Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CV. — 1er MAI 1891.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT CINQUIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1891

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1891unse_1

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

L'ÉGLISE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Après que l'État centralisateur et envahissant a mis la main sur les sociétés locales, il lui reste à jeter son filet sur les sociétés morales, et cette capture est encore plus importante que l'autre ; car, si les sociétés locales sont fondées sur la proximité des habitations et des corps, celles-ci sont formées par l'accord des esprits et des âmes ; en les tenant, on tient, non plus les dehors, mais le dedans de l'homme, on a prise, et directement, sur sa pensée, sur sa volonté, sur son ressort interne ; alors seulement, on dispose de lui, et on peut le manier tout entier, à discrétion. — A cet effet, le principal objet de l'État conquérant est la conquête des

Églises ; à côté et en dehors de lui, elles sont dans la nation les grandes puissances ; non-seulement leur domaine est autre que le sien, mais encore il est bien plus vaste et plus profond. Par-delà la patrie temporelle et le court fragment d'histoire humaine que perçoivent les yeux de la chair, elles embrassent et présentent aux yeux de l'esprit le monde entier et sa cause suprême, l'ordonnance totale des choses, les perspectives infinies de l'éternité passée et de l'éternité future. Par-dessous les actions corporelles et intermittentes que la puissance civile prescrit et conduit, elles gouvernent l'imagination, la conscience et le cœur, toute la vie intime, tout le travail sourd et continu dont nos actes visibles ne sont que les expressions incomplètes et les rares explosions. A vrai dire, même lorsqu'elles se limitent volontairement et de bonne foi, leur domaine n'a pas de limites ; elles ont beau déclarer, si elles sont chrétiennes, que leur royaume n'est pas de ce monde : il en est, puisqu'elles y sont ; maîtresses de dogme et de morale, elles y enseignent et y commandent. Dans leur conception totale des choses divines et humaines, l'État a sa place, comme un chapitre dans un livre, et ce qu'elles disent dans ce chapitre est pour lui d'importance capitale. Car elles y écrivent ses droits et ses devoirs, les devoirs et les droits de ses sujets, un plan plus ou moins complet d'ordre civil. Ce plan avoué ou dissimulé, vers lequel elles tournent les préférences de leurs fidèles, finit par sortir spontanément et invinciblement de leur doctrine, comme une plante de sa graine, pour végéter dans la société temporelle, pour y étendre ses frondaisons et y plonger ses racines, pour y ébranler ou consolider les institutions civiles et politiques. Sur la famille et l'éducation, sur l'emploi de la richesse et de l'autorité, sur l'esprit d'obéissance ou de révolte, sur les habitudes d'initiative ou d'inertie, de jouissance ou d'abstinence, de charité ou d'égoïsme, sur tout le train courant des pratiques quotidiennes et des impulsions prépondérantes, dans toutes les branches de la vie privée ou publique, l'influence d'une Église est immense et constitue une force sociale distincte, permanente, de premier ordre. Tout calcul politique est faux si elle est omise ou traitée comme une quantité négligeable, et un chef d'État est tenu d'en comprendre la nature, s'il veut en évaluer la grandeur.

II.

Ainsi fait Napoléon. Selon son habitude, afin de mieux voir dans autrui, il commence par regarder en lui-même : « Dire d'où je viens, ce que je suis, où je vais, est au-dessus de mes idées ; je

suis la montre qui existe, mais ne se connaît pas. » Ces questions, auxquelles nous n'avons pas de réponse, « nous précipitent vers la religion; nous courons au-devant d'elle; notre penchant naturel nous y porte; mais arrive l'instruction qui nous arrête. L'instruction et l'histoire, voilà les grands ennemis de la religion défigurée par les imperfections des hommes... J'ai cru; mais ma croyance s'est trouvée heurtée, incertaine, dès que j'ai su, dès que j'ai raisonné, et cela m'est arrivé d'aussi bonne heure que treize ans (1). » — Cette double conviction personnelle est sa pensée d'arrière-plan, lorsqu'il prépare le Concordat : « On dira que je suis papiste (2); je ne suis rien; j'étais musulman en Égypte, je serai catholique ici pour le bien du peuple. Je ne crois pas aux religions. Mais l'idée d'un Dieu! (Et levant ses mains vers le ciel) : Qui est-ce qui a fait tout cela? » Autour de ce grand nom, l'imagination a brodé ses légendes; tenons-nous-en à celles qui sont déjà faites; « l'inquiétude de l'homme est telle, » qu'il ne peut s'en passer : à défaut de celles qu'il a, il s'en tisserait d'autres, au hasard, et plus étranges; ce sont les religions positives qui l'empêchent de divaguer; elles précisent et définissent le surnaturel (3); « il vaut mieux qu'il le prenne là que d'aller le chercher chez Mlle Lenormand, chez toutes les diseuses de bonne aventure, chez les fripons. » Une religion établie « est une sorte d'inoculation ou de vaccine qui, en satisfaisant notre amour du merveilleux, nous garantit des charlatans et des sorciers (4); les prêtres valent mieux que les Cagliostro, les Kant, et tous les rêveurs d'Allemagne. » En somme, illuminisme ou métaphysique (5), inventions spéculatives de la cervelle ou surexcitation contagieuse des nerfs, toutes les illusions de la crédulité sont malsaines par essence, et, à l'ordinaire, antisociales. Néanmoins, puisqu'elles sont dans la nature humaine, acceptons-les, comme les eaux qui descendent sur un versant, mais à condition qu'elles

(1) Mémorial, IV, 259 (7 et 8 juin 1816), V, 323 (17 août 1816).

(2) Thibaudeau, p. 152 (21 prairial an X).

(3) Mémorial, IV, 259 (7 et 8 juin 1816). Pelet de La Lozère, *Opinions de Napoléon au conseil d'état*, p. 223 (4 mars 1806).

(4) *Discours, rapports et travaux sur le Concordat de* 1801, par Portalis (publiés par Frédéric Portalis), p. 10. — Dans son discours sur l'organisation des cultes (15 germinal an X), Portalis, quoique bon catholique, prend à son compte la même idée; c'est qu'il est légiste, et légiste de l'ancien régime. « Les religions, même fausses, ont l'avantage de mettre obstacle à l'introduction des doctrines arbitraires : les individus ont un centre de croyance; les gouvernemens sont rassurés sur des dogmes une fois connus, qui ne changent pas. *La superstition est, pour ainsi dire, régularisée, circonscrite et resserrée* dans des bornes qu'elle ne peut ou qu'elle n'ose pas franchir. »

(5) Thibaudeau, p. 151 (21 prairial an X). « Le Premier Consul combattit longuement les différens systèmes des philosophes sur les cultes, la religion naturelle, le déisme, etc. Tout cela n'était, suivant lui, que de *l'idéologie*. »

resteront dans les lits qu'elles se sont creusés, et qu'elles auront plusieurs lits; point de lits nouveaux et pas de lit unique. « Je ne veux pas de religion dominante, ni qu'il s'en établisse de nouvelles; c'est assez des religions catholique, réformée et luthérienne, établies par le Concordat (1). » Avec celles-ci, on ne tâtonne pas dans l'inconnu; on sait leur direction, leur force, on peut parer à leurs débordemens. D'ailleurs, la pente et la configuration présentes du sol humain sont pour elles; l'enfant suit la voie frayée par le père, et l'homme fait reste dans la voie suivie par l'enfant. « Tenez (2), j'étais ici, à la Malmaison, dimanche dernier, me promenant dans cette solitude, dans le silence de la nature. Le son de la cloche de Rueil vint tout à coup frapper mon oreille. Je fus ému; tant est forte la puissance des premières habitudes et de l'éducation! Je me dis alors : quelle impression cela ne doit-il pas faire sur les hommes simples et crédules! » Donnons-leur satisfaction, rendons aux catholiques leurs cloches et le reste. Après tout, l'effet total du christianisme est salutaire : « Quant à moi (3), je n'y vois pas le mystère de l'incarnation, mais le mystère de l'ordre social; la religion rattache au ciel une idée d'égalité qui empêche le riche d'être massacré par le pauvre.» « La société (4) ne peut exister sans l'inégalité des fortunes, et l'inégalité des fortunes sans la religion. Quand un homme meurt de faim à côté d'un autre qui regorge, il lui est impossible d'accéder à cette différence, s'il n'y a pas là une autorité qui lui dise : Dieu le veut ainsi; il faut qu'il y ait des pauvres et des riches dans le monde; mais, ensuite et pendant l'éternité, le partage se fera autrement. » A côté de la police répressive, exercée par l'État, il est une police préventive, exercée par l'Église; le clergé est une gendarmerie de surcroît (5), spirituelle, en soutane, plus efficace que l'autre, temporelle, en bottes fortes, et l'essentiel est de les faire marcher toutes deux ensemble, du même pas, de concert.

Entre les deux domaines, entre celui qui appartient à l'autorité civile et celui qui appartient à l'autorité religieuse, y a-t-il des limites, une ligne de séparation? « Je (6) cherche en vain où la placer; *son existence n'est qu'une chimère.* J'ai beau regarder, je

(1) Pelet de La Lozère, p. 208 (22 mai 1804).

(2) Thibaudeau, p. 152 (21 prairial an x).

(3) Pelet de La Lozère, p. 223 (4 mars 1806).

(4) Rœderer, *Œuvres complètes*, III, 334 (18 août 1800).

(5) M. Bignon, interprète officiel et spécial dans la pensée de Napoléon pour les choses diplomatiques, dit à propos du serment imposé par le Concordat: « Ce serment faisait du clergé une sorte de *gendarmerie sacrée.* »

(6) Pelet de La Lozère, p. 205 (11 février 1804).

ne vois que des nuages, des obscurités, des difficultés : le gouvernement civil condamne à mort un criminel; le prêtre lui donne l'absolution et lui promet le paradis : » à propos du même acte et sur le même individu, les deux pouvoirs, l'un par la guillotine, l'autre par le pardon, opèrent publiquement en sens inverses. Puisque les deux autorités peuvent se heurter, prévenons leurs conflits, ne laissons pas leur frontière incertaine, traçons-la d'avance, faisons-nous notre part nous-mêmes et ne souffrons pas que l'Église empiète sur l'État : au fond, elle veut tout avoir; ce qu'elle nous concède est l'accessoire et ce qu'elle s'adjuge est le principal. « Voyez (1) l'insolence des prêtres, qui, dans le partage de l'autorité avec ce qu'ils appellent le pouvoir temporel, se réservent l'action sur l'intelligence, sur la partie noble de l'homme, et prétendent me réduire à n'avoir d'action que sur les corps. Ils gardent l'âme et me jettent le cadavre. » Les choses allaient mieux dans l'antiquité et vont mieux dans les pays musulmans : « Dans la république romaine (2), les sénateurs étaient les interprètes du ciel, et c'était le principal ressort de la puissance et de la solidité de ce gouvernement; dans la Turquie et dans tout l'Orient, l'Alcoran est en même temps loi civile et évangile religieux. Ce n'est que dans le christianisme que le pontificat s'est trouvé ainsi séparé du gouvernement civil. » Et cela même n'est arrivé que dans une branche du christianisme; sauf dans les pays catholiques, partout, « en Angleterre (3), en Russie, dans les monarchies du nord, dans une partie de l'Allemagne, la réunion légale des deux pouvoirs, la « direction religieuse aux mains du souverain » est un fait accompli. « *On ne saurait gouverner sans elle;* autrement, une nation est à chaque instant blessée dans son repos, dans sa dignité, dans son indépendance. » C'est dommage « qu'on (4) ne puisse trancher la difficulté, comme Henri VIII » d'Angleterre; le chef du gouvernement français deviendrait alors, par statut législatif, le chef suprême de l'Église française. Par malheur, la France y répugne; à plusieurs reprises, Napoléon l'a tâtée, mais il s'est convaincu qu'en ceci « il n'aurait jamais eu la coopération nationale; » une fois embarqué, « engagé à fond dans l'entreprise, la nation l'eût abandonné. » Faute de cette voie, il en prend une autre, qui conduit au même but. Ce but, dira-t-il lui-même, « a été longtemps et toujours l'objet de ses méditations et de ses vœux... » ... « Il (5)

(1) Pelet de La Lozère, p. 201.
(2) *Ibid.*, p. 206 (11 février 1804).
(3) Mémorial, v, 323 (17 août 1816).
(4) Pelet de La Lozère, p. 201.
(5) Mémorial, v, 353 (17 août 1816.) Notes sur *les Quatre concordats,* par M. de Pradt. (Correspondance de Napoléon Ier, xxx, p. 557.)

ne veut pas altérer la croyance de ses peuples; il respecte les choses spirituelles et *veut les dominer* sans les toucher, sans s'en mêler; il veut *les faire cadrer à ses vues, à sa politique,* mais par l'influence des choses temporelles. » Que l'autorité spirituelle demeure intacte, qu'elle s'exerce dans son domaine spéculatif, c'est-à-dire sur les dogmes, et dans son domaine pratique, à savoir sur les sacremens et le culte; que, dans ce domaine restreint, elle soit souveraine, Napoléon l'admet; car tel est le fait. Pour le constater, il suffit d'ouvrir les yeux : à tort ou à raison, dans ce domaine distinct, elle est, par la fidélité persistante et prouvée des fidèles, une souveraine reconnue, obéie, effective, en d'autres termes, une force efficace. On ne l'anéantira point en supposant qu'elle n'est pas; au contraire, un bon politique l'entretiendra pour se servir d'elle et l'appliquer aux fins civiles. De même, un ingénieur qui rencontre près de son usine une grosse source jaillissante. Il n'entreprend point de la tarir, mais il ne lui permet pas de s'égarer, de se disperser, de se perdre. Il n'entend point qu'elle reste oisive; tout au rebours, il la recueille, il la canalise, il la dirige, il l'aménage et la fait travailler dans ses ateliers. Dans l'Église catholique, l'autorité qu'il faut capter et utiliser est celle du clergé sur les fidèles et du souverain pontife sur le clergé : « Vous verrez, disait Bonaparte en négociant le Concordat, vous verrez quel parti je saurai tirer des prêtres (1) », et d'abord du pape.

III.

« Si le pape n'avait pas existé, dira-t-il encore (2), il aurait fallu le créer pour cette occasion, comme les consuls romains créaient un dictateur pour les circonstances difficiles. » Il n'y avait que lui pour faire le coup d'État ecclésiastique dont le Premier Consul avait besoin pour ériger le chef du gouvernement nouveau en patron de l'Église catholique, pour lui soumettre les prêtres indépendans ou réfractaires, pour couper le lien canonique qui rattachait le clergé français à ses supérieurs exilés et à l'ancien ordre des choses, « pour rompre le dernier fil par lequel les Bourbons communiquaient encore avec le pays. » « Cinquante évêques (3) émigrés et soldés par l'Angleterre conduisent aujourd'hui le clergé français. Il faut détruire cette influence, et l'autorité du pape est nécessaire pour cela : il les destitue ou leur fait donner leur demission. » Si quelques-uns s'obstinent à ne point descendre de

(1) Bourrienne, *Mémoires,* v, 232.

(2) Notes sur *les Quatre concordats de M. de Pradt.* (Correspondance de Napoléon Ier, xxx, 638 et 639.)

(3) Thibaudeau, p. 152 (21 prairial an x).

leurs sièges, leur refus les discrédite; ils sont « signalés (1) comme des rebelles qui préfèrent les affaires du monde et les intérêts terrestres aux affaires du ciel et à la cause de Dieu; » le gros de leur clergé, tout leur troupeau les abandonne; au bout de quelque temps, on les oublie; ce sont de vieilles souches déplantées et dont on a tranché les racines; ils meurent un à un, à l'étranger, et leur successeur, présent, en fonctions, n'a pas de peine à rallier autour de lui les obéissances. Car, étant catholiques, ses ouailles sont moutonnières, c'est-à-dire dociles, attachées aux dehors sensibles, prêtes à suivre la houlette pastorale, pourvu qu'elle porte l'ancienne marque de fabrique, qu'elle soit du même bois, de la même forme, de même provenance, conférée d'en haut, expédiée de Rome. Une fois les évêques institués par le pape, personne, sauf Grégoire ou quelque canoniste antiquaire, ne leur contestera leur juridiction. Voilà donc, par l'entremise du pape, le terrain ecclésiastique déblayé. Les trois groupes d'autorités qui s'y disputaient les consciences (2), évêques réfugiés en Angleterre, vicaires apostoliques, clergé constitutionnel, disparaissent; sur cette place vide, on peut bâtir. « On déclare (3) que, la religion catholique étant celle de la majorité des Français, on doit en organiser l'exercice. Le Premier Consul nomme cinquante évêques, le pape les institue. Ils nomment les curés, l'État les salarie. Ils prêtent serment; *on déporte les prêtres qui ne se soumettent pas.* On défère aux supérieurs, pour les punir, ceux qui prêchent contre le gouvernement. Le pape confirme la vente des biens du clergé; il sacre la république. » Les fidèles ne la voient plus de mauvais œil; ils se sentent, non-seulement tolérés, mais encore protégés par elle, et ils lui en savent gré (4). Le peuple retrouve ses églises, ses curés, le culte auquel il tient par habitude et presque par instinct, les cérémonies qui, dans son imagination, font corps avec tous les grands actes de sa vie, rites solennels du mariage, du baptême, de la sépulture, offices et sacremens. Désormais, dans chaque village, chaque dimanche on dit la messe, et les paysans ont une procession à la Fête-Dieu pour bénir leurs récoltes. Un grand besoin

(1) Notes sur *les Quatre concordats de M. de Pradt.* (Correspondance, xxx, 638.)

(2) Comte Boulay de La Meurthe, *Négociations du Concordat.* (Extrait du *Correspondant,* 1882, sur l'état religieux de la France en novembre 1800 et notamment sur l'état de l'église constitutionnelle, celle-ci très misérable, désunie, sans crédit et sans avenir.) L'auteur estime à 8,000 le nombre des prêtres en fonctions, dont 2,000 constitutionnels et 6,000 catholiques orthodoxes (p. 24).

(3) Thibaudeau, p. 152.

(4) Thibaudeau, p. 154 (paroles du Premier Consul) : « Ce qui fait aimer le gouvernement, c'est son respect pour le culte... Il faut rattacher les prêtres à la république. »

public est satisfait, les mécontentemens s'apaisent, les rancunes s'atténuent, le gouvernement a moins d'ennemis, ses ennemis perdent leur meilleure arme, et, du même coup, il acquiert une arme excellente, le droit de nommer les évêques et d'agréer les curés. En vertu du Concordat et par l'ordre du pape, non-seulement les anciennes autorités spirituelles finissent toutes en 1801, mais encore, avec l'assentiment du pape, les titulaires nouveaux, à partir de 1801, tous choisis ou acceptés, tous maniés, disciplinés (1) et payés par le Premier Consul, sont, de fait, ses créatures et vont être ses fonctionnaires.

IV.

Par-delà ce service positif et actuel qu'il tire du souverain pontife, il en attend d'autres, plus grands, indéfinis, d'abord son sacre futur à Notre-Dame : déjà, pendant les négociations du Concordat, La Fayette (2) lui disait avec un sourire : « Vous avez envie de vous faire casser la petite fiole sur la tête; » et le Premier Consul ne disait pas non ; au contraire, il répondait, et probablement lui aussi avec un sourire : « Nous verrons, nous verrons. » Aussi bien, ses pensées s'élançaient plus loin, plus haut que l'établissement d'une monarchie ordinaire, au-delà de ce qu'un homme de l'ancien régime pouvait imaginer ou deviner, jusqu'à l'établissement d'un empire européen, jusqu'à la reconstruction de l'empire d'Occident tel qu'il l'était en 800 : « Je n'ai pas succédé à Louis XIV, dira-t-il bientôt (3), mais à Charlemagne... Je suis Charlemagne, parce que, comme Charlemagne, je réunis la couronne de France à celle des Lombards et que mon empire confine à l'Orient. » Dans cette conception que l'histoire lointaine fournit à son ambition illimitée, le terrible antiquaire trouve le cadre gigantesque et commode, les mots puissans et spécieux et toutes les raisons verbales dont il a besoin. Sous Napoléon, successeur de Charlemagne, le pape ne peut être qu'un vassal : « Votre Sainteté est souveraine de Rome,

(1) Thibaudeau, p. 154. « Ne vaut-il pas mieux organiser le culte et *discipliner les prêtres* que de laisser les choses aller comme elles vont ? »

(2) La Fayette, *Mémoires*, II, 200. (*Mes rapports avec le Premier Consul.*)

(3) (D'Haussonville, *l'Église romaine et le Premier empire*, II, 78 et 101.) Lettres de Napoléon au cardinal Fesch, 7 janvier 1806, au saint-père, 22 février 1806, et au cardinal Fesch, même date. — « Votre Sainteté aura pour moi dans le temporel les mêmes égards que je lui porte dans le spirituel... Tous mes ennemis doivent être les siens. » — « Dites bien (aux gens de Rome) que je suis Charlemagne, l'épée de l'église, leur empereur, que je dois être traité de même, qu'ils ne doivent pas savoir s'il y a un empire de Russie... Si le pape n'adhère pas à mes intentions, je le réduirai à la condition qu'il était avant Charlemagne. »

mais j'en suis l'empereur, » le suzerain légitime. Pourvu « de fiefs et comtés » par ce suzerain, le pape lui doit en retour la fidélité politique et l'assistance militaire ; s'il y manque, la donation, qui est conditionnelle, devient caduque, et ses états confisqués rentrent dans le domaine impérial, auquel ils n'ont jamais cessé d'appartenir (1). Par ce raisonnement et cette menace, par la pression morale et physique la plus rude et la plus habile, la plus pénétrante et la plus continue, par la spoliation commencée, poursuivie et achevée, par l'enlèvement, la captivité et la séquestration du saint-père lui-même, il entreprend de s'assujettir la puissance spirituelle : non-seulement le pape sera dans l'empire un particulier comme un autre (2), soumis par sa résidence à la loi du territoire, par suite au gouvernement et à la gendarmerie, mais encore il entrera dans les cadres administratifs, il n'aura plus le droit de refuser l'institution canonique aux évêques nommés par l'empereur (3), « il prêtera, lors de son exaltation, le serment de ne jamais rien faire contre les quatre propositions de l'église gallicane (4), » il deviendra un grand fonctionnaire, une sorte d'archi-chancelier comme Cambacérès et Lebrun, l'archi-chancelier du culte catholique. — Sans doute il résiste et s'obstine, mais il n'est pas immortel, et, s'il ne cède pas, son successeur cèdera : il suffira de le choisir maniable, et, à cet effet, de travailler le prochain conclave. « Avec mon influence et nos forces en Italie, dira Napoléon (5), je ne désespérais pas, tôt ou tard, par un moyen ou par un autre, de finir par avoir à moi la direction du pape, et, dès lors, quelle influence, quel levier d'opinion sur le reste du monde ! » Si j'étais revenu de Moscou victorieux, « j'allais relever le pape outre mesure, l'entourer de pompe et d'hommages ; je l'eusse amené à ne plus regretter son temporel ; j'en aurais fait une idole ; il fût demeuré près de moi, Paris fût devenu la capitale du monde chrétien, et j'aurais dirigé le monde religieux ainsi que le monde politique... J'aurais eu mes sessions religieuses, comme mes ses-

(1) Décret du 17 mai 1809. « Considérant que, lorsque Charlemagne, empereur des Français et notre auguste prédécesseur, fit donation de plusieurs comtés aux évêques de Rome, il ne les donna qu'à titre de *fiefs* et pour le bien de ses états, et que par cette donation Rome ne cessa pas de faire partie de son empire,.. les états du pape sont réunis à l'empire français. »

(2) Sénatus-consulte du 17 février 1810, titre II, article XII. — « Toute souveraineté étrangère est incompatible avec l'exercice de toute autorité spirituelle dans l'intérieur de l'empire. »

(3) D'Haussonville, *ibid.*, IV, 366. (Décret du concile national, 5 août 1811. — Concordat de Fontainebleau, 25 janvier 1813, article 14. — Décret sur l'exécution de ce concordat, 23 mars 1813, article 4.)

(4) Sénatus-consulte du 17 février 1810, articles 13 et 14.

(5) Mémorial, 17 août 1816.

sions législatives; mes conciles eussent été les représentations de la chrétienté, *les papes n'en eussent été que les présidens;* j'aurais ouvert et clos ces assemblées, approuvé et publié leurs décrets, comme avaient fait Constantin et Charlemagne. » Dès 1809, la restauration du grand édifice carlovingien et romain avait commencé; les fondemens physiques en étaient posés. En vertu d'un décret (1), « les dépenses du Sacré Collège et de la Propagande étaient déclarées impériales. » On constituait au pape, comme aux maréchaux et aux nouveaux ducs, une dotation foncière *en biens sis dans les différentes parties de l'empire*, deux millions de revenus ruraux francs de toute imposition. Il devait avoir « nécessairement » deux palais, l'un à Paris et l'autre à Rome. A Paris, son installation était presque complète; il n'y manquait plus que sa personne; en deux heures, arrivant de Fontainebleau, il aurait trouvé en place et sous sa main tous les instrumens de son office: « Tous les papiers (2) des missions et archives de Rome y étaient déjà » transportés; « le local entier de l'Hôtel-Dieu était consacré aux établissemens de la cour de Rome. Le quartier de Notre-Dame et de l'île de Saint-Louis devait être le chef-lieu de la chrétienté! » Déjà Rome, le second chef-lieu de la chrétienté et la seconde résidence du pape, est déclarée (3) « ville impériale et libre, seconde ville de l'empire; » un prince du sang ou un grand dignitaire doit y résider et y « tenir la cour de l'empereur. » « Après avoir été couronnés dans l'église Notre-Dame de Paris, les empereurs viendront en Italie avant la dixième année de leur règne, et seront « couronnés dans l'église Saint-Pierre de Rome. » L'héritier du trône impérial « portera le titre et recevra les honneurs de roi de Rome. » Notez les portions solides de cette construction chimérique: bien plus Italien que Français, Italien de race, d'instinct, d'imagination, de souvenirs, Napoléon fait entrer l'avenir de sa première patrie dans son plan; et, si l'on établit le compte final de son règne, tout le bénéfice net est pour l'Italie, comme toute la perte sèche est pour la France. « Napoléon voulait recréer (4) la patrie italienne, réunir les Piémontais, les Toscans, etc., en une seule nation indépendante, bornée par les Alpes et les mers... C'était

(1) Sénatus-consulte du 17 février 1810.

(2) Notes de Napoléon sur *les Quatre concordats de M. de Pradt.* (Correspondance, xxx, 550.) Lanfrey, *Histoire de Napoléon*, v, 214. (Avec les archives du Vatican, on avait apporté à Paris la tiare, un exemplaire saisi de l'anneau du pêcheur, et tous les autres insignes ou ornemens de la dignité pontificale.)

(3) Sénatus-consulte du 17 février 1810.

(4) Notes de Napoléon sur *les Quatre concordats de M. de Pradt.* (Correspondance, xxx, 548.)

là le trophée immortel qu'il élevait à sa gloire... Il attendait avec impatience la naissance de son second fils pour le mener à Rome, le couronner roi d'Italie, et proclamer l'indépendance de la belle péninsule, sous la régence du prince Eugène. » Depuis Théodoric et les rois lombards, c'est le pape qui, pour conserver sa souveraineté temporelle et son omnipotence spirituelle, a maintenu le morcellement de l'Italie; une fois l'obstacle ôté, l'Italie redeviendra une nation; Napoléon la prépare et la constitue d'avance, en ramenant le pape à sa condition primitive et normale, en lui retirant sa souveraineté temporelle et limitant son omnipotence spirituelle, en le réduisant à n'être plus que le directeur dirigé des consciences catholiques et le ministre en chef du principal culte autorisé dans l'empire.

V.

Dans cette entreprise, il se servira du clergé français pour maîtriser le pape, comme il s'est servi du pape pour maîtriser le clergé français. A cet effet, avant de conclure le Concordat et de décréter les Articles organiques, il s'est composé une petite bibliothèque de droit ecclésiastique; on lui a traduit les œuvres latines de Bossuet; il s'est fait exposer la doctrine gallicane et parlementaire; avec une pénétration et une célérité merveilleuses, il est allé d'abord jusqu'au fond du sujet; puis, ayant refondu et pétri les théories à sa façon et à son usage, il s'est formé une conception originale, personnelle, cohérente, précise et pratique, une conception d'ensemble qu'il applique à toutes les églises, catholique, luthérienne, calviniste et même juive, à toutes les communautés religieuses, présentes et futures. Sa pensée maîtresse est celle des légistes romains et de l'antique jurisprudence impériale; en ceci, comme dans le reste, le César moderne, par-delà ses prédécesseurs chrétiens, remonte jusqu'à Constantin et au-delà, jusqu'à Trajan et Auguste (1). Tant qu'une croyance reste muette et

(1) Cf. les lois romaines sur les *Collegia illicita;* leur source première est la conception romaine de la religion, l'emploi politique et pratique des augures, des auspices, des poulets sacrés. — Il est curieux de suivre la longue vie et survie de cette idée capitale depuis l'antiquité jusqu'aujourd'hui; elle reparaît dans le Concordat et dans les articles organiques de 1801, plus tard encore, dans les décrets récens qui ont dissous les communautés non autorisées et fermé les couvens d'hommes. — Les légistes français et, en particulier, les légistes de Napoléon sont profondément imbus de l'idée romaine. Portalis, dans son exposé des motifs pour l'établissement des séminaires métropolitains (14 mars 1804), appuie le décret sur le droit romain. « Les lois romaines, dit-il, plaçaient tout ce qui regarde le culte dans la classe des choses *qui appartiennent essentiellement au droit public.* »

solitaire, enfermée dans l'enceinte d'une conscience individuelle, elle est libre, l'État ne s'en occupe pas; mais, dès qu'elle sort de cette clôture, parle en public, associe plusieurs individus pour un objet commun et par des actes visibles, elle est sujette : le culte, les cérémonies, la prédication, l'enseignement et la propagande qu'elle institue, les dons qu'elle provoque, les assemblées qu'elle convoque, la structure et l'alimentation du corps qu'elle engendre, toutes les applications positives du rêve intime sont des œuvres temporelles. A ce titre elles forment une province du domaine public et tombent sous la compétence du gouvernement, de l'administration, des tribunaux; l'État a qualité pour les interdire, les tolérer, les autoriser, et toujours pour les conduire; propriétaire unique et universel du terrain extérieur par lequel les consciences solitaires communiquent entre elles, à chacun de leurs pas il intervient pour leur tracer ou leur barrer la route. Cette route, sur laquelle elles cheminent, passe chez lui et lui appartient : ainsi, la surveillance qu'il exerce sur leurs démarches est et doit être quotidienne, et il l'exerce au mieux de ses intérêts, au mieux de l'intérêt civil et politique, de façon que la préoccupation de l'autre monde soit utile et ne soit pas nuisible aux affaires de celui-ci. Plus brièvement, et en manière de résumé, le Premier Consul a dit dans une conversation privée (1) : « Il faut une religion au peuple, et il faut que cette religion soit dans la main du gouvernement. »

Sur ce thème, ses légistes, anciens parlementaires ou conventionnels, ses ministres et conseillers, gallicans ou jacobins, ses orateurs auprès du corps législatif et du tribunat, tous imbus du droit romain ou du *Contrat social*, sont des porte-voix excellens pour proclamer en phrases arrondies l'omnipotence de l'État. « L'unité de la puissance publique et son universalité (2), dit Portalis, sont une conséquence nécessaire de son indépendance. La puissance publique doit se suffire à elle-même; *elle n'est rien, si elle n'est tout..* » Elle ne tolère pas de rivales; elle ne souffre pas que d'autres puissances viennent, sans son consentement, s'établir à côté d'elle, peut-être pour la saper et l'ébranler. « Un État n'a qu'une autorité précaire quand il a dans son territoire des

(1) Thibaudeau, p. 152.

(2) *Discours, rapports et travaux sur le Concordat de* 1801, par Portalis, p. 87 (sur les articles organiques), p. 29 (sur l'organisation des cultes). « Les ministres de la religion ne doivent pas avoir la prétention de partager ni de limiter la puissance publique... Les affaires religieuses ont toujours été rangées, par les différens codes des nations, au nombre des matières *qui appartiennent à la haute police de l'État*... Le magistrat politique peut et doit intervenir dans tout ce qui concerne l'administration extérieure des choses sacrées... En France, le gouvernement a toujours présidé, d'une manière plus ou moins directe, à la conduite des choses ecclésiastiques. »

hommes qui exercent une grande influence sur les esprits et les consciences, sans que ces hommes lui appartiennent, au moins sous quelques rapports. » Il commet une imprudence grave, « s'il demeure étranger ou indifférent à la forme et à la constitution du gouvernement qui se propose de régir les âmes, » s'il admet que les cadres qui enserrent la croyance et l'obéissance des fidèles « puissent être faits ou changés sans son concours, s'il n'a pas, dans des supérieurs légalement reconnus et avoués, des garans de la fidélité des inférieurs. » Telle était la règle, en France, pour le culte catholique avant 1789, et telle sera la règle, à partir de 1801, pour tous les cultes autorisés. Si l'État les autorise, c'est pour « diriger des institutions si importantes vers la plus grande utilité publique. » Par cela seul qu'il agrée « leur doctrine et leur discipline, » il entend les maintenir intactes et empêcher « que leurs ministres ne puissent corrompre la doctrine confiée à leur enseignement ou secouer arbitrairement le joug de la discipline, au grand préjudice des particuliers et de l'État (1). » C'est pourquoi, dans le statut légal par lequel il s'incorpore une Église et prend acte de ce qu'elle est, il écrit en termes précis ce qu'il exige ou permet qu'elle soit; désormais elle sera telle, à demeure; ses dogmes et ses canons, sa hiérarchie et son régime interne, ses subdivisions et circonscriptions territoriales, ses sources de revenu régulières ou casuelles, son enseignement et sa liturgie sont des choses définies et des cadres fixes. Aucune assemblée ecclésiastique, protestante, catholique ou juive, ne pourra prendre et publier une décision doctrinale ou disciplinaire sans l'approbation du gouvernement (2). Aucune assemblée ecclésiastique, protestante, catholique ou juive, ne pourra se tenir sans l'approbation du gouvernement. Toutes les autorités sacerdotales, évêques et curés, pasteurs et ministres des deux confessions protestantes, inspecteurs et présidens consistoriaux de la confession d'Augsbourg, notables de chaque circonscription israélite, membres de chaque consistoire israélite, membres du consistoire israélite central, rab-

(1) *Discours, rapports*, etc., par Portalis, p. 31. — *Ibid.*, p. 143. « Résumons-nous : l'Église n'a qu'une autorité purement spirituelle; les souverains, en leur qualité de magistrats politiques, règlent avec une entière indépendance les questions temporelles et *mixtes*, et, en leur qualité de protecteurs, ils ont même le droit de veiller à l'exécution des canons et de réprimer, *même en matière spirituelle*, les infractions des pontifes. »

(2) Articles organiques : 1° culte catholique, articles 3, 4, 23, 24, 35, 39, 44, 62; 2° cultes protestans, articles 4, 5, 11, 14, 22, 26, 30, 31, 32, 37, 38, 39, 41, 42, 43. — Culte israélite, décret du 17 mars 1808, articles 4, 8, 9, 16, 23. Décret pour l'exécution, même date, articles 2 à 7.

bins et grands-rabbins, seront nommés ou agréés par le gouvernement et payés par lui, directement de sa bourse, ou indirectement, grâce à lui, par un arrêté « exécutoire » de ses préfets. Tous les professeurs des séminaires protestans ou catholiques seront nommés et payés par le gouvernement. Quel que soit le séminaire, protestant ou catholique, son établissement, ses règlemens, sa police intérieure, l'objet et l'esprit de ses études seront soumis à l'approbation du gouvernement. Dans chaque culte, une doctrine distincte, formulée, officielle, dirigera l'enseignement, la prédication, toute instruction publique ou particulière : pour le culte israélite, c'est « la doctrine enfermée dans les décisions du grand sanhédrin (1); » pour les deux cultes protestans, c'est la doctrine de la confession d'Augsbourg, professée dans les deux séminaires de l'Est, et la doctrine de l'Église réformée, professée dans le séminaire de Genève (2); pour le culte catholique, ce sont les maximes de l'Église gallicane, c'est la déclaration faite par l'assemblée du clergé en 1682 (3), ce sont les quatre célèbres propositions qui dénient au pape toute autorité sur les souverains dans les choses temporelles, qui subordonnent le pape aux conciles œcuméniques dans les choses ecclésiastiques et spirituelles, qui, dans le gouvernement de l'église française, donnent pour limites à l'autorité du pape les anciens usages ou canons reçus par cette église et adoptés par l'État.

Partant, en matière ecclésiastique, l'ascendant de l'État grandit au-delà de toute mesure et reste sans contrepoids. Au lieu d'une église, il en tient quatre, et la principale, la catholique qui comprend 33 millions de fidèles, plus dépendante que sous l'ancienne monarchie, perd les privilèges qui autrefois limitaient ou compensaient sa sujétion. — Jadis le prince était son chef temporel, mais à des conditions onéreuses pour lui, à condition d'être son évêque extérieur et son bras séculier, de lui livrer le monopole de l'éducation et la censure des livres, de lui prêter main-forte contre les hérétiques, les schismatiques et les libres penseurs. De toutes ces obligations acceptées par les rois, le souverain nouveau se décharge, et néanmoins il se réserve, auprès du saint-siège, les mêmes prérogatives, et, sur l'Église, les mêmes droits que ses prédécesseurs. Aussi minutieusement qu'autrefois, il régente les détails du culte. Tantôt il fixe le casuel et les honoraires dus au

(1) Décret du 17 mars 1808, articles 12, 21.

(2) Articles organiques (cultes protestans), 12 et 13.

(3) Articles organiques (culte catholique), 24 : « Ceux qui seront choisis pour l'enseignement dans les séminaires souscriront la déclaration faite par le clergé de France en 1682; *ils se soumettront* à enseigner la doctrine qui y est contenue. »

prêtre pour l'administration des sacremens : « Cette fixation (1) est une opération purement civile et temporelle, puisqu'elle se résout en une levée de deniers sur les citoyens ; les évêques et les prêtres ne pourraient s'en arroger la faculté ; le gouvernement seul doit demeurer arbitre entre le prêtre qui reçoit et le particulier qui paie. » Tantôt il intervient dans la publication d'une indulgence plénière : « Il importe (2) que des indulgences ne soient pas accordées pour des causes qui seraient contraires à la tranquillité publique ou au bien de la patrie ; le magistrat politique est également intéressé à connaître quelle est l'autorité qui accorde ces indulgences, si elle a titre pour agir légalement, à quelles personnes les indulgences sont accordées, quelles personnes sont chargées de les distribuer, quelles personnes fixeront le terme et la durée des prières extraordinaires. » — Ainsi enlacée et serrée par l'État, l'Église n'est plus qu'un de ses appendices ; car les racines indépendantes et propres par lesquelles, dans cet embrassement étroit, elle végétait encore et se maintenait debout, ont été coupées toutes ; arrachée du sol et greffée sur l'État, ce sont maintenant les pouvoirs civils qui lui prêtent leur sève et leurs racines. Avant 1789, le clergé était dans la société temporelle un ordre distinct et le premier de tous, un corps exempt d'impôt et propriétaire, un contribuable à part, qui, représenté par des assemblées périodiques, traitait tous les cinq ans avec le prince, lui accordait des subsides, et, en échange de ce « don gratuit, » se faisait concéder ou confirmer des immunités, prérogatives et faveurs ; aujourd'hui, il n'est plus qu'une collection de particuliers et sujets ordinaires, moins que cela, un personnel administratif analogue à celui de l'université, de la magistrature, des finances et des eaux et forêts, encore plus surveillé et plus bridé, avec des précautions plus minutieuses, par des interdictions plus strictes. Avant 1789, les curés et autres titulaires du second ordre étaient, pour la plupart, choisis et installés sans l'intervention du prince, tantôt par l'évêque du diocèse ou l'abbé du voisinage, tantôt par des collateurs indépendans, par le titulaire (3), par un patron laïque, par un chapitre, par une commune, par un indultaire, par le pape, et le traitement de chaque titulaire, grand ou petit, était sa propriété privée, le produit annuel d'une terre ou créance ad-

(1) *Discours, rapports*, etc., par Portalis, p. 101.

(2) *Ibid.*, p. 378.

(3) L'abbé Sicard, *les Dispensateurs des bénéfices ecclésiastiques* (dans *le Correspondant* du 10 septembre 1889, p. 883). Un bénéfice était alors une sorte de patrimoine que le titulaire, vieux ou malade, résignait souvent à quelqu'un de ses parens : « Un canoniste du XVIIIe siècle dit que la résignation emportait le tiers des bénéfices. »

ministrée par lui et attachée à son office. Aujourd'hui, tout titulaire, depuis le cardinal-archevêque jusqu'au chanoine, au curé de canton, au directeur ou professeur de séminaire, est nommé ou agréé par le pouvoir civil, lui jure fidélité, et son traitement, inscrit au budget, n'est qu'un salaire d'employé public, tant de francs et centimes qu'il vient toucher à la fin de chaque mois chez le trésorier-payeur, en compagnie d'autres, ses collègues, que l'État emploie dans les cultes non catholiques, en compagnie d'autres, ses quasi-collègues, que l'État emploie dans l'Université, dans la magistrature, dans la gendarmerie ou dans la police (1). — Tel est, dans toutes les branches de la vie sociale, l'effet universel et final de la Révolution; dans l'Église, comme dans le reste, elle a étendu l'ingérence et la prépondérance de l'État, non par mégarde, mais avec intention, non par accident, mais par principe (2). « La Constituante, dit Siméon, avait reconnu avec raison que, la religion étant un des plus anciens et des puissans moyens de gouverner, *il fallait la mettre, plus qu'elle n'était, sous la main du gouvernement;* » de là, sa constitution civile du clergé; « son seul tort fut de ne pas se concilier avec le pape. » A présent, grâce à l'accord conclu entre le pape et le gouvernement, le régime nouveau achève l'œuvre du régime ancien, et, dans l'Église comme ailleurs, la domination de l'État centralisateur est complète.

VI.

Ce sont là les grandes lignes du nouvel établissement ecclésiastique, et les rattachemens généraux par lesquels l'Église catholique, comme un appartement dans un édifice, se trouve comprise et incorporée dans l'État. Il ne faut pas que, sous prétexte de s'achever, elle s'en dégage; la voilà bâtie et finie; rien à côté ni au-delà; point de constructions collatérales et supplémentaires, qui, par leur indépendance, dérangeraient l'uniformité de l'architecture totale; point de congrégations monastiques; plus de clergé régu-

(1) D'Haussonville, III, p. 438. (Récit de M. Pasquier, préfet de police.) — Au mois d'octobre 1810, il rencontre dans les corridors de Fontainebleau le cardinal Maury, qui vient d'être nommé archevêque de Paris, et le cardinal lui dit : « Eh bien! l'empereur vient de satisfaire aux deux plus grands besoins de sa capitale : avec une bonne police et un bon clergé, il peut être toujours sûr de la tranquillité publique; car un archevêque, c'est aussi un préfet de police. »

(2) Rapport de Siméon au tribunat pour lui présenter le Concordat et les articles organiques, 17 germinal an X. — Désormais, « les ministres de tous les cultes seront soumis à l'influence du gouvernement, qui les choisit ou les approuve, auquel ils se lient par les promesses les plus sacrées, et qui les tient dans sa dépendance par leurs salaires. »

lier; le clergé séculier suffit. « On n'a jamais (1) contesté à la puissance publique le droit d'écarter ou de dissoudre des institutions *arbitraires* qui ne tiennent point à l'essence de la religion, et qui sont jugées suspectes ou incommodes à l'État. » En principe, toutes les communautés religieuses doivent être jugées telles; car elles sont des corps spontanés, elles s'organisent d'elles-mêmes et sans le concours de l'État, par la libre volonté de leurs membres ; elles vivent à part, selon le statut propre et particulier qu'elles se donnent, hors de la société laïque, à côté de l'Église établie, sous des chefs distincts qu'elles se choisissent, parfois sous des chefs étrangers, toutes plus ou moins indépendantes, toutes, par intérêt et par instinct, ralliées autour du saint-siège, qui, contre l'autorité diocésaine et la juridiction épiscopale, leur sert d'abri. Jadis, « les moines (2) formaient la milice du pape; ils ne reconnaissaient pas d'autre souverain que lui; aussi étaient-ils plus à craindre pour les gouvernemens que le clergé séculier. Celui-ci, sans eux, n'aurait jamais embarrassé; » désormais, il n'y aura plus que lui. « Je veux (3) des évêques, des curés, des vicaires, voilà tout... on souffre contre mes instructions, que des communautés religieuses se rétablissent; — je suis informé qu'à Beauvais et dans d'autres villes, les jésuites ont formé des établissemens sous le nom de *Pères de la foi;* il ne faut pas le permettre. » Et il l'interdit par décret (4); il dissout « toutes les associations formées sous prétexte de religion et non autorisées; » il décide qu'à l'avenir « aucune agrégation ou association d'hommes ou de femmes ne pourra se former sous prétexte de religion, à moins d'une autorisation formelle; » il charge les procureurs de ses tribunaux « de poursuivre, même par la voie extraordinaire, les personnes des deux sexes qui contreviendraient directement ou indirectement » à son décret. — Mais il s'est réservé la faculté d'autoriser les communautés dont il pourra

(1) *Discours, rapports*, etc., par Portalis, p. 40. — Émile Ollivier, *Nouveau manuel de droit ecclésiastique*, p. 193. (Réponse de Portalis aux réclamations du saint-siège, 22 septembre 1803.) Avant 1789, écrit Portalis, « les religieux n'offraient plus qu'un spectacle peu édifiant... Le législateur ayant décidé qu'on ne pourrait plus s'engager par des vœux religieux jusqu'à vingt et un ans,.. cette mesure écarte les novices; les ordres religieux, minés par les mœurs et par le temps, ne pouvaient plus se recruter; ils languissaient dans un état d'inertie et de défaveur qui était pire que l'anéantissement... *Le siècle des institutions monastiques était passé.* »

(2) Pelet de La Lozère, p. 166. (Paroles de Napoléon, 11 mars 1806.)

(3) *Id.*, p. 207 (22 mai 1804).

(4) Décret du 3 messidor an XII (22 juin 1804). — Lettre de Napoléon au roi de Naples, 14 avril 1807, sur la suppression des couvens à Naples : « Vous savez que je n'aime pas les moines; car je les ai détruits partout. » A sa sœur Élisa, 17 mai 1806 : « Allez votre train et supprimez les couvens. »

tirer profit, et, de fait, il en autorise plusieurs, en qualité d'instrumens dont la société a besoin ou dont l'État fait usage, en particulier les sœurs de charité, hospitalières ou enseignantes (1), et les frères des écoles chrétiennes (2), au premier rang les lazaristes et les pères des missions étrangères (3). « Ces religieux, dit-il (4), me seront très utiles en Asie, en Afrique et en Amérique; je les enverrai prendre des renseignemens sur l'état du pays. Leur robe les protège et sert à couvrir des desseins politiques et commerciaux... Je leur ferai un premier fonds de 15,000 francs de rente... Ils coûtent peu, sont respectés des barbares, et, n'étant revêtus d'aucun caractère officiel, ils ne peuvent compromettre le gouvernement. » D'ailleurs, « le zèle religieux leur fait entreprendre des travaux et braver des périls qui sont au-dessus des forces d'un agent civil. » — Bien entendu, puisqu'ils sont des « agens secrets de diplomatie, » le gouvernement doit les tenir et les diriger. En conséquence, « leur supérieur ne résidera plus à Rome, mais à Paris. » Même précaution à l'endroit des autres congrégations qui, dans l'enseignement ou la charité, deviennent les auxiliaires attitrés du pouvoir laïque. « La supérieure générale (5) des sœurs de la charité résidera à Paris; toute la corporation sera ainsi sous la main du gouvernement. » Quant aux frères des écoles chrétiennes, Napoléon les englobe dans son université (6) : « Ils seront brevetés par le grand maître (7), qui visera leurs statuts intérieurs, les admettra au serment, leur prescrira un habit particulier et fera surveiller leurs écoles. » — Notez les exigences du gouvernement à cet endroit, ses procédés pour maîtriser les ordres religieux qu'il autorise. L'abbé Hanon (8), supérieur commun des lazaristes et des

(1) *État des congrégations, communautés et associations religieuses* dressé en exécution de l'article 12 de la loi du 12 décembre 1876 (Imprimerie nationale, 1878) : 1° congrégations de femmes à supérieure générale, autorisées depuis le 28 prairial an XI jusqu'au 13 janvier 1813, hospitalières et enseignantes; total : 42; 2° communautés de femmes sans supérieure générale, autorisées depuis le 9 avril 1806 jusqu'au 28 septembre 1813, hospitalières et enseignantes; total : 205.

(2) *Ibid.*, Frères des écoles chrétiennes, dits de Saint-Yon, autorisés le 17 mars 1808.

(3) *Ibid.*, Congrégation de la mission de Saint-Lazare, autorisée le 17 prairial an XII. — Congrégation du séminaire des Missions étrangères, autorisée le 2 germinal an XIII.

(4) Pelet de La Lozère, p. 208 (22 mai 1804).

(5) *Ibid.*, p. 209.

(6) Décret du 17 mars 1808, article 109.

(7) Alexis Chevalier, *les Frères des écoles chrétiennes après la Révolution*, p. 93. (Rapport de Portalis approuvé par le premier consul, 10 frimaire an XII.) Désormais, dit Portalis, « le supérieur général de Rome renonce à toute inspection sur les Frères de la doctrine chrétienne : en France, il est convenu que les Frères auront un supérieur général qui résidera à Lyon. »

(8) D'Haussonville, V, p. 148.

sœurs de Saint-Vincent de Paule, ayant refusé de mettre Mme Lætitia à la tête du conseil de l'ordre, est enlevé de nuit, enfermé à Fenestrelles, et les sœurs qui, conformément aux instructions de leur premier fondateur, ne veulent pas reconnaître une supérieure nommée par le pouvoir civil, sont traitées comme autrefois les religieuses de Port-Royal. « Il est temps (1) de finir ce scandale des sœurs de charité en révolte contre leurs supérieures. Mon intention est de supprimer les maisons qui, vingt-quatre heures après l'avertissement que vous leur donnerez, ne seront pas rentrées dans la subordination. Vous remplacerez les maisons supprimées, non par des sœurs du même ordre, mais par celles d'un autre ordre de charité; les sœurs de Paris y perdront leur influence, et ce sera bien. » Quelles que soient les communautés, l'autorisation qui les institue n'est qu'une grâce, et toute grâce accordée peut être retirée. « Je ne veux plus de missions quelconques (2) ; j'avais établi des missionnaires à Paris et je leur avais accordé une maison : je rapporte tout. Je me contente d'exercer la religion chez moi, je ne me soucie point de la propager à l'étranger... Je vous rends responsable si (d'ici à un mois), au 1er octobre, il y a encore en France des missions et des congrégations. » — Ainsi vit le clergé régulier, à titre révocable, par tolérance, sous l'arbitraire, suspendu à un fil qui, demain peut-être, sera coupé net par le bon plaisir.

VII.

Reste le clergé séculier, mieux garanti, à ce qu'il semble, et par un statut moins précaire; car ce statut est un acte international et diplomatique, un traité solennel et bilatéral qui engage le gouvernement français, non-seulement envers lui-même, mais envers un autre gouvernement, envers un souverain indépendant, envers le chef reconnu de toute l'Église catholique. — Par conséquent, il importe avant tout de relever et d'exhausser les barrières qui, dans l'ancienne France, séparaient le clergé séculier du pape, les règles et coutumes qui faisaient de l'Église gallicane une province à part dans l'Église universelle, les franchises et servitudes ecclésiastiques qui restreignaient la juridiction du pape pour étendre la juridiction du roi. Toutes ces servitudes au profit du souverain laïque et toutes ces franchises au

(1) D'Haussonville, *ibid.* Lettre de Napoléon au ministre des cultes, 3 mars 1811 (omise dans la correspondance).

(2) *Id.*, IV, p. 133. (Lettre de Napoléon, 2 septembre 1809, omise dans la correspondance.)

préjudice du souverain ecclésiastique, le statut nouveau les maintient et les accroît. En vertu du Concordat et d'accord avec le pape, le Premier Consul acquiert « les mêmes droits et privilèges auprès du saint-siège que l'ancien gouvernement (1), » c'est-à-dire le même droit de présenter seul les futurs cardinaux français, et d'en avoir autant qu'autrefois dans le sacré-collège, le même droit d'*exclure* dans le sacré conclave, la même faculté d'être en France l'unique dispensateur des grands offices ecclésiastiques, et la prérogative de nommer tous les évêques ou archevêques du territoire français. Bien mieux, en vertu des articles organiques et malgré les réclamations du pape, il interpose, comme les anciens rois, son autorité, son Conseil d'État et ses tribunaux entre le saint-siège et le clergé, entre le saint-siège et les fidèles. « Aucune bulle (2), bref, rescrit, décret... de la cour de Rome, même *ne concernant que des particuliers*, ne pourra être reçu, publié, imprimé, ni autrement mis à exécution, sans l'autorisation du gouvernement. Aucun individu, se disant nonce, légat, vicaire ou commissaire apostolique... ne pourra, sans la même autorisation, exercer sur le sol français ni ailleurs aucune fonction relative aux affaires de l'église gallicane.... Il y aura recours au Conseil d'État dans tous les cas d'abus de la part des supérieurs et autres personnes ecclésiastiques. » — « Tout ministre d'un culte (3) qui aura, *sur des questions ou matières religieuses*, entretenu une correspondance avec une cour ou puissance étrangère, sans en avoir préalablement informé le ministre des cultes et sans avoir obtenu son autorisation, sera, pour ce seul fait, puni d'une amende de 100 à 500 francs et d'un emprisonnement d'un mois à deux ans. » Couper à volonté toutes les communications de haut en bas et de bas en haut entre l'Église française et son chef romain, intervenir par un *veto* ou par une approbation dans tous les actes de l'autorité pontificale, être le chef légal et reconnu du clergé national (4), devenir pour ce clergé un pape adjoint, collatéral et laïque, telle était la prétention de l'ancien gouvernement, et tel est l'effet, le sens, la portée juridique des maximes gallicanes (5). — Napoléon les proclame à nouveau, et l'édit de 1682, par lequel Louis XIV

(1) Concordat, articles 4, 5, 16.

(2) Articles organiques, I, p. 2, 6.

(3) Code pénal, décret des 16-20 février 1810, article 207.

(4) Ce sont là les propres expressions de Napoléon : « Je puis me regarder comme le chef des ministres catholiques, puisque j'ai été *sacré* par le pape. » (Pelet de La Lozère, p. 210, 17 juillet 1806.) — Remarquez ce mot *sacré;* Napoléon, ainsi que les anciens rois, se considère comme revêtu d'une dignité ecclésiastique.

(5) Sur le sens et la portée des maximes gallicanes, cf. toute la réponse de Portalis au cardinal Caprara. (Émile Ollivier, *Nouveau manuel de droit ecclésiastique*, p. 150.)

les appliquait avec précision, rigueur et minutie, « est déclaré loi générale de l'empire (1). »

Contre cette doctrine et cette pratique, point d'opposans en France; Napoléon compte bien n'en pas rencontrer, surtout parmi ses prélats. Gallican, avant 1789, tout le clergé l'était, plus ou moins, par éducation et tradition, par intérêt ou par amour-propre; or, ce sont les survivans de ce clergé qui fournissent le nouveau personnel ecclésiastique, et, des deux groupes distincts dans lesquels il se recrute, aucun n'est prédisposé par ses antécédens à devenir ultramontain. Les uns, qui ont émigré, partisans de l'ancien régime, acceptent sans difficulté ce retour aux anciennes pratiques et doctrines, le protectorat autoritaire de l'État sur l'Église, l'ingérence de l'empereur substituée à celle du roi, et Napoléon, en ceci comme dans le reste, successeur légitime ou légitimé des Bourbons. Les autres, qui ont juré la constitution civile du clergé, schismatiques, excommuniés, impénitens, et, malgré le pape, réintégrés par le Premier Consul (2) dans l'Église, sont mal disposés pour le pape, leur principal adversaire, et bien disposés pour le Premier Consul, leur unique patron. C'est pourquoi « les chefs (3) du clergé catholique, c'est-à-dire les évêques et les grands-vicaires,.. sont attachés au gouvernement; » ce sont des gens « éclairés, » on peut leur faire entendre raison. « Mais nous avons 3,000 ou 4,000 curés ou vicaires, enfans de l'ignorance et dangereux par leur fanatisme et leurs passions. » A ceux-là et à leurs supérieurs, s'ils ont quelque velléité d'indiscipline, on tiendra la bride haute. Ayant mal parlé du gouvernement dans sa chaire de Saint-Roch, le prêtre Fournier est arrêté par la police, mis à Bicêtre comme fou, et le Premier Consul répond au clergé parisien qui vient le réclamer par « une pétition très bien faite : » — « J'ai (4) voulu vous prouver que, si je mettais mon bonnet de travers, il faudrait bien que les prêtres obéissent à la puissance civile. » De temps en temps, un coup de main rude sert d'exemple et maintient dans le droit chemin les indociles

(1) Décret du 25 février 1810. (L'édit de Louis XIV y est adjoint.) Défense d'enseigner ou d'écrire « aucune chose contraire à la doctrine contenue » dans la déclaration du clergé français. Tout professeur de théologie la souscrira et « se soumettra à enseigner la doctrine qui y est expliquée. » — Dans les maisons où il y a plusieurs professeurs, « l'un d'eux sera chargé tous les ans d'enseigner ladite doctrine. » — Dans les collèges où il n'y a qu'un professeur, « il sera obligé de l'enseigner l'une des trois années consécutives. » — Les professeurs seront tenus de présenter à l'autorité compétente « les écrits qu'ils dicteront à leurs écoliers. » — Nul ne pourra devenir « licencié, tant en théologie qu'en droit canon, ni être reçu docteur, qu'après avoir soutenu ladite doctrine dans une de ses thèses. »

(2) Cf. pour les détails, *d'Haussonville*, I, p. 200 et suiv.

(3) Pelet de La Lozère, p. 205. (Paroles de Napoléon, 4 février 1804.)

(4) Thibaudeau, p. 157 (2 messidor an X).

qui seraient tentés de s'en écarter. A Bayonne, à propos d'un mandement où se trouve une phrase malsonnante, « le grand-vicaire (1) qui a rédigé le mandement est envoyé à Pignerol pour dix ans, et, je crois, l'évêque exilé. » — A Séez, où les prêtres constitutionnels sont en défaveur, l'évêque est forcé de se démettre à l'instant même, et l'abbé Legallois, son principal conseiller, saisi par les gendarmes, conduit à Paris de brigade en brigade, est enfermé à la Force, au secret, sur la paille, pendant onze jours, puis emprisonné à Vincennes pendant neuf mois, tant qu'enfin, atteint de paralysie, il est transféré dans une maison de santé, où il reste détenu jusqu'à la fin du règne.

Pourvoyons à l'avenir comme au présent, et, par-delà le clergé actuel, dressons le clergé futur. A cela les séminaires serviront : « Il faut (2)... en organiser de publics pour qu'il ne s'en forme pas de clandestins, tels que ceux qui existent déjà dans les départemens du Calvados, du Morbihan et dans plusieurs autres,.. il ne faut pas abandonner à l'ignorance et au fanatisme le soin de former les jeunes prêtres... » — « Les écoles catholiques ont besoin de la surveillance du gouvernement. » — Il y en aura une aux frais de l'État, dans chaque arrondissement métropolitain, et « cette école spéciale sera sous la main de l'autorité. » — « Les directeurs et les professeurs seront nommés par le Premier Consul ; » on y mettra des hommes « instruits, dévoués au gouvernement et amis de la tolérance ; ils ne se borneront pas à professer la théologie, mais ils y joindront une *sorte de philosophie et une honnête mondanité.* » — Un futur curé, un prêtre qui conduit des laïques et vit dans le siècle, ne doit pas être un moine, un homme de l'autre monde, mais un homme de ce monde-ci, capable de s'y adapter, d'y faire son office avec mesure et discrétion, d'agréer l'établissement légal dans lequel il est compris, de ne point damner trop haut ses voisins protestans, juifs ou libres penseurs, d'être un membre utile de la société temporelle et un fidèle sujet du pouvoir civil ; qu'il soit catholique et pieux, mais dans les justes bornes ; ce qui lui est interdit, c'est d'être ultramontain ou bigot. — A cet effet, les précautions sont prises. Aucun séminariste ne devient sous-diacre sans l'autorisation du gouvernement, et chaque année la liste des ordinands que l'évêque adresse à Paris lui revient écourtée, réduite au-dessous du strict nécessaire (3). Dès le commencement et en

(1) Rœderer, III, p. 535, 567.

(2) Pelet de La Lozère, p. 203. (Paroles de Napoléon, 4 février 1804.) — Loi du 14 mars 1804.

(3) Cf. t. I, liv. III, ch. I. (Lettres de Mgr Claude Simon, évêque de Grenoble, 18 avril 1809 et 6 octobre 1811.)

termes exprès (1), Napoléon a réservé toutes les cures et tous les vicariats aux « ecclésiastiques pensionnés en vertu des lois de l'assemblée constituante. » — Non-seulement, par cette confusion de la pension et du traitement, il s'allège d'une charge pécuniaire, mais encore, aux jeunes prêtres, il préfère les vieux, et de beaucoup ; nombre d'entre eux ont été constitutionnels, tous sont imbus de gallicanisme, c'est lui qui les a tirés de l'exil ou sauvés de l'oppression, ils lui en savent gré ; ayant longuement et durement pâti, ils sont fatigués, ils doivent être assagis, ils seront maniables. D'ailleurs, il a sur chacun d'eux des renseignemens précis ; leur conduite passée lui prédit leur conduite future ; quand il en choisit un, ce n'est jamais à l'aveugle. Au contraire, les ordinands sont inconnus ; le gouvernement qui les agrée ne sait rien d'eux, sinon qu'à l'âge où l'esprit a sa fièvre de croissance et où l'imagination contracte sa forme fixe, ils ont été soumis, pendant cinq ans, à l'éducation théologique et à la vie claustrale. Les chances sont pour que chez eux la chaleur de la jeunesse aboutisse à la raideur de la conviction et aux préjugés de l'inexpérience ; en ce cas, le gouvernement qui les exempte de la conscription pour les admettre dans l'Église échange une bonne recrue militaire contre une mauvaise recrue ecclésiastique ; à la place d'un serviteur, il se donne un opposant. C'est pourquoi, pendant ses quinze ans de règne, Napoléon n'autorise que 6,000 ordinations nouvelles (2), en tout 400 par an, 100 par diocèse, 6 ou 7 par diocèse et par an. — Cependant, par ses décrets universitaires, il perce des jours laïques dans la clôture cléricale (3) et ferme aux prêtres suspects la porte des dignités ecclésiastiques (4). Pour plus de sûreté, en tout diocèse où « les principes de l'évêque » ne lui donnent pas satisfaction complète, il interdit toute ordination, nomination, promotion ou grâce quelconque. — « J'ai (5) rayé toutes les demandes

(1) Articles organiques, p. 68.

(2) Bercastel et Henrion, *Histoire générale de l'Église*, XIII, p. 32. (Discours de M. Roux-Laborie, député en 1816.) — Aujourd'hui, les ordinations oscillent entre 1,200 et 1,700 par an.

(3) Décret du 15 novembre 1811, articles 28, 29, 32 : « A dater du 1er juillet 1812, toutes les écoles secondaires ecclésiastiques (petits séminaires) qui ne seraient point placées dans les villes où se trouve un lycée ou un collège seront fermées. Aucune école secondaire ecclésiastique ne pourra être placée dans la campagne. *Dans tous les lieux où il y a des écoles ecclésiastiques, les élèves de ces écoles seront conduits au lycée ou au collège pour y suivre les classes.* »

(4) *Correspondance de Napoléon* (notes pour le ministre des cultes), 30 juillet 1806. Pour être curé de première classe, chanoine, vicaire-général ou évêque, il faudra désormais être bachelier, licencié, docteur, avoir les grades universitaires, « ce que l'Université pourra refuser, dans le cas où le candidat serait connu pour avoir des idées ultramontaines ou dangereuses à l'autorité. »

(5) D'Haussonville, V, p. 144 et suiv. (Lettre de Napoléon au ministre des cultes,

qui étaient relatives aux évêchés de Saint-Brieuc, Bordeaux, Gand, Tournay, Troyes, Alpes-Maritimes... Mon intention est que vous ne me proposiez pour ces diocèses aucune exemption de service pour les conscrits, aucune nomination à des bourses, à des cures, à des canonicats. Vous me ferez un rapport sur les diocèses qu'il conviendrait de frapper de cette interdiction. » — Vers la fin, le gallicanisme de Bossuet ne lui suffit plus; il le laissait enseigner à Saint-Sulpice, et M. Émery, directeur de la maison, était le prêtre de France qu'il estimait le plus, qu'il consultait le plus volontiers; mais une lettre d'élève, imprudente, vient d'être interceptée; ainsi l'esprit de la compagnie est mauvais. Ordre d'expulser le directeur et d'en installer « dès le surlendemain » un nouveau, ainsi que de nouveaux administrateurs, dont aucun ne sera sulpicien (1) : — « Prenez des mesures pour que cette congrégation soit dissoute... Je ne veux point de sulpiciens dans le séminaire de Paris (2)... Faites-moi connaître (3) quels sont les séminaires qui sont desservis par des sulpiciens, afin de les éloigner également de ces séminaires. » — Et que les séminaristes mal instruits par leurs maîtres ne s'avisent pas de pratiquer pour leur compte les doctrines fausses que l'État proscrit; surtout qu'ils n'entreprennent jamais, comme ils font en Belgique, de désobéir au pouvoir civil pour obéir au pape et à leur évêque. A Tournay (4), tous ceux qui ont plus de dix-huit ans sont expédiés sur Magdebourg; à Gand, les très jeunes ou impropres au service militaire sont mis à Sainte-Pélagie; tous les autres, au nombre de 236, parmi eux 40 diacres ou sous-diacres, incorporés dans une brigade d'artillerie, partent pour Wesel, pays de marécages et de fièvres, où 50 meurent très vite de l'épidémie et de la contagion. — Toujours le même procédé terminal; à l'abbé d'Astros, soupçonné d'avoir reçu et gardé une lettre du pape, Napoléon, menaçant, donnait cette consigne ecclésiastique : — « J'entends que l'on professe les libertés de

22 octobre 1811, omise dans la *Correspondance.*) La lettre finit par ces mots : « Cette manière d'opérer doit être tenue très secrète. »

(1) *Histoire de M. Émery*, par l'abbé Élie Méric, II, p. 374. L'arrêté d'expulsion (13 juin 1810) finit par ces mots : « On doit s'emparer immédiatement de la maison qui pourrait être une propriété du domaine et que, du moins dans ce cas, on pourrait considérer comme *une propriété publique, puisqu'elle appartiendrait à une congrégation.* S'il est reconnu qu'elle est une propriété particulière de M. Émery ou de tout autre, on pourra en payer d'abord les loyers et la *requérir* ensuite, sauf indemnité, comme utile à un service public. » Ceci montre en plein l'esprit administratif et fiscal de l'État français, sa haute main toujours prête à s'abattre impérieusement sur chaque particulier, sur toute propriété particulière.

(2) Lettre de Napoléon, 8 octobre 1811.

(3) Lettre de Napoléon, 22 novembre 1811.

(4) D'Haussonville, V, p. 282. (Lettre de Napoléon, 14 août 1813, omise dans la *Correspondance.*) — *Mémoires* de M. X.., IV, p. 358.

l'Église gallicane : du reste, j'ai le glaive à mon côté, et prenez garde à vous ! » — En effet, au bout de toutes ses institutions, on découvre la sanction militaire, la punition arbitraire, la contrainte physique, l'épée qui va frapper ; involontairement, les yeux prévoient l'éclair brusque de la lame, et la chair pressent la rigidité pénétrante de l'acier.

VIII.

On agit ainsi en pays conquis. Effectivement, il est dans l'Église en pays conquis (1) : comme la Hollande ou la Westphalie, elle est une communauté naturellement indépendante qu'il s'est annexée par traité, qu'il a pu englober, mais non absorber dans son empire, et qui reste invinciblement distincte. Dans une société spirituelle, le souverain temporel, surtout un souverain comme lui, catholique de nom, très peu chrétien, tout au plus déiste, et de loin en loin, à ses heures, ne sera jamais qu'un suzerain extérieur et un prince étranger. Pour devenir et demeurer maître dans une telle annexe, il convient de montrer toujours l'épée. Néanmoins, il ne serait pas sage de frapper incessamment ; à trop frapper, l'épée s'userait ; il vaut mieux utiliser la constitution de l'annexe, la gouverner indirectement, non par régie, mais par protectorat, employer à cela les autorités indigènes, mettre à leur compte les rigueurs nécessaires. Or, en vertu de la constitution indigène, les gouvernans de l'annexe catholique, tous désignés d'avance par un caractère indélébile et propre, tous tonsurés, en robe noire, célibataires et parlant latin, forment deux ordres inégaux en dignité et en nombre, l'un inférieur, qui comprend les myriades de curés et vicaires ; l'autre supérieur, qui comprend quelques dizaines de prélats.

Profitons de cette hiérarchie toute faite, et, pour mieux nous en servir, serrons-la ; d'accord avec le haut clergé et le pape, accroissons l'assujettissement du bas clergé ; par les supérieurs, nous gouvernerons les inférieurs ; qui tient la tête tient le corps ; il est bien plus aisé de mener soixante évêques et archevêques que quarante mille vicaires et curés ; à cet endroit-ci, ne nous chargeons pas de restaurer la discipline primitive ; ne soyons ni antiquaires ni gallicans. Gardons-nous de rendre au clergé du second ordre l'indépendance et la stabilité dont il jouissait avant 1789, les garanties canoniques qui le protégeaient contre l'arbitraire épiscopal,

(1) Rœderer, III, p. 430 (19 germinal an X) : « Le légat a été reçu aujourd'hui au palais consulaire ; en prononçant son discours, il tremblait comme la feuille sur l'arbre. »

l'institution du concours, les droits conférés par les grades théologiques, l'attribution des meilleures places aux plus savans, le recours au tribunal diocésain en cas de disgrâce, le débat contradictoire par-devant l'officialité, l'attache fixe par laquelle le curé titulaire, une fois implanté dans sa paroisse, s'y enracinait pour toute sa vie et se croyait lié à sa communauté locale comme Jésus-Christ à l'Église universelle, indissolublement, par une sorte de mariage mystique. « Il faut, dit Napoléon (1), réduire autant que possible le nombre des curés inamovibles et multiplier le nombre des desservans qu'on pourra changer à volonté, » non-seulement transférer dans une autre paroisse, mais révoquer du jour au lendemain, sans formalités ni lenteurs, sans appel, débats et bruit devant un tribunal quelconque. Désormais, les seuls inamovibles sont les quatre mille curés; tous les autres, sous le nom de *succursalistes*, au nombre de trente mille (2), simples commis ecclésiastiques, sont livrés au pouvoir discrétionnaire de l'évêque. A lui seul, l'évêque nomme, place, déplace tous ceux de son diocèse; quand il lui plaît, et d'un signe de tête, il fait passer le plus qualifié du meilleur poste au pire, du gros bourg ou de la petite ville natale, où il vivait à l'aise près de sa famille, à quelque paroisse misérable, à tel village perdu dans les bois ou dans la montagne, sans maison curiale ni casuel; bien mieux, il le casse aux gages, il lui retire les 500 francs de traitement alloués par l'État, il l'expulse du logement fourni par la commune, il le met à pied sur la grande route, sans viatique, même temporaire, exclu du ministère ecclésiastique, déconsidéré, déclassé, vagabond dans le grand monde laïque, dont il a désappris les voies et dont toutes les carrières se ferment devant lui; désormais, et à perpétuité, le pain lui est ôté de la bouche; quand il l'a pour la journée, il ne l'a pas pour le lendemain. Or, chaque trimestre, la liste des succursalistes à 500 francs, dressée par l'évêque, doit être ordonnancée par le préfet; dans le haut cabinet, près de la cheminée où s'étalent les cartes cornées de tous les personnages considérables du département, devant le buste de l'empereur, les deux délégués de l'empereur, ses deux gérans autoritaires et responsables, les deux sur-

(1) Pelet de La Lozère, p. 206 (22 mai 1804).

(2) Décrets du 31 mai 1804, du 26 décembre 1804, du 30 septembre 1807, avec la liste des succursales par départemens. — Outre les succursalistes payés par l'État, il y avait les vicaires, non moins dépendans de l'évêque et entretenus par les allocations des communes ou par les dons des particuliers. (Bercastel et Henrion, XIII, p. 32, discours de M. Roux-Laborie à la chambre des députés, 1816.) « Dans sa recomposition de l'Église de France, l'usurpateur a établi 12,000 vicaires confiés au secours de l'aumône, et vous ne serez pas étonnés qu'au lieu de 12,000 il n'y en ait eu que 5,000 qui aient eu le courage de mourir de faim ou d'implorer la charité publique... Aussi 4,000 temples des campagnes sont sans culte et sans ministres. »

veillans surveillés de la circonscription, confèrent entre eux sur le personnel ecclésiastique du département; en ceci, comme dans le reste, ils sont et se sentent tenus d'en haut, de court, et forcés, bon gré mal gré, de s'entendre. Collaborateurs obligés et, par institution, auxiliaires l'un de l'autre pour le maintien de l'ordre établi, ils lisent ensemble, article par article, la liste nominative de leurs subordonnés communs; si quelque nom y est mal noté, si quelque succursaliste est bruyant, incommode ou suspect, s'il y a sur son compte des rapports défavorables du maire, de la gendarmerie ou de la haute police, le préfet, qui allait signer, pose sa plume, allègue ses instructions et, contre le délinquant, demande à l'évêque une mesure répressive, la destitution, la suspension, le déplacement, l'envoi dans une cure inférieure, ou tout au moins la réprimande comminatoire, et l'évêque, que le préfet peut dénoncer au ministre, ne refuse pas cette complaisance au préfet.

Quelques mois après la publication du Concordat (1), Mlle Chameron, danseuse à l'Opéra, étant morte, son convoi, présenté à Saint-Roch, n'y était pas admis, et le curé rigoriste, « dans un moment de déraison, » faisait fermer les portes de l'église : là-dessus attroupement, cris et menaces contre le curé, harangue d'un acteur pour apaiser la foule, et, finalement, transport du cercueil à l'église des Filles-Saint-Thomas où le desservant, « instruit de la véritable morale de l'Évangile, » célèbre le service funèbre. De tels incidens troublent la tranquillité de la rue et dénotent un relâchement de la discipline administrative : en conséquence, le gouvernement, docteur en théologie et en droit canon, intervient et requiert le supérieur ecclésiastique; avec une raideur hautaine, le Premier Consul, dans un article du *Moniteur*, donne au clergé sa consigne et lui explique l'usage qu'on fera contre lui de ses prélats. « L'archevêque de Paris a ordonné trois mois de retraite au curé de Saint-Roch, afin qu'il puisse se souvenir que Jésus-Christ commande de prier même pour ses ennemis, et que, rappelé à ses devoirs par la méditation, il apprenne que toutes ces pratiques superstitieuses... qui dégradaient la religion par leur niaiserie, ont été proscrites par le Concordat et par la loi du 18 germinal. » Dorénavant, tous les desservans et curés seront prudens, réservés, obéissans, timides (2); car leurs

(1) Thibaudeau, p. 166, et article du 30 brumaire, dans *le Moniteur*.

(2) Rœderer, III, p. 479 et suiv. (Rapport sur la sénatorerie de Caen.) Partout les prêtres se sentent surveillés et déchus : « La plupart de ceux que j'ai rencontrés me disent : *un pauvre curé, un malheureux curé*. Les fonctionnaires sont dévoués à l'empereur comme au seul appui qu'ils aient contre les nobles, qu'ils redoutent, et contre les prêtres, qu'ils considèrent peu... Les militaires, les juges, les administrateurs ne parlent des prêtres et du culte qu'en souriant; les prêtres, de leur côté, parlent avec peu de confiance des fonctionnaires. »

chefs spirituels le sont aussi, et ne peuvent pas ne pas l'être. Chaque prélat, parqué dans son diocèse, y est maintenu dans l'isolement; sa correspondance est surveillée; il ne communique avec le pape que par l'entremise du ministre des cultes; il n'a pas le droit de se concerter avec ses collègues. Plus d'assemblées générales du clergé, de conciles métropolitains, de synodes annuels; l'église de France a cessé d'être un corps, et ses membres, soigneusement détachés les uns des autres et de leur tête romaine, ne sont plus unis, mais juxtaposés. Confiné dans sa circonscription comme le préfet dans la sienne, l'évêque n'est lui-même qu'un préfet ecclésiastique, un peu moins précaire que l'autre: sans doute, on ne peut pas le destituer par arrêté; mais on lui commande de se démettre, et il donne sa démission, de force. Aussi, pour lui comme pour le préfet, le premier soin sera de ne pas déplaire, et le second sera de plaire. Être bien en cour auprès du ministre et auprès du souverain, cela lui est commandé, non-seulement par son intérêt personnel, mais encore par l'intérêt catholique. Pour obtenir des bourses et demi-bourses aux élèves de son séminaire (1), pour y faire nommer les professeurs et le directeur qui lui conviennent, pour faire agréer ses chanoines, ses curés de canton et ses ordinands, pour exempter les sous-diacres de la conscription, pour instituer et défrayer les succursales de son diocèse, pour rendre à ses paroisses pauvres le prêtre indispensable, le culte et les sacremens, il a besoin de grâces, et ces grâces, il ne les obtient qu'à condition d'affecter l'obéissance, le zèle, mieux encore le dévoûment. Au reste, lui-même il est homme; si Napoléon l'a choisi, c'est à bon escient, et le sachant tel, accessible aux motifs humains, point trop rigide, de conscience maniable; aux yeux du maître, le premier titre a toujours été « la docilité présumée du caractère, l'attachement à son système et à sa personne (2); » de plus, il a tenu compte aux candidats des prises qu'ils lui donnaient sur eux, faiblesses, vanités et besoins, habitudes de représentation et de dépense, goût pour l'argent, les titres et les préséances, ambition, désir d'avancer, d'avoir du crédit, de placer des protégés et des parens. Toutes ces prises, il en use, et les trouve efficaces. Sauf trois ou quatre saints comme M. d'Aviau (3) ou M. Dessolles,

(1) Décret du 30 sept. 1804 (avec la répartition des 800 bourses et des 1,600 demi-bourses par séminaire diocésain). « Ces bourses et demi-bourses seront accordées par nous sur la présentation des évêques. »

(2) D'Haussonville, II, p. 227.

(3) *Id.*, IV, p. 366. Ordre d'arrêter M. d'Aviau, archevêque de Bordeaux, comme l'un des opposans du concile (11 juillet 1811). A cet ordre, Savary lui-même, ministre de la justice, fait des objections : « Sire, il ne faut pas toucher à M. d'Aviau : c'est un saint; nous aurions tout le monde contre nous. »

qu'il a mis dans l'épiscopat par mégarde, ses évêques sont contens d'être barons, et ses archevêques d'être comtes; ils se félicitent de monter en grade dans la Légion d'honneur; ils allèguent tout haut, à l'éloge du nouvel établissement, les honneurs et dignités qu'il leur confère, tels et tels prélats devenus membres du corps législatif ou sénateurs (1); plusieurs en secret reçoivent le prix de services secrets, des encouragemens pécuniaires, telle somme en espèces sonnantes. Au total, Napoléon a calculé juste; avec des hésitations et des remords, presque tout son personnel épiscopal, italien et français, soixante-six prélats sur quatre-vingts sont sensibles « aux influences temporelles; » ils cèdent à ses séductions et à ses menaces; ils vont accepter ou subir, même en matière spirituelle, son ascendant définitif (2). D'ailleurs, parmi ces dignitaires, presque tous corrects ou du moins de tenue décente, la plupart assez honorables, Napoléon en a trouvé quelques-uns dont la servilité est parfaite, gens sans scrupule, bons à tout faire, et tels qu'un prince absolu les peut souhaiter, les évêques Bernier et de Pancemont, gratifiés l'un de 30,000 francs et l'autre de 50,000 francs (3) pour le vilain rôle qu'ils ont joué dans les négociations du Concordat, un cynique avare et brutal, comme Maury, archevêque de Paris, un mercenaire intrigant et sceptique, comme de Pradt, archevêque de Malines, un vieil imbécile à genoux devant le pouvoir civil, comme ce Rousseau, évêque d'Orléans, qui publie un mandement pour déclarer le pape aussi libre dans sa prison de Savone que sur le trône de Rome. A partir de 1806 (4), afin d'avoir en main des hommes plus souples, Napoléon,

(1) D'Haussonville, IV, p. 58. Adresse de la commission ecclésiastique énumérant, parmi les faveurs conférées à la religion, « la décoration de la Légion d'honneur accordée à un grand nombre de prélats, les titres de baron et de comte affectés aux évêques et archevêques de l'Empire, l'admission de plusieurs d'entre eux dans le corps législatif et le sénat. »

(2) *Id.*, IV, p. 366. (Dernière séance du concile national, 5 août 1811.)

(3) *Id.*, I, p. 203-205.

(4) *Id.*, II, p. 227. — Cf. l'*Almanach impérial de* 1806 *à* 1814. — Lanfrey, *Histoire de Napoléon*, V, p. 208. Le prince de Rohan, premier aumônier, écrit dans une requête : *Le grand Napoléon est mon Dieu tutélaire.* En marge de la requête, Napoléon appose la décision suivante : « Le duc de Frioul fera payer au premier aumônier 12,000 francs sur la caisse des théâtres. » (15 février 1810.) — Un autre exemplaire du même type est M. de Roquelaure, archevêque de Malines, qui adresse à Joséphine un petit discours d'ancien régime à la fois épiscopal et galant : sur quoi, le Premier Consul le nomme membre de l'Institut. (Bourrienne, V, p. 130.) Dans l'administration de son diocèse, cet archevêque appliquait avec zèle la politique du Premier Consul : — « On l'a vu suspendre de ses fonctions un prêtre qui avait exhorté un mourant, acquéreur de biens ecclésiastiques, à restituer. » — (*Dictionnaire biographique*, publié à Leipzig, par Eymery, 1806, 1808.)

de préférence, a pris ses prélats dans les anciennes familles nobles; habituées de Versailles, elles considèrent l'épiscopat comme un don du prince et non du pape, comme une faveur laïque réservée à leurs cadets, comme un cadeau que le souverain fait aux gens de sa chambre et de son antichambre, à la condition sous-entendue que le courtisan promu restera courtisan sous la mitre. Désormais presque toutes ses recrues épiscopales seront « des gens de vieille race. » « Il n'y a qu'eux, dit Napoléon, pour savoir bien servir (1). »

IX.

Dès la première année, l'effet obtenu a dépassé l'effet attendu. « Voyez le clergé (2), disait le Premier Consul à Rœderer; tous les jours, malgré lui et plus qu'il ne l'avait prévu, il sera dévoué au gouvernement. Avez-vous lu le mandement de l'archevêque de Tours, Boisgelin?.. Il dit que le gouvernement actuel est le gouvernement légitime, que Dieu disperse, quand il lui plaît, les trônes et les rois, qu'il adopte les chefs que les peuples préfèrent. Vous n'auriez pas dit mieux. » — Pourtant, on dira mieux, non-seulement dans tel mandement, mais encore dans le catéchisme. Aucune publication ecclésiastique n'est si importante; tout enfant catholique l'apprend par cœur, et les phrases qu'il répète se fixent à demeure dans sa mémoire. Certes, le catéchisme de Bossuet est déjà bon, mais on peut l'améliorer; il n'y a rien que le temps, la réflexion, l'émulation, le zèle administratif, ne perfectionnent. Bossuet enseigne aux enfans qu'ils doivent « respecter tous supérieurs, pasteurs, rois, magistrats et autres. » « Mais ces généralités (3), dit Portalis, ne suffisent plus, elles ne dirigent pas la soumission des sujets vers son véritable but... Il s'agit d'attacher la conscience des peuples à l'auguste personne de Votre Majesté. » Ainsi, précisons, nommons, appuyons. Bien plus explicite que le catéchisme royal, le catéchisme impérial ajoute à l'ancien des développemens significatifs et des motifs de surcroît : « Nous devons en particulier à Napoléon Ier, notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'empire et de son trône... Car il est celui que Dieu a suscité, dans des circonstances difficiles, pour rétablir le

(1) D'Haussonville, II, 231.

(2) Rœderer, III, p. 459 (30 décembre 1802).

(3) D'Haussonville, II, 257. (Rapport de Portalis à l'empereur, 13 février 1806.) — *Id.* II, 266.

culte public et la religion sainte de nos pères, et pour en être le protecteur. » Voilà ce que dans chaque paroisse de l'empire, devant le vicaire ou le curé, tous les petits garçons et toutes les petites filles viendront, de leur voix clairette, réciter après vêpres, comme un commandement de Dieu et de l'Église, comme un article de foi supplémentaire. Cependant, du haut de la chaire (1), à l'office du matin ou du soir, la voix grave de l'officiant commente cet article, déjà très clair : par ordre, il prêche pour la conscription : c'est un péché que de s'y dérober, d'être réfractaire ; par ordre encore, il lit les bulletins de l'armée, le récit des dernières victoires ; toujours par ordre, il lit le dernier mandement de son évêque ; c'est une pièce autorisée, inspirée, corrigée par la police. Non-seulement les évêques sont tenus de soumettre à la censure toutes leurs lettres pastorales et instructions publiques : non-seulement, en manière de précaution, on leur a défendu de rien imprimer, sauf par les presses de la préfecture ; mais encore, pour plus de sûreté, la direction des cultes les informe incessamment de ce qu'ils doivent dire. Avant tout, ils doivent louer l'empereur ; dans quels termes, avec quelles épithètes, sans indiscrétions ni maladresses, de façon à ne pas s'ingérer dans la politique, à ne pas avoir l'air d'un pantin manœuvré d'en haut, à ne point passer pour un simple porte-voix, cela n'est pas indiqué, et cela est difficile. « Il faut, disait Réal, préfet de police, à un nouvel évêque, il faut, dans vos mandemens, louer l'empereur davantage. — Donnez-moi la mesure. — Je ne la sais pas. » — Puisque la mesure reste indéterminée, il convient de la faire large. — Sur les autres articles, point d'embarras. En chaque occasion, les bureaux de Paris ont soin d'envoyer aux évêques l'esquisse toute faite de leur prochain mandement, le canevas sur lequel ils broderont les fleurs ordinaires de l'amplification ecclésiastique ; selon les lieux et les temps, le canevas diffère. En Vendée et dans l'Ouest, les prélats devront flétrir « les odieuses machinations de la perfide Albion, » expliquer aux fidèles la persécution que les Anglais font subir aux catholiques d'Irlande. Si l'ennemi est la Russie, le mandement rappellera qu'elle est schismatique, et que les Russes méconnaissent la suprématie du pape. — Puisque les évêques sont fonctionnaires

(1) D'Haussonville, II, 239, 237, 272. Pelet de La Lozère, 201. « D'autres fois, Napoléon se louait des prêtres, voulait leurs services, attribuant en grande partie à leur influence le départ des conscrits et les soumissions des peuples. » — *Id.*, 173 (20 mai 1806, paroles de Napoléon). « Les prêtres catholiques se conduisent très bien et sont d'un très grand secours : ils ont été cause que la conscription de cette année a été beaucoup mieux que celle des années précédentes... Aucun corps de l'état ne parle aussi bien du gouvernement. »

de l'empire, leurs paroles et leurs actes appartiennent à l'empereur; en conséquence, il en use contre tous ses ennemis, contre tout rival, rebelle ou adversaire, contre les Bourbons, contre les conscrits réfractaires, contre les Anglais et les Russes, enfin contre le pape.

X.

Ceci, comme l'expédition de Russie, est son grand et dernier coup de dés, la partie décisive et suprême qu'il engage en matière ecclésiastique, comme l'autre en matière politique et militaire. De même que, par contrainte et sous sa conduite, il coalise contre le tsar toutes les forces militaires et politiques de son Europe, Autriche, Prusse, confédération du Rhin, Hollande, Suisse, royaume d'Italie, Naples, et jusqu'à l'Espagne, de même, par contrainte et sous sa conduite, il coalise contre le pape toutes les autorités spirituelles de son empire. Il assemble en concile les quatre-vingts prélats disponibles de l'Italie et de la France, il se charge de les discipliner, il les fait marcher; par quel emploi de toutes les influences, il faudrait un volume pour le dire (1) : argumens théologiques et canoniques, appel aux souvenirs gallicans et aux rancunes jansénistes, éloquence et sophismes, manœuvres préparatoires, intrigues à huis-clos, scènes publiques, sollicitations privées, intimidation croissante, rigueurs effectives, treize cardinaux exilés et dépouillés de leurs insignes, deux autres cardinaux détenus à Vincennes, dix-neuf évêques d'Italie transférés en France sous escorte, sans pain et sans habits, cinquante prêtres de Parme, cinquante prêtres de Plaisance, et cent autres prêtres italiens expédiés et internés en Corse, toutes les congrégations d'hommes en France, Saint-Lazare, Mission, Doctrine chrétienne, Saint-Sulpice, dissoutes et supprimées, trois évêques du concile saisis dans leur lit au petit jour, mis au cachot et au secret, forcés de donner leur démission et de promettre par écrit qu'ils n'entretiendront aucune correspondance avec leurs diocèses; arrestation de leurs adhérens dans leurs diocèses, les séminaristes de Gand convertis en soldats, et, sac au dos, partant pour l'armée, des professeurs de Gand, les chanoines de Tournay et d'autres prêtres belges enfermés dans les châteaux de Bouillon, Ham, et Pierre-Châtel (2); vers la fin, le concile subitement dissous, parce qu'il lui vient des scrupules, parce qu'il ne cède pas

(1) D'Haussonville, t. III, IV et V, *passim*.
(2) *Mémoires*, par M. X.., IV, 358.

tout de suite à toutes les pressions, parce que sa masse fait sa consistance, parce que des hommes serrés les uns contre les autres se tiennent plus longtemps debout. « Notre vin, disait le cardinal Maury, n'a pas été trouvé bon en cercle; vous verrez qu'il sera meilleur en bouteille. » Aussi bien, avant de l'y mettre et au préalable, on l'a filtré, clarifié, débarrassé des élémens mauvais qui le troublaient et le faisaient fermenter; quelques-uns des opposans sont en prison; plusieurs se sont retirés dans leurs diocèses; le demeurant, ramené à Paris, est savamment travaillé, chaque membre à son tour, à part et chambré, en tête à tête avec le ministre des cultes, jusqu'à ce que tous aient signé, un à un, la formule d'adhésion; là-dessus, le concile, épuré et préparé, est réuni de nouveau pour voter, par assis et levé, dans une séance unique; par un reste de pudeur, il introduit dans le décret une clause suspensive, l'apparence d'une réserve (1), mais il rend le décret commandé. Tel un corps d'armée, un régiment étranger, qui, enrôlé, encadré et poussé l'épée dans les reins, sert malgré lui contre son prince légitime; il voudrait bien ne pas marcher à l'assaut, au dernier moment il tâche de tirer en l'air, mais, finalement, il marche et il tire.

De l'autre côté, et sur le pape lui-même, Napoléon opère de même, avec autant d'habileté et de rudesse. Comme pour sa campagne de Russie, il s'est préparé de longue main. Au commencement, c'était une alliance, et il a concédé au pape, comme au tsar, de grands avantages qui leur resteront après sa chute; mais il ne les a concédés qu'avec une pensée de derrière, avec le besoin instinctif et le dessein prémédité d'exploiter l'alliance conclue, jusqu'à faire du souverain indépendant, en qui il reconnaît un égal, son subordonné et son instrument; de là, brouille et guerre. Cette fois aussi, dans l'expédition contre le pape, sa stratégie est admirable: tout le terrain ecclésiastique étudié d'avance, l'objectif choisi (2), toutes les forces disponibles utilisées et dirigées par étapes vers le point central de convergence où la victoire sera décisive, d'où la conquête pourra s'étendre et où la domination définitive viendra s'asseoir; l'emploi successif et simultané de tous les

(1) D'Haussonville, IV, 366 (dernière phrase du texte): « Une députation de six évêques ira prier Sa Sainteté de confirmer ce décret. »

(2) Pour un lecteur ordinaire, même catholique, s'il n'est pas versé dans le droit canon, les exigences de Napoléon paraissent médiocres et même acceptables: elles se réduisent à fixer un délai et semblent n'ajouter qu'à la compétence des conciles, à l'autorité des évêques. (D'Haussonville, IV, 366, séance du concile, 5 août 1811, propositions adoptées et décret. — Cf. le Concordat de Fontainebleau, 25 janvier 1813, article 4.)

moyens, la ruse et la violence, la séduction et la terreur; le calcul de la lassitude, des anxiétés et du désespoir dans l'adversaire; d'abord, la menace, le grondement prolongé, puis l'éclair subit et les coups multipliés de la foudre, toutes les brutalités de la force : les États pontificaux envahis en pleine paix, Rome militairement occupée par surprise, le pape cerné dans le Quirinal; au bout d'un an, le Quirinal enlevé par un coup de main nocturne, le pape saisi, expédié en poste à Savone, et là séquestré, prisonnier d'État sous un régime presque cellulaire (1), assiégé par les sollicitations et les manœuvres de l'adroit préfet qui le travaille, du médecin vendu qui l'espionne, des évêques serviles qu'on lui dépêche, seul avec sa conscience contre les questionnaires qui se relaient, soumis à des tortures morales aussi savantes et aussi fortes que les anciennes tortures physiques, à une torture si continue et si croissante qu'il se sent défaillir, perd la tête, « ne dort plus, ne parle presque plus, » arrive au seuil et au-delà du seuil « de l'aliénation mentale (2); » puis, au sortir de crise, le malheureux vieillard obsédé de nouveau, à la fin, après trois ans d'attente, emmené encore une fois brusquement et de nuit, au secret et incognito sur toute la route, sans répit ni pitié, quoique malade, sauf un arrêt dans les neiges à l'hospice du Mont-Cenis, où peu s'en faut qu'il ne meure; remis en voiture au bout de vingt-quatre heures, courbé en deux par la souffrance, et toujours ainsi, sans arrêt, sur le pavé de la grande route, tant qu'enfin, presque mourant, on le dépose à Fontainebleau, où Napoléon veut l'avoir sous la main pour opérer sur lui, de sa main. « C'est (3) vraiment un agneau, dira-t-il lui-même, un bon homme, un véritable homme de bien, que j'estime, que j'aime beaucoup. »

Sur cette âme douce, candide et sensible, un tête-à-tête improvisé sera peut-être efficace; n'ayant jamais connu la rancune, Pie VII se laissera toucher par des façons affectueuses, par un ton de respect filial, par des caresses; il subira l'ascendant personnel de Napoléon, le prestige de sa présence et de sa conversation, l'inva-

(1) D'Haussonville, IV, 121 et p. suivantes. (Lettres du préfet, M. de Chabrol, lettres de Napoléon non insérées dans la Correspondance, récit du docteur Claraz.) 6,000 fr. de gratifications à l'évêque de Savone, 12,000 francs de traitement au docteur Porta, médecin du pape. « Le docteur Porta, écrit le préfet, paraît disposé à nous servir indirectement de tout son pouvoir... On fait en sorte d'émouvoir le pape, soit par les gens qui l'approchent, soit par tous les moyens qui sont en notre pouvoir. »

(2) D'Haussonville, *ibid.* (Lettres de M. de Chabrol, 14 et 30 mai 1811.) « Le pape est tombé dans une complète absorption... Le médecin redoute pour lui une crise d'hypocondrie... Sa santé et sa raison sont altérées. » — Puis, quelques jours après : « L'état d'aliénation mentale est passé. »

(3) Mémorial (17 août 1816).

sion de son génie. Inépuisable en argumens, incomparable pour adapter sa parole aux circonstances, le plus aimable et le plus impérieux des interlocuteurs, tour à tour tonnant et gracieux, tragédien et comédien, le plus éloquent des sophistes et le plus irrésistible des charmeurs, dès qu'il est face à face avec un homme, il s'empare de lui, le conquiert, le maîtrise (1). Effectivement, après six jours d'entrevue, ce que de loin il n'avait pas obtenu par la contrainte, il l'obtient sur place par la persuasion, et Pie VII signe le nouveau Concordat, de bonne foi, ne sachant pas lui-même que, devenu libre, entouré de ses cardinaux, informé par eux de la situation politique, il va tout à l'heure sortir de son éblouissement, être ressaisi par sa conscience et par son office, s'accuser publiquement, se repentir humblement, et, au bout de deux mois, rétracter sa signature. — Telle est, à partir de 1812 et 1813, la durée des triomphes de Napoléon et le fruit éphémère de ses plus grandes victoires, militaires ou ecclésiastiques, la Moskowa, Lutzen, Bautzen et Dresde, le Concile de 1811 et le Concordat de 1813. Si prodigieux que soit son génie, si persévérante que soit sa volonté, si heureuses que soient ses attaques, il n'a et ne peut avoir, contre les nations et les Églises, que des succès temporaires; les grandes forces historiques et morales échappent à ses prises; il a beau frapper; leur écrasement les ranime, elles se redressent sous sa main. A l'endroit de l'institution catholique comme à l'endroit des autres puissances, non-seulement son effort demeure vain, mais son œuvre tourne à l'inverse de son objet. Il a voulu subjuguer le pape, et il conduit le pape à l'omnipotence; il a voulu maintenir et fortifier dans le clergé français l'esprit gallican, et il y fait prévaloir l'esprit ultramontain. Avec une énergie et une ténacité extraordinaires, de toute sa force qui était énorme, par l'application systématique et continue des procédés les plus divers et les plus extrêmes, il a travaillé, pendant quinze ans, à rompre les nœuds de la hiérarchie catholique, à la défaire, et, somme toute, en définitive, il en a redoublé les nœuds, accéléré l'achèvement.

H. Taine.

(1) D'Haussonville, v, 244. Plus tard, le pape garde le silence sur tous les incidens de son tête-à-tête avec Napoléon. « Il donnait seulement à entendre que l'empereur lui avait parlé avec hauteur et mépris, jusqu'à le traiter d'ignorant en matière ecclésiastique. » — Napoléon est arrivé à lui, les bras ouverts, et l'a embrassé en l'appelant son père. (Thiers, xv, 295.) — Probablement, la meilleure peinture littéraire de ces conversations à huis-clos est la scène imaginée par Alfred de Vigny dans ses *Grandeurs et servitudes militaires*.

CONSTANCE

DERNIERE PARTIE (1).

XV.

Après le Grand Prix, à l'heure où le monde se disperse, Mme de Latour-Ambert transportait à Saint-Germain ses « cinq heures ; » quelques retardataires y étaient encore assidus. Dans le nombre se distinguait, par son exactitude remarquable et par le zèle qu'il mettait à se charger des petites commissions de ces dames, un jeune homme dont la baronne fit remarquer à sa filleule l'extérieur charmant, l'excellente position sociale et les fonctions fort agréables, disait-elle, puisqu'il avait la certitude d'obtenir de l'avancement sans jamais quitter Paris. Il était en outre bien pensant, il *pratiquait*, ce qui devient de plus en plus rare. Stany ne la contredit en rien, étonnée de l'insistance qu'elle mettait à la pénétrer du mérite de M. Julien des Rivoires et même à l'initier ainsi aux intimes détails de sa vie spirituelle.

Mais quand Mme de Latour-Ambert, du ton positif qu'elle eût pris pour traiter une affaire d'intérêt, lui dit que ce jeune homme, sensible aux qualités qu'il admirait en elle depuis deux mois, n'aspirait qu'à faire de Mlle Vidal Mme des Rivoires, Stany eut une exclamation, un geste de résistance, qui laissèrent sa marraine interdite.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars, du 1er et du 15 avril.

— Mon Dieu, que lui reprochez-vous?..

— Rien.

— Peut-être, en ce cas, avec le temps se fera-t-il agréer?

— Oh! jamais!

— Je dois donc lui ôter tout espoir?

— Absolument.

— Vous ne retrouverez pas un aussi beau parti, dit la baronne d'un air pincé.

— Peu m'importe... Je n'ai aucun goût pour le mariage.

— Ce qui signifie, pensa Mme de Latour-Ambert, en rapprochant certaines observations qu'elle avait faites depuis son arrivée, ce qui signifie qu'elle aime quelqu'un qui ne peut l'épouser.

Elle trouva fort impertinente et fort ingrate cette petite fille qui refusait d'être heureuse de la façon dont l'entendait pour elle la fée bienfaisante qui s'appelait sa marraine. Quant à M. de Latour-Ambert, il approuva le refus. Rien ne lui faisait plus de plaisir qu'un échec quelconque infligé aux jeunes gens; il n'avait jamais pu se résigner de bonne grâce à leur céder la place; mais où il tomba d'accord avec sa femme, ce fut lorsqu'il s'agit de maudire l'arrivée du docteur Vidal, survenu comme la statue du commandeur à quelque temps de là. M. Vidal réclamait sa fille, ne pouvant plus, disait-il, se passer d'elle; d'ailleurs Henriette Duranton était résolue à ne se marier que lorsque sa cousine serait de retour pour lui servir de demoiselle d'honneur, et on ne pouvait faire attendre davantage deux amoureux très pressés.

Tout déplut aux Latour-Ambert dans la personne de ce trouble-fête : son libre langage, ses allures familières, son accent du midi, sa bonne humeur exubérante, une certaine rudesse qui n'était pas sans mélange de dignité.

— Ainsi, pensa celle qui avait été Marie de Vardes, Marguerite a pu épouser cet homme, et elle n'en est pas morte de chagrin! Elle a idéalisé avec le reste cette union disproportionnée! L'éloge que ses lettres m'ont toujours fait de lui prouve qu'elle ne le voyait pas tel qu'il est.

C'était Mme de Latour-Ambert plutôt qui avait la vue courte, ne sachant pas discerner sous son enveloppe un peu rugueuse la véritable supériorité de cet homme de science et de cœur qui avait eu aux yeux de sa femme le mérite, plus grand que tous les autres, de lui donner une fille. Quant au docteur, il trouva l'impérieuse Marie absolument semblable au portrait qu'en avait souvent tracé son beau-frère Duranton, mais il était pénétré pour elle, comme pour la terre entière, de l'indulgence qui vient aux gens heureux. Sa joie de revoir l'enfant dont il ne s'était séparé qu'à

grand'peine ne pouvait être égalée que par la joie que Stany éprouvait à l'embrasser.

— Tu es plus gentille que jamais, répétait-il; je ne sais si tu en es redevable à ta marraine, mais il y a chez toi quelque chose de nouveau, quelque chose qui te fait ressembler davantage encore à ta mère.

Elle s'était affinée en effet dans ce milieu poli et spirituel dont elle s'assimilait sans effort toutes les délicatesses.

— Pour lui plaire, se disait-elle en pensant à M. de Glenne, il faudrait être ainsi.

Sans doute, ils ne devaient plus se revoir en ce monde, ils ne devaient, dans tous les cas, être jamais rien l'un pour l'autre; cependant avec une touchante inconséquence elle s'efforçait de se mettre à son niveau par le ton, les manières, les habitudes; il n'en saurait rien, mais elle aurait la douceur de se sentir plus digne de lui, plus semblable à ce qui devait être son idéal de la femme. C'était encore une façon de rapprochement.

Que son père se montrât charmé de ce qu'il appelait « ses petits airs de grande dame, » des airs qu'il eût assurément critiqués jadis, voilà ce qui l'étonnait. Tout, en somme, était bizarre, inexplicable, dans la façon d'être du docteur : elle se le remémorait si abattu lors du triste départ qu'il avait jugé nécessaire! Pourquoi semblait-il triomphant aujourd'hui, pourquoi la ramenait-il sans aucune appréhension dans le pays où elle devait rencontrer les mêmes écueils?.. A moins que M. de Glenne n'eût quitté le Parc une bonne fois... Cette pensée la navrait; il fallait désirer... pourtant qu'il en fût ainsi... elle n'osait approfondir.

La baronne, qui avait plus que des soupçons, depuis l'échec de M. des Rivoires, aborda franchement un sujet scabreux. Tandis que Stany s'acquittait de son rôle de lectrice auprès du baron, elle entraîna M. Vidal dans le petit jardin délicieusement peigné qui entourait la villa de Saint-Germain.

— Docteur, lui dit-elle avec le courage du désespoir, nous sommes résolus à tout, mon mari et moi, pour ne pas vous rendre votre fille. Nous avons trop grand besoin d'elle sur nos vieux jours.

— Et comment donc voulez-vous, madame, que se passent mes vieux jours, à moi?

— Rien ne vous empêche de venir à Paris.

— Pardon, tous mes intérêts, tous mes travaux sont là-bas, et je me trouverais fort mal d'une tardive transplantation.

— Eh bien, puisque ces intérêts, ces travaux tiennent tant de place dans votre existence, vous ne sentirez pas trop le vide causé

par le séjour au moins temporaire de Stany auprès de nous. Écoutez... laissez-la-moi seulement une partie de l'année. Elle sera notre consolation d'abord et notre héritière ensuite.

Le docteur fit la grimace :

— Bien obligé, mais la dot que je puis lui donner suffit... Même, je ne lui en donnerais aucune, ajouta-t-il avec un singulier sourire, qu'elle aurait, je crois, tout autant de chances que de bonheur.

— Ce n'est pas parler en homme sérieux, permettez-moi de vous le dire. Il faut aimer ses enfans pour eux-mêmes.

— Je suis absolument de votre avis, et voilà justement pourquoi, tout en vous sachant un gré infini de vos bontés, j'emmène ma fille.

— Soit, remettez cette perle sous le boisseau ! Ici nous l'aurions fait valoir, elle eût trouvé facilement à se marier.

— Chez nous aussi, madame, elle trouvera...

— Je doute, permettez-moi de vous le dire, que vous puissiez lui présenter un candidat qui vaille le mien.

— Madame, n'est-ce pas à elle d'en décider ? Cherchez à la convaincre...

— Oh ! c'est fait, mais, quant à présent, elle refuse...

— Eh bien, donc !

— Je dis : quant à présent. Il faut lui laisser le temps d'oublier et de réfléchir. Dans son intérêt, j'ai voulu vous parler de cela, seul à seule.

La baronne baissa la voix, comme si, dans la solitude du jardin, quelqu'un eût pu l'entendre.

— Croyez-en la pénétration et la prudence d'une vieille femme. Elle refuse parce qu'elle a laissé là-bas une fâcheuse inclination...

— Fâcheuse ?.. Vous croyez ?

— J'en suis sûre. Nous sommes plus clairvoyantes que vous autres ; elle s'est follement éprise d'un de vos voisins.

— Je m'en doutais bien un peu.

— Et vous soupçonnez lequel ?

— Il n'y en a qu'un qui compte.

— Mais... c'est un homme marié...

— L'amour n'y regarde pas de si près.

— Comment ?.. Vous me dites là, monsieur, des choses stupéfiantes. Où une pareille folie peut-elle la mener ?

— Chère madame, voilà bien de ces questions que posent les désenchantés ! Chacun de nous a droit à sa part de soleil ; tant que ce soleil luit, la jeunesse n'en cherche pas plus long.

— Vous, un père, vous raisonnez ainsi ?

— J'espère vous amener sous peu à raisonner de même, mais il est encore trop tôt.

Elle ne parvint pas à le faire sortir de là, et, impatientée, parla aigrement des affections imprudentes, égoïstes.

— Je la protégeais contre un danger, déclara-t-elle, vous l'y ramenez au contraire.

Le docteur répliqua qu'il était loin de méconnaître cette protection, et l'en remercia encore.

— Mais, pardieu, madame, s'écria-t-il à la fin, ce serait la payer trop cher que de vous faire cadeau de ma fille!

— Je hais cet homme, dit la baronne à son mari.

— Ma foi, il me déplaît aussi, répliqua le baron de l'air boudeur d'un enfant à qui l'on enlève un joujou qui l'amuse. Personne ne me fera jamais la lecture comme cette petite... Me voici obligé de me rabattre sur vous... Et puis elle était agréable à regarder.

— Ce rustaud a eu trop de bonheur, reprit Mme de Latour-Ambert, sans même remarquer, tant elle était absorbée dans sa rancune, ce que le discours de son mari contenait de désobligeant pour elle. Une femme comme ma pauvre Marguerite et une fille comme celle-ci! Oui, c'était trop de bonheur!

Elle en voulait à ce privilégié de sa propre indigence, elle lui reprochait même de leur avoir laissé entrevoir un pareil trésor pour le reprendre ensuite.

— Un mois ou deux encore... Je ne vous en demande pas davantage, implorait-elle.

— Madame, vous m'en demandez encore trop. Je l'enlève demain avec votre permission.

Alors la baronne prit à part sa filleule et eut avec elle une longue conversation « pour son bien, » la prémunissant contre les dangers de sa nature exaltée, lui rappelant que la vie n'est pas un roman, bref, proposant de tenir en haleine M. des Rivoires afin qu'elle pût se raviser, réflexion faite.

— Ce sera bien facile, disait-elle, car le pauvre amoureux ne s'est pas laissé décourager du premier coup.

— Chère marraine, c'est vous que j'aime, et c'est pour vous que je reviendrai un jour ou l'autre, dit gentiment Stany afin de couper court à des prières importunes.

Elle n'était préoccupée que d'une façon toute secondaire du vide qu'elle allait laisser chez les Latour-Ambert; ce qui l'inquiétait, c'étaient les surprises du retour, car il y aurait des surprises; son père le lui avait dit de cet air mystérieux et content qu'il affectait depuis leur réunion. Elle n'avait osé l'interroger et

tous les deux, comme pour écarter un autre sujet, causaient, beaucoup plus qu'il n'était nécessaire, du prochain mariage d'Henriette.

XVI.

En passant le porche du Priourat, Stany sentit son cœur se serrer. Vivre là, sans espérance de le revoir, ce serait cruel! A Paris, mille choses l'avaient distraite, arrachée à elle-même, elle y avait échappé à l'obsession de ces souvenirs qui désormais allaient la poursuivre, de quelque côté qu'elle se tournât et qui commencèrent par chasser le sommeil de son chevet dès la première nuit. Elle se perdait dans des conjectures sans fin, désirant et redoutant à la fois d'apprendre ce que Catinou aurait pu si bien lui dire tout de suite; sa mine malicieuse semblait l'en avertir : il n'eût fallu pour cela qu'une question, mais cette question, Stany ne l'avait point faite. Après une insomnie brûlante, elle se leva dès l'aube, ouvrit sa fenêtre et regarda machinalement du côté du Parc, comme si quelque message avait dû lui venir de là, porté sur le premier rayon de soleil. Le complet silence de la campagne, encore endormie et voilée, lui parut funèbre; de vagues senteurs automnales, le parfum amer des chrysanthèmes et des dahlias montait vers elle, tandis qu'elle se tenait immobile et attentive dans le cadre formé autour d'elle par des rosiers grimpans, un châle de laine blanche jeté sur ses épaules pour la défendre contre l'air frais. Qu'attendait-elle ainsi? Elle n'en savait rien; mais elle attendait.

Le feuillage des arbres rougissait, s'éclaircissait déjà; trois mois s'étaient écoulés et davantage depuis cette nuit de la Saint-Jean qui avait mis en déroute un enchantement si doux. Elle recula en frissonnant, ferma la fenêtre, s'habilla, puis descendit rejoindre son père, qui déclarait être très pressé de déjeuner afin d'aller ensuite vérifier si ses malades avaient profité de son absence pour guérir, comme c'était leur devoir. L'extrême gaîté du docteur choquait un peu Constance. Aussitôt qu'elle fut seule, elle remonta chez elle et, ainsi qu'elle l'avait promis, commença d'écrire à sa marraine.

— Mademoiselle, vint dire Catinou par la porte entre-bâillée, quelqu'un vous demande en bas.

Quelqu'un?.. Qui était ce quelqu'un? L'un des Duranton peut-être? Non, plutôt une bonne femme du pays. Sans hâte, elle entra

d'abord dans la salle à manger où l'on recevait d'ordinaire ce genre de visites.

— Mademoiselle, dit Catinou, c'est dans le cabinet de monsieur.

Elle poussa la porte et resta sur le seuil pétrifiée, un cri figé sur ses lèvres entr'ouvertes, une main appuyée au mur.

Il était là, lui, Raoul de Glenne, assis dans ce fauteuil que l'hiver précédent on appelait le sien, d'un air heureux qu'elle ne lui avait jamais vu.

— Stany! prononça-t-il en se levant, et sa voix basse, très émue, donnait une étrange douceur à ce nom familier par lequel il l'appelait pour la première fois.

Elle agita faiblement le bras comme pour repousser une vision. Une sorte de torpeur la gagnait, cette torpeur qui nous paralyse en rêve devant une catastrophe inévitable; elle se disait : — Il faudrait fuir, — sans que ses pieds, rivés au sol, consentissent à la porter. Ce ne pouvait être, en effet, qu'un rêve, car des choses inouïes se passaient sans qu'elle pût ni voulût les empêcher. Raoul de Glenne s'était approché tout près,.. si près d'elle,.. lui avait pris les mains, la forçant avec une tendre autorité à s'asseoir sur le canapé, et maintenant il murmurait à son oreille :

— Chère,.. chère enfant,.. si vous saviez comme je vous aime!

Elle fit un mouvement brusque pour se dégager, pâle, éperdue, folle de terreur.

— Est-il possible, reprit-il, que votre père ne vous ait rien dit?..

Et comme elle secouait la tête :

— Il dépend de vous que nous ne nous quittions plus, que vous soyez ma femme.

Oui, sans aucun doute, elle rêvait, puisque c'était là l'impossible... Mais comme elle s'efforçait maintenant de prolonger cette illusion, fermant les yeux, retenant son souffle dans la crainte folle de s'éveiller!

— Votre femme?.. balbutia-t-elle défaillante. — Et l'autre? demandait son regard subitement levé vers le sien avec angoisse, que faites-vous de l'autre?

Il comprit et répondit : — Je suis libre,.. libre de vous donner mon nom, libre de vous aimer jusqu'à mon dernier jour; autrement vous ne m'auriez jamais revu... Je me serais effacé de votre chemin, je serais retourné à l'isolement dont je croyais avoir pris l'habitude quand nous nous sommes rencontrés. Depuis ce temps-là, quel changement! J'étais si pauvre la veille... Vous m'avez tout rendu,.. vous m'avez rendu la volonté d'être heureux... En vous aimant,

il me semblait obéir à un ordre donné... Comprenez-vous?.. il y a des coïncidences si singulières qu'elles nous laisseraient croire que les événemens, qui en sont le résultat, étaient tout de bon écrits... Oui, elle était écrite, notre rencontre,.. la première,.. sous les ombrages de la Garenne, quand je vous ai vue poindre de loin, comme la figure même du bonheur,.. fugitive, insaisissable,... et, pourtant, ce bonheur, je le tiens aujourd'hui... Oh! je ne le laisserai pas échapper!

Il la serrait contre lui dans un transport dont elle ne s'effrayait plus, ne comprenant rien encore, sauf qu'un miracle s'était produit :

— Dites que je ne me suis pas trompé, chérie, le jour où j'ai cru deviner avec un mélange de désespoir et de joie qui ressemblait à de la folie, le jour où j'ai osé croire que vous m'aimiez.

De nouveau elle leva vers lui ses yeux admirables, qu'elle avait tenus baissés tandis qu'il lui parlait ce langage inconnu de la passion; une larme en jaillit pour toute réponse, tremblante comme un diamant au bord des longs cils noirs. Il l'essuya d'un baiser suivi de beaucoup d'autres qu'interrompit seulement le retour du docteur.

Celui-ci s'annonça de loin en chantonnant et en interpellant Catinou, ouvrit et ferma plusieurs portes avec fracas, bref, n'entra dans son cabinet qu'après avoir laissé au décorum le temps de se rétablir.

— Eh bien! dit-il de son accent le plus goguenard, regrettes-tu encore le candidat de ta marraine, ma petite Stany?.. — Et comme elle protestait en rougissant. — C'est que l'on complotait, mon cher voisin, de la retenir à Paris; mais cela n'eût fait ni mon affaire, ni la vôtre. J'ai eu de la peine, par exemple, à m'empêcher de lui dire ce qui l'attendait ici, je me suis retenu; il fallait vous laisser le plaisir de la surprendre... Tu as été surprise, hein, Stany, conviens-en!..

Ainsi le songe était réalité, elle n'avait plus à craindre qu'il s'évanouît et pourtant elle restait encore vaguement inquiète et comme étourdie. Quelque chose dans cette réalité invraisemblable ne prenait pas de contours arrêtés. Comment l'autre avait-elle disparu si vite, si terriblement à propos? Ne semblait-il pas qu'un désir homicide l'eût tuée, que le sort eût exaucé les vœux d'une haine intense et meurtrière? Elle ressentait de vagues remords, quoique ce vœu criminel, elle ne l'eût certes pas formé elle-même,.. à moins que ce ne fût inconsciemment,.. mais elle s'en croyait la cause. Cette malheureuse était encore jeune... Stany évoquait son visage tel qu'il lui était apparu trois mois auparavant au Salon, soudaine-

ment attristé, avec une expression de morne lassitude. A quoi pensait-elle, écroulée sur ce banc?.. Peut-être au moyen de prouver qu'après tout elle n'était pas la comédienne qu'on avait dit, peut-être à renouveler sérieusement une tentative, qui, la première fois, n'avait pas atteint son but...

Le sang de la jeune fille se glaça dans ses veines; ce ne fut qu'un éclair, mais à la lueur de cet éclair passager il lui sembla que son père, que Raoul surtout, auraient dû avoir le même soupçon et ne pas se laisser aller à cette joie inhumaine, qui la ressaisissait, d'ailleurs, en dépit de tout, qui finit par la maîtriser, ne laissant plus de place à la terreur, à la pitié, à aucun autre sentiment. — Qu'importait tout le reste? Elle serait la femme de Raoul,.. il lui avait passé au doigt la bague des fiançailles, il ne la quitterait plus,.. jamais, jamais... Et son devoir à elle serait dorénavant de veiller à ce qu'il fût le plus heureux des hommes. Était-il possible que le devoir pût être si doux,.. enivrant, tentateur, comme l'est pour les méchans le péché lui-même?.. Oh! que la vie était belle! Comment se trouvait-il des aveugles, des ingrats, des impies pour oser la calomnier? Son cœur débordait comme une coupe trop pleine. Le soir, assise auprès de Raoul dans la demi-obscurité, tandis que le docteur, sous des prétextes répétés, les laissait seuls ensemble, la main dans la sienne, l'oreille tendue à ses paroles d'amour, il lui vint ce désir qui accompagne dans les âmes tendres et profondes l'excès de la félicité, le désir de mettre le signet à cette page sublime, le désir involontaire de mourir. Aucun de nous n'a jamais atteint de pareils sommets sans ressentir presque aussitôt l'affreux pressentiment qu'il en faudra descendre. Stany eut ce pressentiment qui la fit se réfugier d'elle-même, avec un abandon où il entrait de l'effroi, dans les bras de son fiancé.

— Ah! dit-elle, quand cette belle journée, cette journée tombée du paradis devrait être la seule, il faudrait encore tant remercier Dieu!

— Mais tous les autres jours lui ressembleront, chérie, et il y en a devant nous une suite si longue que je n'en vois pas la fin, répliqua Raoul dans un élan de juvénile tendresse.

Il se mit à rire :

— Moi qui me croyais vieux!

Le docteur le congédia non sans peine sous prétexte qu'après un long voyage et de violentes émotions les gens soigneux de leur santé devaient prendre du repos; mais, avant de se coucher, Stany acheva la lettre à sa marraine en disant quel coup de foudre l'avait interrompue et en répétant sans se lasser qu'elle était heureuse,

heureuse! De fait, elle n'écrivait que pour pouvoir tracer ce mot-là; il prenait sous sa plume une physionomie nouvelle et un sens qu'assurément, pensait-elle, il n'avait jamais eu pour personne. Le lendemain, ils ne se virent que très peu en tête-à-tête; tous les Duranton étaient venus féliciter la future Mme de Glenne.

— Je te l'avais bien dit, s'écriait Henriette, que tu finirais par épouser le prince!

Horace Capdevielle, qui devait lui-même se marier le lendemain, semblait extrêmement fier, pour son propre compte, de cette prochaine parenté; le pasteur voyait quelque chose de providentiel dans le retour de son cher vieux Parc aux mains d'une personne de la famille; il avait abjuré toutes ses préventions contre celui qu'il accusait naguère de si noirs forfaits; à tout pécheur miséricorde; ce mauvais sujet venait à résipiscence, le passé était le passé. Mme Duranton elle-même daignait sourire; elle trouvait que sa nièce faisait un mariage avantageux et le lui dit, en appuyant sur les devoirs qu'imposent à ceux qui en sont dépositaires, ces privilèges redoutables, le rang et la richesse.

— Et vous continuerez d'habiter le pays? Et vous nous laisserez Stany? demandait Henriette.

— Assurément, répondit M. de Glenne, qui avait pris son parti de ce qu'il appelait en lui-même un jour de corvée, certain de se rattraper par la suite. Rien ne sera changé; il n'y aura, de plus, que la réconciliation d'un pessimiste incorrigible avec l'existence.

Il se rendit très agréable et soutint à dîner une courtoise discussion contre le pasteur sur Salluste du Bartas, que, dans son inextinguible enthousiasme pour les produits de Gascogne, M. Duranton plaçait au-dessus de Ronsard, faisant de lui un inspirateur du Tasse et de Milton; d'accord, disait-il, en ceci avec Goethe, qui l'avait surnommé le roi des poètes français. Cette appréciation était à peu près tout ce que le pasteur eût jamais emprunté à la critique du nord, sa ferme opinion étant qu'il n'y a de littérature qui vaille que celle du Midi. M. de Glenne défendit Ronsard tout juste assez pour permettre à son adversaire de déployer beaucoup de verve et de triompher avec éclat; il se fût laissé prouver sans résistance qu'il faisait nuit en plein jour; une seule chose lui importait : le ravissant visage de Stany qu'il dévorait des yeux. Celle-ci, tout en lui répondant par des regards de tendre intelligence, pensait cependant à la fin soudaine de cette femme enlevée si vite et sans laquelle ils eussent été encore éloignés l'un de l'autre. La même idée funèbre, revenant toujours à travers tout comme une espèce de refrain discordant, finit par la dominer de telle sorte que, restée seule avec son père après le départ de leurs hôtes, elle

lui dit à brûle-pourpoint : — Je voudrais bien savoir pourtant comment est morte Mme de Glenne.

— Comment elle est morte? répéta le docteur, qui était en train déjà d'allumer son bougeoir pour aller se coucher. Vous n'avez donc pas encore parlé ensemble de l'événement?

— Non,.. c'est-à-dire,.. à peine... Il m'a annoncé qu'il était libre, sans plus d'explication, et, depuis ce moment, je n'ose lui confier la crainte qui me poursuit. Vous ne croyez pas, mon père, dites,.. vous ne croyez pas qu'elle se soit tuée... tout de bon cette fois?

Le docteur se mit à rire d'un rire un peu embarrassé : — Oh! bien, si c'est là ce qui te trouble, rassure-toi! Se tuer tout de bon, comme tu dis, ces créatures?.. Allons donc, pauvre innocente! Elle est toute consolée déjà, je le parie,.. dame! un peu chagrine peut-être d'avoir perdu le droit de porter un titre et un nom qui lui servaient d'enseigne, mais dédommagée jusqu'à un certain point par la liberté reconquise. Je gage qu'elle fera de nouvelles dupes; tant pis! Cela ne nous regarde plus.

Stany était devenue d'une pâleur effrayante; en vain, essayait-elle d'interrompre son père; un lambeau de phrase entrecoupée revenait toujours; elle le recommençait à satiété, sans réussir à l'achever : — Mais en ce cas,.. mais en ce cas...

— Non,.. que ta sensibilité se rassure, cette bête venimeuse n'est pas morte,.. du reste, c'est tout comme, s'écria le docteur, puisqu'une loi nécessaire, qui manquait à notre code depuis 1816, vient d'être rétablie, presque à l'heure même où nous en avions besoin.

De nouveau Stany crut rêver, mais cette fois le rêve était un affreux cauchemar; elle se rappela, frémissante, l'arrêt porté contre le divorce par l'abbé Eudes : ceux qui profitent de cette loi se séparent de l'Église, qui jamais ne pourra donner son adhésion.

— Mon père, dit-elle très bas, mais avec une expression intense de reproche, vous deviez me dire cela.

— Eh! je ne t'ai dit ni cela, ni le reste, j'ai remis à de Glenne le soin de t'avertir. De quoi donc avez-vous causé, hier, pendant que j'avais la discrétion de vous laisser seuls ensemble?

Elle rougit jusqu'à la racine des cheveux.

— De tout, mon père, sauf de cela qui était l'essentiel.

— Trouves-tu? répliqua le docteur avec insouciance. Il t'aime, tu l'aimes, vous vous aimez, voilà l'essentiel à mon gré. J'espère bien qu'un scrupule de bigoterie ne va pas te faire hésiter maintenant?

Elle ne répondit pas, la tête basse.

— Fais-tu un crime à ce malheureux de s'être laissé embobeliner tout jeune par une astucieuse coquine?

— Oh ! non assurément !

— Prétendras-tu qu'il faille pousser le principe de l'inviolabilité du serment conjugal jusqu'à continuer à vivre avec un être que l'on méprise, qui vous a indignement outragé?

— Je n'oserais juger des questions si graves, mais je crois que rien ne peut obliger, en effet, un mari à garder auprès de lui la femme qui manque à tous ses devoirs.

— Alors tu comprends qu'ils se soient séparés?

Stany inclina la tête d'un air de tristesse et de doute.

— Eh bien! reprit triomphalement le docteur, il suffit aujourd'hui de trois ans révolus pour que cette séparation soit, sur la demande d'une des parties, transformée sans retard en divorce. De Glenne n'avait pas profité de la nouvelle loi, parce qu'il ne se souciait point de se remarier; mais, après l'explication que nous avons eue ensemble, il s'est hâté de remplir les formalités obligatoires.

— Quelle explication, mon père?

— Celle qui a suivi ton départ un peu trop semblable à une fuite. Cette fuite lui a donné des soupçons. Il est venu, il m'a conjuré de lui dire s'il n'y était pour rien, s'il t'avait involontairement offensée, s'il te déplaisait de quelque manière. Je ne t'ai pas trahie, je n'ai rien laissé entrevoir de la vérité, mais il faut supposer qu'il l'a devinée à demi. Si tu savais avec quelle émotion il m'a dit : « Je suis prêt à disparaître de ce pays sur un mot d'elle, mais elle peut aussi d'un mot m'y retenir à tout jamais. » J'en ai été remué moi-même, ma parole ! Alors nous avons vidé la question loyalement. Sa franchise m'a plu... Je me suis informé, d'ailleurs, parbleu, et j'ai appris sur lui tout ce qui pouvait m'inspirer de la confiance et de l'estime. Bref, comme je connaissais ton secret... Aussi, pourquoi t'étais-tu trouvée mal d'une façon si claire?.. Comme j'étais sûr de ton consentement si je donnais le mien, j'ai dit oui, lorsqu'il m'a demandé ta main en bonne forme, le divorce une fois prononcé. Qu'y a-t-il de plus simple?

C'était terriblement simple, en effet; toutes les complications logeaient dans l'âme de Stany. D'une voix à peine articulée : .

— Il y a eu, dit-elle, un malentendu... il faudra que je parle demain à M. de Glenne.

— Demain? Je ne sais pas si tu en trouveras l'occasion. Tu oublies que c'est demain le mariage d'Henriette.

— Le plus tôt possible en tout cas,.. oui... le plus tôt sera le mieux.

Elle fit un mouvement comme pour se retirer, mais le docteur la retint :

— Écoute, Stany, pas d'enfantillages. Je suis ton père, je ne veux que ton bien... Ne gâte point l'avenir par quelque fol entêtement de petite fille. Vous vous plaisez, et la loi est pour vous. Elle vous permet de vivre ensemble, le front haut, bien et dûment mariés, d'élever des enfans dont la situation sera régulière aux yeux de tous. Que pourra vous faire l'opinion d'un groupe rétrograde qui persiste à bouder ce bienfait de notre législation dont depuis longtemps d'autres pays profitent ?

— Oh ! l'opinion du monde m'est bien indifférente ! D'ailleurs, nous n'aurions pas affaire à lui.

— Naturellement ! Nous vivons hors des coteries qui, ailleurs, ont trop d'influence,.. comme tu t'en seras aperçue à Paris, par exemple... La seule raison qui puisse rendre le mariage d'une personne divorcée discutable, l'existence d'enfans du premier lit, n'existe pas au cas qui nous concerne. J'espère que ma fille n'est pas assez emmaillotée de préjugés, assez niaise, tranchons le mot, pour regarder le mariage à l'église comme seul valable. Voyons, Stany...

— Je crois, mon père, je sens qu'il est le seul valable moralement parlant.

— Mais, petite folle, si tu te contentais de celui-là, tu serais, aux yeux de la loi, l'équivalent d'une femme perdue qui n'a aucun droit d'aucune sorte !

— J'aurais la bénédiction de Dieu. Mais il ne s'agit pas de cela ; tout le monde se soumet à l'usage d'une cérémonie à la mairie.

— Que tu me parais prendre bien légèrement pour ta part !

— Non, elle a son utilité, sans doute ; elle règle la position civile comme le contrat règle les questions d'argent.

— Et la position civile est bien quelque chose, il me semble, dit le docteur en donnant une petite tape sur la joue de cet enfant raisonneur et rebelle. Que te manquera-t-il, étant donné que ton cœur est parfaitement satisfait ?

— Il me manquera Dieu, dit gravement Stany.

— Dieu ! Dieu ! on voit bien que tu es allée te retremper dans un foyer d'intolérance chez ta marraine. Le Dieu le plus exigeant ne peut nous demander que des intentions droites et tout l'ordre, toute l'honnêteté possibles dans la conduite de la vie. Crois-tu, par hasard, qu'un serment compte moins pour n'avoir pas été enregistré par un prêtre, que ton mari, faute de quelques patenôtres prononcées en latin, aura moins de chances de t'être fidèle, que votre union aura des bases moins sûres ?

— J'aurais confiance en M. de Glenne, ne m'eût-il rien promis.

— A la bonne heure !

— Mais un engagement auquel la religion ne préside pas est nul, reprit Stany avec une obstination inflexible.

— Maudite soit cette baronne du diable ! s'écria le docteur avec emportement. Sans elle ta mère serait restée huguenote, tu ne chercherais pas aujourd'hui midi à quatorze heures, et la bénédiction à laquelle tu tiens tant t'aurait été donnée par ton oncle Duranton.

— Mon oncle sait-il ?.. demanda précipitamment Stany.

— Ton oncle ignore même que M. de Glenne ait été marié une première fois. Je n'avais à prendre l'avis de personne.

— Le mien pourtant ? dit Stany d'un ton presque sévère.

— Oseras-tu dire que tu aurais refusé ce que tu souhaitais, ce que tu souhaites encore par-dessus tout ?..

— Mon père, demanda la jeune fille, en prenant d'une main tremblante l'un des bougeoirs qui continuait à brûler sur la table devant elle, tandis que tous les deux parlaient debout, dans un état d'agitation presque égale, lui, rouge de colère, elle, pâle comme la mort, — mon père, croyez-vous que maman, ma pauvre chère maman qui nous écoute, j'en ai la foi, eût consenti à vous épouser sans cette formalité de l'église qui vous paraît insignifiante ?

— La situation n'était pas du tout la même, répondit le docteur plus que jamais embarrassé. Il me coûtait si peu de... Nous discuterions jusqu'à demain matin sans nous entendre, ajouta-t-il, en s'interrompant. Tu déraisonnes ce soir. Allons nous reposer, la nuit porte conseil.

Il la baisa au front en guise de bonsoir, mais il lui sembla que la pauvre petite tête pâlie, aux traits tirés, se détournait involontairement, comme pour échapper à cette caresse habituelle ; il se rappela soudain un geste semblable et la même expression de visage chez sa femme, à la suite d'un différend pénible qui s'était produit lors de la première communion de Stany ; et il poussa un long soupir en songeant aux abîmes que creuse entre deux êtres, unis, d'ailleurs, et qui s'adorent, cette question de croire ou de ne croire pas.

Le plus fort, pensa-t-il, est généralement vaincu par le plus faible, car la compassion s'en mêle. Mais aujourd'hui le cas est différent, un instinct naturel interviendra dans le combat, il sera notre allié, il parlera chez elle. Elle aime...

Il partit d'un rire de défi en se couchant :

— Bah ! les robes noires auront beau dire ! La nature saura bien l'emporter. Ce pauvre de Glenne est sauf !

XVII.

Le lendemain, M. de Glenne devait venir prendre en voiture le docteur et sa fille pour les conduire à Nérac où avait lieu le mariage. Il fut effrayé, en revoyant Stany, de l'altération de ses traits, de son air de souffrance. Une nuit de véritable agonie morale l'avait changée autant qu'eussent pu le faire des semaines de maladie physique. Le rose tendre d'une toilette élégante qu'elle avait revêtue pour la circonstance faisait remarquer davantage encore la pâleur de son teint; la beauté même des lignes était comme convulsée par un orage intérieur qui lui prêtait quelque chose de tragique; les paupières bistrées gardaient des traces de larmes; jamais demoiselle d'honneur n'eut une mine moins riante, moins conforme à son rôle.

— Grand Dieu! qu'avez-vous? s'écria Raoul en la voyant.

Elle allégua une violente migraine, et son père parut accepter cette excuse.

— Il faut secouer cela, dit-il, y penser le moins possible.

Et ils partirent au grand trot des chevaux sur la route égayée par un beau soleil, un de ces soleils qui font croire à de jeunes mariés que tout l'univers s'intéresse à leur félicité personnelle.

Henriette était infiniment gracieuse dans ses atours de satin blanc; son visage vermeil, tout fossettes et tout sourire sous le grand voile de tulle illusion, pouvait passer pour joli, tant il rayonnait d'aise. Chacun, dans l'assistance, pensa qu'elle n'avait jamais été autant à son avantage; en revanche, on fit, non moins généralement, la réflexion étonnée que la belle Mlle Vidal n'était point belle du tout ce matin-là. Elle ne gagnait rien, dirent les envieuses, à rapporter des robes de Paris, tout au contraire! Le bruit de ses fiançailles avec M. de Glenne commençait à courir; on regardait le propriétaire du Parc avec une curiosité admirative et jalouse.

— Mais voyez donc Constance! chuchota Mme Labusquette à l'oreille d'une de ses amies, ne dirait-on pas qu'il lui est vraiment tombé des nues une mauvaise chance plutôt qu'une bonne. C'est à n'y rien comprendre. Il est si riche!

Stany, cependant, suivait avec un douloureux intérêt tous les détails du double mariage civil et religieux. Jamais encore elle n'avait assisté au premier et, comme elle s'y attendait, il ne produisit sur elle qu'une très faible impression. Pour s'assurer que le sentiment d'Henriette était d'accord avec le sien, elle lui dit à l'oreille, en sortant de la mairie:

— Eh bien! madame, vous voilà liée à tout jamais maintenant.

S'il plaisait à votre mari de vous enlever sur l'heure, il en serait le maître.

— Je voudrais bien voir qu'il eût cette prétention ! riposta la nouvelle Mme Capdevielle, hochant la tête d'un petit air de révolte. Nous en sommes au même point qu'hier; ceci ne compte pas. Si Horace s'avisait, par hasard, de dire le contraire, nous aurions, sans plus tarder, notre première querelle.

Horace, fort empesé dans un habit noir tout neuf, répondit en riant à cette interpellation agressive :

— Les femmes n'ont à aucun degré le respect du code. — Mais, au fond, il partageait les idées d'Henriette, car il ajouta sans plus de discussion : — C'est toujours un pas de fait; deux sûretés valent mieux qu'une; il est certain qu'on ne peut s'en tenir au premier oui, ni vis-à-vis du monde, ni surtout vis-à-vis de soi-même. Dépêchons-nous donc d'aller prononcer l'autre.

Et, malgré la nudité austère du temple, malgré la simplicité des cérémonies protestantes, toute la pompe et toute l'émotion de la journée furent pour le mariage religieux. La figure joviale et insouciante du jeune receveur de l'enregistrement devint grave et des larmes montèrent aux yeux de la mariée pendant le discours qui leur recommandait de s'aimer en cherchant Dieu dans leur tendresse réciproque, de considérer l'amour comme un moyen que Dieu donne à l'âme pour s'élever vers lui, de voir en Dieu la source de cet amour plus grand que tous les biens et, au contraire des autres, éternel. Le pasteur développa ce texte de saint Paul : « Nous vivons en Dieu, nous agissons en Dieu, nous sommes en Dieu. » Il opposa le vide et l'horreur de la vie du siècle privée d'infini, n'ayant d'autre but qu'elle-même et la satisfaction des passions égoïstes, à la fécondité de la vie chrétienne menée de conserve par deux époux qui ont entrepris de faire descendre le ciel sur la terre; car ce miracle dépend de chacun de nous, le ciel n'est localisé nulle part, il n'est pas là-haut ou là-bas, c'est un état qui commence dès ce monde pour les cœurs purs et de bonne volonté.

Rien n'était plus touchant que cette allocution émue qui participait du sermon et de la bénédiction paternelle. Stany vit sous un jour nouveau son oncle Duranton; il lui était apparu plus d'une fois surchargé de soucis terre à terre qui nuisaient, pensait-elle, à la dignité du sacerdoce, mené tambour battant par sa femme, réussissant assez mal à conduire son armée d'enfans ; mais le ministre de l'Évangile se retrouvait au besoin, elle en eut la preuve ce matin-là. — Que dirait-il, pensait Stany, de la situation où je me trouve ? — Ah ! combien Henriette était privilégiée de pouvoir entrer dès ce moment dans un chemin tout uni où elle n'aurait qu'à

marcher droit à côté de l'élu de son cœur, sans qu'aucune figure importune vînt jamais, comme un remords, se glisser entre eux, la figure d'une femme répudiée, tantôt menaçante, tantôt railleuse, impossible à chasser, — cette figure que Stany voyait si distinctement lui défendre d'approcher de Raoul ! Les textes sacrés bourdonnaient à son oreille, les textes qui défendent à un mari de renvoyer sa femme pour quelque cause que ce soit, à l'homme de séparer ce que Dieu a uni. Par une humiliante association d'idées, elle se rappelait avec insistance, elle plaçait en regard de ce jeune couple, comblé d'honneurs et de félicitations, un autre couple entouré d'opprobre qui nichait dans le voisinage du Priourat, un couple scandaleux, honni de tout le village, sous prétexte qu'il vivait à la manière des bêtes, la femme ayant quelque part un mari en prison. Elle voyait le sort misérable des enfans de ces parias, sans cesse maltraités, injuriés, chargés de noms ignominieux par les autres gamins de l'école. — Quelle différence, pensait-elle, y aurait-il, devant Dieu, entre ces gens-là et nous ? — Et une voix impitoyable lui répondait : — Aucune, sauf l'impunité facile que procure une loi fabriquée par les hommes, sauf la considération imméritée, les lâches complaisances pour lesquelles le monde a été maudit... Voilà tout ce que vous auriez de plus, ou de moins... car la honte et le châtiment publics sont des bienfaits; ils peuvent aider à expier.

— Jamais ! murmura-t-elle en s'agenouillant pour une dernière prière, dans laquelle, avec une ferveur désespérée, elle demanda la force au Dieu qui éclairait si cruellement sa conscience.

Le mirage s'était évanoui ; pour le dissiper, il n'avait fallu qu'un mot brutal, et ce mot, c'était son père qui l'avait prononcé !

— Vous paraissez de plus en plus souffrante, lui dit Raoul, tandis qu'ils regagnaient côte à côte la maison du pasteur. Peut-être avez-vous trop de courage et paierez-vous cet effort ensuite. Allez-vous vraiment exposer votre migraine à ce long repas de noces ?

— Non, ma tante m'a offert d'elle-même de me reposer dans sa chambre et j'ai accepté, répondit-elle brièvement. Écoutez bien... aussitôt que vous pourrez vous esquiver, je compte sur vous, il le faut...

Quelqu'un les rejoignait. Avec précipitation, elle ajouta :

— Dans la Garenne,.. à la fontaine Saint-Jean... On a promis de me laisser tranquille. J'en profiterai. Je serai là.

Il répondit en s'inclinant, tenté à la fois par ce rendez-vous et troublé par la façon singulière dont elle le lui donnait, — de cette voix brève, sans sourire, avec l'accompagnement d'un coup d'œil impérieux.

Tout était reluisant et paré dans l'intérieur des Duranton, si étranger d'habitude aux recherches du luxe ou seulement de la symétrie. Des guirlandes de myrte et de buis, disposées sur les murs de la salle du festin, dissimulaient le mauvais état des tentures, et un menu plantureux faisait honneur aux efforts réunis de plusieurs fins cordons-bleus d'extra, convoqués pour la circonstance. On arrosa les croustades, les pâtés et les volailles engraissées au maïs, de côte-rouge, de sans-pareil, de vieux vin qui délia toutes les langues, déjà naturellement prêtes à faire sonner l'accent de terroir à qui mieux mieux. Parmi les éclats d'une joie bruyante, le pasteur, revenu aux passe-temps profanes, renouvela une prouesse célèbre de son cher du Bartas qui, à l'occasion de l'entrée solennelle de la reine Marguerite à Nérac, avait fait parler trois nymphes, la latine, la française et la gasconne. Il prononça un triple épithalame, auquel on pouvait reprocher d'être un peu long, mais qui n'en fut pas moins applaudi à outrance. Des santés, abondamment portées aux jeunes époux et à leur postérité, suivirent, en prose et en vers.

M. de Glenne se battait les flancs pour être à l'unisson de l'entrain général; le docteur ne faisait visiblement aucun effort; il était sombre et absorbé ; on mettait cette mine longue sur le compte de l'ennui que lui causait l'indisposition de sa fille. Au commencement du dîner chacun s'était apitoyé, avec de grands hélas, sur l'absence de la gentille demoiselle d'honneur, obligée par une migraine de s'enfermer à l'écart, un jour de noce! Le premier service s'était ressenti de ce contretemps, puis l'incident, secondaire en somme, avait été peu à peu perdu de vue, et M. de Glenne réussit à disparaître, sans que personne le remarquât, avant que l'on eût fini de prendre le café. Il avait chargé d'ailleurs le docteur, dans un entretien rapide, de dire qu'il était obligé de repartir, rappelé chez lui par une affaire pressante, et d'expliquer à ces gens un peu gris que la mode à Paris, on ne savait trop pourquoi, était de s'esquiver à l'anglaise.

Il y avait encore moins de passans qu'à l'ordinaire dans la Garenne et, depuis près d'une heure, Constance, tandis qu'on la croyait assoupie sur le lit de sa tante, avait pu, sans qu'aucune curiosité importune fût venue rôder autour d'elle, se reposer sous les grands arbres qui abritent la fontaine Saint-Jean. Sa toilette élégante recouverte d'un cache-poussière de laine écrue, qui n'en laissait rien paraître, ne pouvait d'ailleurs attirer l'attention de personne. A quoi avait-elle pensé tout ce temps-là, les yeux fixés sur la Baïse, rêveuse, en écoutant le bruit léger de l'eau courante? Peut-être aux tragiques amours qui finissent dans la mort comme celles de Fleurette, cette Ophélie rustique, noyée à

deux pas de l'endroit où elle était assise, beaucoup certainement à sa propre histoire commencée ici même, le jour où elle avait trouvé impertinent et hardi le premier regard de Raoul. La saison était différente alors ; ces feuilles, aujourd'hui rougeoyantes ou dorées sur la haute ramure des chênes et des ormeaux, sortaient à peine du bourgeon, et les rossignols de ce jour-là s'étaient tus depuis longtemps,.. depuis très longtemps, car il y aurait de cela deux ans au mois d'avril; était-ce possible? Qu'ils avaient été courts, ces dix-huit mois, remplis pourtant d'une telle façon qu'ils pouvaient bien compter pour toute une vie, et de fait une vie, une vie d'amour, avait tenu tout entière dans cet intervalle! Stany avait été enveloppée dans le vertige d'un bonheur sans nom, et voilà qu'elle retombait, brisée à tout jamais. Un coup de vent, secouant les arbres au-dessus d'elle, fit bruire dans l'air quelques feuilles peintes des plus belles couleurs de l'automne et les poussa au hasard le long de l'allée. Où allaient-elles, ces fugitives tombées de si haut? Elles n'en savaient rien, et pas plus qu'elles-mêmes, Stany ne pouvait diriger ou prévoir sa future destinée. Sans lui?.. Non, c'était impossible... Alors elle se souvint de ce qu'elle avait dit dans un moment si beau, qu'il lui était venu l'étrange désir d'arrêter là l'horloge du temps, de mourir avant qu'il fût écoulé : « Quand cette journée devrait être la seule, il faudrait encore remercier Dieu! » Quelle parole insensée ! Ah! comme elle eût préféré n'avoir jamais goûté à cette coupe, plutôt que de la voir si vite s'échapper de ses lèvres!..

Eût-elle vraiment préféré cela?.. Tristement passive, elle regardait pour ainsi dire ses pensées tourbillonner autour d'elle, avec les feuilles éparses, sans avoir le courage de les accueillir ni de les repousser. Quelqu'un passa derrière le banc où elle était assise, une main se posa sur son épaule ; elle se tourna en tressaillant ; elle rencontra les yeux de Raoul, remplis de désolation et de terreur.

— Je vous en prie, dit-il, ne vous reprenez pas après vous être donnée. Ce serait si cruel! Les conséquences en seraient si graves!

Une soudaine vaillance lui revint, avec l'indignation nécessaire. Elle répondit, et sa voix, toute basse, tout éteinte qu'elle fût, était très ferme :

— Je me suis donnée à un homme qui prétendait être libre.

— Écoutez, Stany, répondit-il, en s'asseyant auprès d'elle, tout plutôt que cette accusation injuste, odieuse, de vous avoir trompée. J'ai agi loyalement, j'ai averti votre père du secret de mon passé, pour qu'il sût bien quel homme il recevait dans sa maison, pour

qu'il pût vous le dire. Je n'avais pas d'arrière-pensée. Cette nouvelle loi du divorce n'éveillait en moi aucune espérance ; j'ai passé une partie de ma vie, au temps où j'étais du monde, dans un milieu où il ne sera probablement jamais admis, c'est-à-dire parmi des gens très attachés aux formes de la religion, bien que la plupart de ceux-là fussent, je dois le dire, assez peu soucieux du fond même de la morale. Il m'en est resté quelque chose, car, je vous le répète, l'idée de profiter du moyen qui s'offrait d'empêcher cette femme de porter mon nom ne m'était pas venue. C'est votre père qui, témoin du bouleversement où me jetait votre départ et averti que...

Raoul de Glenne s'arrêta, hésitant.

— Oui, acheva Constance, à mon insu, je m'étais trahie...

Il prit sa main pendante, et, à demi agenouillé, l'éleva jusqu'à ses lèvres.

— C'est donc mon père, poursuivit-elle, sans paraître sentir cette caresse, qui vous a suggéré...

— Il voyait mon désespoir, il en a eu pitié.

— Il a eu pitié de moi aussi, pauvre père, il ne s'est point arrêté à la barrière qui pour lui ne comptait pas, qu'il aurait éprouvé plutôt une secrète satisfaction à me faire franchir. Mais vous... comment avez-vous pu oublier que je suis catholique ? Vous l'êtes aussi... Ah ! oui, de nom seulement, répondit-elle à un geste qui lui était échappé, — mais enfin... vous avez été soldat ; comment donc admettez-vous que l'on puisse déserter?

— Je ne croirai jamais qu'aucune loi humaine s'oppose au bonheur de deux êtres qui, n'ayant de devoirs envers personne, se sont choisis.

— De devoirs envers personne?..

— Il y a dix ans que la femme dont j'ai horreur de parler devant vous a cessé d'exister pour moi. C'est mon mariage avec elle qui a été une coupable folie. Le vrai mariage, celui auquel on est tenu de rester fidèle, ne saurait être autre chose que l'union de deux cœurs ; cette union-là peut se passer de temple et de prêtre sans que Dieu, soyez-en sûre, se détourne d'elle. Ne rapetissez pas sa justice et sa bonté, Stany.

Elle écoutait tremblante. Si ces sophismes pourtant avaient raison contre son instinct, contre l'éducation qu'elle avait reçue ! Il lui était si supérieur sous tous les rapports !

— Vous faites bon marché, dit-elle, des témoignages extérieurs de la religion.

— Très bon marché. Tout ce qui vaut la peine d'attirer les regards de Dieu, en admettant que la Providence s'occupe de nous, se passe au fond de notre âme. Quant au reste...

Tout à coup, il parut à Stany qu'un mot de l'abbé Eudes venait au secours de sa faiblesse; ce mot, elle le répéta comme s'il lui eût été dicté :

— Ce n'était pas une chose de grande importance que l'on demandait autrefois aux premiers chrétiens persécutés,.. un signe extérieur seulement, brûler quelques grains d'encens devant une idole. Et ils préféraient la mort.

Elle s'était dressée toute droite, toute blanche, pareille en effet à une de ces vierges qui, plutôt que de sacrifier aux passions divinisées que leurs bourreaux appelaient des dieux, descendaient dans le cirque et y versaient leur sang.

— Je ne vous aurais pas crue fanatique, dit Raoul, effrayé de l'expression de son visage.

— Et je ne le suis pas, puisque je me garderais de condamner une femme qui ferait ce que vous me demandez de faire. Oh! non, certes, je ne la condamnerais jamais, répéta-t-elle d'une voix douce, attendrie, comme si elle eût trouvé toutes les excuses à cette pécheresse imaginaire. Mais quant à moi, je ne peux... non, je ne peux pas...

— Parce que vous êtes égoïste et dure, dit Raoul avec emportement, parce que vous ne savez pas ce que c'est que d'aimer.

Il s'était levé lui-même et la regardait d'une façon qui la fit pâlir et trembler.

— Je vous laisse à cette paix imperturbable, à ce glacial contentement de vous-même, qui vous sont plus chers que tout au monde.

Elle posa une main frémissante sur son bras pour le retenir.

— Ah! s'écria-t-elle, ne parlez pas ainsi... Je vous en prie... je vous en prie!.. Voulez-vous donc me rendre folle? ne voyez-vous pas ce que je souffre?

Et elle fondit en larmes.

Il fut vaincu. La vue de ces yeux baignés de pleurs, où se noyaient sans s'éteindre toutes les flammes de la passion, l'appel désespéré de cette voix d'enfant, l'égarement de ce geste du naufragé qui se cramponne à l'unique planche de salut, tout cela lui remua le cœur. Il la ramena vers le banc, se plaça de nouveau près d'elle, et lui demanda pardon. Elle sanglotait toujours.

— Si vous saviez ce que c'est, ma bien-aimée, que de tomber si brusquement d'un pareil rêve! Peut-être n'aurais-je pas dû croire votre père, quand il me répétait d'un air assuré : Ayez confiance! Je m'en suis rapporté à lui, pensant qu'il vous connaissait assez pour ne pas me leurrer d'un faux espoir. Lequel de nous deux a, en somme, été trompé?

— Ni l'un ni l'autre, répondit-elle, avec une douceur infinie en

souriant à travers ses larmes, ni l'un ni l'autre, puisque nous nous aimons. Mais ma situation est bien rare, vous en conviendrez. D'ordinaire, une jeune fille a, pour la défendre contre son propre penchant, les protections de la famille ; moi je suis seule... Mon père est le premier à battre en brèche ce que j'appelle mon devoir. Épargnez-moi, soyez généreux, soyez patient, laissez-moi voir clair en moi-même. Il y a une chose dont je suis certaine, c'est que Dieu est trop bon pour permettre que tout soit fini entre nous.

— Qu'exiges-tu que je fasse? demanda Raoul avec un abandon absolu de sa volonté entre ces petites mains faibles qu'il baisait éperdument.

— Voyagez... sous un prétexte. Moi, je ne peux partir de nouveau.

— Sera-ce bien long?

Il était à la merci de cette enfant et, si triste qu'elle fût, elle jouissait de son empire.

— Vous me rappellerez par un mot, n'est-ce pas, le jour où ces fantômes qui nous séparent seront évanouis?.. car ce ne sont que des fantômes.

Elle lui sourit encore tendrement sans répondre.

— Au revoir donc! Mon père doit me chercher partout!

Déjà elle était à quelques pas de lui; elle se retourna, lui envoya un baiser, puis remonta l'allée d'un pas rapide. Il la suivait des yeux, se rappelant le jour où, comme il le disait, il avait vu venir à lui sous ces grands arbres le bonheur de sa vie. S'enfuyait-il déjà, ce bonheur pour jamais? Non, il ne s'agissait que d'attendre, de la laisser se familiariser avec la pensée d'un mariage quelque peu en dehors des conditions ordinaires. Il y aiderait en lui écrivant tout ce qu'elle ne l'eût peut-être pas laissé dire; l'impression en serait plus forte. Et n'avait-il pas le docteur pour allié?

Si impatient qu'il fût, si courroucé contre l'obstacle inattendu qui lui barrait le chemin, Raoul se sentait aimé. C'était en lui un bizarre mélange d'impressions délicieuses et cruelles. Une coquette n'eût pu s'y prendre mieux que cette petite dévote pour l'ensorceler. Le triomphe prévu sur le plus puissant des adversaires était bien fait pour exalter un orgueilleux de son espèce. Elle avait parlé de déserter, soit! La désertion semblait, à Raoul, chose innocente et même louable, pourvu qu'elle se fît dans son intérêt.

Stany, cependant, regagnait la maison du pasteur, où elle put rentrer par une porte de derrière sans être aperçue, grâce au tu-

multe produit par la noce. On dansait dans le salon et au jardin avec la gaîté que comporte un sans-façon complet.

— Tu as passé une triste journée, tandis que nous nous amusions, lui dit Henriette en l'embrassant.

Mais elle était trop ravie d'aller le soir même prendre possession, au bras de son mari, d'un joli petit chez elle pour s'arrêter à rien de fâcheux, quelque amitié qu'elle eût pour sa cousine.

— Je serai plus vaillante à ta noce, ajouta-t-elle, sans se douter qu'elle lui enfonçait un poignard dans le cœur. Espérons que vous ne la remettrez pas bien loin.

Stany balbutia qu'elle ne savait pas encore.

XVIII.

Si elle avait compté sur quelque appui en dehors d'elle-même, la pauvre fille se trompait. Sa marraine la laissa, sans qu'il lui fût possible de s'expliquer pourquoi, à ses combats, à ses perplexités. Le docteur avait-il prié poliment Mme de Latour-Ambert de ne se point mêler de cette affaire, où il croyait avoir seul le droit d'intervenir? Le mélange de scrupules religieux et de sagesse mondaine qui existait chez la baronne la rendait-il indécise sur le conseil à donner? On n'en sut jamais rien. Peut-être commençait-elle à mesurer avec crainte les résultats de l'influence qu'elle avait exercée jadis en matière spirituelle; peut-être concluait-elle qu'il faut éviter les responsabilités. En effet, si Marguerite Duranton n'eût pas quitté les voies du protestantisme, sa fille, protestante comme elle, eût été libre aujourd'hui de contracter avec un galant homme du meilleur monde cette alliance dont Mme de Latour-Ambert voyait surtout les avantages pratiques, rang et fortune, avantages qu'elle regrettait un peu pour Stany, décidée à ne pas les accepter de la main de M. des Rivoires. Il y a toujours péril à s'immiscer dans la destinée d'autrui; une pierre dérangée à l'étourdie, sous prétexte d'arrangement, par des mains maladroites ou imprévoyantes, peut faire crouler tout l'édifice, et les conséquences du mal ne se bornent pas toujours à une seule génération, elles sont incalculables, interminables; mieux vaut donc s'abstenir. Ainsi raisonnait un peu tard Mme de Latour-Ambert; les années lui avaient donné la philosophie de l'égoïsme; ce fut à l'égoïsme encore qu'elle céda en rappelant au docteur Vidal que sa fille ne serait jamais nulle part aussi bien gardée que chez elle, à Paris, et en insinuant qu'elle réussirait tôt ou tard à la marier

avantageusement malgré tout. Ces moyens, offerts, de regagner d'un côté avec un peu d'adresse ce que lui faisait perdre d'autre part son attachement au devoir, inspirèrent une violente répugnance à Stany.

L'abbé Eudes sut mieux répondre à sa confession écrite, mais des argumens qui avaient pour base principale la théologie pouvaient difficilement entrer en lutte avec l'éloquent plaidoyer que, jour et nuit, l'amour prononçait à son oreille. Soit, l'arrêt de l'église était formel; en le bravant, elle deviendrait complice de l'adultère et adultère elle-même, mais ce prêtre n'avait pas le droit de lui dire que sa chute ne lui procurerait que tristesse, amertume et remords; il n'avait pas le droit de nier le bonheur qu'elle eût pu ressentir et donner, dont elle avait déjà eu l'avant-goût. Comment l'abbé Eudes aurait-il compris, si savant qu'il fût, la soif de dévoûment exalté qui la poussait à se perdre, s'il le fallait, pour qu'un autre fût heureux? Et l'excellent curé du village, lui non plus, ne comprenait pas, malgré toute sa sainteté, à cause de sa sainteté peut-être, qu'il la tentait au lieu de l'effrayer, quand il lui peignait en traits excessifs la vie de torture morale qu'elle mènerait, retranchée de toute consolation religieuse, volontairement excommuniée en ce monde et maudite dans l'éternité. — Tout cela, pensait-elle à de certains momens qu'elle se reprochait ensuite, je l'endurerais pour lui !

La tendance mystique de son imagination la poussait à rêver un nouveau genre de martyre, un bûcher grandiose où elle se fût précipitée avec tout ce qui lui avait été cher jusque-là, convictions, espérances, principes. Combien de fois, sous cette impulsion, se donna-t-elle le soulagement puéril d'écrire à Raoul quelques mots de rappel passionné qu'elle n'envoyait jamais, se bornant, une fois redevenue maîtresse d'elle-même, à répondre sur le ton d'une platonique tendresse aux lettres qui lui arrivaient d'Italie! C'était à Florence que M. de Glenne attendait, sans trop se décourager, car il voyait dans les timides réponses de Stany que la pauvre fille était au fond sa complice contre elle-même. Tout en poursuivant, afin de tuer le temps, des recherches historiques dans les archives des Médicis, il se comparait ironiquement à Jacob, gardant les troupeaux pour mériter Rachel. Il comptait bien toutefois que l'épreuve ne durerait pas quatorze ans. Au fond, elle n'avait rien de trop rude, cette épreuve: Raoul de Glenne avait dépassé les impétuosités de la première jeunesse; il lui semblait sentir, à une détente progressive dans le ton de la correspondance qui s'était établie entre eux, non sans peine d'abord, que l'ange qu'il disputait au ciel se livrait chaque jour davantage, et il savourait de loin ce commencement de possession avec une patience dans laquelle entraient tous

les raffinemens, toutes les délicatesses, toutes les soumissions qui plaisent aux femmes, aux jeunes filles surtout. Ces lettres d'amour, les premières qu'elle eût reçues, enivraient doucement Constance, amollissaient le vague héroïsme de ses résolutions. Quelquefois, elle croyait y surprendre des sujets d'inquiétude et de jalousie; c'étaient les jours où elle était le plus près de permettre à Raoul de revenir. Elle se demandait alors s'il ne se lasserait pas; elle pensait qu'au pays où il était seul, des femmes, qu'il disait être belles, voudraient le consoler. Tous les discours persuasifs de l'abbé Eudes et toute son autorité, jointes aux adjurations du curé qui avait été l'ami de sa mère, comptaient pour peu de chose auprès de cette crainte jalouse. Si encore son père l'eût tourmentée, persécutée, il eût peut-être stimulé chez elle une certaine force de résistance; mais la première colère éteinte, le docteur l'avait très sagement confiée à ses propres réflexions. Cette intrépide petite fille en lutte contre son cœur l'étonnait de plus en plus, mais sans le fâcher dorénavant; il se mêlait une certaine curiosité au dédain que lui inspirait ce qu'il appelait encore son fanatisme. Bien des fois Constance saisit le regard de son père fixé sur elle de ce même air attentif avec lequel il examinait à la loupe une plante rare rapportée pour son herbier ou un insecte dont la classification l'embarrassait. Évidemment, il la trouvait singulière, un peu folle, mais il ne le lui disait pas. Les Duranton, eux aussi, se montraient relativement discrets et réservés : le pasteur évitant presque les occasions de causer avec elle; Mme Duranton, lançant de temps à autre seulement un mot par-dessus ses aiguilles à tricoter, sur l'inflexibilité de cette religion papiste qui met aux gens des lisières et des menottes malgré eux. Elle aurait pourtant toute la première fait grise mine à une personne de son troupeau qui eût profité du divorce, mais l'horreur qu'elle avait des catholiques la rendait libérale. Quant à la naïve Henriette, elle se répandait sur les joies du mariage, avec un regret charitable d'en voir sa cousine privée; rien de plus. Abandonnée à elle-même et au pouvoir de ces lettres qu'elle attendait avec fièvre, qui s'usaient dans sa poche ou dans son corsage, qui la nuit semblaient palpiter sous son oreiller avec d'irrésistibles supplications, la pauvre fille devait fatalement transiger. Elle y fut amenée petit à petit : d'abord, elle interrogea moins souvent ses intimes conseillers, les cahiers bleus de sa mère; puis elle évita d'ouvrir le petit bureau qui les contenait, elle en égara même la clé pour plus de sûreté, cessa d'écrire à l'abbé Eudes, répondit en même temps à Raoul avec une régularité croissante, bref, céda au courant qui l'emportait très vite.

Six semaines ne s'étaient pas écoulées depuis le mariage d'Hen-

riette, lorsqu'elle demanda au docteur qui la trouvait plus agitée, plus nerveuse que de coutume, si Béréto ne pourrait pas la conduire à Nérac. Ordre fut donné d'atteler tout de suite. Stany ne se laissait pas le temps de réfléchir; la nuit précédente, tandis qu'elle cherchait une issue dans les ténèbres qui l'enveloppaient, la lumière, semblait-il, s'était faite soudain, découvrant, éclairant d'une vive lueur certain compromis qui pouvait tout arranger. L'examiner de trop près eût été imprudent; elle passait vite à l'action.

— Mon oncle, pensait-elle, pendant le trajet, va m'encourager et me prêter main-forte.

Elle se fit conduire, en effet, directement chez les Duranton.

Le pasteur était seul, en train de préparer un sermon pour le prochain dimanche, au milieu d'une litière de paperasses qui prouvaient qu'il avait compulsé beaucoup de textes. Lorsqu'elle tomba dans son cabinet à l'improviste, il parut un peu contrarié :

— Tu vois, ma fille, lui dit-il, j'ai été obligé, pour obtenir quelque tranquillité, de donner congé aux garçons; leur mère les a emmenés chez Henriette, et j'étais là, n'attendant personne, à jouir un peu de ce silence que j'obtiens si rarement. La famille procure de grandes consolations, mais elle se met souvent, il faut en convenir, à la traverse de ce que nous voulons entreprendre.

— C'est-à-dire, mon oncle, que je vous dérange?

— Quelle idée!.. pas du tout. Je parlais de ces garnemens qui me font commettre si souvent le péché de colère. Mais c'est ta tante peut-être que tu désires voir? Veux-tu que je l'envoie chercher, ou préfères-tu aller la rejoindre?

— Non, mon oncle, vous ne vous débarrasserez pas de moi si aisément. J'ai à vous parler... Oui, à vous-même, de choses graves...

— Rien de fâcheux, j'espère? Je te trouve changée depuis quelque temps.

— Je suis changée, en effet, répondit Constance avec un sourire triste à demi, changée au point que je ne peux plus me reconnaître. Mon père vous a parlé, n'est-ce pas, des raisons qui ont contrarié ce... ce projet de mariage.

Le pasteur fit un signe affirmatif.

— Assieds-toi, Stany, je t'écoute.

— Je suppose, mon oncle, que vous avez approuvé ma conduite?

— J'approuve certainement et j'admire que tu t'attaches au devoir, même quand ton inclination te pousse d'un autre côté.

— Mais est-ce bien le devoir?

— Les paroles du Seigneur, telles que nous les lisons dans saint Matthieu, semblent précises, et j'ai personnellement une vive répugnance à admettre qu'elles puissent n'être pas prises à la lettre. Cependant...

— Cependant, interrompit Stany, tous les protestans acceptent le divorce?

— Tu veux dire que le divorce est autorisé dans tous les pays protestans, bien qu'on l'y entoure de plus de difficultés que les catholiques ne le croient généralement.

— Et en France, mon oncle, depuis qu'il est rétabli?

— En France, deux courans opposés se sont formés parmi les pasteurs, de sorte que nos synodes, en face de ces opinions contradictoires, n'ont pas voulu imposer une règle absolue; ils réservent à ceux que blesse la sanction du divorce le droit de refuser leur concours. Ceci prouve combien l'esprit de liberté, le respect de la conscience, sont enracinés dans nos idées religieuses. Je crois néanmoins que ce qui prédominera de plus en plus sera l'acceptation. En somme, l'église de France ne marie pas, puisque le mariage est civil; elle n'a point à s'occuper des antécédens, les deux époux qui se présentent pour demander des prières étant déjà légalement unis. Dans la pratique, quelle que puisse être la rigueur de mes théories, je ne refuserais qu'en cas d'indignité.

— Et, pour ce qui concerne M. de Glenne, il n'y a pas la moindre indignité, mon oncle, dit vivement Stany. Quand nous nous sommes rencontrés, quand il s'est attaché à moi, il était séparé de sa femme depuis des années à la suite de torts très graves qu'elle avait eus envers lui. Cette nouvelle affection n'a donc pas contribué à les désunir. M. de Glenne était libre, et moi, je ne savais même pas qu'il eût été marié.

Le pasteur hocha la tête d'un air de consentement.

— Plus j'y pense, poursuivit Stany, plus j'y réfléchis, plus il me semble que, dans ces conditions, M. de Glenne est maître de recommencer une vie nouvelle. Il ne ferait de tort à qui que ce soit...

— C'est ce qui ressort de tout ce que j'ai entendu, interrompit M. Duranton. Il n'a rien à se reprocher.

— Rien, répondit Stany; il est l'honneur et la bonté même.

Un nouveau silence se fit pendant lequel la physionomie expressive du pasteur semblait demander : « Où veux-tu en venir? »

— Vous m'avez félicitée, mon oncle, de tenir au devoir plutôt qu'à mon inclination. Mais s'il était possible de les mettre d'accord...

— Hum! fit le pasteur en se frottant le menton, je ne sais pas trop comment tu t'arrangeras avec Rome. Elle n'a fait que de rares concessions, et encore... à des intérêts princiers.

— Eh bien! c'est justement ce genre de concessions qui me révolte, qui me donnera le courage de...

Elle s'arrêta très rouge et comme épouvantée de ce qu'elle allait dire.

— Certes, reprit-elle, je ne me résignerais jamais à un mariage auquel Dieu n'eût point de part, mais une idée m'est venue, et c'est de cette idée que je voudrais vous entretenir. Je suis de race protestante, après tout; l'abjuration de ma mère n'a été qu'un accident isolé, je pourrais revenir à la foi qui a été celle de ma famille entière et obtenir d'une église moins rigoureuse que ne l'est l'église catholique une bénédiction qui empêcherait tout scandale et me mettrait en repos.

Elle prononça ces derniers mots d'une voix défaillante, car l'apostasie qu'elle avait préméditée en désespoir de cause lui semblait pour la première fois prendre un corps tandis qu'elle parlait, affecter une forme monstrueuse; déjà le remords commençait pour elle. Ses yeux, qu'elle avait tenus baissés comme une coupable, se levèrent enfin timidement vers le pasteur. Il avait le visage bouleversé, des gouttes de sueur perlaient sur ses tempes; les mains convulsivement jointes, il la regardait comme il eût regardé Marguerite, si vingt ans auparavant elle lui eût dit: « Je vous reviens.»

Celle-ci avait le même âge que sa chère brebis perdue, parlait avec la même voix, lui ressemblait en tout, et l'illusion avait été un instant si vive que le pasteur perdit de vue le temps, le lieu, les circonstances; il était dans le parloir de Saint-Denis et, ayant failli voir sa petite sœur lui échapper, il la ressaisissait, il la ramenait à Dieu, au dieu de leurs ancêtres.

— Tu serais avec nous... de nouveau... pour toujours?.. balbutia-t-il.

— Oui, mon oncle, si vous le voulez.

Les gros yeux noirs du pasteur interrogeaient avidement le regard anxieux et troublé de sa nièce; tout à coup il poussa un soupir qui ressemblait à un gémissement, passa les doigts dans sa chevelure embroussaillée, se leva, fit plusieurs tours par la chambre, comme un homme pris de vin s'agite pour secouer l'ivresse qui l'envahit, puis revint s'asseoir. De congestionné qu'il était tout à l'heure, son teint était devenu étrangement pâle.

— Tu l'aimes donc bien? dit-il en prenant les mains de Stany d'un geste brusque.

Cette question frappait avec une justesse terrible; Constance dégagea ses mains, s'y cacha le visage, et un sanglot secoua son corps frêle.

— Mon enfant, dit le pasteur avec cette majesté simple qui lui revenait aux grands momens et qui contrastait d'une façon saisissante avec sa bonhomie un peu vulgaire de tous les jours, Dieu m'est témoin que je donnerais volontiers les années qu'il me reste à vivre pour te voir rentrer dans notre famille spirituelle, être avec nous par la communauté des croyances; mais je ne t'aiderai jamais à recourir aux faux-fuyans, à devenir dupe de toi-même. Es-tu sûre que ce n'est pas à une idole purement humaine que tu sacrifies la foi dans laquelle ta mère t'a élevée? N'est-ce pas une simple complaisance aux intérêts de ton cœur que tu viens chercher auprès de nous? Ma chère fille, on ne trompe pas Dieu. Descends bien en toi-même, réfléchis encore. Si dans quelques jours tu reviens me dire que tu persistes dans ton désir, je reconnaîtrai que je t'ai fait injure et je remercierai le ciel de ta conversion plus que je ne l'ai jamais fait d'aucune grâce au monde.

Elle pleurait toujours, déconcertée par cette clairvoyance, humiliée jusqu'au fond de l'âme, car le pasteur lui avait fait toucher du doigt sa lâcheté.

— Si, au contraire, tu ne m'en parles plus... eh bien, je te garderai le secret de cette démarche et j'oublierai que tu es venue me demander, dans un moment de folie, de t'aider à obscurcir ta conscience.

Stany prit la grande main brune de son oncle et la baisa avec vénération, avec repentir aussi.

Mme Duranton rentrait au moment même.

— Ma femme, lui dit le pasteur, il m'est arrivé une étrange chose en ton absence. L'esprit de mensonge m'a proposé un royaume si je voulais l'adorer.

— Qu'est-ce que cette parabole? demanda Edelmone qui était à cent lieues de soupçonner la vérité. Enfin, qu'il s'agisse de royaume ou d'un profit quelconque, tu as refusé, je m'en rapporte à toi.

— J'ai refusé, répondit le pasteur avec mélancolie, mais au fond j'en ai presque regret et j'espère que l'offre sera renouvelée.

— Pourvu que ce ne soit plus par le diable! dit, toujours sans comprendre, Mme Duranton.

— Eh! oui, voilà le point important, pourvu que cela ne soit plus par le diable.

Mais jamais Constance ne le tenta de nouveau. Elle avait pensé que son oncle s'empresserait de l'entraîner dans la voie qu'elle abordait avec crainte et d'en aplanir toutes les difficultés, elle avait compté sur la force des raisonnemens du pasteur, sur la puissance

de ses exhortations pour imposer silence aux scrupules qu'elle ne réussissait pas à étouffer toute seule. Au lieu de cela il avait, avec une inflexible droiture, arraché le voile dont elle couvrait ses intentions; il lui avait dit : « On ne trompe pas Dieu ! » et elle sentait depuis lors qu'elle ne parviendrait jamais à se tromper elle-même.

Elle écrivit à M. de Glenne : « J'ai fait ce que je vous avais promis, j'ai travaillé de toutes mes forces à chasser ce que vous appelez des fantômes, je suis allée pour cela jusqu'à une extrémité qu'à présent je ne comprends plus, qui me paraît abominable, mais la fin, — car tout est fini, — la fin, c'est que les fantômes ne se laisseront jamais mettre en fuite; ils sont pour moi plus réels que n'est réel tout le reste du monde ensemble. Comment vous expliquer?.. Non, cela est impossible, je ne trouve pas de mots... Si je passais outre, j'aurais horreur de moi-même, je serais si malheureuse que vous seriez malheureux plus encore. Oubliez-moi, puisqu'il le faut... Je dois accepter jusqu'à votre ressentiment, jusqu'à votre haine, pourvu que vous consentiez à ne pas me revoir de longtemps, à prendre pour cela tous les moyens. Je n'ose vous indiquer le plus simple,.. ce serait vous chasser de chez vous... Mais le monde entier est devant vos pas; moi, je suis liée à ce petit coin où je ne demande qu'à rester seule avec mon père. Consultez votre générosité que j'implore, décidez ce qui vaut le mieux; seulement, je vous le demande au nom de l'amour que j'ai, que j'aurai toujours pour vous, ne cherchez pas à ébranler ma résolution. Elle est irrévocable. Ce ne seraient pour moi que des souffrances nouvelles. Adieu ! »

A ce billet décousu qu'elle avait trempé de ses larmes, M. de Glenne fit la réponse d'un homme chez qui le plus grand chagrin ne paralyse pas entièrement cette inconsciente habileté qui est un fruit de l'expérience.

« Ma pauvre enfant, vous ne pouvez comprendre le mal que vous me faites. Décidé à ne vous en faire jamais, j'obéis coûte que coûte. Un amoureux de vingt ans aurait le droit de braver votre défense, d'aller se jeter à vos pieds, de vous imposer la passion que vous repoussez de loin, mais dont la vue vous désarmerait peut-être. Je ne suis pas assez jeune pour oser, pour vouloir agir ainsi, je n'ai pas assez de confiance en moi-même ni dans la destinée. Quand nous nous sommes rencontrés, il me semblait depuis longtemps être revenu de tout; un enchantement auquel j'ai refusé d'abord, et avec persistance, de donner son vrai nom, m'a rendu les biens que j'avais perdus, me les a rendus au centuple. Désabusé, j'ai

cru à l'avenir, errant, je me suis attaché à un pays, sceptique, je me suis remis à croire... Tout cela n'a duré qu'une seconde ; vous me laissez plus pauvre que jamais, irrité en outre, comme je ne l'avais jamais été, contre ces formes vaines de la religion qui compliquent la vie, déjà si difficile. Sans doute il est impossible à aucun homme d'entrer dans les subtilités de la pensée féminine, de *sentir* comme sent son ennemie naturelle que la fatalité le force à adorer. Mais il me semble, cependant, qu'à la place de Stany j'aurais vu dans le prétendu crime qu'elle repousse avec horreur l'accomplissement d'un acte de charité sublime : achever de réconcilier un malheureux avec la vie, le guérir par votre contact, par votre souffle, le nourrir des quelques miettes de tendresse dont il est affamé, il y avait là de quoi vous tenter peut-être. Et la reconnaissance aurait de plus en plus attiré vers Dieu celui que vous ameniez une première fois à le remercier, à le bénir; vous n'auriez fait que du bien, tandis que vous allez peut-être assumer sur vous une responsabilité toute contraire... Pardon,.. je ne mets pas ici de menaces indignes, mais sais-je ce que je deviendrai sans vous après le moment d'illusion rapide qui m'a révélé que je n'étais pas un vieillard, que je n'en avais pas fini avec des entraînemens qui peuvent être notre sauvegarde aussi bien que notre perte? Si vous me répondiez, dans la glaciale sérénité de votre âme catholique, que cette vie n'est pas tout et que vous songez à l'autre, à la vie éternelle, je vous dirais, moi, que la femme, avec tous ses beaux semblans d'abnégation, n'est qu'un enfant égoïste à son insu. Je reprocherais à votre esprit, chargé de superstitions mesquines qui l'obscurcissent et qui l'égarent, de calomnier Dieu. Comment pouvez-vous le croire capable, ce Dieu juste, de punir le dévoûment, la fidélité à un seul, la pure tendresse d'un cœur qui ne se serait donné qu'une fois? S'il était aussi cruel, si vous deviez rencontrer en lui un tyran capable de condamner ce qu'il y a de plus noble et de plus touchant chez sa créature, la pitié, ne serait-il pas beau de se dire, en bravant un châtiment inique : — Eh bien, que la mort vienne et une éternité d'expiation avec elle! Celui qui m'aimait, comme il n'a jamais aimé, aura été heureux par moi, heureux et bon, arraché au chagrin amer qui l'aigrissait, qui le desséchait, qui le rendait mauvais et inutile? Mais non, vous tenez à une fausse compréhension du devoir. Il y a des prises de voile de toute sorte; vous donnez la préférence à cette sorte d'ensevelissement, vous jetez sur moi, en même temps que sur vous-même, un pan du drap mortuaire... Un jour, peut-être, vous sentirez combien vos notions du bien et du mal étaient fausses, et qu'il n'y a de mal que celui

que l'on fait aux autres. Puissiez-vous ne pas penser alors, avec trop d'angoisse et de remords, à votre dureté envers moi! Quoi qu'il arrive, et à quelque moment que ce soit, ma grâce restera en vos mains, je l'attendrai de vous seule, car je veux l'attendre encore. Les condamnés ne se résignent pas à mourir. Nous aurions pu être si heureux, Stany! »

Heureux, Raoul de Glenne espérait bien l'être quand même. Sa lettre, où le calcul tenait peut-être trop de place et qui eût paru à une fille moins jeune et moins candide trop savamment élaborée, devait toucher Stany aux points vulnérables, stimuler cette tendance à l'immolation d'elle-même qui était à la fois chez elle une force et un péril. En effet, elle fut aveuglée un moment par les raisonnemens qui entraient en guerre contre sa religion, atteinte par l'âpreté des reproches, par le tranchant de l'ironie, émue jusqu'au fond de l'âme, surtout, par l'appel final, si plein de regrets et de promesses; elle traversa une suprême agonie, après laquelle il lui sembla qu'elle était bien morte. Cependant son père, qui continuait à l'observer, ne la vit pas se départir une fois de son calme, de sa douceur accoutumés.

— Mignonne, lui dit-il un jour tristement, tu me rendras au moins cette justice. Je n'ajoute pas à ta peine par des remontrances, je te laisse libre, mais il m'en coûte, il m'en coûte beaucoup.

Elle l'embrassa :

— Cher père, ne sommes-nous pas très bien là tous les deux?

— Non, nous ne sommes pas bien!.. Tu souffres, et moi je souffre aussi... à cause de toi... Je me blâme sévèrement. Dans cette affaire, d'un bout à l'autre, j'ai été coupable... J'ai pris le mauvais chemin. Que veux-tu, je croyais agir pour le mieux. Il est si difficile de vous connaître, vous autres femmes! Mon désir était de te voir mariée... à ton gré.

— Oh! papa, je suis revenue à mes anciennes idées, tout opposées au mariage, vous vous rappelez?.. Rien n'est changé par conséquent.

— Quand je viendrai à te manquer, petite?.. C'est mon grand souci, vois-tu. Te laisser seule...

— Vous ne viendrez jamais à me manquer, papa. Vous êtes jeune, vous êtes vigoureux. D'ailleurs, croyez-vous que, seule, je ne sois pas capable de me conduire sagement?

— Sagement? Je ne sais trop, mais bravement, à coup sûr. Tu m'as fait penser tout ce temps-ci à un pauvre diable qui se laisserait mourir de faim auprès d'un coffre-fort grand ouvert et bourré de billets de banque; car j'ai des yeux pour voir, quoique je ne

dise pas grand'chose... Qu'est-ce qui te donne ce courage? Tais-toi... Je sais ce que tu vas me répondre,.. une banalité.

Il se tut un instant, pendant que la jeune fille, assise sur ses genoux, un bras autour de son cou, lui disait, sa tête brune appuyée contre la tête grise :

— Oh! je ne mérite pas tant d'éloges. Demandez plutôt à mon oncle Duranton.

— Je voudrais bien voir qu'il ne fût pas prosterné devant toi, lui, un prêtre, qui appelle ces exagérations-là des vertus. Pour moi, ce ne sont que des folies.

— Quoi! l'honnêteté qui consiste à respecter les billets de banque? interrompit Stany en riant.

— Non, j'abandonne ma comparaison, car les billets sont à toi, et c'est ce qui fait la différence de l'honnêteté à la folie.

Elle secoua la tête.

— S'ils étaient bien à moi, légitimement à moi, je les prendrais.

— C'est une lubie absurde qui t'en empêche.

— Nous ne pouvons nous conduire, mon père, que d'après ce que nous sentons et comprenons. Si je me trompe, vous reconnaîtrez du moins que ce n'est pas à mon bénéfice; mais voilà que vous grondez, il me semble, vous qui vous vantiez tout à l'heure...

— J'oubliais; c'est plus fort que moi... Pardon de cela encore, Stany. Ce brave garçon, qui t'aime, m'intéresse certainement, il m'intéresse beaucoup; mais nous pouvons, à la rigueur, nous passer de lui. Si seulement je ne te voyais pas fondre comme de la cire au feu! Tu es malade, mon enfant, et d'un mal contre lequel je ne peux rien, qui n'a pas de nom, qui n'est pas dans ton corps, dit le docteur d'un air de rêverie, pendant que sa fille le regardait, le cœur battant d'émotion poignante et nouvelle, oubliant tout ce qui n'était pas cette sorte d'aveu qui semblait s'échapper involontairement des lèvres du matérialiste convaincu.

Il se fit un silence, pendant lequel leurs pensées suivirent le même cours et qui fut rompu, à la fin, par ces paroles du docteur :

— La religion qui trempe ainsi une volonté d'enfant est, quoi qu'on en puisse penser, une grande chose.

— Oh! papa, vous le reconnaissez... Vous le reconnaissez,.. il n'en faut pas davantage pour me consoler de tout.

— Je le reconnais?.. Halte-là! Il y a de très grandes choses contre lesquelles on peut être en garde... Elles ne sont pas à mépriser, voilà tout... Je constate une puissance, rien de plus, une puissance adverse à l'autorité paternelle, à la raison, à l'amour.

— Non, mon père, sans elle je vous aimerais moins, j'en suis sûre. Ne gâtez pas ce que vous avez dit, puisque cela me rend heureuse.

Il la serra sur sa poitrine :

— Si tu pouvais l'être tout de bon, le reste me serait égal. Écoute, je crois aux saintes, en tout cas. Es-tu contente ?

— Oh! vous seriez bien moins dupe si vous pouviez seulement un petit peu croire en Dieu! s'écria Stany, riant de joie sincère et pure.

Elle sentit, ce jour-là, que la récompense suit de bien près l'effort, et que chacune de nos œuvres a, en dehors de nous, un résultat dont nous ne pouvons prévoir la portée. Il nous est aussi impossible de mesurer l'effet d'un projectile lancé au hasard que la moisson qui résulte d'une poignée de bonne semence jetée aux vents. Les moindres actes accomplis ont un retentissement profond tant pour le bien que pour le mal... Stany pensa, dès lors, qu'en se broyant le cœur elle gagnerait peut-être à Dieu l'âme de son père, et elle n'en fut que mieux armée contre Raoul. Elle avait, du reste, d'autres sujets de préoccupation qui, plusieurs semaines de suite, détournèrent ses pensées de l'absent et aidèrent ainsi à son stoïcisme.

XIX.

L'arrière-automne fut pluvieux, comme il ne l'est presque jamais en Gascogne, et cette humidité insolite engendra des maladies de toute sorte. Vers le milieu de décembre, un cas de diphthérie s'était manifesté sur le point le moins salubre du pays, dans une ferme isolée près du petit lac qui cache sous les pins ses eaux dormantes encombrées de roseaux. L'épidémie gagna le village, et plusieurs jeunes enfans furent portés coup sur coup au cimetière. L'un des petits garçons de la Pistolère avait été atteint; celui-là, le docteur réussit à le sauver; il en sauva d'autres, en se multipliant pour ainsi dire, tantôt médecin et tantôt infirmier; car les parens, affolés devant ce mal inconnu et terrible, ne savaient comment appliquer les remèdes qu'il ordonnait, exagérant encore l'incapacité habituelle et notoire des paysans lorsqu'il s'agit de soins. Du matin au soir, M. Vidal visitait donc les maisons infestées, dont il avait d'ailleurs expressément interdit l'entrée à sa fille, par crainte de la contagion.

— Laisse-moi faire, lui disait-il, j'y suffirai, un vieil endurci tel

que moi ne craint rien ; d'ailleurs, j'ai les privilèges du médecin, qui est, chacun sait cela, invulnérable.

Sur ce point, le docteur n'avait cédé à aucune des prières de Constance ; il savait vouloir, quand la santé était en jeu, et lui avait fait jurer d'obéir à la lettre. Elle en était donc réduite à l'attendre pendant ses courses, dont il revenait souvent harassé, avec la tristesse des scènes déchirantes auxquelles il avait assisté, peinte sur son visage défait. Avant de s'approcher de sa fille, il changeait de vêtemens, prenait toutes les précautions qui pouvaient, disait-il en riant, convenir à un lépreux ou à un pestiféré, puis venait chercher un délassement près d'elle, content, au fond, qu'elle n'eût pas poussé l'obéissance qu'il exigeait jusqu'à le quitter, jusqu'à aller chercher refuge chez les Duranton.

Par une convention tacite, le père et la fille n'abordaient aucun sujet pénible pendant ces heures trop courtes de récréation et de repos, Stany s'évertuant à distraire son père le plus agréablement du monde. Quelquefois il la mettait par curiosité sur le chapitre des choses religieuses, comme il eût essayé d'analyser un remède dont les effets l'étonnaient, de chercher quels ingrédiens pouvaient bien y entrer ; il écoutait ses réponses, ses explications en hochant la tête avec un sourire indulgent, comme il eût écouté de jolis enfantillages. Et il riait quand elle lui disait : — Mais c'est vous, mon père, qui êtes un saint, vous l'êtes bon gré mal gré quand vous pratiquez la charité ! M. le curé a été, l'autre jour, édifié de vous voir poser vous-même des sangsues au petit Jacquille, de la Tapio. Il vous trouvait si doux, si patient ; il m'a dit : — Ah ! pourquoi votre père ne fait-il pas cela pour le bon Dieu ! Il se tresserait une fameuse couronne !

L'idée de la couronne fit rire le docteur et il haussa les épaules : — Je fais cela parce que c'est mon métier, et compter sur un pareil prix pour avoir essayé de soulager un petit misérable, qu'en somme je n'ai pu empêcher de mourir, ce serait, ma foi, exorbitant,.. d'ailleurs, toute espèce de couronne me gênerait fort, et je ne compte sur aucun profit. Tu peux répondre à ton curé qu'ainsi je n'aurai pas de désappointemens.

— Et il sera capable de riposter que vous aurez peut-être des surprises.

— A la bonne heure ! Nous verrons bien, mais je ne me trouve pas plus mauvais pour être absolument désintéressé dans le peu que je puis faire.

— Eh bien ! reprenait gaîment Stany, si vous ne voulez pas être un saint, vous êtes un héros.

— J'accepte le compliment pour tous les médecins.

— Et moi, qui ne suis pas une héroïne quand il s'agit de mon cher papa, de mon bien unique, je vous supplie de vous ménager, d'appeler à votre secours quelqu'un de vos confrères.

— Quand je serai trop fatigué... je te le promets; j'espère bien tout de même que l'épidémie se lassera avant moi. Un médecin qui reculerait devant elle me ferait l'effet d'un soldat qui n'aime de son état que les loisirs de la paix. On se portait toujours bien ici,.. c'était humiliant pour moi. Il faut que je me tire proprement de ma première campagne.

Ce qu'il appelait sa première campagne fut aussi la dernière. Un soir, aux approches de Noël, il rentra en disant que Stany avait raison, qu'il allait se faire seconder par un médecin de la ville; il n'en pouvait plus, ce qui était bien le signe, disait-il, que les vieux n'étaient bons à rien,.. peut-être aussi avait-il pris froid. Pourvu que ce ne fût pas cette diablesse de maladie qu'il apporterait ainsi dans la maison... Oh! en ce cas, il faudrait que sa fille le laissât bravement aux soins de Catinou. Il en guérirait plus vite, ayant moins de souci. Au fond, il se disait : — Je suis perdu! — Et tandis que la fièvre l'envahissait, cette conviction s'exhala dans une redite que Constance affectait de ne pas entendre :

— J'aurais voulu te laisser en bonnes mains, mon enfant.

Après quoi, il ne revint jamais sur ce sujet, ayant compris que la pauvre petite aurait assez de l'immense douleur qui se préparait pour elle sans qu'il l'aggravât par des plaintes inutiles.

Elle le disputa passionnément à la mort, n'aspirant qu'à le suivre si elle ne pouvait le guérir, offrant son coupable amour en échange de cette chère existence, comme s'il avait dépendu d'elle de l'arracher de son cœur; puis vint le moment où le dernier espoir lui échappa, où l'on eut le cruel courage de lui dire : — Tout est inutile. — Elle priait une nuit à genoux devant ce lit où, renversé sur ses oreillers, le malade gisait, livide, haletant, dans un intervalle de calme. Soudain, en le regardant à la lueur de la lampe qui luttait contre la grise clarté de l'aube hivernale naissante, elle vit qu'il avait ouvert les yeux et qu'il la regardait aussi en agitant ses lèvres faiblement. Se joignait-il à sa prière, prononçait-il des paroles de tendresse? Elle voulut se lever pour s'en assurer; mais d'un geste à peine indiqué, auquel pourtant elle ne pouvait se méprendre, habituée comme elle l'était à guetter, à deviner ses moindres intentions, il lui enjoignit de rester à genoux, de parler de lui au Dieu inconnu. Oui, c'était bien cela que réclamait le malade, car aussitôt qu'elle eut obéi, il parut satisfait, il ne demanda plus rien. Et un sentiment de triomphe se glissa dans le cœur déchiré de la jeune fille; elle en était sûre maintenant, son sacri-

fice n'avait pas été vain, il avait frappé cette âme incrédule comme une preuve de l'aide que Dieu prête à la faiblesse pour l'élever au-dessus d'elle-même, elle avait, sans paroles, attiré son attention vers les choses surnaturelles, elle avait fait éclater à ses yeux ce que cet esprit scientifique avait toujours nié, — le miracle.

En s'interrompant par intervalles pour coller sa bouche à la main humide qu'elle tenait dans les siennes et qui, par une pression à peine sensible, lui demandait de continuer, elle pria tout haut, plaidant la cause de cet homme de bien qui avait toute sa vie cherché la vérité, qui jamais n'avait repoussé les souffrans ni les pauvres et qui s'en allait confiant, sans savoir quel serait le but du voyage : néant ou éternité, prêt pour tous les deux. Elle ne pleurait pas, sa voix était ferme et claire. Le ministère qu'elle avait à exercer lui donnait une force dont elle ne se serait jamais crue capable.

Il reposait toujours très tranquille ; alors elle pensa qu'elle pouvait oser ; elle prononça tout bas quelques paroles suppliantes à son oreille, avec le nom du prêtre, mais il murmurait en s'agitant : — Non, non, toi encore, toi seule...

Elle se remit donc à genoux. Et ce fut ainsi que cette enfant servit d'humble médiatrice entre l'esprit chercheur, uniquement avide de preuves expérimentales, qui allait enfin *savoir*, et celui qui se manifeste à l'heure qu'il a décidée, par les moyens qu'il lui plaît, à la dernière minute, qu'importe, puisque le temps, tel que nous le mesurons, n'existe plus?

XX.

Six semaines s'étaient écoulées depuis que le corps du docteur avait été déposé sous les ifs du petit cimetière, suivi par les braves gens auxquels il avait si simplement donné sa vie et qui le pleuraient comme un père. Stany était plus brisée cent fois que le premier jour. Tout le courage dont elle avait fait une dépense presque surhumaine était tombé depuis qu'il ne pouvait plus servir à réconforter personne. A quoi bon prendre sur soi maintenant? A quoi bon se contraindre? Qui donc souffrirait de la voir souffrir, lui imposant ainsi la vaillance? Une réaction lamentable s'était produite en elle; sa volonté n'avait plus d'énergie, sa foi même n'avait plus d'ardeur. Il lui semblait n'avoir désormais rien à faire au monde, sauf la visite quotidienne à cette pierre funéraire où, d'un œil stupide, elle lisait et relisait cent fois le nom de Philippe Vidal, gravé auprès d'un autre nom, en se répétant à elle-même : — Est-il possible qu'il soit

couché là? Est-il possible qu'il soit allé la rejoindre? Où sont-ils tous les deux? Savent-ils seulement que je reste, désolée, en arrière?

Toutes les certitudes qu'elle s'était efforcée avec tant de zèle de faire passer dans l'âme de son père semblaient la fuir à son tour. Peut-être sa tante Edelmone contribuait-elle un peu à cet état par l'abus des exhortations tirées de l'Ancien-Testament, qu'elle ne cessait de verser dans son oreille récalcitrante, car, pendant quelque temps, toute sa famille de Nérac, avec les meilleures intentions, l'entoura du matin au soir. C'était le pasteur qui lui offrait cordialement l'hospitalité sous son toit, peut-être dans l'espoir inavoué de réussir à reprendre un entretien dont elle eût voulu effacer jusqu'au souvenir; c'était Mme Duranton, armée de sa Bible à tout propos; c'était le jeune ménage Capdevielle qui se condamnait de bonne grâce à être triste avec elle une heure de suite, pour retourner, après ce devoir d'amitié accompli, au roucoulement de tourtereaux, hors duquel il n'y avait plus pour lui d'intérêt en ce monde. Lorsque Constance eut réussi à faire comprendre qu'elle entendait rester au Priourat, sa tante, une fois sûre qu'il n'existait plus aux environs trace de diphthérie, exigea, du moins, qu'elle gardât auprès d'elle le jeune et turbulent Louisou, durant une semaine ou deux; ce serait, faute de mieux, une distraction! Il est toujours difficile d'obtenir que les gens nous laissent en tête-à-tête avec le chagrin qui doit devenir le compagnon familier de notre vie entière. Personne ne peut ou ne veut comprendre l'impérieux besoin de solitude qui possède les affligés, ni combien l'horreur d'un deuil rend importune la présence des vivans auxquels l'abandonné en veut presque de vivre. Nous avons tous éprouvé cela pourtant, ce qui ne nous empêche pas, chaque fois que l'occasion s'en renouvelle, de croire pour autrui à l'efficacité des condoléances. Stany subit cet inévitable supplice. Elle fut forcée de paraître oublier que Mme de Latour-Ambert n'avait jamais pu souffrir ce défunt dont elle traçait maintenant l'oraison funèbre en termes emphatiques; elle dut appuyer de raisons plausibles, qui n'étaient pas les véritables, son refus d'aller pleurer dans le sein de sa marraine.

Le seul témoignage de sympathie qui lui eût fait du bien ne vint pas. Raoul de Glenne continua de garder le silence, qu'elle avait pris d'abord pour une marque de soumission à ses prières, mais qu'une catastrophe aussi cruellement inattendue aurait pu, pensait-elle, lui faire rompre. Constance avait mis de sa main, cependant, l'adresse sur un billet bordé de noir, envoyé en Italie. Cette insensibilité qu'il témoignait était pour elle inexplicable et faisait travailler son imagination au milieu de l'accablement qui accom-

pagne une grande douleur. En même temps qu'à l'affection sans pareille que la mort venait de lui enlever, elle pensait à cet autre amour qu'elle avait repoussé volontairement; elle y pensait sans savoir au juste pour lequel des deux coulaient ses larmes, sans distinguer la part qu'avait celui-ci ou celui-là au vide creusé autour d'elle. L'oubli n'est-il pas la plus affreuse de toutes les morts? Ne représente-t-il pas la vraie, l'unique séparation?

L'hiver, en s'écoulant, morne et sombre, lui rappelait une à une les soirées si doucement intimes de l'hiver précédent, ces heures de causerie et de lecture dans le cabinet du docteur, où se passait maintenant sa vie solitaire. Combien de fois, tandis que le vent mugissait à travers la nuit et que la pluie fouettait les vitres, évoqua-t-elle ces momens de vague béatitude où il lui semblait n'avoir rien à désirer? Machinalement, Stany disposait les chaises comme elles l'étaient alors, autour du feu, dont les lueurs dansantes s'ajoutaient à celles de l'unique lampe placée sur le bureau du docteur, sur ce bureau où il avait tant travaillé. Rien n'était plus en désordre, à présent; les feuilles volantes s'empilaient immobiles sous un serre-papier; les bouquins scientifiques, bien rangés sur leurs rayons, contre le mur, n'étaient plus consultés par personne, et la pipe fumée sans relâche, comme accompagnement à l'étude ou à la conversation, se reposait refroidie. N'importe, c'était le même cadre; il dépendait de Stany d'y revivre le passé jusqu'à perdre la notion du temps, jusqu'à oublier le présent dépossédé. Longuement elle s'attardait sur les moindres détails, sur tout ce qu'ils avaient pu faire et dire, sur tel ou tel mot de Raoul qu'elle avait interprété, commenté, gardé au plus profond de son cœur comme un trésor. Elle se rappelait que les heures qui séparaient l'une de l'autre chacune de ces soirées n'avaient jamais été marquées pour elle que par l'attente, qu'elle les considérait comme des intermèdes assez maussades, toujours trop longs. Attendre quelque chose, croire à l'avenir, cela lui était désormais défendu! Faudrait-il donc toujours vivre dans ce tombeau, seule, avec des ombres? Parfois l'idée lui venait, hésitante encore, d'avoir recours à l'abbé Eudes, pour qu'il la dirigeât vers la vie religieuse; elle se complaisait dans l'imagination de cette paix profonde que l'on goûte au couvent. Parfois, au contraire, elle éprouvait un besoin fiévreux d'action, de changement; elle entreprenait, sans bouger de place, des voyages très accidentés qui tous, elle ne savait comment, aboutissaient, par des chemins fantastiques, à l'Italie.

Un soir qu'elle vagabondait en esprit de cette façon décousue, plongée dans le vaste fauteuil de son père, les pieds sur les chenets, tandis qu'au dehors soufflait la bourrasque, tantôt violente,

tantôt plaintive, comme un accompagnement approprié à ses pensées, les chiens aboyèrent avec fureur. On frappait à la grande porte. Puis il parut à Stany qu'un colloque, étouffé par les bruits de la tempête, s'engageait entre Catinou et quelque personne étrangère. Qui pouvait venir si tard? Elle se redressa, effarée, l'oreille tendue, en s'appuyant des deux mains aux bras du fauteuil. Catinou, sur la figure de laquelle se combattaient la joie et la crainte, entra d'un pas furtif, et tout bas, comme si elle eût pensé lui apprendre ainsi les choses avec plus de ménagemens :

— N'ayez pas peur, dit-elle, ne vous faites pas de mal; c'est *lui!..*

Chose étrange, Constance éprouva tous les genres d'émotion, sauf la surprise; il n'y avait de surprenant pour elle qu'une chose, c'était qu'il eût autant tardé.

Raoul suivait de près Catinou. Il s'approcha presque timidement. Elle lui tendit sa petite main pâle, et tous les deux restèrent quelques secondes sans parler; leurs impressions ne ressemblaient guère à celle qui une fois, ici même, les avait jetés éperdus dans les bras l'un de l'autre. Tant d'événemens s'étaient passés depuis lors, que ce moment d'ivresse semblait lointain. Et ils se regardaient, étonnés de ne pas se trouver, après un pareil intervalle, plus différens d'eux-mêmes. elle si amaigrie cependant, sous de lugubres crêpes noirs; lui, les traits altérés par la fatigue du voyage, car il descendait de voiture, sans avoir seulement pris le temps de se faire conduire au Parc. Ils ne se dirent d'abord que deux mots :

— Ma pauvre enfant! murmura-t-il.

Et elle, dans un long soupir qui souleva sa poitrine :

— C'est vous!.. vous êtes venu!

Était-ce un remercîment? était-ce un reproche? A tout hasard, il se disculpa. Il avait fait toute la diligence possible. L'avant-veille seulement, à son retour d'un voyage en Sicile, entrepris pour tromper son agitation, son impatience, il avait trouvé cette affreuse nouvelle. On avait ordre, à Florence, de lui envoyer toutes ses lettres, des lettres sans intérêt, puisque aucune d'elles n'était de Stany, puisque aucune d'elles ne rétractait le cruel adieu qui, de plus en plus, semblait définitif. Par une fatalité inexplicable, le billet de part n'y avait pas été joint; il était resté chez lui, à l'hôtel, caché sous un paquet d'imprimés et de journaux. La chère écriture trop attendue devait donc lui apparaître de nouveau, ainsi encadrée de deuil! Comme il s'en voulait, comme il se méprisait de n'avoir pas su deviner que Stany souffrait, qu'elle avait besoin de lui, peut-être!

Il prononça ces mots avec crainte, suffoqué par les larmes, ce

qui ne lui était pas arrivé depuis les jours de son enfance, dont il ne se souvenait plus. Et elle, qui jamais n'avait vu pleurer un homme, se rappelant combien celui-ci avait été l'ami de son père, pencha brusquement le front sur l'épaule de Raoul avec une fraternelle confiance et pleura aussi comme elle n'avait pu le faire encore, détendue, soulagée. Dans l'attendrissement qui les maîtrisait tous les deux, il n'y avait de place pour aucune autre émotion que celle de la douleur ressentie en commun. Raoul avait passé son bras autour d'elle, retenant près de lui cette fragile petite forme noire avec l'unique désir de la protéger, de la garder là toujours en sûreté, à l'abri; pendant près d'une heure, ils ne parlèrent que de celui qui n'était plus, rappelant tout ce qu'il valait, tout le bien qu'il faisait, les traits de noble humanité qui avaient précédé sa mort.

— Vous le connaissiez bien! disait Stany.

— Et il me connaissait aussi, répondit Raoul; il m'eût volontiers nommé son fils. Je crois qu'en ce moment même, s'il pouvait manifester sa volonté, c'est à moi qu'il accorderait le droit de veiller sur vous. Ne lui obéirez-vous pas, Stany?

Elle se dégagea, rappelée à la réalité par cette question qui était une prière.

— Mon père, là où il est, comprend comme il ne pouvait le faire de son vivant... Il voit... il sait... Vous avoir revu est pour moi la plus grande des consolations; mais cette consolation ne doit pas se renouveler.

— Chérie, que dites-vous là?.. Je serai au Parc, invisible si vous l'exigez, guettant votre premier appel, prêt à vous servir comme un ami, comme un frère. Vous ne pouvez me défendre de vivre pour vous... à distance, Stany... sans vous importuner...

Elle regarda le suppliant avec des yeux intrépides devant lesquels les siens se baissèrent pour dissimuler l'arrière-pensée qui se cachait derrière ces promesses, sincères pourtant, mais impossibles à tenir.

— Si je disais oui, quel serait le lendemain? Pourquoi m'abuser? pourquoi vous abuser vous-même? Vous savez, je sais aussi ce que nous devons être l'un pour l'autre : tout ou rien, il n'y a pas de milieu.

— Quoi que vous fassiez, vous serez tout pour moi, jusqu'à la fin, dit impétueusement Raoul.

Il se mit à genoux devant elle, comme un dévot devant une idole :

— Stany, pourquoi nous rendre si malheureux? Dieu ne demande pas de pareils sacrifices, non, pas même votre Dieu impla-

cable et jaloux. Il voit bien que nous ne pouvons vivre l'un sans l'autre. En admettant qu'il me punisse de m'être trop tôt et follement engagé, il ne peut vous condamner à souffrir, vous qui êtes sans reproche. Croyez-moi, il me fait grâce en votre faveur ; il permet que mes bras vous abritent contre la mauvaise fortune ; il ne veut pas que vous me poussiez à le maudire et à le nier. Si vous y consentez, Stany, je plierai les deux genoux devant lui, je serai chrétien comme vous êtes chrétienne, je marcherai dans les voies qui sont les vôtres, où votre amour m'aura fait entrer ; vous m'aurez sauvé en ce monde et dans l'autre...

Il parlait son langage de dévote, comme une mère, pour se faire mieux comprendre, imite avec une tendresse patiente les mots zézayés de son enfant.

— Sauvé ! répéta-t-elle d'une voix vibrante où sonnait comme un accent de folie, tandis qu'il embrassait ses genoux, vous dites que je vous sauverais?.. Dites donc plutôt que nous nous damnerions ensemble.

— Et quand cela serait, s'écria-t-il, désespérant de chasser ses chimères, quand cela serait, si tu m'aimais comme je t'aime, tu n'aurais peur ni de cela ni d'autre chose,.. tu ne craindrais que cette séparation dont tu parles si froidement du haut de ta fausse vertu.

Il l'avait saisie dans ses bras par un mouvement de fureur ; toute la réserve, toute la contrainte des premiers instans faisaient place à un réveil de passion dont elle se sentit enveloppée comme par l'orage même.

— La vertu, poursuivit Raoul, ce serait de sacrifier ces scrupules absurdes, ce serait de comprendre enfin tout ce que tu es pour moi, l'espérance, la jeunesse, la foi, l'amour, tout ce qui mérite que l'on vive ; sans toi, il ne me reste rien,.. tu peux d'un mot m'emporter vers un ciel plus vrai cent fois que celui que tu opposes à mes prières d'une façon si étroite et si dure ; tu peux d'un mot aussi m'envoyer dans le véritable enfer, celui où l'on désespère et où l'on hait. Décide, c'est l'avenir d'un homme que tu tiens dans tes mains ; tu es le seul dieu dont je dépende, tu peux tout. Aie pitié de moi et de toi-même.

Elle l'avait écouté en frissonnant, épouvantée de ses blasphèmes et obsédée par la terreur de l'écrasante responsabilité qu'il évoquait.

— Eh bien, soit, dit-elle avec une sombre exaltation, je suis seule maintenant, ma disgrâce ne retombera sur personne. A quoi bon lutter ? Je sens trop que si vous restez dans le pays, je m'abandonnerai à la douceur de vous revoir ; je finirai par admettre ce

qui me paraît jusqu'ici criminel, je n'aurai plus d'autres volontés que les vôtres. Autant me résigner tout de suite à n'être qu'une fille perdue. Oui, perdue, car vous m'avez bien comprise, n'est-ce pas? Je n'ajouterai pas l'hypocrisie au péché, je ne laisserai jamais légaliser ce qui reste illégitime devant un tribunal qui défie toutes les lois de ce monde. Non, mais je vous suivrai où vous voudrez, parce que je vous aime plus que mon honneur et plus que ma religion, parce que je ne peux supporter que vous soyez malheureux. Emmenez-moi... dès aujourd'hui si bon vous semble... emmenez-moi très loin... Je cède.

— Ah! s'écria Raoul, céder ainsi, c'est te refuser plus absolument que tu ne l'as jamais fait.

Cette fille pâle, aux yeux égarés, aux mains froides comme du marbre, qui, la honte au front et une sorte de délire dans les yeux, consentait à être sa maîtresse plutôt que de devenir sa femme, se gardait elle-même par cette offre insensée mieux que ne l'eussent gardée les protections qui lui manquaient.

Il s'éloigna d'elle, d'un mouvement résolu, en rassemblant toutes ses énergies d'honnête homme.

— Plutôt mourir, dit-il d'une voix sourde et brisée, plutôt mourir cent fois que d'accepter votre abaissement. Je vous aime trop pour cela. Adieu.

Il lui eût semblé abuser d'un accès de démence en acceptant cet abandon d'une conscience torturée, d'une volonté qui se suicidait pour ainsi dire.

— C'est bien à un adieu que vous me réduisez, n'est-ce pas? Adieu donc pour toujours!

— Adieu!.. murmura-t-elle, comme épuisée.

Il la saisit inerte et sans défense, baisa éperdûment son front, ses cheveux, ses lèvres, ses paupières closes, prenant possession d'elle par ces baisers, l'adjurant sans parler de se garder pour lui seul jusqu'à la fin.

Elle dit, défaillante, comme en réponse à sa pensée:

— L'absence ne sépare pas. Tu seras avec moi partout et à jamais. C'est à dater de ce moment que je crois, que je sais que tu m'aimes. Adieu!

Il obéit à son geste, il sortit précipitamment, tandis qu'elle se laissait retomber assise, la tête entre ses mains. Catinou la retrouva longtemps après dans cette attitude, immobile, les yeux secs et comme pétrifiée, sans autre pensée que celle-ci: — Il s'éloigne et c'est moi qui le veux.

Huit jours encore, Raoul s'attarda aux environs, attendant qu'elle eût un regret, une faiblesse dont, malgré sa magnanimité passagère,

il se sentait maintenant capable de profiter, car il y a en chacun de nous, selon l'heure et les circonstances, plusieurs hommes capables d'actions contradictoires. Lâchement il rôda autour du Priourat, il tenta d'y rentrer. L'incorruptible Catinou lui opposa cette fois une figure de Cerbère. Il se découragea finalement, il eut honte de ses obsessions, il tint avec effort la parole donnée.

Dans le pays, on jasa beaucoup sur son retour imprévu et sur son brusque départ; on s'entre-dit à l'oreille qu'il n'était revenu que pour épouser Mlle Vidal et que celle-ci avait refusé. Quelques-uns la traitèrent de folle; le pasteur et le curé pensèrent, chacun de son côté, que ce genre de folie s'était toujours nommé la folie de la Croix; d'autres préférèrent supposer que la demande n'avait jamais été sérieusement faite. D'autres enfin, mieux informés, prétendirent qu'elle avait découvert à temps que M. de Glenne était bigame, et la méfiance générale contre les Parisiens s'en accrut.

Ce qui parut inadmissible à tous fut l'hypothèse qu'une fille de vingt ans avait choisi par goût de s'ensevelir vivante au Priourat.

Constance continue cependant d'y demeurer, au grand courroux de sa marraine. Des habitudes quotidiennes d'active bienfaisance l'absorbent de plus en plus. Elle paraît, d'ailleurs, satisfaite de son sort comme le sont très rarement celles que menace à bref délai l'injurieuse épithète de vieille fille. Sa beauté, spiritualisée de plus en plus, a cessé d'obtenir les suffrages de la province, bien qu'elle soit supérieure, peut-être, par le caractère et l'expression, à celle de la première jeunesse.

Un seul fait a marqué dans sa vie depuis le soir où M. de Glenne, saisi de terreur et de respect, recula devant l'inacceptable avilissement auquel, avec une tragique bonne foi, elle se résignait.

En ouvrant un journal, elle a vu annoncé le mariage de Mme Frédérike de Lebenberg, épouse divorcée de M. Raoul de Glenne, avec un étranger quelconque, et elle a pensé tristement que rien ne défend aux mauvais de tirer parti de tout pour leur avantage.

Derechef, l'écriteau accroché à la grille du Parc porte en grosses lettres : « Propriété à vendre, s'adresser à M. le pasteur Duranton, rue de Sully, Nérac. » Mais, soit qu'il y ait entente secrète entre le propriétaire et le pasteur, qui compte sur une intervention de la Providence, soit pour quelque autre raison, aucun acquéreur ne se présente, et Constance Vidal peut aller promener dans ces allées désertes où verdissent les mousses, où s'entassent les feuilles mortes, d'année en année, le souvenir qui représente sa part de bonheur en ce monde.

TH. BENTZON.

LE

THÉATRE INDIEN

Le Théâtre indien, par Sylvain Lévi. Paris, 1890.

Dès 1832, l'élégante traduction de Chézy rendait *Çakountalâ* accessible aux lecteurs français; en 1850, une « adaptation » de Gérard de Nerval et Méry présentait aux spectateurs parisiens *le Chariot de terre cuite*. Les deux œuvres les plus caractéristiques peut-être du théâtre indien ont déjà chez nous une histoire. Je ne crois pourtant pas calomnier le public lettré en admettant qu'il est médiocrement familier avec les créations dramatiques de l'Inde. Je n'ai pas le pédantisme de m'en plaindre. L'initiation était insuffisante; certains commentaires peu autorisés l'ont pu rendre périlleuse. Une initiation plus sérieuse est devenue facile. Les dernières années nous ont enrichis de plusieurs traductions plus ou moins brillantes, mais toutes fidèles; les curieux y peuvent prendre une connaissance, imparfaite certainement, mais directe et matériellement exacte, des spécimens les plus instructifs du drame indien (1).

(1) Pour ne citer que des traductions françaises : *Sacountala*, traduit par Bergaigne et Lehugeur, 1884; *Mâlavikâ et Agnimitra*, traduit par Henry, 1889; *Ourvaçî*, traduit par Foucaux, 1861, réimp.; *Mritchhakatikâ*, traduit par Regnaud, 1877; *Priyadarçikâ*, traduit par Strehly, 1888; *Nâgânanda*, traduit par Bergaigne, 1879; *Uttararâmacarita*, traduit par Nève, 1880; *Mâlatîmâdhava*, traduit par Strehly, 1885: *Mudrârâkshasa*, traduit par Henry, 1888.

Qui ne s'intéresse aujourd'hui aux choses du théâtre? Où la mode de l'exotique n'a-t-elle pas pénétré? Les lecteurs ne sauraient manquer à ce théâtre lointain qui s'ouvre pour eux. Un double danger les menace. S'ils sont mal préparés à aborder cette littérature, trop nouveaux à ses procédés, peu informés de ses attaches historiques, quelques-uns, sur la foi des analogies extérieures, seront trop faciles à les rapprocher de l'occident moderne; acceptant d'enthousiasme toutes les étrangetés, ils y chercheront, ils finiront par y découvrir, nombre de choses admirables qui n'y ont jamais été. L'exemple vient de haut; Goethe ne trouvait-il pas dans *Çakountalâ* « la fleur du printemps et les fruits de l'automne, tout ce qui charme et enchante, ce qui nourrit et rassasie, le ciel et la terre? » C'est beaucoup. D'autres risquent de se rebuter aux bizarreries de l'aspect, aux maladresses puériles, et de méconnaître les agrémens solides et l'intérêt durable.

Ce n'est pas, à vrai dire, pour des lecteurs novices que M. Lévi a écrit sa thèse. Il n'a pas fait œuvre de vulgarisation; il a fait œuvre de recherche savante. Tout le monde, en somme, y peut trouver son compte. Le jeune indianiste a voulu reprendre les questions principales qui se rattachent au théâtre de l'Inde, les embrasser dans un examen d'ensemble, mis au courant des acquisitions récentes de la philologie indienne. Au service de cette tâche, il a apporté une connaissance pénétrante de la littérature qui lui a mérité plus d'une découverte de détail, un zèle d'investigation qui éclaire toutes les parties d'un sujet très vaste. Certains lecteurs sont gens pressés; ils réclament une ordonnance irréprochable, des conclusions définitives dans leur netteté; quels qu'aient été les progrès de l'indianisme, il n'est pas encore en état de satisfaire pleinement à de si sévères exigences. D'autres trouvent plaisir à chercher dans une préparation même un peu austère le sentiment juste des problèmes et la notion de leurs solutions au moins provisoires. En présence d'une littérature si lointaine, ils sentent que le seul moyen d'échapper à un dilettantisme vide, de se mettre au point, si j'ose ainsi dire, est de replacer d'abord les œuvres dans leur cadre naturel et dans leur série historique. Ceux-là trouveront dans M. Lévi un guide sûr dont ils apprécieront le savoir, la chaleur communicative et la sincérité.

Quelque prestige qu'ait pu exercer sur les imaginations la grâce savoureuse et le charme étrange de *Çakountalâ,* il faut reconnaître que la littérature dramatique de l'Inde ne possède pas de ces chefs-d'œuvre souverains qui commandent l'admiration sans réserve, dont le rayonnement rejette dans l'ombre les singularités de la couleur locale. Est-ce à dire qu'elle ne mérite pas l'attention sympathique de tous les lettrés?

Tout ce qui nous vient d'une vieille et puissante civilisation, comme celle de l'Inde, qui s'est montrée féconde en œuvres intellectuelles de plus d'un genre, est digne au premier chef d'intéresser ceux que passionne l'histoire de l'esprit humain. La littérature dramatique y a des titres particuliers. Partout où elle s'est épanouie, elle est une œuvre de maturité, une forme caractéristique entre toutes. Le théâtre se plie aux idées et aux tons les plus divers; imitation directe de la vie, il reflète, avec les dons plus ou moins heureux du génie qui l'a créé, les traits essentiels de son individualité. Son organisme compliqué concentre, en quelque façon, les aptitudes diverses qui ont pu se donner carrière d'abord dans des formes plus spontanées. Ses défaillances ne sont pas moins instructives que ses mérites.

Ai-je besoin de dire que je ne me propose pas d'envisager ici, même en une vue sommaire, tous les problèmes que le théâtre indien ne peut manquer d'éveiller, jusque dans les esprits les plus neufs? A qui prétendrait en examiner tous les ressorts, y étudier le jeu et l'allure des sentimens, mettre en relief les qualités ou les faiblesses des principaux poètes, ce sont des volumes qu'il faudrait. Mon ambition n'est point si vaste. Le lecteur qui se sent mal à l'aise dans le domaine de la fantaisie pure, qui éprouve le sage besoin de classer ses impressions dans le temps et dans l'histoire, est assez dépourvu en présence des spécimens de la scène indienne que la traduction met à sa portée. Je voudrais me prévaloir, pour l'orienter un peu, de l'occasion excellente que m'offre le livre de M. Lévi. Il me semble que, de ce point de vue, trois questions surtout doivent fixer notre attention. Nous sommes avant tout intéressés à déterminer la physionomie générale de ce théâtre et à préciser quelle idée les Hindous s'en sont formée eux-mêmes; à lui assigner son caractère vrai, en le plaçant à son rang dans la chronologie littéraire; à démêler enfin de quels élémens il s'est constitué. La pratique du théâtre, l'histoire littéraire du théâtre, les origines du théâtre, tels sont justement les trois aspects principaux qu'envisage la thèse de M. Lévi. Mes appréciations ne seront pas toujours d'accord avec les siennes. Ces divergences ne surprendront personne en une matière si délicate et encore si nouvelle. Elles ne font, à coup sûr, dans mon esprit, aucun tort à un travail qui honore l'indianisme français.

I.

Les pièces dès maintenant imprimées ne sont pas très nombreuses; mais ce sont, en somme, les plus célèbres. Dans le nombre figurent celles que tout nous autorise à considérer comme les plus

anciennes qui se soient conservées. Nous sommes armés pour juger avec confiance des questions générales.

Les Hindous ne se sont pas contentés d'écrire pour le théâtre. On sait quelle application persévérante ils ont, en toutes choses, portée à l'analyse des faits intellectuels, à la rédaction des manuels propres à l'enseignement : tout y a passé, jusqu'au manuel du parfait voleur et de la parfaite courtisane. Ils ne pouvaient manquer d'élaborer une sorte de théorie dramatique ; ils ont consacré des ouvrages étendus à la pratique du théâtre. Curieuses en elles-mêmes, ces tentatives, par les procédés intellectuels qu'elles trahissent, nous ouvrent des jours précieux sur leur tour d'esprit ; elles nous aident surtout à définir et à mesurer ce qui s'est chez eux développé de sentiment dramatique dans la conscience littéraire.

Jamais les représentations dramatiques, on s'y attend, n'ont eu dans l'Inde, par la fréquence et la régularité, l'importance qu'elles ont prise dans l'occident contemporain. Elles n'ont jamais été, comme dans notre moyen âge, que des divertissemens exceptionnels. Elles n'avaient pas d'asile permanent ; elles exigeaient des constructions temporaires, et le nom du régisseur paraît le désigner comme l'architecte de l'édifice. Quand elles étaient données dans la demeure des *râjas*, elles se déployaient dans la « salle de concert, » qui semble n'avoir manqué dans aucun palais. A la cour, chez les riches, elles avaient un caractère privé, bien que l'occasion en fût ordinairement empruntée à des solennités générales et au moins à demi religieuses, telles que *la Fête du printemps*. Elles prenaient aussi, elles ont en plusieurs cas conservé jusque de notre temps le caractère public. Leur place était marquée dans certaines fêtes religieuses. Elles avaient alors une allure spontanée qui s'est en quelque mesure perpétuée dans les *yâtrâs*, dans ces spectacles lyriques du Bengale moderne où sont mis en œuvre dans des chants alternés des incidens empruntés aux amours de Krishna et de ses bergères. L'Inde, en ce sens, a eu un théâtre populaire ; mais ce que nous en savons peut tout au plus servir à jeter quelques lumières sur la question difficile des origines dramatiques ; les documens ne nous permettraient pas de l'étudier de près. C'est dans le théâtre littéraire que nous nous cantonnons ici.

Il ne nous apparaît, on le voit, ni avec le prestige de popularité qu'il a conquis parmi nous, ni avec l'autorité à la fois religieuse et officielle qui, à Athènes, fit du théâtre une institution de la cité.

Comme les nôtres, les pièces dans l'Inde se divisent en actes ; le nombre en est variable, suivant les circonstances et les genres, d'un jusqu'à dix et même plus. A la différence des nôtres, elles s'ouvrent par une invocation et par un prologue qui met en scène le régisseur, renseigne le public sur l'auteur et sur la pièce ; ordinai-

rement, il ménage par des artifices plus ou moins ingénieux, mais très prisés par les connaisseurs hindous, une transition assez laborieuse avec le commencement de la pièce proprement dite.

Dans *le Chariot de terre cuite*, par exemple, le régisseur sort pour inviter quelque brahmane à venir prendre chez lui la direction d'une cérémonie religieuse que prépare sa femme. Il rencontre le brahmane Maitreya qui est dans la pièce le compagnon du héros Tchâroudatta. C'est à lui qu'il adresse sa requête. Elle est repoussée. Tandis que le régisseur va chercher ailleurs, Maitreya, présenté ainsi au public, demeure en scène.

Par une singularité plus rare, les ouvrages sont conçus en un mélange de plusieurs langues et en un mélange de prose et de vers. Il faut se souvenir que la langue classique, le sanscrit, est un idiome savant. Il paraît être sorti d'un compromis entre une langue religieuse traditionnelle et le parler vivant, compromis réalisé dans les écoles sous l'empire de circonstances qu'il n'entre point dans notre sujet de reconstituer. Son rôle est comparable à celui du latin au moyen âge. Au-dessous de ce niveau en une certaine mesure arbitraire, l'idiome natif subissait les destinées naturelles au langage ; il s'altérait en vertu des lois ordinaires, se fractionnait suivant la diversité des circonstances locales : les *prâcrits* se parlaient dans le peuple, tandis que les savans réglementaient et écrivaient le *sanscrit*. L'exemple donné par le sanscrit réagit sur eux. Sous l'influence de causes multiples, plusieurs furent à leur tour immobilisés dans un moule savant. Ainsi se forma de la même langue, saisie à des étapes diverses de son évolution, une échelle d'idiomes littéraires, tous artificiels à quelque degré, quoique tous fondés en partie sur l'usage réel, tous affectés, quoique dans une mesure fort inégale, à des applications savantes. A côté de la littérature classique, rédigée en sanscrit, il y eut une littérature sacrée des bouddhistes, rédigée en pâli, des Jaïnas, une autre secte religieuse, en mâgadhî, une littérature poétique conçue en mahârâshtrî, des contes en païçâtchî.

Les œuvres dramatiques présentent comme une synthèse de ces divers dialectes ; ils y figurent rapprochés dans les mêmes ouvrages, quoique, par le degré d'altération auquel correspond chacun d'eux, peut-être aussi par l'époque où ils furent individuellement fixés, ils soient séparés les uns des autres par de longs espaces de temps. On conçoit comment il se put établir entre eux, suivant certaines conditions, soit de déformation, soit d'origine, une sorte de hiérarchie ; c'est elle qui en régla l'usage au théâtre. Les compositions dramatiques offrent ainsi par un curieux phénomène une marqueterie de langages uniformes par leur origine première, variés par leur physionomie phonétique ; ils ne sont pas isolés dans des

parties diverses ; ils se répondent l'un à l'autre, ils sont intimement rapprochés dans la contexture entière du drame. Les hommes de haut rang parlent seuls le sanscrit : rois, brahmanes, ascètes, savans, ministres, etc. ; les gens du harem parlent le mâgadhî ; le bouffon compagnon du roi, le prâtchyâ, etc. Quant aux femmes, elles ne s'expriment en sanscrit que par exception, les religieuses bouddhistes, par exemple. L'héroïne et les femmes de marque s'expriment en çaurasenî. Il y a plus : les femmes qui, dans le dialogue courant, s'expriment en çaurasenî, ont recours au mahârâshtrî dans les strophes chantées. Telle pièce, comme *le Chariot de terre,* emploie ainsi parallèlement au sanscrit toute une gamme de sept ou huit prâcrits.

Le dialogue est en prose, en général assez coupé et peu prolixe ; tout ce qui est développement, description ornée, est en vers. Dès que le ton s'élève, que le cœur s'émeut, des strophes viennent corriger la sécheresse de la prose. Le héros amoureux prétend-il donner une idée des agrémens de l'héroïne, des agitations de son cœur ? C'est au langage rythmé qu'il a recours. Le messager décrit-il les péripéties d'une bataille ? C'est dans des strophes qu'il en résume les incidens décisifs. Le poète veut-il peindre à l'imagination les lieux où se déroule la scène, les aspects de la saison ou l'heure du jour ? Ce sont des vers qu'il met dans la bouche de ses personnages. Jamais, qu'on le remarque bien, de longues tirades versifiées ; le moule uniforme est la strophe isolée, variable de mètre et de structure ; le poète est libre d'en multiplier le nombre, elles restent toujours séparées les unes des autres, chacune complète dans son individualité.

La musique et la danse s'associent à la poésie. Certaines stances étaient chantées et accompagnées de mouvemens rythmés. Mais nous ne sommes pas renseignés avec précision sur la part qui leur était faite. Elle était certainement inégale suivant les cas, plus large, par exemple, dans des ouvrages particulièrement lyriques, je dirais presque féeriques, comme l'Ourvaçî de Kâlidâsa. Quel qu'il ait été exactement, le rôle qui leur était réservé veut être rappelé. Peut-être conserve-t-il un souvenir des origines lointaines du théâtre. Il marque bien en tout cas ce caractère de divertissement lyrique qui, à tout prendre, rapproche peut-être le théâtre indien de notre opéra comique plus que d'aucune autre des formes dramatiques qui nous sont familières.

La nature des sujets convient assez à cette comparaison. Le théâtre indien s'est proposé les thèmes les plus divers : héroïque et érotique, lyrique et comique, bouffe et larmoyant, il met également en scène des épisodes épiques, des épopées entières, des amours royales et des anecdotes de harem, des histoires grave-

leuses de brahmanes dévergondés et des comédies de mœurs bourgeoises, des drames politiques et des allégories philosophiques, des spectacles édifians et des monologues d'actualité. Presque tous les sujets lui sont bons, mais sous une condition : il se meut également dans les palais et dans les ermitages, sur les champs de bataille et parmi les courtisanes, dans le ciel et sur la terre ; mais il lui faut invariablement un dénoûment heureux. Cette règle pourra surprendre ; nous avons les oreilles si rebattues du pessimisme hindou ! Ce fameux pessimisme mériterait d'être défini avec plus de précision. A coup sûr, on se tromperait grandement à imaginer que le pessimisme où, par plusieurs vues, aboutit l'esprit hindou, corresponde à un tempérament sombre, attristé. Il est une certaine mollesse dans l'activité extérieure, un certain quiétisme qui peut être souriant, joyeux même dans la vie, encore que, dans la spéculation, il incline à des thèses dont une stricte logique est fondée à déduire des conclusions désolées. Le pessimisme des Hindous n'a jamais fait tort à la sérénité native ni à la gaîté facile de leur caractère. Ce n'est pas aux larmes, mais aux impressions riantes, que, au théâtre, ils demandent leur plaisir.

Ce théâtre a moins de liberté d'allure que ne le laisserait attendre la variété des sujets qu'il touche. Le langage qu'il emploie en fait le privilège d'une petite élite de lettrés ; il le marque comme une production savante, presque pédante. C'est un exercice littéraire. On y pourra rencontrer des délicatesses ingénieuses, des peintures brillantes ; il n'y faut pas chercher le reflet sincère, l'expression souple et vivante du milieu contemporain. Il n'est point jusqu'aux farces que l'excès même de la bouffonnerie ou de la grossièreté ne relègue, elles aussi, dans le domaine de la fantaisie. Quant aux autres œuvres, qu'elles nous transportent dans le monde légendaire et facilement merveilleux de l'épopée, qu'elles se meuvent dans le cadre plus ou moins arbitraire d'une cour de roman, même lorsque, par hasard, elles descendent jusqu'à des intrigues empruntées à la vie moyenne, elles gardent une physionomie conventionnelle. Non-seulement plusieurs personnages, le brahmane gourmand et plaisantin qui accompagne le roi, les amies de la reine, le parasite bel esprit, ont un rôle stéréotypé, mais certaines catégories de pièces sont toutes jetées dans le même moule, la fable en reste à peu près invariable. L'originalité du poète n'a de jeu que dans le choix des ornemens de détail, dans le tour qu'il donne à quelques incidens.

Un pareil théâtre ne peut manquer de payer cher son divorce avec la vie réelle, son insouci des conditions propres à la représentation dramatique. La mimique est chargée d'éveiller l'idée d'une foule d'incidens qui se dérobent à la mise en scène, surtout

dans l'Inde où elle est toujours demeurée rudimentaire : un voyage aérien, une course rapide en char. Les menus détails indifférens à l'action, les formules d'introduction, de politesse, usurpent une place excessive; tous les procédés trahissent une inexpérience naïve : pour épargner aux auditeurs la répétition d'un renseignement, le personnage qu'il s'agit d'en instruire en recevra la communication à l'oreille et à voix basse. Ces maladresses, accusées par l'inévitable gaucherie des traductions, risquent de faire aux œuvres du théâtre indien plus de tort qu'il n'est juste auprès des lecteurs occidentaux. Il faut savoir dominer nos petites révoltes instinctives pour aller jusqu'aux sources de l'émotion littéraire que les Hindous y ont trouvée. Avant de la juger, il nous importe d'entrevoir comment ils ont eux-mêmes conçu la poésie dramatique.

II.

Les traités consacrés à la pratique du théâtre sont nombreux; ils appartiennent à des époques très diverses. En Occident, nous nous attendrions à y rencontrer des spéculations plus ou moins indépendantes, des systèmes en conflit. Il n'en va pas ainsi dans l'Inde. A de légères variantes près, tous représentent une tradition unique; elle reste identique à elle-même à travers les diversités de l'exposition.

Si on en attend une philosophie du théâtre ou seulement un sentiment précis de l'individualité esthétique du drame, on sera déçu. Rien qui rappelle la *Poétique* d'Aristote, ses vues pénétrantes, ses déductions profondes éclairées par la comparaison historique. Le drame n'est saisi que par ses aspects extérieurs : il est défini comme de la poésie représentée, mise en action par quatre moyens : le geste, la voix, le costume et l'expression. A cette définition se borne tout l'effort des théoriciens pour caractériser l'essence de la forme dramatique et marquer les différences qui la distinguent des autres genres.

Veut-on remonter plus haut? On sera curieux peut-être d'entrevoir la théorie générale que se sont faite les Hindous de l'émotion esthétique? Ils distinguent huit *rasas*, « saveurs, » c'est-à-dire sans métaphore, huit genres d'impressions diverses que peut produire sur l'esprit la poésie : l'impression érotique, comique, pathétique, tragique, héroïque, terrible, horrible et l'impression du merveilleux. Elles sont éveillées chez l'auditeur par « l'état, » le sentiment *(bhâva)* dont, suivant les cas, il perçoit l'expression. Il y a donc huit sortes de *bhâvas*, juste autant que de *rasas* : chaque catégorie se dédouble en deux aspects : l'un objectif, l'autre subjectif, sen-

timent ou *état* d'âme chez le héros et dans le poème, impression ou *saveur* chez le spectateur ou le lecteur.

Mais ces huit *bhâvas* sont des états dominans, principaux; on en distingue d'une part les *états mobiles*, tels que le découragement, la crainte, l'indolence, etc. (ils sont exactement au nombre de trente-trois), simples modalités intellectuelles qui se peuvent également, suivant les circonstances, rattacher à tel ou tel état dominant; — d'autre part, les *états physiques*, larmes, tremblemens, etc., qui sont au nombre de huit et qui ont un rôle analogue comme manifestation physique de la situation morale. Ce n'est pas tout; les *bhâvas* ou *états* supposent nécessairement des personnages qui les ressentent, des circonstances qui les provoquent, — ce sont les *vibhâvas;* ils déterminent des conséquences diverses, physiques et morales, qui leur servent d'expression, — ce sont les *anoubhâvas,* qui correspondent, comme on le voit, mais objectivement, aux *états passagers* et aux *états physiques.*

Dois-je excuser ces détails arides? Ils montrent bien les procédés de l'esprit hindou. Sa patience à la dissection est acharnée. Rarement ses catégories pèchent par oubli. Elles pèchent d'ordinaire par un vice plus grave. Il est peu capable de sonder les faits intellectuels par une observation directe et vivante; les liens en quelque sorte substantiels qui les relient échappent à ses prises. Il opère sur leurs signes, sur des abstractions. Un voisinage lui est une relation de causalité; des comparaisons lui sont des raisons. Regardée de près, cette théorie des *rasas* ne contient rien qu'une constatation de fait, le fait de l'émotion littéraire; il le faudrait expliquer; on s'en tire par une métaphore : l'émotion poétique est à l'esprit ce qu'est au goût la saveur des alimens. Avec les *vibhâvas*, les *anoubhâvas*, la théorie des *bhâvas* montre à l'œuvre cette fascination des mots sur l'esprit des Hindous. Le balancement symétrique des classifications et des termes lui donne l'illusion d'une explication véritable.

Il semble parfois tenir quelque théorie qui va au fond des choses. Il y faut regarder de près. La poétique distingue dans le drame cinq momens principaux. Elle les considère et dans les situations successives du héros et dans les progrès de la fable et dans la construction de la pièce. De ce dernier point de vue, la technique leur donne des noms que nous pouvons rendre approximativement par : exposition, contre-exposition, nœud, décision, dénoûment. Il y a là, semble-t-il, une tentative méritoire pour pénétrer la nature et les lois de l'évolution dramatique. Rien de pareil. L'analyse reste tout extérieure; c'est au sujet même qu'elle s'applique bien plus qu'aux ressources dont dispose le drame qui le met en œuvre; la poétique fait ensuite de ces divisions une application spéciale à chacun des

facteurs, héros, fable et poème; cette symétrie matérielle réalisée, son œuvre est accomplie. Elle ne s'avise même pas qu'il puisse y avoir là un élément propre à la forme dramatique. Elle transporte sans hésiter ces « articulations » dans l'épopée. En revanche, elle y trouve matière à des catégories nouvelles où la passion de l'analyse s'épuise en distinctions vaines. On ne nous énumère pas moins de soixante-quatre élémens divers qui contribuent à les constituer. Je fais grâce aux lecteurs du décompte. On y reconnaîtrait aisément combien cette théorie marche au hasard, sans être guidée par un enchaînement logique, sans être soutenue par une conscience nette de l'évolution qu'il eût fallu justement suivre pas à pas.

Ce sont là des traits de caractère. Que serait-ce si nous suivions la poétique quand elle applique aux aspects secondaires du théâtre, aux quatre *tons*, aux trente-trois *moyens*, aux trente-six *ornemens*, etc., et à leurs subdivisions les ressources de son analyse infatigable! Nous n'avons pas de vues générales à en attendre; l'expérience est faite. Il reste au moins deux articles, les sujets et les caractères, sur lesquels nous ne pouvons nous dispenser de l'écouter.

Naturellement, elle distingue un nombre de genres énorme; elle n'en répartit pas moins de vingt-huit en deux séries : l'une de dix genres principaux, l'autre de dix-huit genres secondaires; elles sont censées distinguées par la prédominance dans la seconde des arts auxiliaires, de la danse, de la mimique et du chant. Cette nuance même est-elle sérieusement établie? On en peut douter quand on voit la *nâtikâ*, la petite comédie héroïque, une des formes les plus courantes, comprise dans le second groupe. L'énumération des dix genres principaux nous aidera à nous orienter. La comédie héroïque, — *nâtaka*, — le type le plus complet et le plus relevé, en un nombre d'actes qui varie de cinq à dix, et où le merveilleux contribue au dénoûment; elle expose quelque légende célèbre; — la comédie bourgeoise dont le sujet est de l'invention du poète et met en scène un héros d'ordre moins relevé, ministre, brahmane ou marchand, qui poursuit à travers toutes sortes d'obstacles une intrigue amoureuse; — le monologue; — la farce, pure, basse ou mêlée, suivant les personnages qu'elle met en scène; — le drame fantastique, qui, en quatre actes, met en scène une histoire connue, d'un caractère terrible, où les prestiges de la magie accentuent l'horreur de l'action; — le spectacle militaire, consacré en un acte à un héros célèbre et de haut rang; — le drame surnaturel, qui, en trois actes, expose quelque sujet merveilleux dont les dieux et les démons sont les héros. Les trois dernières classes se dérobent même à la traduction; elles paraissent n'avoir été cataloguées qu'en vue

de cas particuliers. Même pour les genres précédens, la même préoccupation se fait jour ; le nombre précis d'actes, de personnages, stipulé pour plusieurs est sûrement une généralisation assez arbitraire de faits isolés. Pour le drame surnaturel, la durée de chacun des trois actes est même prévue à une minute près. Ces vices d'une classification sans principe s'accuseraient plus encore dans l'énumération des genres secondaires. M. Lévi le remarque justement, toutes les pièces qui nous sont connues se répartissent facilement en cinq catégories : grande comédie, comédie bourgeoise, petite comédie, farce et monologue. La petite comédie, *nâtikâ*, est consacrée à un amour royal, le héros étant un roi célèbre, l'héroïne une ingénue de sang royal que le prince finit par épouser.

Dans les personnages et leurs caractères, même fixité que dans la structure des pièces. Ils sont presque invariables dans chaque genre donné. Ce ne sont pas des individus dont les passions, les goûts, le tempérament se développent librement au contact des incidens et de la vie ; ce sont des types toujours semblables, placés dans des conditions toujours à peu près identiques.

Le héros est orné de tous les agrémens, de toutes les perfections ; et les traités ne se font pas faute de les énumérer. Que la gaîté, la dignité, la grandeur d'âme ou l'emportement domine dans son rôle, il est toujours de noble allure ; il reste toujours semblable à lui-même et tous les traits prêtés à sa physionomie n'ont d'autre objet que de mettre en relief ce caractère dominant. Il n'en est pas autrement de l'héroïne ; elle est invariablement amoureuse : mais, ingénue, coquette ou courtisane, elle sera toujours un exemplaire accompli, suivant l'idéal hindou, du type qu'elle incarne. C'est tout ce qui nous importe. Nous ne discuterons pas avec les théoriciens la question de savoir si c'est vingt ou vingt-huit grâces naturelles qu'elle possède. Ils ont mené loin leur statistique des héroïnes de théâtre ; de divisions en sous-divisions, ils sont arrivés à en discerner trois cent quatre-vingt-quatre espèces.

Si la poétique du théâtre était dans l'Inde l'œuvre tardive, solitaire, de quelques abstracteurs de quintessence, ces bizarreries mériteraient peu qu'on s'y arrêtât. Elle a des prétentions plus hautes. Le représentant le plus ancien de cette littérature, le manuel qui en est resté le modèle autorisé, que les écrivains postérieurs n'ont fait que résumer ou commenter, se donne comme l'œuvre de Bharata, le maître des Apsaras, les danseuses du ciel d'Indra. Inventeur divin de l'art dramatique, il en aurait dans son code transmis les lois à la terre. Nous ne saurions suivre si loin ni si haut la tradition ; mais nous ne sommes pas encore en état de préciser la date où remonte soit la composition, soit la rédaction définitive de ces règles versifiées qui embrassent jusque dans ses

élémens architecturaux, orchestiques, musicaux, la pratique entière du théâtre. Une chose est certaine : c'est que tout ce qui nous est connu de la littérature dramatique de l'Inde est postérieur sinon à la rédaction du livre qui nous est parvenue, au moins à la constitution définitive des théories qu'il expose. C'est sous l'empire de ces théories, sous la préoccupation de ces enseignemens, qu'ont été composées toutes les pièces qui nous sont accessibles.

Est-ce à dire que l'invention et les lois du théâtre soient, dans l'Inde, tombées un beau jour du ciel? Nous laissons cette explication aux Hindous. *A priori*, il est indubitable, il est certain, en fait, que la théorie même la plus ancienne, celle de Bharata, se règle sur une littérature préexistante. Nous essaierons de jeter un coup d'œil sur ce passé. Il nous faut auparavant rassembler quelques notions sur la période historique et documentée.

III.

Les littératures antiques et les littératures modernes de l'Occident nous apparaissent comme le libre épanouissement de l'esprit national; à toutes les époques de son développement, à travers les circonstances qui le modifient, elles en reflètent les progrès et les défaillances. Tout autre est la situation dans l'Inde. Avec un tour de génie très particulier, l'Inde ne nous présente pas le spectacle d'un esprit national vivant d'une vie collective, s'exprimant dans des œuvres spontanées, témoins et contemporaines de ses évolutions. Le mélange profond de races très inégales, le régime et la hiérarchie des castes, ont, entre autres causes, imprimé ici à la littérature un aspect très particulier.

C'est autour d'une tradition religieuse, à la conserver et à la servir, que s'est, dans la période ancienne, exercée l'activité littéraire, toute concentrée dans les mains de la caste brahmanique. Quand le mouvement naturel de l'esprit, les conflits religieux, les frottemens extérieurs la firent déborder de ce cadre trop étroit et l'étendirent au domaine profane, elle resta le privilège d'une classe fermée, jalouse de son monopole, portée par l'habitude à consacrer sur ce terrain nouveau une régularité scolastique qui était passée dans ses besoins. C'est de cette association d'une expérience ancienne et de nécessités nouvelles qu'est sortie la littérature classique de l'Inde. Adulte et disciplinée dès le premier jour, elle n'a connu ni l'indépendance ni la spontanéité de la jeunesse. Sa langue a été non pas tant une langue morte qu'une langue à plusieurs égards artificielle, qui peut-être n'a jamais eu de vie véritable en dehors des écoles. Ce qu'un pareil instrument empor-

tait de raideur compassée, combien il se prêtait mal à refléter la mobilité, la familiarité de la vie prise sur le fait, il est aisé de l'imaginer. Ajoutez qu'il fut manié par des hommes que leur éducation, leur tradition, vouaient au plus strict formalisme, les plus enfermés par tour d'esprit dans un respect tremblant des formules et des textes. La variété même des sujets, — et elle fut presque infinie, — ne réussit jamais à rompre l'uniformité du moule. Si sincère que pût être l'inspiration dans sa source lointaine, le courant, endigué dans les conventions de l'école, perdit infiniment de sa transparence et de sa flexibilité. La langue était immuable; les cadres ne le furent pas moins. De tout cet effort il sortit une littérature qui resta pédante, où l'originalité est étouffée par la routine, le souci de la pensée par les curiosités de la forme, où les agrémens conventionnels ont plus de prix que les sentimens vrais, où les jeux d'esprit dissimulent, quand ils ne le tuent pas, le mouvement libre de l'esprit. Le talent personnel n'est pas supprimé; le jeu en est singulièrement restreint. Une pareille littérature reflète, malgré tout, les dons essentiels du génie propre au peuple où elle fleurit, et c'est ce qui en fait pour nous l'intérêt; mais, en les y cherchant, il ne faut pas oublier à quel point elle en bride l'expansion. Contente de se reproduire elle-même à l'infini, elle ne se retrempe guère aux sources vivantes: elle reste immobile, morte, dans sa perpétuité apparente.

Rien ne résume mieux cette littérature que les mahâkâvyas, — littéralement « grands poèmes, » — les représentans du genre épique tel qu'elle l'a consacré. Le Mahâbhârata, c'est la grande épopée. Il a subi, dans le fond et dans la forme, force remaniemens. Par sa masse même, par ses origines aussi, l'œuvre immense échappait au péril d'une refonte totale. La littérature classique ne pouvait se proposer un modèle de cette envergure. Avec elle nous sommes loin de cette inspiration qui coule si large, si variée, si facile, dans le vieux trésor épique. Voici comme un théoricien résume la recette de l'épopée classique : « Le sujet est tiré des légendes historiques; les principaux personnages sont toujours vertueux. L'ouvrage commence par une bénédiction, une prière ou une indication de la matière. Il y faut, à l'occasion, blâmer les méchans et exalter le bien. Le nombre des chants n'est jamais inférieur à huit; ils sont d'une longueur modérée. La fin d'un chant doit toujours annoncer le chant suivant. Les heures de la journée, le soleil, la lune, la nuit, l'aurore, le crépuscule, les ténèbres, le matin, le midi, la chasse, les montagnes, les saisons, les forêts, la mer, les plaisirs de l'amour, la séparation des amans, les ermites, le ciel, une ville, un mariage, la naissance d'un fils, etc., sont les motifs descriptifs à traiter suivant l'occasion, avec les inci-

dens et les circonstances accessoires. » Ainsi l'épopée n'est plus qu'un prétexte à lieux-communs descriptifs. Les meilleurs ouvrages du genre, ceux qui, sous la froideur d'une forme conventionnelle, conservent le plus de traces d'un vrai talent poétique, quelque grâce d'imagination, quelque sincérité de sentiment, les meilleurs sont fidèlement jetés dans le moule tyrannique.

Le drame, dans l'Inde, est proche parent de l'épopée savante; il en est le contemporain, et l'histoire des deux genres s'ouvre également par le plus grand nom de la littérature classique, par le nom de Kâlidâsa.

C'est entre Kâlidâsa et Bhavabhoûti que s'étend la période la plus brillante de la littérature dramatique de l'Inde. On inclinait à faire remonter plus haut une œuvre importante et curieuse, *le Chariot de terre cuite*. M. Lévi a fait justice de ce préjugé; il en a relégué l'auteur prétendu, le roi Çoûdraka, dans le domaine de la légende : aucune raison n'assigne à son chef-d'œuvre supposé une date antérieure à Kâlidâsa.

Malheureusement, la date même de Kâlidâsa reste mal déterminée. Depuis que l'on s'occupe de la littérature indienne, les hypothèses extrêmes ont varié, sur ce point, d'une dizaine de siècles. Nous sommes un peu plus avancés aujourd'hui; une inscription, des citations datées ne permettent pas de ramener Kâlidâsa plus bas que le VIe siècle. C'est cette époque même que lui assigne M. Lévi. Mais, d'après une remarque toute récente et fort plausible, quelques vers du poète seraient imités dans une inscription de l'an 473. Nous aurions à reculer d'une centaine d'années; le Ve siècle serait, pour Kâlidâsa, la date la plus basse. Plusieurs raisons ne semblent pas, jusqu'à nouvel ordre, permettre de le remonter beaucoup plus haut. La conclusion est assez vague. Il est prudent de nous y tenir.

En revanche, le VIIe siècle est marqué avec certitude par deux noms : la première moitié, par celui du roi Harsha de Canodje, auteur réel ou parrain de plusieurs ouvrages; la seconde, par le nom de Bhavabhoûti. Ces modèles devinrent vite classiques; ils ont suscité de nombreux émules dont la série s'est prolongée jusque de notre temps. Tous ne sont pas méprisables, aucun ne s'est montré créateur; leurs essais n'ont rien d'essentiel à nous apprendre. Contentons-nous de savoir que c'est entre le Ve et le VIIIe siècle que se placent les œuvres les plus caractéristiques et les plus fortes, les plus anciennes aussi, qui soient parvenues jusqu'à nous. Même pour cette période, nous ne pouvons avoir la prétention de reconstituer une véritable histoire. Un pareil théâtre n'en a guère. Enfermés dans des formes consacrées, sans liberté et sans

initiative, les poètes n'ont ni le souci ni les moyens d'entrer dans des voies nouvelles. L'évolution a été arrêtée au moment où la théorie en a, dans le détail, fixé une fois pour toutes les ressources et les recettes. Sans évolution, pas d'histoire; ou, si l'on voulait, malgré tout, parler ici d'histoire, nous ne pourrions que vérifier dans la littérature l'observation qui a été faite, très justement, pour les arts plastiques : l'histoire ne serait guère que le spectacle d'une incurable décadence. Est-ce la seule puissance d'un heureux génie? ou la nouveauté de l'art dramatique donnait-elle au poète plus de force, lui laissant plus d'initiative? Toujours est-il que le chef-d'œuvre de Kâlidâsa est resté le chef-d'œuvre du théâtre indien. Je ne songe pas seulement à la transparente aisance du langage, aux grâces d'une imagination tendre. Quelques élans de sentiment sincère, et, dans la composition, une certaine mesure, un souci de l'harmonie et de l'équilibre, lui font une place à part au-dessus de tous ses successeurs.

De ces poètes même, nous savons bien peu de chose. C'est à Oudjayinî, dans l'ouest de l'Inde centrale, que Kâlidâsa paraît avoir écrit. La ville semble, de son temps, avoir été un foyer de science et de poésie. Quelques anecdotes le font vivre dans un cercle facile et raffiné de courtisanes et de beaux esprits. Ce n'est là qu'une hypothèse suggérée par le ton qui règne dans quelques-uns de ses ouvrages. Son nom même a inspiré d'autres contes. Élevé grossièrement par des bouviers, malgré son origine brahmanique, il aurait, par la vengeance d'un prétendant dédaigné, obtenu la main d'une princesse, sous couleur d'être un lettré incomparable. Sa dévotion à la déesse Kâli le tira d'une situation si fausse et lui valut tous les dons de l'esprit et de l'éloquence. Sa femme lui avait conseillé ce recours. Sa reconnaissance le perdit. Il ne voulut plus la traiter qu'avec le respect dû à un maître, à une mère. Elle prit mal cet excès d'honneur et le voua à mourir de la main d'une femme. Le fait est que plusieurs traditions s'accordent à lui assigner une fin tragique et singulière. Le roi avait composé une moitié de stance, invitant qui pourrait à la compléter. Kâlidâsa y réussit en un moment. Ce que voyant, la maîtresse du poète le tua pour s'approprier l'honneur et le profit du succès.

Quant à Bhavabhoûti, les prologues de ses pièces le présentent comme un brahmane savant originaire du Berar.

Un de nos auteurs sort de pair, à la fois par son rang et par l'abondance relative des renseignemens que nous avons sur lui. Harsha régna à Canodje, sur les bords du Gange, de 606 à 648. Son avènement devint même le point de départ d'une ère nouvelle. Malgré les défaites qui en attristèrent la fin, son règne fut brillant et son pouvoir s'étendit sur la plus grande partie de l'Inde

du nord. Il fit de sa cour le rendez-vous de savans et de poètes dont les noms ne sont pas tous oubliés. Un jour il apprenait que le célèbre monastère bouddhique de Nâlanda donnait l'hospitalité à un pèlerin fameux venu de Chine pour visiter les lieux sanctifiés par la présence du Bouddha et pour recueillir les livres sacrés de sa doctrine. Il voulut voir Hiouen-Thsang et le questionner. Les itinéraires du pieux voyageur ont, en retour, perpétué et idéalisé sa mémoire. Ils restent un témoignage touchant des liens d'admiration et d'amitié qui s'établirent entre les deux hommes. Le biographe de Hiouen-Thsang nous montre Harsha instituant, à la façon indienne, des conférences contradictoires où le moine étranger l'emporte sur ses adversaires et assure à ses doctrines un triomphe éclatant. Malgré l'enthousiasme de son ami, il ne faudrait pas croire que le roi fût d'un bouddhisme intransigeant. Pour honorer, avant son départ, le moine étranger, il institue, au confluent de la Jumna et du Gange, une de ces énormes, de ces prodigues distributions d'aumônes qui étaient, chez les souverains bouddhistes, une vieille institution; au témoignage même du biographe chinois, si le Bouddha et les moines bouddhiques eurent les premiers jours, les dieux brahmaniques et leurs sectateurs ne furent point oubliés dans les suivans. Harsha continuait la tradition de tolérance qu'avait inaugurée Açoka, son lointain prédécesseur. Il faut qu'il ait usé d'un large éclectisme; car, si son ami chinois le revendique pour le bouddhisme, ses panégyristes hindous ne laissent rien soupçonner d'une pareille hétérodoxie. Parmi les pièces qui portent son nom, l'une, empruntée à la légende bouddhique, est pleine de sentimens et d'idées bouddhiques : elle s'ouvre par un hommage au Bouddha; les autres, par l'adoration de Siva. Sont-elles bien de ce roi Harsha, que les prologues décrivent entouré d'une cour de vassaux et dont ils vantent le talent poétique? Il n'est pas rare, dans l'Inde, que la flatterie des poètes de cour attribue à des patrons généreux l'honneur de leurs productions. Qu'il ait ou non écrit lui-même les drames qui lui sont assignés, il se plaisait à en recueillir la gloire; il aimait à s'entourer de ces Bânas, de ces Dhâvakas, à qui d'autres traditions en attribuent la paternité. Leur date n'en reste pas moins certaine. Nous voyons de quel milieu affiné, de quelle culture aristocratique et artificielle ils sont sortis.

A cet égard, les autres œuvres de la période que nous envisageons ici ne sauraient se séparer de celles de Harsha. Toutes ont même caractère : œuvres savantes, nullement spontanées, il s'en dégage un type uniforme et caractéristique.

Il s'agit de dix pièces, c'est à savoir : *le Chariot de terre cuite*, attribué à Çoûdraka; trois de Kâlidâsa : *Mâlavikâ*, *Çakountalâ* et *Ourvaçî;* trois de Harsha : *Ratnâvalî*, *Priyadarçikâ* et *la Joie des*

serpens (*nâgânanda*); trois de Bhavabhoûti : *Mâlatî*, l'*Histoire du Héros* (c'est-à-dire de Râma), et la *Fin de l'histoire de Râma*. Je n'en saurais entreprendre ici l'analyse. Je veux simplement, en en groupant quelques-unes d'après les genres dont elles relèvent, marquer le terrain où elles nous transportent.

Le *nâtaka*, d'abord; il est réputé la forme dramatique la plus élevée : il puise ses sujets dans la légende épique. Il n'en est aucun spécimen où le merveilleux ne tienne une place. Dans Çakountalâ, du moins, il est manié avec assez de dextérité et de réserve pour ne point décourager l'intérêt humain que nous demandons au théâtre.

Les sept actes mettent en scène l'histoire épique du roi Doushyanta. Égaré à la chasse, il rencontre dans l'ermitage de Kanva, absent, Çakountalâ, la fille de l'apsaras Menakâ; une vive passion rapproche aussitôt les deux héros. A peine leur mariage consommé, le roi retourne dans sa capitale; Çakountalâ doit l'y suivre bientôt. En effet, Kanva revient et s'empresse de la renvoyer à son royal époux. Mais, hélas! absorbée par son amour, la fille de l'apsaras a négligé un jour de rendre les devoirs de l'hospitalité à un saint irritable; sa malédiction la condamne, sans qu'elle s'en doute, à ne pas être reconnue par le roi avant qu'il ait revu certain anneau qu'il a remis à sa fiancée. Cet anneau, Çakountalâ l'a perdu en chemin; il est retrouvé par un pêcheur dans le corps d'un poisson; mais déjà Çakountalâ, éconduite par le roi, a été enlevée au ciel dans un éclair. Doushyanta, à qui la mémoire est revenue trop tard, est arraché à ses tristesses par l'intervention d'Indra, le roi des dieux, qui réclame son assistance contre les démons ennemis. Il vient d'achever ses exploits, il traverse l'espace sur un char merveilleux, quand il retrouve son fils, déjà grandi, qui, avec sa mère, a reçu asile dans l'ermitage céleste de Mârîtcha. La pièce se termine dans les effusions d'une réunion si longtemps retardée.

Avec Bhavabhoûti, ce n'est pas un simple épisode, c'est une épopée que nous embrassons dans un seul drame; l'*Histoire du Héros* présente dans ses sept actes un raccourci du Râmâyana tout entier. Râma rencontre à l'ermitage de Viçvâmitra la belle Sîtâ, la fille du roi Djanaka, s'en éprend et l'épouse, non sans avoir fait les premières preuves de son héroïsme contre des démons terribles. La main de Sîtâ était convoitée par Râvana, le chef des Râkshasas, génies redoutables, et roi de Ceylan. Les manœuvres de son ministre Mâlyavat, jaloux de venger la déconvenue de son maître, mettent d'abord Râma en lutte avec le terrible héros Paraçourâma; Râma sort vainqueur de l'épreuve. Mâlyavat ne se décourage pas; grâce à ses prestiges magiques, il le fait exiler par son père, le roi Daçaratha, trop fidèle à une promesse imprudente. Nous retrouvons Râma

et son frère Lakshmana dans la forêt où ils promènent leur exil; le héros signale sur les génies malfaisans la puissance de son bras. Mais Sîtâ lui est ravie; Râvana la trompe par ses déguisemens et l'enlève à Ceylan à travers l'espace. En vain Djatâyou, le roi des vautours, a essayé de combattre le ravisseur. Râma se jette à la recherche de la reine. D'abord, sur l'invitation d'un frère exilé de Râvana, il se rend chez le roi des singes, qui tente inutilement de lui barrer la route, et dont le frère Sougrîva devient, en lui succédant, l'allié fidèle du héros. Tous ensemble assiègent Ceylan; les défenseurs tombent l'un après l'autre jusqu'à ce que Râvana lui-même succombe sous les coups de Râma. Sîtâ est lavée, par l'épreuve du feu et par les témoignages divins, des doutes que son séjour forcé entre les mains de Râvana pourrait éveiller sur sa pureté. Râma la ramène en vainqueur à Ayodhyâ, sa capitale, sur un char divin du haut duquel il décrit en passant tous les spectacles de la route.

La petite comédie héroïque, la *nâtikâ*, nous ramène sur la terre. La *Mâlavikâ* de Kâlidâsa en est pour nous le premier exemplaire; elle en est le type achevé. Qu'il s'agisse de Mâlavikâ, de Ratnâvali, de Priyadarçikâ ou de quelque autre héroïne, la marche de la pièce est réglée d'avance. M. Lévi la résume heureusement : « Une princesse destinée à un roi est victime d'un accident qui paraît l'éloigner à jamais de l'union projetée; elle entre comme suivante, sans être reconnue, au service de la reine qu'elle doit supplanter. Le roi la voit, est frappé de sa beauté, il l'aime; il surprend les confidences de la jeune fille, dont l'amour ne s'est point égaré ailleurs. Les amans se donnent rendez-vous, l'étourderie du bouffon permet à la reine de troubler leur première union; la reine est furieuse; le roi cherche à l'apaiser, mais il est pris en récidive d'inconstance. Une circonstance de hasard change les dispositions de la reine; elle s'adoucit, offre elle-même au roi la main de sa rivale (à qui quelque signe de reconnaissance, un bijou ou quelque autre, permet de restituer son vrai rang); le plus souvent le nouveau mariage assure à l'époux, en vertu d'une prophétie, la souveraineté universelle. » Dans ces termes généraux, l'analyse s'applique également à toutes les pièces du même ordre; le roi porte d'ordinaire un nom historique que la légende a entouré d'un particulier éclat. Il n'y a de variété que dans les détails : l'incident, portrait, conversation surprise, par lequel les amans ont connaissance de leurs sentimens réciproques, les petites traverses qui retardent leur union, l'occasion qui apaise la jalousie de la reine et fait reconnaître la princesse ignorée.

Le *prakarana* nous ramène plus près du niveau de la vie commune; c'est ce qu'on peut appeler la comédie bourgeoise. La

Mritchhakatî, — *le Chariot de terre*, — en est le modèle le plus parfait. Nous échappons ici à la monotonie d'un sujet stéréotypé. La variété des spectacles, le nombre des personnages, le mouvement que l'auteur a su leur donner, éveillent et soutiennent la curiosité. Ce n'est pas en quelques lignes qu'il est possible de donner une juste idée d'une œuvre si touffue.

La courtisane Vasantasenâ a dès longtemps distingué un brahmane, Tchâroudatta, que ses libéralités ont appauvri, mais que son caractère fait aimer de tous. Un jour, elle est poursuivie des assiduités brutales de Sansthânaka, le frère d'une des concubines du roi; c'est précisément dans la maison du brahmane qu'elle trouve un refuge, à la grande colère du galant déçu. Elle y laisse, de peur de mauvaises rencontres, les bijoux dont elle est chargée, et Tchâroudatta la reconduit lui-même pour la protéger au besoin. Mais dans la nuit les bijoux sont volés. La femme de Tchâroudatta, jalouse du bon renom de son mari, n'hésite pas, pour les remplacer, à donner le dernier collier qui lui reste. Cependant le voleur n'est autre que Çarvilaka, un brahmane en quête de quelque aubaine pour racheter une femme de Vasantasenâ dont il est épris. Coup sur coup, Vasantasenâ reçoit ses propres bijoux que, sur le conseil de sa maîtresse, Çarvilaka lui remet comme s'il en était chargé par Tchâroudatta, et le collier que Tchâroudatta lui a réellement envoyé pour remplacer les joyaux qu'il a, dit-il, perdus au jeu. Elle sait tout, ayant surpris la conversation de Çarvilaka, elle feint de tout ignorer. Mais bientôt, plus éprise que jamais du brahmane, elle se rend chez lui; toute la vérité se découvre, et la mutuelle passion des deux héros les a vite tendrement réunis. Installée chez Tchâroudatta, elle donne ses bijoux à son fils, le petit Rohasena, pour satisfaire le caprice de l'enfant qui veut, au lieu d'un chariot de terre, un beau chariot d'or.

Au moment d'aller au parc attendre le brahmane, elle se trompe de litière; elle monte dans le palanquin de Sansthânaka. Justement, un berger du nom d'Aryaka, désigné par les astrologues comme le successeur du roi Pâlaka, et mis par précaution sous les verrous, vient de s'échapper; il trouve vide la litière de Tchâroudatta et s'y réfugie. C'est lui que trouve le brahmane, au lieu de Vasantasenâ, quand la voiture s'arrête dans le parc. Il n'hésite pas à le sauver en lui permettant de poursuivre sa fuite. Quant à Vasantasenâ, en descendant, elle tombe sur Sansthânaka; furieux de ses dédains, le brutal la frappe et la laisse pour morte sur la place. Devant le tribunal, il n'hésite point à accuser Tchâroudatta du meurtre; le juge, trompé par une série de coïncidences fâcheuses pour le brahmane, finit par le condamner. Au mépris des privilèges les plus sacrés, le roi ordonne la mort de Tchâroudatta. Il est

mené au supplice, il va mourir quand apparaît Vasantasenâ. Elle avait arraché un joueur malheureux à des créanciers menaçans; le joueur s'est fait moine bouddhiste; c'est lui qui l'a retrouvée et sauvée. Les noirceurs de Sansthânaka se révèlent alors avec la vérité tout entière. Il ne doit la vie qu'à la générosité de Tchâroudatta; car, au moment même, on annonce la victoire d'Aryaka et la mort de Pâlaka. Le nouveau roi, en accordant à Vasantasenâ le rang de femme libre, permet à Tchâroudatta de l'épouser.

Les divers ordres de sujets se mélangent parfois dans des proportions inégales. L'*Ourvaçî* de Kâlidâsa, histoire des amours et de la séparation du héros Pouroûravas et de l'apsaras Ourvaçî, associe une légende épique à bien des traits qui appartiennent en propre à la comédie de harem. Dans le *Nâgânanda* de Harsha, au thème ordinaire de la comédie amoureuse est superposée une légende bouddhique édifiante : le jeune héros Djîmoûtavâhana, le fils du roi des génies appelés Vidyâdharas, se sacrifie pour sauver la vie du Nâga ou serpent mythique qui doit, ce jour-là, en vertu d'un pacte immémorial, servir de pâture à Garouda, l'oiseau divin. Son dévoûment est récompensé : non-seulement il est rendu à la vie, mais le cruel tribut payé par les Nâgas est de ce jour interrompu et prescrit.

Ces pièces sont loin d'épuiser le registre des créations dramatiques. Le *Sceau du ministre* (*Moudrârâkshasa*), probablement du IXe siècle, est une sorte de pièce politique; sans amour, sans aucun rôle féminin important, uniquement consacrée, non sans mouvement et sans intérêt, à mettre en scène les légendes courantes sur Tchandragoupta et son fameux ministre Tchânakya. A la fin du XIe siècle, le *Prabodhatchandrodaya* (le *Lever de l'intelligence*), dans le cadre d'une pièce héroïque, met en scène des personnages allégoriques et abstraits pour célébrer en définitive l'apothéose de la théologie vishnouite. La moins curieuse des inventions scéniques de l'Inde n'est pas le *prahasana*, la farce. La contexture n'en n'est ni bien forte, ni bien savante; la gaîté n'en est guère délicate. C'est de la bouffonnerie la plus grosse, mêlée de grosses obscénités. Les brahmanes font en général ici les frais de l'amusement public. C'est comme une rançon payée souvent, hors de l'Inde comme dans l'Inde, par la classe la plus puissante, la plus exigeante en respects extérieurs. Ce sont fantaisies de lettrés en goguette; au moins semble-t-il parfois qu'il y passe un souffle de vie populaire.

IV.

Parmi les traits qu'accuse ce rapide aperçu, il en est qui peut-être frapperont par leur apparente incompatibilité. Le clavier dont

dispose le poète dramatique est étendu, les notes variées; et, en même temps, nous voyons un des genres les plus aimés, les plus cultivés, la comédie de harem, se cristalliser dès ses débuts dans une formule invariable. Si nous pouvions suivre l'histoire du théâtre, la même stérilité se manifesterait par les imitations incessantes, par l'infatigable reprise des mêmes sujets épiques. Comment concilier tant de variété et tant de monotonie, tant de souplesse et tant d'uniformité?

Il ne faudrait pas croire que la diversité des sujets corresponde à une véritable originalité. Les théoriciens de la poétique hindoue divisent la poésie en deux grandes classes : celle « qui s'entend » et celle « qui se voit, » qui est représentée sur le théâtre. Cette classification assez grossière est plus significative qu'il ne semble d'abord. Si l'on excepte telle pièce allégorique qui n'est qu'un jeu d'esprit isolé, une imitation tardive du drame traditionnel, peut-être aussi quelques compositions, monologues ou bouffonneries, un peu plus voisines de la vie réelle, tous les ouvrages dramatiques, autant que nous en pouvons juger par nombre d'exemples certains, sont en somme dérivés des autres genres. C'est de l'épopée, du roman ou du conte qu'ils procèdent. Une œuvre qui se donne comme étant de Bâna, le contemporain du roi Harsha, le *Mariage de Pârvati,* n'est rien que la mise en œuvre dialoguée d'un poème narratif de Kâlidâsa. Les drames épiques qui présentent les grandes épopées découpées en scènes ne sont pas une invention moderne : un des plus anciens témoignages que nous possédions sur le théâtre nous parle du « Râmâyana mis en nâtaka. » Là même où la copie n'est pas servile, la part d'invention du poète dramatique est singulièrement faible. On loue Kâlidâsa d'avoir dans Çakountalâ su motiver par la malédiction d'un ascète l'oubli fatal de Doushyanta. En admettant que l'invention appartienne bien à Kâlidâsa, l'éloge même est significatif; la malédiction d'un ascète irrité est un des lieux-communs de la poésie narrative; pour faire honneur à un auteur dramatique d'un pareil ressort, il faut que l'on soit accoutumé à attendre bien peu de son génie inventif.

Ce que l'épopée est pour les drames légendaires, la littérature des contes, — en particulier la Brihat-Kathâ, cette mine inépuisable des récits chers à l'Inde, — l'a été pour les comédies plus familières. Shakspeare a lui aussi emprunté bien des sujets à des nouvelles connues. Il ne faudrait pas rapprocher les deux situations. Ici, ce n'est pas seulement la donnée qui est de part et d'autre semblable; les ressorts, les détails, la marche de l'action, les procédés littéraires sont identiques. L'invention dramatique est limitée à quelques variantes plus ou moins ingénieuses. L'action même préoccupe très peu le poète; sa virtuosité ne s'exerce qu'à des ornemens

descriptifs, à des développemens sentimentaux ou pittoresques qui auraient tout aussi bien leur place dans un poème épique ou élégiaque.

Par là, s'expliquent justement une foule de maladresses scéniques, d'invraisemblances, qui, il faut bien le dire, gâtent un peu l'agrément de plusieurs drames pour des lecteurs qui n'y sont pas faits. Ce sont des scènes intercalaires dont les personnages ne font que traverser le drame pour mettre le spectateur au courant des faits que le poète ne peut ou ne sait introduire dans la contexture de la pièce. Ce sont des voix mystérieuses qui résonnent dans l'espace ; l'acteur est censé les percevoir, il en répète pour le bénéfice des auditeurs les utiles renseignemens. Ailleurs, ce sont au contraire des répétitions de circonstances vues ou connues des spectateurs que les personnages, interrompant le mouvement naturel du dialogue, se glissent à l'oreille. Plus d'une fois des oiseaux parlans, la *çârikâ*, une manière de perroquet, en redisant une conversation saisie par hasard, communiquent aux intéressés les incidens d'où dépend la marche de la pièce. L'expédient s'explique dans le conte, il n'est pas d'un théâtre indépendant, prenant dans la vie réelle son point d'appui direct.

Les poètes sont visiblement préoccupés de multiplier les lieux-communs qui prêtent au déploiement des agrémens de style sans présenter aucun intérêt scénique : description des momens de la journée, des saisons, de la lune et de l'aurore, de palais et de batailles.

Quant à l'action, ils la prennent d'une façon tout empirique ; c'est une matière donnée. Elle n'est dominée chez eux par aucune de ces conceptions générales qui se dégagent de l'enfantement d'une forme littéraire nouvelle, consacrent son individualité, lui font une âme, si j'ose ainsi dire.

On peut prévoir d'abord le peu de place que tiendront ici la création des caractères et l'analyse des passions. Ni l'épopée ni le conte ne comportent une grande complexité dans les caractères individuels ; l'intérêt naïf du récit y est tout ; le détail psychologique peu de chose. Le théâtre n'a pu leur emprunter la curiosité ni l'entente profonde des mouvemens humains ; il ne leur a pris que des types arrêtés d'avance par la tradition, types personnels ou types généraux, Râma ou Sitâ, le roi ou l'ascète, l'amoureuse ingénue ou l'amoureux galant et courtois. S'interdisant à lui-même tout effort original, s'enfermant dans la description lyrique comme moyen principal de développement, il était paralysé d'avance. Pour peindre l'héroïsme, il est réduit à des tableaux de combat où l'envahissement du merveilleux, des armes surnaturelles, gâte d'abord pour nous l'intérêt. Les scènes d'amour sont, de la part de l'héroïne, presque

invariablement des scènes muettes. L'amour n'y connaît pas ces préparations délicates qui, diversifiées suivant les circonstances et les personnages, donnent du prix à des peintures vouées d'ailleurs à une irrémédiable monotonie. Le poète indien se hâte vers le dénoûment: le héros voit l'héroïne, il est épris; l'héroïne a entrevu le héros, elle n'est plus maîtresse de son cœur. Son adresse s'épuisera à faire vanter par le héros les charmes de sa maîtresse, à décrire les ravages physiques que l'excès d'une passion toute sensuelle exerce aussitôt chez les amoureux de ce théâtre.

Il ne s'attache point à graduer les passions, à en suivre tous les mouvemens; cette observation vivante, cet enchaînement des faits moraux, échappent aux prises de l'esprit hindou. Il se contente de mettre en œuvre leurs manifestations les plus ordinaires, et, si je puis ainsi dire, leurs exposans conventionnels.

Rien n'est plus varié que la passion, avec ses ressorts si souples et si mobiles; rien n'est moins varié que son masque. Par ce vice originel, la poésie dramatique se trouvait confinée dans les lieux-communs; elle n'a guère cherché à les renouveler qu'en forçant les couleurs, en rencherissant d'âge en âge sur les peintures traditionnelles.

Malhabile à saisir les idées et les sentimens en eux-mêmes et dans la conscience humaine, l'esprit hindou est incapable d'une préoccupation soutenue des convenances intimes. La distinction nette du concret et de l'abstrait, du possible et de l'absurde, lui échappe; il pousse en un relief désordonné les traits de détail; trop souvent il nous offre la grimace plus que la physionomie du sentiment.

Les indications scéniques remettent aux acteurs le soin d'exprimer par le geste et la pantomime telles situations, tels incidens que les ressources imparfaites de la mise en scène ou ses limites naturelles ne permettent pas de représenter aux yeux: la marche rapide d'un char, un long parcours simulé en quelques pas, que sais-je? Trop souvent les développemens du poète dramatique nous apparaissent de même comme les gestes conventionnels des mouvemens intérieurs qu'il est impuissant à mettre en action ou même à analyser de près. La passion n'est point le moteur véritable de l'action; en trop de rencontres, elle n'est que le prétexte consacré de péripéties et d'enjolivemens obligatoires. Dans la comédie de harem, un des ressorts principaux de l'intrigue est l'apeurement du roi en présence ou en prévision du ressentiment que son nouvel amour va inspirer à la reine. Si le scrupule était fondé sur les restes d'un attachement sincère, il éveillerait l'intérêt. Mais point: c'est bel et bien la peur, la crainte des violences de la reine, qui, par un manque de mesure choquant, est censée inspirer ses hésitations, ses reculs. Étant donnée la polygamie, étant donnée l'organisation d'une

cour indienne, comment prendre une seconde pareille crainte au sérieux? Le sentiment juste, la jalousie de la reine délaissée, pouvait devenir la source de l'émotion dramatique. Nulle tentative pour l'étudier, pour la faire agir : elle a un exposant traditionnel, la crainte qu'elle inspire au roi; c'est le mobile que le poète fera seul valoir, non sans en exagérer étrangement les manifestations. Ainsi ailleurs : pas un amour qui ne se manifeste en maladie physique, pas une émotion qui ne tourne court en pâmoison, pas une tendresse d'âme qui ne déborde hors de ses justes limites en sensiblerie mignarde pour des animaux, pour des plantes.

Les circonstances du développement littéraire s'accordent ainsi avec le tour d'esprit des Hindous pour expliquer comment leur drame classique contient, à notre gré, si peu de psychologie agissante et vraie. La lacune est grave. Mieux vaut tâcher d'en saisir la portée. A leur demander trop, nous nous exposons à des déceptions outrées, plus redoutables pour eux qu'un peu de sévérité réfléchie. Que l'on m'entende bien pourtant. Le génie hindou a ses revanches. Je n'oublie pas cette sympathie humaine tendre et profonde qu'il a manifestée en tant de façons, qui, soutenue par un large idéalisme, a créé dans l'épopée et ailleurs des types si nobles et si touchans. De ces types, nous en retrouvons quelques-uns dans leurs drames; ils n'ont point perdu au passage toutes leurs vertus natives. Pour prendre le moule dramatique, leurs poètes plus savans qu'inspirés n'ont pas perdu surtout ces dons heureux et charmans qui font l'attrait de leurs autres ouvrages : une vue vive et colorée des dehors, une patiente habileté à ciseler finement des impressions ou des sentences, une recherche ingénieuse à mêler la nature aux sentimens humains. Ne leur demandez pas de manier avec précision et avec justesse les énergies de l'activité; la vie vraie leur échappe; elle est pour ces doux contemplatifs, prisonniers des formules, trop âpre, trop complexe, trop individuelle. Mais, jusque sous la raideur d'une langue morte, aggravée par les lourdeurs de la traduction, les connaisseurs sauront goûter plus d'une modulation délicate dans le thème uniforme du sentiment trop impersonnel. A défaut de passions savamment conduites, ils rencontreront plus d'une fois l'expression touchante et heureusement variée d'un état d'âme sincère. Le cadre toujours froid, parfois puéril, des imbroglios merveilleux ou convenus laisse place à plus d'un tableau émouvant ou pittoresque.

La poétique nous est apparue dénuée de pénétration psychologique, incapable de construire une métaphysique du drame, d'en concevoir l'originalité esthétique, de s'élever au-dessus de types conventionnels, au-delà de sujets donnés qu'il s'agit seulement pour le poète de découper suivant les procédés admis. Elle se

résout en une rhétorique sans horizons, mais patiente à établir et à balancer les catégories. Même absence dans les œuvres d'originalité forte; comme cadre : la mise en scène d'histoires connues; comme objectif poétique : des descriptions élégantes, des variations délicates, des effets de style sur des thèmes toujours repris sans lassitude. La théorie et la pratique sont bien sœurs.

V.

Tel qu'il est, ce théâtre a un passé. Si la poétique lui est antérieure, elle s'est formée sur des modèles qui existaient avant qu'elle ne fût; ils ne sont pas sortis tout armés de l'invention d'un rhéteur. Un des prologues de Kâlidâsa, assez semblable en cette précaution aux prologues de la comédie romaine, met les spectateurs en garde contre la préférence exclusive des poètes anciens, contre une défiance aveugle à l'égard des nouveaux-venus. On nous cite quelques noms : Bhâsa, Râmila, Somila, Kavipoutra. Ceux-là étaient des prédécesseurs récens; leurs ouvrages étaient déjà construits sur le modèle classique. C'est l'au-delà que voudrait entrevoir notre curiosité éprise surtout du mécanisme des évolutions et des commencemens. L'obscurité même de ce passé tente notre regard. Il enferme à coup sûr deux étapes, où nous devons nous arrêter successivement.

Puisque la théorie est antérieure aux œuvres qui ont survécu, pouvons-nous discerner quelque chose du temps qui a précédé et des productions perdues dont il a fallu qu'elle s'inspirât? Et pourquoi se sont-elles perdues? Ces œuvres même ont été précédées de tâtonnemens dans lesquels s'est fait l'enfantement de la forme dramatique. Comment? et sous l'empire de quelle influence?

Le problème que la première période pose pour le théâtre intéresse la littérature classique tout entière. Il se pose de même pour l'épopée savante. Les plus anciens spécimens en sont contemporains de nos pièces les plus anciennes; comme elles, ils se rattachent, je l'ai dit, au nom de Kâlidâsa. Mais des inscriptions datées prouvent que la consécration des procédés littéraires qu'ils représentent est de beaucoup antérieure à ces premiers ouvrages. Il n'est point jusqu'à la langue qui ne soulève des difficultés analogues. Aucun ouvrage conservé de la littérature classique n'égale en ancienneté cette grammaire de Pânini qui est restée pour tout l'avenir le canon du sanscrit. La grammaire antérieure aux œuvres, la théorie antérieure à la pratique! De pareilles anomalies déconcertent toutes nos prévisions.

Ce serait le lieu d'évoquer une théorie célèbre de M. Max Müller. Suivant l'éminent indianiste, la littérature classique de l'Inde n'au-

rait eu sa grande floraison qu'au VIe siècle. Elle n'aurait guère commencé qu'au IVe. Pendant les quatre siècles précédens toute culture aurait été suspendue par l'invasion touranienne qui, après avoir, au Ier siècle avant notre ère, supplanté les derniers restes de la domination hellénique, établit son pouvoir dans le nord-ouest de l'Inde.

La thèse s'appuyait surtout sur la date supposée de Vikramâditya, le patron légendaire de la littérature et le créateur ou le parrain d'une ère qui commence en 57 avant Jésus-Christ. Il aurait, d'après une conjecture de Fergusson, vécu au VIe siècle. Des découvertes épigraphiques ont prouvé que c'est là une erreur, que l'ère à laquelle son nom est resté attaché était en usage au moins un siècle plus tôt. D'autre part, les conquérans scythiques, loin d'avoir interrompu la culture hindoue, paraissent avoir été, indirectement peut-être, les promoteurs d'une activité nouvelle. La théorie est donc fort ébranlée. Plus solide, elle ne ferait encore que reculer le problème.

Il se présente, ne l'oublions pas, dans des conditions très particulières. Toute l'histoire intellectuelle de l'Inde est dominée par l'héritage védique. L'Inde possédait la tradition d'une littérature religieuse révérée. La classe privilégiée qui en était dépositaire était passionnément préoccupée d'en assurer la perpétuité par un enseignement minutieux. Aussi haut que nous pouvons remonter, des écoles très actives s'appliquent à la transmission et à l'étude des textes sacrés. Le génie naturellement délié des Hindous s'y assouplit à l'observation méticuleuse, aux classifications méthodiques. En en prenant l'habitude, il prit le goût de légiférer. Dans les sujets religieux, enseignemens et manuels empruntaient à leur matière même quelque chose de son autorité. Il prêta en tout genre à l'activité didactique un prix infini. Appliqué à la littérature profane, il y porta les aptitudes contractées dans le long commerce de la littérature sacrée. Il devait se montrer aussi empressé que subtil à édifier un enseignement théorique, dès qu'un nouveau champ s'ouvrait à lui. Dans ses préceptes la caste lettrée s'inspira de l'esprit autoritaire naturel à une classe dont le privilège littéraire se doublait du prestige sacerdotal. La docilité était assurée par un long exercice, prompte à accepter toute règle scolastique, à la considérer sous un jour religieux, à lui reconnaître des origines surhumaines.

Nulle part l'éclosion des œuvres et l'élaboration de la théorie n'ont, autant qu'ici, pu être étroitement rapprochées. Mais encore, les œuvres ont-elles précédé ; comment ont-elles si complètement péri?

J'en vois deux raisons.

A aucun moment un peuple ne se passe tout à fait de littérature :

il chante, il conte, il prie. Ce n'est pas le sanscrit qui a jamais servi d'organe aux créations spontanées de l'imagination populaire. Elle s'est servie de la langue vivante, des idiomes locaux. Ces *prâcrits*, au prix de quelques retouches, sont plus tard entrés eux-mêmes dans le cadre de la littérature savante. Ils ont sûrement commencé par un usage plus libre. Ce précédent explique seul leur emploi classique. Et en effet, le plus ancien recueil de littérature profane qui nous soit parvenu, les sept cents strophes de Hâla, est écrit en un dialecte prâcrit : la rédaction primitive du plus ample trésor de contes, la Brihatkathâ, était rédigée en un autre dialecte prâcrit : ainsi la strophe dont la musique égaie le gynécée, le conte familier ou merveilleux qui berce les longs loisirs. Il y a là les traces d'une vieille habitude.

Dès longtemps le regretté Garrez a pensé qu'une littérature prâcrite a dû préparer la littérature savante : c'est par la floraison ancienne d'une poésie lyrique au pays mahratte qu'il a expliqué comment le mahrattî est demeuré plus tard, par exemple dans le théâtre, réservé aux stances chantées. M. Lévi reprend cette conjecture, il l'étend à la littérature dramatique.

Elle est en effet bien singulière, cette habitude du théâtre indien associant des dialectes divers gradués suivant la dignité des personnages. Ce n'est point ainsi que les choses se passaient dans la vie réelle. Si le dialecte dorien s'est perpétué à Athènes dans le chœur des drames, c'est qu'il était de vieille date consacré dans les chants lyriques ; l'usage des prâcrits dans le théâtre indien conserve de même de vieux souvenirs. Le Çaurasenî est le prâcrit qui domine dans les drames ; le pays des Çûrasenas est le pays de Mathourâ, où la légende plaçait la naissance et la jeunesse de Krishna, qui, jusqu'à nos jours, est resté le centre de son culte. Il semble que les aventures de jeunesse et le culte de Krishna aient particulièrement servi de matière et de cadre aux scènes chantées et mimées d'où pouvait jaillir l'idée du drame. N'est-il pas naturel de penser que l'usage qu'elles ont dû faire du dialecte de Mathourâ, du Çaurasenî, lui a valu une place d'honneur dans le théâtre réglementé de l'âge classique ?

Il y a autre chose : dans la terminologie dramatique, beaucoup de mots, d'étymologies et de sens douteux, jurent en quelque sorte par leur aspect avec le pur sanscrit où ils sont enchâssés ; leur allure phonétique est toute prâcrite. Le lexique sanscrit était pourtant assez riche pour suffire sur ses propres ressources à toutes les exigences. S'il a admis au droit de cité ces intrus de physionomie étrangère, on peut croire qu'ils s'imposaient par des titres historiques ; c'étaient d'anciens occupans.

De là à conclure que les œuvres classiques ont été précédées

par un théâtre prâcrit, il n'y a qu'un pas ; mais quelque part que l'on fasse à ces essais prâcrits, comment croire que les théoriciens aient, de leur autorité et sans précédens, introduit sur la scène l'usage du sanscrit et la hiérarchie des prâcrits? Il faudra toujours en arriver à une période où ces essais ont pris la forme qui, érigée en règle par les théoriciens, est devenue la loi étroite de l'avenir. Elle a pu être courte ; elle est certaine. La théorie a pu généraliser, elle n'a pas inventé ; tout indique qu'elle s'appuie scrupuleusement sur des faits particuliers. Elle est trop minutieuse pour avoir laissé de côté aucun aspect important de la pratique sur laquelle elle se réglait. Il existait sûrement avant elle des ouvrages conformes aux recettes qu'elle s'est attachée à en extraire, par l'emploi du sanscrit comme par le reste.

J'ai parlé du cas de l'épopée savante. L'hypothèse d'ouvrages et de théories rédigés en prâcrit ne suffit point ici à nous tirer d'affaire ; car les documens épigraphiques qui nous ouvrent des jours sur un passé plus reculé sont déjà rédigés en sanscrit. Elle ne suffit pas non plus pour le théâtre.

On conçoit que l'avènement d'une forme plus savante ait relégué dans un oubli dédaigneux les essais qui n'y étaient pas conformes. Il reste à expliquer comment ont pu aussi disparaître les premiers exemplaires de cette forme devenue définitive. Le rôle, dans l'Inde, de la tradition orale vient ici à notre secours.

Orale dans son origine, la littérature védique tout entière, non-seulement les hymnes qui en forment les assises fondamentales, mais les spéculations qu'ils suscitèrent, fut pendant des siècles transmise oralement. C'est sur des documens oraux et en vue de la transmission orale que se constituèrent jusqu'à ces manuels de récitation védique, qui représentent la première couche de la littérature grammaticale et sans lesquels, sans l'expérience qu'ils développèrent, sans les principes qu'ils permirent de dégager, toute la suite ne se comprendrait pas. Cette tâche provoqua dans la caste dont elle fut l'œuvre une singulière puissance de mémoire ; elle entretint à un degré extraordinaire la faculté de raisonner, de généraliser sur une matière que sa fluidité orale eût rendue pour d'autres rebelle aux prises de la réflexion.

L'écriture, d'ailleurs, paraît n'être pas très ancienne dans l'Inde. Empruntée aux alphabets sémitiques de l'Asie antérieure, nous la trouvons en usage au IIIe siècle avant notre ère. Il est permis de douter qu'elle ait été employée beaucoup plus tôt. La plus ancienne inscription connue en sanscrit régulier date de la fin du IIe siècle de notre ère. Les brahmanes devaient être peu enclins à en favoriser la diffusion. Loin de leur apparaître comme un bienfait, l'écriture devait être à leurs yeux une menace et un attentat : une me-

nace pour leur privilège, un attentat sur les textes sacrés; car elle risquait de compromettre la tradition fidèle des détails infinis de la récitation et de l'intonation ; elle dépouillait le verbe sacré de sa nature propre et le prostituait à toutes les mains. La force des choses finit par être plus forte que leurs scrupules. Leur résistance, qui devait rester si longtemps inébranlable sur le terrain védique, ne manqua pas de s'étendre d'abord même aux textes profanes.

Les *brâhmanas* forment la couche la plus ancienne, longtemps orale, de la prose antérieure à l'époque classique. L'*Itihâsa*, le *Pourâna*, auxquels ils font des allusions fréquentes, ne sont autre chose que les versions premières, encore orales, de ce Mahâbhârata, de ces Pourânas dont nos rédactions sont infiniment plus modernes. C'est ainsi qu'il en va dans l'Inde; la tradition orale, la composition orale est partout à la base. Il est très possible que, dans les commencemens de la littérature classique, les œuvres de tout ordre, les œuvres du théâtre comme les autres, aient été simplement confiées à la mémoire.

Les ouvrages didactiques, perpétués par l'enseignement, étaient les moins exposés à disparaître dans le naufrage d'une tradition orale. Ils avaient aussi plus de chances que d'autres d'être des premiers à bénéficier de l'écriture quand l'usage en grandit. La littérature nouvelle devait se hâter aux constructions théoriques. Les manuels didactiques étaient sa charte même. Elle dut être plus pressée d'éterniser ces règles que de sauvegarder des ouvrages que ses recettes infaillibles lui permettaient de multiplier à l'infini.

En somme, le théâtre qui, par une étrange anomalie, nous apparaissait sans précurseurs, a dû être précédé, d'abord par des essais conçus dans les idiomes populaires, puis par des ouvrages d'une forme définitive sur lesquels la théorie s'est empressée de se régler. L'imperfection de la langue ou l'usage restreint de l'écriture les ont pu condamner à l'oubli. Ils n'en ont pas moins préparé les créations plus heureuses qui ont survécu. La lacune s'explique et le paradoxe s'évanouit.

Je ne puis, hélas! prétendre fournir des dates précises. Je voudrais au moins fixer les idées en marquant des limites extrêmes.

A partir du IIIe siècle avant notre ère, la propagation de l'écriture coïncida avec la diffusion du bouddhisme et avec une certaine action de l'Occident, pour imprimer aux esprits une activité et une direction nouvelles. C'est, à mon avis, le terme le plus reculé d'où se puisse dater l'aurore de la littérature classique. D'autre part, pour que les pièces de théâtre pussent recevoir l'aspect que nous leur connaissons, pour que la théorie pût imposer aux poètes le cadre où ils sont demeurés enfermés, il fallait que les instrumens

qu'il suppose fussent déjà forgés ; il fallait que non-seulement le sanscrit, mais les prâcrits dont on consacrait l'usage en le réglementant, eussent reçu leur forme orthographique et grammaticale définitive. J'ai cherché ailleurs à faire valoir certaines raisons qui, si je ne me trompe, ne permettent pas, dans l'état de nos connaissances, de faire remonter ce moment au-delà du IIe siècle de notre ère. Ce serait donc la date la plus haute qu'il fût possible d'admettre pour un état achevé du théâtre, conforme de tous points à la théorie et à la pratique qui ont survécu.

VI.

Reste l'autre période, la période antérieure de préparation et d'essais. Une question délicate s'y rattache : l'Inde peut-elle revendiquer tout entier l'honneur de l'invention dramatique? N'a-t-elle pas reçu du dehors quelques leçons?

De cette époque, rien ne nous reste. Les témoignages sont infiniment rares et peu précis. Nul espoir de reconstituer anneau par anneau l'enchaînement historique. Il faut nous contenter d'envisager des probabilités sans exiger des certitudes.

Par tous pays et dans tout état de civilisation, on peut découvrir des points d'attache pour un développement dramatique. C'est trop facile pour rien prouver. Il importe peu qu'il se trouve dans les hymnes védiques des morceaux dialogués; on les peut imaginer récités et mis en œuvre d'une manière quasi scénique ; c'est supposition pure. Il est très probable, en revanche, que la célébration de certaines fêtes a été de vieille date rehaussée d'exhibitions à demi dramatiques, de danses, de pantomimes, mêlées peut-être de chants dialogués. C'est du moins ce qui se passe à l'époque moderne, surtout dans le culte de Krishna et de Râma. Un poème du XIIe siècle, le Gîtagovinda, est consacré à l'expression à la fois mystique et très sensuelle des amours de Krishna et de Râdhâ, sa bergère favorite. Le cadre est très simple : une brouille passagère, suivie d'un prompt raccommodement. Ce n'est point à vrai dire un dialogue, c'est une série de cantilènes mises successivement dans la bouche de Krishna, de Râdhâ, de ses compagnes. Elles sont reliées par un petit nombre de vers qui d'un mot esquissent la situation. Dès longtemps on a pensé que cette composition, quoique assez récente, représentait une vieille tradition qui aurait contribué à la création du véritable théâtre.

En somme, le témoignage le plus ancien nous vient d'une grammaire célèbre, le Mahâbhâshya ; la date n'en est pas établie avec précision ; qu'on la place un siècle avant ou un siècle après l'ère

chrétienne, le renseignement est à coup sûr antérieur à la période pour nous historique du théâtre indien. Il se donnait alors des sortes de pantomimes où était rappelée, conformément aux directions d'impresarii appelés *Çaubhikas*, l'histoire fabuleuse de Krishna et de Vishnou. D'autre part, les rapsodes, narrateurs de récits épiques, se partageaient parfois en groupes, distingués par la couleur ou le costume, pour rendre visible aux yeux l'opposition des deux partis dans les duels légendaires qu'ils contaient.

Les Hindous sont passionnés pour tous les spectacles ; leur goût pour les récitations épiques est attesté par les manifestations bruyantes qu'elles leur arrachent. Il en a toujours été ainsi. On peut aisément imaginer que soit les spectacles religieux, soit les récitations épiques aient été parmi eux le germe du théâtre. Il faut choisir pourtant entre les filiations imaginables. Les exhibitions religieuses paraissent avoir eu toujours un caractère ou mimique ou lyrique qui ne se prête pas très bien au développement supposé. Le théâtre classique n'est pas religieux par les sujets qu'il traite, il ne se rattache pas sensiblement au cycle de Krishna. La fidélité même avec laquelle s'est maintenue dans les spectacles religieux la tradition ancienne éloigne la pensée qu'elle ait jamais bifurqué pour aboutir au théâtre classique. Est-il sorti de l'épopée?

Les convenances générales, certains faits particuliers semblent favorables à l'hypothèse. Le rishi Bharata est en quelque sorte le patron de l'art dramatique. Pourquoi? On peut croire que le nom de Bhârata qui désigne la grande épopée, la dénomination de « bhârata » portée par des récitateurs épiques, ne sont pas étrangers à cette attribution. Une autre attache avec l'épopée râmaïque est à la fois moins distincte et plus significative. Les acteurs ne jouissent pas dans l'Inde d'un très haut renom de moralité ; plusieurs des mots qui les désignent rappellent cette réputation fâcheuse, un entre autres, celui de *kuçîlava*. Il signifie : « qui a de mauvaises mœurs. » Les Hindous lui ont fabriqué une autre généalogie. Râma passe pour avoir eu deux fils, Kuça et Lava, deux pâles figures sans relief, qui ne traversent la légende qu'un moment, comme de vagues fantômes. On en a fait les patrons éponymes des acteurs ; c'est de leurs deux noms juxtaposés que la profession aurait reçu le sien. Mais la forme *Kuçîlava* serait tout à fait irrégulière ; elle altérerait sans motif le premier nom. Il faut plutôt renverser les termes ; selon toute apparence, c'est aux *kuçîlavas*, aux acteurs, que les deux héros doivent leurs noms, peut-être leur existence. On les concevait dans une certaine relation avec l'art dramatique. C'est ce qui a suggéré à Bhavabhoûti l'artifice par lequel, dans la *Fin de l'histoire de Râma*, il amène la reconnaissance finale entre le héros et les deux rejetons qui lui

sont nés après le bannissement de Sîtâ : dans une pièce intercalaire représentée devant Râma, il met en scène la suite des événemens dont il s'agit de lui donner connaissance; Kuça et Lava y jouent au naturel leur propre personnage. C'est une idée surprenante d'avoir inventé à la profession dramatique un parrainage si illustre. Je ne prétends pas démêler comment la chose s'est faite. On peut penser qu'elle garde la trace d'une vieille parenté entre l'épopée râmaïque et les représentations théâtrales.

Que de difficultés pourtant! L'acteur, le *nata,* tire son nom le plus ordinaire d'un verbe qui signifie « danser. » Dans le Mahâbhâshya, ce grand commentaire grammatical dont il était question tout à l'heure, il n'apparaît encore que *dansant* ou *chantant;* le *nata* d'alors n'était assurément pas le rapsode. Nous ignorons, nous n'avons en tout cas aucun moyen de démontrer, si les drames les plus anciens ont été une mise en scène des récits épiques. Autant que nous en pouvons juger par ce qui nous est parvenu, c'est plutôt à partir de Bhavabhoûti que les drames épiques se seraient multipliés, en descendant vers l'époque moderne. Il n'est pas si aisé de suivre l'évolution entre un drame épique et des comédies comme *le Chariot de terre cuite,* empruntées à la vie réelle. Les intermédiaires font défaut. Aucune forme n'est plus caractéristique pour le théâtre indien ni plus usitée que la comédie de harem royal, la *nâtikâ;* la donnée n'en est nullement épique. L'émotion qui, à tout prendre, règne dans le théâtre indien, c'est l'amour ; les intrigues amoureuses y dominent largement. Ceci non plus n'est pas très épique. C'est seulement sur le terrain commun du conte que se fait la fusion de tous ces élémens. L'épopée est une mine admirable de récits et de tableaux dramatiques; les poètes y puisent comme ils puisent dans les recueils de contes; elle n'apparaît pas comme la génératrice nécessaire, non pas même comme la source maîtresse du drame.

En somme, nous entrevoyons bien dans le passé des usages qui forment un premier embryon de création dramatique; un drame a pu, aurait pu en sortir; un drame en est certainement sorti, si l'on consent à donner ce nom aux pantomimes qui sont l'accompagnement de certaines solennités ou à des manières de cantates comme le Gîtagovinda. Quant à décider si le drame classique en est effectivement issu, quant à montrer par quelles étapes l'évolution aurait passé, il faut avouer que l'on y échoue. Cette impuissance se peut expliquer par les lacunes de la tradition. Elle peut aussi avoir une autre cause.

Notre moyen âge avait créé de toutes pièces, dans ses mystères, un art dramatique original. Notre théâtre classique a été le successeur immédiat de ce passé; et cependant il ne lui doit rien. Il a

tout puisé à une autre source; il doit tout à l'imitation du théâtre antique. L'Inde a eu, elle a encore, des spectacles religieux qui lui appartiennent en propre. Ne serait-ce pas à une autre impulsion, à une impulsion venue du dehors qu'elle devrait l'idée de son drame littéraire?

Une considération générale me frappe. Dans la spéculation, son mysticisme naturel mène l'esprit hindou, l'enchaînement des formules le soutient, la griserie des abstractions le stimule. En tout autre domaine, il est peu créateur. Il n'est point *a priori* si aisé de lui faire honneur d'une transformation comparable à celle qui, à Athènes, a créé le drame. Que l'Inde ait dû beaucoup d'enseignemens pratiques à la Grèce, son architecture, son monnayage, sa sculpture le proclament. Que cette influence se soit étendue au domaine purement intellectuel, les emprunts faits par elle à l'astronomie alexandrine en témoignent. Que, d'une façon générale, le contact de la Grèce, quoique peu profond, ait produit sur l'hindouisme somnolent et rêveur un fécond ébranlement, c'est ce que la date même où, pour la première fois, nous apparaissent ensemble l'usage public de l'écriture, les plus anciens monumens durables, l'enfantement d'une littérature profane, ne permet guère de révoquer en doute. Très capables d'être frappés par des exemples nouveaux, les Hindous sont malhabiles à en saisir, à en reproduire le sens original. C'est par les dehors seulement qu'ils se prennent. La religion et l'organisation sociale font barrière. Ils imitent le procédé plus que les idées; et vite ils se cantonnent dans le cercle que la tradition leur a rendu familier; les modèles sont rapidement démarqués. Il faut donc prévoir, quand elle n'est pas attestée par quelques traces matérielles, que l'influence du dehors restera chez eux peu apparente.

Plutarque nous montre, après les conquêtes d'Alexandre, les enfans des Perses, des Susiens, des Gédrosiens chantant les tragédies d'Euripide et de Sophocle. Ce témoignage est sans doute moins historique qu'oratoire; il y a longtemps qu'on s'en est souvenu et qu'on s'est demandé si les représentations théâtrales des Grecs n'auraient pas inspiré les Hindous. C'est un indianiste allemand, M. Windisch, qui a examiné la question de plus près. Ses conclusions ont été résolument affirmatives; M. Lévi s'est attaché à les combattre.

Le théâtre indien n'a visiblement rien à démêler avec la tragédie attique; M. Windisch a mis la question sur son vrai terrain en évoquant les souvenirs de la comédie nouvelle. Bien qu'elle ne nous soit guère connue que par les adaptations du théâtre romain, nous en savons assez pour instituer des comparaisons. Celle qu'a tentée M. Windisch n'est que trop minutieuse. Certaines analogies

sont trop banales pour faire autorité; les jeux de scène se ressemblent forcément sur tous les théâtres. Quand, rapprochant de part et d'autre les personnages typiques, il s'autorise d'une étymologie, erronée suivant moi, du *vidùshaka*, le brahmane ridicule qui accompagne le roi, pour l'assimiler à l'esclave *corrupteur* de la comédie latine; quand il prétend peser la part d'élémens que, soit la *matrona*, soit le *senex*, le père de l'amoureux, auraient fournis dans la comédie indienne au personnage de l'épouse négligée, cette chimie ingénieuse ne me persuade guère. Pour quelques ressemblances dans certains sujets, quel abîme la plupart du temps entre les deux spectacles! C'est entre *le Chariot de terre* et les pièces classiques que la parenté semble d'abord le plus étroite. Mais presque tous les traits que l'on relève dans l'œuvre de Çoûdraka trouvent dans la comparaison du roman et du conte un certificat d'origine ou de naturalisation hindoue. Il faut se défier des résumés rapides qui faussent l'impression, en supprimant nombre d'incidens caractéristiques. Ces aventures qui traversent en tous sens le scénario hindou, meurtres, exécutions arrêtées à la dernière minute, révolutions politiques, sont fort étrangères à ces ouvrages sur lesquels les autres élémens en seraient servilement modelés. Entre la pauvreté du brahmane représentée, par un tour bien indien, comme un titre de gloire parce qu'elle est le résultat de ses prodigalités, et les embarras d'argent de l'amoureux antique, la différence va jusqu'à la contradiction.

Et pourtant, même après avoir relu la discussion très serrée de M. Lévi, je ne saurais partager sa sérénité dans la négation.

Je veux qu'il soit naturel par tous pays de couper en actes le spectacle dramatique, encore que la tragédie attique n'ait pas connu cette division. Il reste une particularité curieuse. Le chiffre de cinq actes est donné comme normal pour la grande comédie; or, en fait, il est partout dépassé. Ne serait-il pas plus naturel de voir dans cette règle une réminiscence du théâtre occidental, que de chercher dans les quatre, sept ou dix actes des pièces connues l'effet d'une analyse pénétrante et d'une savante structure? Il est bien vrai que le prologue antique est un monologue, le prologue indien une scène dialoguée; encore y a-t-il dans cette façon commune d'annoncer le sujet, de bien disposer les auditeurs, de louer le poète, une coïncidence si exacte qu'elle surprend d'abord.

Sans contredit, la légende indienne connaît plus d'une scène de reconnaissance, elle l'amène ou la facilite plus d'une fois par des signes matériels. Cependant, ce ressort tient infiniment plus de place sur la scène que dans le conte, et on ne peut s'empêcher de penser à son rôle stéréotypé dans la comédie occidentale. Entre la

donnée habituelle de la comédie de harem avec sa princesse égarée sous des vêtemens serviles, puis reconnue au dénoûment pour la fiancée du roi, et la donnée constante de la comédie antique, la similitude est singulière; elle l'est d'autant plus que ce genre d'histoires n'est pas particulièrement familier à la littérature narrative.

Aucun des rapprochemens n'est strictement démonstratif; le nombre même n'en laisse pas que d'impressionner l'esprit. M. Windisch a méconnu les exactes limites du possible dans le genre d'imitation que l'on est en droit d'attendre. Je sais bien qu'il s'en défend, mais en fait, il raisonne comme si les poètes de l'Inde avaient imité d'une façon raisonnée et sur une étude réfléchie des œuvres occidentales. C'est faire tort à sa thèse. Il a voulu trop prouver. Je l'accorde volontiers à M. Lévi, s'il consent avoir lui-même un peu trop prouvé contre M. Windisch.

En présence de ces ressemblances, comment ne pas être frappé de ce nom de *Yavanikâ*, c'est-à-dire [*étoffe*] *grecque*, que porte dans l'Inde le rideau qui ferme la scène ? Les détails matériels sont les plus expressifs.

L'imitation chez les Hindous, il y faut insister, est toujours superficielle. En supposant qu'ils doivent quelque chose au théâtre de l'Occident, il ne peut être question que d'un éveil fait dans les esprits, soit par la vue accidentelle des spectacles étrangers, soit même indirectement par des comptes-rendus oraux.

Dans l'art, ce n'est pas au temps de la domination grecque que l'influence de l'Occident a été le plus manifeste; c'est plus tard seulement, par l'intermédiaire de ces dynastes iraniens et scythiques qui l'ont supplantée. Le flot alangui de la civilisation classique venait, à travers l'empire parthe, mourir sur leurs frontières. Loin d'avoir été un obstacle au développement de la culture indienne, ces conquérans, malgré leur barbarie native, en ont été à plusieurs égards les promoteurs; ils ont été mêlés à une période d'évolution féconde. Un type consacré par la théorie dramatique et qui apparaît très vivant dans *le Chariot de terre*, est le *çakâra*, beau-frère du roi, sorte de *miles gloriosus* arrogant, violent, vaniteux. Or très ingénieusement, M. Lévi rattache son nom au nom et à la domination de ces rois scythes, *çakas*. On nous a annoncé récemment la découverte à Mathourâ d'une inscription votive qui, évidemment, remonte à leur temps; c'est une offrande faite par deux acteurs célèbres de Mathourâ. Cette ville était le centre de la domination indo-scythe. Le sens du mot *çaîlâla* qui y désigne les acteurs n'est pas parfaitement défini; il peut s'appliquer à des danseurs et à des mimes; mais au IIe ou au IIIe siècle, les représentations drama-

tiques devaient être constituées. C'est justement entre le Ier et le IIIe siècle que l'afflux d'une influence occidentale s'explique mieux, qu'il est plus sûrement attesté par les monumens plastiques.

Dans ces sculptures de style à demi classique, on a cru saisir une parenté avec l'art romain de l'empire, avec les premiers sarcophages chrétiens. Il est sage de laisser de la marge aux rencontres accidentelles; l'analogie reste cependant notable. Nous avons vers cette époque des traces nombreuses de rapports directs avec le monde romain : le mot *denarius* entre sous la forme *dinâra* dans la langue de l'Inde; les monnaies romaines se trouvent en cent endroits mêlées au monnayage local. La déesse *Roma* paraît même, au IIe siècle, figurer avec son nom sur un des types monétaires du roi scythe Houvishka. Or c'est par le mot *anka* que les Indiens désignent l'*acte*. Cet emploi ne s'explique pas très naturellement; les théoriciens s'évertuent à en fournir des interprétations; elles sont trop cherchées pour nous satisfaire. Le sens, d'ailleurs secondaire, de *marque*, *chiffre*, ne nous fait qu'un pont assez étroit. Si j'ose dire tout mon sentiment, je ne serais pas surpris que la consonance du latin *actus* eût été pour quelque chose dans le choix du terme sanscrit. La conjecture peut paraître téméraire. Je n'entends point en abuser. L'idée d'une certaine influence occidentale repose sur d'autres vraisemblances, plus solides, quoiqu'on les pût souhaiter encore plus décisives.

Si sommaire qu'elle ait pu être, elle nous fournirait, dans la genèse du théâtre indien, un élément dont les insuffisances de la tradition indigène et les limites naturelles de l'esprit hindou font sentir tout le prix. Les Hindous ont créé par eux-mêmes, de leur propre fonds, plusieurs élémens de la forme dramatique. Aurait-elle jamais, sans ces leçons du dehors, pris les caractères qu'elle accuse dans la période classique, en particulier dans la comédie d'intrigue amoureuse princière ou bourgeoise? Certaines danses, certaines pantomimes peuvent, dans les fêtes religieuses, remonter très haut; il en est de même des récitations épiques plus ou moins dialoguées. Il n'existe jusqu'ici aucune raison pour faire remonter plus haut que le Ier ou le IIe siècle de notre ère la période de formation du théâtre proprement dit.

VII.

Quoi qu'il en soit des origines, par ses qualités comme par ses défauts, par son inspiration comme par sa forme, le théâtre de l'Inde a sa signification et sa portée. C'est un chapitre de la psychologie hindoue.

Rien, dans l'admirable histoire littéraire de la Grèce, n'est plus admirable que l'harmonieux épanouissement de l'art dramatique. A travers toutes les lacunes, à travers la pénombre des commencemens, on voit encore comment des germes divers, recélés dans le culte de Dionysos, se dégagea le double courant qui devait aboutir, d'une part, à la tragédie, de l'autre, à la comédie. Le cadre se constitue peu à peu; il se complète par des additions nécessaires, au fur et à mesure que l'idée qui en est l'âme se précise et prend conscience d'elle-même. Nulle part l'harmonie n'apparaît plus merveilleuse entre le fond et la forme. La vie intérieure étend, sans jamais le briser, le corps qu'elle anime. Ce qui, en Grèce, est un organisme vivant, n'est guère, dans l'Inde, qu'un procédé arbitraire.

Les modernes ont été à l'école des Grecs; les moules qu'ils leur ont pris, ils les ont plus ou moins respectés; ils y ont au moins jeté des sentimens nouveaux, une inspiration rajeunie. Curiosité morale et psychologique, ou libre expansion d'un sens exubérant de l'activité individuelle, ils ont, dans la vieille ordonnance, fait circuler un souffle tout nouveau. Ce qui, chez les modernes, fait, sous des formes diverses, l'intérêt suprême du drame, le jeu libre des passions et des caractères, n'est, chez les Hindous, qu'un prétexte à menues descriptions, à variations plus ou moins adroites sur un thème fixé d'avance. Les Hindous manquent et de l'énergie agissante qui crée les fortes individualités et de cette observation logique et soutenue qui reconstitue les sentimens humains.

Chez eux, le théâtre n'a guère de vie propre. Qu'ils aient inventé la forme ou qu'ils l'aient rencontrée sur leur chemin, ils n'y ont point reconnu le moyen d'aborder des émotions et des peintures refusés à d'autres genres. Le drame n'a guère été pour eux qu'une occasion de multiplier, en les entourant des séductions de la musique et de la danse, de la mise en scène et des costumes, les répliques des mêmes procédés littéraires où ils s'exerçaient dans d'autres cadres.

M. Lévi n'est-il pas un peu optimiste? A l'en croire, il faudrait dériver des qualités délicates propres à un public aristocratique et choisi, tous les traits qui distinguent le théâtre indien. Pour ces fins lettrés, d'esprit alerte, sachant comprendre à demi-mot, le poète devait, avant tout, se montrer recherché, ingénieux et rare. Ennemis de toute vulgarité, de pareils auditeurs lui demandaient de les transporter dans le domaine idéal de la légende, de répudier toutes les peintures troublantes ou grossières. Point d'action; pour ces délicats, il convient d'obtenir le maximum de jouissances littéraires par de savans procédés, en s'embarrassant le moins possible d'une intrigue absorbante. Plus la fable sera connue

d'avance, mieux cela vaudra. La délicatesse morale double ici la délicatesse littéraire : le héros sera donc parfait ; il faudra qu'à la perfection il joigne les grâces du bel air ; les passions nobles, amour et héroïsme, seront ses seuls mobiles. Ces perfections mêmes, en supprimant les luttes intimes, en bannissant le drame de la conscience, ont donné nécessairement aux ouvrages leur couleur descriptive et lyrique.

Le plaidoyer est spirituel ; il ne m'a pas convaincu. Si l'on veut dire qu'une poésie artificielle et pédantesque tourne nécessairement au précieux, qu'elle est plus capable de grâces frelatées, voire de jolies peintures, que de conceptions hardies et originales, c'est à merveille. Mais il faut prendre garde de transformer en un système réfléchi et savant de natives faiblesses. Si le public indien a eu le théâtre qu'il lui fallait, les poètes ont eu le public qu'ils méritaient. Faut-il vraiment faire un titre au drame hindou de manquer et d'invention et d'action et d'intérêt moral ? Même sur cette perfection théorique du héros, il serait bon de s'entendre : elle est toute d'extérieur et de décor, puisque la lutte morale n'existe pas ; perfection formaliste de la grâce et des manières, des procédés et de la galanterie ; perfection qui ne se manifeste par aucune action, qui du moins ne s'éprouve en aucun combat.

A vrai dire, ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire du théâtre indien, c'est qu'un peuple délicatement lettré ait pu accumuler tant de pièces de genres très divers, s'intéresser si vivement aux divertissemens scéniques, en analyser si laborieusement toutes les recettes, en se montrant si dépourvu du génie du théâtre.

Je n'oublie ni la grâce exquise d'un Kâlidâsa, ni la souple élégance d'un Harsha, ni ce que quelques tableaux de Bhavabhoûti déploient d'éclat et de pathétique. Avec tous leurs dons brillans et aimables, les Hindous n'avaient pas la tête dramatique.

Ni leur état politique, ni leur constitution sociale n'était bien favorable au théâtre : le régime de la caste qui limite et enchaîne l'activité, la réclusion de la femme qui voile son action si elle ne la supprime pas, la polygamie qui enlève aux drames de l'amour l'intérêt des conflits irréparables. Mais c'est surtout en lui-même, dans sa structure intime, que l'esprit hindou porte le secret de cette impuissance.

La physionomie intellectuelle de l'Inde nous est trop souvent présentée avec de singuliers excès de langage ; on n'y ménage ni les enthousiasmes désordonnés ni les spéculations aventureuses. C'est une tâche ingrate de la ramener sous le jour un peu dur d'une observation froide. Mais, après tout, les sympathies solides doivent récuser des portraits aisément fantaisistes où les traits sont ampli-

fiés sans mesure, où les contours risquent de disparaître sous les bavures de la couleur.

Comparé à l'état d'esprit occidental, l'esprit hindou souffre d'une lacune grave. Entre les grâces, les élans de la première jeunesse et l'inertie méditative de la vieillesse, il y a place pour la virilité active et consciente; entre la facilité naïve d'une imagination toute sensuelle qui se prend sans choix à tous les objets, et l'abstraction pure qui se joue parmi les formules, il y a place pour la raison qui choisit et qui juge; entre l'analyse myope penchée sur un champ circonscrit, et le mysticisme enivré de ses propres intuitions, il y a la réflexion pondérée qui limite son terrain, qui apprécie les données de fait, qui mesure ses inductions aux prémisses. Ces facultés moyennes, directrices de l'activité, régulatrices de la pensée, sont très faibles dans l'âme hindoue. Toutes ses œuvres sont ainsi marquées de caractères opposés : enfantillage et sénilité, généralisation emportée et dissections toutes mécaniques, imagination sensuelle et abstraction vide. L'enfance a ses grâces et l'imagination ses prestiges; l'analyse a ses lumières et le mysticisme ses séductions. Je n'entends certes point déprécier les dons heureux de l'esprit indien; mais, faute d'en bien sentir les limites, on s'expose à de lourdes méprises.

Du point de vue spéculatif, il a des intuitions; il n'a pas de système; du point de vue pratique, il est capable d'inspirations admirables plus que d'une moralité rigoureuse et ordonnée. Point de logique vivante et ressentie : partant, rien d'arrêté, ni dans ses spéculations ni dans ses préceptes; les uns sont des aperçus, les autres des conseils de perfection. L'originalité d'un système tient ici dans l'éclair d'une vision qui a traversé la contemplation de son auteur, sans que, après plus qu'avant, il en suive les origines logiques ni les déductions nécessaires. L'absolu est partout dans l'expression; le relatif, en réalité, règne partout.

Sur le terrain littéraire, on voit ce que l'on peut attendre d'un esprit ainsi fait. Des émotions vives, mais passagères; des images faciles, mais sans mesure, sans gradation, sans choix. Des idées ingénieuses, des sentimens nobles et délicats qui, faute de réflexion consciente, tournent aisément à l'amphigourique, au mièvre, à l'absurde. Des soubresauts que rien ne règle ni ne contient dans le monstrueux et dans l'impossible. Le goût enfantin des histoires qui finissent bien, des prodiges heureux, des princes charmans, — et des échappées dans un horrible sans sérieux, dans un pathétique qu'énerve son excès même.

Mal pourvus de logique objective, peu doués du sentiment juste de l'activité et de la vie, manquant ainsi et de suite et de mesure,

les Hindous étaient peu propres à achever aucune forme d'art, la forme dramatique moins que d'autres. En dehors du récit épique dont la trame souple se prête à tous les détours et à toutes les lenteurs, dont l'allure merveilleuse s'accommode même de l'excessif, les facultés littéraires des Hindous n'ont guère trouvé qu'un moule approprié et fait à leur taille, c'est la strophe : tableau de mœurs ou tableau de la nature, expression d'un sentiment moral ou d'un mouvement passionné, esquisse d'une pensée ou résumé d'une histoire, elle offrait à ce génie brillant, méditatif, laborieux, un cadre excellent. Miniature complète par elle-même, elle ne réclamait aucune de ces qualités d'enchaînement réfléchi, d'équilibre harmonieux qui lui sont peu naturelles. La strophe est l'œuvre de choix dans leur littérature classique. Leurs plus longs ouvrages ne sont guère, à les prendre de près, que des recueils de strophes; l'ordre et la suite leur en importent beaucoup moins que l'heureuse invention du détail. Ils sont miniaturistes jusque dans leurs plus massives créations. Le plaisir qu'ils pouvaient trouver au déploiement extérieur qui accompagne les représentations dramatiques n'est pas en cause. Du point de vue purement littéraire, il n'est pas douteux que, dans le cadre dramatique, ce qu'ils ont pardessus tout apprécié, ce sont ces stances descriptives qui émaillent les pièces et dont la composition était sûrement la préoccupation capitale, le succès, la plus grande gloire du poète.

Il faudrait un nom spécial pour désigner convenablement un genre de poésie très particulier à l'Inde; celui de « poésie gnomique » ne s'applique ici que bien improprement. Tour à tour descriptive, morale, didactique, élégiaque, lyrique, très souvent érotique, très étroite par son cadre, très variée par la forme métrique, plus variée encore par les sujets, par le ton, par l'inspiration, elle est le miroir le plus fidèle de l'esprit hindou. Sous une expression souvent heureuse et pittoresque, elle en exprime tour à tour les nobles aspirations morales et la finesse sceptique, la sensualité ardente et les stoïques détachemens, les profonds découragemens et la philosophie souriante; elle en a toutes les ressources et toutes les contradictions. Dans la forme dramatique, l'esprit indien a vu surtout une source originale de poésie gnomique et descriptive. C'est là qu'il le faut aller chercher. Comprenons-le et ne soulevons point de vaines querelles. Nous avons apparemment raison de préférer la peau blanche de notre race. Reprocherons-nous à l'Hindou son teint foncé? Mieux vaut admirer ce que sous sa couleur sombre il garde de prestesse élégante et de force harmonieuse. Ne lui faisons point un crime d'être noir; n'essayons point non plus de démontrer qu'il est blanc.

É. Senart.

LA

VIE ET LES MŒURS

DANS L'ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI

II[1].

L'INFLUENCE DE BERLIN.

Septembre 1890.

Il y a plus d'un mois que je suis à Berlin. J'y ai rencontré un jeune médecin français qui essayait, lui aussi, d'observer et de comprendre cette ville singulière. Après avoir passé les journées à courir chacun de notre côté, nous nous retrouvions le soir dans un restaurant, et mon ami ne manquait jamais à me rendre compte des choses les plus curieuses qu'il avait vues. Il était émerveillé. Il découvrait sans cesse quelque nouveau détail qu'il signalait à mon admiration. Il m'expliquait comment Berlin, étant la dernière née des grandes villes, avait pu d'emblée s'approprier toutes les inventions nouvelles mises en pratique dans le reste du monde. Le chemin de fer métropolitain, qui, pour avoir été créé dans un intérêt purement stratégique, n'en est pas moins un moyen de locomotion agréable et plein d'avantages, les tramways et les omnibus, les

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

pompes à incendie, l'éclairage électrique, autant de points où aucune capitale d'Europe, pas même Londres, ne peut rivaliser avec Berlin. Mon ami prenait plaisir à me le répéter. Il me décrivait l'organisation des hôpitaux et de l'assistance publique, l'organisation des postes et télégraphes, l'organisation des musées, des bibliothèques, l'organisation des divers services administratifs, vingt autres organisations excellentes. Il me révélait ainsi un Berlin dont, peut-être, je n'eusse point sans lui apprécié toute la grandeur : un résumé des progrès municipaux du siècle, un mécanisme modèle avec des rouages extérieurs incessamment renouvelés.

Souvent, après m'avoir énuméré ses découvertes, il voulait bien me demander de lui communiquer à mon tour les résultats de mes observations. Mais souvent aussi mes observations m'avaient conduit à des résultats si différens de ceux où l'avaient amené les siennes, que j'hésitais à lui en faire l'aveu. Tandis qu'il étudiait les chemins de fer, les tramways et les télégraphes, les rouages extérieurs de la machine, je m'appliquais à en connaître le foyer et les ressorts intimes. Je le lui dis un jour, et me hasardai en même temps à lui indiquer quelques-unes des conclusions que j'avais tirées des premières semaines de mon séjour en Allemagne. A peine s'il put m'entendre. Il me déclara que c'étaient là de vaines hypothèses, que tous les hommes avaient au fond le même caractère, ou encore que chacun en avait un qui n'appartenait qu'à lui, et qu'enfin il était déraisonnable de penser qu'une nation pût ne point gagner à se mettre au niveau des autres nations.

Mon ami est parti hier, son enquête finie. J'imagine qu'il ne tardera pas à en publier les résultats, ou que, à son défaut, quelqu'un se trouvera bientôt pour faire connaître aux lecteurs français l'ensemble des perfectionnemens pratiques inaugurés ici. Je sens trop que mes petites observations sur les mœurs berlinoises n'auront de valeur que si elles sont complétées par des observations compétentes sur un des principaux aspects de Berlin, l'excellence des institutions publiques et privées.

Il n'est pas douteux, en effet, que Français, Anglais, Russes, Américains, ont raison de venir, comme ils font, à Berlin pour y assister à la réalisation des derniers progrès de la science, de l'industrie et de la discipline. Je ne connais pas Baltimore, Chicago, ni aucune de ces étranges cités improvisées récemment aux États-Unis et en Australie : mais je doute que là même une découverte soit plus rapidement appliquée, ou que des institutions nouvelles y soient moins gênées par d'anciens usages. Du jour au lendemain, Berlin se transforme. Les rues étroites et boueuses sont remplacées par de larges avenues, les pâtés de maisons par de vastes palais éclairés à l'électricité, les cloaques et les marécages par de

superbes squares décorés d'obélisques. Berlin, qui était il y a dix ans une des capitales du monde les plus malsaines, tend à devenir désormais une ville modèle au point de vue hygiénique comme à maints autres points de vue. Le jour n'est pas loin où le dicton berlinois sur la Sprée « qui entre à Berlin pareille à un cygne et en sort pareille à une truie, » fera lui-même l'effet d'une calomnie inventée par la malice française.

Tout cela ne peut manquer d'être bientôt célébré et mieux infiniment que je n'aurais su le faire. Il m'en coûte davantage de ne pouvoir célébrer, en tête de ces notes, les adorables couchers de soleil de Berlin, et de ne pouvoir dire la fidèle consolation que j'y ai trouvée. C'est vraiment un mystère divin qui s'accomplit, tous les soirs d'été, à l'extrémité ouest des longues rues parallèles de la Friedrichstadt. Un ciel jusque-là terne et gris tout à coup se colore des nuances les plus fines ; on croirait un décor de féerie qui se découvre au tournant des rues, mais d'une noblesse si douce et si familière !

Le mystère dont j'ai à m'occuper est d'un genre tout différent : c'est la rapide transformation du caractère et des mœurs germaniques sous l'influence de ce Berlin, qui, tout d'un coup, s'est dressé comme une tour de fer au milieu de l'Allemagne.

I.

Il me paraît d'abord que la ville, quoi qu'elle imagine pour s'améliorer, n'en reste pas moins déplaisante et antipathique. Je ne parviens pas à m'y sentir à l'aise. Les œuvres d'art les plus belles m'y semblent gâtées par une mystérieuse atmosphère d'ennui. Ce n'est pas que je sente très vivement la gaîté des villes gaies : la tristesse de Venise, de Bruges, de Ratisbonne me touche davantage que la joyeuse élégance de Vienne ou de Bruxelles. Berlin, d'ailleurs, n'est pas une ville triste : nulle part les lieux d'amusement ne sont aussi nombreux. Mais ni Londres, ni Birmingham, ni Glasgow, sous leur brouillard, ne m'ont paru si froides, si complètement étrangères à tout ce qui m'émeut. Berlin n'est décidément pas une ville que l'on puisse aimer.

Aussi bien personne ne l'a aimée, depuis le temps qu'elle existe, et je ne parle pas seulement des Français, de Voltaire, du peintre Antoine Pesne, de Chamisso, qui nous ont laissé le témoignage de leur peu de goût pour la capitale prussienne. Mozart l'avait en telle aversion qu'il refusa la place de maître de chapelle de l'Opéra, qu'on lui offrait avec 3,000 thalers de pension, et préféra garder à Vienne sa solde de 800 florins. Schiller considérait Berlin comme

le foyer de la démoralisation et de la ruine du goût en Allemagne. Goethe se plaisait à répéter que l'esprit berlinois était l'antithèse de son esprit à lui.

Aujourd'hui encore, personne n'aime cette ville, étrangers ni Allemands. Le prétendu enthousiasme des Berlinois lui-même sonne faux : on s'aperçoit vite qu'ils veulent s'entraîner à aimer l'endroit où ils vivent, tandis qu'en réalité ils lui préfèrent, je ne dis pas même Paris ou Vienne, mais toute ville allemande ayant un caractère plus national, des mœurs plus stables et une cuisine plus soignée. Interrogé sur les motifs de son goût pour Berlin, le Berlinois s'empresse de citer le métropolitain, les pompes à incendie, la lumière électrique ; mais l'instant d'après il avoue qu'il serait heureux de vivre quelque autre part, ses affaires réglées. Il aime Berlin comme d'office, par tenue et par esprit d'imitation.

C'est de la même façon qu'il aime, depuis quelques années, la campagne qui entoure Berlin. Il n'a point de cesse qu'il n'y possède une villa ; mais la villa risque fort de rester souvent inhabitée, car les sites romantiques de la Suisse et du Tyrol offrent malgré tout plus d'attraits à des âmes sentimentales que ces vastes plaines marécageuses où luit un maigre soleil.

La récente passion des Berlinois pour les souvenirs historiques de la Marche de Brandebourg est un autre phénomène analogue et n'a pas, à ce qu'il me semble, un fondement plus solide. Elle sévit pourtant avec une intensité extraordinaire, au point que bientôt tout à Berlin sera *märkisch*, dans le style de la Marche, maisons, meubles et objets de ménage. Il suffit d'une allusion à la Marche pour assurer le succès d'un roman ou d'un mélodrame.

Encore de la Marche de Brandebourg, de ce sombre pays de lacs et de forêts, il s'exhale quelque poésie noble et triste qui pourrait en vérité séduire une race plus accoutumée au charme des nuances. Mais à l'égard de Berlin, je ne crois pas que quelqu'un puisse jamais éprouver le sentiment de respectueuse affection que suggère une patrie. Berlin n'a jamais été, ne sera jamais la patrie de personne : car Berlin n'est pas une ville, c'est une façon de foire permanente où l'on vient seulement pour gagner ou pour dépenser de l'argent.

Parmi toutes les impressions qu'on ressent ici, celle-là est la plus forte et la plus tenace. Personne ne peut s'en défendre. Des livres écrits expressément à la gloire de Berlin reconnaissent son caractère à jamais provisoire. « Dans chacune des phases successives de son développement, dit M. Rodenberg (1), Berlin produit

(1) Rodenberg, *Bilder aus dem Berliner Leben*, 3 vol., 1890.

l'effet d'être une ville nouvelle. » C'est ce que répètent, avec la même nuance de fierté, journalistes, poètes et romanciers locaux (1). Lorsque Mme de Staël se plaignait que Berlin n'offrît pas une apparence *sérieuse*, « les édifices et les institutions y ayant à peine l'âge d'homme, » elle ne prévoyait pas qu'il en serait de même un siècle plus tard, que les édifices et les institutions de Berlin se succéderaient d'année en année sans jamais trouver le temps de prendre une apparence sérieuse, et que les Berlinois finiraient par s'enorgueillir de cette éternelle instabilité.

A l'endroit où j'avais vu, il y a quatre ans, de pesantes maisons nouvelles construites dans le style grec alors à la mode, j'ai retrouvé cette année des maisons nouvelles, non moins pesantes, mais construites dans le style rococo, très apprécié aujourd'hui en souvenir du grand Frédéric. Et avec les maisons, tout se transforme à vue d'œil, la manière de vivre, les usages, les opinions politiques et littéraires, tout, jusqu'aux canons de la vieille politesse allemande, la dernière chose que j'aurais cru capable de se laisser supprimer. Le véritable symbole de Berlin, ce n'est pas l'ours qu'on voit aux armes de la ville, dressé sur ses pattes de derrière et occupé à faire le beau; c'est l'ours couronné Frédéric-Guillaume Ier, s'acharnant à bâtir, puis à démolir, puis à rebâtir sur d'autres plans les maisons de l'avenue des Tilleuls.

L'accroissement de la population a été si rapide que les villes même de l'Amérique du Nord ont mis plus de temps à se constituer. En 1612, lorsque se fonda New-York, Berlin n'était pas plus grand qu'un village. En 1700, c'était une petite ville pareille aux bourgades des environs. En 1871, on y comptait 500,000 habitans; on en compte aujourd'hui plus d'un million et demi. Sur 1 million 150,394 habitans que contenait Berlin en 1881, 505,329 seulement y étaient nés; le reste était accouru là de tous les points de l'Allemagne. Ils y étaient venus seuls, comme il convient pour un séjour provisoire; sur 100,000 immigrans, 2,000 à peine arrivent accompagnés de leur famille.

Impossible de comprendre le véritable caractère de Berlin si l'on ne considère d'abord ces faits essentiels. Mais combien ces faits à leur tour en expliquent d'autres, non moins certains : la déchéance des coutumes anciennes, la désorganisation de la vie de famille et des vieilles traditions domestiques, l'accroissement anormal des cas de divorce, l'accroissement anormal de la prostitution, l'accroissement anormal du nombre des cafés, théâtres, concerts et

(1) « En comparaison des autres capitales, Berlin manque de solidité : tout y change sans cesse. » (O. v. Leixner, *Soziale Briefe aus Berlin*. Berlin, 1891.)

autres lieux de plaisir, le mélange continu du luxe au dehors avec la mesquinerie au dedans, et cette frivolité et ce manque de profondeur, choses si nouvelles en Allemagne, regardées à peu près universellement comme les marques distinctives de l'esprit berlinois (1) ! Autant de traits qui dérivent de ce que Berlin n'est pas une ville comme les autres, mais un grand marché improvisé où l'on ne demeure qu'en passant.

J'ai essayé d'analyser l'âme allemande primitive telle qu'elle était avant d'avoir subi l'influence de Berlin. Je l'ai trouvée composée surtout de rudesse sensuelle, de passivité morale et d'une sentimentalité intellectuelle tout à fait particulière. Et maintenant, il me semble que ces divers élémens ne peuvent manquer de se modifier au contact d'un endroit comme celui-ci, astreint par sa nouveauté même à des mœurs nouvelles.

Je crains que, dans un milieu si bruyant et si affairé, la sentimentalité ne soit vite étouffée, que la rudesse des sensations ne se trouve dès lors sans contrepoids, et qu'ainsi les mœurs allemandes, au lieu d'être simplement un peu grosses, ne deviennent grossières. Mais ce que je crains plus encore, c'est que, sous l'influence de Berlin, ne se perdent cette simplicité de désirs et ces scrupules moraux qui, depuis des siècles, ont tenu la race allemande dans les sûres voies de la résignation et de la probité.

Après cela, il est évident que beaucoup de détails de l'ancienne vie allemande se sont gardés intacts à Berlin. Je crois par exemple que, à côté des gens qui se remuent, qui parlent, qui agissent, qui se font voir, il y a ici une population plus calme et plus retirée, quelque chose comme une petite ville de province où l'observateur retrouverait les mêmes mœurs qu'il a trouvées à Leipzig et à Magdebourg. Mais force m'est de m'en tenir à ce que j'ai pu découvrir d'essentiellement berlinois : aussi bien cela seul est nouveau et donne à cette ville une place dominante dans un tableau d'ensemble de l'Allemagne d'aujourd'hui. C'est cela seul qui constitue Berlin aux yeux de l'Allemand qui arrive de sa province pour se mettre au courant de la civilisation nouvelle. C'est de cela seul que je vais essayer de m'occuper pendant les quelques jours qui me restent avant de quitter Berlin. Dans un tableau d'ensemble de la vie berlinoise, j'aurais à tenir compte d'une foule d'élémens que

(1) *Berliner witz*, l'esprit berlinois, ces mots désignent aujourd'hui dans l'Allemagne entière le gros vaudeville à calembours. C'est de Berlin qu'est venue en Allemagne la mode si répandue du monologue tout en jeux de mots; le créateur du genre, *Der urkomische Bendix*, le supra-comique, est depuis longtemps un des hommes les plus populaires de tout l'empire.

je n'ai eu encore en vérité ni le loisir ni le moyen d'observer ; mais je crois avoir assez vu les élémens qui importent à mon but, les *singularités* de Berlin, ce qu'il y a ici de spécial et de capable d'agir au dehors.

II.

Samedi.

Voici d'abord la chambre où je demeure. Elle est au troisième étage de la Markgrafenstrasse, une de ces longues et droites rues en carré qui forment, des deux côtés de l'avenue des Tilleuls, une façon de Cité centrale. C'est une chambre assez vaste, avec deux fenêtres sur la rue. L'architecte a fait de son mieux pour lui donner une apparence somptueuse : il a multiplié les ornemens, peint à fresque le plafond et collé un peu partout des baguettes dorées. Les meubles sont la propriété de l'excellente femme qui me loue cette chambre. Elle aussi a choisi des meubles somptueux, des tables à pieds sculptés, des chaises en bois doré, des armoires de style renaissance. Comme la maison, d'ailleurs, les meubles ne sont guère solides : les armoires manquent de gonds, les chaises craquent au premier usage. C'est que, toujours comme la maison, ces beaux meubles n'ont pas dû coûter cher : j'en ai vu de plus beaux encore, dans les boutiques du voisinage, mis en vente à des prix minimes.

Ma chambre fait partie d'un appartement de trois pièces : dans l'une, la plus petite, mon hôtesse habite elle-même avec son mari, employé à l'hôtel de ville, et ses trois enfans ; elle sous-loue les deux autres. Elle a pour se gêner ainsi l'excuse de sa pauvreté ; mais c'est une excuse que n'ont ni le médecin du premier étage, ni le marchand de cigares du rez-de-chaussée, ni en général tous les commerçans et bourgeois de Berlin. Tous cependant se réservent à peine une ou deux chambres dans les appartemens qu'ils sont censés occuper et louent le reste en garni. Avoir un appartement pour sous-louer des chambres est le rêve de toute jeune fiancée berlinoise. Aussi bien le nombre des gens qui demeurent en garni est-il ici infiniment plus grand qu'à Paris. Médecins, avocats, banquiers, négocians, ne s'installent dans leurs meubles qu'une fois mariés. Le sens du chez-soi, cela est clair, n'existe pas à Berlin. M. Rodenberg cite ce fait typique que, parmi les gens qui louent des appartemens non garnis, plus d'un quart changent de domicile tous les ans.

Au premier étage de la maison, je passe devant la porte du médecin. Le côté droit du rez-de-chaussée est occupé par un magasin

de cigares, le côté gauche par une *destillation*, l'équivalent de nos débits de vin parisiens. Je ne sais pas à quel étage demeure l'avocat, mais je suis sûr qu'il y a un avocat dans la maison, car c'est une vérité courante et proverbiale qu'à Berlin toute maison a son médecin, son avocat, sa brasserie ou sa *destillation*.

Voici la Friedrichstrasse, la rue la plus fréquentée de Berlin, une rue si longue et si droite qu'elle faisait comprendre à Heine la notion de l'infini. Le mauvais goût apparaît toujours dans les étalages des boutiques ; mais un progrès considérable s'est réalisé, sous ce rapport, depuis les dernières années. Les Berlinois commencent à avoir une certaine habitude de disposer les objets derrière une vitrine. Ils paraissent seulement avoir acquis en même temps un désir immodéré de tout exhiber au dehors : les vitrines descendent jusqu'au sous-sol, trouant le trottoir ; les objets y restent en montre jusqu'à ce qu'on les achète, sans que jamais on s'avise de les épousseter ou de les retirer pour la nuit. Et à l'intérieur des boutiques, rien, à peine quelques tiroirs enfumés.

Comme dans le reste de l'Allemagne, les boucheries et les boulangeries sont de mesquines échoppes. Les magasins de cigares, en revanche, déploient un luxe de décoration fantastique. Leur nombre, en 1886, atteignait vingt mille. Il n'en est guère où ce ne soit une tradition admise de tromper les étrangers sur le prix des cigares. Les apologistes de Berlin reconnaissent la chose, et j'en sais qui y admirent un joli trait de malice.

A chaque pas éclatent de nouvelles preuves d'un goût forcené pour l'uniformité. Ainsi, Berlin a vu surgir depuis quelque temps une quantité innombrable de bazars où tous les objets sont vendus le même prix. Il y a trois catégories, chacune comprenant les objets les plus divers, vêtemens, romans français, ustensiles de cuisine, etc. : la catégorie des objets à 3 marks, celle des objets à 1 mark et celle des objets à 50 pfennigs. C'est, on le voit, une extension du principe de la boutique à treize sous, mais une extension qui menace bientôt d'envahir tout le commerce berlinois. Les objets vendus dans ces bazars sont naturellement de qualité médiocre ; il est convenu, d'ailleurs, que tout ce que l'on vend à Berlin est de qualité médiocre. La qualité n'a pas d'importance, ni la durée, la mode étant ici de changer de mode le plus souvent possible. Seuls importent le bon marché et ce chic (*schick*) indéfinissable qui constitue l'idéal de la perfection aux yeux de tout habitant de Berlin.

« Notre ville, dit le *Berliner Tagblatt*, fait aussi de grosses affaires dans la production des diamans, mais elle ne produit que des diamans en faux. » L'usage de faux or et de faux diamans est, en

effet, si universel, que les rares magasins où se vendent des objets d'or et de diamant authentiques ne manquent jamais à inscrire sur leurs vitrines en lettres énormes : *Echt! echt!* (Vrai ! vrai !) Encore cet avis est-il souvent sujet à caution.

Me voici arrivé au fameux boulevard de Berlin, l'Avenue des Tilleuls. Les tilleuls eux-mêmes sont en faux, car il n'y a que des marronniers dans cette longue avenue.

Fort peu de fiacres : c'est, du reste, dans ces quartiers élégans que l'on rencontre tout ce qu'il y en a à Berlin. J'ai erré des après-midi entières dans les quartiers du nord et de l'est sans presque en voir passer un seul. Le Berlinois a beau être pressé, il a beau être riche, la dépense d'un fiacre lui paraît pure folie. C'est à ce sens tout à fait particulier de la petite économie qu'il faut attribuer, en regard de la rareté des fiacres, l'énorme quantité des tramways, omnibus et autre genre de voitures publiques. Tandis que le nombre des fiacres ne dépasse pas 4,000 (la plupart affectés au service des gares), la grande Compagnie des tramways encaisse tous les jours une moyenne de 20,000 marks, avec un taux moyen de 15 pfennigs par personne ; et il y a en outre deux autres compagnies de tramways, une cinquantaine de lignes d'omnibus, sans compter le métropolitain. Les amans se donnent rendez-vous dans le tramway, les hommes d'affaires y discutent leurs contrats. Le sens de l'économie règne en maître absolu, ne trouvant en face de lui pour le gêner aucun besoin de chez soi ni d'intimité.

Il est midi et demi, c'est l'heure où les Tilleuls et les rues environnantes sont le plus encombrés. Bientôt va passer la garde qui relève les postes de la ville : elle va passer musique en tête, suivie d'une foule bruyante de gamins et de badauds. Ce sera le signal de l'ouverture des restaurans. Chacun ira dîner, et, d'une heure à quatre heures, les rues seront désertes. Berlin mangera, boira et fera la sieste.

La démarche des passans est lourde, maladroite. Personne ne sait se déranger à temps pour éviter les chocs. La largeur des trottoirs n'empêche pas qu'on ne puisse avancer sans être bousculé.

Tous les hommes sont en redingote, tous, y compris les petits employés, les ouvriers, les camelots, les balayeurs des rues. Le veston est ici un vêtement de luxe, réservé à qui veut avoir l'air d'un officier en civil.

Le souci de la tenue, c'est-à-dire d'une attitude raide et sanglée, est plus universel à Berlin, que nulle autre part en Allemagne. Mais, chose encore bien typique, tandis que l'homme a pour idéal la tenue, l'idéal de la femme paraît être plutôt le laisser-aller. Les femmes berlinoises continuent à ne s'inquiéter guère de

leurs toilettes. Elles ne savent toujours pas se choisir un chapeau ni s'arranger élégamment les cheveux, ni se bien chausser. N'importe, le progrès est énorme sur les années passées. Je rencontre bien moins de ces toilettes criardes, discordantes, si communes jadis. Le goût féminin, d'année en année, se forme. Les Berlinoises d'aujourd'hui ressemblent à des petites bourgeoises de nos villes de province, habillées à bon marché, sur le dernier patron de Paris, par des couturières locales.

Parmi ces femmes, s'il en est peu qui présentent le type particulier de l'Allemande, blonde et rose avec des yeux bleus, il y en a un assez bon nombre qui sont, je crois, d'une très piquante et très séduisante beauté. A cette heure-ci, surtout, je vois se promener dans l'allée des Tilleuls et dans le Passage Impérial une foule de jeunes filles rentrant du cours, de dames revenant d'une visite, de petites modistes, employées de magasins, etc., dont le délicat visage souriant contraste à ravir avec la lourde tristesse de tout ce qui les entoure. C'est que Berlin est un caravansérail où toutes les races se sont mélangées. Ces jeunes femmes sont des Juives, des Polonaises, des Frisonnes, ou encore des façons de métisses, comme ces brunes aux yeux noirs et aux joues roses qu'on rencontre, le dimanche, à Anvers et à Bruges, dernières fleurs, mais infiniment pures et jolies, poussées du vieux germe espagnol sur la terre flamande.

Une heure : il est temps d'entrer dans un restaurant si je veux y trouver de la place, car, dans cinq minutes, toutes les tables, libres il y a un quart d'heure, seront inabordables. Peu importe, d'ailleurs, le choix du restaurant : dans tous, le dîner comprend les mêmes plats et coûte le même prix. Encore une mode qui, depuis quelques années, s'est répandue à Berlin, la mode des *menus* ou dîners à prix fixe. Sauf quelques restaurans très anciens, et de jour en jour plus délaissés, toutes ces *Restaurations* de l'allée des Tilleuls et des rues voisines qui, les années précédentes, étaient comme les Café Anglais et les Bignon de Berlin, ces magnifiques salons qu'on voit du dehors, par les larges baies vitrées, si brillans et si somptueux, ce sont aujourd'hui des endroits où le dîner complet coûte 1 m. 50, 2 marks ou 2 m. 50. La différence des prix de ces trois catégories porte sur la quantité, nullement sur la qualité des plats. Un dîner de 1 m. 50 donne droit juste à la moitié d'un dîner de 2 m. 50 : une soupe, deux plats de viande et un entremets. Les portions sont petites, de plus en plus petites, au dire des Berlinois, qui s'en plaignent dans leurs journaux (1).

(1) L'exiguïté des portions est un des sujets qui fournissent le plus de plaisanteries aux nombreux journaux comiques de Berlin, journaux qui d'ailleurs sont pour la plu-

Mais ce dont il faudrait se plaindre surtout, c'est la mauvaise qualité et la mauvaise préparation de tous les mets, et l'impossibilité où l'on est de bien manger à Berlin, lors même qu'on est accoutumé à la monotonie de la cuisine allemande. Cette impossibilité est si manifeste, que les Berlinois eux-mêmes sont enchantés de toute occasion d'aller à Brême, à Hambourg ou à Dresde, sachant bien que là seulement ils pourront manger à leur goût. En toute circonstance, d'ailleurs, les Berlinois sont prêts à reconnaître que ce qu'on vend à Berlin est de qualité inférieure; et la bonne humeur avec laquelle ils en font l'aveu affirme une fois de plus leur inconscient sentiment de n'être ici qu'en passant. Ils s'accommodent de ce qu'on leur donne à Berlin comme nous nous résignons à la méchante cuisine des buffets de nos gares pendant un voyage.

Le garçon chargé de me servir, rencontrant un autre garçon, l'appelle *Herr College*, monsieur mon collègue. Les garçons portent toujours l'habit, et c'est sur ce ton qu'ils se parlent entre eux; mais on dit que souvent ils se battent à propos d'un pourboire, et que les gérans ont fort à faire pour les tenir en paix.

Les Allemands ont à leur usage quelques mots d'un charme ingénu, dont nous ne possédons pas en France les équivalens, non plus que des états particuliers de sentiment qu'ils traduisent : tels le *gemüth* et ce poétique *sehnsucht*, ce vague désir de quelque chose dont on n'a point l'idée. Mais il y a aussi beaucoup de mots qu'ils nous ont pris, un peu au hasard, sans paraître se demander s'ils en trouveraient l'emploi : on sait, par exemple, que du mot *délicatesse* ils ont fait le synonyme de charcuterie, et qu'ils ont désigné par *galanterie* la mercerie au détail. N'auraient-ils pas mis la même inexpérience dans le choix de nos coutumes parisiennes? A l'entrée de l'Opéra, ce soir, je suis accosté par une bande d'individus dépenaillés qui m'offrent des places moins cher qu'au bureau, mais avec une insistance et une brutalité absolument locales. Ces individus assiègent, depuis le matin, les abords des théâtres : ils s'accrochent de force aux passans, et c'est une grosse affaire de les congédier.

Les théâtres, suivant la vieille coutume allemande, commencent leurs représentations plus tôt que chez nous. D'année en année, pourtant, ils retardent l'heure du lever du rideau. Ce n'est plus que dans les petites villes, à Mannheim, à Darmstadt, à Magde-

part les supplémens hebdomadaires de feuilles financières. Toute l'Allemagne a même fini par s'amuser de ces plaisanteries qui pourtant n'ont pas de fondement en dehors de Berlin. Dans un dessin des *Fliegende Blätter*, le client fait mine de prendre la portion qu'on lui apporte comme un spécimen de la viande qu'on peut lui servir, et rend le plat au garçon en lui disant : « Oui, une tranche de cette viande-là. »

bourg, que l'on continue à ouvrir le théâtre à quatre heures et demie ou cinq heures. A Berlin, les spectacles commencent à sept heures ; il est même question de les faire commencer à huit. La vieille tradition d'exactitude militaire, elle aussi, disparaît. *Sept heures*, dans les théâtres de Berlin, ce n'est plus, comme autrefois, sept heures sonnantes, c'est sept heures un quart, à la façon parisienne.

Le pis est que ce ne sont point là les seules traditions du vieux théâtre allemand qui menacent de sombrer. Je m'en aperçois aujourd'hui en écoutant le *Freyschütz*. L'exécution est médiocre, sans presque plus de trace du soin, de la conscience, de la patiente application de naguère. L'orchestre joue en mesure, mais avec un laisser-aller manifeste. Les acteurs passent une partie de leurs rôles, introduisent de leur gré des roulades dans le chant et des calembours dans le livret. Et il en est de même pour toutes les pièces classiques, pour *Don Juan*, pour *la Flûte enchantée*, pour ce *Fidelio*, que les grands théâtres allemands semblent, en vérité, désapprendre d'année en année.

Les opéras de Wagner, qui tiennent l'affiche quatre jours sur sept, sont traités avec plus d'égards. C'est pour eux qu'on réserve ces chanteurs fameux que l'empereur a fait venir de tous les coins de l'Allemagne. Mais ces chanteurs sont venus à Berlin déjà âgés, un peu fatigués, et ils croient pouvoir se reposer, et ils ont vite fait de perdre un talent gagné surtout à force de travail.

Pour les opéras classiques, la consigne est de ne pas se mettre en frais. Aussi bien le sans-gêne des auditeurs égale-t-il celui des exécutans. Il y a ce soir, dans la salle, trois cents personnes, la plupart gratifiées d'entrées de faveur. Le public berlinois ne va pas à l'Opéra, sauf pour entendre Wagner. Son véritable théâtre d'opéra, c'est le théâtre Kroll, dans le Thiergarten, une des curiosités de Berlin.

Le théâtre Kroll est situé au milieu d'un grand jardin-brasserie où il y a concert de musique militaire tous les soirs d'été. L'entrée du jardin coûte un mark : moyennant ce mark, on a droit d'assister à la représentation du théâtre, pourvu qu'on consente à rester debout et que l'on vienne assez tôt pour trouver de la place. Aussi, dès quatre heures, le théâtre est-il plein d'une foule qui se presse là, jouant des pieds et des coudes, et qui ensuite se tient immobile, deux heures et davantage, attendant sans impatience le lever du rideau. C'est là que tout Berlin vient entendre l'opéra : pas de soir où la salle ne soit comble longtemps à l'avance.

Ce théâtre joue les opéras de Rossini, de Meyerbeer, de Lortzing ; mais personne ne fait attention à la pièce qu'on joue, ni à la

façon dont l'exécutent l'orchestre, les chœurs et les acteurs ordinaires. On veut entendre le ténor ou la chanteuse célèbres que la direction engage lorsqu'ils passent à Berlin, et exhibe en moyenne cinq ou six fois. Offrir au public un premier sujet fameux et se rattraper sur le reste du personnel : c'est tout le système du théâtre Kroll, système pratiqué depuis longtemps en Italie, mais nouveau en Allemagne, et dont le succès à Berlin marque bien la révolution qui s'opère ici dans les mœurs du public.

A dix heures, la représentation est expédiée, et l'on sort du théâtre. Je vois à la porte les groupes se former. Les maris se séparent de leurs femmes, marchent en avant avec d'autres hommes. Et, lorsque tout le monde est arrivé à la brasserie où l'on va souper, les hommes s'installent à une table, les femmes à une autre.

Berlin est rempli de ces brasseries où l'on va passer la soirée en famille. Il y en a un nombre énorme; la plupart occupent de vastes maisons de quatre étages, où l'on mange et boit depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux combles. Il y a des tables dans la cour, des tables dans les corridors; mais il est à peu près certain que, vers dix heures et demie, pas une table n'est libre. Il faut explorer quatre ou cinq de ces maisons pour découvrir un coin où se caser. « A Berlin, bien davantage que dans les autres capitales, dit à ce propos M. de Leixner, la vie de café est devenue une habitude universelle : c'est une véritable maladie, et qui n'épargne aucune des classes de notre société. De plus en plus les femmes s'ennuient de rester seules à la maison et trouvent naturel de passer leurs soirées dans les endroits publics. » Décidément, Berlin est la ville du monde où l'on vit le moins chez soi. Tout s'y passe en public, le besoin d'intimité n'y est point connu.

Il suffirait d'ailleurs, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les dix pages de supplément que publient les journaux, sur les cinquante pages que publie, certains dimanches, la *Gazette de Voss*. Chacun y fait part au public de tout ce qui lui arrive. Les fiancés y échangent leurs assurances de fidélité, les maris impatiens de divorcer s'y plaignent de leurs femmes, les pères y décrivent leurs filles et y font appel aux prétendans. C'est la vie de Berlin tout entière, avec ses détails les plus familiers ; elle s'étale aux yeux du public entre le prospectus d'un bazar et la réclame d'un dentiste (1).

(1) On trouvera des spécimens curieux des annonces berlinoises dans les divers ouvrages français sur Berlin et, en particulier, dans un livre fort bien renseigné de M. Neukomm : *Berlin tel qu'il est*. Mais ce n'est point la naïve rédaction de ces annonces qui importe pour l'intelligence de la vie berlinoise, c'est leur nombre, et leur caractère particulier d'institution sociale universellement établie.

III.

Dimanche.

Le dimanche, Berlin perd complètement son aspect habituel. A l'endroit où s'agitait, les jours de semaine, une population affairée et bruyante, on dirait qu'une paisible ville de province tout à coup ressuscite et se remet à vivre sa vie d'autrefois. Les boutiquiers ont tendu du haut en bas de leurs magasins une énorme toile blanche cachant la vitrine : chacun sait, en vérité, qu'ils trichent et que, derrière ce store baissé, le magasin reste ouvert; mais cette apparente clôture suffit pour modifier l'aspect de la rue. La plupart des rues, d'ailleurs, sont désertes. J'en ai vu, au centre comme dans les quartiers extérieurs, qui restaient absolument vides toute l'après-midi. Trois ou quatre grandes rues, en revanche, la Friedrichstrasse, la Leipzigerstrasse, surtout l'allée des Tilleuls, sont tellement encombrées dès midi, qu'il serait impossible de traverser la foule sans l'assistance des sergens de ville commis à cet effet. Un monde tout nouveau envahit la Friedrichstadt : un monde de badauds venus là des faubourgs et des villages voisins, de braves gens qui se promènent au pas, vont et reviennent, et sans doute rentrent chez eux le soir avec la sensation de s'être mêlés à la vie de la *ville géante*. Les ouvriers berlinois eux-mêmes sont rares dans cette cohue : rien n'y rappelle le public des autres jours. Les ruraux endimanchés qui se promènent, le dimanche, sur le cours de Châtellerault ou de Tarascon y apportent un air plus citadin que cette foule de petits bourgeois de Berlin et des environs. C'est ici qu'on pourrait observer, si on en avait le loisir, mille traits comiques des vieilles mœurs allemandes. J'ai rencontré ce soir, sous les Tilleuls, pendu au bras de sa mère qui semblait nous l'exhiber orgueilleusement, un petit garçon de six ans, vêtu en *boy* anglais, avec un bonnet de hussard à panache et un col bleu de matelot. J'ai vu deux enfans habillés en soldats qui échangeaient, en se croisant, le salut militaire : à quatre pas de distance, l'un d'eux s'arrêtait, la main à sa casquette, allait chercher le regard de son ami, le fixait obstinément, le suivait des yeux quatre pas après qu'il était passé, puis se remettait en marche de son côté. Mais tout cela n'a aucun rapport avec le véritable Berlin, qui comporte aujourd'hui des manières plus élégantes et des sentimens moins ingénus.

A Berlin comme à Paris, mais toujours à Berlin avec plus de régularité et un ensemble plus parfait, il n'y a personne qui

ne se croie tenu à se divertir le dimanche. C'est un divertissement déjà que l'office religieux du matin. Les Berlinois ne sont pas dévots, ni même pieux : il n'est guère de chose dont ils soient fiers autant que de celle-là. Un grand nombre s'abstiennent de tout devoir de religion. Un grand nombre aussi observent les pratiques de leur culte, mais ceux-là sont israélites et servent Dieu le samedi. Impossible de trouver une place dans leurs synagogues : et la location des sièges est annoncée dans les journaux longtemps à l'avance. Quant aux Berlinois chrétiens, ils sont libres penseurs ; il faut voir le sourire entendu que provoque, chez les plus respectueux, toute nouvelle manifestation pieuse du jeune empereur Guillaume II. L'énorme majorité des ouvriers de Berlin sont athées, et la guerre à la religion occupe dans leur socialisme une place bien plus grande que dans le socialisme de nos ouvriers français. Leurs femmes commencent depuis quelque temps à partager leur passion antireligieuse : il n'y a guère aujourd'hui de réunion publique ouverte aux deux sexes où des femmes ne parlent en termes haineux contre Dieu et la religion. Dans les classes moyennes, on est plus indifférent ou plus timoré : mais là aussi ce sont les femmes autant que les hommes qui font profession d'impiété. Les Berlinois qui vont au temple le dimanche y vont parce qu'ils sont fonctionnaires, ou parce qu'ils veulent entendre un prédicateur à la mode, ou parce qu'ils espèrent voir la famille impériale, ou parce qu'ils n'ont pas de meilleure façon d'employer la matinée. Les offices du Dôme sont de véritables solennités mondaines. On y fait d'excellente musique, les dames y viennent en toilette ; et, dès le matin, les portes sont assiégées par une masse de braves gens dont les yeux ébahis n'expriment rien qui ressemble à la ferveur de la foi.

Ceux qui ne trouvent pas de place au Dôme s'en vont en face, au musée. Le musée de Berlin est en passe de devenir le plus beau musée du monde. Le gouvernement n'épargne aucune dépense pour l'embellir ; et comme souvent une acquisition nouvelle amène l'envoi en province de quelque morceau de valeur secondaire, je ne doute pas que, avant dix ans, il n'y ait là un musée historique modèle, comprenant toutes les époques de l'art et uniquement formé de chefs-d'œuvre. Mais cela n'importe pas aux Berlinois. Les jours de semaine, je n'ai vu au musée que des étrangers, le guide rouge à la main ; et quant à cette foule suburbaine qui envahit les salles le dimanche, elle ne s'inquiète pas de la qualité de ce qu'on lui montre. Chacun regarde les tableaux consciencieusement, l'un après l'autre, déchiffrant d'abord les étiquettes, épelant les noms et surnoms des peintres, leurs dates, les titres de leurs œuvres. Impossible de discerner sur les visages

autre chose qu'une satisfaction uniforme, une vénération également répartie entre tous les ouvrages exposés.

Le musée ferme à une heure. Le public n'a guère le temps de voir plus d'une salle ou deux : mais le repos des fonctionnaires doit passer avant le plaisir du public. Nulle part le fonctionnaire n'est traité avec autant d'égards qu'à Berlin. J'imagine que les sergens de ville, par exemple, sont ici les plus heureux des hommes. Il faut les voir se promener d'un air triomphant et dominateur, entourés du respect universel. Les jours de pluie, un solide manteau de caoutchouc les tient à l'abri ; l'hiver, un collet de fourrure les protège du froid. Et on me dit que leur beau casque surmonté d'une boule fait autant de conquêtes que le casque à pointe des officiers.

L'après-midi, tous les vrais Berlinois sont à la campagne. Les riches possèdent des villas dans les environs : les pauvres, en guise de villas, possèdent quatre ou cinq mètres carrés de terrains dans une de ces nombreuses *Laubenstadt* (ville de tonnelles) qui remplissent la banlieue et les faubourgs de Berlin. Une *Laubenstadt* est un grand espace carré divisé en une foule de petites sections encloses d'une haie, avec une niche en bois au milieu. Chacune de ces sections est louée à une famille de Berlin : c'est sa maison de campagne. On y cultive un minuscule parterre de fleurs : on y fait la cuisine ; on y joue au *skat ;* on y donne rendez-vous aux amis pour boire et pour causer. Et comme chacun de ces carrés est grand au plus de quelques mètres et que la plupart, le dimanche, sont encombrés de visiteurs, c'est un spectacle singulier de voir tous ces gens entassés là, parqués et clos à la façon d'un troupeau de moutons, et nullement gênés dans leurs épanchemens de famille par le voisinage les uns des autres.

Ceux qui n'ont pas même le bonheur de pouvoir louer une tonnelle s'en vont passer le dimanche dans les brasseries des faubourgs. Ces brasseries sont faites pour eux. C'est à l'adresse de leurs femmes qu'on a écrit en grosses lettres sur la porte du jardin : « Ici, les familles peuvent faire elles-mêmes leur café, » ou encore : « Ici, la cuisine à café est ouverte aux honorées dames. » Car c'est depuis quelque temps la forme parfaite du bonheur pour les femmes de la petite bourgeoisie berlinoise, de pouvoir faire elles-mêmes le café de la famille. Et pour concilier ce goût familial avec le besoin irrésistible qui pousse tout Berlinois à vivre en public, hors de sa maison, il est d'usage que dès que l'on a une après-midi de loisir, on vienne s'installer dans ces brasseries des faubourgs. Les familles arrivent chargées de paniers contenant des provisions et le précieux café : on prend possession d'une table,

sous les marronniers, on déballe des victuailles, on fait venir des chopes de bière blanche. Puis, les hommes vont jouer aux boules, les femmes courent à la cuisine, font bouillir de l'eau, préparent le café, bavardent, rient aux éclats et jouissent ainsi de la vie, pendant que leurs enfans se bousculent dans la basse-cour sous le regard bienveillant d'une troupe de poules et de pigeons.

L'après-midi s'écoule dans ces distractions innocentes. Le soir vient, et alors tout ce monde, les capitalistes des tonnelles et les prolétaires des brasseries se pressent dans quelqu'un des cafés-concerts des quartiers extérieurs.

Voici l'un de ces endroits, le plus fameux, le *Prater berlinois*. Moyennant le prix d'entrée de 30 pfennigs (0 fr. 40), on a droit à un spectacle qui dure sept heures, de quatre heures à onze heures, et qui comprend : un mélodrame (*rührstück*, pièce émouvante), un vaudeville, un ballet, un concert, des exercices d'équilibre et de prestidigitation, souvent aussi l'exhibition d'animaux savans. Pendant l'entr'acte, le public passe dans une salle voisine où il y a un bal. Un *maître de plaisirs*, en habit, grave et digne, conduit les quadrilles, reçoit des danseurs 5 pfennigs après chaque danse et veille à la moralité des ébats. Cette dernière partie de son office est d'ailleurs une sinécure, car on ne peut rien imaginer de plus décent et de plus familial que ce bal du *Prater berlinois*. On danse le quadrille, mais posément, lentement. Les mères font danser leurs bébés, les jeunes filles dansent ensemble, pendant que les garçons fument et boivent dans le jardin, ou dansent ensemble de leur côté.

Dès que la cloche annonce la fin de l'entr'acte, la salle de bal se vide. On reprend ses places, le rideau se relève, c'est le mélodrame qui commence. Toutes les tables du vaste jardin sont occupées. Sans s'interrompre de manger et de boire, on s'indigne aux lâchetés du traître, on contemple avec enthousiasme les merveilles du ballet qui suit le mélodrame. A onze heures, le rideau tombe. Et ce bon public de boutiquiers, de petits employés, de contremaîtres, d'ouvriers, tout cela rentre se coucher, heureux d'avoir pu passer hors de chez soi ses heures de liberté.

IV.

Lundi.

Depuis trois jours, il y a eu à Berlin trois suicides de jeunes nobles. La *Gazette de la Croix* publie à ce propos une sorte de manifeste où elle somme la noblesse allemande de mieux élever ses

fils et de prendre une part plus active au mouvement de réforme nationale. Et certes, les nobles parens des trois jeunes gens qui se sont tués ces jours-ci auraient bien fait de donner à leurs fils une éducation plus morale; car tous les trois se sont tués après s'être un peu déshonorés, laissant derrière eux des dettes, des misères et les pires souvenirs. Mais il me semble que c'est précisément pour avoir voulu prendre leur part au mouvement de réforme nationale qu'ils ont si mal fini. Au lieu de s'enfermer dans leurs châteaux de province ou leurs hôtels de Berlin, comme leurs parens, ils ont essayé de se mêler à la vie berlinoise. Ils se sont enivrés de champagne dans les cafés-chantans, ils ont joué aux cartes et aux dés: c'est de cette façon que s'amusent à Berlin tous les jeunes gens riches. Seulement, si les jeunes Berlinois s'amusent de cette façon, ils savent par ailleurs gagner l'argent qu'ils dépensent. Ils sont intéressés dans de grosses maisons de commerce, ils spéculent à la Bourse, ils ont tous quelqu'un de ces métiers précieux où l'argent afflue et se renouvelle sans interruption. Les jeunes nobles, au contraire, faute d'être doués du tempérament qui convenait à ces mœurs improvisées, n'en ont vu qu'un revers, le côté de plaisir et de dissipation.

Ainsi, Berlin élimine peu à peu tous ceux qui ne sont pas aptes à y vivre. Peu à peu, la noblesse prussienne s'exile, laissant l'endroit à ses nouveaux maîtres. Les sombres hôtels de la Wilhelmstrasse et des quartiers aristocratiques ne tarderont pas à tomber entre les mains de banquiers ou de négocians qui les remplaceront aussitôt par de magnifiques palais dans le style à la mode. Celles des familles nobles qui n'habitent pas à demeure leurs châteaux de province se cloîtrent chez elles, vivent isolées du reste de la population, affectent de rester étrangères à tout ce qui se fait dans la ville. On ne les rencontre dans aucun des lieux où va le public; évidemment elles ont cessé d'appartenir à la vie de Berlin.

Personne d'ailleurs ne s'occupe d'elles, et c'est par simple curiosité de badauds que les Berlinois s'enquièrent si assidûment de ce qui se passe à la cour. Une aristocratie nouvelle tend de jour en jour à prendre la place de l'ancienne. Ces hôtels qui entourent le Thiergarten, ces villas qui s'élèvent aux environs, et ces équipages qui traversent l'allée des Tilleuls, tout cela est aux seigneurs d'à présent, aux conseillers de commerce, agens de change, industriels, etc., personnages, venus naguère on ne sait d'où, qui maintenant donnent des réceptions, organisent des marches aux flambeaux, président des œuvres de charité, sans cesser un moment de poursuivre leurs affaires. La méfiance où on les tenait il y a quelques années ne peut tarder à s'atténuer: le jour est prochain

où personne ne refusera de se rendre à leur invitation. Ils sont désormais la vraie noblesse de Berlin, et on affirme que si la mort n'avait arrêté si tôt le règne de l'empereur Frédéric, c'est eux qui auraient formé la nouvelle cour impériale.

Un grand nombre de jeunes gens nobles entrent dans l'armée. Mais en dépit de toutes les apparences, l'armée ne se mêle pas davantage que la noblesse à la véritable vie de Berlin. Les officiers sont séparés du reste de la population par l'obligation où ils sont de porter toujours l'uniforme et aussi par un système très compliqué de règlemens et de coutumes qui les contraignent à vivre entre eux, à constituer au centre de Berlin comme un état dans l'état. Ils ne vont guère dans le monde, et, dans les lieux publics où on les rencontre, il est rare qu'on les voie en compagnie de civils. Un petit nombre seulement d'entre eux sont mariés. Les officiers riches s'amusent dans leurs clubs ou dans des restaurans et des cafés qui leur sont réservés. Les pauvres mènent une existence assez misérable ; ils habitent des chambres garnies où le plus souvent leur ordonnance leur sert de domestique à tout faire.

Et parmi ces officiers de Berlin que l'on s'imagine volontiers comme d'épais soudards, j'ai trouvé beaucoup d'esprits délicats, plus infiniment que dans aucune autre classe sociale en Allemagne. C'est parmi les officiers que les nouvelles tentatives littéraires et artistiques recrutent les adhérens les plus dévoués. Quelques-uns des principaux peintres, poètes, romanciers et musiciens de l'Allemagne d'aujourd'hui, sont en même temps lieutenans ou capitaines dans l'armée active. Il y a tel livre anonyme sur des questions morales, plein de hardis paradoxes et de réflexions fines, que l'Allemagne entière ne manque pas d'attribuer à un professeur, et qui est l'œuvre d'un modeste officier prussien, occupant ainsi dans sa petite chambre des faubourgs le loisir de ses soirées.

Point davantage que les officiers, les soldats ne se mêlent aux civils. Ils restent toute la semaine enfermés dans leurs casernes, et quand ils sortent, le dimanche, c'est pour aller dans des brasseries, des concerts ou des bals uniquement destinés à leur usage. Le seul contact qu'ils aient avec les Berlinois, ce sont ces manœuvres de printemps au Tempelhof, où il est de tradition que tout Berlinois doit assister une fois l'an. Des milliers de gens se pressent là, pendant un mois, admirent les derniers progrès de la passivité humaine, et attendent patiemment la fin des exercices pour aller boire dans une brasserie voisine la fameuse bière *bockbier*, dont l'apparition constitue annuellement le signal officiel du retour du printemps.

Les nobles, les officiers et les soldats et aussi la tranquille po-

pulation des rentiers et gens oisifs de toutes sortes apparaissent de plus en plus comme des groupes isolés, à l'écart de la véritable vie de Berlin. Les seuls Berlinois authentiques, ceux qui sont l'âme vivante de la ville, ce sont les hommes d'affaires, industriels, négocians, boursiers, fonctionnaires, avocats, médecins, journalistes (il y avait en 1886 à Berlin 580 journaux, dont 188 financiers) : et, au-dessous d'eux, l'innombrable armée des employés et des ouvriers. Tous ces gens-là se sont rencontrés naguère à Berlin, venant chacun d'un autre coin de l'Allemagne : et leur rencontre sur ce champ d'action commun a suffi pour produire des mœurs nouvelles, qui maintenant se répandent de proche en proche dans le reste de l'empire.

Une grande partie de ces immigrans étaient israélites. A la suite de l'expulsion en masse de 1571, il n'y a pas eu un seul israélite à Berlin pendant plus d'un siècle : mais la situation a bien changé depuis lors. Dans le commerce, dans la banque, dans le journalisme, dans le barreau et la médecine, les Israélites forment aujourd'hui la majorité. Il n'est même pas impossible que leur exemple ait en partie contribué à la transformation des vieilles mœurs allemandes. Peut-être les Allemands qui sont venus avec eux prendre possession de Berlin ont-ils été amenés, par leur esprit d'imitation et leur manque d'initiative, à vouloir acquérir des qualités analogues à celles de leurs rivaux? De là un effort à agir vite, à rester toujours prudens et pratiques, à se débarrasser de la sentimentalité nationale.

Voilà du moins ce que prétendent les moralistes grognons qui consentent à reconnaître qu'un changement s'opère dans les mœurs allemandes et ne se font pas faute d'en accuser Berlin. L'opinion antisémite est ici beaucoup plus forte que chez nous ; et, en vérité, les israélites berlinois sont très différens des israélites français. Au lieu d'adopter les habitudes du pays, ils semblent manifester la conviction qu'ils ont eux-mêmes imposé leurs habitudes aux Allemands. Ils se donnent en toute circonstance des allures de dominateurs, ferment leurs boutiques le samedi sans crainte de la concurrence, bâtissent de nouvelles synagogues aux beaux endroits de la ville, et font annoncer dans les journaux qu'ils ne recevront pas d'employés qui ne soient de leur race.

Toutefois, l'antisémitisme à Berlin reste purement une opinion quasi métaphysique et ne risque pas de devenir dangereux. On maudit les juifs, en général, mais on ne manque pas à lire les journaux juifs, à s'approvisionner au bazar juif, à appeler en consultation l'avocat ou le médecin juif. Et ainsi il se peut que l'Allemand, dans la fréquentation incessante de ces hommes d'une autre race,

perde par degrés ses précieuses qualités nationales, sans leur prendre en échange ce qu'il y a d'excellent dans les leurs.

Il y a des cas, cependant, où la protestation semble vouloir revêtir une forme plus effective. En opposition au commerce israélite, Berlin a vu se développer une maison chrétienne, qui est en train de devenir une boutique géante, une imitation du Louvre ou du Bon Marché. Il est de mode pour les dames de la société protestante d'y aller faire leurs emplettes, et j'y ai rencontré nombre de dames israélites que les tendances antisémitiques de la maison ne paraissaient pas gêner. Cet établissement modèle est d'ailleurs une des singularités de Berlin. Tandis que dans les autres boutiques de la ville le principe est de tout mettre en étalage, on dirait que le principe ici est de tout cacher, et de transformer le magasin en une façon de ministère, avec un grand couloir central et d'innombrables bureaux où les cliens se font apporter des échantillons de ce qu'ils désirent. Et c'est encore là un trait tout berlinois : car, à côté de l'homme d'affaires, bruyant, expansif, le sourire aux lèvres, on trouve toujours à Berlin le bureaucrate, calme, grave, sévère, l'image parfaite de la discipline.

V.

Mardi.

Journée passée à revoir les quartiers ouvriers.

On dirait d'abord, en vérité, qu'il n'y a pas de ville au monde où le sort des ouvriers soit plus heureux qu'à Berlin. Tout ce que le gouvernement et la municipalité pouvaient faire pour leur bien-être, ils l'ont fait. Les ouvriers habitent dans de larges rues bien aérées. Ils ont à proximité de leur demeure des parcs magnifiques créés spécialement à leur usage : le petit Thiergarten pour le quartier de Moabit, le parc de Treptow et la Hasenhaide pour le quartier du Sud, le parc Frédéric pour les quartiers de l'Est, et pour ceux du Nord le parc Humboldt, où les noms des arbres et des plantes sont écrits sur des plaques de porcelaine. Ils ont un chemin de fer et des tramways qui leur permettent d'aller sans peine à la fabrique. Ils sont instruits autant qu'ils peuvent le souhaiter, et suivant les derniers systèmes pédagogiques. On a multiplié à leur intention les jardins-écoles où l'acquisition des connaissances les plus variées marche de pair avec le libre développement physique. On a organisé pour eux des conférences, des lectures du soir. Et on leur a a donné les mêmes droits électoraux qu'aux citoyens des républiques.

Nulle part, cependant, les ouvriers ne sont plus malheureux qu'à Berlin. Je les ai vus partir à l'ouvrage, ce matin, avec leurs redingotes usées et crasseuses, portant sur l'épaule leurs boîtes de fer-blanc et la tête coiffée de casquettes à large visière. La mine de galériens que leur donnaient, au premier abord, leurs longs cheveux en désordre et leurs grandes barbes, n'empêchait pas qu'il n'y eût une terrible expression de tristesse et de désespoir dans l'éclat de leurs yeux creusés. Quelques-uns étaient accompagnés de leurs femmes, pâles et muettes créatures que paraissaient avoir abruties à jamais la misère, l'incessant travail, et la fatigue incessante de la maternité.

C'est que l'ouvrier berlinois souffre de deux maux affreux, l'excès du labeur et l'insuffisance de l'alimentation. *Underfed and overworked*, trop peu nourris et surchargés de travail : ainsi les définissait un rapporteur anglais chargé d'étudier les conditions de leur existence (1). Et contre ces deux maux, le gouvernement ni la municipalité ne peuvent rien, aussi longtemps que restera en vigueur le système actuel sur le rôle des pouvoirs publics à l'égard des ouvriers.

Trop de travail : c'est tout naturel. Les industriels de Berlin ne sont pas, comme ceux des autres pays, des gens calmes et peu exigeans, accoutumés de père en fils à diriger leurs usines : ce sont des hommes nouveaux, qui veulent courir très vite à la fortune, fournir d'un seul coup une grande quantité de produits, et, puisqu'il est entendu qu'ils fabriquent de mauvaise marchandise, en fabriquer du moins beaucoup à peu de frais. Leurs ouvriers sont mal payés, moins qu'en France ou en Angleterre. Dans cette ville où les loyers coûtent plus cher qu'à Paris, les meilleurs ouvriers gagnent à peine de 18 à 24 marks par semaine. Les femmes, en travaillant du matin au soir, ne gagnent pas 1 m. 50. Les ouvriers berlinois ont avec cela un grand nombre d'enfans, ce qui les oblige à travailler davantage : et puis le système des jardins-écoles en a fait des façons de messieurs, et l'argent qui suffisait à leurs pères ne leur suffit plus.

Pour ce qui est de la nourriture, M. Rodenberg constate lui-même qu'un ouvrier de Londres ou de Birmingham mange plus de viande en un jour qu'un ouvrier de Berlin en une semaine. La nourriture des ouvriers berlinois, il est vrai, leur coûte peu. Ils mangent dans des restaurans créés pour eux, des cuisines popu-

(1) Cité par M. Rodenberg ; nous renvoyons, d'ailleurs, au livre de M. Rodenberg (II, p. 140 et suiv.) et aux écrits spéciaux des économistes allemands pour les détails de l'organisation du travail à Berlin.

laires (*volksküche*) où ils ont, moyennant 25 pfennigs une portion, moyennant 15 pfennigs une demi-portion de viande avec des légumes. Mais ces *volksküche* ne donnent pas à boire, et quand l'ouvrier a mangé pour trois sous sa portion de viande, il va en face, à la *destillation*, et c'est là qu'il dépense la solde péniblement gagnée.

Les *destillations* à l'usage des ouvriers sont presque toujours installées dans des caves. La vie de l'ouvrier berlinois se passe d'ailleurs presque tout entière dans des caves : il habite dans une cave, il mange dans une cave, il s'enivre dans une cave. En 1881, il y avait à Berlin 23,289 caves habitées, dont 9,755 n'étaient jamais chauffées. Ces caves comptaient 100,031 habitans.

Le nombre des *destillations* était, en 1886, de 9,000 et a certes bien augmenté depuis depuis cette date, car il y en a une par maison dans les quartiers ouvriers. Ce sont des endroits lugubres, noirs et empestés, avec de misérables petites fenêtres couvertes de rideaux rouges. Les buveurs se tiennent debout, dans le coin le plus obscur, auprès d'un long comptoir chargé de harengs marinés, de concombres, de fromage, de jambon. C'est sur ce comptoir qu'ils boivent leur verre de bière blanche, de schnaps ou de rhum; ils boivent en silence. sans s'occuper d'autre chose. De temps à autre seulement, une voix forte s'élève : un prédicateur socialiste fait l'éloge de Bebel, recommande la résistance aux patrons. Et aussitôt, je vois se tourner respectueusement vers lui ces yeux enfiévrés. Des exclamations *très juste! vrai!* coupent ses phrases; on attend qu'il ait fini pour se remettre à boire.

Le samedi, jour de la paie, ces *destillations* ne désemplissent pas jusqu'à la nuit. Beaucoup d'ouvriers y laissent ce soir-là toute la paie de la semaine. Parfois ils y sont rejoints par des fournisseurs ou des cabaretiers voisins, qui viennent réclamer le paiement d'une dette. Parfois aussi, ce sont leurs femmes qui viennent rejoindre ces malheureux. Il est rare qu'elles acceptent de boire avec eux : la femme ivrogne n'existe guère à Berlin. Mais elles se tiennent debout près de la porte, immobiles et muettes à leur ordinaire, avec une expression spéciale d'épouvante au fond de leurs yeux sans couleur. Et rien n'est triste comme de voir, dans une infecte cave enfumée, ces couples silencieux : la femme proprement habillée de cotonnade claire, le mari en redingote, toujours plus pareil à un bohème déclassé qu'à un ouvrier.

L'ouvrier berlinois se montre au contraire tout à son avantage dans les réunions publiques, où sa redingote, ses longs cheveux et sa grande barbe lui donnent une apparence typique d'apôtre ou de sectaire. Il y a précisément une réunion socialiste ce soir, dans

une grande brasserie voisine du parc Frédéric : je puis y observer un des côtés les plus intéressans des mœurs berlinoises.

Pendant huit jours encore, l'ancienne loi contre les socialistes va rester en vigueur : de sorte que, à cinq heures, personne ne sait s'il plaira à la police d'autoriser la réunion. A six heures, les rues voisines, le parc et la cour de la brasserie se remplissent d'ouvriers, qui marchent gravement par groupes, échangeant à peine quelques mots. Oui, la réunion est autorisée : nous l'apprenons à sept heures en voyant s'ouvrir les portes de la salle. Aussitôt 2,000 ouvriers s'y engouffrent, se placent sans bruit l'un derrière l'autre, si bien qu'une demi-heure après, l'agent de police, debout à la porte, ne laisse plus entrer personne. La réunion ne doit commencer qu'à neuf heures, mais personne ne songe à s'impatienter. On boit, on fume, je n'entends guère que l'on cause. Vers neuf heures, cependant, une discussion s'engage derrière moi. Un ouvrier apostrophe un juif, lui reproche d'être étranger, accuse les juifs en général d'être cause de la misère du peuple. Tout le monde à l'entour paraît approuver l'antisémite, mais on lui laisse tout le poids de la discussion. Soudain, une poussée se fait à travers l'énorme salle; chacun se retourne vers la porte, ôte sa casquette, acclame un gros homme qui entre d'un air somnolent, les yeux à demi fermés. C'est un député fameux, propriétaire d'une grande usine, millionnaire, et l'un des chefs les plus actifs du socialisme berlinois. Il est juif, mais cela n'empêche pas l'antisémite, mon voisin, ni ceux qui tout à l'heure l'approuvaient, d'acclamer l'illustre ami des prolétaires et de contempler ce capitaliste avec des regards pleins de tendresse.

La séance s'ouvre à dix heures. Un officier de police et un agent s'installent sur la droite de l'estrade : sur la gauche, deux ouvriers, — le président et l'assesseur, — et des journalistes occupés à prendre des notes. L'officier de police somme le president de faire sortir une femme qui s'était faufilée dans l'assistance : on expulse la malheureuse en un tour de main et la parole est donnée au citoyen député.

Le citoyen député, debout sur l'estrade, parle sans s'arrêter pendant deux heures au moins. Il parle d'une voix pâteuse et traînante sur un sujet des plus ardus : l'organisation de la delégation socialiste au prochain congrès de Halle. Après la première demi-heure, je suis las de son flot de paroles, de son numérotage de statuts, de son insistance à développer de mesquines questions de détail; mais, autour de moi, personne n'est las. Deux mille ouvriers écoutent religieusement sans que s'élève une seule protestation, sans que personne ait l'air de rien désapprouver. De temps à autre,

comme sur un signal, j'entends un unanime *sehr richtig!* (très juste!) et le silence se fait de nouveau.

Il est plus de minuit quand le discours prend fin. Le président annonce que la discussion va commencer; mais la discussion n'est qu'une série de remercîmens au citoyen député, d'approbations de telle ou telle partie de son discours, de respectueuses additions de détail. La plupart des ouvriers qui paraissent sur l'estrade parlent avec une aisance et une précision extraordinaires; quelques-uns parlent beaucoup mieux que le citoyen député; mais de quelque façon qu'ils parlent et quoi qu'ils disent, l'assistance les approuve jusqu'à ce que l'officier de police se couvre et déclare la séance levée.

Il y avait à Berlin 2,000 socialistes en 1871, 11,000 en 1874, 32,000 en 1877, 56,000 en 1878, 68,000 en 1874, 200,000 en 1890. Le parti dirigé par M. Bebel est organisé avec une discipline admirable, et il y aurait bien là de quoi inquiéter les gens en place si l'on ne savait pas qu'il se forme, en face du vieux parti, un parti socialiste nouveau organisé de la même façon, mais ayant pour premier principe de lutter contre le vieux parti et de rendre ses efforts impuissans.

Impuissans, les efforts du vieux parti socialiste berlinois le seraient même sans cette résistance. J'ai idée que ni les chefs ni les soldats ne sont hommes à rien tenter de dangereux. Les chefs se sont fait une belle situation qu'ils craindraient de compromettre, et quant aux soldats, ils sont trop accoutumés à comprendre le socialisme comme une série de belles réunions publiques, où ils peuvent boire, applaudir et s'indigner à leur aise. L'atmosphère de Berlin n'excite guère à l'héroïsme. Et si une révolution sociale doit surgir en Allemagne, chacun a le clair sentiment que ce n'est pas à Berlin que sera tiré le premier coup de feu.

VI.

Mercredi.

Au-dessous des pauvres qui travaillent, ceux qui ne font rien, faute de chance ou faute de courage, et qui mènent dans de sombres quartiers de la ville une existence de faim et de misère. Il y avait 38,464 individus sans asile à Berlin, en 1873; il y en avait 141,205 en 1881; depuis, ce nombre a doublé. La mendicité est interdite à ces misérables, mais ils ont la ressource du vol, et c'est

au vol qu'ils emploient leurs précieuses qualités nationales de discipline et d'obéissance. L'armée du crime est, à Berlin, une armée réelle, avec une organisation toute militaire. Sous ce rapport comme sous celui des pompes à incendie, des postes et des tramways, Berlin deviendra très prochainement la première des villes : il n'y a pas un genre d'escroquerie, européen ou américain, qui n'y soit pratiqué par d'éminens spécialistes, groupés comme il convient pour une action commune.

A défaut de M. Rodenberg, qui a négligé de noter dans ses trois volumes ce côté si curieux des mœurs berlinoises, je trouve, pour me renseigner, des ouvrages spéciaux, notamment un livre de M. Fischer sur *ce que trainent les rues de Berlin*. La meilleure source de renseignemens, pourtant, c'est la chronique judiciaire et la rubrique des nouvelles locales dans les journaux quotidiens. J'y découvre tous les jours des traits d'escroquerie d'une ingéniosité surprenante, à côté d'autres traits plus banals, mais aussi d'un usage à peu près incessant. Les exemples me seraient faciles, je n'aurais qu'à citer au hasard. Mais quand j'aurai dit que c'est un principe quasi universel, dans le petit commerce berlinois, de faire payer les gens d'après la mine qu'ils ont, ce fait typique me dispensera d'énumérer les innombrables formes secondaires que revêt le vol à Berlin.

Ce qui est plus curieux, c'est que, devant ce nombre croissant des malfaiteurs et la variété croissante de leurs procédés, la justice garde ses habitudes traditionnelles de lenteur et de minutie. On dirait que rien n'est changé depuis le temps où deux domestiques d'Oldenbourg, accusés du meurtre de leur maître, restèrent six ans en prison, donnèrent lieu à plus de six mille feuilles de procédure et finirent par être relâchés sur l'aveu des vrais coupables; depuis le temps où un menuisier de Rostock passa neuf ans dans les fers, accusé d'avoir empoisonné sa femme, jusqu'à ce qu'on découvrît que le véritable empoisonneur était l'ouvrier qui l'avait dénoncé.

Aujourd'hui encore, j'ai vu juger au Palais de Justice un garçon de brasserie prévenu d'avoir volé un mark à son patron : le malheureux prétendait avoir reçu ce mark en cadeau d'un ancien patron. Trois heures durant, un vieux juge a interrogé, contre-interrogé, des avocats ont déclamé, et au bout de trois heures, on s'est aperçu qu'on avait oublié de mander un témoin essentiel, l'ex-patron qui, au dire de l'accusé, aurait donné le mark. Cet homme demeurait à l'autre bout de la ville. La séance a été suspendue jusqu'à ce qu'on eût le temps de le faire venir.

Les audiences du Palais de Justice ont un beau caractère de sim-

plicité. Les juges sont en redingote, à l'exception du procureur. Ils siègent de plain-pied devant une chaire basse; l'accusé se tient à côté d'eux, enfermé dans une espèce de boîte. Au fond de la petite salle, auditeurs et témoins se tassent sur un banc. Cela ressemble davantage à un examen du baccalauréat qu'à une séance de justice : et pour achever la ressemblance, on m'affirme que ce public de jeunes gens timides et silencieux qui suivent avec tant d'attention, crayon en main, les demandes et les réponses, ce sont, la plupart, des élèves ou aspirans, désireux d'étudier, avant de les mettre eux-mêmes en pratique, les dernières innovations de l'escroquerie berlinoise.

La majorité des prévenus invoquent l'excuse de l'ivresse. Il y a, en effet, plus de dix mille ivrognes à Berlin, et on a calculé que, parmi les détenus de la prison de Plotzensee, la moitié avaient agi sous l'empire de l'alcool. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, que l'escroquerie ne soit le délit dominant. Sur 4,091 personnes condamnées à la prison en 1884 (3,318 hommes, 755 femmes, 18 enfans), 2,270 avaient été condamnées pour vol, et près de 500 pour des délits similaires.

La même année, sur 9,421 femmes qui ont été arrêtées à Berlin, 8,707 l'ont été pour prostitution. Les statistiques, d'ailleurs, sont mieux capables que tout raisonnement de faire voir avec quelle rapidité s'accroît la prostitution, dans cette ville où chacun ne songe qu'à s'amuser par les moyens les plus expéditifs et à dépenser hors de chez lui un argent trop vite gagné. Dans la seule année 1881, de janvier à décembre, le nombre des filles inscrites à la police s'est augmenté de 1,689, et il en va de même tous les ans. Dans les années où la population de Berlin s'accroissait de 20 pour 100, la prostitution s'accroissait de 60 pour 100.

Encore, les statistiques ne parlent-elles que des filles inscrites à la police, et il est clair que ces filles forment la minorité dans l'ensemble de la prostitution berlinoise. Je ne crois pas que Berlin soit dès aujourd'hui la capitale de la prostitution, mais je ne doute pas qu'il le devienne bientôt, au train dont vont les choses : car depuis vingt ans, les filles y accourent de tous les coins du monde, comme si elles pressentaient l'importance de leur rôle social dans une ville où n'existent ni le besoin du chez-soi, ni le goût de la vie de famille.

Ce n'est pas cependant qu'elles y soient plus heureuses qu'ailleurs, ni que leur existence y rencontre jamais des instans bien agréables. Si chacun les fréquente, il n'y a en revanche personne qui ne les méprise ou qui néglige une occasion de leur témoigner son mépris. Elles-mêmes, d'ailleurs, ne paraissent guère s'estimer davan-

tage qu'on ne les estime. A quelque degré qu'elles appartiennent, c'est toujours une triste expression de honte résignée qui se lit dans leurs pauvres yeux.

Une statistique récente a établi que le nombre des prostituées nées à Berlin augmentait d'année en année. Il est connu, d'autre part, que le nombre des divorces croît dans une proportion énorme, et c'est un sujet dont prédicateurs et moralistes se montrent de plus en plus alarmés. Évidemment, la vie de famille achève de se désorganiser : la civilisation berlinoise ne pouvait manquer d'aboutir à ce résultat.

Qu'on imagine, par exemple, l'éducation des jeunes filles. Dès le premier âge, les parens ne s'en occupent guère : ils ont trop d'enfans; et, en attendant qu'ils s'amusent le soir dans les brasseries, ils ont trop à faire tout le long du jour. Les filles vont à l'école, puis à l'atelier ou au magasin : mais au dehors, comme chez elles, elles n'apprennent qu'une chose, le désir, le respect de l'amour. C'est d'amour qu'il est question dans les poèmes qu'on leur apprend, dans les images qu'on leur montre, dans les chansons qu'on leur fait chanter. Les bonbons sont enveloppés de papiers de couleurs tendres, sur lesquels il est écrit en vers de mirliton que « de s'oublier dans l'amour, cela réjouit Dieu et ses chers petits anges. » Rien n'est changé à ce point de vue depuis le temps de Mme de Staël. L'amour continue à être en Allemagne « une religion, mais une religion poétique qui tolère trop volontiers tout ce que la sensibilité peut excuser. » Ainsi, un vague besoin d'amour se développe dans ces faibles âmes, et ni au dehors ni au dedans, aucune voix ne s'élève pour le réprimer. Comme le dit encore Mme de Staël, « l'Allemande ne voit ni ne juge rien avec vérité, et les événemens réels passent devant ses yeux à la façon d'une fantasmagorie. » Passive, ignorante de la vie, abandonnée à elle-même, où trouverait-elle la force de résister longtemps aux tentations?

Et puis les tentations sont si nombreuses et si pressantes, dans la promiscuité continue des mœurs berlinoises! Si les parens ont un locataire, c'est la jeune fille qui est chargée de le servir, de balayer sa chambre, de lui apporter le café au lait. Pour peu que le locataire soit jeune, on l'aime, et pour peu qu'il le veuille, on le lui fait voir : on se donne à lui, sans passion, par un désir irréfléchi de tendresse et de protection. La jeune fille se laisse aller à l'amour, docilement; souvent ensuite la honte ou la peur la poussent à s'enfuir, souvent ses parens la chassent lorsqu'ils la voient perdue.

Celles qui restent à la maison n'ont qu'une idée : se marier, avoir vite le titre de dame et un ménage à elles. C'est aussi

l'unique idée de leurs parens. « Autrefois, dit un écrivain berlinois, les jeunes filles savaient qu'elles se marieraient sans peine le moment venu; celles qui ne se mariaient pas restaient dans les familles, chez des tantes, etc., et pouvaient toujours se rendre utiles (1). Mais aujourd'hui, les familles ne sont plus organisées que sur le pied du strict nécessaire, et les liens du faisceau familial se relâchent tous les jours. » Aussi, les mariages se font-ils à Berlin dans des conditions singulières de hâte et d'imprudence. Il était d'usage, par exemple, il y a quelques années, de conduire les filles à marier, tous les jeudis, dans un concert de la rue de Leipzig. On s'attablait. Les jeunes gens qui trouvaient une fille à leur goût venaient causer avec les parens, demandaient la permission de reconduire la famille. On échangeait ses cartes, on s'invitait pour le soir suivant dans quelque brasserie, et huit jours après, les fiançailles étaient conclues.

Ce qui se pratiquait alors le jeudi au concert Bilse se pratique maintenant tous les soirs dans les lieux publics de Berlin. Il y a aussi dans la ville, au dire de M. Lindenberg, des centaines d'agences, fort sérieuses, qui s'occupent de mariages, et le nombre des mariages faits par leur entremise grandit de jour en jour. Enfin, les supplémens du dimanche de la *Gazette de Voss* offrent régulièrement aux jeunes gens, avec un luxe de détails que tempère seule la peur d'une dépense excessive, l'assortiment le plus complet de filles à marier de tout âge et de toute condition.

Que beaucoup des mariages ainsi préparés n'apportent pas aux deux époux le parfait bonheur, cela n'a rien de trop surprenant. Que souvent ces couples, une fois unis, songent à se désunir, cela aussi est aisé à comprendre. Et il faut y joindre que, avant comme après le mariage, la femme berlinoise vit à la manière anglaise, avec une extrême liberté d'allures. Elle peut sortir seule, aller où elle veut, recevoir qui lui plaît : habitude dont on prévoit l'effet sur des êtres fragiles, sans volonté, n'ayant dans l'esprit qu'une infinité de rêveries sentimentales et de désirs irréfléchis.

Le mari et la femme couchent dans deux lits séparés. Le mari pose volontiers, comme condition à son mariage, qu'il pourra garder ses façons de célibataire : en d'autres termes, passer la soirée au café avec ses amis. En tout cas, il reste toute la journée hors de chez lui, occupé à ses affaires ou à ses plaisirs. Et que sa femme l'accompagne le soir à la brasserie ou qu'elle reste à la maison, la malheureuse ne trouve toujours rien pour remplir le vide de son

(1) La plupart des institutrices, maîtresses de langues, de piano, etc., gagnent de 25 à 50 pfennigs par leçon.

cœur et de sa pensée. En province, elle se résigne assez facilement à être dédaignée ; mais la femme berlinoise a lu des romans, vu des pièces, où la femme est traitée comme l'égale de l'homme. Un moment vient où elle prend conscience des droits de son sexe, en même temps qu'elle s'instruit de diverses façons possibles de les faire valoir. Il suffit désormais que son mari continue un an ou deux à la dédaigner, et qu'il se trouve à portée d'elle quelqu'un qui l'en éclaire, pour que son instinct natif de fidélité conjugale soit fortement ébranlé. L'adultère a cessé d'être à Berlin un fait exceptionnel, comme il le reste encore dans les provinces allemandes (1). Mais c'est surtout le divorce qui devient une habitude courante. Mme de Staël se plaignait de ce que les Allemandes de son temps changeassent aussi facilement d'époux que s'il s'agissait de régler des affaires sans importance. Qu'aurait-elle dit aujourd'hui en voyant des gens qui, à peine âgés de quarante ans, épousent en troisièmes noces des jeunes femmes deux fois divorcées?

C'est ainsi que, dans cette ville provisoire, le mariage et la famille sont devenus des choses toutes provisoires. Et moralistes et prédicateurs auront beau s'en plaindre, rien n'y fera, aussi longtemps que Berlin gardera son caractère de campement installé d'un seul coup au milieu de l'Allemagne.

VII.

Jeudi.

J'ai voulu revoir aujourd'hui la Hasenhaide, un endroit bien autrement berlinois que l'allée des Tilleuls ou le Thiergarten. La Hasenhaide est, au sud de la ville, un vaste parc où se tient en permanence une foire populaire. Du printemps à l'automne, les baraques s'y succèdent sans interruption. Les Berlinois y affluent, et chacun a le sentiment d'y trouver le cœur et l'âme de la ville.

Ailleurs, c'est le dimanche qu'on vient, et endimanché. Mais la Hasenhaide ne connaît ni dimanches ni jours de semaine. Les ouvriers chôment une après-midi de temps à autre pour y conduire leurs familles. Les employés de bureau, les domestiques, les co-

(1) Chez les ouvriers et dans les classes inférieures le mariage régulier tend de plus en plus à être remplacé par les *Wilde Ehe* (mariage franc). Un jeune homme et une jeune fille se mettent en ménage sans autre formalité, souvent avec l'assentiment des parens : on demeure ensemble un an, deux ans, puis on se sépare et chacun recommence de son côté. Voir à ce sujet le livre si modéré de M. de Leixner.

chers, prennent congé de leur travail pour venir s'y divertir. Dès une heure, la foule encombre les allées. On contemple les nouvelles enseignes des baraques, on écoute les bonimens des pitres, on se presse devant les loteries; et, à tous les pas, ce sont des restaurans où l'on s'arrête pour manger et boire. Les dames sont respectueusement invitées à y cuire elles-mêmes leur café.

De tous les points de l'Allemagne les forains viennent là. Ils exhibent, un mois durant, leurs curiosités, puis ils s'en vont faire de nouveau le tour du pays, laissant la place à des confrères. D'année en année, d'ailleurs, ils réduisent l'intérêt de ce qu'ils exhibent. Dans la plupart des baraques, on est volé si l'on entre. Mais au dehors, sur la plate-forme, quel luxe d'images, d'écriteaux, et de musique et de traits d'esprit! D'année en année, à mesure que décroît l'intérêt des choses exhibées à l'intérieur, les devantures deviennent plus somptueuses et promettent davantage. Quelques-unes, parmi les nouvelles, doivent avoir été peintes par d'habiles professeurs : les diverses étapes de la civilisation humaine y sont figurées plus savamment que dans le grand escalier du nouveau musée.

Abondance de poètes errans qui récitent des ballades sentimentales et en débitent des exemplaires imprimés. Le *gemüth*, du reste, s'épanouit ici dans toute sa splendeur. Ce sont partout des inscriptions tendres, alternant avec des inscriptions savantes : « Voulez-vous la joie du cœur, plus douce que les biens de la fortune? Entrez ici et vous l'aurez, » disent les montreurs de tableaux vivans. C'est aussi ce que disent les cabaretiers et les restaurateurs, qui tous ont multiplié, au dehors comme au dedans de leurs tentes, des devises célébrant la sainteté de l'amour et l'éternité de son alliance avec une digestion bien en règle.

Je vois luire le *gemüth* dans les grands yeux naïfs de ces jeunes filles qui se promènent deux par deux le long des baraques. Elles ont le cœur vide, l'esprit vide, elles ne savent qu'une chose, c'est qu'il est doux d'aimer. Comme il doit être doux d'aimer ces jeunes gens qui se promènent aussi deux par deux, sanglés dans leur redingote, le chapeau sur l'oreille!

Ainsi, dans le bruit des trompettes et des orgues de Barbarie, dans l'étincellement des maillots qui imitent l'or et l'argent, dans l'odeur de la charcuterie et de la bière nouvelle, ainsi les Berlinois se pressent à la Hasenhaide, parfait symbole de Berlin. Sur le chemin qui les y mène, ils ne manquent pas à prendre et à lire avec soin les prospectus qu'on leur distribue. En voici un qu'on m'a donné aujourd'hui et qui complète à merveille le résumé de mes impressions.

C'est un carré de papier où l'on a mis deux images en pendant, toutes deux dessinées et coloriées avec une gaucherie probablement voulue. Il s'agit de recommander un bazar de confections pour hommes ; et la première des deux images représente une dizaine d'individus accoutrés des costumes les plus incohérens, qui tous font mine de se diriger vers un magasin dont le nom est imprimé au-dessus de leurs têtes, dans les nuages, en grosses lettres rouges. La seconde image représente les mêmes individus sortant du magasin. Tous se ressemblent, c'est un seul homme dix fois reproduit. Tous ont le même chapeau haut de forme, la même longue redingote serrée à la taille, les mêmes souliers démesurément pointus. Ils ont payé, — le prospectus le dit, — 25 marks pour être ainsi modifiés des pieds à la tête. Et je constate que leurs visages, sans doute par une inadvertance du dessinateur, expriment, en dépit de cet accoutrement magnifique, un mélange singulier de stupeur et de mélancolie.

Je vois s'épanouir, au contraire, la joie, la profonde satisfaction, sur les visages de tous ces Allemands venus de leurs provinces pour se faire modifier à bas prix dans l'énorme bazar qu'est Berlin. Leur aventure, pourtant, est la même tout à fait que celle des gens de l'image. Ils avaient apporté ici un caractère assez incohérent, mais dominé par une habitude constante de résignation, de constance et de probité. Et puis chacun gardait quelque chose de son petit pays, comme une atmosphère spéciale de fraîche poésie, flottant autour de lui. Et puis enfin, avec la rudesse de leurs sensations et leur docilité et le vide nuageux de leur pensée, c'étaient tout de même de bons Allemands, naïvement attachés aux devoirs de la famille et de la société. Mais la ville où ils sont venus n'avait que faire de ces vieilles défroques nationales : elle a vite ramené tous ses habitans à un type uniforme, les débarrassant de leurs scrupules moraux, de leur patience au travail, de leurs simples et tranquilles désirs d'autrefois.

« Les Allemands auraient beau, ce qui serait grand dommage, se désabuser des qualités et des sentimens dont ils sont doués, la perte du fond ne les rendrait pas plus légers dans les formes, et ils seraient plutôt des Allemands sans mérite que des Français aimables. » Sur ce point encore, le pénétrant génie de Mme de Staël avait deviné l'avenir. Non certes, les gens que je viens de voir ne parviendront jamais à acquérir les difficiles vertus de la délicatesse et de la légèreté ; ils sont devenus simplement des Allemands sans mérite, désabusés des qualités et des sentimens dont les avait doués la nature. Ils ont perdu le charme ancien de leur race. Mais le pis est qu'ils ont perdu aussi l'habitude de limiter leurs besoins

et le goût de la vie de famille et la salutaire crainte du mal. Vingt ans ont suffi à Berlin pour modifier l'âme allemande.

Voilà, du moins, ce qui m'a semblé, après un premier examen dont je sens bien en vérité les lacunes et l'insuffisance. J'ai essayé de pénétrer au dedans de la vie berlinoise, mais ce n'est que du dehors que j'ai pu l'observer ; et il en eût été de même aussi longtemps que je fusse resté à Berlin. Il y a dans la vie d'un peuple des principes essentiels que nulle observation extérieure ne peut faire connaître, et qui forcément échappent toujours à un étranger. Avec tout son génie d'intuition et la sûreté d'une incomparable méthode, M. Taine n'est point parvenu à acquérir de la vie et des mœurs anglaises une idée aussi exacte que le plus superficiel des romanciers anglais. Aussi est-ce aux écrivains berlinois, aux romanciers, aux satiristes et aux peintres de mœurs, que je veux demander le complément de mes observations sur l'état présent de la société à Berlin et les changemens en voie de s'y accomplir.

Peut-être m'aideront-ils à découvrir quelques élémens intimes qui compensent le fâcheux effet désorganisateur des élémens que j'ai notés. Dans la nouvelle Allemagne qui se forme ici, peut-être à côté de la part de mal que j'ai vue, me feront-ils voir une part de bien, un réel principe de progrès moral et social.

Quoi qu'ils aient à m'apprendre, d'ailleurs, sur la véritable influence de Berlin, je vois dès à présent que cette influence trouvera sur son chemin des obstacles de plus d'un genre. Il me paraît par exemple que ce jeune empereur, dont tout le monde à Berlin possède le buste et la photographie, mais que tout le monde en réalité craint comme un dangereux trouble-fête, que ce jeune souverain représente précisément un pouvoir de réaction contre les tendances et l'esprit de Berlin. Et je crois bien qu'un pouvoir de réaction analogue pourra se constituer bientôt dans l'Allemagne du Sud, dans cette Bavière en particulier dont la lutte contre l'Allemagne du Nord et la Prusse semble prendre de jour en jour un caractère plus aigu. Pour rapide et forte qu'elle soit à se développer, la domination de Berlin n'est peut-être pas définitive.

T. DE WYZEWA.

LES

JUIFS ET L'ANTISÉMITISME

II[1].

LE GRIEF NATIONAL. — LA RACE JUIVE ET L'ESPRIT DE TRIBU.

Après le grief religieux, le grief national. Ce que le juif semble mettre en péril, ce n'est pas seulement la religion et les bases traditionnelles de nos sociétés chrétiennes, c'est notre nationalité avec notre culture indigène et notre génie historique. Or, aux yeux des peuples modernes, pas de crime plus grand; tout se pardonne, sauf cela : c'est le péché irrémissible.

Sous le juif, on a retrouvé le sémite, grave découverte pour les fils d'Abraham! On ne s'en prend plus seulement à leur foi, mais au sang qui coule dans leurs veines. Le juif, dit-on, est un élément étranger, d'une race exotique ; il n'a rien de commun avec nous. Israël nous apparaît comme une tribu orientale disséminée au milieu des peuples modernes. S'ils n'ont plus à redouter le fanatisme religieux, les juifs ont vu se dresser contre eux quelque chose de non moins passionné et de non moins exclusif, les antipathies de races. Le XIXe siècle aura été dans l'histoire le siècle des nationalités. Le sentiment national, succédant brusquement

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

au cosmopolitisme du XVIIIe siècle, a été la plus grande puissance peut-être des cent années qui ont suivi la Révolution. Il a, sous nos yeux et, en grande partie, par nos mains, transformé l'Europe, accomplissant des miracles, tels que l'histoire ne se souvient point d'en avoir jamais vu, ressuscitant les morts et faisant marcher les paralytiques. Cette formidable puissance, il est périlleux de l'avoir contre soi; c'est ce que, en plusieurs pays, ont éprouvé les juifs. Il ne dépendait pas d'eux de n'en pas faire l'expérience. Le sentiment national, surexcité par ses triomphes ou par ses souffrances, devait, en son exaltation, s'attaquer à ces hommes d'un autre sang, venus d'autres cieux, parfois à une époque récente. Chacun s'en prend, chez soi, à ce qui, dans les chairs de la nation, lui paraît un corps étranger. C'est ainsi que, en Allemagne, l'exclusivisme germanique s'est soulevé contre les « sémites. » Le juif se croyait en sécurité à l'abri de la tolérance moderne, et voilà que des voisins sont venus lui signifier son congé, non plus au nom de la croix et du Christ, mais au nom de ses pères, Isaac et Jacob.

Rien de surprenant si l'antisémitisme a fait son apparition dans le nouvel empire des Hohenzollern. C'était un berceau tout préparé pour lui. Déjà, après 1815, les juifs d'Allemagne avaient été victimes des victoires allemandes. Ils avaient été affranchis par l'ascendant de la France; ils se virent dépouillés des droits que leur avait valus la prépondérance française. Les teutomanes, délivrés de Napoléon, s'indignaient que des juifs pussent se donner pour Allemands. Du Rhin à la Vistule, avait retenti le vieux cri de *hep! hep!* A soixante ans de distance, Sedan a failli avoir, pour les juifs, les mêmes conséquences que Waterloo. L'écho des fanfares qui ont salué la chute de la France a été, de nouveau, le signal de la *Judenhetze*. Et cela était naturel. Comme la guerre de l'indépendance, la restauration de l'empire germanique devait réveiller la teutomanie, ou ce que l'historien juif appelle *die christliche Deutschtümelei* (1). A l'heure où, dans l'enivrement de sa force retrouvée, le germanisme exaltait tout ce qui lui semblait teuton, de la hache d'Arminius à la Bible de Luther, les défiances tudesques devaient facilement se tourner contre Israël. Était-il possible, disait le *Junker* prussien, que le germanisme, vainqueur des Welches de France, se laissât humilier par les sémites et dompter par le judaïsme? Entre ces deux termes : germanisme et judaïsme, *Germanenthum* et *Judenthum*, le pédantesque patriotisme d'outre-Rhin découvrait un antagonisme naturel. N'enten-

(1) Graetz, *Geschichte der Juden von den ältesten Zeiten*, t. XI, p. 338. — Cf. G. Valbert, *Hommes et choses du temps présent*, p. 78, 79.

dait-on pas, vers la même heure, opposer l'un à l'autre, comme deux ennemis éternels, le germanisme et le « romanisme, » le nouveau trône impérial et l'antique chaire papale? Le fier Germain, qui repoussait le joug de Rome, pouvait-il accepter la domination de Jérusalem? Par ce côté, l'antisémitisme allemand se présente comme le pendant, et non plus comme la contre-partie de l'anticléricalisme et du Kulturkampf (1). Nés, tous deux, de l'orgueil teutonique, il est naturel qu'ils soient venus au jour en même temps. C'étaient deux frères ennemis, on pourrait dire deux frères jumeaux qui, de même qu'Ésaü et Jacob, luttaient dans le sein de leur mère.

Plus rien que d'allemand en Allemagne; telle semblait, durant les premières années, la devise du nouvel empire. Du sol de la patrie refaite, il fallait arracher tout plant étranger. L'Allemagne semblait se livrer à une sorte d'épuration nationale. Assez longtemps les Allemands avaient servi sous des maîtres étrangers; ils aspiraient à s'émanciper de tout servage politique, intellectuel, économique, — français, romain ou juif. Notre âge a le goût des savantes formules; l'Allemand surtout aime à revêtir ses haines d'un vernis scientifique. Aux fils d'Israël, les conquérans de l'Alsace-Lorraine appliquèrent leurs modernes théories sur les races et les nationalités. Ils s'avisèrent que, non content de n'être pas de sang teutonique, le juif n'était même pas de souche aryenne, ou, comme dit Berlin, de souche indo-germanique. C'était un « Asiate, » un « sémite, » frère de l'Arabe et cousin du Carthaginois; à ce titre il n'y avait pas de place pour lui, sous les ailes gothiques de l'aigle des Hohenzollern. Bien plus, sa présence au milieu des Germains était une menace pour le génie allemand, un danger pour la *deutsche cultur*, mère et nourrice de la civilisation moderne (2).

Et le cri d'alarme de l'Allemagne du prince Bismarck s'est répercuté autour d'elle, avec la résonnance que donnent à la voix des peuples les clairons de la victoire. L'appel parti de Berlin trouva de l'écho sur toutes les frontières de l'Allemagne. Le sentiment national n'était ni moins puissant, ni guère moins jaloux chez ses voisins; à l'est comme à l'ouest, les passions tudesques l'avaient encore irrité. De même qu'en Allemagne, le juif dut s'entendre dénoncer comme un intrus de race ennemie. Ainsi en Autriche-Hongrie, où les Allemands de Vienne n'ont fait que suivre l'exemple de leurs congénères de Berlin; ainsi en Russie; ainsi par-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, p. 797-798.

(2) Cette idée a été exprimée dans des milliers de journaux et des centaines de brochures. Je citerai particulièrement W. Marr, *Sieg des Judenthums über das Germanenthum vom nicht confessionnellen Standpunkt aus betrachtet;* Berne, Costenoble, 1879.

fois en France même. La différence était qu'à Pest et à Moscou le germanisme était remplacé par le slavisme ou par le magyarisme, également menacés par la conquête sémitique. C'était toujours à l'étranger que s'en prenaient les adversaires du juif.

Ce grief national me semble moins nouveau qu'il n'en a l'air. Il était, virtuellement, au fond de tous les reproches adressés au juif depuis des siècles. Pour découvrir que les juifs constituaient un État dans l'État et un peuple dans le peuple, nos pères n'avaient pas attendu les contemporaines théories sur la lutte des races et la concurrence vitale. L'Espagne de la Renaissance eût eu quelques notions d'ethnologie, que le nom de sémites eût été infligé aux juifs par les Ibères de Castille, dès le temps de Ximenès et de Torquemada. C'était bien, sans peut-être s'en rendre compte, le sémite, l'homme d'un autre sang, autant que l'israélite, l'homme d'une autre foi, que poursuivait, dans ses *Judios*, l'Espagne des rois catholiques. S'il y eût jamais péril sémitique, c'était assurément pour les Espagnes, annexées à l'Afrique par la conquête arabe et ressoudées à l'Europe par la croix. En s'attaquant aux juifs et aux musulmans, elles cherchaient instinctivement à se « désémitiser, » à se « désafricaniser. » Ainsi s'expliquent les rigueurs de leur inquisition contre les juifs et les *nuevos cristianos*. Si elle n'eût écouté que l'intérêt de la foi, l'Espagne eût prêté l'oreille aux conseils de Rome ; elle n'eût pas renchéri sur les sévérités du saint-office.

Remontons plus haut : il y a déjà de l'antisémitisme dans les émeutes des grandes villes de l'antiquité contre les juifs. A Rome, à Antioche, à Alexandrie, c'est à l'étranger et, sinon à la race, c'est aux mœurs étrangères et à la culture étrangère, autant qu'aux ennemis des dieux, que s'attaque la plèbe grecque ou romaine. De même des écrivains classiques. M. le professeur Von Treitschke a eu parmi eux d'illustres devanciers. Juvénal ou Tacite, quand ils s'en prennent au sabbat ou à la circoncision, s'inquiètent déjà de la « judaïsation » de la société antique ; ce qui les effraie, c'est la substitution des lois ou des coutumes hébraïques aux coutumes romaines (1). Bien mieux, l'antisémitisme, c'est-à-dire le grief national contre le judaïsme envisagé comme une tribu étrangère, est antérieur à la ruine de Jérusalem et à la dispersion d'Israël. Il date, pour le moins, de la captivité de Babylone, si ce n'est de la servitude d'Égypte. On en trouve la formule dans la Bible ; les

(1) Romanas autem soliti contemnere leges,
Judaïcum ediscunt et servant ac metuunt jus
Tradidit arcano quodcumque volumine Moses.

(JUVÉNAL, satire XIV, vers 100 et suiv.)

Cf. Tacite. — (*Historiæ*, v, 5.)

juifs eux-mêmes nous l'ont conservée ; elle a été donnée par l'Aman du livre d'*Esther* et le Pharaon de l'*Exode*. M. le pasteur Stœcker n'aurait eu qu'à se l'approprier. « Alors Aman dit au roi Assuérus : Il y a dans toutes les provinces de ton royaume un peuple dispersé et à part parmi les peuples, ayant des lois différentes de celles de tous les peuples et n'observant pas les lois du roi. » En ce temps-là, on ne reculait pas devant les solutions nettes ; et Aman ajoutait : « Si le roi le trouve bon, qu'on écrive l'ordre de le faire périr (1). » Les juifs ont la mémoire longue ; ils n'ont pas perdu le souvenir du ministre d'Assuérus ; aujourd'hui encore, chaque année, à la fête des Pourim, tout Israël célèbre avec allégresse la chute d'Aman.

I.

Vingt-cinq siècles ont passé depuis que la beauté d'Esther a sauvé Israël, et le propos d'Aman, fils d'Hammédatha, l'Agaguite, n'a pas perdu toute vérité. Que les Juifs, répandus de l'Orient à l'Occident, aient longtemps formé un peuple au milieu des peuples environnans, comment le contester ? Israël avait été brisé en morceaux, et les débris des tribus, projetés au loin, semblaient pareils à ces éclats de bronze qui défient les siècles. On eût dit les fragmens d'un peuple concassé. Les juifs ont, durant quelque quinze cents ans, présenté ce phénomène, presque unique, d'une nation sans territoire. Au milieu des états chrétiens ou musulmans, ils ressemblaient aux lits de silex épars dans la craie des côtes normandes. Les juifs, tout les premiers, disaient habituellement d'eux-mêmes : notre peuple, notre nation. La loi était, pour eux, autant un lien national qu'un lien religieux. Ils vivaient du souvenir de Jérusalem, restée la patrie de leurs âmes et de leurs espérances. Sion était toujours la mystique capitale de Juda dispersé ; il en appelait la restauration dans ses prières ; il l'attendait des promesses de Jéhovah, et comptant sur la parole de ses prophètes, il campait en pèlerin parmi les peuples au milieu desquels l'exil avait dressé ses tentes.

Mais peut-on toujours juger de l'avenir par le passé ? et le passé du juif n'est-il point déjà, en plusieurs pays, démenti par le présent ? La question est de savoir si le judaïsme doit, en tous lieux et à jamais, constituer un peuple, en même temps qu'un culte ; ou, en d'autres termes, le juif établi parmi les nations en majorité chrétiennes y sera-t-il toujours un intrus étranger, séjournant dans leur

(1) *Esther*, III, 8, 9. — Comparez, dans *l'Exode* (I, 8, 10), le langage du Pharaon : « Voilà les enfans d'Israël qui forment un peuple plus nombreux et plus puissant que nous, etc. »

sein sans s'incorporer à elles? Pour qui veut que la nationalité découle de la communauté des croyances ou de la parenté du sang, aucun doute : le juif ne sera jamais ni Français ni Allemand, ni Hongrois, ni Russe ; il ne sera jamais que juif. Mais est-il vrai que la nationalité dépende de la race ou de la religion? N'y a-t-il d'unité nationale que dans l'unité de foi ou dans la communauté d'origine? A nous, Français du XIXe siècle, pareille question semble d'une autre époque ou d'un autre monde. C'est en autre chose, en quelque chose de plus ample et de plus subtil, que nous faisons consister la nationalité française. Nous ne saurions, toutefois, juger des autres peuples par nous-mêmes ; ce serait être injuste envers eux. Aussi, pour surannée qu'elle nous semble, la question vaut qu'on s'y arrête.

Qu'est-ce qu'une nation? Rien peut-être de plus difficile à définir. Nous pouvons, heureusement, renvoyer à la belle conférence de M. Renan. La nationalité, pour nous, Français, s'identifie avec la conscience nationale. Une nation est, avant tout, le produit de l'histoire ; ce qui la crée ou la maintient, c'est une communauté d'intérêts, de traditions, de sentimens. La nationalité a d'habitude plusieurs facteurs, et, dans plus d'un pays, la religion a été un de ces facteurs. Ainsi en Espagne, ainsi encore en Russie. C'est une des raisons pour lesquelles le Russe ou l'Espagnol a tant de peine à regarder un juif comme son compatriote.

Il y a plus; en certaines contrées, dans presque tout l'Orient, la notion de nationalité n'existe point, ou bien, elle se confond avec la religion. Ainsi des musulmans, d'abord; le vrai croyant ne connaît d'autre patrie que l'Islam; pour lui, toutes les différences nationales s'effacent devant l'unité de foi. C'est là l'infériorité, ou, si l'on veut, la supériorité de l'Islam. Le plus grand changement qui puisse s'accomplir dans le monde oriental serait la formation d'un sentiment national distinct de toute foi religieuse. Déjà, chez certaines populations, et jusque chez le musulman d'Asie ou d'Europe, chez l'Arnaute d'Albanie, chez l'Arabe de Syrie, il semble parfois que la nationalité tende obscurément à se dégager de la religion. Mais l'Islam les a si fortement tressées ensemble que, si jamais l'une parvient à se détacher de l'autre, il faudra, pour cela, des générations. Chez les chrétiens d'Orient, à l'inverse des musulmans, la religion n'a point, d'habitude, oblitéré le sentiment national ; elle s'est en quelque sorte fondue avec lui, si bien que, chez eux aussi, tous deux semblent inséparables. Dans un pareil monde, là où chrétiens et musulmans identifient la nationalité avec la religion, ou font de la seconde le signe de la première, l'israélite ne peut, lui aussi, avoir d'autre nationalité que sa religion.

Le juif est forcément juif, de même que l'Arménien est Arménien, de même que le Grec est Grec.

Et ici, qu'on nous permette une remarque. Là où coexistent, depuis des siècles, à l'abri d'églises ou de religions distinctes, des nationalités juxtaposées, en Syrie, en Asie-Mineure, en Mésopotamie, le cas du juif n'est pas isolé. Ce n'est pas en tant que juif, c'est en tant qu'Oriental ou Asiatique, qu'il n'a d'autre nationalité que sa religion. La durée même d'Israël, retranché dans sa foi et dans ses rites, pour merveilleuse qu'elle semble, n'est pas, comme on l'imagine souvent, un prodige unique, sans pareils dans l'histoire ; le monde contemporain est encore témoin de miracles analogues. La terre d'Orient nous a conservé, à travers les âges, plusieurs de ces nations mortes et, pour ainsi dire, de ces momies de peuples enroulés et comme embaumés dans la vieille religion. Les Coptes d'Égypte, les Maronites et les Druses du Liban, les Parsis de l'Inde, voire les Arméniens et les Grecs d'Asie nous offrent, à des degrés divers de conservation, d'autres exemples de peuples ou de tribus survivant à leur ruine politique. La grande différence entre tous ces Orientaux et les juifs, c'est que ces derniers sont plus dispersés, ou que l'aire de leur dispersion est plus vaste ; et cela parce qu'ils ont été, depuis plus longtemps, et plus complètement, déracinés de leur patrie ancienne. Par là même, il leur est singulièrement plus malaisé de jamais se réunir en corps de nation.

Quoi qu'il en soit, là où le juif continue à former un peuple à part, il ne fait que se soumettre à la tradition orientale. Et, en mainte contrée, partout où règne encore l'antique confusion de la nationalité et de la religion, il ne dépend point de lui de s'en émanciper. Ni le musulman ni le chrétien d'Asie ne lui permettraient de se dire Turc ou Arabe, Grec ou Arménien. Force lui est de demeurer un peuple fermé. Il ne peut avoir d'autre patrie qu'Israël. Cela est si vrai que, ainsi que ses voisins « aryens » ou « touraniens, » un juif d'Asie qui change de religion croit, en même temps, changer de nationalité. J'ai eu, il y a quelque vingt ans, comme drogman aux environs de Jérusalem, un juif de langue allemande. Je lui demandai de quelle nation il était : « Je suis Américain, » me répondit-il avec fierté. Voici le fait : s'étant laissé baptiser par des missionnaires américains, il s'imaginait être devenu leur compatriote. En devenant chrétien, il était sorti de sa « nation. » N'est-ce pas ainsi que s'appellent encore, officiellement, chez le Turc, les diverses communautés religieuses ?

Cette identification de la religion et de la nationalité n'a pas toujours été propre à l'Orient. L'intolérance ou la politique ont tenté de la faire prévaloir chez nous, en Occident, ici au profit de

Rome, là au profit de la réforme. En France, en Angleterre, en Hollande, en Autriche-Hongrie, en Pologne, dans les états allemands ou scandinaves, ce fut le grand effort du XVIe ou du XVIIe siècle. Si Louis XIV et Guillaume III y ont également échoué, c'est qu'en cela ils allaient contre l'esprit de l'Occident. Au temps où il semblait qu'un Anglais ne pût être papiste, ou un Français être protestant, il était tout simple qu'un juif ne pût être ni Anglais ni Français. Certains états de l'Europe en sont encore là, — un au moins, le plus vaste. La loi ou l'opinion y persiste à enchaîner la nationalité à la religion. Par ce côté, la Russie est encore tout orientale ; elle tient plus à l'Asie qu'à l'Europe. Moscou n'a pas été impunément en contact avec le Byzantin et le Tatar. A ses yeux, il n'y a de vraiment russe que l'orthodoxe. La triple immersion du baptême pravoslave est, pour le gouvernement du tsar, non moins que pour le moujik, le plus sûr garant de la nationalité russe. De là, le prosélytisme officiel du très saint synode ; de là les vexations et restrictions imposées aux ministres des cultes dissidens. Aussi bien, pour les feuilles de Moscou, non moins que pour les chancelleries pétersbourgeoises, ce sont des cultes étrangers ; et, chrétiens ou non chrétiens, c'est sous ce nom de « confessions étrangères, » que les désigne officiellement la loi. A cet égard, le protestant et le catholique ne sont pas toujours plus favorisés que l'israélite. Le seul privilège de ce dernier est d'exciter plus d'aversion. La poussée nationale qui, de Moscou, pèse sur toutes les populations non orthodoxes exerce sa plus lourde pression sur le juif, sur le « Sémite, » doublement étranger par la race et par la religion.

Il ne faut pas s'y méprendre en effet; ce qui, en Russie, poursuit le juif, c'est moins l'intolérance religieuse qu'une sorte d'intolérance nationale, un patriotisme étroit et soupçonneux qui s'en prend, à la fois, aux luthériens des provinces baltiques, aux catholiques de Lithuanie ou de Russie-Blanche, aux infortunés uniates de Podlachie, aux juifs de l'Ouest. Et si le patriotisme russe garde une teinte confessionnelle, la Russie n'en est pas entièrement responsable. La faute en est, avant tout, à l'histoire (1). Le grand empire slave n'a pas encore su se dégager de son passé oriental. La « sainte Russie » en est demeurée à la tradition byzantine ; au risque de s'aliéner 30 ou 40 millions de sujets, elle cherche l'unité politique dans l'unité religieuse. C'est que, — M. E.-M. de Vogüé le disait un jour, — elle est, elle aussi, un Islam, — et, j'ajouterai, un Islam plus absorbant que l'autre.

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. III, *la Religion*, liv. I, chap. II et liv. IV, chap. I. (Hachette, 1889.)

Comme autrefois, à Stamboul, pour devenir Turc, il fallait « prendre le turban, » veut-on être tenu pour Russe, il faut passer par les cuves orthodoxes.

II.

Pour nous, Occidentaux d'Europe ou d'Amérique, ce point de vue oriental est manifestement suranné. Je m'imagine qu'il en sera bientôt de même de l'opinion qui fait dépendre la nationalité, non plus de la religion, mais de la race. J'entends dire que, toute nation ayant pour base l'unité de race, les juifs, qui sont une race à part, ne peuvent faire partie d'aucune nation. En sommes-nous bien sûrs? A parler franc, l'Allemand qui veut faire reposer la nationalité sur l'unité de race me paraît non moins arriéré que le Russe qui la fait dépendre de l'unité de religion. Pour avoir un aspect scientifique et un air moderne, cette confusion de la nationalité et de la race n'en appartient pas moins au passé, et à un passé lointain. C'est encore là une notion archaïque ; et c'est encore là une notion orientale. Elle n'est, du moins, applicable qu'à l'Orient, là où, depuis des siècles, vivent côte à côte, sans se mêler, des communautés séparées par de hautes barrières religieuses ; où chaque tribu, chaque groupe national, demeure à l'écart des autres, enclos et cloîtré dans son église et dans son rituel. On est ainsi ramené, par un détour, à l'identification de la nationalité et de la religion, car, entre des peuples voisins, la religion seule peut interposer des cloisons étanches. Pour préserver la pureté d'une race, il ne faut rien moins que d'épaisses murailles de rites ; et encore, en Orient même, pour peu que l'on remonte un peu haut, on trouve que les groupes ethniques les mieux clos, à commencer par Israël, sont loin d'avoir toujours échappé à tout mélange. Si elle a fermé la porte des antiques communautés nationales du Levant, la religion avait gardé une clé pour les ouvrir, le prosélytisme. Les juifs eux-mêmes nous en fourniront tout à l'heure la preuve.

Quant aux peuples modernes de l'Europe ou de l'Amérique, quel est celui dont la nationalité est fondée sur l'unité de race? Est-ce l'Angleterre avec son amalgame de Bretons, de Saxons, de Danois, de Normands? Est-ce la France avec ses Kymris, ses Gaulois, ses Ibères, ses Germains, ses Latins? Est-ce l'Allemagne, où le Teuton est si fortement croisé de Celtes à l'Orient, de Slaves à l'Est, qu'en mainte contrée de l'Allemagne la majorité des Allemands a perdu les yeux bleus et les cheveux blonds des vieux Germains? Est-ce la Russie, l'ancienne Moscovie, avec son conglomérat de Scythes et de Sarmates, de Slaves, de Tatars, de Finnois, aujourd'hui encore à peine russifiés? Seraient-ce les États-Unis d'Amérique, qui, depuis

cent ans, ont reçu des colons de tous les pays de l'Europe ; ou les républiques hispano-américaines, qui ont inventé toute une gamme de tons et de demi-tons pour dénommer les diverses nuances de métis issus du croisement de l'Européen avec l'Indien et avec le nègre? Toutes les nations contemporaines sont une mixture de races et de peuples plus ou moins fondus ensemble : Français, Russes, Allemands, Anglais, Italiens, Epagnols, Hongrois, Grecs, Roumains, Bulgares, — nous sommes tous des *half-bred*, des sang-mêlés. Grands ou petits, Occidentaux ou Orientaux, qu'ils s'intitulent Germains, Anglo-Saxons, Latins, Slaves, je ne vois point, parmi les peuples modernes, de pur sang.

Oui, dira-t-on ; mais Celtes, Latins, Germains, Slaves, les élémens ethniques dont sont composées la plupart des nations modernes sont des élémens homogènes : Français, Italiens, Allemands, Anglais, Russes, nous sommes tous parens; nous sortons d'une souche commune, nous descendons des Aryas, nous appartenons à la grande famille indo-européenne, à la race noble et progressive entre toutes. Le juif, au contraire, est un « Sémite. » Les fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob appartiennent à une race hétérogène, douée d'instincts opposés aux nôtres. Entre Israël et nous, pas d'affinité : le juif ne nous est pas assimilable, il ne peut s'incorporer à nos nations aryennes.

L'objection est connue ; j'avoue qu'elle me touche peu. L'argument aurait plus de force, s'il n'était jamais entré dans la composition des nations modernes que des élémens aryens. Mais l'œil des anthropologistes y a découvert d'autres matériaux ethniques, d'origine plus humble. Au-dessous des couches de populations aryennes : celtes, latines, germaniques, on a reconnu, dans notre Europe, des stratifications plus anciennes, que les alluvions indo-européennes semblent avoir simplement recouvertes. Les races européennes fossiles, la race de Cro-Magnon ou celle de Neanderthal, n'ont pas entièrement disparu devant les Aryas d'Asie. L'homme quaternaire compte encore des descendans parmi nous. Rien ne permet de croire que nous soyons tous des aryens : le Français ou l'Allemand qui s'imagine être de pur sang indo-germanique peut provenir de l'homme des cavernes. En réalité, il n'y a peut-être pas, aujourd'hui, plus de « race aryenne » qu'il n'y a de « race latine (1). »

Laissons là les temps préhistoriques et les problèmes insolubles. Ne connaissons-nous point, dans l'Europe de l'histoire, — que dis-je, n'avons-nous pas rencontré, chez plusieurs nations contem-

(1) Voyez un récent travail de M. le professeur Huxley : *Nineteenth Century*, novembre 1890.

poraines, d'autres « allogènes » ou « allophyles » que le Sémite juif? Au milieu de nos peuples soi-disant aryens, je vois, au moins deux élémens ethniques étrangers aux Aryas, deux races dont, après le dénivellement de notre continent par le flot des immigrations aryennes, émergent encore, du sol européen, de nombreux témoins. Qu'est-ce, en effet, que les Ibères ou les Ligures d'Espagne, de Provence et d'Italie? Qu'est-ce que les Finnois de Hongrie, de Finlande, de Russie? Seraient-ce donc des Aryens? ou le Sémite nous serait-il plus étranger que les Ibères de la Péninsule ou les Finnois de la Baltique? Je ne crois pas que ce soit l'avis des ethnographes. En tout cas, pour qui a pu comparer le juif à l'Esthe du golfe de Finlande ou au Tchérémisse du Volga, il est malaisé de ne pas reconnaître que, du Finnois et du Sémite, c'est ce dernier qui est le plus près de nous. Or, si les Ibères d'Espagne, si les Finnois de Hongrie ou de Finlande ont pu s'approprier notre civilisation « aryenne, » on ne voit point pourquoi le Sémite juif en serait incapable.

Il nous répugne de nous arrêter ici sur ces questions d'ethnographie, si confuses, si obscures pour les spécialistes mêmes. Nous y apportons, le plus souvent, une ignorance naïve. Nous parlons de « race sémitique, » sans seulement être sûrs qu'il ait jamais existé un groupe ethnique qui doive être ainsi désigné. On en a fait la remarque plusieurs fois : ce nom de sémitique n'est en réalité qu'un terme de linguistique; il ne correspond peut-être à aucun groupement de race. Nous appelons les juifs sémites, parce que les anciens Hébreux parlaient une langue dite sémitique; et la langue, nous le savons de reste, ne prouve rien quant au sang. Un peuple peut changer de langue, sans pour cela changer de race. Les Irlandais, pour avoir appris l'anglais, n'en sont pas devenus Anglo-Saxons; et les noirs de nos Antilles, qui parlent français, ne sont point, pour cela, de race « aryenne. »

Le terme de sémite est peut-être plus propre à embrouiller la question qu'à l'éclairer. Il ne nous renseigne guère sur les origines et la parenté d'Israël; il risque de nous induire à de trompeuses affinités et à des analogies mal fondées. Peu importe, gardons-le, faute d'autre nom à lui substituer. Est-ce que le Sémite juif est noir ou jaune? Est-ce que, par sa structure physique ou mentale, il est si éloigné de nous qu'il forme comme une autre humanité, une autre espèce ou sous-espèce? Est-ce qu'en s'unissant à nos fils ou à nos filles, il donne des mulâtres ou des métis? Peut-on comparer la présence de ces Sémites parmi nous à celle des Chinois ou des noirs parmi les Américains? Le juif nous expose-t-il à des embarras semblables à ceux qu'ont à redou-

ter, du nègre émancipé, certains états de la grande république transatlantique? Y a-t-il bien là, en présence, deux races irréductibles? Regardons-nous et regardons les Sémites; se distinguent-ils de nous par la couleur de la peau, ou par la forme du crâne? Ne nous faut-il pas quelque attention pour les reconnaître? — Parce que, d'habitude, la courbe de leur nez est plus marquée que celle du nôtre, peut-on dire que, entre eux et nous, il n'est rien de commun?

S'en tient-on aux vagues notions de races et aux classifications plus ou moins incertaines des ethnologues, nul doute sur la parenté des Sémites avec nous. Qu'ils le veuillent ou non, l'Aryen et le Sémite sont frères; tous leurs traits en témoignent. Tous deux appartiennent à cette grande race blanche, caucasique, méditerranéenne, comme on voudra l'appeler, qui prétend à l'empire du monde. Au point de vue ethnographique même, en admettant la réalité d'un groupe aryen et d'un groupe sémitique, le Sémite est plus près de l'Aryen que le Touranien; le juif nous est souvent plus proche parent que le fier Magyar ou le dédaigneux Moscovite, l'un et l'autre fortement mâtinés de Finno-Turc. Et si, laissant de côté les obscurs problèmes de filiation, nous considérons le génie, l'esprit, les aptitudes ou les habitudes intellectuelles, comment ne pas avouer que le Sémite juif est plus voisin de nous que le brahme de l'Inde, qui se vante de la pureté de son sang aryen?

Aryens, Sémites, Touraniens, autant de dénominations dont on a étrangement abusé. Il y a autre chose dans l'histoire du monde que des conflits de races. A cet égard, la science du XIXe siècle a peut-être, plus d'une fois, fait fausse route. Si les luttes de races et de tribus ont été un des élémens de l'histoire religieuse et intellectuelle de l'humanité, elles n'en ont pas été le seul facteur. Une des causes de la vogue de la théorie des races, c'est son apparente simplicité. C'était peut-être plutôt une raison de s'en défier. On le sent aujourd'hui. Après la théorie des races, qui prétendait tout résoudre par la diversité des origines, est venue la théorie des milieux, qui s'efforce de tout expliquer par les influences de lieu, de temps, de climat. En faisant la part d'exagération de chacune, il faut, au moins, les redresser et les compléter l'une par l'autre. Voici Iran et Touran, le type classique des antagonismes de races; ils semblaient personnifier deux individualités ethniques, tranchées entre toutes. On s'est aperçu qu'ils représentaient moins deux races que deux régions, — deux génies hostiles que deux terres opposées. Il en est de même, à bien des égards, de l'Aryen et du Sémite. Le Sémite, isolé des solitudes de l'Asie ou de l'Afrique, perd beaucoup de ce qui semblait faire son originalité. Une bonne

part des traits longtemps prêtés aux fils de Sem n'appartiennent, en fait, qu'à l'Arabe, — et encore moins à l'Arabe qu'à l'Arabie, moins à l'homme qu'au désert.

Il est passé, le temps où l'on pouvait faire pivoter toute l'histoire de notre monde sur l'éternel antagonisme de l'Aryen et du Sémite. Quoi qu'en puissent penser les pédans de collèges, le pillage des boutiques juives par les moujiks de la Petite-Russie ou par les ouvriers des faubourgs de Vienne n'est pas l'épilogue du long duel d'Annibal et de Scipion, d'Abd-er-Rahman et de Charles Martel, de Saladin et de Cœur-de-Lion. Ni les Carthaginois ni les Sarrasins n'ont rien à démêler dans les querelles du pasteur Stœcker et des rabbins ; et le prétendu antagonisme, d'instincts et de génie, des Aryas et des Sémites n'a que faire dans les luttes électorales du prince Aloys Liechtenstein et du docteur Kronawetter. Bien mieux, cette hostilité légendaire de l'Aryen et du Sémite, on n'en trouve nulle trace dans les livres hébreux ou dans l'histoire d'Israël. Ni la Bible, ni l'Évangile n'en ont eu connaissance. Le juif y est toujours demeuré étranger. Les imprécations des prophètes sont tombées de préférence sur des villes ou des tribus sémitiques. Les destructeurs d'Israël et de Juda, l'Assyrien et le Chaldéen, passent pour des Sémites ; et le libérateur de la maison d'Israël, celui que le Dieu de Juda appelait « son berger et son oint, » celui que Jéhovah a conduit par la main (1), Cyrus, est regardé comme Aryen. Que si, plus tard, les juifs se sont révoltés contre les Grecs d'Antiochus ou contre les Romains de Titus, ils s'étaient courbés devant Alexandre et devant Pompée ; et jamais, que je sache, le sanhédrin de Jérusalem n'a songé à disputer le monde à la phalange macédonienne ou à la légion romaine.

L'opposition fondamentale entre le Sémite et l'Aryen, force nous est d'y renoncer. Depuis qu'on connaît mieux l'Orient, et qu'on a étudié, de plus près, les peuples de langues sémitiques, on a vu surgir entre eux des différences de mœurs, de croyances, de gouvernement, qui ne permettent plus de leur attribuer le même génie. L'unité de l'esprit sémitique a été brisée ; la simplicité qu'on se plaisait à lui attribuer s'est évanouie. On a vu s'effacer, un à un, les traits, intellectuels ou moraux, dont on avait composé la figure idéale du Sémite ; et, du même coup, a disparu le contraste entre le Sémite et l'Aryen. Le génie sémitique, les instincts sémitiques, la civilisation sémitique, sont devenus des abstractions. A côté des Hébreux et des Arabes, il a fallu faire rentrer dans ce groupe tous les peuples voisins de langues analogues, non-seulement les Assyriens et les Chaldéens, mais le Phénicien et le Chananéen, les ennemis

(1) *Isaïe*, XLV, 2, 3.

traditionnels des Hébreux, des peuples qu'Israël a toujours regardés comme lui étant étrangers par le sang, aussi bien que par les croyances, des tribus que la Bible range dans la postérité de Cham et non dans celle de Sem (1). Par suite, il ne reste plus, en religion du moins, d'esprit sémitique, de génie sémitique. Il s'est trouvé que, tout comme les Aryens, la plupart des Sémites ont longtemps été idolâtres et polythéistes. Eux, aussi, ont divinisé les forces de la nature; et, de la mythologie sémitique à la mythologie aryenne, il y a moins loin que de Baal, ou d'Astarté, au Dieu du Sinaï. « Depuis que la création de l'épigraphie sémitique et la découverte de Babylone et de Ninive nous ont introduits dans l'intimité des dieux sémites, on a été étonné de voir combien ils diffèrent peu, au fond, de leurs vis-à-vis aryens (2). » Les barrières des deux panthéons vont s'amincissant de jour en jour. Mâles ou femelles, les dieux de l'Aryen et du Sémite sont parens. Bien plus, le polythéisme aryen dans sa plus haute expression, le polythéisme grec nous apparaît, aujourd'hui, imprégné des traditions religieuses sémitiques. Les autels des Hellènes n'ont pas attendu la *Panagia* ou l'apôtre « du Dieu inconnu » pour faire des emprunts aux cultes de Syrie. L'Aphrodite de Praxitèle est née de l'écume de la mer phénicienne, et en entrant dans l'Olympe classique, Adonis a gardé ses grâces asiatiques, et Cybèle, son cortège oriental.

On ne saurait donc plus dire que le monothéisme est l'apanage du Sémite, par opposition à l'Aryen. L'esprit monothéiste n'appartient, en somme, qu'aux Hébreux, adorateurs de Jéhovah, et après eux, et grâce à eux, aux Arabes, à demi judaïsés par Mahomet. A ce titre, — et ce n'est pas là une remarque sans portée, — le juif, l'Hébreu est isolé entre tous les peuples de race ou de langue sémitique. Il est unique dans son groupe, plus encore que ne l'est le Grec dans le sien. Il est seul, et n'a point de pareil parmi « les nations. » Non-seulement, il est hors ligne, mais il est hors cadre. Pour l'y faire rentrer, pour le ramener au niveau des Sémites voisins, il a fallu supposer, chez lui, un polythéisme primitif, plus ou moins analogue à celui du Syrien ou du Phénicien. Iahveh ne serait qu'un Baal, ou un Jupiter, qui aurait dévoré ses rivaux. Mais, avec cette théorie nouvelle, disparaît la dernière trace du contraste ancien entre le génie sémitique et le génie aryen (3).

(1) *Genèse*, IX, 6, 19.

(2) M. James Darmesteter, *Race et tradition*. (Journal *le Parlement*, 28 mars 1883.) — Selon le même savant (*ibidem*) : « La caractéristique des deux familles semble être dans la mythologie aryenne la prédominance des mythes d'orage, dans la mythologie sémitique la prédominance des mythes de saison. »

(3) De même si, dans les traditions ou les cérémonies d'Israël, on a cru relever des

Ainsi, rien dans la religion ne sépare radicalement l'Aryen et le Sémite; rien ne révèle en eux des instincts fatalement divergens. Entre leurs notions du divin, plus de différences irréductibles. Or, c'était sur le contraste de leurs conceptions religieuses qu'on faisait reposer l'antagonisme de la pensée aryenne et de la pensée sémitique. Cette prétendue opposition écartée, que reste-t-il, au point de vue intellectuel ou moral, du gouffre naguère creusé entre le monde de Sem et le monde de Japhet? A peine un fossé, que les études contemporaines vont comblant chaque jour.

Lorsqu'on nous parle des Sémites, il faut au moins nous avertir de quels Sémites, car, entre ces derniers, nous apercevons des différences presque aussi grandes qu'entre eux et les Aryas. « Le génie sémitique, a écrit un maître en ces matières (1), est essentiellement simple; il ne comprend ni les nuances, ni la complexité. Le vieil esprit sémitique est, de sa nature, antiphilosophique et antiscientifique... Les peuples qu'on appelle sémitiques manquent de cette variété, de cette largeur, de cette étendue d'esprit qui sont les conditions de la perfectibilité. » Cela peut être vrai des Arabes, en dépit des écoles de Bagdad ou de Cordoue, peut-être même des anciens Hébreux; mais est-ce vrai des juifs modernes, élevés ou grandis à notre contact? S'il y a une différence entre l'Européen et l'Asiatique, entre les Occidentaux et l'Oriental, — différence de date assez récente, du reste, et qui ne me semble pas tenir à la race, — c'est bien l'idée du progrès, cette notion moderne de la perfectibilité, devenue, autour de nous, comme une foi aveugle à laquelle croient superstitieusement savans et ignorans. Mais tout montre que cette idée du progrès n'a rien qui répugne au juif. S'il ne l'a pas tirée de son propre fonds, le juif s'en imprègne sans peine, jusqu'à en devenir un des plus ardens et des plus impatiens propagateurs. Pour ce qui est de l'esprit philosophique, il me paraît malaisé de le refuser aux congénères de Spinoza. Peut-on, du reste, juger des peuples contemporains, ou des races vivantes, par leurs ancêtres des plus lointaines périodes de l'ancienne histoire? Quand les Hébreux de la Palestine eussent été de purs Sémites, serait-on en droit d'assimiler le juif de nos jours aux Beni-Israël, ou aux Sémites syriens d'il y a deux ou trois mille ans? Mieux vaudrait appliquer aux Français tous les traits des Gaulois des *Commentaires* de César, ou peindre les Allemands

influences sémitiques, chaldéennes notamment, on a pu, aussi bien, signaler des emprunts de Juda aux croyances ou aux rites des aryens de Perse, les sectateurs de Zoroastre.

(1) M. Renan, *Mélanges d'histoire et de voyages; — les Peuples sémitiques*, cf. *Histoire générale des langues sémitiques*, p. 1, 20.

modernes et les Slaves russes d'après la *Germania* de Tacite et la *Chronique* de Nestor.

Le caractère est ce qui change peut-être le moins dans une race; ainsi, chez les Français de la troisième république, on peut encore retrouver tel trait des Gaulois de Vercingétorix. Si ce n'est par le génie et l'intelligence, est-ce par le caractère et le tempérament que le Sémite, juif ou non, se distingue essentiellement de nous? Peut-être davantage; nous verrons, prochainement, comment et pourquoi, au moins chez le juif. C'est ici, d'habitude, que les ethnologues de rencontre se donnent carrière, opposant les vices du « Sémite » aux vertus de « l'Aryen. » On représente l'un comme âpre au gain, cupide, sec de cœur, bas, astucieux, servile, vindicatif, coutumier de toutes les lâchetés et de toutes les faussetés; — l'autre comme généreux, ouvert, fier, chevaleresque, désintéressé et délicat, ayant toutes les noblesses et toutes les candeurs.

Je me défie, pour ma part, de ces portraits à grands coups de brosse, où tout est en noir d'un côté, où tout est en clair de l'autre; ce n'est pas avec un procédé aussi simple qu'on peut nous peindre de vieilles races embrassant vingt nations diverses. Je voudrais quelque chose de plus fondu et de plus nuancé. Le Romain, par exemple, n'était guère moins sec, moins dur, moins âpre que le Carthaginois; et l'image qu'on nous donne du Sémite conviendrait souvent tout autant au Grec moderne, à l'Arménien, au Parsi, qui passent pour Aryens, qu'au juif, classé comme Sémite. « Le caractère sémitique, a dit M. Renan, est en général dur, étroit, égoïste. » Cela peut être vrai, — et non seulement de l'Arabe, — encore que, pour le juif, l'explication en soit plutôt dans l'éducation historique que dans la race. Car, si elle nous semble fréquente chez Israël, la sécheresse d'esprit ou de cœur, il est bon de nous le rappeler, est en grande partie imputable à l'existence que nous lui avons faite.

Il y a, en tout cas, une chose que nous perdons trop souvent de vue, et dont il nous est interdit de ne pas tenir compte. Quand nous parlons de la dureté, de l'étroitesse, de l'âpreté sémitiques, nous ne devons pas oublier que ce qu'il y a de plus doux, de plus délicat, de plus suave sous le ciel, l'Évangile, est sorti des tribus sémitiques. Sur cette rocailleuse terre de Syrie a germé le lis des champs dont, après dix-neuf siècles, le parfum embaume encore le monde. Le plus beau mot des langues humaines, le mot de charité, est tombé de la bouche de ces fils de Sem. C'est par des Sémites qu'a été annoncée la bonne nouvelle; c'est à des foules sémitiques, en dialecte sémitique, qu'a été prêché le Sermon sur la Montagne, et c'est par des Sémites, bravant la faim et la soif, que

les neuf béatitudes ont été révélées au monde antique. Ici encore, dans sa race et ses ancêtres, aussi bien que dans sa Bible, on ne peut atteindre Israël qu'à travers le Christ. Il est singulier que des chrétiens aient besoin qu'on les en fasse souvenir : la croix du renoncement nous a été apportée sur des épaules juives, cette croix qui fit le scandale de l'Hellène et que, durant trois ou quatre siècles, les fidèles n'osèrent montrer aux adorateurs des dieux de Paros que voilée d'emblèmes mystérieux. Le sang versé sur le Calvaire pour la rédemption des hommes, le sang que nos vieux peintres nous montrent recueilli par des anges en des calices ou des patènes d'or, était du sang juif, du sang sémitique. Ni Marie, mère de Jésus, ni Jean, le disciple bien-aimé, ni Simon, dit Céphas, ni aucun des douze, n'étaient de souche aryenne.

Pour qui veut remonter aux origines, — pour qui surtout croit que l'Église a été constituée et ordonnée, dès le début, par les apôtres, — le christianisme lui-même est un produit du sémitisme; il ne l'est guère moins que le judaïsme. On nous entretient souvent de la conquête sémitique; si le monde a jamais été conquis par les Sémites, c'est par le glaive de Paul de Tarse, l'Annibal ou l'Alexandre chrétien. La bataille de Cannes n'a pas été la plus grande victoire du Sémite. Là où avait échoué le fils d'Amilcar a triomphé le petit juif de Cilicie. Par lui, et par les douze, se sont réalisées les orgueilleuses promesses des voyans d'Israël et, grec ou romain, le monde aryen a été courbé sous le sceptre du fils de David. L'empire élevé par les légions romaines a été légué aux successeurs du pêcheur de Galilée. Les statues des Césars ont été renversées de leur piédestal, et les *imperatores* qui personnifiaient le mieux les armes latines et la sagesse hellénique, les Trajan et les Marc-Aurèle, ont été précipités de leurs colonnes de marbre pour faire place à Pierre et à Paul, les capitaines de Jésus de Nazareth. La louve de Romulus, victorieuse des éléphans du Carthaginois, a été terrassée par le lion de Juda : *vicit leo de tribu Juda*, est-il gravé sur la base de l'obélisque dressé par Sixte-Quint. L'Église a raison : le Nazaréen a vaincu.

Voilà la vraie conquête sémitique, et le génie aryen ne s'en est pas relevé. Entre les antisémites, — les plus conséquens, les seuls logiques peut-être, sont ceux qui, pour secouer le joug sémitique, repoussent l'Évangile aussi bien que la Bible, s'insurgeant également contre la crèche de Bethléem et contre les tables du Sinaï (1).

(1) A ce titre, je dois mentionner ici deux livres peu connus, dont le premier grief contre le « sémitisme » est d'avoir donné naissance au christianisme. L'un, publié vers la fin de l'empire, est *le Molochisme juif* de Tridon, depuis membre de la Commune de 1871; l'autre, daté de 1890 (Dentu), est intitulé : *Aryens et Sémites : le Bilan du judaïsme et du christianisme*, par A. Regnard, t. 1er, le seul qui ait paru.

Ce n'est qu'en s'affranchissant de toute idée chrétienne que le monde se « désémitisera. »

III.

Mais, assez parler des juifs anciens. Les juifs modernes sont-ils de purs Sémites? Sommes-nous seulement certains qu'il y ait une race juive, ou que les israélites d'Europe, d'Asie, d'Afrique soient tous également les fils de Jacob et les descendans des Beni-Israël de la terre de Chanaan? Rien ne le prouve. Longtemps, sur la foi des juifs eux-mêmes, nous avons cru que, dans le judaïsme, la race et la religion étaient deux termes corrélatifs, impossibles à isoler l'un de l'autre. Cette vue ne s'accorde pas toujours avec les données de l'histoire. Il est permis de mettre en doute la pureté du sang de Juda. Le juif, dans son odyssée de vingt siècles à travers cent peuples divers, paraît avoir subi plus d'un croisement. De l'antiquité à la fin du moyen âge, bien des ruisseaux de sang étranger ont pénétré dans les veines de Jacob. Pour s'allier aux fils ou aux filles des nations, le juif n'a même pas attendu la dispersion. Les mélanges ethniques semblent remonter à la captivité de Babylone. Quand Juda serait, sous les saules de l'Euphrate, resté pur de toute mésalliance, il est difficile que les colons envoyés d'Assyrie au royaume d'Israël n'aient point laissé de traces en dehors des Samaritains, eux-mêmes, du reste, résorbés peu à peu par le judaïsme. La question des mariages mixtes est une de celles qui passionnèrent Jérusalem après le retour de la captivité. Les restaurateurs de Sion, les Esdras et les Néhémie, ont beau interdire toute alliance avec les femmes étrangères, la défense des réformateurs du ve siècle montre combien fréquentes étaient devenues de pareilles unions. Le livre de *Ruth*, la Moabite, en est une preuve : certains exégètes ont même supposé que cette patriarcale idylle était un plaidoyer contre les rigoristes, en faveur des femmes étrangères.

Ce fut bien autre chose à l'époque grecque et à l'époque romaine. Ce n'est plus seulement du sang chananéen, syrien, chaldéen, c'est du sang grec, du sang égyptien, du sang latin, peut-être du sang gaulois ou espagnol qui, par divers canaux, s'est mêlé au vieux sang sémitique. On croyait, naguère encore, que la diffusion des juifs, à la veille ou au lendemain de la chute du Temple, était un fait d'ordre purement ethnographique, le résultat de l'émigration des juifs de Palestine. C'était là une vue incomplète : la brusque expansion du judaïsme en Égypte, en Asie-Mineure, en Europe même, dès avant l'ère chrétienne, est, en grande partie, un fait d'ordre moral; elle provient, pour une bonne

part, de la propagande juive. En cela encore, le judaïsme a été le devancier, et comme le pionnier du christianisme; il lui a frayé la voie en Occident, aussi bien qu'en Orient. Il lui avait ouvert, d'avance, les portes de la gentilité, en affiliant à la loi de Moïse des païens de toute nation. C'est dans les synagogues, parmi les colons d'Israël et parmi les prosélytes des juifs, que les apôtres ont recruté leurs premiers disciples (1). Le juif contemporain des Asmonéens et des Hérodes n'avait point pour le prosélytisme l'aversion témoignée plus tard par les rabbins. Loin de là, les juifs hellénistes, en contact avec les Gentils, cherchaient à gagner au culte du vrai Dieu le Grec et le barbare. N'osant, pour les convaincre, faire parler Isaïe ou Daniel, les Alexandrins avaient remplacé les prophètes par les vieilles sibylles, chargées de prêcher aux païens l'unité de Dieu et la venue du Messie, avec la gloire future d'Israël (2).

Le monde classique n'était pas sourd à la voix de ses oracles transformés en échos de Sion; il éprouvait pour le monothéisme d'Israël une attraction qui, de l'ancienne loi, se détourna bientôt vers la nouvelle (3). Juifs, Grecs ou Latins, les auteurs anciens en tombent d'accord. « De grandes multitudes, dit l'historien Josèphe, sont prises de zèle pour notre manière d'adorer Dieu, si bien qu'il n'y a pas une seule ville, grecque ou barbare, il n'y a pas une nation où ne se pratique l'usage du sabbat, de nos jeûnes, de nos lampes, de nos prescriptions relatives à la nourriture (4). » La Judée palestinienne n'était plus guère alors que le noyau du judaïsme. L'audacieuse prédiction des prophètes parut un instant sur le point de s'accomplir : il semblait que les peuples allassent se mettre en route pour venir adorer à Jérusalem. Les sibylles ne s'étaient pas trompées : Isis, Sérapis et les dieux des nations devaient succomber devant le Dieu d'Israël. Si le monde ne fût devenu chrétien, il fût peut-être devenu juif.

(1) Le fait est constaté mainte fois par *les Actes des apôtres, passim.*

(2) Gaston Boissier, *la Fin du paganisme*, t. II, p. 23, 24; Hachette, 1891. — Les livres sibyllins ont été généralement composés par des juifs.

(3) Voyez notamment Renan : *les Origines du christianisme*, t. V, p. 227 et suiv.; cf. Kuenen : *Judaïsme et christianisme* (*Revue de l'Histoire des religions*, t. VII, n° 2, 1883, p. 208, n° 9). — Graetz : *Die jüdischen Proselyten im Römerreich* (Breslau, 1884). — Isr. Sack : *Die Altjüdische Religion* (Berlin, 1889), p. 384-87.

(4) Josèphe : *Contre Apion*, II, 39. — L'assertion de l'écrivain juif est confirmée par l'auteur chrétien des *Actes des apôtres* (II, 5) : « Or, il y avait en séjour à Jérusalem des juifs, hommes pieux, de toutes les nations qui sont sous le ciel. » Suit une énumération où figurent tous les peuples anciens, des Mèdes et des Parthes aux habitans de Rome, et, dans cette foule, l'écrivain sacré mentionne expressément les « prosélytes » à côté des juifs proprement dits : « Et ceux qui sont venus de Rome, juifs et prosélytes. » (*Actes*, II, 10.) — De même, dans les villes et les synagogues d'Asie et d'Europe, où prêchent les apôtres, *les Actes* signalent partout les prosélytes à côté des juifs d'origine; ainsi XIII, 17; XIV, 1; XVI, 14; XVII, 4 et 17; XVIII, 4 et 7, etc.

Car, ce n'était pas seulement le dogme de l'unité divine et la morale du Décalogue; ce n'était même pas uniquement la pratique du sabbat et les prières juives qu'adoptaient les païens convertis à la foi d'Israël, c'étaient parfois les observances rituelles, à commencer par le signe distinctif des descendans d'Abraham, la circoncision. A côté des simples prosélytes restés à mi-chemin, des hommes craignant Dieu, *metuentes Deum*, comme le centurion Corneille converti par saint Pierre (1), se rencontraient des gentils qui franchissaient les dernières barrières, adoptant, avec le sceau sanglant des fils de Jacob, toutes les coutumes judaïques. L'antiquité juive et païenne nous a laissé sur ce point des textes catégoriques. Josèphe dit formellement qu'un grand nombre d'Hellènes faisaient partie de la communauté juive d'Alexandrie (2). Beaucoup de juifs de Cyrène, d'Antioche, de Palmyre, les grandes juiveries orientales, paraissent également avoir été de sang grec ou gréco-égyptien (3). Aux juifs hellénisans se mêlaient les Hellènes judaïsans. Chose plus surprenante, il en a été ainsi, parfois, à Rome même. Juvénal, dans le fameux passage de sa XIVe satire, distingue entre les simples prosélytes et les convertis passés entièrement au judaïsme. Il nous montre les pères se contentant d'observer le sabbat et de s'abstenir de porc, tandis que les fils, renchérissant sur le zèle paternel, vont jusqu'à la circoncision : *mox et præputium ponunt*, dit, dans son latin énergique, le satiriste du Ier siècle (4). Vers le même temps, Tacite, parlant des recrues de toutes sortes faites par le judaïsme, dit la même chose en sa langue elliptique (5). Au IIe siècle, l'empereur Antonin juge nécessaire d'interdire aux juifs de circoncire d'autres que leurs fils. Au IIIe siècle même, vers 225, Dion Cassius, un sénateur, parlant des guerres de Palestine, dit encore que, à côté des juifs originaires de Judée, il y a d'autres hommes « qui ont adopté les institutions de ce peuple, quoique étant d'une autre race (6). » « Et, ajoute l'ancien consul, il y a, parmi les Romains, beaucoup de gens de cette sorte; ce qu'on a fait pour les arrêter n'a fait que les multiplier. » Quand ce dernier passage devrait, en partie, s'entendre des chrétiens, de pareils

(1) *Actes des apôtres*, x, 2.

(2) Josèphe : *Guerre des Juifs*, liv. VII, ch. III, 3. — M. Renan (*le Judaïsme comme race et comme religion*, 1883) a rassemblé les principaux textes grecs et latins qui montrent la fréquence de ces conversions au judaïsme.

(3) Voyez Mommsen : *Römische Geschichte*, t. V (1885), p. 492-494.

(4) Juvénal : *Satire XIVe*, vers 95.

(5) « Circumcidere genitalia instituere, ut diversitate noscantur. Transgressi in morem eorum, idem usurpant. » — (Tacite, *Historiæ*, liv. V, 5.)

(6) Καίπερ ἀλλοεθνεῖς ὄντες, Dion Cassius, liv. XXXVII, ch. XVII, texte cité par M. Renan : *le Judaïsme comme race et comme religion*.

textes forcent à croire que, en Orient comme en Occident, un grand nombre des juifs de l'antiquité descendaient de païens convertis. Ces israélites n'étaient que les fils adoptifs d'Abraham et de Jacob. A Rome même, les juifs dont nous pouvons visiter les catacombes sur la voie Appienne, ou sur la *via* Portuensis, n'avaient peut-être pas beaucoup plus de sang sémitique que leurs voisins chrétiens des cimetières de Calixte ou de Pontien, dont les plus anciennes inscriptions sont, elles aussi, en langue grecque.

Nous ne pouvons donc plus nous représenter Israël comme un *ethnos*, pur de tout mélange, d'autant que, à son berceau même, les Asmonéens et les Hérode, pratiquant le *compelle intrare*, avaient introduit dans le judaïsme, par la circoncision, de nombreuses populations de l'Idumée, de l'Iturée, du Hauran et des régions syriennes voisines. L'afflux de sang étranger n'a même pas pris fin à l'époque talmudique, alors qu'Israël vaincu se resserra sur lui-même. Après avoir été sur le point de devenir une religion universelle, le judaïsme en effet redevint, de nouveau, un culte national. Les docteurs, craignant de voir Juda se dissoudre dans les nations ou se fondre dans le christianisme, se plurent à isoler le juif. « Les prosélytes furent traités de fléau, de lèpre d'Israël. » La synagogue, se concentrant en elle-même, ferma ses portes; mais malgré la répugnance des rabbins, nombre de prosélytes s'y glissèrent encore, aux extrémités surtout du monde juif. On trouve des juifs recrutant des convertis en Arabie ; des tribus arabes passent tout entières à la loi de Moïse. Mahomet, tout le premier, est le disciple des juifs, et l'Islam n'est qu'une adaptation grossière du judaïsme. En Europe même, des missionnaires juifs disputent aux missionnaires chrétiens les régions ponto-caspiennes. Vers le VIIIe siècle, au nord de la Mer-Noire, dans les steppes scythiques, un peuple de souche finno-turque, les Kozars ou Khazars passent en corps à l'ancienne loi (1). Ce n'est peut-être pas le seul exemple de pareilles conversions sur les confins de l'Europe et de l'Asie. A Tiflis, on m'a cité une tribu juive du Caucase, de mœurs guerrières, qui, par le type comme par les habitudes, diffère des autres israé-

(1) D'après *la Chronique* dite *de Nestor* (chap. XL), des juifs khazars proposèrent à Vladimir, grand-prince de Kief, alors encore païen, d'embrasser, lui aussi, le judaïsme. On trouve dans les *Monumenta historica Poloniæ* de Bielowski (t. I, p. 50 et suiv.) une lettre du roi khazar Joseph au rabbin de Cordoue, Kazdaï, où le chef khazar dit formellement : « Nos pères ont reçu la foi israélite; Dieu leur a ouvert les yeux, » et il raconte comment s'est effectuée la conversion d'un de ses prédécesseurs, après une sorte d'enquête sur les diverses religions, analogue à celle prêtée par *la Chronique de Nestor* au Russe Vladimir; cf. L. Léger : *Cyrille et Méthode*. — Quelle que soit l'authenticité de la lettre du khan Joseph, le passage des Khazars au judaïsme ne fait aucun doute.

lites. La fièvre m'empêcha de la visiter. Il est probable que ces juifs montagnards sont apparentés aux populations indigènes du Caucase (1).

En Occident, nous ne connaissons rien d'analogue à la conversion en masse des Khazars. Nous rencontrons, dès l'époque des Mérovingiens, de nombreux juifs en Gaule et en Espagne. Les israélites de Grégoire de Tours étaient-ils bien tous des juifs de race, qui avaient pénétré en Gaule par le Rhône et la Saône? ou beaucoup étaient-ils simplement des Gaulois convertis au judaïsme? M. Renan et plusieurs savans avec lui opinent pour cette dernière origine (2). Ce n'est là, malheureusement, qu'une hypothèse invérifiable, — sur ce point, les données positives nous font défaut, — ce qui est d'autant plus à regretter que les juiveries d'Allemagne et d'Angleterre sortaient de celles de France.

Quand ils eussent été du sang d'Israël, les juifs des Gaules et d'Espagne n'en ont pas moins, par divers canaux, reçu, à diverses époques, un afflux de sang indigène. Le mélange du sang juif et du sang chrétien qui, après les croisades, ne s'est guère fait qu'au profit des chrétiens, par la conversion des juifs, s'est opéré souvent encore au profit des juifs, durant la première moitié du moyen âge. Il y avait alors, pour passer de l'église à la synagogue, deux portes que l'Église a eu peine à fermer : l'esclavage et le mariage. Pour l'esclavage aucun doute ; le commerce des esclaves était fort lucratif; les juifs, en bons trafiquans, s'en sont beaucoup occupés, et, pour mettre d'accord leur piété avec leurs intérêts, ils ont souvent circoncis leur marchandise humaine. On en a la preuve par les décrets des conciles et les actes des papes et des évêques. Un des soucis de l'épiscopat, en pays slaves notamment, souci fort légitime, du reste, était la protection spirituelle des esclaves détenus par les juifs. On interdit à leurs maîtres de les convertir au judaïsme. On finit par défendre aux juifs de circoncire les esclaves païens, et de posséder des esclaves chrétiens. C'est à cette même préoccupation que remonte la défense faite aux juifs d'avoir des servantes ou des serviteurs chrétiens. Cette prohibition, en usage dans les deux Églises, était naguère encore inscrite dans

(1) Il en est ainsi, croyons-nous, des juifs du Daghestan, appelés en turc *Dagh-Tchoufout* (juifs de la montagne), venus autrefois de Perse et lisant encore le Talmud en persan; ils se sont, en grande partie, tatarisés.

(2) E. Renan, *ibidem*. Chose à noter, le savant qui s'est appliqué à ruiner l'ancienne conception du judaïsme envisagé comme une race fermée, est celui qui avait le plus contribué à répandre chez nous la théorie des races, celui même qui semblait fonder toute l'histoire religieuse sur l'antagonisme de l'Aryen et du Sémite. Il y a là un rare exemple de probité scientifique.

les lois russes, et certains sujets du tsar ont tenté récemment de la remettre en vigueur.

De même pour les mariages. La défense, tant de fois répétée, faite aux juifs d'épouser des chrétiennes, et aux chrétiens d'épouser des juives, montre que de mal a eu le clergé des deux rites pour empêcher de pareilles unions. Les chrétiens n'avaient point alors pour le juif l'aversion qu'il leur a depuis inspirée. Aux yeux des barbares nouvellement baptisés, le judaïsme était une religion comme une autre, une façon d'hérésie ou de secte chrétienne. En Occident, à Lyon, l'archevêque Agobard, comme quatre siècles plus tôt, Chrysostome à Antioche, se plaint de ce que les chrétiens prennent part aux fêtes des juifs et assistent aux sermons des rabbins. Il fallut à l'Église un long effort pour amener tous ses enfans à distinguer nettement l'ancienne loi de la nouvelle. Le besoin de tracer entre les deux cultes une ligne de démarcation a été une des raisons des précoces sévérités du droit canon contre les juifs. L'Église n'entendait pas persécuter les débris d'Israël, ni exciter contre eux le fanatisme de masses ignorantes ; elle voulait surtout séparer la loi mosaïque de la loi du Christ, empêcher qu'on ne les confondît, ou qu'on ne les unît dans le même respect (1). Peut-être fut-ce là, aussi, un des motifs de sa répugnance à remettre l'Ancien-Testament aux mains des laïques. Toutes les prescriptions du droit canon vis-à-vis du juif ont eu pour point de départ le désir de l'isoler du chrétien, afin de soustraire les fidèles à son influence. C'est ainsi que le moyen âge a été peu à peu conduit à élever un mur entre le juif et le chrétien. La hiérarchie ne fut rassurée que lorsqu'elle eut entouré le bercail du Christ d'une palissade assez haute pour mettre ses ouailles à l'abri de la séduction des rites judaïques.

Il ne faut pas oublier que, parmi les hérésies, il y en a eu plusieurs à tendances juives ; que, parfois même, le judaïsme semble avoir fait des prosélytes malgré lui. Rappelons-nous que, en Russie, à Novgorod et à Moscou, les « judaïsans » ont été fort puissans aux XIVe et XVe siècles ; que, aujourd'hui encore, il reste çà et là, dans le peuple, des communautés de *soubbotniki*, de *sabbatistes* qui, avec le respect du sabbat, se sont approprié plusieurs des prescriptions de l'ancienne loi (2). J'ai même entendu signaler, au Cau-

(1) Cette vérité a été loyalement reconnue par un savant israélite, M. Isidore Loeb : *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle* de M. Vivien de Saint-Martin (article *Juifs*, p. 998).

(2) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. III. — *La Religion*, liv. III, ch. X. — Des missionnaires écossais du milieu du siècle ont rencontré en Palestine, à Saphed, un Russe converti au judaïsme, et le cas, disaient-ils, n'était pas isolé. (*Narrative*

case, un groupe de sectaires qui, non contens d'adopter les observances judaïques, auraient fait venir des juifs pour leur réciter des prières en hébreu. On a parfois supposé que ces sabbatistes étaient des juifs de race, une espèce de *marranes* russes, autrefois baptisés par contrainte ; c'est plutôt l'inverse, ce sont des chrétiens d'origine, épris des coutumes juives.

Si dans les artères d'Israël coule du sang étranger, païen ou chrétien, il est plus certain encore que les peuples chrétiens ont du sang juif. Durant des siècles, les conversions, volontaires ou forcées, ont fait entrer des milliers de familles israélites dans le sein des nations chrétiennes. Il n'est peut-être pas un peuple européen, et, par suite, un peuple américain, qui soit pur de tout mélange avec le Sémite juif. De l'Espagne des Wisigoths à l'Allemagne des croisades, et des *nuevos cristianos* de Castille ou des marranes du Portugal aux « frankistes » de Pologne, tous ont reçu, à diverses époques, une infiltration de sang israélite. Ce qu'a coûté à Israël, depuis une quinzaine de siècles, le baptême, libre ou contraint, des fils d'Abraham, qui nous le dira? Le chiffre ne peut en être évalué que par millions. A voir la rapidité de l'accroissement numérique des juifs, depuis les quelque cent années qu'ils jouissent de la tolérance, il est permis de supposer que, si la croix ne lui eût, à chaque génération, enlevé des milliers de ses enfans, le judaïsme compterait aujourd'hui quatre ou cinq fois, peut-être dix fois plus d'adhérens. La différence est passée dans les nations chrétiennes. Quelques-unes, comme l'Espagne ou le Portugal, ont absorbé tant de sang juif qu'elles en ont été pour ainsi dire imbues.

Des édits de Théodose et d'Héraclius à la révolution française, Israël a été comme une île ou un archipel dont les bords, rongés par les flots, s'éboulaient peu à peu dans la mer, si bien que, à plus d'une époque, il a paru menacé d'une submersion totale. De la postérité de Jacob, le petit nombre seulement, une minorité infime peut-être est, jusqu'au bout, demeurée fidèle à la foi de ses pères. La grande majorité des douze tribus a passé sous le joug de la croix ; elle est depuis longtemps fondue avec nous : l'eau du baptême l'a dissoute dans les nations. Qui que nous soyons, nous ne saurons jamais si, parmi nos ancêtres, nous ne comptons pas quelque maigre juif du Nord ou du Midi. Quand on songe aux croisemens séculaires, effectués de l'un à l'autre, on a peine à reconnaître, dans l'antipathie du juif et du chrétien, l'antagonisme fatal du Sémite et de l'Aryen.

of a Mission of inquiry to the Jews from the Church of Scotland, in 1839.) Anonyme, Édimbourg, 1844, p. 283.

IV.

Ce que l'histoire nous fait soupçonner, l'anthropologie et l'étude de l'homme vivant le confirment. La race juive n'est pas pure : tous les juifs ne peuvent être considérés comme des Sémites, pas plus que tous les chrétiens n'ont droit à se dire Aryens. Et d'abord, qu'entendons-nous par type sémitique? Pour nous le faire toucher des yeux, on nous renvoie parfois aux Chaldéens et aux bas-reliefs de Ninive; je connais, il est vrai, des juifs qu'on croirait détachés des murailles du palais de Khorsabad; mais c'est le petit nombre. Le type sémitique, pour ceux qui en mènent le plus de bruit, n'est, d'habitude, que le type juif; et le type juif lui-même n'a pas autant d'unité, ou de fixité, qu'on l'imagine souvent. La preuve en est que, pour qu'on ne pût les confondre avec eux, chrétiens et musulmans ont, durant des siècles, imposé aux juifs des signes distinctifs. Aujourd'hui même, c'est une question de savoir s'il y a un type juif, ou s'il n'y en a pas plusieurs. J'incline à croire, quant à moi, qu'il y a un type juif dominant, que l'on peut, si l'on veut, appeler type sémitique. Rembrandt nous en a laissé, à l'Hermitage, d'admirables études (1). Le visage long, et le plus souvent ovale, le front étroit, les sourcils arrondis et relevés, les yeux parfois clignotans et les paupières lourdes, comme à demi fermées, le nez long, busqué et serré à la base, les lèvres minces, le menton plutôt fuyant, tel est, me semble-t-il, le type classique du juif. Mais force nous est de reconnaître que tous les juifs ne s'y laissent pas ramener. On ne retrouve même point, chez tous, le trait caractéristique d'Israël, le trait sémitique, s'il en est un : le nez recourbé. Il y a, parmi eux, plusieurs types secondaires ou sous-types qui attestent des croisemens divers. C'est ainsi qu'on peut souvent, à première vue, distinguer les juifs des différens pays. Il faut, d'abord, mettre à part certains groupes d'israélites qui n'ont peut-être pas dans les veines une goutte de sang hébreu. Tels, les juifs noirs d'Abyssinie, les 200,000 *Falachas*, manifestement de sang africain. En certaines contrées, vivent même côte à côte, sans se confondre, des juifs dont la diversité d'origine est indiquée par la couleur de la peau. On signale ainsi, à Bombay, trois sortes de juifs : des blancs, semblables à ceux du Levant; — des bruns, à peau foncée, appelés du

(1) On peut rapprocher des portraits de Rembrandt, empruntés aux *Séphardim* ou juifs portugais d'Amsterdam, les juifs du peintre hongrois Munkacsy dans sa grande toile : *le Christ devant Pilate*. Voyez aussi les *Contes juifs* de Sacher-Masoch, dont les illustrations ont toutes été exécutées par des artistes israélites. On remarquera qu'en voulant accentuer les traits de la race, les dessinateurs sont parfois tombés dans la caricature (Paris, 1888; Quantin).

vieux nom de Beni-Israël, et qu'on croit indigènes de l'Inde; — des noirs, qui paraissent descendre d'anciens esclaves nègres convertis. En Perse, aussi, on remarque deux sortes de juifs, différens par l'aspect et le type physique.

Il n'y a point, chez le juif d'Europe, de contraste aussi marqué. Mais, là même où les israélites ne sont pas séparés par la coutume en groupes distincts, un œil attentif perçoit souvent, parmi eux, des types ou sous-types encore mal fondus. Et cela n'est pas seulement vrai des grandes juiveries de l'Est. Il y a ainsi des juifs de haute taille et des juifs de petite taille; il y en a de bruns, et il y en a de blonds; on rencontre, chez eux, des yeux noirs et des yeux bleus, et des nez épatés ou retroussés à côté des nez minces et crochus. Pareilles différences, si l'on regarde la forme du crâne ou du squelette. Les caractères anthropologiques ne sont pas les mêmes pour les juifs de tous les pays; ils varient parfois pour les juifs du même pays (1). Il ne se rencontre pas là, d'habitude, de caractères assez constans pour distinguer nettement les israélites de leurs voisins d'autres religions (2).

Entre tous les groupes de populations qui prétendent se rattacher à Jacob, les deux plus intéressans peut-être, les deux plus singuliers à coup sûr, sont les Karaïm et les Samaritains. Rejetant également le Talmud, Samaritains et Karaïm sont, depuis des siècles, isolés du gros d'Israël. Je les ai visités les uns et les autres, avec la curiosité d'un naturaliste en face d'espèces en voie d'extinction. Il était intéressant, pour moi, de les comparer aux juifs talmudistes des mêmes régions. J'ai rencontré, sur le mont Garizim, les débris des Samaritains rassemblés, sous trois tentes, pour la fête de Pâques; ils vont encore, chaque année, sur la montagne sainte d'Éphraïm, immoler l'agneau pascal. Le lendemain, je visitai leur synagogue de Naplouse, et je causai avec leur rabbin pendant qu'il me montrait leur fameux manuscrit du *Pentateuque,* le seul livre dont ils reconnaissent l'autorité. « Nous sommes cent quatre-vingts Samaritains, me disait, en anglais, le chef de leur communauté, tout en déroulant devant moi l'antique *volumen;* — c'est, sans doute, la religion la moins nombreuse du globe, ce n'est pas une raison pour que notre religion ne soit pas la vraie. » J'avoue que, dans leur visage, je ne trouvai, chez ces Samaritains, séparés des

(1) On ne saurait attacher grande importance à « l'indice céphalique » des juifs. Les observations portent sur un trop petit nombre d'individus. D'après Pruner-Bey et Lombroso, les juifs d'Afrique ou d'Italie seraient plutôt sous-dolichocéphales. — D'après les mensurations prises par MM. Koperniki et Majer, les juifs de Pologne seraient généralement brachycéphales ou sous-brachycéphales.

(2) Voyez les observations réunies par M. Loeb. (Article *Juifs* du *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle.*)

autres israélites depuis vingt-cinq siècles, rien de bien caractéristique. Ils me parurent seulement plus grands, plus forts, plus sains d'apparence que les juifs orthodoxes du voisinage. Au point de vue physique, ces Samaritains qui, avant cent ans peut-être, auront disparu, ont incontestablement l'avantage sur leurs frères ennemis de Judée; peut-être parce que, n'ayant point passé par le douloureux exode de ces derniers, ils ont moins souffert et ont été moins dégradés. Nous savons, par la Bible, que les Samaritains proviennent d'un mélange d'Hébreux et de colons assyriens, établis sur le territoire de Samarie. S'il n'en reste pas un plus grand nombre, c'est peut-être que beaucoup d'entre eux sont peu à peu rentrés au giron du judaïsme orthodoxe.

Bien que détachés du tronc d'Israël douze ou quinze siècles plus tard, les Karaïm (1) que j'ai visités, ceux de Crimée, du moins, m'ont paru plus différens des autres rameaux de Jacob. A les en croire, ils seraient les seuls représentans du pur mosaïsme, les autres juifs, les talmudistes, ayant substitué à l'autorité de la Bible celle des rabbins. On dit la secte née au milieu du VIIe siècle en Babylonie, alors encore le principal centre intellectuel d'Israël. Après avoir, autrefois, compté de nombreuses communautés en Asie, en Europe, en Afrique même, ces protestans du judaïsme ne sont guère, aujourd'hui, que cinq ou six mille, dont plus de la moitié est groupée en Crimée. Eux aussi, probablement, se sont peu à peu fondus avec les juifs orthodoxes; ils ont été résorbés par le judaïsme talmudique. J'ai fait, dans la montagne, au-dessus de Baktchi-Saraï, la ville tatare, un pèlerinage à Tchufut-Kalé, la ville morte des Karaïm, et à l'antique cimetière voisin qu'ils appellent leur vallée de Josaphat. La Jérusalem des juifs de Tauride est aujourd'hui déserte; ses habitans sont descendus dans la plaine, et ses maisons sont en ruines. Les Karaïm y ont conservé une synagogue, où ils montent à certaines fêtes. J'y ai trouvé, au milieu de fragmens d'anciens manuscrits et de rouleaux à demi effacés de la *Thora*, un vieux rabbin à barbe blanche, qui semblait l'image de sa religion expirante. Ces Karaïm de Crimée, restés en partie cultivateurs, n'ont presque rien du type juif. Ils ressemblent plutôt à leurs voisins tatares de Baktchi-Saraï. Leurs traits ne paraissent pas plus sémitiques que beaucoup des noms gravés sur les pierres tombales de leur sauvage vallée de Josaphat.

Dans cet antique cimetière de Tauride, Firkovitch a découvert des inscriptions hébraïques du VIIIe siècle, portant en hébreu des noms

(1) Karaïm ou karaïtes, de *kara* (lire) ou *mikra* (Bible), parce que, à l'opposé des juifs, dits *rabbanites*, ils n'admettent d'autre autorité que celle de l'Ancien-Testament, repoussant la tradition et les décisions rabbiniques.

de forme turque, comme celui de Toktamich. Ce Toktamich était sans doute un Tatar, un Nogaï converti, ou plutôt, car l'inscription est antérieure à l'invasion des Mongols, c'était un Khazar, en tout cas, un Finno-Turc, un Touranien. « Est-ce qu'un juif d'origine palestinienne, demande M. Renan, se serait jamais appelé Toktamich, au lieu de s'appeler Abraham, Lévy ou Jacob? » Ces Karaïm de Crimée semblent plutôt les prosélytes que les descendans des Karaïm de Babylone. Ces juifs n'ont peut-être aucune goutte de sang hébreu dans les veines, de même que beaucoup de Tatars du voisinage n'ont, ethnologiquement, presque rien de tatar, n'étant souvent que les rejetons des anciens Goths ou des anciens Grecs, convertis tardivement à l'Islam, sous la domination des khans de Crimée (1). Du juif karaïte qui croit descendre de Jacob, et du soi-disant Tatar qui s'enorgueillit de son origine turque, le moins turc ou tatar peut être le musulman.

Ces Karaïm de Crimée ne sont probablement pas les seuls sujets du tsar qui soient juifs de religion, sans être juifs de race. On suppose qu'ils proviennent des anciens Khazars, ce peuple scythique converti au judaïsme. Les trois ou quatre mille Karaïm de la Tauride sont-ils les seuls descendans du vieux peuple finno-turc? N'est-il pas probable que, parmi les quatre millions de juifs russes, il y en a des milliers qui se rattachent, eux aussi, aux Khazars de la steppe? L'étude des types israélites en Pologne et en Petite-Russie porte à le croire. Il semble qu'il y ait souvent chez eux un alliage finno-turc. Un jour, à Varsovie, — peut-être la plus grande communauté juive du monde, — je visitais, en compagnie d'un savant polonais de mes amis, les écoles professionnelles israélites. On me fit remarquer que, parmi les enfans juifs, on pouvait distinguer trois ou quatre types différens : un d'abord, le plus connu de nous, que mon guide appelait le type proprement juif ou sémitique ; — un second qu'il rattachait aux Khazars ou aux Touraniens, et dont le principal trait était un nez court, parfois retroussé, avec des pommettes saillantes ; — un troisième, au front bas, aux lèvres épaisses, au teint noir, qui lui paraissait avoir quelque chose d'africain ; — un quatrième enfin, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, qui semblait plutôt aryen ou germanique. Le fait est que les juifs de l'empire russe présentent des différences de traits et de types qu'on ne peut guère expliquer que par des différences d'origine. On pourrait faire des observations analogues à Jérusalem, à Berlin, à Vienne, à Londres, à Paris même, partout où se rencontrent des israélites de divers pays.

Ces modifications du type juif, faut-il les attribuer uniquement

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. I, liv. II, ch. III.

au mélange des races? Non, assurément; il faut aussi faire la part des influences de milieu. Le juif garde l'empreinte des contrées et des climats traversés par ses pères. Des *ksour* du Sahara aux *aouls* des steppes turcomanes, et des orangers du Guadalquivir aux bouleaux de la Duna, Israël n'a pu, impunément, vivre deux mille ans sous les ciels les plus opposés. De là, pour les juifs, là même où le sang hébraïque a subi le moins de croisemens, une autre cause de diversité. On sait que l'histoire a partagé les fils de Jacob en deux grands groupes, d'importance numérique inégale : les *Séphardim* et les *Askenazim*, les juifs du Midi, appelés juifs portugais ou espagnols, et les juifs du Nord, dits juifs allemands ou polonais (1). C'est là, on doit le remarquer, une distinction tout historique ou géographique, qui n'a rien à voir avec les anciennes tribus d'Israël. Les distinctions de tribus ont disparu pour faire place à de nouveaux groupemens selon la langue ou les pays d'origine.

Séphardim et Askenazim ne diffèrent pas seulement par leurs traditions et leurs rites ; les uns et les autres conservent souvent encore, dans leurs traits, la marque des migrations auxquelles les a condamnés l'intolérance des siècles. Des deux groupes, les Séphardim semblent le plus pur d'alliage étranger. Ils se sont toujours regardés comme l'élite de la nation, jusqu'à ne pas vouloir être confondus avec les autres juifs. Ayant longtemps vécu au milieu de Sémites ou de demi-Sémites, ils ont probablement plus de sang sémitique. Leurs traits ont, d'habitude, plus de finesse : c'est parmi les Séphardim des deux sexes que se rencontrent les plus beaux exemplaires du type juif. Ce type prend parfois, chez eux, une noblesse qui est plus rare chez les juifs du nord. Quelques-uns, cependant, en Portugal ou en Afrique, ont pu, comme les Portugais eux-mêmes, se mésallier parfois à des esclaves de race noire. Chez les Askenazim, le vieux sang d'Israël s'est davantage mêlé à celui des nations ; il a été, pour ainsi dire, largement étendu de sang barbare. La race se ressent des croisemens anciens avec les pesantes populations du nord-est, en même temps qu'elle a été marquée au visage par le rude climat du nord. Les traits se sont fréquemment alourdis : le nez est devenu plus gros, les lèvres, plus épaisses ; et ces différences physiques semblent parfois se retrouver au moral. — « Comment, me disait un Russe, voulez-vous qu'avec nos longs hivers, avec nos rhumes et nos catarrhes, les ailes du nez sémitique aient conservé leur finesse orientale? » Le climat, cependant, n'a pu suffire à changer des nez aquilins en nez retroussés

(1) Séphardim vient de *Séphardi*, nom biblique de l'Espagne; Askenazim vient d'Askenaz, ancêtre supposé des Allemands, d'après les généalogies bibliques. Aux Séphardim, aujourd'hui, de beaucoup les moins nombreux, se peuvent rattacher les juifs d'Italie, et ceux du Comtat et du midi de la France.

ou en nez camards, tels que nous en montrent certaines faces de juifs polonais.

Quoi qu'il en soit de ces différences, Askenazim et Séphardim n'en sont pas moins également juifs. Quelques savans, préoccupés surtout des caractères ethniques, ont voulu voir en eux deux populations ou deux races distinctes, ne reconnaissant comme foncièrement juifs, juifs d'origine et de sang, que les Séphardim (1). C'est donner, chez Israël, trop d'importance à la race. Même au point de vue physiologique, la race n'est ni l'unique, ni peut-être le principal facteur du juif. Et ce que je dis de la race, je le dirais, à plus forte raison, du sol, du climat, du milieu physique. Il faut autre chose pour expliquer le juif. Israël est bien moins le fruit d'une race que l'œuvre de l'histoire. Deux choses surtout ont fait le juif et lui ont donné, sous toutes les latitudes, un aspect particulier : l'isolement séculaire et le rituel traditionnel, la séquestration sociale et les pratiques religieuses.

Le juif, en effet, n'est pas le produit naturel d'un sol ou d'un climat; c'est un produit artificiel, le produit d'une double tradition et d'une double servitude : c'est ce qui, en des pays si divers, malgré tant de mélanges de sangs, a donné aux juifs une incontestable unité d'aspect et de physionomie, d'aptitudes et de caractère. Le juif, en tant que race, a été élaboré par deux agens opposés : par le confinement auquel nous l'avons soumis, par les observances auxquelles lui-même s'est astreint. Il a été fait, en partie par nos lois, en partie par les siennes ; on pourrait dire qu'il a été façonné, de compte à demi, par nos canonistes et par ses rabbins.

Si jamais les influences de milieu ont été puissantes, c'est autour du juif, condamné, durant des générations, à un isolement rigoureux. Le juif moderne est le produit du « parcage, » de tout ce que résume le nom de ghetto. C'est bien, en ce sens, le ghetto qui a fait le juif, et la race juive, c'est-à-dire c'est nous, chrétiens, nos lois civiles, notre droit canon, notre clergé et nos princes. A ce titre, on l'a fort bien dit ici même, « les différences qu'il y a entre les juifs et nous, ce n'est pas la race qui les y a mises, c'est nous-mêmes et nos pères (2). » Le type juif a été élaboré et immobilisé par le ghetto. Le ghetto a suscité ou développé, entre les juifs de diverse origine, des similitudes physiques ou morales, qui tiennent moins à la parenté du sang qu'à l'identité du genre de vie. C'est dans ce fétide et douloureux creuset, à la chaleur des bûchers, que s'est faite, au moyen âge, la fusion des divers élémens ethniques d'où est sorti ce métal, d'une dureté et d'une

(1) Voyez, par exemple, M. G. Lagneau, *Anthropologie de la France*, p. 676.
(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1886, l'étude de M. Brunetière.

ductilité étonnantes, le juif moderne. Le chrétien avait laborieusement créé, autour de l'israélite, un petit monde fermé dont les habitans, relégués derrière les murs de leurs juiveries, exclus de presque toutes les professions, contraints de se marier entre eux, devaient naturellement tendre à former, au milieu des peuples, une race nouvelle. Qui sait ce qu'eût donné, pour toute autre religion, un pareil régime prolongé durant quelques centaines d'années! Des musulmans en eussent fait l'expérience sur des chrétiens qu'il ne leur eût peut-être pas fallu dix générations pour obtenir un type aussi tranché.

Imaginez des animaux, des chevaux ou des chiens, enfermés pendant quatre ou cinq cents ans dans un parc clos, strictement isolés de tous leurs congénères, et astreints à une diète uniforme. C'est, à peu près ainsi qu'on a procédé avec les juifs. On a formé une race humaine, comme des éleveurs créent une race animale. Après cela, il est permis de dire que le juif est le produit du groupement obligatoire et des conditions économiques ou politiques, autant et plus que des conditions ethnographiques. Ce qui fait son originalité, au point de vue même de la race, c'est moins le sang oriental hérité de ses ancêtres lointains, les Beni-Israël, que le genre d'existence auquel ses pères ont été pliés par les nôtres. Cela est si vrai que, à mesure que tombent les clôtures des anciennes juiveries, les particularités du type et du caractère juifs semblent aller s'effaçant ou s'atténuant.

V.

Le juif est ainsi une création de notre moyen âge; il est l'œuvre factice d'une législation hostile. Mais, si nous avons fait le juif, nous ne l'avons pas fait à nous seuls. Le ghetto d'Italie, la *carrière* de Provence, la *judengasse* d'Allemagne, le *mellah* du Maroc, la *hara* de Tripoli, n'ont été que le moule, la matrice où a été coulé le juif; ils ne lui ont donné que sa forme extérieure. Outre les lois du dehors et les influences externes, le juif a aussi été formé par un agent interne dont l'action, plus continue, a peut-être été plus puissante encore. Cet agent, c'est sa loi, ses observances, en un mot sa religion. Comme l'a dit M. Renan, le juif est moins le produit d'une race que d'une tradition; ou, comme dit M. J. Darmesteter, le juif est moins une œuvre de la chair qu'une œuvre de l'esprit. Il a été façonné, pour ne pas dire fabriqué, par ses livres et par ses rites. Il est sorti des mains de ses rabbins.

En ce sens, le juif a été fait par la synagogue. Si le ghetto est la maison où il a été élevé, sa mère est la Bible, son père est le Talmud. Et il a gardé la ressemblance des parens qui l'ont en-

gendré. Il ne s'agit pas seulement ici d'une génération spirituelle; ce n'est pas uniquement par la foi, par l'idée, que la Thora et la Guémara ont enfanté le juif; c'est d'une manière matérielle et pour ainsi dire charnelle, par les pratiques et les observances de toute sorte. Il y a là une influence séculaire, dont on ne tient pas assez compte. Le judaïsme n'est pas, comme le christianisme, une religion presque toute spirituelle où, selon la parole dite au puits de Jacob, les vrais adorateurs adorent en esprit et en vérité. Le judaïsme talmudique est, à plus d'un égard, un ensemble de pratiques corporelles : c'est une religion du corps, autant que de l'âme. C'est là, comme il vous plaira, son infériorité ou sa supériorité. La loi s'occupe de la chair, non moins que de l'esprit; la loi a contribué à les former tous deux l'un par l'autre. En ce sens, le juif est une œuvre de la chair en même temps qu'une œuvre de l'esprit. En ce sens surtout, le principal facteur du juif et de la race juive a été le judaïsme. Jamais peut-être l'homme n'avait été, à ce point, pétri par sa croyance. La Thora, avant la Mischna, avait fait des règles de l'hygiène des commandemens de Dieu. L'Islam n'a fait que l'imiter, mais en restant bien en-deçà. Rien de plus étranger, pour ne pas dire de plus contraire au judaïsme, — au moins depuis les antiques Esséniens, — que le mépris témoigné au corps par certains de nos ascètes. La loi a un constant souci du corps; que ce soit, ou non, pour le corps en soi, peu importe; le résultat est le même. Aussi comprend-on que, parmi les saint-simoniens qui prêchaient la réhabilitation de la chair, il y ait eu de nombreux israélites.

La grande préoccupation du juif, durant vingt-cinq ou trente siècles, a été d'être pur, ce qui s'entend non moins de la pureté légale, de la netteté corporelle que de la pureté de l'âme. Ce souci le poursuit de la naissance à la mort, de la circoncision par le couteau de pierre au lavage du cadavre sur la table funéraire; il l'accompagne partout, dans sa nourriture, dans ses vêtemens, dans le lit de sa femme. La pureté légale est, chez lui, une obsession; le juif talmudiste en est comme hypnotisé. La loi et les docteurs ont tout prévu, tout réglé, jusqu'aux actes les plus secrets de la vie individuelle ou conjugale. Ce code minutieux, le petit juif l'étudiait, dès le jeune âge, dans le *héder* ou le *talmudtora*. On a calculé que l'israélite orthodoxe était astreint à 613 lois ou commandemens, dont 248 positifs et 365 négatifs. La plupart regardent la purification du corps, des vêtemens, des alimens. Un juif, disait Salomon Maimon, le cynique rabbin philosophe, ne peut boire, manger, se coucher, se laver, satisfaire les besoins de la nature, sans observer d'innombrables lois. Le juif pieux vit dans une perpétuelle terreur de se contaminer. Pour que, à ses yeux,

les mets, les liquides, le linge, les sièges, les meubles soient frappés d'impureté, il suffit du contact d'une personne ou d'une chose impure. C'est à éviter ces souillures que s'est, de tout temps, appliquée la dévotion juive. La sixième section ou *séder* de la Mischna, qui comprend neuf traités, s'appelle *Toharoth*, les Puretés. La casuistique rabbinique entre dans les détails de physiologie et de médecine les plus indiscrets; elle a des raffinemens de pureté qui, pour nous, ont quelque chose d'écœurant. Qui veut s'en rendre compte doit lire, dans le Talmud, le traité *Niddah*. On y voit à quelle surveillance, de tous les jours et presque de toutes les heures, sont astreintes « les femmes prudentes, » les épouses des *cohanim* surtout, qui veulent rester pures. Il ne suffit pas au judaïsme de l'examen de conscience prescrit, quotidiennement, par d'autres religions; le juif et la juive sont en outre assujettis à une sorte d'examen du corps. On ne saurait dire, en français, les étranges précautions prises par Tobit, la servante de Rabbi Gamaliel, quand elle mettait en cruche le vin de son maître; et Tobit est louée par le Talmud, comme une femme prudente.

Quels qu'en soient le sens et l'origine, il est impossible que de pareilles pratiques, transmises héréditairement pendant des siècles, soient demeurées sans action sur l'homme et sur la femme, partant sur la race. Israël s'est toujours vanté d'être un peuple pur : la pureté devant l'Éternel a été son privilège, sa marque distinctive, parmi les nations. « Car tu es un peuple saint pour l'Éternel ton Dieu, » lui répète, à plusieurs reprises, la *Thora* (1) ; et chez le juif, ancien ou moderne, la sainteté tend à se confondre avec la pureté légale. Sa longue répugnance pour les incirconcis provenait de ce que, à ses yeux, ils étaient immondes. Israël seul connaissait et pratiquait les lois de la pureté morale et physique. Ces lois, il y était si attaché que, ainsi que les Machabées, il préférait mourir plutôt que de les violer. Si excessives que nous en semblent parfois les minutieuses prescriptions, ce code de pureté a été une force pour Israël, pour son corps et pour son âme. Certes, le juif avili et appauvri en a souvent moins observé l'esprit que la lettre. Dans la puanteur de la « rue aux Juifs, » la pureté corporelle est devenue, pour lui, une affaire de forme; il s'est acquitté des ablutions et des lustrations comme d'une formalité légale, n'y voyant qu'un rite religieux, sans plus se soucier de la propreté que de l'hygiène. Encore aujourd'hui, en certaines bourgades juives d'Orient, le bassin de la *mikva*, la piscine où doivent venir, une fois par mois, se purifier les femmes, ne contient qu'une eau corrompue et nauséabonde, moins propre à purifier qu'à in-

(1) *Deutéronome*, XIV, 2, 21.

fecter. D'une observance salutaire, l'ignorance et la routine ont, parfois, fait une cérémonie repoussante. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Le bénéfice de toutes ces prescriptions hygiéniques n'a pas été entièrement perdu pour la race. En dépit de leur saleté extérieure, souvent voulue et forcée, le juif et la juive ont longtemps, pour la propreté personnelle, été supérieurs aux chrétiens, riches ou pauvres. Il ne faut pas oublier, du reste, que, pendant des générations, le juif n'a eu de sécurité qu'à la condition de paraître sordide et misérable; la saleté, comme la pauvreté, était, pour lui, un moyen de défense, de même que, à certains animaux, leur laideur. La force de résistance du juif à la malpropreté, à la fétidité, dans laquelle il était contraint de vivre, lui est venue, pour une bonne part, de ses fastidieuses et parfois répugnantes observances.

La Loi a fait d'Israël une race pure, en même temps qu'une race chaste; partant, à travers toutes ses souffrances, il est resté une race saine. L'insuffisance de sa nourriture et l'air empesté du ghetto ont pu affaiblir ses muscles; sa chair n'a pas été rongée par les ignobles pratiques de l'Orient. Le vice honteux de l'Aryen, grec ou romain, ou du Sémite, arabe ou syrien, n'a pas corrompu dans sa source le sang de Juda. Si, en quelques pays, la pauvreté ou la cupidité poussent ses filles à la débauche publique, c'est là une plaie récente, et les membres d'Israël n'en ont pas été contaminés. Il a eu beau, en Orient surtout, abuser des mariages précoces, unissant des garçons de quatorze ou quinze ans à des filles de douze ou treize ans, le respect du mariage, la chasteté de la vie conjugale et la pureté de la vie de famille, la discipline des mœurs, en un mot, a fortifié le juif et renforcé la race. Et ce que nous avons dit des purifications et lustrations de la loi est peut-être plus certain encore des prescriptions concernant la nourriture, de la viande *kacher* notamment. On prétend que le juif possède des immunités vis-à-vis de certaines maladies; si cela est vrai, le juif le doit surtout, — nous le verrons, — à ses observances, à sa loi.

Israël est-il, comme on l'a dit, le produit d'une tradition, ce n'est pas uniquement d'une tradition spirituelle, c'est autant, et davantage peut-être, d'une tradition hygiénique et prophylactique. Par là aussi, sous l'action lente des siècles, Israël a tendu à devenir, ou à redevenir une race. Quand on parle du juif, on a le droit de tenir compte de l'hérédité et des influences, physiques ou morales, accumulées durant des générations. Il eût suffi de nos lois restrictives et de ses lois religieuses pour que l'israélite, le Sémite métissé d'Aryen et mâtiné de Touranien, devînt de plus en plus différent de ses voisins d'autre religion. Alors même qu'il était leur parent par le sang, il perdait le sentiment de cette parenté. Israël était ramené, bon gré mal gré, à former un peuple, une tribu.

VI.

Israël redevenait une tribu. C'est là un point capital. Il avait beau, par ses origines, ne plus constituer un *ethnos*, il n'en persistait pas moins à se regarder comme la postérité d'Abraham. Il était le rejeton des patriarches; que ce fût par le sang, ou par adoption, lui-même l'ignorait, et peu importait : tout juif circoncis appartenait à « la Maison de Jacob. »

Israël redevenait une tribu sous la double influence qui tendait à refaire de lui une race; sous l'action de nos lois civiles qui l'isolaient des peuples par la force, — sous l'action de ses lois religieuses qui l'en isolaient par les rites. Ici encore, les autorités chrétiennes et les autorités judaïques, les unes agissant du dehors, les autres du dedans, poussaient, inconsciemment, dans le même sens. Droit canon et code talmudique se prêtaient main-forte; l'église et la synagogue, la royauté et le *kahal*, les évêques et les rabbins, en s'appliquant à le séparer de nous, travaillaient, de concert, à faire du juif une tribu étrangère aux nations. Israël, pelotonné sur lui-même, formait, bon gré mal gré, une cité dans la cité, ou, comme on dit aujourd'hui, un État dans l'État. Nos lois civiles renforçaient ses lois religieuses, et notre esprit d'exclusion alimentait son exclusivisme.

L'esprit de tribu a été, tour à tour, la cause et l'effet de « la séquestration à la fois volontaire et imposée d'Israël. » De même que le juif vaincu par Rome, le juif opprimé du moyen âge s'est serré autour de sa loi. Cette loi fut la règle absolue de la vie de Juda. « Israël l'eut devant les yeux comme une plaque hypnotique, » a dit M. Renan. Or, nous savons ce qu'est la loi, ce qu'est le Talmud, qui, en l'interprétant, en a pris la place, quelles minutieuses pratiques imposent aux fils de Juda la Thora et la Mischna. Les observances légales, nous l'avons dit, étaient, pour le juif, un isolant. Et, de fait, isoler le juif, le mettre à part des nations semble bien avoir été le but des rédacteurs de la Thora et des compilateurs de la Guémara. C'est bien une haie que ses rabbins ont plantée autour d'Israël pour le garder intact. La pratique des rites contraignait les juifs à vivre serrés les uns contre les autres, sans se mêler aux incirconcis. La loi tendait, à la fois, à fomenter chez eux le sentiment de solidarité, et à les tenir à l'écart des Gentils. La loi leur donnait ainsi l'esprit de clan. En ce sens, on pourrait dire que le judaïsme talmudique était une religion de séparatisme social; il aboutissait à faire des juifs une société fermée au milieu des sociétés humaines.

Entre Israël et les *goîm* se dresse, comme une barrière, la pra-

tique de la loi. Le juif qui prétend observer les prescriptions rabbiniques ne peut vivre avec les autres hommes; manger à leur table serait violer la loi. On l'a dit ici même : « Les fervens se seraient laissés mourir de faim plutôt que de toucher à des alimens préparés en dehors des prescriptions mosaïques. Toute nourriture, ou mieux, toute cuisine chrétienne leur est en abomination (1). » C'est le mot de l'Écriture : manger des mets prohibés est une abomination. Cette répulsion pour tout contact intime avec les Gentils est une des choses dont le christianisme a eu le plus de peine à triompher. « Lorsque Pierre fut monté à Jérusalem, les fidèles circoncis lui adressèrent des reproches en disant : Tu es entré chez des incirconcis et tu as mangé avec eux (2). »

Le Talmud, qui renchérit sur la Thora, tend à faire des juifs une sorte de caste séparée des autres hommes, comme les castes de l'Inde, par le souci de la pureté légale. Par là, le juif talmudiste est resté oriental. Méprisé de ceux qui l'entourent, il évite tout rapprochement avec eux; il ne voudrait ni s'asseoir à leur table, ni goûter à leurs mets; il tient à garder sa caste. Ce çoudra ou ce paria sordide craint de se souiller, il redoute les contacts impurs. Il répugne à se servir des ustensiles des Gentils, ou à les laisser user des siens. J'étais allé, un jour, d'une seule traite, de Jérusalem au tombeau des patriarches, à Hébron, encore, pour les juifs, une des quatre villes saintes de la Palestine. J'avais un drogman d'origine juive qui me mena coucher dans une maison juive, chez des Hassidim, si j'ai bonne mémoire. Pour souper, il fallut attendre que le *schächter* israélite fût venu saigner la volaille. Nous n'avions apporté ni cuillères, ni fourchettes; nos hôtes ne se souciant point de nous en fournir, nous fûmes obligés d'en faire demander à de moins rigoristes. Ainsi sont encore nombre de juifs d'Orient.

Il n'en est pas de même, il est vrai, en Occident. J'ai passé, dans ma jeunesse, trois mois, à Dresde, en pension, chez une famille israélite. Je ne sais si j'ai mangé de la viande *kacher*; mais j'aurais désiré, chez la maîtresse de maison, plus de scrupules quant au saucisson et à la charcuterie. Il ne faut pas croire, du reste, que tous les juifs d'Europe fassent bon marché des prescriptions sur la nourriture. Partout où il y a une population israélite, elle a ses boucheries et ses sacrificateurs. Il y a même, en certaines de nos villes de France, des hôtels spéciaux pour les voyageurs israélites. J'en ai découvert un, l'hiver dernier, dans une de nos stations des Alpes-Maritimes. L'enseigne portait, dans les trois lettres hébraïques, le mot *kacher*. La clientèle était exclusive-

(1) M. Maxime Du Camp, *la Bienfaisance israélite*, dans la *Revue* du 15 août 1887.
(2) *Actes des apôtres*, XI, 2, 3.

ment composée d'israélites de l'Est ou du centre de l'Europe. Il y a de ces auberges ou de ces restaurans juifs dans les grandes villes d'eaux, à Vichy notamment; j'en connais à Paris même. Pour le catholique ou le protestant en voyage, l'important est d'avoir une église ou une chapelle, avec un prêtre qui lui dise la messe le dimanche, ou un pasteur qui lui récite un sermon. Pour le juif le plus dévot, la synagogue est chose secondaire; l'essentiel, c'est la boucherie et le *shohet*.

Les observances rituelles et les prescriptions sur la nourriture n'ont pas été seules à entretenir chez les juifs l'esprit de tribu. Le culte y a peut-être autant contribué que la loi. Il est encore tout imprégné des souvenirs de Jérusalem; il a gardé, à travers les siècles, un caractère national; ses fêtes et ses jeûnes ne sont, pour la plupart, que la commémoration des joies ou des deuils d'Israël. Après dix-huit cent vingt et un ans, il ne se lasse pas de pleurer sur la ruine du Temple. Cette empreinte nationale, le Talmud et les rabbins, au lieu de la laisser effacer par la rouille des siècles, se sont scrupuleusement appliqués à la conserver, ou à la raviver. Comme aux jours des Machabées, la piété juive a longtemps ressemblé à une ferveur patriotique, le souvenir de Sion étant redevenu toute la patrie d'Israël. Juda a été ramené, en quelque sorte, au particularisme, national et religieux, des anciens Hébreux. Comme le jahvéisme primitif, le judaïsme talmudique est redevenu un culte de tribu. C'est, lui aussi, une religion nationale, ou, si l'on aime mieux, « ancestrale. » A cet égard encore, il est en opposition avec le christianisme, qui, par la bouche de Paul, s'est présenté au monde comme une religion universelle, n'appartenant en propre à aucun peuple. Avec le ritualisme talmudique, la religion, épurée et élargie par les prophètes, s'est matérialisée à la fois et rétrécie. Pour nombre de juifs, Jéhovah semblait moins le Dieu unique et universel d'Isaïe et de Jérémie que la divinité tutélaire des Beni-Israël. C'était le Dieu du monde; mais c'était, avant tout, le Dieu du juif, le Dieu de ses pères, Isaac et Jacob.

Il y aurait mauvaise grâce à nous en scandaliser, car, en dépit de l'esprit de la loi nouvelle, en dépit même du beau nom de catholique, plus d'un peuple chrétien a, lui aussi, apporté dans sa piété envers le Rédempteur des hommes une sorte de particularisme national. Le Moscovite de la sainte Russie, le Castillan de la catholique Espagne, l'Anglais de l'île des Saints, le Français même de la France très chrétienne, ne s'est-il pas souvent regardé comme une sorte de nouveau peuple de Dieu, auquel le Christ, la Vierge et les anges marquaient, du fond des cieux, une prédilection et une protection spéciales? Et le protestant, le puritain d'Écosse ou d'An-

gleterre, n'est pas toujours, à cet égard, resté en arrière du papiste ou de l'orthodoxe. Hélas! elle a eu de la peine à descendre au fond du cœur de ceux qui se croient ses disciples, la parole de Jésus à la Samaritaine: « L'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne, ni à Jérusalem, que vous adorerez le Père! »

La différence entre le christianisme et le judaïsme, c'est que le particularisme national, l'esprit de tribu, et, avec lui, l'esprit de secte, répugnent au christianisme, tandis que par ses origines, par ses traditions, par ses rites même, le judaïsme a peine à s'en dégager. Or, pour que le juif puisse entièrement se nationaliser dans les divers pays qu'il habite, il faut que le judaïsme se dénationalise. S'il veut que l'israélite soit partout un citoyen comme un autre, Israël doit, avant tout, se défaire de l'esprit de tribu. Et, comme cet esprit de tribu, le judaïsme talmudique en est imprégné, on peut dire que le juif ne sera complètement Français, Anglais, Allemand, Russe, Hongrois, — il ne sera tout à fait Européen ou Américain, qu'en s'affranchissant des excès du ritualisme rabbinique. La haie d'épines, plantée autour d'Israël par les *thanaïm* et les *amoraïm*, il faut qu'elle soit coupée ou arrachée. En d'autres termes, pour que le juif devienne vraiment un homme moderne, le judaïsme doit se « détalmudiser, » se « dérabbiniser. » Ce qu'avaient tenté, dans l'antiquité, les juifs hellénistes, les Alexandrins notamment, pour adapter la loi juive à la culture grecque, les juifs contemporains ont à le faire, à leur tour, pour la mettre d'accord avec notre culture moderne. Les pratiques isolantes dont Israël avait été enveloppé par le Talmud, il les leur faut abandonner. Les juifs d'Occident l'ont compris; voilà longtemps déjà qu'ils ont découvert que le judaïsme n'était pas rivé au Talmud. Sous l'influence de notre civilisation et de nos libertés occidentales s'opère, spontanément, dans la synagogue, un travail d'épuration du culte et du rituel. A mesure que le juif devient plus Français, plus Italien, plus Allemand, le judaïsme, et le juif avec lui, devient moins juif. N'est-ce pas, en ce sens, qu'il faut entendre la transformation du juif en israélite? Il n'y a guère qu'une centaine d'années que cette évolution a commencé, et, en certains pays, elle est presque achevée. Que serait-ce, si elle avait pu se produire sept ou huit siècles plus tôt? — Pourquoi a-t-il fallu qu'elle fût entravée et rendue impossible par nos lois d'exclusion?

VII.

C'est là cependant, il faut le reconnaître, une œuvre essentiellement délicate. Une religion n'est pas comme un batracien ou un insecte qui, l'âge venu, se métamorphose à l'heure marquée. Or,

c'est bien une sorte de mue ou de métamorphose par où passe le judaïsme; et, à bien compter, c'est la troisième ou la quatrième de sa longue histoire. C'est, en tout cas, la dernière et la plus difficile, celle qui doit l'amener à l'état parfait, si l'on peut ainsi dire. A semblable transformation, il y a, pour le judaïsme, une difficulté particulière : ses pratiques cérémonielles, ses rites, ses traditions ethniques ne sont point, pour lui, de simples enveloppes extérieures, dont il puisse se dépouiller à volonté. Ses pratiques, ses observances font plus ou moins corps avec lui. Deux choses surtout constituent une religion; deux choses la font vivre et durer : les croyances et les rites, le dogme et le culte. Or, à l'inverse de la plupart des autres religions, — des religions contemporaines du moins, — le dogme, dans le judaïsme, tient peu de place; son *Credo* est d'une telle simplicité, que l'y ramener tout entier, c'est presque le réduire à ce que le naïf optimisme de nos pères appelait la religion naturelle. J'en dirai autant de sa morale; elle a passé dans les religions sorties de lui et dans les civilisations nourries de ses livres; elle ne lui appartient plus en propre. La seule chose qui soit réellement à lui, c'est sa loi, ses pratiques rituelles. La loi forme vraiment la charpente, l'ossature de la religion d'Israël : elle seule lui donne du corps; sans elle, le judaïsme risque de s'évaporer en vague déisme.

Plus d'un israélite, les jugeant surannées, regarde les observances légales et les pratiques cérémonielles comme vouées à disparaître peu à peu avec le vieil esprit talmudique. Il en est qui, après trois mille ans, rêvent pour la Thora de jeunes destinées. Ils attendent que Jéhovah rouvre la source du rocher de l'Horeb, et ils espèrent que son peuple ne sera plus seul à s'y désaltérer. Ayant dans la mission d'Israël la foi que lui conserve tout juif en son cœur, ils le croient appelé à faire, pour la seconde fois, au monde civilisé, devenu de nouveau incrédule à ses dieux, le don divin d'une religion, — et cette fois, d'une religion sans pratiques gênantes et sans dogmes durs à la raison, sans miracles ni mystères. Pour gagner le monde ancien au rigide monothéisme de la Thora, qu'eût-il fallu, leur semble-t-il? Que le judaïsme contemporain de Philon et de Josèphe sût faire le sacrifice de ses rites nationaux. Ce n'est qu'à ce prix que la foi d'Israël eût pu conquérir l'univers. La circoncision a été la pierre d'achoppement où est venue butter la fortune de Juda; le couteau de silex du péritomiste lui a coûté l'empire religieux de l'humanité. Pour que la synagogue ne fût pas évincée par l'église, il lui eût peut-être suffi d'un Saül de Tarse, qui lui apprît à rejeter ses chaînes rituelles. Le sacrifice qu'il n'a pas su faire, à la chute du Temple, Israël doit s'y résigner aujourd'hui; il en sera quitte pour avoir perdu deux

mille ans. Alors, enfin, la foi de Juda, affranchie de tout esprit de tribu et purifiée de toute scorie nationale, deviendra la loi de l'humanité. Le monde, qui raillait la patience d'Israël, verra se vérifier les promesses dont l'aveuglement des scribes et l'entêtement des rabbins ont retardé, de vingt siècles, l'accomplissement. Selon la parole des prophètes, les nations viendront prendre leçon de Juda, et les peuples s'attacheront aux pans de ses vêtemens, disant : « Allons, montons à la montagne de Jéhovah, à la maison du Dieu d'Israël, pour qu'il nous instruise dans ses voies. » La religion d'esprit et de vérité vers laquelle, après Luther et après Voltaire, soupire encore le monde, Israël la lui enseignera. Il n'a, pour cela, qu'à laisser tomber ses pratiques vieillies, comme le chêne, au printemps, secoue les feuilles mortes de l'hiver. Le dépôt divin, le legs des prophètes, qu'il a gardé intact sous son lourd rituel, Juda, délivré de la servitude des rites, le transmettra aux Gentils. Ce sera l'avènement de la religion vraiment universelle et définitive, humaine à la fois et divine. C'est alors seulement, après avoir fait passer l'esprit de la Thora dans l'âme des peuples, qu'Israël, ayant rempli sa vocation, pourra se dissoudre parmi les nations.

Le rêve est grand, et tout juif, — souvent à son insu, — en porte un pareil au fond de lui. Plus d'une chose l'y encourage, l'anarchie intellectuelle de nos vieilles sociétés chrétiennes, la souffrance religieuse, la plus intime des souffrances humaines, le besoin de foi et la difficulté de croire, l'évolution du protestantisme et des sectes rationalistes qui, sous le couvert de la Bible, en reviennent, ainsi que les unitaires, au jaloux monothéisme de Jéhovah. Mais pareil rêve est-il à la portée du juif? Laissons de côté le christianisme, dont le vieux tronc fendu garde encore plus de sève que d'aucuns ne le croient. Ne considérons que le judaïsme. Quand il lui resterait assez de force, et assez de foi, pour soulever de nouveau le monde, Israël aurait toujours peine à lui apporter une religion, car une religion n'est pas seulement une doctrine plus ou moins définie ; et la croyance à un Dieu vivant ne distingue plus si bien le judaïsme qu'elle suffise à lui constituer un dogme propre. Une religion, nous l'avons dit, a besoin d'un culte, de cérémonies, de liens liturgiques pour relier visiblement les âmes. Le rituel lui est peut-être plus essentiel que le dogme; le rituel peut du moins survivre au dogme. Les vieilles religions ressemblent souvent aux vieux arbres, dont le tronc évidé n'en continue pas moins à porter des feuilles et des fleurs. Aucune religion, au contraire, ne saurait longtemps se passer de rituel. Israël lui-même, c'est à ses observances qu'il a dû de traverser les siècles. Or, la condition première du triomphe de l'ancienne loi, c'est l'élimination des pratiques cérémonielles,

c'est-à-dire l'abrogation de la loi. En d'autres termes, pour devenir universel, il faudrait en quelque sorte que le judaïsme commençât par se supprimer lui-même. Sa victoire ne peut être achetée qu'au prix du suicide.

Cela n'est pas fait pour effrayer les israélites, à demi déjudaïsés, dont les rêves messianiques se bornent à de vagues espérances humanitaires. Il n'en est pas de même des fervens de la synagogue, de ceux qui ont gardé la foi d'Israël et l'amour de sa loi. Ceux-là ne se soucient point de voir la loi se dissoudre en morale de manuel d'enseignement civique, et l'essence de la Thora se volatiliser en vide déisme, ou en humanitarisme plus décevant encore. Ils veulent que la religion d'Israël demeure un culte positif, une religion vivante. Ils consentent à laisser élaguer les observances et ébrancher le rituel, mais à condition de ne pas toucher au tronc ou à la souche du vieil arbre. Ils tiennent aux coutumes léguées par leurs pères, et ils appréhendent de rompre avec la tradition, car ils sentent que le judaïsme a ses racines dans la tradition, et qu'il ne les peut couper sans se flétrir.

C'est que, en effet, le judaïsme n'est pas une confession ou une église comme une autre ; c'est moins une foi, un dogme révélé de Dieu qu'un culte, une loi, un ensemble de rites et de pratiques hérités des ancêtres et vénérés comme tels. Chez lui, le culte et le rituel ne sont pas seulement les formes de la religion, ils sont, en quelque façon, la religion même; leur importance ou leur valeur, aux yeux des croyans, vient moins des dogmes qu'ils symbolisent, que des ancêtres qui les ont transmis, de génération en génération, comme un legs de famille. Pour nombre de juifs, c'est là, aujourd'hui, la principale raison de durée du judaïsme. Ils y tiennent, comme à une tradition héréditaire. Par là, s'explique leur peu de goût pour le prosélytisme. Leur religion est en quelque sorte le culte domestique de la maison de Jacob : à quoi bon en imposer les observances à qui n'est pas de la maison d'Israël? Pour le juif, les pratiques cérémonielles ne sont pas seulement le sceau de l'alliance d'Israël avec Jéhovah ; elles sont un signe de ralliement du juif avec le juif. Les rites constituent le lien d'unité ; ils forment la chaîne qui relie l'israélite à l'israélite. Repousser, comme certains juifs réformés d'Allemagne ou d'Angleterre, tout ce qui, dans le judaïsme, n'a pas un caractère exclusivement religieux, tout ce qui rappelle ses origines nationales; effacer le nom de Sion et le souvenir de Jérusalem, abolir la circoncision ou les prescriptions sur la nourriture, remplacer le sabbat par le dimanche, substituer, dans le chant des psaumes, la langue vulgaire à l'hébreu, ce n'est pas seulement relâcher le lien d'unité, desserrer les nœuds qui rattachent le juif à ses frères, en même temps qu'à ses pères; c'est

supprimer peu à peu tout ce qui fait l'originalité du judaïsme, c'est le réduire insensiblement à n'être plus qu'un nom ou une ombre.

L'historien allemand des juifs, le docteur Grætz, a raison (1). Le judaïsme ne peut laisser trancher toutes ses racines palestiniennes, car c'est d'elles que lui vient sa sève. Les synagogues réformées qui éliminent du culte tout ce qui est proprement hébraïque risquent fort de n'être que des étapes sur la route du christianisme, ou sur la pente banale de la libre pensée. On l'a bien vu, à la fin du XVIIIe siècle, dans le « cercle éclairé » de Berlin, parmi les héritiers de Moïse Mendelssohn et les admirateurs de la belle Henriette Herz.

Nous avons signalé le péril que font courir au judaïsme l'esprit moderne et cette civilisation qui lui a ouvert le monde en l'affranchissant (2). Voici, pour lui, un autre danger, non moindre peut-être. Pour se plier à notre culture occidentale, il lui faut se « moderniser; » pour s'adapter à la vie nationale des peuples contemporains, il lui faut se dénationaliser; et, pour l'un comme pour l'autre, il lui faut se « dérabbiniser, » simplifier ses rites, abroger la plupart de ses observances. Mais, en même temps, en se modernisant, en se dénationalisant, en renonçant à ses pratiques rituelles, il risque de se déjudaïser, partant, de se désagréger. Il quitte ses enveloppes protectrices; il abandonne l'abri de la haie talmudique; il se dépouille de ce qui l'a fait vivre et l'a fait durer. La Synagogue a reposé, durant les siècles, sur la forte colonne de la Loi; abroger la Loi, ou la laisser tomber en désuétude, n'est-ce pas ébranler le fondement de la Synagogue? Rarement, l'histoire religieuse a présenté pareil problème. Bien téméraire cependant qui le dirait insoluble. Les religions ont un art à elles de passer à travers les antinomies; elles possèdent un instinct merveilleux de s'adapter aux lieux et aux temps. Le judaïsme, en particulier, est déjà sorti, sans y succomber, de deux ou trois crises qui semblaient lui devoir être mortelles. Il a une vitalité étrange; il en a donné tant de preuves qu'il serait en droit de nous en vouloir de paraître inquiet de son sort. Nous avons des traditions ou des légendes qui disent que le judaïsme durera jusqu'à la fin du monde; elles peuvent bien avoir raison. Après tout, qu'Israël fasse, ou non, un nouveau bail avec les siècles, c'est son affaire. Ce que nous savons, c'est que, dût-il y périr, il sera contraint de se dénationaliser et de se dérabbiniser. Et n'est-ce point ce qu'il fait, sous nos yeux, de l'Occident à l'Orient, ici plus vite, là-bas plus lentement? Les

(1) Grætz, *Geschichte der Juden*, t. XI, p. 170 et suiv.
(2) Voyez la *Revue* du 15 février, p. 810, 811.

jours du vieux talmudisme sont comptés; les rabbins nourris de la Guémara pleurent en vain sur l'esprit des temps nouveaux. Le vent de l'Ouest s'est levé sur Israël, et rien, chez Jacob, ne résistera au souffle qui vient de l'Occident.

VIII.

Si malaisée qu'elle semble, la transformation s'accomplit. Elle ne se fait pas seulement dans la synagogue et le *talmud-thora*, mais aussi dans la maison, dans la famille, dans la vie domestique. Ce n'est pas uniquement le culte ou le rituel d'Israël qui tend à se « moderniser, » ce sont ses habitudes, ses mœurs, ses idées, sa vie entière. Et ici le changement ne rencontre point les mêmes obstacles que dans l'intérieur de la synagogue. S'il n'est pas loisible à la synagogue d'oublier ses traditions palestiniennes et de perdre son antique caractère national, il n'en est pas de même de la maison du juif. Rien ne l'oblige à demeurer un Oriental; rien ne le contraint à garder des coutumes isolées, une langue ou un costume à part, des usages civils étrangers à ses voisins d'autres cultes. C'est là surtout que la transformation est frappante, et c'est là surtout qu'elle est importante. Au point de vue social, ou national, c'est la seule qui nous intéresse. Celle de la synagogue ne nous touche qu'autant qu'elle en est la condition.

Or, par tout l'Ouest de l'Europe, dans les grands centres même de l'Orient, le vieux juif à long caftan et à longues papillotes se métamorphose en homme moderne. Cette conversion du juif en israélite, elle tend à se faire partout où nos lois, ou nos préjugés, n'y mettent pas obstacle. Les juifs subissent de plus en plus l'influence du milieu où ils naissent et où ils vivent. Ils quittent peu à peu ce qu'on pourrait appeler leurs mœurs nationales. Les pratiques intimes, les rites domestiques, qui tenaient tant de place dans la maison du ghetto, vont elles-mêmes se perdant. En certains pays, dans notre France, comme en Angleterre, il n'en reste déjà plus guère qu'un souvenir poétique. Elles reculent et s'effacent, au grand regret des amateurs du pittoresque, les vieilles mœurs juives avec leur caractère biblique, leur dignité naïve, leurs touchantes légendes, « leur sentiment si vif de la vie patriarcale. » Pour les retrouver, il faut aller dans quelque village perdu de l'Alsace; bientôt il faudra pousser jusque dans les campagnes de Pologne. A la façon dont le changement s'opère, les derniers vestiges en auront peut-être disparu avant la fin du xxe siècle. L'ancienne vie juive familiale, tout imprégnée des souvenirs de l'Orient et de la Bible, ne vivra plus que chez les conteurs de Bohême ou de Ga-

licie, tels que Kompert ou Sacher-Masoch. Israël subit la loi commune : il va, lui aussi, s'effaçant sous le rouleau d'uniformité qui passe sur le monde.

L'étonnant est que le Talmud ait réussi à le tenir quinze siècles cloîtré dans ses rites. La synagogue et le *Kahal* y eussent échoué, dès longtemps, si le séparatisme rabbinique n'eût été doublé de l'exclusivisme chrétien. Elles se fussent écroulées, sous le poids des âges, les lourdes murailles talmudiques, n'était qu'elles ont été consolidées, et comme arc-boutées du dehors, par nos lois canoniques et nos lois civiles. Chaque fois que le juif faisait mine d'en sortir, nous le ramenions à la *Judengasse*. En l'expulsant de notre société, nous le condamnions à demeurer parqué dans la sienne; en lui interdisant de faire partie de notre commune, de notre peuple, de notre nation, nous lui enjoignions de demeurer l'homme de sa tribu. On connaît le supplice de l'emmurement; nous l'avons infligé à des générations de juifs. Tout le droit chrétien et musulman semblait combiné à dessein pour maintenir Israël à l'état de corporation ou de clan, calfeutré dans ses coutumes héréditaires. Sous ce rapport, rien de plus instructif que l'étude des lois du moyen âge et des lois de l'ancien régime (1). Elles expliquent comment Juda, dispersé, s'est coagulé en minces grumeaux à la surface des nations, sans que les siècles aient réussi à le fondre avec elles, pareil à des gouttes d'huile qui flottent sur un étang.

Ils n'ont donc pas tort, les juifs, quand ils nous disent : Vous vous plaignez de notre exclusivisme, et vous avez tout fait pour le fomenter et pour le prolonger. Nos rabbins nous avaient emprisonnés dans le Talmud, et vous avez barricadé les portes, pour que nous ne pussions les ouvrir. De peur d'être confondus avec nous, ou de nous voir nous mêler à vous, vous nous avez relégués dans des quartiers spéciaux, et vous nous avez infligé des costumes distinctifs et des signes infâmans. Quoi d'étonnant si, ne pouvant être citoyens de vos états ou bourgeois de vos villes, nous n'avons pu être autre chose que juifs, ne connaissant d'autre patrie qu'Israël et d'autre gouvernement que le *Kahal?* — Et, de fait, comment s'est, le plus souvent, formé le sentiment national? C'est, nous le savons, par réaction contre l'étranger, par le besoin de se défendre contre un oppresseur ou un ennemi commun. Or, durant des siècles, toute la conduite et toute la législation des peuples chrétiens envers les juifs ont tendu à leur inculquer une conscience nationale juive. — Supposez, disait Macaulay, que, pendant un millier d'années, les hommes aux cheveux roux aient partout été soumis

(1) C'est encore, à bien des égards, la législation de la Russie et de la Roumanie, et les effets en sont analogues.

à des restrictions et des vexations spéciales à la couleur de leur chevelure; il est évident que les hommes roux de tous pays se seraient regardés comme compatriotes et parens, alors même que de sang différent.

Le reproche que nous lui adressons, le juif peut, ici encore, nous le retourner. Si, en tant de pays, il persiste à former une tribu ou une société à part, c'est, en grande partie, que nous l'y avons forcé ou habitué. Aujourd'hui même que nous lui avons donné la clé du ghetto, lui ouvrons-nous toujours spontanément notre porte? Français, Allemands, Slaves, Hongrois, Roumains, l'engageons-nous volontiers à s'asseoir à notre table? Ce qui nous arrête, ce n'est plus pourtant le défaut de langue commune pour nous entretenir avec lui, ou le regret de ne pouvoir lui faire manger *kacher*. — « Pourquoi ne jouez-vous pas avec cette petite fille? entendais-je, un jour, au parc Monceau, demander à des enfans. — Maman, parce qu'elle est juive. — De quel côté, surtout, vient l'exclusivisme aujourd'hui? Dans la plus grande partie de l'Europe, en France notamment, il semble moins venir des juifs que des chrétiens. Le juif est, le plus souvent, jaloux de se mêler à nous; il en est parfois importun. Ce qu'on lui reproche, ce n'est plus tant de s'enfermer avec ses pareils et de s'éloigner de nous; c'est plutôt, au contraire, de s'imposer à nous; c'est de s'introduire, bon gré mal gré, dans notre société ou dans notre monde, de forcer les portes de nos cercles et de nos salons; c'est d'envoyer ses enfans, avec les nôtres, à nos écoles et à nos collèges, au lieu de les laisser au *héder* ou au *mélamed;* c'est, en un mot, d'enjamber toutes les barrières sociales ou mondaines que nous prétendions maintenir entre lui et nous. Les murs du ghetto sont tombés, l'esprit du ghetto survit souvent, — chez ceux même qui s'en croient affranchis.

D'où vient cette persistante et involontaire antipathie? N'a-t-elle d'autre raison que d'instinctives réminiscences des préjugés de nos pères? A parler franc, je n'oserais l'affirmer. Pour se l'expliquer, il faut examiner de plus près cette race juive, dont le contact répugne encore à tant d'hommes de sang moins noble. Aussi bien, pour la connaître, il ne nous suffit point de savoir de quels élémens, ethniques ou religieux, elle est la combinaison. Avant de voir quelle place les nations contemporaines doivent faire aux juifs, il est bon de rechercher ce qu'est l'esprit, le caractère, le génie juifs. Il y aura là, me semble-t-il, un curieux chapitre de psychologie.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LE

MAJOR DE WISSMANN

ET SON

SECOND VOYAGE A TRAVERS L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

Avant de s'illustrer par les éclatans services qu'il a rendus à son gouvernement et à la colonisation allemande dans l'Afrique équatoriale, ainsi que par la vigueur toute prussienne avec laquelle il a étouffé l'insurrection des Arabes de sang mêlé répandus entre la région des grands lacs et l'Océan-Indien, M. le major de Wissmann avait été employé durant plusieurs années par l'État libre du Congo. En 1886, après avoir passé quelques semaines à Madère pour s'y remettre de ses fatigues, il fut chargé par le roi des Belges d'organiser le pays des Balubas, puis de parcourir tout l'État libre jusqu'à sa frontière orientale, en portant surtout son attention sur la chasse à l'homme, sur le commerce des esclaves, sur les meilleurs moyens de combattre ce fléau. Il s'acquitta le mieux qu'il put de sa double mission, et pour la seconde fois il traversa l'Afrique d'un océan à l'autre. Pendant le dernier séjour qu'il vient de faire en Allemagne, il a employé ses loisirs à raconter ses laborieuses pérégrinations des années 1886 et 1887, qui l'avaient admirablement préparé au rôle qu'il devait jouer plus tard (1).

M. de Wissmann écrit avec une précision et une rapidité de soldat.

(1) *Meine zweite Durchquerung Æquatorial-Afrikas, vom Congo zum Zambesi, während der Jahre 1886 und 1887*, von Hermann von Wissmann. Frankfurt an der Oder. Trowitsch und Sohn, 1891.

On peut signaler dans son livre quelques omissions, peut-être volontaires ; on n'y trouve jamais de longueurs. Curieux de tout, il ne dit que l'essentiel, et ses courtes descriptions sont toujours vives et intéressantes. Personne n'a mieux rendu que lui l'impression produite par le redoutable silence des forêts vierges, le sentiment de captivité qu'on y éprouve et qui donne aux sauvages qui les habitent des attitudes, des gestes et des regards de fauves en cage. Il nous raconte les violences des hippopotames solitaires, et l'ennui que causent au voyageur de petites abeilles sans aiguillon, qu'il doit se garder d'écraser sur sa joue, de crainte que l'odeur de leur miel n'attire sur lui tout un essaim. Il nous renseigne sur les fameux perroquets rouges, dont les parens et les frères sont gris, oiseaux rares, vrai jeu de la nature, qui se vendent très cher à la côte. Comme Stanley, il a rencontré dans l'épaisseur d'une forêt de mystérieux pygmées au teint jaune clair, aux beaux yeux avisés, aux lèvres rosées, armés de petits arcs et de petites flèches élégantes et empoisonnées. Ces petits êtres très défians, ayant reçu de lui des cadeaux, l'obligèrent par leurs pressantes sollicitations à accepter quelques racines de manioc, parce qu'un présent qui n'est pas payé de retour confère au donateur un pouvoir magique sur l'obligé.

Il nous parle aussi de l'effet extraordinaire, prodigieux, qu'il produisit sur des Bakubas qui lui vendaient de l'ivoire, en déroulant devant eux une pièce d'étoffe rouge. Cette couleur leur était inconnue, ils poussèrent un cri d'épouvante, se levèrent en sursaut, couvrirent leur visage de leurs mains et s'enfuirent à toutes jambes, comme s'ils avaient entendu une détonation, reçu un coup de pistolet dans les yeux. Je ne crois pas que M. de Wissmann soit gourmand, il ne faut pas l'être pour voyager chez les Baschilanges et les Batuas ; mais les curiosités culinaires l'intéressent. Il nous apprend qu'une fricassée de jeune crocodile est un mets assez délicat, et que les indigènes des bords du lac Nyassa sont très friands de moucherons, nommés coungou, qui s'abattent sur leur pays en épais tourbillons, qu'ils leur donnent la chasse, qu'ils en font une bouillie ou une friture, et qu'une tarte aux mouches est un de leurs régals favoris.

Mais si intéressans que soient les récits du major de Wissmann, si précieux que soient les renseignemens qu'il nous fournit sur les forêts vierges et sur les hommes, les singes, les oiseaux et les abeilles qu'on y trouve, son livre est moins un journal de voyage qu'un mémoire apologétique. Il avait, si je ne me trompe, deux intentions en l'écrivant. Et tout d'abord il tenait sans doute à se justifier de certaines inculpations graves, à prouver que certains reproches d'inhumanité qu'on lui adressait étaient mal fondés. On l'accusait d'avoir pris, en 1887, des indigènes sur les bords du Lulua, de les avoir arrachés à leurs familles pour les emmener jusqu'à l'île de Kavala et de les y avoir abandonnés

à leurs seules ressources. Ces imputations ont été reproduites par M. le capitaine Trivier, qui a eu le glorieux bonheur de traverser, en 1889, toute l'Afrique équatoriale, sans autre escorte que deux laptots sénégalais et sans tuer personne en chemin. « N'eût été la mission française de Kibanga, au nord du lac Tanganyka, nous dit-il, les malheureux indigènes qu'avait emmenés M. de Wissmann mouraient de faim ou étaient réduits en esclavage. » Il est bon de connaître ce que dit le major allemand à sa décharge ou plutôt l'explication qu'il donne de sa conduite.

Pour gagner la frontière orientale de l'immense état du Congo et pousser jusqu'aux premiers postes occupés par les négriers arabes, il avait emmené de Luluaburg 4 lieutenans, 15 soldats, 42 porteurs de la côte, 38 esclaves balubas rachetés, 250 porteurs baschilanges, auxquels s'adjoignirent 3 chefs indigènes, avec une escorte de 500 hommes et de 100 femmes. La caravane, armée de 500 fusils, était forte d'à peu près 900 têtes ; et, comme le dit M. de Wissmann, c'est une entreprise fort ardue que de nourrir 900 bouches dans la solitude des forêts, dans des savanes, dans des bas-fonds marécageux ou dans des pays ravagés et dépeuplés par la chasse aux esclaves. Tels sont les inconvéniens, souvent signalés, de ce genre d'expéditions. On tend à un but noblement philanthropique, et on commence par infliger de cruelles souffrances aux indigènes dont on rêve d'améliorer le sort. La troupe affamée de M. de Wissmann ne pouvait subsister qu'en rançonnant les villages ; on volait, on brigandait. Il exécuta d'abord quelques pillards, il finit par fermer les yeux. Peut-on empêcher des hommes qui meurent de faim de prendre leur nourriture où ils la trouvent? Et quelle nourriture ! « Je suis persuadé, nous dit-il, que depuis le passage du Sankurru, c'est-à-dire depuis six semaines, nos gens n'avaient pas mangé d'autre viande que des chenilles et des sauterelles. »

A la disette, à l'épuisement, vint s'ajouter la petite vérole. La caravane offrait un spectacle navrant ; on avait dû enterrer quelques Baschilanges morts d'inanition. « Je ne pus prendre sur moi, nous dit encore M. de Wissmann, de m'opposer au pillage des champs. On mangeait tout, même ce qui n'était pas mûr, même les tiges vertes du mil, qui ont un léger goût sucré. Triste tableau que celui de notre campement ! Un ciel grisâtre, nos gens gris de froid et de faim, un avenir encore plus gris. » En approchant du pays des négriers, il passa sa petite armée en revue et constata que dans telle famille qui, au départ, comptait huit têtes, il n'y avait que trois survivans. Toutefois, les chefs indigènes ne demandaient point à s'en aller ; ils auraient eu honte de retourner au Lulua sans avoir vu Nyangoué, la grande ville arabe. M. de Wissmann tria son monde, établit un camp pour ses invalides, et, les laissant en arrière, il se dirigea sur Nyangoué avec une escorte de deux cents hommes.

Or, un grave incident s'était passé tout récemment. Les Arabes du sultan Tippo-Tib, sous la conduite d'un de ses neveux, avaient fait une incursion à main armée dans l'état du Congo. Ils avaient pris d'assaut la station belge des Falls de Stanley; un blanc s'était fait tuer, trois s'étaient enfuis, et les bâtimens avaient été incendiés. Comme on craignait des représailles, Tippo-Tib avait envoyé aux Falls plusieurs centaines de ses guerriers pour y attendre de pied ferme les blancs, lesquels, n'étant pas en force, n'avaient point paru. C'étaient là de fâcheuses nouvelles. M. de Wissmann arrivait avec le drapeau congolais, que les Arabes venaient d'insulter impunément. Dans l'état déplorable où se trouvait sa caravane, il ne pouvait songer à livrer bataille : pas un de ses Baschilanges n'aurait revu sa patrie.

Pour surcroît de malheur, Tippo-Tib, qu'il connaissait de vieille date, était alors à la côte. Son représentant à Nyangoué était son fils Zefu. Ce prince, au teint et au cœur noirs, abusa de ses avantages : « On nous soumit à un interrogatoire en règle. Ces demi-sauvages trouvaient nos réponses bizarres et nous riaient bruyamment au nez. On fit venir mon serviteur sankurru et, en notre présence, on lui demanda si nos déclarations étaient des vérités ou des mensonges, procédé grossier, provocant, insolite, pour qui connaît la cérémonieuse politesse habituelle aux Arabes. Quoi qu'il m'en coûtât, je m'enveloppai dans un calme d'airain, et nos juges d'instruction baissèrent peu à peu le ton. Mais révoltante fut l'insolence de Zefu. Il se donna le plaisir de nous raconter l'affaire des Falls et de déclarer que nous autres Européens n'étions que des femmes. »

M. de Wissmann reconnut bientôt qu'on était résolu à l'empêcher de rejoindre le gros de sa troupe. La seule concession que le noir Zefu consentit à lui faire fut d'autoriser le lieutenant belge Le Marinel à ramener les Baschilanges dans leur pays. Ils endurèrent, pendant leur retraite, d'indicibles souffrances. Le lieutenant écrivait, dans un rapport daté du 10 mai 1887 : « Je me tais sur la longue liste des victimes, elle est énorme. » Quant à M. de Wissmann, il lui fut enjoint de se diriger vers le rivage de l'Océan-Indien, et il se décida à gagner le Zambèze et Quilimane, en passant par les lacs Tanganyka et Nyassa et en descendant le cours du Chiré. Il partit, accompagné seulement de dix porteurs d'Angola et de vingt esclaves qu'il avait achetés aux Balubas et qui, nous dit-il, ne voulurent pas se séparer de lui. Ce fut lui qui, peu après, se sépara de ses compagnons : « Mes Balubas, en arrivant au lac Tanganyka, se trouvèrent, pour la plupart, incapables d'aller plus loin. J'aurais pu en emmener quelques-uns, mais je me fis une conscience de les séparer de leurs frères. Je les laissai dans l'île de Kavala, sous la garde de la mission anglaise. Ils y étaient en sûreté contre toute violence de la part des Arabes, et il ne tenait qu'à eux de gagner leur vie en travaillant pour les missionnaires. J'achetai pour

eux un village abandonné et la plantation attenante. Je leur laissai 14 fusils, 12 chèvres, beaucoup de poules, du sel, des pioches, des haches, un peu de vaisselle... A Kavala, la terre est assez bonne, le lac est très poissonneux; la rive, qu'on peut atteindre avec de petits canots, est riche en gibier. Je pouvais poursuivre ma route sans inquiétude sur l'avenir de mes gens. »

A la vérité, leur avenir était moins assuré que ne le pensait le major. La mission anglaise, craignant que les habitans ne les missent en servitude, jugea plus prudent de les expédier à Kibanga, au nord du lac, en les plaçant sous la protection plus efficace des pères blancs. Il faut accorder à M. de Wissmann le bénéfice des circonstances atténuantes. Ce fut sans doute bien à regret qu'il renonça au périlleux honneur de remmener ses hommes où il les avait pris, de reconduire sur les bords du Lulua tout son corps expéditionnaire. Plus d'une fois, au cours de son récit, il a rendu témoignage à l'étonnante faculté d'endurance des Balubas, et plus encore à la douceur, à la résignation des Baschilanges, à l'entier dévoûment avec lequel ils l'avaient servi. Depuis longtemps déjà, ces pauvres gens croyaient voir revivre en lui un de leurs anciens chefs, Kabassu-Babu, et ils lui en avaient donné le nom. Dans les mauvaises heures, quand les mères épuisées gémissaient de ne pouvoir plus allaiter leurs nourrissons, ils s'écriaient : « Ne nous plaignons pas ; Kabassu-Babu ne nous abandonnera jamais; il nous tirera d'affaire, il nous conduira dans un endroit où nous pourrons manger. » Il a dû en coûter beaucoup à Kabassu-Babu de tromper, malgré lui, une confiance si touchante et si naïve.

J'ai dit que M. de Wissmann avait eu sans doute une double intention en écrivant son livre. Selon toute apparence, il a voulu s'excuser d'avoir abandonné en 1887 ses compagnons de route et ses soldats. Il a voulu aussi justifier la haine implacable qu'il porte aux Arabes, les terribles rigueurs qu'il a exercées contre eux depuis qu'il est au service de son pays et celles qu'il ne manquera pas d'exercer encore, dès qu'il sera de nouveau en activité. On croyait qu'il ne retournerait pas en Afrique. Il avait eu, comme on sait, de vifs démêlés avec Émin-Pacha et aussi avec le baron de Soden, nommé depuis peu gouverneur-général des possessions allemandes dans l'Afrique orientale. Tout, paraît-il, s'est arrangé. L'intrépide et guerroyant major consent à servir sous les ordres de M. de Soden en qualité de commissaire impérial, et soit qu'on le charge d'administrer le territoire adjacent au lac Tanganyka ou de conduire une campagne du côté du Victoria-Nyanza, on peut compter qu'avant peu les Arabes entendront parler sa poudre.

Sans contredit, ces Arabes de sang mêlé sont un peuple peu sympathique. Les métis ont souvent tous les défauts des deux races croisées dont ils proviennent, ils en ont plus rarement les qualités. On

sait que les musulmans n'ont point de préjugés de race ni aucune répugnance à s'allier avec les nègres, qu'ils prennent volontiers leurs femmes parmi les indigènes de l'intérieur de l'Afrique. C'est leur supériorité sur nous et l'une des raisons qui expliquent la puissance irrésistible de leur propagande, l'étonnante facilité avec laquelle ils envahissent le continent noir. Ce ne fut guère qu'en 1871 que les Arabes, partis de la côte orientale, atteignirent le Tanganyka. En 1886, ils avaient pris possession des Falls. A la suite de l'incident tragique qui causa de si graves ennuis au major de Wissmann, le gouvernement belge, loin de songer à des représailles, fit offrir à Tippo-Tib le poste de gouverneur des Falls et un traitement de 9,000 francs; il aimait mieux l'avoir pour fonctionnaire que pour ennemi. Quoique gouverneur de la station, Tippo-Tib continua de résider à Kassongo, dans le Manyéma, c'est-à-dire dans le pays situé entre le Congo et le lac Tanganyka. Le capitaine Trivier nous représente ce métis d'Arabe et de négresse comme un homme de belle prestance, d'une taille au-dessus de la moyenne, au front fuyant, à la barbe grisonnante, au nez épaté. « Son pouvoir, dit-il, ne s'appuie pas sur des forces très considérables. Le maître du centre africain, sultan, banquier, marchand, traitant, chasseur d'ivoire et acheteur d'hommes, n'a guère sous son influence que 3,000 ou 4,000 Arabes du Zanguebar; mais cette poignée d'hommes a, pour dominer les centaines de mille indigènes qui tremblent à son approche, deux choses avec lesquelles on accomplit des prodiges : la discipline d'abord, puis la direction d'un chef né pour le commandement. C'est le défaut d'entente, les stupides guerres intestines et l'absence de toute direction d'ensemble qui mettent les noirs à la merci d'une bande d'aventuriers musulmans (1). » Le musulman est impérialiste, il a acquis depuis longtemps la notion de l'État; le noir ne l'a pas, et c'est sa misère.

Tippo-Tib est l'homme sans la permission duquel on ne peut pénétrer en Afrique, le redoutable guichetier à qui ont eu affaire Livingstone, Cameron, Stanley. Le capitaine Trivier n'a eu qu'à se louer de lui. Il déclare que si le sultan ne l'avait couvert de sa protection, il n'eût pas fait dix lieues sans être pillé par les indigènes. Un contrat fut passé en vertu duquel Tippo-Tib s'engageait à faire conduire l'officier français à Zanzibar et à le nourrir pendant toute la route, lui, son compagnon de voyage et ses deux laptots : « Grâce aux recommandations qu'il avait adressées en ma faveur à ses nombreux amis, j'ai reçu partout un accueil des plus empressés... Tel est l'homme que certaines nations cherchent à faire passer en Europe pour le fauteur de tous les désordres qui se commettent dans l'Afrique centrale et comme l'ennemi juré de tous les blancs! Je n'ai rien fait pour obtenir les bonnes

(1) *Mon Voyage au continent noir*, par E. Trivier. Paris, 1891; Firmin Didot.

grâces du puissant chef arabe; je lui ai tout simplement proposé une affaire; en bon commerçant et après discussion, il l'a acceptée, et il a eu à cœur de remplir ses engagemens jusqu'au bout. »

Leurs impressions personnelles, le souvenir du bien et du mal qu'on leur a fait influent beaucoup sur l'idée que les voyageurs se font des sultans. Les services que M. Trivier a reçus de Tippo-Tib l'ont rendu peut-être trop indulgent pour les procédés des Arabes. D'autre part, les humiliations qu'il avait subies à Nyangoué ont sûrement prédisposé M. de Wissmann à regarder les musulmans comme la peste de l'Afrique. Il leur en veut beaucoup, et malheureusement quelques-uns de ses griefs ne sont que trop fondés. Il reconnaît que Tippo-Tib, en sa qualité d'homme intelligent, qui a des vues, est moins brutal dans ses façons d'agir, moins féroce dans ses exécutions que les esclaves dont il fait ses gouverneurs et auxquels il confie le commandement de ses soldats. Ces gouverneurs de bas lignage sont une race détestable. Leur office est de lever des tributs sur les populations qui reconnaissent la suzeraineté des Arabes, d'y prendre des hommes pour les incorporer à leurs troupes et de châtier toute peuplade qui guerroie contre ses voisins sans leur permission. Ils choisissent parmi leurs esclaves ou les hommes de la côte des préfets, qu'ils placent auprès des grands chefs, et ces préfets, à leur tour, installent dans chaque village des sous-préfets qui leur servent d'espions.

Un éléphant est-il tué, une défense appartient à Tippo-Tib, l'autre lui doit être vendue, et c'est Tippo-Tib qui fixe le prix. La perception des impôts est un système de pillage arbitraire. Grands et petits employés, chacun demande ce qu'il veut, et du haut en bas de la hiérarchie on prend, on escroque, on pressure, on extorque. Comment se fait-il que les indigènes n'émigrent pas, que certains districts ne soient pas entièrement dépeuplés? L'Arabe est avisé, il a de la politique : il a soin d'octroyer un régime de faveur à quelques chefs influens, de leur laisser un certain pouvoir, de se les attacher par des cadeaux, et ses amis deviennent les ennemis les plus acharnés de ses victimes.

L'Arabe aspire à accaparer tout le commerce de l'ivoire; mais à mesure que se répand l'usage des armes à feu, l'éléphant devient plus rare, et c'est désormais dans le trafic des esclaves que se font les gros bénéfices. La loi musulmane interdit de réduire en servitude un croyant; aussi les Arabes du Manyéma sont des convertisseurs peu zélés : le jour où toute l'Afrique saurait lire le Coran, l'abolitionnisme aurait gagné sa cause, et les musulmans auraient tari par leur propagande la source de leurs revenus. Le plus souvent, les Arabes ne razzient pas eux-mêmes; ils se servent d'intermédiaires, et ils achètent. Ils choisissent pour fournisseur le chef de quelque peuplade indigène, pillarde et féroce, et c'est le noir qui livre ses frères noirs à l'étranger.

Sur la côte occidentale du lac Nyassa se trouvent deux grands éta-

blissemens de négriers et de traitans. Ils ont conclu un traité avec l'homicide peuplade des Wawembas, qui ont pour principe que plus un homme a commis d'assassinats, plus il a de droits à l'estime publique. Les Wawembas ne réduisent en captivité que les femmes et les enfans; ils massacrent les pères et les maris et leur coupent la tête. Ils conduisent leurs captifs aux Arabes du Nyassa, qui leur donnent en retour des fusils, de la poudre, des étoffes et des perles. Quand il traversa le bassin du Chambèse, qui est le plus grand affluent oriental du lac Banguéola, M. de Wissmann vit partout des maisons incendiées, des champs dévastés, des crânes alignés le long des routes. Quelques villages étaient encore habités; comme les Wawembas sont des vautours nocturnes et fondent sur leur proie avant le premier blanchissement de l'aube, les femmes et les enfans s'en allaient dormir dans la forêt et ne rentraient dans leurs cases qu'au matin. Quelques-uns de ces villages palissadés avaient été construits dans l'épaisseur des fourrés les plus sombres, et M. de Wissmann pensa à l'autruche, qu'on accuse à tort d'enfouir sa tête dans le sable pour n'être pas vue. Ces malheureux avaient beau se cacher, le chasseur réussissait toujours à les joindre; eux-mêmes ne le voyaient pas venir, et, toujours surpris, leurs palissades ne leur servaient de rien.

Tous les voyageurs sérieux qui ont séjourné dans l'Afrique centrale conviennent qu'une fois achetés et reçus dans l'intérieur d'une famille musulmane ou fétichiste, les esclaves sont traités avec douceur. Comme le dit M. le capitaine Binger dans un petit livre fort instructif, ils vivent sous le même toit que leurs maîtres, sont nourris et vêtus comme eux, se marient, et leurs enfans, qui sont de la famille, ne peuvent être vendus. Se sont-ils convertis à l'islamisme, il leur est aisé de se faire affranchir, et souvent ils ne le désirent pas, tant leur sort leur paraît supportable. « Ces esclaves, dit M. Binger, ne sont pas plus malheureux que beaucoup de gens qui vivent autour de nous et que nous ne voulons pas voir. »

Ce qui est horrible dans la destinée du noir capturé, c'est le temps qui s'écoule entre le jour où il a été pris et celui où il est vendu à un maître sédentaire. La plupart ne trouvent pas tout de suite un acquéreur, et les négriers leur font faire quelquefois des mois entiers de voyage ; ce voyage est un long supplice. Nus, exposés à toutes les intempéries, ils marchent en file indienne, retenus par la même corde, qui leur passe autour du cou, fournissant des étapes de trente ou quarante kilomètres, par une pluie diluviale ou sous un soleil de feu, à travers des pays que la guerre a dévastés. Malheur à celui qui, n'en pouvant plus, se laisse tomber sur place ! On aura bientôt fait de l'ex-

(1) *Esclavage, islamisme et christianisme*, par le capitaine Binger. Paris, 1891.

pédier d'un coup de fusil. En approchant du lac Tanganyka, M. de Wissmann rencontra une de ces chaînes lamentables. « On ne saurait se figurer, dit-il, dans quel pitoyable état se trouvait cette marchandise humaine. Il y avait là plusieurs centaines de captifs aux jambes et aux bras décharnés, au ventre ridé et rentrant, au regard éteint, à la tête pendante. » Chaque soir, pour toute pitance, on distribuait à chacun une poignée de maïs ou de mil. Las, exténués, n'ayant plus même la force de broyer ou de piler le grain, ils se contentaient de le délayer dans de l'eau chaude ou de le rôtir, et ils l'avalaient précipitamment pour étourdir leur grosse faim.

En s'établissant dans le Zanguebar, les Allemands ont porté un rude coup aux Arabes, à qui ils ont coupé leurs communications avec la mer des Indes; ils détiennent à l'heure qu'il est les routes que suivaient les convois de captifs; libre à eux d'occuper les ports de Lindi, de Kilva, de Mikindani où se faisaient les grandes ventes et les embarquemens, et on ne saurait trop s'en féliciter. Mais cela ne suffit pas à M. de Wissmann. Il ne sera content que le jour où l'arabisme aura été « radicalement extirpé, *mit Stumpf und Stiel.* » — « Beaucoup a été fait, dit-il; mais les bases d'opération des traitans, Tabora, Udjiji, Nyangoué sont toujours des marchés d'esclaves; Tippo-Tib n'est pas mort; le furibond Muini Muharra et d'autres chasseurs d'hommes continuent de traquer des indigènes qui ne connaissent d'autres armes que l'arc et la lance... Avant que ces lignes soient sous les yeux du lecteur, je me serai remis à l'ouvrage; l'Afrique équatoriale délivrée de la peste de l'arabisme, tel est désormais le but de ma vie. » On peut l'en croire, il fera tout pour mener à bonne fin une guerre d'extermination, dont il se dissimule peut-être les dangers; tout paraît facile aux grands désirs et aux grandes haines. Reste à savoir si M. de Soden ne jugera pas à propos de tenir en bride le zèle intempérant de son commissaire et de prévenir des complications, qui pourraient avoir de coûteuses conséquences.

M. de Wissmann paraît croire qu'extirper l'Arabe, c'est abolir l'esclavage, et pourtant dans plusieurs endroits de son livre, il semble s'être appliqué malgré lui à prouver le contraire. Les Arabes ont importé dans l'Afrique centrale la culture du riz, ils n'y ont pas importé l'esclavage, ils l'y ont trouvé comme une institution depuis longtemps consacrée et lugubrement florissante : marchands madrés, retors, sans entrailles et sans scrupule, ils ont mis à profit cette plaie sociale, ils s'en font un revenu. M. de Wissmann nous apprend lui-même que chez des peuplades qui n'ont aucun commerce avec eux, toute marchandise venue du dehors se paie en captifs. Il nous apprend aussi que des traitans noirs de la côte occidentale, d'Angola et de Benguéla, accompagnés de porteurs recrutés dans le Bihé, font des tournées dans la région où les armes à feu sont encore inconnues, passent des

contrats avec les chefs et reçoivent d'eux livraison de tant de kilos de bois d'ébène, après quoi ils conduisent leurs captifs dans les tribus des Bakubas, où ils les échangent contre de l'ivoire. Ces Bakubas n'achètent d'esclaves mâles que pour les égorger dans les cérémonies des funérailles; plus le défunt était considéré, plus sont nombreux les serviteurs qui doivent lui tenir compagnie dans son tombeau. On retrouve dans le Dahomey les mêmes coutumes, les mêmes mœurs. C'est une croyance générale en Afrique que par des enchantemens, par des opérations magiques, un homme peut se métamorphoser en léopard, en crocodile, en rhinocéros. Ce n'est pas une métamorphose: en se faisant crocodile, un Bakuba se rend justice, il montre au monde son vrai visage. Mais à quoi se réduit la responsabilité des Arabes dans cette affaire? Ils n'ont rien inventé, ils exploitent.

M. le capitaine Binger a, le premier, traité la douloureuse question de l'esclavage africain avec autant de philosophie que d'humanité. Il a le droit d'en parler; il a acquis son expérience par un dur labeur et couru de grands risques. S'il ne condamne pas en principe l'emploi de la force, il le juge dangereux quelquefois et toujours insuffisant. Il pense que si, par des mesures de rigueur, on peut supprimer complètement la traite sur mer, il n'en va pas de même sur le continent, qu'il faudrait des bases d'opération multiples, des centres de ravitaillement partout, des colonnes toujours en nombre et toujours en mouvement, des millions et des millions à dépenser; que les expéditions à l'intérieur seraient funestes ou inefficaces, qu'on se verrait dans la nécessité de vaincre sans cesse, de n'être jamais malheureux, qu'il suffirait d'un échec pour provoquer le massacre général des Européens; que les troupes seraient bientôt décimées par la fièvre, par la maladie, par l'excès des fatigues, que, sans pouvoir joindre un insaisissable ennemi, elles se fondraient dans leurs campagnes, et que, pour vivre dans le pays de la faim, elles en seraient réduites à ravager, à piller. Et qu'est-ce qu'une philanthropie qui égorge et qui pille?

Comme les pommiers portent des pommes, certains états de société enfantent fatalement l'esclavage. Une torpeur d'esprit qui produit l'endurcissement de l'âme, une insécurité qui, déconcertant tous les calculs, détourne des longs efforts et de toute application suivie, l'habitude de se tenir prêt, de s'attendre à tout, la destinée humaine considérée comme un jeu de pur hasard, où les gagnans ont tous les droits, où les perdans n'ont pas même celui de se plaindre, une agriculture dans l'enfance, la terre payant mal les soins qu'on lui donne, le travail méprisé parce qu'il n'est pas rémunérateur et rendu rebutant par la grossièreté de l'outillage, la main-d'œuvre si défectueuse qu'il faut répartir entre dix ouvriers la besogne d'un seul, voilà bien des raisons pour que les demi-sauvages de l'Afrique tropicale regardent l'esclave comme

un objet de première nécessité. Leurs seules passions sont une paresse de ruminant et une vanité puérile. Pourraient-ils les contenter s'ils n'avaient à leur service des outils vivans sur lesquels ils se reposent de tout et qui ne réclament aucun salaire? Plus ils en ont, plus ils s'estiment et sont à la fois heureux de leur oisiveté et fiers de leur bonheur.

Ajoutez à tout cela des chefs qui sont des tyrans et qui n'ont pas de budget. Il leur faut une armée, des officiers pour la commander, de la poudre, des balles, un train de maison qui impose à leur peuple; ils sont tenus aussi de récompenser les services qu'on leur rend. Les richesses naturelles de leur pays leur sont de peu de ressource; faute de voies de communication, les débouchés leur manquent. Le captif est le seul capital dont ils puissent disposer à leur guise, et c'est aussi le seul présent dont on leur sache gré. Ils savent qu'ils obtiendront tout de leurs guerriers en leur donnant des hommes ou en leur fournissant l'occasion d'en prendre. Une bonne razzia procurera au maître et à ses féaux la seule marchandise dont ils sentent le prix; une moitié sera pour lui, l'autre pour eux. Ce n'est pas en tuant des Arabes qu'on extirpera radicalement l'esclavage; c'est en créant aux noirs de l'Afrique de nouvelles conditions d'existence sociale. Comme le dit M. Binger, l'abolitionisme est une œuvre de longue patience : « Chaque voie de communication terrestre ou fluviale, chaque tronçon de chemin de fer sera un coup porté à la traite. En développant le commerce, nous augmenterons le bien-être des indigènes, les chefs pourront écouler leurs produits, se créer un budget, et ils n'auront plus besoin de vivre de rapines. Les marchands de captifs trouveront plus de bénéfice à vendre autre chose. Le propriétaire d'esclaves, avec les méthodes de culture que nous lui enseignerons, verra que par son propre travail, il produit plus qu'en utilisant des esclaves. » L'Afrique n'a vu trop souvent dans l'Européen qu'un brigand à la face pâle, plus raffiné, mais aussi cruel que les autres. Puisse-t-elle un jour nous regarder à la fois comme de bons gendarmes et comme des défricheurs de terres et d'âmes incultes!

Les maladies morales ne sont jamais guéries que par des remèdes moraux. Ce que peut sur le tempérament et les mœurs d'un peuple une seule habitude changée, M. de Wissmann nous en fournit un exemple fort curieux, très frappant, qui mérite d'être médité. Les Baschilanges, chez qui il avait recruté la majeure partie de ses porteurs, sont une peuplade à cheval sur le Lulua, affluent du Kassaï. Ils se divisent en plusieurs tribus, auxquelles on avait donné divers surnoms, selon qu'on les comparait aux termites blancs, à des chiens qui mordent ou à des moustiques buveurs de sang. Célèbres pour leur sauvagerie et leur férocité, les Baschilanges étaient toujours en guerre avec leurs voisins ou entre eux, comme le prouvent les nombreuses

cicatrices qu'on découvre sur la poitrine tatouée de leurs vieillards. Tout étranger était tenu par eux pour un ennemi ; toute industrie, tout commerce leur était inconnu. C'est aujourd'hui l'un des peuples les plus agriculteurs et les plus industrieux de cette région de l'Afrique. Ils ont adopté la culture du riz, poussé très loin l'élève du bétail, supprimé de nombreux abus, tels que l'épreuve judiciaire du poison, brûlé leurs fétiches, aboli la peine de mort. Ils sont en état de réparer eux-mêmes leurs fusils, ils se construisent des cases de torchis qui ont bon air ; ils fabriquent de bonnes étoffes sur des modèles de choix. On ne les reconnaît plus.

Comment s'est opérée leur surprenante transformation ? Il y a vingt-cinq ans, sous l'influence d'un chef entreprenant et avisé, se forma chez eux une confrérie religieuse de fumeurs de hachisch. Les Bena Riamba, ou fils du chanvre, firent de la propagande ; d'année en année, le nombre de leurs adhérens grossit ; la fumée de leur pipe ayant adouci leur humeur, ils commercèrent entre eux, firent des lois, se constituèrent en parti du progrès et des réformes. En vain le parti conservateur, réfractaire à toute innovation, essaya de leur tenir tête, il en fut réduit à émigrer ; dans la colonie qu'il fonda, la férocité est encore une vertu, et il n'y a pas d'autre industrie que la guerre. Quand Rabelais écrivait son magnifique éloge de l'herbe pantagruelion, quand il la glorifiait en rappelant « que moyennant icelle, sont les nations que Nature semblait tenir absconses, imperméables et inconnues, à nous venues, nous à elles ; que par icelle Boréas a vu le manoir d'Auster, Auster a visité Zéphire, » il ne se doutait pas qu'un jour le chanvre ajouterait à tous ses titres d'honneur celui d'avoir transformé le caractère d'une peuplade africaine.

Assurément il est des moyens d'apprivoiser un peuple plus nobles que le hachisch. Mais le chef qui en introduisit l'usage chez les Baschilanges, ce Numa Pompilius des bords du Lulua, était, comme tous les grands législateurs, un profond psychologue : il savait que pour changer les mœurs des hommes, il faut changer leur âme, c'est-à-dire leur manière de concevoir la vie et de comprendre le bonheur. C'est la méthode que devront appliquer en Afrique les puissances européennes, en joignant à une généreuse philanthropie beaucoup de circonspection et de prudence. « Le continent noir, me disait un célèbre explorateur, est l'endroit du monde où l'enchaînement des causes et des effets est le plus mystérieux, où les méprises sont le plus faciles et le plus dangereuses, où il y a le plus de distance entre une bonne intention et un heureux résultat, où l'on voit le plus souvent le mal naître du bien et quelquefois aussi le bien naître du mal. »

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

SUR L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE FRANÇAIS.

Depuis tant d'années que l'on parle d'organiser un enseignement secondaire classique purement français, il semble que le projet en soit à la veille d'aboutir ; et, selon toute apparence, la présente année ne se passera pas que les anciens, délogés des dernières positions qu'ils occupent encore, n'aient cédé la place aux modernes. Nous le regretterons, pour beaucoup de raisons, que nous avons déjà plus d'une fois dites, et qui ne paraissent pas avoir perdu de leur valeur (1). Si l'objet de l'enseignement secondaire est de former l'esprit, et non de l'accabler sous un fastueux amas de connaissances prétendues positives, aucune littérature, non pas même la nôtre, qui cependant lui ressemble le plus, ne vaudra pour cet usage la littérature latine... Mais ce n'est pas la question que je veux examiner aujourd'hui.

Je n'examinerai pas non plus celle de savoir comment on répartira ce nouvel enseignement secondaire : si, par exemple, il se substituera, dans tous les lycées et collèges de France, à l'enseignement secon-

(1) Voyez notamment, dans la *Revue* du 15 décembre 1885, *la Question du latin*.

daire ancien ; ou si ce ne sera que dans quelques-uns seulement ; ou si quelques établissemens, comme aujourd'hui le lycée Charlemagne et quelques lycées de province, continueront à les donner tous deux concurremment. Je ne rechercherai pas même quelle part proportionnelle on attribuera dans les nouveaux programmes, combien d'heures par semaine, à l'enseignement de la langue et de la littérature françaises, combien aux langues étrangères, combien à l'histoire, aux sciences, à la philosophie. Ces questions viendront en leur temps. Mais pour résoudre les difficultés, il faut, selon le conseil de Descartes, commencer par les diviser, et c'est pourquoi je ne parlerai que de l'organisation de l'enseignement de la langue et de la littérature françaises. Pour répondre aux exigences qui sont celles de tout enseignement secondaire ; pour retenir quelque chose des vertus éducatrices que nous persistons à croire qui sont celles du latin ; pour être vraiment digne enfin, tout en devenant purement français, de garder le nom de *classique*, quel doit donc être cet enseignement? Nous n'aurions pas rendu peut-être, si nous réussissions à le dire, un médiocre service, ni surtout si nous le disions avec assez de clarté pour qu'un programme d'études s'en dégageât nettement.

Les exigences ou les conditions d'un enseignement secondaire purement français, et cependant classique, semblent être au nombre de trois. En premier lieu, il faut qu'on prenne garde à n'en pas éliminer cette nécessité de l'effort, sans laquelle, tout ce que l'on croit apprendre, on ne le retient guère, ou plutôt on le laisse échapper à mesure qu'on l'apprend. Il faut, en second lieu, que les textes qui serviront de base, pour ainsi dire, et de matière perpétuelle à cet enseignement, soient, quant au fond, comme ces textes latins qu'il s'agira pour eux de remplacer, les plus généraux qu'il se puisse, les plus impersonnels, les plus humains, et quant à la forme, les plus clairs, les plus achevés, les plus voisins de la perfection de leur genre ou de celle de la langue. Et il faut enfin, puisque cette langue est toujours vivante, cette littérature toujours féconde, il faut que, dans un temps comme le nôtre, où la méthode historique a tout renouvelé, jusqu'à l'enseignement même des sciences, l'enseignement de la littérature ne soit pas donné au rebours de l'histoire et de la chronologie. Voyons comment on pourra concilier ce que ces exigences, toutes les trois nécessaires, offrent d'abord de contradictoire.

La première n'est sans doute pas la moins importante. Sous le prétexte, en effet, de nous proportionner à l'intelligence de l'enfant, — et aux besoins de l'agriculture ou de l'industrie, — si nous lui mettons des textes entre les mains qu'il entende aussi couramment que le feuilleton du *Petit Journal* ou les faits-divers du *Figaro*, je ne dis rien des idées bizarres, incohérentes, et tumultuaires dont nous rem-

plirons sa mémoire et son imagination, mais notre enseignement secondaire aura beau se dire et se croire « classique, » il sera ce qu'est aujourd'hui notre enseignement secondaire « spécial, » un enseignement primaire à peine supérieur, — si l'on peut ainsi parler, sans se faire accuser de jouer sur les mots, — et néanmoins beaucoup plus prétentieux. Là était justement l'une des vertus du latin. Rien que pour prendre possession du matériel de la langue, du vocabulaire ou de la syntaxe élémentaire, du mécanisme de la déclinaison ou de la règle du *que retranché,* il y fallait plus que de la mémoire; et l'esprit de l'enfant, obligé de sortir de lui-même et de ses habitudes, s'élargissait en se dépaysant, s'assouplissait en s'exerçant, se fortifiait en se développant. On n'aura rien fait si l'on ne trouve pas quelque moyen de maintenir, dans les programmes du nouvel enseignement secondaire, cette nécessité de l'effort.

Ce n'est point à nous, là-dessus, de parler des mathématiques ni de l'histoire naturelle, mais évidemment les langues étrangères ne sauraient ici suffire. Passer, en effet, de la lecture du *Temps* à celle du *Times*, et traduire du Lessing en français ou mettre du Voltaire en allemand, c'est aller du même au même, si l'on y veut bien faire attention ; et ni la diversité des vocabulaires, ni les difficultés de la syntaxe particulière n'empêchent que l'on retrouve ou que l'on croie retrouver promptement le même fond de préoccupations habituelles, de sentimens, et d'idées. On ne se trompe pas tant; et, pour considérables qu'elles soient, les différences n'apparaissent que plus tard, beaucoup plus tard. Mais, en attendant, et de même qu'après s'être endormi, par exemple, à Bruxelles, si l'on se réveille à Francfort ou à Milan, à peine croit-on avoir changé de ville, tant les rues, tant les magasins, tant les passans se ressemblent, de même, en passant du français à l'allemand ou à l'anglais, on ne change vraiment pas assez d'atmosphère intellectuelle, et on s'imagine être toujours chez soi. L'arabe ou l'hindoustani nous donneraient-ils peut-être la sensation d'en être sorti? Mais il n'est pas encore question de les introduire dans un enseignement secondaire français.

Si ce qui est à mille ans de nous n'en est pas moins éloigné que ce qui en est à mille lieues, — et l'est même aujourd'hui davantage, — notre littérature du moyen âge répondra mieux à cette exigence. Assurément, nos vieux poètes, l'auteur, quel qu'il soit, de *la Chanson de Roland*, nos vieux conteurs, nos vieux chroniqueurs, Villehardouin, Joinville ou Froissart, sont fort éloignés de cette perfection de forme qu'on pouvait presque faire toucher au doigt dans un chant de l'*Énéide* ou dans un discours de Cicéron. Aussi ne les proposons-nous pas pour modèles, et on ne leur demandera pas des leçons de style ou de composition. Mais, en revanche, leurs idées sont simples, peu nombreuses

et courtes. Leur syntaxe est plus simple encore, plus logique ou plus analogique, et, comme telle, moins savante que la nôtre. Puisque donc chacun de nous revit en abrégé l'histoire entière de sa race, étant l'enfance de la langue ou de la littérature, la littérature et la langue du moyen âge sont ainsi celles de l'enfance. Et leur vocabulaire, il est vrai, diffère sensiblement du nôtre, mais cela même, en créant l'espèce de difficulté qu'il nous faut, maintiendra dans notre enseignement français la nécessité de l'effort. Ce sera vraiment faire une *version* que de traduire en français moderne, de mot à mot, une page de Joinville ou quelques couplets de *la Chanson de Roland*. Sans compter qu'au lieu de l'apprendre plus tard, très tard, d'une façon presque savante, ces *versions* deviendront une occasion naturelle d'étudier la grammaire historique de la langue, au vif, pour ainsi dire, et comme en action, sans y mêler presque aucune considération de « linguistique » ou de « philologie. »

Car, — je suis bien aise d'en faire en passant la remarque, — ce qui a nui le plus à l'enseignement de la langue et de la littérature du moyen âge, c'est qu'on les a traitées, c'est qu'on les traite encore, dans des ouvrages trop spéciaux, d'une manière trop « scientifique, » avec trop d'appareil, et quelquefois aussi trop de prétention. Point de prétention ni d'appareil dans nos écoles secondaires. Mais qu'on traite seulement le français, le vieux français, comme on faisait jadis le latin, empiriquement... et modestement. Il y a moyen d'expliquer à des enfans de dix ou douze ans les lois de la formation historique de leur langue : il ne faut que les dégager de ces grands mots savans dont on les enveloppe, et au lieu de les confier aux mémoires, les faire découvrir par les intelligences. En empruntant aux médiévistes les résultats de leurs travaux, on se gardera soigneusement d'imiter leurs méthodes, et tout le monde en profitera : eux-mêmes, leurs études, et l'enseignement secondaire.

Non moins importante, la question du choix des textes *classiques* est de beaucoup plus délicate.

La plupart de nos conteurs n'ont point écrit pour la jeunesse, et on ne saurait guère commenter ou lire dans les classes ni Rabelais ni *l'Heptaméron*, — quoique, d'ailleurs, l'inspiration en soit plutôt morale, — ni *les Contes* de La Fontaine, ni *Candide* ou encore *la Nouvelle Héloïse*. Admettrons-nous seulement qu'on y lise *l'École des femmes*, ou la *Phèdre* de Racine?

A un autre point de vue, pour de tout autres raisons, donnerons-nous une place dans nos programmes à *l'Institution chrétienne*, de Calvin? à *l'Histoire des variations des églises protestantes?* à *l'Essai sur les mœurs?* Dans le temps où nous sommes, ce serait bien de l'imprudence, à moins que ce ne fût de la provocation. Je le regrette

surtout pour Bossuet, dont l'*Histoire des variations* est peut-être le plus beau livre. Mais il faut aussi songer un peu à nos professeurs, qu'on mettrait dans l'alternative, s'il leur fallait s'expliquer sur de pareils sujets, de soulever des tempêtes, ou d'être moins que superficiels.

Pour ce dernier motif aussi, parce que nos jeunes maîtres n'en sauraient rien dire que d'insignifiant, ou qui passerait la portée de leurs élèves, je ne les chargerais d'expliquer ni *le Contrat social*, ni *l'Esprit des lois*. Ce sont là matières d'enseignement supérieur. Me permettra-t-on d'ajouter que presque tous les problèmes qu'ont soulevés Montesquieu et Rousseau, étant encore pendans, leurs livres, qui sont de beaux livres, n'ont point ce quelque chose de définitif et d'achevé qui fait les livres vraiment classiques?

Voilà déjà bien des ratures et bien des exclusions. En effet, dans la plupart des littératures modernes, et dans la nôtre en particulier, la perfection des chefs-d'œuvre n'en est point altérée, si même elle n'en est quelquefois accrue, mais la valeur pédagogique en est singulièrement diminuée par ce qu'ils ont souvent de *passionnel*, ou de *confessionnel*, ou de *professionnel*. Il nous en reste heureusement assez d'autres; et, sans sortir de l'âge classique, depuis Ronsard jusqu'à Rousseau, nous sommes assez riches de textes qui peuvent dans une certaine mesure suppléer les latins. C'est ce qu'il convient de montrer, et qu'on peut bien préférer, pour son goût personnel, Chateaubriand à Bourdaloue, mais non pas comme éducateur de la jeunesse, ni comme modèle de l'art d'écrire, de composer et de penser.

Je ne manquerais pas pour cela d'excellentes raisons, mais si j'avais la maladresse de les proposer comme miennes, on me reprocherait sans doute, — à Genève ou à Lausanne, — que, de préférer *le Cid* à *Ruy Blas*, par exemple, ou *Tartufe* au *Fils de Giboyer*, ce n'est pas une preuve que Molière soit du tout au-dessus d'Émile Augier, ni la tragédie de Corneille en rien supérieure au drame de Victor Hugo, mais tout simplement que je le pense, ou plutôt que je le sens ainsi. Puisque je crois donc que la littérature française classique, — et en particulier celle du siècle de Louis XIV, — a des qualités ou des vertus éducatrices tout à fait singulières, analogues à celles de la sculpture grecque ou de la grande peinture italienne dans l'histoire de l'art, c'est à d'autres que je donnerai la parole pour le dire.

Elle est d'abord la plus *humaine* qu'il y ait jamais eue, sans même peut-être excepter la littérature latine; et ce qu'il faut entendre par ce mot, nul, je crois, ne l'a mieux ni si bien dit qu'Eugène Fromentin, ici-même, dans ses *Maîtres d'autrefois :*

« Il existait alors une habitude de penser hautement, grandement, un art qui consistait à faire choix des choses, à les embellir, à les

rectifier, qui vivait dans l'absolu plutôt que dans le relatif, qui voyait la nature comme elle est, mais se plaisait à la montrer comme elle n'est pas. Tout se rapportait plus ou moins à la personne humaine, en dépendait, s'y subordonnait et se calquait sur elle, parce qu'en effet, certaines lois de proportions et certains attributs, comme la grâce, la force, la beauté, savamment étudiés chez l'homme et réduits en corps de doctrine s'appliquaient aussi à ce qui n'était pas l'homme. Il en résultait une sorte d'universelle humanité ou d'univers humanisé dont le corps humain, dans ses proportions idéales, était le prototype. Histoire, visions, croyances, dogmes, mythes, symboles, emblèmes, la forme humaine presque seule exprimait tout ce qui peut être exprimé par elle. La nature existait vaguement autour de ce personnage absorbant. A peine la considérait-on comme un cadre qui devait diminuer et disparaître de lui-même dès que l'homme y prenait place. Tout était élimination et synthèse. »

C'est de peinture ou de sculpture, on l'entend bien, que Fromentin parlait là, mais autant qu'au grand art italien de la Renaissance, ce qu'il en dit s'applique de point en point à notre littérature du XVIIe siècle. Une « habitude de penser hautement; » une constante préoccupation « de faire choix des choses, » « de les embellir, » de « les rectifier; » la nature « vue comme elle est » et montrée « comme elle n'est pas; » ou plutôt « rapportée, réduite et subordonnée à l'homme, si ce sont là des traits, et les traits essentiels de l'art de Léonard et de Raphaël, ce sont bien ceux aussi de notre littérature classique, de la tragédie de Racine ou de la fable de La Fontaine. Les uns et les autres, en essayant de saisir dans l'homme ce qu'il y a de plus général et de plus permanent, ils y ont atteint ce qu'il y a précisément de plus intime et de plus profond. En éliminant de la peinture de l'homme tout ce qu'on peut appeler des noms d'accident individuel et de particularité locale, ils ont, les uns et les autres, introduit dans leur œuvre cet élément d'universalité qui fait justement les modèles. Et nous, en les suivant, nous sommes assurés de ne pas les égaler, ce qui n'importe après tout qu'aux peintres et aux poètes, mais nous sommes assurés aussi de ne pas nous égarer, et ceci, je pense, importe à tout le monde. On n'en saurait dire autant, dans notre littérature, ni de ceux qui les ont précédés : Rabelais ou Ronsard; ni de ceux qui sont venus après eux : Rousseau, par exemple, ou Chateaubriand.

Un philosophe en a donné quelque part une bonne raison : c'est Cournot, dans ses *Considérations sur la marche des idées dans les temps modernes*, un de ces livres auxquels je ne sais ce qu'il a manqué pour être plus connus.

« Les caractères de grandeur qui distinguent le plus singulièrement

le XVIIe siècle tiennent à la marche de la civilisation européenne plutôt qu'à l'influence et aux destinées de la France, *mais la prérogative de la France consiste à s'être trouvée dans des circonstances où son mouvement propre était précisément dans le sens du mouvement général de l'Europe*, de manière à la placer tout naturellement à la tête du mouvement général, à la rendre l'interprète et le véhicule des idées communes, à faire en sorte qu'elle pût signer de son nom les grandes choses auxquelles elle se mêlait. »

Et il n'y a pas enfin de littérature dont la vertu *sociale* ou civilisatrice soit plus considérable, parce qu'il n'y en a pas dont les grands écrivains, tout en étant originaux, l'aient été plus simplement, avec moins de charlatanisme, et j'oserais presque dire avec plus d'abnégation.

Avant eux en effet, et après eux, non-seulement l'écrivain a mêlé sa personne dans son œuvre, — Ronsard dans ses *Amours* et Montaigne dans ses *Essais*, Rousseau dans son *Héloïse* et Chateaubriand dans son *Atala* ou dans son *René*, — mais il y en a dont l'œuvre entière n'est, pour ainsi parler, qu'une promenade ou quelquefois une divagation complaisante autour d'eux-mêmes. Au contraire, comme encore les grands peintres de la Renaissance et comme les sculpteurs grecs, nos classiques, les vrais classiques, n'ont mis d'eux dans leur œuvre que le moins qu'ils pouvaient, en s'étudiant à corriger, par l'interposition ou l'interférence de celle des autres, leur vision particulière des choses et leur conception personnelle de la vie. Leur crainte perpétuelle a été, comme le disait l'un d'eux, « d'abonder dans leur sens individuel, » et leur effort de se souvenir que l'art était fait pour l'homme et non l'homme pour l'art. De là le caractère, non pas précisément « commun » ou « moyen, » ainsi qu'on l'a dit quelquefois, — et qui d'ailleurs ne les rendrait que plus classiques encore peut-être, — mais le caractère « public » de ce qu'ils nous ont laissé. Bossuet l'a bien marqué, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, en y parlant des philosophes et des poètes de la Grèce :

« Ce que fit la philosophie pour conserver l'état de la Grèce n'est pas croyable. Plus ces peuples étaient libres, plus il était nécessaire d'y établir par de bonnes raisons les règles des mœurs et celles de la société... Il y eut des extravagans qui prirent le nom de philosophes, mais ceux qui étaient suivis étaient ceux qui enseignaient à sacrifier l'intérêt particulier et même la vie au salut de l'État... »

« Pourquoi parler des philosophes ? Les poètes mêmes qui étaient dans les mains de tout le peuple, les instruisaient plus encore qu'ils ne les divertissaient. Le plus renommé des conquérans regardait Homère comme un maître qui lui apprenait à régner. Ce grand poète n'apprenait pas moins à bien obéir et à être bon citoyen. Lui et tant

d'autres poètes, dont les ouvrages ne sont pas moins graves qu'ils sont agréables, ne célèbrent les arts utiles à la vie humaine, ne respirent que le bien public, la patrie, la société, et cette admirable civilité que nous avons expliquée. »

Raisons morales, raisons historiques ou philosophiques, raisons esthétiques, lesquelles faut-il que l'on ajoute encore pour établir que, s'il existe une littérature vraiment capable de nous « instruire » autant ou plus que de nous « divertir, » c'est la littérature du XVIIe siècle? et que c'est donc elle qu'il faut que l'on maintienne à la base d'un enseignement secondaire classique purement français?

Car il serait aisé d'en tirer d'autres, et de non moins fortes, de la nature même des genres que nos écrivains du XVIIe siècle ont portés à leur perfection : éloquence, théâtre, observation morale; genres « communs » entre tous, si je puis ainsi dire, qui s'adressent aux hommes assemblés, et dont l'objet, selon l'expression de Voltaire, est, « en rendant les hommes plus sociables, d'adoucir leurs mœurs et de perfectionner leur raison. »

Ils ont encore écrit dans le temps précis de la perfection de la langue, s'efforçant de mettre dans le discours, tout l'ordre et toute la netteté dont il était capable, plus naturels, avec cela, plus simples qu'aucun de ceux qui les ont précédés, et non pas moins exacts, mais moins méticuleux que ceux qui les ont suivis.

Et enfin, — cette considération n'est pas non plus indifférente, — émancipés de l'imitation souvent servile du grec et du latin dont Boileau n'a pas eu tort de critiquer, dans Ronsard, « le faste pédantesque, » et s'étant converti « en sang et en nourriture » ce que leurs prédécesseurs avaient maladroitement emprunté de l'Espagne ou de l'Italie, ce sont les plus Français de nos écrivains, ceux en qui l'on reconnaît le moins de traces de l'étranger; et, tout universels ou européens qu'ils soient, ce sont pourtant ceux dont les qualités les plus rares échappent le plus aisément à quiconque n'est pas de leur race.

Aussi, de leur égaler, — je ne dis pas dans nos préférences, qui doivent toujours demeurer libres et ne jamais régler ni gêner nos jugemens, — mais dans nos programmes d'enseignement, qui que ce soit de leurs prédécesseurs ou de leurs successeurs, ne serait-ce rien de moins, en déplaçant le centre de notre histoire littéraire, que de désorbiter l'esprit français lui-même. Non que les autres n'aient aussi leur place, et leur place considérable. Mais elle est autre; et, ce que je discute ici, c'est le choix des auteurs qui, durant les six années que l'on assignera sans doute à l'enseignement secondaire français, seront ceux qu'on ne devra pas se lasser de relire. Pour les raisons que l'on vient de voir, il n'y en a guère plus d'une douzaine : Corneille et Racine, Molière et La Fontaine, Boileau, Mme de Sévigné, Pascal et Bossuet,

Bourdaloue et La Bruyère, Fénelon aussi, Voltaire et Buffon enfin, qui sont bien des hommes du XVIIIe siècle, mais qui d'ailleurs, à tant d'égards, ont retenu quelque chose de ceux du siècle précédent.

Six ans durant, c'est donc sur eux qu'il faudra que l'on vive, pour ainsi parler, allant tour à tour du *Cid* à *Polyeucte*, et du *Misanthrope* aux *Femmes savantes*, et des *Oraisons funèbres* au *Discours sur l'Histoire universelle*. Ils seront l'élément fixe et persistant du programme. C'est leur prose et leurs vers que l'on apprendra par cœur ; et, après avoir commencé par eux, c'est par eux que l'on finira. Immobilisés, en quelque manière, comme les anciens,

> Dans une attitude éternelle
> De génie et de majesté,

ils prendront dans notre enseignement secondaire la place laissée vacante par les Virgile et les Cicéron, les Tite-Live ou les Horace. Leurs textes contracteront ainsi quelque chose de l'autorité qui a si longtemps été celle des textes latins. Leur personne, qu'ils ont eu soin, nous l'avons vu, d'y mêler le moins qu'ils pouvaient, disparaîtra presque entièrement de leur œuvre, ou elle ne servira plus qu'à en expliquer les rares défaillances. Ils deviendront, celui-ci, comme Pascal, le maître presque anonyme de la polémique, et celui-là, comme Racine, le « tragique » par excellence. Molière ne sera plus le valet de chambre de Louis XIV, ni le mari d'Armande Béjart, Bossuet ne sera plus le précepteur du dauphin ou l'évêque de Meaux, mais l'un « la comédie » et l'autre « l'éloquence » mêmes.

J'arrive maintenant à la troisième des exigences que j'ai tout à l'heure indiquées : c'est celle qui est relative à l'enseignement de l'histoire littéraire.

Mais on devra d'abord modifier assez profondément cet enseignement lui-même, comme celui de la littérature et de la langue du moyen âge. On étudiera l'histoire littéraire, pour elle-même, en elle-même, et non plus accidentellement, à l'occasion, et par grâce. Elle n'est encore qu'une chronologie, entremêlée d'anecdotes, je ne sais quoi de sec et de trop décharné : il faudra qu'elle devienne vraiment une histoire, une histoire vivante, où le mouvement circule; et, cessant d'être un tableau, il faudra qu'elle se propose d'imiter ou de reproduire, dans le cours de son développement, l'évolution même des idées dans le temps.

Pour cela, je vois pas qu'il y eût beaucoup d'inconvéniens ni de difficultés, — et l'on trouverait plus d'un avantage, — à la concevoir ou à la traiter comme européenne. Je veux dire que, depuis tantôt huit ou dix siècles qu'il se fait en quelque manière, d'un bout de l'Europe à l'autre

bout, un commerce ou un échange d'idées, il serait temps enfin de s'en apercevoir, et, s'en apercevant, il serait bon de subordonner l'histoire des littératures particulières à l'histoire générale de la littérature de l'Europe. Une idée naît en France, et de là passe en Italie; les Italiens s'en emparent, ils l'élaborent à leur tour, ils la transforment, et nous la renvoient transformée; nous la reprenons alors, nous y ajoutons de notre fond, après un long intervalle, ou nous en retranchons, de notre autorité, du droit que nous avons de nous mettre dans nos œuvres, ce qu'il nous faut pour nous l'approprier; puis ce sont les Anglais qui surviennent, à moins que ce ne soit l'idée qui émigre : nouvelle évolution et nouvelle métamorphose: pour s'inspirer de Boileau, qui s'était lui-même inspiré de Vida, et tous les deux d'Horace, Pope n'est pas moins original, et lorsque Voltaire, revenant d'Angleterre, nous en rapporte Pope, il n'est pas moins original, moins Français, moins Voltaire aussi lui.

Sic alid ex alio nunquam desistit oriri.

Rien ne se perd, tout se transforme; une même idée prend diverses formes, une même forme s'applique à différentes idées; rien ne cesse aussi d'évoluer, de devenir autre en restant le même jusqu'à ce qu'il en devienne quelquefois le contraire; et tout cela, c'est le mouvement, c'est la vie, c'est l'histoire d'une littérature européenne dont les littératures nationales ne sont que les manifestations locales.

Si l'on se plaçait à ce point de vue pour étudier l'histoire de la littérature française, elle n'en paraîtrait ni moins originale ni surtout moins *classique;* et j'ose bien ajouter qu'on la renouvellerait en partie... J'insisterais sur ce point, si je ne craignais de passer les bornes où je veux m'enfermer, et de mêler la question de l'enseignement des littératures étrangères à celle de l'enseignement purement français.

Mais en restant dans ces bornes mêmes, on peut se proposer d'introduire cet élément de vie dans l'histoire particulière de la littérature française; et j'en vois deux ou trois moyens.

Par exemple, on pourrait alléger l'histoire de la littérature française d'une foule d'œuvres et de noms qui l'encombrent sans titre ni raison suffisante. Si déjà l'histoire d'un genre, — de la comédie française ou du roman anglais, — n'a pas à tenir compte de tous les romanciers ni de tous les auteurs comiques, à plus forte raison l'histoire d'une littérature. Dirai-je qu'il faut qu'elle coure de sommets en sommets? Non, sans doute; ou du moins je n'oublie pas que la hauteur des sommets se mesure à la profondeur des vallées. Mais enfin ce qu'il faut qu'on connaisse d'abord, c'est la configuration générale de la carte, où il

devient alors facile de *situer* les moindres accidens du sol. Pareillement en histoire littéraire. Le reste s'apprendra plus tard ou ailleurs, ou au besoin ne s'apprendra pas, comme ce qu'il faut penser des tragédies de Campistron ou des romans de Mme de Murat. Ce que l'enseignement secondaire doit donner, c'est le dessin général de l'histoire de la littérature.

Il faudra, sans doute, aussi qu'on modifie, pour la rectifier, une division qui ne semble avoir jusqu'ici servi, en nous rendant comme aveugles ou indifférens aux époques de transition, qu'à nous ôter la connaissance des œuvres où les chefs-d'œuvre s'essaient, et pour ainsi dire, s'ébauchent avant que de naître. Il y a quelqu'un et quelque chose entre Corneille et Racine; il y a quelque chose et quelqu'un entre Fontenelle et Voltaire; et quelque chose et quelqu'un qui expliquent une partie de leur œuvre. Ne parlons donc plus de XVIe, ni de XVIIe, ni de XVIIIe siècle, ou parlons-en, si nous le voulons, mais ne croyons pas que cette chronologie abstraite réponde à la réalité. Les époques de l'histoire d'une littérature se déterminent ou devront désormais se déterminer par rapport à elle; et on ne tiendra compte, dans le nouvel enseignement de l'histoire littéraire, ni des événemens politiques, par exemple, ni des avènemens royaux, à moins qu'eux-mêmes ils ne se trouvent, comme quelquefois, coïncider avec des avènemens ou des événemens littéraires.

Cela seul, en faisant l'histoire littéraire plus semblable à la réalité, la rendra plus conforme à la vie. Car, il ne faut pas l'oublier, la littérature française est chose toujours vivante, et nous en pouvons bien immobiliser une partie, mais non pas la traiter comme morte, cette partie même; et d'ailleurs, ici, comme en tout, la fin finale de l'analyse, c'est la synthèse. On déterminera donc, pour une époque donnée, la relation des œuvres qu'elle a vues naître avec l'idée la plus générale dont ces œuvres ne sont elles-mêmes que l'expression, puis le rapport de cette idée avec celles qui l'ont précédée ou suivie; et c'est au développement naturel de cette idée qu'en conformant le développement de l'histoire littéraire, on y introduira ce qu'elle exige de mouvement pour être vraiment une histoire. Quelques critiques, je le sais, et quelques historiens l'ignorent. Ce sont ceux qu'on entend demander tous les jours à quoi bon les écoles, et s'il ne suffit pas que les œuvres soient belles, sans qu'on s'inquiète après cela de savoir si elles sont *naturalistes* ou *idéalistes?* Que ne disent-ils également qu'il suffit que le bœuf soit comestible et le mouton aussi, sans qu'on s'inquiète après cela de savoir en quoi les ruminans diffèrent des carnassiers! Mais ces questions, qui font toute l'histoire naturelle, font toute une partie de l'histoire littéraire, et sa partie presque la plus vivante, si jamais l'homme, pour grand qu'il soit, ne sent ni ne pense isolément; si ceux

qui l'admirent, étant ceux qui pensent et sentent comme lui, font une école avec lui; si les écoles ne se groupent qu'autour des idées; et s'il n'y a d'histoire enfin que des idées.

Sur ces indications, voit-on le programme qu'il serait facile de tracer ? Je l'espère ; et qu'il répondrait aux exigences d'un enseignement secondaire purement français et vraiment *classique*. Ce ne sera toutefois qu'à une dernière condition, dont il me reste à dire, très brièvement quelques mots.

Aucune des parties de cet enseignement ne pourra être donnée, ni ne devra donc l'être, par des professeurs qui ne sachent eux-mêmes beaucoup plus de choses qu'ils n'en devront enseigner. Le latin, qui n'est pas indispensable à l'intelligence de la littérature française, encore qu'il n'y puisse pas nuire, est indispensable à ceux qui seront chargés d'enseigner l'histoire de cette littérature, et celle de la langue ou de la grammaire. C'est ainsi que le droit romain, dont on dit que la connaissance n'est pas indispensable aux notaires ou avoués, ne saurait être ignoré de nos magistrats ni surtout de nos professeurs de droit. Nous demandons qu'on ne l'oublie pas quand on organisera l'enseignement secondaire français. De cette manière, ce que le latin pourra perdre en étendue d'influence, il sera permis de dire qu'il le regagnera par ailleurs et par exemple en autorité. Ce qui n'était guère qu'une étrange illusion, à moins que ce ne fût une mauvaise plaisanterie, quand on le disait pour excuser la diminution de la part du latin dans l'enseignement classique, pourra devenir une réalité, quand le latin ne contribuera plus qu'à former les professeurs de l'enseignement français. La question est de savoir si l'on maintiendra le principe. Car si l'on ne le maintient pas, l'expérience est là qui le prouve : l'enseignement classique français aura tôt ou tard le sort de l'enseignement français spécial, qu'on le destine à remplacer; et c'en sera fait non plus seulement alors du latin, mais, en matière d'enseignement comme ailleurs, de cet esprit de tradition dont une démocratie ne peut pourtant pas plus se passer qu'une aristocratie. « L'humanité, — je le répète encore une fois de plus avec Auguste Comte, et je ne cesserai de le redire, — l'humanité se compose en tout temps de plus de morts que de vivans. »

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Depuis qu'on est entré dans cette voie, où se manifeste un si visible travail des opinions, où, bon gré mal gré, les partis s'essaient à se transformer, à chercher des combinaisons nouvelles, il y a eu et il y a encore bien des paroles inutiles; il y a bien des discours, bien des commentaires, bien des explications qui ne changent rien, qui ne sont que des banalités de polémiques, de réunions publiques ou de banquets.

On a profité des vacances parlementaires, — de ces vacances qui viennent de finir, — pour aller disserter en province, un peu sur tout : sur la droite constitutionnelle, sur les déclarations de M. le cardinal Lavigerie, sur la politique républicaine, — en attendant d'avoir à se mesurer avec les questions bien autrement pressantes que soulèvent, et la manifestation socialiste de ce jour même du 1er mai, et la réforme de notre régime douanier qui entre en discussion au Palais-Bourbon. M. le président Floquet est allé porter jusqu'au-delà de la Méditerranée, — jusque dans l'île de Corse, — l'apologie du triste ministère dont il a été le chef et de la concentration républicaine. M. Jules Ferry est allé moins loin : il s'est arrêté dans ses voyages à Vic-de-Bigorre, où il a déposé, chemin faisant, l'expression de ses idées et de ses vues à l'occasion d'un petit monument élevé à un écrivain sérieux et modeste, mort sans bruit il y a quelque temps. On n'en peut disconvenir, M. Jules Ferry fait décidément des progrès! Il y a quelques années, au temps, il est vrai, où il était au pouvoir, il supportait impatiemment le voisinage des radicaux et il déclarait fièrement que le péril était à gauche. Aujourd'hui, à ce qu'il paraît, tout est changé, le péril est à droite! M. Jules Ferry l'a vu, — il est allé le dire aux habitans des Pyrénées! Et qu'a-t-il donc vu? Il a vu ce mouvement lent, paisible, menaçant, des conservateurs disposés à accepter les institutions, avec l'intention, bien entendu, de défendre leurs droits! Il a vu surtout

s'avancer M. le cardinal Lavigerie, à la tête de ses moines blancs, pour donner l'assaut à la république, sous prétexte de la reconnaître! Heureusement, il faisait bonne garde, et, — pour la défense commune contre les conservateurs, — il ne serait plus éloigné de s'allier avec les radicaux, qu'il flatte et qu'il caresse aujourd'hui : il les trouve même pleins de sagesse! Les radicaux, à la vérité, n'ont pas l'air d'être sensibles à ses flatteries, de se prêter de bonne grâce à l'alliance, et au moment même où l'ancien président du conseil les complimentait de leur modération, ils étaient occupés à demander une fois de plus à la commission du budget la suppression de la dotation des cultes. Qu'à cela ne tienne! M. Jules Ferry ne reste pas moins leur ami, et c'est avec eux qu'il se charge de veiller sur la « charte républicaine, » sur la loi scolaire,— de défendre les portes de la république contre les intrus suspects. On dirait vraiment que M. Jules Ferry a le monopole de la république, qu'il faut attendre son bon plaisir pour entrer dans les institutions du pays. Il est, comme toujours, la dupe de sa suffisance. On n'a rien à lui demander, on n'attend rien de lui : c'est le pays qui a les clés de toutes les portes, c'est le pays qui décidera si, à une politique de parti exclusive, irritante et brouillonne, il ne préfère pas la paix morale et religieuse, une politique éclairée qui, au lieu de violenter les sentimens et les croyances, s'occupe de ses intérêts les plus sérieux, de sa sécurité et de sa fortune.

Aussi bien est-ce à la fois irritant et oiseux de se traîner dans ces guerres de fanatisme vulgaire dont l'opinion se lasse. C'est certainement le plus faux et le plus stérile des calculs de s'acharner à une politique de parti, d'exclusion et de division, au moment où vont s'agiter, où s'agitent déjà, dans notre parlement et au dehors, et un peu partout, tant de questions auxquelles se doivent toutes les bonnes volontés, tous les esprits sincères, qui mettent au-dessus de tout les intérêts du pays. Ces questions, elles ne manquent pas aujourd'hui; elles sont devant nous. Comment va se passer cette journée du 1er mai où des passions de toute sorte se donnent rendez-vous, qui devient décidément une date cabalistique? Ce serait une puérilité de chercher à prévoir ce qui ne sera plus, dans quelques heures, que le passé. D'après toutes les apparences, il n'en sera vraisemblablement ni plus ni moins, à Paris, cette année que l'année dernière, — d'autant plus que si les organisateurs de la journée ont leurs programmes, M. le ministre de l'intérieur paraît aussi avoir le sien, qui se réduit à maintenir quand même l'ordre public. Tout se passera, encore une fois, sans accident, c'est à présumer : soit. Il n'y a pas moins un étrange et grave intérêt dans ces manifestations qui embrassent l'Europe entière et même le Nouveau-Monde, qui à jour fixe mettent sur pied d'innombrables populations ouvrières dans tous les pays et ont pour sanction la perspective

de grèves générales, une menace de suspension pour toutes les industries.

Oui, certes, ces mouvemens ont une signification profonde, une gravité redoutable, et par les confusions qu'ils révèlent, et par les forces qu'ils déchaînent, et par les problèmes de toute sorte qu'ils soulèvent. On ne peut cesser de le dire, que les gouvernemens, les assemblées, tous les pouvoirs mettent leurs soins à régulariser et à relever les conditions du travail, à améliorer le bien-être des populations ouvrières, sans faire pourtant de l'État l'arbitre universel, le bienfaiteur universel, rien de mieux. Le danger est dans cette apparence d'insurrection organisée et constituée que prend de plus en plus ce mouvement d'aujourd'hui, dans les passions qui le compliquent et le dénaturent, dans les chimères qui se mêlent aux vœux les plus légitimes. Le danger serait encore plus, pour tous les pouvoirs, de laisser aller les choses, de ne pas préciser résolument ce qui est possible, de paraître flatter ou encourager des espérances et des utopies pour lesquelles on ne peut rien. Comment, par exemple, fera-t-on passer dans la pratique cet article du programme des revendications ouvrières qui est le grand mot d'ordre, la journée de huit heures? Comment imposera-t-on la journée de huit heures? Est-ce qu'elle est également applicable dans tous les pays et dans toutes les industries, particulièrement dans le travail rural? Est-ce que de plus on se flatte d'arriver aisément à réaliser cette chimère d'une limitation internationale et égale des heures de travail pour des populations placées dans des conditions morales et matérielles si différentes? Ce sont là les questions complexes, délicates, qu'on va rencontrer dès les premiers pas, dès que se rouvriront les discussions sur ces réformes ouvrières qui sont à l'ordre du jour, et sur lesquelles nos chambres sont obligées d'avoir une opinion nette, décisive, ne fût-ce que pour dissiper les obscurités et pour garantir la sécurité du travail.

Tout se tient d'ailleurs aujourd'hui, et les intérêts du travail national, de la prospérité nationale, ne sont pas moins engagés dans ces affaires douanières qui restent à régler. A peine les chambres françaises sont-elles revenues, on s'est mis à l'œuvre au Palais-Bourbon. Le débat s'est ouvert sur ce nouveau code des tarifs, que la commission des douanes a préparé et qui, s'il était adopté, ne serait rien moins qu'une révolution économique des plus graves, par la substitution d'un protectionnisme à outrance à un régime de tarifs modérés. On n'en est encore qu'aux préliminaires, aux premiers discours, et, dès ce moment, il faut bien que nos députés se disent que ce qu'ils vont décider, ce qu'ils vont voter peut avoir une influence heureuse ou désastreuse, et sur notre situation économique intérieure, et sur les relations commerciales de la France avec le monde entier. Quelques

illusions que puissent se faire les protectionnistes naïfs et aveugles de la commission des douanes, ils ne peuvent éviter que l'élévation des droits qu'ils proposent n'ait pour résultat fatal de paralyser la production au lieu de la protéger, et d'aggraver les conditions de la consommation intérieure. C'est déjà sensible par la suspension ou l'embarras de certaines industries qui plient sous le poids des droits qu'elles subissent et par l'élévation du prix du blé. Que les tarifs soient votés comme ils sont proposés, la crise peut s'étendre et peser sur tout le monde. On aura beau subtiliser, on ne fera pas qu'avec des tarifs plus élevés la vie ne soit plus dure, — sauf pour les protégés; mais il y a quelque chose de plus grave encore, c'est que cette politique douanière, qu'on prétend inaugurer par l'abolition de tous les traités de commerce et par une tarification prétendue protectrice, peut décider une révolution réelle et redoutable dans les relations de la France. On peut en saisir déjà les premiers signes; on peut voir se dessiner les groupemens nouveaux qui se préparent, l'Allemagne traitant avec l'Autriche, la Suisse, la Belgique, l'Italie, attirées vers ces combinaisons nouvelles. De sorte que la France est menacée de se trouver dans un véritable isolement commercial, qui peut aggraver son isolement politique au profit de ses adversaires ou de ses rivaux. Voilà où l'on en vient! Au début de cette discussion qui s'ouvre devant le pays, il y a certes de quoi réfléchir pour ceux qui ont le généreux souci de la sécurité, de la grandeur et de l'avenir de la France!

Les transformations des choses ne sont jamais plus sensibles que par la disparition des hommes qui ont été les grands ouvriers des événemens. L'Allemagne nouvelle, l'Allemagne impériale des Hohenzollern ne compte pas encore un quart de siècle d'existence, et déjà elle a changé de face. De tous ceux qui l'ont édifiée et façonnée par la diplomatie ou par la force, par le fer et le feu, qui en ont été la représentation vivante et originale, la plupart ont disparu. Le premier empereur, Guillaume Ier, est mort comblé de jours, et entre lui et son jeune successeur, Guillaume II, il y a de tels contrastes, qu'on dirait un empire nouveau. Le prince Frédéric-Charles, le prince qui fut un instant l'empereur Frédéric III, sont morts. Le ministre de la guerre de Roon, M. de Manteuffel, ont cessé de vivre. M. de Bismarck lui-même, s'il n'est pas mort, n'est plus qu'un grand fantôme qui se débat dans la solitude. Aujourd'hui, c'est le vieux feld-maréchal comte de Moltke qui s'en va, chargé de ses quatre-vingt-onze années, et s'éteint à Berlin : c'est une figure du temps qui s'éclipse! M. Thiers, cherchant un jour à expliquer nos malheurs de 1870, disait, avec autant de finesse que de profondeur, que la raison des succès de la Prusse, c'était qu'il y avait eu à Berlin un grand gouvernement, un grand politique, des organisateurs, des ministres, des généraux faits pour leur rôle : puis, « au-dessus de tous, ajoutait-il, un roi ferme, sage, ne s'offusquant pas de

la gloire des hommes placés autour de lui, mais prenant leur gloire pour la sienne, leur servant de lien, de plusieurs hommes n'en faisant qu'un et étant parvenu, pour ainsi dire, à rendre à la Prusse le grand Frédéric! » M. de Moltke a été un des premiers, parmi ces hommes réunis autour de Guillaume Ier, « l'organisateur de la victoire » préparée par la politique, — c'est encore le mot de M. Thiers, — organisateur rigide, ponctuel, laborieux et patient. Le vieux soldat qui s'éteint aujourd'hui, après avoir illustré son nom au service de la Prusse, avait commencé certes modestement et même dans des conditions ingrates.

Né d'une famille danoise, soumis à un régime d'éducation dur et morose, Helmuth de Moltke avait débuté comme élève à l'école des cadets de Copenhague, puis comme second lieutenant dans la petite armée du Danemark. C'était dès cette époque, dit-on, un jeune homme grave, appliqué d'esprit, tenace de volonté, circonspect et taciturne. Sous ces dehors froids et sévères sentait-il quelque ambition secrète et trouvait-il le Danemark un trop petit théâtre? Il ne tardait pas à passer en Prusse où il était bientôt admis, comme lieutenant, à l'académie de guerre. Il entrait dès lors dans cette carrière de l'état-major, qu'il n'a plus quittée, où il s'est élevé lentement, de grade en grade,— jusqu'au jour où devenu général, chef de l'état-major prussien, il a été à son tour un des maîtres de la guerre. Il s'y était préparé par une étude constante de l'histoire militaire et par les voyages. Il avait visité la Russie; il avait résidé quelques années en Turquie, aidant de ses conseils le gouvernement ottoman dans la reconstitution de son armée, et il avait même assisté, en 1839, à cette bataille de Nézib, où le fils de Méhémet-Ali, Ibrahim-Pacha, victorieux, aurait pu dicter la loi à l'empire. Rentré en Prusse, il avait servi tour à tour, comme chef d'état-major, dans divers corps d'armée, comme aide-de-camp auprès du prince Frédéric-Guillaume, qu'il accompagnait au couronnement de l'empereur Alexandre II de Russie. En réalité, ce n'est que vers 1858, avec le prince-régent Guillaume, qui allait succéder au roi Frédéric-Guillaume IV, ce n'est qu'à ce moment qu'il entrait à l'état-major général pour en être le chef suprême et le directeur. Il y arrivait dans une pleine maturité, connaissant la plupart des armées européennes, initié à tous les progrès de l'art militaire, l'esprit éclairé par l'étude et la réflexion. C'est alors que, devenu l'homme de confiance du nouveau souverain, soutenu par M. de Bismarck, qui arrivait au ministère pour défendre les droits de la couronne et les nécessités de réorganisation militaire contre le parlement, c'est alors qu'il pouvait se mettre à l'œuvre et déployer sans bruit ses rares facultés d'organisateur. Il mettait tous ses soins à étendre et à coordonner tous les services de l'état-major, à fixer avec autant de prévoyance que de sûreté les conditions multiples, compliquées, de la mobilisation, de la concentration rapide des armées. En quelques années, il avait refait ou créé l'instru-

ment destiné à servir les ambitions de la Prusse, — et, par une coïncidence singulière, le premier essai qu'il était appelé à en faire, c'était contre son ancienne patrie, le Danemark, dans cette guerre de 1864, qui allait être le prélude de toutes les autres, et de la guerre de 1866 contre l'Autriche et de la guerre de 1870 contre la France.

Le succès a couronné l'œuvre, et montré ce qu'était ce puissant instrument perfectionné par un homme. On ne dispute pas avec le succès ! L'art de M. de Moltke a été de tout prévoir, de tenir toujours disponibles les forces de la Prusse qui grandissaient avec ses victoires, de savoir évaluer d'avance le terrain où il allait agir. Au fond, c'était un grand mathématicien militaire, méthodique, précis, minutieux dans ses conceptions comme dans ses préparations. Sans doute le génie de la méthode aurait pu être en défaut, — et il est permis de croire notamment que plus d'une fois, dans les premières marches de l'invasion en France, on aurait pu avec plus de sang-froid ou d'audace déconcerter les calculs de l'état-major de Berlin et mettre le désordre dans les savantes combinaisons allemandes. Cela n'est pas arrivé ! M. de Moltke a réussi par la puissance de l'ordre, de la prévoyance méthodique, et s'il n'est point douteux que c'est M. de Bismarck qui a conçu les campagnes où la Prusse s'est agrandie jusqu'à devenir l'Allemagne, c'est le chef d'état-major qui a rendu la victoire possible. Portait-il dans son œuvre les mêmes idées, les mêmes ambitions que l'ancien chancelier? On distinguerait plutôt chez lui la passion toute militaire, même le culte de la guerre; il n'a pas hésité à glorifier la guerre comme un bienfait humain devant le parlement, et, depuis, après avoir préparé l'armée qui avait fait les conquêtes, il ne s'est montré préoccupé que de maintenir intacte, de fortifier encore cette armée pour conserver ce qu'on avait conquis. C'est un génie à part, solitaire, silencieux, absorbé dans une seule pensée, se prêtant peu d'ailleurs aux illusions et aux jactances.

On a raconté qu'un jour, comme on exaltait devant lui les succès de l'armée prussienne, il aurait répondu, en hochant la tête, qu'on n'avait vu cette armée que dans la victoire, qu'on ne savait pas ce qu'elle serait dans la défaite. C'était un mot qui ne manquait pas sans doute d'orgueil, mais qui cachait peut-être aussi, sous une apparence de fierté, une sincère et virile modestie, un sentiment juste des incertitudes de la guerre, de la nécessité de ne pas se laisser éblouir par les légendes. Après tout, sans aimer la France, qu'il a plus d'une fois traitée durement, il la respectait assez pour croire qu'avec elle il pouvait y avoir des retours de fortune. Le mérite ou l'originalité de M. de Moltke est de n'avoir jamais cherché le bruit ni la popularité, d'être resté jusqu'au bout un soldat taciturne, fixé au poste qu'il n'a quitté qu'il y a peu de temps, aux approches de sa quatre-vingt-dixième année. Il a cédé sa place à la direction de l'état-major général, sans

plainte, sans éclat, donnant encore des conseils, quand on les lui demandait, se résignant sans effort à n'être plus qu'un personnage du passé. Et c'est justement la différence entre ces deux hommes qui ont été des compagnons ou des complices dans la même œuvre, entre le vieux soldat qui vient de s'éteindre en paix et le vieux politique, moins âgé sans doute, qui s'agite dans sa solitude, tournant avec envie ses regards vers la scène publique,

Celui-ci, il est vrai, ne se croyait pas au bout de son destin ; il pensait avoir encore quelques années d'activité et rester jusqu'à la fin le chancelier de l'empire. Après avoir régné ou décidé de tout dans les conseils pendant plus d'un quart de siècle, après avoir bouleversé tout un continent, déchaîné les guerres, créé une Allemagne nouvelle, assoupli l'Europe aux combinaisons de sa diplomatie, être obligé de quitter brusquement le pouvoir, tomber dans la disgrâce et la retraite, c'était un mécompte, il faut l'avouer. M. de Bismarck, moins grand dans la disgrâce qu'il ne paraissait l'être dans l'éclat de la puissance officielle, n'a pu supporter cette injustice du destin ; il n'a pu se résigner à passer au rang des personnages historiques, — et le voilà exhalant son humeur à tout propos, confiant à qui veut l'entendre ses ressentimens, traçant des programmes de gouvernement, briguant, pour se consoler, une place au Reichstag. Soit ! M. de Bismarck, n'étant plus à la chancellerie de l'empire, tient à entrer comme simple député au parlement de Berlin ; il a voulu être candidat, il l'a été, non dans une vieille province prussienne, mais dans le Hanovre, à Geestmunde, et c'est ici que l'aventure, quoique toute naturelle, n'a plus rien de brillant ni de glorieux. Malgré sa renommée, malgré sa puissance d'hier, malgré tous ses titres, l'ancien chancelier n'a pas été plus heureux que le premier venu, que le plus humble des candidats. Il n'a pas réussi du premier coup ; il est resté en ballottage avec celui des autres candidats qui a réuni le plus de voix après lui, et il se trouve que ce candidat est un ouvrier socialiste. Si les voix de ses trois concurrens avaient pu se réunir contre lui à un second scrutin, il perdait toutes ses chances ; il n'était pas député ! Il le sera malgré tout, il faut le croire. Lui, qui a représenté si longtemps l'Allemagne devant l'Europe, il représentera le district de Geestmunde au parlement, il sera un député provincial de plus. Il était promis sur ses vieux jours à cette fortune ! Et pourquoi tient-il tant à aller au Reichstag? Que veut-il faire de ce mandat ? Quelle politique se propose-t-il d'aller soutenir à Berlin ?

C'est, en vérité, un mystère de plus. Ce n'est pas qu'il ne parle beaucoup. Depuis plus d'un an il ne cesse de jeter à tous les vents ses discours, ses confidences, ses boutades piquantes ou amères. Tout récemment encore il recevait à Friedrichsruhe les délégués d'une association conservatrice de Kiel, et il les haranguait avec une liberté mêlée de

quelque ironie. Il leur expliquait comme quoi on peut être conservateur sans être ministériel, comment lui personnellement il avait souvent changé selon les circonstances sans cesser d'être conservateur. Il a fait des allusions un peu étranges, passablement transparentes, aux présomptueux et aux agités qui ne connaissent pas le premier mot de la politique et de la sagesse : *quieta non movere!* Il a raconté qu'on lui avait demandé de ne pas s'occuper de politique et que c'était une ridicule absurdité de prétendre imposer le silence à un homme comme lui qui a manié toutes les affaires, qui peut se croire obligé de défendre son œuvre, les intérêts allemands mis en péril par les idées fausses ou par la frivolité. Au demeurant, l'ancien chancelier s'est exprimé certainement de façon à ne pas préparer sa paix avec son jeune souverain; il a parlé en homme mécontent de tout, impatient de retrouver une place, même petite, sur la scène publique, tout prêt, s'il l'osait, à se faire chef d'opposition contre ses successeurs et au besoin contre le jeune empereur lui-même. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'après avoir passé sa vie à braver et à humilier le droit parlementaire, il ne trouve rien de mieux aujourd'hui que de demander à ce droit parlementaire un moyen de panser ses blessures et de se venger de ses mécomptes. Il en sera certes ce qui pourra dans les affaires d'Allemagne; à un point de vue supérieur de moralité humaine, on s'aperçoit une fois de plus qu'il y a des hommes qui, pour avoir été trop heureux, restent désarmés contre la disgrâce, qui ne savent pas voir que pour eux, après une grande carrière, il y a plus de dignité et d'honneur dans la réserve que dans les éclats bruyans d'une colère stérile!

Voici près d'un mois déjà qu'a été ouverte à Madrid la première session d'un parlement nouveau-né du suffrage universel récemment rétabli au-delà des Pyrénées. Cette expérience nouvelle du suffrage universel, préparée par le dernier ministère libéral de M. Sagasta, acceptée et poursuivie sans subterfuge par le ministère conservateur de M. Canovas del Castillo, n'était peut-être pas sans péril; elle avait aussi ses avantages, entre autres celui de montrer que la royauté, même la royauté d'un enfant sous la régence d'une femme, n'avait rien d'inconciliable avec les plus larges réformes, et d'appuyer la monarchie sur les masses populaires. Par le fait, elle a réussi autant qu'elle pouvait réussir. Elle s'est accomplie sans agitations intérieures et sans trop d'incohérence, elle a été conduite avec art, avec une vigilante autorité par le gouvernement. Y a-t-il eu dans ce vaste scrutin des excès, des abus de pouvoir, des captations de suffrages, des violences locales? c'est précisément ce que le congrès est occupé à examiner depuis près de trois semaines, en mettant peut-être un peu de lenteur dans cette laborieuse vérification des pouvoirs et en se perdant dans les détails. Il a pu certainement y avoir des incidens équivoques à peu près inévitables dans un tel mouvement, des irrégularités que l'opposition n'a pas manqué

de relever avec vivacité et dont elle s'est fait une arme contre le ministre de l'intérieur qui est toujours le grand électeur. Il n'y a eu, à ce qu'il semble, rien de bien sérieux, rien qui altère la sincérité de cette récente manifestation du peuple espagnol. En définitive, ce parlement du suffrage universel, tel qu'il reste après la vérification des pouvoirs, tel qu'il apparaît, répond à peu près à la situation de l'Espagne. Il compte une majorité considérable pour le ministère, une opposition libérale assez forte dirigée par M. Sagasta, un groupe assez serré de républicains et quelques carlistes par surcroît. Aujourd'hui, on est sorti de ces préliminaires de revisions des pouvoirs qui embarrassent souvent les assemblées nouvelles. Le sénat a voté le premier sa réponse au discours par lequel la reine régente a inauguré la session. Le congrès lui-même a fini par se constituer en nommant pour son président un éminent conservateur, M. Alejandro Pidal, et à son tour il est prêt maintenant à entrer dans la discussion de son adresse. Les grands débats vont commencer entre les partis sur la politique de l'Espagne.

A première vue, sans doute, le ministère présidé par M. Canovas del Castillo reste dans la meilleure position. Il a traversé avec succès la crise des élections, il a une majorité assurée dans les chambres. Malheureusement en Espagne comme partout, on n'est pas longtemps au repos, la vie publique est un combat perpétuel. Les difficultés renaissent et se succèdent incessamment. Elles sont de plus d'une sorte pour le ministère espagnol; elles sont dans toutes ces questions économiques, sociales qui sont devenues une obsession au-delà des Pyrénées aussi bien que dans toute l'Europe, qui assiègent et préoccupent les gouvernemens, — et elles sont aussi dans les propagandes révolutionnaires des partis hostiles, dans l'agitation que les républicains s'efforcent d'entretenir contre les institutions mêmes, en toute occasion. A peine est-on sorti de la crise des élections politiques, on se retrouve en face des élections municipales qui vont se faire dans quelques jours, et d'après toutes les apparences les républicains se disposent à organiser une campagne nouvelle, à chercher une revanche dans ce nouveau scrutin. Une des causes des succès du gouvernement dans les dernières élections politiques, à n'en pas douter, a été la division des oppositions qu'il rencontrait devant lui, qui le combattaient. Non-seulement M. Sagasta, par un sentiment de prévoyance ou de loyalisme dynastique, s'était refusé à toute alliance avec les républicains dans la lutte électorale; mais parmi les républicains eux-mêmes, entre les fédéralistes, les socialistes, les possibilistes, les amis de M. Ruiz-Zorrilla, les amis de M. Castelar les plus vifs dissentimens ont éclaté. On n'avait pas pu s'entendre ! Aujourd'hui, les républicains de toutes les nuances paraissent s'être ravisés et vouloir faire trêve à leurs divisions intestines. Des négociations ont rapproché ces frères ennemis ; M. Cas-

telar lui-même, quoique le plus modéré, s'est laissé séduire! Ils se sont tous décidés à se coaliser, à concerter les candidatures et à marcher ensemble aux élections municipales. Ils comptent ainsi réussir dans les grandes villes, dans les centres ouvriers, dans les provinces les plus accessibles aux influences révolutionnaires comme l'Andalousie ou la Catalogne. Le fait est que, si leur tactique réussissait, ce ne serait pas sans gravité, non-seulement parce que des municipalités républicaines pourraient en certains cas être un danger, mais encore parce qu'en Espagne comme en France, les conseils locaux choisissent les délégués qui à leur tour nomment une partie du sénat.

C'est la nouvelle campagne engagée aujourd'hui et à laquelle le ministère de Madrid est obligé de faire face. Sans doute, si les partis monarchiques de diverses nuances, libéraux et conservateurs s'entendaient à leur tour pour opposer coalition à coalition, ils seraient probablement assurés du succès dans la plus grande partie de l'Espagne. Malheureusement, M. Sagasta, sans accepter une connivence compromettante avec les républicains, ne paraît pas disposé à s'allier avec les conservateurs. Le ministère de Madrid reste donc seul avec ses amis dans les élections prochaines qui, par une complication de plus, doivent se faire dans quelques jours, presque au lendemain des manifestations qui se préparent un peu partout, au-delà des Pyrénées comme dans la plupart des régions de l'Europe, pour le 1er mai. Le ministre de l'intérieur, M. Silvela, l'habile collègue du président du conseil, a sa bataille à livrer et pour sauvegarder l'ordre public s'il venait à être troublé et pour déjouer, s'il le peut, les combinaisons électorales des républicains. A vrai dire, le gouvernement ne paraît pas disposé à se laisser surprendre. Il a le sentiment de la situation assez compliquée que lui font les circonstances, et pour tenir tête à l'orage, le chef du cabinet de la régence espagnole ne compte pas uniquement sur les moyens de répression dont un gouvernement peut toujours disposer; il a pris d'avance position dans les graves conflits du temps ; il oppose aux propagandes révolutionnaires toute une politique qu'il a exposée récemment encore devant le sénat de Madrid, qui est faite pour avoir peut-être son influence sur une partie des populations ouvrières.

M. Canovas del Castillo, tout conservateur qu'il soit et qu'il prétende rester, est visiblement un de ces hommes à l'esprit libre et ouvert qui ne reculent ni devant les initiatives hardies, ni devant la nécessité des concessions à la force des choses. Il s'est déclaré nettement résolu à ne permettre aucune manifestation tumultueuse, à réprimer tout ce qui serait mouvement anarchiste et révolutionnaire; mais en même temps il a développé avec autant d'éclat que de science tout un programme de réformes sociales qui touchent à tous les problèmes du moment. Il a annoncé une série de lois sur le repos du dimanche, sur le travail des femmes et des enfans, sur le régime des industries

insalubres, sur la responsabilité des patrons en cas d'accident, sur les caisses d'invalides du travail. Il paraîtrait même ne pas reculer devant la journée de huit heures si ce n'était la difficulté d'arriver à une réglementation internationale. Lui, le chef d'un ministère conservateur, du parti conservateur espagnol, il prend, si l'on nous passe le mot, la tête du mouvement dans son pays avec la généreuse ambition de populariser la monarchie par les plus libérales réformes, de ne laisser rien à faire aux républicains. Soit, les conservateurs se transforment partout aujourd'hui et répudient les traditions surannées. Si l'on s'en tenait toujours à ce qui est possible et réalisable, ce serait pour le mieux. Le danger, et il n'est pas seulement en Espagne, c'est sous prétexte d'aller au-devant de toutes les revendications des populations industrielles, de tuer l'industrie elle-même, de promettre plus qu'on ne pourra tenir, de se prêter à beaucoup d'illusions et de préparer des mécomptes contre lesquels ni les monarchies ni les républiques ne seraient peut-être de force à se défendre!

Les révolutions, les insurrections, les coups d'état n'ont rien de nouveau ni d'extraordinaire dans ces républiques du Nouveau-Monde, qui furent autrefois espagnoles. Depuis ces petites républiques de l'Amérique centrale, qui bataillent sans cesse entre elles, jusqu'à la république Argentine, encore mal remise de ses récentes convulsions, en passant par le Brésil, les révolutions sont un phénomène invariable ou périodique. Il y a eu pourtant une de ces républiques qui, soit par sa position sur l'Océan-Pacifique, soit par suite d'une organisation mieux entendue et de traditions plus fortes, est restée longtemps à l'abri des commotions et des révolutions; c'est le Chili qui passait pour le modèle des républiques américaines. Le Chili a eu une longue paix intérieure, et il a eu aussi, par l'extension de son industrie et de son commerce, les avantages de cette paix. S'il a été engagé, il y a déjà quelques années, dans une guerre longue et acharnée avec ses voisins du Pérou et de la Bolivie, il en est sorti victorieux; il y a gagné de la gloire et de vastes territoires, sans en être sérieusement atteint dans ses institutions, dans sa vie intérieure. Aujourd'hui tout est changé! Depuis près de six mois le Chili est en pleine guerre civile. Comment en est-on venu à cette extrémité? Le président de la république qui réside avec le gouvernement à Santiago, M. Balmaceda, a récemment publié et expédié en Europe un long message où il s'efforce d'exposer la situation du pays et d'expliquer, de débrouiller ces obscurs événemens. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que depuis deux ou trois ans déjà, la lutte est engagée entre les coalitions parlementaires du congrès et le pouvoir exécutif, que les ministères se sont succédé, qu'on a refusé au président les ressources les plus nécessaires, que les antagonismes n'ont fait que s'envenimer et que le jour est venu où l'explosion s'est produite. L'orage a éclaté là où on ne l'attendait peut-

être pas. Une partie de l'escadre nationale mouillée à Valparaiso a levé le drapeau de l'insurrection et a recueilli à son bord le président du sénat, un certain nombre de membres du congrès. Dès lors, la guerre était déclarée entre l'armée parlementaire et l'armée du gouvernement. C'était le 7 janvier! La lutte n'a cessé depuis de se dérouler à travers toutes les péripéties.

Qui aura le dernier mot dans cette guerre intestine? Jusqu'ici rien ne semble bien décisif. Le gouvernement s'est défendu et a réussi tout au moins à se maintenir avec les forces qui lui sont demeurées fidèles. Les insurgés, faute de pouvoir provoquer des mouvemens populaires dans l'intérieur du pays ou prendre position à Valparaiso, se sont dirigés sur les ports du nord qu'ils ont enlevés de vive force et dont ils ont fait leur quartier-général. Ils ont eu quelques avantages dans une série de combats, — le président Balmaceda parle de sept combats sanglans et meurtriers, — qu'ils ont eu à soutenir contre les troupes du gouvernement. En revanche, ils viennent d'être atteints d'un coup sensible. La partie de l'escadre restée fidèle au gouvernement est allée attaquer l'escadre insurgée dans la rade de Caldera et elle a réussi avec ses torpilles à couler bas un beau cuirassé, le *Blanco-Encalada*, peut-être aussi le *Huascar* qui était une glorieuse prise de la dernière guerre avec le Pérou. C'est un échec grave pour l'insurrection. On ne sait pas encore si cette dernière action décidera la fin de la lutte. Ce qu'il y a d'évident, c'est que le Chili, le pays pacifique et laborieux, paie de sa prospérité compromise, de son commerce ruiné, de la perte de ses navires, les frais de cette guerre entre des partis acharnés à se détruire, à ensanglanter le sol d'une république demeurée jusqu'ici un exemple dans l'Amérique du Sud.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Après une longue résistance, la rente française, au cours de cette seconde quinzaine d'avril, a baissé d'une demi-unité. De 95.95, cours du 15 courant, et de 95.05, dernier cours de compensation en date du 1er avril, elle a été ramenée pas à pas à 94.50. L'emprunt, sur lequel a été détaché le 16 un coupon intérimaire de 15 centimes au moment du versement de 15 francs par 3 francs de rente, a fléchi également

de 50 centimes et se tient à 93 francs. L'amortissable, plus fortement atteint par les réalisations, a perdu à peu près 75 centimes à 94.50.

Pour que nos fonds publics aient ainsi reculé, malgré les achats quotidiens de rente 3 0/0 opérés par la Caisse des dépôts et consignations avec les fonds des caisses d'épargne, il faut que le public capitaliste ait eu de sérieuses raisons, sinon pour appréhender un retour définitif des cours à un niveau plus bas, du moins une longue stagnation au niveau actuel.

Une de ces raisons est l'existence du stock énorme de rentes flottantes, créé par l'émission de notre emprunt national de 870 millions en janvier dernier. Cet emprunt n'est encore libéré que de 45 francs, soit de la moitié à peu près du prix entier de la rente. Le ministre n'a pas jusqu'ici usé de la faculté qu'il s'est reservée d'autoriser les libérations anticipées. Il reste donc à verser environ 450 millions de francs d'ici au mois de juillet 1892, soit plus de 30 millions par mois.

Cette raison expliquerait la stagnation, mais non le recul des cours. Il y faut joindre d'autres motifs, d'un caractère plus ou moins exceptionnel ou passager, l'influence des pertes énormes infligées au marché de Londres par la dépréciation continue des valeurs argentines, brésiliennes et chiliennes, la nécessité où s'est vue la Banque d'Angleterre de décréter une élévation du taux de l'escompte de 3 pour 100 à 3 1/2 pour 100, mesure qui devra, sans doute, être complétée à bref délai par une nouvelle élévation à 4 pour 100, enfin la campagne menée contre quelques-uns de nos établissemens de crédit par une spéculation baissière que la chute de la Société des dépôts et de comptes courans a tout à coup enhardie.

Le Crédit industriel a été d'abord attaqué très vivement, et ses actions ont reculé, dans une seule Bourse, de 630 à 570. La Société a répondu par une poursuite devant la justice correctionnelle et a obtenu contre les auteurs de l'attaque un jugement sévère. Les actionnaires, rassurés par cet acte d'énergie, ont arrêté leurs ventes, et l'action s'est relevée à 610. Il n'y a pas eu de retraits sérieux de dépôts au Crédit industriel. L'établissement avait d'ailleurs pris, au moyen d'un réescompte d'une partie de son portefeuille à la Banque de France, les mesures nécessaires pour donner satisfaction à toutes les demandes.

La spéculation s'en est prise ensuite aux actions de la Banque d'escompte et à diverses valeurs que l'on sait ou que l'on suppose graviter dans l'orbite de cet établissement. De 525 l'action de la Banque d'escompte a été précipitée brusquement en deux Bourses à 470; elle s'est relevée à 490. Les établissemens Decauville ont baissé de 450 à 385 et restent à 415. Les actions des Aciéries de France, malgré l'excellente situation industrielle de l'entreprise, affirmée par le conseil d'administration dans l'assemblée générale des actionnaires tenue le 25 courant,

ont subi dans la Bourse du lundi 27 une réaction de 200 francs, de 1,375 à 1,170. Elles ont repris, depuis, 80 francs à 1,250.

La Banque de Paris a dû payer elle-même son tribut à la faiblesse générale. De 816.25 elle a reculé à 797.50 et reste à 805. Cependant, d'après le rapport des commissaires qui vient d'être publié et sera présenté avec celui du conseil aux actionnaires réunis en assemblée générale le 9 prochain, l'exercice 1890 a été excellent, comme l'indiquent la fixation du dividende à 45 francs (contre 40 francs pour 1889) et le report à nouveau d'une somme de 4 millions de francs de bénéfices non répartis.

Le Crédit foncier a rétrogradé de 1,267.50 à 1,263.75, le Comptoir national d'escompte de 620 à 607.50, le Crédit lyonnais de 781.25 à 776.25, le Crédit mobilier de 406.25 à 395, la Banque russe et française de 350 à 325, la Banque ottomane de 612.50 à 597.50.

Les différences de cours que nous venons de signaler n'indiquent pas l'intensité des inquiétudes que le marché a éprouvées pendant quarante-huit heures. Tandis que le marché des sociétés de crédit causait un réel souci, on redoutait un échec pour l'émission, lancée par le Comptoir national d'escompte, de 225,000 obligations de la Société des tabacs de Portugal, récemment créée sous les auspices du même établissement. La rente portugaise, sous le poids de ventes continuelles, avait reculé de deux unités ; des hostilités très vives se manifestaient.

Ces fâcheux pronostics ont été démentis par l'événement. Les 225,000 titres offerts ont été pris à peu près intégralement par 40,000 souscripteurs. Le Crédit lyonnais a placé, à lui seul, 105,000 obligations.

Cet heureux résultat et la nouvelle que certaines difficultés de liquidation étaient levées pour la Banque d'escompte ont rendu au marché une attitude beaucoup plus ferme dans la journée du 29, où presque toutes les valeurs qui avaient été atteintes par la réaction ont été favorisées d'une reprise sensible sur les plus bas cours temporairement cotés.

Les fonds russes sont seuls restés immuables pendant tout le cours de cette quinzaine assez agitée. Le gouvernement russe a procédé récemment à deux très importantes opérations de conversion portant sur des emprunts intérieurs, et il a conclu avec les maisons Rothschild et Bleichrœder et deux grandes institutions de crédit de Berlin un emprunt d'environ 500 millions en rente or 3 pour 100, destiné également à l'extinction d'anciennes dettes portant intérêt à un taux plus élevé. Ces conversions répétées, les diminutions de charges qu'elles produisent, et l'excellente situation financière de la Russie ont provoqué une nouvelle avance du rouble-crédit à 244, à Berlin, cours correspondant à 3 fr. 05 en or pour un rouble en papier-monnaie.

L'Extérieure a reculé de 75 3/4 à 75, puis s'est relevée à 75 1/4. Le ministre des finances a soumis aux Cortès son projet de budget et les expédiens divers à l'aide desquels il compte surmonter pendant quelques années les embarras sans cesse croissans du Trésor. Il est prévu pour 1891-92 un déficit de 19 millions qui sera naturellement beaucoup plus élevé. La Banque d'Espagne voit son privilège prorogé jusqu'en 1921. Elle peut étendre indéfiniment sa circulation de billets, à la condition d'avoir une réserve métallique du tiers jusqu'à 1,200 millions, et de moitié pour l'excédent de circulation. Elle prête à l'État 150 millions de pesetas sans intérêt jusqu'en 1921. Le ministre des finances propose en outre la consolidation d'une partie de la dette flottante au moyen d'un emprunt de 200 millions en rente 4 pour 100 amortissable.

Le Portugais a baissé de 56 à 53 1/2, l'Italien de 93.85 à 93.45, mais la dernière Bourse l'a relevé à 93.70. Le Turc a été ramené de 19.05 à 18.75, les Obligations ottomanes privilégiées et des Douanes ont reculé de 5 francs à 416.25 et 461.25. L'Unifiée s'est tenue très calme à 595, le Hongrois est à 92 1/2, après 92 3/4 et 92 1/4.

La baisse des valeurs argentines s'est arrêtée après la publication du décret présidentiel suspendant jusqu'au 1er juin le remboursement des dépôts par la Banque nationale et la Banque provinciale de Buenos-Ayres. La prime de l'or est restée à peu près fixe à 250 pour 100. Le président Pellegrini a développé dans une récente conversation avec le correspondant d'un journal anglais tout un programme financier dont les trois points principaux sont : la réunion des deux banques nationale et provinciale en un seul établissement, indépendant du gouvernement fédéral, soustrait à l'action de la politique et jouant un rôle analogue à celui de la Banque de France; émission d'un papier-monnaie à base métallique, garanti par une réserve d'argent métal; consolidation et conversion des dettes extérieures, nationales et provinciales (ces dernières garanties par le gouvernement national), en une rente nouvelle 3 pour 100.

De magnifiques recettes ont déterminé la spéculation à tenter sur le Suez un mouvement de hausse qui a réussi. L'action a été portée de 2,490 à 2,550. La Compagnie transatlantique a baissé de 572.50 à 535. Le Lyon et le Nord ont reculé de 5 francs à 1,527.50 et 1,870.

Les Chemins autrichiens sont en hausse de 10 francs à 552.50. Les Lombards ont rétrogradé de 277.50 à 266.25, le Nord de l'Espagne de 351.25 à 338.75, le Saragosse de 322.50 à 315. Les Portugais et les Méridionaux sont restés fermes. Le Rio-Tinto a fléchi de 590 à 583.75, le Tharsis de 169 à 165, le Cape-Copper de 103 à 85.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

L'ÉGLISE.

DEUXIÈME PARTIE (1).

I.

En 1801, à Rome, pendant les négociations du Concordat, lorsque Pie VII hésitait encore à déposer en masse les survivans de l'ancien épiscopat français, des observateurs clairvoyans disaient déjà : « Terminons ce Concordat que le Premier Consul désire (2); on verra, quand il sera ratifié, toute l'immensité de son importance, et le pouvoir qu'il donne à Rome sur l'épiscopat dans tout l'univers. » — Effectivement, par ce coup d'autorité « extraordinaire, presque sans exemple, » et certainement sans égal « dans l'his-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.
(2) Artaud, *Histoire de Pie VII*, I, 167.

toire de l'Église (1), » la théorie ultramontaine, contestée jusqu'alors et maintenue dans la région spéculative des formules abstraites, descendait sur la terre solide, dans la pratique positive et durable. Bon gré, mal gré, « le pape faisait un acte d'évêque universel ; » sollicité et contraint par le pouvoir laïque, acculé à la *dictature* (2), il y entrait, s'y installait, et, dix ans après, Napoléon, qui l'y avait poussé, regrettait de l'y avoir mis ; averti par ses légistes gallicans, il voyait la portée ecclésiastique de son œuvre ; mais, pour revenir en arrière, il était trop tard : le pas décisif était fait. — Car, en fait, le pape avait dépossédé de leurs sièges tous les chefs d'une grande Église, « ses collègues et ses coévêques (3), » successeurs des apôtres au même titre que lui, membres « du même ordre et marqués » du même « caractère, » quatre-vingt-cinq titulaires légitimes (4), bien mieux et de son propre aveu, irréprochables, méritans, persécutés parce qu'ils lui avaient obéi, bannis de France pour n'avoir pas voulu sortir de l'Église romaine. A tous, il avait commandé de se démettre ; aux treize qui refusaient de se démettre, il avait retiré leurs pouvoirs apostoliques ; à tous, même aux refusans, il avait donné des successeurs. A tous les titulaires nouveaux il assignait des diocèses de nouvelle fabrique, et, pour justifier tant de nouveautés si graves (5), il n'alléguait d'autres raisons que les circonstances, les exigences du pouvoir laïque, et le bien de l'Église. Après cela, les gallicans eux-mêmes, à moins de faire schisme et de se séparer pour toujours du saint-siège, étaient obligés de reconnaître au pape, par-delà les pouvoirs ordinaires, qu'il exerce dans la

(1) D'Haussonville, *l'Église romaine et le premier Empire*, IV, 378, 415. (Instructions pour la commission ecclésiastique de 1811.) « Le pape a fait un acte d'évêque universel à l'époque du rétablissement du culte en France... Le pape, s'autorisant d'un cas extraordinaire et unique dans l'Église, a agi, depuis le Concordat, comme s'il avait un pouvoir absolu sur les évêques. » — (Discours de Bigot de Préameneu, ministre des cultes, au concile national, 20 juin 1811.) « Cet acte était presque sans exemple dans l'histoire de l'Église, et la cour de Rome est partie de cette espèce d'acte extraordinaire, qu'elle avait fait à la demande du souverain, pour se renforcer dans ses idées de domination arbitraire sur les évêques. »

(2) Ce mot est de Napoléon.

(3) Bossuet, *Œuvres complètes*, XXXII, 615. (Defensio declarationis cleri gallicani, lib. VIII, caput 14.) — « Episcopos, licet papæ divino jure subditos, ejusdem esse ordinis, ejusdem caracteris, sive, ut loquitur Hieronymus, *ejusdem meriti, ejusdem sacerdotii*, collegasque et coepiscopos appellari constat, scitumque illud Bernardi ad Eugenium papam : *Non es dominus episcoporum, sed unus ex illis.* »

(4) Comte Boulay (de la Meurthe), *les Négociations du Concordat*, p. 35. — Sur 135 diocèses, 50 étaient vacans par la mort des titulaires.

(5) Bercastel et Henrion, XIII, 43. (Observations de l'abbé Émery sur le Concordat.) « Les papes qui ont porté le plus loin leur autorité, et, en général, tous les papes, n'ont point fait, dans la suite des siècles, des coups d'autorité aussi grands, aussi importans que ceux qui ont été faits en un moment par Pie VII. »

vieille enceinte des canons et de la coutume, un pouvoir extraordinaire qui n'est limité par aucune coutume ni par aucun canon (1), une autorité plénière et absolue, un droit au-dessus de tous les droits, en vertu duquel, dans des cas qu'il détermine lui-même, il pourvoit d'une façon discrétionnaire aux intérêts catholiques, dont il devient ainsi l'arbitre suprême, l'interprète unique et le juge en dernier ressort. Un précédent indestructible était posé ; dans l'édifice moderne de l'Église, c'était la grosse pierre d'angle et d'attente ; sur ce fondement définitif, les autres pierres allaient se superposer, une à une. En 1801, sous la pression de Napoléon régnant, Pie VII avait fait descendre de leurs sièges les prélats d'ancien régime, entachés d'origine monarchique et suspects de zèle pour les Bourbons détrônés. En 1816, sous la pression des Bourbons rétablis, le même Pie VII faisait descendre de son siège le cardinal-archevêque de Lyon, Fesch, oncle de Napoléon déchu (2). Dans les deux cas, la situation était pareille, et dans le second cas, comme dans le premier, des motifs du même ordre autorisaient le même usage du même pouvoir.

Mais la situation, en se prolongeant, multipliait, pour l'Église, les cas d'urgence, et, pour le souverain pontife, les cas d'intervention. — Depuis 1789, tout l'ordre civil, constitutionnel, politique, social et territorial est devenu singulièrement instable, non-seulement en France, mais en Europe, non-seulement dans l'ancien continent, mais aussi dans le nouveau. Sous les coups et les contre-coups indéfiniment propagés et répercutés de la philosophie du XVIIIe siècle et de la révolution française, des états souverains se sont effondrés par centaines ; d'autres, par dizaines, se sont élevés à leur place, et des dynasties différentes s'y sont succédé : ici des populations catholiques sont tombées sous la domination d'un prince schismatique ou protestant ; là, tel pays catholique,

(1) *Prælectiones juris canonici habitæ in seminario Sancti Sulpicii*, 1867 (par l'abbé Icard), I, 138. « Sancti canones passim memorant distinctionem duplicis potestatis quâ utitur sanctus pontifex : unam appellant *ordinariam*, aliam *absolutam*, vel *plenitudinem potestatis*... Pontifex potestate ordinaria utitur, quando juris positivi dispositionem retinet... Potestatem extraordinariam exserit, quando jus humanum non servat, ut *si jus ipsum auferat, si legibus conciliorum deroget*, privilegia acquisita immutet... *Plenitudo potestatis nullis publici juris regulis* est limitata. » — *Ibid.*, I, 333.

(2) Bercastel et Henrion, XIII, 192. Le cardinal Fesch ayant été banni de France par la loi du 12 janvier 1816, « le pape ne regarda plus la personne du cardinal, mais son diocèse qu'il fallait sauver à tout prix, en vertu du principe *salus populi suprema lex*. » En conséquence, il interdit au cardinal « l'exercice de la juridiction épiscopale dans son église métropolitaine, et constitua M. de Bernis administrateur de cette église, tant au spirituel qu'au temporel, nonobstant toute constitution décrétée même par les conciles généraux, les ordonnances apostoliques, les privilèges, les indults, etc. »

compris pendant quinze ans dans un état mixte, s'est détaché et constitué à part. Dans l'Amérique protestante, les catholiques, multipliés par millions, ont formé des communautés nouvelles; dans l'Amérique catholique, les colonies sont devenues indépendantes; presque partout en Amérique et en Europe, les maximes du gouvernement et l'opinion publique ont changé. Or, après chacun de ces changemens, pour raccorder l'établissement ecclésiastique avec l'établissement laïque, il fallait une initiative, une direction, une autorité ; le pape était là, et c'est lui qui, chaque fois, a fait le raccord (1). — Tantôt, par un acte diplomatique analogue au Concordat français de 1801, il traite avec le souverain du pays, avec la Bavière, le Wurtemberg, la Prusse, l'Autriche, avec l'Espagne, le Portugal, les Deux-Siciles, avec les Pays-Bas, la Belgique, la Russie. Tantôt, grâce au libéralisme tolérant ou à l'indifférence constitutionnelle du gouvernement laïque, il statue à lui seul, notamment en Hollande, en Irlande, en Angleterre, au Canada, aux États-Unis, pour diviser le pays en circonscriptions ecclésiastiques, pour y ériger de nouveaux sièges, pour y régler à demeure la hiérarchie, la discipline, les moyens de subsistance et le recrutement du clergé. Tantôt, lorsque la souveraineté est en litige, comme après l'émancipation des colonies espagnoles, il passe outre, malgré l'opposition de la mère-patrie, et, « sans se mettre en rapport avec les gouvernemens nouveaux (2), » de son propre mouvement, « pour faire cesser le veuvage des Églises, » il leur nomme des évêques, il leur assigne un régime provisoire, en attendant l'époque où, de concert avec des gouvernemens mieux assis, il décrètera leur régime définitif. — De cette façon, toutes les grandes Églises actuelles de l'univers catholique sont l'œuvre du pape, son œuvre récente, sa création attestée par un acte positif dont la date est voisine et dont le souvenir est vivant : il ne les a pas reconnues, il les a faites; il leur a donné leur forme externe et leur structure interne; aucune d'elles ne peut se regarder sans retrouver dans ses statuts l'empreinte toute fraîche de la main souveraine qui l'a façonnée; aucune d'elles ne peut se dire ou même se croire légitime, sans déclarer légitime l'autorité supérieure qui tout à l'heure lui a conféré la vie et l'être. — Dernier pas, et le plus grand de tous, par-delà les choses de la terre et de l'ordre

(1) Principaux Concordats : avec la Bavière, 1817; avec la Prusse, 1821; avec le Wurtemberg, Bade, Nassau, les deux Hesses, 1821; avec le Hanovre, 1824; avec les Pays-Bas, 1827; avec la Russie, 1847; avec l'Autriche, 1855; avec l'Espagne, 1851; avec les Deux-Siciles, 1818; avec la Toscane, 1851; avec le Portugal (pour le patronat des Indes et de la Chine), 1857; avec Costa-Rica, 1852; Guatemala, 1853; Haïti, 1860; Honduras, 1861; Équateur, Venezuela, Nicaragua et San-Salvator, 1862.

(2) Bercastel et Henrion, XIII, 524.

pratique, dans la théologie spéculative, dans la révélation du surnaturel, dans la définition des choses divines : pour mieux constater son autocratie, le pape, en 1854, décrète, à lui seul, un nouveau dogme, la conception immaculée de la Vierge, et il a soin de marquer que c'est à lui seul, sans le concours des évêques ; ils étaient là, mais ils n'ont ni délibéré, ni jugé (1). — Ainsi s'édifient les pouvoirs durables, spirituels ou temporels, petit à petit, par la série ininterrompue et incontestée de leurs actes : de 1791 à 1870, tous les précédens ecclésiastiques, ajoutés l'un à l'autre, se sont consolidés l'un par l'autre et par leur masse ; incessamment leurs assises étagées ont monté et convergé pour porter plus haut le pape, tant qu'enfin, au sommet de l'édifice, le saint-siège est devenu la clé de voûte, et que l'omnipotence de fait s'est achevée par l'omnipotence de droit.

Cependant l'opinion catholique venait en aide à l'activité pontificale, et spontanément en France le clergé devenait ultramontain; c'est qu'il n'avait plus de motifs pour être gallican. — Depuis la Révolution, le Concordat et les articles organiques, toutes les sources qui entretenaient en lui l'esprit national et particulariste ont tari : il a cessé d'être un corps distinct, propriétaire et favorisé; ses membres ne sont plus ligués par la communauté d'un intérêt temporel, par le besoin de défendre leurs privilèges, par la faculté de se concerter, par le droit de tenir des assemblées périodiques; ils ne sont plus, comme autrefois, rattachés au pouvoir civil par de grands avantages sociaux et légaux, par leur primauté d'honneur dans la société laïque, par leurs immunités en fait d'impôt, par la présence et l'influence de leurs évêques dans les États provinciaux, par l'origine nobiliaire et la magnifique dotation de presque tous les prélats, par l'assistance répressive que le bras séculier prêtait à l'Église contre les dissidens et les libres penseurs, par la législation et la pratique immémoriale, qui, érigeant le catholicisme en religion d'État, imposaient la foi catholique au prince, non-seulement en sa qualité d'homme privé et pour fixer sa croyance personnelle, mais encore en sa qualité de magistrat public, pour influer sur sa politique et collaborer à son gouvernement. Ce dernier article est capital, et, de son abrogation, le reste suit : à ce tournant de la route, le clergé français est jeté hors de la voie gallicane, et tous les pas qu'il va faire l'achemineront vers Rome.

(1) « Adstantibus, non judicantibus. » — Un des prélats réunis au Vatican le 20 novembre 1854 fit remarquer que, si le pape prononçait sur la définition de l'Immaculée Conception..., » ce jugement fournirait une démonstration pratique... de l'infaillibilité dont Jésus-Christ a investi son vicaire sur la terre. » (Émile Ollivier, *l'Église et l'État au concile du Vatican*, I, 313.)

Car, selon la doctrine catholique, hors de l'Église romaine, point de salut; y entrer, y rester, y être conduit par elle, est le suprême intérêt et le premier devoir de l'homme; elle est le guide unique, infaillible; tous les actes qu'elle réprouve sont coupables, et non pas seulement les actes privés, mais aussi les actes publics; comme particulier, le souverain qui les commet peut être catholique de profession et même fidèle de cœur; mais, comme gouvernant, il est infidèle, il a perdu son caractère semi-ecclésiastique, il a cessé d'être « l'évêque extérieur, » il est indigne de commander à des clercs. Désormais, la conscience chrétienne ne s'incline plus devant lui avec amour et respect; il ne reste, pour le supporter, que la prudence sociale; encore est-ce avec résignation, parce que l'Église ordonne d'obéir aux puissances, et la même Église ordonne de ne pas obéir aux puissances, quand, abusant de leur force, elles empiètent sur ses droits.

Or, depuis dix ans, l'État n'a pas fait autre chose, et, au vieux Concordat qui n'était pas bon, il vient de substituer un Concordat pire. Cette nouvelle alliance, qu'il a conclue en 1802 avec l'Église, n'est pas un mariage religieux, le sacrement solennel par lequel, autrefois à Reims, elle et lui se promettaient de vivre ensemble et d'accord dans la même foi, mais un simple contrat civil, plus exactement, le règlement légal d'un divorce définitif et motivé. — Dans un accès de despotisme, l'État a dépouillé l'Église de ses biens et l'a poussée hors du logis, sans habits ni pain, pour mendier sur les grandes routes; ensuite, dans un accès de folie furieuse, il a voulu la tuer, et même il l'a étranglée à demi. Revenu à la raison, mais ayant cessé d'être catholique, il lui a fait souscrire un pacte auquel elle répugne et qui a réduit leur union morale à une cohabitation physique. Bon gré mal gré, les deux contractans continueront à loger dans la même maison, puisqu'ils n'en ont qu'une; mais, comme leurs humeurs sont incompatibles, ils feront sagement de vivre chacun à part. A cet effet, l'État assigne à l'Église un petit appartement distinct et lui sert une maigre pension alimentaire; après quoi, il s'imagine qu'envers elle il est quitte; bien pis, il se figure qu'elle est toujours sa sujette, il prétend à la même autorité sur elle; il veut conserver tous les droits que lui conférait l'ancien mariage; il les exerce et il y ajoute. Cependant il admet dans le même logis trois autres Églises qu'il soumet au même régime : cela lui fait quatre commensales qu'il héberge, qu'il surveille, qu'il contient et qu'il utilise, de son mieux, au profit temporel de la maison. Rien de plus odieux à l'Église catholique que cette polygamie affichée et pratiquée, cette subvention accordée indifféremment à tous les cultes, ce patro-

nage commun, plus insultant que l'abandon, cette égalité de traitement (1) qui met sur le même pied la chaire de vérité et les chaires de mensonge, le ministère de salut et les ministères de perdition. Rien de plus efficace pour aliéner un clergé catholique, pour lui faire considérer le pouvoir civil comme un étranger, comme un usurpateur ou même comme un ennemi, pour détacher l'Église gallicane de son centre français, pour la refouler vers son centre romain, pour la donner au pape.

Désormais, celui-ci est le centre unique, le seul chef survivant de l'Église, inséparable d'elle parce que naturellement il est sa tête et que naturellement elle est son corps; d'autant plus que cette mutuelle attache vient d'être fortifiée par l'épreuve. Tête et corps ont été frappés ensemble, par les mêmes mains, et chacun des deux à cause de l'autre. Le pape a souffert comme l'Église, avec elle et pour elle : Pie VI, détrôné et déporté par le Directoire, est mort en prison à Valence; Pie VII, détrôné et enlevé par Napoléon, a été enfermé, séquestré et violenté pendant quatre ans en France, et les cœurs généreux prennent parti pour l'opprimé contre ses oppresseurs. Bien mieux, sa dépossession ajoute à son prestige : on ne peut plus prétendre que l'intérêt territorial prévaut en lui sur l'intérêt catholique; partant, à mesure que son pouvoir temporel diminue, son autorité spirituelle grandit, tellement qu'à la fin, après trois quarts de siècle, juste au moment où le premier tombera par terre, la seconde montera par-dessus les nues; c'est que, par l'effacement de son caractère humain, son caractère surhumain se dégage; plus le prince souverain disparaît, plus le souverain pontife apparaît. Dépouillé comme lui de son patrimoine héréditaire, et confiné comme lui dans son office sacerdotal, exposé aux mêmes dangers, menacé par les mêmes ennemis, le clergé se rallie autour de lui, ainsi qu'une armée autour de son général; inférieurs et supérieurs, ils sont tous prêtres et ne sont plus que cela, avec une conscience de plus en plus claire de la solidarité qui les lie et subordonne les inférieurs aux supérieurs. De génération en génération ecclésiastique (2), on voit décroître le nombre

(1) Bercastel et Henrion, XIII, 105. (Circulaire du pape Pie VII, 25 février 1808.) « On entend que tous les cultes soient libres et publiquement exercés; mais nous avons rejeté cet article comme contraire aux canons et aux conciles, à la religion catholique. » — *Ibid.* (instruction de Pie VII aux évêques d'Italie sur le système français, 22 mai 1808). « Ce système d'indifférentisme, qui ne suppose aucune religion, est ce qu'il y a *de plus injurieux et de plus opposé à la religion catholique, apostolique et romaine*, laquelle, parce qu'elle est divine, est nécessairement seule et unique, et, par là même, ne peut faire alliance avec aucune autre. » — Cf. le *Syllabus* et l'Encyclique *Quanta cura* du 8 décembre 1864.

(2) Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs*, X, 720 à 773. (État détaillé et nominatif de tout le personnel ecclésiastique du diocèse

des réfractaires, des indociles et des indépendans, rigoristes ou relâchés, les uns, jansénistes consciencieux, constitutionnels endurcis et sectaires de la « Petite Église, » les autres, demi-philosophes, tolérans et libéraux, les uns et les autres héritiers de convictions trop étroites ou d'opinions trop larges pour subsister et se propager dans le milieu qui s'établit (1). Ils meurent, un à un, et leurs doctrines tombent dans le discrédit, puis dans l'oubli; un nouvel esprit anime le nouveau clergé, et, dès 1808, Napoléon en fait la remarque : « Il ne se plaint pas de l'ancien, et même il en est assez content; mais, dit-il, on élève les nouveaux prêtres dans une doctrine sombre, fanatique : il n'y a rien de gallican dans le jeune clergé (2), » aucune sympathie pour le pouvoir civil. Après Napoléon, et au sortir de ses terribles mains, les catholiques ont de bonnes raisons pour répugner à sa théologie; elle a conduit en prison trop de catholiques, les plus éminens en dignité, en sainteté, évêques et cardinaux, y compris le pape; les maximes gallicanes sont déshonorées par l'usage que Napoléon en a fait. Insensiblement, dans l'enseignement et dans les séminaires, le droit canon aboutit à des conclusions inattendues; les textes et argumens contraires à l'autorité du pape semblent de plus en plus faibles (3); les textes et argumens favorables à l'autorité du pape paraissent de plus en plus forts; les docteurs auxquels on défère ne sont plus Gerson et Bossuet, mais Bellarmin et Suarez; on découvre des nullités dans les décrets du concile de Constance; il se trouve que la Déclaration faite en 1682 par le clergé de France contient des erreurs condamnables et condamnées (4). Dès 1819, un

de Besançon, en 1801 et 1822, sous l'archevêque Lecoz, ancien assermenté.) — Pendant tout l'Empire et surtout à partir de 1806, ce clergé mixte va s'épurant. D'ailleurs, un assez grand nombre d'assermentés ne sont pas rentrés dans l'Église; ils n'ont pas voulu se rétracter; nombre d'entre eux sont entrés dans l'université nouvelle. Par exemple (*Vie du cardinal de Bonnechose*, par M. Besson, I, 24), au collège de Rouen, en 1815-1816, les principaux professeurs étaient un ancien capucin, un ancien oratorien, et trois prêtres assermentés. L'un d'eux, M. Nicolas Bignon, docteur ès lettres, professeur de grammaire générale en l'an IV à l'École centrale, puis professeur de rhétorique au lycée, membre de l'académie de Rouen, « vivait en philosophe, non en chrétien, encore moins en prêtre. » Naturellement, il est destitué en 1816; à partir de cette date, l'épuration s'accélère contre tous les ecclésiastiques suspects d'avoir pactisé avec la révolution, libéraux ou jansénistes.

(1) Cf. les *Mémoires de l'abbé Babou, évêque nommé de Séez*, sur les difficultés d'un évêque trop gallican et sur la malveillance qu'il rencontre dans l'aristocratie locale de son diocèse.

(2) Mémorial, 31 juillet 1816.

(3) On trouvera les deux systèmes exposés avec une impartialité et une précision rares dans l'*Église et l'État au concile du Vatican*, par Émile Ollivier, I, chap. II et III.

(4) Bercastel et Henrion, XIII, p. 14. (Lettre de M. d'Aviau, archevêque de Bordeaux,

puissant logicien, incomparable hérault et champion superbe, M. de Maistre, dans son livre *du Pape*, justifie, prépare et annonce la prochaine constitution de l'Église. — Pied à pied, l'assentiment de la communauté catholique est acquis ou conquis (1); aux approches de 1870, il est presque universel; après 1870, il l'est tout à fait et ne peut pas ne pas l'être; quiconque refuse de se soumettre est exclu de la communauté et s'en exclut lui-même; car il nie un dogme qu'elle professe, un dogme révélé, l'article de foi qui vient d'être décrété par le pape et le concile. Dorénavant, aux yeux de tout homme qui est et veut rester catholique, le pape, dans sa chaire magistrale, est infaillible; quand il prononce sur la foi ou sur les mœurs, Jésus-Christ lui-même parle par sa bouche, et ses définitions doctrinales sont « irréformables; » « elles le sont d'elles-mêmes, à elles seules, par leur propre vertu, et non pas en vertu du consentement de l'Église (2). » Par la même raison, son autorité est absolue, « non-seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais encore dans les choses qui concernent la discipline et le gouvernement de l'Église (3). » En toute affaire ecclésiastique, on peut recourir à son jugement; il n'est permis à personne de juger sa sentence; « il n'est permis à personne d'en appeler au futur concile œcuménique (4). » Il n'a pas seulement « une primauté d'honneur, un office d'inspection et de direction; il possède encore la primauté de juridiction, un plein et suprême pouvoir de juridiction sur l'Église universelle.., » « la plénitude totale du pouvoir suprême, »

28 octobre 1815.) « Cette fameuse déclaration de 1682, depuis plus de cent trente ans, douze papes consécutifs ne cessent de l'improuver. »

(1) Émile Ollivier, *ibid.*, I, 315-319. (Déclarations des conciles provinciaux de France et des conciles nationaux et provinciaux à l'étranger avant 1870.) — Cf. M. de Montalembert, *des Intérêts catholiques*, 1852, ch. II et VI. « La doctrine ultramontaine est la seule vraie. Les idées du grand comte de Maistre dans son traité sur le pape sont devenues des lieux-communs pour toute la jeunesse catholique. » — Lettre de M. Guibert, 22 février 1853. « Le gallicanisme n'existe plus. » — *Diary in France*, by Christ Wordworth, D. D., 1845. « Il n'y a pas deux évêques en France qui ne soient ultramontains, c'est-à-dire dévoués aux intérêts du siège romain. »

(2) *Constitutio dogmatica prima de ecclesia Christi*, 18 juillet 1870. « Ejusmodi romani pontificis definitiones ex sese, non ex consensu Ecclesiæ irreformabiles esse. » (ch. IV.)

(3) *Ibid.*, ch. III. « Si quis dixerit romanum pontificem habere tantummodo officium inspectionis vel directionis, non autem plenam et supremam potestatem juridictionis in universam Ecclesiam, non solum in rebus quæ ad fidem et mores, sed etiam in iis quæ ad disciplinam et regimen Ecclesiæ per totum orbem diffusæ pertinent; aut etiam habere tantum potiores partes, non vero totam plenitudinem hujus supremæ potestatis, aut hanc ejus potestatem non esse ordinariam et immediatam... »

(4) *Ibid.*, ch. III. « Aberrant a recto veritatis tramite qui affirmant licere ab judiciis Romanorum pontificum ad œcumenicum concilium, tanquam ad auctoritatem romano pontifice superiorem, appellare. »

non pas indirectement et par extraordinaire, mais « directement et à l'ordinaire, sur toutes les Églises et sur chacune d'elles, sur tous les pasteurs et tous les fidèles, sur chacun des fidèles et chacun des pasteurs. » — Lisez ceci dans le latin : chaque mot, par sa vieille racine et par sa végétation historique, contribue à fortifier le sens autoritaire et romain du texte; il fallait la langue du peuple qui a inventé et pratiqué la dictature, pour affirmer la dictature avec cette précision et cette abondance, avec cet excès d'énergie et de conviction.

II.

Non moins grave est le changement qui s'est introduit dans la condition et dans le rôle de l'évêque. Avec la noblesse de cour et la grande propriété ecclésiastique, on voit disparaître par degrés le prélat de l'ancien régime, cadet d'une famille noble, promu par faveur et très jeune, largement renté et bien plus homme du monde que d'église. En 1789, sur 134 évêques ou archevêques, il n'y avait que 5 roturiers; en 1889, sur 90 évêques ou archevêques, il n'y a que 4 nobles (1); avant la Révolution, le titulaire d'un siège épiscopal avait en moyenne 100,000 livres de rente (2); aujourd'hui, il ne touche que 10,000 ou 15,000 francs de traitement. A la place du grand seigneur, aimable et magnifique maître de maison, occupé à représenter, à recevoir la belle compagnie, à tenir table ouverte dans son diocèse quand il s'y trouvait, mais, à l'ordinaire, absent, habitué de Paris ou courtisan à Versailles, voici venir, pour s'asseoir sur le même siège avec le même titre, un personnage dont les mœurs et les origines sont différentes, administrateur résident, bien moins décoratif, mais bien plus agissant et gouvernant, pourvu d'une juridiction plus ample, d'une autorité plus absolue, d'une influence plus efficace. A l'endroit de l'évêque, l'effet final de la Révolution est le même qu'à l'endroit du pape, et, dans le diocèse français, comme dans l'Église universelle, le nouveau régime dresse un pouvoir central, extraordinaire, énorme, que l'ancien régime ne connaissait pas.

Autrefois, l'évêque rencontrait autour de lui, sur place, des égaux et des rivaux, corps ou individus, aussi indépendans et puissans que lui-même, inamovibles, propriétaires fonciers, dispensateurs d'emplois et de grâces, constitués par la loi en autorités locales, patrons permanens d'une clientèle permanente. Dans sa

(1) *Almanach national de* 1889 (sur ces 4, un seul appartient à une famille historique, M. de Dreux-Brézé, évêque de Moulins).

(2) *L'Ancien Régime*, 84, 156, 195, 382.

propre cathédrale, son chapitre métropolitain était, comme lui, collateur de bénéfices; ailleurs, d'autres chapitres l'étaient aussi, et, contre sa suprématie, savaient maintenir leurs droits. Dans le clergé régulier, chaque grand abbé ou prieur, chaque abbesse noble était, comme lui, une sorte de prince souverain; souverain aussi par la survivance partielle de l'ancien ordre féodal, tout laïque, seigneur terrien et justicier dans son domaine; souverain aussi, pour sa part, le parlement de la province, avec ses droits d'enregistrement et de remontrance, avec ses attributions et ses ingérences administratives, avec son cortège d'auxiliaires et subordonnés fidèles, depuis les juges des présidiaux et des bailliages jusqu'aux corporations d'avocats, procureurs et autres gens de loi (1). Acquéreurs et propriétaires de leurs charges, magistrats de père en fils, bien plus riches et bien plus fiers qu'aujourd'hui, les parlementaires du chef-lieu, dans leurs vieux hôtels héréditaires, étaient les vrais chefs de la province, ses représentans à perpétuité et sur place, ses défenseurs populaires contre l'arbitraire des ministres et du roi. Tous ces pouvoirs, qui jadis faisaient contrepoids au pouvoir épiscopal, ont disparu. Confinés dans leur office judiciaire, les tribunaux ont cessé d'être des autorités politiques et des modérateurs du gouvernement central: dans la ville et le département, le maire et les conseillers généraux, nommés ou élus pour un temps, n'ont qu'un crédit temporaire; le préfet, le commandant militaire, le recteur, le trésorier-général ne sont que des étrangers de passage. Depuis un siècle, la circonscription locale est un cadre extérieur où vivent ensemble des individus juxtaposés, mais non associés; il n'y a plus entre eux de lien intime, durable et fort; de l'ancienne province, il ne reste qu'une population d'habitans, simples particuliers sous des fonctionnaires instables. Seul, l'évêque s'est maintenu intact et debout, dignitaire à vie, conducteur, en titre et en fait, de beaucoup d'hommes, entrepreneur sédentaire et persévérant d'un grand service, général unique et commandant incontesté d'une milice spéciale qui, par conscience et profession, se serre autour de lui et, chaque matin, attend de lui le mot d'ordre. C'est que, par son essence, il est un gouverneur d'âmes; la révolution et la centralisation n'ont point entamé sa prérogative ecclésiastique; grâce à cette qualité indélébile, il a pu supporter la suppression des autres; ces autres lui sont revenues d'elles-mêmes et par surcroît, y compris la primauté locale, l'importance effective et l'ascendant social, y compris

(1) Cf. l'histoire des parlemens de Grenoble et de Rennes aux approches de la Révolution; notez la fidélité de tous leurs subordonnés judiciaires en 1788 et 1789, et la puissance provinciale de la ligue ainsi formée.

les appellations honorifiques qui, sous l'ancien régime, marquaient son rang et sa prééminence ; aujourd'hui, sous le régime moderne, pour un laïque, même pour un ministre d'État, elles sont hors d'usage : à partir de 1802, un article des lois organiques (1) les « interdit » aux évêques et archevêques : ils ne pourront « ajouter à leur nom que le titre de *citoyen* et de *monsieur*. » Mais, en pratique, sauf dans l'almanach officiel, aujourd'hui tout le monde appelle un prélat *monseigneur*, et, dans le clergé, parmi les fidèles, on lui écrit et on lui dit *votre grandeur*, sous la république comme sous la monarchie.

Aussi bien, dans ce sol provincial où les autres pouvoirs ont perdu leurs racines, non-seulement il a gardé toutes les siennes, mais il les a plongées plus avant, il les a étendues plus loin, il a grandi au-delà de toute mesure, et maintenant tout le territoire ecclésiastique lui appartient. Autrefois dans ce territoire, beaucoup de morceaux, et très larges, étaient des enclos à part, des réserves dont un mur immémorial lui fermait l'accès. Dans la très grande majorité des cas, ce n'est point lui qui conférait les bénéfices et emplois; dans plus de la moitié des cas, ce n'est point lui qui nommait aux cures vacantes. A Besançon (2), sur 1,500 emplois et bénéfices, il en conférait moins de 100, et son chapitre métropolitain nommait à autant de cures que lui-même; à Arras, il ne nommait qu'à 47 cures, et son chapitre à 66; à Saint-Omer, parmi les collateurs des cures, il ne venait qu'au troisième rang, après l'abbaye de Saint-Martin et après le chapitre de la cathédrale. A Troyes, il n'avait à sa disposition que 197 cures sur 372; à Boulogne, sur 180, il n'en avait que 80, et encore parce que le chapitre avait bien voulu lui en abandonner 16. Naturellement, c'est vers le collateur que se tournaient les yeux des aspirans ; or, parmi les places, les plus hautes et les plus lucratives, celles où il y avait le moins de peine à prendre et le plus de satisfactions à récolter, sinécures et dignités, bénéfices simples et grosses cures urbaines, prébendes et canonicats, la plupart des emplois, titres et revenus qui pouvaient tenter une ambition humaine, étaient aux mains, non de l'évêque, mais du roi, du pape, d'un abbé ou prieur, d'une abbesse, de telle université (3), de tel

(1) Article 12.

(2) *La Révolution*, I, p. 232. — L'abbé Sicard, *les Dispensateurs des bénéfices ecclésiastiques avant* 1789. (*Correspondant* du 10 septembre 1889, p. 887, 892, 893.) — Grosley, *Mémoires pour servir à l'histoire de Troyes*, II, p. 45, 35.

(3) L'abbé Élie Méric, *le Clergé sous l'ancien régime*, I, p. 26. (Dix universités conféraient des lettres de nomination à leurs gradués.) — L'abbé Sicard, *les Dispensateurs*, etc., p. 876. — 352 parlementaires de Paris avaient un indult, c'est-à-dire le droit de requérir des collateurs et patrons ecclésiastiques, soit pour eux-mêmes, soit pour un de leurs enfans, parens ou amis, le premier bénéfice vacant. Turgot donna

chapitre cathédral ou collégial, de tel seigneur laïque, d'un brevetaire, d'un indultaire, et souvent du titulaire lui-même : ainsi, de ce côté, les prises que l'évêque avait sur ses clercs étaient faibles; il ne les tenait point par l'espoir d'une grâce. — Et, de l'autre côté, ses prises étaient encore moindres ; il ne les tenait point par la peur d'une disgrâce. Presque impunément, ils pouvaient lui déplaire; sa faculté de sévir était encore plus restreinte que ses moyens de récompense. Contre sa défaveur ou même contre son hostilité, ses subordonnés avaient des abris et des refuges. D'abord, et en principe, un titulaire, ecclésiastique ou laïque, était propriétaire de son office, partant, inamovible; eux-mêmes, par les déclarations de 1726 et de 1731 (1), les simples curés-vicaires, les humbles desservans d'une paroisse rurale, avaient acquis ce privilège. De plus, en cas d'interdiction, de suspension ou de censure, contre l'arbitraire épiscopal et tout arbitraire, contre toute atteinte aux prérogatives spirituelles ou temporelles, honorifiques ou utiles de sa charge, un titulaire pouvait toujours recourir à des tribunaux.

Il y en avait de deux espèces, l'une ecclésiastique, l'autre laïque, et, dans chaque espèce, appel d'une cour inférieure à la cour supérieure, de l'official diocésain à l'official métropolitain et du présidial au parlement, avec un personnel judiciaire complet, juge, assesseurs, ministère public, procureurs, avocats et greffiers, astreints à l'observation de toutes les formes judiciaires, écritures authentiques, citations des témoins et récusations des témoignages, interrogatoires et plaidoyers, allégation des canons, lois et précédens, présence du défendeur, débats contradictoires, procédures dilatoires, publicité et scandale. Devant les lenteurs et les inconvéniens d'un tel procès, souvent l'évêque évitait de frapper, d'autant plus que ses coups, même confirmés par le tribunal ecclésiastique, avaient chance d'être parés ou amortis par le tribunal laïque; car, du premier au second, il y avait appel comme d'abus, et le second, rival jaloux du premier, était mal disposé pour les autorités sacerdotales (2); d'ailleurs, dans la seconde instance, encore plus que dans la première, l'évêque trouvait en face de lui, non-seule-

son indult à son ami l'abbé Morellet, qui obtint en conséquence (juin 1788) le prieuré de Thimer, valant 16,000 livres de rentes, avec une jolie habitation. — *Ibid.*, *ibid.*, p. 887 : « La prévention du pape, les patrons ecclésiastiques ou laïques, les brevetaires, indultaires, gradués, l'usage si fréquent des résignations, permutations, pensions, ne laissaient alors au libre arbitre de l'évêque, aujourd'hui maître incontesté des charges de son diocèse, que très peu de situations à donner. » — Grosley, *ibid.*, p. 35 : « Les dîmes ont suivi les collations : presque tous nos collateurs ecclésiastiques sont en même temps gros décimateurs. »

(1) L'abbé Élie Méric, *ibid.*, p. 448.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 392 à 403. (Détails à l'appui.)

ment le droit plus ou moins légal de sa partie, mais encore les alliés et patrons de sa partie, corps et individus qui, selon un usage admis, intervenaient par leurs sollicitations auprès des juges et, publiquement, mettaient tout leur crédit au service de leur protégé. Avec tant de bâtons dans les roues, une machine administrative ne marche que difficilement; pour imprimer à celle-ci le mouvement efficace, il eût fallu la pression assidue, l'initiative incessante, l'effort attentif et persévérant d'une main laborieuse, énergique, endurcie aux froissemens, et, sous l'ancien régime, les belles mains blanches d'un prélat gentilhomme n'étaient guère propres à ce rude métier; elles étaient trop soignées, trop molles. Conduire en personne et sur place une machine provinciale, compliquée, rouillée, qui grinçait et crachait, s'assujettir à elle, pousser et ménager vingt rouages locaux, subir des heurts et des éclaboussures, devenir un homme d'affaires, c'est-à-dire un homme de peine: rien de moins attrayant pour un grand seigneur d'alors; dans l'Église comme dans l'État, il jouissait de sa dignité; il en percevait les fruits, c'est-à-dire l'argent, les honneurs, les agrémens, et, parmi ces agrémens, le principal était le loisir; par suite, il abandonnait la besogne positive, le maniement quotidien des hommes et des choses, la direction pratique, le gouvernement effectif à ses intendans ecclésiastiques ou laïques, à des subordonnés qu'il ne surveillait guère et qui, chez lui, sur son domaine, le remplaçaient à poste fixe. Dans son diocèse, l'évêque laissait l'administration aux mains de ses chanoines et grands-vicaires; « son official jugeait sans qu'il s'en mêlât (1). » La machine allait ainsi toute seule et d'elle-même, sans trop de chocs, dans l'ancienne voie frayée par la routine; il ne concourait à son jeu que par son influence à Paris et à Versailles, par des recommandations auprès des ministres; en fait, il n'était que le représentant lointain et mondain, à la cour et dans les salons, de sa principauté ecclésiastique (2). Quand, de temps en temps, il y faisait son apparition, les cloches sonnaient; les députations de tous les corps se pressaient dans ses antichambres; tour à tour, et selon l'ordre des préséances, chaque autorité lui faisait son petit compliment; ce compliment, il le rendait avec une dignité gracieuse : ayant reçu des hommages, il distribuait les bénédictions et les sourires. Ensuite, avec autant de dignité et encore plus de grâce, pendant tout son

(1) L'abbé Richaudeau, *De l'ancienne et de la nouvelle discipline de l'Église en France*, p. 281. — Cf. l'abbé Élie Méric, *ibid.*, chap. II. (Sur la justice et les juges d'église.)

(2) Mercier, *Tableau de Paris*, IV, chap. 345 : « Les ouailles ne connaissent plus le front de leur pasteur et ne l'envisagent plus que sous le rapport d'un homme opulent qui se divertit dans la capitale et s'embarrasse fort peu de son troupeau. »

séjour, il invitait à sa table les plus qualifiés, et, dans son palais épiscopal ou dans sa maison de campagne, il les traitait en hôtes. Cela fait, son office était rempli; le reste regardait ses secrétaires, officiers et commis ecclésiastiques, hommes de bureau, spécialistes et travailleurs qu'on appelait des « bouleux. » « Avez-vous lu mon mandement? » disait un évêque à Piron. Et Piron, qui avait son franc parler, osait bien répondre : « Oui, monseigneur. Et vous? »

Sous le régime moderne, ce suzerain d'apparat, négligent, intermittent, a pour successeur un souverain actif dont le règne est personnel et continu : dans le diocèse, la monarchie limitée et tempérée s'est convertie en monarchie universelle et absolue. Une fois institué et sacré, quand l'évêque, dans le chœur de sa cathédrale, au chant des orgues, sous l'illumination des cierges, à travers les fumées de l'encens, vient, en pompe solennelle (1), s'asseoir « sur son trône, » c'est un prince qui prend possession de ses états, et cette possession n'est point nominale ou partielle, mais réelle et totale. Il tient en main « la superbe crosse que les prêtres de son diocèse lui ont offerte, » en témoignage et symbole de leur obéissance volontaire, empressée, plénière ; et ce bâton pastoral est bien plus long que l'ancien. Dans le troupeau ecclésiastique, il n'y a plus de tête qui paisse à distance ou à couvert; hautes ou basses, toutes sont à portée, toutes regardent du côté de la houlette épispale; la houlette fait un signe, et, selon le signe, chaque tête incontinent s'arrête, avance ou recule : elle sait trop bien que le berger a les mains libres et qu'elle est à sa discrétion. Dans sa reconstruction du diocèse, Napoléon n'a relevé qu'un des pouvoirs diocésains, celui de l'évêque; il a laissé les autres à bas, par terre. Il répugnait aux lenteurs, aux complications, aux frottemens du gouvernement divisé; il ne goûtait et ne comprenait que le gouvernement concentré; il trouvait commode de n'avoir affaire qu'à un seul homme, à un préfet de l'ordre spirituel, aussi maniable que son collègue de l'ordre temporel, à un grand fonctionnaire mitré; à ses yeux, tel était l'évêque. C'est pourquoi il ne l'obligeait pas à s'entourer d'autorités constitutionnelles et modératrices; il ne restaurait pas l'ancienne officialité et l'ancien chapitre; il permettait à ses prélats d'écrire eux-mêmes le nouveau statut diocésain.— Naturellement, dans le partage des pouvoirs, l'évêque s'est réservé la meilleure part, toute la substance, et, pour borner son omnipotence locale, il n'est resté que l'autorité laïque. Mais, en pratique, les entraves par lesquelles le gouvernement civil le main-

(1) *Le Monde*, numéro du 9 novembre 1890. (Détails, d'après les journaux de Montpellier, sur la cérémonie qui vient d'avoir lieu dans la cathédrale de la ville pour la remise du pallium à M. Roverié de Cabrières.)

tenait dans sa dépendance se sont rompues ou relâchées une à une. Parmi les articles organiques, presque tous ceux qui assujettissaient ou réprimaient l'évêque sont tombés en discrédit et en désuétude. Cependant, tous ceux qui autorisaient et exaltaient l'évêque demeuraient en vigueur et continuaient leur effet. En sorte qu'à son endroit, comme à l'endroit du pape, le calcul de Napoléon s'est trouvé faux; il avait voulu rassembler dans le même personnage deux caractères incompatibles, convertir en agens de l'État des dignitaires de l'Église, faire des potentats qui fussent des fonctionnaires. Insensiblement, le fonctionnaire a disparu; seul le potentat a subsisté et subsiste.

Aujourd'hui, conformément au statut de 1802, le chapitre cathédral (1), sauf en cas d'intérim, est un corps sans vie et mort-né, un vain simulacre; en titre et sur le papier, il est toujours « le sénat » canonique, « le conseil » obligatoire de l'évêque (2); mais celui-ci prend ses conseillers où il lui plaît, hors du chapitre, si cela lui convient, et il est libre de n'en pas prendre, « de gouverner seul, de tout faire par lui-même. » C'est lui qui nomme à tous les emplois, aux cinq ou six cents emplois de son diocèse; il en est le collateur universel, et, neuf fois sur dix, le collateur unique; sauf aux huit ou neuf places de chanoines et aux trente ou quarante cures de canton, pour lesquelles il doit faire approuver ses choix par le gouvernement, il nomme seul et sans le concours de personne. Ainsi, en fait de grâces, ses clercs ne peuvent rien attendre que de lui. — Et, d'autre part, contre ses sévérités, ils n'ont plus de sauvegarde; de ses deux mains, celle qui châtie est encore moins liée que celle qui récompense; ainsi que le chapitre cathédral, le tribunal ecclésiastique a perdu sa consistance, son indépendance, son efficacité; de l'ancien official, il ne reste qu'une apparence et un nom (3). Tantôt l'évêque, de sa personne, est, à

(1) *Encyclopédie théologique*, par l'abbé Migne, IX, p. 465. (M. Émery, *les Nouveaux chapitres cathédraux*, p. 238) : « L'usage en France est tel à présent, de droit commun, que les évêques gouvernent seuls leurs diocèses sans la participation d'aucun chapitre. Ils appellent seulement dans leurs conseils ceux qu'ils jugent à propos, et ils tirent ces conseillers du chapitre de leur cathédrale ou d'autres églises, à leur choix. »

(2) *Id., ibid.* : « Malgré tous ces beaux titres, les membres du chapitre peuvent n'avoir aucune part au gouvernement du diocèse pendant la vie de l'évêque; tout dépend du prélat, qui peut tout faire par lui-même, ou, s'il a besoin d'aides, les prendre hors du chapitre. » — *Ibid.*, p. 445. Depuis 1802, en France, « les chanoines titulaires sont nommés par l'évêque et, après, par le gouvernement, qui leur fait un traitement : ce n'est plus que l'ombre de l'organisation canonicale dont ils ont cependant tous les droits canoniques. »

(3) L'abbé André, *Exposition de quelques principes fondamentaux de droit canonique*, p. 187. (Il cite à ce sujet un écrit de M. Sibour, alors évêque de Digne.) — « Depuis le Concordat de 1801, l'absence de toute procédure déterminée pour le

lui seul, tout le tribunal; il ne délibère qu'avec lui-même et prononce *ex informata conscientia*, sans procès, sans conseils, et, si bon lui semble, dans son cabinet, portes closes, en secret, d'après des renseignemens dont il contrôle seul la valeur, et avec des motifs dont il évalue seul le poids. Tantôt le magistrat qui siège est un de ses grands-vicaires, son délégué révocable, son homme de confiance, son porte-voix, bref, un autre lui-même, et cet official opère sans s'astreindre aux anciennes règles, aux obligations d'une procédure fixe et définie par avance, à l'échelonnement des formes judiciaires, aux confrontations et vérifications, aux délais, à toutes les précautions légales qui mettent le juge en garde contre la prévention, la précipitation, l'erreur, l'ignorance, et sans lesquelles la justice court toujours risque d'être injuste. Dans les deux cas, la tête sur laquelle la sentence est suspendue manque de garanties, et, une fois prononcée, cette sentence est définitive. Car, en appel, devant l'official métropolitain, elle est toujours confirmée (1); les prélats se soutiennent entre eux, et, pour l'appelant, qu'il ait tort ou raison, l'appel est par lui-même une mauvaise note : il ne s'est pas soumis à l'instant, il a regimbé contre la correction, il a manqué d'humilité, il a donné un exemple d'indiscipline, et cela seul est une faute grave. — Reste le recours à Rome; mais Rome est bien loin (2), et, tout en maintenant sa juridiction supérieure, elle ne casse pas volontiers une sentence épiscopale, elle a des égards pour les prélats, elle ménage en eux ses lieutenans-généraux, ses collecteurs du denier de saint Pierre. — Quant aux tribunaux laïques, ils se sont déclarés incompétens (3), et le nouveau droit canon enseigne que jamais, « sous prétexte d'abus, un clerc ne doit faire appel au magistrat séculier (4); » par cet appel, « il dé-

jugement des clercs n'a plus fait dépendre ces accusés que de la conscience de l'évêque comme juge et de ses lumières. L'évêque a donc été non-seulement de droit, mais de fait, pasteur et juge unique de son clergé, et, sauf des cas très rares, nulle limite extérieure n'a été posée à l'exercice de son autorité spirituelle. »

(1) Émile Ollivier, *l'Église et l'État au concile du Vatican*, II, p. 517. — L'abbé André, *ibid.*, p. 17, 19, 30, 280. (Divers exemples, notamment appel d'un curé rural, 8 février 1866) : « Le métropolitain lui fit observer d'abord qu'il ne pouvait se résoudre à condamner son suffragant. » Ensuite (20 février 1866), jugement confirmatif par l'officialité métropolitaine, déclarant « qu'il n'y a nullement lieu de déclarer exagérée et réformable la peine de privation du titre de recteur de la paroisse de X.., *titre purement manuel et révocable au simple gré de l'évêque.* »

(2) Émile Ollivier, *ibid.*, II, 516, 517. — L'abbé André, *ibid.*, p. 241 : « Pendant la première moitié du XIXe siècle, aucun appel n'a pu aller de l'Église de France à Rome. »

(3) Émile Ollivier, *ibid.*, I, p. 286. — L'abbé André, *ibid.*, p. 242 : « De 1803 à 1854, trente-huit appels comme d'abus (ont été présentés) au conseil d'État par des prêtres frappés... Pas un de ces trente-huit appels n'a été accueilli. »

(4) *Prælectiones juris canonici habitæ in seminario Sancti Sulpicii*, III, p. 146.

roge à l'autorité et à la liberté de l'Église, il encourt les plus graves censures, » il trahit son ordre.

Tel est maintenant, pour le bas clergé, le droit ecclésiastique, et aussi le droit laïque, l'un et l'autre d'accord pour ne plus le protéger; à ce changement dans la jurisprudence qui le concerne, joignez un changement non moins décisif dans les titres qui le situent et le qualifient. Avant 1789, il y avait en France 36,000 curés à titre inamovible; aujourd'hui, il n'y en a plus que 3,425; avant 1789, il n'y avait en France que 2,500 curés à titre révocable; aujourd'hui, il y en a 34,042 (1); tous ceux-ci, nommés par l'évêque sans l'agrément des pouvoirs civils, sont amovibles à sa discrétion; leur ministère paroissial n'est qu'une commission provisoire; du jour au lendemain, ils peuvent être transférés ailleurs, passer d'une cure précaire à une autre cure non moins précaire. « Un évêque de Valence (2), M. Chartrousse, changea (de paroisse) 150 prêtres dans un mois. En 1835, dans le diocèse de Valence, trente-cinq changemens furent expédiés par le même courrier. » Aucun succursaliste, même ancien dans sa paroisse, n'a le sentiment qu'il y est chez lui, dans son domaine, pour toute sa vie; il n'y est qu'en garnison, à peu près comme les fonctionnaires laïques, et avec moins de sécurité, même s'il est irréprochable. Car il lui arrive d'être transplanté, non-seulement pour des raisons spirituelles, mais aussi pour des raisons politiques. Il n'a pas démérité, mais le conseil municipal ou le maire a conçu de l'antipathie pour sa personne; en conséquence, et pour avoir la paix, on le déplace. Bien mieux, il a mérité, il est bien avec le conseil municipal et le maire; partout où il a résidé, il a su les amadouer; en conséquence, « on le fait passer de paroisse en paroisse (3), on le

(1) Émile Ollivier, *ibid.*, I, 136.

(2) *Id.*, *ibid.*, I, p. 285. (D'après l'abbé Deroys, *Études sur l'administration de l'Église*, p. 211.) — Cf. l'abbé André, *ibid.*, et *l'État actuel du clergé en France par les frères Allignol* (1839). — Ce dernier ouvrage, écrit par deux curés succursalistes, montre très bien, article par article, les effets du Concordat et la distance énorme qui sépare le clergé actuel de l'ancien clergé. Les atténuations et additions que comporte ce tableau sont indiquées par l'abbé Richaudeau, directeur du grand séminaire de Blois, dans son livre : *De l'ancienne et de la nouvelle discipline de l'Église en France* (1842). — Au reste, l'exposé ci-dessus, ainsi que tous les suivans, a pour source, outre les documens imprimés, mes observations personnelles, beaucoup d'informations orales et plusieurs correspondances manuscrites.

(3) *Manrèze du prêtre*, par le R. P. Caussette, vicaire-général de Toulouse, 1879, t. II, p. 523. (Paroles d'un missionnaire expérimenté, l'abbé Dubois; il ajoute que ces prêtres, transférés en des postes difficiles, sont toujours bien avec leurs maires,.. triomphent des obstacles et maintiennent la paix.) — *Ibid.*, I, p. 312 : « Je ne sais si la conscience informée de nos seigneurs les évêques a commis quelques erreurs; mais combien de grâces n'a-t-elle pas accordées! combien de scandales n'a-t-elle pas étouffés! combien de réputations n'a-t-elle pas conservées! — Malheur à vous si vous avez affaire

choisit exprès pour le mettre dans celles où il y a des maires difficiles, chicaniers, méchans, impies. » C'est pour le bien du service et dans l'intérêt de l'Église. A cet intérêt supérieur, l'évêque subordonne les personnes. La législation de 1801 et de 1802 lui a conféré de pleins pouvoirs, et il les exerce; parmi tant de prises qu'il a obtenues sur son clergé, l'amovibilité est la plus forte, et il en use. Dans toutes les institutions civiles ou ecclésiastiques, Napoléon, directement ou par contre-coup, a mis son esprit, l'esprit militaire; de là le régime autoritaire, encore mieux établi dans l'Église que dans l'État, parce qu'il est dans l'essence de l'institution catholique; bien loin de s'y détendre, il y est devenu plus strict; à présent, il y est avoué (1), proclamé, et même canonique; de nos jours, l'évêque, en fait et en droit, est un général de division, et, en droit comme en fait, ses curés ne sont plus que des sergens ou caporaux. D'un grade si haut sur des grades si bas, le commandement tombe droit avec une force extraordinaire, et, du premier coup, entraîne l'obéissance passive. La discipline, dans un diocèse, est aussi parfaite que dans un corps d'armée, et, publiquement, les prélats s'en font gloire. « C'est une insulte, disait au sénat le cardinal de Bonnechose (2), de supposer que nous ne sommes pas maîtres chez nous, que nous ne pouvons pas diriger notre clergé, que c'est lui qui nous dirige... Il n'y a pas un général dans cette enceinte qui acceptât le reproche de ne pas se faire obéir par ses soldats. Chacun de nous a aussi son régiment à commander, et ce régiment marche. »

III.

Pour faire marcher une troupe, un bâton, même pastoral, ne suffit pas; avec la subordination forcée, il faut encore dans les hommes la subordination volontaire; par suite, avec l'autorité lé-

à un tribunal, non à un père! car un tribunal acquitte, il ne pardonne pas... Et votre évêque peut user non-seulement de la miséricorde du pardon, mais encore de celle du secret. Combien recueillent les bénéfices de cet ordre paternel en le calomniant! »

(1) *Vie de M. Dupanloup*, par l'abbé Lagrange, II, p. 43 : « M. Dupanloup croyait l'amovibilité pastorale très favorable, pour ne pas dire nécessaire, à la bonne administration d'un diocèse, au bon service des paroisses, à l'honneur même des prêtres et de l'Église, eu égard à la difficulté des temps où nous vivons. L'inamovibilité a été instituée pour des temps et des pays heureux où les peuples remplissaient tous leurs devoirs et où le ministère sacerdotal pouvait n'être qu'un simple ministère de *conservation*: aujourd'hui, c'est un ministère de *conquête* et d'apostolat. Donc il faut que l'évêque puisse disposer de ses prêtres selon leur aptitude à cette œuvre, selon leur zèle et leurs succès possibles, *comme dans un pays à convertir*. » — Contre l'officialité et la publicité de ses jugemens : « Il ne faut pas qu'elle fasse, d'un malheur réparable, un scandale que rien ne pourra réparer. »

(2) *Moniteur*, séance du 11 mars 1865.

gale, il faut encore dans le chef l'autorité morale ; sinon, il ne sera pas suivi fidèlement et jusqu'au bout. En 1789, l'évêque ne l'a pas été ; deux fois, et aux deux momens critiques, le clergé du second ordre a fait bande à part, d'abord aux élections, en choisissant pour députés, non des prélats, mais des curés, ensuite dans l'assemblée nationale, en quittant les prélats pour se réunir au tiers. Entre le chef et sa troupe, le lien intime s'était relâché ou rompu. Il n'avait plus assez d'ascendant sur elle ; elle n'avait plus assez de confiance en lui. Ses subordonnés avaient fini par voir en lui ce qu'il était, un privilégié, issu d'une race distincte et fourni par une classe à part, évêque par droit de naissance, sans apprentissage prolongé, sans services rendus, sans mérite prouvé, presque un intrus dans son clergé, parasite de l'église, accoutumé à manger hors de son diocèse les revenus de son diocèse, oisif et fastueux, parfois galant sans vergogne, ou chasseur avec scandale, volontiers philosophe et libre penseur, à qui deux titres manquaient pour conduire des prêtres chrétiens, d'abord la tenue ecclésiastique, ensuite et très souvent la foi chrétienne (1).

Toutes ces lacunes et disparates dans le caractère épiscopal, toutes ces différences et distances entre les origines, les intérêts, les mœurs, les manières du bas clergé et du haut clergé, toutes ces inégalités et irrégularités qui aliénaient les inférieurs au supérieur, ont disparu ; le régime moderne a détruit le mur de séparation que l'ancien régime avait mis entre l'évêque et ses clercs. Aujourd'hui, il est, comme eux, un plébéien, d'extraction commune et parfois très basse, celui-ci fils d'un cordonnier de village, celui-là enfant naturel d'une pauvre ouvrière, l'un et l'autre hommes de cœur et qui ne rougissent pas de leur humble origine, publiquement tendres et respectueux envers leurs mères, tel logeant la sienne, jadis servante, dans son palais épiscopal, et lui donnant la première place à sa table parmi les convives les plus qualifiés et les plus

(1) *L'Ancien Régime*, p. 84, 156, 196, 382. — *Mémoires inédits de Mme de...* (il ne m'est pas permis de nommer l'auteur). On y trouvera le type en haut relief d'un de ces prélats peu d'années avant la Révolution. Il était archevêque de Narbonne et avait 800,000 livres de rente sur les biens du clergé ; tous les deux ans, il allait passer quinze jours à Narbonne ; puis, pendant six semaines, à Montpellier, il présidait avec habileté et correction les États de la province. Mais, pendant les vingt-deux autres mois, il ne regardait plus aucune affaire des États ni de son diocèse, et il vivait à Haute-Fontaine avec sa nièce, Mme de Rothe, dont il était l'amant ; Mme de Dillon, sa petite-nièce, et le prince de Guéménée, amant de Mme de Dillon, habitaient le même château. Les bienséances de tenue étaient fort grandes, mais les paroles y étaient plus que libres, tellement que la marquise d'Osmond, en visite, « était embarrassée jusqu'à en pleurer... Le dimanche, par respect pour le caractère du maître de la maison, on allait à la messe ; mais personne n'y portait de livre de prière ; c'étaient toujours des volumes d'ouvrages légers et souvent scandaleux, qu'on laissait traîner dans la tribune du château, à l'inspection des frotteurs, libres de s'en édifier. »

titrés (1). C'est « un officier de fortune, » je veux dire, de mérite, et un vieil officier. D'après l'almanach de 1889, les trois plus jeunes ont de quarante-sept à quarante-neuf ans; tous les autres en ont cinquante et au-delà; parmi ceux-ci, les trois quarts ont soixante ans et davantage. En règle générale, un clerc ne devient évêque qu'après vingt ou vingt-cinq ans de service dans tous les grades inférieurs et moyens; dans chaque grade, il a fait un stage plus ou moins long, tour à tour vicaire, curé, vicaire-général, chanoine, directeur de séminaire, parfois coadjuteur, et presque toujours il s'est distingué dans quelque office : prédicateur ou catéchiste, professeur ou administrateur, canoniste ou théologien. On ne peut pas lui contester la pleine compétence, et il est en droit d'exiger la pleine obéissance; lui-même, jusqu'à son avènement, il l'a rendue, « il s'en fait gloire, » et l'exemple qu'il propose à ses clercs est le sien (2). D'autre part, son train médiocre ne peut guère exciter l'envie; c'est à peu près celui d'un général de division, d'un préfet, d'un haut fonctionnaire civil, qui, dépourvu de fortune personnelle, n'a que ses appointemens pour vivre. Il n'étale pas, comme autrefois, des confessionnaux doublés de satin, une batterie de cuisine en argent massif, des équipages de chasse, une hiérarchie de majordomes, huissiers, valets de chambre et laquais en livrée, des écuries et des carrosses, de grands seigneurs laïques vassaux de sa suzeraineté et figurant à son sacre, un cérémonial princier de représentation et d'hommages, un attirail pompeux de réceptions et d'hospitalité. Rien que le nécessaire, les outils indispensables de sa fonction, une voiture ordinaire pour ses tournées épiscopales et ses courses en ville, trois ou quatre domestiques pour le service manuel, trois ou quatre secrétaires pour les écritures, quelque vieil hôtel économiquement restauré et meublé sans luxe, les appartemens et les bureaux d'un administrateur, homme d'affaires et chef responsable d'un personnel nombreux; effectivement, il répond de beaucoup de subordonnés, il a beaucoup d'affaires, il travaille, avec la préoccupation de l'ensemble et du détail, sur des dossiers classés, au moyen d'un répertoire chronologique et méthodique (3), comme le directeur-gérant d'une vaste compagnie; s'il a plus d'honneurs, il a plus d'assujettissemens; cer-

(1) *Vie de M. Dupanloup*, par l'abbé Lagrange. — *Histoire du cardinal Pie, évêque de Poitiers*, par M. Baunard.

(2) *Moniteur*, séance du 14 mars 1865, discours du cardinal de Bonnechose : « Je demande une obéissance complète, parce que moi-même, comme ceux d'entre vous qui sont dans les rangs de l'armée ou de la marine, je me suis toujours fait une gloire de la rendre ainsi à mes chefs, à mes supérieurs. »

(3) *Histoire du cardinal Pie*, par M. Baunard, II, p. 690. M. Pie a laissé six grands volumes où, pendant trente et un ans, il a consigné ses actes épiscopaux, sans aucune interruption, jusqu'à sa dernière maladie.

tainement, ses prédécesseurs sous l'ancien régime, épicuriens délicats, n'auraient pas voulu d'une telle vie; ils auraient jugé que les désagrémens en surpassent les satisfactions.

Même âgé, il paie de sa personne, il officie, il prêche en chaire, il préside à de longues cérémonies, il ordonne des séminaristes, il confirme des milliers d'enfans (1), il visite, une à une, les paroisses de son diocèse; souvent, à la fin de son administration, il les a visitées toutes, et plusieurs fois. Cependant, du fond de son cabinet épiscopal, il inspecte incessamment ces quatre ou cinq cents paroisses; il lit ou écoute des rapports, il se renseigne sur le nombre des communians, sur les lacunes du culte, sur les finances de la fabrique, sur l'attitude des habitans, sur les bonnes ou mauvaises dispositions du conseil municipal et du maire, sur les causes locales de dissentiment et de conflit, sur la conduite et le caractère du curé et du vicaire; chaque ecclésiastique résident a besoin d'être guidé ou maintenu, entre le zèle intempérant et la tiédeur inerte, dans un juste milieu qui varie selon les paroisses et les circonstances, mais toujours de façon à empêcher les faux pas, à parer aux maladresses, à ménager l'opinion, à étouffer les scandales. Car toute la vie du desservant, non-seulement celle qui est publique, mais encore celle qui est privée, domestique, intime, appartient et importe à l'Église : il ne faut pas de mauvais bruits, même mal fondés, sur son compte; s'il y en a, l'évêque le mande à l'évêché, l'avertit, l'admoneste, et, au besoin, le déplace, le suspend, l'interdit, d'autorité, sans se décharger de l'affaire sur un tribunal responsable, lui-même juge unique et secret, partant, astreint aux recherches, aux anxiétés,

(1) *Id., ibid.*, II, p. 135 : « Dans l'année 1860, il avait confirmé 11,586 de ses diocésains; il en confirma 11,845 en 1861. » — *Vie de M. Dupanloup*, par l'abbé Lagrange, III, p. 19. (Lettre à son clergé, 1863.) Il énumère les œuvres qu'il a faites dans son diocèse, « les retraites paroissiales pour lesquelles nous sommes arrivés bien près du chiffre de 100; l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement établie dans toutes les paroisses; la confirmation, non plus au chef-lieu de canton, mais dans les plus petits villages et toujours précédée de la mission; la visite canonique faite chaque année dans chaque paroisse, partie par l'archidiacre, par le doyen, partie par l'évêque;.. les vicariats doublés; la vie commune établie dans le clergé des paroisses; les sœurs, pour le service des écoles et des malades, multipliées dans le diocèse et propagées de toutes parts; en ce qui concerne les études ecclésiastiques, le nombre des petits et grands séminaires notablement augmenté; les examens de jeunes prêtres; les conférences ecclésiastiques; les grades institués et relevés; les églises, les presbytères, de toutes parts reconstruits ou réparés; une grande œuvre diocésaine, l'œuvre des églises pauvres, et, pour l'alimenter, la loterie diocésaine, l'ouvroir des dames à Orléans; enfin, les retraites et les communions d'hommes instituées, et aussi dans d'autres villes et paroisses importantes du diocèse. » (P. 46.) (Lettre du 26 janvier 1846 pour prescrire dans chaque paroisse la tenue exacte du *Status animarum;* ce *status* est son critérium pour disposer d'un curé.) « Il faut savoir toujours l'état des Pâques dans sa paroisse, depuis qu'il y est, avant de l'en retirer pour le placer ailleurs. »

au pénible et minutieux labeur personnel qui accompagne toujours l'exercice direct du pouvoir absolu. — De même, à l'endroit de son grand et de son petit séminaire : ce sont là ses deux pépinières indispensables, et il en est le jardinier en chef, attentif à en combler les vides annuels, à chercher des sujets dans tous les coins de son diocèse, à y vérifier et cultiver les vocations ; il confère les bourses ; il dicte le règlement, il nomme et destitue, déplace et remplace à son gré le directeur et les professeurs; il les prend, si bon lui semble, hors de son diocèse, hors du clergé séculier; il leur prescrit une doctrine, des méthodes, une manière de penser et d'enseigner, et, par-delà tous ses clercs présens ou futurs, il a l'œil sur trois ou quatre cents religieux, sur quatorze cents religieuses.

Pour les religieux, tant qu'ils restent clos dans leur maison, entre eux et chez eux, il n'a rien à leur dire; mais, sitôt qu'ils prêchent, confessent, officient ou enseignent en public, sur son territoire, ils tombent sous sa juridiction; de concert avec leur supérieur et avec le pape, il a droit sur eux et il les emploie. En effet, ce sont des auxiliaires qu'on lui adresse ou qu'il appelle, une troupe disponible et de renfort, plusieurs corps d'élite et préparés exprès, chacun avec sa discipline propre, son uniforme particulier, son arme spéciale, et qui lui apportent, pour faire campagne sous ses ordres, des aptitudes distinctes et un zèle plus vif; il a besoin d'eux (1) pour suppléer à l'insuffisance de son clergé sédentaire, pour réveiller la dévotion dans ses paroisses et pour raidir la doctrine dans ses séminaires. Or, entre les deux milices, l'entente est difficile; la seconde, adjointe et volante, marche de l'avant; la première, occupante et fixe, se dit tout bas que les nouveaux-venus usurpent sa place, diminuent sa popularité, écourtent son casuel; il faut à l'évêque beaucoup de tact et aussi d'énergie pour imposer à ses deux clergés, sinon la concorde intime, du moins l'assistance réciproque et la collaboration sans conflit. — Quant aux religieuses (2), il est leur *ordinaire*, unique arbitre, surveillant et gouverneur de toutes ces vies cloîtrées, pour recevoir leurs vœux, pour les en relever : c'est lui qui, après enquête et examen, autorise toute entrée dans la communauté ou rentrée dans le monde, d'abord chaque admission ou noviciat, ensuite chaque profession ou vêture, tout renvoi ou départ

(1) *Moniteur*, séance du 14 mars 1865. (Discours du cardinal de Bonnechose.) — « Comment ferions-nous, si nous n'avions pas de religieux, de jésuites, de dominicains, de carmes, etc., pour prêcher nos stations d'avent et de carême, pour prêcher nos missions dans les campagnes? Le clergé (paroissial) n'est pas assez nombreux pour suffire à la tâche de chaque jour. »

(2) *Prælectiones juris canonici*, II, 305 et suivantes.

d'une sœur, toute réclamation d'une sœur, toute sévérité ou décision grave de la supérieure; il préside à l'élection de cette supérieure; il approuve ou nomme le confesseur de la maison; il y maintient la clôture, il en resserre ou en relâche les observances; il y entre lui-même, par un privilège de son office, et, de ses propres yeux, il en inspecte le régime, au spirituel, au temporel, par un droit de contrôle qui s'étend depuis la conduite des âmes jusqu'à l'administration des biens.

A tant de besognes obligatoires, il en ajoute d'autres, volontaires, non-seulement des œuvres de piété, de culte et de propagande, missions diocésaines, catéchismes d'adultes, confréries pour l'adoration perpétuelle, sociétés pour la récitation ininterrompue du rosaire, denier de saint Pierre, caisse des séminaires, journaux et revues catholiques, mais encore des instituts d'éducation et de charité (1). En matière de charité, il en fonde ou soutient de vingt espèces, soixante en un seul diocèse, services généraux et spéciaux, crèches, cercles, asiles, refuges, patronages, sociétés de placement et de secours pour les pauvres, pour les malades à domicile et dans les hôpitaux, pour les enfans à la mamelle, pour les sourds et muets, pour les aveugles, pour les vieillards, pour les orphelins, pour les filles repenties, pour les détenus, pour les militaires en garnison, pour les ouvriers, pour les apprentis, pour les jeunes gens, et quantité d'autres. En matière d'éducation, il y en a bien davantage : ce sont les œuvres qui tiennent le plus au cœur des chefs catholiques; sans elles, impossible, dans le monde moderne, de préserver la foi des générations nouvelles. C'est pourquoi, à chaque tournant de l'histoire politique, on voit les évêques profiter de la tolérance ou parer à l'intolérance de l'État enseignant, lui faire concurrence, dresser, en face de ses établissemens publics, des établissemens libres qui sont dirigés ou desservis par des prêtres ou des religieux : après la suppression du monopole universitaire, en 1850, plus de cent collèges (2) pour l'enseignement secondaire; après la loi favorable de 1873, quatre ou cinq facultés ou universités provinciales pour l'enseignement supérieur; après les lois hostiles de 1882, plusieurs milliers

(1) *La Charité à Nancy*, par l'abbé Girard, 1890, 1 vol.— *La Charité à Angers*, par Léon Cosnier, 1890, 2 vol.— *Manuel des œuvres et institutions charitables à Paris*, par Lacour, 1 vol. — *Les Congrégations religieuses en France*, par Émile Keller, 1880, 1 vol.

(2) *Vie de M. Dupanloup*, I, 506 (1883). « Plus de cent collèges ecclésiastiques ou établissemens d'éducation secondaire ont été fondés depuis la loi de 1850. » — *Statistique de l'enseignement secondaire*. En 1865, il y avait 276 établissemens ecclésiastiques libres d'instruction secondaire, avec 34,897 élèves, dont 23,549 internes et 11,348 externes; en 1876, il y en avait 309, avec 46,816 élèves, dont 33,092 internes et 13,724 externes.

d'écoles paroissiales pour l'enseignement primaire. — Fondation et entretien, tout cela coûte cher; il faut à l'évêque beaucoup d'argent, surtout depuis que l'État, devenu malveillant, coupe autant qu'il peut les vivres au clergé, ne paie plus de bourses dans les séminaires, ôte aux desservans suspects leur petit traitement, rogne sur les appointemens des prélats, met obstacle aux libéralités des communes, taxe et surtaxe les congrégations, en sorte que non-seulement, par l'amoindrissement de ses allocations, il s'allège aux dépens de l'Église, mais encore, par l'accroissement de ses impôts, il charge l'Église à son profit. Tout l'argent nécessaire, l'épiscopat le trouve par des quêtes à l'église et à domicile, par les dons et souscriptions des fidèles, et, chaque année, il lui faut des millions, en dehors de la subvention budgétaire, pour ses facultés et universités, où il installe des professeurs largement rétribués, pour la construction, la location, l'aménagement de ses innombrables bâtisses, pour les frais de ses petites écoles, pour l'entretien de ses dix mille séminaristes, pour les dépenses de tant d'instituts charitables; et c'est l'évêque, leur promoteur en chef, qui doit y pourvoir, d'autant plus que souvent il s'y est engagé d'avance et que, par sa promesse écrite ou verbale, il est responsable. A tous ces engagemens, il suffit; il a des fonds pour chaque échéance. En 1883, celui de Nancy, ayant besoin de cent mille francs pour bâtir une école avec un ouvroir, parle à quelques dizaines de personnes convoquées dans son salon; l'une d'elles tire dix mille francs de sa poche, et les assistans souscrivent soixante-quatorze mille francs, séance tenante (1). Pendant son administration, le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, a recueilli et dépensé ainsi quatre millions. Ces jours-ci, le cardinal Lavigerie, à qui le budget donne quinze mille francs par an, écrivait qu'il en dépense dix-huit cent mille et qu'il n'a pas de dettes (2). — Par cette initiative et cet ascendant, l'évêque devient un centre de ralliement social; il n'y en a plus d'autres en province, rien que des vies disjointes, juxtaposées, maintenues ensemble par un cadre artificiel, appliqué d'en haut et du dehors; partant, nombre d'entre elles, et des plus considérables, viennent, surtout depuis 1830, se grouper autour du dernier noyau permanent, faire corps avec lui; il est le seul point germinant, vivace, intact, qui puisse encore agglutiner et organiser des volontés éparses. Naturellement, à l'intérêt catholique qu'il représente, des intérêts de classe et de parti s'agrègent par surcroît, et son autorité ecclésiastique devient une influence politique; outre

(1) *La Charité à Nancy*, par l'abbé Girard, p. 87. *Vie du cardinal Mathieu*, par M. Besson, 2 vol.

(2) Décembre 1890.

son clergé séculier et régulier, par-delà les deux mille cinq cents vies exemplaires ou dirigeantes dont il dispose, on aperçoit derrière lui une multitude indéfinie d'adhésions et de dévoûmens laïques. Par suite, tout gouvernement doit compter avec lui, d'autant plus que ses collègues l'appuient; en face de l'État omnipotent, l'épiscopat ligué s'est tenu debout, sous la monarchie de juillet pour revendiquer la liberté d'enseignement, sous le second empire pour soutenir le pouvoir temporel du pape.— Dans cette attitude militante, la figure de l'évêque se dévoile tout entière; champion en titre de l'Église infaillible, lui-même croyant et pratiquant, il parle avec une hauteur et une raideur extraordinaires (1); à ses propres yeux, il est le dépositaire unique de la vérité et de la morale; aux yeux de ses fidèles, il devient un personnage surhumain, un prophète foudroyant ou sauveur, l'annonciateur des jugemens divins, le dispensateur de la colère et de la grâce célestes; il monte aux nues dans une gloire d'apothéose; chez les femmes surtout, la vénération s'exalte jusqu'à l'enthousiasme et dégénère en adoration. Vers la fin du second empire, sur le bateau du lac Léman, un célèbre évêque français, ayant tiré de sa poche un petit pain, le mangeait assis devant deux dames debout, et leur en donnait des morceaux. L'une d'elles lui dit, avec une révérence : « De votre main, monseigneur, c'est presque le saint-sacrement (2). »

IV.

Sous cette main souveraine et sacrée opère un clergé soumis d'esprit et de cœur, préparé de longue main à la foi et à l'obéissance par sa condition et par son éducation. Parmi les 40,000 curés et desservans, « plus de 35,000 (3) appartiennent à la classe laborieuse des ouvriers et des paysans, » non pas de gros paysans, mais des petits, aux familles malaisées qui vivent du travail manuel, et où souvent les enfans sont nombreux. Sous la pression de l'air ambiant et du régime moderne, les autres gardent leurs fils pour elles, pour le monde, et les refusent à l'église; même au bas de l'échelle, l'ambition s'est développée et a changé d'objet; on n'y aspire plus à faire de son fils un curé, mais un instituteur, un employé du chemin de fer ou du commerce (4). Il a fallu creuser

(1) Cf., dans les biographies citées plus haut, les discours publics et politiques des principaux prélats, notamment de M. Mathieu (de Besançon), de M. Dupanloup (d'Orléans), de M. de Bonnechose (de Rouen) et surtout de M. Pie (de Poitiers).

(2) Je tiens le fait d'une dame, témoin oculaire; probablement, au XVIIe siècle, Fénelon et Bossuet auraient jugé ce mot énorme et même sacrilège.

(3) L'abbé Élie Méric, dans le *Correspondant* du 10 janvier 1890, p. 18.

(4) Les frères Allignol, *de l'État actuel du clergé en France* (1839), 248. Encombre-

plus avant, descendre dans la couche inférieure pour en extraire les clercs qui manquaient.

Sans doute, à cette profondeur, l'extraction est plus coûteuse; la famille est trop pauvre pour payer l'éducation ecclésiastique de son enfant; d'ailleurs l'État ne donne plus rien depuis 1830 pour le petit séminaire, ni depuis 1885 (1) pour le grand. C'est aux fidèles à les défrayer par des dons et des legs; à cet effet l'évêque fait quêter en carême dans ses églises, et invite ses diocésains à fonder des bourses et demi-bourses : la dépense est grosse pour entretenir et instruire presque gratis un futur clerc depuis douze ans jusqu'à vingt-quatre; rien que dans le petit séminaire, elle est de quarante à cinquante mille francs en sus de la recette (2); devant ce déficit annuel, l'évêque, entrepreneur responsable, est dans les transes, et parfois ses anxiétés vont jusqu'à l'angoisse. — En revanche, et par compensation, à cette profondeur l'extraction est plus sûre; la longue opération qui en tire un enfant pour l'amener au sacerdoce se poursuit et s'achève avec moins d'insuccès. Dans ces bas-fonds, la lumière et le bruit du siècle ne pénètrent pas; on n'y lit point le journal, même d'un sou; les vocations peuvent s'y former, s'y consolider en cristaux intacts et rigides, tout d'une pièce; elles y sont plus abritées qu'aux étages supérieurs, moins exposées aux infiltrations mondaines; elles risquent moins d'être ébranlées ou contrariées par la curiosité, le raisonnement et le doute, par les idées modernes; les alentours et le milieu domestique ne dérangent point, comme ailleurs, leur sourd travail interne. Quand l'enfant de chœur rentre au logis après l'office, quand le séminariste revient chez ses parens aux vacances, il n'y rencontre pas autant d'influences dissolvantes, l'information variée, la conversation libre, la comparaison des carrières, la préoccupation de l'avancement, l'habitude du bien-être, les sollicitudes

ment de toutes les carrières; « seul, l'état ecclésiastique manque de sujets; on ne demande que des jeunes gens de bonne volonté, et on n'en trouve pas. » C'est, disent les deux auteurs, parce que l'état de desservant est trop triste: huit ans de classes préparatoires, cinq ans de séminaire, 800 francs de traitement dont on peut être privé du jour au lendemain, casuel infime, servitude de toute la vie, nulle pension de retraite, etc. — *Le Grand péril de l'église de France*, par l'abbé Bougaud (4e éd., 1879), p. 2 à 23. — *Lettre circulaire* (n° 53) de M. Léon, archevêque de Rouen, 1890, p. 618.

(1) Suppression graduelle de la subvention en 1877, en 1883, totale en 1885.

(2) L'abbé Bougaud, *ibid.*, p. 118 et suivantes.— Environ 200 ou 250 écoliers dans un petit séminaire; presque aucun ne paie pension entière; en moyenne et par tête, ils paient de 100 à 200 francs et en coûtent 400 d'entretien. Déficit annuel, de 30,000 à 40,000 francs. — Aux professeurs prêtres, 600 francs par an; aux maîtres et professeurs non prêtres, 300 francs, ce qui ajoute à la dépense 12,000 francs pour l'instruction et porte le déficit total à 42,000 ou 52,000 francs.

maternelles, les haussemens d'épaules et le demi-sourire d'un voisin esprit fort; pierre à pierre et chaque pierre à sa place, sa croyance s'édifie et s'achève, sans incohérence dans la structure, sans disparates dans les matériaux, sans porte-à-faux latens. On l'a pris tout petit, avant douze ans; son curé, invité d'en haut à chercher des sujets, l'a distingué au catéchisme, puis à la première communion (1); on constate en lui « le goût de la piété et des cérémonies saintes, un extérieur convenable, un caractère doux, prévenant, » des dispositions pour l'étude; c'est un enfant docile et rangé; petit acolyte au chœur ou à la sacristie, il s'applique à bien plier la chasuble, toutes ses génuflexions sont correctes, elles ne l'ennuient pas, il n'a pas de peine à se taire, il n'est point soulevé et emporté, comme les autres, par les éruptions de la sève animale et la grossièreté rustique. Si sa cervelle inculte est cultivable, si la grammaire et le latin peuvent y prendre racine, le curé ou le vicaire se chargent de lui à demeure; il étudie sous eux, gratuitement ou à peu près, jusqu'à la cinquième ou à la quatrième, et alors il entre au petit séminaire.

C'est une école à part, un internat de jeunes garçons choisis, une serre close, destinée à préserver et développer les vocations; avant 1789, il n'y en avait pas; à présent, on en compte 86 en France, et les élèves y sont tous de futurs clercs. Dans cette pépinière préalable, on n'admet pas de plants étrangers, de futurs laïques (2); car, expérience faite, si le petit séminaire est mixte, il n'atteint plus son objet ecclésiastique; « il ne déverse habituellement dans le grand séminaire que la queue des classes; la tête s'en va chercher fortune ailleurs; » au contraire, « dans les petits séminaires purs, il arrive généralement que la rhétorique entière passe au grand séminaire: alors on n'a pas seulement la queue, mais la tête de la classe. » — Dans cette seconde serre, la culture, qui se prolonge pendant cinq ans, devient intense, tout à fait spéciale; elle l'était bien moins sous l'ancien régime, même à Saint-Sulpice; le vitrage avait des fentes et laissait entrer des courans d'air; les neveux

(1) Lettre circulaire (n° 53) de M. Léon, archevêque de Rouen (1890), p. 618 et suivantes.

(2) L'abbé Bougaud, *ibid.*, p. 135. (Opinion de l'archevêque d'Aix.) — *Ibid.*, p. 138. « Je sais un petit séminaire où tel cours comptait en quatrième 44 élèves et qui n'a fourni que 4 prêtres; 40 sont restés en route... On m'a cité un grand collège de Paris, dirigé par des prêtres, renfermant 400 élèves, et d'où, en dix ans, il est sorti une seule vocation ecclésiastique. » — *Moniteur* du 14 mars 1865. (Discours au sénat par le cardinal de Bonnechose.) « Chez nous, la discipline s'établit dès le jeune âge, au petit séminaire, puis au grand... D'autres nations nous envient nos séminaires; elles n'ont pas pu en constituer de semblables; elles ne peuvent pas conserver les jeunes gens si longtemps; leurs élèves ne viennent dans leurs séminaires que comme externes. »

d'archevêque, les cadets nobles prédestinés aux dignités de l'église y avaient introduit le relâchement et les libertés qui étaient alors le privilège de l'épiscopat. Pendant les vacances (1), on y jouait des féeries, des pastorales, avec costumes et ballet, *l'Installation du grand sultan*, *la Troupe des bergers enchaînés* ; les séminaristes soignaient beaucoup leurs cheveux ; un coiffeur de mérite venait les accommoder ; la clôture n'était pas exacte : le jeune M. de Talleyrand savait s'échapper, commencer ou continuer en ville le cours de ses galanteries (2). A partir du Concordat, dans les nouveaux séminaires, la discipline resserrée est devenue monacale ; ce sont des écoles pratiques, non de science, mais de dressage ; il s'agit bien moins de faire des hommes doctes que de former des prêtres convaincus ; l'éducation y prime l'instruction, et les exercices intellectuels se subordonnent aux exercices spirituels (3) : chaque jour la messe et cinq visites au saint-sacrement, avec station d'une minute à une demi-heure ; chapelet de soixante-trois *pater* et *ave*, litanies, angélus, prières à haute et à basse voix, examen particulier, méditation à genoux, lectures édifiantes en commun, silence jusqu'à une heure de l'après-midi, silence à table et audition d'une lecture édifiante pendant le repas, communions fréquentes, confession chaque semaine, confession générale

(1) *Histoire de M. Émery*, par l'abbé Élie Méric, I, 15, 17. « A partir de 1786, on continua de tolérer la comédie aux philosophes, aux Robertins et à la communauté de Laon ; elle fut exclue du grand séminaire, où elle n'aurait jamais dû entrer. » La réforme fut opérée par le nouveau directeur, M. Émery, et rencontra la plus forte résistance, tellement qu'il faillit y perdre la vie.

(2) M. de Talleyrand, *Mémoires*, t. I. (Sur une de ses galanteries.) « Les supérieurs avaient bien dû avoir quelque soupçon... mais l'abbé Couturier leur avait enseigné l'art de fermer les yeux ; il leur avait appris à ne jamais faire de reproches à un jeune séminariste qu'ils croyaient destiné à occuper de grandes places, à devenir coadjuteur de Reims, peut-être cardinal, peut-être ministre, ministre de la feuille : que sait-on ? »

(3) *Diary in France*, by Christopher Wordsworth, D. D., 1845. (Faiblesse des études à Saint-Sulpice.) « Il n'y a pas de cours régulier d'histoire ecclésiastique. » — Aujourd'hui, encore point de cours spécial de grec pour apprendre à lire le Nouveau-Testament dans le texte original. — *Le clergé français en* 1890 (par un ecclésiastique anonyme), p. 24 à 38. « La grande et solide science nous fait défaut... Depuis longtemps, les candidats à l'épiscopat sont dispensés par bulle du titre de docteur. » — Au séminaire, discussions en latin barbare, questions surannées, bouts de texte découpés et enfilés : « Ils n'ont pas appris à penser... Leur science est nulle ; ils n'ont pas même un instrument et une méthode pour apprendre... Ce qu'ils ignorent le plus, c'est l'Évangile et Jésus-Christ... Un prêtre qui s'adonne à l'étude est (dans l'opinion) ou un pur spéculatif impropre au gouvernement, ou un ambitieux que rien ne peut satisfaire, ou encore un homme bizarre, d'humeur difficile et de caractère mal pondéré : nous vivons sous l'empire de cet inepte préjugé... Nous avons des archéologues, des assyriologues, des géologues, des philologues et autres *savans à côté*. Les philosophes, les théologiens, les historiens, les canonistes sont devenus rares. »

au commencement de l'année, à la fin de chaque mois un jour de retraite, après les vacances et avant la collation de chacun des quatre ordres, huit jours de retraite, pendant ces retraites toutes les études suspendues, sermon du matin et sermon du soir, lectures spirituelles, méditations, oraisons et pratiques tout le long du jour (1), bref, l'application quotidienne et systématique d'une méthode savante et incessamment perfectionnée, la plus efficace pour fortifier la croyance, exalter l'imagination, diriger et entraîner la volonté, analogue à celle d'une école militaire, Saint-Cyr ou Saumur, tellement que l'empreinte, corporelle et mentale, en est indélébile, et qu'à sa façon de penser, de parler, de sourire, de saluer, de se tenir debout, on reconnaît un ancien élève de Saint-Sulpice comme un ancien élève de Saumur et de Saint-Cyr.

Sorti de là, prêtre ordonné et consacré, d'abord vicaire, puis curé desservant, la discipline qui l'a étreint et façonné continue à le maintenir debout et au port d'armes. Outre son service à l'église et son ministère à domicile chez les fidèles, outre les messes, vêpres, sermons, catéchismes, confessions, communions, baptêmes, mariages, extrêmes-onctions, funérailles, visites aux malades et aux affligés, il a ses exercices personnels et privés : d'abord son bréviaire, dont la lecture lui demande chaque jour une heure et demie ; aucune pratique n'est si nécessaire. Lamennais en avait obtenu dispense, de là ses écarts et sa chute (2) ; n'objectez pas qu'une telle récitation devient vite machinale (3) ; les prières, phrases et mots qu'elle enfonce dans l'esprit, même distrait, y deviennent forcément des habitans fixes, par suite, des puissances occultes, agissantes et liguées qui font cercle autour de l'intelligence, qui investissent la volonté, qui, dans les régions souterraines de l'âme, étendent ou affermissent par degrés leur occupation silencieuse, qui opèrent insensiblement dans l'homme sans qu'il s'en doute, et qui, aux momens critiques, se lèvent en lui, à l'improviste, pour le raidir contre les défaillances ou pour l'arracher aux tentations. A cet usage antique, ajoutez deux institutions modernes qui contribuent au même effet. — La première est la conférence mensuelle qui as-

(1) *Journal d'un voyage en France*, par Th.-W. Allies, 1845, p. 38. (Tableau des exercices journaliers à Saint-Sulpice, fourni par l'abbé Caron, ancien secrétaire de l'archevêque de Paris.) — Cf. dans *Volupté*, par Sainte-Beuve, le même tableau fourni par le père Lacordaire.

(2) *Manrèze du prêtre*, par le révérend père Caussette, I, 82.

(3) *Ibid.*, I, 48. « Sur 360 méditations que fait un prêtre régulier dans l'année, il y en a bien 300 qui sont arides. » — Sur l'efficacité des prières apprises par cœur, témoignage de l'abbé d'Astros, tenu pendant trois ans en prison sous le premier empire et sans livres : « Je savais les psaumes par cœur, et, grâce à cette conversation avec Dieu, qui échappait au geôlier, je me suis toujours préservé de l'ennui. »

semble chez le curé doyen de canton les curés desservans : sur des thèmes fournis par l'évêché, sur des questions de dogme, de morale ou d'histoire religieuse, chacun d'eux a préparé une étude, il la lit tout haut, il en raisonne avec ses confrères, sous la présidence et la direction du doyen, qui conclut; cela rafraîchit dans le lecteur et dans les auditeurs le savoir théorique et l'érudition ecclésiastique. — L'autre institution, presque universelle aujourd'hui, est la retraite annuelle que les prêtres du diocèse viennent faire au grand séminaire du chef-lieu. Saint Ignace en a tracé le plan : ses *Exercitia* sont encore aujourd'hui le manuel adopté, le texte suivi à la lettre (1) ou de très près (2). Il s'agit de reconstituer pour l'âme le monde surnaturel; car à l'ordinaire, sous la pression du monde naturel, il s'évapore, il s'efface, il cesse d'être palpable; les fidèles eux-mêmes n'y pensent qu'avec une attention faible, et leur conception vague finit par devenir une croyance verbale; il faut leur en rendre la sensation positive, le contact et l'attouchement. A cet effet, l'homme s'enferme dans un lieu approprié, où chacune de ses heures a son emploi déterminé d'avance, passif ou actif : assistance à la chapelle et au sermon, chapelet, litanies, oraison des lèvres, oraison du cœur, examen réitéré de soi-même, confession et le reste, bref, une série ininterrompue de pratiques diversifiées et convergentes, qui, par degrés calculés, le vident des préoccupations terrestres et l'assiègent d'impressions spirituelles; autour de lui, des impressions semblables, par suite la contagion de l'exemple, l'échauffement mutuel, l'attente en compagnie, l'émulation involontaire et le désir surexcité jusqu'à créer son objet; d'autant plus sûrement que l'individu travaille lui-même sur lui-même, en silence, cinq heures par jour, selon les prescriptions d'une psychologie profonde, pour donner de la consistance et du corps à son idée nue. Quel que soit le sujet de sa méditation, il la répète deux fois dans la même journée, et chaque fois il commence par « construire la scène, » la Nativité ou la Passion, le Jugement dernier ou l'Enfer; il convertit l'histoire indéterminée et lointaine, le dogme abstrait et sec, en une représentation figurée et détaillée; il y insiste, il évoque tour à tour les images fournies par les cinq sens, visuelles, auditives, tactiles, olfactives et

(1) Chez les Frères des Écoles chrétiennes, et leur société est la plus nombreuse de toutes.

(2) *Manrèze du prêtre*, par le révérend père Caussette, I, 9. La Manrèze est la grotte où saint Ignace trouva le plan de ses *Exercitia* et les trois voies par lesquelles l'homme parvient à se détacher du monde, « la purgative, l'illuminative et l'unitive. » L'auteur dit qu'il a ramené tout à la seconde voie, comme plus propre à des prêtres. Il a lui-même prêché des retraites pastorales dans toutes les parties de la France, et son livre est un recueil d'instructions pour ces sortes de retraites.

même gustatives; il les groupe, et, le soir, il les avive, afin de les retrouver plus intenses au matin. Il obtient ainsi le spectacle complet, précis, presque physique auquel il aspire, il arrive à l'*alibi*, à la transposition mentale, à ce renversement des points de vue où l'ordre des certitudes se renverse, où ce sont les choses réelles qui semblent de vains fantômes, où c'est le monde mystique qui semble la réalité solide. — Selon les personnes et les circonstances, le thème à méditer diffère, et la retraite se prolonge plus ou moins longtemps; pour les laïques, elle n'est ordinairement que de trois jours; pour les Frères des Écoles chrétiennes, elle est chaque année de huit jours, et, quand, à vingt-huit ans, ils prononcent leurs vœux perpétuels, de trente jours; pour les prêtres séculiers, elle dure un peu moins d'une semaine, et le thème sur lequel leur méditation se concentre est le caractère surnaturel du prêtre. Le prêtre confesseur et ministre de l'Eucharistie, le prêtre sauveur et réparateur, le prêtre pasteur, prédicateur, administrateur, voilà les sujets sur lesquels leur imagination, aidée et guidée, doit travailler pour composer le cordial qui, pendant toute l'année, les soutiendra. Il n'y en a pas de plus puissant; celui que buvaient les puritains dans un *camp-meeting* américain ou dans un *revival* écossais était plus violent, mais d'un effet moins durable (1).

(1) Un de ces effets durables est l'intensité de la croyance chez les prélats, si peu croyans au siècle dernier; aujourd'hui, ne devenant évêques que vers cinquante ans, ils ont passé plus de trente ans dans ces sortes d'exercices, et leur piété a pris le tour romain, positif, pratique, qui aboutit aux dévotions proprement dites. M. Émery, le restaurateur de Saint-Sulpice, a donné l'impulsion en ce sens. (*Histoire de M. Émery*, par l'abbé Élie Méric, p. 115 et suivantes.) M. Émery disait aux séminaristes: « Croyez-vous que si, soixante fois par jour, nous prions la sainte Vierge de nous assister à l'heure de la mort, elle nous abandonnera à cette heure dernière? » — « Il nous conduisit dans la chapelle... qu'il avait tapissée de reliquaires... Il en fit le tour, baisant successivement chaque reliquaire avec respect et avec amour, et, quand il en trouvait un trop haut placé pour recevoir cet hommage, il nous disait: « Puisque nous ne pouvons pas baiser celui-là, faisons-lui une profonde révérence. » — Et nous nous inclinions tous les trois devant le reliquaire. » — Entre autres vies épiscopales, celle du cardinal Pie, évêque de Poitiers, présente, en haut relief, ce type de dévotion. (*Histoire du cardinal Pie*, par M. Baunard, II, 348 et *passim*.) Sur son bureau était une statuette de la Vierge; après sa mort, on trouva, sous le socle de la statuette, quantité de billets, en latin ou en français, écrits et déposés par lui, pour mettre telle de ses actions, voyage, entreprise, sous le patronage spécial de la Vierge et de saint Joseph. Il avait aussi une statuette de Notre-Dame de Lourdes, qui ne le quittait ni jour ni nuit. « Un jour, étant déjà sorti de son palais, il y rentra aussitôt pour réparer un oubli : il avait oublié de baiser les pieds de sa mère du ciel. » — Cf. *Vie de M. Dupanloup*, par l'abbé Lagrange, I, 524. Pendant la maladie de sa mère, « il multipliait les neuvaines, courait à tous les autels, faisait des vœux, brûlait des cierges: car il avait, *non-seulement de la dévotion, mais des dévotions*... Le 2 janvier 1849, nouvelles alarmes: alors neuvaine à Sainte-Geneviève et vœu, non plus du chapelet, mais du rosaire; puis aux approches de la fête de saint

Dans ce breuvage, deux liqueurs différentes sont mêlées et se fortifient l'une par l'autre, toutes les deux d'une saveur excessive et d'une crudité si âpre qu'une bouche ordinaire en serait brûlée. — D'une part, avec les familiarités de langage et les audaces de déduction qui conviennent à la méthode, on exalte dans le prêtre le sentiment de sa dignité : « Qu'est-ce que le prêtre ? — « C'est, entre Dieu qui est dans le ciel et l'homme qui le cherche sur la terre, un être, *Dieu et homme*, qui les rapproche en les résumant (1)... Je ne vous flatte pas par de pieuses hyberboles, en vous appelant des dieux ; — ceci n'est pas un mensonge de rhétorique... Vous êtes créateurs comme Marie dans sa coopération à l'incarnation... Vous êtes créateurs comme Dieu dans le temps... Vous êtes créateurs comme Dieu dans l'éternité. Notre création à nous, notre création quotidienne n'est rien moins que le Verbe fait chair lui-même... Dieu peut susciter d'autres univers, il ne peut faire qu'il y ait sous le soleil une action plus grande que votre sacrifice ; car, en ce moment, il remet entre vos mains tout ce qu'il a et tout ce qu'il est... Je ne suis pas un peu au-dessous des chérubins et des séraphins dans le gouvernement du monde, je suis bien au-dessus ; car ils ne sont que les serviteurs de Dieu, et nous sommes ses coadjuteurs... Les anges, qui voient la quantité de richesses passant chaque jour par nos mains, sont effrayés de notre prérogative... Je remplis trois fonctions sublimes par rapport au dieu de nos autels : je le fais descendre, je l'administre, je veille à sa garde... Jésus habite sous votre clé ; ses heures d'audiences sont ouvertes et closes par vous ; il ne se remue pas sans votre permission, il ne bénit pas sans votre concours, il ne donne que par vos mains, et sa dépendance lui est si chère, que, depuis dix-huit cents ans, il n'a pas échappé un seul instant à l'église pour se perdre dans la gloire de son Père. » — Et d'autre part, on leur fait boire à pleines gorgées le sentiment de la subordination, on les en imbibe jusqu'aux moelles (2). « L'obéissance ecclésiastique est... un amour de la dépendance, un brisement du jugement... Voulez-vous savoir ce qu'elle est quant à l'étendue du sacrifice ? Une mort volontaire, le sépulcre de la volonté, dit saint Climaque... Il y a une sorte de *présence réelle* infuse dans ceux qui nous commandent... » Prenons garde de tomber « dans l'opposition sournoise du catholicisme libéral... Dans ses conséquences, le libéralisme est l'athéisme social... Il ne suffit pas de l'unité dans la foi romaine ; coopérons à l'unité dans l'esprit

François de Sales, nouvelle neuvaine à ce grand saint de la Savoie ; prières à la Vierge de Saint-Sulpice ; à la Vierge fidèle ; à la Vierge très prudente : partout. »

(1) *Manrèze du prêtre*, I, 27, 29, 30, 31, 35, 91, 92, 244, 246, 247, 268.

(2) *Ibid.*, I, 279, 281, 319, 301, 307, 308.

romain; pour cela, jugeons toujours Rome avec l'optimisme de l'affection... Chaque nouvelle définition dogmatique produit ses bienfaits : celle de l'Immaculée-Conception nous a donné Lourdes et ses merveilles vraiment œcuméniques. » — Rien de tout cela n'est de trop, et, devant les exigences des temps modernes, tout cela suffit à peine; depuis que le monde est devenu incrédule, indifférent ou tout au moins laïque, il faut au prêtre les deux idées intenses et maîtresses qui soutiennent un militaire à l'étranger, parmi des insurgés ou des barbares : l'une est la conviction qu'il est d'une espèce et d'une essence à part, infiniment supérieur au vulgaire, l'autre est la pensée qu'il appartient à son drapeau, à ses chefs, surtout à son général en chef, qu'il s'est donné tout entier, pour obéir à l'instant, à tout commandement, sans examen ni doute. Aussi bien, dans cette paroisse où le curé permanent était jadis, surtout à la campagne (1), le gouverneur légal et populaire de toutes les âmes, son successeur, le desservant amovible, n'est qu'un garnisaire en résidence, un factionnaire dans sa guérite, à l'entrée d'un chemin que le gros public ne fréquente plus. De temps en temps il crie holà ! Mais on ne l'écoute guère; sur dix hommes, neuf passent à distance, par la nouvelle route plus commode et plus large; ils le saluent de loin ou l'ignorent; quelques-uns même sont malveillans; ils l'épient ou le dénoncent aux autorités ecclésiastiques ou laïques desquelles il dépend. On veut qu'il fasse observer et qu'il ne fasse pas haïr sa consigne, qu'il soit zélé et ne soit pas importun, qu'il agisse et s'efface : le plus souvent il y parvient, grâce à la préparation qu'on a décrite, et, dans sa guérite rurale, patient, résigné, attentif au mot d'ordre, il fait correctement sa faction solitaire et monotone, une faction qui, depuis quinze ans, est troublée, inquiète, et devient singulièrement difficile.

H. TAINE.

(1) *Le clergé français en* 1890 (par un ecclésiastique anonyme), p. 72. (Sur les petites paroisses.) « La tâche du curé y est ingrate, s'il a du zèle, trop aisée, s'il n'en a point. Il est, dans tous les cas, un homme isolé, sans ressources d'aucune sorte, tenté par tous les démons de la solitude et du désœuvrement. » — *Ibid.*, 92. « Dans les classes populaires, comme parmi les gens qui pensent, notre autorité est tenue en échec ; l'esprit humain est aujourd'hui pleinement émancipé et la société sécularisée. » *Ibid.*, 15. « L'indifférence ne semble s'être retirée des sommets de la nation que pour en pénétrer les couches inférieures... En France, on estime d'autant plus le prêtre qu'on le voit moins ; s'effacer, disparaître, c'est ce qu'on lui demande avant tout et le plus souvent. Le clergé et la nation vivent à côté l'un de l'autre, se touchant à peine par certains actes de la vie et ne se pénétrant pas du tout. »

MODERNE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

— Ah! enfin! le blanc fait son apparition et se mêle au noir. Voilà, pardieu! la plus jolie toilette que je vous aie vue. Fini, ce deuil!.. Bravo! c'est le moment de se déclarer...

— Oh! vous pourriez dire *redéclarer*... Mais, non... s'il vous plaît!.. D'abord, mon deuil n'est pas fini.

— Bah! N'y a-t-il pas un an révolu? Et même plus d'un an, sauf erreur?

— Si. Mais un deuil de veuve se porte pendant plus d'une année... Seulement, vers la fin...

— On l'égaie. C'est précisément ce que je voulais faire.

— En me parlant amour et mariage? Merci bien!.. Si vous n'avez que cela pour achever de me tirer de mon noir!

— Dame! je vous parlerais bien amour... tout court. Mais je craindrais de vous blesser, de vous offenser...

— Oh! de m'ennuyer, plutôt. Ce mot-là suffit parfaitement : vous savez que je n'aime pas les grands mots. Vous non plus, du reste, vous ne les aimez pas. Et c'est pour ça, sans doute, que nous nous entendons tant bien que mal... Pour ça aussi, probablement, que votre manière de faire la cour est moins ennuyeuse que celle de beaucoup d'autres... Je dirais même qu'elle est presque

tolérable, si je ne craignais de vous encourager... Enfin, ce serait toujours plus drôle de vous entendre parler de cela que d'essuyer une demande en mariage. Je sors d'en prendre, mon bon ami. Et je suis en deuil du mariage autant que de mon mari.

— Vous préférez la demi-teinte? Soit! Je vais donc vous faire une proposition aussi simple que peu tragique,.. une proposition demi-deuil... Laissez-vous courtiser par moi selon ce que vous appelez ma manière, sans grands mots, sans phrases...

— Et il ne sera pas question de mariage?

— Oh! Dieu, non! Je n'y tiens pas.

— Ni d'amour?

— Ah! diable! voilà qui est plus délicat. Faire la cour à une femme sans lui parler d'amour... Vous savez, pour faire un civet...

— Eh bien! n'en faites pas... Ne me faites pas la cour. Je vous assure que rien n'est moins original ni moins moderne... Est-ce dit? Vous m'aimerez,.. si vous y tenez; mais vous ne me le direz jamais, jamais... Si vous prononcez le mot, vous devrez un gage.

— Tope!

Cet entretien ou cette petite scène, extrêmement moderne, avait pour cadre un appartement des plus modernes aussi, ce qui veut dire que, dans cet appartement, tout était ancien ou du moins affichait des prétentions à l'ancienneté. Vieux bahuts, vieilles potiches, vieux cuivres, vieux ivoires, vieilles étoffes, toutes les choses qui ornaient ce charmant réduit étaient, par leur âge apparent, sinon par leur origine véritable, étrangères au dix-neuvième siècle. Ainsi le voulait la Mode, dont Mme de Lozanges, — qui n'était pourtant l'esclave de personne ni de rien, — subissait volontiers les tyrannies. Il faut être de son temps, comme on dit, ce qu'elle traduisait par une locution qu'une comédie à succès avait mise en vogue : Soyons modernes!

Et elle l'était incroyablement, elle l'était à un point inimaginable.

Antoinette Arnauld de Saint-Rémy, fille de l'ancien chambellan de l'empereur et petite-nièce du maréchal, avait été mariée de bonne heure au comte de Lozanges, gentilhomme quelconque, qui, ayant vécu sans éclat, était mort sans bruit, mais non pas sans avoir prodigieusement ennuyé sa jeune compagne. Sa seule excuse était de ne pas l'avoir ennuyée longtemps : il était mort au cours de sa quatrième année de ménage. Ce qui n'empêcha point sa veuve de dire à qui voulut l'entendre : « Si je ne pleure pas davantage, à présent, c'est que j'ai déjà pleuré pendant plus de trois ans, c'est-à-dire pendant tout le temps qu'a vécu M. de Lozanges. »

Cette personne si remarquablement sincère était encore plus jolie que sincère et plus élégante que jolie : une sorte de *manne-*

quin spirituel ayant pour mission volontaire de faire valoir les innombrables et géniales conceptions d'un couturier célèbre. Mais, avec cela, beaucoup de crânerie morale, et bien plus de logique, ou de tendance à la logique que n'en comportent d'ordinaire le modernisme et le parisianisme à outrance des femmes à la mode. Physiquement, c'était ce qu'on appelle une fausse maigre : ni rondelette ni pointue, à angles arrondis si l'on veut; pas très grande, fine et distinguée, avec des cheveux et des yeux châtains, des dents nettes, une main fondante et un pied bien chaussé. Et sa silhouette morale n'était guère plus difficile à tracer : une certaine distinction d'esprit toute superficielle et une absence remarquable de préjugés n'excluant point les petites puérilités de la vie fashionable; un étonnant souci de la mode et de l'actualité sans aucune curiosité vraie de l'intelligence; la faculté de remuer beaucoup d'idées sans jamais penser à rien; et, dominant tout, un singulier besoin de franchise, qui l'empêchait d'affecter longtemps des sentimens qu'elle n'éprouvait pas, sans lui interdire d'essayer de se donner des goûts que lui avait refusés la nature, — comme celui de la musique sérieuse, par exemple.

Mondaine, cela va sans dire, Antoinette ne s'était point fait faute, durant ses trois années conjugales, de remorquer son mari à travers les salons. Elle y avait suscité contre elle bon nombre d'inimitiés féminines, mais plus encore d'enthousiasmes masculins, — ceux-ci tout aussi menaçans que celles-là à l'endroit de sa réputation. — Et la mode étant, pour les jeunes femmes lancées, de s'entourer d'une espèce de garde d'honneur formée des cliens habituels de leur beauté, on avait vu, pendant trois ans, la toute jeune Mme de Lozanges partout escortée d'une bonne demi-douzaine de messieurs ayant de vingt-cinq à quarante-cinq ans.

Le Benjamin de la bande, tant par son âge que par la condescendance qu'on lui témoignait, était George Vivian, le vicomte Vivian, fils d'un galant homme sans profession, sans profession lui-même, très bien vu dans le monde, et petit-fils d'un garde des sceaux, quelque peu célèbre sous la Restauration, lequel descendait d'une grande famille anglaise, dont une branche s'était implantée en France avec Jacques II.

Ce George Vivian avait pour lui, outre une physionomie qui n'attirait pas violemment l'attention, certaine gaîté froide, tout à fait en vogue à l'heure actuelle, d'une froideur voulue de pince-sans-rire, et une légère affectation, non pas précisément de cynisme, mais de détachement et d'indifférence bien modernes à l'endroit des vieux principes sociaux, — le tout faisant un amusant contraste à l'affabilité passablement verbeuse et tant soit peu ampoulée ou surannée de son père. — Nullement sot, d'ailleurs, mais

quelquefois *gobeur* à rebours, comme il y en a tant aujourd'hui parmi ceux que domine, asservit et berne la préoccupation du modernisme.

— Ainsi, conclut-il, voilà qui est entendu : je ne vous fais pas la cour, mais je vous fréquente,.. je vous fréquente tout le temps.

— Oh! tout le temps, pardon...

— Enfin, depuis le lever du soleil jusqu'à votre coucher!

— Merci! Il ne me resterait pas beaucoup d'heures libres... Non, ce serait vraiment trop, vous savez. Vous viendrez me voir, en ami, en camarade, aussi souvent qu'il vous plaira. Je crois que ce sera très suffisant.

— Je tâcherai, fit George avec conviction.

— Et vous vous rappellerez que, sous peine d'amende...

— Oui, oui, convenu, convenu!

Il était debout et allait se retirer après une poignée de main très moderne et très anglaise. Antoinette le retint.

— Mais, lui dit-elle, ce n'est pas tout. Je vais recevoir... Oh! pas encore tout de suite, mais bientôt, vers le printemps. Il faudra que vous m'aidiez.

— En quelle qualité? demanda Vivian narquois.

— Je ne vous demande pas de m'aider à recevoir, répondit la jeune femme, mais bien de m'aider à dresser la liste des gens que je recevrai. En d'autres termes, je veux, non pas avoir un salon, ce qui serait par trop mil huit cent trente, mais me faire un cercle de relations agréables, de relations autres que celles qui m'ont été léguées par ma famille et par mon mari... Voyez-vous ça d'ici?

— Oui, oui, attendez...

Vivian arrondit sa main au-dessus de ses yeux, comme fait quelqu'un qui scrute de vaporeux lointains.

— Des gens dans le mouvement, reprit-il, et pouvant, en même temps, se rendre utiles, soit par leur conversation, soit par leurs talens...

— Oui, interrompit Mme de Lozanges, mais pas d'amateurs.

— Non, non, des professionnels. Seulement, pas trop n'en faut.

— D'accord. Mais, pour le reste, j'ai mon affaire : quelques amis des deux sexes, pas trop ennuyeux...

— Par exemple? demanda Vivian.

— Eh bien! vous, d'abord. Puis les Mérigny.

— Ah! oui, très bien. La petite surtout, Mlle Marie-Ève, oh!

Il eut un clappement de langue très satisfait et ajouta :

— Celle-là, elle est du temps, du nôtre... Et puis?

— Et puis Sancigny, Outreau,.. que sais-je? Ce n'est guère embarrassant, cela... Ce qui m'embarrasse davantage, c'est la liste de ceux que vous appelez des professionnels.

— Je me fais fort de vous en racoler un certain nombre. Mais, encore une fois, pas trop n'en faut.

— Et moi, je vous dis, encore une fois : *Amen*... D'abord, mes deux salons seraient vite pleins, et je ne veux pas qu'ils le soient : j'y veux de l'air et de la circulation.

En fait, ces deux salons, de capacité respectable, malgré leur plafond un peu bas d'entresol, semblaient pouvoir donner asile à tous les états-majors des professions décoratives. L'un des deux même, ayant trois fenêtres sur la place Vendôme, eût été presque suffisant pour contenir toutes les célébrités invitables de la France contemporaine.

— Mais, reprit la gentille veuve, donnez-moi un aperçu de ce que vous m'amènerez, quand je vous ferai signe.

— Soit ! Nous aurons... Je dis nous, comme la bonne du curé : nos invités, nos poules... Donc, nous aurons un critique ondoyant. Très décoratif, le critique ondoyant, et quelquefois drôle, parce qu'il se croit obligé de l'être... Bien plus décoratif, en tout cas, que le décadent, qui est mauvais teint et déjà passé de mode... Nous aurons ensuite un auteur du Théâtre-Libre, mais un vrai, un de ceux qui ne peuvent être joués que là... Vous n'êtes pas bégueule ; et, d'ailleurs, le fait seul, à votre âge, veuve, et pas depuis bien longtemps, le fait seul de vouloir ouvrir un ou plusieurs salons dénote une certaine crânerie. Eh bien ! il ne faut pas s'arrêter en chemin, croyez-moi.

— Accordé, dit Mme de Lozanges en riant. Nous disions ?..

— Ding ! fit George Vivian. On a sonné. Et je n'en suis pas fâché : ça va me donner du temps pour méditer mon sujet, et ça me dispense, quant à présent, de vous déflorer tous mes numéros. Je file, en vous disant : *Remember*.

— C'est à vous qu'il faut le dire, car je ne me suis, moi, engagée à rien qu'à vous recevoir.

— Oui, mais souvent.

— Souvent, c'est entendu.

— Bon, bon, compris !.. Tiens ! c'est Sancigny... N'importe ! Je file tout de même.

Et George Vivian, après avoir serré la main que lui tendait la jolie veuve, serra, au passage, celle de son ami Sancigny, puis disparut, marchant vite, pressé comme il l'était toujours.

Ce Sancigny, qui venait d'entrer, était un grand garçon, blond et bien portant, à la mine ouverte et rieuse, parfaitement habillé : l'air d'un jeune Anglais de bonne humeur. De belle prestance, en somme, et sympathique. Il se nommait Tancrède-Frédéric-Louis de Sancigny et portait le titre de marquis, représentant la branche cadette d'une famille ducale, au blason majestueux : *de sable, à la*

croix d'or. Et, avec cela, une devise superbe : J'AY MIS LA CROIX SUR MA TRISTESSE, — ce que la jovialité de Tancrède de Sancigny paraissait avoir interprété tout à fait gaîment, en dépit de la légende qui assignait à cette devise, contemporaine de l'une des premières croisades, une origine sentimentale. — Du reste, ce Tancrède sans prétentions se faisait simplement appeler *Fred*, abréviatif anglais de son deuxième prénom.

Celui-là aussi était un moderne, mais sans pose aucune : par simple bonhomie, et pour ne se mettre en contradiction ni avec son temps, ni avec la plupart de ses camarades ou de ses amis. — Gueux comme Job, d'ailleurs, pour le quart d'heure, ruiné momentanément par le jeu, les courses et quelques divertissemens auxiliaires : sur la pente, par conséquent, du mariage ; mais incapable, grâce à une certaine chevalerie native et incurable, de se marier uniquement par intérêt.

— Ah, ah! fit-il en s'asseyant, je vois avec plaisir que votre deuil s'éclaire... ou s'éclaircit.

— Vous ne faites, mon cher ami, que répéter assez exactement ce que m'a dit tout à l'heure George Vivian, qui était assis à la place même que vous occupez... Ce qui serait amusant, par exemple, ce serait de vous entendre répéter aussi...

— Que je vous adore? dit Fred avec empressement. Parbleu! vous n'en doutez pas?

— Aïe! Je vous adore!.. Quelle formule, mon pauvre ami!

— Il est certain qu'elle a un peu vieilli. Mais, dame! écoutez donc, la chose ne date pas d'hier non plus!

— Quoi? Votre adoration?

— Non, l'amour, l'amour en général.

— Raison de plus pour n'en pas parler avec l'exagération, l'emphase démodée dont nos pères se servaient pour en outrer, comme à plaisir, l'expression; raison de plus même pour n'en pas parler du tout. Depuis Adam, vous comprenez...

— Oh! interrompit Sancigny, quant à cela, pardon! Je suis persuadé que jamais Adam n'a dit à Ève : « Je vous adore, » ni même « Je t'adore,.. » si l'on se tutoyait dans le Paradis terrestre. Ma conviction est que leurs sentimens, fort simples... Vous ne vous imaginez pas comme leurs sentimens étaient simples, à ces grands parens-là!.. Ma conviction, dis-je, c'est que leur vocabulaire amoureux était d'une indigence absolue. Ils ne se parlaient que par gestes, croyez-le bien, et...

— Sancigny, Sancigny! fit Mme de Lozanges.

— Oh! soyez tranquille : je n'essaierai pas de reproduire leur mimique. Le Jardin des Plantes,.. ou, si celui-là est trop loin de votre centre, le Jardin d'Acclimatation...

— Sancigny, Sancigny! fit encore une fois Mme de Lozanges en menaçant du doigt son visiteur.

— C'est votre faute. Vous m'avez interrompu juste au moment où j'allais aborder des considérations d'une haute portée... Bref, si ma formule est vieille, elle ne l'est pas tant que cela... Enfin, vous n'en voulez pas?

— Non, certes!

— Laquelle, alors?..

— Aucune, aucune, mon cher. Et c'est précisément ce que je disais à celui qui vous a précédé ici.

— Vivian vous a donc, lui aussi?..

— Oh! mon Dieu oui.

M. de Sancigny parut être légèrement contrarié de cette concurrence. Mais, se hâtant de faire contre fortune bon cœur, il demanda avec gaîté :

— Et vous lui avez interdit pareillement la formule?

— Celle-là et une autre, plus simple. Car, moins emphatique que vous, il ne dépassait pas le verbe usuel, le verbe aimer.

— Décidément, vous ne souffrez pas qu'on en parle?.. Mais, qu'on le sente?

— Ça, ce n'est pas mon affaire.

— Eh bien! voulez-vous que je vous dise? C'est très joli, cette pudeur ou cette fatigue des oreilles qui nous fait,.. qui vous fait trouver du ridicule aux vocables ayant beaucoup servi à exprimer les sentimens élémentaires. Mais cela nous ramène tout droit à nous passer de l'expression... Cela nous ramène au Paradis terrestre...

— Ou au Jardin des Plantes, peut-être! s'écria en riant Mme de Lozanges.

— Vous l'avez dit, riposta Sancigny. Au Jardin des Plantes, plutôt encore qu'au Paradis terrestre,.. à cause des gardiens. Car, s'il n'y avait pas de gardiens dans une société où les hommes ne voudraient plus dire, où les femmes ne voudraient plus entendre : Je vous aime... Oh, là! Oh, là, là!

Antoinette se mit à rire franchement. Puis :

— Enfin, c'est comme cela, prononça-t-elle. Moi, je ne veux pas en entendre parler. Et j'ai imposé cette condition à votre ami, qui est aussi le mien, qu'il eût à s'abstenir de toute allusion à un sentiment tendre dont mon humble personne serait l'objet. Faute de quoi, je l'ai menacé de lui fermer ma porte, ni plus ni moins.

— Diable!

— Parfaitement. Et à bon entendeur...

— Compris... Eh bien! nous n'en parlerons pas, voilà tout.

Il se tut pendant deux secondes et sembla réfléchir, assez évi-

demment marri de la clause formelle qu'on introduisait ainsi dans un pacte vague d'amitié, dont il croyait n'avoir qu'à modifier tout doucement la teneur élastique pour le transformer en un contrat plus tendre.

— Nous n'en parlerons pas, reprit-il, si ce n'est par moquerie... Car vous me permettrez bien de me moquer avec vous des rengaines sentimentales?.. Au fond, sachez-le, je suis de votre avis : le langage de l'amour est aussi démonétisé que le langage des fleurs.

— Alors, pourquoi, tout à l'heure?..

— La force de l'habitude, chère madame, et l'empire de l'éducation! Il n'y a pas si longtemps que l'on enseignait aux jeunes gens qu'il serait malséant de trouver une femme à son goût sans lui jurer qu'on est prêt à vivre et à mourir pour elle... Mais, si vous m'en dispensez...

— Je crois bien! et aussi de me trouver à votre goût.

— Ça, ce n'est au pouvoir de personne. Mais enfin, je vous atteste que je suis l'ennemi de la rhétorique amoureuse, autant qu'homme du monde... Aussi ne vous ferai-je jamais entendre ce ridicule idiome que pour en rire avec vous. Je suis très gai, moi, vous savez.

— Comme cela, à la bonne heure! et tant que vous voudrez.

II.

Ayant un pied partout, George Vivian n'avait éprouvé aucune difficulté à tenir sa promesse et à faire des recrues, pour le compte de Mme de Lozanges, dans un monde qui n'était ni le sien ni celui de la jeune femme, mais où ils comptaient tous deux bon nombre de demi-connaissances. Aussi, avant que l'hiver eût pris fin, pouvait-on trouver réunis, dans l'entre-sol de la place Vendôme, quelques échantillons assez distingués de nos jeunes gloires contemporaines. Ces astres catalogués avaient été, d'ailleurs, habilement mis en contact avec l'élément profane des samedis de la charmante veuve.

Chacun des élus, très flatté, en son particulier, d'avoir été choisi sur la seule foi de sa réputation, avait à cœur de se montrer en plein rayonnement; mais, chacun aussi ayant compris que le ton de la maison demeurerait simple et bon enfant, nul ne se fût donné le ridicule d'y faire l'augure ou le pontife. Au reste, dans ce milieu jeune, mais hardi et, en apparence, infiniment peu naïf, il ne semblait pas que l'on dût avoir chance d'étonner la galerie : il fallait se contenter de l'intéresser, — ou d'y tâcher.

Certain samedi de mars, plusieurs grands hommes de l'année s'y employaient de leur mieux.

C'était d'abord Aimé Basset, le critique ondoyant, promis par Vivian. Toujours prêt à se produire et à se pousser dans le monde, quémandeur d'invitations, on n'avait pas grand mal à l'attirer, celui-là! Il payait son écot en cabrioles intellectuelles plutôt qu'en bons mots, ayant plus d'agilité que d'esprit. Son art consistait essentiellement à passer de l'affirmation à la négation et de la négation au doute, en invoquant l'extrême complexité des idées modernes ; son esthétique, à louer ce qui réussissait. Le jeune Louvard, autre critique, mais plus rogue, sans être plus ferme, tournant, tout comme les autres, et plus que les autres, au vent du succès, quoique de moins bonne grâce que son confrère, lui donnait la réplique avec une pointe d'aigreur qui, dans la conversation comme dans le feuilleton, ne tardait point à s'émousser au contact de la souplesse aimable de son adversaire, — lequel était plutôt, au reste, un partenaire, empressé à le faire valoir, dès qu'il avait fini de se faire valoir lui-même. — Et ces passes courtoises aboutissaient invariablement à l'échange traditionnel de casse et de séné qui constitue la base ou la fin nécessaire des discussions entre critiques.

C'était ensuite le jeune et triomphant Maxime Rocque, député, conférencier, *articlier*, obscur et symbolique, inintelligible, partant réputé très fort. Sans une idée personnelle, n'ayant jamais produit une œuvre, paraissant quelquefois se chercher lui-même dans sa poursuite de l'inexpliqué, il se nourrissait et nourrissait ses auditeurs ou ses lecteurs de toutes les opinions et de toutes les doctrines incompréhensibles, qu'il ramassait çà et là, dans des volumes inviolés, pour les commenter ensuite, en ayant l'air de les faire siennes. — Un de ses collègues parlementaires, qui avait sur le cœur deux ou trois mystifications oratoires, infligées à la Chambre par le jeune député, l'avait défini : un amuseur embêtant.

C'était encore Grégoire Hilarion, directeur et rédacteur en chef d'une feuille boulevardière, bon sceptique faisant semblant de croire que ce temps-ci offre beaucoup d'intérêt, tout en se déclarant fort attaché aux choses du passé, et ménageant ainsi la chèvre et le chou, histoire de se concilier des sympathies nombreuses, pour assurer les gros *tirages* qui étaient sa gloire. Puis Hubert de Rabb, humoriste, chroniqueur moderniste, parce qu'il faut hurler avec les loups, mais ne gobant rien ni personne, pas même lui : le plus spirituel de tous, — peut-être le seul vraiment spirituel.

Enfin venaient : Paul Lamarre, auteur dramatique incongru, producteur intermittent de petits scandales qui se jugeaient, de

temps en temps, à huis-clos, dans les assises du Théâtre-Libre; Claudius Rex, l'avant-dernier poète chevelu (il en surgit toujours un après celui qu'on croyait le dernier), Provençal à tous crins, révolutionnaire et tendre, terrible et doux, brave homme de talent, plein d'amusans contrastes; Abel Marge, philosophe néo-chrétien, élégant et parfumé, à la recherche d'une religion et ne désespérant pas d'en inventer une qui plaise aux dames, — un peu spirite, en attendant; — Raymond Boys, romancier-analyste (encore un choyé des dames), écrivain laborieux, psychologue de cabinet, très naïf et très inexpérimenté, mais ayant eu la chance de rencontrer un public plus naïf encore, qui a pris presque au sérieux ses vues intuitives sur le cœur des femmes; Max Netter, musicien à peu près inédit et injouable, mais qui avait le mérite de très bien jouer les compositions d'autrui, même celles des confrères qu'il débinait le plus; Étienne Fix, l'un de nos deux ou trois cents peintres à la mode.

Voilà pour le clan des professionnels, comme disait George Vivian. Et il faut convenir qu'il était assez nombreux, s'il ne l'était pas trop.

Mais le dé de la conversation échut néanmoins, ce jour-là, à un simple profane, Pascal Outreau, qui avait à raconter un enlèvement dans le monde.

Ce Pascal Outreau était le fils de l'un des chefs de la fameuse maison Outreau, Guyard et Cie, de Reims, laquelle a gagné et gagne encore des millions à *champagniser* des vins blancs de Touraine, qui passent par Reims avant de partir pour l'Angleterre, l'Allemagne ou la Russie. L'excuse de la maison, c'est que, dans ces trois pays seulement, il se consomme plus de vin de Champagne que n'en produisent ensemble tous les vignobles champenois. Un peu gros et rouge de teint, passablement vulgaire et épais d'encolure, mais recherché dans sa mise, ni sot ni laid, au surplus, Pascal était très lancé dans tous les mondes. La fortune paternelle et les alliances de sa famille lui avaient ouvert toutes les portes; sa belle humeur, d'une causticité quelque peu lourde, mais habituellement exempte de fiel, parce qu'il n'avait pas à se plaindre de grand'chose, lui assurait partout une place enviable : un grain de trivialité n'est pas pour nuire aujourd'hui; cela fait office de gros sel dans la cuisine des blasés. Et les bons enfans de verve tant soit peu drôlatique passent aisément pour des braves gens fort spirituels, — ce qui n'est pas toujours conforme à la vérité.

Tout à fait à l'aise, au milieu du cercle des visiteurs de Mme de Lozanges, le monocle à l'œil, le jonc en main, Pascal Outreau contait son anecdote avec désinvolture, tandis que la maîtresse de la

maison, assistée de sa petite amie Mlle Marie-Ève de Mérigny, offrait du thé et du vin de Constance ou de Tokay à ses hôtes de l'après-midi.

Si M. Outreau contait avec désinvolture, Mlle de Mérigny écoutait sans embarras, allant et venant, gracieuse, alerte, délurée, parmi les sièges rangés en demi-cercle autour de la cheminée et qu'occupaient des personnages dont l'importance ou la notoriété ne paraissait pas l'impressionner grandement. Il faut dire que l'historiette dont le gros Pascal régalait son auditoire n'avait rien de bien scandaleux : c'était la très simple aventure d'une jeune personne qui s'était enfuie avec un amoureux assez mal pourvu, mais plein d'excellentes intentions, puisqu'il n'avait eu d'autre visée que le mariage, et qu'il allait en venir à ses fins. Le nom seul de l'héroïne, — un des beaux noms du faubourg, — et peut-être aussi sa grande fortune, rendaient ce fait-divers intéressant, la fugitive étant rentrée au bercail et s'apprêtant à rentrer dans le monde au bras de son mari.

— Bref, conclut Pascal en se dandinant sur sa chaise, c'est un roman vécu, et il n'y en a pas tant aujourd'hui : il faut encourager ça.

— Par quoi? demanda Mme de Lozanges.

— Mais, d'abord... par l'indulgence des commentaires. Ne découragez pas l'amour, mesdames!

— Oh! l'amour! fit dédaigneusement la maîtresse du logis. Peuh!

Mlle de Mérigny s'arrêta au milieu du cercle, tenant à la main une tasse pleine, qu'elle s'apprêtait à offrir.

Elle était remarquablement jolie, cette petite Marie-Ève, sous ses cheveux blonds où un reflet du soleil couchant faisait courir des flammes d'or. Le regard de ses yeux bleus, par exemple, avait plus d'assurance que de candeur, et de toute sa mince et élégante personne il se dégageait comme un capiteux parfum de crânerie; mais, si osée qu'elle fût, son audace n'avait rien de déplaisant ni de choquant, parce que tout, en elle, semblait harmonique, et que c'était une femme, en somme, ou un embryon de femme en bonne voie de développement, non un de ces gavroches femelles, plus ou moins mal embouchés, que de spirituelles caricatures nous représentent comme le type de la jeune fille moderne, — un type qu'il faudrait réformer à tout prix, s'il existait. — Ses gestes étaient presque rares et sans outrance; sa démarche, quoique vive, était infiniment souple et gracieuse; sa mise, recherchée, mais non tapageuse. Et, dans ce cadre d'un luxe de bon aloi, sa svelte et exquise petite silhouette « bien moderne » semblait juste au point.

Aussi les hommes présens paraissaient-ils l'admirer avec conviction, à commencer par Pascal Outreau. Seul, Fred de Sancigny

gardait toute son attention pour Antoinette; et la fidélité de son regard disait assez que, chez Mme de Lozanges, il ne voulait ou ne pouvait s'occuper que de la maîtresse de la maison.

Il était évident (son attitude l'annonçait) que la jeune fille avait le désir de dire son mot et de formuler un jugement sur l'aventure qui défrayait la causerie.

— Moi, dit-elle tout à coup, je trouve cette histoire ridicule.

— Bah! fit Pascal en se récriant.

Et, à travers son lorgnon, on eût dit qu'il provoquait du regard la jeune fille, comme la défiant de s'expliquer ou guettant, en connaisseur, une amusante hardiesse de pensée ou d'expression.

Elle, sans se troubler, — quoique, d'après le témoignage même des actrices les plus réputées, rien ne soit plus difficile que de débiter quelque chose en scène avec une tasse de thé dans les mains, — répliqua tranquillement :

— Mon Dieu, oui, ridicule, tout à fait ridicule.

— Pour qui? demanda-t-on.

— Oh! pour l'héroïne, bien entendu... Du côté du jeune homme, c'était simplement une affaire.

— Patatras! s'exclama Outreau. Voilà l'amour condamné même par les jeunes filles!.. Alors, mademoiselle Marie-Ève, vous n'admettez pas que le sentiment doive ou puisse l'emporter sur les considérations d'ordre pratique?

— Si, déclara la jeune fille, mais à la condition qu'on lui sacrifie tout, qu'on ne demande plus rien au monde, qu'on n'accepte plus rien de lui... Ce que je n'admets pas, c'est qu'une jeune personne dorée sur tranches se fasse enlever par un monsieur sans le sou, puis, quand ses parens ont cédé à l'irrésistible pression du scandale, réclame sa place au soleil de son monde et la reprenne, accompagnée de sa dot et de son mari... Même sans enlèvement, quand on se marie par inclination, on se doit à soi-même de ne pas s'exhiber. On a opté pour le roman : va pour le roman!.. mais jusqu'au bout.

— Je n'ai rien à objecter, riposta Pascal, puisque vous sauvegardez les droits de ce pauvre sentiment, si méconnu, si maltraité de nos jours... Rien, sinon que le bout des romans, c'est assez généralement le mariage : c'est à cela qu'ils tendent, mais c'est là qu'ils s'arrêtent. Et puis, vous me permettrez de vous faire observer que, s'il faut renoncer à tout pour laisser parler son cœur, les jeunes personnes qui donneront ce bel exemple n'auront point volé le nom d'héroïnes. C'est crâne, mais crânement dur, votre théorie!

— C'est pourtant ainsi que je comprends les choses, dit Marie-Ève en ébauchant une courte révérence.

Et, en même temps, elle se retournait vers M. de Sancigny pour lui offrir la tasse de thé qu'elle tenait toujours à la main, de telle sorte que sa révérence, ses paroles, sa personne même, pouvaient sembler offertes à Fred, aussi bien que la tasse.

Son action, fort naturelle en elle-même, avait cependant été si brusque et était venue si exactement ponctuer sa phrase, qu'il était difficile de n'y pas chercher quelque sens ou quelque intention se rattachant à la circonstance. — De fait, on ne s'en priva guère; mais les réflexions que suggérait à chacun la conduite de la jeune fille n'étant pas de celles que l'on peut formuler à voix haute, ni même tout de suite à voix basse, il y eut un moment de gêne et de silence, à quoi Mme de Mérigny, — belle quadragénaire très en dehors, comme sa fille, — ne remédia qu'imparfaitement en disant :

— Voilà une profession de foi, fillette, qui, si elle n'était faite pour décourager bien des gens, pourrait paraître compromettante. Mais la certitude de ne pouvoir t'emporter qu'au désert n'allèchera pas, fort heureusement, beaucoup de galans désargentés.

— En fin de compte, demanda quelqu'un pour rompre les chiens, qu'est-il advenu des amoureux?

— Ils ont passé une journée à Fontainebleau, répondit Pascal en riant, ni plus ni moins.

— La journée... seulement?

— Les parens ont fait jouer le télégraphe avant la nuit : Revenez, pardon et consentement... Vous savez, c'est une formule toute prête... Avec l'adresse, ça ne leur a guère coûté que cinquante centimes... plus la dot. Mais on prétend que, par prudence, le jeune homme n'a voulu revenir que le lendemain matin.

— Oui, murmura Hubert de Rabb à l'oreille de son voisin, ça s'appelle : coucher sur ses positions.

— Que dites-vous tout bas, monsieur de Rabb? demanda Mme de Lozanges, très friande de l'esprit du chroniqueur.

— Je disais, madame, répondit celui-ci, que, en amour comme à la guerre, il ne faut jamais battre en retraite à la fin du jour, puisque les bulletins de victoire se rédigent de nuit et que ce sont les positions du soir qui en décident.

Il eût été difficile de paraphraser plus décemment une indécence. Hubert de Rabb était, d'ailleurs, coutumier du fait, — coutumier des indécences et des paraphrases habiles. — Journaliste par nécessité, homme du monde par goût, et peut-être par droit de naissance (car on ne savait trop quelle personnalité ou plutôt quel état civil se déguisait sous son permanent pseudonyme), c'était un être à part, inclassable ou déclassé, et qui pouvait s'octroyer toutes les libertés, parce qu'on l'invitait précisément dans l'espoir qu'il

se les octroierait. Mais il épuisait rarement son droit, restant presque toujours, par coquetterie, en-deçà de ce qu'on attendait de lui, tout en allant aussi loin qu'il le fallait pour amuser son public.

Cependant, Sancigny, qui avait accepté distraitement la tasse de thé offerte par Marie-Ève et la buvait non moins distraitement, — par une machinale habitude d'absorber, à heure fixe, ce liquide tiède, — Sancigny paraissait absent de la conversation. Soit qu'il poursuivît son rêve amoureux, soit qu'il eût été vraiment gêné par l'espèce de démonstration inattendue à laquelle Mlle de Mérigny s'était livrée en sa faveur, il voyageait visiblement dans l'espace. Mme de Lozanges s'en aperçut et l'interpella avec malice, lui jetant au nez cette remarque, qu'il était muet, lui bavard à l'ordinaire, et muet sur des sujets qu'il devait posséder à fond. Aussitôt, Marie-Ève vint à la rescousse et lui demanda, sans façons, pourquoi il n'avait rien dit tout à l'heure.

— Moi, déclara-t-il alors en revenant à lui et en reprenant la conversation où il l'avait laissée, je ne comprends rien aux romans ni au romanesque. Je suis entièrement de l'avis de Mme de Lozanges : l'amour, peuh!

Il imita, aussi exactement que possible, l'intonation et la petite moue de dédain qu'avait eues la maîtresse de la maison à l'adresse de l'amour. Puis il ajouta :

— Il n'y en a pas tant qu'on veut bien le dire. La vérité est que c'est un manteau qui drape et déguise toutes sortes de convoitises plus ou moins inavouables...

Un coup d'œil inquiet de Mme de Lozanges vint l'interrompre, en lui désignant Marie-Ève, seule jeune fille présente. Mais il reprit tout de suite :

— Toutes sortes de convoitises très terre-à-terre, de calculs et d'ambitions où la sentimentalité n'a rien à voir. En tout cas, un homme pauvre ou ruiné qui épouse une jeune fille riche ne peut pas aimer cette jeune fille : s'il l'aimait, il ne l'épouserait pas, sûr que son amour sera suspecté. Dès là qu'il l'épouse, fût-ce pour aller vivre avec elle au fond d'une thébaïde plus ou moins ornée, il montre, par cela seul, un peu plus que le bout de l'oreille : il montre le fond de son cœur, qui n'est autre que le fond de sa bourse... Il n'y a pas de quoi le condamner au gibet ni au pilori, certes! Car le mariage est un contrat comme un autre, où il n'est pas défendu de chercher un avantage matériel. Seulement, il ne faut pas que le monsieur se donne les gants d'une passion romanesque. Ah! non!

Chacun donna son avis sur cette question tant débattue, toujours actuelle, sauf Mlle de Mérigny, qui avait déjà donné le sien

par avance. Mais, en écoutant la déclaration de principes, très nette, de M. de Sancigny, elle avait changé de couleur. — Décidément, elle l'aimait. Et, hardiment, elle avait voulu savoir s'il était homme à l'épouser, après qu'il aurait appris de sa propre bouche qu'elle était femme à aimer tout de bon, c'est-à-dire hors du monde.

On venait de lui répondre, et la réponse ne lui avait pas fait plaisir. Elle avait senti que cette réponse s'adressait bien à elle et avait été mûrie par la réflexion. — En effet, il était difficile d'admettre que Sancigny ne se fût pas aperçu, d'une part, que la jeune fille, toujours prompte et hardie dans ses dires comme dans ses actes, avait un faible pour lui, et qu'il n'eût pas remarqué, d'autre part, le sens et la portée d'une invite à laquelle il avait semblé directement répondre.

Au vrai, Fred savait parfaitement à quoi s'en tenir sur les sentimens de Marie-Ève, ou, du moins, sur leur nature, sinon sur leur degré. Et l'occasion lui avait paru tout indiquée pour une réponse catégorique, qu'il pouvait, vu la circonstance, formuler avec autant de convenance que de précision. Il était épris d'Antoinette : il ne voulait qu'elle, pour le moment. En outre, Mlle de Mérigny étant destinée à avoir une fortune énorme, il eût considéré comme une malpropreté de l'épouser, lui, ruiné, présentement, de fond en comble, sans l'excuse d'une inclination véritable. Et il était d'autant plus imbu de cette idée, qu'il devinait ou croyait deviner, sous la tendre bienveillance de la jeune fille, quelque chose comme un instinct charitable qui la poussait à repêcher un naufragé de marque, en train de se noyer discrètement, décemment, après s'être ruiné, non sans tapage, mais surtout pour se distraire et peut-être par distraction. — Mme de Lozanges était riche, elle aussi, mais beaucoup moins, sans compter qu'elle était aussi beaucoup moins bien née que Marie-Ève et avait, de ce chef, quelque chose à gagner en épousant un Sancigny. Et puis, c'était une femme faite, et une femme à conquérir, non une jouvencelle qui se jetait à sa tête. Et enfin, il l'aimait.

Il l'aimait beaucoup, mais d'une affection assez étrange, parce qu'elle était assez clairvoyante. Il la voyait, à peu près, comme elle était : dupe de certains mots, de certaines apparences, tyrannisée par un puéril idéal d'innovation ou de renouvellement, mais sincère, en somme, hardie, franche, gaie, allante... et si jolie! Comment ne pas désirer sa conversion à des idées simples, à des sentimens naturels... auxquels lui-même servirait de thème ou d'objectif? La difficulté était d'arriver à son cœur sans passer par ses oreilles, puisqu'elle ne voulait pas ouïr la moindre déclaration. Mais cette

difficulté même était plutôt faite pour éperonner le zèle amoureux du jeune homme que pour le décourager. Car il y avait de la vaillance, avec une réelle délicatesse de sentimens, chez cet aimable désœuvré, très supérieur à son genre de vie, très évidemment au-dessus du rôle médiocre qu'il avait accepté jusque-là, et qu'il lui avait plu d'accepter avec gaîté, mais seulement faute de mieux, — ce qui expliquait la sympathie de la gentille Marie-Ève. — D'ailleurs, pour tout dire, il entrevoyait déjà comme un plan de campagne qui devait lui procurer l'accès indirect des oreilles et du cœur de la jeune veuve. C'était la marotte de celle-ci d'écarter, non-seulement les fadaises et les rengaines des galans, mais jusqu'aux protestations sincères d'un homme sérieusement épris : soit! Elle n'entendrait que des plaisanteries et des éclats de rire, elle ne connaîtrait que la caricature de l'amour... jusqu'au jour où cette parodie lui donnerait envie de faire connaissance avec l'éternel, l'indestructible chef-d'œuvre, dont les échos trouveraient bien le moyen de retentir à ses oreilles malgré la dérision des travestissemens et à travers les moqueries d'une burlesque satire. Moraliste profond, parce qu'il s'était servi de son cœur autant que de son cerveau pour connaître et expérimenter la vie, M. de Sancigny comptait que, tôt ou tard, l'amour se ferait deviner sous son déguisement ridicule et saurait s'imposer à une âme de femme que rien n'autorisait à croire inerte et insensible.

En attendant, il se promit, sans rien faire qui pût redonner à Mlle de Mérigny quelque illusion dangereuse, de la traiter avec une sympathie amicale, reconnaissante et respectueuse. L'acte de la jeune fille, en effet, qui avait semblé lui offrir, en même temps que sa tasse de thé, son exquise personne et son imposante fortune, l'avait touché, — du moins à la réflexion, car il n'avait été tout d'abord qu'interdit et embarrassé. — Cela valait bien quelques égards.

III.

Depuis assez longtemps, le dîner avait pris fin, un dîner littéraire et artistique, assaisonné de propos un peu plus bruyans et à peine plus spirituels que ceux qui agrémentent le commun des dîners mondains ou bourgeois. — Pour que les artistes et les écrivains soient ce qu'on aime à se les figurer, il faut qu'ils se trouvent, ou tout à fait entre eux, dans une intimité franche dont aucune présence d'intrus ne gêne les épanchemens (encore retombent-ils un peu vite dans les questions de boutique), ou isolés dans un milieu aristocratique. Cette dernière circonstance est la plus

propre à les mettre en valeur, pourvu qu'ils aient affaire à des interlocuteurs rompus à tous les manèges de la conversation, sachant, par conséquent, leur fournir habilement des thèmes de causerie. Or, l'erreur de Mme de Lozanges avait été précisément d'inviter tous ses grands hommes en bloc, ce qui ne lui avait pas permis de les encadrer.

Elle avait imaginé et elle venait d'inaugurer deux séries de dîners et de réceptions : la première comportant un dîner artistique et une réception mondaine; la seconde, un dîner mondain suivi d'une réception artistique.

C'était le tour du dîner des *cabotins*, — ainsi qu'on avait déjà baptisé ces agapes périodiques, par imitation de ce qui a été fait à l'Académie française, où tout ce qui n'est pas du monde est rangé sous cette étiquette. — Et Mme de Lozanges avait pu s'apercevoir que ces railleurs nés des ridicules bourgeois sont étrangement prompts à s'embourgeoiser, et qu'ils y sont plus que jamais enclins depuis qu'ils mettent on ne sait quelle gloriole à imiter sans discernement ceux dont ils se moquaient jadis sans mesure.

Au fumoir, — car, toujours de son temps, l'aimable veuve avait tenu à faire aménager chez elle une petite tabagie, — au fumoir, Hubert de Rabb avait constaté à haute voix, pour rendre hommage à la vérité, que les convives, y compris lui-même, avaient conversé comme des agens de change ou des marchands de nouveautés. Et il était parti de là pour soutenir brillamment cette thèse scientifico-philosophique, que, chaque faculté étant logée et confinée dans une case du cerveau, il n'y a pas de raison pour qu'un homme de talent soit un homme d'esprit : tout dépend de la lucarne qu'on ouvre quand on regarde à l'intérieur; et, s'il n'y a qu'une case pleine ou bien garnie, on a peu de chances d'apercevoir quelque chose d'intéressant.

Là-dessus, tout le monde s'était lancé à fond de train. Mais, bientôt, les digestions s'achevant, et, par suite, l'ardeur des discussions commençant à décliner, l'heure vint de ces concessions mutuelles qui, nonchalamment faites, s'échangent parmi des bâillemens simultanés, — période d'apaisement, précédant de peu la retraite, à l'ordinaire. — Seulement, c'était l'heure aussi de la réception mondaine. En sorte que l'animation tardive provoquée par l'humour cinglant du journaliste ne s'éteignit pas tout à fait.

Pascal Outreau était arrivé, le verbe haut, ayant évidemment bien dîné. Il se joignit, dans un angle du grand salon, à un groupe masculin dont Hubert de Rabb, avec sa figure ravagée, mais expressive et sarcastique, faisait le plus bel ornement.

— Tiens! fit-il après avoir, pour la seconde fois, promené son

regard partout, ni Sancigny, ni Mlle de Mérigny! J'aurais été curieux pourtant de suivre les péripéties de cette petite intrigue.

— De quelle intrigue? demanda quelqu'un.

— Eh! de celle à laquelle on nous a initiés l'autre jour. Un beau jeune homme sans le sou dont une héritière fait le siège, c'est intéressant.

— Croyez-vous donc que la petite Marie-Ève?..

— Ça m'en a tout l'air... Mais pourquoi Sancigny résiste-t-il?.. Moi, si elle voulait, la blonde héritière, elle m'aurait tout de suite.

— Seulement, fit Hubert de Rabb qui était pour Outreau un ami de coulisses, seulement, elle ne veut pas, voilà!

— Jusqu'à nouvel ordre.

— Vous croyez que ça ne durera pas longtemps, son idée fixe?

— J'en suis sûr. L'enfant est fière... Elle a de l'initiative, mais de l'amour-propre aussi,.. et surtout de la mobilité. Sancigny se dérobe, probablement parce qu'il a déjà trouvé ailleurs son affaire. Sa dérobade rendra, dans un temps prochain, ce jeune cœur à la circulation.

— Vous en parlez avec une assurance!

— C'est que je connais les femmes. Je les ai étudiées à bonne école.

Il y eut, dans le groupe, un ironique *tolle* pour accueillir cette déclaration présomptueuse, dont seuls sont capables les jeunes gens qui ont bien dîné. Et Hubert de Rabb, se penchant vers Outreau, lui demanda avec une gravité comique :

— Combien payait-on à la porte de cette école-là?

— Blaguez, répondit le gros garçon sans se démonter, blaguez, mon cher. N'empêche que je connais mieux que vous les femmes de ma génération.

— Une génération... de spontanées, alors?

— Vous l'avez dit. De l'aplomb, des toquades, tant qu'on voudra! Mais une passion sérieuse, une volonté tenace, allons donc!

— Bah! bah! répliqua de Rabb. Il y a des toquades aujourd'hui comme autrefois ; mais, aujourd'hui comme dans tous les temps, il y a aussi des passions... qui ne sont pas des passades, ne vous déplaise!.. Ah! parbleu! vous êtes bons, vous autres, avec votre prétention d'innover dans le cœur humain! Mais, pas même en littérature, mes bons amis! Nulle part, vous le voyez bien, nulle part on n'a trouvé, on ne trouvera rien de neuf. Il n'y a que des gogos de la force des neuf dixièmes de l'élite de ce peuple *snob* que nous sommes pour s'imaginer qu'on va leur servir ou qu'on leur a servi quelque chose de nouveau. Ce qu'on vous sert, ce sont des déplacemens d'adjectifs, et il n'en faut pas davantage pour vous faire

bayer d'aise, des impropriétés de termes, mais surtout des appellations nouvelles. Les mœurs et la littérature font comme les médecins qui trouvent des désignations inédites, mais n'inventent ni un remède, ni même une maladie...

Au mot *littérature*, plusieurs étaient là, qui avaient dressé l'oreille ainsi que font les chevaux de troupe au son de la trompette. Et quelques-uns hochèrent la tête en se tortillant la barbe : ils s'apprêtaient à répondre.

Le jeune député Maxime Rocque intervint le premier.

— Vous êtes injuste, déclara-t-il de son air sentencieusement goguenard. Vous méconnaissez le génie national, lequel est en gésine, à l'heure actuelle, c'est visible. On cherche, on cherche de tous côtés, on cherche dans tous les ordres d'idée... On cherche même une religion. Demandez plutôt à Marge, notre philosophe-poète.

Un joli garçon, à la barbe de Christ, et qui avait du linge et de la tenue, fit en souriant un signe affirmatif. — C'était Abel Marge, un jeune homme qui n'avait pas seulement du linge et de la tenue, mais qui avait aussi du monde et des lettres, et qui professait, en vers et en prose, dans les salons novateurs, une philosophie néo-chrétienne encore assez indéterminée. Cela lui procurait l'ineffable avantage de discourir, le soir, au milieu des épaules nues, avec de jolis confrères ayant de beaux yeux et la peau douce.

— Ah! oui, riposta l'impitoyable humoriste, parlons-en, de votre religion nouvelle! Se mettre à la poursuite d'une croyance et d'un culte inédits, vers la fin du dix-neuvième siècle, ce serait une idée inexplicable autant qu'abracadabrante s'il n'y avait pas à cela une explication toute simple... que je vous donnerai gratis, si vous voulez... Avoir le choix entre ce bon vieux matérialisme, rajeuni par le naturalisme scientifique, et ce christianisme toujours jeune, mais qui a eu le temps de faire ses dents... sans parler de ce commode et charmant scepticisme, lequel ne date pas d'hier non plus... et chercher autre chose, chercher une doctrine neuve sur de si antiques matières, où tant de générations de penseurs se sont consumées tour à tour, encore une fois, ce serait inexplicable si vous ne montriez, par-ci par-là, le bout de l'oreille, mes bons messieurs. L'explication de ce stupéfiant phénomène, elle tient tout entière dans un mot : le spiritisme... Oui, le spiritisme! Car tout ce pseudo-mysticisme, toute cette religiosité à la cantonade procède de la plus colossale mystification qui se soit adressée jamais à l'éternelle et infinie crédulité des hommes. Si nul de vous, messieurs, n'avait vu tourner des tables, ni cru converser avec des morts par l'obligeante entremise de quelque truchement en acajou, sans s'apercevoir qu'il devenait ainsi la proie des somnambules ou des mé-

diums, ce qui est tout un, nous n'assisterions point aux élans de votre nébuleux génie vers une foi dont il ne vous reste plus guère à découvrir que l'objet. Et le flottement où se balance et où nous balance avec elle votre âme inquiète aboutirait à tout autre chose... Bref, vous seriez, ou matérialistes, ou chrétiens, ou simplement sceptiques,.. ce qui vaudrait encore mieux que d'être nigauds.

Abel Marge protesta avec un doux haussement d'épaules et en levant les yeux au ciel, mais rougit beaucoup, car de Rabb avait touché juste.

Claudius Rex, lui, qui était un bon athée en même temps qu'un socialiste ardent et un délicat poète, approuva du geste et de la voix.

— Oui, oui, prononça-t-il de sa voix de basse au fort accent de Provence, bien touché! Ce ne sont pas ces viandes creuses, ces billevesées et ces turlupinades qui vous donneront du muscle, jeunes gens, pour les grandes parties de l'avenir.

— Le fait est, opina le romancier Raymond Boys après avoir un peu cherché la forme de ses conclusions, que, si l'on veut absolument un culte qui ne soit point orthodoxe, mieux vaut celui de l'esprit que celui des esprits : le singulier me paraît préférable au pluriel.

— Et ce sera un culte presque nouveau, lui insinua quelqu'un en douceur, tant les jeunes le mettent en oubli!

— Mais que nous voilà loin, fit observer Outreau, de notre point de départ! loin de Mlle de Mérigny, hélas!

— Eh bien! dit Hubert de Rabb après avoir constaté que le groupe venait de se désagréger, jugeant, sans doute, la discussion close, — revenons-y, mon cher, puisque nous sommes seuls. Voulez-vous mon sentiment? Mlle de Mérigny finira par épouser M. de Sancigny. Je ne me vante pas de connaître les femmes, qui m'ont très souvent roulé; mais je crois connaître un peu les masques et les visages. Et, en outre, si je connais imparfaitement les femmes, je connais assez bien les hommes. Or, d'un côté, Mlle de Mérigny me paraît être une petite personne aussi résolue que franche, aussi intelligente que jolie; et, d'un autre côté, M. de Sancigny, que j'ai souvent rencontré, en des milieux parisiens très variés, me fait l'effet d'un homme de cœur, d'un de ces hommes qui ne sauraient se contenter d'épouser un gros sac,.. mais qui ont des raisons particulières de ne pas tourner longtemps le dos à la fortune quand elle revient sur ses pas, après leur avoir tourné les talons. Donc, un jour ou l'autre, notre marquis, la petite tenant bon, ouvrira les yeux et lui ouvrira son cœur...

— A moins, interrompit Outreau, à moins que, comme je le disais, le bon Fred n'ait trouvé ailleurs chaussure à son pied.

Il clignait l'œil d'un air entendu.

— Oui, oui, vous voulez dire qu'il est amoureux de Mme de Lozanges? et que la comtesse pourra bien, quelque jour, accoler au jeune blason, d'origine impériale... ou impérialiste, des Arnauld de Saint-Rémy le vieil écusson des Sancigny, aux lieu et place des petits losanges d'azur et d'argent, armes parlantes de son défunt mari?

— Tiens! Vous le saviez déjà?

— Parbleu! Est-ce qu'un homme peut cacher ces choses-là? Est-ce qu'il est capable de regarder la femme qu'il aime ou qui simplement lui plaît sans se trahir? Ah! les femmes, à la bonne heure! En voilà, des créatures du bon Dieu qui ont, quand elles veulent, des yeux pour ne pas regarder!.. Aussi n'oserais-je rien affirmer quant aux sentimens de Mme de Lozanges. Cependant, je ne la crois pas éprise, je ne la crois éprise de personne.

— Enfin, que pensez-vous de tout cela, au demeurant?

De Rabb mit familièrement la main sur l'épaule de son interlocuteur; et, le regardant avec un sourire de raillerie, qu'il s'efforçait de rendre amical :

— Je pense, répondit-il, mon bon, que vous voudriez bien épouser Mlle Marie-Ève, mais que vous ne l'épouserez pas, ce qui sera peut-être dommage... pour vous. Mais, bah! mieux vaut un programme à varier qu'un bonheur... *idem*.

Pascal fit un geste de mauvaise humeur, tourna le dos et s'en alla, marmottant entre ses dents :

— Bêta d'homme d'esprit, va!.. Parce qu'ils font des mots,.. moins que cela : des à-peu-près... ces gens-là s'imaginent qu'ils ont de la profondeur et du flair... Dire qu'ils gagnent leur vie, une vie presque pareille à la nôtre, avec leurs calembredaines! et qu'on leur donne des billets de mille francs en échange de quelques calembours imprimés! Autrefois, c'était moins cher que ça : on en avait trois cents pour un sou.

— Oui, se disait le journaliste de son côté, rognonne, mon bonhomme. Ça te vexe, mais ce sera comme ça... Je l'espère, du moins, car il serait vraiment par trop regrettable que des fils de marchands ventrus, ventrus eux-mêmes, vinssent rafler même les héritières de bonne maison à la barbe des hommes bien nés. S'il y a une logique en ce monde, Sancigny épousera la petite Mérigny, et Mme de Lozanges épousera... Qui diable épousera-t-elle bien?.. Tiens! parbleu! elle épousera l'ami Vivian. Ils sont de niveau : très gentils, mais pas bien forts, puisqu'ils gobent leur temps à fond; ils seront merveilleusement appareillés, comme l'autre couple de mon invention. Allons! il ne me reste qu'à les bénir.

Mme de Lozanges venait de son côté, accompagnée de George

Vivian. Animée, sémillante sous ses dentelles noires, qui frissonnaient autour d'elle comme un plumage d'oiseau et qu'égayaient des roses jaunes, la jeune femme était tout à son avantage, ce soir-là. L'expression de sa physionomie, plus simple, moins étudiée, moins cherchée qu'à l'ordinaire, lui valait un surcroît de charme, qui, joint à l'éclat de ses épaules nues, la rendait vraiment rayonnante.

— Après tout, se dit le journaliste, qui la jugeait mal ou trop sévèrement, il ne sera pas bien malheureux non plus, celui qui l'épousera, quel qu'il soit.

Et il s'avança à la rencontre d'Antoinette, qu'il aborda avec beaucoup de politesse et même de grâce mondaine; car il savait quelquefois dépouiller à temps le vernis douteux dont les habitudes ou les hasards de sa vie avaient revêtu son éducation première.

— Vous n'êtes décidément pas aimable, lui dit la jeune veuve. Quand vous prenez la parole chez moi, c'est pour parler tout bas ou pour haranguer des privilégiés dans les coins.

— Ai-je dit quelque chose d'intéressant?

— Il paraît, car on vient de dauber sur vous en ma présence, à propos de ce que vous avez dit. Qu'était-ce?

— Oh! un simple petit éreintement de quelques-unes des turlutaines de ce temps-ci.

— Vous savez que j'en suis, de ce temps-ci? dit en riant Mme de Lozanges.

— Moi aussi, hélas!.. quoique un peu moins... un peu moins par l'âge, d'abord.

— Laissez donc! Vous en êtes tout autant que moi.

— C'est-à-dire que j'en prends souvent le ton pour essayer de m'en faire entendre. Mais vous remarquerez que j'attaque tout et que je ne défends rien.

— Instinct d'homme d'esprit... et de journaliste.

— Eh bien! c'est ce qui vous trompe, madame. Par instinct et par goût, je suis très conservateur... en matière de mœurs, s'entend, car nous ne parlons pas politique.

— Non, j'aime autant ça. Aujourd'hui, vous savez, nous ne sommes pas à la politique. C'est tout à fait vieux jeu, la politique!

— Comme le sentiment! fit de Rabb, un peu gouailleur.

— Je crois bien! s'écria Antoinette. Mais le mot, d'ailleurs, le mot lui-même a des manches à gigot!

— Soit! Seulement, je me demande, et je prendrai la liberté de vous demander respectueusement ce qui vous reste.

— Ce qui nous reste? Comment? mais...

— J'écoute avec intérêt, dit malicieusement le journaliste.

Antoinette, assez interloquée par le regard comme par la ques-

tion de son hôte, cherchait des mots pour répondre et n'en trouvait pas, parce qu'elle ne trouvait pas d'idées. — Quant à Vivian, qui, tout lié qu'il était avec le chroniqueur, en redoutait les boutades et les pointes, il s'était éclipsé.

— Dame! reprit de Rabb, plus libre depuis qu'il était seul avec la jeune femme. Vous n'êtes pas extraordinairement portées, vous autres femmes dans le mouvement, vers les choses de la religion... Alors, récapitulons : ni religion, ni politique, ni sentiment. Que reste t-il pour votre partage? comme disait Massillon. Le Théâtre-Libre? C'est peut-être insuffisant.

— Comptez-vous pour rien le plaisir de vous entendre? demanda Mme de Lozanges, malicieuse à son tour, parce qu'elle s'était reconquise.

Hubert de Rabb s'inclina avec le geste d'un tireur qui accuse un coup de bouton dans un assaut. Et il eût été impossible, en effet, de lui mieux marquer ou faire sentir la part qu'ont la curiosité et la tolérance modernes dans les succès mondains des hommes de sa sorte.

— Les pauvres saillies d'un journaliste plus ou moins spirituel, répliqua-t-il avec une humilité goguenarde, ne vaudront jamais la chanson d'un amoureux.

— Mais si, je vous assure. Et c'est précisément en cela que consiste le progrès. L'amour, qui n'est pas, d'ailleurs, dans les cordes de tout le monde, et qui, ridiculement outré, affichait la prétention d'accaparer toute la scène, se trouve, petit à petit, relégué au second ou au troisième plan... jusqu'à ce qu'on le passe tout à fait sous silence ou qu'on l'abandonne, comme font les Américains pour la politique, à des gens de peu.

— Ah! par exemple! s'écria de Rabb avec un éclat de rire, je crains bien que la réalisation intégrale de cet ingénieux programme ne rencontre quelques petites difficultés et ne soulève quelques menues objections...

— Eh bien! interrompit la jeune femme, venez quelquefois me les soumettre, ces objections. Tout à l'heure, vous m'avez prise au dépourvu. Mais je vous préviens que ce ne sera pas tous les jours fête : je préparerai mes armes... A propos! En même temps que vos objections à mon programme antisentimental, apportez-moi celles que vous pouvez avoir à formuler contre le Théâtre-Libre... Mais dépêchez-vous, car Paul Lamarre, que j'aperçois là-bas, m'a promis une pièce pour le mois prochain, et je la monterai dare dare entre deux paravens.

— Nous rougirons ensemble, madame. Mais je ne fais plus de critique : il y a assez de gens qui s'en mêlent par le temps qui court, assez de ces juges spontanés, et c'est vraiment une époque

critique que la nôtre... Tenez, en voilà deux dont c'est le métier, à ce qu'ils disent, de juger les œuvres, et, subsidiairement, les hommes... Adressez-vous à eux!

Il désignait Aimé Basset et Félix Louvard, les deux augures, qui achevaient de se congratuler sur un canapé.

— Et moi, je vais me préparer une bonne presse, dit Antoinette.

Avec un geste de bonne humeur, d'où une intention de camaraderie n'excluait pas toute grâce ni toute coquetterie féminine, Mme de Lozanges tendit au journaliste une main long-gantée, qu'il fut sur le point de porter galamment à ses lèvres, mais que, tout à coup mieux avisé, il se contenta de serrer en disant :

— Pardon! ce serait un anachronisme.

Et il pensait en s'en allant : « Bien plus intéressante que je n'aurais cru, cette petite femme-là, avec son modernisme et sa manière à elle de comprendre l'amour... ou plutôt de ne pas le comprendre!.. L'amour abandonné à des spécialistes, non, ma parole d'honneur! dit comme cela, sans équivoque graveleuse, par une jeune et jolie femme, c'est d'une saveur extraordinaire... Mais, c'est égal, je suis curieux de la suivre un peu dans la vie, celle-là!.. Ah! je crois bien que je viendrai vous voir, ma belle dame! Et, si vous ne donnez pas de croc-en-jambe à votre système, je vous consacrerai une étude psychologique qui nous mènera tous deux à l'immortalité. »

IV.

Certain jour d'avril, qui n'était point un samedi, deux jeunes élégans, vêtus de redingotes pareilles, porteurs de chapeaux identiques et de cannes qui se ressemblaient comme des sœurs jumelles, se trouvaient nez à nez devant la maison qu'habitait la comtesse de Lozanges, place Vendôme. L'un venait de la rue de la Paix, l'autre de la rue de Castiglione; et tous deux marchaient vite, quoiqu'ils parussent également absorbés par des méditations importantes. Ils étaient même absorbés au point qu'ils ne se reconnurent que quand, d'un même mouvement, ils s'apprêtèrent à pénétrer sous la voûte spacieuse du magnifique immeuble. — D'ailleurs, leur ressemblance s'arrêtait au costume. Celui qui venait de la rue de la Paix était assez grand, très bien fait, d'un blond fauve, avec une moustache soyeuse et longue; celui qui venait de la rue de Castiglione était plutôt petit, brun, avec une moustache un peu chiche et savamment frisée.

— Sancigny!

— Vivian!

Les deux exclamations, presque simultanées, avaient été profé-

rées d'un ton presque pareil, — qui trahissait plus de contrariété que de surprise, — qui, en tout cas, ne révélait aucun contentement.

— Vous montez chez Mme de Lozanges?

— Naturellement.

— Nous monterons ensemble.

— Dame!.. A moins qu'elle ne soit pas chez elle.

— Elle y est toujours pour ses amis, à partir de cinq heures, vous le savez bien.

Ils firent quelques pas, côte à côte, sous la voûte. Puis, George Vivian mit sa main sur le bras de Fred de Sancigny et, l'ayant ainsi contraint de marquer un temps d'arrêt :

— Savez-vous, lui dit-il, ce qui serait plus raisonnable que ce que nous allons faire?

— Il y a beaucoup de choses plus raisonnables, répondit Fred, que d'aller faire la cour à une femme qui ne veut pas qu'on la lui fasse.

— D'accord. Mais ce qui est absolument déraisonnable, c'est de se mettre à deux pour la lui faire.

— Cependant, mon cher, nous ne pouvons, ni réclamer l'un de l'autre un sacrifice, une immolation que rien ne commande à l'un plus qu'à l'autre, ni tirer à la courte paille...

— Évidemment, interrompit Vivian. Mais pourquoi ne pas nous entendre pour ne pas nous gêner mutuellement?

— Je ne vois pas bien l'avantage...

— Il est cependant manifeste. En nous présentant tous deux simultanément, nous nous donnons un mutuel ridicule, ce qui n'est point indispensable. Tandis que, en nous arrangeant pour ne jamais nous rencontrer chez Mme de Lozanges, sauf, bien entendu, les jours où elle reçoit tout le monde, nous sommes assurés de n'être vaincus que par des circonstances plus fortes que nous et nos mérites. Comprenez-vous?

— Je commence... Votre proposition équivaut à celle-ci : Partageons-nous la semaine et convenons que, en dehors des jours attribués à chacun...

— C'est cela même. A vous, par exemple, le lundi, le mercredi et le vendredi... A moi le mardi, le jeudi et le dimanche. Quant au samedi, il sera à nous deux comme il est à tout le monde.

— Ma foi! dit Fred en souriant, c'est un arrangement comme un autre. J'y souscris donc, tout en vous laissant la responsabilité du caractère peut-être un peu burlesque de la combinaison.

— D'abord, qui la connaîtra, cette combinaison? Vous et moi. Car il est bien entendu que nous nous engageons, quelle que soit l'issue de notre double campagne, à n'en jamais souffler mot. Et

puis, mon cher, en ce siècle, il ne saurait rien y avoir de burlesque dans ce qui est pratique... J'ajoute, ou je répète, que ce qui serait vraiment burlesque, ce serait de nous planter tous deux devant Mme de Lozanges avec des regards admiratifs ou extatiques... Croyez-moi, nous serons bien assez ridicules isolément.

— A propos, fit observer Fred, comment votre haine du poncif, du vieux jeu et surtout des antiquailles du sentiment peut-elle s'accommoder de cette posture de soupirant?.. Sans compter que l'interdiction de s'exprimer autrement que par regards et par gestes doit compliquer et aggraver d'étrange sorte le ridicule d'une attitude un peu bien vieillotte.

— C'est justement cette interdiction qui rajeunit le rôle... Et puis, le mariage a beau être usé, on n'a pas encore trouvé d'autre moyen de s'approprier une femme honnête.

— Allons! fit Sancigny. Nous voilà rivaux.

— Oui, mais nous n'allons pas nous bouder ou nous haïr comme des rivaux de comédie, de drame ou de roman?

— Ma foi! je n'en vois pas bien, en effet, la nécessité.

— Restons donc amis, dit Vivian du ton mesuré et froid dont il ne se départait jamais.

— Adopté!

Ils se serrèrent la main avec un sérieux parfait.

— Mais, aujourd'hui? reprit Fred. Que faisons-nous?

— Quel jour est-ce?

— Mercredi.

— Le mercredi, d'après ce que j'ai dit tout à l'heure, à titre d'exemple, ce serait un de vos jours... Eh bien! je ne veux pas m'en dédire, et je vous cède la place.

Il salua de la main et sortit de la voûte, reprenant sa marche rapide, légèrement saccadée, mais toujours la même : comme hiératique et obligatoire.

Fred, lui, gravit lentement le large escalier de pierre recouvert d'un somptueux tapis d'un rouge sombre. Il réfléchissait. Mais, parvenu au premier palier, il haussa les épaules avec une conviction résignée, et murmura :

— Tant pis! J'adore Antoinette, je veux l'épouser; mais je ne peux pas empêcher les autres de lui vouer une adoration semblable et de vouloir semblablement s'unir à elle par des liens légitimes. Donc, la combinaison de ce pince-sans-rire de Vivian n'est pas si grotesque qu'elle en a l'air. Nous n'avons de droits ni l'un ni l'autre; nous nous partageons le terrain et le temps où nous pouvons agir : décidément, c'est très correct et à la fois très pratique. Nous sommes dans la situation de deux distributeurs de réclames qui veulent qu'on accepte leurs petits papiers : s'ils vous les offrent

en même temps, on les leur refuse ou on les froisse dans la main sans même y jeter les yeux ; s'ils vous les fourrent entre les doigts, à quelques minutes ou à quelques secondes d'intervalle, on se laisse faire et parfois même on regarde, on lit... Tâchons qu'on nous lise.

V.

Dans le premier salon, dont un valet sombre, glabre et impassible lui avait ouvert la porte, Fred se trouva en présence de Mlle Marie-Ève et de M. Gontran de Mérigny, oncle de la jeune fille. — Son père, *clubman* endurci, ne faisait presque jamais de visites, et sa mère ne sortait que très tard, lente à se lever, plus lente à s'habiller ; si bien que c'était souvent son oncle, le frère aîné de son père, un joli et alerte vieillard, qui l'accompagnait, plein de prévenances, aux petits soins pour sa nièce, dont il raffolait, d'ailleurs, et dont il prétendait faire son unique héritière, étant, comme il le disait, un vrai célibataire : libre de ses deux mains.

La jeune fille et son vieux cavalier se retiraient. Fred les salua, puis serra la main que lui tendait M. de Mérigny, presque un ami ; mais il n'osa pas aller au-delà du simple salut avec Marie-Ève. Ce fut celle-ci qui, ayant un peu, très peu rougi et hésité, le contraignit au *shake-hands*.

— A la bonne heure ! fit M. de Mérigny. J'ai cru que vous n'alliez pas vous reconnaître. Ce n'est pas d'hier pourtant que vous vous connaissez, et l'on ne se rappellerait pas facilement un Sancigny passant à côté d'une Mérigny sans lui baiser... ou lui serrer la main. Allons ! petite, laissons ce Sibérien ou ce timide aux prises avec sa contemporaine, qui saura bien le dégeler... Ne vous gênez pas pour le faire fondre, madame !

Quand il eut franchi la porte sur les pas de sa nièce, Fred dit à Antoinette :

— Cet aimable vieillard est peut-être un peu jeune pour servir de chaperon à une enfant de dix-sept ans qui n'a pas grand besoin qu'on l'encourage lorsqu'il s'agit d'aller de l'avant.

— D'abord, elle a dix-neuf ans, ne vous déplaise. Ensuite, elle n'a que les hardiesses permises par nos mœurs d'aujourd'hui...

— Ou de demain, interrompit Fred.

— Oh ! à un jour près... Et puis, savez-vous, ingrat, que, si cette délicieuse petite personne va de l'avant, comme vous dites, c'est surtout pour aller au-devant de vous.

— Plaît-il ?

Il lui plaisait, à lui, de faire la sourde oreille.

— Oui, au-devant de vous, répéta Mme de Lozanges.

— Prenez garde de la compromettre!

— Bah! elle s'est bien un peu compromise déjà, l'autre jour, chez moi.

— Je n'ai pas remarqué.

— Vous avez eu tort... Et, puisque je vous tiens sur la sellette, entre quatre-s-yeux, j'ose vous le dire... pour votre bonheur, plus que pour le sien : cette mignonne enfant-là vous aime, mon beau monsieur de glace.

— Oh! de glace, pardon! Vous savez fort bien...

— Je ne sais rien que ce que je vois. Or, je ne vois que ce que je veux voir.

— Et vous voulez bien me voir amoureux, pourvu que ce ne soit pas de vous?

— Dame! Je me figure qu'il n'y a pas là de contradiction.

— Mais qu'il y ait là de la cruauté, en doutez-vous?

— Mon bon ami, vous retombez dans le sénile. Voilà que vous m'appelez cruelle, à présent!

— Mettons : raffinée d'indifférence, si vous voulez... Enfin, vous seriez aise de me voir épouser cette petite fille?

— Je suis, du moins, persuadée que vous vous en trouveriez fort bien... Et j'aime à croire qu'elle ne s'en trouverait pas trop mal non plus.

— Et vous?

— Moi? A merveille. Une fois marié, vous seriez bien plus... bien moins...

— Bien moins ennuyeux? Soit! Mais pourquoi ne songez-vous pas à marier Vivian?

— Qui vous dit que je n'y songe point? Mon rêve serait d'avoir des amis charmans comme vous et lui, mais tous mariés... de droite ou de gauche, peu m'importerait.

— C'est vif, ce que vous dites là, savez-vous bien?

— En quoi? Personne n'ignore que les hommes sont toujours mariés d'un côté ou de l'autre, quand ce n'est pas des deux côtés à la fois... à moins qu'ils ne soient épris pour le bon motif; et l'on n'ignore pas davantage qu'ils sont facilement épris pour ce motif-là, tant qu'ils ne sont pas mariés peu ou prou.

— Encore une fois, Vivian et moi, nous sommes logés à la même enseigne. Et cette enseigne-là, c'est la *belle étoile*. Dès lors, il n'y a pas de raison pour que vous me traitiez avec plus de rigueur que lui.

— Je le sais bien. Seulement, vous conviendrez qu'il ne dépend pas de moi que Mlle de Mérigny s'occupe de M. Vivian... Elle ne peut pas, d'ailleurs, s'occuper de vous deux en même temps. Et je constate qu'elle s'occupe de vous, voilà tout.

— Grand bien lui fasse! Je ne l'épouserai jamais.

— Pourquoi cela?

— Parce que je vous... Parce que je ne l'aime pas!

— Vous vous êtes arrêté à temps!.. C'est pourtant mieux qu'un bon parti : c'est un joli parti. Et l'oncle lui-même est pour vous. Vous avez vu?

— Quel que soit mon désir de vous contenter, madame, je ne peux cependant pas épouser sans amour une jeune fille, et une jeune fille riche. Fi! ce serait tout à fait vilain... J'ajoute que je me sens incapable de débiter des fadaises à une échappée de pension, fût-elle assez déniaisée pour en entendre de presque neuves.

— Vous vouliez bien m'en débiter, à moi!

— Vous ne savez pas sous quelle forme.

— En avez-vous inventé une?

— Entre nous, je crois que oui.

— Non... Et puis, ce serait contraire à nos conventions. Je ne puis vous permettre, d'après ces conventions, de me parler le langage de l'amour que pour le tourner en ridicule. C'est une simple variante au programme que j'ai imposé à notre ami commun, George Vivian. Il faut bien tenir la balance égale, n'est-ce pas?

— C'est qu'il est bien plus difficile que je n'aurais cru de jouer volontairement les grotesques en même temps que les amoureux. On peut se moquer de l'amour; on ne se moque pas de son propre amour... pas plus que de ses propres rhumatismes ou de sa propre gastrite.

— Alors, résignez-vous au silence. Ou plutôt, parlons d'autre chose.

Elle était gaie, très simple, à peine moqueuse, sans trépidation fébrile, sans coquetterie, sans manège : évidemment libre d'esprit et de cœur; en un mot, sans amour.

Sancigny vit que, bien décidément, il lui faudrait obtenir un revirement complet, opérer un miracle.

— Allons! fit-il avec un grand soupir qui n'avait rien d'affecté, je vois que vous m'avez condamné.

— Oh! pas à mort, dit avec son plus joli sourire l'aimable et indifférente veuve. Mais je confesse que je voudrais avoir l'autorité voulue pour vous condamner au mariage... à un mariage sensé, avantageux, et sentimental, par-dessus le marché. Car, vous avez beau vous en défendre, vous êtes un sentimental, vous. Pourquoi, dès lors, repousser mon idée?

— Vous m'exaspérez! s'écria Sancigny. Vous me poussez à bout... Et, si j'étais sûr de ne pas faire le malheur d'une charmante fille, parfaitement innocente de mes mécomptes, je lui dirais...

— Voyons, que lui diriez-vous?

Il était debout, nerveux, irrité, se contenant avec peine. D'un mouvement brusque, il saisit la main d'Antoinette et, s'agenouillant presque :

— Je lui dirais : Mademoiselle, j'ai dans le cœur des trésors de sensibilité...

— Ah! vous l'avouez... Ce n'est pas malheureux!

— Mademoiselle, reprit Fred, on a refoulé en moi toutes ces choses tendres, non à coups de poing, mais à coups d'ironie, ce qui est bien pis... oui, à grand renfort de railleries impitoyables... Tout cela n'est peut-être pas mort, mais n'en vaut certes guère mieux; voulez-vous essayer néanmoins de le ranimer?

— Au premier abord, fit observer la jeune femme toujours souriante, cela ne paraîtrait peut-être pas bien engageant. Qui sait, pourtant? Essayez.

— Eh bien! dit Fred rageusement, j'essaierai!

Tout de bon, il était à bout. Visiblement, le sourire immuable de la charmante veuve, — peut-être aussi son voisinage et son contact, — l'avait jeté hors des gonds. Il estimait, sans doute, de bonne foi, comme la plupart des amoureux déçus, que l'indifférence a des bornes, passé lesquelles on verse dans la méchanceté : jamais un homme épris n'admettra qu'on ne lui doive au moins une espèce de pitié tendre.

Du reste, quand Mme de Lozanges s'aperçut que son soupirant n'avait plus le cœur à plaisanter et paraissait prendre les choses, sinon au tragique, du moins au sérieux, elle éteignit son sourire, il faut lui rendre cette justice.

— Sérieusement, dit-elle, vous n'auriez peut-être pas tort. Un clou chasse l'autre, dit-on ; et ça doit être joliment vrai en matière d'amour!.. Vous me maudissez, vous m'accusez presque. Eh bien! quoique je n'aie rien à me reprocher, je voudrais contribuer à vous réconcilier avec l'amour, puisque, aussi bien, c'est votre vocation, l'amour! Écoutez-moi, encore une fois : c'est sérieux. Marie-Ève de Mérigny, qui m'aime beaucoup et que j'aime pareillement... à telles enseignes que c'est une des seules relations mondaines que je cultive, les autres m'ennuyant assez généralement... Marie-Ève m'a fait ses confidences. Elle vous aime, et elle croit que, si vous ne montrez pas plus d'empressement à profiter de ses bonnes dispositions, qu'elle n'est pas autrement jalouse de vous céler, d'ailleurs, c'est que, par délicatesse, par point d'honneur, vous ne voulez pas, après vous être ruiné plus ou moins... brillamment, avoir l'air de courir les dots...

— Parbleu! interrompit Fred, je l'ai dit, l'autre jour, chez vous, en termes à peu près clairs, je crois, et parlant à sa personne même.

— Oui! Mais elle suppose que ce n'est là qu'un scrupule honorable et nullement invincible.

— Elle a encore raison, dit le jeune homme avec une nuance d'embarras.

Il s'apercevait, en effet, que ce scrupule devait paraître un peu bien élastique à la femme dont il convoitait la main. Mais il ajouta tout de suite, avec une franchise entière :

— Oui, elle est dans le vrai : mes scrupules ne sont pas invincibles, puisque l'amour peut les vaincre. Et la preuve, c'est qu'il les a vaincus en ce qui vous concerne... Je ne suis pas si ruiné, du reste, qu'il me soit interdit à tout jamais de me considérer comme un parti sortable. Mon avenir n'est pas compromis, que je sache, car je n'ai mangé que ce que j'avais, et les héritages futurs sont intacts. Donc, tel n'est point l'obstacle.

— C'est entendu ; et, dès lors, vous pouvez essayer...

— De me faire aimer?

— Ce serait superflu, puisque la chose est faite.

— D'aimer cette jeune fille? Vous me le conseillez?

— Mais oui, très formellement, ô le pire des sourds!

Il y eut un long silence, pendant lequel Fred, fort agité, bataillant contre lui-même, mais surtout pestant contre quelqu'un d'autre, se promena dans le salon, d'un pas nerveux et saccadé. Puis, tout à coup :

— Eh bien, oui! s'écria encore le jeune homme, j'essaierai... si vous trouvez le moyen de sauvegarder ma loyauté dans cette aventure.

— Laissez-moi faire, dit Antoinette rêveuse.

Rêvait-elle seulement au moyen de tout concilier, ou avait-elle un regret confus de voir se détacher d'elle, tenter de le faire, tout au moins, un homme qui l'avait aimée avec sincérité? L'un et l'autre, peut-être. Car, outre que la coquetterie s'absente difficilement du cœur d'une femme au point de lui rendre indifférentes les défections de ses adorateurs, — fussent-elles des plus justifiées, — c'est pour tout le monde un sujet de méditation chagrine que la perte ou la métamorphose d'une affection tendre et vraie. On ne se sépare pas sans quelque hésitation douloureuse d'un billet de loterie qui peut vous valoir un gros lot : comment se séparer gaîment d'un amour même non partagé, qui eût pu vous procurer le bonheur ou quelque chose d'approchant?

Quoi qu'il en fût, elle eut bientôt pris son parti et fait son plan.

— Mon cher Sancigny, — dit-elle, en relevant brusquement sa petite tête couronnée de cheveux ondulés d'une nuance indécise, —

il n'y a pas d'autre moyen honnête que la franchise. Je dirai donc franchement à Marie-Ève que vous m'avez fait l'honneur de soupirer pour moi, d'abord en secret, puis explicitement, mais que je vous ai découragé, ne sachant couronner une flamme que d'un éteignoir... ce qui, soit dit entre parenthèses, est bien, du reste, la seule façon de donner un sens à cette antique et absurde métaphore.

— Et vous ne désespérez pas de préparer ainsi un bon accueil à ma... tentative de conversion?

— Non, parce que Marie-Ève n'est pas une jeune fille coulée dans le moule usuel.

— J'entends bien : c'est une jeune fille moderne. Ah! pardieu! voilà qui est engageant!

— Oh! quelle bêtise, mon bon ami! Je vous demande un peu en quoi une jeune fille qui a secoué ses ailes avant de les ouvrir...

— Justement! Quand on secoue ses ailes, on perd des plumes.

— Tout au plus un peu de duvet.

— Enfin, soit! Va pour la jeune fille moderne! Mais, moderne ou non, jeune fille ou femme, peut-on s'accommoder d'une passion de rebut?

— Parfaitement... à la seule condition de croire que ce rebut n'est redevenu présentable que parce qu'on l'a transformé. En d'autres termes, il s'agit seulement d'être convaincue que l'on a triomphé ou que l'on peut triompher par ses charmes de la désespérance d'un cœur blessé ou méconnu. Il y a là un attrait, une sorte d'émulation, de...

— Je croyais que, vous autres modernes, vous vous souciiez médiocrement...

— D'abord, nous nous soucions toujours de réussir dans les entreprises difficiles. Ensuite, Marie-Ève, si moderne qu'elle soit, est une jeune fille. Et, avec les jeunes filles, le sentiment ne perd jamais ses droits : elles n'ont pas subi l'initiation suprême où tout vient s'abîmer pour nous dans le choc et le désenchantement du banal méfait que vous savez...

— Bref, vous vous chargez de réussir?

— Oui, répondit résolument la jeune veuve.

— Faites, alors... Je vais de ce pas m'exercer à aimer Mlle de Mérigny...

— Pas si vite, je vous prie! Laissez-moi la préparer.

— Quand elle sera prête, vous me ferez signe.

Plus gourmé que souriant, il prit congé, ou plutôt il leva le siège. Car c'était bien fini. Jusqu'au dernier moment de cet entretien, dont les circonstances avaient déterminé le cours imprévu,

il avait espéré, attendu, guetté un soupçon d'émoi, une apparence de regret. Rien de pareil ne s'était manifesté. C'en était fait; il manquait à Antoinette, charmante et vaine poupée, perfectionnée selon les derniers progrès de la mécanique moderne, ce qui manque à tous les automates, si parfaits qu'ils soient : une âme. — Ainsi en jugeait, du moins, l'aimable Fred en sa partialité légitime ; et l'on ne saurait vraiment exiger d'un homme qui n'a pu réussir à émouvoir sa belle qu'il lui reconnaisse la faculté d'être émue.

Ce n'est pas, d'ailleurs, qu'il eût précisément tablé sur la jalousie pour servir d'auxiliaire à son amour et de véhicule à une passion correspondante. Mais il avait quelque peu escompté, en imagination, l'effet d'un entretien où allait être forcément agitée la question de sentiment et où apparaîtraient l'hypothèse et la possibilité d'un dérivatif.

Tout cela ayant échoué, il restait en présence de cette alternative : battre en retraite à la muette, sauf à se désoler dans l'ombre ; ou accepter tout de bon l'idée de porter ailleurs, c'est-à-dire aux pieds de Mlle de Mérigny, tant d'ardeurs refoulées. L'orgueil aidant, c'est à ce dernier parti qu'il s'arrêta. Mais il résolut d'attendre que Mme de Lozanges lui eût, selon sa promesse, préparé les voies. Il craignait que le dépit ne l'entraînât à quelque démarche précipitée, aussi peu honorable pour lui que peu flatteuse pour la jeune fille.

Quant à Antoinette, elle n'avait plus qu'un soupirant. Mais elle ne tarda pas à s'apercevoir que c'était le plus gênant des deux qu'elle avait gardé, parce qu'elle ne pouvait rien lui objecter.

George, en effet, restait fidèle à la consigne : il parlait de tout, excepté de ce qui l'amenait, deux ou trois fois par semaine, chez son amie. Il n'y avait donc pas moyen de détourner ou de modérer son zèle. Or, ce zèle se faisait jour de mille manières, à travers les insignifiances de la causerie. C'était une attitude, un geste, un regard... Oh! ces regards surtout, ces regards d'homme épris, qui enveloppent une femme de leur convoitise brutale ou hypocrite! ces regards qui déshabillent, qui caressent, qui violentent, qui brûlent, qui baisent, qui mordent, qui s'imposent ou se faufilent, qui vous poursuivent derrière tous les voiles qu'ils n'osent arracher, Antoinette reconnut *in petto* qu'ils peuvent être plus insoutenables que les rengaines du vocabulaire galant. Et elle pensa, plus d'une fois, que Fred avait eu raison de prétendre que la suppression des épanchemens verbeux réduirait l'amour à une simplicité par trop primitive. Elle eut peur, certains jours, que le correct Vivian ne se laissât entraîner à lui montrer, malgré lui, à quels ressorts élémentaires peut être ramené le mécanisme, en apparence si compliqué, d'une âme moderne.

Heureusement, il n'en fut rien. Cet autre assiégeant ne quitta pas la partie comme avait fait Sancigny; mais il n'attaqua point: il avait peur de gâter ses affaires par trop de précipitation. Seulement, le siège n'en fut que plus rude à soutenir. Il y avait des momens où la jeune veuve, se sentant guettée, ne savait plus quelle contenance prendre. Il lui semblait qu'elle risquait, en manifestant une trop évidente appréhension, de provoquer un assaut, par suite de l'insuffisance même de ses démonstrations; mais, d'un autre côté, elle craignait de se laisser surprendre dès qu'elle s'aventurait un peu hors de ses lignes. Et elle eût été vraiment à plaindre si elle n'eût eu bientôt la ressource de s'absorber dans la mise à l'étude d'une soirée dramatique de première importance: il s'agissait, en effet, de représenter dignement une œuvre inédite de Paul Lamarre, l'un des triomphateurs *in partibus* du Théâtre-Libre. Il fallait des conciliabules sans nombre avant d'aborder les répétitions; et, tout naturellement, l'auteur et ses interprètes avaient une meilleure part que Vivian dans l'attention de la maîtresse de maison faisant son apprentissage d'impresario.

Parallèlement à ces préoccupations artistiques, Mme de Lozanges s'inquiétait de ménager à Fred la diversion promise et de mener à bien les premières négociations devant faciliter à son ex-chevalier un changement de front assez délicat. — Elle vit Marie-Eve deux ou trois fois sans rien lui dire que de très voilé. Mais un événement se présenta, qui lui permit de démasquer franchement ses batteries.

VI.

Pascal Outreau s'était mis en tête de se faire aider par Mme de Lozanges dans son projet d'accaparer la personne et la dot de Mlle de Mérigny. Il s'en ouvrit hardiment à la jeune femme, qu'il avait lieu de croire en coquetterie réglée avec Sancigny, — et dont il ne négligea point d'attirer l'attention sur la bienveillance témoignée à l'heureux Fred par Marie-Ève.

Le résultat de ces ouvertures, ce fut de fournir à Antoinette, qui le cherchait, un excellent prétexte pour intervenir auprès de la jeune fille, — comme aussi une excellente occasion de la circonvenir honnêtement.

— Que pensez-vous de M. Outreau? — lui demanda-t-elle, la première fois qu'elle la reçut après la visite du gros Pascal.

Marie-Ève était seule avec Antoinette, sa femme de chambre l'ayant accompagnée à défaut de sa mère et de son oncle. — Dans sa robe claire de printemps, sous sa petite capote de dentelle fleurie, la jeune fille, éveillée, familière, caressante et bavarde, semblait

plutôt une jeune femme, nouvellement mariée, qui s'apprête à échanger des confidences avec une amie à peine plus âgée qu'elle-même. Et, de fait, la différence d'âge n'était pas bien considérable, et l'amitié était fort réelle.

— M. Outreau? C'est un homme amusant... après le dîner.

— Mais avant? Mais toujours?

— Ah! non, fit avec conviction Marie-Ève. Toujours, ce serait trop.

— Il espère pourtant vous épouser.

— Pourquoi? De quel droit? Je suis ou serai presque aussi riche que lui.

— Raison de plus.

— Raison de plus pour lui. Mais pour moi?.. Voyons, ma chère grande amie, vous ne m'en parlez pas sérieusement?

— Non, dit Antoinette en embrassant la jeune fille. Je vous en parle, parce qu'il m'en a parlé... Je vous en parle aussi pour vous rappeler que vous êtes le point de mire de tous les jeunes gens à marier, et que vous ne chômerez point de prétendans.

— Vous connaissez mon choix, répliqua Marie-Ève avec simplicité.

— Oui, mais je connais aussi les obstacles qu'il rencontre.

— Si ces obstacles sont insurmontables, je n'ai pas la prétention d'essayer de les surmonter... Je ne me marierai donc point.

— Mais alors, ma chère petite, c'est une passion!

— C'est, au moins, une idée fixe.

— On en change, dit-on.

— Oui, quand on tient à se marier. Mais, moi, je n'y tiens pas.

Antoinette prit une mine amusée.

— Je ne vous vois que difficilement, jolie, bien née et riche comme vous êtes, vieillir dans le célibat, ma mignonne.

— Pourquoi? Croyez-vous donc qu'il soit bien indispensable de changer de nom pour vieillir?

— Ma foi! je suis payée pour croire que, si ce n'est point indispensable, c'est plus sûr et plus prompt. Car j'ai beaucoup vieilli, moralement, depuis mon mariage... Heureusement, le veuvage m'a rajeunie.

— Moi, élevée très librement, ayant pu me servir de mes yeux pour voir et de mon jugement pour juger, je n'ai pas la superstition du mariage. Je me figure même que l'état de vieille fille sans préjugés, dans une société comme la nôtre, doit être amusant... En tout cas, si je veux bien aliéner ma liberté pour mon plaisir, je ne veux pas l'immoler à l'usage... à l'usage des épouseurs de profession.

— Alors, décidément, Fred de Sancigny ou personne?

— Vous l'avez dit.

— Eh bien! ma chère petite, laissez-moi vous planter un couteau dans le cœur... Je vous promets de ne pas le retourner dans la plaie.

— Allez. Faites.

— Votre Fred a été le mien ou a désiré l'être.

Marie-Ève ne rougit point, mais pâlit un peu.

— Alors, c'est vrai? Il vous a aimée? Il vous aime encore?.. J'en ai eu la pensée.

— Oh! un simple caprice, dont je l'ai guéri.

— Pour me faire plaisir?

— Pour mon agrément particulier, s'il vous plaît... car il m'est infiniment désagréable de voir les gens en extase devant moi: ça me gâte mon veuvage, comme une menace.

— Vous ne l'aimez pas? Vous ne l'avez jamais aimé?

— Jamais... si invraisemblable que cela vous doive paraître... Jamais, je vous le jure.

— Vous l'avez découragé?

— Tout à fait.

— Et vous voulez... vous voulez me le repasser?

Antoinette se mit à rire.

— Le mot est un peu cru, dit-elle.

— Il est de notre temps. Mais, oui ou non, est-il exact dans le cas qui nous occupe?

— Oui et non. Je veux votre bonheur, mais je n'ai pas absolument besoin que vous fassiez le sien pour être tranquille. Car il ne m'a jamais beaucoup gênée, le cher garçon!.. Et il ne me gênera plus du tout, vu qu'il a perdu tout espoir de m'ensorceler.

— Et vous croyez que son cœur est vacant?

— Dame! Jugez-en: il m'a chargé lui-même d'y mettre l'écriteau... On peut visiter.

— Par amour-propre, je m'en abstiendrai. Je m'en rapporte à vous.

— Vous avez raison, et d'autant plus raison qu'il m'a remis ses pouvoirs... à la condition que je n'engagerais de pourparlers qu'avec vous seule.

— Il est bien honnête!

— On ne saurait l'être davantage, puisqu'il ne veut ni mystère ni équivoque. J'ai mission de vous informer des antécédens.

— Pense-t-il qu'ils soient de nature à m'affriander?

— Non. Il pense même tout le contraire. C'est moi qui, sachant qu'il n'y a jamais eu entre lui et vous, entre votre sympathie et la sienne, que ma pauvre petite personne, c'est moi qui l'ai encou-

ragé à ne pas bouder contre sa destinée, laquelle est manifestement de vous rendre heureuse et d'être heureux par vous.

— C'est sérieux, ce que vous me dites là? C'est vrai? C'est loyal?

— En douter, ma chère petite, ce serait me faire une grave injure.

— Alors, dit Marie-Ève, je verrai... nous verrons. Car je veux vous constituer juge... quoique vous ayez été un peu partie dans la cause.

— Pas le moins du monde! fit Antoinette en protestant. Je nie avoir été autre chose que l'objet passif d'une poursuite, d'ailleurs brève et discrète.

— Enfin, il me plaît d'avoir confiance en vous. Je m'en remets donc à votre décision. Quand vous estimerez, dans votre sagesse, que M. de Sancigny, non-seulement guéri de sa passion ou de sa fantaisie à votre endroit, mais décidément féru d'amour pour votre servante, ne vient plus chez vous que pour moi...

— Mais c'est qu'il n'y viendra probablement plus du tout, si je ne l'y rappelle!

— Rappelez-le, rappelez-le: ce sera l'épreuve.

— Soit... Mais j'ai peur...

— Peur de quoi? Peur de voir tourner l'épreuve à sa confusion, ou plutôt à la mienne? Mais ce ne serait qu'un bien petit malheur au prix de celui qui deviendrait mon partage si j'épousais un homme mal affermi dans sa foi nouvelle.

— Bon... Mais que d'affaires j'ai sur les bras, ma chère petite! Sancigny, Outreau...

— Oh! avec celui-là, interrompit Marie-Ève, ce n'est guère compliqué. Pan! la porte au nez.

— Vous en parlez à votre aise! Je ne peux cependant pas lui fermer ma porte, parce que vous refusez de lui ouvrir votre cœur... Enfin, soit; ce n'est qu'une réponse désagréable à lui faire, et une réponse courte. Mais, Sancigny! Toute une intrigue à la Marivaux! Vous me faites reculer d'un siècle et demi, petite masque! Et vous vous croyez moderne!.. Mais vous êtes un petit monstre rétrograde! Vous nous déshonorez toutes deux... Et, avec cela, on joue chez moi, dans dix jours, une pièce destinée au Théâtre-Libre!

— Oh! oui. J'ai même une furieuse envie de voir ça.

— Ho! impossible, mignonne, tout à fait impossible! Songez donc! C'est du Paul Lamarre de derrière les fagots... Cette mauvaise langue d'Hubert de Rabb dirait: de derrière le fumier. Vous savez bien, Paul Lamarre, l'auteur de... Tenez, je n'oserais même pas vous dire le titre.

— L'auteur de *l'Alcôve homicide?*

— Tiens! vous le savez!

— Dame! Je ne vais pas voir toutes les pièces; mais, comme je lis tous les journaux...

— Eh bien! vous devez en lire de belles!

— Oh! seulement les journaux que papa et mon oncle reçoivent. Mais, pour les comptes rendus, c'est très suffisant... Au reste, on me mène un peu dans tous les théâtres : mon oncle, quand je le câline, obtient la permission de louer une loge grillée à mon intention ; car ma mère est convaincue que ce qui est d'une force moyenne ne peut rien m'apprendre... Quant à ce qui est d'une force... renversante, elle est convaincue que je ne peux pas le comprendre. Le vrai, c'est qu'elle trouve quelquefois plus agréable de m'emmener que de me garder à la maison... Moi aussi, du reste, je trouve ça plus agréable... Enfin, c'est pour vous dire que je suis en état d'entendre bien des choses... Voyons, dans un petit coin où personne ne me verra?

— C'est impossible, ma chère. Pensez donc! La pièce est intitulée *l'Amour aux champs*. Vous voyez ça d'ici... ou plutôt j'espère bien que vous ne le voyez pas.

— Mais si, mais si. Ce doit être une pièce avec très peu de dialogue, beaucoup de jeux de scène et de jeux de physionomie...

— Oh! mais, dites donc, vous êtes sorcière... ou étonnamment savante!

— Est-il besoin de tant de science pour deviner cela?.. Eh bien! puisque je ne me suis pas trompée, la pièce doit être bien plus convenable à l'envers qu'à l'endroit. Je demande à la voir à l'envers. Je me nicherai dans un coin des coulisses... Allons, c'est dit?

— Pas du tout! Je ne puis prendre cela sur moi.

— Qui est-ce qui joue là dedans?

— Des acteurs de profession. Oh! pas d'amateurs! Jamais d'amateurs!

— Raison de plus, alors! Personne ne me reconnaîtra. Je ne mettrai pas les pieds dans la salle.

— Encore une fois, je ne peux pas assumer une pareille responsabilité. Je veux bien qu'on m'accuse de dévergondage personnel, mais de débaucher les jeunes filles... fussent-elles dans le mouvement, non! Faites-vous emmener par vos parens. Si vous m'arrivez, chaperonnée par eux, je m'engage à vous caser dans un coin des coulisses... Du reste, vous savez que, non-seulement il n'y aura pas de jeunes filles, mais qu'il y aura très, très peu de femmes.

— Tant mieux! Les hommes sont moins gênans... Très heureuse d'emporter mon invitation, je vous laisse : on a sonné, je crois.

— Allons bon! L'autre, à présent!

— Qui ça, l'autre?

— George Vivian. Car celui-là aussi me fait la cour! Et ça se dit moderne!

— Je le sais bien, qu'il vous fait la cour. Et je n'en suis pas surprise. Je ne le serais même pas de voir tous les hommes rôder autour de vous... Moi, d'abord, si j'étais homme, il me semble que je vous adorerais.

Gentiment, Marie-Ève embrassa Mme de Lozanges, qui lui rendit sa caresse.

— Eh bien! grâce à vous, ma chérie, j'aurai goûté, une fois en ma vie, le charme de ce vieux mot ridicule.

— Bah, bah! vous avez encore le temps de le goûter plus d'une fois.

— Je vous dis qu'il m'horripile. Et je suis positivement surprise que vous puissiez le prononcer sans haut-le-cœur.

— Dame! Tant que la chose existera, il faudra bien un mot pour l'exprimer.

— Vous parlez comme M. de Sancigny : c'est d'un bon augure. En tout cas, sachez que je vous trouve très gentille de m'avoir parlé comme vous l'avez fait tout à l'heure. Simple, franche, ni coquette, ni jalouse, vous êtes donc une perfection? Eh bien! moi aussi, je vous adore.

— Chut! on vient... comme dans les comédies. Laissez à celui dont j'entends les pas ce mot, dont il ne saurait se passer.

— Oh! non, celui-là n'en use point. Et pour cause! Il me fait la cour en silence, pour se conformer à ma volonté.

— Eh bien! ça doit être encore plus gênant.

— Ma foi! vous avez raison, petit oracle, qui parlez d'or sur toutes choses... A bientôt, mignonne! Je suis plus que jamais votre amie, vous savez...

Aussitôt qu'elle eut échangé avec Vivian, sur un ton plus nerveux que de coutume, le minimum de phrases que comportaient les questions à l'ordre du jour, elle expédia son visiteur, puis s'assit devant son petit bureau de marqueterie et écrivit à Fred pour le mander près d'elle.

Étonné, le jeune homme accourut dès le soir même.

— Voulez-vous loyalement, lui demanda Mme de Lozanges, après l'avoir mis au fait, accepter ma médiation?

— Puisque j'ai fini par la solliciter moi-même...

— Oui, mais l'accepter dans les termes où il plaît à Mlle de Mérigny de la voir s'exercer?

— C'est-à-dire, n'est-ce pas? en me servant de vous comme d'un interprète, comme d'un truchement, pour bien attester que vous n'êtes plus à mes yeux qu'une amie complaisante qui s'entremet, presque à titre d'inspiratrice, de conseillère,.. voire d'auteur responsable?

— C'est cela même.

— Mais, certainement, j'accepte... Et je m'engage à vous confier, jusqu'à nouvel ordre, tous mes messages... qui seront des messages oraux.

Mme de Lozanges, légèrement interloquée, regarda M. de Sancigny avec une espèce d'inquiétude.

— Alors, c'est moi qui devrai rapporter à Marie-Ève les propos... que vous suggèreront vos bonnes dispositions?

— Ai-je mal compris? Il me semblait...

— Non, non, c'est juste... Mais je crois que vous devriez, par convenance, vous mettre en règle avec la famille... la prévenir de vos aspirations, sinon lui adresser une demande formelle.

— Qu'à cela ne tienne! Je le ferai dès demain.

— A la bonne heure! On voit que vous êtes décidé.

Elle n'en était peut-être pas autrement fâchée, mais le ton, l'insistance de ses observations préliminaires disaient assez qu'elle éprouvait une sorte de désenchantement involontaire à voir son ex-soupirant si bien et si définitivement converti.

— Eh bien! reprit-elle avec un peu de brusquerie, que dirai-je de votre part, comme entrée en matière?

— La simple vérité, que vous connaissez bien.

Il vint se placer derrière le fauteuil où Antoinette était assise. Puis, appuyant sa main au dossier et se penchant à demi:

— Vous savez à merveille l'historique de ma conversion, et mon chemin de Damas est pour vous sans mystère. Après une existence quelconque, ni meilleure ni pire, ni plus intelligente ni plus sotte que celle de la plupart de mes congénères, mon attention s'est arrêtée sur vous, parce que vous êtes jolie, certes! et séduisante à tous égards, mais sans doute aussi parce que vous personnifiiez à mes yeux l'amour légitime, dont je commençais à ressentir le besoin. Or, non-seulement vous n'aviez pas la moindre inclination pour moi, mais vous m'avez déclaré, à diverses reprises, et en termes nullement équivoques, que vous faisiez fi de l'amour, que vous le jugiez ridicule et suranné... Vous l'avez même déclaré publiquement. Alors, j'ai dû me rendre à l'évidence; j'ai rentré mon zèle, j'ai éteint mon enthousiasme...

— Ah çà! interrompit Antoinette en tournant la tête vers son interlocuteur avec un mouvement d'impatience, je ne saisis pas bien l'utilité de ces redites... Sans compter que vous allez me faire

attraper un torticolis, pour peu que vous vous obstiniez à me répéter tout au long, dans le dos, votre exposé des motifs... des motifs qui vous ont déterminé à passer avec armes et bagages, avec tout l'appareil de votre sentimentalité reconnue ici sans emploi, au service d'une jolie personne qui vous veut du bien... Si vous tenez à me gratifier, une seconde fois, des raisons détaillées de votre banale apostasie...

— Bon! voilà que je suis un apostat, maintenant!

— Je le dis en riant, mon cher.

— A la bonne heure! Car, sans cela, ne pouvant croire à tant d'injustice, je croirais à un peu de coquetterie...

— Tardive, alors, vous en conviendrez!

— Mais, par cela même, méchante.

— Puisque nous en sommes aux injures, vous pouvez bien me parler en face... Allons! mettez-vous là... Avez-vous peur de moi?

— Et quand cela serait?

— Si cela était, il faudrait faire appel à votre courage et braver le danger. Car j'ai pour mission, non-seulement de recueillir vos protestations de sincérité, mais de vous éprouver.

Sancigny fit le tour du fauteuil et se replaça sur le siège bas, en forme d'X, qu'il avait occupé d'abord.

— Bien, fit Antoinette. Et maintenant, cher ami, continuez votre petit boniment.

— Que vous dirai-je de plus?

— Dame! je n'en sais rien. Ce n'est point à moi de vous souffler. Et, vu ma particulière incompétence, si je m'en avisais, je ne pourrais que vous souffler de travers... Mais enfin, il me semble que ce que vous m'avez dit jusqu'à présent ne suffit pas pour attester une passion violente.

— Je n'ai pas de passion violente, mais seulement un grand désir d'aimer et d'être aimé.

— Voyez-vous ça!.. Et que faudra-t-il pour mettre le feu à ces poudres... un peu humides?

— Il faudra qu'on m'encourage.

— Mais on ne fait que cela! Marie-Ève vous a encouragé, je vous encourage... Allez donc! Chargez-moi de commissions incendiaires. Dites-moi, pour que je les transmette, vos ardeurs, vos fièvres... Communiquez-moi quelque chose de votre feu intime, si vous voulez que, à la chaleur de mes plaidoyers, les craintes, les hésitations, les scrupules de certain petit cœur qui ne demande qu'à vous appartenir achèvent de fondre.

— Ne raillez pas, dit Fred avec douceur, puisque ce n'est pas vous qui êtes en cause.

Et, ayant avancé son tabouret, il reprit, presque à voix basse :

— Il ne s'agit ni d'ardeurs, ni de fièvres, mais plutôt de rêves.

— Va pour les rêves ! Que rêvez-vous ?

— Je rêve de trouver une femme qui comprenne que, sans être un personnage de romance, on peut avoir tout à coup une immense soif de tendresse honnête, ce qui explique les tâtonnemens, les erreurs de direction, les fausses manœuvres...

— Bon ; c'est pour moi cela? interrompit la jeune femme avec un rire à moitié franc.

— C'est pour justifier l'incohérence apparente de ma conduite. Il faut que la femme qui me permettra de l'aimer sache que, si je ne l'ai pas aimée d'abord, c'est que l'on s'éprend de l'amour avant de s'éprendre d'une personne déterminée, et que le hasard des rencontres, plutôt qu'un libre choix, décide du premier aveu ou de la première tentative.

— Très flatteur et très instructif! Poursuivez.

— On aime donc, reprit Fred, au petit bonheur, pour commencer. Si l'on se trompe ou si l'on est trompé, on se reprend ; mais un premier échec, une première déception ne saurait vous rebuter à jamais. Au contraire, on est avide de renouveler l'épreuve. On cherche, autour de soi, quelque autre tête sur laquelle on puisse fixer ses espérances de bonheur. Et, si l'on se trouve alors en présence d'une figure souriante qui semble vous encourager et vous attendre, on se sent ému, conquis... Le meilleur de ce qu'on éprouve, on ne le dit pas sur-le-champ : d'abord, parce que l'on n'a généralement pas l'occasion de le dire juste dans le moment qu'il faudrait ; ensuite, parce que l'on a peur de le gâter en le traduisant. Mais il en reste assez pour défrayer, plus tard, bien des causeries exquises. Vienne l'occasion d'un échange d'impressions, on saura rencontrer, à défaut de termes neufs, des intonations d'une fraîcheur et d'une sincérité non suspectes...

— Voilà justement ce que je voudrais entendre, dit Mme de Lozanges moqueuse. Je le voudrais surtout en ce moment, parce que cela ne s'adresserait point à moi et qu'il ne m'en coûterait rien : ni l'ennui de jouer la comédie, ni l'humiliation de me sentir à la merci d'un caprice... de moi ou d'autrui... Ne pourriez-vous, ami Fred, me donner un aperçu de ce qu'un homme bien épris débite en pareil cas?

— Vous ne le comprendriez pas. Et d'ailleurs, il faut que la chose soit amenée et sentie, faute de quoi elle ne peut que prêter à rire.

— J'admets cela fort bien, répliqua Antoinette d'un ton légèrement piqué. Aussi s'agit-il toujours de me traiter comme un écho

bien stylé... ou, si vous préférez une comparaison moins âgée, comme une manière de phonographe chargé d'enregistrer des paroles, de les garder en dépôt, pour les reproduire plus tard et les livrer à qui s'y intéresse.

— Vous êtes curieuse d'entendre le langage d'un amour simple? En voici un échantillon. Mademoiselle... ou madame, depuis que je vous connais, je vois toutes choses sous un aspect nouveau. Ce qui m'intéressait ou me distrayait m'ennuie. Je ne comprends plus la vie sans vous... Vous voyez, cela vous paraît drôle, et rien que cela.

— Je ne puis m'empêcher de sourire, parce que je ne puis m'empêcher de penser que, d'après vos propres déclarations, cela même est un mensonge, les trois quarts du temps. Pour être véridique, il faudrait dire : Depuis que j'ai la démangeaison d'aimer; et non : Depuis que je vous connais. Il faudrait dire encore : Je ne comprends plus la vie sans quelqu'un qui m'aide à la comprendre; au lieu de : Je ne comprends plus la vie sans vous.

— Ce sont là des nuances et des misères, riposta Sancigny. Dès l'instant que l'on s'adresse à une personne déterminée, elle aurait mauvaise grâce à ne pas s'attribuer le bénéfice exclusif de ce que l'amour vous inspire...

— Et que peut-il inspirer encore?

— Mais, par exemple, que c'est une grande joie d'avoir le cœur plein de tendresse, de se sentir jeune, croyant, naïf, de s'apercevoir que la science du bonheur n'est pas si compliquée qu'on le croyait et de reconnaître que l'amour, qui donne la vie à une foule d'êtres n'ayant pas demandé à naître, la rend supportable à ceux qui en sentent le poids, agréable et charmante à ceux qui n'ont pas encore eu le temps d'en souffrir...

— En attendant qu'il la rende de nouveau insupportable aux uns et qu'il commence à en faire sentir le poids aux autres, dit la jeune femme d'un ton distrait.

— Qu'importe, s'il a été pour les premiers une relâche, pour les seconds une étape joyeuse?.. N'est-ce donc rien d'avoir senti qu'on peut vivre sans ennui, quelquefois? d'avoir compris qu'il y a autre chose en ce monde que le cours de la rente, le tarif de la galanterie et les puérilités de la mode? N'est-ce donc rien de porter partout avec soi une pensée qui vous guide, vous occupe et vous charme, une raison de vivre enfin?.. N'est-ce donc rien d'attendre et d'espérer, de regarder devant soi, d'être mieux qu'un poète : d'être soi-même un poème, un poème vivant? N'est-ce donc rien de compter les jours et les lieues qui vous séparent d'un but précis et désiré? de savoir ce qu'on veut, de ne vouloir qu'une chose, un être, de le guetter, de le traquer, de le forcer ou de le

fléchir,.. et, quand on le tient, de lui appartenir?.. Vous ne riez plus. Serait-ce par politesse?

— Non. J'étais distraite. Vous disiez?

— Je disais que, si tout cela est une grande joie, c'est un grand malheur de s'en priver par mode, par amour-propre ou par vanité; qu'il faut aimer tandis qu'on est jeune; sourire pendant qu'on a des dents; chanter alors que la voix est fraîche, si l'on ne veut s'exposer à faire la grimace du regret ou la caricature de l'amour quand on n'aura plus ni voix, ni dents, ni jeunesse... Voilà ce que je disais ou ce que je voulais dire. Voilà pourquoi je me dépêche d'aimer et pourquoi je cherche avidement les yeux qui, selon l'antique usage, me serviront d'étoiles... Je croyais que ce seraient les vôtres, madame... Je me trompais... Vous m'en avez montré d'autres : ce sont ceux-là que je suivrai.

Peu à peu, la voix du jeune homme s'était élevée. De plus en plus chaleureuse et vibrante, elle avait atteint les notes difficiles où l'on ne monte pas sans péril, mais où l'on ne se maintient pas sans honneur... ni profits. Quand elle se tut, son œuvre était accomplie : elle avait troublé.

— C'est bien, dit la jeune veuve en se levant. Je tâcherai de retenir tout cela, pour en faire hommage à qui de droit... Car je n'oublie pas que ce discours s'adressait surtout à Mlle de Mérigny.

— Évidemment, dit Fred redevenu tout à coup très flegmatique.

— Évidemment, répéta Antoinette ainsi qu'un écho docile.

Mais, après un temps, elle ajouta :

— Vous me permettrez toutefois de vous faire observer que la meilleure partie du morceau était en forme de leçon et difficilement applicable à une jeune personne qui a déjà donné des preuves presque éclatantes de son bon vouloir.

— Vous ai-je froissée?

— Non; mais vous ne m'avez pas gâtée. Je n'ai eu que des reproches, moi, dans tout cela... Je n'ai même jamais eu autre chose de vous. Et vous ne m'avez jamais exprimé vos sentimens comme vous venez de le faire... en passant par-dessus ma tête.

— Vous m'avez toujours coupé la parole.

— N'importe. La conviction n'y était pas... tandis que, tout à l'heure, elle y était.

Fred regardait fixement Antoinette. Celle-ci détourna la tête avec plus d'embarras que d'impatience. Puis :

— N'allez pas vous imaginer, au moins, que j'aie cédé, en vous faisant cette observation, nullement chagrine, à quelque regret sournois et dépité...

— Je n'aurais garde... D'ailleurs, je me rends compte que, plai-

dant une cause d'intérêt général : celle de l'amour, plutôt que la mienne propre, j'ai pu rencontrer des accens, non pas plus convaincus, mais plus vibrans, plus pathétiques peut-être que ceux que l'on emploie pour traduire directement des impressions personnelles, dont la pudeur de l'âme et la crainte du ridicule gênent toujours un peu l'expansion... Il y a un abîme entre cette phrase : « Rien n'est plus doux que le sourire d'une femme aimée, si ce n'est son émoi, » et cette autre phrase : « Rien ne m'est plus doux que votre sourire, si ce n'est votre émoi. »

— De quel émoi parlez-vous donc là ?

— Je parle en général, et à titre d'exemple... Ainsi, tenez, il n'est pas commode, je vous le jure, de dire à une femme, sans risquer de la faire rire, que ses yeux sont des étoiles, quand ils ne sont pas le ciel tout entier ; que tout s'obscurcit dès qu'ils se voilent et s'illumine dès qu'ils sourient ; que l'on voudrait qu'elle sentît qu'à chaque battement de son cœur répond un battement d'un autre cœur, qu'elle anime et pourrait arrêter ; que l'espoir de vivre près d'elle, de la convaincre que rien ne vaut une intimité tendre de tous les instans, de lui persuader que sa vie date seulement, comme la vôtre, du jour où la sérénité de son indifférence a été troublée, que cet espoir est devenu le ressort secret de votre âme, votre seule raison d'exister, que vous le faire perdre, c'était vous condamner, que vous le rendre, c'est vous gracier...

— Fred, vous abusez d'un moment de trouble, d'un malaise étrange...

— Enfin, votre cœur a battu ! Ne vous plaignez pas du malaise : c'est la vie qui commence... Antoinette, cette fois, vous m'entendrez, sans moquerie ni bâillement, vous dire, de toutes les forces d'un amour qui était trop jeune pour mourir ou trop près encore de la vie pour ne pas ressusciter : Je vous adore !

Il avait retrouvé la chaleur de ton qu'il avait précédemment mise au service de sa petite apologie ; il avait même trouvé quelque chose de plus : une certaine voix étranglée, qui scandait ses paroles sur un rythme grisant. Et, de fait, Antoinette était devenue la proie d'une légère ivresse. Elle avait presque chancelé ; puis, elle avait passé sa main sur ses yeux, comme pour dissiper le malaise dont elle s'était plainte ; et enfin, elle avait fait claquer ses doigts avec impatience, ce qui signifiait clairement qu'elle était mécontente d'elle-même plus que de son visiteur. — Celui-ci pourtant, au premier symptôme de défaillance, n'avait pas craint d'enlacer la jeune femme pour la soutenir, et le mot : « Je vous adore, » ce bon vieux mot qui est une caresse, avait été dit si près de l'oreille qu'on pouvait le prendre pour un baiser.

— Ah! çà, qu'est-ce que j'ai eu, moi? et vous, qu'est-ce que vous avez fait?

— Quelque chose d'irréparable, madame... mais que je réparerai quand vous voudrez.

— Grand merci!

— Voyons, Antoinette, n'essayez pas de vous reprendre. Ce ne serait ni généreux ni honnête. Nous avons été de bonne foi tous les deux. Je vous assure que j'avais renoncé à vous, désespérant de vous émouvoir. Au moment où je m'y attendais le moins, une corde a vibré, que j'avais sans doute accrochée en passant; j'ai un peu appuyé... Voilà tout.

— Ce tout est énorme... Me voilà dans une jolie situation à l'égard de ma petite amie Marie-Eve! Qu'est-ce que je vais lui dire, à présent? J'aurai l'air d'avoir commis une vraie perfidie de coquette éhontée!

— Rien ne presse, fit observer Sancigny. Elle ne m'avait pas agréé; c'est elle-même qui a voulu cette espèce d'épreuve. En procédant avec douceur, vous pourrez très honnêtement lui faire comprendre que l'épreuve a mal tourné.

— Oh! oui, tout à fait mal... Qui l'eût cru?

— Ni vous ni moi: c'est notre excuse. Mais elle, sachant ce qu'elle sait, elle sera peut-être la moins étonnée des trois.

— Espérons-le... Alors, vous êtes sûr que c'est irréparable? Vous êtes sûr que j'ai un cœur?.. Qu'est-ce que je vais en faire?

— Vous n'avez pas à vous en occuper. Il est à moi, puisque c'est moi qui l'ai trouvé.

— Par accident, par surprise.

— Cette surprise-là s'appelle la surprise de l'amour.

— Mais c'est de l'ancien répertoire tout pur!.. Et moi qui disais naïvement à Marie-Ève qu'elle voulait me faire jouer du Marivaux!

— Elle y a réussi... Dites-vous, pour vous consoler, que c'est toujours l'ancien répertoire qu'on reprend... même quand on donne une pièce nouvelle au Théâtre-Libre.

— Même quand on joue l'*Amour aux champs?*

— Oh! ça, c'est encore plus vieux jeu: c'est la première manière de l'humanité; c'est antédiluvien.

HENRY RABUSSON.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LE

DROIT DES GENS

ET

LA LOI DE LYNCH AUX ÉTATS-UNIS

Le 15 mars 1891, on apprit en Europe que la Nouvelle-Orléans venait d'être le théâtre d'un drame sanglant. Beaucoup d'Italiens, dont un assez grand nombre se sont fait naturaliser Américains, habitent cette ville, où ils s'emploient à toute espèce de travaux. Dix-neuf d'entre eux, originaires de la Sicile, impliqués dans l'assassinat d'un nommé David Hennessy, chef de la police, avaient été renvoyés devant le jury de jugement. Quelques-uns étaient acquittés; pour d'autres, le jury ne s'était pas mis d'accord et la justice devait surseoir; d'autres enfin n'avaient pas encore comparu. Onze sur dix-neuf venaient d'être arrachés à leurs juges naturels, et massacrés dans leur prison par un certain nombre d'hommes armés. A la suite de cette odieuse exécution, plusieurs *meetings* avaient été tenus au Bureau du commerce, à la Bourse du coton, à la Bourse du sucre, à la Bourse des fonds publics, et l'on y avait hautement approuvé la conduite des exécuteurs.

Cette nouvelle surprit la plupart des Français, persuadés, sur la foi de quelques écrivains, que le *lynchage* avait cessé d'être à la mode. Mais elle étonna particulièrement les jurisconsultes, d'autant plus désappointés qu'ils avaient mieux étudié la législation des États-Unis et plus souvent félicité le peuple américain de protéger

si complètement la liberté de l'individu, les intérêts légitimes des accusés, les droits sacrés de la défense. En effet, les Américains ont importé d'Angleterre le *writ of habeas corpus*, c'est-à-dire le privilège pour le détenu de réclamer en tout temps son élargissement, lorsqu'il peut établir l'illégalité de sa détention, et ce *writ*, généralement accordé par les juges des états particuliers, peut l'être exceptionnellement par les juges fédéraux (1), soit qu'on allègue de part ou d'autre la violation de la constitution ou des traités, soit qu'il s'agisse d'un étranger et qu'on revendique pour ou contre lui les principes du droit des gens. Quand on annonce une mort accidentelle ou violente, un fonctionnaire du comté, le *coroner*, se rend immédiatement sur les lieux, assisté d'un jury qui, sur l'inspection du corps et après avoir recueilli les renseignemens nécessaires, constate sous forme de verdict les causes probables de l'événement. Au début de l'information criminelle, on rencontre, aux États-Unis, le *grand jury*, chambre d'enquête et d'accusation, complètement indépendant de toute magistrature à partir du moment où le président de la cour lui a remis les dossiers, recruté dans plusieurs états, par exemple au Vermont, au Connecticut, dans la Virginie, parmi les hommes les plus estimés du pays : institution imaginée en Angleterre pour protéger les citoyens contre les poursuites injustes ou frivoles du pouvoir royal, maintenue en Amérique, ainsi que l'a très bien expliqué l'illustre jurisconsulte Story, comme une barrière aux vengeances individuelles et aux entraînemens populaires : c'est ce jury qui peut, seul, consacrer par son vote approbatif l'acte d'accusation (*indictment*), préparé par le *prosecuting attorney* (2). Plus tard, quand le jury de jugement se réunira, son verdict ne pourra se former que par l'accord de tous ses membres. Enfin cette garantie même n'est pas jugée suffisante et la loi permet encore à l'accusé, dans plusieurs états (à New-York, par exemple), quand le verdict vient d'être prononcé, d'interpeller tour à tour chacun des jurés, pour s'assurer que ce verdict collectif exprime exactement son sentiment individuel. Appréciant cet ensemble d'institutions tutélaires, l'Américain Webster l'oppose à l'apparente simplicité des lois qui régissent les états despotiques : « Notre système complexe, plein de restrictions et de contrepoids aux pouvoirs législatif, exécutif et

(1) Voir les actes du congrès du 3 mars 1833, du 29 août 1842 et du 5 février 1867.

(2) Il existe toutefois une procédure exceptionnelle (*information*), d'ailleurs exclusivement applicable, d'après le droit commun, aux *common misdemeanors*, qui se poursuit sans le concours du grand jury. En outre, un très petit nombre de constitutions (voir celle de l'Indiana, art. 7, et de l'Illinois, art. 2) autorisent les législatures des États particuliers à supprimer le grand jury. On trouvera d'intéressans détails sur cette matière dans *la République américaine*, de Carlier, t. IV, p. 190 et suiv.

judiciaire, dit-il, constitue autant de sauvegardes pour les droits et les intérêts individuels : celui-là est libre, qui est défendu contre l'injustice. »

Fier langage ! Mais il n'est pas facile de concilier les belles théories avec de sauvages pratiques. Le *writ of habeas corpus* est bien inutile aux détenus, si le premier venu peut les pendre avant qu'ils aient adressé leur requête au juge compétent ; l'institution du grand jury mérite tous les respects, mais pourvu que la force brutale ne supprime pas du même coup, au cours de l'enquête, l'accusation et les accusés. S'il faut en croire les feuilles américaines, un de ces personnages considérables que la presse interroge de temps à autre pour les amener doucement à faire connaître au public des deux mondes leurs pensées les plus secrètes, sir E. J. Phelps, ancien ministre des États-Unis à Londres, se serait exprimé, le 10 avril, dans les termes suivans : « Le procédé suivi par les citoyens de la Nouvelle-Orléans contre la *Mafia* est justifiable : quand la justice régulière a mal fonctionné, la loi de Lynch ouvre au peuple une voie de recours légitime. » Ce discours, où tant de choses sont dites en peu de mots, nous a donné beaucoup à réfléchir. Qu'est-ce donc que cette loi supérieure aux lois ?

I.

D'après l'opinion la plus accréditée en France, John Lynch fut un Irlandais qui exerçait au XVIIe siècle les fonctions de *chief justice* dans la Caroline du Sud. Comme les tribunaux ordinaires étaient impuissans à réprimer tous les brigandages et particulièrement les dévastations commises par les esclaves fugitifs, ses concitoyens lui auraient conféré soit en matière civile, soit en matière criminelle, un pouvoir absolu. A la fois législateur et juge, il usa, dit-on, de son droit souverain avec une vigueur extraordinaire, faisant exécuter séance tenante les criminels pris en flagrant délit, ou ceux dont la culpabilité n'était pas douteuse. Cette version nous paraît fort suspecte. La Caroline du Sud, composée des élémens les plus hétérogènes, eut à vrai dire, pendant les quarante dernières années du XVIIe siècle, une existence agitée : à partir de 1671, elle importa des îles Barbades un certain nombre de nègres qui furent traités durement et tentèrent plus d'une fois de secouer le joug ; dans la même période, les colons entrèrent en lutte permanente avec les Indiens « qu'ils provoquèrent à plaisir, disent les historiens, pour en faire des prisonniers à vendre comme esclaves ; » enfin, à dater du moment où ces mêmes colons cessèrent d'être les complices intéressés des pirates, ils leur déclarèrent une guerre impitoyable. Mais, si l'histoire a conservé le souvenir précis des

attentats commis par les pirates et des exécutions vengeresses prescrites par les pouvoirs publics de la Caroline (1), si les noms et les actes de Yeamann, de Colleton, de Seth Sothel, de Ludwell, nous ont été fidèlement transmis, Lynch est insaisissable : aucun document ne nous révèle quand et comment il aurait dirigé l'administration de la justice pénale. Toutefois Lossing persiste à croire, dans son *Encyclopédie populaire de l'histoire américaine*, que ce mystérieux personnage fut un fermier carolinien, mais appartenant à la Caroline du Nord : il n'aurait pas été régulièrement investi de fonctions judiciaires, et se serait érigé lui-même en grand juge à une époque où les lois coloniales réprimaient imparfaitement la mauvaise conduite des Indiens ou des nègres, et n'aurait pas craint d'exécuter sommairement ceux qu'il croyait coupables. Enfin quelques auteurs ont prétendu que la loi terrible était appliquée en Irlande dans les temps les plus reculés et que sa dénomination la rattachait non à un colon de la Caroline, mais à un magistrat d'une vieille souche irlandaise (2).

La loi de Lynch, quelle qu'en soit l'origine, a jeté de profondes racines dans le sol américain. Ce phénomène historique paraît d'abord d'autant moins explicable qu'il contraste avec le respect affiché par la race anglo-saxonne pour la liberté des individus et pour les droits des accusés. Il surprend moins ceux qui réfléchissent au développement progressif de la grande république. Ainsi, lorsque la célèbre ordonnance de 1787 organisa les premiers territoires du Nord-Ouest, qui devaient se transformer plus tard en cinq états importans : l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Michigan, le Wisconsin, elle assura sans doute par un texte formel l'exercice de la liberté individuelle, le jugement par jurés dans toutes les affaires criminelles, le droit pour les inculpés de fournir caution, et défendit aux juges de prononcer des peines inusitées ou cruelles, mais réserva l'exécution de ces mesures pour la période où des « états » succèderaient à l'organisation provisoire. En attendant, il fallut bien pourvoir à l'administration de la justice, et le congrès ne croyait pas même pouvoir instituer sur-le-champ des juridictions : il se bornait donc à conférer aux gouverneurs des attributions vagues en les autorisant à créer des *townships* (communes) et des comtés, sur les terres affranchies du titre indien, sauf modifications ultérieures par les législatures locales à partir du moment où la population d'un district deviendrait assez nombreuse pour élire une chambre des représentans. Il est aisé de concevoir

(1) Voir Carroll, *History of South Carolina*, t. 1er, p. 127.

(2) On désignait, dans la vieille Angleterre, une coutume analogue sous le nom de *Lidford law*.

que cette période de tâtonnemens fut extraordinairement favorable au développement du *lynchage*. Une société, même en voie de formation, ne peut pas se passer de justice. Comme aucune somme n'était inscrite soit au budget fédéral, soit aux budgets locaux rudimentaires du *North West Territory*, pour payer des juges, et qu'il n'y avait pas moyen de constituer sur-le-champ des tribunaux réguliers, un certain nombre d'individus devaient se grouper et se groupèrent pour la défense des personnes et des propriétés. Cet usage s'accrut et se propagea nécessairement à mesure que la république des États-Unis s'étendit vers le Far-West, dans ces vastes et lointaines régions dont la population était clairsemée, aussi dépourvues de gendarmerie que de magistrature. Divers citoyens, en nombre croissant, s'improvisèrent à la fois juges, gendarmes et bourreaux. James Bryce explique, dans son *American commonwealth*, que les communautés à peine installées trouvaient une économie sérieuse à prendre ainsi leurs propres intérêts en main (*take care of themselves*), au lieu d'organiser une défense régulière et publique. C'est une raison toujours grave au-delà de l'Atlantique, mais particulièrement décisive dans les pays qui n'ont pas encore de finances.

Rien ne peut mieux faire comprendre comment la loi de Lynch apparut à un moment donné dans certains états de l'Union que le récit des événemens accomplis en 1851 à San-Francisco. Un flot impur d'immigrans avait envahi la Californie ; une horde de malfaiteurs infestait le pays et les meurtres se comptaient par centaines sans qu'une condamnation à mort eût été prononcée. A la fin de février, deux bandits étaient entrés dans un magasin pour voler le marchand, l'avaient assailli à coups de casse-tête et s'étaient enfuis, le croyant mort, avec 2,000 dollars. La population, dès l'arrestation des meurtriers, manifesta l'intention d'enlever la direction du procès criminel aux juges qu'elle avait sans doute élus, mais qu'elle croyait lâches ou vénaux. Un premier comité fut nommé tumultueusement et constitua sur-le-champ un jury, mais n'alla pas, cette fois, jusqu'au bout, parce que ces jurés mêmes ne s'entendaient pas, et laissa reprendre sa proie par la justice. Trois mois plus tard, un incendie qui succédait à beaucoup d'autres ayant réduit en cendres les trois quarts de la ville, un second comité, dit *de vigilance* et composé d'abord de quatre-vingts membres, se forma sous la présidence d'un certain Brannan, « pour empêcher qu'aucun malfaiteur n'échappât au châtiment par la faute de la police ou de la justice. » La *Revue* a raconté dans sa livraison du 1er février 1859 la première exécution sommaire qu'il ordonna, l'histoire abrégée de sa dictature, l'inutile résistance des autorités régulières, la formation d'associations semblables dans les autres villes de la

Californie : Stockton, Marysville, Sacramento, etc., les effets de leur action simultanée, la prompte expulsion des malfaiteurs et l'assainissement moral du pays, enfin la reconstitution du comité de San-Francisco, formé cette fois de 5,000 membres, en 1856, à la suite de divers crimes impunis, avec son cortège obligé de visites domiciliaires, de jugemens sommaires et sans recours, de pendaisons et d'expulsions arbitraires. Ce nouveau comité de vigilance, après avoir bravé pendant quelques mois le courroux et les injonctions du gouvernement fédéral, eut la sagesse d'abdiquer, comme celui de 1851, quand il crut sa tâche accomplie. Mais l'impulsion était donnée et plusieurs associations analogues qui se formèrent dans les États du Sud n'imitèrent pas cette modération.

Si plusieurs écrivains, comme Hepworth Dixon et James Bryce, ont pu, non justifier entièrement, mais peut-être expliquer d'une façon plausible l'odieuse pratique des jugemens et des exécutions sommaires par la difficulté de constituer des juridictions régulières à l'origine, dans les États en voie de formation, il faut avouer que leurs explications deviennent de moins en moins convaincantes à mesure que les anciens territoires se transforment en États proprement dits, s'enrichissent et se civilisent. Cependant Bryce, après avoir parlé du *lynchage* comme d'une coutume motivée par l'état des mœurs et l'imperfection des moyens de répression dans le *Far-West*, est aussitôt contraint d'ajouter : « La loi de Lynch n'est pas inconnue dans des régions plus civilisées, telles que l'Indiana, l'Ohio, même le Western-New-York. » Il n'est pas difficile de constater avec M. Claudio Jannet que les exécuteurs du *Far-West* ont trouvé des émules dans la Virginie, le New-York, le Maine, « le Massachusetts lui-même, l'État modèle. » Grave désordre, un peu trop laissé dans l'ombre, à notre avis, par les panégyristes de la république américaine, car il est essentiellement contraire à la notion même de l'État moderne comme aux principes élémentaires de la civilisation qu'on maintienne côte à côte deux justices : l'une, publique, rendue au nom de la nation ; l'autre privée, rendue par quelques individus au nom d'une minorité. Il est encore plus intolérable que les agens de cette justice privée fassent violence aux pouvoirs délégués par l'universalité des citoyens, enfoncent les prisons publiques et mettent à néant les arrêts de la justice régulière. C'est pourquoi nous avons eu la curiosité de rechercher comment un si grand pays, doué d'un tel sens pratique et si fortement épris de la liberté, pouvait supporter une pareille confusion. Nous avons recueilli sur ce point tous les renseignemens possibles en interrogeant de préférence les hommes qui connaissent le mieux les institutions américaines et sont le moins disposés à les déprécier.

On nous a d'abord appris qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'intimider les noirs et de calmer leur effervescence. Ces gens-là préfèrent, paraît-il, les blanches aux femmes de leur propre couleur : il n'est pas de piège qu'ils ne soient disposés à tendre, ni de violence qu'ils ne soient prêts à commettre pour assouvir leur passion. Autrefois, les nègres étaient soumis à des pénalités particulières. En Virginie, par exemple, on comptait soixante et onze natures différentes de crimes, qui, pour eux, entraînaient la peine de mort, tandis que, dans les mêmes circonstances, les blancs étaient condamnés à l'emprisonnement : dans l'État du Mississipi, trente-huit de ces offenses ou du moins la plupart d'entre elles ne motivaient l'application d'aucune peine contre les blancs! Dans la Caroline du Sud, la Virginie et la Louisiane, l'homme de couleur non émancipé pouvait être privé de la vie sans intervention du jury d'accusation ni du jury de jugement (1). Mais, après la guerre de rébellion, trois amendemens à la constitution de l'Union américaine conférèrent aux nègres, après les avoir affranchis, les mêmes droits civils et politiques qu'aux blancs, sans réserve. Il faut cependant défendre à tout prix la pudeur et l'honneur de la femme blanche contre de monstrueux attentats. L'indulgence des lois et la mollesse des juges sont une prime au viol. La perspective évidente et palpable d'une mort prompte, terrible, sans phrases, peut seule conjurer le péril (2).

Après et peut-être avant les attentats contre les blanches, il y a les vols de chevaux et de bœufs dans l'Ouest et dans le Sud-Est. Nous ne comprenons pas exactement, en France, quelles colères ce genre de déprédations excite chez les éleveurs et chez les *ranchmen*. « L'opinion publique est beaucoup plus sévère pour les vols de chevaux que pour les meurtres, » a dit Hepworth Dixon dans sa *Nouvelle Amérique*. Ces vols sont très fréquens : la surveillance des *ranchs* est devenue difficile et coûteuse ; il a fallu doubler ou même tripler le personnel des *cow-boys*. Il y a, par exemple, dans les prairies du Dakota, des *herders* ou gardeurs qui doivent compter tous les jours les 500 ou 600 jumens du troupeau. Quand une seule

(1) « Dans les États du Sud, écrivait M. Carlier en 1862, l'homme de couleur, libre, n'est guère mieux traité que l'esclave... Est-il accusé d'un crime ou d'un délit? il n'a droit généralement à d'autres juridictions que celles créées pour l'esclave, et il est passible de peines analogues à celles édictées contre celui-ci, à quelques variations près. »

(2) « Lorsque quelque noir a été arrêté sous l'inculpation d'un crime qui soulève l'indignation des blancs, dit M. Gaulier dans ses *Études américaines* (Paris, Plon, 1891), ceux-ci se réunissent, se masquent le visage et se rendent à la prison. Là on somme le geôlier de délivrer le coupable, on le prend de gré ou de force, on le pend au premier arbre. Cette justice sommaire s'exécute surtout envers les nègres qui ont outragé la femme ou l'enfant d'un blanc : *ce cas se présente constamment.* »

manque à l'appel, le *herder* relève sa piste et part à cheval dans la direction suivie par le ravisseur. Cette poursuite est très pénible et l'expédition peut se prolonger. Quand elle paraît dangereuse, on part en nombre. Une bande de voleurs de chevaux, conduite par un certain Murphy, parcourut l'État de Montana : les fermiers se liguèrent, la poursuivirent et l'acculèrent dans une île du Missouri : cinquante hommes furent pris et pendus sans forme de procès. Il faut lire dans le *Texas cow-boy* de Ch. Siringo le récit merveilleux d'une expédition dirigée à travers plusieurs États par des éleveurs contre un certain Billy-la-Chèvre, ancien bouvier devenu chef de bande, et qui enlevait, dans les prairies du Sud-Est, 700 ou 800 bœufs à la fois. Ce Billy finit par être arrêté, malgré la plus intrépide défense, et fut livré aux autorités du comté de Lincoln, mais ne laissa pas à ses adversaires le temps de le faire juger et s'enfuit en tuant deux de ses gardiens. On ne manqua pas de remarquer qu'un tel accident ne se serait pas produit si Billy-la-Chèvre avait été lynché. Hepworth Dixon raconte une autre expédition qui fut organisée à Denver contre un voleur de chevaux appelé Smith : cette fois, le voleur fut jugé sommairement, pendu de même, et la conscience publique n'eut plus à gémir. Il en est généralement ainsi.

D'ailleurs, il faut bien le confesser, les éleveurs, quelle que soit leur position dans l'État, ne sauraient être les seuls à perdre patience : la procédure ordinaire a, dans bien d'autres conjonctures, des lenteurs qu'une démocratie toute-puissante peut difficilement supporter. Il y a d'abord une instruction préparatoire dans laquelle les magistrats conservateurs de la paix publique (en général les constables et les juges de paix ou de police) interrogent l'inculpé contradictoirement avec le plaignant et le confrontent avec les témoins, puis une seconde instruction par le grand jury, lequel se réunit seulement sur la convocation du juge. Si la majorité requise n'a pu s'y former (1), rien n'empêche un autre grand jury convoqué plus tard de prononcer une mise en accusation contre le même délinquant pour le même délit. Puis, quand l'accusé comparaît devant le jury de jugement, comme la pratique n'admet point de jurés supplémentaires (sauf dans le Massachusetts), si l'un des titulaires se trouve empêché pendant les débats ou la délibération, toute la procédure est à recommencer. Il faut, en outre, avons-nous dit, que l'accord se fasse entre ces nouveaux jurés : à défaut d'unanimité, la cour les décharge et remet l'affaire à une autre session. Enfin, quand le verdict est rendu, trois modes de redresse-

(1) En général, il faut que l'accusation réunisse au moins douze voix. La constitution de l'Orégon n'exige que la majorité simple (5 sur 9.)

ment appartiennent encore au condamné : le nouveau procès (*new trial*) dans cinq cas déterminés, la suspension du jugement (*arrest of judgment*) (1) et le *writ of error* (2). Eh bien! m'a-t-on dit, tout cela n'en finit pas, et, dans bien des cas, le peuple n'a pas le temps d'attendre ou n'est pas d'humeur à laisser traîner les choses. Il est le maître, après tout, comme le rappelait dans les premiers jours d'avril un télégramme assez irrespectueux de *Kansas-City* à M. Blaine, ministre des affaires étrangères : il fait les juges et les législateurs; il faut donc que le gouvernement et la justice marchent à son gré. S'il lui plaît de ne pas laisser une procédure s'éterniser, son intervention devient légitime.

Enfin, poursuit-on, si le peuple intervient et se substitue aux juges, c'est que les juges se laissent corrompre. Cette accusation de vénalité, lancée par des centaines de journaux depuis un quart de siècle, portée vingt fois à la tribune du congrès, n'est pas seulement une arme aux mains des polémistes : il n'est plus un traité de quelque valeur sur les institutions des États-Unis qui ne la reproduise. Les *tales*, citoyens qu'on requiert au dernier moment pour compléter un jury et qui vivent de cette profession bizarre, comptent en général sur une rémunération occulte, et leur adjonction continuelle aux véritables jurés est signalée par les hommes compétens comme la plaie toujours saignante de cette démocratie. C'est dans un élan de réaction furieuse contre une telle corruption que Brannan fonda son premier comité de vigilance à San-Francisco. Un semblable mobile déterminait, il y a quelques années, le mémorable *lynching* du Missouri, où le peuple exécuta sommairement un juge et un *attorney* soupçonnés de connivence avec une bande de voleurs. Enfin, c'est à peu près le seul prétexte qu'aient invoqué les *lynchers* de la Nouvelle-Orléans pour justifier la sanglante échauffourée du 14 mars. Le *New-York Herald* du 18 mars nous apprend que les jurés s'étaient laissé corrompre. L'un d'eux, nommé Seligman, avait pris la fuite après le *lynch*, ce qui démontrait, croyait-on, sa vénalité. Cependant, il ne paraissait pas établi que tous les jurés eussent vendu leur vote et l'on inclinait à penser que les accusés s'étaient bornés à gagner la majorité. Un seul membre du jury, M. Mackeay, réclamait une enquête. Celui-ci révélait hardiment que le peuple avait le droit de soupçonner cinq de ses collègues, six jurés seulement (parmi lesquels il figurait) ayant voulu reconnaître la culpabilité des accusés Macheca, Scoffedi et Monasterio. Quatre jours plus tard, le même

(1) Motivée par quelque erreur tout à fait substantielle relevée par le greffier au cours de l'instance.

(2) Sorte de recours en cassation contre le jugement de la cour pour fausse interprétation de la loi.

journal informait ses lecteurs que le *detective* O'Malley, chargé de recueillir les preuves à l'appui de la défense, après s'être caché pendant deux jours à la Nouvelle-Orléans, était parti pour le Texas : on supposait, en conséquence, qu'il avait remis lui-même l'argent aux jurés. Cependant le grand jury de la Nouvelle-Orléans consentit, au bout de dix jours, à faire comparaître MM. Parkerson et Houston, meneurs du *lynching*, mais on apprenait, le 25 mars, qu'il avait seulement rédigé deux actes d'accusation (*indictments*) pour corruption des membres du jury chargé de juger les meurtriers de Hennessy. Deux jurés et le detective O'Malley furent mis en accusation le 2 avril, ceux-là pour s'être laissé corrompre et celui-ci pour les avoir corrompus. On put longtemps se demander si cet admirable « grand jury » ne se croyait pas dispensé d'instruire contre les meurtriers du 14 mars par cela seul qu'il ouvrait une enquête sur les faits de corruption, et l'Europe apprenait seulement à la date du 6 mai tout à la fois qu'il avait instruit réellement contre eux et qu'il refusait de sanctionner leur mise en accusation à raison des efforts faits pour suborner le jury auquel avaient été déférés les assassins de D. Hennessy.

Nous apprécierons un peu plus loin si toutes ces causes réunies peuvent justifier, aux yeux du monde civilisé, le maintien du *lynchage* sur le territoire de l'Union américaine.

II.

Mais est-il bien utile d'approfondir cette question? La civilisation, dit-on, marche là comme ailleurs, et le temps fera son œuvre. J'entendais même répéter, de divers côtés, qu'il l'avait déjà faite. En 1889, le baron de Mandat-Grancey, qui parle, sans le moindre préjugé, des mœurs américaines, écrivait que le *lynchage* lui semblait décroître aux États-Unis depuis qu'on y avait construit un certain nombre de prisons perfectionnées. C'était une opinion assez généralement répandue, et que d'autres m'ont exprimée, même depuis le 14 mars. Les journaux américains viennent de dissiper cette illusion en publiant, dans la seconde semaine d'avril, un tableau bien instructif. Ils comptent, en 1884, 103 exécutions légales contre 219 lynchages; en 1885, 108 contre 181; en 1886, 83 contre 133; en 1887, 79 contre 123; en 1888, 87 contre 144; en 1889, 98 contre 175. Ainsi donc, l'œuvre de la justice régulière est, aujourd'hui comme hier, rejetée sur le second plan. M. de Grancey rappelait lui-même, dans un ouvrage antérieur (1885), qu'une soixantaine d'exécutions semblables avaient eu lieu dans un seul comté en moins de deux ans, et reconnaissait alors « que la loi de Lynch devient tous les jours d'un usage plus fréquent. »

Ce qu'il y a d'incompréhensible, c'est que la barbarie, en cette matière, au lieu de reculer au contact de la civilisation, prévaut contre elle et tend à l'étouffer ; c'est que l'odieuse pratique, se propageant de l'ouest à l'est, ait gagné les états les plus policés. On explique cet étrange phénomène en remarquant tantôt que le propre de la démocratie est la haine instinctive de la police et de la milice régulières, tantôt que les anciens colons, ayant gagné leur indépendance à la sueur de leur front et au prix de leur sang, transmirent à leur descendance leurs mœurs farouches et violentes avec la soif de la liberté, tantôt encore que les Américains ont un goût dépravé, mais invincible, pour le spectacle d'une pendaison. Ce goût, par malheur, n'est pas moins vif à la fin qu'au début du siècle, ni même en 1891 qu'en 1885 : les hommes de bonne volonté n'ont jamais été plus nombreux pour démolir la prison au premier acte et pour tirer la corde au cinquième ; la foule (*mob*) applaudit ou vocifère avec la même fureur pendant que la victime est en l'air et s'agite dans les convulsions suprêmes.

D'un autre côté, s'il faut en croire quelques historiens bienveillans, la loi de Lynch se régularise et prend des allures plus correctes. L'auteur d'un dictionnaire populaire, qu'un de nos hommes d'état les plus célèbres citait naguère à la tribune du sénat, décrit ainsi la procédure du *lynchage*. Le coupable, après son arrestation, serait conduit sur la place publique, où la foule s'est réunie et délibère. Les magistrats interviennent en ce moment et demandent, au nom de la loi, que le coupable leur soit livré. Le président consulterait alors l'assemblée, qui voterait « par mains levées. » Si le vote est négatif, les magistrats se retirent en protestant. Les témoins à charge et à décharge seraient entendus. Après quoi, le président, s'adressant à la foule, demanderait qui veut prendre la parole en faveur de l'accusé. Quand un défenseur se présente, on l'écouterait, paraît-il, *en silence et jusqu'au bout ;* après quoi, la condamnation serait mise aux voix. James Bryce a cru pouvoir écrire, à son tour, cette phrase surprenante : « La loi de Lynch, quelque choquante qu'elle puisse paraître aux Européens, est actuellement dégagée de toute violence arbitraire (*far removed from arbitrary violence*). » C'est ce que nous allons voir. Il sera facile de juger, sur les documens mêmes de l'année 1891, si le lynchage est en voie de décroissance et si les progrès de la civilisation américaine en ont adouci l'horreur. Nos investigations remontent à la deuxième quinzaine de février.

20 février. — La scène se passe à Gainesville, dans la Floride. Des mesures ont été prises, annoncent les journaux américains, pour mettre un terme aux déprédations d'une bande d'*outlaws* qui infestaient la contrée. Jusqu'à cette date, toutes les tentatives de la

police locale avaient échoué, quand elle réussit enfin à mettre la main sur deux de ces coquins; mais la colère des citoyens (*the incensed citizens*) ne permit pas à la justice régulière de suivre son cours. Il faut dire que, dans la même semaine, des inconnus avaient blessé mortellement un nommé Mac-Pherson, dont la grange fut livrée aux flammes, et tiré plusieurs coups de fusil sur le docteur Philips, sans l'atteindre. Une escouade d'agens, conduite par le shérif, se mit en embuscade non loin du quartier-général et parvint à saisir un nègre nommé Champion, un blanc nommé Mike Kelly, qui passait pour être le chef des aventuriers. Comme on ramenait ce dangereux personnage à Gainesville, une foule indignée, qui paraît s'être portée à sa rencontre, résolut de le lyncher sans autre délai. Quelques hommes d'action passèrent un nœud coulant autour de sa tête, accrochèrent à l'arbre voisin l'autre bout de la corde. Quand le shérif réclama le prisonnier, une bataille fut imminente; par bonheur, ajoutent les témoins, les fusils ne partirent pas. Le peuple ne tarda pas à prendre sa revanche. A minuit, un certain nombre d'hommes masqués se rendirent à la prison, s'emparèrent du directeur et des gardiens, les enfermèrent soigneusement dans des cellules, ouvrirent celles des *outlaws*, conduisirent ces misérables dans un lieu voisin et les informèrent charitablement qu'ils avaient vingt minutes pour recommander leur âme à Dieu. Ceux-ci furent pendus à l'expiration de ce délai. Le récit se termine par la phrase suivante : « La foule était si compacte qu'il fut impossible de reconnaître un seul de ceux qui participaient à cette exécution sommaire. »

23 février. — La scène se passe au village de Salina, dans le Colorado. Le conducteur de train J. Sullivan avait aperçu le nommé Riley volant du charbon. Il était allé droit au voleur : celui-ci l'avait tué net en lui logeant une balle dans la tête. Quelques personnes accoururent, poursuivirent et prirent le meurtrier. La prompte arrivée des autorités locales empêcha seule Riley d'être immédiatement *lynché*. Mais on décida d'attaquer la prison dès que la nuit serait venue. Vers huit heures du soir, une foule compacte et bien armée se présente, en effet, à la maison d'arrêt et réclame le prisonnier. Les gardiens refusent; la foule (*mob*) tire des coups de feu, les autres ripostent et blessent deux des assaillans. La foule paraît se calmer et se retire, mais pour quelques momens, et revient plus nombreuse, plus acharnée, cerne le bâtiment, engage un combat à coups de couteau et de revolver avec le personnel de la prison, blesse mortellement un des gardiens, met les autres en état d'arrestation et s'empare de Riley qui, dans la bagarre, avait reçu lui-même une blessure. Extrait de sa cellule, ce malheureux est traîné par les rues, la corde au cou, jusqu'à la voie ferrée : la

corde est attachée à l'un des poteaux qui bordent cette voie. Toutefois, comme le pendu lutte et s'agite dans des contorsions désespérées, on le crible de balles. Le récit se termine par la phrase suivante : « A ce moment passait un train arrivant de Marshall : la foule, excitée, tira des coups de feu sur le train pendant qu'un certain nombre de voyageurs s'étaient mis à la portière pour contempler les dernières convulsions du pendu. Quelques-uns d'entre eux furent blessés » (*several passengers were wounded*).

7 mars. — La scène se passe à San-Antonio, dans le Texas. Joe Savage, qui avait été trois fois accusé de meurtre, et qu'on soupçonnait d'avoir commis un grand nombre de vols, avait été placé sous mandat d'arrêt pour assassinat d'un respectable fermier dans le voisinage de Fort-Worth. Le constable, assisté de deux jeunes gens, le découvre dans une maisonnette de la banlieue et lui signifie ce mandat. L'inculpé, loin de prendre la chose au tragique, invite le magistrat à boire, et celui-ci se garde bien de refuser : comme il portait le verre à ses lèvres, Savage décharge sur lui son pistolet et le tue net. Bagarre et confusion : l'assassin en profite pour prendre la fuite. Un groupe d'hommes indignés se met à sa recherche et le découvre. On le traîne jusqu'à l'arbre fatal ; et comme on a sous la main, par hasard, un grand pot de pétrole américain, il est décidé qu'on en enduira ses vêtemens pour le brûler séance tenante. On se met à l'œuvre en dépit des cris déchirans qu'il pousse. Les bourreaux passent la corde autour de son cou, l'attachent à l'arbre et mettent la torche en contact avec le pantalon de la victime. Après avoir contemplé pendant quelques instans une aussi curieuse agonie, ils tirent la corde, et le corps, qui flambe (1) en se tordant, est lancé dans l'espace.

14 mars. — Nous sommes à la Nouvelle-Orléans. Il s'agit du *lynching* qui va faire tant de bruit dans le monde et motiver le rappel du baron Fava, ministre d'Italie. Un *meeting* est convoqué pour dix heures, au pied de la statue de Clay. Avant l'heure indiquée, un flot de peuple se presse dans les rues voisines, et le lieu du rendez-vous est bientôt encombré : deux des principaux *leaders* du *meeting*, Parkerson et Wickliffe, apparaissent et sont accueillis par des acclamations frénétiques : « Hurrah pour Parkerson ! Hurrah pour Wickliffe ! » Trois mille hommes, sur le visage desquels on peut lire une implacable résolution, se poussent et s'entassent : la circulation est arrêtée, le silence s'établit, Parkerson a la parole. Il dénonce au peuple de la Nouvelle-Orléans « l'acte infâme » qui vient de s'accomplir à la suite du crime le plus révoltant qu'aient enregistré les annales de la cité : l'acte infâme, c'est le verdict

(1) *Lighting up the surrounding country*, dit le texte américain.

rendu la veille par le jury de jugement dans l'affaire des Italiens qui ont assassiné Hennessy. « Je ne désire, ajoute l'orateur, ni renom ni gloire; je ne suis qu'un simple citoyen de la libre Amérique et je veux faire mon devoir de citoyen. — Prendrons-nous nos fusils? s'écrie un auditeur. — Oui, oui, répond vivement Parkerson, prenez vos fusils. Prenez-les et réunissons-nous sur-le-champ au Congo-Square. » Les applaudissemens éclatent : la foule suit en bon ordre les *leaders*, qui marchent au but indiqué; vers dix heures et demie, la prison de la paroisse (*Parish prison*) est cernée. On ébranle une des portes, qui paraît n'avoir pas été bien solide, avec de grosses pierres; on l'enfonce à l'aide d'une poutre employée en guise de bélier. Tout le monde se présente pour entrer; mais deux hommes sont placés en faction et défendent l'entrée à quiconque n'est pas armé d'un fusil ou d'une carabine Winchester. Il faut encore ouvrir une porte intérieure, et les assaillans, qui remplissent le vestibule, demandent à grands cris que la clé leur soit remise : le personnel de la prison se résigne et donne la clé. Une première cellule est forcée et quelques fusils partent à l'aventure; mais on n'est pas encore en face de ceux qu'on cherche, et l'un des meneurs doit calmer ces gens trop pressés. De quel côté diriger la chasse? « Dans la cour des femmes, » crie une voix perçante, et le renseignement est bon. Au moment même de l'envahissement, le personnel avait transféré les Italiens dans le quartier des femmes. « Aucune résistance, dit *la Tribune de New-York*, ne fut opposée par la police ou par le shérif à l'entreprise de la multitude, armée de fusils et de pistolets, qui ne représentait pas seulement les dernières classes de la population, mais encore les banquiers et les marchands les plus considérables de la Nouvelle-Orléans. Un wagon plein de *policemen* avait sans doute amené sur les lieux ces représentans de la loi; mais ceux-ci, bousculés et couverts de boue, ne manifestaient pas le moindre désir de charger la foule. Les envoyés du shérif, jugeant la résistance inutile, assistèrent, les bras croisés, à l'effraction des portes. »

La chasse à l'homme va donc se poursuivre sans obstacle, et ce deuxième acte du drame nous fait frissonner d'horreur. Macheca, qu'on regarde à tort ou à raison comme le chef de la bande, s'est tapi dans un coin, poussant des cris aigus et cachant son visage dans ses mains : douze balles le frappent et l'étendent sans vie sur le sol. Au même moment, quelques-uns des assaillans entraînent hors de la prison un valétudinaire, Manuel Polietz, car il manquerait quelque chose au *lynching*, si le gros de la foule n'avait pas le spectacle d'une exécution : celui-ci est donc pendu en plein air; mais, avant qu'il ait perdu connaissance, une douzaine de fusils se sont abaissés et le corps a été criblé de balles. Bugnetto, déjà

mortellement atteint d'une balle dans la tête, est poussé dehors dans les mêmes conditions et subit le même sort. Un journal français du 12 avril a donné sur cette double pendaison de nouveaux détails : un de ces deux prisonniers (Bugnetto, sans doute) aurait été pendu trois fois : la seconde, parce que la corde avait cassé, la troisième, parce qu'il avait eu la force de se soulever par les poignets sur la nouvelle corde et de grimper jusqu'à la barre de fer à laquelle la lanterne était suspendue : ses bourreaux l'auraient fait dégringoler à coups de poing sur le pavé pour le hisser définitivement au réverbère, tandis que l'assemblée entonnait un chant triomphal. Pendant ce temps, la justice sommaire avait suivi son cours dans l'intérieur de la prison. L'officier de police Herron, resté dans ce bâtiment, avait reçu un coup de feu dans le cou : « C'est le seul, en dehors des prisonniers, dit à ce sujet *la Tribune de New-York* avec une évidente satisfaction, qui puisse avoir à se plaindre. » Le journal américain ne nous apprend pas si cet agent a survécu à sa blessure. D'ailleurs, à midi et demi, la légalité reprenait ses droits et le *coroner* arrivait sur le théâtre des exécutions pour constater la mort violente des dix Italiens : couvert d'effroyables blessures, un nommé Marchesi n'avait pas encore rendu le dernier soupir : « Il mourra dans quelques minutes, » remarqua le coroner. Le *New-York Herald* du 17 mars informa ses lecteurs que le président de la république venait d'avoir, à la suite de ces événemens, une conférence avec M. Blaine, ministre des affaires étrangères; celui-ci avait écrit à M. Nicholls, gouverneur de la Louisiane, que le chef de l'état était fort mécontent (*greatly shocked*) et regardait le dernier *lynching* comme « inexcusable. »

On aurait pu croire que le mécontentement du président Harrison et l'émotion produite dans le monde civilisé par la boucherie du 14 mars étaient de nature à calmer pour quelques semaines le zèle des *lynchers* aux États-Unis. L'événement prouva que de semblables bagatelles n'étaient pas pour décourager les amateurs d'exécutions sommaires. Dès le 27 mars, Parkerson et ses complices avaient trouvé des émules à Middlesborough (Kentucky). Le mulâtre Hunter y avait assassiné, sans motif apparent, un employé de la voie ferrée : les autorités régulières s'étaient emparées du meurtrier. Soixante hommes bien armés vinrent le réclamer et ne rencontrèrent pas l'ombre d'une résistance : Hunter fut immédiatement pendu. Le 11 avril, nouveau cas de *lynchage* à Kenton, dans l'Ohio : cette fois, c'est un *policeman*, Harper, qui passait pour avoir poignardé le nommé W. Bales : une foule organisée (*organized mob*) se dirigea vers la prison et demanda les clés, qu'on se garda bien de lui refuser. Harper fut extrait de sa cellule,

et saisi par ces vengeurs de la morale outragée, qui le pendirent à l'arbre le plus proche. Quelques jours plus tard, à Charlotte, dans la Caroline du Nord, un Italien ayant été tué par un nègre, les blancs essayèrent de lyncher l'assassin, mais, par un hasard singulier, n'y réussirent pas; toutefois les nègres tirèrent sur la milice envoyée pour les protéger; celle-ci fit usage de ses armes et quelques blessés restèrent sur le terrain. Le *lynchage* prenait aussitôt sa revanche dans une petite ville du territoire de Washington: quarante hommes masqués réduisaient à l'impuissance le directeur de la prison locale, et procédaient à l'exécution sommaire de deux accusés qui attendaient leur mise en jugement,

Le lecteur, à la suite de ces récits sommaires, appréciera s'il est vrai que le *lynchage* soit en décroissance ou qu'un semblant de procédure garantisse les victimes contre les méprises des bourreaux. Il est inutile que nous tirions nous-même la conclusion.

III.

On a, même en-deçà de l'Atlantique, trop d'indulgence pour ces exécutions sommaires. L'opinion publique admettait facilement, du moins avant les scènes du 14 mars, que la coutume sauvage des premiers temps se fût perpétuée, propagée même après la période de colonisation. Il faut tenir, pour juger le *lynchage* comme il doit l'être, un langage à peu près nouveau.

Toute procédure régulière a ses lenteurs. Cela peut déplaire au spectateur, qui veut arriver vite au dénoûment. Mais, comme il ne s'agit pas de jouer une pièce de théâtre, l'agrément du public ne saurait prévaloir contre d'autres considérations. Celles-ci peuvent se résumer en une seule: la nécessité pour tout état organisé de rendre la justice, c'est-à-dire de frapper les vrais coupables et de ne pas condamner des innocens. Pourquoi, dans toutes les contrées civilisées, une instruction judiciaire doit-elle succéder à l'enquête préalable et sommaire faite par les officiers de police? C'est que les officiers de police, toujours révocables et trop souvent dépendans, ne sauraient inspirer, quelques services qu'ils rendent d'ailleurs, une confiance illimitée. C'est pourquoi dans les pays latins un juge inamovible, aux États-Unis un grand jury, recueillent, concentrent, contrôlent et complètent les premiers élémens de la la procédure. Quoi! c'est dans le pays où, dès 1641, le Massachusetts érigeait en loi fondamentale, sous le nom de *corps des libertés*, les principes posés par la grande charte et garantissait par tant de sages précautions la vie, la liberté, la fortune, l'honneur des habitans, qu'on enlève aux accusés la garantie élémentaire de l'instruction préparatoire!

On leur enlève ensuite toutes les garanties de la procédure orale! Ils ne sont pas défendus! ils ne peuvent pas même assigner un témoin qui prouverait leur innocence! Il faut que cette inexorable justice marche et frappe commme la foudre. La pratique du *lynchage* ne permet pas même de discerner « l'identité » des inculpés: le peuple (*mob*) ne sait pas au juste s'il a sous la main ceux qu'il cherche! Dans les scènes du 14 mars, les envahisseurs de la prison semblaient avoir d'abord perdu la tête; ils commencèrent par tirer des coups de feu à tort et à travers et, sans l'intervention d'un citoyen qui se possédait encore, les premiers venus étaient assassinés. Ce danger devient d'autant plus grave que le nombre des gens présumés coupables est plus grand. Quand dix ou douze accusés comparaissent devant un juge, quelque enclin à la répression qu'on le suppose, il y a toutes les chances du monde pour qu'un ou deux d'entre eux soient déclarés « non coupables » et doivent l'être: dans le système des exécutions sommaires, tous les suspects sont, en un clin d'œil, jugés, condamnés et fusillés ou pendus. Les onze Siciliens massacrés le 14 mars avaient-ils participé tous, indistinctement, au meurtre de Hennessy? Rien n'est plus douteux et j'ajoute que rien n'est moins probable. Cette justice expéditive est la suppression même de la justice.

Il faut, à tout prix, répliquent-ils, remplacer les mauvais juges. A coup sûr, mais par des juges. Si les jugemens iniques paraissent être, sur presque toute la surface du territoire américain, le fruit d'une mauvaise organisation judiciaire, rien n'est plus pressé que de la corriger. Mais il l'est beaucoup moins de supprimer les juges pour rendre la justice. Les Américains vont probablement se récrier: ces *lynchers* sont bien des juges, à les entendre; la volonté populaire défait ce qu'elle a pu faire, elle substitue pour une heure, en vue de conjurer un péril social, de nouveaux élus à ses élus de la veille; les uns et les autres reçoivent au demeurant la même investiture. C'est un leurre ou, si l'on veut, une illusion. Cette justice dérisoire ne peut pas même être comparée à celle des commissions qui, dans plusieurs états de l'ancienne Europe, étaient instituées pour statuer sur certains crimes, au lieu et place des tribunaux ordinaires, trop lents ou trop peu dociles. Les *lynchers* ne sont pas des juges, à un premier point de vue, parce qu'ils se mettent au-dessus des lois au lieu de les appliquer. Le lecteur sait déjà qu'ils ne pendent pas seulement les assassins, mais aussi les auteurs des crimes et délits contre la chose publique et contre les propriétés. Ces derniers ne pourraient pas toujours être condamnés à mort, si l'on appliquait le code pénal: c'est une raison de plus pour aller vite en besogne et l'on va sauter par-dessus cette

barrière. L'office propre du juge est non-seulement de déclarer, mais encore de mesurer la culpabilité. Par exemple, la loi, dans le Massachusetts, dispose que les jurés doivent se prononcer sur le point de savoir s'il y a assassinat ou crime de moindre degré; d'après le code de la Virginie, s'il s'agit, dans l'accusation, d'un assassinat, le jury peut descendre dans son verdict au meurtre et même à l'homicide par imprudence; de blessures avec intention de donner la mort, aux coups et blessures avec intention de blesser seulement; de vol avec circonstances aggravantes, au vol simple; d'un crime pleinement exécuté, à la tentative. Le code de New-York contient aussi, dans cet ordre d'idées, des dispositions très complètes. Comment les *lynchers* pourraient-ils mesurer la culpabilité? Ils ne savent pas même ce qu'ils font, ne pouvant apprécier ni la responsabilité des uns ou des autres, ni leur degré de participation au crime.

A un second point de vue, ces gens-là ne sont pas des juges, parce qu'ils n'ont ni le mandat ni l'intention de juger : ils obéissent à de tout autres mobiles. Le peuple (*mob*) est en colère; ils sont les esclaves de sa colère. Le peuple veut se venger; ils sont les instrumens de sa vengeance. Une veuve qui possédait trente-cinq ou quarante mille têtes de bétail, et qu'on appelait pour ce motif, au Dakota méridional, « la reine des bœufs, » prétendait avoir été violée par un *cow-boy* du voisinage et l'avait fait arrêter par le shérif. L'éleveur auquel appartenait l'inculpé réunit vingt de ses hommes, les arma, leur fit boire du whisky, marcha sur la prison et fit délivrer le prisonnier. Non content de ce premier exploit, il obtint du juge, en lui mettant le revolver sous la gorge, une ordonnance de non-lieu et regagna son *ranch,* en prévenant les habitans de la ville que, à la première incartade de leurs magistrats, il agirait avec une tout autre vigueur (1). Ce n'était pas un *lynching*, à proprement parler, puisqu'on n'avait tué personne; mais cet acte de justice sommaire procédait des mêmes causes, et l'on avait élargi ce *cow-boy*, après boire, tout comme on l'aurait pendu. Le *ranchman* et ses gens ne se souciaient pas même d'apprendre si la plainte de la veuve était ou non fondée; ils voulaient rattraper, celui-là son domestique, ceux-ci leur camarade. En admettant qu'il faille protéger par des mesures exceptionnelles les femmes blanches dans le sud, et les chevaux, dans l'ouest, contre des convoitises inextinguibles, se figure-t-on que les comités formés à cet effet s'abstiendront d'agir quand d'autres intérêts sont en jeu? Le *lynchage* ne peut-il pas être mis au service de passions purement politiques? En septembre 1856, le *Richmond Enquirer*, important

(1) De Mandat-Grancey, *la Brèche aux buffles*, p. 74.

journal de la Virginie, informa l'un des citoyens recommandables de l'état que, s'il continuait à soutenir des doctrines antiesclavagistes, il serait réputé traître et puni comme tel sans procès (1). La même année, deux libraires de Mobile (Alabama) avaient mis en vente des livres contraires à l'esclavage : cinq habitans de cette ville se constituèrent en comité de vigilance et signifièrent aux deux commerçans que, s'ils n'avaient pas quitté l'Alabama dans les cinq jours, ils seraient arrêtés (2). Ceux-ci s'enfuirent en toute hâte, préférant la ruine au *lynchage*. En juin 1858, un brave cultivateur du comté de Kent, suspect d'opinions abolitionnistes parce qu'il était abonné à la *Tribune de New-York*, fut saisi, traîné à la distance d'un mille et faillit être pendu par la populace ; on voulut bien se borner, après débat, à le dépouiller de ses vêtemens en le couvrant de goudron et de plumes. Une fois lancés, les amateurs d'exécutions sommaires peuvent se proposer les buts les plus divers, et c'est ainsi que les *white caps* (chapeaux blancs), dont on parlait il y a deux ou trois ans, conçurent le projet de rétablir par les procédés les plus invraisemblables la moralité dans la vie privée. Ils sommaient, dans quelques états du Sud, les personnes soupçonnées de mener une conduite peu régulière de s'amender ou de déguerpir : si celles-ci n'obtempéraient pas, des hommes masqués arrivaient à l'improviste et fouettaient jusqu'au sang même les femmes : nouvel aspect des fonctions judiciaires et nouvelle magistrature, aux sommets de laquelle les ambitieux pouvaient monter sans diplôme et sans stage.

Il faut, qui l'ignore? beaucoup pardonner aux démocraties. Mais je me demande très sincèrement si de tels usages ne doivent pas être considérés non-seulement comme un abus, mais comme une déviation de l'idée démocratique. Le *mob* n'est pas le vrai peuple. La vraie démocratie consiste à faire prévaloir la volonté du plus grand nombre, même quand il se trompe, sur celle de la minorité, fût-elle la plus intelligente des minorités, mais point du tout à faire gouverner les gens qui restent chez eux par ceux qui descendent dans la rue en faisant beaucoup de tapage. Le *lynching* est quelquefois décidé dans un *meeting*, comme à la Nouvelle-Orléans, le 14 mars, mais pas toujours : il arrive bien souvent qu'un assez petit nombre de gens se concertent, s'arment secrètement, se masquent, enfoncent la prison et s'emparent des prisonniers. Sait-on si la majorité du corps électoral, réuni dans ses comices, eût approuvé que la justice régulière fût dessaisie et l'autorité publique bafouée? la prison neuve, qu'on vient de construire à grands frais,

(1) *The New-York evening Post*, 23 septembre 1856.
(2) *New-York Tribune*, 19 août 1856.

démolie ou dégradée (1)? Alors même qu'un *meeting* a été convoqué, comment s'assurer que son vote est l'expression de la volonté générale? Ceux qui l'ont convoqué n'y ont sans doute appelé que leurs amis. Ne sait-on pas que, dans les périodes électorales, deux ou trois *meetings* se tiennent à la même heure, sur deux ou trois places publiques de la même ville, et votent des résolutions opposées? On a fait ressortir, dans l'affaire de la Nouvelle-Orléans, que Parkerson, principal meneur, était le *leader* de l'*Association des jeunes démocrates* et que, après avoir rompu avec l'ancien parti démocratique (*the regular democratic party*), il avait obtenu à la Nouvelle-Orléans la plus belle majorité dont on eût gardé le souvenir. Je ne reconnaîtrais pas même à la majorité, pour mon compte, le droit de se révolter pendant une heure contre des lois faites en vue d'un intérêt permanent, général, et d'en suspendre l'application, surtout pour mettre à mort des accusés qui n'avaient été ni jugés ni défendus. Mais il se peut, c'est bien autrement grave! que le projet d'exécution sommaire soit l'œuvre de la minorité. Dans ce cas, c'est, à quelque point de vue qu'on se place, une faction qui bouleverse le cours de la justice et marche à l'assaut des lois. Une minorité factieuse asservissant et terrorisant la majorité, c'est la négation même de l'idée démocratique, c'est l'usurpation d'une oligarchie.

Nul ne convaincra, d'ailleurs, les parens ou les amis des gens exécutés sans forme de procès qu'on ait jugé ceux-ci pour tout de bon, et ni les *meetings* ni les journaux, ni même le verdict de non-lieu rendu par un grand jury qui ose se prévaloir de « l'opinion publique » et de « l'élan populaire, » ne leur persuaderont d'assimiler l'œuvre de la force à l'œuvre de la justice. Les vaincus gardent, en général, l'espoir d'une revanche, et la vengeance privée provoque une autre vengeance. Clodius et Milon se rencontreront au premier carrefour, et le plus vaillant ou le plus heureux couchera sur le champ de bataille. Comment n'être pas tenté d'opposer une ligue défensive à la ligue des *lynchers?* Un parti peut bien s'effacer devant la puissance publique agissant au nom des intérêts généraux, mais disputera, les armes à la main, ses chefs ou ses soldats au parti rival. Aujourd'hui, les blancs se concertent pour pendre un nègre; demain, les nègres s'entendront pour assommer un blanc. Bel idéal! L'histoire du *mining-camp* (2) de *Bloody-Gulch* est particulièrement instructive. Un soldat du fort voisin avait envoyé deux balles de revolver au médecin du camp et

(1) Cf. sur la peur qu'a le shérif de voir sa prison neuve démolie par les *lynchers*, de Mandat-Grancey, *la Brèche aux buffles*, p. 275.

(2) Agglomération de baraques en bois et de tentes où logent des mineurs. (Voir de Mandat-Grancey, *la Brèche aux buffles*, p. 211.)

bâtonné la directrice d'un *bar* fréquenté par les mineurs : ceux-ci, prenant fait et cause pour la dame ou pour Hippocrate, poursuivirent ce milicien brutal, l'atteignirent, décidèrent de ne pas le remettre au shérif et le pendirent à la maîtresse branche d'un gros pin qui poussait devant la porte d'une petite chapelle à l'usage des Irlandais. A la suite d'un si bel exploit, l'ordre régna pendant quelques jours au *mining-camp*, quand on entendit tout à coup une fusillade, et deux ou trois ouvriers tombèrent : trente soldats environ s'étaient échappés du fort pour venger leur camarade, et l'on se fusilla pendant une demi-heure à cent pas de distance. C'était bien à prévoir, et personne, dans le Far-West, ne dut s'en étonner. Ce qui nous étonne, c'est l'indignation manifestée par la presse américaine contre les Italiens installés aux États-Unis, qui n'ont pas accepté de bonne grâce la tuerie du 14 mars.

Le *New-York Herald* du 17 mars nous apprend, en effet, qu'un officier de police faisant sa ronde a été tout à coup attaqué, presque renversé, *Hudson street*, au bout de la huitième avenue, par un Italien porteur d'un revolver. « Les Américains ont tué mes compatriotes, je vous tue, » aurait dit cet homme. Ce maladroit agresseur avait été garrotté par une escouade de *policemen* et conduit en prison. Cependant une feuille italienne publiée à New-York a dit la veille qu'une immense *vendetta* s'apprêtait sur toute la surface du territoire, et le journal américain lui fait observer que le peuple (*people*) de la Nouvelle-Orléans s'est prononcé, *with or without law* (1). Cette raison ne paraît pas décisive à trois Italiens qui tentent d'assassiner le lendemain, à Chicago, M. Frank Z. Hagardon, pour avoir osé dire qu'il faudrait pendre la *Mafia* tout entière. Le 23 mars, des *meetings* italiens se réunissent à Brooklyn et à Jersey-City : on y proteste contre le *lynching* de la Nouvelle-Orléans. A Jersey-City, on organise une procession conduite par deux jeunes filles en habits de deuil ; à Brooklyn, le président de l'assemblée déclare que l'Italie doit obtenir à tout prix la punition de Parkerson et de ses complices, quand il lui faudrait engager une guerre contre les États-Unis. Le même jour, un *meeting* de quinze cents Italiens se tient à Troy, dans l'état de New-York : la salle est envahie par la foule et des coups de pistolet sont échangés. Après quoi, la police de New-York reçoit l'ordre d'arrêter la rapide organisation des Italiens, qui veulent former une ligue de revanche : les *leaders* de la *Mafia* à la Nouvelle-Orléans, L. Centenari et Malecchi, qui viennent d'arriver à New-York, sont avisés que, au premier signal donné pour fomenter une agitation, ils seront incarcérés.

(1) Avec ou sans le concours des lois.

Cet avis n'empêche pas plusieurs réunions secrètes. Un autre *meeting* secret se tient dans la ville d'Hazleton (Pensylvanie). S'il faut en croire le correspondant du *Herald*, les Italiens présens jurent sur le stylet de leur *leader* d'immoler un certain nombre d'Américains aux mânes de leurs compatriotes (1er avril). Le lendemain, les journaux racontent qu'une vive effervescence règne à Chicago; on y annonce un grand *meeting* de protestation pour le soir; on y redoute une collision sanglante entre les Américains et la population italienne. Le 5 avril, c'est une série de mauvaises nouvelles : en Pensylvanie, Gabarrio, *leader* de trois cent cinquante Italiens employés près de Newcastle, a raconté, dit-on, que vingt mille conjurés peuvent se concentrer à Pittsburg et s'emparer de la ville en quelques heures; dans la Virginie orientale, des Italiens ont tenté de faire dérailler un train; on répand même le bruit que deux mille Italiens s'équipent, aux environs de Moundsville, dans l'intention de marcher sur la Nouvelle-Orléans. En Europe, personne n'oubliait que les Italiens n'avaient pas commencé; mais on l'avait oublié complètement au-delà de l'Atlantique. En conséquence, après ce concert de récits belliqueux, les Américains jugèrent bon de se mettre à l'unisson; les menaces de représailles leur parurent légitimer des représailles véritables. Le 6 avril, on empêcha seize immigrans italiens de débarquer à New-York, on les astreignit à repartir, et les journaux des États-Unis annoncèrent que des mesures sévères allaient être prises pour entraver l'immigration italienne. On commença, pour justifier ces rigueurs, à dresser une statistique des assassinats et des autres crimes commis par les membres de la *Mafia* et des autres sociétés secrètes. On alla chercher des armes dans un rapport de M. Carleton, consul des États-Unis à Palerme, sur les exploits des bandits qui avaient rançonné l'année précédente, en Sicile, un certain nombre de citoyens américains. On poussa M. Blaine à provoquer un incident diplomatique à l'occasion d'un meurtre suivi de vol commis, deux ans plus tôt, près de Willkesbarre (Pensylvanie), par plusieurs Italiens, dont deux au moins étaient allés depenser dans leur pays la somme volée. Enfin plusieurs feuilles illustrées se donnèrent le malin plaisir de faire la caricature du roi Humbert, et l'une d'elles, paraît-il, le représenta sous les traits d'un singe.

IV.

On sent bien, même dans les États de l'Ouest et du Sud où les exécutions sommaires sont particulièrement usitées, que le gouvernement fédéral désapprouve un semblable usage. Mais c'est à quoi, ce semble, on s'est résigné jusqu'ici sans la moindre peine.

Peut-être même n'est-on pas fâché, du moins dans le Sud, de donner une leçon au gouvernement fédéral : on lui prouve ainsi, sans réplique, que les États particuliers peuvent se passer de ses conseils. Bien mieux, quand on répandit, vers le 4 avril, le bruit que les autorités fédérales allaient demander au gouverneur de la Louisiane l'arrestation des *lynchers* et leur comparution devant les juges fédéraux, certains journaux agitèrent le spectre d'une sécession nouvelle et rappelèrent que des feux mal éteints couvaient encore. Mais on n'avait pas songé jusqu'à présent que l'habitude d'envahir les prisons, de destituer les tribunaux et de pendre des accusés sans jugement pourrait provoquer des difficultés internationales quand les accusés ne seraient pas Américains. Cependant le cas n'était pas difficile à prévoir. Le moyen de faire comprendre à la foule irritée, à peu près inconsciente, que le droit des gens est en cause et que, si l'on peut prendre certaines libertés avec des compatriotes, il ne faut pas toucher aux étrangers! Cette distinction étant beaucoup trop subtile pour le peuple (*mob*), il devait arriver nécessairement, un jour ou l'autre, qu'on touchât à des étrangers. C'est ce qu'on a fait le 14 mars, et d'une main peu délicate. Sur onze Siciliens d'origine massacrés à la Nouvelle-Orléans, quatre appartenaient à la nationalité italienne d'après la déclaration faite à Rome le 16 avril par M. di Rudini, président du conseil, s'adressant à la chambre des députés. Il était bien difficile, tout lecteur impartial en conviendra, qu'un gouvernement soucieux de sa dignité ne s'émût pas d'une exécution sommaire accomplie dans des conditions semblables, c'est-à-dire en violation de toutes les lois.

Qu'a fait l'Italie? M. di Rudini l'a très clairement exposé dans la même séance. Il avait reçu tout d'abord du gouvernement fédéral des promesses satisfaisantes qui lui furent confirmées par le ministre des États-Unis à Rome. L'Italie, comme le président Harrison l'avait réclamé lui-même dans un télégramme au gouverneur de la Louisiane, avait demandé que les coupables fussent déférés aux tribunaux et que les familles des victimes fussent indemnisées. Cependant, comme l'effet ne suivait point les promesses, elle entendit bientôt obtenir une assurance formelle quant aux poursuites, et faire accepter irrévocablement par le gouvernement fédéral le principe de l'indemnité. Celui-ci se retrancha décidément derrière la Constitution, qui ne lui permettait pas de s'immiscer dans les affaires de la Louisiane. Le gouvernement italien répliqua qu'il n'avait pas à discuter la constitution des États-Unis, mais que son devoir était de faire respecter les principes du droit public international et qu'il ne pouvait pas admettre la théorie de l'irresponsa-

bilité. N'ayant pas reçu de réponse satisfaisante, il enjoignit au baron Fava, son ministre, de quitter l'Amérique en laissant à Washington un simple chargé d'affaires, M. Imperiali, pour l'expédition de la besogne courante, et celui-ci reçut l'ordre de déclarer à M. Blaine que l'incident diplomatique ne serait pas clos tant qu'un commencement de poursuites n'aurait pas été exercé contre les coupables. Après avoir fait remarquer que la cause de l'Italie était celle de tous les peuples, le président du conseil dit en terminant que, s'il était impossible d'obtenir une solution favorable, de graves complications ne seraient pourtant pas à craindre; mais le gouvernement du roi devrait déplorer que les États-Unis, si avancés dans la civilisation, méconnussent absolument des principes de droit et de justice universellement proclamés et scrupuleusement observés en Europe.

L'attitude et les déterminations du gouvernement italien furent jugés sévèrement aux États-Unis. On y éprouva même ou du moins on feignit d'éprouver une très grande surprise. La presse américaine accusa d'abord le marquis di Rudini d'avoir cherché tout simplement dans l'incident de la Nouvelle-Orléans un moyen de populariser et de consolider son ministère. Le *Morning News* (Delaware) ne pouvait attribuer l'étrange rappel de M. Fava qu'à sa disgrâce, motivée par des bévues diplomatiques. Le *Post* (Indiana) déclarait la mesure à la fois agressive et folle (*both foolish and offensive*). *L'American*, de Baltimore, écrivait que l'Italie avait « insulté » les États-Unis par ce rappel et que, si elle croyait avancer ses affaires en prenant une posture menaçante, c'était pure extravagance. Le *Sun* faisait dire au comte Marizzi, consul général du gouvernement royal à San-Francisco, que, si « le baron Fava était décidément rappelé, le monde entier pourrait reprocher à l'Italie de n'avoir pas avancé d'un pas depuis le XIVe siècle. » Le *Herald* imprimait que le roi Humbert ou son premier ministre devaient être dans une situation bien fâcheuse pour prendre avec une telle hâte des résolutions aussi peu raisonnables, et n'avaient pas trouvé, sans doute, d'autre expédient pour sortir de leurs embarras intérieurs. On n'adresse des propositions semblables à celles de M. di Rudini, s'écriait l'*Evening Post*, qu'à des gouvernemens semi-barbares (*semi barbarous*) tels que la Chine, la Turquie (!) ou la Russie (!). Bref, d'après la grande majorité de ces journaux, tous les torts étaient du côté de l'Italie. Simples spectateurs, nous avons tout le sang-froid nécessaire pour apprécier avec impartialité les griefs et les récriminations, les demandes et les réponses.

Ce qu'on oppose d'abord au gouvernement italien, c'est l'orga-

nisation de la *Mafia*, véritable péril social qu'il faut conjurer à tout prix. Les débris de la *Camorra* subsistent encore dans le sud de la péninsule. On juge actuellement en Sicile une société du même genre, la *Mala vita*, dont l'objet est le vol, où les soldats doivent sous peine de mort une obéissance passive aux chefs et dont les membres se lient par des sermens exécrables. En Louisiane, la *Mafia* terrorise la partie la plus honnête de la population et n'est elle-même intimidée par aucune répression légale. Les Italiens qui la composent sont, au dire d'une correspondance adressée de Washington à l'*Evening Post*, les plus misérables coquins qu'on puisse trouver dans tout le pays. Beaucoup d'entre eux n'ont d'autre moyen d'existence que le crime : ceux qui s'emploient dans quelque industrie avouable éliminent ou supplantent les Américains et les Irlandais par la menace du meurtre. C'est ainsi qu'ils accaparent et monopolisent, ou peu s'en faut, l'arrimage des navires, la vente du poisson et deux ou trois autres commerces. Contrebandiers et pirates, ils font avec une rouerie sans égale le trafic des objets de contrebande et des marchandises volées. Les immigrans napolitains et siciliens sont d'ailleurs, presque toujours, des *water-dogs* (1) incomparables; ils s'élancent intrépidement sur la mer, dans des embarcations auxquelles un Anglais ne se fierait pas : ils vont et viennent, font un commerce de troc actif et lucratif avec les îles du golfe ou même avec les Antilles, mais sans qu'on sache au juste si les fruits délicieux et les autres marchandises dont ils approvisionnent le marché de la Nouvelle-Orléans sont bien ou mal acquis. Le chef de police Hennessy connaissait à fond la *Mafia*, n'ignorait aucune de ses ramifications, possédait les antécédens de ses principaux chefs, savait exactement l'heure et le lieu des réunions, la distribution des rôles, le secret des crimes accomplis et des crimes préparés; il osait tenir tête à cette bande de scélérats et voulait la brider : donc il est tombé sous ses coups. Ses concitoyens devaient venger cette mort : si les membres de la *Mafia* voulaient à leur tour venger les exécutions du 14 mars, « le peuple de la Nouvelle-Orléans se lèverait comme un seul homme et balaierait cette race de la surface de la terre (2). »

Les Italiens ont beaucoup à répondre.

On peut d'abord se demander, même à ne lire que cet acte d'accusation lancé contre la *Mafia* par la presse américaine, si la haine des citoyens particulièrement honorables (on l'assure) auxquels on doit l'exécution sommaire du 14 mars est aussi désinté-

(1) Mot à mot : « chiens allant à l'eau. »
(2) *New York weekly Post*, 18 mars.

ressée qu'ils le supposent eux-mêmes. Ces Italiens encombrent les usines, les quais, le port : ils sont les plus âpres au gain, probablement les plus sobres et peut-être, à la Nouvelle-Orléans comme sur d'autres places, empêchent-ils la hausse des salaires : navigateurs téméraires, ils bravent des dangers auxquels d'autres ne s'exposent pas : bref, leur concurrence est gênante. Le rapport du consul-général d'Italie à la Nouvelle-Orléans, reçu par M. di Rudini le 4 avril, constate en outre que la colonie italienne était très prospère avant les derniers troubles ; elle possédait 1,500 propriétés immobilières, dirigeait 3,000 magasins, exploitait un grand nombre de fermes, employait plusieurs bateaux à vapeur au transport des fruits tropicaux et des huîtres. En vérité, pouvait-on envisager tous ces gens-là comme des sicaires aiguisant leurs poignards? ne leur devait-on pas d'autant plus des juges qu'on avait quelque intérêt à les trouver coupables? Toutefois ces questions que se pose naturellement le premier venu, le gouvernement italien n'a pas voulu les poser, avec beaucoup de raison, au gouvernement fédéral.

Le consul-général reconnaissait lui-même, dans son rapport, qu'il y avait des repris de justice dans cette colonie. La diplomatie ne s'attardait pas à réfuter les journaux et laissait libre carrière à leurs investigations, peut-être à leur imagination. Elle aurait pu d'abord faire observer que le gouvernement royal avait des obstacles analogues à vaincre, et poursuivait lui-même, en ce moment, devant les tribunaux réguliers, 169 membres de la *Mala vita :* pourquoi les pouvoirs publics n'auraient-ils pas fait le même effort aux États-Unis? Mais elle avait surtout le droit de demander, puisqu'on venait de massacrer quatre sujets du roi d'Italie, si l'on avait acquis, avant de les mettre à mort, la preuve de leur culpabilité. La *Mafia* pouvait avoir à se reprocher beaucoup de méfaits, sans s'être rendue coupable de ce dernier crime : elle pouvait être tout à fait capable de le commettre sans l'avoir commis. La chose valait d'autant mieux la peine d'être éclaircie que, dans l'opinion d'un certain J.-H. Moore (1), ex-lieutenant de police à la Nouvelle-Orléans, on s'était lancé sur une fausse piste en poursuivant la *Mafia*, et le meurtre de Hennessy cadet, comme celui de Hennessy l'aîné en 1872, se rattachait aux querelles suscitées vingt ans plus tôt par le *Whiskey Ring* et par le *Sugar Ring* (2), à la Nouvelle-Orléans. « Le gouvernement du roi, nous apprend le *New-York He-*

(1) *The New-York weekly Post,* 18 mars.

(2) Voir, en ce qui concerne les *Rings* aux États-Unis, notre étude sur *la Magistrature élue,* publié dans la *Revue* du 1er août 1882.

rald du 26 mars, sans débattre la moralité des Italiens exécutés, maintient que les prisonniers enfermés dans la prison d'un état régulier ont le droit d'être défendus et que, sans aucun doute, des prisonniers reconnus innocens par la justice régulière ne l'ont pas été. » Rien de plus simple. Ce qui peut légitimer une exécution capitale, c'est une condamnation prononcée dans les formes requises par un juge appliquant la loi. Qu'est-ce qu'une exécution non précédée d'un jugement? Un homicide volontaire, aggravé par la préméditation, c'est-à-dire un assassinat. Il s'agit donc uniquement de savoir si, dans l'état actuel des relations internationales, une puissance, informée que plusieurs de ses nationaux viennent d'être exécutés sans jugement, a le droit de demander des poursuites effectives contre les exécuteurs et de réclamer une indemnité pour les familles des victimes.

M. Blaine a répondu, le 14 avril, par une dépêche très habile et très complète à la note remise douze jours plus tôt par le chargé d'affaires d'Italie au gouvernement fédéral. L'éminent secrétaire d'État fait d'abord observer qu'un traité de commerce et de navigation, du 26 février 1871, lie les deux puissances. Il ne demanderait pas mieux que d'accueillir les réclamations fondées sur une clause de ce contrat. Mais où trouver cette clause? Le traité dit sans doute : — « Les citoyens de chacune des hautes parties contractantes recevront dans les états et territoires de l'autre la plus constante protection pour la sécurité de leurs personnes et de leurs propriétés, » et M. di Rudini se prévaudra bientôt de cette disposition dans une note adressée, le 28 avril, au marquis Imperiali. Mais cette garantie est accordée, d'après M. Blaine, à des conditions restrictives qui paraissent en annuler l'effet dans le conflit actuel : — « Les États-Unis, lit-on dans la dépêche du 14 avril, ne se sont point constitués par le traité de 1871 les assureurs de la vie ou de la propriété des sujets italiens résidant sur les territoires. » — En dépit de quelques réticences, il semble bien que le cabinet de Washington aboutisse à cette conclusion : — « Hors d'un pacte formel, nous n'avons pas de devoirs internationaux à remplir envers les Italiens. » — C'est aller vite en besogne. M. Blaine raisonne comme en matière d'extradition ; mais ne confond-il pas ainsi deux choses distinctes?

M. Billot a très exactement défini l'extradition « l'acte par lequel un état livre un individu, accusé ou reconnu coupable d'une infraction commise hors de son territoire, à un autre état qui le réclame et qui est compétent pour le juger et le punir. » Or un certain nombre d'illustres jurisconsultes : Klüber, Martens, Fœlix, Phillimore, sir Travers Twiss, Heffter, enseignent, soit que l'extra-

dition « n'est pas fondée dans la rigueur de la loi naturelle, » soit qu'elle est « subordonnée à des considérations de convenance et d'utilité réciproques. » En 1791, Jefferson, n'étant encore que secrétaire d'état, saisi d'une demande d'extradition, répondit : « Les États-Unis accueillent tous les fugitifs, aucun pouvoir n'a été donné à l'exécutif pour les livrer; les lois du pays ne concernent point les crimes commis en dehors de sa juridiction, et le criminel le plus atroce qui viendrait se placer dans leur sphère d'action serait reçu comme un innocent. » Même en 1827, Henri Clay, secrétaire d'état, quand il adressait au cabinet de sa majesté britannique une demande d'extradition, faisait appel à sa courtoisie, à son esprit de justice, mais ne se fondait pas sur « un droit strict. » Le gouvernement fédéral pourrait donc, à coup sûr, en invoquant ces précédens et ces principes, repousser, sans fournir un juste motif de guerre et même sans susciter un incident diplomatique, la demande d'extradition formée par un état avec lequel il n'aurait pas conclu de traité spécial. Encore n'a-t-il pas usé de ce droit en 1860, lorsque le gouvernement espagnol, avec lequel il n'avait pas de traité, lui demanda l'arrestation d'Arguelle, un de ses fonctionnaires, coupable d'avoir vendu tout un chargement de nègres saisis à bord d'un navire qui faisait la traite : une résolution tendant à dénoncer cette condescendance du président comme inconstitutionnelle fut repoussée par la chambre des représentans à une forte majorité : « Il peut être concédé, avait dit à ce sujet le secrétaire d'état Seward, qu'il n'existe aucune obligation internationale d'effectuer cette remise, tant qu'elle n'est pas reconnue par un traité ou par une loi spéciale; cependant une nation n'est jamais tenue de procurer un refuge aux criminels dangereux qui violent les lois de l'humanité. » Mais il ne s'agit pas, cette fois, d'une extradition, et l'on a pu, nous allons bientôt l'établir, violer le droit des gens sans violer le traité de 1871.

M. Blaine oppose encore à l'Italie la réponse faite en 1851 par le gouvernement fédéral à l'Espagne. A cette époque, l'île de Cuba avait été envahie par Lopez et ses partisans, qui y arboraient pour la seconde fois le drapeau de la rébellion. Après la défaite de l'insurrection, les troupes royales firent fusiller cinquante flibustier nord-américains tombés entre leurs mains. En apprenant cette exécution, la population de la Nouvelle-Orléans se souleva, blessa plusieurs Espagnols, commit des dégâts dans divers établissemens exploités par les Espagnols, outragea le consul espagnol, dont elle envahit le domicile, et la chancellerie. Il est certain que, dans cette conjoncture, le secrétaire d'état Webster refusa les dommages-intérêts réclamés à raison des préjudices soufferts par les simples par-

ticuliers, sujets de sa majesté catholique, et pourtant nous doutons fort (M. Blaine en doute un peu lui-même, si nous ne nous trompons) (1) qu'on puisse invoquer un tel exemple à titre de précédent. D'abord le gouvernement fédéral indemnisa le consul, à raison de son caractère officiel et parce que cet agent lui parut être plus particulièrement placé sous la protection des États-Unis. Ainsi l'exigeait, sans doute, avec une évidence invincible, la coutume internationale. Mais les États-Unis ont eux-mêmes reconnu, ce jour-là, que certains devoirs mutuels n'avaient pas besoin d'être sanctionnés par un acte écrit. Ensuite il s'agissait de dégâts commis dans une émeute, et la jurisprudence internationale, après certaines hésitations, a fini par reconnaître que les gouvernemens n'étaient pas responsables des pertes subies par les étrangers à la suite de troubles intérieurs ou dans une guerre civile. Mais la note du comte de Nesselrode, qui a fixé depuis 1850 cette jurisprudence, se borne à dire : « D'après les principes du droit international tels que les entend le gouvernement russe, on ne peut pas admettre qu'un souverain, forcé par la rébellion de ses sujets de reconquérir une ville occupée par les insurgés, soit obligé d'indemniser les étrangers qui, au milieu de pareilles circonstances, ont pu être victimes de pertes ou de préjudices quelconques, » et le jurisconsulte Rutherforth a très exactement discerné, dans ses *Institutions de droit naturel*, des situations qui sont, en effet, différentes. « Une nation qui n'empêcherait pas ses sujets de nuire aux étrangers, dit-il, engagerait sa responsabilité parce que, *les nationaux étant placés sous son autorité,* elle est tenue de veiller à ce qu'ils ne portent pas préjudice à autrui. Mais une semblable négligence ne rend pas une nation responsable des actes de ceux de ses sujets qui se sont mis en état d'insurrection *et ont rompu leurs liens de fidélité* ou qui ne se trouvent pas dans les limites de son territoire. En pareille circonstance et quel que soit, en droit, le caractère qu'on veuille attribuer à leurs actes et à leur conduite, *ces citoyens cessent d'être en fait sous la juridiction de leur gouvernement.* » Les scènes de *lynchage* qui se reproduisent sans cesse aux États-Unis n'ont pas ce caractère insurrectionnel. La Floride, le Colorado, le Texas, la Louisiane, le Kentucky, l'Ohio, la Caroline du Nord, le territoire de Washington, etc., n'ont pas rompu depuis le 20 février les liens qui les rattachent à la patrie commune, et personne ne cesse d'y être, en fait, sous la juridiction du gouvernement fédéral. Il y a, dans tous ces états et dans

(1) La dépêche du 14 avril signale très loyalement diverses particularités qui distinguent ce conflit du conflit actuel.

bien d'autres, une usurpation tolérée et non un commencement de guerre civile. A la Nouvelle-Orléans, par exemple, Parkerson et Houston n'ont pas même eu la pensée de refuser au grand jury la liste des ligueurs qui avaient organisé le massacre : ils ont fait cette démarche avec une docilité parfaite, en se bornant sans doute à répéter le mot célèbre : *On n'oserait!* En effet le grand jury, plus tard, n'a rien osé, si ce n'est affirmer que la spontanéité de l'élan populaire ne lui permettait pas de déterminer les responsabilités! Mais rien n'avait été changé, dans l'après-midi du 14 mars, à la Louisiane ; il n'y avait qu'un *lynching* de plus et quelques Italiens de moins.

On débat passionnément aux États-Unis, depuis quelques semaines, la question suivante, dont on apercevra bientôt l'intérêt pratique : la loi des nations est-elle en cause? et plusieurs jurisconsultes américains, parmi lesquels le juge Gresham, de Chicago, ont tenté d'établir qu'elle n'avait rien à faire dans le conflit actuel (1). Tel n'est pas notre avis.

Il existe entre les nations, en dehors des traités, certains devoirs mutuels comme il en existe, en dehors des contrats, entre les individus. On a même remarqué que l'accomplissement des devoirs internationaux, au moins des devoirs « parfaits » engendrant une obligation stricte, offre un caractère particulièrement impératif parce que, à défaut d'un arbitre suprême institué pour apprécier les infractions commises, la réparation est plus difficile. Il n'est loisible à qui que ce soit, par exemple, sur le territoire d'un état quelconque, de léser les droits souverains d'un état étranger, d'insulter son pavillon, de maltraiter ses envoyés, quoique aucune stipulation conventionnelle n'ait prévu ni puni de tels actes. « L'état, remarque à ce sujet M. Calvo, n'est pas seulement obligé d'assurer l'empire de la justice entre les divers membres de la société dont il est l'organe, il doit encore et tout particulièrement veiller à ce que tous ceux qui sont placés sous son autorité n'offensent ni les gouvernemens *ni les citoyens* des autres pays. » Oui, sans doute, un état peut engager sa responsabilité personnelle en tolérant des crimes ou des délits qui ne portent atteinte qu'à la sécurité, aux droits et à la propriété des *particuliers*, sujets d'un autre état. « Si vous lâchez la bride à vos sujets contre les nations étrangères, dit encore Vattel, celles-ci en useront de même envers vous ; et au lieu de cette société fraternelle, que la nature a établie entre tous les hommes, on ne verra plus qu'un affreux brigandage de nation à nation. » Vattel ajoute : « Si la nation ou son conduc-

(1) *New-York weekly Post*, 1er avril.

teur approuve et ratifie le fait de ses sujets, elle en fait sa propre affaire : l'offensé doit alors regarder la nation comme le véritable auteur de l'injure. » Le sens commun veut qu'il en soit ainsi. Quels négociateurs oseraient donc stipuler dans un traité que leurs nationaux ne seront pas exécutés sans forme de procès par des aventuriers sur le territoire d'une des hautes parties contractantes; que les autorités locales seront astreintes soit à ne pas tolérer des exécutions semblables, soit à ne pas les approuver après les avoir tolérées? A défaut de ces clauses, que l'une ou l'autre partie aurait rougi de proposer et dont l'insertion n'était pas possible, le devoir élémentaire des nations subsiste, parce qu'il est inhérent à la nature des choses.

S'il en est ainsi, la « loi des nations » est en cause, et personne ne peut accuser l'Italie d'avoir franchi le cercle tracé par le droit des gens en dénonçant les meurtres du 14 mars. Mais la dépêche diplomatique du 14 avril fait immédiatement observer que ces devoirs mutuels des peuples envers les peuples sont limités par un principe incontesté de droit international. Après avoir garanti la protection des personnes et des propriétés aux citoyens de chacune des hautes parties contractantes, le traité de 1871 ajoute : « Ils jouiront à cet égard des mêmes droits et privilèges qui sont ou seront accordés aux nationaux, » et cette seconde règle dominerait la première. « De quoi l'Italie peut-elle se plaindre, ajoute M. Blaine, alors que nous ne faisons aucune différence entre les Italiens et nos nationaux? » Le prince de Schwarzenberg a dit, en effet, le 14 avril 1850, dans une note mémorable : « Quelque disposées que puissent être les nations civilisées d'Europe à étendre les limites du droit de protection, elles ne le seraient jamais au point d'accorder aux étrangers des privilèges que les lois territoriales ne garantissent pas aux nationaux, » et l'on admet universellement que les étrangers ne peuvent pas obtenir une position privilégiée. Tel est aussi notre avis, mais il est très douteux qu'on puisse vider, à l'aide de cette maxime internationale, le conflit diplomatique provoqué par les événemens de la Nouvelle-Orléans. Il suffit de lire avec quelque attention la note autrichienne. Est-ce que les Italiens réclament un *privilège* refusé par *la loi territoriale* aux nationaux? En aucune manière : ils se plaignent de ce qu'on ne leur a pas appliqué cette loi territoriale. Ils n'auraient pas un mot à dire si Parkerson et ses complices avaient procédé conformément aux lois : les hommes que l'esprit mercantile attire dans d'autres pays, leur répondrait-on, affrontent les périls auxquels les expose la législation de ces pays; ils sont censés la connaître, et, quels qu'en soient les inconvéniens, doivent les subir. Mais nous avons établi plus haut que la pratique des exécutions sommaires était en

contradiction formelle avec les principes du droit anglo-saxon et les textes de la législation anglo-américaine. Peut-on soutenir que les prisonniers exécutés le 14 mars l'aient été légalement, abstraction faite de leur nationalité? Non, sans doute. Cela suffit d'abord au gouvernement italien.

Non pas, d'après le gouvernement fédéral. Les victimes ou leurs familles n'ont pas le droit de provoquer l'intervention de leur pays, puisque les tribunaux leur sont ouverts. S'il en était autrement, elles exerceraient un mode de recours qui n'appartient pas aux nationaux, et, par conséquent, l'égalité serait rompue.

C'est ici qu'il importe d'examiner les divers modes de recours offerts par la constitution de l'Union américaine aux personnes lésées par les exécutions sommaires de la Nouvelle-Orléans. Il est d'abord aisé d'établir que, si la loi des nations est en cause, si l'offense prend un caractère international, les lois constitutionnelles elles-mêmes, dictées par la force des choses, ouvrent aux victimes des voies de recours particulières. La constitution dit, en effet (art. 1er, sect. VIII, § 10) : « Le congrès aura le pouvoir de définir *et de punir* les offenses contre la loi des nations. » Elle attribue, en outre, au congrès (*ib.*, § 18) le droit « de faire toutes les lois nécessaires et convenables pour mettre à exécution les pouvoirs ci-dessus et tous autres dont elle a investi le gouvernement des États-Unis ou une de ses branches. » C'est ainsi que les lois de 1833, de 1842 et de 1867 permettent au pouvoir judiciaire *fédéral* d'accorder le *writ of habeas corpus* aux étrangers, quand on peut invoquer dans leur intérêt une règle de droit des gens. En outre, tout *lynchage*, toute exécution sommaire semblable à celle du 14 mars viole ouvertement le 6e article additionnel de la constitution, ainsi conçu : « Dans toute procédure criminelle, l'accusé jouira du droit d'être jugé promptement et publiquement par un jury impartial de l'état et du district dans lequel le crime aura été commis. » Il appartient à l'*attorney general*, nommé par le président de la république avec l'agrément du sénat, conseiller légal du gouvernement, chargé de pourvoir à la défense des intérêts généraux, dont les pouvoirs ont été développés par l'acte du 22 juin 1870, de prendre des mesures pour que ces diverses dispositions de l'acte constitutionnel soient respectées. Il peut et doit enjoindre aux *district attorneys* de l'Union placés, sous ses ordres, près les cours de district fédérales (1), de poursuivre devant chacune d'elles les auteurs de tous les crimes commis au mépris de ces lois, et, par

(1) D'après les derniers documens que j'ai consultés, les États-Unis sont divisés en soixante-deux districts judiciaires; mais le nombre de ces districts s'accroît au fur et à mesure des besoins de la justice.

conséquent, des droits placés par la constitution elle-même sous la garde du congrès. C'est une garantie précieuse, en apparence, car la cour fédérale peut, sous l'impulsion du *district attorney*, accélérer la marche de la procédure sans se soucier des récriminations ou des passions locales, mettre en réquisition le grand jury et provoquer ses investigations dans les conditions les plus favorables à la répression. En fait, que s'est-il passé?

M. Blaine nous l'apprend lui-même dans la dépêche du 14 avril : « Aussitôt après les lamentables événemens de la Nouvelle-Orléans, dit-il, le président de la république enjoignit à l'*attorney general* d'ouvrir une enquête et le pria de lui faire savoir si, dans son opinion, des poursuites criminelles pourraient être dirigées devant les cours fédérales, en vertu des lois fédérales, contre les personnes auxquelles on reprochait d'avoir tué les sujets italiens. *Il n'a pas encore reçu de rapport officiel.* Si l'on arrive à penser qu'une poursuite peut être exercée conformément au statut fédéral (*maintained under the statutes of the United States*), l'affaire sera soumise au prochain grand jury, selon les règles qu'on suit, en pareil cas, pour l'administration de la justice criminelle. » Ainsi, dans de telles circonstances et malgré l'urgence manifeste, l'*attorney general* se taisait depuis un mois, et M. Blaine ajoutait d'ailleurs que, selon toute probabilité, la procédure serait exclusivement suivie devant les cours d'état, c'est-à-dire devant les juges locaux de la Louisiane. Cette réponse n'était pas encourageante et ne pouvait guère, on en conviendra, satisfaire l'Italie. Qu'espérer? Le consul-général d'Italie à la Nouvelle-Orléans assure, dans son rapport au gouvernement royal, que, le jour même du massacre, les autorités locales avaient été prévenues du complot ourdi contre les prisonniers et déclare être allé voir lui-même le syndic pour le supplier de prendre des mesures sans pouvoir obtenir une réponse favorable; pendant le massacre, on l'a vu, les agens de la force publique se croisent les bras; trois jours après le massacre, on lit dans le *New-York Herald :* « L'état de l'opinion à la Nouvelle-Orléans permet difficilement de supposer que les *lynchers* répondent de leurs crimes devant les tribunaux. » En effet, tout le monde sait d'avance que l'instruction se poursuit pour la forme et que, malgré l'évidence, les meurtriers ne seront pas mis en accusation. L'Europe apprend enfin avec indignation, mais sans surprise, que le grand jury de la Nouvelle-Orléans a refusé de les mettre en accusation, sous prétexte que le jury de jugement n'avait pas fait son devoir dans le procès criminel intenté contre les assassins de D. Hennessy et que l'élan spontané de l'opinion populaire à la Nouvelle-Orléans, pendant la journée du 14 mars, est un

obstacle à la détermination des responsabilités. Or la première de ces propositions n'est pas soutenable : quand le jury de jugement aurait méconnu ses devoirs dans une affaire, en quoi cela dispense-t-il le jury d'accusation de remplir les siens dans l'autre? Mais que penser de la seconde proposition? D'abord la justice est instituée pour redresser, non pour suivre aveuglément l'opinion populaire; ensuite il est faux, absolument faux, que la détermination des responsabilités soit impossible ou même difficile. Les organisateurs du *lynching* ont donné leurs noms, hautement avoué leurs exploits : « Tout l'univers les sait; eux-mêmes en font gloire. » Le gouvernement italien a donc quelque raison de croire qu'on lui répond par un déni de justice.

M. Blaine fait sans doute observer à l'Italie que les familles des victimes peuvent saisir les tribunaux civils, comme le feraient en pareil cas les nationaux, d'une demande en dommages-intérêts. Elles ont même, il le reconnaît volontiers, une prérogative qui manque aux nationaux, tant il est vrai que, dans l'esprit même de la constitution américaine, le droit des gens ne refuse pas aux sujets étrangers domiciliés sur le territoire d'une puissance dont ils ne ressortissent pas, certaines garanties indépendantes de la loi territoriale commune! Ces demandeurs peuvent, en leur qualité d'étrangers, par application de l'acte constitutionnel (art. 3, sect. II), s'adresser aux tribunaux fédéraux. Mais, outre que le sang ne se paie pas toujours avec de l'or et qu'une simple réparation pécuniaire ne suffit peut-être pas à venger certaines offenses, a-t-on réfléchi que, même devant les tribunaux fédéraux, la question de fait serait encore, si nous ne nous trompons, résolue par un jury (1)? Qu'attendre, par exemple, d'un verdict du jury tranchant une question de fait agitée devant la cour de district (fédérale) de la Louisiane? Alors même qu'on saisirait la cour suprême, les défendeurs étant citoyens des États-Unis, il faudrait encore, si nous entendons bien l'article 689 des *Revised statutes of the United States*, que les questions de fait fussent résolues par un jury! Que d'obstacles à la réparation définitive, même purement pécuniaire! Depuis que le fantôme de l'instruction criminelle s'est évanoui, la perspective lointaine de cet autre recours théorique, probablement illusoire, peut-elle suffire au gouvernement italien? On comprend qu'elle ne lui suffise pas.

(1) Toute question de fait agitée devant une cour de district doit être décidée par un jury, excepté dans les causes d'*Equity* ou de juridiction maritime et d'amirauté. Or, en général, l'*Equity* ne régit que les procès suscités par une question de propriété. Dans certains états, il est vrai, les parties peuvent écarter le jury civil, même quand il s'agit d'appliquer la *common law*, mais seulement d'un commun accord.

Les événemens mêmes de la Nouvelle-Orléans, la complaisance ou l'inertie des autorités locales, les hésitations et les lenteurs des autorités fédérales, le verdict du grand jury et les motifs consignés dans le rapport qui l'a préparé paraissent justifier une tentative de redressement par la voie diplomatique. Le gouvernement du roi Humbert a pu légitimement soutenir, à la suite d'assassinats commis sur des sujets italiens, qu'il n'avait pas trouvé de justice organisée non-seulement pour venger une atteinte au droit des gens, mais encore pour réprimer une violation flagrante de la constitution américaine (sixième article additionnel) et qu'il était devenu par la force des choses l'unique protecteur de ses nationaux. Quand la justice s'effondre, il faut bien que l'action diplomatique commence.

Il y a là, sans doute, une difficulté qui peut embarrasser le président de la république et ses ministres. Mais elle est, ce semble, d'ordre purement administratif. Il faut bien que les gouvernemens lésés dans de telles conditions trouvent quelqu'un à qui parler. Il en doit être ainsi surtout dans les rapports des puissances européennes avec les États-Unis, république fédérative dans laquelle, aux termes mêmes de la constitution (art. 1, sect. 10), aucun État particulier ne peut, sans le consentement du congrès, « contracter quelque traité ou union avec un autre État ou puissance étrangère. » Comment admettre que les pouvoirs fédéraux soient les seuls organes de ce grand peuple toutes les fois qu'il s'agira de porter une de ses réclamations à quelque autre puissance et se dérobent derrière l'omnipotence des législatures locales quand celle-ci réclamera pour son compte? Il y a dans cette situation équivoque et fausse le germe de grands embarras, peut-être un péril international. Le gouvernement qui réside à Washington peut seul représenter la république dans ses relations et dans ses conflits avec les autres peuples ; tel est bien, au surplus, le rôle que la constitution lui donne. Si, pour s'acquitter efficacement de cette tâche, il doit resserrer les liens qui le rattachent aux États particuliers, qu'il les resserre soit en usant de ses droits jusqu'au bout, soit en tirant des textes constitutionnels, avec l'aide du congrès s'il le faut, toutes les conséquences qu'ils impliquent. Le moment est venu.

ARTHUR DESJARDINS.

LA

PÉNINSULE D'APCHÉRON

ET

LE PÉTROLE RUSSE

On ne redoute plus aujourd'hui l'épuisement prochain des gisemens de houille : quels que soient les besoins toujours croissans de l'industrie moderne, on sait qu'à défaut du charbon, qui d'ailleurs est encore loin de manquer, les hydrocarbures de toute espèce, les pétroles si abondans de Transcaucasie et d'Amérique pourraient aisément servir de combustible dans les diverses machines à vapeur. C'est le premier de ces pétroles que nous nous proposons d'étudier aujourd'hui. Les merveilles de la Mingrélie, de l'Iméréthie et de la Géorgie sont déjà connues en France par des ouvrages nombreux, dont l'étendue, sinon toujours l'exactitude, ne laisse presque rien à désirer; mais, soit que les voyageurs, au sortir de ces régions pittoresques, aient reculé devant le désert du Moughan et les hauteurs désolées de la péninsule d'Apchéron, soit que l'industrie du pétrole, encore peu développée, n'ait pas attiré leur attention, on ne sait pas très bien encore dans quelles conditions cette industrie fonctionne à Bakou; le détail est mal connu. Nous essaierons de combler cette lacune, ou plutôt de réunir les renseignemens que nous avons pris nous-même au cours de notre voyage. Nous voudrions inspirer à quelques ingénieurs français le projet d'aller enfin dans le pays du pétrole; il leur serait facile d'améliorer, à bien des égards, le forage et l'exploitation des

puits, ainsi que le raffinage du naphte ; ils étudieraient, ils trouveraient les moyens d'utiliser toutes les substances aujourd'hui jetées à la mer, et qu'on vend ailleurs au poids de l'or. Ce jour-là, la rivalité du pétrole de Bakou et du pétrole d'Amérique sur les marchés d'Europe ne serait plus qu'un souvenir.

I.

Depuis une douzaine d'années, on va en chemin de fer de Batoum à Tiflis et à Bakou. Dans cette dernière ville, au sortir de la gare, un cocher tartare en costume national voulut bien nous conduire, voyageurs et bagages, au Grand-Hôtel de Bakou. J'essayais, avant de m'engager dans la ville, de me représenter par l'imagination les merveilles qui allaient frapper mes yeux : je voyais la vieille cité persane, les vestiges de la domination des shahs et des terribles khans tartares, les flammes éternelles et les guèbres adorateurs du feu ; la Tour de la Demoiselle, d'où fut précipitée, s'il faut en croire le récit de Dumas, la fille bien-aimée d'un khan ; enfin mille ruines, mille souvenirs, mille débris d'un passé, récent encore, puisque la restauration de Bakou ne date que d'hier, et pourtant déjà vénérable comme celui d'une ville sainte, de Jérusalem ou d'Olympie. Hélas ! quelle déception !

A deux pas de la Perse, à vingt-quatre heures de l'Asie centrale, je trouvais une ville moderne, avec des rues bien larges, bien aérées, bordées de maisons assez basses, comme dans toute la Russie, mais très commodes et très saines ; bref, entre Bakou et Pétersbourg ou Odessa, je n'apercevais d'abord aucune différence, et, dans mon désappointement, j'accusais le pic et la pioche du démolisseur, sans songer que la ville neuve s'est élevée à côté, non sur les décombres de l'ancienne. Mais bientôt l'odeur du pétrole me saisit aux narines et me fit souvenir que, si Bakou n'est plus la cité sainte des guèbres, elle n'est pas non plus une ville européenne. Dans ce pays d'huile minérale et d'industrie pétrolifère, on utilise jusqu'aux résidus des raffineries de naphte pour l'arrosage des rues. La terre prend bientôt la consistance de l'asphalte ; les rues, ainsi arrosées et pavées, n'ont jamais ni boue ni poussière, et quant à l'odeur du pétrole, on s'y habitue, paraît-il, assez rapidement.

Telle fut ma première impression sur une ville, dont les premières constructions comptent au plus quarante ans, et la plus grande partie vingt ans à peine d'existence. Le Grand-Hôtel, où je descendis, sans être aussi confortable que les grands hôtels de Paris ou de Londres, était cependant assez bien meublé, et je n'avais, en somme, à me plaindre ni du gîte, ni du couvert.

La particularité la plus remarquable dans l'histoire de l'Apchéron, c'est qu'il fut le berceau d'une des plus vieilles religions du monde : c'est là qu'est né le culte du feu, le mazdéisme de Zoroastre. Les flammes qui sortent du sol brûleraient, suivant les fidèles, depuis le déluge et ne s'éteindront qu'à la fin du monde. Quoi qu'il en soit, il est certain que, depuis vingt-cinq ou trente siècles, l'Apchéron et ses flammes étaient célèbres chez les peuples de l'antiquité. Les sanctuaires du plateau de Sarachane ou Sourakhané étaient les lieux saints des adorateurs du feu : c'est là que les mages avaient dressé leurs autels, si fréquentés jusqu'au XIIe siècle de notre ère, c'est-à-dire jusqu'à la consommation de l'invasion musulmane.

Déjà, en 624, le mazdéisme avait reçu un coup terrible : l'empereur Héraclius, vainqueur des Perses dans les steppes du Moughan, envahit l'Apchéron, et, par représailles de la prise de Jérusalem, détruisit les temples du feu. Douze ans après, les Arabes entraient en Perse, et, dès lors, la décadence irrémédiable du mazdéisme commença. Pourtant, une partie des fidèles se réfugièrent dans l'île d'Ormuzd, et quelques autres s'enfuirent jusque dans l'Hindoustan, où ils firent de nombreux prosélytes. Ce ne furent pas les moins fervens, comme le prouve un récit parfaitement authentique de M. Ney : « En 1856, dit-il, M. Bourée étant ministre de France en Perse, le choléra éclata avec violence à Téhéran. Aussitôt, suivant l'usage, tous les Persans aisés abandonnèrent la ville et allèrent camper dans les plaines, à une distance de 25 ou 30 kilomètres. La légation française suivit naturellement cet exemple.

« Un soir, l'on vit arriver au « camp » français deux hommes portant le costume parsi, maigres, déguenillés, affreusement hâlés. On les interrogea. Ils racontèrent que, depuis trois ans, ils recherchaient, pour y faire leurs dévotions, le temple du Feu, qu'ils savaient se trouver près d'un grand lac. Ils avaient quitté Bombay pour faire ce pèlerinage. Longtemps ils avaient suivi la côte, puis ils s'étaient perdus dans le Thour, ou désert hindou; ils avaient traversé le Béloutchistan, et maintenant ils erraient dans la Perse sans pouvoir trouver leur chemin. Cependant, ils avaient appris qu'à Téhéran ils trouveraient quelques-uns de leurs coreligionnaires, et ils espéraient en tirer des renseignemens... Notre ministre voulut les retenir quelques jours pour les interroger de nouveau : ils s'y refusèrent. Après quelques heures de repos, les deux guèbres reprirent leur bâton de voyage et disparurent bientôt dans la direction de la mer Caspienne, où ils avaient enfin la certitude de retrouver le temple si désiré de Bakou. »

Le temple de Sourakhané, à 15 kilomètres au nord-est de Bakou,

fut, pendant près de trente siècles, la Jérusalem des guèbres, qui déployèrent constamment le plus grand zèle pour la défense de leur terre sainte. Après des alternatives nombreuses de succès et de revers, ils la virent saccagée en 1723 par Pierre le Grand; ils la reprirent en 1735; mais en 1813, le traité de Gulistan l'abandonnait définitivement à la Russie. Ce fut le dernier coup; les pèlerins disparurent peu à peu, le dernier mage s'éloigna lui-même vers 1850, et quand le tsar visita la Transcaucasie, en 1888, on dut faire venir des parsis de l'Inde pour lui donner une représentation des cérémonies mazdéistes. Le nom de guèbre subsiste encore; l'origine en est inconnue, mais on l'a rapproché de l'arabe *kébir* (puissant), du phénicien *kabara*, du grec *kabire*. On sait que les dieux kabires ou infernaux étaient adorés avec une pompe extraordinaire, dans l'île volcanique de Samothrace et à Rome, en même temps qu'on célébrait les mystères mithriaques empruntés à la Perse.

Une autre raison de la célébrité de Bakou dans l'antiquité, c'était la situation de cette ville en face de l'embouchure de l'Oxus. L'Oxus, en effet, le moderne Amou-Daria, se jetait dans la Caspienne à l'époque de Strabon; il devint tributaire de la mer d'Aral vers le VIe siècle, reprit son ancienne direction au XIVe, pour changer une dernière fois de lit deux siècles après. Tous les voyageurs s'accordent pour reconnaître dans les ruines qui bordent l'ancien parcours, les restes de villes nombreuses, autrefois florissantes, et comme frappées de mort par le brusque desséchement du fleuve qui les alimentait; la ville même de Bakou a beaucoup souffert de ces perturbations. Placée en face d'un rivage désormais stérile et inhabité, elle dépérissait lentement, et, sans l'industrie du pétrole, sans le chemin de fer de Samarkand, elle eût peut-être subi le sort des villes transcaspiennes.

L'étude de l'industrie pétrolifère demande une place à part; nous rappellerons seulement ici l'antique célébrité du pétrole chez les Grecs de la légende et de l'histoire. Hérodote mentionne les sources de Zacynthe (aujourd'hui Zante), Pline celles d'Agrigente, en Sicile, Plutarque celles d'Ecbatane et de Babylone; ils nommaient l'huile minérale πετρέλαιον, en latin *petroleum*. Médée aurait enduit de pétrole la tunique de sa rivale Créuse pour la faire brûler au voisinage des flambeaux d'hyménée; le centaure Nessus, on le sait, s'était ainsi vengé d'Hercule. Le feu grégeois, ce bitume liquide que l'eau ne pouvait éteindre, était sans doute du pétrole. Il est même étonnant que l'emploi de cette substance ne soit pas signalé plus tôt, puisque le grand Alexandre fit brûler devant lui un pauvre enfant enduit de pétrole et illuminer la ville de Babylone, le jour de son retour triomphal, par l'inflammation de deux ruis-

seaux de naphte disposés parallèlement le long des rues. Enfin les anciens employaient encore l'huile minérale pour guérir la gale des bêtes de somme.

Toutefois, il n'est pas question, avant le xe siècle, des sources de l'Apchéron. Ce sont les Arabes qui ont, les premiers, parlé des sources de Baki (nom arabe de Bakou), et deux voyageurs contemporains l'un de l'autre, Ricold et Marco-Polo, disent expressément que le pétrole de Bakou faisait l'objet d'un commerce important avec le Ghilan, le Mazanderan et toute la Mésopotamie jusqu'à Bagdad. Mais c'est surtout du siècle dernier que date la célébrité du pétrole caucasien; les voyageurs anglais à la recherche d'une route vers l'Inde parlent avec la plus grande admiration de l'exploitation, concentrée alors dans l'île sainte de Sviatoï, à l'extrémité de la presqu'île; là, en effet, le liquide arrivait jusqu'au niveau de la mer, et le chargement des bateaux en était plus facile. L'île de Sviatoï ne donnait que du naphte noir, de consistance plus épaisse, réservé à l'éclairage et au chauffage; on connaissait aussi le naphte blanc, plus léger et plus pur, fort utilisé en médecine et qu'on recueillait dans la presqu'île elle-même. « Les Russes, ajoute le voyageur Jonas Hanway (1754), le boivent comme liqueur et comme tonique; il n'enivre jamais. C'est aussi, à l'usage interne, un excellent médicament contre la gravelle et les maladies vénériennes, si fréquentes dans le Caucase; comme remède externe, il est fort employé contre le scorbut, la goutte, les crampes, etc. On doit, en ce cas, l'appliquer seulement sur les parties malades, car il pénètre instantanément dans le sang et cause de courtes, mais très vives douleurs. Il dégraisse fort bien les étoffes et serait d'un usage très fréquent, s'il ne laissait, après l'opération, une odeur abominable. Dans les Indes, on en tire un excellent vernis... » Voilà certes de bien nombreux emplois du naphte dès le milieu du XVIIIe siècle : aujourd'hui, la médecine l'utilise plus souvent encore et la chimie en a tiré les plus précieuses substances. Ajoutons, dès maintenant, qu'il n'y a du naphte noir au naphte blanc qu'une différence de qualité. Aujourd'hui, l'île de Sviatoï n'est plus exploitée, non plus que celle de Tcheleken et les sources transcaspiennes : les raffineurs de Bakou suffisent à peine aux richesses de l'Apchéron.

Les voyageurs anglais du XVIIIe siècle parlent encore avec le plus vif étonnement du profit que les indigènes savent tirer des émanations de gaz inflammables qui se produisent aussi dans cette étrange péninsule. Ce sont les mêmes carbures d'hydrogène adorés jadis par les guèbres de Zoroastre. A Sourakhané surtout, il suffit de creuser le sol avec le doigt pour déterminer une émanation de carbure inflammable au contact d'un charbon ou d'une allumette:

la flamme, un peu pâle, est d'autant plus considérable que le trou est plus profond. Toute la cuisine indigène se faisait à ce feu : à cet effet, un coin de la maison était réservé pour creuser le sol, et, suivant les cas, on utilisait la chaleur ou la lumière de la flamme. L'appareil d'éclairage était un tube enfoncé dans le sol et qui pouvait être considéré comme un rudiment du bec de Bunsen. De nos jours encore, ces gaz servent au raffinage du pétrole et à la préparation industrielle de la chaux. Cette dernière opération est très simple : on creuse la terre à un mètre ou deux de profondeur, on recouvre le trou de pierres à chaux disposées de façon à laisser pénétrer l'air, et l'on enflamme le gaz ; les jets de flamme sont très puissans et peuvent atteindre, par un grand vent, jusqu'à trois ou quatre mètres de hauteur.

Il ne faut pas croire, comme on en serait peut-être tenté, que cette constitution du sol rende les incendies très nombreux et très dangereux : il est facile de se rendre maître du feu ainsi produit, d'autant plus que la chaleur dégagée est relativement faible ; les habitans sont d'ailleurs habitués à prendre quelques précautions qui suffisent pour écarter tous les risques.

Les Anglais continuaient toujours, surtout depuis la conquête de l'Hindoustan, à visiter le Caucase ; en 1821, le voyageur Yule, explorateur du bassin de l'Oxus, évaluait à 4,000 tonnes la production annuelle des sources de Bakou ; en 1800, elle ne dépassait guère 1,500 ou 2,000 tonnes, quantité considérable si l'on songe à l'imperfection des procédés de distillation et des moyens de transport. En réalité, le naphte n'était pas distillé, mais physiquement épuré et séparé de l'eau de mer, dont la densité est plus grande. On faisait successivement passer dans plusieurs bassins le naphte brut ; l'eau de mer restait au fond, le naphte surnageait. On conçoit que les pertes dussent être énormes, et la rectification du liquide très lente. De plus, le naphte ainsi traité exhalait et communiquait aux vêtemens ou aux objets une odeur désagréable qui persistait fort longtemps.

L'importance de Bakou au point de vue du commerce avec la Perse fut de tout temps considérable ; aujourd'hui des bateaux à vapeur font plusieurs fois par semaine le service de Bakou à Enzeli, d'où les marchandises sont expédiées par Kazvin jusqu'à Téhéran. Les lettres mettent quatre jours pour aller de Téhéran à Kazvin, autant de Kazvin à Recht, et vingt-quatre heures de Recht à Bakou. Ce temps sera de beaucoup réduit par la construction du chemin de fer d'Adji-Kaboul à Téhéran, avec embranchement sur Recht ; le touriste aura la liberté de revenir en rejoignant à Askabad (1), au

(1) Depuis le mois d'octobre 1890, Askabad a pris une importance commerciale et

nord-est de la Perse, le chemin de fer transcaspien, dont la tête de ligne sur la Caspienne est Ouzoun-Ada. Quand la ligne d'Askabad à Téhéran sera construite, un billet circulaire permettra d'accomplir assez vite ce parcours, puisqu'il ne faut pas plus de vingt-quatre heures pour franchir la Caspienne et que le reste du parcours, d'Ouzoun-Ada à Bakou par Askabad, Téhéran, Kazvin et Adji-Kaboul, se fera en chemin de fer.

Des chemins de fer dans les steppes turkmènes et le royaume de Déjocès! Quels beaux rêves pour l'avenir! Mais ces rêves sont des projets, et cet avenir est tout prochain : avant la fin du siècle, Bakou aura retrouvé toute sa prospérité passée, assuré désormais d'être la métropole commerciale de l'Asie du centre, débarrassé de toute préoccupation relative au cours de tel fleuve du désert; la voie ferrée solidement établie sur un sol ferme n'est pas sujette à ces fluctuations imprévues.

Mais, si le commerce profite de toutes ces voies nouvelles, la stratégie qui les a fait construire y trouve une utilité d'un tout autre genre. Pour nous, qui voulons éviter dans un simple récit de voyage toute discussion politique, nous rapporterons simplement les conclusions de M. Marvin, dont l'autorité dans toutes les questions militaires et politiques relatives à l'Asie centrale est incontestée en Angleterre. « C'est Bakou, dit-il, qui est la base de toutes les futures expéditions dans l'Asie centrale, c'est de là qu'on expédie les troupes et les munitions de guerre aux garnisons d'Akhal et de Merv. Krasnovodsk, sur la rive orientale de la Caspienne, marque simplement une étape de la route. C'est encore Bakou qui sera en temps de guerre le centre du ravitaillement.

Au point de vue commercial, puisque toutes les voies de trafic cherchent la mer et que la Caspienne est le débouché naturel des provinces du Syr-Daria, de l'Amou-Daria et du nord de la Perse, Bakou, on ne saurait trop le redire, est assuré du plus brillant avenir. Son port d'ailleurs, au fond d'une baie bien abritée contre les vents du nord et large de 9 kilomètres, est excellent de tous points. C'est Bakou qui tire du chemin de fer transcaucasien le profit le plus clair : la population, qui était de 12,000 habitans en 1870, de 15,000 en 1879, de 50,000 en 1883, atteint presque aujourd'hui le chiffre de 100,000, et s'accroît encore tous les jours; le mouvement maritime est dès maintenant supérieur à celui d'Odessa et des ports russes de la Baltique. On a bien conscience de cette étonnante prospérité quand on parcourt les nouveaux quais du port, encombrés de marchandises, couverts de pontons de plus en

stratégique toute nouvelle : une compagnie russe a obtenu du shah de Perse la concession du chemin de fer d'Askabad à Meched, sur la route de Hérat.

plus nombreux pour le déchargement des vaisseaux; on sent que cette richesse est solide, et que cette abondance présage une abondance plus grande encore; on comprend surtout que Bakou est l'*emporium* de l'Asie, quand on heurte à chaque pas les laines et les soies grèges du Khorassan, les tapis persans et turkmènes, les magnifiques soieries de Khokand et de Samarkand, et les plantes tinctoriales de toute espèce, grains jaunes, indigo, noix de galles, sans parler du célèbre opium de Sebzavas. Sans doute, Bakou a souffert comme Batoum de l'ukase qui abolissait la liberté du transit; mais l'Asie a besoin de Bakou ; la ville n'a pas à craindre une Trébizonde rivale, et depuis longtemps, le terrain perdu est regagné.

Tout est donc pour le mieux : le passé est encourageant, le présent superbe, l'avenir éblouissant; seulement, comme il n'y a pas de ciel sans nuage, la prospérité de Bakou a soulevé d'effroyables et fort redoutables jalousies. Avec un accord qui les honore, et qui fait un peu trembler les négocians russes, les Anglais sont partis en guerre avec leurs capitaux, pour organiser la conquête financière de la Perse. Tandis que les Français détournent leur attention de l'Asie centrale, sous le détestable prétexte qu'ils n'y ont aucun intérêt politique, leurs voisins d'outre-Manche multiplient les entreprises commerciales, les grands travaux d'utilité publique, les constructions de routes et de canaux; ils ont le monopole de la navigation du Caroun, tributaire du Chat-el-Arab, c'est-à-dire du commerce d'Ispahan; ils organisent l'*Imperial Bank of Persia*, qui étend ses ramifications dans la Perse entière; ils se fortifient en un mot sur le littoral de la mer d'Oman et le golfe Persique pour marcher avec une sécurité complète et une rapidité croissante à la conquête de la Caspienne par le Mazanderan. Sait-on que le gouvernement français, bien loin d'encourager ses nationaux à l'imitation de ces exemples, a supprimé le consulat de Bakou sous prétexte d'économies budgétaires? Que peuvent faire maintenant les négocians français de Transcaucasie, privés de toute protection?

Napoléon, dont on connaît l'activité prodigieuse et le vaste génie, ne bornait pas à l'Europe ses projets de domination; l'idée d'une expédition contre les Indes anglaises le hanta toute sa vie. En 1807, au milieu des soucis de la campagne de Pologne et de Prusse, il envoya en Perse une mission diplomatique et militaire à la tête de laquelle il plaça le général Gardane.

Plus ambitieux que Napoléon lui-même, M. Marvin se demande pourquoi les Anglais ne participeraient pas au transport du pétrole et à la navigation de la Caspienne, qui est actuellement entre les mains de particuliers ou de la compagnie russe « Caucase et Mer-

cure. » Les Anglais furent les premiers explorateurs de la Caspienne; donc ils devraient aujourd'hui en accaparer les richesses. Conclusion bizarre, à coup sûr, mais éminemment britannique. Elle est plus sage peut-être que la modération et la négligence des Français, trop désintéressés dans une question si importante pour leur influence, leur puissance et leur bien-être. D'ailleurs, M. Marvin a bien d'autres soucis: la flottille de guerre mouillée dans le port de Bakou pourrait en vingt-quatre heures débarquer sans bruit des régimens entiers dans le Mazanderan sur la route du golfe Persique: « C'est, dit-il, l'imbécillité persistante (*persistent imbecility*) des diplomates anglais que de supposer la Perse capable de résistance; » une armée la traverserait sans peine et sans obstacle: que sera-ce dans quelques années avec les progrès de la russification du Caucase, quand Adji-Kaboul et Erivan seront aussi russes que Kiev et Kalouga, quand le chemin de fer russe projeté par M. Yogel reliera la Caspienne au golfe Persique? Ce chemin de fer de 1,100 ou 1,200 kilomètres, plus court que la route des caravanes de Recht à Buchire (1,600 kilomètres), suivrait à partir d'Erivan la vallée de l'Araxe pour gagner vers le sud un port dans le Lenkoran: dès lors l'influence russe envelopperait la Caspienne de tous les côtés. M. Marvin ajoute que l'indépendance de la Perse est extrêmement menacée par les convoitises russes, car le gouvernement persan assiste impassible à l'agonie politique de la Perse, dont les 7 millions d'habitans disséminés dans les montagnes et les déserts ne manifestent ni vitalité nationale, ni amour de la liberté.

En attendant, la Russie accapare sans fracas, mais rapidement, tout le commerce de la Perse; les négocians russes ne peuvent lutter encore avec leurs concurrens allemands, autrichiens et français, et pourtant le jour n'est pas loin peut-être où ces concurrens, si longtemps invincibles, sentiront le terrain se dérober brusquement sous leurs pieds. La Perse exporte en Russie la plus grande partie de ses produits; la valeur des marchandises persanes qui figurent chaque année à la foire de Nijni-Novgorod est évaluée à 15 millions.

C'est le Volga et les canaux de navigation interfluviale qui favorisent à ce point les transactions commerciales entre Russes et Persans; les bateaux vont de Recht à Pétersbourg par la Caspienne, le Volga jusqu'à Rybinsk, et les canaux de Rybinsk à la Néva, capables de supporter des bateaux de 400 à 500 tonnes. L'importance extrême de cette route fluviale est indiscutable: le mouvement annuel de la navigation sur le Volga est de 11 millions de tonnes; il atteint son maximum à l'époque de la foire de Nijni-Novgorod, dont la célébrité est universelle. Aussi M. Marvin, dans

un accès de mélancolie farouche, prédit-il à ses compatriotes de l'Inde le sort qui dès aujourd'hui menace les Persans, fils dégénérés des anciens guèbres. Il considère ces 150,000 Anglais (non compris les femmes et les enfans) comme des passagers campés, non établis, sur une terre étrangère, éloignée de la métropole et menacée par un formidable voisin auquel on ne peut rendre menaces pour menaces. Il croit vivre déjà au temps où cinq ou six comptoirs représenteront les vestiges de l'empire anglais effondré, comme Pondichéry et Karikal rappellent au voyageur les succès de Dupleix, tandis que Merv, devenue un autre Bakou avec une population de 500,000 âmes, reliera étroitement l'Hindoustan « russifié » aux Russies d'Europe et d'Asie !

II.

Bakou, cette cité future qu'entrevoient les craintes des ennemis de la grandeur russe, a déjà commencé de sortir de terre. La ville neuve s'est élevée à côté de l'ancienne cité persane ; et, en effet, les nouvelles constructions étaient d'abord à quelque distance des vieux quartiers, mais elles se sont rapidement étendues jusqu'au pied de la colline qui sert de base au Bakou des siècles précédens, puis elles ont envahi peu à peu les pentes mêmes de la colline, qu'elles ont couvertes de tous les côtés. Aujourd'hui, les murailles énormes et les portes colossales qui défendaient encore les monumens persans ont été détruites ; aucun obstacle n'arrêtera désormais l'invasion de la civilisation européenne, et bientôt le vieux palais des khans, la tour de la Demoiselle, la mosquée de Fatma, tout cela tombera, tout cela disparaîtra, pour faire place à des rues banales, à des maisons de style européen, c'est-à-dire sans caractère artistique, à ces maisons uniformément hautes, saines et confortables, mais auxquelles ne se rattache aucun souvenir, aucune tradition glorieuse, maisons sans passé et sans avenir. Il était bien beau, pourtant, ce palais du khan Hali-ben-Ibrahim, qui en fit, au xve siècle, une magnifique résidence en même temps qu'un redoutable château-fort. Hardiment dressé sur le rocher, il soutint longtemps les assauts des ennemis ; puis il tomba, et, avec lui, l'empire dont il était le rempart. Vers 1650, Shah-Abbas II fit élever sur ses ruines le palais qui subsiste encore et qui fait aujourd'hui l'admiration des voyageurs ; Chardin s'extasiait déjà devant ces sculptures qui font songer aux merveilles du style flamboyant, devant cette grande porte ogivale par laquelle on entre dans le « divan, » disposé en forme de kiosque avec des arcades ogivales et une superbe coupole persane ; seulement, pour admirer

en paix ces incomparables chefs-d'œuvre, il est bon de fermer l'oreille aux récits du guide et de ne pas regarder la dalle placée au milieu du kiosque. Les plus sceptiques visiteurs ne peuvent s'empêcher de frémir en apprenant qu'ils se trouvent là dans la salle où les khans tartares et persans rendaient la justice. La justice des Tartares! on cherche instinctivement des yeux la hache et le billot; il reste du moins, sous la dalle du milieu, le puits où l'on jetait les corps des suppliciés; ce puits communiquait, dit-on, avec la mer : on y lançait la tête, puis le tronc ensanglanté, et justice était faite.

Les anciennes mosquées sont beaucoup moins intéressantes : signalons pourtant celle de Sainte-Fatma, qui peut rendre fécondes, paraît-il, les femmes stériles, et leur donner à volonté des enfans de l'un ou de l'autre sexe. Les lieux de pèlerinage analogues à celui-ci ne sont pas rares dans le Caucase : mahométanes et chrétiennes, suivant Bayern, demandent aux saints des enfans, et surtout des enfans mâles, qui sont plus estimés. La source ou le sanctuaire le plus célèbre est celui de saint Jacob, sur l'Ararat; on vante aussi les sources du Kour, dans le district d'Akhaltzik, et certains rochers de l'Alagöz, auprès desquels les femmes vont se prosterner en prenant les attitudes les plus singulières. Pour rappeler à la sainte ou au saint la prière qu'on lui a faite, on plante en terre de petits bâtons, entourés de morceaux de papier ou de lambeaux de linge, de façon à figurer grossièrement un berceau; un de ces berceaux, recueillis par Bayern, est exposé dans le musée de Tiflis.

La tour de la Demoiselle était probablement un simple observatoire : c'est Alexandre Dumas qui s'est donné la satisfaction de mystifier une fois de plus ses lecteurs avec cette histoire d'une princesse qui fait construire une tour très élevée, et cela sans autre but que de se jeter du haut en bas. Après tout, le séjour de Bakou ne devait pas être fort amusant pour elle : aujourd'hui encore, on n'y trouve ni théâtre, ni concerts, ni verdure, ni eau, ni même la terre végétale, qui n'est refusée qu'au désert. Pour établir dans la ville un parc grand comme un mouchoir de poche, il a fallu apporter la terre d'Astrakan. D'ailleurs, il ne pleut presque pas à Bakou, et le niveau pluvial annuel atteint tout au plus $0^{m},25$: l'évaporation de la Caspienne se porte tout entière sur les sommets du Daghestan. L'eau est tellement rare, même pour les besoins domestiques, qu'on a proposé sérieusement de la faire venir d'Astrakan dans les caisses qui portent à l'embouchure du Volga le pétrole de Bakou.

N'ayant plus rien à visiter dans la ville, si ce n'est les raffineries dont j'aurai l'occasion de reparler, je la quittais deux jours après

mon arrivée pour explorer l'Apchéron. MM. Zovianof frères, dont la manufacture à Batoum fabrique plus de 4,000 caisses par jour, avaient gracieusement mis à ma disposition un phaéton; de plus, ils m'avaient donné deux compagnons de voyage : l'un pour me guider, l'autre pour nous défendre au besoin dans la partie nocturne du voyage.

Quand il fait beau, que la chaleur est supportable et le vent suffisamment doux, le voyage est assez agréable, même pour l'Européen habitué à la verdure et aux paysages gais. Là, en effet, le sol est uniformément gris ou blanc, moitié sable et moitié sel; à l'horizon, les cheminées d'usine disparaissent peu à peu; sur la route, de loin en loin, sont disséminés quelques villages persans, Meschedi-Egna, Khiyla, dont les tapis sont justement célèbres dans tout l'Orient, et quelques autres encore, où survivent toutes les habitudes et les traditions du Khorassan; les femmes travaillent, les hommes ne font rien et laissent aux Tartares l'ouvrage des raffineries, pour bavarder toute la sainte journée ou pour écouter ces vieux contes dont nous avons des échantillons dans les *Mille et une nuits*.

Par le plus malaisé des chemins, tour à tour rocailleux et sablonneux, tantôt d'une sécheresse désolante, tantôt imprégné de naphte et de pétrole, nous arrivons dans la fameuse plaine du Feu (Atechga) ou de Sourakhané; aussi stérile que le reste de la région, elle a pour elle les immortels souvenirs du mazdéisme, et ses sources de pétrole, et ses flammes naturelles, à la fois si belles au milieu des ombres de la nuit et si utiles à l'exploitation des richesses du sol. Aujourd'hui encore, le seul spectacle des « fours à chaux, » pendant la nuit, fait éprouver au voyageur une émotion profonde : qu'on essaie donc de se représenter l'enthousiasme religieux des premiers colons du Caucase, leur admiration, leur frayeur, leur sublime acte de foi en la toute-puissance de l'Être suprême, qu'ils adoraient dans ces grandioses manifestations de son existence! Si le chimiste moderne s'extasie, quelles n'étaient pas la vénération et la terreur des contemporains d'Homère! Aussi le temple du Feu s'éleva-t-il dans cette plaine où vinrent en foule, pendant des siècles et des siècles, les sectateurs de Zoroastre. Hélas! que diraient-ils de nos jours en voyant les flammes sacrées employées à l'éclairage d'une usine à pétrole, et leur temple, trois fois saint, dissimulé et enfermé dans l'enceinte même de l'usine?

Jusqu'ici, du moins, la distillerie de Kokerof n'avait pas empiété sur les murs du temple; mais, tout petit qu'est le sanctuaire, on l'a trouvé gênant, et la démolition en est décidée; peut-être, à cette heure, le projet est-il exécuté. Lorsqu'il me fut permis de

visiter ce monument si respectable, on me fit d'abord franchir un étroit corridor, et bientôt je pénétrais dans une cour d'aspect bizarre : au milieu s'élève un dôme supporté par les chapiteaux de quatre colonnes rectangulaires, dont les cavités intérieures livraient passage au gaz inflammable. On avait ainsi quatre flambeaux naturels. Sur l'une des quatre faces est fixé un trident en fer ; les autres sont couvertes d'inscriptions hindoues. Enfin, les quatre colonnes sont réunies par des arches. Quatre marches permettent l'accès du sanctuaire, au milieu duquel est creusé un réceptacle de forme carrée. Tout autour de la cour se trouvent de petites chambres parfaitement semblables : un dôme, en guise de toit, au centre duquel est suspendue une cloche ; un mur transversal de deux pieds ; en-deçà du mur, un espace accessible au pèlerin ; au-delà, sur la droite, une sorte d'autel formé par trois marches en maçonnerie couvertes d'inscriptions ; et, en guise de candélabres, le feu naturel de la terre. L'ensemble de l'édifice porte très nettement le caractère de l'architecture hindoue ; on l'avait réparé lors du passage du tsar, qui vit célébrer l'ancien culte par des prêtres parsis, venus de l'Inde. Il est regrettable que les mages aient commencé, dès le siècle dernier, à introduire dans leur temple de ridicules gravures coloriées venues d'Europe et aussi religieusement honorées par les fidèles que les éternelles flammes de Zoroastre : si le dieu n'y perdait rien, le touriste ne peut s'empêcher d'être surpris et choqué.

Sourakhané n'a pas seulement perdu sa célébrité vingt fois séculaire auprès des guèbres ; sa prospérité industrielle est elle-même en train de décroître, battue en brèche par celle de Balakhané, et la raffinerie de Kokerof reste la dernière usine du pays dont elle fut aussi la première. Le village persan de Bulbulé et quelques étangs naturels de naphte séparent seuls les deux plaines rivales, et nous arrivons bientôt au centre le plus important de la production pétrolifère du Caucase.

La fécondité de Balakhané est unique au monde ; depuis 1833, la production annuelle s'est élevée de 10,000 tonnes à 2,700,000, en suivant toujours une progression croissante, tandis qu'en Pensylvanie elle demeure stationnaire ; d'ailleurs, toutes les sources de l'Union sont exploitées sur une étendue de 1 million de kilomètres carrés. Au Caucase, au contraire, la péninsule d'Apchéron comprend à peine 2,000 kilomètres carrés (1) et donne presque la

(1) « La péninsule d'Apchéron, dit M. Ludwig Nobel, mesure en superficie près de 2,000 kilomètres carrés, dont 400 seulement sont en exploitation. De 1832 à 1880, cette partie relativement restreinte a donné 240 millions de pouds de naphte (3 millions 850,000 tonnes), quantité qui, uniformément répartie sur le plateau exploité,

moitié de la quantité produite annuellement par l'Amérique. Que sera-ce, avec un outillage plus perfectionné, quand l'industrie pétrolifère s'étendra sur les 500,000 kilomètres carrés du Turkestan, sur le Moughan et le Daghestan, plus vastes que la France, sur le Kouban, la Crimée et la chaîne entière du Caucase? A Balakhané, les puits jaillissans sont d'une abondance telle que plusieurs ont donné, en quelques jours, plus de 16 millions de kilogrammes de naphte brut; les jets de pétrole s'élèvent jusqu'à 80 ou 90 mètres de hauteur; moi-même j'ai été baigné des pieds à la tête par une pluie de naphte, heureusement aussi inoffensive qu'elle était fine et serrée.

De Balakhané, le centre de l'exploitation du naphte brut s'étend graduellement vers le plateau de Sabountchi; de nos jours, Sabountchi lui-même est dépassé par la production du cap Baïlof, qui a l'avantage d'être au bord de la mer (4 kilomètres de Bakou), tandis que Balakhané est à peu près à 50 mètres d'altitude. Ainsi la presqu'île tout entière est exploitée, ou du moins elle l'est dans toutes les directions : Balakhané au nord, Baïlof dans le sud. J'ai vu un puits, à Baïlof, qui avait lancé par jour des millions de pouds (1 poud = 16 kilogrammes), et qui en lançait encore de 200,000 à 300,000; les habitans, plus effrayés encore qu'émerveillés, redoutaient une inondation d'un nouveau genre, et surtout un incendie qui dévorerait en quelques jours toutes ces richesses et les richesses des sources voisines. Cette catastrophe arriva en effet quelques mois après. M. Taghief, le propriétaire de ce puits unique dans les annales de la science, a vu le jet atteindre une hauteur de 250 pieds, et le sable projeté venait tomber jusque dans les rues de Bakou. Malheureusement, pendant les dix-huit mois d'existence du puits, la plus grande partie du pétrole fut inutilement perdue. Après le puits de Droojba, qui semble incomparable (1883), le puits de Taghief a surpassé toute attente : qui sait ce que l'avenir réserve encore à cette étrange langue de terre?

On pense bien que les propriétaires ne désirent nullement avoir beaucoup de puits semblables : le naphte ne peut être recueilli et se perd dans la Caspienne; celui qui reste exposé à l'air devient bientôt impropre à l'éclairage, sinon au chauffage; et, en définitive, tout puits dont le jet n'est pas régularisé demeure improductif. On a bien essayé de construire des appareils régulateurs : ainsi,

représenterait une couche de $0^m,45$ d'épaisseur. Il s'ensuit que ce qui nous paraît énorme n'est rien en comparaison des richesses accumulées dans les terrains pétrolifères de Bakou.

on élève au-dessus du puits en construction des *vichkas*, espèces d'échafaudages avec une tour pyramidale qui facilite le jeu des instrumens de forage et peut arrêter les jets ordinaires à 20 ou 30 mètres de hauteur. Qu'on se figure une cheminée sortant du toit d'une vaste chambre longue de 20 à 25 mètres, large de 7; le toit a 15 mètres de longueur, et le sommet de la cheminée présente une surface de 6 mètres sur 4 ou 5. Quelquefois on supprime la chambre, dont la principale utilité consiste à permettre d'établir commodément les tuyaux d'exploitation quand le jet devient régulier. Malgré ces précautions, la force du jet, le choc des hydrocarbures solides contre la cheminée, la violence inégale et la brusque impétuosité du sable et des gaz détruisent souvent tous les travaux. On m'a montré à Balakhané deux plaques de fer de 10 centimètres d'épaisseur, que la friction du sable projeté avait perforées en très peu de temps. Les gaz qui se dégagent tout d'abord sont des hydrocarbures tels que le gaz des marais (C^2H^4), l'éthane (C^2H^6), le propane (C^2H^8), dont le sifflement s'entend de très loin, et qui forment avec l'oxygène de l'air des mélanges détonans fort dangereux.

Il est à remarquer que les dégagemens gazeux et les jets liquides sont plus violens au printemps, parce que l'exploitation se ralentit en hiver à cause de l'interruption de la navigation fluviale; pour ne pas laisser perdre le pétrole à cette époque de repos forcé, les propriétaires ferment souvent l'orifice de leurs puits avec des plaques de fer très épaisses, nommées *kalpaks* (1) (terme tartare qui signifie « chapeaux »), et des tuyaux solides qui laissent échapper le liquide à volonté. Cependant on entend sortir de la terre des bruits sourds et prolongés, quelquefois un fracas terrible comme celui de la foudre; c'est alors que les appareils régulateurs sont ébranlés, soulevés et même projetés avec violence, tandis que le sol s'affaisse par endroits jusqu'à fermer précisément le puits, auteur de ce désordre.

Tant de leçons ne vont pas sans porter quelques fruits, et pourtant l'outillage est encore loin d'avoir atteint la perfection de l'outillage américain. Les procédés d'exploitation en général laissent fort à désirer encore; les tuyaux des raffineries sont mal établis, et le naphte est en partie perdu. M. Marvin cite le cas extraordinaire d'un propriétaire déclaré en faillite à Bakou, tandis que son puits lançait par jour des millions de kilogrammes de naphte; la vérité, c'est qu'il y en avait trop pour qu'on pût en recueillir une goutte, et voilà comment un puits qui serait une fortune en Amérique est

(1) Ces *kalpaks*, comme on le verra plus loin, ne suffisent pas toujours à contenir les jets de sources jaillissantes.

une cause de ruine dans l'Apchéron. La presse russe a souvent protesté contre le maintien d'un système qui fait perdre en moyenne la moitié du pétrole découvert, et gaspiller la richesse nationale. MM. Nobel frères, d'origine suédoise, sont à peu près les seuls qui ne soient pas trop en retard sur les industriels de l'Union. D'autre part, la discorde règne en maîtresse parmi les propriétaires, et il n'est pas rare d'en voir qui font incendier les puits de leurs voisins et détruire leur matériel. Espérons que le temps, qui a déjà plusieurs fois arrangé les choses, fera peu à peu disparaître toutes ces ombres, et que bientôt le pétrole du Caucase triomphera, comme il le mérite, de tous ses concurrens d'Asie et de Pensylvanie.

Voici maintenant l'histoire de quelques-uns des puits célèbres de Bakou : en juillet 1873, un ingénieur allemand, décidé à pousser plus avant le forage d'un puits de Balakhané qui semblait épuisé, perdait, à 90 mètres, toute trace de naphte ; il restait seulement un dégagement considérable de gaz. A 100 mètres, on rencontra un lit de rochers très résistans, mais heureusement peu épais, et, au-delà, un seul homme suffisait pour continuer le travail. Comme on retirait momentanément le trépan pour l'examiner, un faible jet de naphte suivit, puis un violent courant de gaz, accompagné d'explosions souterraines et de trépidations du sol, enfin un nouveau jet de naphte. L'ingénieur fit appliquer sur le puits un kalpak de quelques centimètres : or, la même nuit, le naphte jaillit avec une violence extraordinaire, le kalpak fut brisé et projeté au loin ainsi que la cheminée, et l'on vit s'élever une énorme colonne brunâtre dont le débit atteignit près de 2,800 hectolitres en vingt-quatre heures ; l'éruption dura trente jours sans pouvoir être maîtrisée, et tout le liquide fut perdu. On fit à ce sujet une remarque souvent renouvelée depuis : c'est que le poids spécifique du naphte est en raison inverse de la force du jet.

En 1877, les frères Orbelovi avaient un puits de 66 mètres, dont le diamètre à l'orifice était d'environ 27 centimètres; ils le firent couvrir d'un kalpak très lourd et très solide ; mais le liquide jaillit avec tant de force que, ne pouvant sortir par l'orifice, il éventra les parois et remplit en une demi-heure un réservoir de 2,000 hectolitres, pour se répandre ensuite dans la campagne. La production journalière en fut estimée à 50,000 hectolitres, et, au total, près de 2 millions d'hectolitres se perdirent dans les sables. Aussi a-t-on pris l'habitude d'entourer de constructions en maçonnerie l'orifice des puits jusqu'à une certaine profondeur, pour empêcher le renouvellement d'un accident pareil.

Il arrive souvent qu'un puits jaillissant devient, au bout de plusieurs mois, un puits ordinaire : ce fut, en 1877, le cas du

puits de 110 mètres qui appartenait aux frères Mirzoïef, et qui, après avoir lancé près de 4,000 hectolitres par jour, finit par donner régulièrement du pétrole pendant près de sept ans. De même encore, en 1879, la compagnie Caspienne achetait de M. Menatzakanof un puits qui avait produit par jour près de 27,000 hectolitres, pour la modeste somme de 2,000 francs, et ce puits ralentit sa production au bout de quatre mois seulement ; la même compagnie avait eu l'année précédente un puits qui lançait par jour 8,000 hectolitres. Ces puits jaillissans sont toujours très désavantageux; le pétrole se perd ou se vend à bas prix, quelquefois à 1 franc la tonne, et les voisins réclament souvent des indemnités pour les dégâts causés.

Aucun accident de ce genre n'arrive aux États-Unis; d'abord, parce que les sources y sont beaucoup moins abondantes, — on sait que le Droojba lançait en un jour autant de pétrole qu'on en recueille en vingt-quatre heures dans les 25,000 puits de l'Union; — et aussi, parce que l'exploitation américaine est admirablement organisée. Là, pas une goutte de liquide n'est perdue; les gaz hydrocarbonés sont employés à la métallurgie, tandis que les 100,000 mètres cubes de gaz qui se dégagent chaque jour des 500 puits de Bakou sont perdus et s'échappent librement dans l'atmosphère. En Amérique, chaque propriétaire dispose d'immenses réservoirs, et le surplus de son pétrole peut être emmagasiné provisoirement dans des réservoirs plus grands encore, construits par des sociétés. Les tuyaux qui font communiquer les puits avec les réservoirs communs s'appellent *pipe lines*, et les compagnies concessionnaires sont l'*United pipe lines C°* et la *Tide water pipe line C°*. Quand un propriétaire a rempli son réservoir, il fait venir un agent de la compagnie, qui constate le volume du liquide à emmagasiner et, après avoir délivré un certificat, laisse couler dans le réservoir commun la quantité marquée. Le certificat donne le droit au porteur de réclamer la quantité marquée, moyennant une redevance pour les frais d'emmagasinage. Ce sont ces certificats qui sont vendus sur le marché de New-York et donnent lieu à une spéculation qu'on peut à peine se figurer, puisque assez souvent, en une « Bourse, » on traite de 30 à 40 millions d'hectolitres. De cette façon, le propriétaire n'est jamais encombré de son pétrole, et ne cherche jamais, comme celui de Bakou, à s'en débarrasser à tout prix. On cite, dans l'Apchéron, l'histoire de MM. Orbelovi frères, qui, en 1881, possédaient un puits de 160 mètres de profondeur et de 30 centimètres de diamètre dont le forage avait duré plusieurs années. En une semaine, le puits vomit un jet de 180,000 hectolitres : le spectacle était magnifique, mais on n'a que faire d'émotions de ce genre dans l'industrie pétrolifère. Les voi-

sins menacés d'inondation et d'incendie se plaignirent, et, comme le puits ne pouvait être exploité, MM. Orbelovi se décidèrent à l'incendier. Il est triste de reconnaître que c'était le parti le plus sage. Un autre danger consiste dans la pluie de pierres qui se produit quelquefois pendant les trois ou quatre heures qui suivent l'achèvement du forage ; celles de ces pierres qui ne sont pas projetées au dehors obstruent l'orifice du puits, et le forage est à recommencer.

MM. Nobel frères ont eu plusieurs puits jaillissans dignes à tous égards de figurer à côté de ceux que nous citions tout à l'heure ; il faut, d'ailleurs, reconnaître qu'ils exploitent très habilement leurs puits ; M. Marvin estimait à 35 millions la valeur du pétrole qui jaillit en 1883 du fameux Droojba, le plus abondant après celui de Taghief, et dont une partie fut perdue. C'est pour diminuer l'importance de ces pertes que M. Marvin réclame l'intervention de l'État, et propose de mettre tous les puits jaillissans sous son contrôle ; dans sa pensée, cette intervention ne serait que temporaire, et cesserait dès l'instant où des industriels, comme MM. Nobel frères, seraient capables de s'en passer sans inconvéniens.

Pour tout ce qui concerne les puits jaillissans, nous renvoyons aux célèbres travaux du professeur russe Guelishambarof et de M. Marvin dans son livre sur la région *of the Eternal Fire*. Il est temps pour nous d'arriver aux puits ordinaires, moins beaux à voir, sans doute, mais de meilleur rapport que les sources jaillissantes. On ne les exploite pas avec des pompes comme aux États-Unis, à cause de la composition sablonneuse du terrain ; on se contente d'employer des tuyaux suspendus à de longs câbles mus par la vapeur ; la capacité moyenne de ces tuyaux est de 300 à 400 kilogrammes de naphte. Les puits ordinaires durent beaucoup plus longtemps que les autres, et leur production est énorme, puisqu'on en retire par jour près de 100,000 kilogrammes.

Certains puits donnent en même temps de l'eau salée ; d'autres ne donnent même que de l'eau salée et de la fange ; tous les frais de forage sont alors perdus. Les traces de naphte que l'on trouve en creusant les puits sont quelquefois trompeuses ; ou bien encore on a vu l'entrepreneur, découragé de n'aboutir à aucune découverte d'huile, céder à vil prix le puits creusé, et l'acheteur rencontrer quelques mètres plus bas une source abondante : c'est le cas du puits de Baïlof, dont le premier propriétaire se tua de désespoir en apprenant la chance de son successeur. C'est ainsi que des aventures analogues à celles dont les habitués de Monaco sont si fréquemment témoins peuvent se reproduire dans le plus aride et le moins enchanteur des pays : l'or n'a pas d'odeur, même dans la péninsule d'Apchéron, dans la région bénie du pétrole !

Entre les puits jaillissans et les puits ordinaires se placent les puits à jets intermittens; le principe en est le même que celui des fontaines intermittentes, et les changemens se succèdent à de très brefs intervalles. Enfin, on a reconnu dans la baie de Baïlof l'existence de deux sources sous-marines, très voisines l'une de l'autre; elles manifestent leur présence par un faible bouillonnement. L'exploitation en serait probablement difficile et n'a pas été tentée; elles ne servent guère, comme d'ailleurs les résidus et les débris des raffineries, comme le naphte projeté par les puits jaillissans en trop grande abondance pour être recueilli, qu'à illuminer la nuit la surface de la Caspienne grâce à la présence des gaz inflammables qui s'en dégagent. C'est un magnifique spectacle que celui des gerbes de flamme qui sillonnent la surface des eaux, gigantesque feu d'artifice que Zoroastre eût adoré, que l'industrie future utilisera peut-être et accaparera comme tout le reste.

Il nous reste à ajouter sur le forage et l'établissement des puits quelques détails techniques dont j'ai presque toujours vérifié de mes propres yeux l'exactitude. La profondeur des puits est très variable, et il est à peu près prouvé que les différentes sources de pétrole sont tout à fait indépendantes : ainsi, on creuse 300 mètres à côté d'un puits jaillissant, et l'on ne trouve rien ; un peu plus loin, 200 mètres suffisent pour amener la découverte d'une source. Le maximum de profondeur est à Balakhané de 360 mètres et le minimum de 60 (1); ce minimum dépasse le maximum d'il y a quinze ans, et l'on en conclut que les réservoirs supérieurs sont épuisés : conclusion juste, mais nullement inquiétante, puisque la profondeur moyenne aux États-Unis est de 500 ou 600 mètres. Au cap Baïlof, dont l'exploitation est plus récente, les puits sont aussi moins profonds. Il est remarquable que la température d'un liquide puisé à de pa-

(1) Voici, pour l'année 1889, la statistique des puits de Bakou (réunion annuelle des industriels) :

Nombre des puits.	Profondeur.	Proportion en tonnes.	Production moyenne de chaque puits.
29	de 60m à 105m	122,256	4,212
54	de 105m à 160m	366,768	6,792
70	de 160m à 210m	700,000	10,000
37	de 210m à 230m	380,000	10,260
28	de 230m à 255m	367,768	13,000
23	de 255m à 270m	605,000	26,300
8	de 270m à 285m	190,000	12,500
9	de 285m à 305m	130,000	14,000
2	de 305m à 340m	10,000	5.000
1	de 340m à 345m	1,216	1,216
	Total.....	2,780,000 tonnes.	

reilles profondeurs ne soit pas sensiblement supérieure à celle de l'atmosphère (1); il faut voir dans ce phénomène l'influence réfrigérante de l'évaporation des gaz emprisonnés dans la masse liquide.

Pour creuser un puits, on commence par enlever la terre jusqu'à une profondeur de 10 mètres, sur un diamètre de 3 ou 4 : ces 10 mètres de parois seront fortifiés par des travaux en maçonnerie. Le reste du forage se fait à l'aide d'une grande tarière à vapeur que l'on allonge peu à peu; à mesure que le puits se creuse, on consolide les parois en introduisant dans le puits des tubes métalliques longs de 20 pieds et de section carrée; le long cylindre formé par cette série de tubes constitue en somme le puits lui-même, en assure le fonctionnement en prévenant les éboulemens de terre et l'obstruction de l'ouverture, et peut jusqu'à un certain point sauver de la destruction complète les puits jaillissans. Le diamètre des tubes, qui est d'abord de $0^m,30$ à $0^m,40$, se rétrécit peu à peu, de façon que, les premiers une fois posés, on puisse y faire passer les autres sans difficulté. Il est absolument nécessaire de placer un nouveau tube dès qu'on est arrivé à une profondeur suffisante; c'est le seul moyen de prévenir les effondremens. Quant à la tarière, elle est toujours en fer; on n'a pas besoin, comme aux États-Unis où l'on rencontre des nappes d'eau, de l'alléger, ou plutôt d'en diminuer la densité par l'addition de barres en bois; et, pour l'allonger, il suffit, sans la retirer du puits, de l'amener à l'orifice. La forme de la tarière varie suivant la nature des terrains; on y adjoint assez souvent dans les terrains sablonneux une pompe destinée à retirer le sable à mesure que la tarière s'enfonce; le forage lui-même se fait très simplement : on soulève de 4 ou 5 mètres la tarière et on la laisse lourdement retomber. On recommence deux ou trois fois, puis on retire les « débris » du forage et ainsi de suite.

Le prix ordinaire du forage d'un puits varie de 18,000 à 30,000 roubles (60,000 à 80,000 francs au cours moyen.) Dans la pratique, le prix augmente de 10 roubles par chaque forage de 5 sagènes (5 sag. $= 10^m,65$) au-delà de 100 sagènes : par exemple, si la sagène coûte 140 roubles de la 100e à la 105e, elle en coûtera 150 de la 105e à la 110e, etc. On met près de six mois pour un forage de 250 à 300 mètres, avec une machine de quatorze chevaux anglais, et une tarière de 800 à 900 kilogrammes. La dynamite n'est pas encore employée, comme en Amérique, pour

(1) Les brusques changemens de température, dans la région de Bakou, produisent souvent d'énormes dilatations dans la série des tubes. La dilatation ordinaire est de 1 pied sur 1,400.

renouveler les puits une fois taris ; c'est le colonel américain Roberts qui en eut le premier l'idée en 1862 pour désagréger les parois de rochers interposées entre l'ancienne source et les nouvelles et éviter ainsi un nouveau forage; l'expérience définitive eut lieu en 1866 avec un succès complet; elle dissipa les craintes de ceux qui redoutaient un effondrement, et l'on crut voir, suivant les expressions du *Taylor's Handbook of petrole* de 1884, « se renouveler le miracle de Moïse au rocher d'Horeb. » On détermine l'explosion par la chute d'un lingot de fer de 6 à 7 kilogrammes; plusieurs minutes après, un bruit sourd arrive à la surface de la terre, en même temps qu'un jet de liquide mêlé de fragmens de roc. C'est ainsi que fut renouvelé le plus abondant des puits d'Amérique, le puits n° 2 de la compagnie Semple, Boyd et Armstrong dans le district de Thorn Creek. On vit successivement jaillir avec violence une colonne d'eau, un torrent de boue et de glycérine brûlée dont la couleur s'éclaircit peu à peu, puis un courant de gaz accompagné d'un grondement assourdissant et terrible comme celui du tonnerre, tandis que d'épais nuages dérobaient la vue du puits; enfin, ce fut une superbe colonne dorée de 80 pieds, droite comme un I, qui, pendant près d'une heure, unit l'orifice du puits au sommet du pylône. En quelques heures, la contrée environnante fut couverte d'huile qui s'accumula dans les bas-fonds; des amas de vapeurs inflammables se répandirent sur la colline, et tous les habitans de Thorn Creek, après avoir éteint leurs feux, s'enfuirent en toute hâte. Un contremaître qui voulait fermer le puits faillit être asphyxié et tomba sans connaissance. Le lendemain seulement on put maîtriser le puits et le mettre en communication avec les réservoirs. La production du premier jour fut estimée à 17,000 hectolitres.

On pense bien que le voisinage de ces énormes quantités de pétrole et des machines à vapeur nécessaires à l'exploitation n'est pas sans faire courir aux industriels les plus grands dangers; le contact des gaz inflammables dont l'air est saturé et des foyers des locomobiles, celui des vapeurs de pétrole avec les chaudières des bateaux, celui du pétrole lui-même, répandu par mégarde ou projeté par les puits jaillissans avec une flamme quelconque, déterminent de fréquentes explosions, d'autant plus terribles qu'elles se produisent inopinément, sans cause apparente. Le spectacle de l'incendie d'un puits jaillissant est effroyable; on peut à peine se faire une idée de ces colonnes de feu, hautes de 60 ou 80 mètres, qui retombent en une horrible pluie, non pas d'étincelles comme les fusées de nos feux d'artifices, mais d'énormes masses embrasées, comme une grêle de boulets rouges; c'est une lueur sinistre, d'un rouge teinté de noir, voilée par instans de nuages fuligineux; c'est la

lueur qui convient au plus désastreux des incendies. Une odeur âcre se répand dans l'atmosphère, les maisons voisines sont noircies d'une couche épaisse de charbon, en attendant l'heure où la flamme, poussée et attisée par le vent, les dévorera à leur tour, avec les immenses réservoirs de pétrole qu'elles contiennent. Qu'on se représente l'aspect du pays et l'état d'esprit des habitans durant l'incendie du Droojba, qui ne s'éteignit qu'au bout de dix semaines! Ces accidens deviennent heureusement de plus en plus rares, malgré le peu d'intervalle qui sépare les puits; sans doute, à force de vigilance et de précautions, on les rendra plus rares encore, surtout si le gouvernement intervient et force les propriétaires à ne rien négliger pour assurer leur sécurité.

La production des États-Unis, qui était en 1883 de 460 millions d'hectolitres, tomba en 1884 à 445 millions et en 1885 à 400 millions d'hectolitres (1); celle du Caucase, qui n'atteignit en 1883 que 110 millions d'hectolitres, s'est, au contraire, accrue rapidement à mesure que l'outillage et les moyens de transport s'y sont perfectionnés : d'ailleurs, l'avenir de Bakou est immense, tandis que celui des États-Unis devient inquiétant, et le jour du triomphe définitif du pétrole caucasien ne saurait être bien éloigné, si l'on en croit M. Marvin, M. Stowell et M. Paul de Tchihatchef: « C'est une victoire, s'écrie ce dernier dans un élan d'enthousiasme bien naturel, dont les peuples de l'Asie centrale seront les premiers à s'apercevoir, à mesure que leurs déserts seront sillonnés de voies nouvelles, analogues au transcaspien du général Annenkof. Et, quand ces lignes, nécessitées par les besoins du commerce de Bakou plus encore que par les exigences des stratégistes, ne rendraient d'autre service que celui d'accélérer entre l'Angleterre et la Russie l'établissement d'une entente amicale, elles seraient déjà fort utiles à l'humanité. Est-il donc impossible que la considération des avantages procurés par une longue paix assure enfin la prolongation de cette paix si prospère? Le jour où l'accord de ces deux puissances aura déterminé la renaissance de la prospérité orientale anéantie depuis si longtemps par les invasions mongoliques, la tranquillité de l'Orient se trouvera établie sur des bases indestructibles, et c'est encore le pétrole qui aura le plus puissamment contribué à cet heureux résultat (2).»

Ajoutons, pour terminer, que les terrains pétrolifères, anciennes propriétés des beys tartares et persans qui dominaient dans le pays, sont aujourd'hui pour la plupart entre les mains des industriels qui

(1) L'unité en usage est le *baril* de 42 gallons; on sait que la contenance d'un gallon est de 4 litres 1/2 environ.

(2) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1888.

les exploitent; les principaux sont MM. Nobel frères et la maison Rothschild. Dans le voisinage des puits les plus abondans, le terrain vaut jusqu'à 50 ou même 80 francs la sagène carrée, soit de 11 à 17 francs le mètre; en dehors des centres exploités, on peut acheter la sagène carrée pour 15 francs et même au-dessous.

III.

Après que l'on a vu sur les plateaux désolés de la péninsule d'Apchéron le pétrole s'élancer dans les airs en jets bruyans, il reste à le suivre dans les usines où l'industrie s'en empare, le travaille et le prépare pour l'exportation. Nous avons à pénétrer dans Tchernagorod, c'est-à-dire dans l'affreux quartier de Bakou, réservé aux usines des raffineurs. Là, tout est noir : les murs, la terre, l'atmosphère, le ciel; on sent le pétrole, on en respire les vapeurs, l'odeur âcre du liquide vous saisit à la gorge : où sont les arbres de la Mingrélie, la verdure du Karabagh, le joyeux horizon de Tiflis? Le voyageur ne songe même pas à se le demander. Il est dans le royaume du pétrole; le précieux produit de l'Apchéron absorbe tous les soins; on marche entre les nuages de fumée qui obscurcissent l'atmosphère et les flaques de boue huileuse qui détrempent le sol : dans la ville noire, tout est noir. Et pourtant, c'est là qu'il faut chercher la richesse de la Transcaucasie; c'est Tchernagorod qui fait vivre Bakou avec les 200 raffineries qu'on y a fondées depuis moins de trente ans; et, sans le pétrole, jamais on n'eût construit le chemin de fer de Batoum. Nous étudierons donc tout spécialement cet intéressant quartier; nous essaierons de faire connaître les divers produits de la distillation, avec leurs principaux emplois, et si nous ne reculons pas devant l'aridité des renseignemens de statistique ou de chimie organique, c'est que nous sommes convaincus de l'importance et aussi de l'intérêt d'une pareille étude. Peut-on regarder comme insignifians les détails d'une industrie dont la production a été presque centuplée depuis vingt ans? En 1870, la production annuelle de l'huile raffinée atteignait à peine 15,000 tonnes : elle dépasse aujourd'hui 1 million de tonnes.

Le naphte brut descend de Balakhané-Sabountchi par des tuyaux métalliques; au besoin, l'on pourrait pomper le liquide comme dans les *pipe lines* américains; mais l'inclinaison du terrain rend cette opération inutile. Pour la plaine de Baïlof, on a établi un autre centre de raffineries aussi près des terrains pétrolifères qu'on l'a pu sans danger. A son arrivée dans la ville noire, l'huile est dirigée

sur d'immenses réservoirs en tôle de capacité variable : MM. Nobel en possèdent quelques-uns de près de 50,000 hectolitres. Les grands industriels comme eux ont leurs tuyaux particuliers pour faire communiquer avec leurs distilleries leurs puits de Balakhané ; les petits raffineurs ont un tuyau commun. Quant à l'aspect du liquide, il est très onctueux, de couleur verdâtre, avec une écume et des reflets jaunâtres ; la couleur devient plus foncée, et le reflet bleu sombre, si l'on examine de grandes quantités d'huile ; le poids spécifique de l'huile brute varie entre 790 et 890 ; à Balakhané, il est de 871 à 17° centigrades.

Les procédés de raffinage sont à peu près partout les mêmes ; au lieu de transvaser directement des réservoirs dans les cornues ou « retortes, » l'huile brute, on la fait d'abord passer dans des réservoirs analogues aux premiers, mais entourés de tubes où circule du *masude* (résidu de pétrole). Le liquide est donc porté à une certaine température quand on l'introduit dans les cornues : ce sont des alambics de forme cylindrique d'assez grande capacité, capables, d'ailleurs, de supporter les plus hautes températures ; le chauffage se fait par-dessous, toujours à l'aide du *masude*, enflammé et non plus simplement chauffé, à l'orifice d'un tube pulvérisateur. Un thermomètre indique la température intérieure de la cornue, et un tube de cristal, le niveau intérieur du liquide. Les serpentins n'offrent aucun détail de construction remarquable. L'appareil est bien simple et l'opération plus simple encore : on élève graduellement la température de façon à séparer les divers liquides, de volatilités différentes, dont le mélange constitue le naphte brut. Ainsi la benzine distille à 100 degrés, la gazoline à 120-130 degrés, puis la kérosine à 150 degrés, et c'est seulement vers 250 degrés qu'on arrête l'opération pour extraire de la cornue le lourd résidu appelé *masude*. Ce résidu s'écoule dans les tuyaux qui entourent les seconds réservoirs et pénètre enfin dans de vastes récipiens où il est recueilli. Pour séparer les différens produits de la distillation, on a préparé, par exemple, trois bassins indépendans : dans le premier, où le serpentin aboutit d'abord, distille la benzine ; un surveillant détermine avec un aréomètre le moment où apparaît la gazoline et dirige alors le serpentin sur le second bassin ; même procédé pour le diriger sur le troisième. Tous ces bassins communiquent respectivement avec autant de grands réservoirs en tôle.

Les quatre produits de la distillation sont donc :

					Poids spécifique.
La benzine, dans les proportions de		1	pour	100.....	0,725
La gazoline,	—	—	3	—	0,775
La kérosine,	—	—	27	—	0,830 — 0,840
Le *masude*,	—	—	65-69	—	0,878 — 0,900

Telle est la première phase de la distillation ; la seconde, pour laquelle toutes les distilleries ne sont pas outillées, consiste à traiter le *masude* et à en extraire d'autres huiles plus lourdes, dites « de lubrification, » sur lesquelles nous aurons à revenir.

C'est la kérosine qui est l'huile d'éclairage ; la proportion au Caucase n'en est que de 27 pour 100 dans le naphte brut, tandis qu'elle atteint, aux États-Unis, près de 70 : la supériorité du naphte américain serait donc considérable si les puits de l'Apchéron n'étaient plus féconds et surtout si le pouvoir éclairant de la kérosine russe n'était de 10 ou 15 pour 100 supérieur à celui de la meilleure kérosine américaine (Redwood et H. Sainte-Claire Deville). La lumière du pétrole russe est aussi plus égale. On explique ces différences par la présence, dans ce dernier, d'une certaine quantité d'hydrocarbures de la série éthylénique, plus riches en carbone que les hydrocarbures du pétrole américain (1) (hydrocarbures de la série forménique). De nombreuses analyses, faites avec le plus grand soin par le professeur Guelishambarof, ont permis de constituer le tableau suivant :

	Poids spécifique.	Carbone.	Hydrogène.	Oxygène.
	—	—	—	—
Huile légère russe.....	0,884	86,3	13,6	0,1
Huile lourde russe.....	0,938	86,6	12,3	1,1
Résidu du pétrole russe....	0,928	87,1	11,7	1,2
Huile lourde de Pensylvanie.	0,886	84,8	13,7	1,4

Bien que le pétrole russe ait une plus grande densité que celui de Pensylvanie, il peut brûler aussi bien (2), et les expériences du docteur Biel de Saint-Pétersbourg ont prouvé que la force d'ascension capillaire du pétrole de Bakou est supérieure ; on peut donc y mêler sans inconvénient une plus grande quantité d'huiles lourdes. Au contraire, le pétrole américain donne d'abord une flamme très

(1) Entre le pétrole de Bakou, essentiellement constitué par des hydrocarbures ($C^n H^{2n}$) isomères de la série éthylénique, et le pétrole américain, formé d'hydrocarbures ($C^n H^{2n+2}$) de la série forménique, MM. Reilstein et A. Kurbatav ont trouvé un intermédiaire naturel dans le pétrole de Zarskije-Kolodzy, au centre du Caucase. Il se compose : 1° comme le pétrole américain, d'hydrocarbures forméniques ; 2° comme le pétrole de Hanovre et de Galicie, de petites quantités d'hydrocarbures ($C^n H^{2n-6}$) de la série aromatique ; 3° comme le pétrole de Bakou, d'hydrocarbures $C^n H^{2n}$; on y a trouvé du pentane ($C^5 H^{12}$), de l'hexane et de l'heptane, à côté d'un peu de benzol et de toluol. Remarquons que les hydrocarbures de Bakou, isomères de la série éthylénique, s'en distinguent nettement par leur peu d'affinité ; ils ressemblent par là aux carbures forméniques, et on les a considérés comme des carbures aromatiques perhydrogénés. (Dr Angenot, d'après Schützenberger et Jonine.)

(2) La puissance photométrique du pétrole russe, dans une lampe pouvant contenir 320 grammes d'huile, est de 12 bougies ; elle peut s'abaisser jusqu'à 9 bougies pour les huiles destinées à être consommées sur place.

brillante; puis, quand les huiles légères sont épuisées, l'ascension du liquide dans la mèche se fait difficilement, la température baisse, le courant d'air se ralentit, le charbon n'est plus incandescent et la mèche de la lampe charbonne bientôt. C'est là un des moindres dangers de la falsification et du mélange de toutes sortes d'huiles : à Bakou, du moins, les fraudes ont été sévèrement réprimées.

Un autre avantage du pétrole russe, c'est que son *flashing-point*, c'est-à-dire son point d'inflammation, est beaucoup plus élevé que celui du pétrole américain. Il faut, en effet, qu'une masse de pétrole, pour présenter toutes les conditions de sécurité, non-seulement ne s'enflamme pas immédiatement au contact d'une allumette, mais encore éteigne l'allumette qu'on y aura jetée. Il faut de plus que le pétrole ne s'enflamme pas spontanément aux températures ordinaires. Pour faciliter le contrôle de ces propriétés exigées par tous les gouvernemens, on a inventé divers instrumens dont le plus connu en Europe est celui d'Abel : il se compose essentiellement d'un godet entouré d'un bain-marie dont la température, notée par un thermomètre, peut être graduellement élevée; les vapeurs du pétrole versé dans le godet sont, de temps à autre, mises en communication avec la flamme d'une lampe qui s'éteint dès que le pétrole s'enflamme. On note ainsi, et le *flashing-point*, à l'aide d'un thermomètre, et la densité du pétrole à l'aide d'un aréomètre. Le *flashing-point* du pétrole russe est en général beaucoup plus élevé, si nous négligeons les pétroles fabriqués pour des exigences spéciales, que celui du pétrole américain, puisque celui-ci est de 24 à 27 degrés, et celui-là de 32 à 35 (appareil Abel). En particulier, le *flashing-point* du *Standard-White* américain est de 25 degrés (Abel), tandis que celui du pétrole de MM. Nobel frères est de 32 degrés (Abel). Le minimum exigé en Europe est de 21 degrés (Abel); on pourrait s'étonner qu'il ne soit pas plus élevé, mais l'appareil indique une température trop basse, et 21 degrés (Abel) valent 30 ou 31 degrés centigrades; ce minimum est donc suffisant, et, d'ailleurs, il est généralement dépassé. Ajoutons qu'en France, ce n'est pas 21, mais 27 degrés (Abel) qu'on exige, ou, pour employer l'appareil le plus connu dans ce pays, 35 degrés (Granier); cette mesure est tout à l'avantage du pétrole russe.

En somme, si le naphte de Bakou est assez pauvre en kérosine, la kérosine qu'on en extrait est plus homogène, plus éclairante, plus commode et moins dangereuse que le pétrole de Pensylvanie; et encore, à Bakou, la kérosine forme, en réalité, 30 pour 100 et non pas 27 pour 100 du naphte brut; seulement il s'en perd 3 pour 100 dans le raffinage complémentaire que nous allons maintenant étudier. La kérosine, une fois distillée, est conduite dans un *agi-*

tateur, c'est-à-dire dans un réservoir cylindrique de 1,000 à 1,500 hectolitres en forte tôle et mis en communication avec une puissante pompe à vapeur. Il faut, pour que la couleur du liquide soit suffisamment limpide, et aussi pour d'autres raisons, que la température soit assez basse, soit 17 à 18 degrés centigrades; on commence donc par refroidir, à l'aide d'un courant d'air, le liquide qui sort de l'alambic; puis, en même temps qu'on l'agite par un violent courant d'air comprimé, on y ajoute, sous forme de pluie, 1 1/2 ou 2 pour 100 d'acide sulfurique; pour la nuance désignée dans le commerce sous le nom de « beau blanc, » 1 1/2 suffit. Au bout d'un quart d'heure, on voit se former, dans le fond conique de l'agitateur, une couche blanchâtre d'impuretés acides, et, au bout d'une heure, toutes les impuretés sont déposées : on les fait sortir en ouvrant le robinet placé au fond de l'agitateur. On n'introduit pas l'acide sulfurique en une seule fois, mais par petites quantités; à chaque fois que l'on en verse dans l'agitateur, la température s'élève immédiatement, et l'on agite jusqu'à ce qu'elle ne s'élève plus : à ce moment-là, la réaction est terminée. On laisse, comme nous l'avons dit, le liquide reposer une heure, on fait sortir les impuretés, on ajoute une nouvelle dose d'acide, et ainsi de suite. Pendant toute l'opération, on remarque un dégagement considérable d'acide sulfureux. On fait disparaître les traces d'acide sulfurique en « lavant » l'huile à grande eau, puis en y mêlant 1 pour 100 de soude caustique à 12 degrés Baumé, et l'on agite à chaque fois. Mais cette dernière partie de l'opération se fait dans un autre agitateur. A plusieurs reprises encore on lave le liquide à grande eau, et alors seulement il est envoyé dans des réservoirs d'où il ne sortira que pour l'exportation.

De toutes les raffineries dont l'outillage permet cette rectification de la kérosine, celle de MM. Nobel est de beaucoup la plus vaste et la mieux organisée de Bakou ; ce n'est pas une usine, c'est une ville de 4,000 âmes, la « villa Petrolia, » avec des appartemens pour les employés, un hôpital pour les ouvriers, une école gratuite pour leurs enfans, un village pour leurs habitations. MM. Nobel frères ont introduit dans leur outillage tous les procédés perfectionnés dont les Américains font usage, et, toutefois, la maison est administrée avec une telle économie qu'il existe une section spéciale destinée à la régénération de l'acide sulfurique, après la purification de la kérosine. Ils utilisent aussi pour leurs fourneaux de forge la gazoline distillée, qu'on laisse généralement perdre dans les autres raffineries; cette substance, analogue à la benzine, sert principalement à carburer le gaz de l'éclairage, dont elle augmente remarquablement la lumière.

On pense bien que, dans cette maison-modèle, la benzine est précieusement recueillie; quelquefois même elle est soumise à une seconde distillation fractionnée dont le but est de séparer les benzines de densités et d'usages divers. En Europe, comme en Amérique, la benzine est surtout employée pour le dégraissage des laines, des étoffes et des os, pour l'extraction d'huiles de graines oléagineuses, pour la fabrication des vernis; souvent, en peinture et ailleurs, elle remplace l'essence de térébenthine; enfin, dans la chimie de laboratoire, elle sert à dissoudre l'iode, le soufre, le phosphore, à ramollir et à dissoudre le caoutchouc, etc. Tous ces usages ne sont pas encore connus dans le Caucase; mais il en est un qui est trop connu et qui consiste à falsifier le pétrole en l'additionnant de benzine. Or cette fraude est aussi dangereuse que malhonnête : le *flashing-point* des pétroles ainsi traités s'abaisse rapidement, comme le montre ce tableau du docteur White :

	Flashing-point.
Huile d'éclairage pure	49° centigrades.
— mélangée avec 1 pour 100 de benzine à 65° Baumé,	45° —
— — — 3 — — —	39° 1/2 —
— — — 5 — — —	35° —
— — — 1 — — à 72° Baumé,	42° —
— — — 5 — — —	22° —

On sait que la benzine pure distille de 85 degrés à 130 degrés centigrades, que sa densité varie entre 0.720 et 0.740 et qu'elle est inflammable au-dessous de zéro.

Les essences les plus légères qui distillent des cornues sont quelquefois employées en chirurgie comme anesthésiques, grâce à leur évaporation rapide qui produit une insensibilité locale.

Arrivons au *masude* et aux huiles lubrifiantes de qualité supérieure qu'on en extrait; le procédé de distillation est analogue à celui de la kérosine, à cela près que la température des cornues est portée à 400 ou 420 degrés centigrades et que l'acide purificateur est employé en plus grandes proportions; d'ailleurs, cette industrie est encore peu répandue à Bakou, et le *masude* y est surtout employé au chauffage des machines. Les huiles mises en liberté sont les suivantes d'après le tableau dressé par M. Ludwig Nobel :

		Poids spécifique.	Flashing-point.
		—	—
Huile de Solare (Soliarovi).	12 pour 100	870	100° Abel.
— Veregenni.....	10 —	890	150° —
— lubrification.....	16 —	905	175° —
— cylindre.....	5 —	915	200° —
— vaseline.....	10 —	925	
— chauffage.....	14 —		

Perte pendant la distillation, 10 pour 100.

Les quatre premiers produits peuvent remplacer à tous égards les huiles végétales similaires et présentent sur celles-ci l'avantage d'user beaucoup moins les machines et de moins attaquer les métaux, puisque les huiles de naphte sont peu ou pas oxygénées. Aussi l'emploi de ces huiles se répand de plus en plus, surtout en France, où elles arrivent dans des bateaux qui vont de Batoum à Marseille et en emportent jusqu'à 1,000 barils à la fois; elles ont encore l'avantage de ne s'enflammer qu'à de très hautes températures et de ne se figer que très difficilement. L'industrie de la vaseline, cette substance qui a produit dans la thérapeutique une véritable révolution, s'étend aussi tous les jours, pour le plus grand profit des raffineurs.

Quelle que soit l'importance du pétrole comme agent d'éclairage, on peut se demander si son rôle dans le chauffage ne sera pas plus considérable encore dans un avenir fort rapproché. Déjà en Russie l'usage en est général; dans le Transcaspien et le Transcaucasien, dans plusieurs autres lignes de chemins de fer, dans les bateaux de la Caspienne et de la Volga, dans les usines de Bakou, le *masude* ou *ostatki* est le seul combustible employé. N'est-il pas, d'ailleurs, le successeur désigné de la houille, dont il possède toutes les propriétés et sur laquelle il présente même quelques avantages? Il est à coup sûr plus pratique et moins coûteux que l'électricité; enfin le chauffage par le pétrole ne date pas d'hier, et compte à son actif un passé glorieux, puisque Marco-Polo et d'autres voyageurs du moyen âge en ont déjà fait mention.

Les premiers essais scientifiques semblent avoir été faits dans les États-Unis vers 1860; en 1862, une commission fut nommée par le gouvernement pour examiner les projets de plusieurs mécaniciens, et entre autres le projet de fourneau à pétrole de Shan et Lenton; le rapport de la commission était favorable, mais la houille était si abondante et à si bas prix que les conclusions du rapport n'eurent pas de succès. Ces idées toutefois eurent leur écho en Europe; il était acquis qu'une tonne de pétrole de chauffage donne autant de chaleur que trois tonnes de charbon, et cette

perspective parut assez séduisante aux gouvernemens d'Angleterre, de France et de Russie pour les décider, eux aussi, à s'occuper de la question. Des études furent faites en 1864 à l'arsenal militaire de Woolwich ; d'autre part, M. Sainte-Claire Deville, chargé par l'empereur Napoléon III de rechercher la composition et les propriétés des huiles de chauffage, donna des conclusions tout à fait favorables ; il est vrai que le *Puebla*, bateau construit d'après ses plans, marcha fort mal. En 1870, l'ingénieur russe Kamensky reprit à Bakou les projets du chimiste français en les modifiant quelque peu : il n'eut pas plus de succès. En France et en Angleterre, pays riches en charbon et privé de pétroles, tous les projets de ce genre furent abandonnés ; en Russie, au contraire, pays riche en pétrole et pauvre en charbon, on ne s'est pas découragé; on a multiplié les expériences, sacrifié, sans compter, le temps, l'argent et le travail : aujourd'hui cette persévérance est récompensée.

Le mérite et l'honneur de cette découverte revient pour la plus grande part à M. l'ingénieur Chpakovsky, dont l'appareil a servi de modèle à toutes les machines inventées depuis lors. Il eut l'heureuse idée de pulvériser le naphte dans la boîte à feu et d'en élever la température en y faisant circuler un courant de vapeurs chaudes, dont la présence déterminait l'inflammation du naphte au contact de l'oxygène atmosphérique. Dès 1870, M. Lenz, ingénieur en chef de la compagnie de navigation « Caucase et Mercure, » envoyé officiellement en France pour étudier les travaux de Sainte-Claire Deville et d'Aydon (1), avait inutilement essayé de les mettre en pratique sur le bateau *Darjavine :* ce furent les idées de Chpakovsky qui lui permirent de perfectionner son appareil, tant et si bien qu'il finit par supplanter l'inventeur lui-même et que c'est aujourd'hui l'appareil de Lenz qui est adopté pour la flotte de guerre de la Caspienne. Perfectionné depuis par Benkston, Brandt, Karapetof, Nobel, etc., il se compose essentiellement de deux tuyaux disposés horizontalement l'un au-dessous de l'autre et pénétrant tous les deux dans la boîte à feu ; le premier amène la vapeur chauffée, le second l'huile de naphte, dans le pulvérisateur; l'huile, qui est séparée du pulvérisateur par une paroi trouée comme une pomme d'arrosoir, y pénètre en gouttes, et là le jet de vapeur la vaporise à son tour ; au contact du feu, elle s'enflamme. Grâce à la force d'injection, la flamme atteint de grandes dimensions et chauffe toute la boîte, surtout si l'on a la précaution de la rendre

(1) M. Aydon, Anglais, a voulu partager avec Chpakovsky la gloire d'avoir inventé le système à pulvérisateur.

cylindrique; la flamme conique, en effet, est surtout chaude à la base du cône et détériore bien vite le fond de la boîte à feu. Ce mode de chauffage présente cet avantage sur les feux de houille, que la flamme peut être régularisée ou même éteinte à volonté, au moyen de robinets placés sur les deux tuyaux. Modifié par Karapetof, l'appareil a pu être adopté pour les locomotives; il donne aujourd'hui les plus brillans résultats.

En Amérique, où le prix du pétrole baisse de plus en plus, on s'est récemment remis à l'étude, et voici, à titre d'exemple, la description d'un petit vaisseau construit à Brooklyn. Ce navire jauge seulement 70 tonneaux; il a $30^m,50$ de longueur, $7^m,62$ de largeur et cale $1^m,37$. Sa machine se compose tout simplement de deux tuyaux de $3^m,05$ de longueur, placés parallèlement à l'arrière et sur chaque bord du bateau au-dessous de la ligne de flottaison, comme le seraient les arbres d'un navire à deux hélices. L'extrémité extérieure des tuyaux peut être fermée par une valve, tandis qu'à leur extrémité intérieure se trouve un « inspirateur; » chaque inspirateur communique, d'une part, avec l'un des tuyaux, d'autre part, avec une caisse à pétrole; ils servent à projeter dans les tuyaux quelques gouttes d'huile minérale sous forme de poussière très fine, et l'inflammation se produit à l'aide d'étincelles électriques provenant de batteries disposées à cet effet: voilà tout. Quand le navire est mouillé, les valves peuvent être ouvertes, et les tubes restent remplis d'eau sans inconvénient; pour appareiller, on commence par fermer les valves et faire écouler l'eau dans la cale; les tubes sont remplis d'air, l'inspirateur y projette sa poussière qui s'enflamme au contact de l'étincelle avec explosion; les valves de l'arrière s'ouvrent en ce moment, l'air des tubes est refoulé avec violence vers l'arrière, et le navire avance. De nouveau, le tube se remplit d'air, nouvelle projection de poussière, nouvelle explosion, et ainsi de suite, à raison de 75 explosions par minute produites alternativement dans l'un et l'autre tube. Pour diminuer la vitesse, on diminue la quantité de pétrole fournie aux inspirateurs; pour stopper, on supprime l'introduction du pétrole et on intercepte le courant électrique; enfin pour reculer, on recourt à un système de tubes placés à l'avant et analogues à ceux que nous venons de décrire. Soixante ou soixante-cinq litres de pétrole et une petite batterie suffisent pour faire marcher le navire toute une journée avec une vitesse de 16 nœuds; pour arriver au même résultat avec les machines ordinaires, il faudrait deux tonnes de charbon et une machine ayant un cylindre de $0^m,305$ de diamètre, et nous ne parlons pas ici des chauffeurs, graisseurs et soutiers dont le concours serait nécessaire.

Entre ce navire et les bateaux à pétrole de Bakou, il y a encore

cette différence qu'à Brooklyn, c'est du pétrole raffiné qu'on emploie, tandis que sur la Caspienne le *masude* suffit et même est préférable, à cause de l'élévation relative de son *flashing-point*. A Bakou, la tonne de *masude* coûte 3 ou 4 francs, dix fois moins cher que le charbon, tient deux fois moins de place et chauffe trois fois plus: le chauffage est plus rapide, le masude ne laisse pas de cendres; 5 à 10 *pouds*, suivant les machines, sont employés par heure et par cheval-vapeur. Ce sont là d'incontestables avantages. En vain a-t-on essayé, en se fondant sur des préjugés populaires, de soutenir que le naphte brut s'enflamme à très basse température; sans doute, le *flashing-point* en est inférieur à celui du masude, mais il ne s'abaisse pas au-dessous de 45 degrés, et peut être du reste considérablement élevé si on le laisse quelques jours au contact de l'atmosphère dans les étangs de Balakhané; l'emploi en est donc absolument inoffensif.

A l'Exposition universelle de 1889, j'ai remarqué deux intéressantes applications du pétrole à la navigation : non-seulement le pétrole y était employé à chauffer la chaudière, mais c'étaient aussi des vapeurs d'hydrocarbures qui mettaient le piston en mouvement, et, après avoir été condensées, revenaient dans le réservoir général. Le pétrole y était donc à la fois agent de chauffage et de locomotion. L'idée d'employer des vapeurs facilement liquéfiables n'est pas neuve; en France, dès 1856, on connaissait le système du Tremblay, où la vapeur d'éther et la vapeur d'eau agissaient parallèlement dans deux cylindres indépendans. Le système fut adopté avec empressement pour la construction de quelques bateaux qui faisaient le service entre Alger et Marseille, et abandonné plus vite encore pour des motifs de sécurité et d'économie : le prix de l'éther est très élevé; et, d'autre part, les vapeurs qui fuyaient formaient avec l'oxygène de l'air des mélanges détonans. Dans les deux appareils de l'Exposition universelle, tous ces inconvéniens ont disparu : l'embarcation de M. Jarrow file huit nœuds à l'heure; au moteur et au générateur, qui sont placés à l'arrière, la caisse, placée à l'avant, et qui contient une provision d'essence pour un parcours de 200 milles, fait un contrepoids suffisant; le milieu du navire est complètement réservé aux passagers et à leurs bagages. L'appareil est léger, propre, peu encombrant, d'alimentation peu coûteuse, puisqu'il suffit, par heure, de 6 lit. 8 à 0 fr. 16 le litre, et surtout sans aucun danger; les presse-étoupes sont disposés de telle façon que, si quelques vapeurs fuyaient, elles seraient ramenées au condenseur par de petits tubes, et d'ailleurs la vapeur serait trop dilatée pour être combustible.

L'autre embarcation, celle de MM. Escher Wyss et Cie, est très employée aux États-Unis. Le principe est le suivant : le

naphte, on le sait, se vaporise et se condense ensuite deux fois plus vite que l'eau; la chaudière à naphte peut donc, pour produire une certaine force, être deux fois plus petite que la chaudière à eau, de rendement égal. En quelques minutes, la chaudière est sous pression, la flamme est réglée d'avance et une fois pour toutes; la quantité de naphte consommé est très minime, puisque le petit bateau que j'ai vu pouvait en emporter pour vingt-quatre heures. Du réservoir, placé à l'avant, le naphte se rend à la chaudière par un tuyau de cuivre placé au-dessous du bateau, et la vapeur, après avoir agi sur les pistons, se condense dans des tuyaux placés hors du bateau, le long de chaque côté, au-dessous de la ligne de flottaison, pour retourner ensuite dans le réservoir. Les passagers ne sont donc incommodés ni par la suie, ni par la vapeur, ni par la fumée. Un cordon, faisant le tour des fargues, permet de gouverner le bateau à volonté.

Nous sommes loin, dans les lignes qui précèdent, d'avoir tout dit sur le présent et l'avenir du pétrole; mais nous croyons en avoir donné une idée suffisante, et, si nous avons pu convaincre le lecteur, comme nous sommes nous-même convaincu, de l'extrême importance d'une industrie née d'hier et déjà florissante au-delà de toute espérance, nous ne regretterons ni les chiffres, dont nous avons peut-être abusé, ni les descriptions, que nous aurions pu multiplier encore.

IV.

Nous avons tâché de donner une idée aussi exacte que possible des procédés d'exploitation actuellement en usage dans la péninsule d'Apchéron; mais comme ces perfectionnemens ne datent que d'hier, nous nous proposons d'étudier ici l'histoire du développement de l'industrie pétrolifère, des régimes qui en ont arrêté ou favorisé les progrès, des victoires successives et presque ininterrompues remportées par d'intelligens industriels sur la routine, sur la concurrence américaine, enfin sur la nature même et les obstacles qu'opposait la disposition des lieux à toute expansion importante du commerce ou de l'industrie transcaucasienne. Au commencement, vers le milieu de notre siècle, l'industrie du pétrole n'avait aucune importance, et cela pour toutes sortes de raisons : d'abord, le gouvernement paralysait tout effort industriel par l'établissement d'un monopole, les procédés d'exploitation étaient tout à fait rudimentaires; enfin, les moyens de transport n'existaient pas, car les caravanes de Bakou à Vladikavkaz n'exportaient que de très petites quantités. Le pétrole était donc rare, mal préparé et très cher; ajoutons que le pétrole de Pensylvanie, supé-

rieur à tous égards, supplantait presque complètement en Russie le produit national. Peu à peu le matériel se perfectionna, la production s'accrut, et les premiers fondemens de la prospérité actuelle furent jetés par le décret de 1872, qui supprima le monopole. Pendant la seconde période (1872-1877), le gouvernement conserva le droit du timbre, et depuis 1877 ce droit même est aboli. A chaque progrès dans le sens de la liberté industrielle correspondait un redoublement dans la production, par suite le perfectionnement de l'outillage et la multiplication des moyens de transport, en même temps que le pétrole américain, d'ailleurs renchéri par l'élévation des droits de douane, disparaissait peu à peu des marchés russes. Si nous ajoutons qu'une société vient d'être nommée par le tsar pour étudier les divers moyens de perfectionner l'industrie du pétrole, nous aurons résumé en quelques lignes l'histoire si simple et si courte de cette industrie si récente et déjà si féconde.

Pendant toute la période du monopole, l'exportation du pétrole était insignifiante, même pour la Russie; en 1871 encore, sur 2,100,000 *pouds* de kérosine consommée dans les provinces russes, 1,720,000 venaient d'Amérique, 380,000 de Bakou. En revanche, l'année qui suivit la suppression du monopole, c'est-à-dire en 1873, Bakou fournissait plus de 800,000 *pouds* sur 3,500,000; en 1876, près de 6 millions sur 13; en 1880, après la suppression du timbre, plus de 8 millions, tandis que la quantité du pétrole de Pensylvanie diminuait rapidement et finissait par devenir insignifiante. Et pourtant, jusqu'en 1878, le pétrole ne pouvait être exporté que par eau, c'est-à-dire pendant l'été seulement, puisque tous les fleuves russes sont gelés pendant l'hiver, ou par des caravanes souvent dépouillées et arrêtées dans les steppes du Karabagh et du Chirvan, dont les tribus étaient encore à demi indépendantes.

Voici, à titre de document, la quantité du pétrole brut ou raffiné exporté de l'Apchéron depuis quelques années :

Sous le régime du monopole (pétrole brut).		Après la suppression du monopole (pétrole brut).		(pétrole raffiné).
—		—		—
1840	3,500 tonnes.	1872	» tonnes.	16,400 tonnes.
1845	3,500 —	1873	65,000 —	» —
1847	3,400 —	1876	195,000 —	55,000 —
1850	3,500 —	1880	400,000 —	150,000 —
1860	5,000 —	1883	800,000 —	206,000 —
1865	8,000 —	1888	2,500,000 —	800,000 —
1870	27,000 —	1889	2,780,000 —	900,000 —
1871	24,000 —	1890	3,000,000 —	1,000,000 —

Le monopole, concédé aux frères Mirzoïef, Arméniens, rapportait par an au gouvernement, de 250 à 300,000 francs, somme insignifiante, relativement au dommage apporté par ce régime à l'industrie pétrolifère. Nous avons dit qu'il fut aboli en 1872, et que la production doubla aussitôt; mais cette mesure, prise si tard, n'aurait peut-être pas porté tous les fruits qu'on en devait attendre, si la famille Nobel n'était venue se fixer à Bakou. Sans nous croire obligé, comme M. Marvin, de consacrer plusieurs chapitres à la biographie de ces hommes si remarquables, Robert, Ludwig, Alfred, Emmanuel Nobel, nous ne pouvons nous empêcher de dire ici combien ils ont rendu de services à l'industrie pétrolifère; ce ne sont pas seulement les plus célèbres raffineurs de Bakou, ce sont aussi les plus intelligens, les plus empressés à adopter, et souvent les plus ingénieux à inventer des perfectionnemens de toute espèce, à tel point qu'au lieu de distinguer les trois périodes du monopole, du timbre (1872-1877) et du libre exercice, on considère quelquefois : 1° la période d'avant les Nobel, et 2° la période Nobel, séparée de la précédente par l'établissement, à Bakou, de M. Robert Nobel, en 1875. Emmanuel Nobel, le père, avait inventé les torpilleurs; les deux ingénieurs Ludwig et Robert Nobel, qui s'étaient déjà distingués dans leurs chantiers de la Néva, réalisèrent, avant même de venir à Bakou, une fortune colossale; enfin, M. Alfred Nobel est connu du monde entier par l'invention de la dynamite (*Nobel's explosive*). Nous retrouverons les deux frères Ludwig et Robert à chaque phase de l'histoire industrielle, que nous allons rapidement exposer; ce sont eux qui ont fondé la célèbre maison, déjà souvent mentionnée ici, Nobel frères.

D'abord, avant la période Nobel, le naphte de Balakhané arrivait à Bakou dans des barils apportés sur des charrettes ou des véhicules bizarres : qu'on se représente deux roues de quatre mètres de diamètre, dont l'essieu supporte une caisse étroite; dans cette caisse on plaçait le baril, le cocher s'asseyait dessus, et en route pour Bakou! Le baril n'arrivait pas toujours, en tout cas il n'arrivait pas vite; des accidens étaient à craindre, enfin, le transport coûtait fort cher, plus de 4 millions par an. MM. Nobel proposèrent à leurs concurrens l'établissement du système actuel; on refusa. Devant cette résistance, ils prirent le parti d'exécuter leur projet pour leur propre compte, et, au grand désappointement des autres raffineurs, la tentative réussit parfaitement; écrasés par la concurrence des Nobel, ils durent à leur tour faire poser des tuyaux; ils avaient perdu beaucoup de temps et gaspillé beaucoup d'argent. Les tuyaux, de 8 à 12 centimètres de diamètre, sont en pente, et le pétrole descend, de lui-même, de Balakhané à Bakou;

au besoin, on pourrait employer des pompes à vapeur. On conçoit qu'à partir de cette époque la production s'accrut avec une extrême rapidité : c'était un avantage, c'était aussi un péril.

En effet, avant la construction du chemin de fer transcaucasien, le pétrole était difficilement exporté : si la production doublait, sans que l'exportation trouvât de nouvelles voies, les raffineurs pouvaient craindre un encombrement de kérosine qui eût été la ruine de leur industrie. Il fallait, en attendant mieux, faciliter le transport du pétrole, de Bakou à l'embouchure du Volga, envahir les marchés russes, supplanter ainsi le pétrole de Pensylvanie, et, pour cela, renouveler le matériel de navigation, en même temps qu'il fallait inventer de nouveaux récipiens. Les misérables voiliers qui faisaient le service d'Astrakan étaient dans un état pitoyable; les barils étaient rares, il fallait employer les barils américains, faute de bois (le bois est rare en Russie et surtout dans l'Apchéron); le baril, par les grandes chaleurs, se crevassait et laissait fuir le liquide; bref, le contenant, si incommode, coûtait souvent plus cher que le contenu.

Que faire? comme dans le cas des tuyaux, les frères Nobel proposèrent des perfectionnemens; ils voulurent conclure, avec diverses compagnies de la Caspienne et du Volga, des contrats à long terme pour la construction de bateaux-citernes (*tank steamers*), qui recevraient directement le liquide sans l'intermédiaire de barils; cette fois encore, las de se heurter au mauvais vouloir et à la routine, M. Ludwig Nobel fit construire dans ses forges et ses chantiers de la Néva des bateaux-citernes pour transporter son propre pétrole. Ces bateaux accostent le quai de la raffinerie, on les remplit en quelques minutes par l'intermédiaire de tubes; à Astrakan, on les décharge aussi rapidement, et par le même procédé, dans des wagons-réservoirs, également construits par la maison Nobel; d'autres bateaux, moins grands, font le service fluvial du Volga. Les bateaux de la Caspienne, longs de 90 mètres et larges de 8, peuvent contenir près de 1,000 tonnes de pétrole; on en construit aujourd'hui de 1,500 tonnes, pour le service de la mer Noire; les wagons, dans leurs réservoirs de tôle, en forme de cylindre, contiennent une dizaine de tonnes. Les autres raffineurs imitèrent les frères Nobel, et maintenant plusieurs centaines de bateaux-citernes circulent entre Bakou, Astrakan et la Perse, plusieurs milliers de wagons-réservoirs dans la Russie et le Caucause. Tout danger d'encombrement disparut, et, lorsque la ligne de Batoum fut inaugurée, elle fut extrêmement utile; mais elle n'était plus nécessaire.

Néanmoins, il se produisit à Bakou plusieurs crises financières et économiques assez graves. Tandis qu'en Occident on croyait à

l'épuisement prochain des sources de l'Apchéron, en Russie, au contraire, on croyait au prochain triomphe du pétrole de Bakou sur son rival d'Amérique; une foule d'aventuriers s'embarquèrent pour la Caspienne et firent d'abord de bonnes affaires; mais leur situation n'était pas encore assez solide pour leur permettre de subsister au milieu des révolutions amenées par les inventions des frères Nobel; du reste, le pétrole américain n'était pas encore supplanté. Cette catastrophe, qui fit beaucoup de victimes, fut l'objet de nombreux commentaires, inexacts pour la plupart; on ne manquait, à Bakou, ni de pétrole, ni d'argent, et comme la crise venait de l'excès de la production, c'eût été plutôt la surabondance du pétrole ou des capitaux qui eût pu l'occasionner (1). La vérité, c'est qu'alors, comme aujourd'hui encore, l'équilibre entre l'offre et la demande était instable; tantôt la production était inférieure, tantôt, et, plus souvent, elle était trop considérable pour être assez rapidement exportée.

C'est pour donner une solution satisfaisante à cet éternel problème de l'encombrement que l'on a repris l'idée d'établir entre Bakou et Batoum des tuyaux analogues à ceux qui amènent le pétrole de Balakhané; aujourd'hui, ce projet grandiose n'est pas encore entré dans la période d'exécution. Les frais sont évalués à 60 millions de francs pour 900 verstes. Un projet analogue, quoique beaucoup moins pratique, consiste à relier par des tuyaux du même genre Bakou au golfe Persique, de façon à faciliter l'invasion par le pétrole russe de tous les marchés d'extrême Orient. On réserverait ces tubes à l'exportation de la kérosine, tandis que les autres substances, et en particulier la benzine et la naphtaline, bases des couleurs d'aniline et d'alizarine, seront exportées par le transcaucasien; la voie unique de ce chemin de fer est absolument insuffisante pour le transport du pétrole proprement dit, mais elle sera excellente pour le commerce de ces substances, qui sont naturellement fabriquées en moins grande quantité.

Pour parer aux inconvéniens qui résultent de la congélation des fleuves et de la suppression de la navigation interfluviale à l'époque

(1) Une particularité remarquable, c'est que le rouble, dont la valeur reste fixe en Russie, est d'un cours très variable à l'étranger. Ainsi, la même somme de 23 francs, qui représentait en 1889 la valeur de 11 roubles, représente aujourd'hui 8 roubles seulement. L'industriel qui avait vendu pour 23 francs en 1889 ne touche aujourd'hui que 8 roubles au lieu de 11; c'est donc une perte pour lui, en même temps que c'est un bénéfice pour l'État, dont le crédit s'est relevé par ce fait que 8 de ses roubles valent aujourd'hui à l'étranger ce que valaient 11 roubles il y a deux ans. Ainsi, toutes les fois que le crédit russe se relève, l'industriel qui exporte perd d'autant, et il a tout à gagner à la baisse du crédit national. Les intérêts de l'État et des particuliers sont, comme on le voit, diamétralement opposés.

de l'année où le pétrole est le plus nécessaire, MM. Nobel et d'autres raffineurs ont établi d'immenses réservoirs sur divers points de la Russie : à Tzaritzin sur le Volga, au terminus des chemins de fer russes; à Orel, dont les réservoirs peuvent contenir plus de 100 millions d'hectolitres. On a proposé, dans le même dessein, la prolongation des voies ferrées, soit de Vladikavkaz à Tiflis, soit de Vladikavkaz à Pétrovsk, port du Daghestan, à vingt-quatre heures au nord de Bakou. De Pétrovsk on pourrait construire un chemin de fer jusqu'à Bakou, ou tout au moins établir un service de bateaux-citernes. Sans doute, le gouvernement russe ne tardera pas à relier Vladikavkaz à la mer, car son intérêt stratégique y est encore plus engagé que son intérêt commercial.

Ajoutons que l'industrie pétrolifère a donné un nouvel essor au commerce de la Baltique, dont les divers ports, et en particulier Libau, directement reliés par canaux ou voies ferrées au Volga, font en grand le commerce d'exportation avec l'Allemagne, la Belgique et la France.

V.

On se demandera, sans doute, quelle doit être la constitution d'un sol si riche en hydrocarbures, si fécond en phénomènes de toute espèce, gisemens de naphte, éruptions volcaniques, cratères de boue ou de feu, émanations de gaz inflammables, du reste, parfaitement stérile et privé de toute végétation; de nombreux savans ont étudié l'histoire de la formation du pétrole aux diverses époques géologiques, et, bien que la plupart des hypothèses proposées soient très contestables, nous croyons intéressant de les rapporter ici.

Tout le monde a reconnu d'un commun accord que le pétrole américain se rencontre dans les terrains primaires, tandis qu'on trouve le pétrole russe dans les couches tertiaires de la formation aralo-caspienne. Mais ici commence le désaccord : suivant les uns, le naphte serait dû à la décomposition souterraine des substances végétales; les autres lui attribuent une origine animale. Les premiers se fondent sur ce fait qu'en Amérique les gisemens pétrolifères sont voisins des gisemens de houille; de plus, on extrait de la houille distillée des huiles analogues à l'huile de naphte, à cela près qu'elles ne se dissolvent pas ou presque pas dans la benzine. On a donc cru que le naphte avait été formé comme la houille d'une décomposition de végétaux en vase clos; les émanations gazeuses et les flammes sacrées seraient la consé-

quence naturelle de cette décomposition, car les gaz accumulés dans les réservoirs y demeurent soumis à une énorme pression; les émanations rétablissent l'équilibre entre la pression des gaz et la pression atmosphérique. D'autres fois, l'équilibre s'établit plus violemment: on connaît les explosions terribles qui accompagnent souvent le forage des puits, projettent les plus lourds appareils de sondage, et donnent naissance à ces puits jaillissans si dangereux et, en définitive, si stériles.

« Il est probable, dit M. Winchell, que parfois le naphte monte à la surface de la terre sous l'influence d'une force analogue à celle qui produit les puits artésiens; pourtant, on croit devoir le plus souvent attribuer cette poussée à la pression des gaz. Il peut arriver qu'une cavité souterraine ou une portion de roches poreuses renfermées entre des couches imperméables contiennent de l'huile dans leurs parties inférieures, tandis que le reste est rempli d'hydrocarbures gazeux; ces cavités peuvent être d'une forme quelconque et d'une dimension indéfinie, ou encore consister en plusieurs cavités ou fissures communicantes; mais toujours le liquide est accompagné de gaz sous haute pression. La pression dans ce cas procède uniquement de la décomposition chimique en vase clos de substances organiques, nullement du poids d'un liquide placé dans des couches supérieures comme dans les puits artésiens. Si, par hasard, au cours du forage on atteint la partie supérieure de la cavité, le gaz s'échappe avec violence jusqu'à ce que sa pression soit égale à celle de l'atmosphère. Dans ce cas, pour obtenir l'huile, il faudra recourir aux pompes, car l'action du gaz, loin de soulever le liquide, le repousse au contraire vers les parois inférieures. Si le forage pénètre non dans la partie de la cavité qui contient les gaz, mais dans la partie où le liquide s'est amassé, la pression des gaz agissant sur la masse de liquide chassera l'huile dans le puits et donnera naissance à une source jaillissante. Le jet durera jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli; mais quelquefois la force élastique des gaz est telle que la cavité se vide complètement. Si l'équilibre s'établit avant l'épuisement de la source, il faudra recourir aux pompes comme dans le cas que nous examinions tout d'abord...

« Les puits à jets intermittens semblent agir en certains cas à la manière des fontaines intermittentes; cependant, c'est encore la pression des hydrocarbures gazeux qui les produit le plus souvent. Il peut arriver que le forage pénètre jusqu'à une fissure pleine de gaz comprimé, la traverse et arrive enfin à une cavité contenant de l'huile: l'huile se précipitera dans le puits, montera jusqu'au-dessus de la fissure à gaz et empêchera les dégagemens gazeux.

Quand la colonne liquide n'est pas très épaisse, le gaz la soulève et la lance en pluie fine dans l'atmosphère; quand la masse liquide deviendra plus lourde, elle sera projetée tout entière en un jet compact qui durera quelques secondes et sera suivi d'un jet gazeux; puis l'huile obstruera de nouveau le puits jusqu'à ce qu'elle soit encore projetée et ainsi de suite. L'intervalle qui s'écoule entre deux jets liquides successifs dépend naturellement de la pression atmosphérique et de l'abondance de la source; le même phénomène se produirait si la fissure à gaz était placée au-dessous de la fissure à l'huile, et même si les deux fissures se trouvaient au même niveau. »

Nous n'avons pas l'intention d'exposer dans le détail les théories des chimistes contemporains sur l'origine du pétrole; nous rappellerons seulement, après l'opinion qui attribue au pétrole une formation analogue à celle de la houille, celle de tous ceux qui concluent, de ce fait que la houille diffère essentiellement du pétrole, que l'histoire de ces deux substances est absolument différente. Les uns, comme les professeurs Engler de Carlsruhe et Hofer de Léoben, suivis par la majorité des savans américains, voient dans le pétrole un résultat de la décomposition en vase clos de restes d'animaux marins. La preuve en est, suivant eux, que le pétrole se rencontre dans les terrains d'où la mer s'est retirée et qu'elle couvrait autrefois. Mais cette remarque, parfaitement juste, confirme aussi bien la doctrine, légèrement modifiée, des partisans d'une origine végétale : les végétaux marins ont donné naissance aux hydrocarbures, tandis que les arbres et les fougères terrestres ont produit la houille. Pourquoi cette différence? On ne l'a pas suffisamment expliqué jusqu'à ce jour. M. Berthelot, dans les *Annales de physique et de chimie* (1866, t. IX, p. 482), fait intervenir les métaux enfouis dans le sol; sa théorie, fondée sur l'action de simple présence que peuvent jouer certains corps dans les combinaisons chimiques, n'a pas plu aux géologues de profession, et M. Crew la contredit très vivement. Dans l'état des choses, il est bien difficile de prévoir quelle sera la théorie victorieuse.

Les hypothèses purement physiques sont généralement moins incertaines; il est facile, par exemple, de confirmer la théorie de M. Ludwig Nobel sur la pluralité actuelle des réservoirs pétrolifères, théorie déjà fondée sur la différence de composition chimique des divers pétroles caucasiens. En effet, s'il existait un réservoir commun, la profondeur du gisement devrait être à peu près partout la même dans la même région; aucun puits ne pourrait être tari sans que toutes les sources voisines le fussent en même temps; on ne pourrait creuser le sol à côté d'un puits fécond

sans trouver un gisement aussi productif que le premier, puisqu'il serait le même : or, il en va tout autrement. Il faut bien admettre que les gisemens sont aujourd'hui indépendans pour la plupart, que les sinuosités des réservoirs permettent de découvrir une source abondante à côté de puits vainement forés, etc. Assurément, il arrive que deux gisemens sont restés en communication ou sont mis brusquement en communication par une cause inconnue, quelquefois par la dynamite employée ; on s'explique dès lors comment le forage d'un puits peut stériliser un puits voisin, ou comment une source épuisée peut être régénérée tout à coup. Tout cela est très simple et paraît peu discutable.

Qu'on nous pardonne d'accumuler ainsi les hypothèses à la fin d'une étude qui semble tout d'abord fort capable de s'en passer. L'histoire du commerce, les détails de l'industrie quotidienne sont, à notre avis, d'un intérêt immédiat, et les renseignemens accumulés dans les précédens chapitres suffisent à montrer que nous n'y sommes pas indifférens ; mais, faute de théorie, la pratique dégénère bientôt en routine ; l'art séparé de la science est condamné à rester stationnaire, c'est-à-dire, au fond, à rétrograder ; et, sans les nombreuses tentatives, sans les expériences ingénieuses des chimistes et des physiciens, on verrait encore le naphte de Balakhané, lentement transporté, maladroitement distillé, demeurer inutile dans le Caucase, tandis que dans la Russie entière, de Pétersbourg à Odessa, le pétrole de Pensylvanie supplanterait encore et pour longtemps le produit national de l'Apchéron.

Notre dessein, en abordant une pareille étude, n'était pas d'instituer une comparaison suivie entre le pétrole russe et le pétrole des États-Unis : M. de Tchihatchef, dans un article que n'ont pas oublié les lecteurs de la *Revue*, a traité ce sujet avec une compétence et une autorité telles que, pour le traiter à notre tour, nous avons dû constamment recourir à l'auteur lui-même. Nous avons cru, maintenant que la comparaison entre les deux pétroles est bien établie, qu'il ne serait pas inutile de faire connaître l'un des deux élémens comparés ; que le pétrole de Bakou, supérieur à son rival par tant de côtés, méritait d'être à son tour étudié en lui-même et pour lui-même. Que sert à un produit d'être le meilleur des deux mondes, s'il en est le moins connu ?

Tout ce que nous avons dit, nous l'avons vu de nos propres yeux ou appris de la bouche des hommes les plus autorisés ; c'est un employé de la maison Zovianof qui nous a conduit sur les hauteurs de Balakhané au milieu des puits jaillissans et des sources

fécondes qui alimentent les raffineries de la ville noire; c'est M. Ludwig Nobel fils qui nous a fait visiter tour à tour les chambres de distillation, les réservoirs de benzine et de kérosine, les appareils destinés au traitement du *masude* et à la régénération de l'acide sulfurique; c'est à lui aussi et à quelques ingénieurs dont nous avons mis à profit l'extrême obligeance que nous devons la plupart des renseignemens relatifs au commerce et à l'histoire de l'industrie pétrolifère dans l'Apchéron. Depuis notre voyage au Caucase, l'exploitation et l'exportation du pétrole russe ont augmenté au-delà de toute espérance; et pourtant, toutes les sources du Turkestan et du Moughan demeurent encore intactes : la fabrication de la vaseline, de la benzine et des substances diverses qui concourent à la formation des couleurs d'aniline est encore fort négligée; faute d'un assez grand nombre d'ingénieurs européens, sortis, par exemple, des grandes Écoles françaises, l'industrie n'a pas réalisé tous les progrès désirables; le tunnel du Souram est à peine percé, et, surtout, le *bill* Mac-Kinley, ce *bill* de prohibition qui ferme aux produits européens les marchés de l'Union, n'a pas encore porté tous ses fruits. Car, si, comme il est probable, les gouvernemens européens refusent d'accepter à leur tour les produits d'Amérique, la consommation du pétrole de Bakou sera décuplée et au-delà. Qu'importe, d'ailleurs, que plus tard le *bill* Mac-Kinley soit abrogé? Le produit caucasien, supérieur par le pouvoir éclairant, doué d'une force d'ascension capillaire plus considérable, d'ailleurs aussi pur et aussi peu coûteux, ne perdra jamais la première place une fois qu'il l'aura conquise; en France, les rapports amicaux qui s'établissent entre Français et Russes contribueront aussi pour une grande part au développement des relations commerciales entre les deux pays; bref, tout concorde, en 1891, à déterminer le triomphe prochain et définitif du pétrole russe. La concurrence du pétrole anglais de Birmanie, — fût-il aussi abondant qu'on le prétend à Londres, — n'est pas pour nous émouvoir; d'ores et déjà la concurrence américaine ne nous effraie plus.

CALOUSTE S. GULBENKIAN.

MIRABEAU

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

I. *Les Mirabeau,* par Louis de Loménie, deuxième partie continuée par son fils, t. IV et V. Paris, 1891; E. Dentu. — II. *Das Leben Mirabeau's,* par Alfred Stern. Berlin, 1889; Siegfried Cronbach. — III. *Mirabeau et la Provence,* par George Guibal. Paris, 1891; Ernest Thorin.

Il est temps d'en finir avec la famille et les années d'apprentissage de Mirabeau. Pour le bien connaître, nous avions besoin de le replacer dans le milieu étrange où il est né, où il a grandi; auprès d'une mère extravagante et cynique, d'un père tout disposé à jouer au seigneur féodal, tout plein de l'importance de sa race et en même temps pénétré de l'esprit moderne, aristocrate et philosophe; d'une sœur dévergondée, d'une femme frivole et légère, au sein d'une famille divisée par les procès les plus scandaleux et les plus retentissans. MM. Louis et Charles de Loménie ont bien fait de remonter à ces origines. Les trois volumes si attachans et si instructifs que nous leur devons sont la préface nécessaire du drame final. Les lettres de cachet et les condamnations qui pleuvent sur Mirabeau, le château d'If, le fort de Joux, l'enlèvement de Mme de Monnier, le donjon de Vincennes, l'accumulation des scandales, l'admiration qu'inspirent la variété et la puissance du talent, la popularité grandissant avec le mépris public, tout cela prépare la destinée extraordinaire d'un orateur sans rival. Mais si intéressante que soit la préparation, nous regretterions de nous y attarder trop longtemps. Nous avons hâte de voir Mirabeau en

pleine possession de son rôle, sur le théâtre que son ambition rêve depuis longtemps et que la révolution lui fournit.

Il a frappé jusque-là à toutes les portes. Il a offert ses services au gouvernement anglais, au roi de Prusse, aux ministres du roi de France. Il a employé tour à tour les caresses, l'intimidation, la menace. Il a écrit pour les ministres qui lui donnaient de l'argent contre ceux qui lui en refusaient. Rien ne lui a réussi, il reste déclassé, besogneux, réduit pour vivre aux expédiens, hors d'état de déployer les rares qualités qu'il tenait de la nature et du travail. Le nouvel ordre de choses, que tout le monde prévoit dans les années qui précèdent 1789, va-t-il enfin lui offrir l'occasion depuis si longtemps cherchée? Tout l'effort de sa pensée est tendu vers cette espérance. Il ne le dissimule pas, il en parle volontiers à ses amis, il attend de la révolution qui va venir l'emploi de ses talens. Il croit même l'avoir trouvé tout de suite au moment de la convocation de l'assemblée des notables, il demande sans succès à être nommé secrétaire de cette assemblée. Reste maintenant une chance unique qu'il ne faut pas laisser échapper : la convocation des états-généraux. Mirabeau met en jeu, pour être élu, toutes les ressources de son intelligence.

D'abord, et avant tout, il est pour lui d'un intérêt capital que la convocation ne soit pas retardée. Le temps presse; il touche à la quarantaine, il est las de l'existence précaire à laquelle il est condamné, las de la modicité et de l'origine équivoque de ses ressources. Ses habitudes de désordre et l'étendue de ses besoins l'ont réduit au triste rôle d'écrivain à gages. Avec un fond de fierté et de sincérité natives, il écrit le moins qu'il peut contre sa conscience. Il y a des heures, cependant, où la nécessité l'oblige à soutenir des opinions qui ne sont pas absolument les siennes. Il en souffre, il ne le fait qu'à contre-cœur. Cet état de choses cessera, du moins il l'espère, s'il est élu député. Aussi, parmi tant de milliers de Français qui demandent à grands cris la prompte convocation des états-généraux, personne ne la souhaite et ne la sollicite avec plus d'ardeur que Mirabeau. Quoiqu'il ait une opinion personnelle sur le meilleur mode de convocation, il en fait volontiers bon marché pour ne pas retarder d'une heure ce grand événement. En cela, du reste, il est d'accord avec la grande majorité du pays. Son intérêt se confond avec l'intérêt public. Ne diminuons pas la portée de son langage en l'attribuant uniquement à des mobiles d'ordre privé. Il ne dit rien dont il ne soit profondément pénétré lorsqu'il fait appel aux sentimens du roi, lorsqu'il démontre aux ministres qu'on ne pourra rassurer les esprits et rétablir le crédit public qu'avec le concours des représentans de la nation.

Le citoyen et l'ambitieux se révèlent également sous une forme presque naïve dans la lettre qu'il écrit au major Mauvillon en apprenant la convocation définitive des états-généraux : « C'est un pas d'un siècle que la nation a fait en vingt-quatre heures. Ah! mon ami, vous verrez quelle nation ce sera que celle-ci le jour où elle sera constituée, le jour où le talent aussi sera une puissance. J'espère qu'à cette époque vous entendrez parler favorablement de votre ami. »

I.

Reste maintenant, pour lui, une question redoutable à résoudre. Par quelle porte entrera-t-il dans la nouvelle assemblée? Il se le demande avec anxiété en calculant ses chances, en ne négligeant rien de ce qui peut lui être utile dans cette circonstance critique. Le mieux, sans doute, serait d'être appuyé par le gouvernement. Avant même que le régime parlementaire ait fonctionné, il a déjà découvert avec sa fertilité ordinaire d'invention les avantages de la candidature officielle. En relation avec M. de Montmorin, qui, tout en le tenant à distance, rémunère ses écrits politiques, il prend résolument le ministre pour confident de ses projets. En échange de l'appui qu'il sollicite, il offre un plan de conduite à tenir, des résolutions à soumettre aux états-généraux. Si on veut bien s'en rapporter à lui, il se fait fort de prévenir tout conflit entre les deux pouvoirs. Mais il fixe tout de suite ses conditions et son prix. Il ne livrera son secret que contre la promesse d'un siège de député. Quoique les pratiques électorales se soient perfectionnées depuis un siècle, on a rarement abordé une question de ce genre avec autant de désinvolture et si peu de scrupules que Mirabeau. « Aurez-vous le courage, écrit-il au ministre, de mettre une fois à son poste de citoyen un sujet fidèle, un homme courageux, un intrépide défenseur de la justice et de la vérité? Sans le concours, du moins secret, du gouvernement, je ne puis être aux états-généraux. »

Un peu plus tard, il ne se contente pas d'un appui moral, il demande très nettement des subsides. La campagne électorale sera onéreuse, il espère qu'on lui fournira le moyen de faire face à des dépenses qu'il est hors d'état de supporter.

Il avait d'abord pensé à l'Alsace, puis à la Provence, où l'appelaient naturellement le souvenir de ses premiers succès oratoires et les traditions de sa famille. Entre temps, pour se ménager une seconde chance, il faisait l'acquisition fictive d'un petit fief en Dauphiné. Il avait à payer, de ce chef, le 20 novembre 1788, une

somme de 4,800 livres, il fait prier M. de Montmorin de les lui avancer. « On peut employer plus mal l'argent du roi. Si aux 4,800 francs du fief on ajoutait 100 ou 150 louis au moins, soit pour le transporter dans les provinces où se brassera l'élection, soit pour égayer les électeurs, on mettrait le comble au service. » — « J'ai parlé de 2,000 ou 3,000 écus, dit-il à l'intermédiaire auquel il s'adresse. Osez davantage, si vous le croyez possible. Je vous avoue que 500 louis me feraient un grand plaisir ; mais 4,800 francs pour le 20, voilà ce qui m'est profondément capital. » Après avoir compté sur l'Alsace, qui l'abandonna, et sondé, sans beaucoup de succès, le terrain en Dauphiné, Mirabeau se rabattit définitivement sur la Provence. C'est là qu'il avait été applaudi et presque porté en triomphe, six ans auparavant, lorsqu'il plaidait contre sa femme ; c'était le berceau de sa famille, et, quoiqu'il n'y possédât rien encore, il pouvait s'y présenter comme l'héritier des biens substitués de son père. Mais avant d'engager cette grosse partie, il jugea prudent de se rapprocher du marquis, qui, depuis plusieurs années, lui avait impitoyablement fermé sa porte. Ce rapprochement était difficile. Mirabeau connaissait les griefs que ce père, si souvent offensé, nourrissait contre lui, et l'antipathie foncière de leurs deux natures. Aussi prit-il le parti de se faire recommander et patronner auprès de lui par de puissans intermédiaires, résolu d'avance à accepter toutes les conditions qu'on lui imposerait, pourvu qu'il lui fût permis de rendre visite au marquis. Il se croyait assuré d'un meilleur accueil en Provence s'il y arrivait publiquement réconcilié avec le chef de sa maison. Ce fut l'évêque de Blois que, sur les instances de Mirabeau, M. de Montmorin chargea de cette délicate négociation. Le négociateur, comprenant la difficulté de l'entreprise, demandait bien peu de chose : la simple autorisation de pouvoir dire que le fils était reçu par le père. A une si modeste ouverture, le marquis répondit par un refus indigné : « J'ai dit à l'évêque, raconte-t-il lui-même, que j'avais assez senti tout le poids d'être père, et que je serais mort à la peine si je n'avais pris le parti d'ignorer et d'oublier les membres pourris ; que je n'avais de ma vie vu et pratiqué gens mal famés, et qu'il était bien dur qu'on me voulût forcer à frayer avec mon fils, l'ennemi fougueux et déclaré du genre humain... J'ai ajouté à cela que je l'avais mis à même de faire honneur à son nom ; qu'à vingt ans il était capitaine de dragons ; à vingt-quatre, mari d'une grande héritière et assuré de la plus forte partie du bien de ses pères ; qu'aujourd'hui, à quarante, il n'était qu'un écrivailleur à gages, redouté du plus grand nombre, méprisé de tous et chef de meute de ce tas de gens perdus de dettes et de crimes qui infestent toutes les grandes

sociétés décousues, et il faut tout à coup que je l'avoue parce que cela lui plaît... Puisque des ministres s'intéressent à lui, qu'ils le mettent à même de se relever par quelques services, qu'on en fasse un homme, et alors je pourrai le voir comme homme public. »

Après cette première explosion de colère, le marquis se radoucit, mais en faisant toutes ses réserves. Il ne veut rien savoir ni des plans ni des projets de son fils; il ne le recevra pas à Argenteuil, où il est allé pour chercher le repos, mais seulement à Paris, quand il y sera rentré. Encore les visites de Mirabeau devront-elles être peu fréquentes et annoncées à l'avance. « Ce que je redoute, écrit le marquis, c'est la facilité de ce drôle-là pour entrer en conversation et se mettre à son aise. »

Au fond, Mirabeau n'en demandait pas davantage. Saisissant l'occasion qui s'offre à lui, il essaye de rentrer tout à fait en grâce par un coup de maître. Après avoir joué un rôle et tenu une place importante parmi les économistes de l'école physiocratique, le marquis vieillissait un peu oublié, quelquefois même ridiculisé par les générations nouvelles. Son fils lui procure une jouissance devenue rare en lui dédiant, dans les termes les plus respectueux et les plus flatteurs, le grand ouvrage qu'il publie sur la monarchie prussienne. Cette fois, la glace est rompue. Si le cœur résiste encore, l'amour-propre, satisfait, ne résiste plus. Le père lit avec attention, presque avec émotion, l'œuvre considérable du fils. Il y trouve assurément matière à critique. Les idées antireligieuses qui y sont exprimées blessent ses sentimens; mais il est confondu de l'immensité du labeur et admire en connaisseur la force de la pensée et la hauteur des vues. Au moment où il vient de terminer sa lecture, il appelle son fils : « Un centaure de travail, ne fût-il que collecteur, compilateur, éditeur; l'homme le plus rare de son siècle, et peut-être un des plus rares que la nature ait produits, si la *directité* dans les vues lui eût été en même temps accordée. »

Il avait suivi du reste avec un singulier mélange de sévérité et d'orgueil la carrière grandissante de l'héritier de son nom. Quoique ce caractère lui fût odieux, il a peut-être deviné mieux que personne la puissance du talent et pressenti avant tout le monde les hautes destinées qui attendaient son fils. Hors d'état de se présenter lui-même aux électeurs de Provence, à cause de son âge et de ses infirmités, le marquis de Mirabeau n'était pas fâché que le nom dont il était si fier fût remis en lumière par un des siens. Cette idée lui plaisait d'autant plus que le comte s'effaçait modestement devant lui et ne voulait être candidat qu'à défaut de son père. L'orgueil de caste et de race qui avait inspiré toutes les actions du marquis trouvait son compte dans cette candidature.

N'était-il pas naturel, nécessaire même, qu'une famille si considérable et si illustre à ses yeux fût représentée aux états-généraux? Il sentait d'instinct que ce fils décrié, mais plein de feu, d'éloquence et d'audace, allait remuer sa vieille province et y rajeunir la gloire de sa maison. Quelle revanche possible de la destinée! quelle compensation à tant d'amertumes et de déceptions qui avaient assombri son existence! Le grand rôle qu'il avait rêvé, que le désordre de sa fortune, que le dévergondage de sa femme et de ses enfans l'avaient empêché de jouer, son fils le jouerait peut-être. Le nom sonore des Mirabeau, par lequel ses ancêtres avaient remplacé les obscurs Riquetti, retentirait encore une fois à travers la Provence. Le vieux gentilhomme dont la vie avait été si dure, malgré son énergie et ses talens, éprouvait à cette pensée un frémissement d'orgueil. On dirait qu'au moment de mourir, avec la clairvoyance qu'ont souvent les mourans, il lisait plus clairement que personne dans l'avenir de sa race. La lettre qu'il écrit en janvier 1789, lorsque son fils part pour la Provence, a presque le caractère d'une prophétie.

« De longtemps, écrit-il, ils n'auront vu une telle tête en Provence ; *le calus* qui n'en faisait que de l'airain sonnant avec fougue est rompu ; je l'ai vérifié par moi-même, et dans quelques conversations et communications j'ai aperçu vraiment du génie... Un travail infatigable qui est vraiment unique, son ne douter de rien, et sa hauteur innée, jointe à beaucoup de ce qu'on appelle esprit, en ont fait un personnage et dans la banque et dans l'imprimerie, surtout dans la politique moderne... La populace des écoutans voit en lui l'homme qui a détruit en France la banque de Saint-Charles, terrassé le fantôme des Eaux Périer, dénoncé et accablé les agioteurs... tandis que des manières nobles, le faste des habits en un siècle de mode dépenaillée, les doubles et triples secrétaires et antichambre peuplée, hauteur respectueuse avec les grands, consortie et primauté d'éloquence avec les docteurs, plaisanterie gaie et noble avec les femmes, et impétuosité dominante avec tout ce qu'il met en œuvre, en font un personnage chargé de reliques, qui semblent tenir à la peau. »

Quel accueil allait faire la Provence à ce descendant d'une des plus nobles familles du pays? Mirabeau y arrivait sans parti-pris, avec l'unique résolution d'être député, tout prêt à s'entendre avec ceux qui assureraient son élection. Sa place était marquée dans l'ordre de la noblesse ; il y serait certainement resté si on l'eût bien accueilli. Mais là se trouvaient précisément quelques-uns de ses anciens adversaires, des parens et des amis de sa femme qui, autrefois, avaient pris parti contre lui dans son procès. On lui

témoigna, dès le début, une défiance injurieuse. On essaya même de l'exclure, sous prétexte qu'il n'avait pas produit en temps utile ses preuves généalogiques. Il retrouve au contraire dans la bourgeoisie, chez les jeunes gens, parmi les membres du barreau, l'ardente sympathie qui avait accueilli six ans auparavant ses débuts oratoires. Portalis nous le montre tel qu'il parut en public à la procession qui précède l'ouverture des états de la province, encore indécis entre les deux voies à suivre, n'ayant pas dit son dernier mot, mais tenant à montrer tout de suite par son attitude indépendante qu'il faudra compter avec lui. « Il marchait en quelque sorte entre la noblesse et le tiers-état, et le dernier de l'ordre de la noblesse... Son œil perçant et scrutateur parcourait la foule des spectateurs, et semblait interroger la multitude de son regard provocant. Il portait la tête haute et renversée en arrière. Il appuyait la main droite sur le pommeau de son épée, et tenait sous son bras gauche un chapeau à plumet blanc. Son épaisse chevelure, relevée et crespée sur son large front, se terminait en partie à la hauteur des oreilles, en épaisses boucles. Le reste, rassemblé derrière sa tête, était enroulé dans une large bourse de taffetas noir, qui flottait sur ses épaules. Sa laideur avait quelque chose d'imposant. » Quelques jours plus tard, son parti est pris. Il n'y a rien à attendre de l'esprit étroit et des préjugés de la noblesse provençale. Il se tourne alors vers le tiers-état, dont il appuie énergiquement les vœux. La noblesse demande qu'on nomme par ordre les députés aux états-généraux. Il insiste pour qu'on les nomme, au contraire, dans une assemblée des trois ordres. Il a calculé ses chances ; il sait, comme il l'écrit à un de ses secrétaires, que ce mode d'élection assurera son succès. Le voilà maintenant engagé dans la bataille. Il la livrera avec la fougue de son tempérament. Déjà le peuple l'acclame et couvre de huées ses adversaires. Que sera-ce lorsque le public connaîtra son second discours, que les commissaires du roi l'ont empêché de prononcer, mais dont personne n'a le droit d'arrêter l'impression? Comment lire de sang-froid ces pages enflammées qui conviennent si bien au tempérament méridional, qui traduisent avec tant de force les sentimens publics? Quand il se compare au dernier des Gracques, quand il menace de lancer vers le ciel une poussière d'où naîtra Marius, il évoque les souvenirs toujours vivans de la vieille province romaine, il ressuscite les images des grands ancêtres, il fait passer dans les cœurs un frisson d'enthousiasme. Quand il maudit les ordres privilégiés en leur opposant les souffrances et les droits du peuple, il répond à ce qu'il y a de plus intime dans la conscience populaire.

Avant d'être élu, il est déjà salué comme le chef désigné du tiers par les acclamations de la foule. Au retour d'un rapide voyage qu'il a été obligé de faire à Paris, partout où il passe sur le territoire provençal, il trouve des députations qui l'attendent. Hommes, femmes, enfans, prêtres, soldats, paysans l'accueillent aux cris répétés de : « Vive le comte de Mirabeau, vive le père de la patrie ! » Les cloches sonnent, on tire des feux d'artifice, on veut dételer sa voiture pour la traîner. Le jour où il arrive à Aix, 10,000 personnes se pressent sur son passage. Il a peine à gagner le logis qui lui a été préparé, place des Prêcheurs. Les jeunes gens de la bourgeoisie ont organisé une cavalcade pour le recevoir. La chaise à porteurs, qui le mène pour dîner chez un de ses amis, est en un instant chargée de couronnes. Une escorte de tambourins et de galoubets l'accompagne. Le directeur de la Comédie lui demande de paraître au théâtre. La nuit venue, toute la ville s'illumine. On reconnaît les populations du Midi à ces démonstrations bruyantes et enthousiastes. Elles-mêmes retrouvent en Mirabeau une nature essentiellement méridionale, véhémente et passionnée. Un homme du Nord serait moins expansif, moins vibrant, en communication moins directe avec la foule. Les Provençaux acclament l'enfant de la Provence, l'orateur qui a su parler à leur imagination et à leur cœur, qui emploie naturellement, pour les séduire, leur langue chaude et colorée. N'oublions jamais, en étudiant la nature de son éloquence et les causes de sa popularité, qu'il doit en grande partie ses qualités oratoires à la race dont il sort, au tour d'esprit, à la vivacité de conception et d'expression des peuples du Midi.

Il y a entre ses électeurs et lui comme un courant magnétique qui les emporte dans une même ivresse. Lorsqu'il parlait plus tard à ses amis de ces ovations populaires, il en paraissait encore enivré. « Le voilà, disait Duroveray, qui se voit comte de Provence. — Eh bien, reprenait Mirabeau, beaucoup d'autres sont partis de plus bas. » A Marseille, il recevait le même accueil qu'à Aix. Son ambition y trouvait son compte. Ne serait-il pas glorieux d'être élu en même temps dans deux sénéchaussées ? Pour plus de sûreté, avec une notion très précise et très moderne de ce que peut la réclame, il se recommandait lui-même aux Marseillais dans une brochure anonyme. En cette circonstance encore, son tempérament d'aventurier et sa nature méridionale le servaient à merveille. Il ne se laissait arrêter ni par des scrupules, ni par des délicatesses inutiles. Il ne craignait pas de frapper fort, d'employer au besoin les procédés et le langage d'un charlatan pour éblouir les imaginations. Dans le portrait qu'il trace de sa personne,

il se présentait comme le libérateur de la Provence, comme l'orateur le plus éloquent de son siècle. A l'en croire, « sa voix dominait dans les assemblées publiques, comme le tonnerre couvre le mugissement de la mer; son courage étonnait encore plus que son talent, sa vie publique depuis quinze années était une suite de combats et de triomphes. »

Heureusement ces notes fausses et criardes, ce ton de déclamation vulgaire ne sont pas dans les habitudes de Mirabeau. Il s'en sert pour les besoins de sa cause, comme la plupart des Méridionaux, il n'en sent même pas le ridicule, au moment où il les emploie. Il a ainsi un avantage sur les délicats, qui pour rien au monde, même pour réussir, ne se résigneraient à commettre une faute de goût. Mais une fois les premières fumées de la bataille dissipées, il retrouve la pondération et l'équilibre qui sont les vrais signes de la force. Son génie est fait de raison en même temps que de passion. S'il a tous les emportemens d'une nature fougueuse, il a aussi tous les retours du bon sens. Ses idées sont beaucoup plus modérées que ne le ferait croire la véhémence de son action oratoire. Une partie de sa fougue s'évapore en paroles. C'est encore là un trait de caractère qui trahit son origine. Comme il faut distinguer, dans tout le Midi, entre la chaleur de l'expression et le fond même des idées! Que de choses y sont purement verbales et extérieures! Que de paroles sortent des lèvres, sans que la tête soit vraiment troublée, ou le cœur vraiment ému!

Nous venons de voir Mirabeau sous la figure d'un révolutionnaire. Un instant après il nous apparaît comme un sage et un modérateur. Avant de jouer successivement ces deux rôles dans l'assemblée nationale, il les a déjà joués dans sa province. Nulle part, la période qui précéda les élections ne fut plus tumultueuse qu'en Provence. Les souffrances étaient grandes, beaucoup d'oliviers avaient été gelés pendant l'hiver; les opérations électorales du premier degré, qui commencèrent le 15 mars 1789, amenèrent dans chaque communauté des réunions et des conciliabules. En rédigeant les cahiers particuliers qui devaient servir à la rédaction des cahiers provinciaux, on parla naturellement de la misère publique et des moyens d'y remédier. Les têtes s'échauffèrent, l'idée se répandit que, par la volonté même du roi, la convocation des états-généraux allait être le signal d'un changement absolu dans les conditions et dans les fortunes. Les impôts de consommation pesaient lourdement sur le peuple, on en exigea la suppression immédiate, on maltraita les agens et on détruisit les bâtimens affectés à leur perception. On somma les officiers municipaux d'abaisser le prix courant des denrées comestibles, les seigneurs de renoncer à leurs

droits seigneuriaux, les propriétaires de remettre les fermages qui leur étaient dus. Quarante ou cinquante insurrections éclatèrent en quelques jours sur tous les points de la Provence, le sang coula, des malheureux furent massacrés. A Marseille, l'émeute prit rapidement des proportions inquiétantes pour la sécurité publique. L'hôtel de ville fut assiégé par une foule armée de pistolets et de bâtons qui exigeait la diminution du prix de la viande et du pain. On commença à casser les vitres, à enfoncer les portes, et on ne laissa sortir les officiers municipaux qu'après avoir obtenu satisfaction. La maison de l'intendant et celle du fermier de la ville furent saccagées. Dans la crainte de plus grands désordres, un admirateur de Mirabeau sollicita son intervention. Avec l'agrément du commandant militaire de la province, Mirabeau répondit à cet appel, usa de sa grande popularité pour calmer les esprits et assura provisoirement la paix de la rue en constituant une milice bourgeoise. Il fit plus, il donna un exemple de courage civique en exhortant publiquement le peuple à la modération. Dès les débuts de sa vie politique, les deux tendances de son esprit se dessinent déjà. Hardi dans la lutte contre les abus, il ne l'était pas moins dans la défense de l'intérêt social. Si, malgré son intervention d'un jour, la ville de Marseille continua à être agitée pendant les années suivantes, il n'en est pas responsable. Il avait fait courageusement tout ce qui dépendait de lui pour y rétablir l'ordre.

En revenant de Marseille, Mirabeau fut plus heureux encore à Aix, où la foule menaçait les autorités et pillait les greniers publics. Comptant sur son influence, le gouverneur militaire lui confia la police de la ville. Tout se calma aussitôt, sans qu'il eût d'autres précautions à prendre que de remplacer la troupe par une milice bourgeoise. Quand il eût parcouru les rues à cheval et assuré le peuple qu'il fallait tout attendre de la bonté du roi, on lui obéit; avec la mobilité et la facilité d'impression des populations méridionales, on se pressait sur ses pas, on versait des larmes, on embrassait ses mains et ses habits, on l'appelait le sauveur et le dieu de la province. La confiance en lui était si grande que la paix fut rétablie pour longtemps.

Quelques jours après avait lieu la nomination des députés aux états-généraux. A Aix, comme on s'y attendait, Mirabeau fut élu le premier des députés du tiers, à une très grande majorité. Il fut élu aussi à Marseille, mais le quatrième seulement après plusieurs tours de scrutin. Il opta naturellement pour la ville qui lui avait donné le plus de suffrages. Il s'en excusa auprès des Marseillais en allant prendre congé d'eux avant de partir pour Paris. Le soir de son départ, quatre cents jeunes gens à cheval, portant des

torches, escortèrent sa voiture qu'ils avaient ornée de chêne et de laurier.

II.

Malgré ces services rendus à sa province, Mirabeau arrivait aux états-généraux précédé d'une réputation détestable. Peu de personnes connaissaient le bien qu'il venait de faire, mais tout le monde était au courant des scandales de sa vie. Tout récemment encore, il avait attristé ses meilleurs amis en sacrifiant Mme de Nehra, si dévouée et si bonne, à une femme qui ne la valait pas. La publication de l'*Histoire secrète de la cour de Berlin* avait été jugée plus sévèrement encore par la société parisienne. Personne ne comprenait qu'un Français chargé d'une mission à l'étranger abusât de l'accueil presque officiel qui lui avait été fait pour déshonorer la cour auprès de laquelle il était accrédité. On le comprenait d'autant moins que l'auteur se vantait d'avoir reçu de bons traitemens des personnages dont il disait le plus de mal. Il ne semblait pas supportable que le prince Henri de Prusse fût récompensé de sa bienveillance par des indiscrétions et des commérages publiés sur son compte. La présence du prince à Paris, au moment de la publication, avait encore augmenté le mauvais effet produit sur le public. La courtoisie française se révoltait de cette double violation des lois de l'hospitalité. Talleyrand, qui avait été avec le duc de Lauzun le correspondant de Mirabeau et son intermédiaire auprès du ministre, ne lui pardonna jamais un procédé si incorrect. La réprobation fut si générale et si vive que, malgré l'extrême tolérance dont on commençait à user envers les écrivains, le parlement fit brûler l'ouvrage par la main du bourreau.

Ce souvenir, qui datait de quelques jours à peine, hantait encore les esprits à la séance d'ouverture des états-généraux. On venait d'applaudir d'abord le duc d'Orléans, puis les députations de Bretagne et de Dauphiné lorsque la députation d'Aix parut. Une timide velléité d'applaudissemens fut aussitôt couverte par un murmure désapprobateur, qui s'appliquait manifestement à la personne de Mirabeau. Quelques jours encore, pendant la période de négociations et d'attente, avant que les états-généraux se fussent constitués en assemblée nationale, le député d'Aix resta isolé, presque tenu en quarantaine. Il s'en plaignait à Dumont de Genève, tantôt avec véhémence, tantôt avec l'accent d'une véritable douleur. Son cœur qui resta toujours bon, malgré ses fautes, souffrait de cet ostracisme. Il avait besoin d'aimer et d'être aimé. Il s'affligeait d'une

sévérité dont son inconscience morale ne comprenait pas bien les causes et qu'il n'aurait pour son compte appliquée à personne.

Une telle situation ne pouvait se prolonger. Le talent a une puissance qui s'impose aux hommes assemblés. Mirabeau y joignait le don de la séduction, un esprit aisé et charmant, une grâce naturelle qui l'avait souvent rendu irrésistible auprès de ceux dont il voulait conquérir les suffrages. Personne, d'ailleurs, n'était mieux préparé que lui à jouer un rôle politique. Comment n'eût-on pas été frappé de l'étendue et de la variété de ses connaissances? Non-seulement aucun de ses collègues, mais aucun homme de sa génération n'avait accompli un travail comparable au sien. Aucune des questions du moment ne lui était étrangère. Il avait écrit sur toutes, il avait exprimé sur toutes des idées personnelles ou qui étaient devenues siennes grâce à une rare faculté d'assimilation. A travers les désordres de sa vie, ses habitudes laborieuses ne s'étaient jamais démenties. Il recueillait dans l'héritage paternel avec les principes de l'instruction la plus solide le goût passionné de l'étude. Comme son père, il ne cessait d'écrire, de composer, de publier. Tous deux avaient vécu, pour ainsi dire, la plume à la main. Histoire, politique pure, diplomatie, finances, économie sociale, que de sujets Mirabeau n'avait-il pas abordés depuis sa jeunesse! Que d'œuvres accumulées en un court espace de temps: *Essai sur le despotisme*, *Avis aux peuples de l'Allemagne*, *Lettres de Vincennes*, *Essai sur la tolérance*, *Histoire de Philippe II*, *Lettres de cachet et prisons d'état*, *Monarchie prussienne*, *Histoire secrète de la cour de Berlin*, sans parler des écrits de circonstance, des brochures publiées contre M. de Calonne, contre Necker, contre Beaumarchais; sans parler des volumes de notes secrètes adressées au ministre des affaires étrangères. Il avait fait tenir en quinze ans le labeur de toute une vie.

Quel fonds solide pour les luttes oratoires! quelle supériorité un homme si bien armé n'aura-t-il pas dans le détail et dans la discussion des affaires? Sous les formes heureuses de l'improvisation la plus brillante, on reconnaîtra toujours la solidité de la préparation. La chaleur et l'émotion de la bataille pourront amener sur les lèvres de l'orateur des hardiesses ou des bonheurs d'expression; en ce qui concerne les idées elles-mêmes, il en sera depuis longtemps imprégné. Les souvenirs classiques, les citations modernes, les comparaisons entre les différens états et les constitutions différentes couleront en quelque sorte de source au premier appel de sa volonté. En lisant les discours conservés des orateurs modernes les plus célèbres, nous sommes quelquefois étonnés du vide de la pensée. Quand la voix, l'accent, les gestes, la mimique, l'action oratoire, tout ce qui exerce une influence

physique sur les hommes, ont disparu, il ne reste presque rien. Nous éprouvons une impression analogue à celle que nous causent certains portraits où tout est calculé pour la mise en scène, où nous cherchons inutilement un corps sous les couleurs éclatantes des étoffes. Ces discours éphémères ont produit tout leur effet au moment où ils étaient prononcés, ils ont passionné les assemblées ou les foules. Aujourd'hui, cette chaleur, ces mouvemens d'éloquence, ces figures de rhétorique et ces prosopopées sont refroidis, comme la lave quelques jours après l'éruption du volcan.

Presque seul Mirabeau résiste à la lecture, parce qu'il nous apprend toujours quelque chose, parce qu'il connaît à fond et en général de première main les questions qu'il traite. Son instruction si étendue n'a pas d'ailleurs le caractère d'une encyclopédie théorique ; il s'y mêle un grand fonds d'expérience et d'observation pratique. Personne ne s'enferme moins que lui dans des formules spéculatives. Il a trop vécu au milieu de ses semblables, il a trop éprouvé les vicissitudes de la vie pour ne pas se plier aux circonstances. Nous avons déjà eu, nous aurons souvent encore la preuve de la souplesse de son esprit. Sa connaissance des hommes égale sa connaissance des choses. Que de physionomies diverses et opposées n'a-t-il pas eu occasion d'observer dans le cours de son aventureuse existence! Destiné à faire partie d une caste, il en est sorti de bonne heure pour explorer les alentours et bientôt la société tout entière. Comme le dit justement M. Charles de Loménie, « il a frayé avec toutes les classes sociales en France et à l'étranger. Il est monté dans les carrosses du roi très chrétien, il a fréquenté des princes et des ministres, et pourtant il a eu des rapports de familiarité avec des petits hommes de loi, des artistes, des journalistes, des libraires, et jusqu'à des inspecteurs de police. Il a lui-même passé par toutes les conditions, exercé tous les métiers, lutté contre toutes les difficultés. »

Par là encore il est supérieur à la plupart de ses collègues. En est-il un seul parmi eux qui soit plus libre que lui de préjugés, plus au courant de ce que peuvent désirer et souffrir les hommes de chaque condition? Cette supériorité se révélera bientôt lorsque viendra l'heure des grandes résolutions et des grands débats. En attendant, Mirabeau ronge son frein. Se sentant isolé, tenu à l'écart, il veut forcer la cour et en même temps l'assemblée à compter avec lui. Déjà le jour même de l'ouverture des états-généraux, il avait projeté d'attirer l'attention sur sa personne par un coup d'éclat. Il entrait en séance avec un discours écrit qu'il se proposait de lire, contrairement à l'étiquette, sans en avoir obtenu l'autorisation du roi.

Frochot nous a conservé ce curieux morceau. Mirabeau s'y adres-

sait directement à Louis XVI pour lui demander de faire délibérer les trois ordres en sa présence sur la question de savoir s'ils devaient se séparer ou rester unis. C'eût été épargner à la royauté un grave échec. Il valait mieux à coup sûr aller au-devant d'une nécessité inéluctable que se la laisser imposer et arracher plus tard comme une concession faite de mauvaise grâce. En prenant tout de suite une résolution de cette nature, Louis XVI eût gagné en force morale tout ce qu'il devait perdre à bref délai, par une résistance inopportune suivie d'une capitulation humiliante. Dès le premier jour où Mirabeau siégeait dans l'assemblée, il y témoignait de son grand sens politique en indiquant la première mesure qu'il était nécessaire de prendre si l'on voulait conserver le bénéfice encore intact de la popularité. Il prévoyait sagement que toute opposition ou même toute hésitation sur ce point serait grosse de périls. Seulement il en était réduit pour exprimer sa pensée à un procédé incorrect qui lui laissait peu de chances de succès. Il se leva, en effet, pour lire son adresse lorsque les discours des ministres furent achevés; mais le roi qui s'y attendait se leva en même temps et mit fin à la séance. Les cris de « Vive le roi! » qui retentirent alors empêchèrent même que la tentative fût remarquée.

N'ayant pu se faire entendre, Mirabeau voulait au moins être lu. Le 5 mai 1789, il commençait la publication d'un journal politique indépendant, comme si les anciennes barrières avaient déjà disparu, comme si la liberté de la presse devait dater du jour même où se réunissaient les états-généraux. Il préjugeait la question avant qu'elle fût posée. Le gouvernement, qui ne laissait publier jusque-là que des feuilles privilégiées et censurées, répondit à la provocation en supprimant le premier numéro du journal. Redoublant d'audace, Mirabeau, dont les électeurs du tiers-état de Paris avaient pris la défense, transforma son journal en un compte-rendu de son mandat qu'il était bien difficile de supprimer. Comment interdire à un député de rendre des comptes à ses électeurs? En prenant ainsi une attitude d'opposition, le député d'Aix avait bien soin de distinguer entre la personne du roi et celle de ses ministres. Au moment où il ménageait le moins ces derniers, il parlait du souverain avec toutes les formes du respect et de la reconnaissance.

Ce n'était pas chez lui une simple formule de politesse, un souvenir de ce qu'il devait aux traditions de ses ancêtres. C'était le fond de sa pensée politique. Il croyait fermement qu'au milieu d'une crise dont il avait compris tout de suite la gravité, la France ne pouvait être sauvée que par l'union de la nation et du

roi. Il ne doutait pas que les ordres privilégiés ne fussent condamnés sans rémission. La royauté se perdait en s'appuyant sur eux. Si au contraire elle faisait cause commune avec le peuple, comme elle l'avait fait bien des fois dans l'histoire de France, elle sortait régénérée et rajeunie de la crise révolutionnaire. Dans ses conversations, dans sa correspondance, Mirabeau exprime cette idée à plusieurs reprises. Comme Sieyès, il a mesuré la force des deux partis qui divisent l'assemblée : d'un côté les deux ordres privilégiés, représentant deux cent mille personnes, de l'autre le tiers-état représentant vingt-cinq millions de Français, c'est-à-dire la nation. Pourquoi le roi, que rien n'y oblige, qui avant la convocation des états-généraux s'est rendu justement populaire en assurant la prépondérance du tiers, compromettrait-il sa popularité au profit des deux ordres dont la défaite est certaine?

Sur ce point, le tiers ne peut céder. Il a reçu partout de ses commettans le mandat formel de voter par tête et non par ordre. Il y a même des membres de la noblesse et une partie du clergé qui reconnaissent la justesse de cette revendication. On a beau invoquer le souvenir des anciens états-généraux, parler de traditions et de constitution à respecter, ce sont là des argumens de pure métaphysique. Si les états-généraux avaient été permanens, ils se seraient réformés d'eux-mêmes. N'est-ce pas un rêve de vouloir appliquer aux besoins du présent une procédure et des formes qui n'ont pas été employées depuis deux siècles? Parmi les libéraux les plus modérés, personne ne s'y méprenait. Voter par ordre, c'était retourner à l'ancien régime; voter par tête, c'était satisfaire l'intérêt public, répondre au vœu clairement exprimé par la nation. Comment la cour pouvait-elle hésiter entre les deux partis? Ne valait-il pas mieux que le roi cédât tout de suite pour conserver tout son prestige? C'était en quelque sorte malgré lui, à son corps défendant, que Mirabeau travaillait à enlever de haute lutte ce qu'il aurait mieux aimé obtenir par la persuasion.

La noblesse persistant à délibérer séparément sans se réunir au tiers, et le roi semblant encourager une résistance qu'il dépendait de lui de faire cesser, les voies paraissent fermées à la conciliation. La guerre va éclater tout au moins entre deux des trois ordres. Le troisième hésite. Le bas clergé tient à se rapprocher du tiers avec lequel il a des affinités d'origine et de milieu; le haut clergé, au contraire, ne se sépare pas de la noblesse. Quelques députés entrevoient même la possibilité de créer deux assemblées, au lieu d'une, en partageant le clergé entre les deux. On eût constitué ainsi, comme en Angleterre, une chambre haute et une chambre basse. Ce n'eût pas été à coup sûr une conception

impolitique. Mais les passions étaient trop excitées pour qu'on pût s'arrêter à un moyen terme. Les membres du tiers-état, sentant leur force, veulent aller jusqu'au bout d'une victoire qui ne peut plus leur échapper. Ils avaient commencé par établir un ordre de délibération et par adopter le titre de députés des communes. Comme un général qui étudie son champ de bataille et ses chances de succès, Mirabeau reconnaît tout de suite que la noblesse est irréductible. Ce serait perdre son temps que de conférer avec elle. Mais le salut peut venir des hésitations et des divisions du clergé. Celui-ci a sur la terre une mission de paix. En faisant appel à son esprit de concorde, on le décidera peut-être à se réunir, à délibérer dans la même salle que les communes. Mirabeau propose en termes pleins de déférence de lui envoyer une députation.

Cette démarche met fin à une lutte qui durait depuis six semaines, au grand préjudice de l'autorité royale et de l'intérêt public. Le 17 juin 1789, quelques ecclésiastiques se joignent aux députés des communes pour former l'assemblée nationale, la majorité du clergé se rallie le 19 à la vérification des pouvoirs en commun et se réunit le 22 aux membres du tiers. Le titre d'assemblée nationale n'avait pas été adopté sans discussion. Mirabeau, qui en proposait un plus modeste et qui fut ce jour-là très mal accueilli par ses collègues, avait réservé en tout cas la sanction royale. Une assemblée unique et toute-puissante lui faisait peur. Il entendait que le nouveau pouvoir législatif fût limité par la prérogative du roi : « Je ne connaîtrais rien de plus terrible, disait-il avec sagesse, que l'aristocratie souveraine de six cents personnes qui demain pourraient se rendre inamovibles, après-demain héréditaires, et finiraient comme les aristocrates de tous les pays par tout envahir. » Le titre adopté malgré ses efforts lui parut toujours plein de dangers ; il attribua même à cette malencontreuse dénomination une partie des désordres qui suivirent : « C'est une motion usurpatrice, écrivait-il à Mauvillon ; je ne serais pas surpris que la guerre civile fût le fruit de leur beau décret. » A la fin de 1790, effrayé des progrès de l'anarchie, il disait encore à Dumont de Genève : « Ah ! mon ami, comme nous avions raison de les empêcher de se déclarer assemblée nationale ! »

Tout ce que nous savons des sentimens de Mirabeau à cette époque témoigne de ses dispositions conciliantes. Comme l'ordre des communes, comme la nation presque entière, il attend beaucoup du roi dont la popularité n'a encore souffert aucune atteinte. Il craint seulement que Louis XVI ne soit mal entouré et mal conseillé. Dans un intérêt personnel, à coup sûr, mais aussi dans l'intérêt public, il voudrait entrer en relations avec les ministres, se

concerter avec eux pour modérer un mouvement dont le caractère révolutionnaire commence à l'inquiéter. Dès la fin de mai 1789, il avait sondé son collègue Malouet, en lui tenant le langage le plus sensé : « Vous êtes, je le sais, lui avait-il dit, un des amis sages de la liberté, et moi aussi ; vous êtes effrayé des orages qui s'amoncellent, je ne le suis pas moins ; il y a parmi nous plus d'une tête ardente, plus d'un homme dangereux ; dans les deux premiers ordres, dans l'aristocratie, tout ce qui a de l'esprit n'a pas le sens commun et, parmi les sots, j'en connais plus d'un capable de mettre le feu aux poudres. Il s'agit donc de savoir si la monarchie et le monarque survivront à la tempête qui se prépare ou si les fautes faites, et celles qu'on ne manquera pas de faire encore, nous engloutirons tous. »

Il concluait en demandant à Malouet de lui procurer un entretien avec Necker et Montmorin. Celui-ci se déroba ; il ne pouvait pardonner la publication tout à fait indélicate de la correspondance de Berlin. L'homme qu'il avait autrefois protégé et payé, auquel il avait même confié une mission secrète, s'était disqualifié à ses yeux par un procédé si contraire aux convenances diplomatiques. Necker seul consentit à recevoir Mirabeau ; mais prévenu contre lui par son collègue et s'attendant sans doute à quelque demande d'argent, il le reçut froidement comme un simple solliciteur. On connaît le résumé célèbre de leur conversation peut-être un peu arrangée : — « Monsieur, aurait dit le ministre, M. Malouet m'a dit que vous aviez des propositions à me faire ; quelles sont-elles ? » — Mirabeau aurait répondu : « Ma proposition est de vous souhaiter le bonjour, » et serait parti. Si le mot est vrai, ce dont on n'est jamais sûr quand il s'agit des prétendus mots historiques, Mirabeau, au fond très peu satisfait de l'entrevue, ne s'en vanta pas auprès de ses deux collaborateurs, Dumont et Duroveray, qu'il voyait alors tous les jours.

On aurait tort de chercher un lien, comme on l'a fait quelquefois, entre cette déconvenue et l'attitude que prit Mirabeau à la séance royale du 23 juin. Dans l'intervalle, il avait donné à Louis XVI une nouvelle preuve de sa bonne volonté en défendant, le 17 juin, les prérogatives du souverain. Quelques jours plus tard, il disait encore au comte de La Marck : — « Le jour où les ministres du roi consentiront à négocier avec moi, on me trouvera dévoué à la cause royale et au salut de la monarchie. »

Comment concilier de telles déclarations avec une résistance presque révolutionnaire ? M. Charles de Loménie paraît avoir trouvé l'explication la plus plausible de ces contradictions apparentes en étudiant avec beaucoup de soin les préliminaires et la physionomie

de la séance royale. C'est un des chapitres les plus curieux de son livre. Ni Mirabeau ni aucun des membres les plus modérés du tiers ne pouvaient approuver les paroles que des conseillers imprudens avaient mises ce jour-là dans la bouche du roi. Si Louis XVI promettait des réformes, il se prononçait formellement contre le sentiment public, contre le vœu de la nation, en refusant d'autoriser la réunion des trois ordres et la périodicité des états-généraux. Au moment où la France aspirait avec passion au régime représentatif, on lui défendait de l'organiser. Le cérémonial de la séance et le ton du discours avaient en même temps quelque chose de provocant. Comme le dit un écrivain royaliste, on avait ressuscité dans cette circonstance « l'odieux appareil des lits de justice. » L'affirmation répétée et intentionnelle de la volonté royale irritait jusqu'à la noblesse. Jamais le roi n'avait dit si souvent et avec tant de hauteur : « Je veux. »

Jusqu'à la fin du discours royal, l'histoire de la seance est bien connue. A partir du départ du roi, la légende commence. On a imprimé et mis dans la bouche de Mirabeau de véritables harangues dont il n'a pas prononcé un seul mot. On a aussi dramatisé la scène pour en augmenter l'effet. On s'est représenté Mirabeau sortant de sa place pour aller au-devant du marquis de Dreux-Brézé et signifiant à l'envoyé du roi la volonté des représentans de la nation. M. Dalou a bien fait de tirer parti de la légende pour la composition de son beau bas-relief. Mais les choses se sont passées beaucoup plus simplement. Dans la grande salle des menus, telle qu'elle avait été disposée pour la séance royale, il n'y avait pas de bureau pour le président. Bailly ne siégeait point à part; il était assis en avant des députés du tiers, sur une banquette comme eux, et Mirabeau n'est point sorti de leurs rangs pour interpeller le marquis de Dreux-Brézé. Mirabeau lui-même, dans le petit discours arrangé après coup qu'il s'attribue en écrivant sa XIIIe lettre à ses commettans, ne dit pas qu'il ait quitté sa place.

Quelles sont maintenant les paroles qui furent réellement prononcées? Mirabeau n'a certainement pas répondu à M. de Dreux-Brézé, comme on l'a souvent affirmé à tort : — « Allez dire à votre maître. » — C'eût été mettre en cause la personne du roi qu'il tenait par-dessus tout à laisser en dehors du conflit. Nous avons à choisir entre deux versions qui, au fond, ne diffèrent que par un mot. Suivant le fils du marquis de Dreux-Brézé, qui, dans un discours prononcé à la chambre des pairs, le 9 mai 1833, recomposa la scène entière en invoquant le témoignage de deux constituans devenus ses collègues, Montlosier et Barbé-Marbois, Mirabeau aurait simplement dit : — « Nous sommes assemblés par la volonté nationale et

nous ne sortirons que par la force. » — La version qui a prévalu et que la société des jacobins fit graver, en 1791, sur le buste du grand orateur, est la suivante : — « Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté nationale et que nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes. » — Ce dernier mot doit avoir été prononcé, car il choqua Bailly, qui en parle dans ses *Mémoires* comme d'une expression hors de toute mesure : — « Qui donc, ajoute-t-il, avait parlé d'employer la force des baïonnettes? »

L'incident a été grossi, probablement avec la complicité de Mirabeau, heureux de jouer un rôle et de montrer sa puissance à ceux qui le traitaient récemment en simple solliciteur. Il vise à coup sûr les ministres, mais aucune de ses paroles n'est dirigée contre le roi, qu'il continue à entourer de son respect. Il réserve toute sa colère pour les conseillers imprudens qui ont préparé et organisé la séance royale : — « C'est ainsi, dit-il avec véhémence à Dumont, qu'on mène les rois à l'échafaud. » — Il insère même, dans sa XIVe lettre à ses commettans, un projet d'adresse aux Français, où il prend publiquement la défense du roi. Nous connaissons les vertus et le cœur du souverain, dit-il en substance. Personne ne nous donnera le change sur ses sentimens. On aura beau employer les formes les moins propres à concilier les esprits, nous saurons bien démêler sous cet appareil menaçant la véritable pensée de notre père. Quelle confiance peut-il avoir dans l'aristocratie? N'a-t-elle pas été de tout temps l'ennemie du trône?

Malgré les termes de la déclaration royale, la majorité des députés continuait à se réunir et conservait le titre d'assemblée nationale. Le roi lui-même avait fini par céder, par reconnaître une nécessité devant laquelle il eût été plus habile de s'incliner tout de suite. C'était lui maintenant qui combattait les répugnances de ses amis, qui engageait les dissidens des deux premiers ordres à ne pas se séparer de leurs collègues. Malheureusement, la fatale séance du 23 juin avait échauffé les esprits des deux parts. L'ordre de la noblesse, tout en obéissant au désir du roi, protestait contre la réunion des trois ordres, continuait à se réunir en assemblées particulières et publiait les délibérations de ces assemblées. De grands personnages n'encourageaient-ils pas sous main de telles menées? Les communes n'étaient-elles pas menacées de perdre le fruit de leur victoire par quelque conspiration aristocratique? Une immense inquiétude se répandait dans le pays. Les assemblées électorales primaires, qui avaient survécu aux élections, entretenaient presque partout un foyer d'agitation. La nation craignait d'être trahie, la cour d'être débordée. Nulle part l'action du gou-

vernement ne se faisait plus sentir. On venait de passer successivement par de telles alternatives de joie et de crainte, on s'était si bien habitué aux réunions et aux discussions politiques, que l'équilibre se rétablissait difficilement dans les esprits. On vivait d'une vie fiévreuse, toujours sous le coup de quelque surprise et de quelque menace.

C'est le moment que le roi choisit avec une imprudence inouie pour renvoyer Necker, le seul de ses ministres qui fût populaire. Il n'en fallut pas davantage pour exaspérer la population parisienne, déjà très agitée. A la peur de la famine suspendue depuis quelque temps sur la grande ville s'ajouta celle d'un coup d'État. Quand on vit une armée de troupes étrangères se constituer à Versailles, le château se transformer en quartier-général et le jardin en camp, la cour fut immédiatement accusée de vouloir disperser par la force les représentans de la nation.

Personne ne sait au juste si un coup d'État avait été réellement prémédité dans les conseils de la couronne; il est même très vraisemblable que l'esprit irrésolu de Louis XVI ne s'était pas arrêté à une résolution si grave ; mais toutes les mesures ordonnées et prises, le déploiement des troupes, le choix des nouveaux ministres avaient un caractère menaçant pour l'assemblée nationale. Alexandre de Lameth a peint en termes saisissans ce qu'il avait éprouvé alors, ce qu'éprouvaient sans doute la plupart de ses collègues : « Ces 10,000 hommes de régimens étrangers, suisses ou allemands, défilant vers minuit sur la place d'armes, sous les fenêtres du roi, se rendant à différens postes, et particulièrement à l'Orangerie, dont on ne laissait approcher aucun citoyen... le plus profond silence régnant partout, point de tambours, pas un commandement de la part des officiers, pas un mot de la part des spectateurs, et seulement le bruit monotone du pas ordinaire qui, d'après les idées dont tous les esprits étaient préoccupés, avait quelque chose de sinistre et semblait présager de tragiques événemens. »

Le bruit se répandait que des membres de l'assemblée allaient être arrêtés. On citait les noms des suspects. Mathieu de Montmorency annonçait qu'il ne serait pas de la première fournée, mais qu'il mériterait certainement d'être de la seconde. Mirabeau était des plus compromis. Il s'attendait chaque soir à être appréhendé au corps dans le logement qu'il occupait à Versailles, rue de l'Orangerie. Est-ce l'irritation qui l'emporte alors? N'est-ce pas plutôt le désir d'accroître sa popularité et de faire sentir son importance à la cour? Le premier dans l'assemblée, il propose de demander au roi l'éloignement des troupes. L'adresse qu'il est chargé de rédi-

ger eut, dans toute la France, un grand retentissement. Ce fut la révélation de sa puissance oratoire, l'annonce du rôle décisif qu'il était destiné à jouer. Le ton demeure respectueux; mais sous la politesse de la forme, sous les éloges donnés à la bonté du roi, on sent la fermeté des résolutions, quelque chose de grave et presque de menaçant. Comme le disait spirituellement Rivarol : — « C'était trop d'amour pour tant de menace et trop de menace pour tant d'amour. » — L'impression produite sur le roi fut profonde. Mirabeau faisait partie de la députation qui alla porter l'adresse; pendant que M. de Clermont-Tonnerre en donnait lecture, les yeux de Louis XVI restaient obstinément fixés sur celui qui l'avait rédigée.

Le roi pressentait-il en lui un allié possible ou le regardait-il comme le plus redoutable de ses adversaires? Si Louis XVI eut ce jour-là des appréhensions, Mirabeau fit tout ce qu'il put pour les justifier les jours suivans. Les scènes révolutionnaires de Paris firent sortir l'orateur de la mesure et de la prudence qu'il avait conservées jusque-là. Son amour de la popularité, son désir de rester à la tête du mouvement, le rendent indulgent pour des désordres que son instinct politique devait réprouver. Les grands ambitieux ont de ces faiblesses : pour n'être pas abandonnés par ceux qui les suivent, ils se font les complices de violences qu'ils désapprouvent. Quoique celui-ci eût du courage, comme il l'avait déjà montré, comme il le montrera encore par la suite, il ne se sent pas assez sûr de son crédit et de sa force pour résister aux entraînemens de l'opinion. Il a d'ailleurs besoin des Parisiens, il attend quelque chose d'eux. La popularité de Necker et de La Fayette lui fait envie : il rêve de supplanter Bailly dans les fonctions de maire. Il entre en relations avec les districts parisiens, il passe parmi eux une partie de ses journées et de ses nuits, il va de l'un à l'autre pour les exciter contre les ministres; il cherche en même temps à attirer l'attention sur sa personne; peu après la prise de la Bastille, il se fait conduire avec grand apparat sur les ruines de la forteresse. Il en arrive ainsi à des capitulations de conscience qu'Alexis de Tocqueville, dans ses notes inédites, appelle « abominables. » Tout en signalant le danger des insurrections, il excuse, il justifie presque les fureurs du peuple. Il professe surtout une doctrine révolutionnaire au premier chef en soutenant que les municipalités ont le droit de s'organiser comme elles l'entendent, sans que le pouvoir central ait qualité pour intervenir dans leur organisation. Il retire au roi et à l'assemblée toute autorité sur les communes. Au fond, n'attachons à cette déclaration anarchique qu'une valeur de circonstance. Cela veut simplement dire que Mirabeau aspire à être élu par les districts parisiens, sans que ce mode d'élection ait

besoin d'être approuvé par le gouvernement. Il accorde tout aux uns parce qu'il se croit sûr d'eux, il refuse tout à l'autre parce qu'il s'en défie.

Voilà l'incurable infirmité du caractère de Mirabeau. Dès que son intérêt personnel est en jeu, il trouvera des argumens de circonstance contre ses opinions. Il ne renonce pas, néanmoins, à celles-ci ; il les abandonne par calcul lorsqu'elles le gênent, il y revient par raison lorsqu'il n'a plus de profit à les combattre. Personne, au fond, n'est plus convaincu que lui des dangers de la dictature populaire ; personne ne prévoit de plus loin les conséquences des journées d'émeute : « La société serait bientôt dissoute, écrit-il avec une pénétration admirable, si la multitude s'accoutumait au sang et au désordre, se mettait au-dessus des magistrats et bravait l'autorité des lois ; au lieu de courir à la liberté, le peuple se jetterait bientôt dans la servitude, car trop souvent le danger rallie à la domination absolue, et, dans le sein de l'anarchie, un despote paraît un sauveur. »

Ce sont là des paroles véritablement prophétiques. La dictature de l'empire y est annoncée comme la conséquence nécessaire des crimes de la révolution et de l'anarchie du directoire. Le même homme qui exprime des idées si justes, lorsqu'il n'a aucun intérêt à dire le contraire, n'en soutiendra pas moins que le peuple doit être le maître dans chaque commune, lorsqu'il a besoin d'être élu par le peuple. Ce n'est pas l'intelligence politique de Mirabeau qu'accusent ces contradictions, c'est, une fois de plus, sa moralité. N'oublions jamais, en parlant de lui, ce que disait son père, l'homme qui l'a le mieux connu et le mieux jugé : « Il manque par la base, par les mœurs. » — « Il n'obtiendra jamais la confiance, ajoutait le terrible marquis, voulût-il la mériter. » La justesse de cette prédiction se vérifiera jusqu'au dernier jour de sa carrière.

III.

Détournons nos regards de ces défaillances pour étudier Mirabeau dans un rôle plus digne de lui. Les hommes de 1789, même au milieu des déceptions que devaient leur causer les mouvemens populaires, encore sous le coup des émeutes et des attentats commis au mois de juillet, étaient si pénétrés de la puissance des idées, que l'assemblée discutait un projet de constitution politique à l'heure où la populace parisienne portait au bout des piques les têtes coupées du marquis de Launay, de Flesselles, de Foulon, de Berthier. Il y aurait là matière à des rapprochemens ironiques, si

l'idéalisme de nos pères ne prenait sa source dans les sentimens les plus généreux. Pouvaient-ils, d'ailleurs, échapper à la nécessité de remplacer la toute-puissance d'un seul, qui avait été jusque-là le code de la monarchie, par la reconnaissance des droits de chacun? Était-ce leur faute s'ils trouvaient presque tout à faire, si les lois fondamentales du royaume avaient fini par être dénaturées et absorbées au profit d'une volonté unique?

Les cahiers du tiers-état, du clergé et même de la noblesse exprimaient à cet égard un vœu formel. On demandait aux députés, non-seulement une constitution, mais une déclaration des droits de l'homme. La noblesse de Paris avait donné l'exemple et rédigé d'avance un projet complet de déclaration. Plus tard, quelques-uns de ceux qui avaient participé à cette œuvre doctrinale parurent le regretter en voyant les excès de la révolution. Leurs regrets sont exagérés; comme le dit avec émotion M. Charles de Loménie : « Ne jugeons pas trop rigoureusement l'idéalisme de cette époque. Il a suscité trop d'enthousiasme généreux dans les meilleurs esprits, fait germer trop de vertus guerrières, réalisé, au travers de tant de convulsions, de déchiremens, de luttes sanglantes, des conquêtes morales trop générales dans toute l'Europe, pour n'avoir été qu'un principe d'erreur ou qu'une sorte d'ivresse intellectuelle. »

En rédigeant la déclaration des droits de l'homme, l'assemblée s'inspirait du désir le plus généralement exprimé et des besoins les plus urgens du pays. Quelle avait été la grande victime des temps antérieurs, le souffre-douleur de toutes les époques, celui qui en Angleterre avait réussi à se défendre et qui en France avait toujours succombé? Le citoyen isolé, l'individu. C'est lui qu'il faut protéger désormais, c'est pour lui qu'on établit des principes inviolables, supérieurs aux formes mobiles des gouvernemens. Dans cette œuvre de protection individuelle, la pensée des législateurs va au-delà du temps présent. La seule oppression qui fût à craindre autrefois était celle du souverain ou de ses représentans. Au pouvoir personnel va se substituer peut-être le pouvoir des assemblées qui écraseront de nouveau l'individu au nom de la majorité. Il importe de le défendre d'avance contre une tyrannie non moins injuste, non moins redoutable que la première. Chaque citoyen a des droits dont la majorité elle-même ne peut le priver que par un abus de la force. Ces droits que l'assemblée eut l'honneur de proclamer la première, et qui sont devenus indestructibles, s'appellent l'égalité devant la loi, la liberté de la personne, la liberté de conscience, la liberté du culte, la liberté de la presse, la souveraineté nationale, la séparation des pouvoirs. Toutes les constitutions qui

se sont succédé en France depuis 1789 les ont reconnus. La charte de 1814 ne fait d'exception que pour le principe de la souveraineté nationale.

Lorsque l'assemblée eut décidé, presque à l'unanimité, qu'une déclaration des droits serait placée en tête de la constitution, Mirabeau fut nommé membre du comité de rédaction avec quatre de ses collègues et chargé par ceux-ci des fonctions de rapporteur. Quoique bien des défiances trop justifiées subsistassent encore contre son caractère, ce choix nous apprend qu'en trois mois son influence ne s'en était pas moins accrue. Il faut dire que la tâche du rapporteur n'avait rien d'enviable. Plus de cinquante projets étaient soumis à l'assemblée. Adopterait-on un de ces projets? en composerait-on un nouveau avec des emprunts faits à quelques-uns? L'assemblée témoignait une grande impatience. Aux difficultés du travail s'ajoutait la nécessité de faire vite. L'énormité de la tâche n'effrayait pas Mirabeau, dont nous connaissons les habitudes laborieuses. Depuis longtemps, d'ailleurs, il avait attaché à sa personne les collaborateurs les plus instruits et les plus capables. Duroveray, Dumont, Clavière, lui préparaient des matériaux pour ses écrits et pour ses discours. Ces trois auxiliaires, tous trois d'un si rare mérite, composaient ce qu'il appelait lui-même son atelier.

Leur collaboration, si précieuse d'ordinaire, ne produisit, cette fois, que le plus médiocre des résultats. L'assemblée fit au rapport un accueil si froid et Mirabeau en reconnut si bien les imperfections qu'il sollicita un ajournement jusqu'à ce que les autres parties de la constitution fussent convenues et fixées. Les raisons politiques ne manquaient pas pour justifier ce retard. Le rapporteur invoqua une des plus décisives, en signalant le danger qu'il y aurait à entretenir les citoyens de leurs droits avant que le pouvoir exécutif, alors si affaibli, eût recouvré son ancienne force.

Très sage et très sagace, sur ce point comme sur d'autres, Mirabeau n'en céda pas moins, dans la rédaction de certains articles, à cet esprit malsain de popularité qui tient si souvent en échec sa raison naturelle. L'assemblée, qui n'avait pas fait grand accueil à son projet, s'inspira surtout, dans le texte définitif, des idées de La Fayette et de Mounier. Mirabeau prit part fréquemment à la discussion, mais sans beaucoup de succès ni beaucoup d'ardeur. Au fond, il n'avait pas de goût pour les débats de doctrine; son génie pratique et net répugnait aux abstractions, à la métaphysique; il préférait l'action et le maniement des hommes à toutes les formules spéculatives. Aussi se lassa-t-il assez vite du travail de philosophie politique qu'il avait accepté, plus peut-être par

amour-propre que pour un autre motif. Quand la déclaration des droits eut enfin été votée par l'assemblée, après un débat un peu confus, Mirabeau poussa un soupir de soulagement. Il est tout consolé de l'échec de son projet par la satisfaction d'en avoir fini avec une discussion fastidieuse: « L'assemblée nationale, dit-il ironiquement, est enfin sortie de la vaste région des abstractions du monde intellectuel, dont elle traçait si péniblement la législation métaphysique; elle est revenue au monde réel et s'est mise à régler tout simplement la législation de la France. »

La destruction des privilèges avait duré moins de temps ; il avait suffi d'une séance pour emporter le régime féodal. « Voilà bien nos Français, disait encore Mirabeau ; ils sont un mois entier à discuter sur des syllabes, et dans une nuit ils renversent tout l'ancien ordre de la monarchie. » Immédiatement après cette action d'éclat, la plus noble et la plus héroïque qui ait jamais été commise par une assemblée, l'œuvre doctrinale allait être reprise. La déclaration des droits de l'homme n'était que la préface de l'organisation constitutionnelle qu'avaient demandée les cahiers des états-généraux, qu'attendait le pays. Des historiens étrangers, quelquefois même des historiens français, reprochent à l'assemblée nationale de n'avoir pas réussi dans son entreprise. On l'accuse d'avoir fait table rase de tout le passé, de n'avoir rien su conserver des idées, des traditions que lui léguaient les générations précédentes. On a dit qu'elle bâtissait sur le sable parce qu'elle ne faisait reposer son édifice sur aucune fondation antérieure. Il faudrait cependant s'entendre. Quel héritage constitutionnel lui léguait donc ce passé dont on parle? que pouvait-elle sauver d'une organisation qui n'existait pas? L'imprévoyance des gouvernans et les dures nécessités de l'heure présente l'obligeaient à construire de toutes pièces un monument nouveau.

Elle manquait assurément d'expérience, elle nourrissait trop d'illusions. Elle eut surtout le tort de s'isoler du gouvernement et de se priver ainsi d'un concours nécessaire. Mais est-ce bien sa faute, si le roi et son conseil avaient commencé par prendre parti contre toute nouveauté, par vouloir ramener la France à des précédens tombés en désuétude, abandonnés depuis deux siècles? Pouvait-elle leur demander de collaborer à une œuvre qu'ils avaient déclarée, dès l'origine, inutile et dangereuse? Elle se trompa évidemment, en croyant pouvoir constituer avec une seule chambre un régime représentatif. Mais les circonstances lui permettaient-elles de faire autrement? Au moment où l'on venait de lutter contre les ordres privilégiés si imprudemment soutenus par le roi, la création d'une seconde chambre n'aurait-elle pas ressemblé à un

rétablissement des privilèges ? L'opinion publique ne se serait-elle pas prononcée avec fureur contre cette résurrection d'une aristocratie ?

N'oublions pas que l'assemblée constituante, quoiqu'elle n'ait pas subi les humiliations des assemblées postérieures, délibérait sous les yeux du public. Les députés n'entraient en séance qu'après avoir traversé les rangs d'une foule qui manifestait sur leur passage ses sentimens d'approbation ou de blâme. Les tribunes, à leur tour, intimidaient ou encourageaient les orateurs, suivant que ceux-ci résistaient ou cédaient aux passions populaires. Tout ce qui ressemblait à un réveil des privilèges irritait les assistans. On enlevait tous les suffrages lorsqu'on rappelait les difficultés qu'avait rencontrées la réunion des trois ordres, le danger qu'il y aurait à se séparer de nouveau et à reconstituer deux pouvoirs législatifs distincts. La réunion des ordres avait été saluée comme une victoire du tiers-état et de la nation, la division eût été considérée comme une revanche de l'aristocratie. Ce genre d'argument, plus spécieux que solide, produisait sur l'assemblée et sur les tribunes un effet infaillible. La noblesse elle-même repoussait la création d'une chambre haute ; elle savait bien que ses principaux membres n'en feraient pas partie de droit; elle craignait au contraire que les sièges du sénat ne servissent à récompenser le zèle et l'esprit novateur des dissidens de l'ordre.

D'avance et à plusieurs reprises, Mirabeau s'était publiquement prononcé contre l'institution de deux chambres. Il ne prit pas la parole dans la discussion, mais il travailla secrètement à entretenir les défiances de la noblesse. Le jour du vote, la proposition ne fut plus soutenue que par quatre vingt-neuf députés, la majorité de la noblesse et du clergé prêta son concours au tiers-état pour la repousser. Sur la question de la sanction royale, Mirabeau n'était pas moins engagé par ses déclarations antérieures. Il avait souvent répété que l'autorité du roi ne pouvait se rajeunir que par une alliance avec le peuple, et qu'en revanche la démocratie nouvelle ne serait dirigée et contenue que par la royauté. « Sans la sanction royale, disait-il, le 12 juin, j'aimerais mieux vivre à Constantinople qu'à Paris. — Quand il sera question de la prérogative royale, ajoutait-il, c'est-à-dire, comme je le démontrerai en son temps, du plus précieux domaine du peuple, on verra si j'en conçois l'étendue, et je défie d'avance le plus royaliste de mes collègues d'en porter plus loin le respect religieux. »

Il tint parole, en effet; il défendit le *veto* absolu. Mais, malgré la puissance de ses facultés oratoires, il n'osait pas encore improviser, il écrivait et lisait la plus grande partie de ses discours en

les animant par le jeu de la physionomie et par l'accent. Ce jour-là, il avait puisé ses principaux argumens dans un ouvrage obscur, qu'il ne réussit pas à éclaircir. L'assemblée l'écouta d'abord avec froideur en le voyant contre son habitude empêtré dans ses raisonnemens et dans ses périodes, puis avec des murmures, lorsqu'elle découvrit le fond de sa pensée. Quoiqu'il essayât de réveiller de temps en temps l'attention par des hardiesses de langage, il eut beaucoup de peine à terminer sa lecture. C'est la seule fois où ses amis le virent déconcerté. Lui-même avoua que, vers la fin, se sentant hors d'état de tirer parti d'un texte qu'il n'avait pas assez médité, il était couvert d'une sueur froide. Son discours avait laissé une impression si confuse, avait été en général si peu entendu ou si peu compris, que Mirabeau put s'abstenir au moment du vote et recevoir les éloges de Camille Desmoulins, avec lequel il était alors en grande coquetterie, tandis que ceux qui avaient voté dans le sens de ses conclusions étaient couverts d'injures par le parti populaire. Là encore, au moment même où il fait preuve de sagacité politique, nous surprenons l'orateur en flagrant délit de complaisance pour la démagogie.

IV.

Quelle fut l'attitude de Mirabeau pendant les journées révolutionnaires des 5 et 6 octobre? Les modérés la jugèrent en général très sévèrement. Ses relations avec quelques-uns des agitateurs les plus connus de Paris, notamment avec Camille Desmoulins, le leur rendaient suspect. L'auteur du *Discours de la lanterne aux Parisiens* passa, en effet, les derniers jours de septembre et les premiers jours d'octobre 1789 dans la maison même de Mirabeau à Versailles. Il y était peut-être encore le jour où arrivèrent les bandes de Parisiens qui allaient chercher le roi pour le conduire à Paris. Mounier les rencontra tous deux chez le peintre Boze. Pendant que Mirabeau parlait à Mounier de ses principes et des idées de modération qui leur étaient communes, Camille Desmoulins confessa qu'il aimerait mieux n'avoir point de monarque et qu'il s'efforcerait d'arriver à ce point de perfection. Mirabeau, qui se déclarait en théorie si partisan du maintien de la monarchie, ne paraissait pas choqué du langage de son compagnon. Tous deux sortirent ensemble en ayant l'air de s'entendre à merveille.

Leur intimité est encore établie par une lettre que Camille Desmoulins écrit à son père le 27 septembre: « Depuis huit jours, je suis à Versailles chez Mirabeau. Nous sommes devenus de grands amis; au moins m'appelle-t-il son cher ami. A chaque instant, il

me prend les mains, il me donne des coups de poing ; il va ensuite à l'assemblée, reprend sa dignité en entrant dans le vestiaire et fait des merveilles. Après quoi il revient dîner avec une excellente compagnie, et parfois sa maîtresse, et nous buvons d'excellens vins. »

Tout le monde savait que le 30 août, lorsque le peuple avait déjà failli marcher sur Versailles, c'était le même Camille Desmoulins qui avait harangué la foule au Palais-Royal, annoncé que la vie de Mirabeau était mise en danger par les aristocrates, proposé d'envoyer quinze mille hommes pour chercher le roi et faire enfermer la reine à Saint-Cyr. En voyant l'intimité des deux personnages, on se demandait si Mirabeau, lui aussi, n'avait pas conseillé ou tout au moins encouragé la marche sur Versailles. Quelques jours avant le 5 octobre, il disait mystérieusement au libraire Blaisot qu'il fallait s'attendre à des événemens malheureux. Le 5 octobre, avant que les Parisiens se fussent mis en route pour Versailles, il parlait avec sévérité du banquet des gardes du corps qui avait causé une si grande émotion dans le public et paru outrageant pour l'assemblée nationale. Pétion ayant déposé une dénonciation à ce sujet, Mirabeau commença par déclarer qu'il la trouvait souverainement impolitique, puis ajouta qu'il la signerait si l'assemblée voulait bien décider « que la personne du roi est seule inviolable, et que tous les autres individus de l'état, quels qu'ils soient, sont également sujets et responsables devant la loi. »

L'allusion fut comprise dans les tribunes. « Quoi ! la reine ! dit une voix à côté de Mme de Genlis. — La reine comme les autres, répondit une autre voix. » On prétend que pour ne laisser aucun doute sur la portée de ces paroles, Mirabeau avait dit en retournant à sa place, assez haut pour être entendu par les tribunes : « Je dénoncerais la reine et le duc de Guiche, l'un des capitaines des gardes. » Il était alors près de midi. Mirabeau savait à cette heure-là que les Parisiens marchaient sur Versailles. Il monta derrière le fauteuil du président Mounier pour l'en avertir, pour l'engager même à lever la séance, puis disparut (1). Il avait quitté la salle lorsque Maillard, accompagné d'une quinzaine de femmes, se présenta à la barre de l'assemblée pour exposer en termes violens la disette des Parisiens, leurs griefs contre les aristocrates et les gardes du corps. Pendant ce temps, la foule acclamait les deux noms de Mirabeau et du duc d'Orléans également absent. On ac-

(1) Le comte de La Marck affirme que Mirabeau passa chez lui le reste de cette journée jusqu'à six heures du soir.

cusa Mirabeau d'être passé ce jour-là, vers quatre heures et demie, un sabre nu à la main, devant le front du régiment de Flandre rangé en bataille sur la place d'armes et d'avoir excité les soldats à la révolte. Il se défendit spirituellement d'une accusation dont en réalité la preuve ne fut jamais faite.

Il n'en fut pas moins soupçonné d'une complicité secrète avec ceux qui avaient envahi la salle des séances de l'assemblée et le château de Versailles. Sa conduite autorisa tous les soupçons. Préparait-il, comme quelques-uns l'ont cru, l'abdication de Louis XVI et la régence du duc d'Orléans? Voulait-il simplement ménager sa popularité auprès des Parisiens? Il ne parut en tout cas témoigner pour le roi aucun de ces sentimens de respect et de fidélité dont il avait fait montre en d'autres circonstances. Dans la matinée du 6 octobre, lorsque Louis XVI, après avoir promis de partir pour Paris, faisait prier les députés de se rendre auprès de lui, Mirabeau soutint qu'on ne pouvait délibérer dans le palais et qu'une telle démarche serait contraire à la dignité de l'assemblée. Malgré l'énergique insistance du président Mounier, ce fut l'avis de Mirabeau qui l'emporta. L'assemblée resta en séance.

Elle décida seulement d'envoyer cent de ses membres pour accompagner le roi à Paris. Mirabeau demanda avec instance à faire partie de cette députation. Mais il eut beau invoquer les services qu'il pourrait rendre, la popularité dont il jouissait auprès de la population parisienne, le président Mounier, indigné de sa conduite, l'empêcha d'être nommé. Il ne réussit pas davantage à faire adopter un projet d'adresse au peuple français dans lequel se révélait sa véritable opinion sur les journées des 5 et 6 octobre. Il y colorait les événemens, comme il le fit, du reste, dans son journal; il dissimulait les scènes de violence et de massacre, il y présentait sous un jour favorable tout ce qui venait de se passer et annonçait même, en finissant, « que le vaisseau de l'État allait s'élancer vers le port, plus rapide que jamais. »

Quoiqu'il soit bien difficile de démêler la vérité à travers les contradictions et les inconséquences du langage de Mirabeau, M. Charles de Loménie écarte avec vraisemblance toute idée d'un accord formel qui eût été conclu à cette époque entre le duc d'Orléans et l'orateur. Mirabeau se défendit plus facilement que le duc d'Orléans de toute responsabilité directe dans les événemens des 5 et 6 octobre. La droite de l'assemblée, dans ses jugemens et dans ses demandes de poursuites contre les complices de l'insurrection, ménageait Mirabeau plus que le prince. Cela ne veut pas dire que celui-ci fût coupable. Au fond, on ne sait rien de précis. Les apparences sont, il est vrai, contre le duc d'Orléans; mais ce ne sont,

après tout, que des apparences. Le mouvement populaire du mois d'octobre ne paraît pas spontané comme celui du 12 juillet précédent, qui s'explique par la crainte d'un coup d'État tenté contre l'assemblée. Le peuple de Paris n'avait pas de motifs particuliers d'irritation. On ne craignait plus l'effroyable disette des premiers mois de 1789. Ni La Fayette, ni Brissot, ni Alexandre de Lameth ne croient que le défaut de subsistances fût réel. L'affaiblissement du pouvoir central, le manque de confiance, la crainte du pillage, rendaient la circulation des grains et l'approvisionnement de Paris plus difficiles; mais la famine ne menaçait pas la capitale. Il semble que le mouvement ait été provoqué par de tout autres causes, préparé de longue main et soudoyé. Tous les officiers du régiment de Flandre déclarèrent que leurs soldats avaient reçu de l'argent. Des émeutiers qui se plaignaient de la faim portaient sur eux des sommes importantes. Le personnel même des bandes parisiennes était fort bigarré. A côté des hommes du peuple on y voyait des filles publiques, des gens qui n'appartenaient point aux classes populaires, des meneurs déguisés en femmes. Tout ce monde paraissait embrigadé et dirigé.

Les réunions en plein vent, les assemblées de district commençaient à exercer leur redoutable influence en attendant que les clubs fussent créés. « C'est nous qui les faisons agir, » disait un homme politique en parlant des Parisiens. Personne ne pouvait affirmer que le duc d'Orléans fût le chef du mouvement. On ne le voyait pas à la tête des agitateurs, mais ceux-ci se servaient de son nom, comme ils se servaient de sa résidence du Palais-Royal pour y installer en permanence les états-généraux de l'émeute. Avant que la correspondance de Mirabeau avec le comte de La Marck eût été publiée par M. de Bacourt, on croyait Mirabeau plus lié avec le prince qu'il ne le fut en réalité. Pendant quelques mois, la faveur populaire avait rapproché leurs noms, le peuple les acclamait tous deux en même temps. On en concluait qu'ils avaient associé leurs destinées politiques.

Rien de moins certain. Ils se connurent au contraire fort tard, ne se virent que rarement et n'éprouvèrent l'un pour l'autre que peu de sympathie. La meilleure preuve que Mirabeau n'a jamais servi la politique du duc d'Orléans, dit M. Charles de Loménie, c'est qu'il ne lui a jamais demandé d'argent. L'argument est dur, mais péremptoire. La gêne au milieu de laquelle se débattait l'orateur avec ses goûts de luxe et de dépense l'aurait certainement amené à une demande de subsides s'il y avait eu de sa part des services rendus. Il n'en rendit sans doute aucun parce qu'il n'en eut pas le temps, parce qu'il vit s'évanouir en quelques mois une fortune sur la-

quelle il avait pu compter comme tant d'autres. Ce n'était pas du côté du duc d'Orléans qu'il regardait. Le prince l'avait deviné lorsqu'il adressa à M. de La Marck cette question pénétrante : « Quand Mirabeau servira-t-il la cour ? » Telle est, en effet, la visée principale de Mirabeau, l'ambition dont il est possédé depuis son élection aux états-généraux. Pour le juger avec équité, entrons ici impartialement dans le fond de sa pensée. Il attendait à coup sûr de la cour une situation considérable, une rémunération éclatante de ses services. Mais il ne la demandait pas aux dépens de sa conscience. La cause qu'il entendait servir était celle même que lui indiquait sa raison, celle à laquelle il était resté fidèle malgré d'apparentes infidélités, l'accord du roi et de la nation. Si depuis quelque temps il avait penché du côté du peuple, c'est qu'il avait besoin de rester populaire. Qu'aurait-il pu offrir à la royauté s'il avait partagé l'impopularité de ses conseillers ordinaires? Au prix de quelques sacrifices il ménageait la seule force qui pût lui permettre de traiter avec la cour, la seule aussi dont il pût se servir pour défendre la royauté lorsque arriverait le jour des grandes épreuves. Son admirable sagacité lui faisait pressentir les périls immédiats. S'il s'irritait de l'éloignement où on le tenait, ce n'est pas seulement parce que son intérêt en souffrait; il craignait qu'on ne l'appelât trop tard au secours de la monarchie.

« Que pensent ces gens-là? disait-il à M. de La Marck. Ne voient-ils pas les abîmes qui se creusent sous leurs pas? — Tout est perdu, s'écriait-il une autre fois avec un instinct prophétique, tout est perdu; le roi et la reine y périront et, vous le verrez, la populace battra leurs cadavres. — Oui, répétait-il avec énergie, on battra leurs cadavres; vous ne comprenez pas assez les dangers de leur position ; il faudrait pourtant les leur faire connaître. » Le moment qu'il avait si longtemps attendu pour le salut de la royauté aussi bien que pour sa propre fortune arriva enfin. Nous verrons prochainement comment Mirabeau entra en relations avec des adversaires dont il était moins séparé que ceux-ci ne le croyaient eux-mêmes. Ce fut la grande évolution de sa vie politique, l'instant décisif où sa raison, d'accord avec son intérêt, l'emporta sur ses passions, où l'homme d'État, averti et effrayé par les événemens, essaya de calmer les orages que le tribun du peuple avait contribué à déchaîner.

A. Mézières.

LE

PHYSIQUE ET LE MENTAL

A PROPOS DE L'HYPNOTISME

I. Gurney, *Phantasms of living, les Hallucinations télépathiques.* — II. Binet et Féré, *le Magnétisme animal.* — III. Pierre Janet, *l'Automatisme psychologique.* — IV. Delbœuf, *le Magnétisme animal; les Effets curatifs de l'hypnotisme.* — V. A. Moll, *Der Hypnotismus.* — VI. Charcot, *Maladies du système nerveux.* — VII. Ch. Richet, *l'Homme et l'Intelligence.* — VIII. Liébault, *le Sommeil et les États analogues.* — IX. Bernheim, *De la Suggestion.* — X. Liégeois, *De la Suggestion hypnotique.* — XI. Bonjean, *l'Hypnotisme, ses rapports avec le droit et la thérapeutique.* — XII. Ochorowitz, *la Suggestion mentale.* — XIII. Gilles de La Tourette, *Hypnotisme.* — XIV. Beaunis, *Du Somnambulisme provoqué.* — XV. Prosper Despine, *Étude scientifique sur le somnambulisme.* — XVI. Lafontaine, *l'Art de magnétiser.*

Selon la théorie adoptée par beaucoup de physiologistes et de psychologues, la conscience ne compterait pour rien comme « facteur » dans l'évolution. La composition d'*Hamlet*, par exemple, était un résultat déterminé par des phénomènes de pure mécanique, où l'unique rôle était joué par certains changemens moléculaires dans le cerveau de Shakspeare. Quand le poète prêtait à son héros l'interrogation tragique : être ou bien ne pas être? les idées de l'être et du néant, les sentimens d'amour pour la vie et d'horreur pour la mort, les aspirations à une existence éternelle, tout cela était, nous dit-on, de simples « accompagnemens » à l'agitation des molécules cérébrales ; — ces idées et ces sentimens n'ont pas plus coopéré au monologue d'Hamlet que le rayon de l'étoile reflété par la surface de la mer ne détermine la marche de l'étoile. L'histoire de Shakspeare, l'histoire de l'humanité et du

monde aurait été la même sous tous les autres rapports, si l'idée, le sentiment et le désir n'avaient jamais nulle part existé : le soleil et les étoiles auraient accompli leurs mêmes révolutions, et, comme l'astronomie céleste, l'astronomie cérébrale aurait présenté les mêmes phases, aux mêmes lieux, aux mêmes points de la durée.

Bien plus, non-seulement nos états de conscience sont sans action dans l'histoire générale du monde, ils sont encore, selon cette doctrine, sans la moindre action l'un sur l'autre; il n'en est aucun qui soit la condition du suivant, ils ont tous pour unique condition des changemens extérieurs. Si je veux retirer ma main du feu, ce n'est pas parce que je souffre et que, simultanément, il se passe dans mon cerveau tels et tels phénomènes; c'est parce que les molécules cérébrales sont, en dehors de toute raison « psychique, » dans telles situations réciproques, animées de tels mouvemens tout physiques ; la série des conditions est exclusivement cérébrale et matérielle; il n'y a dans le mental que du *conditionné*, jamais du « conditionnant, » que les ombres des ressorts efficaces, jamais les ressorts mêmes. Cette complète inertie du mental en entraîne la complète superfluité. Les idées, les sentimens et les désirs sont des mystères incompréhensibles; ils naissent de rien, ils ne servent à rien, ils ne laissent derrière eux aucunes conséquences. C'est le scandale de la nature, qui pourrait se passer de ces parasites et qui cependant arrive, on ne sait comment, à produire cette superfétation, la pensée, pour le seul plaisir ou la seule douleur d'y venir contempler sa propre image et de se demander avec Hamlet s'il ne vaudrait pas mieux ne pas être que d'être?

Ouvrez les livres de la plupart des physiologistes et médecins de notre époque, surtout de ceux qui se rattachent, en France, à l'école de Paris, en Angleterre, à la doctrine de Spencer, de Maudsley et de Huxley; vous retrouverez sans cesse ces expressions qui ont fait fortune : la pensée est un « épiphénomène, » la pensée est un « fait surajouté, » un « surcroît, » un « luxe, » un « accessoire. »

Les découvertes sur l'hypnotisme ont semblé, à première vue, confirmer cette hypothèse et nous réduire, sous le rapport mental, à des automates inertes : — Voici l'homme-machine de La Mettrie, ont dit les physiologistes; nous en démontons et en remontons devant vous les rouages; nous n'avons qu'à presser tel ressort pour le faire agir, tel autre pour le faire parler; bien plus, nous lui faisons exécuter, une fois réveillé, des actes qu'il attribue à sa volonté propre, quand c'est nous qui tenons le fil de cette marionnette humaine.

Cependant, à y regarder de plus près, ne découvrirait-on pas que les états de conscience sont toujours les vrais ressorts qui meuvent

l'automate, les vraies conditions internes des mouvemens mêmes? Sans doute une idée introduite dans une tête humaine développe nécessairement ses conséquences et tend à se réaliser en actes; nous ne possédons pas une liberté d'indifférence qui s'exercerait en dehors et au-dessus de nos motifs et de nos mobiles. Mais, précisément parce qu'il y a ainsi lutte pour la vie entre les idées, l'essentiel est de faire prédominer dans les consciences humaines les idées les plus hautes et les meilleures. La force des idées est donc en même temps notre vraie force, à nous, êtres pensans, qui ne sommes peut-être que des idées de l'éternelle nature.

On voit quel haut problème de philosophie générale vient se dresser au-dessus des curiosités psychologiques de l'hypnotisme, ce grossissement anormal des lois de la vie sensitive et imaginative. A nos yeux, les expériences de l'hypnotisme, mieux interprétées, sont propres à nous donner tout ensemble le sentiment de notre union intime avec le monde physique et le sentiment de la puissance que le mental exerce pour sa part au sein de l'évolution universelle. Dans la condition normale et dans les conditions anormales du cerveau, mouvemens et idées apparaîtront de plus en plus, croyons-nous, comme les manifestations diverses d'une même activité dont le fond est l'appétit, ou, pour parler comme Schopenhauer, le « vouloir-vivre. » Les expériences sur l'hypnotisme, comme le reconnaît M. Pierre Janet, sont une confirmation frappante de la doctrine des idées-forces, et, si ces expériences semblent d'abord nous rabaisser au rôle des machines, elles nous apprennent cependant que, par le moyen des idées, nous pouvons diriger notre mécanisme même et faire de lui le serviteur de la vie morale. A nous de savoir nous donner « l'auto-suggestion » dans le bon sens. En outre, les recherches les plus nouvelles sur l'hypnotisme à distance et sur la sympathie à distance, si elles se confirment, tendraient à cette conclusion importante, que le milieu matériel qui nous entoure est en même temps une atmosphère de vie « psychique. » Le mécanisme universel n'est donc nullement incompatible avec la force universelle des idées et des désirs (1).

(1) L'ouvrage si complet et si neuf de MM. Binet et Féré, les grands travaux de M. Ch. Richet, le livre vraiment admirable de M. Pierre Janet, les très savantes études de M. Delbœuf, celles de M. Beaunis et de M. Bernheim, sont des exemples de l'aide que la philosophie et la psychologie peuvent apporter aux sciences physiologiques et même médicales. On avait parlé récemment de supprimer les études philosophiques pour les futurs médecins; sous prétexte de « gagner un an, » ils auraient perdu un ensemble de notions qui est absolument essentiel à tout physiologiste et à tout médecin. Voici l'hommage rendu à notre école française de psychologie par un éminent psychologue de l'Angleterre, directeur d'une des revues les plus estimées dans le monde entier, le *Mind* : — « Depuis longtemps, dit-il, rien n'a été si remarquable que le grand progrès de l'activité psychologique en France. Avec *la Revue*

I.

La plupart des physiologistes qui soutiennent la superfluité du mental se rattachent à la doctrine évolutionniste. Or, leur hypothèse nous semble précisément contraire à la théorie de l'évolution. En effet, rien ne se développe, dans les espèces vivantes, que ce qui a pour elles une utilité pratique et vitale. Une sensation qui ne servirait pas à éveiller une tendance au mouvement, une impulsion à produire un effet extérieur, serait sans utilité pour l'être animé; elle ne se serait donc jamais développée par sélection, avec les mouvemens qui y correspondent; elle n'aurait jamais été triée dans l'ensemble des impressions plus ou moins confuses produites en nous par le monde extérieur. La vie, à son origine, ignore absolument la contemplation : elle ne connaît que l'action. Si l'animal a des yeux, ce n'est pas uniquement pour voir, c'est pour agir et se mouvoir; s'il a des oreilles, c'est pour être averti de ce qui peut lui être utile ou nuisible. Même aujourd'hui, la contemplation n'est encore qu'une action supérieure, en vue d'un intérêt supérieur et d'une forme supérieure de la vie. Nous ne sommes pas nés pour penser, mais pour vouloir. Toute sensation ou représentation retentit sur la vie organique elle-même, qu'elle favorise ou contrarie; c'est pour cela, nous le verrons, que l'idée du bien-être et de la guérison peut guérir le malade, que la représentation d'un

philosophique sous la main, paraissant chaque mois, pour stimuler aussi bien que pour accueillir les investigations nouvelles, un grand nombre de travailleurs, plus ou moins bien « entraînés, » ont abordé les problèmes particuliers de la psychologie; ils ont obtenu des résultats du plus grand intérêt et pleins de promesses. Dans d'autres contrées (l'Allemagne), où les recherches de psychologie *positive* sont poursuivies, comme elles ne le sont pas encore en Angleterre, par une classe professionnelle active, on s'est efforcé plutôt, jusqu'à présent, d'obtenir des résultats exacts sur les voies battues de la psycho-physique; en France, il y a eu une singulière ardeur à établir de nouvelles fondations pour la psychologie, sur le champ expérimental des états psychiques anormaux, principalement cet état d'hypnotisme qui se prête si aisément aux conditions de l'expérimentation scientifique. » (*Mind*, janvier 1890, p. 120.) Voulons-nous que notre pays perde ce nouveau titre d'honneur? que nos physiologistes et nos médecins cessent de concourir aux progrès de la psychologie en France? que cette psychologie même cesse de faire chez nous des progrès qui sont reconnus de toutes les autres nations? Nous n'aurions pour cela qu'à supprimer ou à restreindre les études philosophiques dans l'enseignement secondaire, qu'à les renvoyer aux kalendes des universités futures, tout absorbées dans leurs diverses *spécialités*, qu'à dispenser les aspirans à la carrière médicale du baccalauréat ès lettres et philosophie, qu'à remplacer pour eux l'étude de l'esprit et de ses rapports avec l'organisme par de la botanique, de la chimie ou de la minéralogie. Ce qui serait pis encore, ce serait d'ouvrir l'accès des facultés de médecine (et aussi des autres facultés) aux élèves de l'enseignement spécial ou de cet enseignement « français » qui ne sera jamais qu'un enseignement spécial masqué.

certain état des organes peut entraîner la réalité même de cet état. La philosophie de l'évolution, en refusant le pouvoir de se développer à tout ce qui n'est pas pratique, conséquemment moteur, permet donc déjà d'induire que les faits de conscience ne sont pas des reflets inefficaces, mais des moyens d'action et de mouvement, en un mot d'évolution.

En outre, admettre la complète inertie du mental, c'est supposer que, quand l'évolution est arrivée à produire ce phénomène merveilleux, la conscience, elle s'arrête là, ne va pas plus loin, ne fait plus servir ce phénomène à en amener d'autres. Par là, on pose une borne à l'évolution, et de quel droit? Comment la nature coupe-t-elle court à sa longue série d'équations mécaniques par ce point d'exclamation, le sentiment, et par ce point d'interrogation, la pensée?

La théorie aujourd'hui régnante est l'exagération, ou plutôt l'interprétation inexacte des conceptions de Descartes et de Leibniz. Descartes avait opposé à la pensée consciente un monde d'étendue complet et constant dans son énergie mécanique. L'harmonie préétablie de Leibniz supprima toute action « transitive » d'un être sur l'autre, pour la remplacer par deux chaînes d'actions immanentes qui se trouvent en parfaite correspondance; mais cette correspondance même, comment l'expliquer? On sait que Leibniz recourt à une action de Dieu sur les deux chaînes à la fois. Fort bien; mais cette action de Dieu est elle-même transitive : la difficulté est donc simplement remontée jusqu'au clou divin où sont suspendues les deux chaînes. Plus conséquent est Spinoza, qui, au lieu de concevoir Dieu comme cause transitive du monde, le conçoit comme « cause immanente » et comme « substance. » Nous avons ainsi deux séries de modes : les modes de l'étendue ou mouvemens, les modes de la pensée ou idées. Ce sont les deux aspects de la réalité admis encore aujourd'hui par tant de philosophes et de savans. Par malheur, la « substance » est, comme la force inconnaissable de Spencer, une conception qui n'explique rien; c'est x. Selon nous, le monisme est vrai, mais il ne doit plus reposer sur une idée transcendante, comme celle de substance ou d'inconnaissable; il faut lui donner une signification vraiment expérimentale. Or, à ce point de vue, l'harmonie du mouvement et de la pensée admise par Descartes, par Leibniz, par Spinoza, ne nous semble exprimer que grossièrement les deux principales classes de phénomènes auxquels, pour la commodité de notre science, nous réduisons tout le reste. N'y a-t-il pas quelque chose d'un peu puéril dans la division en deux de l'univers, dans la dichotomie du

mouvement et de la pensée, qui iraient chacun de son côté et par soi, et qui se trouveraient cependant toujours parallèles? Non, il n'existe qu'une seule et unique réalité, océan immense dont les faits dits physiques et les faits dits psychiques sont tous des flots, contribuant pour leur part à la tempête éternelle. Physique ou psychique, c'est simplement affaire de degrés. Nous appelons physique ce que nous avons, par abstraction, dépouillé le plus possible d'élémens empruntés à notre faculté de sentir et de penser; mais où est la machine pneumatique assez puissante pour vider complètement le physique de tout élément psychique, par exemple de tout résidu de la sensation? D'autre part, nous appelons psychique le phénomène plus complet et plus concret, plus avancé dans l'évolution, tel que nous le sentons et l'*éprouvons*, le vrai phénomène d'*expérience*, tel qu'il est pour l'expérience même et dans l'expérience, avec toutes ses qualités et rapports, — parmi lesquels, d'ailleurs, se trouvent les qualités mécaniques et les rapports mécaniques. Ainsi pris dans son ensemble, croit-on que le phénomène soit moins réel et que, en devenant fait d'*expérience*, il ne soit plus qu'un *aspect* et une *ombre* de lui-même? Tout au contraire; c'est là qu'il vit et se sent vivre, c'est là qu'il existe en soi et pour soi tout ensemble. Il n'a jamais été aussi réel que quand il est senti et pensé, quand il dit: Je me sens et je me pense.

De nos jours, non-seulement on suppose une séparation du physique et du mental telle que l'un pourrait exister sans l'autre, mais on admet, encore plus arbitrairement, que l'un des deux est seul l'agent, l'autre la simple représentation. L'un agirait donc sans sentir (la matière), l'autre sentirait sans agir (la conscience). Ce n'est plus le parallélisme de Leibniz, c'est la réduction du mental à un mode d'existence morte. On aboutit alors à cette étrange chose : un monde de réalités doublé d'un monde de représentations ou de reflets. Où se produit le reflet mental? Il ne peut être lui-même un pur mouvement, puisque l'on convient qu'entre un mouvement et une représentation il y a un abîme. Si, comme ce système le prétend, le mouvement est toute la réalité, comment peut-il y avoir encore au-delà des « reflets, » et des reflets qui jouissent ou souffrent, des reflets qui pensent, des reflets qui aiment ou haïssent? Quel est ce mode paradoxal d'existence qui consiste à être reflet sans rien de plus et à exister ainsi en dehors de la réalité même? Cette idée de reflet n'est qu'une fausse métaphore; il n'y a pas de pur reflet; les ombres chinoises elles-mêmes agissent, en ce sens qu'elles sont des mouvemens de la lumière conditionnés par nos gestes, mais qui, à leur tour, conditionnent autre chose; elles ne réagissent pas sur nos gestes, soit; elles réa-

gissent néanmoins. Bien plus, elles peuvent réagir sur nos gestes mêmes, car, si nous ne trouvons pas réussie la silhouette voulue, nous modifions le geste pour l'adapter à la silhouette ; la petite ombre chinoise a donc coopéré, selon ses moyens, à la comédie, — plus heureuse que la pensée même du comédien, qui, selon la théorie en question, ne ferait absolument rien, elle, et qui, au moment où elle semble tout diriger, ne serait, pour ainsi dire, qu'une ombre chinoise *absolue !*

Voilà ce que nous ne pouvons admettre ; voilà ce qui nous fait considérer la théorie exclusivement mécaniste comme une fantasmagorie. Pour nous, le monde est un ; il n'y a pas d'un côté des réalités, de l'autre des ombres ; d'un côté des phénomènes et de l'autre des « épiphénomènes ; » d'un côté des *conditions* physiques nécessaires et de l'autre des *représentations* mentales superflues, qui, à leur superfluité, ajouteraient le singulier privilège de souffrir quand la machine va mal, quoique cette souffrance ne serve absolument à rien ! C'est comme si le thermomètre qui enregistre passivement la fièvre était seul à en souffrir ; il pourrait s'écrier alors : — Puisque je n'y peux rien et que ce n'est point ma faute, la nature aurait bien dû m'épargner cette façon incommode de refléter les affaires d'autrui.

Ou il n'y a dans le monde aucune vraie causalité ni activité, et alors le physique est à la même enseigne que le mental : il n'agit pas davantage, puisque rien n'agit ; ou il y a réellement dans le monde des causes et effets, tout au moins des conditions qui se conditionnent réciproquement, et alors les phénomènes mentaux, par cela même qu'ils sont conditionnés, doivent à leur tour conditionner d'autres phénomènes ; tout au moins doivent-ils se conditionner entre eux. Par exemple, la *sensation* de la chaleur doit être une condition préalable de la souffrance causée par une brûlure, et cette *souffrance* doit être la condition de mon *aversion* pour le feu, laquelle est exprimée physiquement par un mouvement de recul. On aura beau dire que la représentation mentale est un pur effet ; dans le domaine de la causalité, c'est la réciprocité qui règne : il n'y a point d'effet qui ne soit cause à son tour, il n'y a point d'action subie sans réaction exercée, de coup donné sans coup reçu ; il n'y a point de conditionné qui ne prenne sa revanche en conditionnant quelque chose. Il n'y a donc ni appétition sans mouvement, ni mouvement sans une obscure appétition ; le mouvement est un extrait du phénomène total, l'appétition en est un autre extrait, avec cette différence que l'appétition représente quelque chose de beaucoup plus fondamental et qu'elle est, pour le philosophe, la vraie cause.

A coup sûr, lorsque Shakspeare écrivait le vers : *To be or not to be*, il n'y avait pas une de ses idées, pas un de ses sentimens qui n'eût pour corrélatif un mouvement des molécules cérébrales, explicable (comme mouvement) par l'état mécanique antérieur de ces molécules. Mais, en même temps, chaque état mécanique impliquait un état psychique des molécules cérébrales, et, pour résultante, un état général de la conscience. Le mécanique, comme tel, s'explique mécaniquement et est l'objet des sciences de la nature; le psychique, comme tel, s'explique psychologiquement et est l'objet des sciences de l'esprit; mais, au point de vue de la réalité concrète, qui est celui où se place la philosophie générale, le psychique et le mécanique sont toujours unis, et c'est le premier qui est le fondement du second. Tel est le principe essentiel de la théorie des idées-forces. — De même, quand Napoléon bouleversait l'Europe, il y avait sans doute dans son cerveau quelque chose qui correspondait exactement à ses désirs et à ses desseins; et c'est ce quelque chose qui a mis en mouvement sa plume ou sa langue, par suite d'autres cerveaux, et enfin les bras et les jambes de tant de milliers d'hommes; « dès lors, a-t-on dit, tout s'est passé dans le monde des apparences sensibles comme si Napoléon et ceux qu'il a fait tuer n'avaient ni volonté ni pensée. » — Oui, *comme si*... et dans le monde des *apparences*. C'est de même que Newton disait : tout se passe comme si le soleil et la terre s'attiraient; il aurait même pu dire avec Empédocle : s'aimaient l'un l'autre en raison directe des masses, etc. Il n'en est pas moins vrai que les *comme si* expriment de simples hypothèses. On pourrait dire inversement : les guerres de l'Europe se sont passées, au point de vue mental, comme s'il n'y avait eu que des pensées et des volontés en jeu. Ce sont là des fictions analogues à celles de l'algèbre, qui se jouent autour des choses. On pourrait imaginer aussi que les guerres de l'empire se sont passées comme s'il n'y avait eu que des phénomènes lumineux, images de batailles, etc., sans phénomènes sonores, ou sans phénomènes de contacts. Ces abstractions hypothétiques sont permises pourvu qu'on les prenne pour ce qu'elles sont; mais la doctrine que nous combattons, c'est celle qui dit : tout se serait passé *réellement* dans le monde de la même manière, *s'il n'y avait pas eu de volonté ou de pensée*, et la pensée est un épiphénomène tardif, un éclairage de luxe. Cette doctrine, en effet, n'est plus une fiction de mécanique abstraite, elle est une théorie philosophique, métaphysique et selon laquelle le mental ne serait vraiment qu'un accident de surface ou un aspect additionnel du physique, ce dernier étant seul réel. A notre avis, au contraire, c'est l'appétition qui est la réalité

même, et le mouvement est, au point de vue philosophique, un effet extérieur, dérivé du conflit des appétitions.

En somme, nous n'admettons pas de brèche au mécanisme par une intervention *directe* et en quelque sorte *mécanique* du mental dans le physique même, mais nous n'admettons pas davantage deux règnes parallèles avec harmonie préétablie; nous croyons que le mental est le fond, et que le mécanique pur est une forme de représentation, un symbole à l'usage de la pensée.

II.

Au point de vue des tendances philosophiques, la rivalité de l'école de Paris et de l'école de Nancy n'est qu'une application à un cas particulier du grand problème concernant le physique et le mental. L'école de Paris ne considère les phénomènes de conscience que comme les *indices* des mouvemens organiques, sans action propre. L'idée, dit par exemple M. Binet, « n'est qu'une *apparence*, mais derrière elle se cache l'énergie développée par une excitation physique antérieure. » M. Richet parle de même. L'école de Nancy, elle, attache beaucoup plus d'importance au mental; elle a même contribué à mettre en évidence l'action de l'idée dans l'hypnotisme et, par extension, dans les phénomènes de la vie normale; mais elle ne semble pas toujours se souvenir que l'idée n'agit point mécaniquement, à la manière d'une bille qui en pousse une autre. Nous venons de le voir, ni la conception des faits de conscience comme purs reflets, ni leur conception comme intervenant directement dans la trame mécanique des phénomènes, ne représentent exactement le vrai mode d'action des faits de conscience, le vrai rapport du physique au mental. Quand on ne s'occupe, par abstraction, que des relations physiques ou mécaniques, il est clair qu'il ne faut introduire dans le problème que des données mécaniques, — masse, vitesse, etc., — et non pas des faits de conscience; mais, d'autre part, quand on considère les relations et qualités d'ordre psychologique, il ne faut pas s'imaginer que les lois du mouvement suffisent à en rendre compte. On ne demande pas quelle est la couleur d'un son : il ne faut pas demander davantage quelle est la force mécanique d'un fait de conscience, et pas davantage quelle est la force psychique d'un phénomène mécanique.

Sans prétendre ici faire la complète psychologie de l'hypnotisme (ce qui, en l'état actuel de la science, paraît impossible), nous vou-

lons suivre dans leurs applications à un état anormal les principes généraux de ce qu'on a appelé « l'automatisme psychologique. »

Rappelons d'abord que le cerveau est régi par deux grandes lois : l'excitation et l'arrêt (ou « inhibition »). L'excitation du cerveau sur un point déterminé produit par cela même un arrêt sur d'autres points du cerveau ou du système nerveux. Enlevez à un animal ses hémisphères cérébraux, l'excitabilité réflexe de la moelle épinière sera augmentée ; la moindre excitation produira des convulsions énergiques. De même qu'il y a ainsi dans le cerveau des ondes vibratoires qui se contrarient et s'annulent, il y a dans la conscience des idées et tendances qui se font opposition et peuvent même se neutraliser. La conscience, elle aussi, est régie par deux grandes lois : concours des forces mentales et conflit des forces mentales.

Ces lois du cerveau et de la conscience s'appliquent au sommeil, naturel ou artificiel. Chaque cellule cérébrale est comme un homme dans une foule pressée qui joue des coudes pour se maintenir et s'avancer dans sa direction propre. Paralysez un groupe d'hommes dans la foule sur un point important, ils n'opposeront plus de résistance aux mouvemens du reste de la foule, et la résultante générale sera modifiée en faveur de ceux qui auront conservé l'usage de leurs membres. C'est précisément ce qui a lieu dans le sommeil naturel et dans le sommeil provoqué, où certaines parties du cerveau, celles qui président à la direction des pensées et des actes, sont réduites à un état d'arrêt plus ou moins considérable.

Le sommeil hypnotique peut être produit par des causes physiques, telles que la fixation d'un objet ou une stimulation monotone : on peut ainsi endormir un enfant ou un animal, qui n'a point d'avance l'idée de ce qui va se passer. Mais, si l'on y regarde de plus près, il y a encore ici un élément psychique. La fixation du regard, étant une fixation de l'attention même, produit une sorte d'idée fixe ou de « monoïdéisme » artificiel ; aussi peut-on soutenir que, même en ce cas, il y a une cause psychologique à l'hypnotisme. Les excitations uniformes des sens émoussent la sensibilité ; c'est une loi générale : une sensation d'odeur uniforme et répétée finit par user l'odorat ; de même pour le goût. On connaît le phénomène de la crampe. La concentration de la volonté et de l'attention sur une idée quelconque amène la fatigue de l'attention en ce sens, la crampe de la volonté. Le phénomène est encore plus manifeste quand l'idée fixe est celle même du sommeil, qui est l'affaissement du vouloir. Nous avons alors : 1° une volonté que sa tension fatigue et porte à se détendre, et 2° un ensemble simultané de sensations de détente constituant l'idée du sommeil. A cette idée

répond bientôt une sorte de distension cérébrale qui est le sommeil commençant, et qui, par contagion, envahit à la fin l'organisme.

Il y a une façon d'hypnotiser qui est manifestement produite par l'influence de l'idée, et c'est la plus fréquente lorsque le sujet a été déjà plusieurs fois endormi par le procédé des passes ou de la fixation : il suffit alors du commandement : *Dormez !* pour produire le sommeil. Même les sujets neufs peuvent être endormis par la simple suggestion de l'idée du sommeil : c'est le procédé familier à l'école de Nancy. A plus forte raison, les sujets chez lesquels la suggestibilité hypnotique est très développée s'endorment-ils pour peu qu'on leur donne l'idée de dormir. Qui ne sait qu'on peut les hypnotiser par correspondance, en leur affirmant, par exemple, qu'aussitôt la lettre lue ils dormiront; qu'on peut même les hypnotiser par téléphone, comme l'a fait M. Liégeois. Quelques personnes s'hypnotisent sous le chloroforme avant d'être chloroformées. Les gens du peuple, les cerveaux dociles, les anciens militaires, les artisans, les sujets habitués à l'obéissance passive sont, selon MM. Liébeault et Bernheim, plus aptes à recevoir la suggestion de l'idée que les cerveaux raffinés, qui opposent une certaine résistance morale, souvent inconsciente. C'est qu'il faut que l'idée du sommeil ne soit pas annulée par une idée contraire. L'idée artificiellement isolée finit alors par provoquer une sorte de suspension des autres idées, laquelle se manifeste par la paralysie partielle du cerveau.

Sans doute l'idée du sommeil, *comme telle*, n'agit pas *physiquement* sur les organes, et, du point de vue particulier des sciences de la nature, on ne saurait admettre, avec M. Bernheim, qu'une idée « actionne le cerveau; » ce sont les *mouvemens* corrélatifs de l'idée qui agissent physiquement sur le cerveau et s'y irradient. Mais, au point de vue général de la philosophie, l'idée du sommeil n'est pas pour cela, comme le croit l'école de Paris, un simple « reflet » de mouvemens qui pourraient aussi bien exister sans aucun contenu mental; il y a là des parties également nécessaires d'un même tout, et on n'a pas le droit de déclarer que l'une ou l'autre est un reflet superflu. C'est passer indûment du point de vue de la mécanique au point de vue de la philosophie, et d'une philosophie inexacte. — Pourtant, nous dira-t-on, une idée est, pour un philosophe, un ensemble de sensations renaissantes; or, comme les sensations dépendent des excitations périphériques, l'idée elle-même, qui nous paraît interne, dépend tout entière des excitations externes : elle emmagasine donc simplement l'action du dehors sur nous. — Cette opinion, soutenue par MM. Binet et Féré,

n'est encore que la moitié de la vérité. Une idée n'est pas seulement « un ensemble de sensations renaissantes, » elle est aussi un ensemble d'appétitions renaissantes, et c'est ce fait même qui est le point de départ de la théorie des idées-forces. Il n'y a pas d'action du dehors sur nous qui ne provoque une réaction interne sous forme d'impulsion ou d'aversion : rien ne nous laisse indifférent et passif, du moins à l'origine, et la sensation même, avec son caractère agréable ou pénible, présuppose l'appétit vital, dont elle provoque infailliblement la réponse en un sens ou en l'autre, l'assentiment ou le refus. C'est pour cela, selon nous, qu'il y a une *force* dans les idées, un *vouloir* qu'elles recouvrent et dirigent, et qui, extérieurement, se manifeste par les mouvemens de réaction cérébrale. L'idée du sommeil, par exemple, quand elle nous vient naturellement le soir, est bien un ensemble de sensations de fatigue, mais c'est aussi un ensemble d'appétitions de repos. S'il n'y avait pas, dans chacune des cellules cérébrales, cette sourde sensation de lassitude avec ce sourd besoin de réparation, ce malaise avec cette tendance au bien-être, il ne se produirait aucun arrêt de mouvement dans l'activité cérébrale. Au point de vue mécanique, tout mouvement ou arrêt de mouvement s'explique par des mouvemens antérieurs ; mais, au point de vue philosophique, tout mouvement ou arrêt de mouvement s'explique par les sensations et impulsions internes dont il est la traduction visible pour un spectateur du dehors.

La paralysie introduite par l'hypnotiseur dans le cerveau développe bientôt toutes ses conséquences, à la fois mentales et physiques. Dès que la somnolence se fait sentir, si l'hypnotiseur dit : — Vous ne pouvez plus ouvrir les yeux, et si, dans le cerveau déjà affaibli et en train de se vider, cette affirmation entraîne l'idée d'une complète impuissance, le sujet a beau faire effort pour ouvrir les yeux, il n'y parvient plus. L'idée fixe des yeux invinciblement clos a pour corrélatif un certain état nerveux descendu du cerveau vers les yeux mêmes qui s'y sont accommodés : cette idée, par les vibrations qui en sont inséparables, a immobilisé, dans le clavier cérébral, la touche qu'il faudrait presser pour ouvrir les yeux. De même, la parole : « Réveillez-vous ! » est une excitation extérieure qui tombe sur un point explosif du cerveau et y provoque, avec l'idée du réveil, les premières sensations et premiers mouvemens du réveil. Le vertige se dissipe et la personne se retrouve. Il y a un tel changement à vue, que tous les rêves du somnambulisme s'abîment à la fois dans les sous-sols du théâtre cérébral, prêts à reparaître sur la scène par une nouvelle évocation. Ici encore,

l'idée du réveil agit par les sensations renaissantes et impulsions renaissantes qu'elle enveloppe, et auxquelles répondent, du côté physique, des mouvemens en tel sens déterminé.

Le sommeil provoqué, à en croire M. Bernheim, ne dépendrait pas de l'hypnotiseur, mais du sujet : « C'est sa propre foi qui l'endort. Nul ne peut être hypnotisé contre son gré, s'il résiste à l'injonction. » Il y a là une exagération. M. Ochorowicz déclare avoir plusieurs fois endormi « des personnes qui ont résisté de toute leur énergie. » C'est que l'influence de l'idée-force subsiste encore là où le consentement de la volonté manque. L'idée d'un sommeil extraordinaire, dû au pouvoir merveilleux d'un magnétiseur, produit son effet de vertige sur celui même qui y résiste. Il y a un manque de confiance en soi, un doute qui subsiste, puis une soumission inconsciente, ou du moins involontaire, et M. Ochorowicz a raison de dire : « Dès qu'un sujet est sensible et que vous lui suggérez *l'idée du sommeil*, cette idée peut *réaliser le sommeil* malgré son opposition (1). » C'est une sorte de fascination qui fait qu'une idée à laquelle on ne consent pas s'impose quand même et se traduit au dehors.

Quelque influence que nous venions d'attribuer aux idées et, par conséquent, à la suggestion dans l'hypnotisme, nous n'allons pourtant pas jusqu'à nier, comme le fait l'école de Nancy, ce qu'il y a d'original dans la condition physiologique de l'hypnotisé. Il se produit alors un changement dans l'équilibre nerveux qu'on ne saurait expliquer par la simple suggestion psychologique et qui, au contraire, devient la condition préalable de cette suggestion. De même, dans le sommeil ordinaire, quelque rôle que jouent les idées, il est clair que leur forme hallucinatoire et leur combinaison en rêves présupposent un certain état physiologique, qui est le sommeil même. Nous pensons donc que la théorie de la suggestion explique les phénomènes psychiques de l'hypnotisme, *une fois donné* l'état hypnotique lui-même ou la prédisposition hypnotique, qui, quoi qu'en dise l'école de Nancy, implique un état anormal et un manque d'équilibre nerveux. Pour qu'une idée soit rendue si aisément impulsive, pour qu'elle soit si aisément isolée et grossie, il faut que la santé mentale soit facile à troubler.

III.

Des causes de l'hypnotisme, passons à ses effets. Nous avons vu que le sommeil provoqué arrête la faculté même d'arrêt qui

(1) *De la suggestion morale*, p. 258.

appartient à l'écorce cérébrale : c'est comme si on avait amputé ou paralysé les centres directeurs ; on a alors l'inhibition du pouvoir normal d'inhibition. Les images actuelles ne rencontrent donc plus d'antagonisme : elles deviennent les seuls moteurs de la machine cérébrale. C'est, dans sa plénitude, la réalisation du règne des idées-forces.

Le phénomène de la catalepsie est celui qui manifeste le mieux cet état d'absorption dans une idée, et dans l'acte correspondant qu'on nomme le monoïdéisme. Alors éclatent les deux lois fondamentales des idées-forces, qui sont que toute idée exclusive et isolée entraîne toujours : 1° le mouvement où elle se traduit ; 2° la croyance à la réalité de son objet. On sait que Condillac supposait une statue en qui on introduirait une sensation et seulement une sensation ; eh bien, dit avec raison M. Pierre Janet, Condillac n'a point deviné le phénomène principal que cette sensation allait produire : il n'a pas dit qu'à chaque sensation nouvelle la statue allait se remuer. « La plus simple expérience nous montre tout de suite ce phénomène important. Que, dans une conscience vide, survienne une sensation quelconque produite par un procédé quelconque, et aussitôt il y aura un mouvement. » Telle est la loi que manifestent les phénomènes les plus simples de la catalepsie. Soulevez le bras d'un cataleptique, il conserve son attitude ; mettez-le en mouvement, il continue ce mouvement. Les forces physiques de la pesanteur tendraient à faire tomber le bras soulevé ; il faut donc une contraction persistante des muscles pour maintenir le bras. Qu'est-ce qui peut donner à ces contractions leur unité et leur persistance? M. Pierre Janet ne voit d'autre réponse que la suivante : — C'est une sensation persistante. « Ainsi, ajoute-t-il, se vérifie par l'expérimentation une des idées les plus fécondes d'un de nos philosophes, qui a dit (dans *la Liberté et le Déterminisme*) : — « Toute idée est une image, une représentation intérieure de l'acte ; or, la représentation d'un acte, c'est-à-dire d'un ensemble de mouvemens, en est le premier moment, le début, et est ainsi elle-même l'action commencée, le mouvement à la fois naissant et réprimé. L'idée d'une action possible est donc une tendance réelle, c'est-à-dire une puissance déjà agissante et non une possibilité purement abstraite. »

Toutefois, nous ne saurions admettre entièrement l'explication que M. Pierre Janet donne des phénomènes cataleptiques et hypnotiques. En premier lieu, nous ne croyons pas que la conscience de la personne cataleptique puisse être proprement déclarée « vide, » analogue à la statue de Condillac : ce vide prétendu est une plénitude, un ensemble de tendances vitales et d'impulsions

confuses produisant la sourde rumeur de la vie végétative et animale, et qui ne peuvent cesser qu'avec la vie même. La personne en catalepsie conserve toujours le « vouloir-vivre. » Nous ne pensons pas qu'une sensation puisse se produire dans un être vivant sans affecter l'appétit vital : la sensation n'est même, selon nous, qu'une certaine affection de cet appétit ; ce n'est pas un phénomène suspendu en l'air et détaché, c'est la vibration totale d'un organisme vivant et sentant. Bien plus, une sensation ne saurait être consciente sans provoquer une certaine *attention* de l'être conscient, et l'attention est un acte de la volonté. Dans la catalepsie, la sensation unique absorbe toute la somme d'attention dont le sujet est resté capable, et en même temps toute sa volonté. Nous avons donc, en définitive, outre la sensation musculaire du bras tendu, admise par M. Pierre Janet, direction simultanée de l'attention et de l'appétition dans le sens de cette sensation même. De là vient, selon nous, la contraction persistante, c'est une résultante extérieure et mécanique qui exprime au dehors la résultante interne et mentale. En un mot, la conscience n'ayant plus dans son obscurité qu'une seule image claire et distincte, la sensation du bras tendu, la volonté n'a plus rien autre chose à apercevoir et à vouloir que cette sensation présente du bras tendu : elle est donc toute à cette sensation, qui persiste, et elle fait ainsi persister l'attitude même du bras. C'est un cas de volonté sans choix et unilinéaire d'appétit déterminé en un seul sens, mais c'est toujours de l'appétit et de la volonté, non un état de sensation passive. Le mouvement simultané dans le bras tendu est la manifestation externe de l'appétit vital, non pas seulement de la sensation et de l'excitation périphérique.

Après la continuation d'une attitude ou d'un mouvement, le second phénomène remarquable que présente la catalepsie est l'imitation et la répétition des actes. Nouvel exemple de la force des idées et images ; au lieu de lever le bras du sujet, l'hypnotiseur lui montre son bras levé, et l'hypnotisé met le sien lui-même dans une position identique, c'est que la vue du bras levé est une excitation sensitive et impulsive qui, introduite dans le cerveau, doit nécessairement se dépenser ; or, elle ne peut se dépenser en éveillant une autre idée, une autre forme cérébrale, parce que le cerveau est trop engourdi ; la voie naturelle qu'elle prend est donc la voie centrifuge, et la direction précise qu'elle prend est celle du bras, parce que l'image du bras et le bras sont en rapport immédiat.

Il y a d'ailleurs des cas où les choses se passent un peu autrement. Si le cerveau n'est pas complètement engourdi, l'excitation

produite par la vue d'un mouvement, au lieu de se dépenser en un simple mouvement imitatif, peut se dépenser aussi en autres idées associées, qui, elles-mêmes, entraînent les mouvemens associés. Joignez les mains de la cataleptique, cette sensation des mains jointes entraînera l'idée de la prière avec l'attitude correspondante, puis l'idée de la communion avec l'attitude correspondante, etc. L'association des idées ou des actes a pour base, selon nous, l'association plus profonde des sentimens ou des impulsions ; celle-ci, à son tour, a pour cause un état général de la conscience, une direction générale de la volonté. Celle-ci enfin, une fois produite, tend à persister et à s'exprimer au dehors. L'ensemble d'images et de mouvemens constituant l'état général de la volonté dans la *dévotion* est donc suscité par la sensation des mains jointes, et, une fois produit, il devient le mobile de toute une scène où les attitudes diverses de la dévotion se succèdent et s'enchaînent. Là encore le physique et le mental sont inséparables : ce sont deux rapports différens d'une même série de faits.

En vertu de la théorie des idées-forces, de même qu'il n'y a jamais sensation, idée, hallucination sans un mouvement correspondant, de même il n'y a jamais abolition d'une sensation ou d'une idée, jamais d' « anesthésie » ou d' « amnésie, » sans une suppression ou une modification de mouvemens correspondans, par conséquent sans une paralysie : si j'ai oublié le nom ou la place d'un objet, je ne puis pas prononcer ce nom, ni faire le mouvement pour prendre l'objet à sa place. C'est ce que M. Pierre Janet a fort bien montré. Une hystérique qui perd complètement le souvenir de toute espèce d'images verbales, ou qui perd toute sensibilité d'un membre, ne peut plus parler ou ne peut plus remuer ce membre. « Ici encore le côté extérieur et visible de l'activité humaine n'est que l'ombre de son activité intérieure et psychologique (1). »

La paralysie nerveuse est, du côté mental, une perte de souvenir, une amnésie ; dans la réalité des choses, que considère le philosophe, le mouvement des membres étant déterminé par la succession de certaines images conscientes, il suffit, pour perdre le mouvement, d'*oublier* ces images « motrices. » — « En réalité, ces deux choses, l'oubli et la paralysie, ne sont qu'un seul et même phénomène considéré de deux côtés différens, comme l'image et le mouvement (2). » En d'autres termes, à toute suppression d'idée répond

(1) *L'Automatisme psychologique*, p. 364.
(2) *Ibid.*, p. 362.

une suppression de force motrice, comme à toute introduction d'idée répond une production de mouvement.

L'hypnotisme confirme encore une dernière conséquence de la loi des idées-forces, qui veut que toute idée non contre-balancée par une autre apparaisse comme une réalité, soit projetée immédiatement dans le monde extérieur. A l'état de monoïdéisme, de même que la conscience est réduite tout entière à une sensation, de même le monde extérieur est tout entier réduit à une image. De là les hallucinations des hypnotiques. Toute hallucination qui leur est suggérée semble vivre d'une vie propre et se développer par le ressort intérieur des associations d'images répondant aux associations de mouvemens. Vous faites boire au sujet, sous le nom de champagne, un verre d'eau vinaigrée, il trouve le champagne excellent et finit même par présenter tous les signes de l'ivresse. Inversement, une ivresse réelle peut être dissipée par suggestion. Un flacon d'ammoniaque présenté comme eau de Cologne prend une odeur délicieuse; une poudre noire présentée comme prise de tabac, ou même simplement l'idée du tabac, provoque l'éternuement. L'hallucination suggérée peut être suivie d'une image consécutive, comme si c'était une sensation réelle : suggérez l'hallucination d'une croix rouge sur du papier blanc, le sujet, en regardant une autre feuille de papier, verra une croix verte. La vibration cérébrale a donc produit un courant centrifuge dans les nerfs optiques. L'hallucination peut être doublée par un prisme ou un miroir, amplifiée par une lentille; tracez un trait sur une carte blanche et dites au sujet que c'est la photographie de Victor Hugo, il apercevra la photographie. Placez une loupe sous les yeux du sujet, il verra la photographie grossir; le prisme la lui fera voir double. M. Binet explique ces faits par le « point de repère » que fournit le petit trait noir tracé sur la carte et qui est devenu le noyau de l'hallucination. M. Binet pense même que toute hallucination a ainsi un point de repère extérieur et a son origine dans quelque trouble de l'organe du sens; ce qui nous paraît une exagération. Les phénomènes hypnotiques prouvent précisément que des images toutes cérébrales peuvent être projetées sous forme d'objets réels.

Inversement, des sensations réelles peuvent être abolies par la seule idée qu'elles n'existent pas. On peut arracher des dents, amputer un bras, en affirmant au sujet endormi qu'il ne sent rien. On peut abolir la sensation de la faim : un patient est resté ainsi quatorze jours sans nourriture. Sa foi seule le nourrissait. La force de l'idée, et de la croyance qui accompagne nécessairement toute

idée non contredite par une autre, reçoit dans toutes ces expériences la plus éclatante confirmation.

IV.

L'influence des idées sur la vie organique atteint dans l'hypnotisme son plus haut degré et produit les effets les plus curieux, les plus propres à montrer que le mental se retrouve au fond du physique. Notre conscience, à l'état de veille normale, est formée par un ensemble de sensations venant à la fois du dehors et du dedans, mais celles du dedans et de la vie végétative sont obscurcies par les autres comme les étoiles par la lumière du soleil. En supprimant ou en restreignant, par l'hypnotisme, la communication du cerveau avec l'extérieur, on rend possibles de nouvelles perceptions fournies par les organes et dont la succession peut constituer une nouvelle existence, différente de l'ordinaire. La vie mentale reflue à l'intérieur. C'est comme un changement de position par lequel l'œil de l'esprit est retourné du dehors au dedans. Les seules vues sur le dehors sont celles qu'ouvre la parole de l'hypnotiseur, qui se trouve ainsi l'unique évocateur et conducteur des idées. Une foule de sensations organiques et de réactions du cerveau sur les organes internes peuvent alors acquérir un relief inaccoutumé. Le rayon de l'idée va devant soi, jusqu'au bout, sans obstacle; il va jusqu'à l'organe qui est en rapport avec lui, il y exerce son action, il le modifie dans son propre sens. Au lieu d'agir directement sur la partie du corps inaccessible, l'hypnotiseur agit indirectement par l'idée de cette partie, introduite dans le cerveau et réfléchie du cerveau sur la partie elle-même. Il pétrit et reforme l'organe non plus avec la main, mais avec une idée transmise au cerveau, puis à l'organe.

C'est pour cela que l'hypnotisé reprend sur sa vie végétative l'empire qu'il avait perdu, par l'habitude d'être tout entier à la vie de relation. Il redevient maître de ses organes et, par la seule idée de tel ou tel état, il peut provoquer cet état. L'idée, étant alors seule, est souveraine sur son expression interne et, autant que l'état des organes le permet, elle s'y exprime et s'y réalise. Le petit rayon de l'étoile qui, en plein jour, ne se laissait point voir, redevient visible dans cette nuit; de plus, il n'y brille que l'étoile évoquée par la parole de l'hypnotiseur.

Pour mieux comprendre cette étonnante influence du mental sur le physique, rappelons qu'à l'origine tous les organes étaient plus ou moins sous la dépendance de la volonté et que tous leurs états

retentissaient plus ou moins dans la conscience. Chez les animaux inférieurs, les fonctions rudimentaires du cœur et de la respiration ne s'accomplissent point, comme chez nous, d'une façon tout automatique : elles se produisent, à des intervalles plus ou moins réguliers, sous l'influence directe d'appétits relatifs à la nutrition, par conséquent sous une influence mentale en même temps que physique. Chez certains hommes, les battemens du cœur sont encore soumis à la volonté et peuvent être suspendus. De même, nous pouvons tous suspendre volontairement le rythme devenu automatique de la respiration. Nous ne remarquons point les sensations produites par les battemens normaux du cœur et par la respiration normale ; mais ces sensations, aujourd'hui affaiblies, n'en existent pas moins dans la conscience générale, confondues avec la masse des autres sensations. A l'origine, il est probable que la conscience de l'animal était avertie de tous les incidens de sa vie végétative, non pas seulement de ceux qui se rapportent à la vie de relation : il avait le sens du corps plus développé et plus différencié ; il sentait son existence, il sentait le travail des glandes ; il percevait tous ses chargemens internes, en jouissait ou en souffrait. Chaque mouvement, en un mot, s'accompagnait d'un sentiment quelconque et d'une représentation plus ou moins confuse ; d'autre part, toute représentation mentale était inséparable d'un mouvement effectué dans les membres. Encore aujourd'hui, tous nos organes et tous les mouvemens de nos organes ont leurs représentans au cerveau dans des idées actuelles ou possibles, distinctes ou indistinctes, séparées de la masse ou confondues dans la masse ; ils exécutent leur partie dans le concert vital de la conscience. Notre cœur n'est pas seulement dans notre poitrine, il est aussi dans notre tête, par l'idée même que nous en avons, par les cellules cérébrales avec lesquelles l'innervation nerveuse le met en rapport. Aussi l'idée d'un mouvement ou d'un repos dans l'organe est-elle, comme nous l'avons reconnu, le premier stade de la réalisation du mouvement ou du repos (1).

On voit qu'en supprimant la vie de relation, qui n'a plus d'autre ouverture sur le dehors que l'idée introduite par l'hypnotiseur, l'hypnotisme doit surexciter le sens du corps et de toutes les parties du corps qui dépendent du système nerveux. Une personne est menacée d'une bronchite : elle ressent des chatouillemens dans la poitrine et des envies de tousser ; de petits coups frappés çà et là

(1) « Pendant une opération dentaire, dit M. Delbœuf, en attachant mon esprit sur cette idée que la sécrétion salivaire ne se produirait pas, j'ai pu la suspendre pendant un temps relativement assez long. » Ce fait n'est pas plus surprenant que celui des pleurs à volonté chez certaines femmes.

sur la cage thoracique provoquent la toux; mais cette exploration est vague et incomplète; la même personne est-elle hypnotisée : à l'instant, dit M. Delbœuf, « elle prend pour ainsi dire connaissance de son être interne. Elle saisira le doigt de l'hypnotiseur et le promènera avec précision sur tous les points irrités (1). »

Il y a donc là une acuité exceptionnelle du sens vital. Maintenant, que l'hypnotiseur emploie la suggestion de l'idée : qu'il déclare à la personne, dans un certain nombre de séances, que l'irritation va disparaître, que l'envie de tousser cessera, que le mal n'est plus, qu'elle ne souffre plus. Cette idée du bien-être, tellement intense qu'elle va jusqu'à l'hallucination, obscurcit la douleur, devient une idée-force capable de produire à la longue des effets physiologiques en rapport avec sa propre nature : la persuasion du bien-être, c'est le bien-être qui commence, c'est le calme qui succède à l'orage intérieur, c'est la guérison qui se prépare au sein même de la maladie. En d'autres termes, c'est un ensemble de mouvemens par lesquels l'être vivant reprend possession de soi; l'idée réagit contre l'influence morbide, hausse le ton vital, comme un musicien inspiré qui traduit son inspiration par les sons les mieux adaptés; tout l'organisme se relève, se tend, se renforce : l'idée de la santé a fait renaître la santé même.

Les phénomènes électriques d'induction prouvent que tel ou tel mouvement peut se reproduire au loin avec la même force et la même direction, sans communication immédiate et visible : l'idée d'une modification organique, qui est une forme de mouvement dans le cerveau et un dessin cérébral, peut donc produire par induction, du côté de la périphérie, cette modification organique à laquelle elle a été associée. Tout le monde connaît l'expérience du sinapisme imaginaire. On persuade à une hypnotisée qu'on lui a mis un sinapisme ayant la forme d'une S ou celle d'une étoile; on lui applique sur la peau un papier ordinaire, et le résultat final est une rougeur en forme d'S ou d'étoile. C'est donc bien ici une idée qui s'est réalisée, une forme de rougeur représentée qui est devenue une rougeur réelle. Comment nier l'influence que le mental exerce par ses conditions physiques sur le physique, et qui n'aurait pas lieu dans la réalité si le mental n'existait point? Il faut bien admettre une contagion des ondulations cérébrales, correspondantes aux images, qui parcourt en sens inverse la ligne de la sensation normale : au lieu d'aller de la périphérie au centre, elle va du centre à la périphérie. L'hypnotisée se représente avec intensité une brûlure, un vésicatoire, un stigmate; elle finit par sentir la brû-

(1) *De l'Origine des effets curatifs de l'hypnotisme.*

lure et par la réaliser ainsi dans ses effets cérébraux; puis l'effet devient cause, et la chaleur sentie dans le cerveau va rayonnant jusqu'à la peau même, dans telles limites déterminées par ce que les psychologues appellent « les signes locaux. » De même qu'on produit, par la suggestion de l'idée, les effets d'un vésicatoire, de même on peut, par suggestion, empêcher les effets d'un vésicatoire réel et le développement des phlyctènes. Il faut donc supposer que la persuasion profonde de l'impossibilité d'une vésication, en produisant une sorte de résistance tout le long du système nerveux et en haussant le ton des fonctions végétatives, a pu contre-balancer l'effet irritant des cantharides : c'est là un des exemples les plus frappans de la force que peut avoir une idée, par les sensations et impulsions affaiblies qu'elle renferme et qui se renforcent à un moment donné.

Il est facile d'en conclure que, pour se guérir d'un mal, la première condition est de se persuader ou que le mal n'existe pas ou qu'il n'est pas grave. L'idée du mal, au contraire, tend à produire et à aggraver le mal même. M. Delbœuf a insisté avec raison sur l'effet fâcheux de la souffrance, qui, entretenant l'idée du mal, entretient le mal même et occasionne, en tout ou en partie, les accidens consécutifs. La douleur qui prend naissance au point affecté ne tarde pas à étendre la lésion, puis « fait avalanche. » Qu'on enlève ou atténue la douleur, on enlèvera ou on affaiblira l'un des facteurs du mal organique. Même dans l'état normal, nous « créons l'agrandissement de la plaie à force de la sentir et d'avoir notre attention fixée sur elle. » L'hypnotisme, qui distrait cette attention, opère en sens inverse de la douleur : il diminue le mal en faisant que nous n'y songions plus. On explique aussi par là, dans une certaine mesure, une partie de l'action des remèdes ordinaires. En calmant les symptômes, les remèdes calment l'esprit, et peut-être leur attribue-t-on parfois une efficacité qui est due « à l'imagination tranquillisée du malade. » Il y a donc du bon même dans la médecine des symptômes (1).

Considérés philosophiquement, ces faits prouvent, une fois de plus, que la douleur et la pensée ne sont pas, dans la nature, des « épiphénomènes » sans influence, dont l'être vivant pourrait se passer. Douleur et idée impliquent certains « processus » de l'or-

(1) M. Delbœuf rapproche de ces faits l'action calmante exercée par la présence du docteur, par la confiance qu'il affecte et qu'il inspire. Les malades qui aiment à changer de médecin ou de régime se félicitent pendant quelque temps, après chaque changement, du bien-être qu'ils éprouvent. Les succès des homéopathes ne tiennent probablement pas à une autre cause.

ganisme qui ont leur action propre dans le résultat final. « L'intelligence, dit M. Delbœuf, réagit sur les organes de relation; le rêve et l'hallucination ne sont, pour ainsi dire, que les phénomènes habituels retournés, où la cause devient effet, où l'effet devient cause. Jusqu'où peut aller ce rôle inverse? Voilà la question. Dans certains cas exceptionnels et morbides, ne peut-il pas se faire qu'à la *sensation* éprouvée se joigne la *modification organique* correspondante? » — Non-seulement, répondrons-nous à M. Delbœuf, cela peut se faire, mais, selon la théorie des idées-forces, cela doit se faire : la sensation éprouvée est, du côté physique, une modification de l'organe; si la sensation est douloureuse, c'est une modification organique en un sens opposé au mouvement de la vie; si la sensation est agréable, c'est une modification organique qui relève la puissance vitale. L'image, l'idée, la sensation du mieux, c'est la réalisation du mieux. Le mental et le physique ne font qu'un dans la réalité concrète; il n'y a point de mouvement du corps qui n'ait sa contre-partie mentale; il n'y a point de fait mental qui n'ait son efficacité organique.

V.

Nous allons maintenant voir la chaîne indivisiblement physique et psychique se continuer d'un individu à l'autre, les relier ainsi d'un lien à la fois matériel et mental. Il y a des faits étranges de communication entre les cerveaux et, par cela même, de communication entre les consciences.

Entre l'hypnotiseur et l'hypnotisé s'établit une sympathie particulière qu'on appelle le rapport magnétique. Ce rapport consiste dans l'impression permanente laissée par les relations que l'hypnotisme a établies entre les deux personnes. Le cerveau de l'hypnotisé reconnaît l'action de l'hypnotiseur à des signes subtils, qui échappent à tout autre et dont il ne saurait lui-même rendre compte. Ce sujet est souvent aveugle ou sourd à la présence et à la voix de tout autre que l'hypnotiseur; il ne voit et n'entend que ceux qui sont mis par ce dernier *en rapport* avec lui. Un sujet très sensible suivra l'hypnotiseur tout autour de la chambre ou dans la maison; il pourra même, assis dans un fauteuil, suivre avec la tête, comme une aiguille aimantée, la marche de l'hypnotiseur autour de la maison. Il montrera en son absence un malaise particulier. Au milieu d'un vacarme de voix, il distinguera le chuchotement de l'hypnotiseur, imperceptible pour toute autre oreille. Il est clair, cependant, que ce chuchotement produit son effet dans

la conscience de tous les assistans, qui le remarqueraient s'il était seul, et qui ne le remarquent pas perdu dans l'ensemble. C'est que ce chuchotement ne touche aucun point pour ainsi dire explosible de leur cerveau. Au contraire, dans le cerveau de l'hypnotisé, il y a un point toujours prêt à vibrer et à répondre : c'est l'idée permanente de l'hypnotiseur, avec l'impression particulière qu'elle produit. Tout ce qui est en relation avec cette impression et cette idée provoque la réaction sympathique de l'hypnotisé ; tout ce qui n'est pas en rapport avec cette idée est comme s'il n'existait pas. C'est un monopole, un accaparement de la conscience, une inhibition de tout le reste par l'idée-force du pouvoir appartenant à l'hypnotiseur. M. Pierre Janet suggère à Mme B... l'hallucination d'un bouquet qu'elle respire, d'oiseaux qu'elle caresse. Chose curieuse, cette hallucination ne se produit que si M. Janet lui touche la main. Si une autre personne que lui la touche, rien ne se produit; mais si M. Janet touche lui-même cette seconde personne, même à l'insu de la somnambule, l'hallucination réapparaît aussitôt, comme si une action quelconque exercée par lui avait passé au travers du corps de la personne qu'il touche. Si on fait une sorte de chaîne avec plusieurs personnes intermédiaires, le phénomène n'est plus aussi constant. Une expérience favorite de M. Gurney était de cacher la main du sujet derrière un rideau épais, puis de toucher un de ses doigts, qui devenait aussitôt insensible ou rigide. Si un assistant touchait en même temps un autre doigt, jamais il ne le rendait insensible ou rigide. Tel est le phénomène de « l'électivité. » Même pendant la veille, chez certains sujets, quand leur attention était absorbée par une conversation animée avec des tiers, M. Gurney, en touchant un doigt, le rendait insensible ; les autres personnes, non. En admettant donc qu'il y eût suggestion, encore faudrait-il que le sujet, pour deviner l'intention de l'opérateur, eût une délicatesse de sens inouïe. Il semble plutôt qu'il y a là une perception subconsciente et indéfinissable.

La sympathie de l'hypnotiseur et de l'hypnotisé peut s'exercer à distance et devenir ainsi « télépathie. » Rappelons que M. Pierre Janet et M. Gibert ont endormi leur sujet quinze fois, par la concentration de la pensée et de la volonté, à une distance d'au moins cinq cents mètres, et qui a atteint plusieurs kilomètres. M. Héricourt a endormi de même son sujet à plusieurs reprises (1). Le

(1) Pendant qu'il concentrait sa volonté, Mme D..., qui n'était pas prévenue, fut saisie soudain d'une irrésistible inclination au sommeil, quoiqu'elle ne dormît jamais le jour; elle n'eut que le temps de passer dans une autre chambre et tomba sur un

docteur Dusart a fait plus de cent expériences analogues avec succès. Il a endormi ou réveillé son sujet à des distances de cinq et dix kilomètres. Le même sujet, que son père endormait aussi, reconnaissait l'action de M. Dusart et la distinguait de toute autre. Le sujet de MM. Janet et Gibert savait si c'était le premier ou le second qui l'avait endormie. M. Richet a fait des tentatives analogues, mais avec un succès incertain.

Dans l'hypnotisation à distance, il faut que l'hypnotiseur concentre non-seulement sa pensée, mais encore sa volonté sur le sommeil à produire. D'après M. Pierre Janet, M. Héricourt, M. Dusart, la croyance qu'a le sujet que son hypnotiseur habituel est en train de l'endormir à distance reste inefficace si l'hypnotiseur ne concentre pas énergiquement sa volonté : l'auto-suggestion est donc nulle; il faut une action distincte de l'opérateur.

Non-seulement on peut endormir par la force de la pensée, mais on peut, par la même force, faire des suggestions à une personne déjà endormie. M. Gibert suggère mentalement à Mme B... d'arroser le jardin le lendemain à deux heures vingt. Le lendemain, à l'heure exacte, elle prend un seau, le remplit d'eau et arrose le bas du jardin. Une autre fois, M. Gibert convient d'endormir de chez lui Mme B... par la pensée, puis de la forcer à se lever et à venir le rejoindre. Au bout d'un certain temps, Mme B... tombe en somnambulisme, sort brusquement de sa maison et marche à pas précipités; elle avait les yeux fermés, mais évitait tous les obstacles avec adresse et arriva sans encombre. A peine arrivée, elle tomba sur un fauteuil, dans la léthargie la plus profonde. Cette léthargie ne fut interrompue qu'un instant par une période de somnambulisme proprement dit, où elle murmura : « Je suis venue... J'ai vu M. Janet. J'ai réfléchi qu'il ne faut pas que je prenne la rue d'Étretat : il y a trop de monde (1)... » Cette expérience fut recommencée avec succès, une fois devant M. Paul Janet, venu au Havre pour y assister, une autre fois devant M. Myers, venu d'Angleterre, M. Marillier et M. Ochorowicz (2).

sofa *comme morte*. Quand, après l'avoir prévenue qu'il l'endormirait dans la journée, M. Héricourt *voulait* qu'elle ne s'endormît pas, elle restait éveillée, malgré l'attente du sommeil, et croyait l'expérience manquée.

(1) *Revue philosophique*, 1886, t. II, p. 221.

(2) Si M. Pierre Janet approche son front de celui du sujet endormi (Mme B...) et donne un commandement par la pensée pour le lendemain à telle heure, Mme B... prend la main de M. Pierre Janet et la serre, « comme pour indiquer qu'elle a compris. » Le lendemain, à l'heure exacte où la suggestion faite mentalement doit être exécutée, Mme B... est prise de grands troubles : « Elle sait, dit-elle, qu'elle a quelque chose à faire, mais elle ne sait pas quoi. » Elle n'a compris ou retenu du commandement que l'heure, et non l'acte à exécuter. Une fois, cependant, M. Janet lui avait

La transmission des sensations, et non plus seulement des pensées, se fait, par une véritable télépathie, de M. Pierre Janet à Mme B... Si, dans une autre chambre, M. Pierre Janet boit et mange pendant que Mme B... est endormie, celle-ci croit boire et manger, et on voit sur sa gorge les mouvemens de déglutition. Elle distingue si M. Pierre Janet a mis dans sa bouche du sel, du poivre ou du sucre. Si, dans une autre chambre, M. Pierre Janet se pince fortement le bras, Mme B.., endormie, pousse des cris et s'indigne d'être pincée au bras. En se tenant dans une autre chambre, M. Jules Janet, frère de M. Pierre Janet, et qui avait aussi sur Mme B... une très grande influence, se brûla fortement le bras pendant que Mme B... était en léthargie. Mme B... poussa des cris terribles, et M. Pierre Janet, qui était avec elle, eut de la peine à la maintenir (1).

Il y a souvent, nous l'avons vu, chez les hypnotisés, une hyperacuité des sens qui rappelle la perfection avec laquelle les aveugles distinguent les choses au toucher, ou avec laquelle les sourds-muets lisent la parole sur les lèvres. Selon M. Delbœuf, un sujet, après avoir soupesé une carte blanche prise dans un paquet de cartes semblables, peut ensuite la retrouver dans le

suggéré par la pensée de prendre une lampe, à onze heures du matin, et de la porter au salon. A onze heures, elle prend des allumettes et les enflamme les unes après les autres, en proie à la plus grande agitation. M. Pierre Janet l'endort pour la calmer et Mme B... s'écrie alors : « Pourquoi voulez-vous me faire allumer une lampe ce matin? Il fait grand jour. »

M. Ochorowicz raconte ainsi une de ses expériences de suggestion mentale : « Lève ta main droite! Je concentre ma pensée sur le bras droit de la malade, comme s'il était le mien; je m'imagine son mouvement à plusieurs reprises, tout en voulant contraindre la malade par un ordre intérieurement parlé... Première minute : action nulle; deuxième minute : agitation dans la main droite; troisième minute : l'agitation augmente, la malade fronce les sourcils et *lève la main droite*, qui retombe quelques secondes après... *Va à ton frère et embrasse-le.* Elle se lève, s'avance vers moi, puis vers son frère. Elle tâte l'air près de sa tête, mais ne le touche pas, s'arrête devant lui en hésitant; elle se rapproche lentement et l'embrasse sur le front en tressaillant. »

La Société pour les recherches psychiques, en Angleterre et en Amérique, s'est livrée à des expériences très patientes et très minutieuses sur la transmission de la pensée à des personnes hypnotisées et même non hypnotisées. Ces résultats, quoique frappans dans certains cas, ne nous semblent guère probans dans l'ensemble.

(1) Mme B... tenait son bras droit au-dessus du poignet et se plaignait d'y souffrir beaucoup. Or M. Pierre Janet ne savait pas lui-même exactement où son frère avait voulu se brûler : c'était bien à cette place-là. Quand Mme B... fut éveillée, elle serrait encore son poignet droit et se plaignait d'y souffrir beaucoup « sans savoir pourquoi. » Le lendemain, elle soignait encore son bras avec des compresses d'eau fraîche; « et le soir, dit M. Pierre Janet, je constatai un gonflement et une rougeur très apparens à l'endroit exact où mon frère s'était brûlé; mais il faut remarquer qu'elle s'était touché et gratté le bras pendant la journée. » (*Ibid.*, p. 223.)

paquet d'après sa pesanteur. Sur la peau, deux points peuvent être distingués, au moyen du compas de Weber, à une distance moindre que la normale. L'oreille peut entendre le tic-tac d'une montre dans une chambre voisine. M. Bergson a raconté, dans la *Revue philosophique*, l'histoire de cet hypnotisé qui paraissait lire à travers le dos un livre ouvert devant l'hypnotiseur, et qui lisait réellement la page reflétée sur la cornée de ce dernier. On prétend que des sujets ont lu des choses reflétées par des corps non polis. Persuadez à un sujet qu'il y a une photographie sur une carte blanche, il retrouvera la carte dans le paquet, entre cent autres, quoique vous n'y aperceviez aucune différence. Il faut donc qu'il ait des points de repère d'une délicatesse inconcevable. Cette exaltation des sens provient, en partie, de ce que l'activité nerveuse et mentale est concentrée dans des directions exclusives, où elle acquiert plus de force, comme une eau endiguée et tout entière accumulée en une seule direction.

On a émis cette hypothèse que la pensée de l'hypnotiseur se transmet à l'ouïe de l'hypnotisé par l'intermédiaire de la parole. Nous ne pensons point, en effet, sans prononcer mentalement des paroles, et nous ne les prononçons pas mentalement sans les prononcer aussi physiquement avec le larynx ; penser, c'est parler tout bas. Les idées sont tellement inséparables du mouvement, qu'elles se traduisent toujours, dans notre larynx, par des bruits musculaires très faibles qu'une oreille plus fine pourrait entendre. L'hypnotisé peut avoir l'acuité de l'ouïe nécessaire pour entendre un ordre qui lui est donné par la parole intérieure. M. Ch. Féré et M. Ruault ont même pensé que l'hypnotisé peut, comme le sourd-muet, lire les mots sur les lèvres. Lorsque l'expérimentateur veut suggérer mentalement à son somnambule de lever la jambe, il dit en lui-même : « Levez la jambe. Je veux que vous leviez la jambe, » et plus il veut donner cet ordre, plus il tend à articuler des mots. On conçoit donc que le sujet puisse, comme le sourd-muet, mais avec beaucoup plus de délicatesse, discerner ces mots presque articulés, par l'observation des mouvemens extérieurs que détermine chez l'hypnotiseur le jeu très atténué des organes de la parole (1).

Quoi qu'il en soit, le moyen de transmission, pour la pensée, doit être un mode d'énergie vibratoire transmise par un milieu : c'est là le seul procédé par lequel des changemens, dans une portion de matière, se reproduisent eux-mêmes en une autre portion de matière éloignée. De plus, il s'agit ici d'une reproduction par un

(1) *Revue philosophique, ibid.*, p. 685.

cerveau de ce qui a lieu dans un autre cerveau. Enfin, ce qui se reproduit, c'est une idée-force, avec ses effets moteurs. L'hypnotiseur qui concentre fortement sa volonté sur l'idée d'endormir à distance une autre personne se met artificiellement lui-même dans un état de monoïdéisme, où tout est subordonné à une seule idée, devenue le centre actuel du cerveau et de ses mouvemens. D'autre part, on sait que, chez le sujet hypnotisable, l'idée du sommeil voulu par l'hypnotiseur suffit pour réaliser le sommeil même. Il faut les deux idées à la fois pour produire le sommeil. Ces idées n'ont pas besoin d'être claires et distinctes quand le sujet est très impressionnable. Il suffit que le cerveau, par un moyen quelconque, reçoive les vibrations qui, d'ordinaire, *aboutissent* à l'idée du *sommeil* voulu par telle personne. Comme l'hypnose est précisément la dépression des élémens prédominans dans la conscience normale et l'exaltation d'élémens qui, d'ordinaire, sont effacés sous les autres, on comprend que l'effet, à distance, puisse et doive se produire dans les élémens subconsciens ou, en quelque sorte, dans le sous-sol de la conscience, qui est le siège même du sommeil hypnotique. En un mot, on peut admettre une certaine tension cérébrale, nerveuse et musculaire, capable de produire une orientation de la force nerveuse dans une seule direction et qui, par son intensité même, détermine des ondulations extérieures. Ces ondulations, rencontrant un cerveau d'un équilibre excessivement instable et habitué, sous leur influence, à tomber dans le sommeil, y produisent leur effet habituel malgré la distance. Faites résonner un diapason ; un autre diapason, à l'unisson du premier, se mettra à résonner. Les ondulations sonores du premier se sont donc reproduites dans le second, grâce au milieu aérien qui les a transmises.

Au témoignage de Gurney, le révérend Newmann adresse mentalement à sa femme une question ; sa femme, sans le voir, assise devant la planchette des médiums, écrit automatiquement, et répond à la question adressée sans avoir eu conscience ni de la demande, ni de la réponse. On peut donc encore supposer ici une transmission de la pensée, soit par des ondulations aériennes, soit par des ondulations nerveuses qui passent d'un cerveau à l'autre. En outre, cette transmission a lieu à la région subconsciente du cerveau, où se produit d'ordinaire le somnambulisme ; l'individu doué de l'écriture automatique (ou médium) est un hémi-somnambule ; il n'a qu'une subconscience de la question et de la réponse qu'il y fait : le dialogue a lieu au-dessous de la conscience claire du moi.

Nous entrons maintenant dans un domaine encore plus merveil-

leux et encore mal exploré. Selon MM. Gurney et Myers, beaucoup de personnes ont éprouvé des impressions de diverses sortes représentant une personne éloignée qui, au même moment, était ou mourante ou en proie à quelque grande émotion. Les plus frappantes de ces impressions, recueillies par une minutieuse enquête, consistaient dans la vision de la personne absente ou dans l'audition de sa voix : c'étaient de véritables hallucinations de la vue ou de l'ouïe, mais des hallucinations « véridiques. » Les faits cités par M. Gurney sont très nombreux; beaucoup sont peu significatifs, plusieurs sont frappans. M. Gurney en conclut la possibilité d'une communication à distance, dans des circonstances exceptionnelles, entre des personnes qui sont reliées par les liens de l'affection. Cette sympathie à distance est la vraie *télépathie*. Elle ne produit pas toujours des hallucinations complètes; parfois, c'est seulement l'*idée* de la mort d'une personne aimée qui surgit tout d'un coup dans l'esprit, sans aucune apparition sensible de cette personne. M. Gurney explique la chose par ce fait que le mourant a lui-même l'idée de sa propre mort et que la sympathie à distance fait se reproduire cette idée dans le cerveau de la personne qui l'aime. Ce serait un phénomène d'induction nerveuse analogue à ceux de l'induction électrique.

Mme Severn se réveille en sursaut, sentant qu'elle a reçu un coup violent sur la bouche. Au même moment son mari, qui naviguait sur un lac, avait reçu sur la bouche un coup violent de la barre du gouvernail. Une sensation semble ici transmise comme par une sympathie à distance. Dans d'autres cas, c'est une vision qui est transmise. Mme Bettany se promenait dans la campagne en lisant; tout d'un coup, elle a la vision de sa mère étendue dans son lit et mourante; elle va chercher un médecin, le ramène, et trouve sa mère telle qu'elle l'avait aperçue dans sa vision. Ici, ce n'est pas la sensation de défaillance qui est transmise, mais la vision de la mère défaillante. Mme C... était à l'église : « Quelqu'un m'appelle, s'écrie-t-elle tout d'un coup, il y a quelque chose. » Le lendemain, on l'appelait au lit de mort de son mari, qui était dans une autre ville.

Deux frères qui s'aimaient beaucoup habitaient l'un l'Amérique, l'autre l'Angleterre. L'un d'eux, qui n'avait aucune raison d'inquiétude sur son frère, le voit assis sur son lit, l'air triste. Frappé de cette vision, il regarde l'heure (en bon Anglais); il écrit en Amérique, et apprend que son frère était mort au moment où il l'avait vu apparaître.

Il y aurait parfois, selon M. Gurney, des apparitions volontaires. Deux étudians de l'école navale d'ingénieurs à Portsmouth avaient l'habitude de se livrer à des séances d'hypnotisme. L'un d'eux, avant d'être hypnotisé par l'autre, prit la résolution d'apparaître

pendant son sommeil à une jeune dame de Naudsworth. On prétend qu'il y réussit : il aurait eu la vision de la dame et lui serait apparu à elle-même comme un fantôme.

Deux sœurs se promenaient aux champs; elles s'entendent appeler par leur nom : « Connie ! Marguerite ! » En même temps, leur frère s'écriait dans le délire de la fièvre : « Marguerite ! Connie ! Marguerite ! Connie ! Oh ! elles se promènent le long d'une haie et ne font pas attention à moi. » Ici, nous avons une hallucination réciproque. Dans d'autres cas, il y a des hallucinations collectives, où la même apparition est vue par plusieurs personnes.

On nous raconte aussi des histoires peu convaincantes : le révérend Godfrey, en se mettant au lit, désira, avec toute l'énergie de sa volonté et toute la concentration de sa pensée, apparaître au pied du lit de son amie Mme X... Il rêva qu'il l'avait en effet visitée et lui demanda si elle l'avait vu en rêve : « Oui. — Comment ? — Assis près de moi. » La même dame, la même nuit, se réveille et se lève pour prendre « quelque soda-water ; » en se retournant, elle aperçoit M. Godfrey debout sous la fenêtre. M. Keulemans, au milieu d'une occupation quelconque, aperçoit tout d'un coup en imagination un panier contenant cinq œufs, dont trois fort gros. Au lunch, il voit deux de ces œufs sur la table. Et il se trouve que sa nourrice avait placé cinq beaux œufs dans un panier pour les lui envoyer. Ces détails de *home* anglais sont amusans, mais est-il probable que l'extraordinaire se produise à propos de choses si ordinaires ?

Dans la majorité des apparitions, « l'agent » qui apparaissait était en proie à quelque grande crise, et dans le plus grand nombre de cas, c'était la crise suprême : la mort. Sur six cent soixante-neuf cas de « télépathie spontanée et involontaire, » quatre cents sont des cas de mort, en ce sens qu'il s'agissait d'un mal sérieux qui, en peu d'heures ou en peu de jours, s'est terminé par la mort. Ces cas sont aussi nombreux aussitôt *après* la mort qu'aussitôt avant. Il n'y a que 47 pour 100 des cas où il ait existé un lien de parenté entre les parties ; la consanguinité comme telle a donc peu d'influence ; c'est le lien d'affection qui constitue le rapport le plus étroit. D'autres fois, le rapport consiste en une simple similarité d'occupation mentale au moment de la vision. Dans neuf cas, il y eut une convention antérieure entre les parties, par laquelle celui qui mourrait le premier s'efforcerait de rendre sensible sa présence. Dans un des cas, un frère avait supplié son frère de lui apparaître ; dans un autre, raconté par miss Bird, l'auteur anglais de livres de voyages, il y avait eu promesse de la part de la personne qui mourut et apparut ensuite.

Une hallucination est une perception à laquelle manque la base objective dont elle suggère la croyance, mais qui ne peut être reconnue comme étant sans base objective que par la réflexion distincte. Il faut se rappeler que, dans la perception même la plus véridique, il y a une *construction* de l'objet par nous-mêmes : voir une maison, ce n'est point demeurer passif, c'est réunir en un tout une multitude de signes séparés, c'est interpréter ces signes, c'est induire la réalité d'après des apparences, juger de la situation dans l'espace, dans le temps, etc. Percevoir, c'est donc toujours imaginer, ajouter par association des détails de toute sorte à l'esquisse incomplète que la réalité fournit et qui n'est qu'un point de repère. Dès lors, il suffit qu'une impression plus ou moins vague soit transmise télépathiquement pour constituer un point de repère et un centre d'association. L'impression devient une idée, l'idée entraîne une émotion, l'émotion donne le branle à l'imagination, qui construit une vision et l'objective : de là une hallucination, œuvre de celui qui l'éprouve, mais cependant provoquée par une impression qui s'est transmise d'un cerveau à un autre. Quand il y a des détails d'apparition qui n'ont pu être imaginés par les visionnaires, M. Gurney pense que le mourant, ayant lui-même dans son esprit, à l'état conscient ou subconscient, sa propre image, a pu en envoyer quelques traits et comme une esquisse en même temps que l'idée de lui-même et que l'impression de sa souffrance.

Jusqu'à présent, les faits de télépathie sont loin d'offrir une certitude scientifique. Il faut faire la part du hasard et des coïncidences fortuites, de l'exagération, du mensonge involontaire, des oublis, et même de ces hallucinations de la mémoire qui font que certaines personnes s'imaginent avoir vu ce qu'elles n'ont point vu. Mais la sympathie à distance et l'hyperacuité exceptionnelle des sens n'ont en soi rien de contraire aux données de la science. Il est possible qu'il y ait ou plutôt il est impossible qu'il n'y ait pas des modes de communication à travers l'espace qui nous sont encore inconnus. Un téléphone reproduit à une distance énorme les vibrations reçues de la voix; on ne saurait nier *a priori* que certaines ondulations cérébrales ne puissent se transmettre au loin et produire un effet sensible sur des cerveaux particulièrement en sympathie.

VI.

Si maintenant nous nous élevons à des considérations générales et philosophiques, — ce qui est le principal intérêt des récentes

découvertes sur l'hypnotisme et sur les actions à distance, — nous conclurons qu'il y a dans la nature des forces qui échappent à nos sens, et, par cela même, à notre connaissance. Ces forces agissent probablement sur notre état général de sensibilité, mais nous ne les saisissons point par un sens distinct, pas plus que nous n'avons le sens distinct de l'électricité qui, en un jour d'orage, tend nos nerfs et fatigue notre cerveau. Il est impossible que nous sentions à part et que nous connaissions à part tous les modes d'action qui existent dans la nature : par la lutte pour la vie, les êtres sentans n'ont trié que les sensations directement avantageuses à la vie même. Nous sentons la fraîcheur utile et agréable du verre d'eau, nous ne sentons pas les animalcules sans nombre qui peuplent le verre d'eau. S'imaginer que notre faculté de sentir est égale à la capacité de fournir qu'a la nature, c'est une illusion de notre orgueil. Quand nous pensons traduire fidèlement les réalités dans le langage de nos sens, nous sommes comme un être qui, n'étant doué que de l'ouïe, aurait à traduire tous les événemens des guerres puniques en symphonie. Comment s'y prendrait-il et comment parviendrait-il à ne rien laisser échapper dans ses symboles de la réalité historique ?

D'autre part, on conçoit que chez certains individus, dans telles ou telles circonstances, des facultés de sentir se manifestent et s'exaltent qui ne sont d'ordinaire en nous qu'à l'état latent. Ces phénomènes, désignés jadis sous le nom de *lucidité* somnambulique, s'expliquent par l'exaltation de certains sens, ou de certaines sensations qui, à l'état normal, se perdent dans la masse, sont inhibées et étouffées sans arriver à produire dans la conscience un son distinct. Il faut donc admettre à la fois, dans la nature, des modes de force inconnus, dans la conscience, des modes de sentir inconnus.

La physique enseigne que nous subissons réellement l'action mécanique de la totalité du milieu matériel où nous sommes plongés : non-seulement la terre nous attire, par cette pesanteur dont nous prenons conscience en voulant nous élever en l'air, mais le soleil, qui attire la terre, nous attire aussi sans que nous le sentions ; Sirius et Arcturus nous attirent : nous subissons l'action de l'univers et nous réagissons, atome infiniment petit, au sein de l'infiniment grand. Or, le résultat auquel aboutit la philosophie contemporaine, nous l'avons vu, c'est l'union indissoluble et universelle du mécanique et du psychique, l'un étant la manifestation extérieure, l'autre étant la réalité intérieure, qui se sent, est présente à soi, existe pour soi. Tout mouvement d'un être vivant est le signe d'un appétit interne, accompagné d'une sensation plus ou

moins sourde d'aise ou de malaise, de vie facile ou de vie contrariée. Réduisez à une sorte d'infiniment petit cette appétition et cette sensation, vous aurez ce qui se passe probablement dans les molécules prétendues inanimées dont se compose la matière. Il est admis aujourd'hui que les végétaux sont des animaux arrêtés dans leur développement sensitif, au profit des fonctions les plus automatiques ; le minéral est probablement un composé d'atomes vivans groupés de manière à se faire équilibre et réduits ainsi à une mort apparente, à un état d'arrêt, au lieu d'un mouvement d'évolution.

Dans le siècle prochain, au lieu de dire que le mental est l'ombre du mécanique, on dira, au contraire, que c'est le mécanique qui est l'ombre et que le mental est infiniment plus réel. On reconnaîtra même que le mécanique pur n'existe pas ; c'est un idéal de savans qui n'est jamais réalisé. En effet, pour comprendre les phénomènes, le savant essaye de les réduire à des élémens intelligibles qui sont de plus en plus abstraits : la masse, le mouvement, le temps, l'espace, le nombre, l'identité, la différence. Il les dépouille ainsi successivement de toutes leurs qualités sensibles, qui cependant font leur vraie réalité. La dernière qualité qu'il leur laisse, c'est la *résistance*, dont l'impénétrabilité n'est que l'expression abstraite ; puis, avec une réflexion de plus, il se dit : — « C'est encore là une qualité relative à notre sens du tact ; » il l'enlève donc à son tour pour ne plus laisser, comme Descartes, que l'étendue. Il a alors devant son imagination ravie de géomètre des figures de toute sorte qui se meuvent dans l'espace et dans le temps, selon ces lois du nombre qui enchantaient Pythagore. C'est le triomphe du mécanisme, et le savant s'écrie : « Εὕρηκα. » Par malheur, la perfection du mécanisme est sa mort, car nous nous apercevons bientôt que le mécanisme complet est une complète abstraction (1). Loin d'être une réalité, il est le terme tout idéal de la résolution des phénomènes en élémens abstraits et complètement intelligibles : c'est la silhouette de l'univers projetée sur notre pensée. Que la science physique, de son propre point de vue et *uniquement* à son point de vue, donne donc une complète explication *physique* du monde matériel, y compris les mouvemens de nos cerveaux, sans le moindre appel à l'activité d'êtres sentans *comme tels ;* ce sera son droit. Le monde physique conçu par nous, en effet, est un système de signes et indices sensibles qui, *à leur manière*, correspondent complètement au système des agens *réels* et des réelles activités. Le physicien peut donc à son aise, comme l'algébriste, travailler sur

(1) Voir à ce sujet le livre de M. Lachelier sur l'*Induction*.

ses symboles sans aucune référence aux choses symbolisées. Mais qu'il sache bien que son explication physique ne supprime pas, qu'elle appelle au contraire l'explication philosophique.

Celle-ci, à son tour, est nécessairement psychologique; car les seules données qu'elle puisse employer à ses constructions sont des élémens d'expérience réductibles, en dernière analyse, à des faits de conscience, à des extraits de nos sensations et appétitions. Un être réduit à l'ouïe, comme nous le supposions tout à l'heure, mais à une ouïe d'une puissance et d'une finesse extrêmes, pourrait entendre la musique des sphères; il dirait alors, non plus que tout est mouvement visible ou tangible, mais que tout est sensation de son. La science fondamentale de la nature, au lieu d'être la mécanique, comme elle l'est pour les savans de nos jours, serait pour lui la musique : il ne comprendrait d'autres lois que celle des accords. En réalité, la mécanique elle-même n'est pas vraiment fondamentale : le mouvement suppose les mobiles et moteurs, et il reste toujours à savoir ce que sont ces moteurs et mobiles : les appeler atomes infinitésimaux, ce n'est pas plus nous dire ce qu'ils sont que de les appeler des x infinitésimaux. Quand nous voulons nous représenter ces x en données connues, nous sommes toujours obligés d'emprunter ces données au sentiment que nous avons de notre propre existence, de nos états de passivité et de nos réactions sur le dehors. Partout où il y a du mouvement, partout nous soupçonnons quelque vague appétit et quelque sensation rudimentaire. Dans le grand tout, rien de mort; tout vit, tout sent ou, pour ainsi dire, pressent à des degrés divers, tout fait effort et aspire. Il existe une inquiétude universelle qui n'est pas un simple changement de place dans l'étendue, mais une modification interne, analogue aux élémens les plus primitifs des états de conscience. Nous ne sommes pas seulement plongés dans un milieu matériel, mais nous baignons en même temps, pour ainsi dire, dans une atmosphère de vie mentale; non-seulement, dans l'univers, tout est en relation mécanique, mais il semble probable que tout est en relation sympathique et « télépathique » : σύμπνοια πάντα.

ALFRED FOUILLÉE.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre de l'Odéon : *Amoureuse,* comédie en 3 actes, de M. George de Porto-Riche.

Il y a, paraît-il, des gens d'esprit, mais d'esprit joyeux, que *Mariage blanc* a beaucoup *amusés;* que n'a pas émus l'agonie de Simone et que son innocence a fait pleurer... de rire. Le drame de M. Lemaître leur a paru fade, et trop pâle la petite mourante. Je leur recommande la comédie de M. de Porto-Riche. Voilà un mariage qui n'est pas blanc! Quel ragoût, bon Dieu, que de piment et d'épices! Nous sommes loin de l'unique baiser de Jacques à Simone. Sur les lèvres d'Etienne Fériaud, voilà huit ans que pleuvent les baisers de son insatiable petite femme, baisers de maîtresse plutôt que d'épouse, qui ne sentent plus la fleur d'oranger, ceux-là, mais le champagne et la bisque, et qui emportent la bouche.

Du sujet de la pièce il ne reste pas grand'chose à dire. On sait qu'Etienne Fériaud n'a plus tout à fait la force, ni l'âge, ni l'envie de répondre dignement à la tendresse exigeante de sa femme. Il reçoit plus qu'il ne donne et qu'il ne demande. Il a maintenant en tête, dans sa tête qui grisonne, autre chose que l'amour, du moins que ce genre d'amour. Il aime encore, mais il voudrait de temps en temps se reposer d'aimer. Avec de l'intelligence, du talent, il a le goût et le besoin de l'étude, la légitime ambition du succès; c'est un laborieux et un savant. Mais Germaine, qui se soucie de la science aussi peu que du travail, dispute à l'une et à l'autre les moindres instans que voudrait leur réserver Étienne. Elle le suit et le poursuit, le harcèle; s'il reste à la maison,

s'assied à ses côtés ou sur ses genoux, l'interroge s'il sort et le questionne aussitôt rentré. Sur le bureau, parmi les livres et les papiers en désordre, elle oublie ses colifichets de femme; du cabinet de travail elle fait la salle à manger; elle en ferait au besoin une succursale de la chambre à coucher. Étienne devait s'absenter pour huit jours, aller assister en Italie à un congrès scientifique; l'enjôleuse le retient à la chaîne; chaîne de fleurs, mais une chaîne. Elle ne saurait accorder à l'amour une semaine de répit ou de repos, que dis-je? une soirée, et le mari dilettante n'a pas plus le droit d'aller entendre *Lohengrin*, que le savant d'aller exposer à Florence son nouveau traitement de la diphtérie. A bout de forces, de toutes ses forces, Etienne, agacé depuis longtemps, éclate un jour. Un repas épicé, dont Germaine espérait d'autres suites, amène une fatale dispute. Exaspéré par son impitoyable amoureuse, Étienne s'emporte en reproches d'abord, puis en outrages. Avec une cruauté insultante, il se défend non-seulement d'aimer encore sa femme, mais de l'avoir jamais aimée. Depuis trop longtemps il plie sous un joug physique et intellectuel qu'il finit par secouer et rompre. Il maudit à jamais la tyrannie des caresses et la volupté sans relâche, meurtrière de l'esprit et du corps. La colère l'emporte, l'égare, et voyant entrer un ami qui jadis demanda Germaine en mariage et depuis lors est demeuré le familier du ménage : « Tiens, s'écrie-t-il, tu arrives à propos, mon cher. Puisque tu adores ma femme, console-la. Moi, j'en ai assez, je te la donne. » Et du coup elle aussi se donne par furie de vengeance, et l'autre la prend de la meilleure grâce.

Voilà les deux premiers actes. Au troisième, l'étrange ménage a des remords. Mari et femme se repentent inégalement, mais tous les deux, de leurs fautes inégales. Huit jours de moindre intimité ont fait sentir à Étienne l'ennui de la solitude et la nostalgie des baisers. De son côté, Germaine a réfléchi; son cas d'ailleurs y prêtait. L'adultère a véritablement profité à cette petite femme. Dans un bel accès de franchise, elle avoue sa faute à son mari et lui nomme son complice. Elle lui dit, comme Jacqueline à Clavaroche : « J'ai fait ce que vous m'avez dit. » Mais elle le dit avec beaucoup de mélancolie, de remords et de honte. Et l'incident, au lieu de tout perdre, arrange tout. Le mari, sans doute après quelques façons, avec quelques efforts aussi, pardonne à l'amant et reprend sa femme. Il l'aimera même mieux après qu'avant; non pas, sans doute, parce que, mais quoique, et c'est déjà beaucoup. « Tu seras malheureux, » balbutie-t-elle tremblante, et la toile tombe sur cette réponse : « Qu'est-ce que cela fait? » dont on ne sait trop s'il faut sourire avec compassion ou avec mépris.

Les dilettantes et les raffinés ont goûté comme ils le devaient la pièce de M. de Porto-Riche. Ils en ont loué la *modernité*, l'ironie et l'amertume, l'observation aiguë, l'esprit et la perversité. De tous ces

mots, retenons les deux derniers surtout. Très souvent spirituelle, trop souvent même, l'œuvre est presque toujours perverse. Ajoutons qu'elle renferme, au second acte, une scène magistrale, belle d'émotion, d'ampleur et de vérité, et nous aurons tout dit. En gros du moins, et maintenant, tâchons de le redire un peu par le menu, car nous sommes ici encore devant une comédie, on ne saurait le contester, qui fait penser à beaucoup de choses : les unes, la plupart même, égrillardes; les autres, immorales ou douloureuses.

Beaucoup d'esprit, de polissonnerie et d'immoralité. Voilà, sous une forme très littéraire, le fond d'*Amoureuse*. Polissonne, cette pièce l'est dans le premier acte tout entier; çà et là, dans les autres, à un degré que ne dépassent pas les plus libres récits de la *Vie parisienne*. La petite Germaine Fériaud a l'air de tenir le mariage, selon la formule connue, pour le seul moyen de faire honnêtement la noce, et le plaisir physique pour la seule joie, le seul but, la raison unique, que dis-je? l'unique excuse de la vie conjugale. Oui, l'excuse. « Ce n'est pas un crime, dit-elle, d'être légitime, c'est un accident. » Ne sentez-vous pas dans ce seul mot, sinon la honte, au moins une certaine impatience de la légitimité, avec je ne sais quel rêve, quel regret de l'irrégulier et de l'extraordinaire? La volupté, voilà donc tout ce que Germaine espérait du mariage, tout ce que nous l'entendons et la voyons à toute heure exiger d'un mari qui commence à se faire prier, ne se refuse pas encore, mais déjà se marchande, et ce spectacle finit par déplaire. « Il n'y a pas que l'amour au monde, » dit Étienne à sa femme. Il a raison; ou plutôt, et dans le mariage surtout, il n'y a pas que cette manifestation-là de l'amour. Pour que l'amour soit complet et durable, il faut le respecter, le ménager et l'entourer; il faut, auprès de cette fleur, qui sera toujours la plus belle, faire fleurir d'autres fleurs; à la plus parfaite des tendresses humaines, il faut donner des compagnes choisies, sérieuses, au besoin un peu austères, et que les joies de l'esprit et de l'âme, comme des sœurs aînées, veillent toujours en nous sur les autres, ne fût-ce que pour en épurer l'ivresse et en garantir la durée.

Au lieu d'élever ainsi l'amour, Germaine l'abaisse à des friponneries de chatte, et par la qualité non moins que par la quantité elle compromet un bonheur dont elle fait plus qu'abuser : elle en mésuse. Sur ce sujet délicat, un hasard de mémoire nous rappelait l'autre soir d'exquises leçons qui, pour sembler inattendues ici, n'y sont pourtant pas déplacées. C'est d'un saint François de Sales qu'une Germaine Fériaud recevrait les plus sages conseils. Dans *l'Introduction à la vie dévote*, le délicieux évêque donne aux époux toute licence d'amour, mais d'amour honnête. De cette honnêteté, modération et modestie conjugales, il nous propose, en termes dont la naïveté ferait sourire, un exemple singulier, celui de l'éléphant. Enfin, discourant toujours de *l'honnesteté du lict*

nuptial, et trouvant, dit-il, quelque ressemblance entre les voluptés de l'amour et celles du manger, voici comment il explique en le disant des unes ce qu'il n'ose dire des autres : « L'excès de manger ne consiste pas seulement en la trop grande quantité, mais aussi en la façon et manière de manger. » N'est-ce pas précisément la double morale que nous nous permettions de faire à la gourmande Germaine?

Si tout à l'heure nous avons tiré hors de pair la belle scène du second acte, c'est précisément qu'avec elle nous quittons le terrain léger de la grivoiserie, pour celui de la passion, autrement solide et fertile. Ici se révèle une autre Germaine. L'amour que cette fois elle défend du mépris et de l'outrage n'est plus l'amour sensuel dont elle nous était apparue exclusivement possédée ; ce n'est plus, ou ce n'est plus seulement pour ses lèvres qu'elle supplie, mais aussi pour son pauvre cœur blessé, que nous sentons enfin battre sous la blessure. Trop tard, hélas! Affolés l'un et l'autre, Étienne et Germaine en viennent aux paroles irréparables. Sans égards pour cette révélation ou cette révolution de l'âme de sa femme, c'est le mari maintenant qui passe à côté de l'amour; que dis-je, il marche dessus et l'écrase.

Nous avons conté la fin de l'aventure, aussi peu morale que fut peu convenable le commencement. L'adultère à peine consommé, la pauvrette, qui n'était pas vicieuse, un peu libertine seulement, a des remords qui nous touchent. Quelque chose en elle s'est brisé; quelque chose est mort, qui venait à peine de naître, fleur de véritable amour conjugal en un moment éclose et fanée. Germaine parle à peine. Elle jette à son amant d'une heure des regards, des mots tristes et las. Lui, de son côté, semble honteux et gêné. Dans cette maison, dont hier encore il était l'hôte loyal et familier, il n'ose plus lever le front, ou demander un verre d'eau, et quand il s'en étonne et s'en afflige : « Que voulez-vous, mon ami, répond Germaine avec une ombre de sourire, le mieux est l'ennemi du bien. » Le mot, comme beaucoup d'autres, est d'une spirituelle amertume. Et cela nous rassure d'abord, que cette petite femme ait le repentir de sa faute. Mais peu à peu cela nous inquiète et nous scandalise, que cette faute, fût-ce le regret de cette faute, soit pour Germaine le principe ou le signal d'un amendement et d'un retour. Désordonnée avant sa chute, coutumière de toutes les coquetteries, presque de toutes les coquineries amoureuses, dédaigneuse des vertus domestiques ou des joies intellectuelles, la voici qui se range et qui range, ménage ses chapeaux, respecte l'encrier de son mari, le remplit au besoin, et traduit des revues anglaises.

Ainsi la solution, la guérison était là. Maintenant les sens de Germaine vont s'endormir, son cœur et son esprit s'éveiller. Un seul baiser illégitime a purifié ses lèvres, désormais plus discrètes. Ger-

maine sera l'épouse plus intelligente, plus dévouée et plus pudique d'un mari moins réservé et moins imprudent. Décidément, le troisième acte d'*Amoureuse*, c'est la conversion de la femme et le salut du ménage par l'adultère, et ce dénoûment nous a paru d'une philosophie aussi hardie qu'amère. Était-elle nécessaire? Pas plus, je crois, que la gauloiserie du premier acte. Si M. de Porto-Riche voulait traiter ce sujet intéressant et douloureux : l'inégalité dans l'amour, il pouvait séparer le mari et la femme, les éloigner de plus en plus l'un de l'autre par un plus noble désaccord, plus touchant aussi, qu'un désaccord physiologique. C'est entre deux esprits et deux âmes qu'il fallait noter les disparates et creuser le précipice. La belle scène du second acte restait ainsi l'apogée de l'œuvre, mais d'une œuvre autrement grave et forte. Et d'un pareil sommet nous serions redescendus plus naturellement et plus doucement, sans la secousse finale dont notre esprit demeure troublé; la crise conjugale pouvait être aussi pathétique, avec des paroles et des menaces aussi atroces, mais des menaces seulement. Germaine aurait couru à l'abîme, mais elle n'y serait pas tombée; le vertige suffisait sans la chute. Rien d'irréparable alors, rien d'inoubliable n'était commis, et l'amour revenait dans cette maison, corrigé, purifié, mais non flétri.

L'auteur ne l'a pas voulu. Il a voulu la leçon brutale et le dénoûment cynique. Il a réveillé l'amour du mari par la faute même de la femme, en tout cas, après cette faute seulement. Prêt hier à quitter Germaine trop amoureuse, mais pourtant amoureuse sans reproche, Etienne aujourd'hui la rappelle coupable, et ce n'est qu'infidèles que ces petites lèvres de femme auront enfin leur compte de baisers. En vérité, M. de Porto-Riche avait raison d'appeler ennemie une pareille amoureuse. Ennemie d'abord du travail, ennemie de l'intelligence, elle aura été aussi l'ennemie de la dignité et de l'honneur. Si par un premier acte trop leste, par un dénoûment inquiétant, M. de Porto-Riche arrive à une pareille conclusion : la femme, et la femme légitime, voilà l'ennemie, on nous accordera peut-être que malgré tout le talent de l'auteur, malgré celui d'interprètes parfaits comme M. Dumény et Mlle Réjane, celle-ci plus exquise que jamais et surtout plus diversement exquise, une telle comédie n'en demeure pas moins scabreuse, immorale et triste.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

On ne saurait certes dire ce que le monde contemporain, le monde européen deviendra d'ici à quelques années, quels spectacles, quels événemens il est destiné à voir ou à subir avant la fin du siècle. On peut dire du moins qu'il porte en lui de cruelles énigmes, qu'il vit agité et inquiet, assiégé de problèmes qui s'amassent de toutes parts, désirant la paix, la paix intérieure comme la paix extérieure, sans être assuré du lendemain, toujours flottant entre le génie du bien et le génie du mal. Ce n'est pas la première fois, il est vrai, que le monde traverse de ces crises qui sont l'épreuve des sociétés et des gouvernemens : jamais peut-être, au milieu d'un plus vaste déploiement et d'une plus ardente recherche du bien-être, il ne s'est senti plus troublé, plus menacé. Jamais il n'a vu autant de forces morales ou brutales aux prises. Il s'en tirera sans doute encore, comme il s'en est tiré d'autres fois. Il ne se sent pas moins pour le moment pressé de questions obscures, d'agitations indéfinies, — et, après tout, qu'est-ce que cette journée du 1er mai, dont le socialisme a fait le jour privilégié des revendications ouvrières dans l'Europe entière, aussi bien qu'en France? Ce n'est qu'un signe plus saisissant de cette situation troublée où tout se mêle, le bien et le mal, — les vœux légitimes et les passions anarchiques, — où l'on sent aussi que tout peut arriver, que tout peut dépendre d'un incident, d'une fausse direction, d'une défaillance des gouvernemens.

Eh bien, qu'en a-t-il donc été de cette journée récente du 1er mai, la seconde depuis l'hégire nouvelle inaugurée l'an dernier par les prophètes socialistes? La vérité est que, si elle s'est passée cette année comme l'an dernier, sans désordres trop caractérisés, elle a eu, elle garde encore sa gravité, et par l'obscurité des idées dont elle reste la confuse expression, et par les forces qu'elle a une fois de plus mises en mouvement et, en définitive, par les incidens pénibles qui sont venus s'y mêler. C'est la journée des manifestations pacifiques, dit-on ;

pacifiques, ces manifestations ne l'ont pas été partout, sur tous les points, dans toutes les contrées de l'Europe, et la journée n'est pas allée jusqu'au bout sans accident. En France, dans la plus grande partie du pays, surtout à Paris même, dans l'intérieur de Paris, la paix des rues a été à peu près maintenue par la simple police; tout s'est borné à des réunions, à des banquets, à des délégations qui sont allées porter à M. le président Floquet le programme des revendications socialistes. Il n'en a malheureusement pas été de même sur d'autres points de la France, dans quelques villes où l'agitation devenait menaçante. A Marseille, la force publique a dû être employée contre les manifestations, et un député socialiste s'est même fait arrêter dans une bagarre. A Lyon, la cavalerie a été obligée de charger pour disperser des rassemblemens où il y avait plus d'anarchistes que de vrais ouvriers. Aux portes de Paris, à Saint-Ouen et à Clichy, des gendarmes, des agens de police ont eu à essuyer le feu de prétendus manifestans et ont été réduits à se défendre; ils cnt été blessés en faisant leur devoir. Ce ne sont là pourtant, si l'on veut, que de simples détails, de petits incidens d'un jour de manifestation faits pour pâlir devant les scènes bien autrement douloureuses qui se sont produites dans le Nord, à Fourmies, où a éclaté un conflit tragique et meurtrier. Ici, il faut l'avouer, ce n'est plus un incident de répression ordinaire; c'est un de ces événemens qui sont toujours de nature à émouvoir l'opinion, à peser sur le gouvernement lui-même chargé de sauvegarder l'ordre public et à trouver un écho dans le parlement.

Comment la catastrophe a-t-elle pu arriver? Cela a dû se passer, en vérité, comme cela se passe ou peut toujours se passer quand on pousse dans la rue des masses échauffées et surexcitées. La journée avait mal débuté à Fourmies; elle avait commencé par une tentative des grévistes de cette industrieuse petite ville pour débaucher les ouvriers qui préféraient rester au travail et par l'arrestation de quelques-uns de ceux qui, en réalité, portaient la plus grave atteinte à la liberté de leurs camarades. Quelques gendarmes avaient été blessés dans cette échauffourée du matin. Ces premiers incidens n'étaient point un préliminaire trop rassurant. Bientôt, en effet, l'agitation grandissait, les esprits se montaient. Une bande se formait pour aller délivrer les prisonniers, pour marcher sur la mairie, gardée par une compagnie d'infanterie. On ne peut pas dire que les manifestans fussent absolument inoffensifs; ils arrivaient, au contraire, drapeau en tête, visiblement surexcités, armés de bâtons, de pierres, où même de revolvers. Vainement on les sommait de s'arrêter, ils n'écoutaient rien, ils ne cessaient de marcher; ils approchaient assez de la troupe pour qu'il y eût presque un corps à corps. Déjà le sang avait coulé, quelques soldats avaient été blessés. Un officier était sur le point d'être enlevé et n'était délivré qu'à grand'peine. C'est alors que les soldats, au com-

mandement de leur chef, après avoir une première fois tiré en l'air, abaissaient leurs fusils et faisaient feu ! On sait le reste, comme a dit le préfet du Nord. Il y avait huit ou neuf morts et un assez grand nombre de blessés. C'est toute cette douloureuse histoire ! Qu'il y ait eu des innocens parmi les victimes, ou que quelques-uns de ceux qui sont tombés dans la sanglante mêlée ne fussent pas les plus coupables, c'est trop vraisemblable ; mais c'est là justement la fatalité, la cruelle moralité des événemens de ce genre !

Voilà des populations ordinairement paisibles, de mœurs laborieuses, tout au plus préoccupées de discuter leurs intérêts, leurs salaires, les conditions de leur travail avec leurs patrons. Elles ont leurs impatiences, leurs droits, leurs griefs, leurs syndicats, leurs grèves ; elles restent dans leurs sphères industrielles. Surviennent des meneurs obscurs, sortis on ne sait d'où, le plus souvent étrangers, instigateurs d'agitation et d'anarchie, qui se mêlent à elles et leur soufflent la haine. Pendant des mois, les propagandes révolutionnaires s'infiltrent dans leurs réunions, dans leurs délibérations, exploitant leur misère et irritant leurs passions. Il ne s'agit plus du travail, des améliorations réalisables qu'on peut poursuivre sans trouble ; il s'agit de préparer la révolution, d'organiser des manifestations plus ou moins pacifiques pour imposer la volonté du peuple ! On met même un art diabolique à persuader de malheureux manifestans jetés en avant, à leur faire croire qu'ils peuvent marcher, que les soldats ne tireront pas sur eux ou tireront à blanc. On se sert des ouvriers comme tous les révolutionnaires se servent du peuple, suivant l'éternelle tactique que Ledru-Rollin dévoilait naïvement un jour, en 1849, devant la cour de Bourges, à l'occasion de la « manifestation » du 15 mai 1848 : « Croyez-vous donc que les révolutions se fassent en disant le mot de ce qu'on veut faire ? » Puis la catastrophe éclate ! Qui faut-il accuser, si ce n'est les agitateurs qui poussent les autres au combat et ont soin de se dérober eux-mêmes ? Ce sont là sans doute les vrais coupables. En dehors d'eux, on ne voit d'un côté que des victimes, et de l'autre des hommes, chefs ou soldats, qui ont fait leur devoir en se défendant serrés autour du drapeau, en maintenant l'inviolabilité de l'ordre et de la loi. Nous nous trompons : on peut voir aussi, au feu de cette collision soudaine, l'honnête et courageux curé de Fourmies se jetant entre les combattans, relevant les morts et les blessés, prononçant les dernières paroles de pitié et de prière !

Oui, assurément, rien n'est plus triste. C'est toujours une chose grave que ces conflits où le sang coule. Il y aurait pourtant une manière d'aggraver encore cette malheureuse affaire de Fourmies : ce serait de la dénaturer par des commentaires de parti, de prolonger l'émotion, d'abuser l'opinion en parlant sans cesse de la « tache de sang, » de « la place du massacre, » — de déplacer les rôles et les respon-

sabilités! C'est précisément ce que les radicaux ont essayé depuis quelques jours par leurs discours et leurs propositions au Palais-Bourbon. Ils n'ont pas pu ou ils n'ont pas voulu laisser échapper l'occasion de reproduire à leur façon cette histoire du 1er mai, de remettre en cause la politique qui s'est efforcée de limiter le danger de ces vastes manifestations, de se refaire une popularité équivoque avec ce triste incident de Fourmies. On a commencé par demander une enquête parlementaire : c'est l'éternelle tactique! On a fini par demander une amnistie pour tout ce qui s'est passé dans cette journée du 1er mai. Heureusement le ministère a eu assez de fermeté pour résister à ces entraînemens, pour ne se laisser ni séduire par les ardentes objurgations de M. Camille Pelletan et de M. Clémenceau, ni intimider par des menaces de rupture. M. le ministre de l'intérieur a soutenu et couvert de sa responsabilité tous ses agens, tous ceux qui ont représenté la force publique dans ces momens difficiles. M. le garde des sceaux Fallières a défendu sans subterfuge l'autorité de la loi et les plus évidens principes de gouvernement. M. le président du conseil a mis toute sa dextérité à ménager ses adversaires sans rien livrer d'essentiel; — et, tout compte fait, le ministère a trouvé une majorité de plus de cent voix, non plus cette fois avec les radicaux, mais avec tous les membres de la chambre, républicains et conservateurs, qui ont senti le danger de se prêter à des propositions périlleuses ou décevantes.

C'est qu'en effet on ne voit pas bien à quoi les radicaux voulaient en venir, si ce n'est peut-être à sauvegarder leur popularité par une démonstration, au risque de sacrifier les plus simples garanties de l'ordre public et de l'état.

A quoi pouvait servir une enquête, même restreinte au douloureux incident de Fourmies ? Elle n'était rien, ou elle était la mise en suspicion du gouvernement, qu'il eût été bien plus simple alors de frapper d'un seul coup par un vote de défiance. Elle ne pouvait que raviver, perpétuer sans profit pour la paix publique, les émotions d'une petite ville, et elle risquait d'être incomplète, insuffisante si elle ne s'étendait pas à l'armée que M. le président du conseil, ministre de la guerre, s'est justement fait honneur de couvrir de sa responsabilité. A quoi pouvait servir une amnistie improvisée sous la pression des événemens ? A qui devait-elle être appliquée ? On ne le voit pas bien. Prétendait-on amnistier, à côté de simples délits sans conséquence qu'une grâce peut effacer, ceux qui ont cherché à allumer des incendies, ou qui ont été des instigateurs de sédition, ou qui ont fait feu sur les gendarmes ? Autant valait proclamer, comme l'a dit M. le garde des sceaux, qu'il y avait des jours où la loi était suspendue, ou mieux encore biffer la loi du code pénal et livrer l'ordre public à toutes les fantaisies. Au fond, qu'on le voulût ou qu'on ne le voulût pas, cette prétendue amnistie n'était rien de plus, rien de moins, que la condam-

nation de la politique de précaution suivie dans la journée du 1er mai. C'était le désaveu de tous les actes de vigilance ou de répression, de l'armée elle-même comme de tous les autres représentans de la force publique. C'était, en même temps qu'un désaveu, un décourageant avertissement donné aux serviteurs de l'état, bien et dûment prévenus que désormais ils devaient éviter de se compromettre. S'il y a eu des victimes, c'est un malheur, sans doute; mais il y a eu aussi des victimes parmi les serviteurs de l'état : il y a eu des officiers, des soldats, des gendarmes frappés en faisant leur devoir, — M. le ministre de l'intérieur s'est honoré en relevant leurs services, dont une amnistie proclamée dès le lendemain avec ostentation aurait paru être le désaveu. Et qu'on n'ajoute pas qu'en fin de compte c'était une manière de pacifier les esprits, d'effacer un cruel malentendu en témoignant l'intérêt des pouvoirs publics pour les ouvriers et leurs revendications : il n'y a pas de malentendu ! Les soldats qui ont eu à remplir le pénible devoir de se servir de leurs armes ont tiré sur des agresseurs, sur la sédition; ils n'ont pas tiré sur des ouvriers, ils n'ont pas eu à réprimer les revendications ouvrières qui restent entières après comme avant et ne sont pas moins l'objet de la sollicitude publique.

Le malheur est justement dans cette confusion qu'on ne cesse de faire entre tout ce qui est agitations, manifestations révolutionnaires, et ce qu'on appelle les revendications ouvrières. Il y a, on l'a dit, quelque chose de plus redoutable que les faits, même les faits violens : ce sont les idées fausses qui les préparent et les précipitent. Un des plus sérieux dangers aujourd'hui est le vague, l'obscurité, l'incohérence des idées sur des questions qui touchent aux intérêts les plus positifs, les plus pratiques.

Que les affaires du travail aient pris une importance croissante dans l'immense développement de l'industrie et du commerce des nations; que les ouvriers représentant le nombre, sentant leur force, se concertent, se coalisent pour conquérir plus de bien-être et plus de garanties dans leur vie laborieuse, pour relever leur condition morale et matérielle, c'est un fait éclatant désormais, c'est la loi du temps. Le mouvement ne date pas d'hier, ni du 1er mai. Sans doute, il existait; mais il est bien clair que depuis quelques années, sous l'influence d'idées chimériques et d'excitations incessantes, il a pris une extension, une intensité et une puissance qu'il n'avait pas. Il est devenu non plus seulement un mouvement partiel et local, mais un mouvement cosmopolite et international; il n'est plus resté une simple affaire d'industrie entre patrons et ouvriers, il a affecté le caractère d'un effort d'émancipation populaire. La question pratique a disparu par degrés ou tend à disparaître dans les revendications sociales ou socialistes. Tout s'est compliqué, et si les ouvriers ont suivi le courant, il faut l'avouer, ils ne sont pas les seuls : ils ont été encouragés par les

gouvernemens eux-mêmes, qui ont voulu, comme on dit, prendre la tête du mouvement. Le jeune souverain de l'Allemagne a eu ses rescrits, son congrès du travail à Berlin, et a tenu à se proclamer un empereur socialiste! Le pape lui-même publie de savantes encycliques et a ses solutions. En France, la république n'a pas voulu se laisser devancer dans la voie des réformes sociales. Nous avons un conseil supérieur du travail, une commission parlementaire du travail. En Espagne, le chef du ministère conservateur exposait récemment tout un programme de réformes ouvrières. Les gouvernemens ont cru habile d'avoir leur socialisme d'état pour l'opposer au socialisme révolutionnaire; les politiques qui vivent d'agitation ont cherché la popularité dans ces redoutables questions : le dernier mot est ce que nous voyons aujourd'hui, ce mouvement où la confusion des idées risque de conduire à la violence des faits.

Malheureusement, c'est une faiblesse presque universelle aujourd'hui de ne pas pouvoir rester dans la simple vérité, de tout dénaturer par les exagérations, de croire qu'on peut résoudre les questions les plus complexes, les plus délicates, avec des illusions ou des déclamations. C'est aussi une manière de tout compromettre en dissimulant la réalité sous des fictions de complaisance, sous de grands mots, — et lorsque récemment, à propos des incidens de Fourmies et des revendications ouvrières, on parlait des droits et de l'avènement du « quatrième état, » que signifiait ce langage? que pouvait-il signifier, surtout en France? Ce n'était qu'un langage captieux et suranné, bon tout au plus pour raviver des divisions factices et flatter des passions qu'on ne pourra satisfaire. Autrefois, sans doute, il y a eu en France des classes, des « états, » une aristocratie qui avait ses privilèges héréditaires, un clergé qui avait sa situation particulière, un troisième état, c'est-à-dire la masse de la nation qui avait ses droits et sa place à conquérir dans la famille française. Aujourd'hui, où sont parmi nous légalement et civilement les classes? Quel est le droit que les ouvriers n'aient pas comme les autres dans la cité? Toutes les barrières sont tombées, et ces jours derniers, dans la grande discussion ouverte sur le régime commercial, M. Léon Say, trouvant sur son chemin cette étrange théorie du « quatrième état, » avait spirituellement raison de dire : « Pour moi, je ne sais pas ce que c'est que le quatrième état; je ne sais pas si j'en suis. Je voudrais en être, s'il doit avoir des privilèges; mais non! il n'y a en ce pays qu'un seul état, l'état des citoyens français, qui sont égaux devant la loi. »

Qu'on ne parle donc pas sans cesse, pour flatter des multitudes qu'on devrait plutôt éclairer, de l'avènement du « quatrième état; » qu'on ne dénature pas des revendications qui peuvent assurément être légitimes, dans une certaine mesure, en leur donnant le caractère d'une révolution sociale à brève échéance. La question sociale! mais

elle se résout tous les jours en France depuis un siècle, surtout depuis un demi-siècle. Elle se résout par toutes les lois libérales, bienfaisantes, humaines, qui ont été déjà faites pour améliorer la condition des ouvriers. Elle se résout naturellement, pratiquement, plus que jamais par cet ensemble de lois nouvelles qu'on ne cesse de voter ou qu'on étudie encore sur le travail des femmes et des enfans, sur les assurances ouvrières, sur les retraites, sur les accidens du travail. C'est là l'œuvre utile de prévoyance qu'on peut poursuivre,— à condition cependant de ne pas faire intervenir l'État partout. Le reste n'est qu'une supercherie de parti pour capter ou retenir des électeurs, une manière de se préparer d'inévitables mécomptes, et peut-être de provoquer des violences comme celles qui ont signalé, heureusement sur des points isolés en France, cette journée du 1er mai.

Ce qui fait la nouveauté et ce qui reste le caractère de ces manifestations du 1er mai, c'est leur universalité, c'est le principe de solidarité qu'elles révèlent entre toutes les populations ouvrières de l'Europe. Au demeurant, si ces manifestations prévues, organisées d'avance, se sont produites presque partout, elles se sont passées, sinon partout, du moins dans bien des pays, sans trouble et sans agitation sérieuse. En Allemagne, malgré le souvenir de grèves récentes et assez violentes dans la Westphalie, malgré l'impatience que semblaient montrer les délégués allemands au dernier congrès tenu à Paris il y a un mois, la journée a été assez paisible. Les chefs socialistes s'étaient montrés peu favorables à un vaste déploiement des masses populaires, et, par le fait, s'il y a eu quelques processions à Hambourg ou dans quelques autres villes, — à Berlin, les ouvriers se sont bornés à aller à la campagne et à fêter le 1er mai dans les cabarets. La crainte salutaire des répressions a été peut-être la meilleure gardienne de la paix. En Angleterre, où l'on est fort pratique, où l'on ne perd pas aisément un jour de travail, la manifestation a été ajournée au dimanche. Elle a été nombreuse, populeuse, bruyante, et peu décisive. En Espagne, s'il y a eu des menaces de troubles sur divers points, en Catalogne, surtout à Barcelone, à Valladolid, les mesures militaires qui avaient été prises ont découragé les agitateurs et tout a fini sans collisions. En Autriche, en Suisse, les manifestations n'ont été que partielles et peu sérieuses. Le 1er mai a trompé les calculs de ceux qui voyaient déjà l'Europe en combustion. Il y a cependant deux pays où tout ne s'est pas passé aussi paisiblement et sans incidens : ces deux pays sont la Belgique et l'Italie.

A la vérité, ce n'est pas au premier instant, dès le 1er mai, que le mouvement a éclaté en Belgique. Tout s'est borné ce jour-là à des manifestations et à des processions qui ont pu se promener librement à Bruxelles ou à Liège. Ce n'est que le lendemain et les jours suivans que tout s'est aggravé rapidement, et on peut dire de plus qu'ici le

mouvement qui a commencé, qui agite encore la Belgique, a un caractère particulier : il est politique au moins autant qu'industriel et social. Lorsque, il y a un mois, se réunissait à Paris le congrès international qui devait décider ce qu'on ferait le 1er mai, les délégués belges paraissaient les plus ardens pour engager l'action par un acte éclatant, par une grève générale; mais ils ne le cachaient pas, s'ils voulaient engager l'action pour le programme ouvrier, pour les salaires et les huit heures de travail, ils étaient encore plus préoccupés d'exercer une pression sur le parlement et le gouvernement de leur pays par une manifestation qu'ils croyaient irrésistible : ils poursuivaient surtout leur campagne pour la revision de la constitution belge, pour la conquête du suffrage universel. C'est ce qui refroidissait les délégués anglais et même les délégués de quelques autres pays, qui hésitaient à s'engager dans cette voie sous le prétexte qu'on n'était pas prêt. Le coup de la grève générale était manqué! Les chefs de l'agitation belge le sentaient bien eux-mêmes, et le conseil supérieur du parti ouvrier, appelé à délibérer, a fait d'abord ce qu'il a pu pour calmer les impatiences, pour retenir les partisans d'une suspension immédiate du travail et prévenir des actions décousues; il voulait réserver ses forces en attendant les résolutions du parlement sur la revision. Seulement il est arrivé ce qui arrive toujours : les populations des bassins houillers, échauffées depuis longtemps, engagées déjà dans des grèves partielles, comptant sur le 1er mai, n'ont plus voulu rien écouter. Comme toujours aussi, les chefs du parti ont fini par suivre ceux qu'ils croyaient commander, — et le mouvement a éclaté en Belgique. Il est depuis quelques jours déjà dans toute sa force, dans toute sa violence.

De toutes parts, dans la vallée de la Meuse, le travail a cessé. L'agitation s'est répandue dans tous ces pays de Charleroi, de Liège, de Mons. Les grévistes se répandent dans la campagne ou sur les chemins, violentant les ouvriers qui veulent continuer à travailler, menaçant les usines, employant même la dynamite ou cherchant à allumer des incendies. Le gouvernement, en présence d'une situation qui s'aggravait d'heure en heure, a naturellement fait ce qu'il devait : il a envoyé des forces sur tous les points menacés, soit pour disperser les rassemblemens, soit pour protéger les usines. On en est là depuis quinze jours : ces contrées de la Meuse sont le théâtre de conflits incessans, d'escarmouches quelquefois meurtrières entre la troupe, cavaliers, fantassins ou gendarmes, et les grévistes. C'est la suite du 1er mai. Comment tout cela va-t-il finir? Évidemment, les chefs du parti montraient plus de clairvoyance en voulant garder leur armée d'agitation en réserve, en laissant suspendue sur les pouvoirs belges cette menace d'une grève générale. Les grèves qui agitent aujourd'hui le pays sont probablement destinées à finir bientôt d'épuisement. Il est douteux qu'elles servent

la cause de la revision ; elles auront encore moins servi les ouvriers, à qui elles laisseront plus de misères que de bienfaits.

Et l'Italie, elle aussi, à travers bien d'autres affaires, à travers les embarras d'un ministère nouveau qui a une situation financière à liquider, sa politique africaine à éclaircir, ses comptes à régler avec les États-Unis pour l'incident de la Nouvelle-Orléans, l'Italie a eu sa journée, ses troubles du 1er mai. Si ces troubles n'ont pas été plus sérieux, c'est que le ministère, quoique fort libéral, avait fait ce que font les gouvernemens prévoyans : il avait pris d'avance ses précautions dans les villes où l'agitation pouvait se produire, à Milan, à Gênes, à Livourne, à Naples.

Malgré ces précautions, cependant, il n'a pu empêcher partout les manifestations tumultueuses, les incidens, les échauffourées et même les collisions. A Florence, la plus athénienne, la plus paisible des villes italiennes, il y a eu un moment un peu d'émotion et quelques rassemblemens, quelques bagarres qui ont provoqué la répression. L'agitation florentine a eu peu d'importance et a été aisément, promptement apaisée ; mais c'est particulièrement à Rome que la journée a été dure et a fini par être sanglante. Le ministre de l'intérieur avait poussé aussi loin que possible la tolérance, en laissant toute liberté à un *meeting* qui devait se réunir sur la place Santa-Croce et en se bornant à masser aux approches de la réunion des forces suffisantes pour maintenir l'ordre. Le *meeting* était assez nombreux et avait été préparé pour la circonstance. Tout s'est passé d'abord assez pacifiquement en discours, en déclamations enflammées et en excitations révolutionnaires. Malheureusement, les excitations ont bientôt produit leur effet : aux discours a succédé la sédition. L'émeute s'est déclarée ; les manifestans ont engagé une lutte violente contre la force publique, qui a été réduite à se servir de ses armes. Les carabiniers, la cavalerie ont dû charger la foule. Dans la mêlée, un député irrédentiste, M. Barzilaï, a été blessé. Un révolutionnaire fort connu et toujours poursuivi, M. Cipriani, a eu aussi ses blessures. L'armée a eu de son côté ses victimes, officiers et soldats. Bref, tout cela a fini par quelques morts et un plus grand nombre de blessés, sans compter les arrestations opérées à la suite de ce mouvement, qui a un instant jeté la panique dans Rome. Il y a eu, le lendemain encore, une sorte d'échauffourée sans force et sans durée. Naturellement, ces scènes ont retenti aussitôt dans le parlement, où le ministère a été vivement interpellé par quelques députés de la droite, et surtout par un des chefs de l'extrême gauche, M. Imbriani, qui s'est emporté contre les brutalités de la police. Tout compte fait, dans ce débat, le gouvernement, représenté par le ministre de l'intérieur, M. Nicotera, et par le président du conseil lui-même, M. di Rudini, a obtenu son vote de confiance ; il a eu une immense majorité dans la chambre et, le lendemain, l'unanimité dans

le Sénat. C'est le bilan de cette fatidique journée du 1er mai, à Rome et en Italie : on en a été quitte pour une tentative d'anarchie dont le gouvernement a eu facilement raison!

Ce n'est, à vrai dire, qu'un intermède dans les affaires du ministère italien, et une des plus graves questions que le gouvernement du roi Humbert ait à résoudre aujourd'hui est celle qui occupait justement la chambre au moment où est survenue l'échauffourée du 1er mai, la question de la politique africaine. Que veut et que peut faire l'Italie dans cette colonie qu'elle s'est créée sur les bords de la Mer-Rouge, à Massaouah, qu'elle a voulu un instant étendre à l'intérieur par le protectorat négocié avec le négus d'Abyssinie? La dangereuse et coupable erreur de M. Crispi, tant qu'il a été au pouvoir, a été de jouer avec cette décevante question, de faire illusion à l'Italie avec le mirage de l'empire d'Erythrée, de cacher les difficultés qu'il rencontrait, les dépenses dans lesquelles il entraînait son pays. Il visait à la grandeur, il s'est peut-être abusé lui-même et, à coup sûr, il a abusé ses compatriotes en se mettant de plus dans l'obligation de dissimuler les plus tristes faiblesses de son administration coloniale. Le mérite du nouveau ministère, de son chef le marquis di Rudini, a été dès son avènement de ne rien déguiser, de dire ou de laisser paraître toute la vérité. Il a courageusement publié un « Livre vert » qui dévoile tout ce qu'on avait caché jusqu'ici, qui précise les faits sans subterfuge. Il a ouvert une enquête qui se poursuit en ce moment; il a laissé toute liberté aux témoignages, et, à la lumière des révélations qui se succèdent depuis quelque temps, on a pu voir ce qui en est. On a découvert des incidens comme ces exactions et ces violences qui ne sont pas encore complètement éclaircies, où seraient compromis des officiers, des administrateurs. On s'est aperçu que ce protectorat de Menelik n'était qu'une fiction, que cette extension de puissance coloniale que M. Crispi faisait luire aux yeux des Italiens ne serait qu'une duperie ou un danger permanent. S'il y a eu des illusions depuis quelques années, la déception est venue, elle est assez amère. Il s'agit aujourd'hui de débrouiller cette étrange affaire, de redresser et de préciser, ou de limiter la politique de l'Italie en Afrique. C'est là, précisément, l'objet de la discussion assez passionnée, parfois même violente, engagée depuis quelques jours dans le parlement de Rome.

Qu'il y ait encore des partisans de M. Crispi obstinés à défendre sa politique, on n'en peut douter, quoiqu'ils paraissent peu nombreux. Que, d'un autre côté, des hommes à l'imagination ardente, comme M. Imbriani, tracent les plus sombres peintures de ce qui s'est passé à Massaouah, de la situation faite à l'Italie en Afrique, et poussent leurs accusations jusqu'à l'exagération, cela se peut. Les deux opinions extrêmes se sont trouvées, depuis quelques jours, en présence dans une discussion qui a été par instans assez tumultueuse. Entre ceux qui

ne demanderaient rien moins que l'abandon de la colonie de la Mer-Rouge, même de Massaouah, et ceux qui rêvent encore d'étendre la domination italienne en Afrique, le président du conseil, M. di Rudini, a pris la position la plus prudente. Il ne pouvait pas désavouer absolument une politique suivie jusqu'ici au nom de l'Italie et se prêter à un abandon, qui serait un aveu d'impuissance; il ne voulait pas, d'un autre côté, poursuivre des entreprises qui pèsent si lourdement sur un budget déjà obéré. La politique qu'il entend suivre en Afrique se réduit tout simplement à ceci : rester à Massaouah, limiter le rayon d'occupation, ramener les dépenses au strict nécessaire. C'est la politique de la prudence, de l'économie, et jusqu'ici, en la soutenant comme en maintenant l'ordre à Rome, le nouveau ministère italien paraît garder ses avantages devant le parlement et devant le pays.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin avril s'est faite sur notre place au milieu de conjonctures qui rendaient l'opération très délicate et inspiraient de légitimes appréhensions. Les développemens de la crise argentine, la baisse des fonds chiliens et brésiliens, les symptômes d'un prochain resserrement de l'argent tenaient le marché de Londres dans la situation la plus précaire. De plus, l'agitation ouvrière était menaçante, et nul ne pouvait raisonnablement affirmer que rien de grave ne sortirait de la manifestation universelle du 1er mai ou du mouvement gréviste qui devait, selon toute vraisemblance, se produire à la suite de cette manifestation.

Cependant le monde financier avait quelque raison de bien augurer du succès relatif et inespéré de l'emprunt des Tabacs portugais. On comptait que le 1er mai 1891 se passerait aussi pacifiquement que l'avait fait le 1er mai 1890. Enfin, une grande opération russe était annoncée. La maison de Rothschild allait émettre, pour le compte du gouvernement de Saint-Pétersbourg, un emprunt de conversion de

rente 3 pour 100 au montant de 500 millions de francs. Dans ces conditions, la hausse, ou tout au moins le maintien des cours, s'imposait; la haute banque n'épargnerait pas ses efforts pour écarter tous les motifs de baisse; les dispositions visiblement mauvaises du marché de Londres ne prévaudraient point contre la coalition des marchés continentaux intéressés à la fermeté des valeurs internationales.

Quant aux incidens, spéciaux à notre place, qui avaient marqué les derniers jours d'avril, attaques contre le Crédit industriel, et baisse considérable de la Banque d'escompte et des valeurs de son groupe, comme les Aciéries de France et les Établissemens Decauville, ils ne pouvaient avoir d'influence prolongée sur l'ensemble des transactions. On savait d'ailleurs que déjà tout danger de ce côté était conjuré.

La liquidation s'est donc effectuée sans encombre, et nos fonds publics ont été compensés à des cours fort élevés: 94.65 le 3 pour 100 ancien, 93.05 l'emprunt, 94.65 l'amortissable, 104.55 le 4 1/2. Les taux des reports étaient modérés; rien d'anormal ne s'était annoncé; on avait pu constater seulement que le nouvel emprunt, très mal classé, pesait assez lourdement sur la place, et il était assurément fâcheux, peu rassurant même, qu'un écart de 1 fr. 60 se maintînt entre l'ancien fonds et le nouveau.

Le lendemain, la liquidation des valeurs révélait une surcharge sensible à la hausse, notamment en valeurs étrangères de tout ordre. Il apparaissait que l'hostilité du marché anglais à l'égard des fonds portugais ne perdait rien de son acharnement. Quant à la journée du 1er mai, elle n'avait pas tenu tout ce qu'en attendaient les optimistes au point de vue de la tranquillité et du caractère pacifique des revendications ouvrières.

On pouvait encore se demander dans quel sens s'orienterait le marché; mais bientôt toute incertitude allait se dissiper. Dès le lundi 4 mai, la tendance à la baisse se dessinait très nettement, et les jours suivans la baisse dégénérait en déroute. La spéculation anglaise en donnait le signal en jetant toutes valeurs par-dessus bord, et surtout en procédant, avec une implacable résolution, à l'effondrement du crédit du Portugal.

Tout a contribué, pendant cette lamentable semaine, à déterminer la panique. Avec les malheurs de Fourmies on a eu les grèves de mineurs et l'agitation pour la revision électorale en Belgique. On apprenait à la fois que de grands établissemens de Londres étaient aux prises avec de nouveaux et graves embarras, et que la maison de Rothschild ajournait l'emprunt russe. La Banque d'Angleterre élevait le taux de son escompte, et la Banque du Portugal se voyait forcée d'interrompre le paiement en or de ses billets. Les dépêches propageaient les rumeurs les plus sinistres sur l'état politique en Belgique, dans le Portugal et même en Espagne. On commençait enfin à se

préoccuper du déficit probable de la récolte chez nous et dans le reste de l'Europe.

Jamais les baissiers, qui depuis si longtemps attendaient leur tour, n'avaient eu en main un tel nombre d'atouts. Aussi les vit-on se mettre à l'œuvre avec une ardeur extraordinaire. A la fin de la semaine, les marchés de Londres et de Paris étaient en plein désarroi. Les places allemandes gardaient une attitude plus calme, mais cédaient peu à peu au courant. Les journées du 11 et du 12 ont achevé la déroute des haussiers sur toute la ligne.

Le 13 enfin la débâcle s'est arrêtée et des rachats du découvert vainqueur ont brusquement relevé les prix. Les cours de nos fonds publics, des rentes étrangères et d'un grand nombre de valeurs ne sont donc pas au plus bas au moment où nous écrivons, et on peut espérer une liquidation de quinzaine moins désastreuse que ne semblaient le présager les deux premières Bourses de cette semaine. Il n'en reste pas moins entre les cours du 13 et le niveau de la liquidation de fin avril des écarts en baisse d'une importance fâcheuse pour le marché.

La rente française 3 pour 100 a reculé chaque jour depuis 94.65; une chute brusque, le 12, a fait inscrire le cours de 92.20. Le lendemain, une vive reprise rétablissait celui de 92.90. L'emprunt perd deux unités à 91.10. L'écart de 1.80 entre les deux rentes a été mis à profit par la Banque de France, qui a effectué, pour un capital de quelques millions, un arbitrage de l'une à l'autre. L'amortissable suit pas à pas désormais les cours de la rente perpétuelle; le 4 1/2 n'a reculé que d'environ 0 fr. 60.

Les ventes des baissiers ont précipité le Portugais 3 pour 100 de 52.25 à 37, le 4 1/2 de 385 à 270, le 4 pour 100 de 322 à 230. Ces derniers prix n'ont fait qu'une apparition fugitive à la cote. Les vendeurs, empressés de réaliser, ont provoqué, par leurs demandes, une amélioration rapide à 41, 320 et 265. Le Portugal subit une crise très intense de crédit. Son gouvernement, faible à l'intérieur, s'est engagé avec l'Angleterre dans un conflit dont il pourra difficilement sortir avec les honneurs de la guerre. La lutte est en tout cas désastreuse pour lui sur le terrain financier; ses fonds sont capitalisés à 7 1/2 pour 100, ce qui les met exactement au même rang que l'emprunt de la République Argentine 5 pour 100 1886, le seul de ce pays dont le service d'intérêt ne soit pas encore interrompu.

L'Extérieure a baissé de 75.25 à 68 et s'est relevée à 70.25. Le trésor espagnol allait emprunter 250 millions et autoriser une extension illimitée des émissions de billets par la Banque d'Espagne. Tout emprunt est maintenant impossible, et les combinaisons préparées entre le trésor et la Banque d'Espagne vont se heurter à un obstacle des plus sérieux, l'élévation de la prime sur l'or. La crise portugaise a

ainsi exercé sur la situation financière à Madrid une action réflexe très fâcheuse.

L'Italien a tenu bon. Entraîné de 93.50 à 91.50, il a été relevé à 92.50. Le cabinet di Rudini s'efforce d'administrer aussi économiquement que possible et de ménager ses ressources. Autorisé à vendre un stock de rentes de 145 millions en capital, il a fait savoir qu'il attendait, pour tenter la négociation de ces titres, le retour de conjonctures plus favorables.

L'ajournement de l'emprunt russe et les commentaires auxquels le fait a donné lieu ont déterminé une réaction de 3 francs sur les titres de la dette de la Russie. Le 4 pour 100 1880 avait été compensé à 100.50. Il reste à 95 francs après détachement d'un coupon semestriel de 2 pour 100.

Les valeurs turques ont payé leur tribut à la baisse : une unité pour la Dette générale, 10 francs pour la Privilégiée et 20 pour l'obligation des Douanes. Les rentes égyptiennes ont reculé, l'Unifiée de 7 fr. 50, la Privilégiée de 7 fr. 50 également.

Le 5 pour 100 argentin a fléchi de 350 à 332.50, le 4 1/2 brésilien de 73 à 71.50.

Alors que tous les fonds d'État subissaient une telle dépréciation, les valeurs à revenu variable ne pouvaient rester indemnes. Presque toutes ont baissé. Les seules exceptions sont la Banque de France à 4,400 environ, le Suez à 2,575, les Chemins autrichiens à 575, le Saragosse à 312.50. Les actions de nos grandes compagnies n'ont reculé que de 5 à 10 francs, leurs obligations de 2 à 3 francs. Au contraire, les obligations des chemins de fer étrangers, surtout celles du groupe portugais, ont été fort éprouvées.

Les titres des institutions de crédit ont été offerts. Le Crédit foncier ne perd toutefois que 12.50 à 1,247.50, après 1,233.75. La Banque de Paris est en baisse de 32.50 à 780, le Crédit lyonnais de 13.75 à 766.25, le Crédit mobilier de 20 francs à 375, la Banque russe et française de 7.50 à 325, le Comptoir national d'escompte de 35 francs à 575.

L'action des Chemins de fer portugais a été précipitée de 435 à 325, puis relevée à 370.

Une très vive campagne, dirigée contre la Compagnie transatlantique, a fait tomber l'action de 547.50 à 445. Des achats empressés ont ramené en deux Bourses le cours de 525. Les Decauville ont perdu 25 francs à 415, le Gaz 10 francs seulement à 1,380, le Télégraphe de Paris à New-York 37.50 à 115 sur une décision du conseil d'État contraire aux demandes de la Compagnie, la Banque ottomane 33.75 à 566.25, et le Rio-Tinto 45 francs à 535.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

L'ÉGLISE.

DERNIÈRE PARTIE (1).

I.

Si correct que soit un prêtre séculier, il vit encore dans le siècle. Il a, comme un laïque, son logis et son foyer, à la campagne son presbytère et son jardin, à la ville son appartement, dans tous les cas son intérieur et son ménage, une servante ou une gouvernante, qui est parfois sa mère ou sa sœur; bref, un enclos propre et réservé où, contre les envahissemens de sa vie ecclésiastique et publique, sa vie domestique et privée se maintient à part, analogue à celle d'un fonctionnaire laïque qui serait célibataire et rangé. En effet, sa dépense et son revenu, son bien-être ou sa gêne sont à

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mai.

peu près semblables; sa condition, ses appointemens (1), sa table, ses habits, son ameublement, ses mœurs extérieures le rangent, au village, à côté de l'instituteur et du receveur de la poste; dans le gros bourg ou la petite ville, à côté du juge de paix et du professeur de collège; dans les grandes villes, à côté du chef de bureau et du chef de division; à Paris, dans telle paroisse, à côté du préfet de police et du préfet de la Seine (2). Même dans la plus humble cure, il émarge chaque mois au budget, il dispose de tout son argent sans consulter personne; hors ses heures de service, toutes ses heures sont à lui : il peut dîner chez autrui, commander au logis tel plat pour sa table, s'accorder des douceurs; s'il n'a pas toutes ses aises, il en a quelques-unes, et aussi, comme un fonctionnaire laïque, l'envie de faire son chemin, le désir d'être promu à une meilleure cure, de devenir inamovible, d'être nommé chanoine, quelquefois l'ambition de monter plus haut, très haut, aux premiers grades. Par toutes ces pensées mondaines, le monde le tient; il y est trop engagé pour s'en détacher tout à fait; le plus souvent, parmi tant de préoccupations terrestres, sa vie spirituelle languit ou avorte. — Si le chrétien veut se procurer l'*alibi* et habiter dans l'*au-delà*, il lui faut un autre régime, un abri contre deux tentations, c'est-à-dire l'abdication de deux libertés dangereuses, l'une qui est le pouvoir par lequel, étant propriétaire, il dispose à son gré des choses qui lui appartiennent, l'autre qui est le pouvoir par lequel, étant maître de ses actes, il dispose à son gré de ses occupations quotidiennes. A cet effet, au vœu de continence que prononce aussi le prêtre séculier, le religieux ajoute deux autres vœux distincts et précis. Par le vœu de pauvreté, il renonce à la propriété, du moins à celle qui est pleine et complète (3), à l'usage arbitraire de son bien, à la jouissance personnelle de sa chose, ce qui le conduit à vivre en pauvre, à se priver, à peiner, puis au-delà, jusqu'à jeûner, se macérer, contrarier et détruire en soi-même tous les instincts par lesquels l'homme répugne à la souffrance corporelle et se porte vers le bien-être phy-

(1) Budget de 1881 : 17,010 desservans des succursales ont 900 francs par an; 4,500 ont 1,000 francs; 9,492 ayant soixante ans et au-dessus ont de 1,100 à 1,300 francs. 2,521 curés de 2e classe ont de 1,200 à 1,300 francs; 850 curés de 1re classe ou assimilés ont de 1,500 à 1,600 francs; 65 curés archiprêtres ont 1,600 francs et celui de Paris a 2,400 francs; 709 chanoines ont de 1,600 à 2,400 francs; 193 vicaires généraux ont de 2,500 à 4,000 francs. — L'abbé Bougaud, *le Grand péril*, etc., p. 23. Dans le diocèse d'Orléans, qui peut être considéré comme un type moyen, le casuel, y compris les honoraires pour messes, est de 250 à 300 francs par an, ce qui porte le traitement d'un desservant ordinaire à 1,200 francs environ.

(2) On estime à 40,000 francs par an le casuel du curé de la Madeleine. Le préfet de police a 40,000 francs par an et le préfet de la Seine, 50,000 francs.

(3) *Prælectiones juris canonici*, II, 264 à 267.

sique. Par le vœu d'obéissance, il livre toute sa personne à une double autorité, l'une écrite, qui est la règle, l'autre vivante, qui est le supérieur chargé d'interpréter, appliquer et faire observer la règle ; sauf le cas inoui où les injonctions du supérieur seraient expressément et directement contraires à la lettre de cette règle (1), il s'interdit d'examiner, même dans son for intérieur, les motifs, la convenance, l'opportunité de l'acte qui lui est prescrit ; il a d'avance aliéné ses volontés futures, il abandonne le gouvernement de lui-même ; désormais, son moteur interne est hors de lui et en autrui. Par suite, les initiatives imprévues et spontanées de son libre arbitre disparaissent de sa conduite, pour faire place à un ordre prédéterminé, obligatoire et fixe, à un cadre enveloppant dont les compartimens rigides enserrent l'ensemble et les détails de sa vie, à la distribution anticipée de son année, semaine par semaine, et de sa journée, heure par heure, à la définition impérative et circonstanciée de toute son action ou inaction, physique ou mentale, travail et loisir, silence et paroles, prières et lectures, abstinences et méditations, solitude et compagnie, lever, coucher, repas, quantité et qualité de la nourriture, attitudes, saluts, façons, ton et formes du langage, bien mieux, pensées muettes et sentimens intimes. De plus, par la répétition périodique des mêmes actes aux mêmes heures, il s'enferme dans un cycle d'habitudes qui sont des forces, et des forces croissantes, puisqu'elles mettent incessamment dans le même plateau de sa balance intérieure le poids croissant de tout son passé. Par la communauté de l'habitation et de la table, par la prière faite en commun, par le contact incessant des autres religieux de la même observance, par la précaution qu'on a de lui adjoindre un compagnon lorsqu'il sort et deux compagnons quand il réside à part, par ses retours et séjours à la maison mère, il vit dans un cercle d'âmes tendues au même degré, par les mêmes moyens, vers la même fin que lui-même, et dont le zèle visible entretient le sien. — En cet état, la grâce abonde ; on appelle ainsi l'émotion sourde et lente, ou surprenante et brusque, par laquelle le chrétien entre en communication avec le monde invisible ; c'est une aspiration et une attente, un pressentiment et une divination, parfois même une perception nette. Manifestement, cette grâce est à moindre distance, presque à portée, pour les âmes qui, par toute la teneur de leur vie, travaillent à l'atteindre ; elles se sont closes du côté de la terre ; partant, elles ne peuvent plus regarder et respirer que du côté du ciel.

A la fin du XVIIIe siècle, l'institution monastique n'avait plus cet effet ; déformée, affaiblie et discréditée par ses abus, surtout dans

(1) *Prælectiones juris canonici*, II, 268.

les couvens d'hommes, puis violemment abattue par la Révolution, elle semblait morte. Mais, au commencement du XIXe siècle, voici qu'elle repousse spontanément, par un jet droit, fort, vivace, nouveau et plus haut que l'ancien, débarrassée des excroissances, des moisissures, des parasites qui, sous l'ancien régime, la défiguraient et l'étiolaient. Plus de vœux forcés, de cadets « froqués » pour « faire un aîné, » de filles cloîtrées dès leur petite enfance, maintenues au couvent pendant toute leur adolescence, conduites et poussées, puis acculées comme dans une impasse, et précipitées dans l'engagement définitif quand elles étaient d'âge : plus d'instituts aristocratiques, ordre de Malte, chapitres d'hommes ou de femmes, où les familles nobles trouvaient une carrière et un dépôt pour leurs enfans surnuméraires. Plus de ces vocations fausses et feintes dont le vrai motif était tantôt l'orgueil de race et la volonté de ne pas déchoir, tantôt l'attrait animal du bien-être physique, de l'incurie et de l'inertie; plus de moines oisifs et opulens, occupés, comme les Chartreux du Val-Saint-Pierre, à trop manger, à s'abrutir dans la digestion et dans la routine, ou, comme les Bernardins de Granselve (1), à faire de leur maison un rendez-vous mondain d'hospitalité joyeuse et à figurer eux-mêmes, au premier rang, dans les festins prolongés et répétés, dans les bals, les comédies et les parties de chasse, dans les divertissemens et les galanteries que la fête annuelle de Saint-Bernard, par une disparate étrange, provoquait et consacrait. Plus de supérieurs trop riches, usufruitiers d'une mense abbatiale énorme, seigneurs suzerains et terriens, avec le train, le luxe et les mœurs de leur condition, avec carrosses à quatre chevaux, livrées, huissiers, antichambre, cour, chancellerie et officiers de justice, se faisant donner du monseigneur par leurs moines, aussi peu réguliers qu'un laïque ordinaire, excellens pour instituer dans leur ordre le scandale par leurs libertés et le relâchement par leur exemple. Plus d'ingérences laïques, d'abbés ou prieurs commendataires, intrus et imposés d'en haut; plus d'interventions législatives (2) et administratives pour assujettir les moines et les religieuses à leurs vœux, pour les frapper d'incapacité et presque de mort civile, pour les exclure du droit commun, pour leur retirer la faculté d'hériter, de tester, de faire ou recevoir une donation, pour leur ôter d'avance les moyens de subsister et l'envie de rentrer dans le monde, pour les retenir par force dans leur couvent et mettre à leurs trousses la maréchaussée, s'ils se sauvent, pour prêter à leur supérieur l'aide du

(1) *L'Ancien régime*, p. 154, 191. (Sur la Chartreuse du val Saint-Pierre, lire les détails donnés par Merlin de Thionville dans ses *Mémoires*.)

(2) *Prælectiones juris canonici*, II, 205. (Édit de Louis XIII, 1629, article 9.)

bras séculier et réprimer leur insubordination par la contrainte physique. Rien de tout cela ne subsiste après la grande destruction de 1790 ; sous le régime moderne, si quelqu'un entre et reste au couvent, c'est que le couvent lui plaît mieux que le monde ; nul autre motif, aucune impulsion ou répression d'espèce inférieure et différente, contrainte directe ou indirecte, domestique ou légale, ambition, vanité, paresse innée ou paresse acquise, satisfaction certaine de la sensualité grossière et bornée. Ce qui opère maintenant, c'est la vocation naissante et persistante ; l'homme ou la femme, qui prononce des vœux et les observe, ne contracte et ne tient son engagement que par un acte spontané, délibéré et incessamment renouvelé de son libre arbitre.

Ainsi épurée, l'institution monastique revient à sa forme normale ; c'est la forme républicaine et démocratique, et l'utopie impraticable, que les philosophes du XVIIIe siècle voulaient imposer à la société laïque, devient le régime effectif sous lequel vont vivre les communautés religieuses. Dans toutes, les gouvernans sont élus par les gouvernés ; que le suffrage y soit universel ou restreint, tout vote en vaut un autre, les voix sont comptées par tête, et, à des intervalles périodiques, la majorité souveraine use à nouveau de son droit ; chez les Carmélites, c'est tous les trois ans, et pour nommer au scrutin secret, non pas une seule autorité, mais toutes les autorités, la prieure, la sous-prieure et les trois clavières (1). — Une fois nommé, le chef, conformément à son mandat, reste un mandataire, c'est-à-dire un travailleur chargé d'une besogne, et non un privilégié gratifié d'une jouissance ; sa dignité n'est pas une dispense, mais une surcharge ; à travers les obligations de son office, il s'assujettit aux observances de la règle : devenu général, il n'a pas plus de bien-être que le simple soldat ; son lever est aussi matinal, son ordinaire n'est pas meilleur, sa cellule est aussi nue ; son entretien personnel n'est pas plus dispendieux. Tel qui

(1) Voici quelques autres exemples. Chez les Filles de Saint-Vincent de Paule, le supérieur des Prêtres de la Mission propose deux noms, et toutes les sœurs présentes à Paris choisissent entre ces deux noms, à la pluralité des voix. Les supérieures locales sont désignées par le Conseil des sœurs qui réside toujours à la maison mère. — Chez les Frères des Écoles chrétiennes, sur la convocation faite par les assistans en exercice, un chapitre général se réunit à Paris, rue Oudinot, 27. Ce chapitre, élu par tous les profès de l'ordre, comprend 15 directeurs des principales maisons et 15 frères anciens ayant au moins quinze ans de profession. Outre ces 30, les assistans en fonctions ou démissionnaires et les visiteurs des maisons font, de droit, partie du chapitre, lequel comprend au moins 72 membres. Ce chapitre nomme le supérieur général pour dix ans ; celui-ci est rééligible ; il nomme pour trois ans les directeurs des maisons : il peut proroger leurs pouvoirs ou les relever de leurs fonctions. — Chez les Chartreux, l'élection du supérieur général est faite par les religieux profès de la Grande-Chartreuse, qui s'y trouvent au moment de la vacance. Ils votent par bulletins cachetés et non signés, sous la présidence de deux prieurs qui eux-mêmes ne votent pas.

commande à dix mille autres vit aussi pauvrement, sous une consigne aussi stricte, avec aussi peu de commodités et moins de loisirs que le moindre frère (1). Tel, par-delà les austérités de la discipline commune, s'imposait des mortifications surérogatoires dont l'énormité faisait l'étonnement et l'édification de ses moines. Voilà bien l'État idéal du théoricien, une république spartiate, et, pour tous, y compris les chefs, une ration égale du même brouet noir. — Autre ressemblance encore plus profonde. A la base de cette république, on trouve la pierre angulaire, dessinée d'avance par Rousseau, puis taillée et employée tant bien que mal dans les constitutions ou plébiscites de la Révolution, du Consulat et de l'Empire, pour servir de fondement à l'édifice total. Cette pierre est une convention primitive et solennelle de tous les intéressés, *un contrat social*, un pacte proposé par le législateur et accepté par les citoyens ; seulement, dans le pacte monastique, la volonté des acceptans est unanime, sincère, sérieuse, réfléchie, permanente, et, dans le pacte politique, elle ne l'est pas ; ainsi, tandis que le second contrat est une fiction théorique, le premier contrat est une vérité de fait.

Car, dans la petite cité religieuse, toutes les précautions sont prises pour que le futur citoyen sache à quoi et jusqu'où il s'engage. L'exemplaire de la règle, qu'on lui met d'avance entre les mains, lui explique l'emploi futur de chacune de ses journées et de chacune de ses heures, tout le détail du régime auquel il va se soumettre. Bien plus, pour le prémunir contre l'illusion et la précipitation, on exige qu'il fasse lui-même l'essai de la clôture et de la discipline; il en aura l'expérience personnelle, sensible et prolongée; avant de prendre l'habit, il sera novice, au moins pendant un an et sans interruption. Parfois des vœux simples précèdent les vœux solennels ; chez les jésuites, plusieurs noviciats, chacun de deux ou trois ans, se succèdent et se superposent; ailleurs l'engagement perpétuel n'est reçu qu'après plusieurs engagemens temporaires ; jusqu'à vingt-cinq ans, les Frères des Écoles chrétiennes font leurs vœux pour un an; à vingt-cinq ans, c'est pour trois ans; à vingt-huit ans seulement, c'est pour toute la vie. Certainement, après de telles épreuves, l'information du postulant est complète; néanmoins, on y ajoute celle de ses supérieurs. Ils l'ont suivi jour par jour; par-delà sa volonté superficielle, actuelle et

(1) Se rappeler le portrait du frère Philippe, par Horace Vernet. — Pour le détail des mortifications terribles que s'infligeait le père Lacordaire, voir sa vie par le père Chocarne. « Tous les genres de mortifications aimés des saints, haires, disciplines, fouets de toute espèce et de toute forme, il les a connus et pratiqués... Il se flagellait tous les jours et souvent plusieurs fois par jour. Pendant le carême et surtout le vendredi saint, il se faisait littéralement meurtrir et briser tout le corps. »

déclarée, ils démêlent sa volonté profonde, latente et future ; s'ils la jugent insuffisante ou douteuse, ils ajournent ou empêchent la profession finale : « Mon enfant, attendez, votre vocation n'est pas encore définitive ; » ou bien : « Mon ami, vous n'étiez pas fait pour le couvent, rentrez dans le monde. » — Jamais contrat social n'a été souscrit à meilleur escient, par un choix plus réfléchi, après une délibération si attentive : les conditions que la théorie révolutionnaire exigeait de l'association humaine sont toutes remplies, et le songe des jacobins se réalise. Mais ce n'est pas sur le terrain qu'ils lui assignaient : par un contraste étrange et qui semble une ironie de l'histoire, ce rêve de la raison spéculative n'a produit dans l'ordre laïque que des plans tracés sur le papier, une Déclaration des droits décevante et dangereuse, des appels à l'insurrection ou à la dictature, des organismes incohérens ou mort-nés, bref des avortons ou des monstres ; dans l'ordre religieux, il ajoute au monde vivant des milliers de créatures vivantes, indéfiniment viables. En sorte que, parmi les effets de la révolution française, l'un des principaux et des plus durables est la restauration des instituts monastiques.

De toutes parts, et sans interruption, depuis le Consulat jusqu'aujourd'hui, on les voit surgir et se multiplier. Tantôt, sur les vieux troncs que la hache révolutionnaire avait tranchés, des bourgeons nouveaux repoussent et pullulent. En 1800, « rétablir (1) une corporation choquait toutes les idées du temps. » Mais les bons administrateurs du Consulat avaient besoin, pour leurs hôpitaux, de servantes volontaires : à Paris, le ministre Chaptal découvre une supérieure qu'il a jadis connue, la charge de réunir dix ou douze de ses compagnes survivantes, les installe rue du Vieux-Colombier, dans une maison qui appartient aux hôpitaux, et qu'il aménage pour 40 novices ; à Lyon, il remarque que les sœurs de l'hôpital général ont dû, pour continuer leur service, s'habiller en laïques ; il les autorise à reprendre leur costume et leurs croix ; il leur donne 2,000 francs pour acheter le nécessaire, et, quand elles ont revêtu leur ancien uniforme, il les présente au Premier Consul. Voilà, sur l'institut de Saint-Vincent de Paule, à Paris, et sur l'institut de Saint-Charles, à Lyon, le premier bourgeon renaissant, bien petit et bien faible. De nos jours (2), la congrégation de Saint-

(1) Notes (inédites) par le comte Chaptal.

(2) *État des congrégations, communautés et associations religieuses, autorisées et non autorisées, dressé en exécution* de l'article 12 de la loi du 28 décembre 1876. (Imprimerie nationale, 1878.) — *L'Institut des frères des écoles chrétiennes*, par Eugène Rendu (1882), p. 10. — Th.-W. Allies, *Journal d'un voyage en France*, p. 81. (Conversation avec le frère Philippe, 16 juillet 1845.) — *Statistique de l'institut des Frères des Écoles chrétiennes, au 31 décembre* 1888. (Dressé par la maison mère.) Sur les

Charles, outre la maison mère à Lyon, en a 102 autres, avec 2,226 religieuses, et la congrégation de Saint-Vincent de Paule, outre la maison mère à Paris, en a 88 autres, avec 9,130 religieuses. Souvent, sur la souche rasée par la Révolution, la végétation nouvelle est bien plus riche que l'ancienne : en 1789, l'institut des Frères des Écoles chrétiennes avait 800 membres; en 1845, 4,000; en 1878, 9,818; au 31 décembre 1888, il en a 12,245. En 1789, il comptait 126 maisons; en 1888, il en compte 1,286. — Cependant, à côté des vieilles plantations, quantité de germes indépendans, des espèces ou des variétés nouvelles lèvent spontanément, chacune avec son objet, sa règle, sa dénomination particulière; le vendredi saint, 6 avril 1792, juste à la date du décret par lequel l'Assemblée législative abolit toutes les communautés religieuses (1), il en naît une, celle des Sœurs de la Retraite chrétienne, à Fontenelle, et d'année en année, incessamment depuis un siècle, çà et là des plants semblables sortent de terre à l'improviste; l'énumération en serait trop longue; un grand volume officiel de plus de 400 pages est rempli par le simple relevé des noms, des lieux et des chiffres. — Ce volume, publié en 1878, divise les instituts religieux en deux groupes. Dans le premier, qui comprend les sociétés légalement autorisées, on trouve d'abord 5 congrégations d'hommes qui ont 224 établissemens avec 2,418 membres, et 23 associations d'hommes qui ont 20,341 membres et desservent 3,086 écoles; ensuite 259 congrégations de femmes et 644 communautés de femmes, qui ont 3,196 établissemens, qui desservent 16,478 écoles et qui comptent 113,750 membres. Dans le second groupe, qui comprend les sociétés non autorisées, on trouve 384 établissemens d'hommes, avec 7,444 membres, et 602 établissemens de femmes, avec 14,003 membres : en tout, dans les deux groupes, 30,287 religieux et 127,753 religieuses. Eu égard à la population totale, la proportion des religieux, en 1789 et de nos jours, est à peu près la même; c'est leur esprit qui a changé; aujourd'hui, tous veulent rester dans leur état, et en 1789 les deux tiers voulaient en sortir. Quant à la proportion des religieuses, elle s'est accrue au-delà de toute attente (2). Sur 10,000 femmes il y avait, en 1789, 28 religieuses; en 1866, 45; en 1878, 67.

121 maisons de 1789, il y en avait 117 en France et 4 dans les colonies. Sur les 1,286 maisons de 1888, il y en a 1,010 en France et dans les colonies; les 276 autres sont à l'étranger.

(1) Émile Keller, *les Congrégations religieuses en France* (1880), préface, XXIII, XXVIII et p. 492.

(2) En 1789, 37,000 religieuses (*l'Ancien régime*, p. 350). En 1866, 86,000 religieuses. *Statistique de la France pour* 1866.) En 1878, 127,753 religieuses. (*État des congrégations, etc.*)

Carmélites, Clarisses, Filles du Cœur de Jésus, Réparatrices, Sœurs du Saint-Sacrement, Visitandines, Franciscaines, Bénédictines et autres semblables, environ 4,000 religieuses sont des contemplatives. Chartreux, Cisterciens, Trappistes et quelques autres, environ 1,800 religieux, qui, pour la plupart, travaillent surtout à la terre, ne s'imposent le travail que comme un exercice accessoire ; c'est la prière, la méditation, l'adoration, qui est leur objet principal et premier ; eux aussi, ils emploient leur vie à la contemplation de l'autre monde, non au service de celui-ci. Mais tous les autres, plus de 28,000 hommes et plus de 123,000 femmes, sont des bienfaiteurs par institution et des corvéables volontaires, voués par leur propre choix à des besognes dangereuses, répugnantes, et tout au moins ingrates : missions chez les sauvages et les barbares, soins aux malades, aux idiots, aux aliénés, aux infirmes, aux incurables, entretien des vieillards pauvres ou des enfans abandonnés, œuvres innombrables d'assistance et d'éducation, enseignement primaire, service des orphelinats, des asiles, des ouvroirs, des refuges et des prisons ; le tout gratuitement ou à des prix infimes, par la réduction au minimum des besoins physiques et de la dépense personnelle de chaque religieux ou religieuse (1). Manifestement, chez ces hommes et chez ces femmes, l'équilibre ordinaire des motifs déterminans s'est renversé ; dans leur balance interne, ce n'est plus l'amour de soi qui l'emporte sur l'amour des autres, c'est l'amour des autres qui l'emporte sur l'amour de soi. — Regardons un de leurs instituts au moment où il se forme, et nous verrons comment la prépondérance passe de l'instinct égoïste à l'instinct social. Toujours, aux origines de l'œuvre, on rencontre d'abord la compassion ; à l'aspect de la misère, de l'abrutissement, de l'inconduite, quelques bons cœurs se sont émus ; des âmes ou des corps étaient en détresse, il y avait un naufrage en vue ; trois ou quatre sauveteurs se sont présentés. Ici, à Rouen, en 1818, c'est une pauvre fille qui, sur le conseil de son curé, réunit quelques amies dans son grenier ; le jour, elles y font une classe, et la nuit, elles travaillent pour gagner leur pain ; aujourd'hui, sous le nom de Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, elles

(1) Émile Keller, *ibid., passim.* — Dans plusieurs communautés d'hommes et de femmes, la dépense personnelle de chaque membre ne dépasse pas 300 francs par an ; chez les trappistes à Devielle, ce chiffre est un maximum. — Si l'on estime à 1,000 fr. par tête, ce qui est au-dessous du chiffre réel, la valeur du travail utile effectué par les 160,000 religieux et religieuses des instituts actifs, le total est de 160 millions par an ; si l'on évalue à 500 francs par tête la dépense de chaque religieux ou religieuse, le total est de 80 millions par an. Bénéfice net pour le public, 80 millions par an.

sont 800. Ailleurs, à Laval, la fondatrice du Refuge pour les repenties infirmes est une simple repasseuse qui a commencé sa maison en recueillant par charité deux filles; celles-ci en ont amené d'autres, et il y a maintenant une centaine d'instituts semblables. Le plus souvent, le fondateur est le desservant ou vicaire de l'endroit, qui, touché par une misère locale, croit d'abord ne faire qu'une œuvre locale; ainsi naît en 1806, à Rouissé-sur-Loire, la congrégation de la Providence, qui a maintenant 918 sœurs en 193 maisons; en 1817, à Lovallat, l'association des Petits-Frères de Marie, qui compte aujourd'hui 3,600 frères; en 1840, à Saint-Servan, l'institut des Petites-Sœurs des Pauvres, qui sont aujourd'hui 2,685, et, sans aucun secours que celui de l'aumône, nourrissent et soignent, dans leurs 158 maisons, 20,000 vieillards, dont 13,000 dans leurs 93 maisons de France; elles ne mangent qu'après leurs hôtes, et leurs restes; il leur est interdit d'accepter aucune dotation ou fondation; en vertu de leur règle, elles sont et restent mendiantes, d'abord et surtout pour leurs vieillards, ensuite et par accessoire pour elles-mêmes. Notez les circonstances de l'entreprise et la condition des fondatrices: c'étaient deux ouvrières de village, jeunes filles de seize à dix-huit ans, pour lesquelles le vicaire de la paroisse avait écrit « une petite règle; » le dimanche, ensemble dans un creux de rocher, au bord de la mer, elles apprenaient et méditaient ce manuel sommaire, puis accomplissaient les dévotions prescrites, telle dévotion à telle heure, chapelet, oraison, station à l'église, examen de conscience et autres pratiques dont la répétition quotidienne dépose et appesantit dans l'esprit l'idée du surnaturel : voilà, par-dessus la pitié naturelle, le poids surajouté qui fixe la volonté instable et maintient à demeure l'âme dans l'abnégation. — A Paris, dans les deux salles de la préfecture de police où les filles et les voleuses arrêtées restent un ou deux jours en dépôt provisoire, les religieuses de Marie-Joseph, condamnées par leurs vœux à vivre dans cet égout toujours coulant de boue humaine, sentent parfois leur cœur défaillir; par bonheur, on leur a ménagé dans un coin une petite chapelle; elles y vont prier, et, au bout d'un quart d'heure, elles ont refait leur provision de courage et de douceur. — Très justement, et avec l'autorité d'une longue expérience, le père Étienne, supérieur des Lazaristes et des Filles de Saint-Vincent de Paule, disait à des visiteurs étrangers (1) : « Je vous ai fait connaître le détail de notre

(1) *La Charité à Nancy*, par l'abbé Gérard, p. 245. — Le même jugement est porté par le révérend Th.-W. Allies, *Journal d'un voyage en France*, 1848, p. 291. « Le dogme de la présence réelle est le centre de toute la vie de l'église (catholique) : c'est

vie, mais je ne vous en ai pas donné le secret. Ce secret, le voici : c'est Jésus-Christ connu, aimé, servi dans l'Eucharistie. »

II.

Au XIIIe siècle, quand le communiant à genoux allait recevoir le sacrement, quelquefois il cessait de voir l'hostie ; elle disparaissait ; à la place, il apercevait un petit enfant ou le visage rayonnant du Sauveur, et, selon les docteurs, ce n'était pas là une illusion, mais une illumination (1) ; le voile s'était levé ; l'âme se trouvait face à face avec son objet, avec Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie ; elle avait la *seconde vue,* infiniment supérieure en certitude et en portée à la première, une vue directe et pleine, accordée par une grâce d'en haut, une vue surnaturelle. — Par cet exemple qui est un cas extrême, on peut comprendre en quoi consiste la foi : c'est une faculté extraordinaire, qui opère à côté et parfois à l'encontre de nos facultés naturelles ; à travers et par-delà les choses telles que l'observation les présente, elle nous découvre un *au-delà,* un monde auguste et grandiose, seul véritablement réel et dont le nôtre n'est que le voile temporaire. Au plus profond de l'âme, bien au-dessous de la couche superficielle dont nous avons conscience (2), les impressions se sont accumulées, comme des eaux souterraines ; là, sous la poussée et la chaleur des instincts immanens, une source vive s'est formée, grossit et bouillonne obscurément ; vienne une secousse, une fissure, et soudainement elle monte, elle perce, elle jaillit à la surface ; l'homme qui la contenait et en qui elle déborde est surpris de cette inondation, il ne se reconnaît plus lui-même ; tout le champ visible de sa conscience est bouleversé et renouvelé ; à la place de ses anciennes pensées vacillantes et fragmentaires, il trouve une croyance irrésistible et cohérente, une conception précise, une représentation intense, une affirmation passionnée, quelquefois même des perceptions positives, d'une espèce à part,

le secret appui du prêtre dans sa mission si pénible et si remplie d'abnégation ; c'est par là que les ordres religieux se maintiennent. »

(1) Cette question est examinée par saint Thomas dans sa *Summa theologica.*

(2) Depuis vingt ans, grâce aux recherches des psychologues et des physiologistes, nous commençons à connaître ces régions souterraines de l'âme et le travail latent qui s'y opère. L'emmagasinement, les résidus et la combinaison inconsciente des images, la transformation spontanée et automatique des images en sensations, la composition, les dissociations et le dédoublement durable du moi, la coexistence alternante ou simultanée de deux ou plus de deux personnes distinctes dans le même individu, les suggestions à échéance distante et datée, le choc en retour, de dedans en dehors, et l'effet physique des sensations mentales sur les extrémités nerveuses, toutes ces découvertes récentes aboutissent à une conception neuve de l'esprit, et la psychologie, ainsi renouvelée, fournit de vives lumières à l'histoire.

et qui lui viennent, non du dehors, mais du dedans, non-seulement des suggestions simplement mentales, comme les dialogues muets de l'*Imitation* et « les locutions intellectuelles » des mystiques, mais encore de véritables sensations physiques, comme les visions détaillées de sainte Thérèse, les voix articulées de Jeanne d'Arc et les stigmates corporels de saint François.

Au 1er siècle, cet *au-delà* découvert par la faculté mystique fut le *royaume de Dieu,* par opposition aux royaumes du monde (1); aux yeux des révélateurs, ces royaumes ne valaient rien; par la divination pénétrante de l'instinct moral et social, ces grands cœurs généreux et simples avaient deviné le défaut interne de toutes les sociétés ou États du siècle. L'égoïsme y était trop fort; il y manquait la charité (2), la faculté d'aimer autrui à l'égal de soi-même, et d'aimer ainsi, non-seulement quelques-uns, mais tous, quels qu'ils soient, par cette seule raison qu'ils sont des hommes, en particulier les humbles, les petits et les pauvres, en d'autres termes, la répression volontaire des appétits par lesquels l'individu se fait centre et se subordonne les autres vies, le renoncement « aux concupiscences de la chair, des yeux et de l'amour-propre, aux insolences de la richesse et du luxe, de la force et du pouvoir (3). » — En face de cet ordre humain et par contraste, naquit et grandit l'idée d'un ordre divin : un Père céleste, son règne au ciel, et bientôt, peut-être demain, son règne ici-bas; son fils venu sur la terre pour y établir ce règne et mort sur la croix pour sauver les hommes; après lui, envoyé par lui, son esprit, le souffle intérieur qui anime ses disciples et continue son œuvre; tous les hommes frères, enfans bien-aimés du même père commun; çà et là, des groupes spontanés qui ont appris « cette bonne nou-

(1) Voir dans *Hérodiade,* par G. Flaubert, la peinture de « ces royaumes du monde ou du siècle, » tels que des yeux palestiniens pouvaient les voir au 1er siècle. Pour les quatre premiers siècles, il faut, en face de l'Église, considérer, par contraste et comme repoussoir, le monde païen et romain, la vie quotidienne, surtout aux thermes, au cirque, au théâtre, la fourniture gratuite des subsistances, des jouissances physiques et des spectacles à la plèbe oisive des villes, les excès du luxe public et privé, l'énormité des dépenses improductives, et cela dans une société qui, n'ayant point nos machines, vivait du travail des bras; par suite, la rareté et la cherté des capitaux disponibles, l'intérêt légal à 12 pour 100, les *latifundia,* les *obœrati,* l'oppression de la classe laborieuse, la diminution des travailleurs libres, l'usure des esclaves, la dépopulation et l'appauvrissement, à la fin le colon attaché à sa glèbe, l'artisan à son outil, le curiale à sa curie, l'ingérence administrative de l'État centralisé, ses exigences fiscales, ses suçoirs d'autant plus âpres que, dans le corps social, il restait moins à sucer. Contre ces mœurs sensuelles et ce régime économique, l'Église a gardé son aversion primitive, notamment sur deux points, à l'endroit du théâtre et du prêt à intérêt.

(2) Saint Paul, épître aux Romains, I, 26 à 32. Première aux Corinthiens, ch. XIII.

(3) Saint Jean, première épître, II, 16.

velle, » et la propagent; de petites sociétés éparses qui vivent dans l'attente d'un ordre idéal et cependant, par anticipation, dès à présent, le réalisent, « tous (1) n'ayant qu'un cœur et une âme, chacun vendant ses biens pour en apporter le prix à la communauté, aucun ne gardant rien en propre, chacun recevant de la communauté ce dont il a besoin pour subsister, » tous heureux d'être ensemble, de s'aimer et de se sentir purifiés ou purs.

Manifestement, voilà dans l'âme un nouveau moteur et régulateur, un puissant organe de surcroît, approprié, efficace, acquis par métamorphose et refonte interne, pareil aux ailes dont un insecte est pourvu par sa mue. En tout organisme vivant, le besoin, par tâtonnemens et sélections, produit ainsi l'organe possible et requis. Dans l'Inde, cinq cents ans avant notre ère, ce fut le bouddhisme; dans l'Arabie, six cents après notre ère, ce fut le mahométisme; dans nos sociétés occidentales, c'est le christianisme. Aujourd'hui, après dix-huit siècles, sur les deux continens, depuis l'Oural jusqu'aux montagnes Rocheuses, dans les moujiks russes et les settlers américains, il opère comme autrefois dans les artisans de la Galilée, et de la même façon, de façon à substituer à l'amour de soi l'amour des autres; ni sa substance ni son emploi n'ont changé; sous son enveloppe grecque, catholique ou protestante, il est encore, pour 400 millions de créatures humaines, l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés, pour le conduire, à travers la patience, la résignation et l'espérance, jusqu'à la sérénité, pour l'emporter, par-delà la tempérance, la pureté et la bonté, jusqu'au dévoûment et au sacrifice. Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défaillent ou qu'on les casse, les mœurs publiques et privées se dégradent. En Italie, pendant la Renaissance, en Angleterre sous la restauration, en France sous la Convention et le Directoire, on a vu l'homme se faire païen, comme au Ier siècle; du même coup, il se retrouvait tel qu'au temps d'Auguste et Tibère, c'est-à-dire voluptueux et dur : il abusait des autres et de lui-même; l'égoïsme brutal ou calculateur avait repris l'ascendant, la cruauté et la sensualité s'étalaient, la société devenait un coupe-gorge et un mauvais lieu. — Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut évaluer l'apport du christianisme dans nos sociétés modernes, ce qu'il y introduit de pudeur, de douceur et d'humanité, ce qu'il y maintient d'honnêteté, de bonne foi et de justice. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal, militaire et chevaleresque, aucun code,

(1) Actes des apôtres, IV, 32, 34 et 35.

aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service. Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente natale, pour enrayer le glissement insensible par lequel incessamment et de tout son poids originel notre race rétrograde vers ses bas-fonds ; et le vieil Évangile, quelle que soit son enveloppe présente, est encore aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social.

Parmi ses trois formes contemporaines, celle qui groupe le plus d'hommes, environ 180 millions de fidèles, est le catholicisme, en d'autres termes, le *christianisme romain,* et ces deux mots, qui sont une définition, résument une histoire. A l'origine, quand naquit l'idée chrétienne, elle s'exprima d'abord en hébreu, dans la langue des prophètes et des voyans ; ensuite et tout de suite, en grec, dans la langue des dialecticiens et des philosophes ; finalement et très tard, en latin, dans la langue des jurisconsultes et des hommes d'État ; de là les stades successifs du dogme. Écrits en grec, tous les textes évangéliques et apostoliques, écrites en grec toutes les spéculations métaphysiques (1) qui en furent le commentaire, ne parvinrent aux Latins occidentaux que par des traductions. Or, en métaphysique, le latin traduisait mal le grec (2) ; les mots et les idées lui manquaient ; ce que disait l'Orient, l'Occident ne le comprenait qu'à demi ; il l'accepta sans disputer et l'enregistra de confiance (3). A son tour enfin, au IVe siècle, quand, après Théodose, il se détacha de l'Orient, il intervint, et il intervint avec sa langue, c'est-à-dire avec la provision d'idées et de mots que sa culture lui fournissait ; lui aussi, il avait ses instrumens de précision, non pas ceux de Platon et d'Aristote, mais d'autres, aussi spéciaux, forgés par Ulpien, Gaïus et vingt générations de juristes, par l'invention originale et le travail immémorial du génie romain. « Dire le

(1) Saint Athanase, le principal fondateur de cette métaphysique, ne savait pas le latin, et ne l'apprit qu'avec beaucoup de peine, à Rome, où il était venu pour défendre sa doctrine. — En revanche, le principal fondateur de la théologie occidentale, saint Augustin, n'a jamais su le grec que très imparfaitement.

(2) Par exemple, les trois mots grecs qui sont essentiels et techniques dans les spéculations métaphysiques sur l'essence divine, λόγος, οὐσία, ὑποστάσις, n'ont pas d'équivalens véritables en latin, et les mots par lesquels on tâche de les rendre, *verbum, substantia, persona,* sont fort inexacts. *Persona* et *substantia,* dans Tertullien, sont déjà employés avec leur sens romain, qui est tout juridique et spécial.

(3) Sir Henry Sumner Maine, *Ancient law,* p. 354. Les remarques suivantes sont d'une profondeur admirable. « La littérature métaphysique grecque contenait la seule provision de mots et d'idées où l'esprit humain pût puiser pour s'engager en des controverses profondes sur les personnes divines, la substance divine et les natures divines. Au contraire, la langue latine et la maigre philosophie latine étaient tout à fait incapables de cette entreprise. C'est pourquoi, dans l'Empire, les provinces occidentales ou parlant latin adoptèrent les conclusions de l'Orient sans les discuter ou les reviser. »

droit, » imposer aux hommes des règles de conduite, voilà en abrégé toute l'œuvre pratique du peuple romain; écrire ce droit, formuler et coordonner ces règles, voilà en abrégé toute son œuvre scientifique, et chez lui, au IIIe, au IVe, au Ve siècle, dans la décadence des autres études, la science du droit était encore en pleine pousse et vigueur (1). Par suite, lorsque les Occidentaux entreprirent l'interprétation des textes et l'élaboration du dogme, ce fut avec des habitudes et des facultés de jurisconsultes, avec des préoccupations et des arrière-pensées d'hommes d'État, avec l'outillage mental et verbal qui leur était propre. En ce temps-là, les docteurs grecs, aux prises avec les monophysites et les monothélites, achevaient la théorie de l'essence divine; à la même date, les docteurs latins, aux prises avec les Pélagiens, les semi-Pélagiens et les Donatistes, fondèrent la théorie de l'obligation humaine (2). *L'obligation*, disaient les juristes romains, est « un lien du droit » par lequel nous sommes astreints à faire ou à subir quelque chose pour nous libérer d'une dette, et, de cette conception juridique qui est le chef-d'œuvre de la jurisprudence romaine, sortit, comme d'un bourgeon vivace, le nouveau développement du dogme. — D'une part, nous sommes *obligés* envers Dieu; car, à son égard, en termes de droit, nous sommes des débiteurs insolvables, héritiers d'une dette infinie, incapables de nous acquitter et de donner satisfaction à notre créancier, sauf par l'interposition volontaire d'un tiers (3) surhumain qui prend notre charge à sa charge; plus précisément encore, nous sommes des délinquans, coupables de naissance et par transmission de sang, condamnés

(1) Sir Henry Sumner Maine, *Ancient law*. « La différence entre les deux systèmes théologiques s'explique par ce fait qu'en passant de l'Orient à l'Occident la spéculation théologique avait passé d'un climat de métaphysique grecque dans un climat de loi romaine... La science de la loi est une création romaine. » De là, les controverses occidentales au sujet du libre arbitre et de la providence divine. « La question du libre arbitre s'élève quand nous contemplons une conception métaphysique à un point de vue légal.»

(2) *Id.*, *ibid.* « La nature du péché et sa transmission par héritage, la dette contractée par l'homme et le paiement de cette dette par un tiers interposé, la nécessité et l'efficacité d'une satisfaction suffisante, par-dessus tout, l'antagonisme apparent du libre arbitre et de la providence divine, tels furent les points que l'Occident commença à débattre avec autant d'ardeur que l'Orient en avait mis autrefois à discuter les articles de sa croyance plus spéciale. » — Cette façon juridique de concevoir la théologie apparaît dans les ouvrages des plus anciens théologiens latins, Tertullien et Saint-Cyprien.

(3) *Id.*, *ibid.* Parmi les notions techniques empruntées au droit et employées ici par la théologie latine, on peut citer « le système pénal romain, la théorie romaine des obligations instituées par contrat ou par délit, » l'intercession ou acte de prendre à son compte l'obligation contractée par un autre, « la conception romaine des dettes et de la façon de les encourir, de les éteindre et de les transmettre, la façon romaine de concevoir la continuation de l'existence individuelle par la succession universelle. »

en masse, puis graciés en masse, mais de telle façon que cette grâce, pur cadeau, non motivé par aucun de nos mérites, demeure toujours conditionnelle et révocable, que, pour quelques-uns seulement, elle est ou devient plénière et définitive, que nul d'entre nous ne peut être sûr de l'avoir telle, que nul d'entre nous ne doit désespérer de l'obtenir telle, et que sa distribution, déterminée là-haut par avance, reste à jamais pour nous un secret d'État. De là les controverses prolongées sur la prédestination, le libre arbitre et le péché originel, les recherches approfondies sur l'homme avant, pendant et après la chute; de là aussi, les solutions adoptées, peu concluantes et même, si l'on veut, contradictoires, mais pratiques, mitoyennes, excellentes pour maintenir les hommes dans la foi et l'obéissance, sous l'autorité ecclésiastique et dogmatique qui, seule, a commission pour les conduire dans la voie du salut. — D'autre part, nous sommes *obligés* envers l'Église; car elle est une cité, « la cité de Dieu, » et, selon la définition romaine, la cité n'est pas un nom abstrait, un terme collectif, mais une chose réelle et positive, « la chose publique, » c'est-à-dire un être distinct des générations qui se succèdent en lui, de durée indéfinie et d'espèce supérieure, divin ou presque divin, qui n'appartient pas aux individus et à qui les individus appartiennent, un corps organisé, pourvu d'une forme et d'une structure, fondé sur des traditions, constitué par des lois et régi par un gouvernement. Autorité absolue de la communauté sur ses membres et direction autoritaire de la communauté par ses chefs, telle est la conception romaine de l'État, et, à plus forte raison de l'Église : elle aussi, elle est une Rome militante, conquérante, gouvernante, prédestinée à l'empire universel, souveraine légitime comme l'autre, mais avec un titre meilleur : car elle tient le sien de Dieu lui-même. C'est Dieu qui, dès l'origine des choses, l'a préconçue et préparée, qui l'a figurée dans l'Ancien-Testament et annoncée par les prophètes; c'est le fils de Dieu qui l'a établie, qui, jusqu'à la fin des siècles, ne cessera jamais de la soutenir et de la guider, qui, par son inspiration continue, reste toujours présent en elle et actif par elle. Il lui a commis sa révélation; seule et par une délégation expresse du Christ, elle a la seconde vue, la connaissance de l'invisible, l'intelligence de l'ordre idéal tel que son fondateur l'a institué et le prescrit, par suite la garde et l'interprétation des Écritures, le droit de formuler les dogmes et les injonctions, d'enseigner et de commander, de régner sur les intelligences et les âmes, de faire les croyances et les mœurs. Désormais, la faculté mystique sera endiguée : au fond, elle est la faculté de concevoir l'idéal, d'en avoir la vision, de croire à cette vision et d'agir en conséquence; plus elle est précieuse, plus il importe de

la conduire. Pour la préserver d'elle-même, pour la mettre en garde contre l'arbitraire et les diversités du sens individuel, pour l'empêcher d'extravaguer en théorie ou en pratique, du côté du relâchement ou du rigorisme, un gouvernement est nécessaire. — Que celui-ci soit un legs de l'ancienne Rome, l'Église catholique n'en disconvient pas : elle se qualifie d'Église romaine; elle écrit et prie encore en latin; sa capitale est toujours Rome; son chef a pour titre le nom qui jadis à Rome désignait le chef du culte païen; depuis 1378, tous les papes, sauf cinq, et depuis 1523, tous les papes ont été des Italiens; aujourd'hui, dans le sacré-collège, sur soixante-quatre cardinaux, trente-cinq sont aussi des Italiens. — L'empreinte romaine devient plus visible encore, si l'on compare les millions de chrétiens qui sont catholiques aux millions de chrétiens qui ne le sont pas. Parmi les annexes primitives et les acquisitions ultérieures de l'Église romaine, plusieurs se sont détachées d'elle; ce sont les pays dont les populations grecques, slaves, germaniques, n'ont point parlé latin et ne parlent pas une langue dérivée du latin. Seules ou presque seules, la Pologne et l'Irlande lui sont restées fidèles, parce que, chez elles, sous la longue pression des calamités publiques, la foi catholique s'est incorporée au sentiment national. Ailleurs, l'alluvion romaine était nulle ou s'est trouvée trop mince. Au contraire, tous les peuples qui jadis ont été latinisés à fond demeurent catholiques; quatre siècles d'administration impériale et d'assimilation romaine ont déposé en eux une couche d'habitudes, d'idées et de sentimens, qui subsiste (1). Pour mesurer la puissance de cette couche historique, il suffit de remarquer que trois élémens la composent, tous les trois contemporains, de la même provenance et de la même épaisseur, une langue romane, le droit civil de Rome et le christianisme romain; chacun de ces élémens, par sa consistance, indique la consistance des autres.

De là, les caractères profonds et fixes par lesquels aujourd'hui la branche catholique se distingue des deux autres, issues du même tronc chrétien. — Pour les protestans, l'Écriture, qui est la parole de Dieu, est la seule autorité spirituelle; toutes les autres, docteurs, Pères, tradition, papes et conciles, sont humaines, et, partant, faillibles; de fait, à plusieurs reprises, elles ont gravement erré (2). Mais l'Écriture est un texte que chaque lecteur lit avec ses propres yeux, plus ou moins éclairés et sensibles, avec des yeux qui,

(1) Cf. Fustel de Coulanges, *la Gaule romaine*, p. 96 et suivantes, sur la rapidité, la facilité et la profondeur de la transformation par laquelle la Gaule se latinisa.

(2) L'église anglicane, dans sa profession de foi, a inséré cette déclaration expresse.

au temps de Luther, avaient la sensibilité et les lumières du XVIe siècle, avec des yeux qui ont aujourd'hui la sensibilité et les lumières du XIXe siècle; en sorte que, selon les époques et les groupes, l'interprétation peut être différente, et que, sinon sur le texte, du moins sur le sens du texte, l'autorité appartient tout entière à l'individu. — Chez les Grecs et les Slaves, comme chez les catholiques, elle n'appartient qu'à l'Église, c'est-à-dire aux chefs de l'Église, successeurs des apôtres. Mais chez les Grecs et les Slaves, depuis le IXe siècle, l'Église n'a plus décrété de dogmes : selon elle, les sept premiers conciles avaient formulé toute la foi; après eux, la révélation s'est arrêtée; le dogme était achevé, définitif et complet; il n'y avait plus qu'à le maintenir. — Au contraire, chez les catholiques, après comme avant cette date, le dogme n'a jamais cessé de se développer, de se préciser, et la révélation continue; les treize derniers conciles étaient inspirés comme les sept premiers, et le premier, où figura saint Pierre à Jérusalem, n'avait pas d'autres prérogatives que le dernier, convoqué par Pie IX au Vatican. L'Église n'est pas « un cadavre gelé (1), » mais un corps vivant, conduit par une tête toujours agissante, et qui poursuit son œuvre, non-seulement en ce monde, mais aussi dans l'autre, d'abord pour le définir, ensuite pour le décrire et y assigner des places ; hier encore, elle ajoutait au dogme deux articles de foi, l'immaculée conception de la Vierge et l'infaillibilité du pape; elle conférait des titres ultra-terrestres, elle déclarait saint Joseph patron de l'Église universelle, elle canonisait saint Labre, elle élevait saint François de Sales à la dignité de docteur. Mais elle est conservatrice autant qu'active; de tout son passé, elle ne rétracte rien; elle ne rapporte aucun de ses anciens décrets; seulement, avec des explications, des commentaires et des déductions de juriste, elle relie ces anneaux entre eux, elle en forme une chaîne ininterrompue, depuis l'époque présente jusqu'à l'Évangile, et au-delà à travers l'Ancien-Testament, jusqu'aux origines du monde, de façon à coordonner autour d'elle-même toute l'histoire et tout l'univers. Révélations et prescriptions, la doctrine ainsi construite est une œuvre colossale, aussi compréhensive que précise, analogue au Digeste, mais plus vaste; car, outre le droit canon et la théologie morale, elle comprend la théologie dogmatique, c'est-à-dire, outre la théorie du monde visible, la théorie du monde invisible et de ses trois régions, la géographie de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis, territoires immenses, dont notre terre n'est que le vestibule, territoires inconnus, inaccessibles aux sens et à la raison, mais dont les confins, les entrées, les issues et les

(1) Mot de Joseph de Maistre sur les églises du rite grec.

subdivisions, les habitans et tout ce qui les concerne, leur condition, leurs facultés et leurs communications, sont définis, comme dans la carte de Peutinger et dans la *Notitia imperii romani*, avec une lucidité, une minutie et une rigueur extraordinaires, par une combinaison de l'esprit positiviste et de l'esprit mystique, par des théologiens qui sont à la fois des chrétiens et des administrateurs. Là-dessus, feuilletez la *Somme* de saint Thomas; encore aujourd'hui, son ordre, les dominicains fournissent à Rome les consultans en matière de dogme; ou plutôt, pour abréger et transcrire les formules scolastiques en peintures sensibles, relisez la *Divine comédie* de Dante (1) : probablement, pour l'imagination, encore à présent ce tableau est le plus exact, comme le plus coloré, du monde humain et divin, tel que le conçoit l'Église catholique. Elle en tient les clefs, elle y règne et gouverne. Sur les âmes et intelligences, très nombreuses, qui, par naturel ou par éducation, sont disciplinables, qui répugnent à l'initiative personnelle, qui ont besoin d'une direction impérative et systématique, le prestige d'un pareil gouvernement est souverain, égal ou supérieur à celui que l'ancien État romain exerçait sur ses 120 millions de sujets. Hors de l'Empire, tout leur semblait anarchie ou barbarie; même impression chez les catholiques à l'endroit de leur Église. Spirituelle ou temporelle, une autorité a bien des chances pour être adoptée et révérée, lorsque, toujours visible et partout présente, elle n'est ni arbitraire ni capricieuse, mais réglée, contenue par des textes, une tradition, une législation et une jurisprudence, dérivée d'en haut et d'une source plus qu'humaine, consacrée par l'antiquité, la continuité, la cohérence et la grandeur de son œuvre, bref, par ce caractère que la langue latine est seule capable d'exprimer, et qu'elle nomme la *majesté*.

Parmi les actes que l'autorité religieuse prescrit à ses sujets, il en est qu'elle impose en son propre nom, rites, pratiques extérieures et autres observances dont les principales, dans le catéchisme catholique, font suite « aux commandemens de Dieu, » et sont intitulées « les commandemens de l'Église. » — Chez les protestans, où l'autorité de l'Église a presque péri, les rites ont presque disparu; pris en eux-mêmes, ils n'ont plus été considérés comme obligatoires ou méritoires; les plus importans, l'eucharistie elle-même, n'ont été conservés que comme des commémorations et des signes; tous les autres, jeûnes, abstinences, pèlerinages, culte des saints

(1) Dans son atlas géographique de la *Divine comédie*, le duc Sermoneta-Gaetani a montré la correspondance exacte du poème avec la *Somme* de saint Thomas. — On disait déjà de Dante au moyen âge : *Theologus Dantes nullius dogmatis expers.*

et de la Vierge, des reliques et de la croix, récitation de paroles apprises, génuflexions et prosternemens devant les images ou les autels, ont été déclarés vains; en fait de prescriptions positives, il n'est resté que la lecture de la Bible, et le devoir, allégé de la piété externe, s'est réduit à la piété intime, aux vertus morales, à la véracité, à la probité, à la tempérance, à la persévérance, à la volonté énergique d'observer la consigne que l'homme a reçue sous deux formes et qu'il peut lire en deux exemplaires concordans, dans l'Écriture interprétée par sa conscience et dans sa conscience éclairée par l'Écriture. Par suite encore, le prêtre protestant a cessé d'être un délégué d'en haut, l'intermédiaire indispensable entre l'homme et Dieu, seul qualifié pour nous absoudre et pour administrer les rites sans lesquels nous ne pouvons obtenir le salut; il n'est qu'un homme plus grave, plus docte, plus pieux et plus exemplaire que les autres, mais, comme les autres, marié, père de famille, engagé dans la vie civile, bref un demi-laïque. Les laïques qu'il conduit lui doivent la déférence, non l'obéissance; il ne donne point d'ordres; il ne rend point de sentences; la parole en chaire dans une assemblée est son office principal, presque unique, et cette parole n'a qu'un objet, l'enseignement ou l'exhortation. — Chez les Grecs et les Slaves, où l'autorité de l'Église n'est plus que conservatrice, toutes les observances du XIIe siècle ont subsisté, aussi rigoureuses en Russie qu'en Asie-Mineure ou en Grèce, quoique les jeûnes et carêmes, tolérables pour les estomacs du Sud, soient malsains pour les tempéramens du Nord. Même, ces observances ont pris une importance capitale; la sève active, qui s'est retirée de la théologie et du clergé, ne coule plus qu'en elles; dans la religion presque paralysée, elles sont presque le seul organe vivant, aussi fort et parfois plus fort que l'autorité ecclésiastique: au XVIIe siècle, sous le patriarche Nicon, pour des rectifications imperceptibles dans la liturgie, pour une lettre changée dans la traduction russe du nom de Jésus, pour le signe de croix fait avec trois doigts au lieu de deux, des milliers de « vieux croyans » se séparèrent, et aujourd'hui ces dissidens, multipliés par les sectes, sont des millions. Défini par la coutume, tout rite est saint, immuable, et, dès qu'il est exactement accompli, suffisant à lui seul, efficace par lui-même: le pope qui prononce les paroles et fait les gestes n'est qu'une pièce dans un mécanisme, l'un des instrumens requis pour une incantation magique; après qu'il a instrumenté, il rentre dans son néant humain; il n'est plus qu'un employé dont on a payé le ministère. Et ce ministère n'est pas relevé chez lui par un renoncement extraordinaire et visible, par le célibat perpétuel, par la

continence promise et gardée : il est marié (1), père de famille, besogneux, obligé de tondre son troupeau pour subsister, lui et les siens, partant, peu considéré; l'ascendant moral lui manque; il n'est pas le pasteur auquel on obéit, mais l'officiant dont on se sert.

Tout autre est le rôle du prêtre dans l'Église catholique; par sa théorie des rites, elle lui confère une dignité incomparable et le vrai pouvoir personnel. — Selon cette théorie, les observances et pratiques ont une vertu intrinsèque et propre; sans doute, il leur faut un support mental, qui est la piété intime; mais, sans elles, la piété intime ne suffit pas; il lui manque son prolongement terminal, son achèvement méritoire ou « satisfactoire (2), » l'acte positif par lequel nous réparons nos offenses envers Dieu, et nous prouvons notre obéissance à l'Église (3). C'est l'Église, vivante interprète de Dieu, qui prescrit ces rites; elle en est donc la maîtresse, non la servante; elle a qualité pour adapter leur détail et leur forme à ses besoins et aux circonstances, pour les atténuer ou simplifier selon les temps et les lieux, pour établir la communion sous une seule espèce, pour remplacer le pain par l'hostie, pour diminuer le nombre et la rigueur des anciens carêmes, pour déterminer les effets des diverses œuvres pies, pour appliquer, imputer et transférer ces effets salutaires, pour assigner à chaque dévotion sa valeur et sa récompense, pour mesurer les mérites qu'elle procure, les fautes qu'elle efface et les grâces qu'elle obtient, non-seulement dans notre monde, mais au-delà. En vertu de ses habitudes administratives, et avec une précision de comptable, elle chiffre ses indulgences et marque en regard les conditions qu'elle y met : pour telle prière répétée tant de fois à telle date et en telle occasion, tant de journées en moins dans le grand pénitencier où tout chrétien, même pieux, est presque sûr de tomber après la mort, telle réduction de la peine encourue, et la faculté, s'il renonce à cette réduction pour lui-même, d'en transporter le bénéfice à autrui. En vertu de ses habitudes autoritaires et pour mieux affirmer sa souveraineté, elle range parmi les fautes capitales l'omission des pratiques qu'elle commande : « ne point entendre la messe un jour

(1) Sur tous les caractères de la religion et du clergé en Russie, cf. Anatole Leroy-Beaulieu, *l'Empire des tsars et les Russes*, t. III en entier.

(2) Bossuet, Éd. Deforis, VI, 169, Catéchisme de Meaux (reproduit sauf quelques additions dans le catéchisme qui fut adopté sous Napoléon). « Quelles sont les œuvres qu'on appelle satisfactoires? — Des œuvres pénibles que le prêtre nous impose en pénitence. — Dites-en quelques-unes. — Les aumônes, les jeûnes, les austérités, les privations de ce qui agrée à la nature, les prières, les lectures spirituelles. »

(3) *Id.*, *ibid.* « Pourquoi la confession est-elle ordonnée? — Pour humilier le pécheur... — Pourquoi encore? — Pour se soumettre à la puissance des clés et au jugement des prêtres qui ont le pouvoir de retenir les péchés et de les remettre. »

de dimanche ou de fête (1), manger de la viande le vendredi ou le samedi sans nécessité, » ne point se confesser et communier à Pâques est un péché mortel, qui « fait perdre la grâce de Dieu et mérite une peine éternelle, » aussi bien que « tuer, dérober quelque chose de considérable. » Pour tous ces crimes, irrémissibles en eux-mêmes, il n'y a qu'un pardon, l'absolution donnée par le prêtre, c'est-à-dire, au préalable, la confession, elle-même une des observances auxquelles nous sommes astreints par une obligation stricte et à tout le moins une fois l'an.

Par cet office, le prêtre catholique monte au-dessus de la condition humaine et à une hauteur incommensurable; car, au confessionnal, il exerce le pouvoir suprême, celui que Dieu exercera au jugement dernier, le formidable pouvoir de retenir ou de remettre les péchés, de condamner ou d'absoudre et, s'il intervient au lit de mort, la faculté d'envoyer l'âme impénitente ou repentante dans l'éternité des récompenses ou dans l'éternité des châtimens (2). Aucune créature, terrestre ou céleste, non pas même les premiers des archanges, saint Joseph ou la Vierge (3), n'a cette prérogative véritablement divine. Seul, il la possède, par une délégation exclusive, en vertu d'un sacrement spécial, l'ordre, qui lui donne le privilège d'en conférer cinq autres et qui le marque pour toute sa vie d'un caractère à part, ineffaçable, surnaturel. — Pour s'en rendre digne, il a fait vœu de chasteté, il entreprend d'abolir dans sa chair et dans son cœur les conséquences du sexe, il s'est interdit le mariage et la paternité, il échappe par l'isolement aux influences, aux curiosités et aux indiscrétions de la famille, il n'appartient plus qu'à son office. Il s'y est préparé longuement, il a étudié la théologie morale et la casuistique, il est criminaliste; et sa sentence n'est pas un pardon vague jeté sur les pénitens, après qu'ils ont avoué en termes généraux qu'ils sont pécheurs. Il est tenu d'apprécier la gravité de leurs fautes et la force de leur repentir, de connaître les faits et le détail de la chute et le nombre des rechutes, les circonstances aggravantes ou atténuantes, par-

(1) Bossuet, *ibid.*, *Catéchisme de Meaux*, VI, 140 à 142.

(2) *Manrèze du prêtre*, par le père Caussette, I, 37. « Voyez-vous ce jeune homme de vingt-cinq ans, qui va bientôt traverser le sanctuaire pour aller trouver des pécheurs qui l'attendent? C'est ce Dieu de cette terre qui le purifie... Si Jésus-Christ descendait dans un confessionnal, il dirait : *Ego te absolvo*. Celui-ci va dire avec la même autorité : *Ego te absolvo*. Or c'est un acte de la puissance suprême; il est plus grand, dit saint Augustin, que la création du ciel et de la terre. » — W. Allies, *Journal d'un voyage en France*, 1845, p. 97. « La confession est la chaîne qui lie toute la vie chrétienne. »

(3) *Manrèze du prêtre*, I, 36. « Sans doute, la mère de Dieu a plus de crédit que vous, mais elle a moins d'autorité. Sans doute, elle accorde des grâces, mais elle n'a pas donné une seule absolution. »

tant, d'interroger pour sonder l'âme à fond. Si quelques âmes sont timorées, elles se livrent à lui spontanément et encore davantage, elles ont recours à lui hors de son tribunal : il leur prescrit la voie particulière où elles doivent marcher, il les guide dans tous les détours ; son ingérence est quotidienne, il devient un *directeur*, comme on disait au XVIIe siècle, le directeur en titre et permanent d'une ou plusieurs vies. Encore aujourd'hui, c'est le cas pour beaucoup de fidèles, notamment pour les femmes et pour toutes les religieuses ; l'idée centrale autour de laquelle tournent toutes les idées romaines, la conception de l'*imperium* et du gouvernement, a trouvé son accomplissement parfait et atteint son extrémité finale. — De ces gouvernans spirituels, il y en a maintenant 180,000 environ, installés dans les cinq parties du monde, chacun préposé à la conduite d'environ 1,000 âmes et gardien spécial d'un troupeau distinct, tous ordonnés par des évêques, lesquels sont tous institués par le pape, celui-ci monarque absolu, et déclaré tel par le dernier concile. Par degrés, dans la Rome nouvelle comme dans la Rome ancienne, l'autorité s'est concentrée jusqu'à se rassembler et se déposer tout entière aux mains d'un seul homme. A Romulus, le pâtre albain, avait succédé le César auguste, Constantin ou Théodose, dont le titre officiel était « votre éternité, » « votre divinité, » et qui appelaient leurs décrets « des oracles immuables. » A Pierre, le pêcheur de Galilée, ont succédé les souverains pontifes infaillibles, dont le titre officiel est « votre sainteté, » et dont les décrets sont pour tout catholique « des oracles immuables, » en fait aussi bien qu'en droit, non par hyperbole, mais avec toute la plénitude du sens exprimé par l'exactitude des mots. Ainsi l'institution impériale s'est reformée ; elle n'a fait que se transporter d'un domaine dans un autre ; seulement, en passant de l'ordre temporel à l'ordre spirituel, elle est devenue plus solide et plus forte ; car elle a paré aux deux défauts qui affaiblissaient son modèle antique. — D'une part, elle a pourvu à la transmission du pouvoir suprême ; dans la vieille Rome, on n'avait pas su la régler ; de là, en cas de vacance, tant de compétitions violentes, et tous les conflits, toutes les brutalités, toutes les usurpations de la force, toutes les calamités de l'anarchie. Dans la Rome catholique, l'élection du souverain pontife appartient définitivement à un collège de prélats, qui votent selon des formes établies ; à la majorité des deux tiers, ils nomment le nouveau pape, et, depuis plus de quatre siècles, pas une de ces élections n'a été contestée ; de chaque pape défunt à son successeur élu, l'obéissance universelle s'est transférée à l'instant, sans hésitation, et, pendant l'interrègne comme après l'interrègne, aucun schisme ne s'est produit dans l'Église. — D'autre part, dans le titre légal du César Auguste, il

y avait une insuffisance. Selon le droit romain, il n'était que le représentant du peuple; la communauté en corps lui avait délégué tous ses droits; mais l'omnipotence ne résidait qu'en elle. Selon le droit canon, l'omnipotence ne réside qu'en Dieu; ce n'est pas la communauté catholique qui la possède et la délègue au pape (1), ses droits lui viennent d'une autre source, et plus haute. Il n'est pas l'élu du peuple, mais l'interprète, le vicaire et le représentant de Jésus-Christ.

III.

Voilà donc aujourd'hui l'Église catholique, un État construit sur le type du vieil empire romain, indépendant et autonome, monarchique et centralisé, ayant pour domaine, non des territoires, mais des âmes, partant international, sous un souverain absolu et cosmopolite dont les sujets sont aussi les sujets de divers autres souverains qui sont laïques. De là, pour l'Église catholique, en tout pays, une situation à part, plus difficile que pour les églises grecques, slaves ou protestantes; en chaque État, ces difficultés varient avec le caractère de l'État et avec la forme que l'Église catholique y a reçue. En France, depuis le Concordat, elles sont plus graves qu'ailleurs.

En effet, quand, à l'origine, en 1802, elle reçut sa forme française, ce fut dans un ensemble et dans un système, en vertu d'un plan général et régulier, d'après lequel elle ne fut qu'un compartiment dans un cadre. Par son Concordat, par ses articles organiques et par ses décrets ultérieurs, Napoléon, conformément aux idées du siècle et aux principes de l'Assemblée constituante, voulut faire de tout clergé, et notamment du clergé catholique, une subdivision de son personnel administratif, un corps de *fonctionnaires*, simples agens préposés aux choses religieuses, comme d'autres aux choses civiles, partant, maniables et révocables; de fait et sous sa main, tous l'étaient, y compris les évêques, puisque, sur son ordre, ils donnaient à l'instant leur démission. Aujourd'hui encore, sauf les évêques, tous le sont, ayant perdu la propriété de leurs places et l'indépendance de leurs vies, par le maintien des institutions consulaires et impériales, par l'amovibilité, par l'anéantissement des garanties canoniques et civiles qui protégeaient autrefois le bas clergé, par l'effacement de l'officialité, par la réduction des chapitres à l'état d'ombres vaines, par la rupture ou le relâchement du lien local et moral qui jadis attachait tout membre

(1) *Prælectiones juris canonici*, I, 101. « La puissance remise à Pierre et aux apôtres est tout à fait indépendante de la communauté des fidèles. »

du clergé à un domaine foncier, à un corps organisé, à un territoire, à un troupeau, par le manque de toute dotation ecclésiastique, par la réduction de tout ecclésiastique, même dignitaire, à la condition humble et précaire de salarié (1).

Un tel régime institue, dans le corps qui le subit, la dépendance presque universelle, par suite, la soumission parfaite, la docilité empressée, l'obéissance passive, l'attitude courbée et fléchissante de l'individu qui ne peut plus se tenir debout sur ses propres pieds (2) : le clergé auquel on l'applique ne peut manquer d'être manœuvré d'en haut, et celui-ci l'est, par ses évêques, lieutenans-généraux du pape, qui leur donne à tous le mot d'ordre. Une fois institué par le pape, chacun d'eux est le gouverneur à vie d'une province française et tout-puissant dans sa circonscription : on a vu à quelle hauteur y est montée son autorité morale et sociale, comment il y exerce le commandement, comment il a fait de son clergé un régiment discipliné et disponible, en quelle classe de la société il va chercher ses recrues, par quelle préparation et quel entraînement tout prêtre, y compris lui-même, est maintenant un soldat exercé et tenu en haleine; comment cette armée d'occupation, distribuée en quatre-vingt-dix régimens et composée de cinquante mille prêtres résidens, se complète par des corps spéciaux soumis à une discipline encore plus stricte, par des congrégations monastiques, par quatre ou cinq mille instituts religieux, presque tous laborieux et bienfaisans; comment, à la subordination et à la correction du clergé séculier, s'ajoute l'enthousiasme et le zèle du clergé régulier, le dévoûment entier, la merveilleuse abnégation de trente mille religieux et de cent vingt-sept mille religieuses, comment ce vaste corps, animé par un seul esprit, marche incessamment, avec toute sa clientèle laïque, vers un but, toujours le

(1) *Cours alphabétique et méthodique du droit canon*, par l'abbé André, et *Histoire générale de l'Église*, t. XIII, par Bercastel et Henrion. On trouvera dans ces deux ouvrages l'exposé des divers statuts de l'Église catholique dans les autres pays. Chacun de ces statuts diffère du nôtre par un ou plusieurs articles essentiels, dotation fixe ou même territoriale du clergé, présentation à l'épiscopat par le chapitre, ou par le clergé du diocèse, ou par les évêques de la province, concours public pour les cures, inamovibilité, participation du chapitre à l'administration du diocèse, restauration de l'officialité, retour aux prescriptions du concile de Trente. (Cf. notamment les Concordats conclus avec le Saint-Siège par la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, Bade, les deux Hesses, la Belgique, l'Autriche, l'Espagne, et les statuts agréés ou établis par le Saint-Siège en Irlande et aux États-Unis.)

(2) Les frères Allignol, *de l'État actuel du clergé en France*, p. 248 : « L'esprit même du desservant ne lui appartient plus. Qu'il se garde bien d'avoir un sentiment, une opinion à lui !.. Il faut qu'il cesse d'être lui et qu'il perde, pour ainsi dire, sa personnalité. » — *Ibid.*, *préface*, XIX : « Placés l'un et l'autre dans des campagnes reculées,.. nous sommes en position de bien connaître le clergé du second ordre, dont, depuis vingt-cinq ans, nous faisons partie. »

même, qui est le maintien de sa domination sur toutes les âmes qu'il s'est acquises, et la conquête de toutes les âmes sur lesquelles il n'a pas encore établi sa domination.

Rien de plus choquant pour l'État français; lui aussi, bâti, comme l'Église, d'après le modèle romain, il est autoritaire et absorbant. Aux yeux de Napoléon, tous ces prêtres qu'il nommait ou agréait, qui lui avaient prêté serment, qu'il payait à l'année et par trimestre, lui appartenaient à double titre, d'abord à titre de sujets, ensuite à titre de commis. Ses successeurs sont encore enclins à penser de même; entre leurs mains, l'État est toujours tel qu'il l'a fait, c'est-à-dire accapareur, persuadé que ses droits sont illimités et que partout son ingérence est légitime, habitué à gouverner le plus qu'il peut et à ne laisser aux individus que la moindre part d'eux-mêmes, hostile aux corps qui pourraient s'interposer entre eux et lui, défiant et malveillant à l'endroit de tous les groupes capables d'action collective et d'initiative spontanée, surtout à l'endroit des corps propriétaires. Constitué par lui-même en surveillant quotidien, en tuteur légal, en directeur perpétuel et minutieux des sociétés morales comme des sociétés locales, usurpateur de leurs domaines, entrepreneur ou régulateur de l'éducation et de la bienfaisance, il est en conflit inévitable avec l'Église. Celle-ci, de toutes les sociétés morales, est la plus vivace : elle ne se laisse point asservir comme les autres, elle a son âme en propre, sa foi, son organisation, sa hiérarchie et son code; contre les droits de l'État fondés sur la raison humaine, elle allègue ses droits fondés sur la révélation divine, et, pour se défendre contre lui, elle trouve justement dans le clergé français, tel que l'État l'a fait en 1802, la milice la plus disciplinée, la mieux enrégimentée, la plus capable d'opérer avec ensemble sous une consigne, et de suivre militairement l'impulsion que ses chefs ecclésiastiques veulent lui donner.

Ailleurs, le conflit est moins permanent et moins aigu; les deux conditions qui l'exaspèrent et l'entretiennent en France manquent l'une ou l'autre, ou toutes les deux. Dans les autres pays de l'Europe, l'Église n'a pas subi la forme française, et les difficultés sont moindres; aux États-Unis d'Amérique, non-seulement elle n'a pas subi la forme française, mais l'État, libéral par principe, s'interdit les ingérences de l'État français, et les difficultés sont presque nulles. Manifestement, si l'on voulait atténuer ou prévenir le conflit, ce serait par la première ou la seconde de ces deux politiques. Mais, par institution et tradition, l'État français, toujours envahissant, est toujours tenté de prendre les voies contraires (1). — Tantôt,

(1) Son principal moyen d'action est le droit qu'il a de nommer les évêques. Mais

comme pendant les dernières années de la Restauration et les premières années du second Empire, il fait alliance avec l'Église; chacun des deux pouvoirs aide l'autre à dominer; ensemble et de concert, ils entreprennent de diriger tout l'homme. En ce cas, les deux centralisations, l'une ecclésiastique, l'autre laïque, toutes les deux croissantes et prodigieusement accrues depuis un siècle, s'ajoutent l'une à l'autre pour accabler l'individu; il est surveillé, poursuivi, saisi, régenté, contraint jusque dans son for intime; l'air ambiant cesse d'être respirable; on se souvient de l'oppression qui, après 1823, après 1852, pesa sur tout caractère indépendant, sur tout esprit libre. — Tantôt, comme sous la première et sous la troisième République, l'État voit dans l'Église une rivale et un adversaire; en conséquence, il la persécute ou il la tracasse, et nous voyons aujourd'hui, de nos yeux, comment la minorité gouvernante peut blesser, incessamment, longtemps et sur un point sensible, la majorité gouvernée; comment elle dissout les congrégations d'hommes et chasse de leur maison des citoyens libres dont l'unique délit est de vouloir vivre, prier et travailler ensemble; comment elle expulse les religieuses et les religieux de l'hôpital et de l'école, avec quel dommage pour l'hôpital et les malades, pour l'école et les enfans, à travers quelles répugnances et quels mécontentemens du médecin et du père de famille, par quelle profusion maladroite des deniers publics et par quelle surcharge gratuite du contribuable déjà trop chargé.

IV.

D'autres inconvéniens du système français sont encore pires. — Depuis un siècle, un événement extraordinaire se produit: déjà, vers le milieu du siècle précédent, les découvertes des savans, coordonnées par les philosophes, avaient formé l'esquisse complète d'un grand tableau qui est encore en cours d'exécution et en

c'est le pape qui les institue; en conséquence, le ministre des cultes doit au préalable s'entendre avec le nonce, ce qui l'oblige à ne nommer que des candidats corrects pour la doctrine et les mœurs; mais il évite de nommer des ecclésiastiques éminens, entreprenans, énergiques; une fois institués, comme ils sont inamovibles, ils lui causeraient trop d'embarras. Tel, par exemple, M. Pie, évêque de Poitiers, nommé par M. de Falloux au temps du prince-président et si incommode pendant l'Empire; il fallut, pour lui tenir tête, mettre à Poitiers le préfet le plus habile et le plus fin, M. Levert; pendant plusieurs années, ce fut entre eux une guerre acharnée sous des formes décentes; chacun d'eux jouait à l'autre des tours très désagréables et très ingénieux. A la fin, M. Levert, qui venait de perdre sa fille, dénoncé en chaire et atteint dans la sensibilité de sa femme, fut obligé de quitter la place. (Ceci est à ma connaissance personnelle; de 1852 à 1867, j'ai visité cinq fois Poitiers.) Aujourd'hui, les catholiques se plaignent de ce que le gouvernement ne nomme comme évêques et n'agrée comme curés de canton que des hommes médiocres.

voie d'avancement; c'est le tableau de l'univers physique et moral. L'esquisse avait fixé le point de vue, déterminé la perspective, marqué les divers plans, tracé les principaux groupes, et ses contours étaient si justes que les continuateurs de l'œuvre n'ont eu qu'à les préciser et à les remplir (1). Sous leurs mains, depuis Herschel et Laplace, depuis Volta, Cuvier, Ampère, Fresnel et Faraday jusqu'à Darwin et Pasteur, jusqu'à Burnouf, Mommsen et Renan, les vides de la toile se sont comblés, le relief des figures s'est accusé, des traits nouveaux sont venus dégager et compléter le sens des traits anciens, sans jamais altérer le sens total et l'expression d'ensemble, au contraire de façon à consolider, approfondir et achever la pensée maîtresse qui s'était imposée, bon gré mal gré, aux premiers peintres : c'est que tous, prédécesseurs et successeurs, travaillent *d'après nature,* et s'invitent à comparer incessamment la peinture au modèle. — Et, depuis cent ans, ce tableau si intéressant, si magnifique et d'une exactitude si bien garantie, au lieu d'être gardé dans un lieu clos, pour n'être vu que par des visiteurs de choix, comme au XVIIIe siècle, est exposé en public et contemplé tous les jours par une foule de plus en plus nombreuse. Par l'application pratique des mêmes découvertes scientifiques, grâce à la facilité des voyages et des communications, à l'abondance des informations, à la multitude et au bon marché des journaux et des livres, à la diffusion de l'instruction primaire, le nombre (2) des visiteurs s'est décuplé, puis centuplé. Non-seulement chez les ouvriers de la ville, mais chez les paysans jadis enfermés dans leur routine manuelle et dans leur cercle de six lieues, la curiosité s'est éveillée; tel petit journal quotidien traite des choses divines et humaines pour un million d'abonnés et probablement pour trois millions de lecteurs. — Bien entendu, sur cent visiteurs il y en a quatre-vingt-dix qui n'ont pas compris le sens du tableau; ils n'y ont jeté qu'un coup d'œil distrait: d'ailleurs, l'éducation de leurs yeux n'est pas faite; ils ne sont pas capables d'embrasser les masses et de saisir les proportions. Le plus souvent, leur attention s'est arrêtée sur un détail qu'ils interprètent à rebours, et l'image mentale qu'ils rapportent n'est qu'un fragment ou une caricature; au fond, s'ils sont venus voir l'œuvre magistrale, c'est surtout par amour-propre, et pour

(1) *L'Ancien régime,* 222 à 240.

(2) M. de Vitrolles, *Mémoires,* I, 15. (Ce passage fut écrit en 1847) : « Sous l'Empire, les lecteurs étaient à ceux d'aujourd'hui tout au plus comme 1 est à 1,000; les journaux, en très petit nombre, se répandaient à peine; le public apprenait les victoires, comme la conscription, par les articles du *Moniteur,* que les préfets faisaient afficher. » — De 1847 à 1891, chacun de nous sait, par sa propre expérience, que le nombre des lecteurs s'est prodigieusement accru.

que ce spectacle, dont quelques-uns jouissent, ne reste pas le privilège de quelques-uns. Néanmoins, si confuses et tronquées que soient leurs impressions, si faux et si mal fondés que soient leurs jugemens, ils ont appris quelque chose d'important, et, de leur visite, il leur reste une idée vraie : c'est que, parmi les divers tableaux du monde, il en est un qui n'est pas peint d'imagination, mais *d'après nature*.

Or, entre ce tableau et celui que leur présente l'Église catholique, le désaccord est énorme ; même dans les intelligences rudimentaires ou occupées ailleurs, si la dissemblance n'est pas nettement perçue, elle est vaguement sentie ; à défaut de notions scientifiques, les simples ouï-dire épars, entendus à la volée, et qui semblent avoir glissé sur l'esprit comme une ondée sur une roche dure, y subsistent à l'état latent, se rejoignent, s'agglutinent en un bloc et font, à la longue, un sentiment massif, réfractaire, qui s'oppose à la foi. — Chez le protestant, l'opposition n'est ni extrême ni définitive. Sa foi, qui lui donne l'Écriture pour guide, l'invite à lire l'Écriture dans le texte original, par suite, à s'entourer, pour la bien lire, de tous les secours dont on s'aide pour vérifier et entendre un texte ancien, linguistique, philologie, critique, psychologie, histoire générale et particulière ; ainsi la foi prend la science pour auxiliaire. Selon les diverses âmes, le rôle de l'auxiliaire est plus ou moins ample ; il peut donc se proportionner aux facultés et aux besoins de chaque âme, par suite, s'étendre indéfiniment, et l'on entrevoit dans le lointain un moment où les deux collaboratrices, la foi éclairée et la science respectueuse, peindront ensemble le même tableau, ou séparément deux fois le même tableau dans deux cadres différens. — Chez les Slaves et les Grecs, la foi, comme l'Église et le rite, est une chose nationale ; le dogme fait corps avec la patrie, on est moins enclin à le contester ; d'ailleurs, il est peu gênant : ce n'est qu'une relique héréditaire, un mémorial domestique, une *icone* de famille, œuvre sommaire d'un art épuisé, qu'on ne comprend plus très bien et qui a cessé de produire. Elle est plutôt ébauchée qu'achevée, on n'y a pas ajouté un seul trait depuis le xe siècle ; voilà huit cents ans que ce tableau repose dans une arrière-chambre de la mémoire, sous des toiles d'araignée aussi vieilles que lui, mal éclairé, rarement visité ; on sait bien qu'il est là, on en parle avec vénération, on ne voudra jamais s'en défaire, mais on ne l'a pas chaque jour sous les yeux, pour le comparer avec le tableau scientifique. — Tout au rebours pour le tableau catholique : depuis huit cents ans, chaque siècle y a donné des coups de pinceau ; encore aujourd'hui, nous le voyons se faire sous nos yeux, acquérir un relief plus fort, un coloris plus intense, une harmonie plus rigoureuse, une expression plus saisissante et

plus définitive. Aux articles de foi qui le composent pour l'Église grecque et slave, treize conciles ultérieurs en ont ajouté beaucoup d'autres, et les deux dogmes principaux décrétés par les deux derniers conciles, la Transsubstantiation par celui de Trente, et l'Infaillibilité du pape par celui du Vatican, sont justement les mieux faits pour empêcher à jamais toute réconciliation de la science et de la foi.

Ainsi, pour les nations catholiques, le désaccord, au lieu de s'atténuer, s'aggrave; les deux tableaux peints, l'un par la foi et l'autre par la science, deviennent de plus en plus dissemblables, et la contradiction intime des deux conceptions devient flagrante par leur développement même, chacune d'elles se développant à part, et toutes les deux en des sens opposés, l'une par ses décisions dogmatiques et par le resserrement de sa discipline, l'autre par ses découvertes croissantes et par ses applications utiles, chacune d'elles ajoutant tous les jours à son autorité, l'une par ses inventions précieuses, l'autre par ses bonnes œuvres, chacune d'elles étant reconnue pour ce qu'elle est, l'une comme la maîtresse enseignante des vérités positives, l'autre comme la maîtresse dirigeante de la morale efficace. De là, dans l'âme de chaque catholique, un combat et des anxiétés douloureuses : laquelle des deux conceptions faut-il prendre pour guide? Pour tout esprit sincère et capable de les embrasser à la fois, chacune d'elles est irréductible à l'autre. Chez le vulgaire, incapable de les penser ensemble, elles vivent côte à côte et ne s'entre-choquent pas, sauf par intervalles et quand, pour agir, il faut opter. Plusieurs, intelligens, instruits et même savans, notamment des spécialistes, évitent de les confronter, l'une étant le soutien de leur raison, et l'autre la gardienne de leur conscience; entre elles, et pour prévenir les conflits possibles, ils interposent d'avance un mur de séparation, « une cloison étanche (1), » qui les empêche de se rencontrer et de se heurter. D'autres enfin, politiques habiles ou peu clairvoyans, essaient de les accorder, soit en assignant à chacune son domaine et en lui interdisant l'accès de l'autre, soit en joignant les deux domaines par des simulacres de ponts, par des apparences d'escaliers, par ces communications illusoires que la fantasmagorie de la parole humaine peut toujours établir entre les choses incompatibles, et qui procurent à l'homme, sinon la possession d'une vérité, du moins la jouissance d'un mot. Sur ces âmes incertaines, inconséquentes et tiraillées, l'ascendant de la foi catholique est plus ou moins faible ou fort, selon les circonstances, les lieux, les temps, les individus et les groupes; il a diminué dans le groupe large, et grandi dans le groupe restreint.

(1) Mot de M. Renan à propos de l'abbé Lehir, savant professeur d'hébreu.

Celui-ci comprend le clergé régulier et séculier avec ses recrues prochaines et sa clientèle étroite; jamais il n'a été si exemplaire et plus fervent; en particulier, l'institution monastique n'a jamais plus spontanément et plus utilement fleuri. Nulle part en Europe il ne se forme plus de missionnaires, tant de frères pour les petites écoles, tant de servantes et serviteurs volontaires des pauvres, des malades, des infirmes et des enfans, tant de vastes communautés de femmes librement vouées pour toute leur vie à l'enseignement et à la charité (1). A ce peuple français, plus capable qu'un autre d'enthousiasme et d'émulation, de générosité et de discipline, naturellement égalitaire, sociable et prédisposé à la fraternité par le besoin de camaraderie, sobre, de plus, et laborieux, la vie en commun, sous une règle uniforme et stricte, ne répugne pas dans le couvent plus que dans la caserne, ni dans une armée ecclésiastique plus que dans une armée laïque, et la France, toujours gauloise, offre, aujourd'hui comme au temps d'Auguste, une prise facile au système romain. Quand ce système a pris une âme, il la tient, et la croyance qu'il lui impose devient l'hôte principal, le souverain occupant de l'intelligence. Sur ce territoire occupé, la foi ne laisse plus contester son titre; elle condamne le doute comme un péché, elle interdit l'examen comme une tentation, elle présente comme un danger mortel le danger de ne plus croire, elle enrôle la conscience à son service contre les révoltes possibles de la raison. En même temps qu'elle se prémunit contre les attaques, elle consolide sa possession; à cet effet, les rites qu'elle prescrit sont efficaces, et l'on a vu leur efficacité, leur multiplicité, leur convergence, confession et communion, retraites, exercices spirituels, abstinences et pratiques de toute espèce, culte des saints et de la Vierge, des reliques et des images, oraisons du cœur et des lèvres, assiduité aux offices, observation exacte d'une règle quotidienne. — Par ses dernières acquisitions et par son tour contemporain, la foi catholique s'enfonce encore plus avant, et pénètre à fond, jusqu'au fond le plus intime et le plus sensible, les âmes triées qu'elle a préservées des influences étrangères; car elle apporte à ce troupeau choisi l'aliment dont il a le plus besoin et qu'il aime le mieux. Au-dessous de la Trinité métaphysique, abstraite, et dont deux personnes, sur trois, ne peuvent être saisies par l'imagination, elle a mis une Trinité histo-

(1) Th.-W. Allies, recteur de Launton, *Journal d'un voyage en France*, p. 245. (Paroles du P. de Ravignan, 3 août 1848.) « Quelle nation dans l'Église romaine se distingue le plus aujourd'hui par les travaux de ses missionnaires? La France de beaucoup. Il y a dix missionnaires français contre un italien. » — Plusieurs congrégations françaises, notamment les Petites Sœurs des Pauvres et les Frères des écoles chrétiennes, sont si zélées et si nombreuses qu'elles débordent hors de France, et ont beaucoup de maisons à l'étranger.

rique dont les personnes sont toutes perceptibles aux sens, Marie, Joseph et Jésus. Depuis le dogme de l'immaculée-conception, la Vierge est montée à une hauteur extraordinaire; son époux l'a suivie dans son élévation (1); entre eux est leur fils, enfant ou homme; c'est la sainte-famille (2). Aucun culte n'est si naturel et si attrayant pour des célibataires chastes, en qui flotte perpétuellement un rêve indistinct et pur, le rêve d'une famille constituée sans l'intervention du sexe. Aucun culte ne fournit à l'adoration tant d'objets précis, tous les actes, événemens, émotions et pensées de trois vies adorables, depuis la naissance jusqu'à la mort et au-delà jusqu'aujourd'hui. La plupart des instituts religieux fondés depuis quatre-vingts ans se vouent à la méditation d'une de ces vies, considérée dans un de ses momens ou caractères, pureté, charité, compassion ou justice, conception, nativité, enfance, présence au temple, à Nazareth, à Béthanie, au calvaire, passion, agonie, assomption, apparition en telle circonstance, en tel endroit, et le reste. Sous saint Joseph seul, sous son nom et son patronage, il y a maintenant en France 117 congrégations et communautés de femmes. Parmi tant d'appellations qui sont des consignes spéciales et résument les préférences particulières d'un groupe dévoué, il est un nom significatif : 79 congrégations ou communautés de femmes se sont données au *cœur de Marie* ou *de Jésus* ou aux deux ensemble (3). De cette façon, par-delà la dévotion bornée qui s'attache à l'emblème corporel, la piété tendre poursuit et atteint son but suprême, qui est l'entretien silencieux de l'âme, non pas avec l'Infini vague, avec la Toute-Puissance indifférente qui agit par des lois générales, mais avec une *personne*, avec une personne divine, qui a revêtu l'humanité et ne s'en est pas dépouillée, qui a vécu, souffert, aimé, qui aime encore, qui, glorifiée là-haut, accueille là-haut les effusions de ses fidèles, et répond à l'amour par l'amour.

Tout cela est inintelligible, bizarre ou même choquant pour le grand public, et plus encore pour le gros public. Dans la religion, il ne voit que ce qui est très visible, un gouvernement; et, du gouvernement, il en a déjà plus qu'assez, au temporel, en France;

(1) *Manrèze du prêtre*, par le P. Caussette, II, 419 : « Puisque j'ai remis une de vos mains dans celles de Marie, laissez-moi remettre l'autre dans celles de saint Joseph;.. Joseph, dont les prières sont au ciel ce qu'elles furent sur la terre, des commandemens pour Jésus; oh! quel sublime patron et quel puissant patronage!.. Joseph, associé à la gloire de la divine paternité;.. Joseph, comptant vingt-trois rois parmi ses ancêtres. » — Il y a maintenant, dans l'année, à côté du mois consacré au culte de Marie, un mois consacré au culte de saint Joseph.

(2) *État des congrégations*, etc. (1876). Onze congrégations ou communautés de femmes sont vouées à la Sainte-Famille et dix-neuf autres à Jésus-Enfant ou à l'Enfance de Jésus.

(3) Une d'elles a pour titre : « Augustines de l'intérieur de Marie; » une autre s'est vouée « au Cœur agonisant de Jésus. »

ajoutez-en un complémentaire pour le spirituel, et ce sera plus que trop. A côté du percepteur en redingote et du gendarme en uniforme, le paysan, l'ouvrier, le petit bourgeois rencontre le curé en soutane, qui, au nom de l'Église, comme les deux autres au nom de l'État, lui donne des commandemens et l'assujettit à une règle. Or, toute règle est gênante, et celle-ci plus que les autres ; on est quitte avec le percepteur quand on l'a payé, avec le gendarme quand on n'a pas commis d'action violente ; le curé est bien plus exigeant ; il intervient dans la vie domestique et privée et prétend gouverner tout l'homme. Au confessionnal et du haut de la chaire, il admoneste ses paroissiens, il les régente jusque dans leur for intime, et ses injonctions enserrent toutes les portions de leur conduite, même secrète, au foyer, à table et au lit, y compris les momens de relâche et de détente, les heures de loisir et la station au cabaret. Au sortir d'un sermon contre le cabaret et l'ivrognerie, on entend des villageois murmurer et dire : « Pourquoi se mêle-t-il de nos affaires? Qu'il dise sa messe et nous laisse tranquilles. » Ils ont besoin de lui pour être baptisés, mariés, enterrés ; mais leurs affaires ne le regardent pas. D'ailleurs, parmi les observances qu'il prescrit, beaucoup sont incommodes, insipides ou désagréables, maigres, carêmes, assistance passive à la messe dite en latin, à de longs offices, à des cérémonies dont les détails sont tous significatifs, mais dont le sens symbolique est nul aujourd'hui pour les assistans ; joignez-y la récitation machinale du *Pater* et de l'*Ave*, les génuflexions et signes de croix, et surtout la confession obligatoire, à échéance fixe. De toutes ces sujétions, l'ouvrier s'est dispensé et le paysan aujourd'hui se dispense. En quantité de villages, la grand'messe du dimanche n'a pour auditeurs que des femmes, et parfois en petit nombre, un ou deux troupeaux d'enfans amenés par le frère instituteur et par la sœur enseignante, quelques vieillards ; la très grande majorité des hommes n'entre pas ; ils restent dehors, sous le porche et sur la place de l'église, causant entre eux de la récolte, des nouvelles locales et du temps qu'il fait. — Au XVIIIe siècle, quand un curé devait renseigner l'intendant sur le chiffre de la population dans sa paroisse, il lui suffisait de compter ses communians au temps pascal ; leur chiffre était à peu près celui de la population adulte et valide, environ la moitié ou les deux cinquièmes du total (1). Maintenant, à Paris, sur 2 millions de catholiques qui sont d'âge, environ 100,000 (2) remplissent ce

(1) A Bourron (Seine-et-Marne) qui, en 1789, avait 600 habitans, le nombre des communians au temps pascal était de 300 ; aujourd'hui, sur 1,200 habitans, il est de 94.

(2) Th.-W. Allies, *Journal d'un voyage en France*, p. 18, III : « M. Dufresne (juillet 1845) nous dit que, sur 1 million d'habitans à Paris, on en compte 300,000 qui

devoir étroit, qu'ils savent étroit, et dont la prescription impérative est gravée dans leur mémoire par une formule rimée qu'ils ont apprise dès l'enfance : sur 100 personnes, cela fait 5 communians, dont probablement 4 femmes et 1 homme, en d'autres termes, à peu près 1 femme sur 12 ou 13, et 1 homme sur 50. En province (1), et notamment dans la campagne, il y a des raisons pour doubler ou même tripler ces chiffres; dans ce dernier cas, qui est le plus favorable et sans doute le plus rare, la proportion des pratiquans est de 1 femme sur 4 et de 1 homme sur 12. Évidemment, chez les autres qui ne pratiquent pas, chez les 3 autres femmes et chez les 11 autres hommes, la foi n'est que verbale; s'ils sont encore catholiques, c'est par les dehors, non au dedans.

Par-delà ce détachement et cette indifférence, d'autres signes indiquent la désaffection et même l'hostilité. — A Paris, au plus fort de la Révolution, en mai et en juin 1793, boutiquiers, artisans, femmes de la Halle, tout le menu peuple était encore religieux (2), « à genoux dans les rues » quand passait le viatique et devant la châsse de saint Leu promenée en cérémonie, passionné pour son culte et soudainement attendri, « honteux, repentant, les larmes aux yeux, » quand, par inadvertance, ses gouvernans jacobins toléraient la publicité d'une procession. Aujourd'hui, parmi les ouvriers, boutiquiers et petits employés de Paris, rien de plus impopulaire que l'Église catholique : deux fois, sous la Restauration et sous le second Empire, elle s'est alliée à un gouvernement répressif, et son clergé est apparu, non-seulement comme l'organe efficace, mais encore comme le promoteur central de toute répression. — De là, des rancunes accumulées et qui survivent : après 1830, le sac de l'archevêché et de Saint-Germain-l'Auxerrois ; en

vont à la messe et 50,000 qui sont des chrétiens pratiquans. » — (Conversation avec l'abbé Petitot, curé de Saint-Louis d'Antin, 7 juillet 1847.) « Sur 32 millions de Français, on en compte 2 millions qui sont véritablement chrétiens et vont à confesse.» — Aujourd'hui (avril 1890), un ecclésiastique éminent et bien informé m'écrit : « J'estime en gros à 100,000 le nombre des personnes faisant leurs Pâques à Paris. » — Le chiffre des pratiquans varie beaucoup selon les paroisses : Madeleine, 4,500 sur 29,000 habitans; Saint-Augustin, 6,500 sur 29,000 habitans; Saint-Eustache, 1,750 sur 20,000 habitans; Billancourt, 500 sur 10,000 habitans; Grenelle, 1,500 sur 47,500 habitans; Belleville, 1,500 sur 60,000 habitans.

(1) L'abbé Bougaud, *le Grand Péril*, etc., p. 44 : « Je connais un évêque qui, arrivant dans son diocèse, eut l'idée de se demander, sur les 400,000 âmes qui lui étaient confiées, combien il y en avait qui faisaient leurs Pâques. Il en trouva 37,000. Aujourd'hui, après vingt ans d'efforts, il en a 55,000. Ainsi, plus de 300,000 sont, en pratique, des infidèles. » — *Vie de M. Dupanloup*, par l'abbé Lagrange, I, 51. (Lettre pastorale de M. Dupanloup, 1851) : — « Il considère qu'il répond à Dieu de près de 350,000 âmes, dont 200,000 au moins ne remplissent pas le devoir pascal; car il y en a 45,000 à peine qui remplissent ce grand devoir. »

(2) *La Révolution*, II, 390.

1871, le meurtre de l'archevêque et des autres otages ecclésiastiques. Pendant les deux années qui ont suivi 1830, un prêtre en soutane n'osait point paraître en public (1) ; il courait risque d'être insulté dans la rue ; depuis 1871, la majorité des électeurs parisiens, par l'entremise d'un conseil municipal qu'elle élit et réélit, persiste à chasser des hôpitaux et des écoles les religieux et les religieuses, afin de mettre à leur place des laïques et de payer deux fois plus cher un service moins bon (2). — Au commencement, l'antipathie ne s'attachait qu'au clergé ; par contagion, elle s'est étendue jusqu'à la doctrine, à la foi, au catholicisme tout entier, au christianisme lui-même. Sous la Restauration, on disait, en style de polémique, le *parti prêtre*, et, sous le second empire, les *cléricaux ;* par suite, en face de l'Église et sous le nom opposé, les adversaires ont formé la ligue anticléricale, sorte d'Église négative qui a ou qui tâche d'avoir, elle aussi, ses dogmes, ses rites, ses assemblées, sa discipline : faute de mieux, et, en attendant, elle a son fanatisme, celui de l'aversion ; sur un mot d'ordre, elle marche en corps contre l'autre, son ennemie, et manifeste, sinon sa croyance, du moins son incroyance, en refusant ou en évitant le ministère du prêtre. A Paris, sur 100 convois mortuaires, 20, purement civils, ne sont pas présentés à l'Église ; sur 100 mariages, 25, purement civils, ne sont pas bénis par l'Église ; sur 100 enfans, 24 ne sont pas baptisés (3).

Et, de Paris à la province, l'exemple et le sentiment se propagent. Depuis seize années, dans nos parlemens élus par le suffrage universel, la majorité maintient au pouvoir le parti qui fait la guerre à l'Église, qui, par système et principe, est et demeure hostile à la religion catholique, qui lui-même a sa religion pour la-

(1) Th.-W. Allies, *Journal*, etc., p. 240. (2 août 1848, conversation avec l'abbé Petitot) : « En 1830, les prêtres furent pendant deux années obligés de renoncer à porter publiquement leur costume, et ils ne recouvrèrent leur popularité qu'en se dévouant aux malades à l'époque du choléra. » — En 1848, ils avaient regagné le respect et la sympathie ; le peuple venait les chercher pour bénir les arbres de la liberté. — L'abbé Petitot ajoute : « L'Église gagne tous les jours du terrain, mais bien plus dans les rangs élevés que dans les classes inférieures. »

(2) Émile Keller, *les Congrégations*, etc., p. 362 (avec chiffres à l'appui pour les écoles). — *Débats* du 27 avril 1890 (avec chiffres à l'appui pour les hôpitaux. Dans les dix-huit hôpitaux laïcisés, l'augmentation des décès est de 4 pour 100).

(3) Fournier de Flaix, *Journal de la Société de statistique*, numéro de sept. 1890, p. 260. (D'après les registres de l'archevêché de Paris.) — *Compte-rendu des opérations du conseil d'administration des pompes funèbres à Paris* (1889) : convois purement civils, en 1882, 19,33 pour 100 ; en 1884, 21.37 pour 100 ; en 1888, 19.04 pour 100 ; en 1889, 18.63 pour 100. — *Atlas de statistique municipale*. (*Débats* du 10 juillet 1890) : « Plus un arrondissement est pauvre, plus il présente d'enterremens civils ; la palme appartient à Ménilmontant, où plus du tiers des enterremens sont purement civils. »

quelle il réclame l'empire, qui est possédé par un esprit doctrinal, qui, dans la direction des intelligences et des âmes, veut substituer ce nouvel esprit à l'ancien, qui, autant qu'il le peut, retire à l'ancien son influence ou sa part dans l'éducation et la charité, qui disperse les congrégations d'hommes, qui surtaxe les congrégations de femmes, qui incorpore les séminaristes dans les régimens, qui supprime le traitement des curés suspects, bref, qui, par l'ensemble et toute la suite de ses actes, se proclame anticatholique. Certainement, plusieurs de ces actes déplaisent au paysan : il aimerait mieux garder dans l'école le frère instituteur, garder dans l'hôpital et dans l'école la sœur hospitalière ou enseignante; l'un et l'autre coûtent moins cher, et il est accoutumé à leurs robes noires, à leurs grands bonnets; d'ailleurs, il n'est pas mal disposé pour son curé résident, qui est un brave homme. Mais, en gros, le gouvernement des curés n'est pas de son goût, il ne souhaite pas qu'il revienne, et il se méfie des prêtres, surtout à l'aspect de leurs alliés qui sont maintenant les gros bourgeois et les nobles. Par suite, sur dix millions d'électeurs, cinq ou six millions, avec des répugnances partielles et des réserves muettes, continuent à voter, du moins provisoirement, pour des radicaux antichrétiens : c'est que, par un recul insensible et lent, la grosse masse rurale, à l'exemple de la grosse masse urbaine, est en train de redevenir *païenne* (1); depuis cent ans, la roue tourne en ce sens, sans arrêt, et cela est grave, encore plus grave pour la nation que pour l'Église. — Au demeurant, en France, le christianisme intérieur, par le double effet de son enveloppe catholique et française, s'est réchauffé dans le cloître et refroidi dans le monde. Et c'est dans le monde surtout que sa chaleur est nécessaire.

H. Taine.

(1) L'abbé Joseph Roux (curé d'abord à Saint-Silvain, près de Tulle, puis dans un bourg de la Corrèze), *Pensées*, p. 132 (1886) : « Il y a toujours du païen dans le paysan. Le paysan, c'est bien le péché, le péché originel dans toute sa naïveté brute... » — « Le paysan passa du paganisme au christianisme à grand renfort de miracles; il retournerait à moins de frais du christianisme au paganisme... Un monstre existe depuis naguère, le paysan impie... Le campagnard, en dépit des instituteurs, en dépit même des curés, croit aux sorciers et aux sorcières, comme les Romains, comme les Gaulois. » — Partant, les moyens employés pour agir sur lui sont tout extérieurs. (*Vie de M. Dupanloup*, par l'abbé Lagrange, notes pastorales de M. Dupanloup, I, 64.) « Par quoi avez-vous fait le plus pour la religion dans votre diocèse depuis quinze ans? Est-ce par...? Est-ce par...? Non; c'est *par les médailles et les crucifix*. Tout ce qu'on donne à ces braves gens leur fait plaisir; ils aiment qu'on leur donne Notre-Seigneur et la sainte Vierge. *Ces objets leur représentent la religion :* un père qui apporte son enfant dans ses bras pour recevoir cette médaille ne mourra pas sans confession. » — Sur le clergé et les paysans dans le sud-est de la France, on trouvera des renseignemens pris sur le vif et des peintures dans les romans de Ferdinand Fabre. (*Tigrane les Courbezons, Lucifer, Barnabé, Mon Oncle Célestin, Xavière, Ma Vocation.*)

MODERNE

DEUXIÈME PARTIE (1).

VII.

Mme de Lozanges, heureusement pour elle, entrait dans le coup de feu des répétitions. Ce lui fut une diversion précieuse. Car elle était fort tiraillée par des impressions contradictoires : dépitée et satisfaite, embarrassée et résolue, sûre d'elle-même et doutant de ses propres sentimens, mais surtout partagée entre sa bonne volonté pour Fred et sa sincère affection pour Marie-Ève. — D'ailleurs, elle éprouvait, au sujet de la jeune fille, plus de regret que de remords proprement dit, sentant bien qu'elle avait cédé à quelque chose d'irraisonné, et pouvant se rendre cette justice qu'elle n'avait point été coquette de parti-pris.

Ce n'était pas une petite besogne que de mettre sur pied, même entre deux paravens, une pièce de Paul Lamarre. Et la besogne était d'autant plus ardue que le jeune auteur incongru attachait, comme tous ses pareils, une importance capitale au moindre, au plus infime détail. Il avait, à la vérité, d'assez bonne grâce, passé condamnation sur quelques imperfections de mise en scène, vu la difficulté de *réaliser* une cour de ferme dans un salon ou de transformer un salon en cour de ferme; mais, s'il renonçait à l'exactitude minutieuse de la mise en scène, il entendait se rattraper sur

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

le réalisme audacieux des jeux de scène, — grandement intéressans, il faut le dire, et d'une portée qui pouvait être décisive pour le sort final de son chef-d'œuvre condensé. — Car on pense bien que, s'il avait consenti à en donner la primeur à Mme de Lozanges, c'était surtout dans l'espoir d'un joli scandale résultant de ce patronage mondain. Il avait entrevu là, pour lui et son théâtre, outre le baptême des salons et la consécration du monde, une source de merveilleuses réclames, à provenir d'inévitables discussions,— en quoi il se trompait un peu, Mme de Lozanges agissant en dehors de sa sphère ou comme en marge de son monde, qu'elle voulait même tenir, autant que possible, à l'écart. — Quoi qu'il en fût, ce Paul Lamarre était des plus absorbans, et d'une exigence à mettre sur les dents quatre régisseurs de profession.

Ancien premier clerc d'un agréé près le tribunal de commerce, il avait lâché la basoche pour le théâtre, et, naturellement, pour le théâtre *libre*, qui demande moins de travail et moins d'apprentissage que l'autre. Ayant des rentes et n'ayant plus de parens, il avait pu se donner carrière, — car rien ne gêne et ne contrarie la hardiesse comme la pauvreté, si ce n'est la famille. — Et il avait été d'emblée jusqu'au sommet du tas de fumier où il s'était proposé de planter son drapeau.

La pièce qu'il allait faire représenter par de jeunes acteurs de son choix dans les salons de Mme de Lozanges n'était cependant pas tout à fait du même tas que celles qui lui avaient valu ses galons; mais elle était encore d'une jolie force en sa simplicité. On y voyait un fils de fermier et une fille de ferme s'entendre pour donner un auteur légitime à un bâtard de basse-cour, encore à naître, puis, le soir même des accordailles, se retrouver dans l'écurie où ils avaient ébauché leur bâtard. L'effet principal consistait en ceci, que le futur père putatif allait rejoindre, de son côté, une autre fille, de moindre état, qu'il avait, lui aussi, mise à mal. Mais ce qui constituait l'originalité et le mérite de l'œuvre, — le mérite vrai, — c'était un dialogue sobre et presque convenable, quoique dûment paysannesque. Tout se traitait avec une sorte de réserve et de dignité, comme une affaire grave, un tantinet solennelle, à cause du mystère ou des sous-entendus. Et là apparaissait le talent réel de Paul Lamarre.

Outre l'auteur et ses interprètes, quelques privilégiés avaient été admis aux répétitions, entre autres Hubert de Rabb, dont Mme de Lozanges prisait tout particulièrement l'esprit et les avis. — Pascal Outreau était venu une fois, mais n'était pas revenu, Antoinette, pour se débarrasser de la commission désagréable dont on l'avait chargée, et peut-être pour se débarrasser de lui, par la même occasion, lui ayant coulé tout de suite le « non » fatal dans l'oreille.

— Qu'a donc Outreau? — demanda, deux ou trois jours plus tard, Hubert de Rabb, qui avait rencontré l'éconduit.

— Contre qui? fit Antoinette avec distraction.

— Mais contre vous, contre votre maison, contre tout le monde. Il était hier d'une humeur massacrante, lorsque je l'ai rencontré, aux Variétés d'abord, puis au cercle, aux Innombrables, dont il est membre, comme moi,.. comme tout le monde.

— Ah! il a dit du mal de moi?

— Pardon! Je n'ai point prétendu cela, ni même qu'il ait volontairement donné à entendre qu'il vous garde tout de bon rancune de quelque chose...

— Mais vous l'avez entendu ainsi, c'est clair... Eh bien! je ne vois pas pourquoi je me gênerais à son sujet, s'il ne se gêne pas au mien. Entre nous, je crois qu'il a essuyé un refus.

— Il l'a bien mal essuyé, car ça se voyait en plein... Ah, ah! le gaillard avait cru qu'il allait entrer tout de go dans une bonne famille en même temps que dans le cœur d'une jolie personne presque aussi riche que lui? Et on l'a prié poliment de s'en retourner, avec ses galions, au pays où se construisent les châteaux chimériques?.. Vrai, je n'en suis pas fâché! Ces richards ne doutent de rien et veulent tout prendre: encore de l'argent, et puis des jeunes filles bien nées par-dessus le marché. Excusez du peu!

— Vous avez deviné juste. Mais je ne crois pas qu'il y ait eu un échec officiel. Aujourd'hui, vous ne l'ignorez point, on ne s'adresse plus guère aux parens que pour conclure... Et c'est justice, car ce ne sont pas eux qui seront malheureux d'abord... M. Outreau n'a donc dû subir aucun échec humiliant...

— En tout cas, lui n'a pas fait échec et mat. Et je vous dis que ça se voyait... Mais je ne serais pas surpris que ce gros magot... un nom qui est fait pour lui, par parenthèse... je ne serais pas surpris que ce gros magot, qui est un faux bon garçon, songeât à se venger d'une manière quelconque.

— Se venger de quoi et sur qui? Sur une jeune fille. Non-seulement ce serait lâche, mais ce ne serait pas commode.

— Eh! sait-on? La langue est souvent une arme terrible, quand elle est longue et qu'il y a du fiel au bout... fût-elle plus épaisse qu'affilée.

— Bah! quand on l'a si longue... et si grosse, on finit par se la mordre; et, quand elle est fielleuse, ça vous empoisonne, vous savez!

— Je ne le sais que par ouï-dire: il y a un joli mot là-dessus, un mot d'un autre siècle. Moi, je ne me sers de ma langue qu'avec mes amis; pour mes ennemis, j'ai ma plume.

— Les pauvres gens!

— Vous croyez qu'ils ne gagnent pas au change?

— Dame! Il y a, dit-on, des écoliers qui, en jouant, se font entre eux de mauvaises piqûres avec leurs plumes. Jugez un peu de ce que doivent faire les maîtres... en s'appliquant.

— Tenez, c'est un vrai plaisir de causer avec vous... Aussi vais-je vous demander encore quelque chose. Mlle de Mérigny est-elle fiancée?

— Ah çà! vous ne m'interrogez pas pour le compte d'un journal?

— Madame, pour qui me prenez-vous?

— C'est que, avec vous autres, on a toujours peur du petit carnet.

— De quel petit carnet?

— Du petit carnet de notes... Tenez, Raymond Boys, qui n'est cependant pas journaliste, mais romancier, il prend des notes dans tous les coins! On prétend même que, pour ne pas avoir à tirer un carnet de sa poche, ce qui le trahirait dans ses trahisons, il griffonne sur ses poignets de chemise... D'où cette méchanceté que, bien loin d'imiter Buffon, avant d'écrire, il est souvent obligé d'ôter ses manchettes... pour les déchiffrer.

— Non, madame, rassurez-vous; je n'ai pas de carnet dans mes poches et je n'écris rien sur mes chemises. Ce n'est pas un *interview* que je vous demande... ou que je vous prends, car il faut bien convenir qu'on vous prend ça maintenant comme on vous prendrait votre montre dans votre gousset, à seule fin d'y regarder l'heure... C'est une conversation, une conversation mondaine que je serais heureux d'avoir avec vous. Me ferez-vous l'honneur de croire que je suis incapable d'imprimer toutes vives les paroles des gens qui causent avec moi... à moins qu'ils ne causent que pour se faire imprimer? Je sais que ce genre de félonie n'est pas très rare non plus; mais, que diable! en pareille matière, il vaut mieux anoblir un vilain, comme disait l'autre...

— Je plaisantais, interrompit Mme de Lozanges. Et vous le savez bien. Aussi ne me confondrai-je point en excuses et en protestations. Dites-moi plutôt ce que vous ne savez pas et ce que vous voulez savoir.

— J'avais l'indiscrétion de vous demander si Mlle de Mérigny, qui vient de refuser Pascal Outreau, est fiancée à quelque autre, plus digne d'elle. Et, s'il faut justifier ma curiosité, je vous dirai que le gros Pascal m'ayant lui-même entretenu de ses ambitions, j'en suis venu à m'intéresser au sort de cette gentille héritière, qu'il visait effrontément.

— Fiancée? fit Antoinette. Pas que je sache.

— Mais... désireuse de l'être?

— Ah çà ! vous sondez les consciences des jeunes filles?

— Oh ! avec celle-là, ce n'est point une besogne bien difficile. Un de ses charmes, c'est la hardiesse, la spontanéité des actes qui traduisent ses impressions. Et, dame! si c'est une conquête du modernisme que cette réforme dans l'éducation des jeunes filles, ça me réconcilie presque avec lui. Foin de ces petites oies qui n'osaient seulement pas remuer leurs blanches ailes avant d'être mariées, et qui, au sortir de l'église, les ouvraient toutes grandes... pour s'en aller plus vite barboter dans la mare!.. Je n'ai donc eu ni peine ni mérite à reconnaître chez Mlle de Mérigny une certaine complaisance à l'endroit d'un de vos amis...

— Vous êtes plus avancé que moi.

— Je n'en crois rien... Étant donnée la finesse des femmes...

— Oh! interrompit encore Antoinette, qui paraissait assez mal à l'aise, la finesse des femmes, comme l'habileté des policiers, est surtout faite de la niaiserie de leurs adversaires : si les malfaiteurs et les galans avaient un peu plus de malice, les policiers et les femmes n'en auraient pas assez pour en venir à bout, car nos finesses sont toujours les mêmes... comme celles des agens de la préfecture, lesquels se bornent, le plus souvent, à aller aux renseignemens chez les portiers... Moi, je ne vais même pas aux renseignemens.

— Enfin, vous ne savez rien?

— Rien du tout.

— Alors, c'est que je me suis trompé. J'aurais cru Mlle Marie-Ève... Quel joli nom pour une petite personne qui résume en elle toutes les grâces de la femme!.. J'aurais cru Mlle Marie-Ève fort éprise de M. de Sancigny.

— Et M. de Sancigny?

— Épris... d'une autre personne.

— Voyons, mon cher monsieur de Rabb, dites-moi ce que vous voulez me dire.

— C'est que c'est un peu délicat. Vous pourriez fort bien, si je vous le disais, me faire observer que je me mêle de ce qui ne me regarde pas, et, en votre particulier, me traiter de journaliste, de chroniqueur... que sais-je? et qui peut prévoir tous les gros mots que vous suggérerait l'indignation ou la colère?

— Tenez, finissons-en. Êtes-vous de mes amis?

De Rabb, avec un élan sincère, s'écria :

— Ah! madame, voilà le mot qu'il fallait dire. Quoique je ne vous connaisse pas depuis bien longtemps, je vous suis tout acquis. Et c'est pour cela que je brûlais de vous avertir. Mais la forme de mon intervention n'était pas facile à trouver... Enfin, voici la chose. Outreau est mauvaise langue, et il l'est avec toute la vulgarité qu'il tient de sa naissance... Je ne le ménage pas ;

mais il n'a jamais été mon ami, et même il me méprise, comme tous ces vilains bonshommes en or se croient le droit de nous mépriser, nous autres, plumitifs infortunés, misérables gagne-deniers, sous prétexte qu'il en est parmi nous qui trafiquent de leur encre! Et, pendant ce temps-là, eux continuent de vendre leurs vins adultérés ou d'autres denrées non moins frelatées!.. Eh bien! il va, celui-là, partout colportant le bruit que M. de Sancigny est trop... votre ami pour devenir le mari de Mlle de Mérigny. Oui, même dans les coulisses des théâtres, petits et grands, où il trône, grosse idole, parmi les ferveurs de ces dames!.. Et ça ne s'adresse pas à ces dames, qui ne vous connaissent mie, mais bien à des messieurs qui vous connaissent. Il le faisait avant sa défaite, escomptant volontiers, à voix haute, le résultat du dépit amoureux qu'il prévoyait; il le fera donc plus que jamais. Et je me demande s'il ne trouvera pas le moyen de prolonger jusqu'aux oreilles de Mlle de Mérigny elle-même l'écho de sa médisance... Je me demande même si la médisance, en se rapprochant du but, ne deviendra pas calomnie... Voilà ce que je voulais vous dire. Car, au vrai, il m'a paru non moins irrité contre vous que contre votre jeune amie, quoiqu'il ait affecté de me montrer surtout une mauvaise humeur générale à l'endroit des femmes du monde.

— Qu'ai-je bien pu lui faire?

— Je ne lui ai pas demandé ses secrets, et je me permettrais encore moins de vous demander les vôtres. Mais, fondé ou non fondé, il a quelque grief contre vous.

— A son aise! Je ne l'ai même pas desservi comme j'aurais pu le faire.

— Soyez sûre qu'il croit tout le contraire.

— Qu'il le croie donc, si c'est son plaisir ou si ça le soulage! fit Antoinette en haussant les épaules avec une méprisante insouciance.

Au fond, elle était ennuyée de ces petites complications et de ces petites intrigues, qui n'étaient point de son fait ni de son goût, et qui venaient s'ajouter à ses préoccupations personnelles. Aussi quitta-t-elle avec empressement Hubert de Rabb dès que le travail de la répétition commença.

Il s'agissait d'achever, ce jour-là même, de mettre l'acte en scène, la représentation devant avoir lieu le surlendemain.

Tout était prêt de ce qui regardait la maîtresse de la maison. Le grand salon avait été disposé en salle de spectacle; dans le petit salon, qui servait de scène, séparé qu'il était du grand par une simple et large baie en arcade, dont on avait supprimé les draperies, un décor sommaire avait été planté; enfin, la propre chambre de Mme de Lozanges, bouleversée, déménagée, transformée, devait

tenir lieu de coulisses. Quant à la salle à manger, elle était tout naturellement affectée au buffet, comme l'antichambre au vestiaire.

Le genre auquel appartenait la pièce de Paul Lamarre n'était pas seul à différencier profondément ces répétitions des séances analogues dont l'humeur de plus en plus cabotinière des mondains s'offre si souvent le régal en des salons fort recherchés. Il y avait là, au lieu du banal personnel des comédiens-amateurs, de vrais acteurs, jeunes et peu connus, mais bien doués, convaincus, ardens, bruyans, hâbleurs. Et il était singulier de voir aller et venir parmi eux, familière, amusée, une jeune femme d'une indéniable distinction, comme aussi d'entendre causer ensemble des hommes appartenant aux milieux les plus disparates. — C'est ce qui avait fait dire à un des assistans qui n'était pas des amis de l'auteur : « Ce qu'il y a de plus moderne dans la pièce, ce sont les répétitions. »

En fait, rien de plus nouveau que ce mélange, ces contrastes, que venait parfois renforcer la présence de deux ou trois femmes élégantes et sans préjugés, amies intimes d'Antoinette : Mme de Mérigny, par exemple, la mère de Marie-Ève.

Elle vint précisément ce jour-là, au moment où la répétition prenait fin, et elle se divertit fort à écouter l'argot de coulisses que les acteurs parlaient librement entre eux, mettant aussi à contribution, de temps à autre, l'argot des boulevards extérieurs, — où ils avaient tous, plus ou moins, fait leurs classes, puis leurs débuts, sur des scènes interlopes, quelquefois même innomées ou innommables.

— Savez-vous une chose? dit-elle à Antoinette. Il est prodigieux et il est presque dommage que l'argot, le véritable argot, celui des voleurs, qui a été évidemment inventé par des gens d'esprit, ne soit pas plus souvent parlé par des gens... comme il faut. Il y a là dedans des trésors, des expressions qui sont des bijoux... La *sorbonne* pour la tête, les *mirettes* pour les yeux... et tant d'autres, tant d'autres!.. Mais allez donc vous en servir après ceux qui s'en servent à l'ordinaire!

— Le fait est que ce serait risqué, répondit Antoinette. Entendez-vous d'ici Marie-Ève s'exprimant comme les Phémie, les Phrasie, les Dodore et les Dodolphe de barrière... ou de carrière... Bon, à la rigueur, pour M. Médéric Ringard, des Folies-Popincourt, notre excellent jeune premier!.. Vous savez, celui qui dit si bien, dans la pièce : « Ah! nom de.., etc. Faut-y qu'un homme soye feignant tout de même pour ne faire qu'un éfant et vouloir le bailler à un autre! »

— A propos, cette pauvre fillette, je vais être obligée de la laisser à la maison après-demain...

— N'est-ce pas? Il n'y a pas moyen... même en choisissant le moment, de lui donner un aperçu de la pièce et de la salle?

— Hélas! non; il est question d'enfans tout le temps, d'enfans

qui ne viennent pas sous les choux... A quoi servent-ils alors, les choux qui figurent parmi les accessoires? Les histoires de progéniture, voyez-vous, ma chère, c'est ce qu'une jeune fille ne peut pas entendre. Tout, excepté ça! L'indécence commence avec les enfans. Le reste... les gaudrioles, les polissonneries, ce n'est rien... D'abord, il y en a partout : dans les journaux, sur les murs...

— Mais, hasarda Mme de Lozanges, des enfans aussi, il y en a partout, et des histoires d'enfans...

— Ce sont des enfans tout poussés, dit vivement Mme de Mérigny. Quant aux histoires, ce sont des histoires imprimées : ça ne compte pas, ou à peine. Tandis que ce qu'on raconte sur la scène!

— Ah!.. Je crois néanmoins que vous attribuez au théâtre une vertu d'enseignement un peu bien exagérée.

— Non pas, ma chère. En France, le théâtre est l'école des mœurs par excellence. La littérature proprement dite, le livre n'a que très peu d'action sur nous : nous ne sommes pas sérieux et nous sommes imitateurs... Les irrévérencieux prononcent singes. Enfin, nous sommes un peuple... théâtral... Les irrévérencieux disent : un peuple de cabotins.

— Vous me donnez des inquiétudes et des scrupules. Si *l'Amour aux champs* allait se refléter chez nous... Hein!

— Dame! répliqua en riant Mme de Mérigny, c'est à craindre. D'autant que nous retournons tout doucement à la primitive simplicité des passions, sous nos dehors parés et empruntés... Et voilà pour quelle raison, entre autres, je ne me soucierais nullement que ma fille, si délurée que je la veuille ou la tolère, vît représenter cette pastorale. Du reste, elle ne me l'a même pas demandé, quoiqu'elle en doive griller d'envie.

Tout était au point, tout fut prêt pour le jour dit. Et chacun se trouva à son poste, sauf le souffleur, qui manqua de parole. — En toute hâte, il fallut songer à le remplacer.

Vivian s'offrit; mais il fut jugé trop froid, trop compassé, ou, au contraire, trop empressé, par la maîtresse de la maison, qui lui préféra Sancigny, à la fois plus alerte et moins encombrant. — On installa donc ce dernier dans les coulisses, c'est-à-dire dans la chambre d'Antoinette, près de la porte, avec un gros cahier manuscrit sur un pupitre.

Vers dix heures, un peu avant les trois coups, on vint dire à Mme de Lozanges qu'elle était demandée par quelqu'un qui l'attendait dans l'office.

Et, au milieu des verres de punch et de sirop, des assiettes et des tasses, elle reconnut, emmitouflée dans une ample mantille, sa petite amie Marie-Ève, qu'elle n'avait pas revue depuis leur grand entretien.

— Ah çà! qu'est-ce que vous venez faire? lui dit-elle. Vos parens sont ici depuis une demi-heure, mais ne vous attendent pas, que je sache.

— Avez-vous oublié que je suis partie, l'autre jour, emportant une invitation.

— Pardon! une invitation conditionnelle... tout ce qu'il y a de plus conditionnelle... Or, je tiens de votre mère elle-même...

— Je n'ai rien voulu lui demander, ni à elle, ni à mon père, ni à mon oncle, sûre de leur réponse... J'ai préféré m'adresser à ma femme de chambre, comptant sur votre bon accueil.

— Eh bien! vous voyez que vous vous êtes trompée... Faites-moi le plaisir de vous en aller. On va commencer.

— On va commencer, et vous voulez que je m'en aille!.. Jamais!

— Ah! fit Antoinette très contrariée, c'est gênant pour moi, cette escapade!

— Bah! Qu'est-ce que je demande? Un coin dans votre chambre, un coin d'où je puisse voir,.. entrevoir seulement le dos des acteurs et l'envers de la pièce, ainsi que les figures des spectateurs, sans être moi-même aperçue. Et voulez-vous que je vous donne un moyen de tout arranger, d'esquiver la responsabilité? Fermez les yeux. Je connais les êtres : je me faufile dans votre chambre, où vous m'avez dit que personne ne serait admis, hors les acteurs; je reste un quart d'heure... et je rentre chez moi. Ainsi, ni vue ni connue... Je serai, pour les gens des coulisses, une caméristé quelconque ou la fille d'une caméristé... Voyez comme je suis habillée... Je vous dis que je prends tout sur moi, s'il y a quelque chose à prendre,.. c'est-à-dire si je suis prise.

— Mais c'est que, justement, il y a quelqu'un dans les coulisses qui ne devait pas y être, quelqu'un qui n'est point un acteur. Le souffleur a manqué, et c'est M. de Sancigny qui le remplace!

— Ah! bah!.. Eh bien!.. j'aime autant celui-là qu'un autre. J'en fais mon affaire... Allez en paix, vous dis-je.

— Ah! mais, ah! mais, c'est fort désobligeant...

En cet instant, quelqu'un fut dépêché vers Mme de Lozanges, pour lui demander l'autorisation de faire frapper les trois coups sacramentels. On n'attendait que son signal ou son consentement. — Marie-Ève s'était retirée précipitamment pour ne pas être vue.

— Ma foi, tant pis! murmura Antoinette! Qu'on commence!

Et elle gagna sa place en se disant : « Je m'en lave les mains. Que cette petite folle se débrouille comme elle pourra! »

Le grand salon était plein, ou à peu près, avec ses huit ou dix rangs de chaises garnies de spectateurs, pour la plupart mâles, — ce qui donnait à l'assemblée un aspect assez terne, mais un certain

air solennel et imposant. — Telle fut du moins l'impression de Marie-Ève, lorsque, ayant pénétré dans la chambre de Mme de Lozanges et salué Fred d'un signe de tête nullement embarrassé, elle vint jeter un coup d'œil sur l'assistance, par-dessus le pupitre du souffleur et à travers la scène.

Sancigny, tout ahuri, s'était levé, ne comprenant rien à cette brusque intrusion. Mais la jeune fille le contraignit d'un geste à se rasseoir, lui faisant entendre qu'elle était là incognito et désirait que l'on ne s'occupât point d'elle. Alors, le souffleur, qui avait perdu le fil de la pièce, se mit à barboter dans son cahier pour retrouver l'endroit où en étaient les acteurs. Et Marie-Ève, ayant écouté attentivement pendant deux secondes, le remit obligeamment sur la voie. — Rien de plus joli, par parenthèse, que Marie-Ève écoutant : sa tête blonde, encadrée de dentelle noire et penchée de côté, ses yeux vifs tout allumés par la curiosité, son oreille rose tournée vers la porte...

Cependant, la pièce se déroulait sans accroc dans son petit cadre, empruntant même du contraste des milieux un effet peut-être inattendu. Cette *étude,* — comme disait le programme, — cette étude rustique en un acte prenait un relief extraordinaire de vérité brutale entre les lambris de ce bel appartement parisien. La sobriété voulue du dialogue, sur laquelle tranchaient quelques mots crus, qui semblaient éclater comme des pétards; l'intensité du jeu des acteurs, très appliqués, mais très sûrs d'eux; la mimique bestiale, mais juste et savante, qui marquait le *crescendo* de certaines scènes, tout portait, tout était accepté, tout allait être acclamé. Le courant sympathique, indispensable au succès, même au succès mondain, s'était établi entre les interprètes et le public, — un public qui était décidément mûr pour la vérité.

Ainsi que l'avait deviné Marie-Ève, *l'Amour aux champs* était bien plus convenable ou moins inconvenant vu de dos que vu de face. Il y avait toutefois des passages qui, même à l'envers, ne laissaient pas que d'être alarmans pour une pudeur de vierge. Au moment où l'on abordait ces passages-là, Sancigny, averti par la lecture anticipée qu'il était obligé de faire, glissait un regard inquiet et gêné dans la direction de sa compagne de coulisses, avec laquelle il n'avait pas tardé à se trouver seul, tous les acteurs étant successivement entrés en scène. Mais Marie-Ève, toujours debout à l'angle de la porte, paraissait ne s'apercevoir de rien : ni des regards précurseurs, ni de ce qu'ils avaient annoncé. La jeune fille écoutait simplement, intéressée, mais non ébaubie, ayant l'air de comprendre sans chercher et de s'amuser plutôt que de s'instruire. L'obligation de deviner la plupart des jeux de scène et tous les jeux de physionomie la tenait, d'ailleurs, immobile à son poste.

Elle était tellement attentive, et la pièce était si bien veuve de dénoûment prévu, et même de tout dénoûment quelconque, que les acteurs rentrèrent dans les coulisses avant que l'écouteuse se fût aperçue que l'on était au bout de la chose.

Elle se retourna alors, effarée, du côté de Sancigny, qui, plus gêné qu'elle, n'avait osé rien lui dire; et, se rapprochant avec vivacité :

— Comment! lui dit-elle à voix basse. C'est fini? Je ne m'en serais jamais doutée... Mais c'est qu'il faut que je m'en aille sans être vue!.. Oh! qu'elle est gentille, cette petite paysanne avec son jupon rapiécé! Qui est-ce?

La chambre s'était soudain emplie de monde et de bruit, mais aucun profane n'y avait encore pénétré. Il était néanmoins aisé de prévoir que, dès que la porte, qui avait été fermée, se rouvrirait, — par exemple, pour livrer passage à la maîtresse de la maison, — la consigne serait forcée et le sanctuaire envahi. Et ce qui achevait de rendre l'éventualité tout à fait probable, c'est qu'il y avait là deux actrices, toutes jeunes, presque inconnues et ravissantes : de la chair fraîche, à côté d'une grande cage pleine d'hommes.

— Mais, mademoiselle, déclara Fred, si vous ne voulez pas que tout le monde vous voie, je vous assure qu'il n'est que temps de vous retirer par le couloir... Tenez, par ici.

— Oh! je connais les êtres... mais je vois que vous les connaissez aussi.

— Bon! voilà Mme de Lozanges, dit Sancigny en se retournant.

— Celle-là, ça m'est égal. Elle est au courant de mon escapade, quoique non consentante... Vous me garderez le secret?

Au même moment, c'est-à-dire au moment où Mme de Lozanges entrait par la porte du petit salon et où Marie-Ève s'apprêtait à sortir par la porte du corridor, Pascal Outreau, accompagné de plusieurs jeunes gens, poussait la troisième porte, restée entr'ouverte, celle de l'antichambre, et s'écriait :

— Un petit bravo pour le souffleur! On n'a pas eu besoin de lui rappeler que souffler n'est pas jouer : personne ne l'a entendu... Il paraît que c'est Sancigny. Bravo, Sancigny! Bravo, mon cher!.. Tiens! Mlle de Mé...

Il s'arrêta court, sur un geste de Fred, pendant que Marie-Ève se sauvait. Mais bientôt, le ton bas et involontairement rageur :

— On ne s'ennuie pas dans le métier!.. Mâtin!.. Quel souffleur vous faites!

VIII.

— Nous partirons de bonne heure pour les Charmes. Quand y viendrez-vous?

— Mais je ne sais pas trop encore. Cela dépendra de bien des choses.

— De tant de choses que cela, ma belle?.. Ah! çà...

— En attendant, interrompit Antoinette, venez-vous avec moi aux Innombrables? Ces expositions de cercle, c'est toujours la même histoire: plus de mètres de toile que de toiles de maîtres, comme on disait dans la pièce des Variétés... Mais il faut les voir, quand ce ne serait que pour couper la parole aux gens qui les ont vues. C'est comme les voyages: il faut absolument les avoir faits. Sans cela, gare aux impressions!

Mme de Lozanges causait avec Mme de Mérigny, dans le salon de cette dernière, rue François Ier, à l'angle du Cours-la-Reine. Et elle ne paraissait pas très désireuse de s'appesantir sur les différentes « choses » qui pouvaient entraîner ou retarder ses projets de villégiature. — Au dehors, un joli soleil de Paris, un peu camelote, comme l'article de ce nom, mais gai, gracieux, engageant, semblait vouloir vous attirer sous les marronniers feuillus et fleuris des avenues.

— Eh bien! c'est cela, sortons ensemble, à pied. Renvoyez votre voiture.

— Et Marie-Ève?

— Elle est sortie avec son oncle Gontran... Quel nom, ma chère! Est-ce assez *Vie parisienne* d'il y a vingt-cinq ans!

— Vous ne vous boudez pas, de mère à fille, et réciproquement?

— Pourquoi nous bouderions-nous? Y a-t-il une raison?

— Non, non, fit en hâte Mme de Lozanges. Je m'informais, parce qu'il m'avait semblé remarquer que Marie-Ève était de plus en plus rarement avec vous.

— Il y a du vrai, dit Mme de Mérigny un peu songeuse. Passons chez moi. Je vous parlerai de cela en m'apprêtant.

Les deux femmes traversèrent une enfilade de salons, dont les fenêtres, aux stores abaissés, donnaient sur le Cours-la-Reine. Parvenues dans l'appartement de Mme de Mérigny, elles commencèrent de s'entretenir de Marie-Ève. Mais la présence d'une alerte et tournoyante femme de chambre les empêcha d'aller au fond du sujet. Ce ne fut que sur le trottoir de l'avenue d'Antin, — où elles marchaient côte à côte, de leur pas glissé de femmes élé-

gantes, faisant retourner les passans, pareilles à deux sœurs, d'âge fort inégal, mais toutes deux belles ou jolies et unies, en apparence, par des attraits consanguins, — que ces dames parlèrent tout de bon de la jeune fille.

— Oui, dit la mère. Je la trouve, depuis quelque temps, un peu agitée, nerveuse, pointue même, comme on peut l'être quand on couve une amourette au sein de sa famille. Car, une chose digne de remarque, c'est que l'amour fait toujours du tort à la famille... et réciproquement.

— Anguille sous roche, alors?

— Oui, mais pas pressée de se faire prendre. Nous ne pouvons cependant pas... amorcer davantage.

— Qui est-ce?

— Sancigny, naturellement, puisque c'est le seul qui ne semble pas nous guigner.

— En êtes-vous sûre?

— Qu'il ne nous guigne point?

— Non; que Marie-Ève songe à lui.

— Oh! ça, parfaitement. Et elle s'en cache autant que vous de votre amour de l'indépendance, c'est-à-dire pas du tout... A telles enseignes que, depuis trois jours... tenez, depuis votre soirée, voilà trois personnes qui m'en parlent: une par jour. Elle n'y était cependant pas, à cette soirée... Au fait, c'était merveilleux, étourdissant! Mais vous devez avoir les oreilles rebattues de complimens...

— Je l'avoue, dit Antoinette avec distraction. N'ai-je pas reçu la visite d'une demi-douzaine de reporters? Il y en a même un qui s'est plaint... il est vrai que je l'avais fait attendre... qui s'est plaint que je n'eusse pas rédigé quelques notes à l'avance! Il paraît que ça se fait beaucoup... et que ça ne s'insère pas toujours gratis. J'ai même cru comprendre que le manque d'égards se paie à part.

— Ah! dame! tout n'est pas à louer dans la presse.

— Mais si, mais si, fit Antoinette toujours distraite, tout, depuis la première colonne jusqu'à la dernière.

— Tiens! vous faites des mots?

— Sans y penser. Il faut croire que ça se gagne : c'est Hubert de Rabb qui m'aura donné ça.

Elles étaient arrivées à la porte du cercle, où les attendait le décor invariable : le spacieux vestibule orné de banquettes et agrémenté d'un vestiaire, avec les grands laquais en culotte de panne, les huissiers distributeurs de catalogues, les majordomes vérificateurs de cartes.

L'escalier ne désemplissait pas, car c'était l'heure de la foule.

Aussi, avant d'être en haut, les deux femmes avaient-elles reçu vingt saluts et ébauché dix colloques.

— Nous allons rencontrer tous les gens que nous connaissons, dit Antoinette, et voir autant d'amis que de tableaux.

— Un peu moins, j'espère.

Comme pour donner raison à ce vœu modeste de Mme de Mérigny, un monsieur disait à son compagnon, tout en gravissant les marches encombrées :

— Savez-vous qu'il se produit en France, bon an mal an, quatorze mille huit cent quarante-neuf ouvrages littéraires, cinq mille cinq cent soixante-quatorze compositions musicales... et un si grand nombre de tableaux que la statistique reste désarmée en face de la peinture!

Dès la première salle, Mme de Mérigny essuya ce compliment :

— On dit que votre fille épouse M. de Sancigny. Est-ce vrai? Vous pourriez plus mal choisir, et lui ne pourrait pas mieux.

— Ah! mais, ils commencent à m'agacer! dit la mère de Marie-Ève en entraînant sa compagne dans une autre salle. On jurerait qu'il y a un mot d'ordre auquel ils obéissent. Si je ne connaissais Sancigny et si, d'ailleurs, il s'occupait un peu plus de nous, je croirais que c'est lui qui a organisé cette machination pour nous forcer la main... que nous ne demandons pourtant qu'à nous laisser forcer.

Antoinette ne répondit rien. Elle était de plus en plus ennuyée, se demandant si Outreau n'était pas l'organisateur de la machination. Mais sa contrariété devint excessive quand un vieux beau de ses amis lui eut reproché, d'un air jaloux et tendre, d'avoir installé, l'autre soir, Fred de Sancigny dans sa chambre, en qualité de souffleur.

— Vous avez toutes les hardiesses, lui dit le fat suranné. Pourquoi, au lieu de ce mauvais sujet, qui n'a peut-être sollicité l'emploi que pour humer de près la fraîcheur vulgaire de vos deux petites actrices, tendrons que le feu de la rampe n'a pas encore recuits, pourquoi n'avoir pas choisi un adorateur éprouvé, qui eût été si heureux de vivre une heure dans le temple, près du tabernacle...

— J'ai craint que, comme souffleur, un homme d'âge ne manquât un peu... d'aptitude.

Sèche et cassante, elle tourna le dos au vieux Céladon tout déconfit.

— C'est assommant, cette exposition! dit-elle. Si nous nous en allions?

— Nous arrivons... Et, tenez, j'aperçois là-bas Marie-Ève au bras de son oncle. Allons les rejoindre.

Antoinette n'augurait rien de bon. Elle sentait la fausseté de sa situation, regrettant de n'avoir pas conseillé à la jeune fille d'avouer purement et simplement son équipée. Avec cette prédisposition à l'agacement que trahissait Mme de Mérigny, avec les mille chances de rencontres et d'allusions plus ou moins fortuites, avec la possibilité d'un bruit malveillant répandu par Outreau, non plus seulement sur les prétendues fiançailles de Sancigny avec Marie-Ève, mais sur la présence de celle-ci dans la chambre de Mme de Lozanges pendant la fameuse représentation et sur son tête-à-tête avec le souffleur, il était à craindre qu'un incident quelconque n'amenât une explication délicate. Au regard de la mère, Antoinette n'avait ni inquiétudes ni scrupules : elle n'était pas responsable d'une escapade qu'elle avait formellement déconseillée. Mais, du côté de la fille, sa situation était plus épineuse. Elle ne pouvait guère se dissimuler que, le jour où il faudrait parler, confesser que, non-seulement Sancigny persistait à l'aimer, mais qu'elle était devenue elle-même complice de la persistance ou de la reprise de cet amour, elle aurait, ce jour-là, tout l'air d'avoir joué un assez vilain rôle de coquette félonne. — Et elle en était d'autant plus contrite qu'elle ne ressentait pas encore de grands élancemens de cœur ni aucun feu dévorant, ni rien enfin d'irrésistible qui lui pût paraître une suffisante excuse.

Malgré tout, elle aborda Marie-Ève affectueusement, comme de coutume, et en reçut, comme de coutume aussi, le meilleur et le plus tendre accueil.

— Si nous nous en allions goûter tous ensemble? proposa la jeune fille. Je suis sûre que mon oncle...

— Je crois bien! fit l'oncle, enchanté d'avoir à promener et à régaler trois jolies personnes au lieu d'une.

Car M. Gontran de Mérigny était le type du galant célibataire, mais du célibataire modèle, sans passions ni vices, adorant les femmes comme il adorait les fleurs (c'est lui qui le disait), pour leur grâce et leur parfum. Toujours ravi d'être près d'elles, l'heureux homme n'avait jamais souffert par elles, ne leur ayant jamais rien demandé que de se laisser respirer par lui, à une distance presque respectueuse. Poli, empressé, un peu précieux, ainsi qu'on l'était autrefois, il détestait les mœurs du jour en ce qui concernait les hommes; mais il goûtait infiniment, sinon toutes les libertés de la nouvelle éducation des femmes, du moins celles qui lui valaient d'avoir une nièce comme Marie-Ève, qu'il pouvait conduire un peu partout, en soulevant autour de lui l'étonnement ou l'envie. Lui, homme de tenue et de réserve, il ne s'effarouchait de rien pour la jeune fille, tant il la savait brave. Et il trouvait plus de plaisir dans ces familiales petites débauches qu'il n'en eût trouvé à

mener l'existence accidentée où sa fortune et son aimable tournure lui eussent, sans aucun doute, permis de se distinguer. Au demeurant, c'était un brave homme, un galant homme, un charmant homme, fort éloigné de la légèreté des vieux garçons dépravés, mais qui avait tout de même la cervelle un peu légère.

Comme les trois femmes allaient se diriger vers la sortie, sous la conduite de leur amphitryon, elles croisèrent Vivian, d'abord, et Sancigny ensuite, — ce qui n'avait rien d'extraordinaire, puisqu'il y avait là un peu plus que tout Paris (quelque chose comme ce que les directeurs de théâtre appellent : *plus que le maximum*).

La première de ces deux rencontres ne parut pas déplaire à Antoinette.

— Je parie, dit-elle à Vivian, que vous venez de chez moi... Eh bien! revenez-y demain.

— Demain... demain? fit le jeune homme avec hésitation, je ne pourrai pas.

Il songeait que c'était un des jours de Sancigny; et, ignorant ce qui s'était passé, il respectait scrupuleusement le traité, qui n'avait pas encore été dénoncé.

— Après-demain, alors. J'ai un renseignement à vous demander.

Elle voulait savoir par lui si l'on disait quelque chose de Sancigny et de Marie-Ève.

Quant à la seconde rencontre, elle lui fut franchement désagréable. Et, pour comble, l'aimable Gontran s'imagina d'inviter M. de Sancigny à se joindre à eux. — Lui aussi avait son idée, laquelle était de faciliter, par tous les moyens possibles, le mariage de sa nièce avec le marquis de Sancigny, dont il était bien un peu jaloux, mais qui lui déplaisait beaucoup moins que ce qu'il appelait « le contingent des vilains godelureaux modernistes. » Une circonstance venait, d'ailleurs, de raviver sa sollicitude à cet égard : comme on avait fait à Mme de Mérigny, on lui avait parlé du bruit mis en circulation par un bavardage indiscret, d'origine inconnue. — Mais Fred n'accepta pas, prétextant un rendez-vous avec un ami sur les lieux mêmes.

On se rendit à pied, en causant, chez un pâtissier du quartier des Champs-Élysées, récemment mis à la mode par une invention merveilleuse : celle des goûters en cabinets particuliers.

Dans une petite pièce de l'entresol, ayant vue sur le rond-point, tout le monde fut bientôt installé devant une table chargée de ces riens substantiels qui calment ou exaspèrent les estomacs fashionables. Et l'on continua de causer, tout en picorant dans les assiettes et en regardant par les fenêtres, jusqu'au moment où M. de Mérigny s'avisa de dire :

— C'est la saison des mariages et des cancans. Ceux qui ne se

marient pas marient les autres... Devinez un peu avec qui on marie mademoiselle votre fille, ma chère belle-sœur; je vous le donne en mille... ou en cent, car ce n'est pas impossible à trouver.

Cette phrase innocente fut le signal du départ. Mme de Mérigny n'y répondit que par ces mots :

— Laissons causer les sots, mon cher ami, et tâchons de nous conduire en gens d'esprit.

Et, là-dessus, elle se leva.

Une fois dehors, Marie-Ève vint se placer à côté d'Antoinette et lui dit :

— Puisque tout le monde en parle, si nous en parlions un peu ?

— C'est que, répondit la jeune veuve embarrassée, je ne vois pas bien ce que nous en pourrions dire de plus que ce que nous en avons dit.

— La situation ne s'est pas modifiée? demanda Marie-Ève.

— Elle s'est peut-être modifiée, mais par votre fait, ma chère enfant, soit dit sans reproches... L'autre jour, vous avez agi un peu à l'étourdie. Car enfin, vous ne pouviez rien gagner à l'aventure. Si l'on vous a vue... Et l'on vous a vue... Deux ou trois personnes au moins vous ont vue, sans compter M. de Sancigny, deux ou trois personnes, dont une fort indiscrète et qui a quelque motif, sinon quelque droit, de vous en vouloir...

— M. Outreau?

— Mais oui... Eh bien! maintenant, réfléchissez, ma chère petite. M. de Sancigny, même s'il ne vous juge pas mal pour si peu, n'a pas dû vous en juger mieux. Quant aux autres, ils ne se gèneront pas pour être sévères. Vous voilà donc, je ne dirai pas compromise, parce que ce mot n'est point de notre temps, dès qu'il ne s'agit pas d'une faute capitale, mais... mal embarquée. Supposez, en effet, que l'on bavarde, que l'on jase : on dira de drôles de choses, même si vous épousez, et, à plus forte raison, si vous n'épousez pas... Maintenant, voulez-vous toute ma pensée? Je vous confierai que j'aurais mieux aimé que vous fissiez à votre mère l'aveu de votre petite fugue : ça aurait simplifié votre cas en l'allégeant d'un mystère inutile.

— Je ne voulais rien raconter à ma mère avant de vous avoir parlé. Son consentement, si ce n'est sa bienveillance, étant acquis à M. de Sancigny, rien ne pressait de ce côté. J'ajoute que le double aveu une fois lâché : l'aveu de... ma prédilection et celui de mon... étourderie, ma mère ne restera plus et ne me laissera plus un instant tranquille... Néanmoins, je suis décidée, aujourd'hui, à lui parler. Et je le ferai ce soir même.

— Je vous y engage... Mais ayez soin de dégager ma responsabilité.

— Je vous le promets.

Dès le lendemain, Mme de Lozanges vit arriver chez elle Mme de Mérigny, très agitée.

— Comprenez-vous, ma chère, cette situation? Puisque vous avez accepté, paraît-il, de sonder les intentions de ce maudit Sancigny, sous réserve de mon approbation, je viens vous prier de le faire sérieusement et à fond. Il le faut. Avec les bruits qui courent... sans parler de cette ridicule escapade, qu'elle m'a racontée et dont on finira par s'occuper, pour en tirer des énormités...

— Ah! mais, pardon; maintenant, ce serait sortir de mon rôle d'amie. Si vous croyez devoir faire une démarche, faites-la directement...

— Au fait... dit Mme de Mérigny. Présentement, il n'a pas le sou, ce garçon. Et c'est peut-être là surtout ce qui l'a empêché de s'avancer. Dès lors, nous pouvons, à la rigueur, étant donné qu'il est de très bonne maison... N'est-ce pas?

— Mais oui, répondit avec conviction Mme de Lozanges enchantée de rejeter sur Fred le soin de l'explication.

— Seulement, reprit Mme de Mérigny, il paraît... Marie-Ève ne m'a parlé de cela qu'à mots couverts et comme d'une chose devinée par elle... il paraît que M. de Sancigny a fait mine de soupirer pour vous. Est-ce vrai?

— Il m'a semblé... Je ne l'ai pas encouragé, du reste... Au surplus, si vous le confessez...

— Le confesser, le confesser... c'est bientôt dit, ma chère! Je n'ai pas trop l'habitude de confesser les hommes.

— Me supposez-vous plus apte à cette besogne?

— Je ne vous prête pas une aptitude... générale; mais, dame! pour une aptitude particulière, c'est une autre affaire. Car, si Sancigny, d'aventure, vous aimait encore, il ne se ferait certainement pas tirer l'oreille pour vous le dire... Enfin, vous ne voulez pas?

— Non, je préfère...

— Eh bien! savez-vous l'idée qui est venue à Marie-Ève?.. C'est effrayant comme on va vite jusqu'au bout des idées de son temps!.. Elle songe à faire ses affaires elle-même. Elle dit que, si vous ne voulez pas vous en charger, elle s'arrangera bien pour savoir à quoi s'en tenir. Bref, elle veut que j'invite M. de Sancigny à venir dîner aux Charmes. Nous y serons dans quinze jours. Et il paraît que, à la campagne, en se promenant... C'est égal, une jeune fille s'enquérant elle-même de l'état du cœur de l'homme qu'elle a distingué, comme on disait jadis, c'est d'un moderne!

— Oui, cela me paraît... Mais, après tout, elle est très fine, votre fille. Et l'on n'a pas besoin de se jeter à la tête des gens pour savoir s'ils sont prêts à tomber à vos genoux.

— Quelle histoire ! S'il allait se dérober, le misérable!.. Il n'en a pas le droit, ma chère, il n'en a pas le droit!.. surtout depuis cette absurde gaminerie de ma fille, qui l'a rendu, bon gré mal gré, complice de son imprudence!.. Il nous a compromises, ce monsieur !

— En êtes-vous bien sûre?

— Enfin, ma fille s'est compromise avec lui : c'est la même chose... Et vous, viendrez-vous aux Charmes?

— Je ne dis pas non ; mais un peu plus tard... Je vous gênerais.

— Pourquoi cela? D'ailleurs, je pense bien que la question sera tranchée en une ou deux séances. Je l'invite à dîner... Il ne peut pas me refuser de venir dîner chez moi, à une heure de Paris. C'est un ami; sa famille a toujours été liée avec celle de mon mari. Donc, il acceptera...

— Et vous lui offrirez votre fille au dessert... si elle a pu s'assurer, avant le dîner, de ses bonnes dispositions.

Antoinette éprouvait quelque chose d'assez malaisé à définir. Elle avait un certain penchant pour Sancigny, surtout depuis que sa voix amoureuse et vibrante lui avait doucement ébranlé le cœur. Mais elle sentait que ce n'était pas là une de ces passions, ni même une de ces inclinations qui changent le cours d'une existence. D'un autre côté, elle était très attachée à cette petite Marie-Ève, si jolie, si charmante, si primesautière, si hardie, si folle même, et si raisonneuse en même temps! Et, avec tout cela, elle n'aurait voulu, ni épouser Sancigny, ni qu'il épousât Marie-Ève. — Il faut croire que, dans ces questions de sentimens sans violence, les femmes se comportent comme les gouvernemens dans certaines questions coloniales : elles s'embarquent par étourderie ou par entraînement cérébral et s'entêtent par amour-propre.

Quoi qu'il en fût ou dût être de ces contradictions intimes, la jeune veuve n'était pas autrement fâchée du tour que prenait l'aventure : elle se trouvait déchargée de l'ennui d'une explication délicate avec Marie-Ève.

Aussitôt après la visite de Mme de Mérigny, elle reçut celle de George Vivian, qui lui dit tout de suite, avec un air radieux :

— Est-il vrai que Sancigny soit en train d'épouser Mlle de Mérigny, ou qu'on travaille à la lui faire épouser?

— Qui dit cela? C'est précisément pour le savoir que je vous ai prié de venir me voir au plus tôt. Qui?

— Beaucoup de gens.

— Un gros bavard surtout, n'est-ce pas?

— Outreau? Oui... Mais celui-là, il dit encore autre chose.

Son visage se rembrunit et sa voix baissa de plusieurs tons, tandis qu'il ajoutait :

— Il dit que la petite Mérigny se jette à la tête de Sancigny et se compromet à plaisir, mais que le marquis ne l'épousera pas, parce qu'il vous aime, et que... vous lui avez permis de vous aimer.

— Démentez cela, mon cher.

— Avec plaisir.

— Démentez-le... Mais sans rien affirmer quant à ce qui concerne M. de Sancigny.

— Dame! il faudrait pourtant s'entendre... Vous aime-t-il ou ne vous aime-t-il pas?

— Ça, c'est son affaire; ce n'est ni la vôtre, ni la mienne.

— Bah! fit Vivian avec une stupéfaction sincère.

— Ce qui me regarde seulement, dans tout cela, c'est ce qu'on peut dire de l'influence plus ou moins décisive que l'on me prétend capable d'exercer sur ses résolutions... Eh bien ! je n'admets pas que l'on se montre sûr d'un pouvoir que je n'ai jamais ni exercé, ni brigué.

— Allons, soupira Vivian, voilà tout de même une bonne parole... Car ça veut dire que vous, au moins, vous ne l'aimez pas... ou ça ne veut rien dire du tout.

Il la contemplait d'un œil noyé, avec un de ces regards de chien battu qui rendent les amans si facilement ridicules ou attendrissans, — mais surtout ridicules.

— Eh ! mon bon ami, s'écria Antoinette exaspérée, je n'aime personne!.. personne, entendez-vous?.. Il est un peu violent que, dans une société comme la nôtre, une femme n'ait pas la faculté de vivre tranquille, c'est-à-dire sans passion, petite ou grande; qu'elle soit traquée, à tous les détours du chemin, par des mendians plus ou moins impérieux... dont quelques-uns, si elle n'y prenait garde, finiraient par lui demander son amour, comme on vous demande la bourse ou la vie dans les coins déserts ou mal famés!.. Contre ces quêtes à main armée on a bien un peu le droit de se défendre, je suppose!

— Mais moi, fit Vivian penaud et ahuri, je suis sans armes, positivement sans armes...

— C'est vrai, dit Antoinette après l'avoir regardé.

Puis, souriante devant l'air piteux qui n'était guère habituel à ce vicomte, jadis imperturbable :

— Aussi ne m'adressais-je point à vous dans mon indignation... Vous, vous appartenez plutôt à la catégorie des mendians... muets...

— Pardon ! s'écria le vicomte en protestant.

— Je veux dire : à la catégorie des mendians qui vous tendent la main... ou les bras sans rien dire, mais avec des regards à fendre l'âme.

— Vous savez bien que c'est par ordre que je ne dis rien.

— Le malheur est que vous n'en pensez pas moins... et que ça se voit... Enfin, proclamez toujours que je suis insensible : je vous rends la parole, à cet effet... mais à cet effet seulement !

IX.

Un des avantages de la villégiature suburbaine, c'est qu'on peut la rendre précoce sans avoir trop à craindre qu'elle n'engendre un ennui prématuré : le remède est si près du mal !

M. et Mme de Mérigny auraient pu répondre aux gens qui leur demandaient s'ils étaient satisfaits de leur nouvelle propriété, sise entre Poissy et Conflans, ce que répondait à une question analogue un Parisien de même acabit : « Ne m'en parlez pas ! C'est délicieux : quinze trains par jour, dans chaque sens ! »

Au vrai, les *Charmes* étaient une résidence fort agréable, sur le nom de laquelle on pouvait jouer sans ironie. De beaux arbres, — parmi lesquels une quantité notable de ceux à qui elle devait son nom, — avaient survécu aux vicissitudes ordinaires des futaies qui changent souvent de propriétaire et l'entouraient d'une épaisse muraille de verdure. L'habitation était franchement moderne, d'un confortable presque américain, mais meublée avec un goût très sûr. Enfin, il y avait de nombreux voisins, tous à peu près *possibles*. — On conçoit, dès lors, que la perspective d'aller habiter de bonne heure cette terre si modérément rébarbative n'eût rien qui effarouchât ni Mme de Mérigny, ni sa fille. Quant à M. de Mérigny, personnage muet, d'ailleurs, quoiqu'il eût l'air enchanté des quinze trains par jour, il lui eût suffi d'en avoir un dans chaque sens, car il partait le matin et revenait le soir, toujours à la même heure, ne séjournant aux Charmes que le dimanche.

Toute la famille, y compris l'oncle Gontran, avait pris ses quartiers d'été avant la mi-juin. Et Paris n'était pas encore vide que Fred reçut une invitation à dîner, encadrée dans un billet extrêmement gracieux de Mme de Mérigny. — Antoinette l'avait laissé dans l'ignorance de ce qui se tramait contre lui, autant par paresse que par tactique : elle évitait toutes les occasions de se dépenser moralement. Il fallut bien toutefois qu'elle entrât dans quelques explications.

Le jeune homme jeta les hauts cris.

— Jamais de la vie ! fit-il. Me voyez-vous d'ici faisant le Joseph avec cette petite fille ? ou me carrant brutalement dans mon indifférence ?

— Vous voilà bien, vous autres! riposta Antoinette. Vous craignez toujours de n'avoir pas assez de pans à vos manteaux pour les femmes qui s'y accrocheront... Mais, mon cher ami, mettez-vous donc dans la tête que, depuis les temps bibliques, nous avons fait des progrès. Une femme, aujourd'hui, sait scruter les intentions d'un homme sans lui dépareiller sa garde-robe.

— Une femme, fit observer en riant Sancigny, je ne dis pas le contraire. Mais une jeune fille!

— Encore mieux.

— Une jeune fille qui a vu jouer *l'Amour aux champs!*

— De dos, mon cher... Et puis, voyons, vous n'avez pas de faux-fuyant à invoquer ni à chercher. On ne vous prendra pas de force... Et c'est la seule manière honnête et facile que vous ayez de vous en tirer.

— De vous en tirer, vous, protesta Sancigny.

— De nous en tirer, si vous voulez. Car enfin, mon bon ami, vous n'êtes pas si complètement innocent que cela vous plaît à dire. Si vous n'avez pas franchement regardé Marie-Ève, vous avez un moment louché de son côté.

— Je cherchais un dérivatif.

— Soit! Mais cela même vous engageait. Il s'agit de vous dégager, à cette heure : cela vous regarde, il me semble.

— Et vous, que ferez-vous pendant ce temps-là?

— Je vous contemplerai... de loin.

— Et vous m'attendrez?

— Bien entendu. Je ne vais ni m'envoler, ni convoler pendant que vous dînerez à la campagne... Vous savez que je ne suis pas si pressée.

— Pensez-vous qu'il y aura plus d'une séance?

— Je le crois. Car il me paraît difficile, si vous êtes ce que vous avez le devoir d'être, je veux dire plein de réserve, habile aux ménagemens et aux atténuations, il me paraît difficile que l'on vous tienne quitte après un unique interrogatoire, forcément très indirect.

— Dites donc, si vous veniez voir cela de près?

— Eh! mon cher, à vrai dire, cela m'intéresserait. Je ne serais pas fâchée de voir cette enfant jouer les grandes coquettes.

— Vous ne seriez pas fâchée non plus de me voir ridicule, n'est-ce pas? Car je vais l'être joliment!

— Ça dépend de vous, mon ami. Si vous ne faites semblant de rien, si vous y allez tout naïvement, comme quelqu'un qui ne sait pas de quoi il retourne, votre rôle ne sera pas bien embarrassant. Vous serez dans la situation d'un de ces bons jeunes gens à marier qui se promènent ou qu'on promène dans les familles pourvues

d'héritières : ils plaisent ou ne plaisent pas; on leur plaît ou on ne leur plaît pas. Ils ne sont même pas forcés de rendre les politesses qu'ils ont reçues : ces politesses-là font partie des charges ordinaires; c'est comme les rafraîchissemens offerts par les négocians qui ont de la marchandise à placer.

— C'est égal, si vous étiez là...

— Eh bien! je ne dis pas que vous ne m'y rencontrerez pas... surtout si vous y restez un peu.

— Y rester! Ah çà! va-t-on m'inviter à un séjour en règle?

— Cela se pourrait bien.

— Et il faudra que j'accepte?

— Certes, sous peine de grossièreté.

— Tenez, Antoinette, vous n'êtes pas encore décidée. Et vous vous dites : Qui sait? Il va peut-être trouver la petite à son goût, et j'en serai débarrassée.

— Vous passeriez à l'état de volant et moi à celui de raquette!

Elle riait, et l'accent de son ironie était sans amertume : l'indignation y faisait complètement défaut.

— Je ne suis pas assez léger pour me prêter à un pareil jeu, dit Fred d'un ton sérieux.

A quoi il s'empressa d'ajouter, pour ne pas trop s'appesantir, car il savait que son interlocutrice se fût mieux accommodée d'un volant que d'un boulet :

— Mais, en fin de compte, qu'est-ce que vous allez faire, cet été, vous?

— Je ne le sais guère. J'ai vendu ma terre du Berry, qui était beaucoup trop lointaine et trop isolée... J'irai aux eaux, aux bains de mer... ou à Saint-Germain.

— Saint-Germain n'est pas loin de Poissy.

— C'est un peu pour cela que j'y songe. Je vous dis que je ne serais pas fâchée de voir de près ce petit travail. Je suis, d'ailleurs, invitée, comme l'année dernière, à passer quelque temps aux Charmes... Mais il serait embarrassant et peut-être déloyal de profiter de l'invitation... Non, une visite, un dîner, c'est tout ce que je puis me permettre. J'irai donc probablement m'établir, un de ces jours, dans quelque villa d'agent de change... Comme ça, vous pourrez déjeuner chez moi et dîner chez les Mérigny, où je vous ferai conduire en voiture si je ne vous y accompagne : il ne vous faudra qu'un billet d'aller et retour.

La chose avait été dite sur un ton de plaisanterie; mais elle n'en fut pas moins, presque de point en point, réalisée. — A la fin de juin, Mme de Lozanges avait loué, tout meublé, un grand pavillon situé à la lisière de la forêt de Saint-Germain, du côté de la route

de Mantes. Et, dès le commencement de juillet, elle y recevait ses amis, heureuse de n'avoir pas à modifier sensiblement, pendant l'été, ses habitudes parisiennes.

Quant à Fred, il avait dîné aux Charmes sans subir aucun assaut dont sa délicatesse de sentimens se pût alarmer. Rien n'avait différencié ce dîner de ceux auxquels on est journellement convié, — rien sinon l'absence d'ennui. — Il retourna chez les Mérigny. Il leur fit même deux visites, au lieu d'une, qu'il leur devait. Et cela lui valut une nouvelle invitation.

— Dites-moi donc, fit la jeune fille en le prenant à part comme il allait se retirer, ne pourriez-vous demander à notre amie commune, Mme de Lozanges, ce qui l'empêche de venir plus souvent ici? Elle nous a fait une visite, pas davantage... Vous savez? la visite par laquelle on a coutume d'informer ses voisins de son arrivée dans le pays... Devez-vous la voir avant peu?

— J'ai le projet, tout justement, de passer par Saint-Germain en m'en retournant et de finir la journée chez elle.

— Ah! fit Marie-Ève presque embarrassée soudain.

Jusque-là, grâce à sa verve aimable et légèrement moqueuse, la conversation n'avait pas langui un seul instant, et Fred n'avait perçu aucun de ces efforts d'esprit auxquels les causeurs de profession sont parfois obligés d'avoir recours, pour soutenir leur renommée, — comme à bras tendus. — Il semblait que la jeune fille eût voulu simplement lui prouver qu'elle valait mieux que l'opinion que, sans doute, il avait d'elle. Et voilà que, tout à coup, elle montrait une sorte de gêne ou de timidité confinant à la maladresse. — C'était, probablement, l'approche de l'épineuse enquête qui troublait l'enquêteuse.

— Y a-t-il une commission dont vous désiriez me charger pour Mme de Lozanges?

— Elle est, dit Marie-Ève sans répondre, elle est, paraît-il, absorbée par les soins de son installation, que complique le souci d'être promptement en état de recevoir la cour et la ville...

— La ville plutôt que la cour, interrompit Fred en souriant.

— Oui, n'est-ce pas? des flots de Parisiens?

— Oh! de Parisiens... de marque. Tous portent l'étiquette: *haute nouveauté*.

— Et vous n'aimez pas beaucoup, je crois, cette étiquette-là?

— Je l'avoue, répondit Fred avec résolution.

— Cependant... cependant, vous voyez... beaucoup Mme de Lozanges?

— Je la verrais bien davantage et avec bien plus de plaisir s'il y avait moins de monde autour d'elle et surtout moins de nouveaux-venus.

Il disait vrai, n'ayant dîné qu'une seule fois chez Antoinette et n'y étant pas encore retourné.

— Enfin, reprit Marie-Ève, puisque vous allez la voir et que vous avez bien voulu accepter notre invitation pour dimanche, je vous charge de la déterminer à vous accompagner... à se faire accompagner par vous à travers la forêt. Le soir, c'est très poétique.

— Vous croyez?

— Essayez. Vous m'en direz des nouvelles.

— Je vous promets de faire votre commission, mademoiselle, dit Sancigny en s'inclinant avec un sourire un peu ironique.

— Remarquez, fit observer Marie-Ève avec un sourire tout pareil, que je puis vous donner cette commission sans encourir le reproche d'indiscrétion, car il résulte de ce que vous venez de me dire vous-même qu'il y a une lacune dans vos relations avec Mme de Lozanges.

— Vous êtes bien bonne, mademoiselle, de songer à la combler.

L'impression qu'il emporta de cette « séance, » ce fut que la petite personne alliait une grande finesse d'esprit à sa crânerie d'allures. Elle avait senti que son élu était encore sous la dépendance d'Antoinette, mais elle avait senti aussi que cette dépendance n'était pas assez étroite pour ne pouvoir être peu à peu relâchée par des accrocs dont on lui laissait deviner la nature — ou par une influence naissante et qui pouvait grandir. — Et elle n'avait rien dit de trop direct, se fiant aux généralités de la conversation pour se faire valoir à l'encontre de sa rivale et pour bien établir qu'elle avait, elle, autre chose dans l'âme que le goût des nouveautés et la passion de l'autonomie.

En fait, Sancigny avait été obligé de reconnaître qu'elle ne donnait pas dans les choses du jour tête baissée, à l'aveuglette, avec une admiration toute prête et de confiance, comme font les *snobs*, si nombreux, du modernisme, qui se pâment dès qu'on leur parle de sensations nouvelles, alors même qu'ils n'éprouvent rien, et pour cause, — comme faisait un peu Mme de Lozanges. — Non, elle démêlait fort bien, elle, les ridicules, les mystifications, tout ce qui était illusoire, ou surfait, ou contrefait dans le *nouveau jeu;* mais elle avouait gentiment sa curiosité toujours en éveil, toujours guettant l'inconnu, l'inédit, pour le toiser ou le jauger avant qu'un caprice favorable de la mode ou une influence de milieu en eût rendu la discussion et le rejet difficiles. Elle avait des idées à elle; c'était bien le moins qu'on lui concédât le droit d'avoir une conduite à elle. — Fred le lui avait accordé sans retard, dès la

première entrevue, faisant ainsi mentalement un grand pas dans le sens de la bienveillance.

Toutefois, il eût voulu s'en tenir à cette concession bénévole et platonique, — et retourner faire sa cour à Antoinette.

Mais, dans son pavillon de Saint-Germain, comme en son appartement de la place Vendôme, Mme de Lozanges appartenait à beaucoup de gens autant qu'à Fred. Il y avait du monde chez elle tous les jours; ses chevaux étaient sans cesse sur le chemin de la gare, amenant ou remmenant des visiteurs ou des convives. George Vivian, Hubert de Rabb, des musiciens, des poètes, des auteurs dramatiques, des feuilletonistes, voire des savans nouveau jeu; et aussi des chercheurs de religion, des inventeurs de morale, mais surtout des *découvreurs* d'Amérique : il y en avait pour tous les goûts, excepté pour celui de Fred, qui, non-seulement ne pouvait espérer qu'il lui serait donné d'interroger à loisir la jolie veuve sur ses intentions probables de convol, mais pressentait mille difficultés à lui faire entendre un pauvre petit couplet amoureux.

Se défendant le moins possible contre les envahissemens, parce qu'elle était bien aise de gagner du temps, Antoinette, en sa villégiature hospitalière, n'avait pas tardé à être débordée par des hordes de nouvelles connaissances. « Permettez-moi de vous le présenter, » et « Laissez-moi vous l'amener, » deux phrases qui étaient devenues tout à fait usuelles pour les hôtes de Mme de Lozanges. Et on lui en présentait! et on lui en amenait! — Un des résultats de cette rupture des digues de l'hospitalité normale au Pavillon de la Forêt, ç'avait été de mettre tout de suite en relief, aux yeux de Fred, ce qu'il y avait décidément d'un peu naïf et d'un peu ridicule dans ces engouemens de la jeune femme, pourtant fort spirituelle, à l'endroit des choses et des gens étiquetés comme étant nouveaux. Un autre résultat de cette invasion, ce fut de l'induire bientôt à une comparaison qui devait mettre en pleine valeur la finesse et le sens critique dont Marie-Ève s'ingéniait à faire preuve devant lui.

Et un dernier résultat, ç'avait été de le pousser, une fois de plus, — une fois de plus qu'il n'était strictement nécessaire, — sur la route des Charmes, au bout de laquelle une nouvelle invitation l'attendait.

Durant le trajet des Charmes à Saint-Germain, il se demanda si vraiment Marie-Ève avait jamais eu l'intention de l'interroger à brûle-pourpoint. L'idée qu'il s'était faite de la vaillance et de l'aplomb de la jeune fille ne répugnait pas trop à l'hypothèse. Mais ce qu'il y avait de certain, c'est qu'elle en était venue à ses fins par des voies indirectes. Car il n'avait pas su lui cacher que, s'il ne songeait pas encore à elle avec plaisir, il commençait à éprouver

quelque déplaisir en songeant à sa rivale, ou du moins à l'entourage de celle-ci.

Justement, Antoinette était seule, — pour une heure ou deux, — lorsque Fred arriva chez elle, vers la fin de l'après-midi.

— Vous venez me demander à dîner? C'est gentil.

— Pas précisément... Je pourrais même dire : Au contraire! Car je vous apporte une invitation à dîner... Il est vrai que ce n'est que pour dimanche.

Il s'acquitta de la commission dont l'avait chargé Marie-Ève, en ajoutant que l'invitation serait probablement confirmée par une missive prochaine.

— Combien de fois avez-vous été chez les Mérigny? demanda Antoinette au lieu de répondre.

— Mais... deux fois... trois fois en tout, je crois.

— Et ici? Combien de fois êtes-vous venu?

— Une ou deux fois, à ce qu'il me semble.

— Une seule fois, s'il vous plaît!.. Une fois, sans plus... Deux, en comptant celle-ci... Restez-vous, ce soir?

— Si vous êtes seule, avec enthousiasme.

— On me laisse rarement dîner seule, vous le savez bien.

— Hélas!

— Alors?

— Je resterai... mais sans enthousiasme.

— Je vous en dispense.

— Vous ai-je froissée?

— Nullement.

— A quoi pensez-vous, alors, avec ce front sourcilleux?

— Je fais des mathématiques. Deux est à trois, me dis-je, comme votre sympathie pour moi est présentement à votre attrait pour Marie-Ève... Et il y aura progression... pas en ma faveur, comme de juste!

— Pouvez-vous?..

— Laissez, laissez, mon cher : les mathématiques sont inexorables.

— Mais je vous obéis en me prêtant à...

— Je le sais. Mais je constate que vous obéissez avec plaisir, quand je vous prescris de vous laisser inviter là-bas, tandis que vous vous déclarez prêt à obéir sans enthousiasme, lorsque je vous invite ici.

— Parce qu'il s'agit d'une faveur qui, partagée avec vos commensaux ordinaires, perd tout son prix et peut même dégénérer en supplice.

— Ainsi, ce sont ceux que vous appelez mes commensaux ordinaires qui vous mettent en fuite ou vous mettent au supplice?

— Je n'ai pas à vous le cacher.

— Non; vous faites même bien de me le dire.

— Que faut-il entendre par là?

— Je m'en expliquerai avec vous lorsque nous aurons dîné ensemble aux Charmes... Car j'accepte l'invitation que vous m'avez transmise. Je vais en écrire à Mme de Mérigny... Mais sauvez-vous vite! Vous n'avez que le temps : l'express de six heures va m'amener du monde, beaucoup de monde... A dimanche!

Fred s'en alla, mécontent d'Antoinette comme il ne l'avait jamais été, et plus inquiet qu'intrigué de la perspective d'une réunion à laquelle la jeune veuve paraissait vouloir subordonner sa conduite à venir et ses résolutions définitives. — Peut-être n'était-il pas davantage satisfait de lui-même et trouvait-il l'orientation de son propre cœur un peu bien variable et incertaine, quoique la faute en fût surtout à l'inconsistance des décisions féminines.

Aussi, le dimanche suivant, arriva-t-il aux Charmes d'assez bonne heure, anxieux, mais intéressé, apportant avec lui l'intime conviction que cet après-midi dominical, consacré à une famille amie et à deux fiancées éventuelles, ne s'achèverait point, — ou du moins la soirée qui en serait le prolongement, — sans que son sort fût tranché, par lui-même ou par d'autres.

Il y avait peu de monde, et Mme de Lozanges n'était pas encore arrivée. Le seul invité parisien était un ami, ou plutôt un camarade d'enfance de Marie-Ève : un tout jeune homme, absolument dans le mouvement, qui s'appelait M. Stéphen du Heaume (en deux ou en un mot, à volonté), et qui, ayant dédaigné les études classiques ou ayant été dédaigné par elles, faisait déjà son apprentissage de financier chez un haut baron de la banque.

Le nourrisson de la finance proposa une partie de *fléchettes*, — jeu en vogue pouvant se jouer indifféremment dans un jardin, dans un salon ou dans une pièce quelconque. — Le temps étant légèrement pluvieux, on se tenait dans une salle de billard rustique, reliée par une galerie à l'habitation. Dans cette salle, les meubles exotiques et les jeux de toute espèce encombraient l'espace laissé vacant par le billard. Mais deux portes-fenêtres, larges ouvertes, permettaient, donnant de plain-pied sur le parc, d'agrandir à volonté le champ de la promenade.

— Êtes-vous fort à ce jeu-là? demanda Marie-Ève à Fred.

— Ma foi, non! J'y ai bien joué deux fois en ma vie.

— Alors, liguons-nous contre Stéphen, qui est de première force.

— Si monsieur n'est pas plus fort que toi, petite marchande de pommes, je vous battrai sans peine.

— Pourquoi vous appelle-t-il petite marchande de pommes? —

dit tout bas Fred à la jeune fille, tandis que l'apprenti banquier disposait le jeu contre le mur.

— C'est une fine allusion au rôle joué dans le Paradis terrestre par l'une de mes patronnes.

Fred fit la grimace.

— Et... il vous parle toujours sur ce ton-là?

— Oh! toujours. Nous avons été élevés ensemble... C'est un moderne aussi, lui, mais un peu exagéré. Je doute qu'il vous plaise.

— Moi aussi, j'en doute!

— Il ne faudra pas vous scandaliser. Il a des façons de parler très imagées quelquefois, mais qui peuvent paraître un peu insolites et choquantes... Ainsi, d'ordinaire, quand il entre chez son père, le matin, il lui donne simplement une poignée de main; mais, s'il a besoin d'argent avant l'échéance mensuelle, il l'embrasse... et il appelle ça : détacher son coupon.

— Hum! fit Sancigny. Et vous trouvez ça..?

— Excessif, je vous l'ai dit.

— Y sommes-nous? cria l'intéressant et intéressé jeune homme.

Mais, à ce moment, une voiture roula en grinçant sur le gravier mouillé et Antoinette en descendit. Mme de Mérigny la reçut à bras ouverts; Marie-Ève, avec une nuance non de froideur, mais de réserve ou d'embarras.

— Que je ne dérange pas la partie commencée, dit la survenante d'un ton gracieux.

Puis elle proposa à Mme de Mérigny de profiter d'une éclaircie pour faire un tour de parc.

— Où en êtes-vous? demanda-t-elle bientôt.

— Nous en sommes toujours à la période d'incantation. Mais je crois, entre nous, que le charme opère.

— Il n'y a donc pas eu d'interrogations directes, d'explications franches?

— Non; aucune inconvenance. Ma fille se conduit comme un ange : elle a compris qu'avec de la patience on évite bien des écueils... Peu m'importe que cela traîne en longueur. Il n'en sera ni plus ni moins : nous avouons le prétendant, mais nous ne pouvions le renier sans dommage; et, en l'accueillant officiellement, nous acquérons le droit de rejeter sur lui tous les torts. La petite a raison, vous dis-je... Elle parle, parle tant et plus; l'autre l'écoute et la regarde avec étonnement... et admiration, je pense. Quand il aura assez écouté et regardé pour avoir une opinion raisonnée,.. que j'espère devoir être raisonnable, on le mettra au pied du mur.

— Avouez que vous ne seriez pas fâchée, aujourd'hui encore, que je me chargeasse de l'opération... Eh bien! je m'en charge.

— Vrai?

— A quelle heure aurez-vous du monde?

— Il n'y aura personne de plus.

— Bon. Avant le dîner, ce sera chose faite.

Elles rentrèrent dans la salle de billard, où s'achevait la partie de fléchettes.

— Battus tous deux! s'écriait Marie-Ève. Tu es étonnant, Stéphen! Tu ne fais donc que cela chez ton banquier?

— Pardon. J'y apprends la science de la vie... c'est-à-dire la comptabilité.

— Et, quand tu la posséderas, cette science?

— Je m'en servirai comme papa : j'entrerai, en qualité d'administrateur, dans toutes les affaires qui peuvent donner... des jetons de présence un peu sérieux aux gens propres qui leur font l'honneur de s'occuper de leurs petits comptes. Mais j'entrerai surtout dans celles où je n'aurai qu'à lui succéder, qu'à occuper la place qu'il m'aura chauffée. Un fils, en général, a tout avantage à suivre l'exemple et les traces de son père, à passer par les chemins que son auteur a frayés... Et il n'a jamais passé en police correctionnelle, papa!..

— Charmant, exquis! — murmura Fred, qu'exaspérait le jouvenceau, non-seulement parce qu'il était exaspérant, mais parce qu'il avait le tort de se trouver en tiers entre lui et Marie-Ève.

— Encore une partie? fit le jeune du Heaume.

— Ah! non. Tu es trop fort. Tu es de force à exécuter, quelque jour, avec ces petits javelots très modernes, le tour que réussissent si bien les bateleurs japonais et qui consiste à planter des couteaux entre les doigts d'une personne de bonne volonté,.. laquelle doit être aussi une personne de foi.

— Je suis sûr que je réussirais. Veux-tu essayer?.. La bonne volonté te manque?

— Plutôt la foi, je pense, dit Fred de plus en plus agacé.

— Oh! il ne faudrait pas me défier, vous savez! s'écria en riant la jeune fille.

Et elle fit le geste d'appliquer sa main sur la cible, tandis que son camarade Stéphen, passant devant Fred, semblait vouloir essayer tout de bon d'atteindre la cible sans endommager la main. Il fut happé au passage et maintenu par un bras vigoureux.

— Vous êtes fou!

— Mais je plaisantais, mon bon monsieur!

— Mignonne, dit Antoinette en s'avançant, quand on a une main comme la vôtre, on en est plus avare, on la garde pour de

meilleures occasions... N'est-ce pas, monsieur de Sancigny?.. Au fait, je suis bien bonne de vous interroger : votre intervention prouve que nous sommes d'accord.

Elle souriait, mais son sourire était d'une ironie tranquille et plutôt bienveillante.

— La pluie a tout à fait cessé, vous savez... Venez donc, ma chère petite, faire un tour avec moi; votre mère est fatiguée... A tout à l'heure, monsieur de Sancigny! J'aurai un mot à vous dire avant le dîner.

Et, glissant son bras sous celui de la jeune fille, elle l'entraîna dans une allée tournante qui les déroba bientôt au regard inquiet de Sancigny.

Marie-Ève se laissait conduire docilement, mais ne témoignait pas à son guide de ces grands élans de tendresse qu'elle lui prodiguait naguère en toute occasion. Elle marchait en regardant la pointe de ses étroits souliers vernis, comme si elle n'eût eu d'autre préoccupation que de les préserver le plus possible de l'humidité, faisant à peine bruire le sable un peu détrempé sur lequel se posaient légèrement ses pieds cambrés.

— Voulez-vous me rendre votre confiance? lui demanda tout à coup sa compagne.

— Avez-vous donc conscience de l'avoir perdue?

— Oui, sinon d'avoir mérité de la perdre. D'ailleurs, votre froideur...

— Et la vôtre! interrompit la jeune fille.

— Voyons, que me reprochez-vous? Car je veux savoir ce que vous croyez et ce dont vous m'accusez.

— Tout simplement de ne pas m'avoir dit avec franchise que vous aimiez... qui vous savez, ou que vous avez fini par vous apercevoir, sur le point de le perdre, que vous y teniez.

— Voyez-vous cela! Petite femme d'expérience, va!.. Eh bien! il y a du vrai dans votre supposition. J'ai été un moment saisie, émue, troublée, que sais-je? par un retour offensif de... notre ami Fred. J'ignore, en toute conscience, si quelque chose dans mes regards,.. dans ces regards dont nous sommes si peu maîtresses et parfois si peu conscientes, partant si peu responsables... J'ignore, dis-je, si, dans mes regards, dans mon attitude, dans les réticences ou dans les allusions involontaires de mon langage, quelque chose s'était glissé qui avait pu paraître l'équivalent d'une invite ou d'une provocation... Toujours est-il que M. de Sancigny s'est cru obligé de me persuader que mon cœur avait enfin parlé... C'est la formule, n'est-ce pas? En tout cas, si mon cœur a parlé, je ne l'ai guère entendu, car je me rendais à peine compte des causes et des prélimi-

naires de cette scène romanesque... et, cinq minutes plus tard, je n'y comprenais plus rien... Mais, allez donc faire admettre à un homme que le langage de l'amour, quand, par hasard, celui qui le parle réussit à en sauver les banalités et les outrances par l'agrément de son débit, que ce langage est une musique, comme la poésie, une musique capable d'ébranler les nerfs, surtout les nerfs d'une femme, sans ravager son cœur ni même bouleverser sa raison!.. Et cependant, cela est. Qui oserait le nier? Qui oserait nier que l'effet produit par l'expression ne soit souvent indépendant des choses dites ou signifiées? La preuve, c'est qu'au théâtre... Et les vers, les beaux vers donc! Est-ce qu'ils n'ont pas une influence passagère sur nos sensations et nos idées? même lorsqu'ils ne signifient rien, ce qui arrive souvent, ou que nous n'y comprenons pas grand'chose, ce qui arrive bien aussi quelquefois?.. Eh bien! la vérité, ma chère petite, la vérité vraie, vous m'entendez? c'est que M. de Sancigny, lequel est bon ténor, quand il veut, m'a chanté un air qui m'a émue, troublée, charmée,.. tout ce que vous voudrez, mais non pas convaincue, comme il eût fallu l'être, convaincue pour la vie, pour cette éternité relative du mariage. Et ce n'est pas tout... Mais, avant de vous dire le reste, je veux savoir si vous me croyez... Dites, me croyez-vous?

Elle avait parlé avec une animation, un feu qui ne lui était pas habituel, mais surtout avec un accent de franchise, un besoin évident de convaincre. Et elle était tout à fait jolie, cette rivale qui n'aspirait qu'à la défaite. Irréprochable d'élégance, comme toujours, presque trop bien mise, l'ardeur de sa parole, les gestes qui lui échappaient, la flamme de ses yeux et jusqu'au ton rosé de ses joues, tout en elle, excepté sa toilette, semblait inaccoutumé, fait pour surprendre et propre à persuader. — Marie-Ève sourit d'abord en la regardant sans rien répondre, puis l'embrassa.

— Voilà, dit-elle. Continuez.

— J'aurai bientôt fini, car j'ai dit l'essentiel. Ce qu'il me reste à dire ne vous intéresse que par ricochet ou comme un supplément de preuve... Bref, je veux ajouter que j'ai des raisons presque nouvelles de ne pas vouloir épouser M. de Sancigny... Certes, si j'ai résolu, aussitôt veuve, de ne pas me remarier, c'est que le mariage ne m'avait pas laissé une bonne impression... Tant pis! je vous le dis. Mais vous êtes éprise : ça n'a pas d'importance... C'est donc que j'avais des motifs sérieux et anciens d'en vouloir au mariage ou de n'en plus vouloir. D'ailleurs, pour donner carrière et satisfaction à mes goûts, pour être tout à fait indépendante, le plus sûr ou le plus pratique, c'était bien de rester veuve, n'est-ce pas? Or, M. de Sancigny témoigne de la répugnance pour ce qui me

plaît et de l'antipathie à l'endroit de mes amis; il critique ou reprouve mon genre de vie... Vous voyez ça d'ici et ce que serait un pareil ménage!.. Voilà donc de quoi trancher la question,.. s'il y en avait une à trancher.

— Je vois bien, ma chère grande amie, dit Marie-Ève redevenue très affectueuse, que j'aurais la plus mauvaise grâce du monde à vous accuser ou à vous soupçonner encore de quoi que ce soit,.. fût-ce d'un sacrifice détourné. Vous ne voulez pas de M. de Sancigny. Voilà qui est acquis... Mais lui, ne veut-il plus de vous, bien décidément? C'est une autre question.

— A laquelle vous devez être en état de répondre vous-même, mignonne... Comme dit votre mère, le charme est en train d'opérer. Et vous devez vous en apercevoir... Vous avez voulu faire vos affaires vous-même; m'est avis que vous les avez bien faites, et que vous saviez d'avance comment vous y prendre pour les bien faire. Jamais, sournoise, vous n'avez songé à vous enquérir directement de l'état du cœur de l'ami Fred ; mais vous n'ignoriez pas que, à vous voir, à vous fréquenter, à vous connaître, le patient guérirait ou changerait de maladie. Je lui ai tâté le pouls, l'autre jour : il ne va pas bien, mais ce n'est plus de moi qu'il souffre... Venez maintenant, que je vous... repasse le malade.

Elle obligea alors Marie-Ève à rebrousser chemin. Et, bras dessus bras dessous, elles rentrèrent dans la salle de billard.— Fred y était encore, jouant, cette fois, au billard avec M. Gontran de Mérigny.

— Monsieur de Mérigny, dit Antoinette, si vous consentez à interrompre votre partie et à nous prêter votre adversaire pendant dix minutes, je vous promets une surprise.

— Agréable?

— Bien entendu. Les autres, on ne les promet pas : on les assène.

— Je vous cède la place, heureux homme! Au billard, vous n'êtes qu'une honorable mazette. Mais, sur un autre terrain, vous devriez me rendre des points.

Enchanté de cette demi-gaillardise, qui était bien d'accord avec sa note habituelle de sémillant et honnête vieux garçon, M. Gontran de Mérigny se retira en saluant et en sautillant comme un maître de danse.

— A nous trois, maintenant! fit Mme de Lozanges.

Ensuite, prenant par la main Fred et Marie-Ève, dont la contenance trahissait l'émoi, elle leur dit, un peu émue elle-même, mais à peine :

— Regardez-vous l'un l'autre, mes amis, et puis regardez-moi... Et dites s'il est possible de se méprendre. Ai-je l'air, moi, d'une amoureuse? Tandis que vous...

— Mais... voulut objecter Fred confus.

— J'ai expliqué à Marie-Ève tout ce qui me concerne, interrompit Antoinette. J'ai failli tomber dans un piège, dans une embûche du sentiment, mais je n'ai fait qu'y butter... y trébucher... Je ne vous ai jamais aimé, mon pauvre Sancigny, il faut en prendre votre parti... Et je crois que vous le prenez assez gaillardement, dans le fond de votre cœur sensible, ayant de quoi vous consoler, à cette heure... Mais, s'il vous fallait une autre consolation, je vous dirais que jamais nous n'eussions pu nous entendre: vous êtes plus jeune que moi d'une cinquantaine d'années.

— Voilà qui explique, en effet, votre conduite, hasarda Fred. Mais, la mienne?

— La vôtre, mon cher ami, n'a pas besoin d'être expliquée. Vous êtes, sauf votre respect et toutes proportions gardées, dans la situation d'un galantin de bal masqué qui a cru deviner la femme de ses rêves sous un domino trompeur. A côté de cette femme, il y en avait une autre, sur laquelle s'étaient aussi posés ses regards, mais dont le domino, toutes réflexions faites, lui avait paru révéler des attraits un peu différens de ceux qu'il recherchait. Par hasard... ou autrement, les deux femmes se démasquent: il y a maldonne. Vous voyez comme c'est simple : c'était le domino rose, et non le domino bleu, qu'il vous fallait. Or, le domino rose est là, et son pauvre petit cœur palpite...

— Je ne protesterai pas contre la comparaison, dit Marie-Ève, à la condition de vous entendre dire ou répéter que le domino bleu n'a rien ressenti, ne ressent rien.

— Tâtez, ma chère... Je suis une femme résolument insensible. D'abord, je trouve l'amour un tantinet ridicule... Pardon de vous le dire... Et puis, j'ai d'autres visées, je m'intéresse à autre chose. Le modernisme, voyez-vous, manque encore de femmes, on ne saurait le nier. La plupart des femmes mariées sont trop timorées ou trop asservies pour oser aller à lui. Quant aux jeunes filles, on ne peut pas compter sur elles : la preuve!.. Elles préféreront toujours, ou du moins jusqu'à nouvel ordre, *Fleuve du Tage* à toutes les musiques de l'avenir. Eh bien! il faut que les veuves comprennent leur rôle et fassent leur devoir. A elles de fournir aux innovations hardies ou hésitantes dans le domaine de la littérature, de l'art, de la science, des mœurs même, l'appoint de leur patronage, le secours de leur exemple, à elles de fournir le contingent féminin de cette armée en marche... Aimez, c'est votre droit. Moi, je crois avoir mieux à faire.

HENRY RABUSSON.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LA

TRADITION DU LATIN

EN FRANCE

Le système d'instruction d'une nation est une chose qui ne s'improvise pas : il met des siècles à se former. Celui que nous suivons remonte, à travers l'Université impériale de 1808, à Rollin, aux oratoriens, à Port-Royal, aux jésuites, à la renaissance, et de là, par-dessus le moyen âge, dont il a pourtant emprunté certaines choses, aux écoles des rhéteurs anciens, à Quintilien. Il est possible que ce système soit à réformer. Mais ce qui est très sûr, c'est que la réforme demandera un long temps : on peut compter qu'il y a là du travail pour une partie du xxe siècle. Le temps que j'indique ici paraîtra court à ceux qui ont quelque idée de la lenteur avec laquelle s'opère ce genre d'évolution (1).

On a vite fait de proscrire des exercices, la difficulté commence au moment où il faut les remplacer. D'ordinaire, on les voit continuer leur existence sous une forme plus ou moins dissimulée : ils continuent de prendre le temps de la classe, sans avoir leur ancienne efficacité. C'est que les réformes pédagogiques présentent ce caractère particulier qu'on est obligé d'en confier l'exécution au personnel réformé.

A supposer que les langues anciennes doivent perdre l'importance qu'elles ont eue jusqu'à présent, nous avons lieu de croire que ce grand changement ne sera pas instantané, et que pendant plusieurs générations encore elles feront la base de l'éducation d'une bonne partie de la jeunesse. Le personnel de professeurs qui

(1) Voir à ce sujet les remarques de M. Boissier, *la Fin du paganisme.*

doit élever la jeunesse française à l'aide du français, de l'allemand, de l'anglais, de l'économie politique, de l'histoire de l'art, de l'histoire des sciences, n'est pas prêt; il n'existe pas encore.

Je voudrais, dans les pages qui suivent, laissant de côté les questions théoriques, retracer brièvement ce que l'enseignement du latin a été pour nos pères (1). Les études latines ont dans notre pays un long, un très long passé : on peut dire qu'elles sont aussi anciennes que le pays lui même, car depuis le temps où la jeunesse, durant les dernières années de l'empire romain, affluait aux écoles de rhétorique de Bordeaux, jusqu'aujourd'hui, on n'a jamais cessé chez nous, à aucune époque, de parler, d'écrire, d'étudier le latin.

Pourquoi le faisait-on? — Si surprenant que cela puisse nous paraître, il n'y a pas très longtemps qu'on a commencé à se le demander. C'est là une première observation à retenir : les choses qui se font si naturellement ont d'habitude quelque raison d'être profonde : on ne se demande non plus pourquoi il y a un gouvernement, une justice, des lois. Je ne voudrais pas assimiler le latin à ces grandes institutions sociales, mais pendant longtemps *le latin* et *l'instruction*, c'était tout un, l'instruction ne pouvant se donner sans le latin, et la littérature latine, soit sacrée, soit profane, constituant à elle seule à peu près toute l'instruction. Il ne faut donc pas s'étonner si la question d'utilité ne se présentait pas aux esprits : nier la nécessité du latin, c'eût été nier la nécessité de l'enseignement.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Il s'est formé, en dehors des anciens cadres, un tel ensemble de sciences, et à côté des littératures antiques les littératures modernes ont pris un tel développement, que de bons esprits ont pu croire que le moment était venu de renoncer à ce legs du passé et d'alléger, au moyen de ce sacrifice, l'éducation de la jeunesse. Mais je crois que ceux qui parlent ainsi ne se rendent pas compte de la quantité de liens qui joignent le présent d'une nation à son passé : les uns matériels et manifestes, les autres moins apparens, mais formant par leur nombre la plus solide des attaches. Rompre ces liens est une tentative qu'aucun éducateur n'a encore osé réaliser dans la pratique. Il faut donc croire que la chose est plus difficile qu'on ne le suppose. Comenius, Basedow, en ont donné la théorie : mais, arrivés à l'exécution, ils sont retournés aux méthodes et aux livres dont ils venaient de médire. Ces liens ne deviennent complètement sensibles qu'au moment où nous essayons de les rompre. C'est la

(1) Je me propose d'envisager les autres côtés de la question dans un prochain livre sur l'enseignement des langues anciennes.

raison pour laquelle l'enseignement dit *spécial* ou *français* a tant de peine à se constituer et fatigue l'enseignement classique de ses agitations. « Les novateurs, dit M. Frary, qui ont voulu se passer du latin, n'ont pas su le remplacer; sur les ruines du temple consacré aux muses romaines, ils n'ont jamais construit qu'une école primaire plus ou moins agrandie, bien ou mal déguisée. »

On a l'habitude de donner le nom d'américanisme à une éducation qui ne tient nul compte du passé : mais le nom a cessé d'être juste, car les Américains, sentant la lacune de leur système d'instruction, ont aujourd'hui des collèges latins et des universités sur le modèle de la vieille Europe. Les Grecs, dit-on encore, sont devenus nos maîtres sans s'être formés eux-mêmes sur aucun ancien modèle : on oublie qu'ils avaient leur antiquité dans l'épopée, de même que les Romains avaient essayé de s'en donner une dans leurs anciens textes de lois et dans leurs vieux poètes.

Je ne prétends pas qu'à tout jamais l'humanité soit tenue de marcher dans les mêmes voies : mais de toutes les choses qui changent lentement en ce monde, un système d'éducation est celle qui demande le plus de temps. Si nous voulons constituer une instruction nouvelle, il faut renouveler la trame fil par fil, remplacer ce qui existe petit à petit, sans rupture ni violence. L'entreprise est possible, sans doute, mais les premiers efforts ont à peine été tentés, et c'est encore en prenant exemple sur les méthodes classiques, en les gardant comme modèle, qu'on pourra avec le temps espérer de la conduire à bonne fin.

I.

Si l'on embrasse du regard le long espace de temps qui s'étend de la chute de l'empire romain jusqu'à nos jours, on reconnaît sans peine que l'étude du latin n'a pas eu toujours le même but ni le même caractère. On peut, sous ce rapport, distinguer trois périodes principales : le moyen âge, la renaissance, et une troisième période dont le point de départ doit être placé vers le dernier tiers du XVIIIe siècle, et qui n'a pas encore reçu de nom définitif (1).

Au moyen âge, le latin est le grand moyen de communication entre les nations de l'Europe, et à l'intérieur d'une seule nation, il est la langue qui sert à tous les objets élevés de la vie. Ce latin-

(1) Dans les pages qui suivent, nous avons eu pour guide un livre plein de faits et d'idées : *Geschichte des gelehrten Unterrichts auf den deutschen Schulen und Universitäten vom Ausgang des Mittelalters bis zur Gegenwart*, par le docteur Fr. Paulsen. Cet ouvrage a surtout en vue l'Allemagne, mais les points de comparaison avec la France sont nombreux.

là, quand il en est question, nous avons aujourd'hui l'habitude de l'accompagner de quelque épithète désobligeante : nous disons que c'est un latin barbare, nous l'appelons le bas-latin. Barbare, si l'on veut : mais il avait une grande qualité, c'est qu'il était vivant. A cette époque, on apprenait le latin comme nous apprenons actuellement l'anglais ou l'allemand : on se servait à cet effet de listes de mots qui étaient destinées à être sues par cœur, de ces listes que les érudits recherchent aujourd'hui dans les manuscrits parce que les mots latins sont souvent accompagnés de leur traduction interlinéaire en vieux français, en vieil allemand, en irlandais. On apprenait par cœur des dialogues correspondant aux différentes situations de la vie, comme il s'en compose encore de nos jours. On avait, en outre, quantité d'ouvrages aux titres un peu bizarres, tels que le *Florista*, le *Modista*, la *Gemma gemmarum*, le *Catholicon*, le *Grécisme* d'Évrard de Béthune, et surtout le *Doctrinal* d'Alexandre de Villedieu, qui étaient comme des encyclopédies du latin. Enfin, on se mettait dans la tête force sentences de toute espèce, particulièrement celles qui avaient cours sous le nom de Caton (1). Grâce à une étude prolongée pendant une longue série d'années, on arrivait à manier le latin, non-seulement par écrit, mais de vive voix. Il le fallait, car pour les sujets un peu abstraits la langue vulgaire faisait défaut, et la nécessité du latin s'imposait.

Si je ne me trompe, nous sommes quelque peu injustes pour tout ce grand travail. Nous reprochons aux docteurs du XIIIe siècle d'avoir employé des termes que Cicéron n'aurait pas compris : mais ils ne s'adressaient pas à Cicéron ; ils s'adressaient à leurs contemporains. Pour nommer des objets inconnus des anciens, force était bien de créer des vocables nouveaux, si l'on ne voulait pas vivre éternellement dans la périphrase. Un règlement de l'université de Paris, de 1280, sur la tenue et le costume des professeurs, leur défend de porter *solulares laqueatos* (2). L'expression peut, au premier abord, nous dérouter ; mais elle n'a, au fond, rien que de naturel : il s'agit de *souliers lacés*. Comment aurait-on dit autrement ?.. Pour prendre quelque chose de plus relevé, ces termes *essentia*, *existentia*, *quantitas*, *qualitas*, *identitas*, dont toutes les langues modernes ont hérité, nous viennent des écoles du XIIe et du XIIIe siècle : c'est pure ingratitude de les leur reprocher. Un savant de mes amis, qui passe sa vie à étudier le moyen âge et à en médire, me citait avec indignation ces deux mots : *sentimentum caritatis*, qu'il venait de trouver dans un texte. Il est vrai qu'ils n'ont rien de classique : mais si le *sentiment de la charité*, comme

(1) Il s'agit d'un Dionysius Cato qui vivait au IIIe ou IVe siècle après Jésus-Christ.
(2) *Cartulaire de l'université de Paris*, I, p. 586.

cela en a tout l'air, a été d'abord nommé dans cette langue, n'est-il pas injuste, par amour du latin de l'antiquité, d'en faire un reproche au bas-latin?

Comment ces subtils dialecticiens, qui passaient leur vie à raisonner sur la forme et la substance, auraient-ils pu se borner au latin du temps de César? ce n'est pas avec le *nescio quid* ou le *ut ita dicam* du *de Officiis* qu'on aurait pu, par exemple, établir une comparaison entre le système philosophique de Duns Scott et celui de saint Thomas. Par une rencontre curieuse, et qui prouve que cette langue n'était pas tant à mépriser, nous voyons en ce moment lancer le projet de rétablir le latin comme langue universelle internationale. Ce projet, parti d'Oxford, et qui a pour organe un journal rédigé en latin, le *Phœnix*, ne vise pas le latin classique, mais un latin moderne, où l'on dira, par exemple : *unio postalis universalis*. Nous n'avons (pour le dire en passant) aucune raison de nous opposer à la diffusion d'une langue de cette sorte : si elle était adoptée, la majorité de nos compatriotes la saurait plus vite qu'elle ne saura l'anglais ou le volapük, sans compter qu'au bout d'un certain nombre d'années, ce latin aurait toute chance de devenir du français.

Le moyen âge ne lisait pas les anciens pour y chercher des modèles de style : ce qui l'intéressait, c'était le contenu, c'était le savoir qu'il en voulait retirer. Parmi les anciens, il ne s'adressait pas exclusivement, ni même de préférence, aux grands écrivains : quoiqu'on ait toujours connu Cicéron, Tite-Live, Sénèque, Virgile, Lucain, il étudiait surtout les auteurs plus récens, comme Orose, Valère Maxime, Isidore de Séville, Boèce, les pères de l'église, et surtout les traductions d'Aristote.

Un long usage avait approprié le latin du moyen âge aux matières qu'on avait l'habitude de traiter. Je ne veux pas dire qu'à force de le manier comme une langue vivante, on ne soit pas arrivé à prendre avec lui des libertés un peu grandes. Il y a des distinctions à faire entre le latin du XIIe siècle, qui a sa correction et sa pureté relatives, et celui du XVe, qui est parfois trop calqué sur le parler de tous les jours. Lors du siège d'Orléans par les Anglais, en 1429, les bourgeois d'Orléans envoient un écuyer aux habitans de Toulouse pour leur demander du secours : les notables de la ville se réunissent, délibèrent; nous avons le compte-rendu de leurs votes. C'est le latin sous sa forme la plus altérée. Finalement le conseil est d'avis *non detur aliquid, quia villa non habet de quibus*. Un peu plus tard, en apprenant les faits merveilleux de Jeanne d'Arc, le conseil change d'avis : *attentis dictis miraculis succurratur de IIII vel VI cargiis pulveris*. Même langage en Allemagne. S'il faut en croire Ulric de Hutten, les maîtres ès-arts de

Cologne disputaient pour décider si un nouveau candidat à recevoir devait s'appeler : *magistrandus noster* ou *magister nostrandus*. On comprend qu'arrivé à ce point de décomposition, le latin du moyen âge ait inspiré de la répulsion à la génération lettrée qui allait suivre. Mais il avait durant trois siècles suffi à l'activité d'intelligences très aiguisées, et il n'était même pas resté rebelle à l'expression colorée des mouvemens de l'âme, comme le prouvent certains chants de l'Église.

Avant d'aller plus loin, arrêtons-nous un instant pour voir ce que notre enseignement secondaire doit au moyen âge.

Il lui en reste peu de chose. Ce n'est pas que le moyen âge ait disparu si vite : encore au temps de Molière, le latin s'apprenait dans des manuels assez semblables à ceux du XIVe siècle. On se rappelle Sganarelle dans le *Médecin malgré lui : Deus sanctus, estne oratio latina? — Etiam. — Quare? — Quia substantivo adjectivum concordat in genere, numero et casu.* C'est la grammaire latine de Despautères, laquelle, quoique rédigée vers la fin du XVe siècle, est composée sur des modèles plus anciens : au XVIIe siècle, elle s'enseignait couramment dans les petites écoles. On se souvient aussi de la cérémonie du *Malade imaginaire : Savantissimi doctores...* C'est le latin quelque peu chargé des soutenances de doctorat, soutenances dont on pouvait se donner le spectacle à la Sorbonne.

Il existe un livre qui appartient, non par la date, mais par l'esprit, à la méthode du XIVe siècle et que les hommes de mon temps ont encore appris par cœur : je veux parler du *Jardin des Racines grecques*. Quoique composé au XVIIe siècle, cet ouvrage, où les mots sont alignés en ordre alphabétique, sans égard à la forme ni au sens, et où la rime est la seule façon de venir au secours de la mémoire, nous représente le pur esprit du moyen âge. Lancelot l'aura sans doute rédigé sur le modèle des livres qu'il avait lui-même eus entre les mains dans sa jeunesse. En pédagogie, les choses durent très longtemps : les défenses et les ordres venus d'en haut n'y font pas beaucoup, car les professeurs (si l'on veut excuser la familiarité de cette image) ne se remettent pas sur la forme comme les chapeaux ; ils ont leurs idées et leurs habitudes, dont ils peuvent vouloir se défaire à certains momens, mais auxquelles ils ne tardent pas à revenir.

Notre enseignement grammatical a gardé quelques théories chères au moyen âge : il les a même développées et amplifiées. Nous avons tous été élevés dans la notion du *complément :* complément direct et complément indirect, complément circonstanciel et complément d'attribution, il n'est question que de cela dans nos manuels. C'est l'empreinte que la logique a laissée sur la gram-

maire. Tout est rapporté à la proposition : les mots n'existent point par eux-mêmes ; ils sont régis par quelque autre mot et à leur tour ils en régissent un autre. Il y a là un effort d'analyse qui n'est pas sans valeur, mais qui, pratiqué avec excès, donne à l'étude du langage des dehors trop scolastiques.

Il y aurait pourtant quelque chose à apprendre du moyen âge. Malgré l'étrangeté des doctrines et des livres, malgré la barbarie des locutions, le latin se transmettait dans des conditions plus naturelles qu'aujourd'hui. Il servait à l'expression de toutes les idées, qu'elles fussent élevées ou familières, grandes ou petites : c'était une langue qu'on apprenait, avec l'intention, non de s'en faire seulement une parure dans les grandes circonstances, mais d'être prêt à s'en servir à tout moment. De là, dans les écoles, quelque chose de plus vivant et de plus libre. On n'apprend vraiment une langue qu'à cette condition. Nos maîtres, très attentifs à la pureté des expressions, très occupés de comparer le latin au français pour en montrer les différences, enchaînent l'écolier dès la première heure par la peur des fautes qu'il peut commettre. Il est possible que par cette méthode on développe chez lui la faculté de l'attention et de la réflexion : mais ce n'est pas le moyen de lui donner l'instinct et le sentiment de la langue. On sait des règles, mais on n'a de facilité ni pour écrire, ni pour lire. Le public, qui juge des choses sur les apparences, et pour qui le profit intellectuel reste lettre close, finit par se demander si c'est la peine d'employer tant d'années pour un résultat qui ne se voit pas. Outre les règles, ce que nos élèves savent du latin, ce sont surtout les élégances. Mais il n'y a pas de vraie élégance sans le naturel et sans la solidité. En se bornant à une certaine somme d'expressions choisies, on se réduit à un trop mince bagage. Une méthode plus pratique et moins timorée, voilà ce que, — toutes réserves faites contre la barbarie et contre le néologisme, — nous pourrions encore emprunter utilement aux contemporains de Pierre Hélie et de Jean de Garlande.

II.

La renaissance, — la seconde des périodes que nous avons distinguées, — prend le contre-pied du moyen âge, pour lequel elle n'a pas assez de dédain et de railleries. En philosophie, en théologie, en jurisprudence, en littérature, elle repousse tout ce que le moyen âge avait estimé et aimé. Il n'est donc pas étonnant que sur le point qui nous occupe elle ait également suivi des voies différentes. Ayant retrouvé la vraie antiquité, l'antiquité grecque en même temps que la latine, elle ne veut plus connaître autre chose. Elle est saturée de gloses et de manuels. *Facessant*, dit Mélanchthon, *jam*

tot frigidæ glossulæ, concordantiæ, discordantiæ, et si quæ sunt aliæ ingenii remoræ! Y a-t-il pire fléau? *Quæ sævior pestis esse potest?* Ce sont des maîtres d'ignorance, *inscitiæ magistri.* Il faut aller aux sources, cultiver les anciens Latins, s'attacher aux Grecs, sans lesquels on ne saurait profiter de la littérature latine. *Sapere audete, veteres Latinos colite, Græcos amplexamini, sine quibus Latina tractari recte nequeunt.* Il faut étudier les choses, non l'ombre des choses, pour ne pas retomber dans l'erreur d'Ixion, qui, croyant s'unir à Junon, n'avait embrassé qu'un nuage. — Nous verrons à toutes les époques reparaître la même exhortation, qu'il faut laisser là les mots et s'attacher aux choses; on retournera le reproche plus tard, et avec autant de raison, contre le savoir de la renaissance : c'est que le verbalisme est toujours aux aguets, prêt à se saisir de tout enseignement qui se complaît en lui-même. C'est l'histoire de l'instruction en général, et c'est, si nous n'y prenons garde, notre histoire à chacun de nous en particulier.

Non-seulement on voulait connaître la vraie antiquité, mais on avait la prétention de l'égaler et de la continuer, en rayant de l'histoire, comme non avenus, les siècles d'ignorance qui venaient de finir. Quand les latinistes de la Renaissance se traitent l'un l'autre de Virgile moderne, d'Ovide chrétien, d'Horace allemand, ce ne sont pas de purs complimens qu'ils s'adressent en manière de politesse : ils croient véritablement que la littérature antique va refleurir.

Une sorte d'enthousiasme savant avait fait tourner toutes les têtes : on était avide d'éloquence latine et de poésie latine. En 1529, un directeur du gymnase de La Haye (nous dirions un proviseur), Guillaume Gnapheus, s'indignant de ce que son siècle avait ses Cicéron et ses Tite-Live, ses Virgile et ses Démosthène, mais qu'il n'eût pas encore ses Ménandre et ses Térence, tente de combler la lacune, et écrit une comédie intitulée *Acolastus*, dont le sujet est l'histoire de l'enfant prodigue. La liste des personnages suffit pour donner une idée de la pièce. On trouve à côté d'Acolastus, l'enfant prodigue, un parasite Pamphagus, un confident Eubulus, un leno du nom de Sannio, une courtisane Laïs, un paysan Chrémès, etc. La langue d'ailleurs est excellente. Térence ne l'aurait pas désavouée : il l'aurait plutôt reconnue comme sienne.

Mais c'est le discours latin qui est le morceau capital. Il fut de mode dans les cours d'entretenir des orateurs, — *oratores*, — pour prononcer, dans les occasions importantes, des harangues en latin. Lors d'une réunion de souverains qui eut lieu à Vienne en 1515, et à laquelle assistaient vingt-deux personnages princiers, on entendit vingt-deux morceaux d'éloquence latine récités par dix-huit professeurs ou orateurs. Il n'y avait pas de belle fête, soit mariage, soit enterrement, soit réception de princes, sans discours

latin. L'usage s'en est depuis perdu dans la vie ordinaire, mais il s'est conservé dans le monde de l'enseignement. On sait que la Sorbonne y est restée longtemps fidèle. Encore aujourd'hui, beaucoup d'universités allemandes possèdent un professeur d'éloquence chargé de rédiger et de prononcer dans les grands jours les allocutions latines. L'historien italien Villari dit que le discours latin, au XVIe siècle, tenait à peu près la place que tient la musique aujourd'hui. Comme on a de la musique aux distributions de prix, c'est peut-être pour cela que le discours latin a disparu.

Il est aisé de voir la différence avec le moyen âge. Le latin devient chose d'apparat. La forme prend une importance qu'elle n'avait pas jusque-là; même la correspondance se fait œuvre littéraire. Mais cette *renaissance* eut un effet bien imprévu. Du jour où il fut entendu que le seul bon latin était le latin classique, le latin devint une langue morte. Une ligne de démarcation beaucoup plus apparente et plus tranchée s'établit entre lettrés et ignorans.

Cependant, vers la fin du XVIe siècle, l'enthousiasme des premiers jours se calma peu à peu. On reconnut que les lettres latines avaient de moins en moins leur place dans les affaires de ce monde, en face des littératures modernes, italienne, française, anglaise, qui grandissaient alors, et qui se développaient précisément sous l'influence des études latines et grecques. Mais l'impulsion donnée subsista dans les écoles, car il est naturel que l'enseignement marche d'un pas moins accéléré que la vie du dehors. Le XVIIe siècle ne fait pas autrement que le XVIe. On continue d'écrire en latin au collège. Les maîtres de la jeunesse, clercs ou laïcs, soit souvenir de l'âge précédent, soit attachement à des exercices où ils avaient brillé eux-mêmes, continuent de promettre, en échange du latin, réputation et honneurs à leurs élèves. Il faut d'ailleurs considérer que ces élèves, se destinant pour la plupart soit à l'Église, soit aux charges judiciaires, devaient dans la suite de leur vie rester plus ou moins en contact avec l'antiquité sacrée ou profane.

Au commencement du règne de Louis XIII, les signes d'un temps nouveau commencent à se montrer. La littérature française est arrivée à sa période d'éclat. Le savant qui affecte d'écrire en latin ne tardera pas à s'appeler le pédant, et ce que le XVIIe siècle redoute par-dessus tout, c'est le soupçon de pédanterie. Perrot d'Ablancourt, en présentant au public une de ses traductions, dit qu'il a retranché les citations d'Homère, « qui ne seraient maintenant que pédanteries : » car il s'agit « de galanterie, et non pas d'érudition... »

Si maintenant nous nous demandons pour cette époque, comme nous l'avons fait pour le moyen âge, ce que nos études en ont

gardé, la réponse se présente d'elle-même. Les vers latins et le discours latin, comme on les pratiquait encore dans nos collèges il y a vingt ans, ont tiré de là leur origine. Les maîtres de l'Université se sont quelquefois attachés à expliquer notre système scolaire comme un tout savamment combiné et où chaque partie avait été introduite après mûre réflexion. Il n'en est pas tout à fait ainsi, et c'est plutôt par l'histoire qu'il faut trouver la raison d'être de cet agencement. Je me hâte d'ajouter que ceci n'est point du tout une critique : en fait d'instruction, nous avons appris qu'il faut se défier des programmes d'ensemble composés dans le cabinet.

Les maîtres de Port-Royal, en rédigeant en français leurs livres de grammaire et de logique, firent une chose favorable à la clarté de l'exposition, mais, sans le vouloir, augmentèrent l'éloignement où le latin se retirait de plus en plus. C'est à partir de ce moment qu'une doctrine nouvelle se fait jour, doctrine inconnue aux âges précédens, mais doctrine juste et vraie en ses traits essentiels; d'autant plus vraie et plus juste qu'elle ne sortit point de la tête des théoriciens, mais qu'elle fut suggérée par l'expérience.

L'étude des langues anciennes, — telle est cette doctrine, — procure un genre de profit particulier, qui est la formation de l'esprit. Transporter une pensée, un raisonnement, une description d'une langue dans une autre, c'est obliger l'intelligence à se bien rendre compte de la valeur des mots, de l'enchaînement des idées, c'est lui imposer un travail de transposition qui ne peut manquer de lui donner vigueur et souplesse. C'est déjà ce que dit Rollin : « Il n'en est pas de la traduction comme de la copie d'un tableau, où le copiste s'assujettit à suivre les traits, les couleurs, les proportions, les contours, les attitudes de l'original qu'il imite. Cela est tout différent... Il faut trouver ce juste milieu qui, s'écartant également et d'une contrainte servile et d'une liberté excessive, exprime fidèlement toutes les pensées, mais songe moins à rendre le nombre que la valeur des mots. »

Rapprochons tout de suite quelques lignes d'un écrivain contemporain : « Quand un de nos enfans lit un texte français, à moins qu'il n'ait des facultés de réflexion très rares, son esprit est emporté par le sens général, il glisse sur les détails et sur les nuances... Le thème et la version obligent à peser chaque mot, à en préciser la valeur, à en chercher l'équivalent; il faut, en outre, relever tous les rapports des idées entre elles, des mots entre eux, deviner le sens caché du texte; enfin il faut transposer le tout d'une langue dans une autre différente... Le résultat, c'est qu'on a fait pour son propre compte le travail du penseur et de l'écrivain... C'est une œuvre d'art qu'il a fallu reproduire... La lecture cursive

des ouvrages écrits dans la langue maternelle ressemble à une promenade dans un musée; la traduction d'une langue dans l'autre ressemble à la copie d'un tableau : l'une fait des amateurs, l'autre des artistes (1). »

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner en détail cette doctrine, dont, je le répète, je suis loin de contester la vérité. Mais il faut convenir que cette manière un peu abstraite de présenter les choses n'était guère de nature à frapper l'opinion du dehors. Quelques hommes éminens dans l'étude de l'antiquité, capables d'en renouveler la connaissance, comme la France en avait produit au XVIe siècle, ou comme l'Allemagne en allait produire bientôt, un Scaliger, un Winckelmann, auraient plus fait pour la considération des études classiques que ces argumens peu accessibles à la foule. Le collège, qui a raison de défendre ses maximes et ses pratiques, se trompe quand il croit pouvoir dédaigner tout le reste. Les découvertes de la science lui sont plus utiles qu'il ne suppose.

La parole, au XVIIIe siècle, est aux adversaires. Il suffit de nommer l'abbé de Saint-Pierre, Condillac, Rousseau. Ce dernier, dans son *Émile*, semble ignorer l'existence d'une tradition : Émile est instruit par son précepteur, par des passans, par des bateleurs de la foire. Mais de professeurs, mais de collège, mais de grec et de latin, il n'est pas plus question que s'il était élevé en un pays sans passé et sans histoire.

Cependant, à l'intérieur des écoles, l'instruction classique continua de régner, jusqu'au jour où la révolution fit tout disparaître. Puis l'Université impériale rétablit le type d'avant 1789, en y ajoutant un certain nombre d'enseignemens nouveaux, et grâce à son système de centralisation et d'uniformité, le répandit partout. Nous n'avons pas en ce moment à poursuivre cette histoire : il nous faut maintenant quitter la France et nous transporter de l'autre côté du Rhin.

III.

C'est en Allemagne que prend naissance la troisième des périodes que nous avons distinguées. On peut la faire partir du dernier tiers du XVIIIe siècle, et si l'on veut une date exacte, de 1767, époque du premier livre de Herder. Ceci demande quelques explications.

L'Allemagne avait passé par les mêmes destinées que la France. Elle avait eu le moyen âge, moins brillant peut-être, moins fécond

(1) Alfred Fouillée, *l'Enseignement au point de vue national*.

que le nôtre, mais pourtant actif et savant. Elle avait eu, avec Reuchlin et Mélanchthon, un commencement de renaissance plein d'éclat et de promesses, mais presque aussitôt dévoyé et étouffé par la réforme. Ces deux mouvemens, la réforme et la renaissance, qu'on associe souvent comme ayant eu même esprit, se touchent, en effet, par certains côtés, mais pour l'objet qui nous occupe, ils se combattent. Le protestantisme, qui devait donner ses fruits dans la critique et dans la science trois siècles plus tard, commença par bouleverser et ruiner les études. Les germes de l'humanisme, à peine jetés en terre, furent foulés et écrasés. Mélanchthon, qui avait salué avec bonheur les premiers débuts du siècle, termine sa vie dans les regrets et les lamentations.

Le siècle suivant, qui fut chez nous une période glorieuse, est pour l'Allemagne un temps d'humiliation et d'abaissement. A la suite de la guerre de trente ans, la plupart des collèges restèrent dépeuplés : il ne subsista guère que les écoles de la Saxe, dites écoles princières (*Fürstenschulen*), anciens couvens laïcisés et transformés en établissemens d'instruction.

Les études classiques étaient tellement tombées que plusieurs états avaient eu l'idée de créer des collèges d'un genre à part, nommés « académies nobles » (*Ritterakademieen*), où les jeunes gens de qualité allaient chercher des leçons de savoir-vivre et de tenue. Le latin en était absent, ou à peu près ; on le remplaçait par le français et par ce qu'on appelait *galante Disciplinen*, c'est-à-dire le blason, l'escrime et la danse. A ce programme des études correspondait un changement dans le genre de vie. L'épée devient partie intégrante du costume ; les duels entre étudians commencent.

Le costume résume quelquefois tout un chapitre d'histoire : à Oxford, les étudians anglais, avec la toque et la robe, nous transportent en plein moyen âge. Avec ses rubans, ses bottes à l'écuyère et sa rapière, l'étudiant de Heidelberg ou d'Iéna représente le gentilhomme allemand du XVIIe et du XVIIIe siècle, cérémonieux et bretteur.

Pas plus en Allemagne qu'en France, devant un enseignement ainsi affaibli et déconsidéré, les représentans de l'esprit nouveau ne devaient manquer d'apporter leurs projets de réforme. Ce que l'abbé de Saint-Pierre, Condillac, Rousseau furent en France, Auguste Francke, Hecker, Basedow le furent en Allemagne, mais avec cette différence en plus que, joignant l'exemple au précepte, ils fondèrent des établissemens où se donna l'enseignement qu'ils recommandaient. On sait de quelle faveur Basedow jouit un moment : princes, villes, particuliers offraient leur concours ; on put croire que le mouvement nouveau allait tout submerger.

C'est précisément alors que, par un revirement des plus inatten-

dus, les études classiques reprirent subitement l'avantage, et que l'Allemagne donna le spectacle imprévu d'une seconde renaissance de l'humanisme. Le fait mérite d'être expliqué, car toutes les autres nations de l'Europe en ont plus ou moins vite ressenti le contrecoup.

Au milieu de l'abaissement général, les universités s'étaient maintenues; elles s'étaient même augmentées en nombre, grâce au morcellement du pays et à la rivalité des princes, désireux de créer des centres d'instruction dans leurs états. Cette multiplicité présentait une chance favorable au progrès, car, parmi vingt ou vingt-cinq établissemens indépendans l'un de l'autre, il suffisait que, sur un ou deux points, des conditions meilleures s'offrissent au travail. C'est par les sciences mathématiques et physiques que le réveil commença; on en sent les premiers efforts dès le début du XVIIIe siècle : puis le mouvement se communiqua aux lettres. Les universités de Göttingue et de Leipzig sont le théâtre de cette reprise, dont les savans Gesner et Ernesti furent les premiers promoteurs. Des élèves ne tardèrent pas à se trouver. La plupart sortaient de ces écoles princières ou *Fürstenschulen* qui avaient été sauvées du naufrage, et qui, continuant une existence obscure, gardaient, grâce à l'oubli où elles étaient laissées, la tradition de la renaissance. On y continuait les anciens exercices. Ce n'est pas toujours un bien pour une nation de posséder un système d'instruction qui se modifie sur un coup de baguette d'un bout du pays à l'autre. Il est bon qu'il y ait quelques places de refuge où l'on conserve ce qui est dédaigné ailleurs, car l'histoire de l'éducation est féconde en retours, et de toutes les organisations la moins favorable au progrès est celle qui, à un jour donné, établit partout le même régime et le même niveau.

Cependant, telles étaient les préventions, que Gesner et Ernesti furent d'abord obligés d'invoquer des motifs d'utilité pratique. Ils recommandent leur enseignement à peu près par les mêmes raisons que faisait Rollin en France. Le premier qui osa frayer une voie nouvelle fut le philosophe et poète Herder.

Le biais pris par Herder est vraiment extraordinaire. Il greffa les études anciennes sur la philosophie de Rousseau. On connaît les théories de ce dernier : « Tout est bien, sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme... » Herder vint et dit : « La nature et la Grèce, c'est tout un. Le Grec, c'est l'homme tel qu'il est sorti des mains de la nature. » Il faut donc nous assimiler les écrits des Grecs pour en faire passer l'esprit dans le cœur de la jeunesse et pour développer en elle la semence de l'humanité : *Bildung zur Humanität*, tel est le dernier mot de l'éducation. Comme Athènes, selon l'expression de Thucydide, est le musée et le Prytanée des Grecs, ainsi les Grecs doi-

vent devenir pour les nations modernes le sanctuaire de la belle nature. Le génie de l'humanité nous parle par leurs œuvres en termes clairs et intelligibles. Sentir, voir, goûter ce qui est antique, se former l'oreille, la langue, l'esprit, le cœur, d'après l'antique, et ensuite rivaliser avec l'antique : c'est la tâche qui s'impose aux générations nouvelles, tâche d'un caractère presque religieux. Nous ne nous approchons de la Grèce qu'avec un sentiment de sainteté. L'utilité proprement dite ne doit pas entrer en ligne de compte : l'homme n'est pas élevé pour la société, il est élevé pour lui-même; il doit porter au plus haut point l'idée de l'humanité qui est en chacun de nous.

Herder, comme on voit, a quelque chose de l'hiérophante. C'est ce langage à moitié théologique qui faisait dire à un illustre critique français qu'en abordant pour la première fois la lecture de ses écrits, il avait cru mettre le pied dans un temple. Mais à côté de ces hautes aspirations, il y avait, comme le fait remarquer le docteur Paulsen, des motifs d'un autre ordre.

Au XVIIIe siècle, la France, l'Angleterre, possédaient déjà une littérature qu'elles considéraient comme classique; l'Allemagne n'en avait pas et souffrait de la comparaison. Ne voulant plus vivre d'emprunts, elle accueillait avec empressement tout ce qui lui présageait des temps nouveaux. En tout cas, elle aimait mieux aller à l'école de la Grèce, la commune éducatrice des nations modernes, qu'à l'école des peuples voisins. Lessing venait d'opposer les pièces de Sophocle à celles de Voltaire, Klopstock transportait en allemand les hardiesses de la lyrique grecque. Winckelmann éclairait d'idées nouvelles l'histoire de l'art. On se plut à affirmer une parenté spéciale entre le génie grec et le génie germanique. Par une curieuse association d'idées, le patriotisme illumina de son reflet l'érudition : en se faisant élève de l'antiquité, on s'affranchissait de l'étranger.

Une nouveauté, c'est que le grec est non-seulement placé au-dessus du latin, mais opposé au latin. Jusque-là, même dans les plus beaux temps, les hellénistes avaient toujours été chose rare : on les citait, on les comptait. C'est à travers les écrivains romains, poètes ou philosophes, qu'on pénétrait plus ou moins jusqu'au génie hellénique. Maintenant, les choses vont changer : le grec est mis au premier plan. Quant au latin, on a toute sorte de reproches à lui faire. Il y a là-dessus, chez Herder, des déclamations quelque peu puériles. « Charlemagne est un homme de malheur, un fils des papes : il a détruit la littérature des bardes, s'est soumis à la tutelle des moines et des prêtres de la Gaule. Il a enlevé à la Germanie sa noble et pure originalité, comme on l'aperçoit dans Tacite. L'épée dans une main, la croix dans l'autre, il a apporté les

plus mauvais débris de la science romaine, il a imposé son latin, un dialecte monacal et populacier. Luther nous a rendu quelque chose de l'ancienne pureté. Mais bientôt l'humanisme a de nouveau tout inondé et submergé. L'esprit allemand, la langue allemande, sont opprimés par le latin. La pauvre jeunesse est mise à l'école de Rome dans les années de fraîcheur et de production. Si les victimes de l'éducation latine pouvaient parler, que de génies interceptés! »

Quelques disciples de Herder devaient aller encore plus loin. « Le latin, dit Passow, n'est guère qu'une ombre de la langue grecque; quant aux langues néo-latines, ce n'est que décomposition et pourriture. » Passow écrivait en 1810... Ainsi les préoccupations du jour s'introduisent dans les régions en apparence les plus désintéressées.

Au nombre des premiers élèves de Herder se placent Frédéric-Auguste Wolf et Guillaume de Humboldt.

Frédéric-Auguste Wolf, l'auteur des *Prolégomènes d'Homère*, possédait à un haut degré l'art des grandes constructions systématiques; il fut le théoricien du nouvel humanisme. Il lui donna d'abord un nom : il l'appela « la science de l'antiquité » (*Alterthumswissenschaft*). Jusque-là, dans les universités, les études latines et grecques n'étaient pas regardées comme une branche à part : on y voyait un moyen de culture pour l'esprit et un acheminement vers la carrière du droit ou de la théologie. Wolf, qui, comme étudiant, s'était fait inscrire sous la dénomination jusque-là inconnue « d'élève en philologie, » fit des études classiques une discipline spéciale. Les jeunes gens qui sortirent de son séminaire de Halle et qui, en se répandant dans les gymnases et dans les universités, y apportèrent son esprit, se présentèrent en qualité de philologues, et non, comme c'était l'usage jusque-là, de théologiens momentanément éloignés de leur ministère pour donner l'instruction à la jeunesse. Une sourde opposition contre la religion officielle se laisse entrevoir chez quelques-uns, quoique le ton, même chez les moins orthodoxes, soit toujours, jusqu'à un certain point, celui de la prédication. Wolf lui-même savait parfaitement que les idées émises par lui au sujet de la composition des poèmes d'Homère ne tarderaient pas à être appliquées aux textes bibliques; mais, fonctionnaire habile autant que savant hardi, il s'était gardé d'en rien dire.

Guillaume de Humboldt, cette intelligence profonde et abstraite, qui joignait le goût minutieux du détail à l'amour des idées générales, se chargea de transporter l'esprit nouveau dans les sphères officielles et jusque dans les régions les plus élevées du pouvoir. Il faisait profession de vivre en dehors et au-dessus de son temps. Quelques vers d'Homère, fussent-ils empruntés au catalogue des

vaisseaux, suffisent pour l'arracher aux vulgarités de la vie et lui donner le sentiment du divin. Il publie en 1816, pendant qu'il assiste au Congrès de Vienne, une traduction métrique de l'*Agamemnon* d'Eschyle. Le principe suprême de sa morale est que l'homme doit vivre pour lui-même, c'est-à-dire pour le développement le plus complet de ses facultés. Ce développement, il le tirera surtout de l'antiquité. Si l'on songe que Humboldt fut ministre de l'instruction publique en Prusse dans un de ces instans décisifs (1809) où tout est à refaire, on ne sera pas étonné de la rapidité avec laquelle le nouvel humanisme se propagea. Humboldt supprima les *académies nobles* et les remplaça par le *gymnase*, qui devint l'école commune des classes supérieures de la nation. A la distinction entre noble et roturier succéda la distinction entre gens ayant reçu ou non la culture (*Gebildete*, *Ungebildete*).

Les grands écrivains de l'Allemagne, Goethe et Schiller, ne sont eux-mêmes pas restés sans subir l'action de la propagande de Herder. Les *Lettres sur l'éducation esthétique*, *la Fiancée de Messine*, témoignent de l'influence exercée sur Schiller. Chez Goethe, l'idée que la Grèce nous représente la vraie et simple nature revient assez souvent, surtout à partir du voyage d'Italie : Homère personnifie pour lui la jeunesse du monde; les statues des musées de Rome le ramènent vers l'état primitif de l'humanité; en les contemplant, il vit de la vie intense que l'homme, au sortir des mains de la nature, avait connue autrefois. Cependant, le génie de l'un et de l'autre poète était trop varié, trop ouvert aux différentes faces de la réalité pour s'enfermer longtemps dans une doctrine si exclusive.

Les exagérations ne tardèrent pas à se montrer. Thiersch déclare que même à un berger, dût-il n'en jamais rien faire, l'éducation classique est ce qu'il y a de meilleur. Pour relever la nation allemande, alors sous le joug de Napoléon, Passow ne connaît rien de mieux que le grec : le grec est nécessaire à tous, sans distinction de naissance, de condition ni de destination future. La Grèce est le peuple modèle, par lequel Dieu a voulu montrer aux hommes jusqu'où l'humanité pouvait atteindre. Forme-toi sur le type grec (*bilde dich griechisch*). Il n'est même pas nécessaire d'arriver à une complète possession de la langue : l'important, c'est de s'y être appliqué. Les autres hellénistes du même temps, Ast, Creuzer, Jacobs, ne parlent pas autrement.

Mais pendant que les disciples immédiats compromettaient l'autorité du maître, il se produisait à côté d'eux un mouvement d'études qui devait être l'un des traits distinctifs du XIXe siècle, et qui devait avoir pour effet de transformer la science historique. Le domaine de l'antiquité était trop vaste pour rester entre les mains

d'un seul : il se divisa. Les différentes branches de la philologie se formèrent l'une après l'autre, la critique de texte avec Gottfried Hermann, l'épigraphie avec Böckh, l'archéologie avec Gerhard et Otfried Muller, la mythologie avec Welcker, la grammaire avec Buttmann, l'histoire ancienne avec Niebuhr, l'histoire de la philosophie avec Tennemann et Ritter, sans parler de tant d'autres. Il n'y eut plus de prêtres de l'humanité : mais il y eut des savans étudiant l'antiquité avec un sérieux et une largeur d'esprit que le siècle précédent n'avait pas connus. La religion s'était dissipée, mais le respect survivait. Le mouvement de rénovation ne demeura pas circonscrit à l'Allemagne : toutes les nations de l'Europe y prirent part. A l'imitation de la philologie classique, il se forma une philologie orientale, germanique, romane; l'exégèse sacrée emprunta les procédés de l'exégèse profane; l'histoire du moyen âge, l'histoire moderne, vinrent prendre place à côté de l'histoire ancienne; la linguistique appliqua à toutes les familles d'idiomes les méthodes qui avaient d'abord été essayées sur le grec et le latin. Quoique d'autres causes aient concouru à développer ce grand ensemble de sciences, il est certain que la première impulsion est partie de la philologie classique. Elle a donné l'exemple, elle a fourni les modèles, elle a inspiré de son esprit toute cette armée de travailleurs.

L'enseignement secondaire devait naturellement se ressentir de cette activité. Herder avait déjà dit : — « Une édition, une traduction, une vraie interprétation de tel ou tel poète, philosophe, historien, est à mes yeux d'un prix inestimable. C'est une pierre à l'édifice que nous élevons pour les âges à venir. » — L'opinion s'établit que les maîtres de la jeunesse ne devaient pas rester étrangers à l'œuvre commune. L'idée de l'obligation du travail personnel, ou, en d'autres termes, d'une éducation savante du professeur, vient de là. Au moyen âge, on enseignait d'après des cahiers qui passaient de main en main. Encore au XVIIe et au XVIIIe siècle, ce que les maîtres devaient surtout posséder, c'étaient les qualités de la raison et du goût. L'école de Wolf exige quelque chose de plus. Il faut que le professeur soit au moins un soldat dans l'armée commandée par les princes de la science. Il faut qu'il soit au moins en état de comprendre leur langage, de suivre leurs progrès et de communiquer à la jeunesse quelque idée de cette grande enquête, quelque étincelle de cet enthousiasme. Le labeur continuel de la classe, s'il n'est pas relevé par la curiosité scientifique, finit par abattre et déprimer les esprits : l'enseignement devient machinal, les résumés se substituent aux textes, avec le savoir original s'en vont la foi et le respect des études.

IV.

Telles sont les idées qui ont régné pendant les quarante ou cinquante dernières années. D'Allemagne elles ont pénétré en France, en Angleterre, en Italie, chez les peuples scandinaves et jusque de l'autre côté de l'Atlantique. Mais il semble qu'en ce moment elles subissent un temps d'arrêt dans le pays même où elles ont pris naissance. Est-ce une nouvelle période qui se prépare? Les études latines et grecques, après avoir atteint leur apogée, vont-elles entrer dans une époque de décroissance? Je ne le crois pas. Mais le fait est trop important pour que nous n'y portions pas notre attention. Il y a, d'ailleurs, une leçon à tirer de cette crise.

Nous assistons en ce moment à la réaction provoquée en Allemagne par le savoir trop technique des maîtres, lesquels, confondant l'instruction qui convient au professeur avec celle qui convient à l'élève, et naturellement enclins à enseigner de préférence ce qu'ils savent le mieux, semblent avoir perdu de vue le but général de l'éducation. Différentes circonstances étrangères à l'enseignement ont favorisé cette réaction. A mesure que l'Allemagne grandissait en puissance et se tournait vers ces biens matériels dont autrefois un de ses poètes l'engageait à se passer, les forces morales par lesquelles elle avait atteint un tel degré de grandeur perdaient du prix à ses yeux. Dans les conversations de M. de Bismarck avec le conseiller Busch, il en est une, tenue au château de Ferrières, où nous le voyons, après boire, tournant en ridicule le gymnase et son savoir. Depuis ce temps, ces idées se sont propagées, aidées sans doute par l'exagération de quelques maîtres. La sortie de l'empereur d'Allemagne contre « les philologues » vient de là. Mais il ne faut pas s'y tromper : le jeune souverain ne s'attaque pas seulement aux excès de l'érudition classique. Ce qu'il voudrait, c'est la substitution d'une éducation germanique à l'éducation gréco-latine. Dans le conseil pédagogique qu'il présidait, il s'est trouvé un professeur pour élever le maréchal de Moltke, alors encore vivant, au-dessus de tous les héros de l'antiquité grecque et romaine. On peut croire que ce maître est celui qui a le plus parlé selon le cœur de Guillaume II, lequel disait encore qu'il fallait prendre l'allemand pour base de l'enseignement, comme à un autre moment il déclarait qu'il fallait renverser l'ordre traditionnel et aller de Sedan à Marathon, ce qui signifie que l'histoire contemporaine est le point capital et essentiel, le seul après tout qui importe.

Ceci est l'annonce d'un état d'esprit nouveau qui se rencontre

plus ou moins chez les différentes nations de l'Europe et qui est en opposition avec la culture classique, telle qu'elle a été comprise au moyen âge, à la Renaissance, au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècle. Le même courant d'idées, quoique parti d'un point opposé de l'horizon politique, règne également chez nous. L'empereur d'Allemagne veut qu'on élève la jeunesse dans la conviction de la nécessité de la forme monarchique, dans une juste défiance des faux principes de la Révolution française et dans le sentiment des bienfaits dont l'Allemagne est redevable à la dynastie des Hohenzollern. D'autres réformateurs demandent chez nous que l'histoire de France, et particulièrement celle du XIXe siècle, prenne la place de l'histoire ancienne, et que, le français étant partout substitué à l'antiquité, nos enfans soient de bonne heure imprégnés des idées démocratiques modernes.

Des deux côtés, c'est le même esprit. Dans ces tendances qui se produisent d'une manière indépendante chez les deux nations et dont les symptômes se retrouvent encore sur d'autres points de l'Europe, on ne saurait méconnaître la suite d'une évolution qui remonte déjà à deux siècles, et qui, si contestables qu'en soient les conséquences extrêmes, mérite toute l'attention du législateur. Au fond, c'est la même évolution qui a produit les littératures modernes et les nations modernes. Les gouvernemens feront sagement de donner satisfaction à ces tendances, en multipliant les types d'instruction, non qu'il faille de prime abord les mettre sur le même rang et proclamer une équivalence qui a besoin d'être justifiée par les résultats, mais il est certain que la société moderne est trop variée et que le nombre des jeunes gens appelés au privilège de l'instruction est trop considérable pour que l'école unique, telle qu'elle a subsisté au moyen âge et au XVIIe siècle, puisse suffire.

On a tort, pour déprécier ce mouvement, de prononcer les grands mots d'utilitarisme et de satisfaction donnée aux intérêts matériels. A prendre ces airs de supériorité, que gagne-t-on? C'est que les représentans de l'instruction nouvelle finissent par avoir honte eux-mêmes d'être des utilitaires et qu'ils changent en un enseignement littéraire de valeur douteuse l'enseignement pratique et utile qu'ils donnaient.

Ces réserves faites, nous croyons que de longtemps encore l'éducation au moyen des langues anciennes conservera le premier rang. S'il y a jamais des nations de l'Europe qui soient disposées à y renoncer, nous n'avons aucun intérêt à les suivre, encore moins à les précéder dans cette voie. Le jour où l'éducation latine disparaîtrait, personne n'y perdrait autant que la France, qui, par sa langue, par ses lois, par sa littérature, par ses arts, par sa religion, par mille autres liens, tient de si près à Rome. Ce serait pure

folie de travailler de nos propres mains à détruire des études avec lesquelles tout notre passé est si intimement lié.

Je ne sais jusqu'à quel point est fondé le reproche qu'on a adressé au gymnase allemand, d'élever la jeunesse dans la familiarité du passé et dans l'ignorance du présent. Mais, assurément, ce reproche ne touche pas nos lycées français. Avec une prédilection de plus en plus marquée, notre Université, depuis cinquante ans, s'est tournée vers les choses modernes : elle s'occupe des écrivains français au moins autant que des écrivains latins et grecs; elle n'étudie même guère ces derniers que pour mieux comprendre les nôtres. Elle a perfectionné cet art de la traduction que Rollin et les auteurs de Port-Royal recommandaient. Par une sorte de renversement qui s'est opéré lentement, nos professeurs, en enseignant les langues anciennes, font surtout apprendre le français. Aussi, de toutes les accusations qu'on peut porter contre le collège, la plus imméritée serait celle qui lui reprocherait de sacrifier le français : le latin et le grec, entre les mains de nos professeurs, servent surtout de modèle et de contre-épreuve. Voilà pourquoi notre enseignement secondaire forme si peu de latinistes, et pourquoi, en revanche, les étrangers admirent comme nos élèves sortent du collège stylés dans le maniement de la langue française.

Il y a un mot qui revient fréquemment dans les discussions sur l'enseignement : ce mot, on ne le comprend pas toujours très bien, ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait dans l'erreur commise, comme il arrive souvent, une part de vérité. Les études classiques s'appelaient autrefois les études d'humanité, *studia humanitatis*, *ars humanitatis*, ce qui voulait dire simplement les études d'élégance et de politesse (1). Mais le terme ayant changé de signification, les *studia humanitatis* sont devenus à nos yeux les études qui s'adressent à ce qu'il y a de plus élevé dans l'homme, les études développant le sentiment de la solidarité humaine. Ce n'est point pur hasard, c'est une conséquence de l'histoire, si le latin et le grec forment la partie fondamentale de ces *studia humanitatis*. La civilisation dont nous recueillons les fruits s'est formée et nourrie de ces études. Le génie de la France en est tout imprégné; les éteindre brusquement, ce serait s'exposer à diminuer le rayonnement de la France dans le monde, ce serait courir le risque de changer l'âme même de la nation.

MICHEL BRÉAL.

(1) Chez les jésuites, les trois premières classes s'appelaient classes de grammaire; puis venaient la *poétique* et la *rhétorique*, qui formaient les classes d'humanité.

HUIT JOURS

DANS

L'ILE DE BALI

7 avril 1890.

De quinze jours en quinze jours, régulièrement, de grands vapeurs hollandais, à deux mâts, quittent le port de Soerabaia, ville de la région orientale de Java, pour prendre la direction de Célèbes et des Moluques ; une fois par mois, ils obliquent d'abord vers le sud-est et font leur deuxième escale sur la côte septentrionale de Bali (1), la première des îles de la Petite-Sonde.

Après une semaine d'attente à Soerabaia, nous partons ce matin, un ami et moi, pour Bali. Cette île exerce sur notre esprit une très grande fascination ; elle a été peu explorée jusqu'à présent (2) ; sur neuf sultanies qui la divisent, deux seulement, — les sultanies de Boeleleng et de Djembrana, — sont occupées par les Hollandais, qui les ont converties en une résidence... Presque en totalité indépendant, jouissant quand même sur l'infime territoire annexé d'à peu près toute son autonomie, le peuple balinais, paraît-

(1) Bali compte un peu plus d'un million d'habitans.

(2) Parmi les rares Européens qui ont visité Bali, sont à nommer le comte et la comtesse de Bardi, qui explorèrent l'archipel de la Sonde, au cours de leur voyage autour du monde, il y a quelques années. Je puis assurer qu'ils ont laissé à plusieurs chefs indigènes de Java et de Bali un souvenir ineffaçable tant par leur générosité que par leur parfaite bonne grâce.

il, professe toujours l'hindouisme, au lieu que le peuple javanais s'en est détaché et éloigné de plus en plus depuis de nombreux siècles, sous l'influence du bouddhisme d'abord, du mahométisme ensuite. — Un Hollandais en particulier, M. Birnie, homme très érudit et le Rothschild des planteurs de tabac à Java, nous a donné sur Bali, qu'il avait visité, des détails ethnographiques qui ont vivement piqué notre curiosité... Une question nous embarrassait : Où loger dans l'île? Il n'y a là, nous a-t-on assuré, aucun hôtel, à peine une apparence d'auberge, un véritable bouge; mais la lacune a été comblée, à notre entière satisfaction, par le résident, M. Dannenbargh, qui vient de nous offrir, par lettre, l'hospitalité à Boeleleng, chef-lieu de la résidence...

Il est neuf heures; nous montons à bord du paquebot en partance, le *Graf van Byland*, qui est mouillé dans le détroit de Madoura. Le détroit de ce nom fait une bonne rade du nord à Soerabaia; le bras de mer qui le forme a l'apparence d'un fleuve large et tranquille, et baigne deux rives d'aspect différent. Au sud, la côte javanaise est basse; en arrière d'un premier plan, traversé par un canal de navigation, parsemé de constructions blanches, qui sont des entrepôts, des bureaux maritimes, planté, par places, d'arbres semblables à des pins, commence la ville, à demi recouverte d'un dôme de verdure; dans une lointaine perspective se dressent des volcans. Au nord, la côte madouraise s'élève en versant de colline revêtu de végétation équatoriale; pas de second plan; l'intérieur de l'île n'est presque pas montueux. — Tandis que l'hélice refoule le large fleuve, la terre javanaise projette un cap, le détroit se resserre... et voici la mer. La côte, à tribord, décrit la courbe d'un golfe immense; elle fuit, vers le sud, en ligne droite, et très loin, à peine distincte, se rabat sur l'est. Madoura s'éloigne à son tour, apparaît peu à peu jusqu'à la crête de ses plus hautes collines, et lentement s'enfonce sous l'horizon vaporeux.

Le navire tient le large; le pont est aux trois quarts encombré de marchandises et de passagers indigènes; ces derniers, accroupis ou étendus, ne bougent pas une minute de l'infime place qu'ils ont choisie au moment du départ. Seul, l'arrière, abrité d'une tente à longs rideaux de toile, est réservé aux passagers *blancs*, presque tous Hollandais. Ici, c'est un médecin qui habite les Moluques et y retourne. Là, ce sont deux agens d'une compagnie maritime d'Amsterdam, qui se rendent à Macassar, dans Célèbes, pour y traiter une affaire importante. Plus loin, faisant bande à part, ce sont deux missionnaires protestans avec leurs femmes. Arrivés d'Europe hier à Soerabaia, ils se sont rembarqués immédiatement, à destination de Menado. L'une des femmes, très jeune encore, demeure

silencieuse, torturée de nostalgie, pendant que ses compagnons, plus âgés, savourent infiniment le *far-niente* du voyage.

Les rideaux de toile sont entr'ouverts par instans. L'atmosphère est embrasée; réverbérés par la mer, les rayons du soleil rejaillissent en traits de feu, aveuglans; au sud, dans des brumes de chaleur, transparaissent des cônes de volcans et une crête de montagnes. Le soir venu, toute cette lumière s'engouffre rapidement dans le couchant, et voici qu'une clarté douce, apaisante, tombe de myriades d'étoiles qui brillent d'un vif éclat; la surface des eaux, étrangement phosphorescente, semble dégager l'immense reflet du ciel; au-dessus de l'horizon, le fin bijou des nuits tropicales, la Croix du Sud, scintille de ses quatre diamans.

La côte de Java se rapproche; elle dresse sur la route du navire la silhouette, au sommet dentelé, d'un gigantesque volcan déchu, le Ringgit, dont le pied s'évase jusqu'à la mer... Nous stoppons. La nature est immobile; pas le moindre clapotis sur les flancs du bateau; la terre n'envoie aucune rumeur, aucun son, rien ne paraît y remuer, quand, du rivage obscur, se détachent des barques ombreuses qui glissent lentement, sans bruit, comme des fantômes. Une ondoyante fumée monte de la cheminée du navire; elle s'éparpille, sur le ciel lumineux, en nuages légers, tout de suite anéantis. L'équipage se hâte; parmi les coups de sifflet stridens de la manœuvre s'élève en chantant, par courts intervalles, la voix d'un matelot malais qui fait le compte des colis à décharger, à mesure qu'ils descendent dans les barques.

Bientôt, de nouveau, la pleine mer! Les horizons sont enveloppés de brumes pâles. Seule, accoudée sur les bastingages, la jeune femme du missionnaire regarde ou songe.

8 avril.

Une grande lueur rose est apparue à l'orient; les étoiles s'éteignent. — Cinq pitons volcaniques, dont la juxtaposition évoque certain panorama célèbre des Alpes suisses, émergent, au sud-est, de nuées blanches qui se traînent sur l'horizon. C'est Bali. Le jour grandit; il creuse, déchire, dissipe les nuées et met à découvert un premier plan de montagnes abruptes. Puis, ces montagnes se reculent en arrière d'une côte qui, se dégageant peu à peu de la mer, s'abaisse par déclivités graduelles jusqu'à une terre basse. Au fond d'un petit golfe en échancrure, une tache blanche tire l'œil : c'est, dit-on, le club des fonctionnaires hollandais de Boeleleng... C'est là que nous serons débarqués... La ville est située à mi-côte sous les arbres.

Tout le long du rivage a jailli une bordure de palmiers et de co-

cotiers. Blanc, étincelant, le club tranche sur cette muraille verte de tiges obliques et de colonnettes empanachées, quand, tout à coup, la muraille s'entr'ouvre, laisse apercevoir en perspective une rue de constructions blanches aussi, puis se referme... Dans l'échappée est apparu le village de Pabean, port de Boeleleng.

Point de rade, pas le moindre brise-lames. Sur la plage, une plage de sable blond, la mer repose ce matin, muette, assoupie, mais l'on devine quels assauts retentissans elle doit y livrer, car il est connu que dans ces parages les embarquemens et débarquemens sont d'ordinaire difficiles, souvent périlleux. Tantôt y est déchaînée la mousson du nord-est, tantôt y soufflent, et toujours avec violence, des vents du nord-ouest. Il arrive que le gros temps force les navires de brûler l'escale.

En quelques minutes, une *prahoe* ou canot indigène nous transporte sur la plage blonde où nous sommes attendus. Il y a là des gens de races diverses : deux fonctionnaires hollandais, en casquette à galons d'argent; des Arabes en fez; des Chinois nu-tête; deux Javanais et des Balinais qui sont tous coiffés d'une sorte de turban noir. Un uniforme bleu foncé, à basques courtes et à bande jaune clair sur la couture du pantalon, uniforme auquel nos yeux se sont accoutumés à Java, révèle tout de suite les fonctions que remplissent les deux Javanais. Ce sont des *opas* ou garçons de la résidence, qui tiennent en même temps le rôle d'agens de police. Les Balinais ont le torse nu; ils portent un sarrong de couleur sombre, noué à la hauteur des hanches. A considérer ces premiers natifs de l'île, nous remarquons chez eux les particularités d'un peuple nouveau. Ils sont grands et d'apparence vigoureuse. Leur teint est foncé. Leur visage exprime à la fois de l'énergie et de la douceur. Leurs regards soutiennent les nôtres; ils nous observent comme nous les observons; mais un sourire bienveillant entr'ouvre gracieusement leur bouche, et nous devinons plus de naïveté que de malice aux réflexions qu'ils échangent en nous voyant. Tout différens nous étaient apparus les Javanais : de taille moins élevée, de constitution moins solide, et timides, renfermés, inquiets comme s'ils souffraient du joug qui pèse sur eux. Cependant, il y a dans les traits des uns et des autres une finesse qui trahit leur parenté de race. Au contraire, par des traits grossiers qui donnent une expression dure, presque farouche, à leurs figures, les Malais de Sumatra attestent qu'ils sont d'une tout autre famille.

Le résident a envoyé sa voiture à notre rencontre, sur la plage. Un fonctionnaire y prend place avec nous. Dès lors, au trot rapide de deux petits chevaux fougueux, à crinière épaisse et ondoyante, le spectacle change à tout instant. Voici la rue de constructions blanches que nous avons entrevue du navire. De chaque côté, des

façades basses, avec étalages de marchandises en plein vent, au rez-de-chaussée, et, au seuil des boutiques, des familles de Chinois, d'Arabes et d'Arméniens. — La rue s'arrête. La route monte légèrement, à peine sinueuse, bien entretenue et poussiéreuse, entre deux rangées d'arbres qui étendent sur elle, à une grande hauteur, une voûte opaque de feuillage. A droite et à gauche, des champs de riz, parvenus à maturité, déroulent très loin des tapis veloutés et verts comme pré ; ils sont très beaux, ces champs, et plus doux à l'œil que les plantations vert jaunâtre de tabac et de canne à sucre que l'on rencontre partout au nord et au centre de Java. — Puis, c'est la forêt. Des bambous fléchissent gracieusement leurs tiges au feuillage délicat. Des palmiers projettent des gerbes d'éventails. Des cocotiers élancent, d'un seul jet, leur tronc gracile et couronné du panache des palmes retombantes. Des varigners, arbres sacrés de l'hindouisme, — tels que des chênes gigantesques, — écrasent cette végétation légère de leur masse énorme. Et, parmi cette verdure éternelle, des arbres de cimetière, tortus, aux branches enchevêtrées, qui ne poussent jamais de feuilles, jettent leur défi au climat des tropiques. — La route se déploie entre deux lits asséchés de torrens, profonds de plusieurs pieds, et par-delà lesquels, bien avant dans la forêt, commencent à défiler les premières maisons balinaises. Elles sont juchées au bord de terrains jaunes qui dévalent en talus, et qui sont reliés de loin en loin à la route par des troncs d'arbres. Ces habitations sont basses ; quelques-unes sont construites en bambou et ont reçu extérieurement une application de mortier gras ; la plupart se composent de murs authentiques ; toutes sont surmontées de toits aigus, recouverts de chaume, de nattes d'écorces et de larges feuilles. Sinon de dimension, au moins d'aspect, elles diffèrent des maisons javanaises, qui, généralement en bois, sont un abri moins sûr contre les ouragans. — Bientôt la forêt s'éclaircit ; la ville apparaît. Un chemin caillouteux dégringole à la rencontre de la route poussiéreuse qui tourne court et se développe ensuite entre des jardins et des façades à péristyle : le faubourg européen, de son ancien nom Singaradja (ville des radjahs).

Dans la ville indigène, de tous côtés, des toits de chaume et d'écorce surgissent à l'intérieur de murailles de clôture qui rassemblent les habitations par quartiers. Ces murailles sont hautes, revêtues d'un crépi solide, hérissées d'éclats de verre, percées de portes basses ; elles donnent à Boeleleng l'apparence d'une place forte. Et d'entre les toits, partout, jaillissent des vestiges de forêt.

A Singaradja, une façade de temple grec, tournée vers la mer, se dresse au fond d'un jardin ; elle est flanquée de deux galeries à

colonnes qui aboutissent à deux chalets identiques. C'est la résidence.

Les deux chalets sont mis à notre disposition. Ils portent sur le devant une vérandah d'où l'on voit la mer étinceler dans une large échappée entre les arbres, et les indigènes, à demi vêtus, aller et venir sur la route du pas léger de leurs pieds nus.

Silence mélancolique; l'air ne vibre que de lumière quand, de quart d'heure en quart d'heure, éclate dans le jardin le son clair d'une petite cloche en fonte dont un opas vient, de la main, ébranler le battant; puis le quartier indigène avoisinant fait retentir une cloche de bois qui répète l'heure frappée; puis c'est, dans les quartiers suivans et sur toute la côte, une répercussion de coups secs qui finit par s'évanouir dans le lointain. J'ai déjà entendu les cloches de bois à Java; elles consistent en troncs d'arbres creusés et suspendus que l'on frappe avec de grands maillets. Elles servent aussi à donner l'alarme en cas d'incendie et en cas d'*amok*, c'est-à-dire lorsqu'un indigène, entré subitement en fureur, le plus souvent sous l'effet de l'opium, parcourt les rues, affolé, et devient un danger public. Pour l'incendie, on sonne le tocsin à coups très lents; pour l'amok, à coups précipités.

9 avril.

Premier réveil à Bali. Nous devons sortir tout à l'heure. Un jeune fonctionnaire, secrétaire de la résidence, nous a proposé hier de nous conduire ce matin, dès le lever du soleil, chez un vieux savant hollandais, M. van der Tück, qui habite Boeleleng depuis plus de dix ans. Européen, paraît-il, converti aux mœurs balinaises, ce savant adore son île, porte habituellement le sarrong et a élu domicile en pleine ville indigène.

Nous voici bientôt gravissant un chemin caillouteux, bordé des deux côtés de murailles d'enceinte d'où émergent des faîtes en chaume et en écorce. Par places débouche, des murs pleins, une chaussée également encaissée, très roide et formée de pavés ronds mal assujettis, éboulés en grand nombre. Voici qu'à main droite la muraille cesse brusquement pour reprendre plus loin. Dans l'intervalle, à l'intérieur d'une clôture basse, ajourée, ouvrant sur la route, se dresse, semblable à un énorme tombeau isolé, une porte monumentale à fronton aigu, découpé de gradins à corniches, hérissé et ciselé d'une ornementation légère. C'est la porte d'un temple qui s'étend, en arrière, à ciel ouvert. Dans la façade, à quelques marches du sol, est pratiquée une entrée que ferment deux battans de bois ouvragé. Sur tout cela, point de figures de

divinités, seulement de la sculpture de fantaisie, et au pied du monument, deux racsaças, monstres d'origine hindoue, montent la garde...

Quelques pas plus loin, nous découvrons l'habitation de M. van der Tück, et nous trouvons celui-ci en sarrong et pieds nus. Grand et maigre, le visage imberbe et tiré, il a l'apparence d'un vieux savant allemand. Sa demeure est très simple et petite. Malgré une couverture de tuiles et une galerie sur la façade, elle tient bien plus de la maison balinaise que des maisons confortables des Européens aux Indes. Elle se compose de quatre pièces minuscules en enfilade, pavées de gros cailloux ronds. Des rangées d'in-folio se superposent sur les murs. Des dictionnaires sont ouverts, pêle-mêle, sur de hauts pupitres. De nombreuses curiosités du pays, entre autres des statuettes de bois représentant des prêtres et des personnages de poèmes hindous, surgissent dans tous les coins. Des manuscrits balinais, assemblages de bandes d'écorce gravées, attestent, disséminées, déployées, les patientes investigations du savant. Derrière la maison s'étend, à l'ombre d'un superbe dôme de feuillage, un jardin parsemé de cabanes indigènes dans lesquelles logent les nombreux domestiques de M. van der Tück. Ils sont, en effet, légion, ces domestiques. Des familles entières sont groupées là, les regards sur nous, des regards pleins de douceur. Avec tous ces gens, le savant vit sur le pied d'une grande familiarité. Il les fait causer d'eux-mêmes, de leur pays, de leur religion, et tout ce qu'il apprend d'eux, jusqu'aux mots nouveaux qu'il leur entend prononcer, vient augmenter les matériaux d'un dictionnaire javanais-balinais auquel il travaille depuis fort longtemps. Ces gens sont devenus sans s'en douter, dans quelque mesure, les collaborateurs de leur maître. Souvent celui-ci leur parle de l'Europe, cherche à leur expliquer les phénomènes célestes dont ils sont témoins; mais ils ne comprennent pas, sont incrédules. Le Balinais n'a jamais rien su de ce qui se passait hors de son île. Des montagnes de Java apparaissent à l'horizon, quand le temps est clair; il les nomme Djava. C'est pour lui la terre étrangère, l'autre monde d'où il a reçu sa civilisation; et il pense que Chinois, Arabes, Hollandais viennent tous de Djava. Son esprit ne peut admettre qu'il y ait d'autres terres par-delà les mers. Bali est, à ses yeux, le centre de la mer infinie. Il n'est pas navigateur et ne connaît de l'autre monde, Djava, que les coutumes importées dans son île par les étrangers... Aussi, malgré les enseignemens de leur maître, les domestiques de M. van der Tück n'en croient pas davantage à l'existence de notre continent et, pour eux, le soleil continue à faire chaque jour sa course au-dessus de Bali, de Djava et de la mer

infinie, disparaissant chaque soir, ils ne savent pour descendre où, revenant chaque matin, ils ne savent pas d'où.

Depuis si longtemps en contact quotidien avec le peuple balinais, le vieux savant a appris à l'aimer passionnément. Aussi, donner des renseignemens sur ce peuple, sur ses coutumes, sur sa religion, est absolument de sa compétence. Il est le seul Européen qui en ait poussé l'étude à fond, et son concours est devenu indispensable au gouvernement hollandais, de qui il touche annuellement 20,000 francs en qualité d'interprète officiel.

M. van der Tück veut bien nous proposer de nous faire visiter quelques temples de Boeleleng, et auparavant une maison indigène dont il est un ami. Il pose sur sa tête une coiffure-parasol, en forme de cône très évasé, prend un bâton et, tel qu'il est, en sarrong, pieds nus, nous fait la conduite... Tous les natifs que nous rencontrons sourient à notre guide et lui adressent en passant quelques paroles, car il est connu et aimé dans le pays, et on le salue familièrement. Nous sortons de la ville. A nos pieds s'ouvrent des gorges profondes, au fond desquelles bruit une rivière, et qui sont verdoyantes de fougères arborescentes. Nous gravissons, sous bois, par lentes enjambées, un lit asséché de torrent, chemin impraticable qui aboutit à une maison indigène : murs bas, sans fenêtres, sous un toit de chaume. Le savant y vient régulièrement, tous les matins. Avec des visages réjouis, l'on s'empresse de nous faire entrer. La porte, laissée ouverte, éclaire l'intérieur d'une lumière douce; des nattes d'écorce sont déployées sur le sol, qui est de terre sèche; une table de bois et, comme sièges, des planches posées horizontalement sur des pieds, c'est tout l'ameublement. Vite, des cocos sont perforés et, pendant que nous nous désaltérons en buvant à même aux noix, le chef de la famille, un beau gaillard, aux yeux clairs, à la chevelure noire, dénouée, flottante, questionne longuement à notre sujet. Ils sont là une dizaine, accroupis sur les nattes, des hommes et des enfans, mais tous enfans par une adorable naïveté qui se devine.

De retour dans la ville, nous entrons dans plusieurs temples. De l'un à l'autre tantôt montent, tantôt dévalent des rues en chaussée glissante ou en escalier. Tous les temples procèdent du même principe d'architecture et d'ornementation; l'intérêt architectural qu'ils présentent tous se concentre sur la porte d'entrée : toujours un monument à façade pentagonale et dans lequel sont enchâssés des battans de bois ouvragé. Le fronton est constamment surmonté d'un bibelot de verre, en forme de mains jointes, qui semble d'importation bouddhique. La façade est presque toujours dépourvue de figures de divinités. Cependant, voici sur une porte un personnage

dont l'attitude méditative évoque un Bouddha ; sur une autre porte, Vichnou sur Garouda et, lui faisant pendant, Ravana sur un animal étrange. Mais ce sont des exceptions. A défaut de figures de dieux, même d'animaux sur la façade, des Racsaças montent toujours la garde au pied du monument ; leur présence suffit, dans la pensée de l'indigène, à préserver le temple de l'invasion des démons. Je me rappelle, à ce propos, que le directeur du musée de Batavia eut l'heureuse inspiration de placer un Racsaça à l'entrée d'une salle remplie d'objets d'une immense valeur ; le monstre est, à lui seul, une meilleure garantie contre la cupidité indigène que les fenêtres grillées et les parois blindées de cette salle contre la cupidité européenne, car le Javanais n'aurait pas le courage de commettre un vol sous les regards terribles du gardien de pierre.

Les battans de la porte monumentale ouvrent sur une vaste cour. Dans celle-ci, le long des murs, sont alignées de petites constructions de plusieurs sortes : longues toitures de chaume, qui servent à abriter des offrandes de fleurs et de riz ; maisonnettes à claire-voie (les autels), élevées sur un dé de maçonnerie et dans lesquelles on entrevoit un siège vide ; niches de pierre qui renferment des statuettes ; petits sanctuaires en planches, cadenassés et barbouillés de figures... Dans beaucoup de temples, une nouvelle porte monumentale se dresse au fond de la cour, et donne accès sur une seconde cour. Partout, dans chaque enceinte, des statuettes et des images peintes ; mais ce sont bien plus des illustrations de poèmes balinais ou hindous que des représentations de divinités. Il n'existe, à proprement parler, aucune idole à laquelle on adresserait des prières ; la preuve en est que les autels n'exhibent aucun dieu sur leurs sièges laissés volontairement vides. Où donc, vers quels dieux invisibles, vont les prières de ce peuple qui s'est bâti des temples si nombreux ?

On ne peut dire exactement à quel moment, sous l'influence de Java, l'hindouisme pénétra à Bali. Peut-être fut-ce bientôt après l'année 68 de notre ère, date à laquelle remontent l'établissement des premiers Hindous à Java et la formation du kawi. Depuis lors, en tout cas, l'île de Bali ne fut plus jamais un terrain propice aux propagandes religieuses. Le bouddhisme pur n'y fit, à proprement parler, pas d'adeptes. Il existe bien deux mille bouddhistes environ dans deux villages des montagnes, mais ce seraient plutôt les descendans d'émigrés de l'Inde qui avaient cherché refuge à Bali pour avoir été persécutés dans leur patrie. — Les Arabes, malgré une grande activité qu'ils déployèrent sur les côtes, n'arrivèrent à rallier au mahométisme que quelques milliers de natifs. — Plusieurs missionnaires chrétiens essayèrent, à leur tour, d'introduire le christianisme dans l'île. Après quelques années d'efforts

inutiles, ils opérèrent enfin une conversion, mais celle-ci leur fut fatale. En 1881, l'unique converti, sans doute affolé par les taquineries de ses compatriotes, assassina le missionnaire, « de Vroom. » Depuis ce moment, les missionnaires ont absolument disparu du pays.

Si les indigènes se sont ainsi soustraits à toute nouvelle transformation religieuse, c'est moins parce qu'ils étaient fanatiques que parce qu'ils étaient indifférens; par suite de cette indifférence, l'hindouisme lui-même a perdu, au milieu d'eux, sa forme originale, à supposer, toutefois, qu'il l'ait jamais eue dans l'île. En réalité, les Balinais se distinguent extérieurement par quelques pratiques, ainsi que par les différentes façons dont ils traitent les morts, mais ils s'identifient dans le fond par une tradition commune de croyances superstitieuses. — Un certain nombre d'entre eux livrent les cadavres aux bêtes sauvages, en les exposant à la lisière des forêts; cette coutume, qui n'existe plus que dans les sultanies indépendantes, se rattache à la plus ancienne religion de l'île. Le plus grand nombre brûlent les morts, comme le veut la tradition brahmanique. Les orfèvres et forgerons, qui constituent une classe spéciale, avec usages spéciaux, enterrent les corps. Il arrive, toutefois, que les hindouistes déposent leurs cadavres pour quelque temps dans des tombes, car la crémation est toujours accompagnée d'une cérémonie et d'un repas très coûteux, et le cas se présente souvent de familles qui n'ont pas l'argent nécessaire pour faire procéder tout de suite à l'incinération d'un mort. Dans ces circonstances, il est d'usage, dans le pays indépendant, de conserver le cadavre chez soi et de le recouvrir d'un linceul de pierres; mais à Boeleleng et à Djembrana, le gouvernement exige une sépulture provisoire pour raison de salubrité publique. — Cette diversité de pratiques n'empêche pas que tous les Balinais ne se confondent dans une même foi naïve. Ils n'adorent pas de dieux à formes et noms arrêtés; ils implorent les forces bienfaisantes de la nature. Par exemple, les rizières étant d'un revenu considérable pour leurs propriétaires, on voit ces derniers s'associer en plus ou moins grand nombre pour consacrer un temple à la force naturelle ou divinité qui fait éclore les graines. Des amoureux demanderont au bon génie de la jeunesse d'exaucer leurs vœux; l'indigène, que l'avenir inquiète, s'efforce, dans ses prières, de fléchir le destin. Hors de ses intérêts et de ses besoins, le Balinais est indifférent en matière religieuse, et ses pratiques de dévotion lui suffisent. — Dans les quartiers d'habitations, on voit, auprès des demeures, de petites constructions à toits de chaume, oratoires rustiques qui sont couverts d'images représentant des divinités du foyer et des héros de poèmes. Peu importe aux habitans d'où

viennent les figures de ces divinités, pourvu qu'elles ne puissent que leur porter bonheur. Un missionnaire ayant un jour parlé à un indigène de la charité du Christ, l'indigène lui demanda de lui procurer l'image de ce bon génie, pour qu'il pût la placer à côté de ses dieux domestiques. Dans sa superstition, autant l'insulaire appelle sur ses intérêts et sur lui-même la protection des forces bienfaisantes de la nature, autant il s'applique à éloigner les forces malfaisantes auxquelles il attribue, dans son esprit, des formes de démons.

Les Balinais qui se rattachent par quelques pratiques à l'ancienne religion de l'île, les orfèvres et forgerons et les hindouistes ont tous des temples, mais ces derniers seuls ont des prêtres. Les temples des premiers et des seconds sont donc plutôt des lieux destinés aux offrandes et à des pratiques de dévotion individuelle. Nous ne visitons qu'un de ceux-là, un temple des orfèvres et forgerons. L'air y est embaumé par des offrandes toutes fraîches de fleurs blanches du plus suave arome, et de nombreux petits porcs noirs, abandonnés aux génies bienfaisans, circulent en toute liberté dans l'enceinte sacrée. Quant à l'hindouisme, il compte trois temples par village : un temple du village; un temple de cimetière ou de Dourga, femme de Siva, transformée en monstre et considérée comme déesse de la mort; un temple au bord de la mer, dans les villages de la côte, au bord d'un cours d'eau quelconque, dans les villages de l'intérieur, — la mer et ce cours d'eau évoquant le souvenir du Gange purificateur.

Si la religion trinitaire hindoue est fort dégénérée à Bali, elle s'y révèle toujours par les trois couleurs brahmaniques : rouge, Brahma; blanc, Vichnou; bleu foncé ou noir, Siva; et elle y persiste dans les cérémonies des temples, bien qu'un seul nom revienne encore dans les prières récitées par les prêtres : celui de Siva. Il est à remarquer que Siva, qui a le rôle de destructeur dans la trinité brahmanique, a assumé ensuite un rôle religieux très différent. On trouvera l'harmonieuse ornementation de ses formes principales dans l'invocation qui ouvre le drame de Sakoûntala. Il existe à Batavia un groupe où Brahma et Vichnou sont à la droite et à la gauche de Siva, présenté comme le dieu principal de la trinité aryenne. En définitive, Siva nous apparaît comme une incarnation symbolique du Temps; de là son côté destructeur, manifesté dans sa femme Dourga et dans quelques-uns de ses attributs, mais aussi son côté régénérateur attesté par le fait qu'il est pour les Balinais une divinité bienfaisante. — Dans les cérémonies des temples, les hindouistes de Bali apportent en offrande du riz, des fleurs blanches, des poules, etc.; les prêtres récitent des prières en agitant une clochette de la main gauche et en

tenant dans la droite une massue au lieu d'une fleur blanche, comme c'est la coutume dans l'Inde; et, par momens, ils s'interrompent pour répandre de l'eau bénite sur le peuple. Les prêtres officient, à date fixe, dans l'année.

La nuit est venue; les plantes sont immergées, confusément, dans l'ombre; là-bas, la mer est pâle sous la clarté molle qui tombe des étoiles. Par intervalles, le flambeau d'un indigène attardé sur la route fait une tache jaune qui erre dans l'obscurité. — Je songe au vieux savant qui vit depuis si longtemps mêlé au peuple d'enfans que sont les Balinais. Certes, il a acquis au milieu d'eux une science étendue et captivante; mais son âme européenne s'est étiolée, du même coup, dans cette solitude. L'envers de son esprit nous est apparu enfantin. Par des sophismes et des anecdotes intimes de toute sorte, il nous a longuement égayés. Tant il se confine dans son enthousiasme pour son île, qu'on dirait qu'il n'existe plus pour M. van der Tück que Bali... et la mer infinie...

10 avril.

Nous avons trouvé à Boeleleng des Hollandais très obligeans. Outre le résident, qui nous donne si généreusement l'hospitalité, et M. van der Tück, qui nous instruit avec tant de bienveillance, quatre jeunes fonctionnaires se mettent constamment en frais d'amabilité pour nous. Ces quelques Européens composent, avec trois ou quatre employés subalternes et un contrôleur établi à Djembrana, le noyau de la colonie dans l'île. Pas le moindre complément de force armée. Dans toutes les villes de Java défilent les uniformes sombres de l'armée des Indes, et des forteresses massives braquent des canons dans toutes les directions; ici, un bâtiment qui servait de caserne a été évacué, il y a quelques années, et est actuellement fermé.

Pour aujourd'hui, les jeunes fonctionnaires ont organisé à notre intention une excursion dans la montagne. Des chefs de villages et des opas se joignent à eux pour nous accompagner. De petits chevaux de selle agiles et ingambes nous emportent rapidement à travers la forêt de Boeleleng, au sortir de laquelle la montagne apparaît embrumée de chaleur, lointaine. La route, d'abord pierreuse, mais nivelée, serait ensuite impraticable pour tout genre de véhicule; elle est embarrassée de racines, hérissée d'éclats de roche, creusée d'ornières profondes. La rivière que nous avons vue hier décrit des sinuosités. Deux fois elle écume, sous nos yeux,

au pied de ses versans abrupts. La route dévale et remonte, presque aussi roide que les pentes; point de pont pour passer l'eau. Plus loin s'étalent en gradins des rizières inondées où se réfléchit un ciel blanc. Par places émergent de l'eau dormante les têtes énormes, aux cornes puissantes, de buffles immobiles qui se baignent couchés. Soudain, en arrière, un bruissement de vagues; une de ces bêtes massives et glabres n'a fait que se soulever. La peur éperonne les chevaux; un temps de galop, et voici le pied de la montagne. — Après une demi-heure d'ascension, nous atteignons le village de Gitgit, un village à toits de chaume qui surgissent dans l'ombre de grands varigners; en même temps, un point de vue merveilleux sur la côte et sur la mer. Nous mettons pied à terre dans un jardin, auprès d'un *passangrahan,* maison rustique qui appartient aux fonctionnaires hollandais et a été construite en vue de leurs tournées d'inspection dans le pays. On trouve de pareils immeubles dans beaucoup de villages de Java; ce sont, en somme, les bungalow de l'Inde anglaise. Demeures très simples, en bois pour la plupart, avec galerie sur le devant, les passangrahan renferment les meubles de première nécessité.

Non loin de Gitgit, à la hauteur de quelques lacets d'une route en éclats de roche sur une côte rapide et herbeuse, commence la grande forêt de l'île, une forêt qui se déploie jusque près du sommet des volcans, qui n'est pénétrable que la hache à la main et qui referme bien vite les passages frayés dans son obscurité en poussant de nouveaux bras de ses moignons, en multipliant ses lianes. Les chevaux laissés au village, nous y faisons une courte exploration. — Un sentier, que nous gravissons depuis quelques minutes, s'arrête court devant un fouillis de fortes branches que projettent les troncs dès leur sortie du sol. Des villageois qui nous suivent s'empressent de prendre les devans et ouvrent péniblement un chemin. Des débris de bois vert qui jonchent le sol, des marques fraîches d'amputation à la base des arbres témoignent que la hache a passé récemment çà et là. A droite et à gauche pendent, pareils à de très petites cerises, les fruits rouges des caféiers; sur beaucoup de ces arbustes au feuillage délicat, la cueillette est déjà faite. — Pas à pas, nous atteignons le fond d'un vallon ombreux où bouillonne un torrent, dans un lit de roches éboulées, entre deux bordures de plantes aquatiques d'un beau vert tendre. Nous remontons sur les pierres le cours d'eau écumeux; la forêt s'ouvre, et les versans du vallon se rejoignent dans un flot de soleil. Du haut de rochers que revêtent des fougères arborescentes tombe, en une seule nappe, une cascade qui se brise dans un étang limpide et arrose d'une fine poussière d'eau les plantes environnantes. Au sommet de la paroi verdoyante, lustrée d'humi-

dité et de lumière, débordent, dans le vide, les épaisses chevelures de la forêt, qui recommence là-haut.

Nous redescendons vers le village. Sur la côte herbeuse montent des indigènes qui nous adressent, sans s'arrêter, quelques paroles. Je crois que c'est un salut. Mais, non, ils nous annoncent qu'un spectacle s'organise en notre honneur à Gitgit. En effet, à notre arrivée, les habitans se pressent autour du jardin du passangrahan et jusque dans le jardin, où attendent les musiciens d'un *gamelan* ou orchestre indigène, et un jeune garçon si efféminé de figure et de costume qu'on dirait une jeune fille.

Le fait est que tout à l'heure cet enfant tiendra le rôle d'une danseuse. Il porte une lourde coiffure de roses blanches; des colliers, faits de fleurs variées, lui couvrent la poitrine; un sarrong clair à ramages, retenu sur ses hanches par une écharpe de couleur foncée, descend jusqu'au-dessous de ses genoux. Le visage immobile, il est assis sur le sol, les jambes pliées et croisées; en arrière, sur deux rangs, au long d'une haie, sont accroupis de même les musiciens du gamelan; le torse nu, ils ont devant eux des instrumens de deux genres principaux : assemblage de gongs placés horizontalement sur des cordes tendues, sortes d'harmonicas à lames de métal, et ils tiennent dans les mains de petits marteaux enveloppés à leur extrémité de drap ou de caoutchouc. Au moment où, frappés par les petits marteaux, gongs et touches métalliques entrent en vibration, l'enfant se lève, s'avance, et le spectacle commence. — La danseuse mime alors un rôle de scène d'amour, en mouvemens très lents et très articulés des jambes, des bras et des mains... L'un après l'autre, de jeunes indigènes, en simple sarrong, se détachent des groupes qui regardent et, pendant quelques minutes chacun, figurent des prétendans. Sur la pointe des pieds, les jambes légèrement écartées et les bras à peu près étendus en croix, ils exécutent un gracieux balancement des hanches. Au moyen de cette seule mimique, ils expriment leurs hommages à la danseuse, lui font une déclaration d'amour, poursuivant d'un déplacement continu son regard fixe sans cesse détourné par de fuyantes attitudes. Et les sons métalliques du gamelan s'entremêlent, tantôt bruyans, tantôt plus doux, nuançant les divers momens de la scène. La percussion d'un petit marteau sur un gong suspendu marque la mesure, par instans la précipite, par instans la ralentit. Ce spectacle est monotone peut-être, mais il porte une empreinte à la fois hiératique et sauvage qui le fait savourer infiniment. La danse, l'accompagnement de gamelan tout en sonorités de cloches et de clochettes, le village à toits de chaume dans lequel se presse une population demi-nue et de couleur sombre, l'étendue de la côte où brillent des gradins de

petits miroirs que font les rizières irriguées, tout cela produit une impression intense, tout cela est beau, très beau...

12 avril.

La journée d'hier a été remplie par une nouvelle excursion. Le chef d'un village, prévenu que nous passerions, s'était préparé à nous recevoir. Au milieu d'une place, à l'ombre de grands varigners, était dressée une table, entourée de chaises et recouverte de feuilles de papier qui faisaient nappe. On nous a offert une collation de lait de cocotier et de mangues.

Tout à l'heure, j'ai aperçu le même chef qui entrait dans le jardin de la résidence. A cheval et vêtu d'une belle étoffe chatoyante, il était accompagné de quelques villageois à pied. Avant et après lui ont fait leur apparition d'autres chefs que suivaient aussi de petites escortes. Ils venaient chez le résident qui les réunit une fois par semaine.

Et maintenant c'est l'après-midi. L'air brûle ; je me suis assoupi dans ma véranda, quand tout à coup des sons de gamelan me font ouvrir les yeux et regarder. Au milieu du jardin, sur le gravier d'un rond-point, des musiciens disposent par rangées des gongs et des instrumens à touches métalliques. Peu à peu, l'attention des indigènes qui passent sur la route est attirée par ces préparatifs ; ils s'approchent et s'accroupissent ; puis viennent se joindre à eux des adultes et des enfans qui accourent de droite et de gauche. — Un Kantya, jeune personnage de Boeleleng qui préside à la représentation, s'avance, fléchit le genou devant le résident pour annoncer que tout est prêt, et, au signal qu'il donne, les instrumens commencent à carillonner. Alors une Chimère, dissimulée jusque-là derrière les arbres de la route, apparaît à l'entrée du jardin. Tous les regards se dirigent vers l'animal fabuleux, lequel se compose d'une enveloppe en grosse toile de bâche, d'une tête énorme et d'une ossature rudimentaire en bois et renferme deux indigènes qui, les jambes dans ses jambes flasques, le font avancer à pas pesans. Balançant lourdement la tête, la Chimère darde un regard terrible de ses yeux peints ; un mécanisme intérieur lui fait ouvrir démesurément la gueule, et, sous l'impulsion d'un ressort, ses mâchoires battent l'une contre l'autre avec fracas. Arrivée devant les musiciens, elle abandonne brusquement son allure lente, recule d'un saut avec effroi, ce qui enlève un éclat de rire général. Et les spectateurs demi-nus s'amusent infiniment des caprices de ce grand jouet automatique qui danse, se couche, galope pendant plus d'une demi-heure.

La danse de Gitgit et l'exhibition de la Chimère sont des représentations populaires qui ne demandent pas de longs préparatifs et que le peuple peut aisément s'offrir et offrir à ses hôtes. Pour ce soir, on nous a promis, comme le plat de résistance pour la fin, un spectacle de danses d'un caractère moins impromptu et tel qu'il s'en donne, dans les grandes occasions, à la cour des princes balinais.

A neuf heures, par une claire nuit d'étoiles, nous sortons de la résidence avec M. Dannenbargh, derrière qui un opas porte le pallion. Le pallion est un grand parasol qui sert d'emblème aux fonctions de résident et à plusieurs grades indigènes. — La salle des danses, nommée *pendoppo,* se trouve à Singaradja même. Le type de ces salles nous est connu : grand édifice carré ouvert aux quatre vents, toiture de tuiles, piliers massifs, base en maçonnerie. Nous avons vu beaucoup de pendoppos à Java; ils appartenaient tous à des princes ou à des régens; ils étaient presque tous très luxueux, dallés de marbre et éclairés le soir à giorno. Celui de Boeleleng est rustique; il a reçu pour la circonstance un lourd décor de guirlandes de palmes piquées de fleurs; sur les piliers brûlent des lampes à huile qui ne répandent pas une bien vive clarté. Des fauteuils et des chaises destinés aux Européens et à des personnages indigènes font demi-cercle. A notre arrivée, le peuple est massé aux alentours, respectueusement, sans rumeurs; de l'intérieur, il apparaît, dans la nuit claire, en gradins de têtes et de poitrines nues. Derrière plusieurs rangs de femmes accroupies se tiennent debout des enfans; derrière les rangs d'enfans, des hommes et des femmes encore. Assises sur des chaises, quatre petites danseuses, immobiles comme des statues, étranges comme des idoles, attendent que le spectacle puisse commencer. Leurs costumes sont les mêmes à peu de chose près : un sarrong clair à reflets soyeux, une écharpe de couleur sombre qui chatoie autour de leur taille mignonne et flotte des deux bouts sur le côté; des colliers de fleurs et de pierres précieuses; une coiffure de roses en forme de tiare et d'un parfum pénétrant. — Elles se lèvent aux premières vibrations du gamelan et viennent, à pas très lents, se disposer, au centre du pendoppo, en une figure carrée; puis, sans que cette figure se déforme un instant, la danse évolue en attitudes fuyantes qui sont empreintes d'une grâce tout hiératique. Les mouvemens des quatre petites danseuses sont parfaitement les mêmes. A voir leurs visages impassibles, leurs regards figés entre les paupières, on dirait des êtres automatiques, des idoles mouvantes. Et le tableau d'ensemble oscille mystérieusement dans la clarté jaune des lampes, avec lenteur, en cadence, comme bercé

par le rythme des sons métalliques qui se mêlent d'une façon harmonieuse... Ce spectacle fini, commence une représentation du théâtre balinais ou *wajang*. En réalité, le mot wajang signifie ombre, il s'applique au théâtre des ombres chinoises et des marionnettes, et le théâtre où figurent des personnages vivans se nomme wajang-orang, mais on emploie tout de même le terme seul de wajang pour les désigner l'un et l'autre. — Deux jeunes insulaires, aux mains fines, aux ongles très longs, — des fils de radjahs, — tiennent le rôle de princes de leur histoire, prétendans d'une princesse, et l'une des quatre petites danseuses représente la princesse. Tous trois exécutent une danse-pantomime d'un art très délicat; par momens, ils en renforcent l'expression par des paroles qu'ils chantent d'une voix nasale aux accens poignans. C'est d'abord un long poème d'amour dont le gamelan souligne les nuances. C'est ensuite une scène d'inquiétude au cours de laquelle les princes rivalisent d'ardeur, sur un thème passionné, pour triompher des hésitations de la princesse. C'est enfin un dénoûment tragique : cette dernière, aimant ses prétendans d'un amour égal, se donne la mort pour se soustraire à l'obligation d'opter entre eux; elle simule le suicide en se laissant tomber, et sur son corps les princes éplorés clament, en notes aiguës, leur désespoir, tandis que le gamelan, donnant avec force de tous ses instrumens, s'exaspère, précipite la mesure, s'arrête court. Éclate un coup de gong, c'est le point final. — L'un des princes en particulier nous a tenus, durant le spectacle, sous le charme de toute sa personne; remarquablement svelte, ayant des traits d'une extrême finesse, il portait avec une grâce tout aristocratique, une coiffure et des colliers de roses, et un sarrong de soie retenu à sa taille par une ceinture au fil d'or; sa voix, infiniment douce et souple, avait des inflexions étranges. — Après chaque partie du drame apparaissaient des acteurs comiques; dans un intermède plus ou moins long, ils parodiaient la scène achevée par des gestes désordonnés et par un dialogue moitié en balinais, moitié en malais, assaisonné de plaisanteries. A la vue de ces clowns qui s'étaient grotesquement costumés et dont le visage grimaçait, doré ou argenté au moyen de je ne sais quel procédé galvanoplastique, à l'ouïe de leurs tirades pleines de verve satirique et folichonne, les indigènes s'égayaient, et de tous les gradins de têtes partaient des rires bruyans et prolongés; puis, au retour en scène des princes et de la princesse, le silence se rétablissait, respectueux... Bien que les représentations durent le plus souvent jusqu'au lever du soleil, le peuple en attend toujours la fin, sans manifester jamais la moindre impatience.

Il est trois heures du matin quand nous quittons le pendoppo.

14 avril.

Avec le peuple qui nous entoure, il ferait bon causer; or, nous ne savons qu'un peu de malais, et ce peuple, à l'exception de ses prêtres et de ses chefs qui ont aussi quelque connaissance du malais, n'entend et ne parle que le balinais, une langue très compliquée. De cette dernière nous savourons au moins la sonorité, qui, très mélodieuse, nous rappelle celle du javanais. Il n'y a, du reste, pas seulement cette analogie musicale entre les deux langues; elles sont proches parentes (1). Le javanais est une langue mère qui a donné naissance à trois dialectes principaux : le soundanais, le madourais... et le balinais. Les deux premiers, qui sont parlés à Java, subirent, avec le javanais, l'influence du sanscrit au moment où l'île fut convertie à l'hindouisme et reçut de l'Inde sa civilisation et les élémens de sa littérature, puis l'influence de l'arabe, au fur et à mesure de la propagande musulmane. Quant au balinais, s'il a été aussi influencé par le sanscrit, il l'a été à peine par l'arabe, comme Bali repoussa toujours le mahométisme; aussi se distingue-t-il par un vocabulaire hindou très riche. — Le javanais et chacun de ses dialectes comprennent une forme cérémonielle : *krama* (bienséance) et une forme populaire : *n'gaka* (tutoyer). Le peuple est tenu, quand il s'adresse à ses supérieurs, d'employer la forme krama, tandis que ceux-ci, en lui parlant, se servent de la forme n'gaka. A Bali, ces deux formes sont désignées aussi par : haut-balinais et bas-balinais. L'écriture javanaise est commune au javanais et aux trois dialectes. Le malais, lui, est la langue diplomatique de tout l'archipel. Très riche en mots arabes, il en a passé quelques-uns au balinais et un très grand nombre au javanais duquel il a reçu, à son tour, des termes sanscrits. Le sanscrit lui-même n'est pas arrivé directement au javanais, mais par l'intermédiaire du kawi, qui est au javanais et à ses dialectes ce que le latin est à nos langues de l'Europe méridionale et le pâli au birman, au siamois, etc. Le kawi n'est, en réalité, que du sanscrit tombé à l'état de langue agglutinante. Il a dû prendre naissance peu de temps après l'arrivée des premiers Hindous à Java; mêlé de javanais, soumis aux règles de la grammaire javanaise, il con-

(1) Les langues de Java, de Bali, de l'Archipel indien, en un mot, toutes les langues parlées de Madagascar à la Nouvelle-Guinée, rentrent dans la famille des langues agglutinantes. On a eu des raisons de croire qu'elles pouvaient toutes être ramenées à une souche commune. Le philologue Marssen détermina le premier cette famille et la dénomma : grand langage polynésien. Le philologue Crawford pensa que Java avait dû être le foyer d'où ce langage se répandit dans l'Archipel et au-delà.

stituait, en même temps qu'un dialecte qui fût accessible au peuple, avec des termes nouveaux pour les nouvelles connaissances religieuses, la langue sacrée qui, destinée à l'écriture et aux inscriptions, était appelée à renfermer tous les ouvrages mythologiques de l'archipel. C'est ainsi qu'à Bali les poèmes et les codes sont gravés en kawi. Les prêtres sont censés connaître à fond cette langue; ils la savent, en réalité, fort mal.

La civilisation balinaise, telle que nous la retrouvons aujourd'hui, est donc issue de Java au temps où y régnait l'hindouisme. Comme, depuis ce moment, le peuple de Bali est demeuré stationnaire, il n'est pas étonnant qu'il soit toujours divisé en castes, suivant le principe brahmanique. — Les prêtres et les chefs peuvent, en vertu d'un droit qui leur appartient exclusivement, prendre autant de femmes qu'ils veulent dans les classes inférieures, mais pour tous les autres indigènes, les frontières entre castes sont inviolables, et les mésalliances sont expiées d'une façon terrible. Par exemple, une femme qui a pour amant un homme de condition plus basse qu'elle sera brûlée vive, et son amant enfermé dans un sac et jeté à l'eau. A Boeleleng et à Djembrana, le gouvernement hollandais châtie les coupables en les bannissant. — La caste des brahmanes est peu nombreuse, elle comprend les prêtres. A celle des Kchattryas ne se rattachent dans tout le pays que trois princes. La caste des Vayssias est constituée pour ainsi dire par la bourgeoisie de Bali; à l'exception des trois princes Kchattryas, tous les princes en sont ressortissans. Entre cette caste et celle des Çoudras, s'intercale une sous-caste qui est formée par l'ancienne noblesse balinaise et dans laquelle sont choisis en général les chefs de villages. Quant à la caste des Çoudras, elle se compose des artisans. Viennent enfin les parias ou déclassés : prolétaires, gens de corvée, en un mot presque des esclaves.

Nous avons constaté jusqu'à présent à Bali les marques de profond respect que les inférieurs donnent à leurs supérieurs, mais rien qui eût pu nous attester la persistance des castes dans la population. Au contraire, il nous a semblé que, les chefs mis à part, les natifs occupaient à peu près tous le même rang social; nous avons remarqué qu'ils étaient tous dans l'aisance, et que toutes les maisons étaient uniformes, aussi simples les unes que les autres.

La matinée d'aujourd'hui promet d'être intéressante. L'un des jeunes fonctionnaires nous invite à l'accompagner chez un vieux prêtre qui demeure à Sangsit, un grand village de la côte, distant de quelques kilomètres de Boeleleng. — Le village développe une double bordure de murs d'enceinte le long d'une chaussée très large, sur laquelle, à notre approche, s'enfuient des troupeaux de

petits porcs noirs; on voit de ces animaux à Bali partout où il y a des habitations. — A l'entrée de la grande rue, se dresse la porte monumentale d'un temple, puis, de droite et de gauche, se détachent quelques ruelles qui mènent à des quartiers retirés. Dans l'une d'elles, à la porte d'un mur d'enceinte, se tient un vieillard. Il est maigre, de haute taille, légèrement voûté; une tresse de cheveux gris enroulée sur le haut de la tête contribue, avec une longue chemise flottante et un sarrong qui lui serre les jambes à la façon d'une jupe étroite, à lui donner l'apparence d'une vieille femme. C'est le prêtre. Averti de notre visite, il est venu nous recevoir. De la porte, surgit à nos yeux, à côté de nombreuses habitations en pierre, un groupe de maisonnettes de planches construites sur pilotis. Le vieillard nous fait monter dans l'une de ces dernières dont un rideau de grosse toile, aux trois couleurs brahmaniques, ferme l'entrée. On songe, à la vue de cette portière mystérieuse, aux baraques où se dit la bonne aventure dans les foires d'Europe. Le rideau tiré, une table nous apparaît, et sur la table, une nappe en papier, des noix de coco et des verres. Le prêtre nous invite à prendre place sur des sièges de bois blanc, puis un de ses fils qu'il nous présente, robuste gaillard d'une quarantaine d'années, éventre à coups de hache les cocos. Assis devant nous, notre hôte, dont le visage sourit avec bonté, nous contemple d'un regard qui exprime de l'étonnement tandis que nous parlons français avec le fonctionnaire. Peut-être saisit-il une différence entre la sonorité de notre langue et celle de la langue hollandaise qu'il a souvent l'occasion d'entendre. Des habitations environnantes, sont accourus devant la porte les enfans et petits-enfans du prêtre, et ils sourient tous aussi, avec la même expression de surprise. Le vieillard pose des questions sur notre voyage au fonctionnaire, il lui demande d'où nous venons, plutôt de quel endroit de Djava, dans quel dessein nous voyageons, où nous irons. Le mot *frenzman* (Français en malais) semble éveiller dans sa mémoire un souvenir lointain. Peut-être un son lui sera-t-il venu en 1870 qu'une famille d'hommes, les Frenzman, faisait la guerre à une autre famille d'hommes, là-bas, dans l'étendue vague des terres de Djava. Il veut en savoir davantage et s'informe du nombre d'habitans que compte le pays des Frenzman. Le fonctionnaire lui répond que ce pays est habité par trente-six fois plus d'hommes que Bali; mais le prêtre, qui ne peut s'imaginer qu'il existe un pays plus peuplé que le sien, secoue la tête en riant, puis se tournant vers sa famille, il prononce en balinais quelques mots qui provoquent une longue gaîté. — A notre départ, le vieillard nous reconduit jusqu'à la route, nous souhaite un heureux retour à Djava et nous regarde nous éloigner.

Les indigènes que nous venons de voir, — la famille du prêtre groupée devant la porte, — n'étaient pas vêtus autrement que les indigènes que nous avions jusqu'alors rencontrés sur les routes, entrevus de la résidence, aperçus dans les spectacles. Seul, le brahmane se distinguait par sa coiffure en chignon qui sert aussi de signe d'élection aux chefs d'ordre laïque, et par sa longue chemise à laquelle ces chefs substituent un veston collant.

Les prêtres et les chefs touchent de beaux traitemens. Le peuple gagne ou possède beaucoup plus qu'il ne lui faut pour vivre. Entre autres menus ouvrages, les artisans font de la sculpture sur bois, et de leurs mains sortent de jolies statuettes peintes et artistement travaillées qui représentent des personnages de poème et des prêtres. Presque tous les habitans ont des maisons. La plupart possèdent en outre de petits temples domestiques, des porcs noirs, des coqs, des poules, des buffles, des terres sur lesquelles croît en abondance le riz : la principale nourriture du pays, avec des poissons salés. Beaucoup d'indigènes cultivent aussi le café dans la montagne et en vendent la récolte, à bon compte, il est vrai, aux Arabes, aux Chinois et aux Arméniens établis à Pabean.

Pabean, port de Boeleleng, tel est le centre des affaires dans la contrée. Là, à côté des nombreux étalages de marchandises importées se tient en permanence un grand *passar* (marché indigène) où, de tous les points de la côte, les Balinais affluent pour écouler des produits de leurs terres et des articles de leur fabrication. On compte dans la résidence de Boeleleng, Djembrana y compris, 165 Arabes, 638 Chinois, 38 Arméniens dont le plus grand nombre demeurent à Pabean et y font du commerce d'importation et d'exportation. Les Arabes achètent à peu près toute la récolte du café; il y a quelques dizaines d'années, ayant reconnu que le sol des montagnes et le climat de Bali étaient particulièrement propices à la culture du caféier, ils semèrent dans l'île une quantité considérable de graines de moka; cette tentative eut un résultat qui les encouragea, et aujourd'hui, la presque totalité du moka qui se consomme dans le monde entier vient de Bali. — Outre qu'ils importent et exportent comme les autres étrangers, les Chinois, établis dans l'île, s'appliquent à passer en contrebande l'opium sur la côte orientale de Java. Plusieurs d'entre eux ont gagné, à faire ce commerce de fraude, des fortunes immenses, — ce qui est aisé à comprendre, — une balle d'opium se payant 45 florins à Pabean qui est port franc, et plus de 300 florins à Java, à cause du monopole (1). Les Hollandais exercent sur la côte javanaise une surveil-

(1) Le gouvernement de Batavia s'est réservé le monopole de l'opium. Il fait venir l'opium par cargaisons de l'Inde anglaise et de Turquie; puis il vend ces cargaisons à

lance constante et donnent la chasse aux contrebandiers, au moyen de petits vapeurs spéciaux, très rapides; mais les Chinois continuent tout de même à se risquer dans ce genre de commerce, et ils y mettent tant d'habileté que, le plus souvent, ils ne sont pas dépistés.

Qu'au milieu de la population de Bali, l'on rencontre, comme dans tous les pays du monde, des faillis, des gens endettés, ruinés par imprévoyance, cela est certain. — En revenant de Sangsit, nous passons par Pabean dans l'intention d'assister à une vente aux enchères. La vente est présidée par le secrétaire de la résidence. Arabes, Chinois, Arméniens, toujours à l'affût des bonnes occasions, sont accourus en grand nombre. Dans un vacarme assourdissant de voix, ils se pressent autour d'une table sur laquelle sont exposés des kriss, des bijoux et divers objets représentant ensemble beaucoup d'argent. Tout cela disparaît, pièce par pièce, pour des sommes dérisoires. Cette vente achevée, on en commence une autre. Celle-là s'est faite, pour cause de faillite, par ordre de l'autorité. Celle-ci se fait pour le compte du propriétaire des armes et des bijoux mis à l'encan; il manque de numéraire pour aller parier aux combats de coqs, et il se dépouille, à vil prix, d'objets dont il ne se dessaisirait peut-être pour aucun prix dans un autre moment. C'est que les combats de coqs passionnent les Balinais d'une façon incroyable. Quand l'agriculteur a ensemencé ses rizières, il se repose en attendant que le soleil fasse lever et mûrir ses champs, et pendant le temps de son oisiveté, aussi souvent que se tient la roulette sanglante, il y accourt avec des coqs bien engraissés. Les artisans, les gens de corvée quittent tous le travail pour y accourir aussi. La vente aux enchères d'aujourd'hui s'explique, demain il y aura combats de coqs.

6 heures du soir.

Retournés à Boeleleng pour les heures de sieste, nous revenons à Pabean pour assister, de la terrasse du club, au spectacle de la tombée de la nuit sur la mer. Le club est tous les jours, à pareil moment, le lieu de rendez-vous des fonctionnaires; ils s'y délassent, au jeu de billard et dans la contemplation du crépuscule, des longues journées monotones et de vive lumière.

Arrivé au terme de sa course, comme pensent les Balinais, le soleil a roulé derrière les montagnes de Java; son sillage de feu s'éteint progressivement, au firmament, dans une gamme de nuances prestigieuses. Bien qu'aucun vent ne souffle du large, ni de la côte, la

des fermiers chinois, en fixant lui-même le prix auquel cet article doit être vendu au détail.

mer est grosse ; de couleur bleu sombre, elle est toute jaillissante d'écumes. Une force intérieure la soulève et précipite à temps égaux sur la plage de hautes vagues qui s'écroulent en des chocs retentissans, s'étalent en nappes bouillonnantes et refluent avec un bruit d'averse. — Mouillés devant la côte, quelques bateaux, des jonques chinoises et un petit vapeur hollandais, roulent ou tanguent. Soudain, voici qu'à bord des jonques, l'on sonne un couvre-feu étrange : des gongs carillonnent comme pour des vêpres fantastiques et font un doux accompagnement de cloches à la sonnerie triomphale d'un clairon. A défaut de la trompette hollandaise qui salue le coucher du soleil, de notes éclatantes dans tous les postes militaires de Java, ce clairon, coutumier à toute l'étendue des mers de Chine, semble proclamer devant Bali la vieille gloire commerciale du Céleste-Empire.

15 avril.

Depuis notre arrivée à Boeleleng, nous avons passé tous les jours, non loin de la résidence, devant un bâtiment dont le toit est ardoisé et dont les murs, blanchis à la chaux, sont percés de petites fenêtres carrées à barreaux. C'est la prison balinaise. C'est là que les prévenus attendent d'être jugés et que des indigènes, condamnés à une détention de quelques jours à quelques mois, subissent leur peine. Les forçats, dont la détention est de plus longue durée, sont déportés à Soerabaia. — Nous visitons ce matin rapidement la prison avant de nous rendre au tribunal indigène qui tient séance à dix heures, et d'ici nous irons voir des combats de coqs.

Les cellules ouvrent toutes sur une cour intérieure ; elles sont fermées par des grilles énormes qui les font ressembler à des cages de ménagerie. Dans chacune d'elles, sont accroupis de dix à quinze prisonniers, et dans le fond, sur un plan incliné en pierre, sont enroulées des nattes d'écorce qu'ils déploient pour dormir dessus. Sur les visages de ces malheureux, de l'énergie et de la douceur qu'exprime en général à la fois toute physionomie balinaise, l'une ou l'autre a disparu. Tous silencieux, ils témoignent les uns, par des regards farouches, qu'ils sont pleins de rage, les autres, par une attitude abattue, qu'ils sont tristes et honteux. Ils attendent leur tour, s'il n'est déjà venu, de comparaître en justice. Deux fois par semaine, une escouade d'inculpés est conduite, devant un tribunal indigène, nommé *kerta*. Liés l'un à l'autre, les prisonniers forment une longue chaîne des deux côtés de laquelle courent des opas qui, d'une lanière ou d'un mince

bambou, cinglent le dos des récalcitrans. La justice est rendue en plein air, à l'ombre d'un toit qui repose sur des piliers. — De la prison, nous accourons à ce fragile édifice judiciaire. A la gauche d'un fonctionnaire hollandais qui préside, trois prêtres prennent place dans des fauteuils. Parmi eux, se trouve le prêtre de Sangsit qui nous reconnaît et nous salue en souriant toujours. Ses collègues sont un peu moins âgés que lui, mais tous trois sont maigres et de haute taille, vêtus et coiffés de même : longue chemise flottante, sarrong collant, tresse ramenée et tordue en chignon (1). Tandis qu'ils se sont assis pour remplir les fonctions de juges, deux jeunes officiers de justice, des *kantya*, viennent s'accroupir devant le fonctionnaire hollandais; ils ont la taille mince et souple, des traits d'une extrême finesse; leurs doigts effilés, des doigts de mains oisives, sont plantés d'ongles très longs; autant de marques d'une race supérieure. Ils portent de belles étoffes chatoyantes qui font un frou-frou de soie à chacun de leurs mouvemens et qui s'échappent, en bouffant, d'une ceinture au fil d'or; leur costume original est rehaussé par un kriss, passé sous la ceinture et dont la poignée est ouvragée et incrustée de pierres précieuses. Ces deux jeunes hommes jouent le rôle d'inspecteurs de police et d'avocats; en outre, ils ont pour tâche d'instruire toutes les affaires qui sont soumises au tribunal. Dès qu'un inculpé est amené devant le kerta, un kantya expose, en langue malaise, le délit à la cour. Ensuite, les juges consultent leur code, assemblage de bandes d'écorce où la loi pénale est gravée en kawi, — discutent entre eux, prennent l'avis du fonctionnaire hollandais et prononcent la sentence. Le condamné emmené, un autre inculpé apparaît; ainsi de suite pendant plusieurs heures. Citons un exemple. Pour avoir volé quelques noix de coco, un indigène est traduit devant le kerta. Les trois juges s'efforcent de lire leur code, mais nous voyons que le texte les embarrasse et nous nous rappelons qu'ils savent en réalité fort mal le kawi. Aussi, est-ce moins pour s'être inspirés de la loi que sous l'inspiration du moment qu'ils se mettent d'accord pour condamner le coupable à trois mois de prison. Cependant l'un d'eux se ravise tout à coup : *Tida tiga boulân annam boulân*, mots malais qui signifient : « Pas trois mois, six mois plutôt. » Aussitôt, ses collègues donnent leur approbation. Le fonctionnaire essaie de parlementer, c'est en vain; mais le résident aura le droit d'exiger la réduction de cette peine.

Il semble que la matinée d'aujourd'hui doive nous révéler l'un après l'autre les mauvais instincts du peuple balinais. Voici main-

(1) Ils portent le nom de *padanda*.

tenant que nous allons découvrir un côté féroce à ce peuple qui atteste, par sa passion pour ses spectacles de danses, un sens artistique si délicat. — Le tapis vert de Boeleleng ou arène minuscule des combats de coqs consiste en un carré de terrain battu, abrité d'un toit de nattes d'écorce. Alentour, une place aride, mal protégée contre l'ardeur du soleil; seuls, des cocotiers assez espacés laissent tomber leurs taches d'ombre, aux fines découpures, sur le sol crevassé de sécheresse. Ce qui nous frappe tout d'abord, c'est d'apercevoir dans la foule qui se presse là, des individus sans kriss, avec la même expression farouche que nous venons de remarquer sur tant de visages dans la prison. C'est qu'ils y ont passé, ces gens-là, dans la prison : ils y ont appris ce regard mauvais qui leur reste comme une marque indélébile de leur détention. La plupart des indigènes présens, même des repris de justice, ont les mains pleines de pièces d'argent hollandaises, nommées ringgits et valant deux florins et demi ou cinq francs. Les premiers arrivés se sont accroupis, sur plusieurs rangs, coude à coude, autour du carré de terrain battu; un chef occupe la présidence et l'ancien sultan de Boeleleng, que les Hollandais détrônèrent, est assis à une place d'honneur que le peuple, toujours respectueux envers lui, continue à lui réserver. De nombreux coqs, bien engraissés, ont été apportés dans des cages de bambou. Çà et là, dans la foule, des marchandes de vin de palme et de lait de cocotier se tiennent debout devant leur boutique portative, elles font en même temps l'office de prêteuses sur gages ; bien des joueurs qui auront perdu tout leur numéraire abandonneront à ces femmes leurs kriss et bijoux en échange de quelques ringgits à risquer encore. — Les préparatifs d'un seul combat durent quelques minutes. Il est essentiel de commencer par choisir deux coqs de même force apparente pour que la lutte comporte le plus de hasard possible. Ensuite, les deux coqs reçoivent à une patte, l'un d'eux qui paraîtrait plus faible à chaque patte, un petit éperon-poignard très tranchant. Pendant ce temps, les paris sont ouverts ; les ringgits tombent de toutes parts dans l'enceinte du jeu; parfois, le total des mises s'élève à plusieurs centaines de florins. Enfin, les coqs éperonnés sont excités l'un contre l'autre, et le plumage frémissant, le bec ouvert, ils se trouvent brusquement en liberté. Le combat s'engage alors sous les regards convergens de milliers d'yeux, moins d'une minute suffit pour décider de la victoire. Le premier coq éventré à coups d'éperon cherche à fuir, se traîne éperdu autour du champ clos; l'autre le poursuit, s'acharne sur lui, achève son œuvre sanglante. Quelquefois, le coq vaincu essaie de prendre le vol, mais saisi par des mains tendues, il est impitoyablement enfermé dans une cage

de bambou avec le vainqueur, et celui-ci lui donne tout à son aise le coup de grâce.

L'argent est un puissant mobile dans la vie des Balinais; supprimez ce mobile et les combats de coqs n'auront plus de raison d'être. Aussi, le gouvernement hollandais trouverait-il un sérieux obstacle s'il s'avisait d'interdire ces spectacles sanglans, comme il l'a fait, par exemple, dans tout Java.

Nous l'avons vu, le souci de ses intérêts explique la plupart des pratiques religieuses de l'indigène de Bali. Si ce dernier implore, à époque fixe dans l'année, la clémence des génies bienfaisans, il a aussi des jours prévus pour conjurer les génies malfaisans. On nous apprend justement que, ce soir, les habitans de Boeleleng chasseront, à grand bruit, les démons.

La nuit tombée, en effet, des clameurs affolées, grandissantes par instans, s'élèvent de partout; partout, avec acharnement, sonnent des gongs et retentissent des cloches de bois. L'effet de ce tocsin contre l'esprit du mal est grandiose et effrayant, à la fois, dans son étrangeté. Les portes des quartiers d'habitations sont ouvertes, toutes grandes; les démons sont expulsés, répandus sur les routes. Subitement, le vacarme cesse; les habitans jugent que l'intérieur de leurs murs est purgé des bandes maléfiques, et ils s'empressent de fermer, de cadenasser les portes pour empêcher ces bandes de rentrer... Alors, voici qu'au bas du ciel surgit, sans qu'aucune aurore lunaire l'ait fait prévoir, un croissant d'or vert d'où ne s'épanche aucune lueur dans le ciel; c'est à peine s'il fait pâlir le scintillement des étoiles, c'est à peine si la nuit en devient plus claire. Sous ce morne flambeau, les démons vont à l'aventure, errant à la recherche d'un gîte, d'une porte ouverte.

16 avril.

... Les portes restent fermées; aucun habitant ne sort de chez lui. Ils errent encore, les démons; ils erreront tout le jour. Le soir venu, convaincus qu'il n'y a plus de gîte pour eux dans la ville et que celle-ci a été abandonnée, ils s'éloigneront, se disperseront dans la campagne... et les indigènes reparaîtront sur les routes.

Journée mélancolique; nous demeurons à la résidence, car les Européens se font un scrupule de respecter la superstition balinaise... Au lointain, entre les arbres, luit le bleu incertain de la mer; ici près, la route est déserte, la route peuplée de démons. Ce jour de silence est le dernier jour que nous passons à Boeleleng. Demain, à l'aube, le petit vapeur qui est mouillé devant

Pabean nous emmènera, en longeant l'île, vers le bras de mer qui sépare Bali de Java, et nous débarquera sur la rive javanaise du détroit, à Banjoewangi; puis, trois fois douze heures de charrette à travers des jungles inquiétantes, des forêts mystérieuses et sur une route de la côte que l'on dit très belle; quelques heures de chemin de fer... et nous serons revenus à notre point de départ : Soerabaia.

Ce qui peut étonner dans un séjour à Boeleleng, c'est qu'une poignée d'Européens suffise à tenir en respect la population du pays et que le caractère civil de leurs fonctions ne nécessite, auprès d'eux, la présence d'aucune troupe. Il y a, dans ce fait, un tour de force de la diplomatie hollandaise qu'il vaut la peine d'expliquer.

Dans l'île de Java (1), les Hollandais administrent librement les terres, dirigent à leur gré les cultures en vertu d'une entente avec les régens et autres chefs indigènes d'ordre inférieur auxquels ils versent en espèces sonnantes, chaque année, de gros dédommagemens. Très attaché à ses chefs, le peuple javanais les a suivis docilement sous le joug étranger. L'armée des Indes, disséminée par petites garnisons dans toute l'île, est toujours prête à réprimer les soulèvemens partiels qui pourraient se produire. Ces soulèvemens partiels sont en réalité à redouter par momens, non qu'ils témoigneraient du besoin d'indépendance du peuple, mais parce que celui-ci, rallié au mahométisme, est constamment encouragé à la révolte contre les chrétiens par les hadjis, indigènes fanatiques qui ont reçu la consécration musulmane par un pèlerinage à la Mecque. Pour prévenir les embarras que les hadjis seraient dans le cas de lui susciter, le gouvernement de Batavia exerce sur eux une surveillance active et combat leur influence par des moyens pacifiques; il lui arrive, m'a-t-on raconté, d'essayer de les désarmer en offrant de son argent pour la construction des mosquées (2). Le fait est que, tombé moralement au pouvoir des musulmans et civilement au pouvoir des Européens, depuis de nombreux siècles, le peuple javanais s'est amolli dans sa longue servitude et a perdu toute pensée d'indépendance.

Tout différens sont les Balinais. Ni l'essai de propagande religieuse des Arabes, ni le contact des commerçans chinois ne jetèrent jamais le moindre trouble dans leurs usages. Aussi, en arrivant à Bali, il y a une quarantaine d'années, les Hollandais y

(1) Excepté dans les sultanies de Soerakarta et de Djoejakarta qui ont conservé presque toute leur autonomie.

(2) Plusieurs Hollandais m'ont contesté ce renseignement.

trouvèrent-ils un peuple absolument libre et très jaloux de son indépendance.

Ce fut à la suite d'actes de piraterie commis par des pêcheurs balinais sur les côtes de Java que fut décidée une première expédition hollandaise contre Bali-Boeleleng en 1846. Dirigée par E.-B. van den Bosch, elle aboutit, les 28 et 29 juin, à la prise de Boeleleng et de Singaradja. Le 9 juillet, les princes de ces villes consentaient à traiter avec le gouvernement hollandais et acceptaient ses conditions. En 1848, une deuxième expédition contre trois princes qui s'étaient coalisés donna lieu à un combat, au cours duquel les Hollandais cherchèrent à s'emparer de la forteresse de Djaga-Raga, mais furent repoussés vers la mer et durent regagner leurs vaisseaux. L'année suivante, une troisième expédition amena la prise de cette forteresse, le 24 mai. Une bataille s'engagea et coûta la vie au général Michiels qui commandait l'expédition. Les Hollandais eurent la victoire, mais cette victoire fut moins glorieuse que la longue et courageuse résistance des Balinais. On ne se rendit maître de ces derniers qu'au moment où, croyant la guerre terminée, ils avaient cessé de garder leur forteresse. A la suite de ces événemens, les princes de trois sultanies déléguèrent des ambassadeurs à Batavia pour traiter avec le gouvernement hollandais. L'entrevue eut pour résultat d'assurer l'indépendance à sept sultanies sur neuf, ainsi qu'à l'île de Lombock (1), à condition que jamais elles ne déclareraient de guerre, ni ne concluraient d'alliances, — et de placer les deux autres sultanies sous la surveillance de Batavia. Ces deux dernières, Boeleleng et Djembrana, reçurent, en conséquence, des fonctionnaires et quelques troupes. Elles furent constituées en une assistance-résidence qui dépendit de la résidence de Banjoewangi, — ville de l'extrémité orientale de Java. Depuis 1882, la résidence de Banjoewangi, transformée en assistance-résidence, est englobée dans la résidence de Besoeki, et Boeleleng forme avec Djembrana une résidence désignée sous le nom de résidence de Bali et Lombock. Le résident établi à Boeleleng a charge de faire respecter les conditions posées par son gouvernement aux princes de Lombock et des sept sultanies indépendantes. En 1868, au mois de novembre, le sultan de Boeleleng, Ida-Maderahi, fut conduit en exil à Padang, dans Sumatra. Peut-être était-il un obstacle au succès

(1) Les princes de Lombock, île voisine de Bali, sont Hindous et originaires de Bali. La sultanie balinaise de Karang-Assem débordait un jour de population. Le trop-plein émigra dans Lombock, dont la population était entièrement musulmane. Les nouveaux-venus, bien qu'en minorité, devinrent les maîtres du pays, et aujourd'hui, restés Hindous, au milieu du peuple demeuré mahométan, les princes de Lombock gouvernent avec le concours d'un Arabe, en qualité de ministre.

de la diplomatie des Hollandais; en réalité, ceux-ci l'éloignèrent de son pays sous prétexte de mettre fin à ses querelles de rivalité avec un sultan voisin. Il fut invité à prendre un repas, on le raconte du moins, à bord d'un navire qui était mouillé devant Pabean, et dès qu'il fut arrivé sur le pont, le navire leva l'ancre. Le fait est qu'à Padang le gouvernement prit des mesures pour que cet exilé royal perdît une grande partie de son argent au jeu. Il y a deux ans, sur promesse d'obéissance, il est rentré dans son pays où, sultan déchu, il ne conserve d'une immense fortune que 70,000 florins et touche un traitement de 500 florins par mois. C'est à peine si cet argent lui permet d'entretenir une suite dont il est toujours escorté quand il sort à pied à Boeleleng.

Depuis le premier jour de l'occupation, le gouvernement de Batavia avait compris que les Balinais ne se façonneraient à la docilité que s'il leur conservait leurs usages législatifs et leurs coutumes religieuses; aussi s'appliqua-t-il à ménager les susceptibilités nationales. Ce fut tout profit pour lui d'avoir agi avec tant de tact et de prudence; car les indigènes, sentant à peine l'ingérence des étrangers dans leurs affaires, et bénéficiant de leur présence auprès d'eux, demandèrent en 1882, en promettant obéissance, la suppression de l'épouvantail de force armée, dont la nécessité était du reste devenue depuis longtemps contestable. — Les résidens successifs et leurs subordonnés avaient su conquérir le peuple comme il fallait, moralement, par la douceur. S'ils avaient agi avec précipitation, en recourant aux moyens violens, ils auraient eu affaire à rude partie. Les Balinais, en effet, se seraient vite remis sur pied après l'échec que leur infligea la troisième expédition hollandaise. L'énergie qu'expriment leurs visages témoigne de la résistance qu'ils auraient pu opposer encore, mais cette résistance leur a paru inutile, et la douceur que reflètent en même temps leurs figures atteste qu'ils ne sentent le poids d'aucun joug, et que les Hollandais sont pour eux plutôt des alliés que des maîtres. On constate à Boeleleng et dans le pays environnant que les fonctionnaires sont devenus les amis des prêtres et sont traités avec déférence par les princes et les chefs d'ordre inférieur. Il est vrai que, de leur côté, les fonctionnaires feignent tout le respect possible pour les coutumes religieuses du pays; nous l'avons bien vu le jour de l'expulsion des démons.

Cette entente amicale avec les prêtres et les chefs indigènes permet, dans bien des cas, aux Hollandais de les convertir à des idées d'humanité et de justice; par leur parole persuasive, leur influence morale s'étend même dans le pays inoccupé. En 1882, les princes d'une sultanie indépendante proposent au gouvernement de Batavia d'administrer leurs affaires; mais le gouvernement décline cette

offre, en faisant entendre qu'il sera tout prêt à s'établir dans l'île entière quand tous les sultans l'auront appelé d'un commun accord. Pour le moment, les princes régnans et le résident se délèguent des ambassadeurs pour se rendre hommage (1), et les Européens profitent de chaque rencontre pour conseiller aux princes de modifier, dans le sens humanitaire, les châtimens terribles que réserve à des coupables la tradition brahmanique ou la tradition même du pays. Par exemple, la loi veut que les condamnés à mort soient soumis à d'affreux tourmens dans les instans qui précèdent celui de leur exécution. Ils sont exposés contre un arbre, de manière que les indigènes, présens à leur dernière heure, puissent s'amuser à les torturer à petits coups de kriss; puis, le sultan qui préside au supplice, jugeant que ce dernier a assez duré, fait un signe de la main, et le bourreau, généralement un prêtre, achève les patiens en leur plongeant un kriss dans le cœur. Mais, sous l'effet des conseils qu'ils reçoivent des fonctionnaires, les princes régnans prennent fréquemment, au moment où le supplice va commencer, la résolution de le supprimer, et le prêtre porte immédiatement le coup de grâce.

Dans la résidence, par suite de l'autorité morale qu'il a acquise sur les prêtres et les chefs, le gouvernement est arrivé à empêcher définitivement l'application de peines traditionnelles trop barbares, et il lui est possible de corriger, dans le sens de la justice européenne, les jugemens qui lui semblent exagérés en indulgence ou en sévérité. Il y a, à proprement parler, deux tribunaux à Boeleleng : le landraad et le kerta; mais les étrangers seuls relèvent de la juridiction du premier. Celui-ci est présidé par le résident et compte, en qualité de juges, des chefs de district, le major des Chinois et le capitaine des Arabes (2); son code pénal est absolument distinct de celui du kerta. Quant au kerta, il a pour président un contrôleur, et ses juges, au nombre de trois, sont des prêtres. Les jugemens prononcés par le landraad sont communiqués au gouverneur-général des Indes néerlandaises, lequel les casse, s'il y a lieu. Ceux du kerta sont immédiatement soumis à l'examen du résident, qui les ratifie ou les annule; si sa décision mécontente

(1) Bien que le malais soit la langue diplomatique, toutes les fois que le résident de Bali doit envoyer un message à un sultan ou à un chef quelconque, il le fait rédiger en balinais par M. van der Tück, et les princes et chefs ne peuvent non plus lui faire parvenir que des messages dans leur langue. Le gouvernement hollandais a établi cette règle pour que les pièces officielles ne donnassent jamais lieu au moindre malentendu.

(2) Les Chinois et les Arabes ont, à leur tête, dans la plupart des villes de Java, et à Boeleleng, un chef responsable à qui le gouvernement hollandais confère le titre de major, de capitaine ou de lieutenant.

les prêtres, il en réfère au gouverneur-général, qui juge en dernier ressort.

Voici maintenant comment se répartissent les diverses fonctions administratives dans la résidence de Bali et Lombock. Le résident dirige les affaires de la résidence, reçoit les chefs de district et les délégations officielles des sultans voisins, réunit une fois par semaine tous les chefs de villages et préside les séances du landraad; il dispose du droit de casser les jugemens du kerta et de ratifier ou d'annuler la nomination des chefs indigènes. Il travaille avec le concours d'un secrétaire de la résidence, sorte d'officier d'état civil, et de deux contrôleurs de deuxième classe dont l'un est établi à Boeleleng, l'autre à Djembrana. A tous deux appartiennent la direction de la police et la présidence du kerta sur leur territoire respectif. Un troisième contrôleur, de grade moins élevé, a pour fonction de cadastrer les rizières et de fixer les impôts fonciers. Un commandant de port, domicilié à Pabean, a la haute surveillance sur le mouvement de ce port et de trois autres ports qui sont également ouverts au commerce sur la côte septentrionale. Deux commis postaux, préposés au dépouillement des lettres et au service du télégraphe, veillent en outre à ce qu'un canot-courrier parte à jours fixes, deux fois par semaine, pour Banjoewangi. Enfin, M. van der Tück figure comme interprète dans cette hiérarchie administrative. En même temps il est, dans quelque mesure, le conseiller du gouvernement. Sachant à fond la langue balinaise, vivant au milieu du peuple, étant un peu le confident de ses pensées, il peut mieux que personne indiquer des directions sages à la diplomatie hollandaise et l'avertir de ses erreurs; ainsi, il signalera qu'il y aurait danger à interdire les combats de coqs.

Le régime hollandais, à Bali, coûteux en traitemens de fonctionnaires européens et de chefs indigènes, ne rapporte pour le moment rien du tout à Batavia. Il est vrai que l'occupation de Boeleleng et de Djembrana a pour effet de protéger la côte orientale de Java, qui était absolument découverte auparavant; mais, enfin, Bali est un pays fertile et qui devrait allécher la cupidité des planteurs. On peut donc penser que les Hollandais ne se contenteront pas de s'être concilié la faveur du peuple balinais et que leur politique de douceur persuasive ne fait que préparer dans l'île une base solide à l'exploitation du sol. Que le peuple accepte ou non la substitution d'un régime d'affaires au régime actuel, tout platonique, ils sauront bien, le jour où ils seront moins préoccupés d'autres régions de l'archipel, tirer tout le profit possible de cette source nouvelle de richesses que leur habile diplomatie a mise à leur disposition.

FRITZ DU BOIS.

UNE

JEUNE FILLE DU XVIIIE SIÈCLE

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

S'il est vrai, comme l'a dit Alexandre Vinet, que « la France est la Célimène de l'Europe, » jamais Célimène n'eut plus d'adorateurs que dans les années qui précédèrent la révolution. Catherine II et le grand Frédéric se font alors les disciples de nos philosophes et les attirent à leur cour; le français est parlé partout où règne quelque politesse, et l'on voit sans surprise l'Académie de Berlin proposer comme sujet de concours les causes de *l'universalité* de notre langue. Avec cette force d'expansion qui est un de ses privilèges, la France porte partout en Europe, sur les ailes de la prose de Voltaire, son esprit, ses idées et son sourire; mais, en retour, les pays voisins lui restituent parfois, dans des œuvres originales et neuves, une part de ce qu'ils ont reçu d'elle.

Parmi ces étrangers qui ont cultivé et honoré la littérature française au XVIIIe siècle, Sainte-Beuve, à qui rien n'échappait, a signalé avec une sorte de prédilection le spirituel auteur de *Caliste*. Durant un de ses séjours à Lausanne, l'attention du critique avait été attirée sur la séduisante figure de Mme de Charrière; un écrivain suisse, Eusèbe Gaullieur, « homme éclairé et sincèrement ami des lettres, » lui ayant communiqué la précieuse correspondance de Benjamin Constant avec cette femme distinguée, il en tira les articles publiés ici en 1844 et 1845.

Ces études de Sainte-Beuve valurent au nom de Mme de Charrière un petit regain de gloire, et *Caliste* eut alors ce singulier honneur, que l'auteur n'avait pu prévoir, d'être réimprimée dans la Bibliothèque des chemins de fer. Plus récemment, la publication du *Journal intime* et des lettres inédites de l'auteur d'*Adolphe* a remis en demi-jour le nom de sa fidèle amie de Colombier.

Toutefois, les ouvrages de Mme de Charrière n'ont plus que de rares lecteurs et ne charment guère que quelques esprits curieux ou délicats : ceux-là goûtent vivement la finesse et la distinction du petit roman de mœurs intitulé les *Lettres neuchâteloises,* ou l'analyse pénétrante et l'émotion discrète qui sont si artistement fondues dans les *Lettres de Lausanne* et dans *Caliste.* Quant aux autres romans de Mme de Charrière, ils sont plus qu'oubliés, ils sont à peu près introuvables, et seuls quelques bibliophiles très renseignés en savent peut-être les titres.

Aussi n'aurions-nous point songé à parler encore d'elle, sur qui Sainte-Beuve a dit l'essentiel, si nous n'avions eu la bonne fortune de rencontrer une série de lettres qu'il n'a pas connues : elles nous ont paru offrir de l'intérêt, même pour ceux à qui le nom de Mme de Charrière ne dirait rien. Cette correspondance d'une jeune étrangère atteste, en effet, d'une façon très caractéristique, la culture française hors de France dont nous parlions tout à l'heure. Hollandaise par sa naissance et son éducation, Suisse par son mariage, Mme de Charrière écrivait dans la plus pure langue de Versailles. Elle est toute Française par le choix de ses lectures, par le tour et, — si j'ose dire ainsi, — par l'orientation même de son esprit; c'est vers la France que vont ses regards et ses pensées; son mariage, dont nous allons surprendre l'histoire, fut surtout pour elle un moyen d'échanger la monotonie de l'existence hollandaise contre une vie moins végétative et plus intellectuelle. Sortir de son pays pour venir en terre française, cela lui apparaissait comme une sorte de retour de l'exil.

Un pareil phénomène ne vaut-il pas d'être mis en lumière? Nous l'essayons d'autant plus volontiers que cette femme d'infiniment d'esprit s'est trouvée en relations avec quelques personnages connus, sur lesquels sa plume alerte nous fournira des renseignements dignes d'être recueillis. Ses lettres ont, de plus, le mérite de jeter un jour curieux sur les mœurs de la société hollandaise vers le milieu du siècle dernier. Elles sont enfin par elles-mêmes, indépendamment de toute autre considération, d'une lecture agréable et piquante, et ce serait conscience vraiment de ne pas conserver tant de jolies pages. Nous nous proposons de les encadrer dans un récit aussi sobre que possible.

I.

Isabelle-Agnès-Élisabeth van Tuyll van Serooskerken est née au château de Zuylen, près Utrecht, le 20 octobre 1740, d'une ancienne et noble famille de la province. Son père, Thierry-Jacques de Tuyll, seigneur du château et de la terre de Zuylen, occupait une grande situation et servit l'État, à l'exemple de ses ancêtres; il fut envoyé des États-Généraux auprès de Frédéric II. La mère d'Isabelle, Hélène-Jacqueline de Vicq, était d'une famille originaire du Brabant, établie en Hollande. La jeune fille portait pour les siens le petit nom de Belle, et ses lettres intimes sont signées de ce diminutif familier; sa signature officielle, I.-A.-E. de Tuyll, donnait plus tard occasion à Benjamin Constant de la plaisanter sur ce qu'il appelait ses A. E. I. O. U. Je ne sais si le français fut proprement, comme l'a dit Sainte-Beuve, « sa langue de nourrice, » mais elle l'apprit de très bonne heure, suivant un usage alors général dans les bonnes familles hollandaises; elle eut pour institutrice une Genevoise, Mlle Prévost, qui lui écrivait, quelques années après :

« Continuez à me faire part de vos productions... Je trouve dans votre style une simplicité charmante... Savez-vous toujours faire de ces bons éclats de rire?.. Vous voilà peintresse, musicienne, couturière, marchande de modes, et par-dessus tout cela philosophe, le tout enveloppé d'une figure qui n'est pas mal. »

Ces lignes nous montrent l'extraordinaire activité d'esprit et les goûts variés de cette enfant de seize ans. Elle se trouvait un peu isolée et perdue au sein de sa très paisible famille; nous en avons maintes preuves dans l'importante correspondance, encore inédite, où nous allons puiser, et qui est conservée à la bibliothèque de Genève (1).

M. de Constant d'Hermenches, oncle de Benjamin Constant, ami de la famille de Tuyll, était un officier au service de Hollande. C'était un homme de beaucoup d'esprit, dont le nom figure parmi les correspondans de Voltaire. Il était marié et âgé d'environ quarante ans lorsqu'il fit amitié avec Belle; nous le voyons dès lors, et pendant un espace de quinze années (1760 à 1775), tenir auprès d'elle le rôle de confident intime :

« Vous êtes, lui dit-elle, l'homme de l'univers en qui j'ai la confiance la plus entière et la plus naturelle; je n'ai point de prudence, point de réserve, point de pruderie pour vous, et, ce qui est plus

(1) C'est un érudit genevois, M. Eugène Ritter, qui a eu l'obligeance de nous signaler l'existence de ces curieuses lettres.

extraordinaire, je n'ai plus de vanité vis-à-vis de vous, de sorte que toutes les folies, tous les travers qui me rabaissent à mes propres yeux, je me sens toujours disposée à vous les dire. Si nous vivions ensemble, je ne tairais rien. »

Le lien de sympathie presque tendre qui s'établit entre eux n'était point sans quelque péril, car d'Hermenches, qui n'aimait que médiocrement sa femme, passait pour un homme entreprenant; Isabelle lui écrivait à l'insu de ses parens, qui eussent désapprouvé ce commerce épistolaire très actif et surtout le ton d'extrême abandon qui y règne. Rien de plus libre, de moins conventionnel que les confidences de cette jeune personne singulièrement affranchie de tout préjugé. Aussi comprend-on la prière qui revient fréquemment sous sa plume : « Au nom de Dieu, brûlez mes lettres! Qu'elles ne soient lues de personne! Quoique écrites sans crime et dictées par un cœur innocent, elles me perdraient à jamais de réputation... Des saillies peu glorieuses pour moi, passagères dans mon âme, ne devraient pas s'éterniser dans votre cassette. »

D'Hermenches n'en jugea pas de la sorte, car il ne brûla rien, et refusa même plus tard de rendre à Mme de Charrière les jolies lettres de Belle de Zuylen. Nous ne sommes point de ceux qui pensent qu'on n'est tenu à aucune discrétion envers les morts, et si nous avons lu ces cent soixante-dix-huit lettres, qui sont depuis quelques années seulement accessibles au public et que l'auteur eût tant souhaité de soustraire à nos regards, nous saurons n'en point abuser; il nous suffira de surprendre dans ces pages les premières manifestations d'un très heureux talent épistolaire et d'un esprit d'autant plus charmant qu'il contraste davantage avec le milieu où il s'est formé. C'est, en effet, une apparition étrange et propre à intéresser les amateurs de psychologie que celle de cette jeune fille à tous égards différente de sa famille et comme dépaysée parmi les siens. Elle souffrit dès ses premières années de cette espèce de dissonance; le mariage tardif qu'elle contracta fut pour elle le suprême moyen d'échapper à ce long malaise, qui se reflète vivement dans ses lettres : « Vous ne savez pas combien il est difficile de se conduire avec ceux dont on dépend, quand ils sont faits tout autrement que nous et que cependant on les aime et les respecte, quand enfin ils opposent une prudence toujours la même à notre vivacité. » La famille de Tuyll unissait, en effet, l'austérité huguenote à la gravité hollandaise. Le père était un homme froid, circonspect, mais droit, dont sa fille disait : « Quelque paradis que vous imaginiez, mon père y entrera. »

« Vous avez raison d'admirer mon père, écrit-elle encore : il n'y

a pas d'homme dans le monde dont je respecte plus la probité, l'équité et la modération. Je n'ai vu dans qui que ce soit une égalité d'âme si parfaite... Il ne veut point de feu dans sa chambre; il aime mieux aller à pied qu'en carrosse et s'asseoir sur une chaise que dans un fauteuil. Point de parade; pas un mot qui tende à annoncer ce qu'il est... Le dictionnaire de toute sa famille est formé sur ses pensées; c'est-à-dire qu'il se borne aux expressions de la décence, de l'honnêteté, d'une politesse sincère, mais froide. Point d'exclamation, point d'expressions vives. Il n'y a que ma mère qui sache exagérer. Vous devriez voir comme on m'entend peu quand je me laisse aller à mes indignations ou à mes enthousiasmes. C'est, en vérité, une chose étonnante que je m'appelle Hollandaise et Tuyll. Il faut que la Providence ait absolument voulu que je fusse ce que je suis. »

« Également généreuse et plus vive, ma mère oublie quelquefois combien elle aime sa fille, mais elle ne l'oublie pas longtemps. Je sais mieux la remuer et je lui parle plus vrai qu'à mon père. Je fais ses chagrins quelquefois, mais je fais ses consolations, ses joies, son amusement; elle ne peut vivre sans sa fille. Elle est aimable quand elle veut, elle a de l'esprit, du sens, et même de très jolies saillies... »

« Je viens de me quereller avec ma chère mère, et si vivement que j'ai refusé de l'accompagner à l'église; je raccommoderai cela dans une heure ou deux... Au lieu de pénitence, je partage délicieusement ma solitude entre vous et une tasse de café. »

Et quelques heures plus tard elle reprend :

« Au lieu de reproches et d'excuses, nous avons éclaté de rire, ma mère et moi, quand nous nous sommes revues. Elle m'a dit que je n'avais rien perdu au sermon... » — « C'est avec moi qu'elle aime à rire, à muser, à se promener, malgré mes hérésies. On ne peut se passer de moi. Ma sœur a beau être beaucoup plus orthodoxe et plus décente, elle n'amuse pas et on n'aime pas tant son cœur que le mien. »

Cette sœur cadette, qu'elle appelle « prude et redoutable, » se maria avant elle et devint Mme de Perponcher. Isabelle ne paraît pas s'entendre beaucoup mieux avec ses deux frères aînés, Vincent et Guillaume, et raille volontiers leur flegme de Hollandais authentiques : « Mon frère est, dites-vous, sans vivacité. Eh bien, tant mieux! Que ferait-il de vivacité dans sa patrie? Ici, l'on est vif tout seul. » — Elle reproche à l'un d'être « froid, civil et systématique, » à l'autre d'être « inégal, souvent dur et impoli. » — En revanche, elle a un attachement profond pour le cadet, son cher

Ditie (Théodore). Il avait embrassé assez jeune la profession de marin, et lorsqu'il revenait passer quelques semaines à Utrecht, une étroite et douce intimité régnait entre sa sœur et lui : « De toute ma journée, il n'est point de temps mieux employé que celui que je passe à lire et à causer avec mon frère. Il a seize ans, il est aimable, pénétrant, modeste, gai, mille fois plus réfléchi et plus prudent que moi... Je crois que j'apprendrai à jouer du luth quand je n'aurai plus mon frère. Ne voilà-t-il pas une plaisante consolation ! »

Isabelle s'efforçait loyalement de se mettre au ton de la maison, mais ne pouvait parvenir à discipliner sa vive nature : « Je me désespère contre moi-même de ne pouvoir acquérir, malgré les meilleures intentions qui entrèrent jamais dans aucun cœur du monde, cette douceur et ce sens froid qui préviennent et écartent tous les sujets d'humeur... Souvent il semblerait qu'on ne peut se passer de mon avis, et quand je le dis avec cette misérable vivacité qui m'est naturelle, je déplais et je fâche. »

On lui reprochait aussi ses longues rêveries, ses flâneries d'artiste, ses heures perdues à bavarder auprès de sa mère ; elle répondait par de petits vers assez gentiment tournés :

Ma mère, pensez, je vous prie,
Pensez qu'avec vous je m'oublie.
S'oublier avec un amant,
C'est là, dit-on, chose ordinaire ;
Mais s'oublier... avec sa mère
N'arrive pas si fréquemment !
... Il est des momens favoris
De liberté, de confiance,
Où les amis sont plus amis,
Où l'on dit mieux ce que l'on pense.
Ensuite, on rêve, et ce silence
Vaut mieux que le meilleur discours.
Heureux momens, toujours trop courts,
Vous abréger, c'est conscience !
... Toujours trop tard je veux aller
Grossir une troupe étrangère,
Où par usage il faut parler,
Où par prudence il faut se taire...

La vie s'écoulait monotone, l'hiver à Utrecht, à Zuylen pendant la belle saison, dans le vaste château entouré de canaux et d'un parc aux arbres séculaires, qui est encore la résidence de la famille de Tuyll. Le soir, autour de la table de famille, on lit, on travaille, les plus paresseux font des châteaux de cartes... Il était vraiment besoin de la vivacité d'Isabelle pour mettre un peu d'imprévu dans cette existence patriarcale : « Ce qui me donne une

grande amitié pour mon esprit, c'est qu'il est excellent pour l'usage ordinaire, qu'il me rend l'âme de cette maison, qu'il s'amuse d'un rien et en amuse les autres, qu'il est chéri de mes frères, de ma sœur, de tous ceux avec qui il passe sa vie : cela prouve certainement pour lui... » — Mais elle s'écrie bientôt : « Je m'ennuie à un point inexprimable... Mon activité ne sait que devenir... Tenir compagnie à ma mère, travailler un peu au tambour, voilà mon journalier... Les jours sont longs, les semaines infinies. La disette d'amusemens est grande pour moi, et, en attendant le mariage, *item*, il faut vivre. »

« L'article de l'humeur est presque aussi important que celui de la vertu ; non, il l'est davantage : une femme galante est plus supportable qu'une femme acariâtre, et j'aimerais beaucoup mieux un mari infidèle qu'un mari boudeur ou brutal. Je ne suis certainement pas méchante, ni grondeuse, ni difficile, ni capricieuse ; cependant, je ne suis point égale : ces organes si délicats, ce sang si bouillant, ces sensations si vives, rendent ma santé et mes esprits susceptibles de changemens que je n'ai jamais vus si grands, si rapides, si étranges dans qui que ce soit... Pas un moment dans la vie ne m'est indifférent, tous mes momens sont heureux ou malheureux ; ils sont tous quelque chose. »

Sa famille mettait une sorte de point d'honneur patriotique à la marier en Hollande, mais Belle était bien résolue à n'épouser qu'un étranger et à quitter son pays le plus tôt possible : « Je prends, dit-elle gaîment, la peine de me parer, quoique je ne veuille plaire à personne ; je suis fort polie, je fais beaucoup de révérences, et dans mon cœur je dis : « Adieu ! adieu ! c'est le dernier hiver ! »

Elle croyait alors déserter son pays, mais elle est sincère aussi en s'écriant : — « Quand je me promène dans des champs bien cultivés, dont les cultivateurs sont libres et riches, en vérité je n'ose plus dire que je n'aime pas mon pays, et cela n'est plus vrai. Gardez pour vous cette petite déclamation romanesque. » — Plus tard, vivant en Suisse, elle saura fort bien mettre sa plume au service de la cause hollandaise. Mais son sentiment intime éclate dans ce cri : *Je voudrais être du pays de tout le monde.*

Mot caractéristique, n'est-ce pas ? et digne de ce temps où Montesquieu écrivait : « Le cœur est citoyen de tous les pays. »

Telle est cette étrange Hollandaise ; telle est cette jeune fille accoutumée de bonne heure par l'isolement intellectuel à s'analyser, à se replier sur elle-même, et qui déjà remuait toutes sortes d'idées à un âge où les demoiselles n'ont pas coutume d'en avoir. Il me semble que le trait saillant de sa physionomie, c'est le naturel, un naturel complet ; elle a horreur de toute affectation, de toute pose, de toute rhétorique ; elle hait ce qu'elle appelle le « tor-

tillage allemand; » les fades adorateurs qu'elle rencontre dans le monde la mettent en gaîté, et sa plume laisse tomber cette phrase ravissante : « Un petit chat qui vient filer sur mes genoux me fait plus de plaisir qu'un bel esprit qui me loue. » — Elle recherchera de préférence la société des petites gens, des paysans, et se fera une fête de souper avec son frère Ditie à la ferme de Zuylen, un soir de moisson :

« Je viens de souper avec quatre-vingt-dix paysans et paysannes; les paysans avaient battu tout le jour une certaine graine dont je ne sais pas le nom; jugez comme ils avaient chaud; mais notre paysan, le maître du logis, était si aise de me voir là assise à côté de lui, il posait de si bonne foi ses mains suantes sur les miennes, sa femme faisait avec tant de plaisir les honneurs à mon frère et à moi, nos domestiques aussi trouvaient si plaisant d'être à table avec nous, que cette fête n'a pas laissé de me paraître agréable; je me suis comparée un moment à Julie avec orgueil. De danser pourtant il n'y avait pas moyen. On s'embrasse avec une lenteur, un sens froid, une innocence, dignes du meilleur âge, dignes aussi de notre flegmatique pays. On dirait que le galant et la fille se parlent en confidence; elle ne se défend point. Tous deux ne bougent non plus que des piliers. Tout le bal était muni de petites pipes; c'était une fumée!.. »

Vingt traits pareils nous la montrent bonne et cordiale envers tous; aussi est-elle chérie des domestiques, qui pour elle « trahiraient son père et sa mère. » « Hier, dit-elle, un laquais me donna une rose qu'il avait cherchée pour moi; je trouvai que cela rachetait vingt négligences et que l'on était heureux et bon à proportion que l'on procure plus de sentimens agréables à tout être capable de sentiment... Il ne doit jamais être égal de donner un plaisir ou de ne le point donner... Mes lettres ne peuvent vous faire un bien grand plaisir, c'est la rose qu'on me donna, mais je fus sensible à la rose. »

Plus tard, à Colombier, elle aimait à s'entretenir avec les simples gens du peuple, avec les bonnes femmes qui venaient « en journée » chez elle, à s'occuper des pauvres, à soigner les menus intérêts de ses serviteurs, à donner, comme dirait don César de Bazan, « un peu de joie aux créatures; » et la morgue aristocratique était si étrangère à l'auteur de *Caliste* que, dans un méchant pamphlet publié à Lausanne, on lui reprocha de vivre sur un pied trop familier avec sa femme de chambre.

Cette personne si naturelle aime la nature; de nos jours, il n'y a plus à cela grand mérite, mais on est charmé de rencontrer, sous la date de 1760, des traits comme celui-ci :

« Je me promène tous les matins pendant une heure, avant que le soleil ait confondu les gouttes de rosée. On dirait qu'on m'a donné l'inspection des ouvrages publics des araignées, tant je les examine curieusement (allusion à l'inspection des digues, dont son père était chargé et dont elle vient de parler). Je croyais ne pas aimer la nature, parce que je lis sans beaucoup de plaisir les descriptions de l'aurore et du printemps dans les poètes. Dieu merci, je me trompais. La nature est fort au-dessus des descriptions : elle parle au cœur un langage que les poètes imitent mal. »

Le naturel qui nous séduit en elle, tient à la parfaite droiture qui fait le fond de son caractère ; elle appelle la droiture « sa vertu de préférence, » et elle en use envers elle-même, pour se juger sans faiblesse; c'est ainsi qu'elle dira bien finement : « Quand on s'examine avec soin et de bonne foi, on trouve de quoi entretenir une sorte d'humilité, malgré les éloges les plus flatteurs... Tant que je serai spectateur impartial de mon propre cœur, je ne risque pas de devenir vaine. »

A cette rectitude d'esprit s'allie une remarquable indépendance, un jugement très personnel en tout, dédaigneux des opinions courantes, supérieur aux préjugés sociaux. « Sur toutes choses, a dit Sainte-Beuve, elle allait au fond et au fait avec un esprit libre. » Elle s'écrie : « Je n'ai point de systèmes : *ils ne servent qu'à égarer méthodiquement.* » Elle ajoute : « La peur d'être méprisable m'occupe bien plus que la peur d'être méprisée. » Mais le monde ne l'entend pas ainsi, et l'on ne se met pas impunément au-dessus des conventions qu'il impose; d'Hermenches, qui avait passé l'âge où on les brave ouvertement, avertissait du danger sa jeune amie : « Je voudrais, aimable Agnès, lui écrivait-il, qu'avec la réputation d'une personne d'infiniment d'esprit, on ne vous donnât pas celle d'une personne singulière, car vous ne l'êtes pas. Vous êtes trop bonne, trop honnête, *trop naturelle;* faites-vous *un système qui vous rapproche des formes reçues*, et vous serez au-dessus de tous les beaux esprits présens et passés. C'est un conseil que j'ose donner à mon amie à l'âge de vingt-six ans. Adieu, divine personne. »

C'est qu'à ce moment la « divine personne » avait déjà causé quelque rumeur dans les salons d'Utrecht et de La Haye : elle avait publié à vingt-trois ans sa première nouvelle, *le Noble*, qui parut sans nom d'auteur. Mais on connaissait ses idées, sa verve caustique ; on la reconnut bien vite dans ce conte anonyme où la noblesse hollandaise était raillée sans ménagemens, et où, cherchant à définir ce qu'on appelle la « naissance, » elle s'arrêtait à cette conclusion impertinente : « C'est le droit de chasser ! »

Où donc a-t-elle puisé ce scepticisme qui a envahi, mais non

desséché son âme, et qui perce à chaque page de ses lettres? Car elle est sceptique jusqu'aux moelles ; écoutez-la : « Je fus dévotement à l'église ; le ministre s'embrouilla si bien dans une définition de la foi, que la mienne n'en fut point du tout éclaircie, ni mon cœur plus attaché à nos sermons. »

Elle n'est dupe de rien, disciple de personne :

« Je lis les enseignemens des théologiens avec ennui, ceux des esprits forts avec horreur, ceux des libertins avec dégoût... A quatorze ans, je voulais tout entendre, mais j'y ai renoncé depuis... Une sorte de scepticisme fort humble et assez tranquille, c'est là que j'en suis restée; quand j'aurai plus de lumière et plus de santé, je verrai peut-être des certitudes ; à présent, je ne vois tout au plus que des probabilités et je n'éprouve que des doutes. Mais quand je serais passionnée pour la métaphysique, cela n'incommoderait personne... Les prétentions à l'esprit, c'est aussi une enfance que je crois à peu près passée chez moi. Je ne pense plus du tout à montrer une chose qui se montre d'elle-même quand elle existe, et qui perd toujours la moitié de ses grâces à être affichée, présentée aux écouteurs avec dessein, avec empressement... Quand j'étais petite fille, je plaçais vite où je pouvais une belle idée, mourant de peur que l'occasion de la dire ne revînt jamais. A présent, ma vanité est plus raffinée et plus tranquille... »

Elle ne croit guère aux vertus exceptionnelles : « J'admire comme je dois les héros et les martyrs, mais je trouve dangereux de se mettre dans le cas d'avoir longtemps besoin de l'être... » « Mon dessein est d'être honnête femme ; mais il y a cent mille maris avec qui cela me serait si difficile, qu'il n'y aurait à répondre de rien. Dieu me garde d'un sot! Vraiment, c'est une chose bien difficile que de me bien marier, et ce serait une terrible chose que de me marier mal!.. Je voudrais être la femme d'un honnête homme, femme fidèle et vertueuse ; mais pour cela il faut que j'aime et que je sois aimée. »

Ces aveux sont graves, même en faisant la part du paradoxe. Que devait-on penser à Utrecht d'une demoiselle qui faisait dépendre la vertu du thermomètre et qui s'écriait : « Est-il plus vertueux d'être née au Groënland qu'en Italie! » Et combien cet esprit vif et primesautier devait souffrir impatiemment le perpétuel désaccord avec son entourage!

Elle se réfugiait dans sa chambre, où toute sorte d'occupations remplissaient ses heures. Son clavecin (elle était fort bonne musicienne et a composé plusieurs opéras) tenait une grande place dans sa vie ; elle peignait agréablement, et reçut les leçons de Latour ; surtout elle lisait, et c'est sans doute à ses lectures de jeune fille, en même temps qu'à ses réflexions solitaires, qu'il faut de-

mander l'explication de ses dispositions d'esprit. Elle était de celles qui lisent tout, avidement. Elle s'est nourrie de Voltaire, *Zadig* lui est familier, elle verse « des larmes d'indignation et de pitié » en lisant les brochures sur les Calas; elle cite Saint-Évremond, Chaulieu, Hamilton, mais son éclectisme goûte non moins vivement les classiques : « Je ne voyage pas sans Racine et Molière dans mon coffre et La Fontaine dans mon souvenir. » Elle adore Pascal et Sévigné, puis elle revient sans cesse à Plutarque, et lit couramment ses auteurs latins : « Rien ne m'empêche de vous écrire qu'un tas de Tacites, de Sallustes et de dictionnaires; je les jette sous ma table. » Elle a une préférence marquée pour les lettres de Cicéron. Mais, chose digne de remarque et qui montre l'équilibre de ce ferme esprit, il n'y a nulle superstition dans ses admirations littéraires. Voltaire ne l'a point conquise sans réserve, elle le discute librement, et lorsque son ami d'Hermenches lui écrit qu'il aurait voulu la voir à Ferney, où il vient de passer, elle lui répond : « Vous m'y souhaitiez : je ne m'y souhaite point. C'est un méchant homme de beaucoup d'esprit. Je le lirai, mais je n'irai pas l'encenser. » Elle goûte surtout ce qui répond à son idéal de naturel et de simplicité, et met au premier rang des romans français *la Princesse de Clèves* et *Manon Lescaut*. Dans les *Lettres de Lausanne,* la mère de l'héroïne indiquera, parmi ses livres préférés, *Gil Blas*, les *Contes* d'Hamilton et *Zadig*... Sainte-Beuve songeait sans doute à ce passage lorsqu'il dit que, par l'esprit et le ton, Mme de Charrière « fut de la pure littérature française, et de la plus rare aujourd'hui, de celle de *Gil Blas*, d'Hamilton et de *Zadig*. »

Elle s'occupe aussi de science avec ardeur; elle a l'esprit géométrique, comme Mme de Staal-Delaunay, qu'elle admirait fort, par une sorte d'instinct de parenté. Sainte-Beuve ne l'a-t-il pas appelée « une mademoiselle Delaunay égarée devers Harlem? »

« J'étudie avec la plus grande application toutes les propriétés des sections coniques... Une heure ou deux de mathématiques me rendent l'esprit libre et le cœur plus gai ; il me semble que j'en dors et mange mieux, quand j'ai vu des vérités évidentes et indiscutables; cela me console des obscurités de la religion et de la métaphysique, ou plutôt cela me les fait oublier ; je suis fort aise *de ce qu'il y a quelque chose de sûr dans ce monde*... Je m'ennuie à la mécanique, et pourtant je l'apprends ; ne faut-il pas savoir pourquoi un levier est un levier, et comment l'on fait une balance, et où Archimède eût pris son point d'appui pour soulever la terre... A propos de philosophie, je commence dans huit jours un cours de physique spéculative et expérimentale. Il y a longtemps que j'en mourais d'envie... On dit que je dédaigne toute conversation commune et que

je crois mon esprit au-dessus de tout; on trouve mauvais que je veuille savoir plus que la plupart des femmes, et on ne sait pas que, très sujette à une noire mélancolie, je n'ai de santé, ni pour ainsi dire de vie, qu'au moyen d'une occupation d'esprit continuelle. Je suis bien éloignée de croire que beaucoup de science rende une femme plus estimable, mais je ne puis me passer d'apprendre ; c'est une nécessité où m'ont mise mon éducation et ma façon de vivre... Pour un trône je ne renoncerais pas à ce qui m'occupe dans ma chambre. Si je n'apprenais plus rien, je mourrais d'ennui... Songez que mes goûts ont tenu bon contre le préjugé, contre le ridicule dont on a voulu me couvrir mille fois, contre l'exemple de paresse et de stupidité que les trois quarts et demi de mes compatriotes me donnent, contre l'air pesant de ce pays. »

Son correspondant, qui n'a pas rencontré beaucoup de jeunes filles pareilles, se permet d'insinuer que le professeur de mathématiques doit être quelque séduisant jeune homme. Elle riposte par ce libre croquis, tracé plutôt par Henriette que par Philaminte : « Si j'ai parlé de lui comme d'un Saint-Preux, j'ai parlé étrangement. Connaissez-vous rien de moins ressemblant à Saint-Preux qu'un petit homme de plus de cinquante ans, coiffé tout de travers d'une vieille perruque rousse, chaussé de gros bas de laine en toute saison, aussi malpropre qu'un capucin, et qui, dès qu'il ouvre la bouche, fait tomber une pluie sur moi et sur mon papier... »

Décidément, elle aimait les mathématiques !..

II.

Quelques visiteurs illustres venaient parfois rompre la monotonie de la vie hollandaise. C'est ainsi que le jeune roi de Danemark, Christian VII, qui faisait un voyage d'instruction à travers l'Europe, séjourna à La Haye en 1768. Isabelle lui fut présentée et se promena avec lui dans les jardins de Termeer ; mais elle eut bientôt pris sa mesure, à en juger par le récit de l'entrevue qu'elle adresse à son confident :

« Nous avons vu hier le roi de Danemark... Il a l'air de n'avoir que quinze ans tout au plus, quoiqu'il en ait presque vingt. Il est blond et blanc à l'excès ; je ne sais quelle physionomie il a, ni même s'il en a une. Il voudrait être poli, mais il ne sait que dire... Il avait plu ; je plaignais, en riant, le sort de mes souliers, qui étaient fort jolis. Sa Majesté ne regarda plus que mes souliers et ne me parla d'autre chose. On dit qu'il a avec lui des filles habil-

lées en pages; mais il ne boit jamais de vin, apparemment parce que le roi son père s'est tué à force de boire; celui-ci n'aurait pas besoin de faire de grands excès pour se tuer... Sa femme et ses sujets sont très malheureux, et ses maîtresses ne sont pas mieux traitées, car il fit mettre, il y a quelque temps, à la maison de force une femme qu'il avait aimée... Songez que cet enfant mal élevé est tout-puissant chez lui, que c'est un despote : j'aime fort à voir de mes propres yeux ces petits acteurs chargés des plus grands rôles (1). »

Elle conçut une opinion meilleure du prince Henri de Prusse, frère du grand Frédéric, qui séjourna en Hollande dans cette même année 1768. Un jour, une lettre annonça au seigneur de Zuylen la visite inattendue de l'auguste personnage qui s'était si fort distingué dans la guerre de Sept ans :

« Heureusement, raconte Belle, on avait un petit dîner élégant et simple à lui offrir, et comme il me parut très aimable, je voulus lui plaire, je m'égayai, je causai, — et je réussis! Il parla beaucoup et me dit mille choses flatteuses; il parle très bien, avec esprit et avec autant d'aisance que de finesse. Après dîner, il témoigna de l'envie de voir ma chambre, et je l'y menai. Ma table était couverte de livres; il aurait voulu voir ce que c'était, mais il n'osait les ouvrir, par civilité, ni moi, par modestie. Apercevant, à la fin, votre grosse lettre (2), je lui dis : « Votre Altesse Royale ne soupçonne pas que c'est là une relation de la guerre de Corse? — Non, vraiment, me dit-il, je ne m'en serais pas douté; mais cela vous amuse-t-il? — Oui, monseigneur, répondis-je, j'y prends intérêt parce qu'un homme de mes amis s'y distingue. Mais Votre Altesse sera encore plus surprise de voir l'extrait de ma lettre dans la gazette. » Et en même temps je tirai la gazette de ma poche et la lui donnai. Il lut l'extrait et prétendit que c'était en faveur des femmes du château de Cavelli que j'avais rendu cette relation publique. On s'en amusa fort, les courtisans s'emparèrent de la gazette; et le prince, en continuant de regarder ma chambre, mon cabinet, mon bain, enfin tout ce qui, dans une habitation, aide à connaître la personne qui l'habite, parlait tantôt de moi et de mes amusemens, tantôt de Paoli et des Corses...

« Il fallut se séparer; le prince ne nous quittait pas avec plaisir : « Ne venez-vous pas quelquefois à La Haye? Ne pourrait-on se flatter de vous voir à Berlin? » L'envie de nous revoir et le chagrin de nous quitter furent exprimés bien des fois, et de l'air le plus flatteur, parce que c'était l'air le plus vrai. Il partit enfin et

(1) Le jeune souverain tomba en enfance quelques années plus tard.

(2) D'Hermenches servait alors en Corse, comme nous le verrons plus loin.

me laissa tout enivrée de ma petite faveur et enchantée de lui : l'un augmentait l'autre mutuellement.

« Comme je ne pense pas que vous l'ayez jamais vu, il faut encore vous dire sa figure. Le prince n'est ni grand, ni beau, ni joli ; ses grands yeux fixes et pénétrans faisaient baisser les miens, qui ne sont pas pourtant des plus timides ; mais le ton est si honnête qu'il adoucit le regard, la contenance est si noble et si fière qu'elle rehausse la taille ; l'habillement a l'air de se trouver par hasard et sans aucun soin riche et le plus convenable du monde ; les manières sont sans apprêt et telles qu'il serait impossible d'y trouver rien à redire ; ainsi tout va bien, et cette petite figure se tire aussi bien d'affaire que la plus belle.

« A son retour à La Haye, il parla beaucoup de Zuylen et de moi. On donna une fête le 23 ; quelques jours auparavant, il dit à ma sœur qu'il ne doutait pas que j'y vinsse, qu'il le souhaitait beaucoup, qu'il la priait de me l'écrire et de me faire ses complimens. Il n'y eut pas moyen de résister. Nous arrivâmes, ma mère et moi, la veille du bal, et comme je vins au bal fort tard, tout le monde me dit que le prince Henri n'avait cessé de me demander et de me chercher. Le prince d'Orange me mena auprès de lui, et il se leva de son jeu pour me dire toutes les honnêtetés possibles. Vous auriez dû voir combien les dames de La Haye étaient surprises, et combien Mme de Bosselaer me trouvait importune quand le prince me parlait ! Les places à la comédie étaient prises pour le lendemain depuis quinze jours ; mais le prince de Prusse mit toute notre cour d'Orange en mouvement pour nous en trouver, à ma mère et à moi ; le paresseux Marcet courut de tous côtés à perdre haleine, et nous fit recevoir enfin dans la loge de l'ambassadeur de France, que nous n'avions jamais vu. Je fis donc connaissance avec M. de Breteuil à la comédie, et j'en fus fort contente, quoiqu'il n'ait pas voulu faire de visite au prince Henri, parce que celui-là n'en veut point rendre. L'ambassadeur n'a pas même voulu se faire présenter à lui pendant le bal, et, le prince le saluant d'une légère inclination de tête, selon sa coutume (il était au jeu), M. de Breteuil, qui était debout, a eu soin, dit-on, en rendant le salut, que sa tête ne se baissât pas davantage. Cela me paraît puéril. Le prince me paraît fier, mais d'une fierté pour ainsi dire innée, qu'on ne se donne pas, mais qu'on a reçue avec le rang, qui n'annonce pas l'orgueil et ne ressemble pas à l'arrogance. Je crois que M. de Breteuil veut être haut et simple. Vous savez que ces sortes d'intentions sont difficiles à cacher. De peur de me paraître doucereux et prometteur, il me tint rigueur sur une petite modeste sollicitation que je lui adressais pour un jeune Français aimable et malheureux qui nous est venu voir cinq ou six fois : je ne demandais rien pour

lui, je faisais son histoire, et l'ambassadeur l'interrompit de tant d'objections assez durement exprimées, que je rougis et me tus, parce que j'étais en colère; il se radoucit cependant, et je revins; dans le fond, ses intentions étaient fort bien, mais il avait voulu garantir la forme d'un air de politesse française... *M. l'ambassadeur se frise et se barbe lui-même*, me disait l'Irlandais Onbrouck, descendant des roitelets d'Irlande; cette frisure et cette barberie font grand bruit à La Haye, et on répète partout que c'est son maître d'hôtel qui lui coupe les cheveux. Vous savez comme on parle beaucoup de peu de chose à La Haye. Il ne joue ni ne danse. Dites-moi, avec qui causera-t-il?..

« Après avoir bien joui de ma faveur encore le lendemain de la comédie, à un grand vilain concert qu'on donnait dimanche à la maison des Bois, je partis lundi de La Haye en même temps que le prince. Si je l'en crois, je ne me marierai pas: « Ah! mademoiselle, restez comme vous êtes! » Mais si je me marie, j'ai promis de stipuler par contrat un voyage à Berlin. »

Isabelle n'a pas tenu parole, ou peut-être M. de Charrière jugea-t-il prudent de ne pas accepter cette clause.

Une célébrité d'un autre genre, le peintre Latour, vint à Utrecht, où il fit le portrait d'Isabelle de Tuyll. Elle nous raconte les séances, très amusantes pour elle, on le conçoit, car l'artiste qui a peint Mme de Pompadour a beaucoup à raconter, et il raconte avec esprit; la jeune Hollandaise, très curieuse des choses de France, l'accable de questions sur Versailles, sur Paris. Mais le portrait n'avance guère; il fallut s'y reprendre à deux fois :

« Depuis quinze jours, je passe toutes les matinées chez mon oncle, et j'y dîne avec Latour quand il a travaillé deux ou trois heures à mon portrait. Je ne m'ennuie point, parce qu'il sait causer; il a de l'esprit et il a vu bien des choses, il a connu des gens curieux... Je lui donne une peine incroyable, et quelquefois il lui prend une inquiétude de ne pas réussir qui lui donne la fièvre, car absolument il veut que le portrait soit moi-même... Nous le menâmes dimanche à Zyst pour lui faire entendre les Hernhutes (1); cela est admirable dans son genre. Nous vîmes dans le bois le coucher du soleil, des taches de feu sur ces beaux arbres, et entre les feuilles une lumière rouge et éblouissante; un moment après, la lune prit la place du soleil, les lumières étaient blanches... Et puis nous entrons à l'église: la propreté et le recueillement en font un spectacle agréable, et cette dévote musique si douce des orgues, des violons, des flûtes, avec ce chant si juste, éloignent

(1) Association religieuse des *Frères moraves*. Ils donnaient, dans leur culte, une importance particulière à la musique.

les passions du cœur pour plus d'une heure, et font entrevoir un charme attrayant dans la retraite et dans la dévotion. On est dans cette église à mille lieues du monde... »

« Mon portrait de Latour a été admirable ; nous pensions toucher à une ressemblance parfaite, tous les jours nous pensions que ce serait la dernière séance, il n'y avait qu'un rien à ajouter aux yeux. Mais ce rien ne voulait pas venir, on cherchait, on retouchait, ma physionomie changeait sans cesse ; je ne m'impatientais pas, mais le peintre se désolait, et à la fin, il a fallu effacer la plus belle peinture du monde, car il n'y avait plus ni ressemblance, ni espoir d'en donner. Cependant il recommence tous les matins et ne me quitte de tout le jour non plus que son ombre ; heureusement, il est fort aimable et raconte mille choses curieuses. Le voilà qui lit dans ma chambre à côté de moi ; je n'avais que ce moyen pour qu'il me laissât écrire. Il a fait un excellent portrait de mon oncle et vivifié celui que j'avais fait autrefois de ma mère, de sorte qu'il est charmant et me fait un plaisir infini... »

« Mme de H... sort d'ici ; elle avait un petit chapeau qui nous a fait mourir de rire... Son mari est bien heureux qu'elle ait une vertu de cinquante ans avec un chapeau de quinze ; par malheur, le visage va avec la vertu et laisse le chapeau si loin en arrière, qu'on ne peut trop s'étonner de les voir ensemble... Je suis devenue d'un orgueil insupportable, depuis que Latour voit souvent Mme d'Étiole dans mon visage et la belle princesse de Rohan dans mon portrait. Depuis deux mois, il en est au second et me peint tous les matins toute la matinée, de sorte que je ne fais rien du tout que m'informer de la cour de Versailles et de toutes sortes de choses de Paris. Nous parlons aussi raison : c'est un homme d'esprit et fort honnête homme. J'ai dit le second portrait : je veux dire le second *achevé ;* je vous ai dit, je crois, que le premier était détruit. J'espère qu'il laissera vivre celui-ci ; car, en vérité, il vit ; l'effacer serait un meurtre. Sa manie, c'est d'y vouloir mettre tout ce que je dis, tout ce que je pense et tout ce que je sens, et il se tue. Pour le récompenser, je l'entretiens quasi toute la journée, et ce matin peu s'en est fallu que je ne me laissasse embrasser. »

Latour flattait son modèle en lui trouvant d'illustres ressemblances. Nous croyons pouvoir dire sans injustice que la beauté d'Isabelle avait moins de correction que de grâce piquante ; elle s'est amusée à se peindre elle-même sous un nom de fantaisie, comme on faisait alors : « Vous me demanderez peut-être si Zélinde est belle, ou jolie, ou passable ? Je ne sais ; c'est selon qu'on l'aime ou qu'elle veut se faire aimer. Elle a la gorge belle, elle le sait, et s'en pare un peu trop au gré de la modestie. Elle n'a pas

la main blanche, elle le sait aussi, et en badine, mais elle voudrait bien n'avoir pas sujet d'en badiner... »

La même année, — ces lettres sont de 1766, — Belle fit avec ses frères un séjour en Angleterre, où elle fut très fêtée et reçut les hommages les plus imprévus. « J'ai été malade, écrit-elle librement à son « confesseur » d'Hermenches : mon apothicaire est devenu amoureux de moi ; mon médecin, le vieux sir John Pingle, ne parle que de moi à la reine et à tout le monde. » Elle alla à la cour, vit le monde, et ses lettres d'alors sont une peinture curieuse de la haute société anglaise au siècle dernier. Elle rencontra à Londres un homme célèbre, David Hume, qui vint la voir et qu'elle invita à dîner. La page vaut d'être citée :

« De quoi pensez-vous que nous ayons parlé ? — Du roastbeef et du plum-pudding ! Mais nous parlions bien moins que nous ne mangions. Je suis dans des *loggings* avec mes frères, et on nous apporte à dîner de la taverne ; ainsi nous n'étions pas servis régulièrement à point nommé : le rôti vint avant qu'on n'eût pris congé du pudding ; en attendant, on le mit auprès du feu. Un petit chien arrive, va droit à la poularde, et l'aurait sans doute emportée, si David Hume ne l'eût doucement retenu. Pour moi, vous voyez bien que je l'aurais laissé manger et poularde et asperges, quoique je ne sois pas un grand philosophe ni un historien. J'aimai beaucoup ce soin de M. Hume, et ses manières honnêtes et simples. Un de ses amis qui était du dîner raconta quelques histoires fort bonnes ; on n'eut point d'autre esprit. Après le café, nous jouâmes trois Roberts de Whisq (*sic*) et puis nous nous quittâmes... Il me semble que j'ai du bon sens ici ; j'espère qu'il me suivra en Hollande... Je pars avec regret, non que je m'amuse beaucoup ici, mais je suis libre et l'on ne me hait pas comme en Hollande. Il est si doux de n'être pas haï, de n'avoir point de prévention à détruire, ni d'imprudences à réparer. Il me semble que je donnerais bien la petite réputation que j'ai acquise contre la commodité de n'en avoir aucune. Quelqu'un me demandait l'autre jour si je savais écrire en français : cette personne au moins ne médit pas de mes lettres et ne dit pas que ce petit conte que j'écrivis (1), il y a trois ou quatre ans, soit horrible et scandaleux. »

En rentrant en Hollande, elle trouve « les rues et les vitres bien propres, mais le pays si monotone, l'aspect de toutes choses si insipide. » « A La Haye, poursuit-elle, je trouvai des propos ridicules et fâcheux établis sur mon compte ; cela me mit de plus mauvaise humeur encore que la maussade campagne : « Une

(1) *Le Noble.*

vache, un pré, un moulin, voilà tout ce que nous voyons, » disais-je à mon frère; mais il me fit remarquer un ministre de l'évangile hollandais, et me dit qu'on voyait aussi de grosses perruques et de longues robes de chambre... A présent, je suis à Zuylen... je ne regarde pas le moulin, le pré, la vache, ni la grosse perruque qui anime le paysage... »

Elle trouve par instant son existence si vide et si fade, qu'elle se prend à rêver d'en voir bientôt le terme : « Mourir jeune, c'est imprimer dans le cœur de ceux qui vous aiment une image touchante, ineffaçable... Si je mourais aujourd'hui, vous m'aimeriez toute votre vie... En vérité, il ne serait pas si dur de mourir. » Elle ajoutait *in petto :* « Mais j'aimerais encore mieux me marier, et par là conquérir l'indépendance. »

« Je serai libre, on ne viendra pas me prêcher pédamment mes devoirs, et cela me donnera l'envie et la vanité de les remplir... Dites-moi que je serai bien libre d'écrire des contes, des vers, des lettres, tout ce que je voudrai ; que je n'entendrai plus sans cesse parler de prudence, de bienséances; qu'on ne me reprochera que ce qui sera mal ; que, content de me voir appliquée à corriger des défauts réels, on me laissera du reste mon caractère tel que la nature me l'a donné. »

La liberté allait venir, sous la forme du mari le plus accommodant.

III.

Le mariage d'Isabelle ne se fit pas sans peine : pendant plusieurs années elle fut, comme Pénélope, en proie aux prétendans, avec cette seule différence que, loin de les repousser tous, elle hésitait entre eux. A vingt-trois ans, elle écrit : « J'ai deux épouseurs en réserve au fond de l'Allemagne... Peut-être il s'en présentera un autre qui me conviendra mieux. » L'officieux d'Hermenches, qui eût, je crois, bien voulu être libre de l'épouser lui-même, lui proposa alors un de ses amis, le marquis de Bellegarde, de Chambéry, officier aux gardes du Stathouder. A vrai dire, le marquis ne témoignait pas un très vif empressement, si l'on en juge par cette boutade d'Isabelle : « Je crois qu'il voudrait que je l'allasse trouver, comme Ruth alla trouver Boaz ou Booz (je ne sais plus son nom)... Il ne s'éveilla pas seulement, cet honnête homme ! »

Enfin, Bellegarde prit feu, et même assez sérieusement, quand il eut vu celle que lui destinait son ami. Mais la différence de religion fit naître d'interminables difficultés, et Isabelle, fatiguée de vivre toujours dans l'incertitude, en était à s'écrier : « Je voudrais bien que, sans plus de lettres, de sollicitations, d'examen, je

m'éveillasse demain matin dans le château du marquis, et qu'on me dît : « Bonjour, madame de Bellegarde ! » Mais j'ai tant marché pour arriver à ce château, que je suis lasse à n'en pouvoir plus. »

Ce château, hélas ! il était en Espagne : elle n'y arriva jamais. Et ce fut elle, au fond, qui ne le voulut pas. Non qu'un mari catholique répugnât à ce libre esprit ; mais le pape, à qui on avait demandé une dispense, exigeait de l'épouse l'engagement d'élever ses enfans dans la religion catholique. Belle repoussa fièrement cette condition. La lettre où elle s'en explique avec d'Hermenches est une des pages les plus vives qu'elle ait écrites :

« Je trouvai mon père dans le corridor, je lui donnai le bras, et nous commençâmes la conversation d'un ton doux et paisible, en nous promenant à pas égaux... Un mari aimable et catholique valait mieux selon moi qu'un mari désagréable et protestant... « Mais les enfans ! » Je me mets rarement en frais de raisonnement, peu de principes fixes, point de systèmes. Mais quand un raisonnement me paraît juste, évident, indisputable, il devient aussitôt une règle invariable de ma conduite... Ainsi point d'abbés, point de moines, point de nonnes... Je ne serai pas obligée du moins à voir une petite fille sortant du cloître, mal élevée, une longue taille, l'imagination salie par tous les mauvais propos de ces maisons, me méconnaître, frémir de mes erreurs, et demander à la sainte Vierge d'un air gémissant et dévot qu'elle me convertisse. »

Ainsi échoua ce mariage, préparé par plusieurs entrevues avec le marquis, suivant les mœurs patriarcales du pays : « Nos entrevues les moins gênées étaient à la kermesse, où mon père, qui nous accompagnait, nous laissait discrètement causer. Mais il faut être plus familiarisés que nous ne l'étions pour tirer grand parti de ces tête-à-tête au milieu de la foule ; il y avait cent choses que je n'osais lui dire ni lui demander, cent autres pour lesquelles je méditais l'exorde ;.. nous étions trop polis... Le marquis ne me devine pas ; il m'estime plus que je ne vaux ; il y fait plus de façons que je ne mérite... » — Et quelques jours plus tard : « Jusqu'ici, je n'ai pas trouvé à redire que Bellegarde ne m'aimât pas assez : n'ayant pas de passion, je n'exige pas un violent amour ; il a toujours écrit assidûment, il a paru fort aise de me voir ; c'est bien, c'est assez. Je le dis du moins, peut-être je le pense ; mais est-ce que je le sens ? Mon cœur est-il satisfait ? Est-ce qu'il trouve que c'est assez, que j'aime assez, que je suis assez aimée ? Cette question est embarrassante. A quoi servirait de la débrouiller ?.. Il est singulier de renverser ciel et terre, de combattre des monstres, de combler des abîmes pour un mariage sans passion. Quand je suis loin du marquis, mon imagination fait ce qu'elle veut de

lui, de son cœur, du mien... Je rapproche tout alors, nous nous parlons, nous nous entendons, nous nous aimons, je l'embrasse... Quand je le vois, nous sommes étrangers, je suis polie et gênée, les rapports que j'avais imaginés font place à toutes les disparités réelles que la différence d'âge, de pays, de façon de vivre et de caractère doit mettre entre nous : il parle et je l'écoute, je ne suis pas tentée de l'interrompre, et quand il a fini, je ne sais comment reprendre... Je parle aussi, mais ce n'est pas ma voix naturelle, c'est je ne sais quel fausset qui m'ennuie moi-même et que je prends malgré moi de peur de l'ennuyer, ou de lui déplaire, ou de n'être pas entendue, si je disais comme à l'ordinaire, sans apprêt et sans réserve, ce qui me vient dans l'esprit. Je suis aux aguets pour entendre les choses qui me plairont dans ce qu'il dira, pour entendre des choses simples et vraies, qui viennent du cœur, qui soient des sentimens plutôt que des phrases, ou des pensées justes plutôt qu'un fantôme de dissertation... Le matin, en me quittant, il m'avait donné deux baisers que j'avais fort bien reçus avec quelque émotion et quelque plaisir ; l'après-dîner, nous étions seuls : *il espérait que je lui ferais la grâce de lui écrire ; c'était bien de l'honneur pour sa sœur que je lui demandasse de ses nouvelles.* Vous ne sauriez imaginer combien cette cérémonie me désoriente, combien moi, si peu gauche d'ailleurs, si rarement embarrassée, je deviens maladroite et stupide alors. Je ne vois plus pour nous qu'un seul moyen de bien faire connaissance : j'espère qu'il nous réussira mieux que nos conversations. »

Quand le projet fut abandonné, Isabelle se consola sans trop de peine : « Si mes parens, écrivait-elle alors, étaient des bigots fanatiques, j'aurais pu dire : il est visible que Dieu m'appelle à convertir tous les Savoyards depuis la haute noblesse jusqu'au petit garçon portant une marmotte ou décrottant des souliers. Que d'âmes gagnées au ciel... et à Calvin ! » — Et quant à Bellegarde, elle n'eut pas l'ingénuité de le croire inconsolable : « Ne me pas épouser coûterait tout au plus un dîner et une nuit de sommeil à un homme raisonnable... Jamais je n'ai cru que cela fît un malheur tant soit peu sérieux. »

Un des prétendans allemands était le comte d'Anhalt ; mais ce parti ne la séduisait que médiocrement : « Les sujets de son maître sont esclaves, et tout ce que je souhaite le plus, c'est d'être libre... J'ai vu ses lettres, j'ai vu des Allemands : je me suis moins ennuyée au logis... Je suis convaincue que s'il venait, il s'en retournerait seul. » Un Anglais se mit alors sur les rangs : c'était James Boswell, l'auteur d'un livre sur la Corse qui eut alors une très grande vogue. Il paraît avoir beaucoup fréquenté, pendant un séjour en Hollande, la famille de Tuyll ; Isabelle, qui avait pris vivement parti

pour les insurgés corses et pour Paoli contre la domination génoise, s'était mise à traduire en français le livre de Boswell. De son côté, d'Hermenches avait passé du service des États-Généraux au service de France, et, justement alors, son régiment prenait part à l'expédition française en Corse : « Je me décide, lui écrit Belle, contre les tyrans, en faveur de ces hommes qui savent apprécier leur liberté et la défendre. Mes vœux sont pour vous, mais contre votre troupe, si vous ne faites pas la guerre avec Paoli contre les sordides Génois. » Dans une autre lettre, elle discute, avec sa liberté ordinaire de jugement, la question de savoir si les Corses gagneraient quelque chose à devenir Français : « Qui sait s'ils n'auraient pas un gouvernement avide et dur, et si le luxe d'une femme de finance n'engloutirait pas le produit de leur stérile terre. Toute la France ne joue pas la comédie à Villers-Cotterets et ne fait pas des soupers fins dans de petites maisons; les provinces sont, à ce qu'on dit, pauvres et gémissantes. Le droit du roi de France sur la Corse, c'est, ce me semble, celui du plus fort, comme celui du plus fin était celui des Espagnols sur l'Amérique. »

Or au moment où, animée de ces dispositions, elle avait entrepris de traduire l'ouvrage de Boswell, celui-ci recherchait sa main. Mais le cœur d'Isabelle n'était pas pris au point de la priver de son sens critique, et il arriva qu'elle prétendit abréger le texte un peu diffus du livre original, à quoi l'auteur ne voulut jamais consentir : « Quoiqu'il fût dans ce moment presque decidé à m'épouser si je le voulais, il n'a pas voulu sacrifier à mon goût une syllabe de son livre; je lui ai écrit que j'étais très décidée à ne jamais l'épouser, et j'ai abandonné la traduction. »

On lui proposa alors le prince de Wittgenstein : « J'ai eu tant d'amans allemands en perspective! » répondait-elle, découragée. Ce nouveau projet d'union avorta. C'est alors, et presque en même temps, que surgirent deux prétendans nouveaux, lord Wemyss et M. de Charrière. Voici le portrait qu'elle trace du second :

« Dans ce même temps, mon *imagination* (1) s'attachait à un homme que j'avais vu de loin en loin, pour qui j'avais toujours eu de l'amitié et de la sensibilité et qui en avait pour moi. Une figure noble et intéressante, quoique un peu maladroite, un esprit juste, droit et très éclairé, un cœur sensible, généreux et strictement honnête, un caractère ferme avec une humeur égale et facile, et une simplicité comme celle de La Fontaine, voilà mon amant à mes yeux et aux yeux de tous ceux qui le connaissent. Il y a quelquefois des maladresses dans son esprit comme dans ses manières, qu'on lui reproche et dont on badine

(1) C'est nous qui soulignons ce mot.

tant qu'on veut, car personne n'eut jamais moins de vanité. Nous nous écrivions, la correspondance s'anima; seule, oisive, à la campagne, pas un homme qui intéresse dans tout un pays... La correspondance s'anima... Mon père et ma mère avaient bonne opinion de M. de Wittgenstein et en parlaient quelquefois... Il devait venir dès qu'il serait libre... Je perdis ma mère, je ne pensai plus au mariage, je me fis un crime de l'amour, et je cessai d'écrire... L'homme des lettres s'approcha. Tantôt à Utrecht, tantôt à La Haye, nous passâmes beaucoup de journées ensemble; la retraite dans laquelle je vivais, la confiance et la liberté dont j'avais pris l'habitude avec lui, vous imaginez bien où cela nous mena. N'imaginez pas trop, pas tout, cependant; vous vous tromperiez, je vous le jure. Je finis par où d'autres commencent : je l'aimai de tout mon cœur. »

Il est vrai qu'elle eût pu s'en aviser plus tôt, car ce nouveau prétendant avait été gouverneur de ses frères et elle le connaissait depuis sa première jeunesse. M. de Charrière, seigneur de Penthaz, était d'une bonne maison, à peu près ruinée, du pays de Vaud. Galant homme, fort cultivé, sans rien de brillant, il fut la délicatesse même durant les négociations relatives au mariage : « Je n'ai, disait-il, ni rang, ni fortune, je ne suis qu'un pauvre gentilhomme, je n'ai point assez de mérite pour vous tenir lieu de tout ce que vous sacrifieriez. Votre attachement n'est pas de nature à pouvoir se soutenir; vous désirez du plaisir, et vous ne savez pas en prendre; vous prenez pour de l'amour un délire passager de votre imagination. Quelques mois de mariage vous détromperaient, vous seriez malheureuse, vous dissimuleriez et je serais encore plus malheureux que vous. »

Cet excellent homme était épris, mais en sage, avec crainte et tremblement. De son côté, M. de Tuyll (la mère d'Isabelle venait de mourir presque subitement des suites de l'inoculation) considérait ce mariage comme une mésalliance et n'y voulait pas consentir. Mais il ne voyait pas d'un œil plus favorable lord Wemyss, jacobite écossais exilé, qu'on lui avait représenté comme « débauché, emporté, despotique. » La pauvre Belle, « lasse de projets et d'incertitudes, » menaçait de prendre le noble lord si on ne lui donnait le gentilhomme vaudois. Elle faisait même cet étrange raisonnement (je le donne pour ce qu'il vaut) :

« Je ne me trouve qu'un parti très médiocre pour un homme que j'aime beaucoup et qui n'a point de fortune, parce qu'il méritait quelque chose de bien meilleur que moi. Mylord Wemyss ne mérite pas mieux... Pour me donner à moi une chance d'être plus heureuse, j'en fais courir une à l'homme que j'épouserais d'être très malheureux. Lord Wemyss est précisément celui qui m'inspire

le moins de scrupule, parce qu'il est celui qui a le moins de mérite, le moins de sensibilité apparemment et le moins de droit à un bon mariage. Si tous ces *moins* me déterminent, ce sera assurément le plus étrange motif de détermination que l'on ait jamais eu. Quant à l'homme que j'aime, il me connaît si bien, je l'ai tant de fois averti depuis qu'il est question de l'épouser, je lui ai tant de fois exagéré mes travers, ma mélancolie et les risques qu'il pouvait courir, lui conseillant pour ainsi dire de renoncer à moi, que, puisqu'il persiste, c'est son affaire. S'il était riche, je n'oserais pourtant l'épouser; mais il est pauvre, il m'aime et je l'aime; je recevrais donc avec joie le consentement de mon père s'il le donnait sans répugnance... Bonne nuit! Je me suis endormie en parlant de moi; j'ai sur mes genoux un angola qui file et mon chien m'attend sur mon lit... Je ne donnerais pas volontiers sa place au lord proscrit!.. »

Ce personnage, à vrai dire, ne brilla pas dans toute cette affaire; il écrivait à un ami de Hollande: « Je vais me mettre en route pour Utrecht. Mlle de Tuyll me paraît une dame raisonnable. Je me pique de l'être aussi. Il n'y a rien à dire contre la fortune, ni contre la naissance de l'une et de l'autre partie; ainsi, il me semble que, pourvu qu'il n'y ait pas de dégoût de part ni d'autre, l'affaire pourra s'arranger. J'ai toujours été porté pour les mariages de raison et de convenance. »

Isabelle possédait sur son compte des renseignemens peu avantageux: le jacobite passait pour dur et même cruel; on racontait qu'après une bataille, il avait fait couper un doigt à chacun de ses prisonniers. Il fit solliciter de Belle une entrevue « afin de pouvoir s'examiner réciproquement sans se compromettre ni s'engager plus avant. » L'ami chargé du message, le trouvant impertinent, refusa de le transmettre, et les choses en restèrent là. — Sur ces entrefaites, et tandis que M. de Charrière attendait son sort avec résignation, un cousin d'Isabelle crut faire merveille en se mettant sur les rangs : il l'aimait d'un amour tendre et discret. Elle le congédia rondement par ce billet : « Vous croyez ne pouvoir être heureux sans moi, mais c'est une illusion dont tant d'autres ont éprouvé la fausseté!.. Ne vous affligez pas : vous perdez moins que vous ne croyez... Je n'aime point mon pays : n'est-il pas apparent que je me donne à quelqu'un qui n'y vivra pas? »

Enfin, M. de Charrière l'emporta dans l'esprit de M. de Tuyll; sa fille nous raconte les fiançailles et les dernières hésitations qui les précédèrent:

« Il ne s'en est guère fallu que nous n'ayons signé mon contrat mardi dernier, mais j'ai tremblé et frémi et reculé, et M. de Charrière n'a osé me presser, et m'a protesté qu'il me regarderait

comme étant libre et respecterait cette liberté jusqu'à l'instant de la cérémonie dernière. Il m'aime sans illusion, sans enthousiasme; il est sincère et juste au point de m'offenser et de me chagriner souvent; alors je dis qu'il ne m'aime point et que je serai malheureuse; mais je l'aime, je ne puis me résoudre à vivre sans lui, et quand je le juge sans illusion et sans enthousiasme et sans empressement, je trouve encore que rien ne lui est supérieur pour le caractère, pour l'esprit, pour l'humeur. Le moyen de renoncer à cet homme ! »

« ... On m'a fiancée hier... Avant-hier au soir, je dis que si l'on voulait nous faire signer le contrat le lendemain matin, j'étais d'humeur d'y consentir. Aujourd'hui, on envoie en Suisse l'acte d'après lequel on doit faire courir les annonces. Je vous verrai, j'habiterai un pays agréable, je vivrai avec un homme que j'aime et qui mérite que je l'aime, je serai aussi libre qu'une honnête femme peut l'être; mes amis, ma correspondance, la liberté de parler et d'écrire me resteront; je n'aurai pas besoin d'abaisser mon caractère à la moindre dissimulation; je ne serai pas riche, mais j'aurai abondamment le nécessaire et je sentirai le plaisir d'avoir amélioré le sort de mon mari; si avec tout cela je ne suis pas heureuse, je me dirai que Mme d'U.., lady H.., Mme du C... ne le sont pas... Guillaume (un de ses frères) est honnête, doux, poli, prévenant, depuis que mon mariage est décidé. Cela ne me surprend point : dans le passé, il peut trouver quelques sujets de regrets; dans l'avenir, je pars. »

Le mariage fut célébré en février 1771, à Zuylen. Isabelle avait près de trente et un ans; il était temps!

« Ma robe, raconte-t-elle, était d'un beau satin des Indes blanc... A trois heures et demie, nous nous mîmes en carrosse; nous arrivâmes à Zuylen un peu avant la fin du sermon; M. de Charrière entra avec moi dans mon banc. Le ministre nous lut la liturgie. J'écoutais pour deux, afin de guider les *oui* de M. de Charrière, et je promis pour moi... Quoiqu'on se marie sans cérémonie, c'est une grande cérémonie de se marier. »

Le 23 février, elle écrit à son frère Ditie : « Je suis mariée depuis onze jours, je viens de les compter sur mes doigts. Sur ces onze jours, nous n'en avons boudé que deux (*et heureusement tout le tort a été de mon côté*); c'est la main de M. de Charrière qui a tracé cette phrase. »

Un an et demi plus tard, Mme de Charrière pourra écrire à une amie : « Je ne suis pas toujours la plus douce, ni la meilleure femme du monde; mais jamais femme n'a eu plus de goût pour son mari que moi; je ne me souviens pas de m'être jamais en-

nuyée tête à tête avec lui; et cependant nous y sommes souvent. »

Si l'on en croit La Rochefoucauld, il n'y a point de mariages délicieux, il n'y a que de bons mariages. Celui d'Isabelle de Tuyll ne peut-il pas être rangé parmi les bons? Mais quelle bizarre inconséquence! Elle fuyait ses compatriotes, et rien ne ressemblait plus à un Hollandais que le Suisse de son choix!

IV.

Un des rêves de sa jeunesse, c'était de voir Paris : elle écrivait en 1764 à son ami d'Hermenches ces lignes caractéristiques : « Ma passion serait de voir Paris à pied et en fiacre, de voir les arts, les artistes et les artisans, d'entendre parler le peuple et déclamer la Clairon... Je paierais bien cher les leçons de Rameau; et, *huit jours avant mon départ, pour voir de tout, je ferais connaissance avec la coiffeuse et le beau monde.* » — M. de Charrière combla le vœu de sa femme en la conduisant à Paris. Nous ne savons si elle y rencontra Rameau, mais elle y retrouva Latour, peignit avec lui, puis visita l'atelier de Houdon, qui fit son buste, *très ressemblant*, assure-t-elle. Ce qui est sûr, c'est qu'il est ravissant (1). Les époux vinrent s'établir à Colombier, à une lieue de Neuchâtel, dans un modeste château qui avait appartenu à l'aïeul maternel de M. de Charrière, Béat de Muralt, le spirituel auteur des *Lettres sur les Anglais et les Français;* ils y menèrent la paisible vie de gentilhomme campagnard : « Je ne vous ai pas écrit, dit Mme de Charrière dans une de ses dernières lettres à d'Hermenches, parce que j'ai arrangé un coin de jardin et lavé du linge à notre belle fontaine, comme une certaine princesse de l'*Odyssée*... C'est un des plaisirs les plus vifs que je connaisse... Vous admirerez quelque jour ce que je sais faire dans le jardin, et vous trouverez que je n'ai pas trop acheté mes bosquets et mon gazon par un gros rhume... Me voici ménagère et souvent cuisinière; cela m'occupe et m'amuse. » De temps en temps, les époux allaient à Neuchâtel, où l'on dansait « par souscription, » où l'on jouait la comédie chez M. du Peyron (2). Le *Sylvain* de Marmontel, la *Gageure imprévue* de Sedaine, telles étaient les nouveautés qui faisaient alors les délices d'une société assez cultivée et très friande de plaisir.

Comme à Zuylen aux fêtes des moissons, la châtelaine de Colombier aimait à prendre part aux fêtes des vendanges, assistait au bal

(1) Ce buste est conservé au musée de Neuchâtel; don d'Eusèbe Gaullieur.

(2) Le plus fidèle ami de Jean-Jacques Rousseau, l'héritier de ses papiers et l'éditeur de ses œuvres, mort en 1794 à Neuchâtel, où il avait construit un somptueux hôtel, qui faisait dire à un voyageur facétieux : « Neuchâtel est situé près de l'hôtel de Peyron. »

des pressureurs... Mais l'ennui ne devait pas épargner longtemps un esprit dont l'activité manquait d'aliment et d'objet; on en surprend bientôt les premiers symptômes dans sa correspondance. Pour se distraire et aussi pour secouer un peu la torpeur des gens du pays, Mme de Charrière écrivit, en 1784, ses *Lettres neuchâteloises*. Ce délicat et spirituel petit roman, pour nous encore plein de fraîcheur, excita des colères si vives, que l'auteur crut devoir mettre un peu d'espace entre elle et les Neuchâtelois ombrageux: elle alla passer quelques mois à Paris avec M. de Charrière. Sainte-Beuve s'est demandé si elle y séjourna jamais. « Peu importe, s'écrie-t-il, puisqu'elle en était. » Elle y fut en réalité deux fois. Dans ce second séjour, elle fréquenta la société des Necker, se lia avec la fille du ministre, vit Chamfort, l'abbé Raynal, Thomas, fit amitié avec M. et Mme Suard.

Dans l'hôtel où elle était descendue, logeait un jeune homme appelé Benjamin Constant. Elle avait connu en Hollande son père et son oncle d'Hermenches. A ce moment, Benjamin était amoureux de Mlle Jenny Pourrat, celle-là même qu'André Chénier devait aimer bientôt et célébrer sous le nom de Fanny. Repoussé, Benjamin se sauva en Angleterre, et adressa, durant la vie errante qu'il y mena, des lettres tantôt désespérées, tantôt bouffonnes, à son amie de Colombier; puis il vint se réfugier chez elle et y passa deux mois, — le plus heureux temps de sa vie, — avant de se rendre à la cour de Brunswick. Sainte-Beuve a raconté tout cela ici même: « Heureusement, disait Benjamin, il y a un Colombier dans le monde! » Il y revint plus d'une fois, « pauvre pigeon blessé, » durant les années qui suivirent. De nombreuses lettres inédites de Mme de Charrière à ses amis nous permettraient de compléter l'histoire de cette liaison et d'ajouter plus d'un détail instructif ou piquant aux documens dont l'illustre critique a tiré un si heureux parti. Nous avons fait aussi des trouvailles qui ont leur intérêt sur l'œuvre de Mme de Charrière, sur ses relations avec les émigrés, sur son activité généreuse durant la Révolution et les brochures éloquentes que les événemens d'alors inspirèrent à cette femme d'élite, éprise d'une sage liberté. Nous pourrions enfin, par d'autres lettres intimes, la montrer, au soir mélancolique de sa vie, toujours active, mais de plus en plus désabusée, et cherchant dans la charité qui s'oublie le remède à ses tristes pensées. Pour aujourd'hui, notre but était simplement de faire voir quel rang honorable tient l'auteur de *Caliste* parmi les épistolaires du XVIIIe siècle; il nous suffit d'avoir surpris, dans l'abandon de ses jeunes confidences, son esprit étincelant, et d'avoir entendu Isabelle de Tuyll nous raconter en son vif langage comment elle devint Mme de Charrière.

PHILIPPE GODET.

LA RIVALITÉ

DES

INDUSTRIES D'ART

EN EUROPE

I. Rapports adressés au ministre des affaires étrangères sur les *Conditions du travail* dans les pays étrangers : *l'Espagne*, par M. Cambon, ambassadeur de la république française à Madrid. — II. *Le Portugal*, par M. Ribourd, ministre de France à Lisbonne; Berger-Levrault, 1890. — III. Rapports au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts sur les *Musées et les Écoles d'art industriel en Europe*, par M. Marius Vachon; Imprimerie nationale, de 1885 à 1890.

C'est, évidemment, répéter ce qui tant de fois a été dit, que de signaler à nos industriels et à nos artistes, combien, dans l'ancien comme dans le Nouveau-Monde, des rivaux pleins d'ardeur s'efforcent de les éclipser. Mais il est de ceux-ci, — et des plus acharnés, — qui, après nous avoir vaincus sur les champs de bataille de 1870, rêvent aussi de nous vaincre dans la lutte pour la vie; et, comme s'il n'avait pas suffi pour nous nuire d'une création universelle de musées et d'écoles, on commence à établir partout un système de protection fait aussi bien pour empêcher l'achat de

nos objets d'art, que pour renchérir le pain de nos pauvres : barbares entraves dont le bill Mac-Kinley est l'exemple accompli. Pourquoi nous plaindre si amèrement des États-Unis d'Amérique? Nos chambres françaises ne se distinguent-elles pas en ce moment par un esprit de clocher auquel l'intérêt général est sacrifié d'un cœur aussi léger que peu désintéressé? C'est la parabole toujours nouvelle de la paille que l'on découvre dans l'œil du voisin et de la poutre que l'on ne sent pas dans ses propres yeux. Est-ce qu'il n'a pas fallu entreprendre une campagne des plus vigoureuses, avoir un ministre ferme dans ses vues, pour amener les représentans de l'Algérie et du midi de la France à ne pas traiter en étrangers les viticulteurs français de la Tunisie?

Les prédécesseurs des ministres actuellement au pouvoir, — ils ont été si nombreux qu'il est difficile de préciser lesquels, — avaient-ils pressenti l'esprit de protection outrée et de concurrence enragée qui souffle aujourd'hui sur le monde? Nous l'ignorons, mais ce qui le ferait supposer, c'est que, de 1881 à 1889, ils ont cherché à se rendre compte des dangers qui nous menaçaient. Pendant huit ans, des missions, dues à l'initiative de divers ministres de l'instruction publique, ont parcouru studieusement la Russie, la Hongrie, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et l'Angleterre, afin de savoir quelles écoles y avaient été ouvertes, quelles industries avaient été créées en vue d'y développer, tout à la fois, l'industrie artistique et ses débouchés.

Nous avons sous les yeux une collection de rapports provenant de ces missions ; qu'on se rassure, nous nous garderons bien de les passer tous en revue, et, avec d'autant plus d'à-propos que ceux rédigés par le conférencier de nos villes manufacturières, M. Marius Vachon, les résument très heureusement. Les études de l'honorable conférencier ont eu les honneurs de l'Imprimerie nationale, à titre de documens officiels.

I. — LES ÉCOLES PRÉPARATOIRES A L'APPRENTISSAGE.

Presque dans toutes les villes de l'Europe manufacturière, depuis moins d'un demi-siècle, il s'est ouvert des écoles préparatoires à l'apprentissage des arts industriels. Puis sont venus les musées, et, un fait bien digne d'être remarqué par ceux qui croient à une France déchue, c'est que la renaissance artistique actuelle à l'étranger est sortie des travaux d'hommes tels que Mérimée, le comte de Laborde, le marquis de Caumont, Vitet, Viollet-le-Duc.

Par eux, les nations qui nous entourent ont recommencé leur éducation artistique et industrielle, et si de nos jours ces nations luttent avec quelque succès contre nous, c'est qu'elles combattent avec nos armes. Le South-Kensington de Londres s'est créé après l'Exposition de 1855 ; le musée national de Munich, le musée pour l'art et l'industrie de Vienne, le musée des arts industriels de Berlin, sont sortis de l'Exposition française de 1867 ; celui de Pesth vient de l'Exposition de Vienne, où la France, malgré des désastres récens, brilla d'un vif éclat. La même exposition a donné naissance, pour les mêmes causes, au musée oriental de Vienne. L'Exposition de 1878 a révolutionné tout le système d'enseignement industriel de l'Italie. Le musée du Trocadéro a provoqué la fondation du musée d'art monumental de Bruxelles, de la section d'architecture du musée d'Édimbourg, de la section de décoration monumentale du musée de Liverpool; et, pour remonter plus haut encore dans l'histoire contemporaine de l'art, l'*architectural Court* du *South-Kensington* a été inspirée par la pétition des artistes français au gouvernement de 1848 pour l'organisation d'un atelier de moulage des chefs-d'œuvre de l'architecture française. En un jour de colère patriotique, Proudhon ne s'est-il pas écrié : « Le génie de la France, qu'en faisons-nous? C'est nous-mêmes qui le trahissons les premiers ! »

Voilà les résultats de nos expositions ouvertes au monde entier. Qu'importe! Le génie de la France n'est-il pas continuellement en éveil et en quête de nouvelles merveilles? *Excelsior!* se borne-t-il à dire, au contact de rivalités jalouses.

Quelques mots tout d'abord sur l'historique, en Europe, des écoles préparatoires à l'apprentissage des arts industriels. Valait-il mieux l'apprentissage à l'atelier ou à l'école ? Grave question sur laquelle disputent toujours les pédagogues, les industriels et les économistes sans pouvoir s'entendre. Nous ne nous chargerons pas de les mettre d'accord, et nous nous bornerons à constater qu'il n'y a que Tournai et Amsterdam où l'on trouve des écoles d'apprentissage sagement organisées. Mais elles coûtent fort cher d'entretien, et les résultats ne correspondent pas, à ce qu'il paraît, aux sacrifices que l'on a faits pour elles. En Russie, on ne compte pas moins de 1,200 de ces écoles d'apprentissage avec 20,000 élèves; malgré ces chiffres relativement élevés, en dépit des droits dont sont frappés les produits étrangers, il faudra bien des années encore avant que l'industrie nationale russe, quels que soient son désir de bien faire, et ses progrès réels, se complète de façon à inquieter ses voisins. On cite encore, parmi les écoles préparatoires à l'apprentissage les mieux outillées, l'*Ambatsschool* d'Amsterdam, l'école

technique de Birmingham, l'*Heriot's Hospital* d'Édimbourg, et les écoles Saint-Luc de Belgique.

Tout en estimant que l'instruction industrielle ne peut se donner sérieusement qu'à l'atelier, presque partout on a reconnu la nécessité d'une institution spéciale, où des maîtres initieraient les enfans aux métiers principaux par une démonstration théorique et pratique et par l'enseignement du dessin. A Birmingham et à Édimbourg, les élèves qui ne sont admis aux écoles techniques qu'à leur sortie de l'école primaire industrielle, ont à leur disposition des laboratoires de chimie et de physique très perfectionnés et dans lesquels ils acquièrent une certaine pratique des préparations industrielles. Il en résulte généralement qu'avant la fin de leurs études les élèves sont engagés par les chefs d'industrie, comme futurs apprentis. En Irlande, ne sont admis, dans un autre type d'écoles préparatoires à l'apprentissage, que des enfans orphelins de père et de mère, et qui se destinent à des professions domestiques ou rurales. Ils y reçoivent une instruction primaire, des notions de science et d'art et une éducation manuelle assez complète. Ces institutions ont à la fois un caractère d'instruction et d'établissement hospitalier.

Au-dessus de ces écoles d'instruction primaire, il en est d'un degré supérieur appelées industrielles et techniques. Elles ont pour objet de donner à l'apprenti et à l'ouvrier, en dehors des heures de leur travail, des notions de science et d'art pouvant augmenter la valeur économique de leurs productions. C'est la théorie complétant la pratique de l'atelier.

La Belgique a créé 36 écoles industrielles; chaque soir en semaine, et le dimanche, on y donne les élémens d'une instruction scientifique et artistique, correspondant à la profession de ceux qui les fréquentent. Le chiffre des assistans dépasse 25,000.

La proportion entre la population de l'Angleterre et la population de ses écoles donne à peu près les mêmes chiffres que la Belgique, c'est-à-dire 4.2 pour 1,000. Mais l'enseignement dans le royaume-uni est plus élevé que partout ailleurs; il a un caractère scientifique plus pratique, en raison des laboratoires et des ateliers d'expériences richement organisés, et qui sont mis à la disposition des écoliers.

En Hollande, l'on compte 32 écoles industrielles et 25 écoles professionnelles, fréquentées par 7,000 élèves environ. La proportion des élèves pour l'industrie avec la population du royaume n'atteint que 2 pour 1,000; mais la Hollande, avec les canaux qui la sillonnent, les mers qui la battent en brèche, est plutôt une na-

tion maritime qu'une nation manufacturière. Sa disproportion avec la Belgique n'a donc rien d'anormal.

La Suisse n'a pas moins de 87 écoles destinées à donner aux apprentis et aux artisans une sérieuse instruction professionnelle. Elles comptent 8,000 élèves. Il en est d'autres, dites de développement et de perfectionnement, où le dessin figure comme enseignement. Ainsi, dans l'un des plus pauvres cantons, celui d'Appenzell, des institutions de ce genre se rencontrent dans chaque commune, et leur fréquentation est obligatoire aussitôt que les neiges le permettent. La population industrielle des cantons étant de 200,000 individus sur un total de 2,846,000 habitans, on trouve que la population industrielle balance celle de la Belgique où la fabrication métallurgique, et autres, sont pourtant très développées.

En Danemark, pays qui compte 2,096,467 habitans, on trouve 77 écoles pour l'instruction professionnelle des ouvriers avec plus de 6,000 élèves. L'école technique de Copenhague n'en possède pas moins de 2,000 à elle seule. En Suède, 28 écoles professionnelles; celle de Stockholm a 800 élèves, soit plus de 1/2 pour 100 de la population de la ville. J'ai oublié de dire qu'en Danemark elle atteint 1/3 pour 100. L'Italie qui, en 1885, comptait 136 écoles industrielles ou artistiques avec 16,274 élèves, a progressé depuis considérablement, mais elle est bien loin de souffrir, comme en souffre parfois l'Angleterre, d'une pléthore d'objets manufacturés et qu'il faut à tout prix réaliser pour éviter un ruineux encombrement.

L'école de Hambourg est, de l'avis de M. Marius Vachon, la plus parfaite institution qui existe en Allemagne, tant au point de vue des principes qui en ont inspiré la fondation qu'en raison de ses méthodes d'enseignement et d'organisation administrative. En y entrant, l'élève doit faire choix d'un métier, s'il n'est encore ni apprenti, ni ouvrier; toutefois, ces deux catégories d'élèves constituent la généralité de la population scolaire. Une loi du sénat de Hambourg impose à tous les chefs d'industrie la présence des apprentis à l'école pendant six heures par semaine. Ceux-ci peuvent la fréquenter pendant deux, trois, quatre ou cinq ans même, selon leurs dispositions et aptitudes. La première moitié de la première année est exclusivement consacrée à l'étude des élémens primaires du dessin. Tous les dessins doivent être faits d'après nature. Puis vient l'enseignement du dessin professionnel. Aussitôt que l'élève peut crayonner, on lui met en main, comme modèles, des objets qui se rapportent à son métier. Les années suivantes, le dessin professionnel marche régulièrement de pair avec l'instruction ar-

tistique. Chaque élève reçoit une instruction personnelle, intime, variée et rapide, suivant son tempérament et ses goûts. On ne connaît dans cette école ni les punitions, ni les récompenses. La discipline est très sévère, afin que l'élève soit habitué à se conduire en homme sérieux et à considérer le travail comme un devoir social. Se plaçant ensuite à un point de vue qui paraîtra nouveau à des républicains français, la ville de Hambourg a repoussé avec énergie le principe de la gratuité, comme antidémocratique. On estime que la contribution scolaire est un moyen infaillible d'intéresser vivement les élèves à la fréquentation des cours.

Nous verrons plus loin que cette opinion est la même en Angleterre. Nous devons ajouter que l'école de Hambourg a servi de modèle aux écoles municipales de dessin pour ouvriers à Berlin, dans un grand nombre d'autres institutions allemandes, et jusqu'en Russie, en Suède et en Danemark.

La plus typique des institutions belges de cette catégorie, celle où l'instruction industrielle a pris un développement immense, est celle de Charleroi. Les cours de la semaine ont pour objets le français, le commerce, la physique, l'arithmétique, la géométrie, la chimie, le dessin linéaire, de figure et d'ornement et le dessin d'après le plâtre. Les cours du dimanche comprennent : le commerce et la tenue des livres, l'arithmétique, la géométrie, la physique, la chimie, le lever de plans à la surface du sol et dans les mines, les machines à vapeur, l'électricité, la construction et la structure, la sidérurgie ou l'art de travailler le fer, l'exploitation de la houille, les dessins des plans, de mine, linéaire, de figure et d'ornement, le dessin d'après le plâtrage et le moulage.

« Un dimanche d'hiver, dit M. Vachon, j'ai visité cette école industrielle de Charleroi et j'ai été témoin d'un spectacle touchant. Ils étaient là 800 élèves, jeunes et vieux, employés et ouvriers, attentifs à la parole du maître ou absorbés dans leurs études. Indifférens à la rigueur de la température comme aux séductions du cabaret, beaucoup s'étaient levés avec l'aube, avaient fait un voyage à pied, pour venir écouter leurs professeurs. »

A côté de ces écoles industrielles, fonctionnent d'autres établissemens d'instruction pour les apprentis et ouvriers désireux de se perfectionner dans la partie artistique de leur métier. Toutefois, les professeurs ont mission de détourner les jeunes gens d'idées trop ambitieuses, de les maintenir dans la voie pratique de l'application industrielle. Souvent de pauvres hères qui n'étaient que des terrassiers, garçons de peine et de magasin, sont devenus, après trois ou quatre ans d'étude, bons peintres en bâ-

timens, sculpteurs sur pierre et sur bois, dessinateurs pour charpentes et constructions mécaniques.

En Angleterre, le type le plus répandu est celui des écoles complémentaires d'apprentissage. Ce sont, en réalité, les seules qui rendent des services aux industries nationales. L'enseignement y est fort sévère et d'un degré déjà supérieur. Pour y entrer, et afin d'en suivre les cours avec profit, il est recommandé aux élèves de connaître les premiers élémens d'art et de science. On y trouve des laboratoires et des ateliers puissamment outillés. Dans les grands centres d'industries spéciales, on a même pris soin de spécialiser l'enseignement, en vue du perfectionnement de l'instruction théorique et pratique des ouvriers et des apprentis de cette industrie. Ainsi, au *Birmingham and Midland institute,* on trouve une véritable école de métallurgie, avec fours, etc.; à Bradford, il y a une école technique du soir, consacrée à l'industrie de la draperie; à Manchester, une école de filature et de tissage pour le coton; à Glascow, une école du génie naval. Il existe, en outre, en Angleterre, et dans chacune de ses villes, des écoles du soir, où l'on apprend le dessin, la peinture, la sculpture et le modelage aux ouvriers et aux apprentis appartenant à des industries dans lesquelles l'art joue un rôle très grand.

Les écoles du soir, que fréquentent exclusivement des apprentis et des ouvriers, tirent de cette sorte de fusion avec des écoles de jour, qui sont de véritables universités industrielles, un relief particulier. Ce ne sont plus des écoles philanthropiques, recueillant des hommes jeunes ou vieux, intellectuellement délaissés, mais des institutions haut classées, sans caractère d'assistance publique, et auxquelles, — contre argent, qu'on le remarque, — on vient demander de l'instruction. C'est de l'égalité pratique, autrement sérieuse que celle qui se borne à ciseler le mot « égalité » sur le fronton d'un édifice public, voire même sur la porte de l'Institut.

II. — ÉCOLES SPÉCIALES PROFESSIONNELLES, ÉCOLES DES ARTS DÉCORATIFS.

Nous touchons aux véritables écoles supérieures d'industrie, destinées, par nos concurrens, à former des contremaîtres, des employés et des patrons. Il en est cinq principales en Allemagne qui sont: l'école de tissage de Crefeld, l'école technique du métal à Iserlohn, l'école des mineurs de Bochum, l'école de quincaillerie de Remscheid, l'école de l'industrie de la laine à Aix-la-Chapelle.

En Suisse, deux: l'école de tissage de Zurich, l'école de brode-

ries et de dentelles de Saint-Gall. En Angleterre, trois seulement qui sont : le collège technique de Bradford, l'école de tissage et de filature de Manchester, l'école du *City and Guilds of London institute*.

Dans ces institutions, l'instruction générale et artistique tient une grande place. Ainsi, le but de celle de Crefeld est de créer des fabricans, des contremaîtres, des négocians en soieries et des dessinateurs industriels. A cet effet, on y trouve des ateliers de tissage, avec quatre-vingts métiers mécaniques ou à la main accompagnés de tous les accessoires industriels que comportent les opérations de la fabrication des tissus ; plus, des laboratoires de chimie, de teinture, d'apprêt et d'impression sur étoffes, et un riche musée de tissus anciens et modernes. Il suffit de deux années passées dans cette école pour sortir chef d'atelier, contremaître habile, dessinateur expert ou commis voyageur de premier ordre. Une éducation artistique parfaite leur a donné le goût des belles choses, des chefs-d'œuvre et le besoin de créations nouvelles.

Les écoles de Bradford et de Manchester, en Angleterre, n'ont pas le même caractère d'instruction technique et artistique générale. L'enseignement y est moins parfait et moins élevé. On pourrait dire que, de l'école allemande de Crefeld, sortent les officiers d'industrie, et que des écoles anglaises sortent les sous-officiers. Cela tient à ce dogme d'enseignement absolu chez les Anglais : *la théorie à l'école, la pratique à l'atelier*.

Dans les villes où une seule industrie n'est point assez importante pour justifier la création d'une école spéciale, il a été fondé des écoles collectives, dont les cours de théorie et d'application correspondent aux industries locales. Vienne, Naples, Genève, offrent les meilleurs types de ces institutions.

Dans presque toutes les villes du continent, on trouve des écoles d'*art décoratif*, ayant pour objet de donner aux jeunes gens une instruction artistique en vue de l'application de l'art à l'industrie. En Angleterre, on n'impose aux écoles d'art d'autre mission que celle de former de très bons dessinateurs, à l'esprit éveillé et à la main habile, laissant au temps et à la pratique du métier le soin de développer leur originalité ou leurs aptitudes.

A l'étranger, en ce moment, — sauf en Angleterre, — il se fait, en faveur des écoles d'art décoratif, une véritable révolution dans l'enseignement. Dans les vieilles académies d'Anvers et de Bruxelles, par exemple, l'évolution est radicale. Pendant la première année, les élèves reçoivent un enseignement du dessin et de la géométrie, commun à toutes les sections. Ce cours est, en

quelque sorte, un cours général, préparatoire, organisé pour donner à tous les élèves une instruction artistique primaire et uniforme. Cela fait, les jeunes gens se trouvent en présence de trois grandes divisions générales de l'art : peinture, sculpture et architecture. Ils doivent faire alors un choix, conforme au métier qu'ils veulent exercer. Il a été dressé, à leur intention, un tableau synoptique qui donne ingénieusement l'indication de toutes les branches industrielles dérivant de chacune des trois grandes divisions générales. Par ce fait, la généralisation des études a été abandonnée, et les élèves ne perdent pas un temps précieux à apprendre ce que leurs facultés repoussent. Toutefois, les élèves qui témoignent de dispositions exceptionnelles pour la sculpture, la peinture ou l'architecture, passent, à Anvers, dans une école spéciale qui porte le nom d'Institut supérieur des beaux-arts, ou à Bruxelles, dans une autre école, appelée simplement Académie des beaux-arts.

Les académies des états suivans, Angleterre, Allemagne, Russie, Autriche, Hongrie, Suède et Danemark, ont résisté jusqu'à présent à toute tentative de réforme en ce sens. Elles gardent religieusement leur caractère séculaire d'enseignement exclusif pour la peinture, la sculpture et l'architecture.

III. — ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT.

Les rapports d'enquête n'eussent pas été complets, si les recherches ne s'étaient également portées sur les divers systèmes d'organisation administrative et financière des institutions d'enseignement d'état, municipales, libres ou fondées par des sociétés privées et particulières, avec ou sans subvention officielle.

En Allemagne, dans les écoles où l'état est co-fondateur, il fournit les collections, l'outillage et le mobilier scolaire. Celles où il est seulement participant reçoivent de lui une subvention pour un temps déterminé. Provoque-t-il la fondation d'une école, alors, cette école prend le titre d'Ecole royale et elle émarge au budget. Les municipalités donnent une subvention et parfois fournissent le local. Les écoles ouvrières et professionnelles sont entretenues par les communes avec le concours de sociétés ou de particuliers généreux.

En Belgique, ce sont les municipalités qui ont l'initiative de la création des écoles, et reconnaissent, comme établissemens communaux, celles qui ont été fondées par des sociétés privées, dès que l'utilité en est constatée. L'état subventionne libéralement, et c'est tout. Toutefois, si une école ne donnait pas de résultats satisfai-

sans, la subvention serait retirée. Les communes nomment les professeurs sur la présentation des comités émanant de sociétés privées; elles contrôlent, sans intervenir dans leur composition, les programmes et les règlemens. Les municipalités n'administrent que les écoles communales, et, encore, là, une grande indépendance est laissée aux directeurs, presque tous des artistes. En Hollande, la majorité des écoles artistiques, industrielles et professionnelles ont été fondées par des sociétés qui les administrent en toute indépendance. L'état, la province et les municipalités les subventionnent. Il en est de même en Danemark, en Suède et en Norvège. On sera peut-être étonné d'apprendre qu'en Russie, il en est à peu près ainsi; des membres de la famille impériale en sont les protecteurs officiels, et les encouragent par des dons en argent et en nature. L'action de l'état est à peu près nulle. En Autriche-Hongrie, les écoles ont toutes un caractère officiel et sont administrées par le ministère de l'instruction publique ou par celui du commerce, mais suivant leur caractère plus ou moins technique ou artistique. En Suisse, les écoles sont presque toutes fondées et administrées par les municipalités. Le gouvernement leur accorde des subventions en rapport avec leurs programmes.

En Italie, elles ont été l'œuvre de sociétés sur lesquelles le gouvernement a la haute direction. Une commission, nommée par le ministre de l'industrie et du commerce, exerce sa surveillance sur leur administration et examine les programmes d'enseignement. Les municipalités les subventionnent libéralement.

En Angleterre, les municipalités, les sociétés privées et les particuliers ouvrent des écoles comme il leur convient le mieux. La seule institution fondée par l'état et soutenue par lui est celle du *South-Kensington*. Cependant, le budget national accorde annuellement des subventions importantes aux écoles d'art et de science du royaume à la suite de concours annuels, jugés par une commission spéciale que nomme le Département de Science et Art. Comme en général, aussi bien en Angleterre, en Belgique, en Hollande et en Allemagne, les subventions de ces états ne sont accordées qu'aux sociétés dont les écoles donnent des résultats sérieux et pratiques, la libre concurrence entre des institutions d'origines diverses est une condition de progrès.

La question des contributions scolaires offre un intérêt particulier.

En Angleterre, la gratuité a été presque partout repoussée, même dans les institutions qui ont un caractère de charité, comme le *Polytechnic institute* et le *People's palace*. On tient la gratuité

pour le système le plus antidémocratique, engendrant l'indiscipline des enfans, l'indifférence des parens, attentatoire à la dignité de l'individu : *tout service réclamé à la collectivité sociale doit être payé par le requérant.* Aucune institution, avec le système payant, n'a le caractère d'une œuvre d'assistance publique. On habitue ainsi les élèves, dès l'enfance, en quelque sorte, à la responsabilité morale individuelle. Les bourses, trop souvent, en France, une monnaie de faveur, ne sont accordées, dans le royaume-uni, qu'à la suite de concours sévères, et sont considérées plutôt comme un honneur que comme un secours. Il n'y a qu'en Irlande où les écoles industrielles soient des écoles d'orphelins.

En Allemagne, le principe du paiement dans les écoles a été adopté. Des sociétés de bienfaisance et des corporations charitables donnent des bourses à des enfans méritans et notoirement pauvres.

En Belgique, le système est mixte ou, pour mieux dire, il y a autant d'écoles gratuites que payantes. Il en est qui exigent une contribution de tous leurs élèves. A Charleroi, on rembourse les frais d'école aux élèves qui ont conquis des diplômes en sortant avec succès de leurs examens. En Hollande, presque toutes les écoles sont payantes. A l'*Ambatsschool* d'Amsterdam, école préparatoire d'apprentissage, chaque élève paie 50 francs par an.

En Danemark, le système de la gratuité et celui des bourses a été repoussé sans exception. Il en est de même en Suède et en Norvège, où, dans les écoles industrielles de province, les contributions sont souvent remboursées par les patrons ou par des sociétés artistiques aux élèves pauvres et méritans. En Suisse, le système de gratuité est en vigueur dans tous les cantons, excepté dans quelques écoles spéciales, comme l'école de dentelles de Saint-Gall et l'école de tissage de Zurich.

Les renseignemens officiels manquent à ce sujet sur l'Autriche-Hongrie et sur l'Italie. En Russie, les écoles d'art industriel supérieures, comme l'École de la Société impériale des arts et l'École du musée Steeglitz, à Pétersbourg, sont payantes. Quant aux écoles industrielles ouvrières, urbaines ou rurales, elles sont généralement gratuites.

Voici à quel prix revient l'enseignement par tête d'élève dans quelques-unes des écoles du continent et d'Angleterre : l'école de tissage de Crefeld, en Allemagne, avec ateliers, laboratoire, etc., 390 francs; Genève, École d'art et d'industrie, 150 francs; Arts décoratifs et Académie des beaux-arts de Bruxelles, 222 francs; Tournay, avec ateliers, 106 francs; École des arts décoratifs d'Amsterdam, 32 élèves, sans nourriture ni logement, chaque élève,

1,625 francs; à La Haye, *Ambatsschool*, 230 francs; École technique de Londres, 500 francs; École d'art à Birmingham, 230 francs; École technique populaire de People's palace, à Londres, 5,500 élèves à 137 fr. 50 par tête; Collège technique de Bradford, avec laboratoires et ateliers avec métiers, 1,500 élèves, 100 francs par tête; École industrielle d'Artane, à Dublin, avec logement et nourriture, 800 élèves, coût : 525 francs chacun.

IV. — INSTRUCTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES.

En Angleterre, il n'existe qu'une seule école spéciale d'art pour jeunes personnes, celle de London-Bloomsbury. Il est bien entendu que nous ne parlons que des institutions publiques et officielles, car innombrables sont les écoles de dessin et d'art privés. Dans toutes les institutions qui ont pour but l'instruction technique ou l'instruction artistique, il y a des cours destinés aux femmes et dont les programmes sont les mêmes que ceux des cours de jeunes gens. Il n'y a pas ici de distinction de ce genre entre les deux sexes : les deux veulent l'égalité absolue. Dans les célèbres universités d'Oxford et de Cambridge, les recteurs imposent les mêmes études et confèrent les mêmes grades. Il a été récemment institué, dans Londres, une école spéciale de broderies et de travaux de femmes, sous le patronage de la princesse de Galles. Les étrangers ne peuvent la visiter. Nous ne voyons pas en quoi l'exception se justifie en faveur des Anglais. La Belgique possède plusieurs grandes écoles féminines, dont la principale est celle fondée à Bruxelles, en 1865, par une société privée. Elle a pour but de donner une instruction professionnelle manuelle sérieuse et de développer l'instruction générale donnée à l'école primaire. Des ateliers sont annexés aux classes de théorie. Le dessin y constitue la base de tout l'enseignement professionnel. Les résultats ont été si heureux que le gouvernement belge se préoccupe de la transformation sur leur modèle de toutes les écoles publiques de type secondaire.

En Hollande, les deux grandes institutions-types pour l'enseignement des femmes, l'École industrielle de la société du bien public, à Amsterdam, et l'École professionnelle de La Haye, présentent des particularités qui les distinguent des écoles de Belgique. La première recrute sa clientèle dans tous les rangs de la société et surtout dans la bourgeoisie. Tout en initiant les jeunes filles aux divers travaux manuels de leur sexe, l'École d'Amsterdam donne une éducation générale assez développée à un certain nombre d'entre elles qui ne se destinent nullement à la carrière

industrielle ou à la carrière professionnelle. L'École de La Haye imite celle d'Amsterdam ; on n'y forme cependant ni des apprenties ni des ouvrières. Toujours en Hollande, les jeunes filles sont admises à suivre les cours de l'Académie des beaux-arts dans les mêmes conditions que les jeunes gens. Dans quelques autres villes de province, on a créé, à leur intention, des cours spéciaux de broderie, de dentelles et de peinture sur porcelaine. En Danemark, l'instruction professionnelle et artistique des femmes est très développée. Copenhague possède une grande École d'art décoratif, comptant 120 élèves ; son objet est d'instruire les jeunes filles qui veulent être artistes, s'adonner à l'art industriel, ou acquérir simplement, comme élément d'éducation complète, des connaissances générales de dessin et de peinture. Les jeunes filles danoises ne peuvent toutefois, comme en Hollande, entrer à l'Académie des beaux-arts et dans les écoles industrielles publiques.

La Suède est en compétition avec le Danemark comme progrès dans l'instruction professionnelle des femmes. Cela est dû aux mœurs libérales qui régissent cet aimable pays en matière d'enseignement public. Stockholm possède quatre institutions. A l'École technique est annexée une classe pour jeunes filles, fréquentée, en 1888, par 70 élèves, auxquelles on enseigne théoriquement et pratiquement tous les métiers artistiques pouvant être exercés par des femmes. Cette classe est fréquentée par les jeunes filles de petite bourgeoisie, d'employés et de fonctionnaires. La classe ouvrière est visée par une institution portant le titre de *Société pour le travail ;* cette société a fondé 9 écoles du soir et du dimanche, dans lesquelles 700 jeunes filles reçoivent une instruction élémentaire, technique, scientifique et artistique. Une autre association, la Société des Amis du travail manuel, poursuit le développement des industries nationales féminines ; elle a organisé des écoles, des ateliers et des comptoirs. En Norvège, l'instruction professionnelle des femmes est au même point qu'en Suède.

V. — RÉSULTATS DES ÉCOLES ET DES MUSÉES.

Donner, à la suite de ce qui précède, un résumé de la composition des musées qui aident au progrès des industries nationales à l'étranger serait dépasser les limites que comporte cet aperçu. Nous devons nous borner à dire le nom de ceux qui peuvent être visités avec fruit : musée du South-Kensington à Londres, le Musée des arts industriels de Berlin, Musée oriental de Vienne, Musée national bavarois de Munich, le Musée germanique de Nüremberg, le Musée d'art et d'industrie de Ham-

bourg, les Museum et Galerie d'art de Birmingham, le Musée des arts décoratifs de Rome, le Musée du Nord et le Musée national à Stockholm, le Musée de la Société centrale des provinces du Rhin à Dusseldorf, le Musée de science et art à Édimbourg, le Musée néerlandais d'Amsterdam. Viennent ensuite le Musée Steeglitz et le Musée de la Société impériale des arts à Pétersbourg, le Musée industriel de Moscou, ceux de Nottingham, Glascow, Salford, Sheffield et Manchester, le Musée des arts décoratifs de Pesth, le Musée d'art et d'industrie de Harlem, le Musée industriel de Cracovie, etc.

De tous les musées, c'est celui du South-Kensington qui est le plus parfait; il reçoit annuellement bien près de deux millions de visiteurs. Toute école, toute association du royaume a le droit de réclamer sa coopération constante. Grâce à lui, l'Angleterre possède trente-cinq musées régionaux d'art et d'industrie qui sont visités par près de quatre millions d'artistes, d'ouvriers et d'artisans.

Le musée des arts industriels de Berlin est devenu, comme celui du South-Kensington, un conservatoire qui alimente de directeurs et de conservateurs les institutions nouvelles de même genre créées sur tout le territoire allemand.

Le Musée oriental de Vienne est, lui aussi, un véritable musée ambulant. La moitié de ses collections est toujours en circulation, et il suffit qu'une chambre de commerce, une municipalité, fasse une demande justifiée à la société qui a formé et dirige le musée pour qu'il y soit fait droit aussitôt et avec la plus grande libéralité. Voilà un système qui aurait bien de la peine à s'établir en France, où l'État est égoïstement jaloux de tout ce dont il est le gardien.

Cette largeur dans la propagande tient, sans doute, à ce que les institutions pour la propagation de l'enseignement sont l'œuvre de sociétés d'artistes, d'industriels et d'amis des arts. Ainsi, en Angleterre, toutes les écoles d'art et toutes les écoles techniques ont été fondées et sont encore entretenues et administrées par des sociétés et des corporations. Dans ce pays, l'initiative privée a pris une immense extension. Il semble que, pour la plupart des citoyens riches, la fortune ne soit entre leurs mains qu'un dépôt de millions dont ils doivent répartir une partie aux œuvres d'utilité publique. Dans les vieilles familles aristocratiques, il y a des traditions de libéralité qui se perpétuent sans déchéance. L'aristocratie industrielle lui fait victorieusement concurrence pour tout ce qui touche à l'amélioration de la classe ouvrière. Elle y a, il nous semble, plus de mérite que la première, celle-ci possédant presque tout le territoire de la Grande-Bretagne depuis plusieurs siècles.

Les musées et écoles d'art de l'Allemagne ont été fondés par deux associations qui, à défaut de fonds considérables, ont mis en œuvre une foi inaltérable et un ardent patriotisme. Ce sont les *Kunstvereine* et les *Gewerbevereine*, — c'est ainsi qu'on les nomme; — ils ont fait l'Allemagne industrielle et artistique actuelle. En Suisse, en Belgique et en Hollande, il en est de même. Une société, la Néerlandaise, s'est donné pour mission de restaurer les anciennes industries nationales disparues. N'est-ce pas là un noble but? A Prague, tout le mouvement d'enseignement artistique et industriel a été provoqué par une seule association, la Société pour l'encouragement de l'industrie en Bohême.

En Russie, les sociétés qui ont pour but le développement de l'industrie technique et artistique sont innombrables. On peut les diviser en trois sections bien distinctes : l'une, fondant et gérant des écoles, des cours et des musées; l'autre, fournissant à ces établissemens des ressources matérielles; et enfin, la troisième, qui ne s'occupe que d'étude et de propagande. L'une de ces sociétés, celle pour l'amélioration du travail national, a été fondée en mémoire du tsar libérateur des serfs, Alexandre II.

On le voit, c'est le principe de l'association qui a été, en Europe, le levier puissant du mouvement que nous avons signalé au début de cette étude; son action ne s'est pas bornée à la création d'écoles et de musées, il a servi de trait d'union entre l'ouvrier et le patron dans beaucoup de pays.

Et maintenant, quelle direction prend ce mouvement de renaissance artistique qui se manifeste en dehors de nos frontières? C'est celui d'un retour vers le passé. Chaque pays d'Europe paraît vouloir revenir à ses traditions, et chaque nation, pour y parvenir, fouille dans ses trésors les plus anciens et les plus cachés. On veut sortir d'une uniformité ennuyeuse et platement collective. Ce n'est plus la fusion prédite par les philosophes et les économistes, fusion vers laquelle devaient nous pousser fatalement les voies ferrées et la navigation à vapeur; non, c'est le particularisme qui triomphe, le nationalisme le plus vivace se manifestant par l'art. Au grand contentement de ceux qui aiment le pittoresque, il semble que chaque pays ne puisse plus lutter que par le caractère spécial de ses productions, par un art indigène, par une industrie d'une originalité particulière.

C'est l'architecture qui a donné le branle, — elle en est un peu coutumière, — et, comme expression synthétique de cette évolution, il n'y a qu'à parcourir l'exposé suivant des monumens typiques élevés pendant ces dernières années dans quelques villes.

A Moscou, nous trouvons la cathédrale du Saint-Sauveur, le Musée national historique et le Polytechnicum, du style russe le plus pur; à Vienne, l'hôtel de ville, l'Église votive, dans le gothique allemand classique, et vingt hôtels d'un rococo des plus germaniques. En Allemagne, toute la nouvelle ville de Cologne, qui fait penser à une cité d'Albert Dürer; à Bruxelles, les boulevards du Midi, du Nord et Anspach, où refleurit avec éclat la renaissance flamande; à Anvers, le Palais de justice, la Banque nationale et vingt hôtels du même style; à Amsterdam, le Musée national et la Gare centrale, œuvres dignes des maîtres hollandais des XVe et XVIe siècles; à Londres, le Parlement, le Palais de justice, l'Institut technique, les gares Saint-Pancrace et Charing-Cross, l'Albert-Memorial et cent hôtels du style Tudor. Remarquons encore que la décoration intérieure des monumens et des hôtels a subi le même entraînement.

On a vu combien était grand à l'étranger, combien était constant le développement, par les écoles, les associations et les musées, des industries nationales, leur besoin d'émancipation vis-à-vis de nous. Il ne nous reste plus que quelques remarques générales à faire et qui ne sont pas sans importance. En Italie, à la réorganisation armée a succédé la réorganisation artistique, industrielle, que la nation entière, très patriotiquement, poursuit avec énergie et constance. En Autriche, l'expansion du commerce en Orient est l'objectif politique du royaume. En Hongrie, le mouvement industriel et artistique forme le corollaire du mouvement politique qui a conduit à un dualisme avec la nation sœur. Quant à la Suisse, cette petite terre, sans colonies ni marine, obligée de l'étranger qu'elle exploite, la Suisse, disons-nous, arrive à lutter et avec un grand succès contre les grandes nations productives au milieu desquelles elle se trouve enclavée. En Russie, où, pendant de longs siècles, nos arts ont dominé avec éclat, où notre influence fut jadis si active, nos œuvres et nos produits trouvent aujourd'hui aux frontières des droits douaniers qui les repoussent. Le fondateur du musée de Moscou disait un jour de cette institution, — et, dans sa pensée, il y joignait les écoles : « On attend de ses travaux un effet moral et une influence religieuse; ils doivent aider aussi à poursuivre le développement historique de la nation. »

Et en Allemagne? La guerre de 1870 a eu pour conséquence forcée, que des milliers de Bavarois, de Prussiens, de Saxons établis dans nos grandes villes, où ils travaillaient à côté de nos ouvriers, ont transporté chez eux quelques étincelles du feu artistique qui nous anime. L'Europe, les pays d'outre-mer, un instant séduits par le bon marché des articles allemands qui n'étaient

qu'une grossière imitation de nos bronzes et autres objets de vente, nous délaissèrent, causant dans nos fabriques une crise économique des plus douloureuses. La guerre, mais une guerre industrielle, nous était déclarée par le prince impérial d'Allemagne, en 1881, lorsqu'en inaugurant le musée d'art industriel de Berlin, il prononçait ces paroles : « Nous avons vaincu la France en 1870 sur les champs de bataille, nous voulons désormais la vaincre sur le terrain du commerce et de l'industrie. »

En Angleterre, on ne veut plus aussi que des artistes et des ouvriers anglais, un art national et une industrie nationale. L'évolution qui se fait chez elle est des plus marquées, ainsi que l'on peut s'en convaincre par un séjour de quelques semaines à Londres. Les petits pays du nord suivent la même voie, tous entraînés dans un mouvement de patriotisme qui doit nous servir d'exemple. Est-ce que le discours du prince allemand, les écoles industrielles ouvertes jusque dans les bourgades de la Suisse et de la Belgique, les musées, où la jeunesse studieuse de chaque pays est chaque jour appelée, ne suffisent pas pour indiquer quelle éclipse menace notre génie national, si nous n'y prenons garde?

Les rapports de patiente enquête, dont nous avons donné un résumé peut-être trop succinct, doivent recevoir une consécration pratique, et, pour cela, il faut que notre système de musées et d'écoles soit scrupuleusement inspecté et comparé au système qui fonctionne chez nos rivaux. Si celui-ci est en progrès sur nous, hâtons-nous, sans fausse honte, de profiter de l'experience d'autrui.

Jusqu'ici, la France a été première dans les arts industriels, mais elle perdra infailliblement ce rang glorieux et envié, si, satisfaite d'une prépondérance bien acquise, elle croit qu'il lui suffit, pour la garder, de s'y complaire les bras croisés.

EDMOND PLAUCHUT.

LES

SALONS DE 1891

I.

LA PEINTURE AU SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES.

La discorde qui, l'année dernière, a séparé les artistes en deux camps, ne semble pas en voie d'apaisement. Au train dont vont les choses, nous serons bien heureux si, l'été prochain, l'on n'ouvre pas des Salons, ou du moins des expositions générales se parant de ce titre, à toutes les extrémités de Paris. Déjà l'amateur le plus infatigable et le plus résolu se trouve dans l'impossibilité de répondre aux innombrables invitations qui l'appellent durant l'hiver et le printemps, dans les cercles, dans les magasins, dans les ateliers, dans les salles de vente, pour y admirer les œuvres de tel ou tel groupe, de telle ou telle collection, de tel ou tel artiste. Nous voilà maintenant menacés d'un troisième Salon organisé par ceux qui n'ont point trouvé place dans les deux autres. La peinture, soit dit sans irrévérence, envahit le monde plus que de raison. Cette vulgarisation excessive de l'art accoutume les artistes au laisser-aller et le public à l'indifférence. L'on va tout voir encore par mode et par habitude, mais on ne regarde plus rien avec passion ni intérêt. La conséquence forcée de cette production irraisonnée et de cette curiosité banale ne saurait être, en vérité,

que l'affaiblissement du métier chez les exposans comme celui du goût chez les visiteurs.

Les deux grandes corporations rivales, qui occupent, l'une le palais des Champs-Élysées, l'autre le palais du Champ de Mars, la vieille Société des artistes français, la jeune Société nationale des Beaux-Arts, toutes deux, malgré leurs titres, fort hospitalières aux étrangers, ont fait, il faut le reconnaître, de louables et heureux efforts, chacune de son côté, pour donner bon air à leurs expositions. Les organisateurs des Champs-Élysées n'ont pas voulu, cette année, être en reste avec leurs émules du Champ de Mars pour le confortable et le luxe de l'installation matérielle. Le public a tout de suite apprécié comme il convenait les améliorations réalisées : la plus sage division et l'éclairage mieux combiné des galeries, l'admission en des salles plus honorables de l'architecture, des aquarelles, des pastels et de la gravure, la décoration exemplaire, au moyen de somptueuses tapisseries, d'une salle de lecture et de repos, fort utile aux explorateurs fatigués ; mais ce qui l'a touché le plus, sans nul doute, c'est le courage qu'a enfin déployé la Société en réduisant le chiffre des admissions. Dans la plupart des salles, les peintures, moins nombreuses, ont pu être disposées sur deux rangs et, légèrement séparées entre elles, devenir toutes facilement visibles, sans avoir à souffrir, comme naguère, d'une promiscuité par trop compromettante. Il y a bien encore quelques pièces trop encombrées qui rappellent le pêle-mêle des mauvais jours, mais le plus fort est fait, et, en continuant à marcher avec énergie dans cette voie de sélection, la Société rendra un service signalé à l'art et au pays autant qu'à elle-même. Déjà, grâce à cette meilleure présentation, le Salon, du premier coup, a semblé mieux composé que les années précédentes. Il est de fait qu'on y voit plus clairement combien d'élémens variés et actifs, malgré la scission, s'y trouvent actuellement groupés, quels rapports sérieux et féconds y unissent les maîtres avec les élèves, avec quelle conscience et quelle liberté on y garde en général le respect nécessaire de l'enseignement traditionnel, tout en y joignant l'amour non moins nécessaire de la vérité présente et vivante. La secousse imprimée par les événemens de l'an dernier n'aura donc pas été inutile ; plus d'un, parmi les vieux et parmi les jeunes, a déjà fait quelque retour sur lui-même, plus d'un s'est demandé où l'on allait avec ces habitudes d'improvisation et de charlatanisme qui s'étaient si étrangement développées en ces derniers temps. Le Salon des Champs-Élysées contient, en 1891, un plus grand nombre d'œuvres sérieuses qu'il n'en offrait les années précédentes : à quelque chose malheur est bon.

I.

Il y a mille manières de composer une peinture, c'est-à-dire d'en combiner, dans une intention expressive ou décorative, les lignes et les couleurs, les figures et l'éclairage, de manière à en établir l'unité, à en faire un tout logique et indissoluble; mais, pour qu'une peinture mérite vraiment le nom d'œuvre d'art, qu'elle ne reste pas l'étude ou le morceau, il faut qu'elle soit composée. La science de la composition, qui atteignit son apogée en Italie avec Léonard et Corrège, dans le nord avec Rubens et Rembrandt, a toujours été, depuis trois siècles, la grande préoccupation et la force incontestée de l'école française, depuis Poussin jusqu'à Delacroix, depuis le Lorrain jusqu'à Corot, depuis Watteau jusqu'à Meissonier. Grâce à cette science nous avons pu, à diverses reprises, traverser, sans trop de mal, des périodes de décadence où périssaient tant d'écoles étrangères mieux douées que nous pour le tempérament. Il importe donc au plus haut point que cette qualité nationale ne se perde point chez nous. C'est ce qu'on pourrait craindre, cependant, si l'on s'en tenait, d'une part, aux théories étroites de certains praticiens qui, par horreur des sentimentalités littéraires, voudraient réduire l'art de peindre à une virtuosité fragmentaire, et, d'autre part, aux paradoxes aventureux de modernistes étourdis qui, par haine des formules académiques, prétendraient établir l'inutilité de l'intervention imaginative. Le grand intérêt qu'offre le Salon des Champs-Élysées, cette année, c'est de nous montrer à cet égard un esprit de retour marqué vers des idées plus saines et plus justes chez bon nombre de jeunes gens dont quelques-uns sont en train de prendre la tête de leur génération et ne manqueront pas d'exercer, à leur tour, quelque influence sur les destinées de notre art français.

Dans les vastes toiles qui attirent d'abord les regards, celles de MM. Henri Martin, Micheléna, Rochegrosse, Roullet, le résultat sans doute ne répond pas toujours à la grandeur des visées. Néanmoins, on y constate un effort d'imagination et un effort d'exécution si supérieurs à ce qu'on peut attendre, en général, de la paresse intellectuelle et de la pénurie technique de nos contemporains, qu'il faut saluer avec sympathie ces généreuses ambitions, même lorsqu'elles sont trahies par l'inexpérience. Ces tentatives imprudentes et nobles nous semblent d'autant plus méritoires qu'elles sont plus désintéressées, venant de jeunes gens déjà suffisamment connus par de premiers succès, qui n'auraient eu qu'à suivre la voie banale pour y trouver plus de renommée, de joie et de profit. Le sujet qu'a choisi M. Henri Martin, *A chacun sa chimère,* est une

allégorie assez vague. Le peintre s'est inspiré de quelques lignes de Baudelaire, dans lesquelles Baudelaire s'était souvenu de Dante; il a pensé aussi au tableau de M. Cormon au musée du Luxembourg. Sa caravane, comme celle des fils de Caïn, marche dans le désert; en tête, un jeune homme nu, portant une statuette de la Victoire; à côté, un franciscain, la tête encapuchonnée, les yeux en extase; plus loin, une sorte d'Hercule enchaîné de guirlandes fleuries que mène, à califourchon sur son dos, une ribaude fardée au rire bestial, une mère souffreteuse qui allaite son enfant, et ainsi de suite. Tous ces fantômes, toutes ces victimes des passions nobles ou honteuses, du devoir ou de l'espérance, s'avançant d'un pas accablé vers un but invisible, sont également transpercés et comme dévorés par la lumière intense d'un ciel matinal, mais déjà chauffé à blanc, et, bien que la facture du peintre soit plutôt lourde et plâtreuse, perdent, dans cette extrême clarté, jusqu'à l'apparence de toute épaisseur. Il est juste de reconnaître que la distribution de cette lumière inexorable est faite avec intelligence, que cette procession étrange, conduite par une Gloire et une Foi aux grandes ailes, produit, à l'abord, un effet assez vif, d'un ordre élevé. M. Henri Martin est un rêveur qui aime son rêve et qui le suit. Cette spontanéité et cette personnalité d'imagination nous élèvent donc fort au-dessus des banalités courantes; mais, si l'on interroge en particulier chaque figure de ce groupe, c'est alors qu'éclate l'insuffisance du système d'atténuation et d'effacement suivi par M. Henri Martin à l'exemple de tant d'autres. Les corps manquent de construction, les attitudes sont à peine définies; la signification claire des personnages, c'est-à-dire ce qui importe en un sujet semblable, n'est donnée ni par leur allure, ni par leur physionomie, ni par les accessoires. C'est exactement le contraire de ce qui se faisait autrefois. Lorsqu'un poète comme Dante ou Pétrarque, lorsqu'un peintre comme Botticelli, Michel-Ange, Rubens, s'en prenait à quelque vision allégorique, il s'efforçait d'apporter d'autant plus de précision, de plasticité, de coloration dans son rendu que la conception était plus obscure, et il croyait ainsi avec raison donner une séduction plus formidable ou plus charmante à son rêve par la vraisemblance des apparences. M. H. Martin pense-t-il qu'en déterminant avec plus de netteté, par un dessin plus ferme, par un modelé plus serré, par des détails mieux choisis, le caractère de tous ces hallucinés, il eût diminué l'impression poétique que peut produire sur nous leur procession poussiéreuse? C'est une erreur dont il reviendra, sans doute, à mesure qu'il prendra mieux possession de lui-même et saura mieux dégager sa personnalité, déjà visible et intéressante, des brouillards dans lesquels elle se débat encore.

L'amour de la grande lumière, d'une lumière moins chaude, mais plus légère et plus fraîche, éclate aussi dans la composition héroïque de *Penthésilée* ou *le Combat des Amazones*, par M. Micheléna. Les crêtes des montagnes, qu'illuminent, de flanc, les lueurs douces du crépuscule, lui forment un fond d'une solennité assez grandiose. C'est un artiste aussi, sinon un savant peintre, le jeune homme qui sait distribuer, dans un paysage brillant, tant de groupes équestres, d'un mouvement rapide et hardi. Les grands chevaux, saisis à la bride par des soldats, qui se cabrent sur les cimes des rochers, à gauche, en découpant leurs silhouettes fantastiques sur la clarté fine du ciel, l'Amazone, en bonnet rouge, qui s'enfuit, en regardant derrière elle, sur un cheval blanc, la Penthésilée, qui, emportant une de ses compagnes blessées, entraînée sur la pente, au galop de sa monture effarée, lève sa hache pour parer le coup de lance que dirige vers sa poitrine un guerrier grec, tapi avec deux de ses compagnons (serait-ce le vaillant Achille?) dans une anfractuosité, le cheval renversé qui tombe, avec sa cavalière, du haut du plateau dans un précipice, sont tous des morceaux audacieux, d'une allure assez vive et d'une intention épique. M. Micheléna a le sentiment de la forme en mouvement et le désir du grand dessin, mais il est clair que ses études techniques ne sont pas assez fortes pour lui permettre d'exprimer, avec la vigueur nécessaire, ce qu'il aperçoit et indique assez nettement. Sa facture est, en général, beaucoup trop mince, transparente, vitreuse pour des figures d'une telle dimension. Presque tous ces beaux corps sont mous, sans os et sans muscles; quelques-uns même, notamment celui de l'Amazone étendue au premier plan, sont mal bâtis et mal modelés. Malgré toutes les traces d'improvisation et de hâte, malgré de nombreuses réminiscences trop visibles, l'œuvre n'en reste pas moins intéressante parce qu'elle nous révèle chez M. Micheléna une ardeur d'imagination poétique et un goût des colorations claires qui ne faisaient nullement prévoir ses tableaux d'intérieurs populaires, d'un sentiment ému et communicatif, mais d'un style commun et toujours tenus dans la gamme noire et triste. Il nous reste à souhaiter que M. Micheléna, Américain d'origine espagnole, ne s'abandonne pas, comme la plupart de ses compatriotes, à une facilité de pinceau qui dégénère vite en une pratique brillante, mais insignifiante et insupportable. Avec ces Méridionaux pleins d'entrain, on est toujours exposé à des déceptions; la plupart n'ont que la beauté du diable. C'est ainsi que M. Checa, dont le public avait fort goûté, l'an dernier, *la Course de chars romains*, pour des qualités de mouvement et d'entrain du même ordre, nous fait déjà craindre que cette œuvre n'ait été qu'une belle saillie de jeunesse sans lende-

main. Son *Attila et les Huns* ne manque certainement point d'une certaine *furia* dans l'aspect général. L'habileté d'exécution n'est pas contestable, mais c'est une habileté superficielle, comme celle de la plupart des Italiens et des Espagnols, habileté de mains qui, ne reposant pas sur une étude constante et sérieuse de la nature, tourne assez vite en une virtuosité irritante.

C'est à ce danger toujours menaçant pour des imaginations riches et pour des tempéramens précoces que M. Rochegrosse semble vouloir parer, pour son compte, en introduisant, à plus forte dose, l'étude de la réalité dans ses conceptions fantastiques. Sa *Mort de Babylone*, la plus grande toile du Salon, est aussi l'une des plus grandes qu'on ait jamais vues dans nos expositions. On a rarement accumulé, avec une prodigalité plus passionnée, dans une gigantesque vision d'orgie, au milieu d'architectures colossales, autant de tapisseries, de fleurs, d'orfèvreries, de victuailles, de nudités éblouissantes et provocantes. Toutes les œuvres antérieures de ce jeune homme audacieux, son *Vitellius*, son *Andromaque*, sa *Curée*, nous avaient bien appris que son intelligence cultivée se plaisait toujours aux spectacles historiques d'un caractère étrange; aucune d'elles cependant, malgré ses qualités de mise en scène, ne nous avait fait prévoir qu'il fût capable d'apporter, dans la réalisation de ses rêves archéologiques, un labeur si soutenu, ni surtout de leur donner, par la vigueur de l'exécution, un tel éclat et une telle vraisemblance. Cette toile immense qui a les dimensions d'un décor théâtral est aussi disposée suivant les procédés du théâtre pour l'architecture et pour les personnages. Le drame touche à la fin du cinquième acte, nous sommes au dernier tableau, dont le sous-titre pourrait être *le Festin de Balthazar*. La scène se passe dans une immense salle, voûtée, à coupole décorée de faïences peintes. Sur les murailles se déroulent ces longs bas-reliefs polychromes qui racontent les rentrées triomphales du monarque assyrien, ses combats et ses chasses, avec d'interminables files de captifs supportant les architraves ou d'animaux chimériques se poursuivant dans les frises. Sur la gauche, au-dessus de vingt degrés de marbre, gardé par deux grands lions ailés, le trône du monarque. Au fond, une porte énorme, presque aussi haute que la salle, montrant sculptée à sa voûte une figure de Divinité foudroyante à six ailes, et sur sa paroi latérale le taureau à tête humaine coiffé de la tiare. Le Louvre et le British Museum ont fourni à M. Rochegrosse, pour cette restitution hasardeuse et grandiose d'un monde disparu, une quantité d'élémens disparates que son imagination d'artiste a librement amalgamés. L'air et la lumière circulent avec une abondance extraordinaire dans cet énorme décor dont la coloration, brillamment nuancée, est soutenue, avec une

remarquable habileté, au milieu des complications de la perspective. Lumière vive et douce, lumière fraîche et froide de la première aube, mais qui ne suffirait pas néanmoins à réveiller, sur leurs coussins en désordre, tous ces buveurs qui cuvent une longue ivresse, toutes ces dormeuses qu'a brisées le plaisir, si les cris de l'armée de Cyrus, s'avançant en bon ordre sous la porte, n'allaient plus violemment les arracher à leur engourdissement crapuleux. Les deux personnages principaux du drame, Balthazar et Cyrus, tiennent, à vrai dire, peu de place sur la scène, tous les deux, de petite dimension, s'apercevant à peine : l'un, debout, effaré et surpris, au sommet de son estrade; l'autre, casqué et cuirassé, tout au fond, en tête de son armée. Une fois le grand effet produit par la magnificence décorative du décor, c'est, comme au théâtre, sur tous les comparses groupés dans les premiers plans que se fixe notre attention. Sur ces premiers plans, en effet, dans ces amoncellemens de femmes nues, étendues et vautrées, pêle-mêle, dans les bras de leurs seigneurs basanés et barbus, au milieu des tapis bouleversés, des parures en lambeaux, des bouquets effeuillés, des mangeailles entamées, la virtuosité du peintre s'est exercée avec une verve et un éclat inattendus. Les figures pourraient être mieux reliées entre elles, mais presque toutes, séparément, sont en des attitudes appropriées et parfois dramatiques; quelques-unes, notamment quelques femmes dans la pénombre, sont dessinées, modelées, colorées avec une souplesse et une délicatesse heureuses. Un sincère amour de la nature, un sentiment vif et profond de la beauté plastique et pittoresque y excusent presque ce qu'il y a de trop lascif dans quelques détails d'ajustement et répandent même de la noblesse sur certaines impudeurs d'attitudes. Il y a là des morceaux d'une exécution soutenue et franche, qui dépassent de beaucoup tout ce qu'avait peint jusqu'à présent M. Rochegrosse, dont la brosse, après le début éclatant du *Vitellius*, avait paru quelque temps s'alourdir et se charger de tons fanés et conventionnels. Ses yeux désormais se sont dessillés; il a regardé la nature vivante, non plus à travers les réminiscences d'art ou de littérature, mais directement, sans intermédiaire; les progrès accomplis par lui en quelques années témoignent d'un labeur ardent et méthodique dont peu d'artistes semblent aujourd'hui capables. Que M. Rochegrosse persiste dans ces sérieuses études, qu'après avoir fourni, dans cette fantaisie orgiaque, des preuves concluantes de son habileté, il se résolve à concentrer son imagination et son savoir en des compositions moins démesurées et moins désordonnées, nous l'y verrons, sans nul doute, acquérir définitivement cette mâle vigueur de touche qui est nécessaire aux manieurs de grandes masses pittoresques, mais que les plus fameux d'entre eux n'ont jamais conquise

qu'à force d'expériences et par une longue pratique. Dès aujourd'hui M. Rochegrosse compte dans l'École française, où il relève vaillamment le drapeau d'un art plus hardi et plus élevé, d'un art plus digne d'une nation noble et de vieille culture en face du réalisme terre à terre ou prétentieux qui nous rapetisse et nous abaisse!

La *Mort de Sardanapale*, de M. Chalon, offre plus d'un point de ressemblance avec la *Mort de Babylone*, de M. Rochegrosse. La toile est moins grande, le sujet plus ramassé, éclairé de hasard et groupé à la diable par une main bien moins habile. Le drame n'y prend pas non plus d'effrayantes allures, et ce sont des flammes pour rire qui s'apprêtent à lécher le bûcher à sept étages, au sommet duquel se tient, toujours à l'écart, assis sur son trône d'or, l'impassible désespéré, tandis que, sur les gradins inférieurs, se tordent en des poses voluptueuses plutôt qu'épouvantées, les femmes de toutes couleurs qu'il entraîne, bon gré mal gré, dans l'éternité. C'est donc toujours la conception décorative et plastique d'Eugène Delacroix, reprise avec plus de prétentions archéologiques et moins de passion pittoresque. M. Chalon professe les mêmes goûts que M. Rochegrosse pour les ajustemens bizarres, pour les bibelots somptueux, pour les nudités impudentes; comme lui, aussi, il a regardé la nature avec un peu plus de scrupule que d'habitude. Sur les premiers plans, quelques morceaux exacts, d'une facture froide, mais soignée, attestent aussi que ce retour à l'observation ne lui a pas été inutile.

La *Fin de l'épopée*, par M. Rouffet, nous transporte brusquement de l'Assyrie antique dans l'Europe moderne, de Sardanapale à Napoléon, de Ninive à Waterloo. On ne saurait voir, dans cette toile immense, une peinture de bataille ordinaire, une représentation historique visant à l'exactitude; il faut la regarder, ainsi que le veut son titre, comme une tentative de poésie héroïque. Les lignes de Victor Hugo qui l'ont inspirée donnent déjà le sentiment d'une hallucination grandiose dans laquelle s'exagèrent les dimensions et les expressions de toutes choses M. Rouffet s'est efforcé de les traduire avec une vigueur de conception assez remarquable : « Ils étaient 3,500... C'étaient des hommes géans sur des chevaux colosses... L'instant fut épouvantable. Le ravin était là, béant, à pic sous les pieds des chevaux; le second rang y poussa le premier et le troisième y poussa le second; les chevaux se dressaient, se rejetaient en arrière, tombaient sur la croupe, glissaient les quatre pieds en l'air, pilant et bouleversant les cavaliers... Presque un tiers de la brigade Dubois croula dans cet abîme. » M. Rouffet a déployé, dans la mise en scène de cette formidable culbute, un entrain et un savoir qui sont déjà ceux d'un artiste fort

distingué : dans la fosse lugubre où chevaux et cavaliers s'engloutissent en un pêle-mêle désespéré, les convulsions et les agonies de tous ces écrasés, gens et bêtes, sont rendues avec une audace souvent heureuse; il n'y a pas moins de hardiesses bien réussies dans les attitudes effarées de tous les cuirassiers qui, sur la cime du ravin, entraînés à l'abîme par une poussée invincible, s'efforcent vainement de retenir leurs montures emportées; au-dessus d'un groupe de chevaux roulant déjà vers le précipice, flotte encore, dressé par une main invisible, le drapeau glorieux d'Austerlitz et de Wagram, avec son aigle, aux ailes déployées, portant haut dans le ciel, mais qui va, lui aussi, dans une seconde, disparaître au fond du charnier vorace. M. Rouffet, comme exécutant, ne possède pas, par malheur, toutes les qualités qu'il possède comme compositeur; en tout cas, il n'a pas poussé son œuvre au point d'achèvement qui lui aurait donné tout son effet; certaines parties ne sont qu'ébauchées, et les choses à peine en place, ce qui complique la confusion. La facture de M. Rouffet semble d'ailleurs être celle d'un dessinateur accoutumé à indiquer le mouvement par des touches rapides et vives, plutôt que celle d'un peintre exercé à le fixer par des accens décidés et fermes. Cette incertitude ou cette insuffisance du pinceau nuisent beaucoup à l'effet général de cette composition mouvementée.

Il n'est pas besoin, d'ailleurs, de si grands espaces pour faire preuve d'invention poétique, et, tout en rendant justice aux qualités déployées par MM. Rochegrosse, Henri Martin, Micheléna, Rouffet, dans leurs cadres énormes, nous pensons qu'ils n'eussent rien perdu à les réduire. Presque toujours, le peintre comme le poète gagne à se concentrer dans des limites plus étroites, surtout lorsqu'il se livre à des fantaisies personnelles. C'est même pour lui la meilleure façon de se préparer à courir heureusement les chances de plus grandes aventures, le jour où il se trouvera en présence d'un plafond ou d'une muraille à décorer. Il est clair alors qu'il faut subir les dimensions imposées; MM. Ferrier et J.-P. Laurens, par exemple, n'ont pas été les maîtres de rapetisser les toiles commandées pour l'ambassade de France à Berlin et pour l'Hôtel de Ville de Paris; mais, s'ils ne se montrent pas inférieurs à eux-mêmes en ces deux ouvrages considérables, c'est qu'ils y étaient depuis longtemps préparés, non-seulement par quelques travaux du même genre, mais surtout par les patientes et sérieuses études de leur jeunesse et par un long exercice du morceau achevé et serré. La *Glorification des Arts*, par M. Ferrier, n'affiche point la prétention de modifier les idées reçues sur les qualités que doit offrir la peinture d'un plafond dans une salle de fêtes. Comme les vieux Français et les vieux Vénitiens, M. Ferrier pense que cette

peinture doit être légère et gaie et ne faire voler, au-dessus de la tête des danseurs et des causeurs, que des figures agiles, d'une signification simple et d'un caractère idéal, au milieu desquelles puisse aisément flotter la rêverie momentanée des spectateurs. Sa composition est donc établie suivant leur formule, qui est la formule du bon sens : en bas, la Poésie française, qui trempe sa plume dans le sang des roses pour écrire les noms de Ronsard et de Victor Hugo, tandis que ses jeunes sœurs, la *Peinture*, l'*Architecture*, la *Sculpture*, s'élèvent, en se tenant la main, vers la France et la Liberté siégeant, au zénith, sur des trônes de nuages. Les mouvemens des lignes et des colorations semblent de nature à produire en place un excellent effet; peut-être souhaiterait-on moins de sécheresse dans les figures des trois arts et plus de vivacité dans leurs ajustemens ; mais le groupe du premier plan, la Poésie avec le petit Génie qui tient la feuille et la Muse qui tend des couronnes de laurier, est un morceau excellent, d'un style large et libre, d'une coloration chaude et joyeuse, et fait désirer que de semblables besognes soient souvent confiées à M. Ferrier.

Une peinture, placée à poste fixe dans un édifice public, n'y joue pas forcément, dans l'architecture, un rôle purement décoratif. Son office principal peut être celui d'un enseignement moral ou historique. C'est le cas pour la plupart des peintures encastrées sur les murailles verticales des églises, des hôtels de ville, des écoles, et l'artiste manque à son devoir lorsqu'il n'y voit qu'un prétexte à des échantillonnages de tons agréables ou à des indications sommaires de personnages sans consistance et sans signification. On ne peut se rendre compte au Salon si la peinture de M. J.-P. Laurens est trop monotone ou non, trop mince ou non, pour la place qu'elle occupera définitivement. Ce qui est sûr, c'est que l'artiste s'est efforcé de donner à une scène imposante la gravité calme qu'elle comportait, en atténuant ce que sa manière énergique pouvait avoir autrefois de vigueurs trop rudes. On est au surlendemain de la prise de la Bastille. Le roi vient rendre visite à la municipalité de Paris, en son hôtel, sur la place de Grève. Il est descendu de sa voiture près de laquelle il a laissé, sur la gauche, les seigneurs de sa suite vêtus comme lui, de soies aux couleurs tendres, qui le suivent d'un regard curieux ou inquiet. Quant à lui, seul, d'un pas pesant, il s'avance, levant son tricorne, vers le perron de l'Hôtel de Ville qui se développe à droite. Le maire, Bailly, debout sur le premier degré, lui remet la cocarde tricolore, tandis que tous les échevins, formant double file sur les marches ascendantes, ont tiré leurs épées et les joignent par les pointes pour former au-dessus du perron la *Voûte d'acier* sous laquelle va passer le souverain. Au fond de la place, quatre gardes

françaises, à cheval, vus de face, le sabre au poing, se tiennent devant la foule dans une immobilité rigide qui contribue à donner à la scène un caractère de gravité silencieuse. Rien n'était plus difficile, à coup sûr, que d'exprimer, au gré de notre imagination, tout le monde de pensées qui dut alors s'agiter sous les fronts du monarque humilié et du maire triomphant, et l'on peut trouver que, dans la tête un peu effacée de Louis XVI, si ce n'est dans celle de Bailly, M. Laurens n'y est pas complètement parvenu. L'artiste a retrouvé sa force habituelle d'évocation historique lorsqu'il s'est agi d'exprimer les sentimens qui animent tous ces visages décidés de bourgeois enorgueillis par le premier souffle de la liberté. Leurs physionomies, franches ou rusées, toutes graves, sont peintes avec fermeté, et c'est là que se porte forcément l'intérêt principal. Le long de cette rampe de bois, sur ces marches de pierre, c'est, en effet, le tiers-état qui s'échelonne et plus d'un, parmi ces magistrats solennellement vêtus de noir, se reportant à ses souvenirs classiques, en tenant sa mince épée suspendue sur le front du roi, se souvint sans doute des Samnites faisant passer les Romains sous les Fourches Caudines.

Voilà un sujet intéressant et bien digne d'être raconté sous les voûtes d'un hôtel de ville. Il est fâcheux que, dans la décoration des diverses mairies de Paris, on ne se soit pas inspiré d'idées aussi convenables pour la dignité des édifices publics. Chaque arrondissement pouvait facilement retrouver dans ses annales quelque épisode glorieux qu'il eût été utile de rappeler aux générations futures. Par malheur, presque partout, l'ignorance historique des uns favorisant la paresse imaginative des autres, on s'y est contenté, sous prétexte de démocratie et de vérité, de représenter les événemens quotidiens de la vie sociale, sous leur apparence la plus vulgaire et la moins propre à élever la pensée du peuple, même lorsqu'il s'agit de ses intérêts les plus directs. Nous avons un exemple de cette pauvre façon de comprendre la décoration des édifices publics dans la grande toile destinée à la salle du conseil de la mairie des Lilas, *le Suffrage universel*. Pour donner aux électeurs une idée noble de la mission qu'ils ont à remplir, il semblerait qu'on eût pu découvrir, soit dans l'histoire courte encore, mais déjà riche du suffrage universel quelque épisode fameux d'élection démontrant sa puissance pacifique, soit, dans les différentes phases de son exercice, quelque spectacle imposant comme celui, tout au moins, d'un dépouillement ou d'une proclamation de scrutin. Point du tout : ce qu'on offre, pour les édifier, aux électeurs futurs, c'est l'intérieur d'un bureau d'élection dans le moment le moins solennel, à l'heure où les électeurs, défilant un à un, devant l'urne, s'y montrent sous

leur aspect individuel le plus trivial ou le plus grotesque et n'y paraissent nullement transfigurés par une grande émotion collective. Le talent de M. Bramtot est hors de cause, mais pouvait-il faire qu'une illustration de journal devînt une peinture d'histoire, ou qu'une simple anecdote se changeât en épopée ? Son tableau, plein de remarques spirituelles, reste une peinture de genre qui perd certainement à être agrandie. Le caractère extrêmement individuel qu'il a donné avec un esprit très parisien d'observation à tous ses personnages et qui, chez quelques-uns, tournerait pour un peu au burlesque, est aussi peu séant ici qu'il serait de mise dans une rapide aquarelle. Si ces portraits sont exacts, ils amuseront sans doute quelque temps les habitans des Lilas; reste à savoir si la peinture monumentale, chez un grand peuple, est faite, comme les affiches des rues, pour servir d'amusette. Les sujets de deux grandes toiles qui ont pris aussi des proportions monumentales, *la Manifestation des Canadiens contre le gouvernement anglais, à Saint-Charles, en 1837*, par M. C. Alexander, et *l'Ambulance de la Comédie française en 1870,* par M. Brouillet, prêtaient mieux, ce semble, à des effets pittoresques d'un certain ordre. Par malheur, la peinture de M. Alexander est bien sèche et bien froide et il n'a guère fait éclater sur les visages de ses compatriotes la chaleur de sentimens dont ils sont intérieurement animés. Le tableau de M. Brouillet ne nous montre pas, non plus, ni dans ses figures de blessés inopinément recueillis par la maison de Molière au milieu des marbres et des dorures, ni dans celles des gracieuses infirmières qui les soignent, l'accent caractéristique qu'on était, cette fois, en droit d'attendre; la scène se contente d'être convenablement disposée, agréablement éclairée, avec quelques recherches de délicatesses aimables. On peut encore remarquer que, dans cette toile, comme dans celles de MM. Bramtot et Alexander, où les figures sont de grandeur naturelle, la composition reste trop lâchée et la facture trop molle pour les dimensions. La même observation s'adresse à quelques autres grandes peintures destinées à des mairies, comme *la Jeunesse* et *la Famille,* par M. Vimont, ou à des églises, comme *la Conversion de saint Eustache*, par M. Paul-Hippolyte Flandrin, pour l'église Saint-Maclou, à Pontoise, et les *Saints Patrons de la vie des champs*, pour l'abside de Notre-des-Champs, à Paris, par M. Aubert, composition importante, où l'on trouve, d'ailleurs, des morceaux bien étudiés.

La poésie religieuse, comme la poésie profane, essaie plus heureusement de se renouveler en des toiles de moindre dimension. On a remarqué *la Vierge enfant ayant la vision de la croix*, par M. Kowalski, l'auteur d'une très jolie toile, *le Printemps*, où trois jeunes filles, d'une poétique allure, cueillent des fleurs dans une

prairie, et surtout le *Messie*, de Mme Demont-Breton, inspiré par la même idée d'une prévision lointaine du Golgotha. L'enfant, ouvrant ses petits bras, se tient devant sa mère dont le regard pensif se fixe et s'attriste. Les lueurs timides du crépuscule qui caressent les blanches draperies dont s'enveloppe la jeune mère donnent à la scène une impression délicieuse de recueillement mélancolique. Le talent croissant de Mme Demont-Breton s'affirme dans cette toile aussi bien que dans la tête de petit paysan intelligent qui l'avoisine et qu'elle intitule *Giotto*. Nous ne saurions prendre pour une peinture religieuse l'importante composition de M. Gervais qui nous offre, dans une nudité païenne presque complète, la nudité des nymphes de la mer, les *Saintes Maries* abordant sur les côtes de Provence. La légende nous dit bien que ces saintes femmes étaient dépouillées de leurs vêtemens, mais je m'imagine qu'aux époques de foi un artiste quelconque, idéaliste ou réaliste, aurait su nous les montrer, même nues, en des attitudes plus édifiantes. La Madeleine qui descend, de face, à l'arrière du bateau, étale la blancheur de son corps avec la tranquille élégance d'un modèle quittant son piédestal. De ses deux compagnes, celle qui est accroupie, joignant les mains, la tête enveloppée d'un voile, présente une recherche d'expression mieux convenable; mais celle qui, debout, s'appuie le bras sur la vergue, reste encore une grosse fille assez insignifiante qui n'évoque aucune idée pieuse. La peinture, au point de vue de l'arrangement linéaire, de l'harmonie colorée, et même de l'exécution partielle, a des mérites qui ont frappé tout de suite le public et que nous sommes heureux de reconnaître. Les nus sont étudiés avec soin et gravité, les silhouettes de la barque aux formes archaïques et des trois femmes qui la montent se découpent heureusement sur le vert pâle de la mer et le bleu tendre du ciel taché de blanc et de rose par un vol d'oiseaux marins; les colorations, qu'on pourrait, sans doute, désirer plus fraîches, s'accordent néanmoins avec agrément dans leur tonalité jaunâtre. C'est en somme l'œuvre d'un artiste et d'un poète. Il serait fâcheux que M. Gervais s'abandonnât, comme tant d'autres, aux nonchalances de ce dilettantisme trop commode, qui ne tient nul compte, dans l'interprétation d'un thème historique ou légendaire, des exigences intellectuelles ou morales de ce sujet et qui se trouve satisfait par l'exécution d'un morceau de bravoure, quel qu'il soit, à propos de quoi que ce soit. On peut voir l'une des causes de l'affaiblissement actuel de notre école dans cette indifférence excessive pour les sujets traités, indifférence qui accoutume l'esprit des peintres à ne plus faire aucun effort pour tirer de ces sujets, soit par l'imagination, soit par l'observation, tout ce qu'ils contiennent et

tout ce qu'ils peuvent donner. N'est-ce pas, en grande partie, à cette indifférence, depuis trop longtemps entrée dans les mœurs, qu'il faut attribuer l'extraordinaire faiblesse des concours ouverts de toutes parts pour la décoration des hôtels de ville, des universités, des musées, des théâtres, et cette impuissance intellectuelle qui accompagne trop souvent, chez nos artistes, le développement hâtif et éphémère d'une habileté de main toute matérielle?

M. Henri Lévy est un de ceux qui ont toujours résisté à ces tendances. Chacune de ses œuvres porte la marque d'une longue réflexion, d'une étude attentive, d'une conscience extrême. On y a quelquefois senti le labeur, jamais le charlatanisme. Son *Eurydice* présente encore tous les caractères d'une composition méditée, combinée, exécutée avec ce souci vif et profond de l'accord complet entre l'expression psychologique et l'expression pittoresque qui fut, à toutes les grandes époques, celui de tous les grands artistes. La toile n'est pas très grande, les trois figures sont de petite nature, se détachant sans brusquerie ni secousse, dans une clarté relative et finement nuancée, du fond vague et brouillé de quelque forêt. C'est la minute fatale où le poète, impatient d'embrasser Eurydice, s'est retourné vers elle et où la pâle fiancée s'évanouit, ressaisie par la Mort. Le peintre a donné à la Mort l'apparence d'un ange blafard aux ailes blanches qui, descendant d'en haut, soulève la pâle fiancée entre ses bras, en approchant de sa joue ses lèvres froides, tandis que l'amant désespéré, se traînant sur les genoux, s'efforce de rappeler et de retenir le fantôme fuyant. La peinture de M. Lévy, nous le savons, n'est pas à la mode du jour; c'est une peinture précise, serrée, condensée, nerveuse, un peu laborieuse, qui fait penser à Delacroix, à Fromentin et aux quattrocentistes italiens, mais c'est une peinture qui tient et qui sait ce qu'elle veut dire. Qu'on examine la manière dont ces trois figures, d'une maigreur vivace, sont groupées dans leur action commune, qu'on analyse les expressions de leurs visages, celles de leurs mouvemens, celles de leurs gestes, qu'on se rende compte aussi des intentions que le peintre a si nettement et délicatement marquées dans le choix, les accords et les contrastes de ses colorations fortes ou éteintes, on reconnaîtra qu'on a devant les yeux une œuvre faite et bien faite, une œuvre achevée dans laquelle l'artiste a vraiment donné tout ce qu'il pouvait donner, et tiré de son sujet tout ce qu'il en pouvait tirer, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus rare dans nos Salons annuels, où le premier succès est toujours assuré aux coloriages tapageurs et aux enluminures d'affiches.

La même conscience, dans leurs rêves poétiques, a toujours élevé au-dessus des illustrateurs vulgaires MM. Fantin-Latour, Albert Maignan, Cormon, tous trois des esprits cultivés, qui ne rougissent

point d'associer l'amour de la peinture à l'amour des lettres et de la musique, et qui s'imaginent encore, comme dans les temps anciens, que toutes les muses sont sœurs et que tous les arts gagnent à s'entendre. Leurs œuvres, un peu dédaignées par les réalistes, ou se croyant tels (car l'imitation et la convention sont plus générales encore et plus effrontées chez les modernisans que chez les archaïsans), ont toujours du charme pour les délicats. C'est avec des réminiscences du Corrège et du Titien, sans doute, que M. Fantin-Latour évoque, dans une pénombre douce, les belles filles aux allures douces et aux carnations fines, dont les blancheurs, chastement caressées, éclairent ses rêveries des *Danses*, de *la Tentation de saint Antoine*, de *la Vérité;* mais la transposition est faite avec un sentiment si fin et un amour si sincère de la beauté qu'on ne saurait lui rester indifférent. On voudrait un peu plus de scintillemens et de chatoiemens dans tous ces coquillages et ces fleurs aquatiques dont M. Albert Maignan a tapissé *le Dormoir* sous-marin de *la Sirène*. L'ensemble manque un peu d'éclat et de vivacité, mais la composition est charmante. Le *Mariage de Bedreddin-Hassan,* par M. Cormon, a le léger défaut de représenter un épisode des *Mille et une nuits,* que tout le monde peut ne pas avoir présent à l'esprit, et de nécessiter, pour son intelligence complète, une lecture du livret; c'est donc une illustration littéraire, mais c'est une illustration vraiment aimable. Outre que les jeunes dames qui conduisent la fiancée à Bedreddin sont toutes fort jolies et bien attifées, c'est par un très fin et très amusant travail de pinceau que le peintre a fait briller, par un clair jour d'été, entre des murs blancs, le satin des joues rosées et le satin des robes froissées, le sourire des lèvres en fleurs et le sourire des rayons en joie. Il nous semble qu'il faut attacher d'autant plus de prix à cette manière spirituelle, savante aussi, mais vive et légère, et si française, de comprendre la peinture, qu'on nous accable davantage de maçonneries à la fois grossières et creuses, pédantesquement maladroites et effrontément ennuyeuses.

Rester naturel en inventant, donner de la vraisemblance à ses rêves, c'est ce qui devient de plus en plus difficile en notre temps, parce que, d'une part, on s'y exerce moins fréquemment et que, d'autre part, l'intelligence de la masse ne va guère au-delà d'une imitation mesquine et superficielle des objets environnans. Voyez à quels efforts se livrent ceux d'entre nos artistes qui conservent encore l'amour éclairé de la beauté plastique, amour dont la Grèce antique et l'Italie de la renaissance firent un culte trop absolu, peut-être, mais qui ne saurait disparaître, dans une nation civilisée, sans faire perdre à sa culture, sous ses deux formes les plus hautes, la littérature et les arts, une grande partie de ses moyens d'action et de

ses séductions légitimes! Dans le grand salon d'entrée, deux peintres de mérite, MM. Guay et Franc Lamy, ont essayé de mêler les figures nues au paysage, l'un dans une intention élégiaque, l'autre avec des visées décoratives. Y sont-ils parvenus? Dans *la Mort du chêne,* de M. Guay, je vois d'un côté quelques troncs d'arbres récemment abattus, fidèlement copiés; d'autre part, trois jeunes femmes, aux chairs rondes et blanches, en des attitudes de désespoir, fidèlement copiées aussi; mais qu'est-ce qui apparente et relie ces femmes à ces arbres? Quelle émotion, quelle souffrance, quelle harmonie communes? Les modèles ont bien posé, le peintre les a bien reproduits; mais son imagination n'a pas fondu le tout. Dans *le Printemps fleuri,* il reste aussi beaucoup d'indécision. L'artiste a trop hésité entre le parti-pris plastique et le parti-pris décoratif. Les touffes de fleurs et de verdures, sur le premier plan, ont un accent de réalité qui ne s'accorde pas avec l'aspect conventionnel, tout en décor, de l'horizon. On a toujours le choix entre une harmonie vraie et une harmonie imaginaire; mais il faut faire ce choix et s'y tenir. C'est ce que semble avoir oublié un peu M. Lamy; la même hésitation apparaît dans la façon dont il modèle les jeunes femmes, à demi drapées, qui cueillent des gerbes de fleurs dans ce jardin idéal; quelques-unes ont des attitudes charmantes, mais leur beauté nous ravirait mieux si elle était dessinée et peinte avec plus de franchise et sous un éclairage plus vraiment printanier, plus léger et plus frais.

L'éclairage conventionnel est parfaitement de mise lorsqu'on s'en sert avec résolution pour accentuer le caractère d'une figure, et surtout d'une figure d'étude, au point de vue des formes, du relief ou de l'expression. Le peintre se sert alors d'un procédé identique à celui que les sculpteurs emploient et qui consiste à supprimer quelques-uns des élémens fournis par la réalité pour donner plus d'importance aux autres. M. Bonnat, voulant, par exemple, nous communiquer, dans sa *Jeunesse de Samson*, une impression d'ordre sculptural, c'est-à-dire nous faire sentir, dans ses figures, le mouvement rythmé des contours et la force des saillies osseuses et musculaires, bien plus que la vivacité de l'action et la couleur des enveloppes extérieures, a construit sa peinture comme une métope; et, sans tenir compte du milieu ambiant, il a donné à ses fonds une teinte neutre qui sert de soutien à un véritable bas-relief. M. Henner agit de même en général, mais dans des intentions plus compliquées, car les jeux d'une lumière tendre et subtilement nuancée sur ses blanches figures le préoccupent autant que les délicats reliefs de leurs carnations ivoirines. Il ne s'est jamais montré plus habile ni plus souple que cette année en ces exercices raffinés. Si sa *Pietà*, un Christ mort étendu sur la dalle

avec un visage blême de figure voilée sortant des ombres, n'est qu'une variation savante d'un thème déjà traité, sa *Pleureuse*, étendue sur le gazon, la tête dans ses mains, le corps à demi enveloppé d'une étoffe jaunâtre, lui a fourni prétexte à des modulations lumineuses d'une délicatesse particulièrement exquise. Ce sont là de ces qualités rares qui échappent, sans doute, aux yeux de la foule, comme les finesses de certaines harmonies musicales lui peuvent rester inaccessibles; et ce sont, pourtant, celles qui constituent la peinture excellente.

Tout cela prouve, en définitive, qu'on ne supprime pas l'idéal et que, la sensibilité de chaque artiste étant différente et très différemment ébranlée devant le même objet, il exagère forcément, lorsqu'il le traduit, les qualités qu'il y cherche et qui lui conviennent. Dans le même modèle, où M. Bonnat sentira d'abord la saillie musculaire et l'attitude décidée, où M. Henner suivra avant tout les caresses tendres d'une lumière mystérieuse, M. Jules Lefebvre étudiera donc le fin profil et le modelé délicat, M. Bouguereau surprendra la grâce du mouvement aimable et brillant des carnations nacrées. La *Nymphe chasseresse* de M. Jules Lefebvre est une des figures les plus nerveuses, dans sa svelte élégance, que ce maître scrupuleux ait jamais dessinées. Toute la partie supérieure, notamment, est excellente. Le groupe gracieux que M. Bouguereau appelle *Premiers bijoux* (c'est un jeune pasteur grec suspendant aux oreilles de sa compagne des cerises en guise de boucles) obtient auprès du public féminin le même succès que les compositions du même genre dues précédemment au même artiste. Nous lui préférons, quant à nous, *l'Amour mouillé*, étude sérieuse et délicate d'un bel adolescent dans une attitude bien rythmée.

La plupart des autres peintures où se montrent des figures nues sont moins des tableaux que des études. On distinguera, parmi ces études, *l'Été*, de M. Axilette, où, comme dans *l'Été* de M. Raphaël Collin, des femmes nues folâtrent dans l'herbe; l'imagination n'y entre pour rien, l'accord même n'est pas trouvé entre les verdures et les figures, quoique le tout soit d'un ton bien triste et peu estival; mais ces trois figures, celle qui est couchée surtout, sont étudiées avec une conscience, une exactitude et un talent qui, en somme, font grand honneur au jeune artiste. La *Rêverie* de M. Foubert, les *Rêveries* de M. Popelin, sous une clarté plus vive, nous montrent encore des créatures très palpables et très vivantes dont la beauté est analysée avec goût et non sans éclat. MM. Ronot, Boyé, Hippolyte Fournier, sont moins précis dans leurs définitions des formes féminines, mais c'est avec un sentiment plus poétique qu'ils les enveloppent en de douces clartés, soit lumière de l'aube pour les *Baigneuses* du premier, soit pénombre lunaire, pour la

femme, vue de dos, dans *le Crépuscule* du second, soit reflet de lampe, dans *le Soir* du troisième.

II.

L'intervention personnelle de l'artiste ne joue pas un moindre rôle dans l'ordonnance et dans la présentation des sujets d'observation contemporaine que dans ceux d'imagination poétique ou historique. Le public éclairé ne s'y trompe pas. Au bout de quelques jours, il ne s'arrête plus que devant les toiles où il sent l'amour de la vérité soutenu et exalté par une analyse exacte et une émotion intelligente, où il trouve condensées en un petit espace la plus grosse somme de sensations justes et d'expressions intéressantes. Deux compositions, de dimensions restreintes, mais très fournies de personnages, *le Pardon de Kergoat*, par M. Jules Breton, et *le Baptême dans la Basse-Alsace*, par M. François Flameng, méritent, sous ce rapport, tout le succès qu'elles obtiennent. M. Jules Breton, un fin lettré, comme on sait, dans son livre curieux, *la Vie d'un artiste*, a décrit *le Pardon de Kergoat* avant de le peindre; c'est une trop rare fortune d'entendre un grand artiste expliquer si bien ce qu'il a vu et senti, que nous devons lui laisser la parole : « Les arbres épandaient sur la solennité cette demi-obscurité de haute futaie qui enveloppait les cérémonies celtiques... D'orageux nuages, qui peu à peu s'étaient amoncelés dans le ciel, assombrissaient encore l'austérité de ce jour. Les couleurs vives s'exaltaient par elles-mêmes, mais les pâleurs bleuissaient, plus mystiques, sur les visages des vierges maladives, tandis que le hâle des chouans se plombait d'un gris sinistre... Des milliers de coiffes blanches se serrent, s'agglomèrent entre les arbres, en une vaste étendue froide comme une nappe de neige... Et voici que, dans cette foule, deux mille cierges s'allument, embrasant de leurs roses reflets les blancheurs sombres... Les tambours battent. Ils sont trois : tête d'aigle, tête de Christ, tête de bandit. Plan, plan, plan! Ils s'avancent fiers et attendris. Des fillettes mitrées d'or, aux robes rouges chargées de broderie, passent, portant la châsse... » Il faut lire la description entière, si vive, si nette, si pleine de fines remarques; mais comme, en somme, si bien qu'il manie la plume, M. Breton manie de préférence le pinceau, sa toile est plus riche encore en sensations que son livre; voici bien toutes les choses déjà racontées, et l'obscurité grave du bois où se presse la foule, et la solennité anxieuse de cette cohue fanatique, et l'individualité saisissante des types nobles, délicats ou hideux chez les pèlerins, les dévotes, les mendians, mais tout cela y prend, par la netteté de la reproduction, par l'extrême variété

du détail, par la simultanéité et l'harmonie des actions, une intensité de vie et une réalité d'effet que ne peut donner aucun développement littéraire. Rien ne prouve mieux que cette peinture de quelle utilité sont pour l'artiste le plus sincèrement naturaliste les habitudes réfléchies d'une intelligence cultivée.

C'est par une disposition toute différente, mais non moins expressive, de la lumière, que M. François Flameng a donné toute leur valeur aux types d'Alsaciens et d'Alsaciennes qu'il analyse avec une perspicacité singulièrement fine et aiguisée. Le cortège du baptême s'avance, au jour tombant, sur une haute terrasse, d'où l'on domine les clochers et les toits de la ville basse. La lumière, douce et reposée, venant de côté, détache lentement, sans brusquerie ni dureté, sur le fond légèrement embrumé, les silhouettes et les profils de toutes ces bonnes gens. Il eût été facile à M. Flameng de faire comme tant d'autres et de nous laisser sur cette impression passagère et sommaire d'une bonne disposition des groupes dans un éclairage convenable; mais M. Flameng est un observateur sérieux et un dessinateur convaincu. Il a poussé les choses à fond, et, sans rien enlever de son charme à l'ensemble, il nous a donné, dans la mère qui porte le nouveau-né, dans les parentes qui l'accompagnent, dans la vieille femme qui distribue les dragées, dans les gamins qui les reçoivent, dans les flâneurs assis qui regardent passer la fête, toute une série de figures variées et excellentes, d'une individualité vivement et délicatement caractérisée aussi bien dans l'habitude du corps que dans l'expression du visage. Ce n'est plus là seulement de l'habileté courante d'un illustrateur expérimenté ; c'est de l'art, de la science, de la conscience.

On peut constater, d'ailleurs, une tendance de plus en plus marquée chez les peintres de mœurs populaires et de scènes domestiques à choisir, dans la vie ordinaire, des épisodes d'un intérêt général se prêtant à la fois à des développemens pittoresques et expressifs. Il n'y a pas de mal à cela, et pourvu que la sentimentalité n'altère pas la qualité de la peinture, nous ne sachions pas qu'il y ait des lois éternelles interdisant aux peintres de nous émouvoir et de nous toucher, comme le peuvent faire les poètes et les romanciers. *L'Angelus*, *l'Homme à la houe*, *les Glaneuses* même de Millet, le *1814* de Meissonier, doivent, en grande partie, leur valeur à l'émotion profonde qui s'en dégage. Nous reconnaissons parfaitement le droit à des artistes de nous faire assister à des spectacles douloureux et tragiques, pourvu qu'ils s'y servent de la langue qui leur est propre et que leur sensibilité s'exprime par un bon dessin et par une bonne couleur. Si les pleurnicheries de Greuze nous laissent froid, parce qu'elles sont mollement et préten-

tieusement rendues, les familiarités de Chardin nous ravissent, parce qu'elles sont exprimées d'un pinceau savant et naturel.

Dans presque toutes ces scènes, lugubres ou intimes, le jeu expressif de la lumière est mis en œuvre d'une façon intéressante, sans charlatanisme et sans parti-pris. Bon nombre de peintres, aux Champs-Élysées, ont déjà compris combien l'usage constant des lueurs frisantes, si fort à la mode en ces derniers temps, ou la suppression absolue des ombres, deviendraient vite monotones et insupportables, quelle maladresse il y aurait aussi à se refuser systématiquement la liberté d'user ou non, et plus ou moins, du jour et de la nuit. Les uns nous communiquent une impression par le contraste des clartés et des ombres comme MM. Chevallier-Taylor, Marec, Geoffroy, Le Mains, Jameson, Munkacsy, Bordes, Constantin Le Roux, Enders, Felbinger, Roeseler, les autres nous la transmettent par les seules nuances de la lumière, comme MM. Dessar, Le Sidaner, W. Gay, Laurent-Desrousseaux, Dantan, Breauté, Léandre, Édouard Durand, Fox, etc., et vraiment ils ont tous raison, puisque tous réussissent en des mesures diverses. Le début de M. Chevallier-Taylor, dont le livret ne nous révèle ni la patrie, ni les maîtres, est un début remarquable. On a rarement exprimé avec plus de simplicité et de force à la fois les douleurs humaines qu'il ne l'a fait dans sa *Dernière communion*. Dans une chambre étroite et modeste, que blanchit, par places, à travers les rideaux, la lueur fraîche du matin, sous laquelle s'éteint la rougeur de la veilleuse épuisée, un jeune garçon agonise. Au pied de son lit, debout, en soutane noire, un jeune prêtre élève devant ses yeux un crucifix, tandis qu'à son chevet la mère fond en larmes et que le père, un marin rude et hâlé, tombe sur ses genoux, les yeux fixes et désespérés. Toutes ces figures sont traitées avec un naturel parfait et groupées, sans effort, dans leur milieu harmonique, avec une habileté déjà grande. Les notes noires et sombres, toutes à leur place, n'y dominent pas au point d'y prendre une apparence de repoussoir factice et d'y créer autour des personnages une atmosphère opaque et à peine respirable, comme il arrive chez les peintres conseillés de trop près par Ribera et M. Ribot. M. Geoffroy, qui connaît si bien les misérables, petits et grands, et qui sait dépeindre leurs tristesses avec une gravité si compatissante, ne nous semble pas à l'abri de ce reproche dans son *Asile de nuit*. Il a réuni là, autour d'un poêle, un certain nombre de loqueteuses et de déclassées, ouvrières sans ouvrage, mères et enfans abandonnées, filles sans amans, dont les visages et les mains s'enlèvent, par plaques sans épaisseur, sur un fond presque entièrement opaque. Ce système supprime, il est vrai, les difficultés de la perspective aérienne, mais il supprime en même temps la

liaison entre les différentes parties et les différens acteurs : si on peut l'admettre, par exception, pour la mise en saillie d'une figure unique, on saurait difficilement l'accepter pour une réunion de figures. L'œuvre de M. Geoffroy reste très intéressante parce que tous ses types sont étudiés avec conscience et peints avec conviction, mais nous le verrions avec peine s'engager dans cette voie fausse et périlleuse. Comment se fait-il que M. Geoffroy, qui vit avec les enfans, et qui les aime tant, incline si fort aux tons noirs et tristes ? S'il a beaucoup de gamins pâlots et de souffreteux, il y en a plus encore, même à Paris, même dans les quartiers populeux, de vifs et de roses. C'est là, du reste, une question qu'on pourrait poser à plusieurs des peintres ordinaires de l'enfance aux Champs-Élysées et que je ne me charge pas de résoudre. Les gamins et gamines de MM. Lobrichon et Truphème sont plus gais et plus vifs ; mais combien ils manquent encore de fraîcheur !

C'est par la combinaison et la disposition significative des clairs et demi-clairs, des ombres et des pénombres et non par leurs antithèses violentes, que d'autres, avec plus de souplesse, savent mettre en scène leurs drames intimes. Grâce à cet emploi judicieux du blanc et du noir, joint, dans les sujets lugubres, à une sympathie sincère pour les souffrances humaines, et une juste observation de leurs manifestations extérieures, M. Marec a su nous intéresser à sa *Veuve*, M. Le Mains à ses *Deux vieux amis*, un matelot malade et un goéland apprivoisé, M. Jameson à son *Viatique* porté dans une rue de village, M. Roeseler à sa *Fille de l'aubergiste* étendue dans son cercueil. Il y a des parties sombres dans leurs toiles et aussi des parties claires, mais le tout y est gradué de façon à mettre en valeur l'expression des gens et l'importance des choses, et c'est là ce qu'on peut appeler vraiment la composition pittoresque. A ce point de vue, la toile de M. Bordes, *le Laminoir*, montrant des ouvriers, de grandeur naturelle, vus de dos, le torse nu, éclairés, du fond, par les éclats d'un fourneau incandescent, est disposée avec habileté et le premier aspect en est excellent. Il est seulement regrettable qu'ayant à développer, sur les premiers plans, des torses robustes de forgerons au travail, qui y prennent, par l'étrangeté de l'éclairage, une notable valeur, l'artiste ne les ait pas modelés avec la fermeté qu'on devait attendre. Son œuvre y eût gagné pour la vraisemblance et pour l'effet définitif. Telle est l'influence des idées à la mode qu'elles amollissent les plus résolus. M. Bordes, dont on a vu des morceaux très fermes, a peut-être redouté de joindre la solidité des formes à la souplesse de l'éclairage, par simple condescendance pour les goûts actuels. Dans des dimensions plus modestes et dans un ordre d'idées plus familier, nous trouvons encore un bon emploi des reflets et des ombres dans

les deux cuisinières assises au *Coin du feu* de M. Constantin Le Roux, dans les enfans pauvres réunis autour d'une table mal garnie, dans *la Pauvreté* par M. Felbinger, dans les deux amoureux de *la Très vieille histoire* de M. Joseph Enders. Presque partout les noirceurs sont tempérées et atténuées, mais elles reprennent toutes leurs audaces et leurs brutalités dans l'*Air favori*, scène hongroise de M. Munkacsy. C'est un de ces intérieurs de cabarets remplis de paysans aux costumes singuliers, aux visages rudes et expressifs, comme M. Munkacsy en a déjà peints jadis. Est-ce une erreur de notre souvenir ? Il nous semble qu'autrefois les ombres de M. Munkacsy étaient moins opaques et ses clartés moins froides, qu'autrefois ses personnages avaient l'air plus réels et plus vivans. Il est vrai que depuis vingt ans nos yeux se sont désaccoutumés des sauces brunes et jaunes au moyen desquels on croyait naguère imiter les vieux chefs-d'œuvre. Caravage et Ribera eux-mêmes, les savans apôtres du noir, auraient quelque peine à rassembler de nombreux disciples, malgré leurs puissantes qualités. Peut-être devenons-nous injustes pour cette façon violente de présenter les choses qui trouvait jadis tant d'admirateurs.

Le goût public va évidemment aux choses claires, et ce serait tout profit si, sous prétexte de distinction, on ne lui faisait accepter, pour choses claires, des vapeurs à peine colorées et des brumes prêtes à fondre. L'inconsistance des formes, nous ne cesserons de le répéter, n'est pas une conséquence nécessaire de la diffusion lumineuse. Quel mal y aurait-il à ce que M. Le Sidaner, dans sa *Bénédiction de la mer*, et M. Dessar, dans son *Départ pour la pêche*, deux toiles bien ordonnées et bien présentées, dans lesquelles ne manquent ni les attitudes émues, ni les gestes exacts, ni les accords subtils de colorations, eussent tous les deux, M. Dessar surtout, donné plus de solidité à leurs dessous? On pourrait peut-être réclamer encore quelque chose sur ce point à MM. Walter Gay et Laurent-Desrousseaux, mais leurs deux toiles sont si distinguées par d'autres côtés qu'on se ferait scrupule d'insister. Dans *le Plain-Chant*, de M. Walter Gay, un groupe de jeunes pensionnaires, longues et minces, dans leurs sarraux d'un gris bleu, debout dans une chambre de couvent, chante sous la direction d'une religieuse. La pièce, à travers les rideaux blancs, est toute baignée d'une clarté légère et tendre dans laquelle s'exaltent doucement la fraîcheur de tous ces visages vierges et la simplicité de leurs toilettes naïves. C'est un spectacle aimable et charmant, et, pour faire bien vivre ces figures de grandeur naturelle, la brosse de M. Gay, moins pointilleuse et moins saccadée, s'est promenée sur sa grande toile avec la liberté et la largeur qui conviennent en semblables occasions. Il y a plus de timidité dans le faire de M. Lau-

rent-Desrousseaux, au moins dans la partie droite de sa scène d'infirmerie, *Chez les Sœurs*. Les vieilles gens, avec l'enfant, assis sur le banc, semblent d'une exactitude un peu froide. La partie gauche, éclairée par une fenêtre, devant laquelle une religieuse examine au jour l'œil d'une petite malade que soutient une autre religieuse, est, au contraire, traitée avec une simplicité nette et large qui implique un progrès réel dans la technique de ce compositeur distingué.

Nous ne saurions énumérer tous les intérieurs de couvens et d'hospices, tous les intérieurs d'ateliers et de fabriques, tous les intérieurs de chambres à coucher, salles à manger, cuisines qui ont servi de prétextes à étudier, entre des murs, parmi des mobiliers, les combats ou les accords de la lumière plus ou moins emprisonnée, en y plaçant des figures appropriées. L'amateur dont les yeux sont suffisamment exercés pour goûter les analyses de ce genre y trouvera des joies délicates. L'un des créateurs du genre, M. Dantan, y réussit encore à souhait, cette année, dans son atelier de sculpteur où un vieil artiste est en train de procéder à *la Restauration* d'une statue de marbre, en étudiant son morceau d'après le modèle vivant. M. Dantan a déjà traité des sujets semblables, et on l'a fort imité depuis ses premiers succès; mais personne, en somme, ne s'entend mieux que lui à faire jouer, dans une harmonie un peu froide, mais extrêmement douce, la blancheur mate des plâtres, la blancheur brillante des marbres, la blancheur grisâtre des tissus, avec les blancheurs rosées de la chair vivante, dans la clarté égale et reposée d'un jour du nord. *Le Cloître,* de M. Sautai, est encore une de ces études de murs nus et blancs auxquels cet artiste sait donner, par la gravité d'une étude prodigieusement attentive, un charme inexplicable de poésie recueillie. La religieuse qui passe dans ce cloître pourrait le quitter; cette maçonnerie, transfigurée par la délicatesse du pinceau, n'en resterait pas moins intéressante; c'est vraiment là une marque bien frappante de la magie de la peinture qu'elle puisse ainsi transfigurer, par la seule sincérité du rendu, l'objet matériel le moins expressif en apparence. M. Dawant, aussi, a peint avec soin et respect l'intérieur de l'église d'*Einsiedeln*, au moment de *la Fin de la messe*. Les Suissesses qui cheminent sous les voûtes sont bien saisies dans leurs allures et leurs physionomies. Ce n'est pas de l'art tapageur, ni qui saute aux yeux, mais c'est de l'art sérieux et consciencieux, dont l'honnêteté devient un charme et qu'il ne faut pas dédaigner. On trouve encore des notes charmantes, d'une sensibilité réelle, dans certaines scènes intimes, telles que *la Petite garde-malade*, par M. Édouard Durand, *les Longs Jours*, de M. Léandre, l'*Ouvrière* de M. Breauté, la *Lettre de Jacques* de M. Penfold.

Pour les études rustiques et plébéiennes, en plein air, elles sont, comme d'habitude, extrêmement nombreuses, et nous ne pourrions même énumérer celles qui présentent de l'intérêt par quelque côté. Les unes se rattachent plus, par la sobriété nette du rendu, par l'expression fine d'un sentiment poétique, à l'école de M. Jules Breton; telles sont, entre autres, le *Soir d'été* de M. Adan; *les Vendanges* et *Après le grain* de M. Adrien Moreau; *l'Attente* de M. Guillou; *le Départ* et *le Retour* de M. Denneulin; *les Vieux* de M. Maroniez; *la Collation* et *Allant aux champs* de M. Brözik; les *Jeunes bœufs* de M. Debat-Ponsan. La grande toile de M. Chigot, *Perdus en mer*, est conçue dans une intention plus dramatique; la peinture en est un peu pénible, mais la composition est émouvante et le mouvement des vagues puissamment rendu. D'autres, dans lesquelles l'esprit de composition est moins visible, et l'impression éprouvée devant la réalité plus immédiatement traduite, rappellent plus, par la liberté, la largeur et souvent aussi la négligence et la lourdeur de leur facture, les procédés en usage chez les Hollandais et certains Allemands; ce sont presque tous des ouvrages dus à des étrangers; tels sont *les Bons voisins* et *les Vieux* par M. Carpentier, un Belge; *l'Enterrement à bord*, un morceau franc et émouvant par M. Brangwyn, un Anglais; *l'Hospice des vieillards à Bruxelles* par Mlle Heyermans; *la Lettre de Jacques* et *les Adieux*, par M. Penfold, un Américain. La vie parisienne a fourni des sujets de spirituelles études à M. Gilbert (*l'Heure du repas, quartier du Temple*, un des tableaux les plus finement observés et les plus finement peints qu'il ait encore faits) et à M. Gelhay (*le Moulin Rouge avant la matinée*). Plusieurs de nos peintres ont aussi rapporté de l'étranger des souvenirs intéressans; nous indiquerons seulement, pour l'Algérie, M. Bompard et M. Paul Lazerges, pour la Moravie, M. Gueldry, pour l'Italie, M. Saint-Germier, pour l'Espagne, M. Mélida, et toujours pour l'Égypte, M. Gérôme, avec son *Coin du Caire* et son *Lion aux aguets*. Le premier tableau est un panorama de coupoles, de minarets, de toits et de terrasses, le second est un panorama de montagnes sèches et d'horizons pierreux; dans tous les deux c'est une science surprenante pour accumuler, à leur juste place, sur un petit espace, une multitude incroyable de détails architecturaux ou géologiques, sous une fine et pénétrante lumière, avec une infatigable précision.

III.

Les deux genres dans lesquels nos peintres réussissent le plus fréquemment sont les deux genres qui s'inspirent le plus directement de la nature, le portrait et le paysage. Pour les peintres de

figures, le portrait est à la fois un exercice fortifiant et une pierre de touche presque indispensable ; pour beaucoup, en outre, c'est la réputation, la fortune, le gagne-pain ; tel y peut exceller à qui manqueront toujours l'imagination et le tempérament nécessaires pour mener à bien de plus grosses besognes. Depuis les commencemens de notre renaissance, depuis Jean Foucquet et les Clouet, nous possédons une suite ininterrompue d'admirables portraitistes. La lignée, heureusement, n'en est pas éteinte, et MM. Delaunay, Paul Dubois, Jean Gigoux, Bonnat, Benjamin-Constant, Jules Lefebvre, Baschet, L. Doucet, pour ne parler que des plus brillans, soutiennent avec honneur, cette année, aux Champs-Élysées, notre vieille réputation nationale.

Les meilleurs portraits seront toujours ceux dans lesquels l'expression intellectuelle et morale se dégage le mieux par l'emploi des meilleures méthodes pittoresques, ceux dans lesquels l'esprit et l'âme du modèle rayonnent le plus vivement à travers la matière mise en œuvre. C'est pourquoi nous mettrons au premier rang ceux de MM. Jean Gigoux, Paul Dubois, Delaunay. M. Jean Gigoux, le patriarche de l'art français, nous offre dans sa verte vieillesse, par son renouvellement continuel, un exemple encourageant de la salubrité du travail. Après nous avoir, dans ses jeunes ans, brillamment raconté, en couleurs romantiques, la mort de Léonard de Vinci, voici que, plus d'un demi-siècle après, s'assimilant avec une volonté édifiante les méthodes graves et profondes du grand dessinateur florentin, il s'enhardit à lutter avec lui pour l'expression calme et profonde de l'âme humaine par le modelé intense et souple du relief physionomique. M. Jean Gigoux a pris pour sujets de ses analyses deux visages des plus caractéristiques, ceux de *M. Jules Simon* et de *M. Léon Bonnat*. L'abaissement volontaire d'une coloration blanchâtre qui laisse à ces deux peintures l'apparence discrète de dessins à peine teintés permet à l'expression intellectuelle de s'y dégager plus sûrement. La finesse un peu voilée du regard, le sourire latent de la bouche spirituelle, l'allure pensive, affable et fatiguée, donnent à la tête de M. Jules Simon, vue de face, un caractère remarquable. L'individualité est peut-être marquée avec plus de fermeté et de délicatesse encore dans la tête de profil de M. Bonnat, dont M. Gigoux a exprimé, avec une connaissance intime du sujet, la vivacité contenue et la douceur énergique : c'est une merveille de modelé. Il est assez curieux de comparer, à ce point de vue, le *Portrait de M. Bonnat* avec les autres portraits d'artistes contemporains, assez nombreux au Salon, et dont quelques-uns sont brillamment exécutés. On a pu remarquer notamment le *Portrait de M. Gérôme*, par M. Cormon, peinture facile

et colorée, dans laquelle le peintre-sculpteur, en train de peindre une statuette, est fort bien saisi dans la vivacité d'une attitude familière; celui de *M. Falguière,* par M. Calbet, d'une vérité non moins frappante et d'une facture aisée; celui de *M. Luminais,* par M. Pierre de Bengy, très ressemblant et d'une bonne couleur; celui de *M. Pelouse*, par M. Foubert, exact et consciencieux; et, enfin, dans de plus petites dimensions, placés dans leurs ateliers, au milieu de leur entourage habituel, ceux de *M. Geoffroy Dechaume*, par M. Frank Bail, une très jolie étude d'intérieur; de *M. Detaille*, par M. Lemeunier; de *M. Étienne Leroux*, par son fils Eugène Leroux; mais il nous semble que, dans aucun, le type même du personnage n'a été analysé avec plus de finesse et de profondeur que celui de M. Bonnat par le vénérable M. Jean Gigoux.

Le portrait en pied de *S. É. le cardinal Bernadou, archevêque de Sens*, par M. Delaunay, est à la fois un morceau rare de belle peinture et une excellente représentation individuelle. Le cardinal, en vêtemens rouges, tenant sa barrette dans les mains, marche sur un tapis rouge, devant un fond de tapisserie armoriée. Le visage, coloré sous les cheveux gris, jette une note éclatante de plus dans ce concert de rouges hardis et savamment mariés. L'attitude, le geste, la physionomie, sont également décidés et puissans. L'ampleur ferme du coup de pinceau correspond à la solennité virile du personnage. Il y a beaucoup d'autres portraits en pied, quelques-uns fort habilement traités; mais dans la plupart le faire reste un peu mince ou sec pour la dimension de la toile. Il faut néanmoins mettre à part, d'abord le beau *Portrait d'un président de la Cour de cassation,* par M. Baschet, dont la tête et les mains, ainsi que la robe, sont traités avec une fermeté grave qui rappelle Philippe de Champaigne; celui de *M. C..*, par M. Humbert, sommairement, mais largement peint; le *Portrait équestre de M. Smith,* par M. Guthrie, moins remarquable pourtant que son portrait assis du *Docteur Gardiner*; celui d'un bohème décoré dans une rue de Paris, ...*X.*, par M. Thévenot; celui surtout de *M. le prince de B..,* un officier supérieur à la tête énergique et fine, d'une physionomie à la fois fière et douce, tenant la main sur la poignée du sabre, par M. Paul Dubois. Comme dans tous les portraits si modestement présentés du grand artiste, c'est la tête encore qui domine tout dans celui-ci. Cette figure serait inoubliable si, à deux pas, dans un tout petit cadre, M. Paul Dubois ne faisait saillir, avec une verve plus surprenante encore, la physionomie ardente et vive du *Docteur Lunnelongue*, avec ses joues colorées, ses lèvres sanguines, ses yeux noirs perçans, sa chevelure grisonnante en brosse, dans sa robe de professeur. Voici encore un jeu de rouges sur rouges conduit avec une

merveilleuse virtuosité; mais ce qui vaut mieux que la virtuosité, c'est la vie étonnante et l'expression intelligente qui resplendissent sur cette figurine.

Les dames en pied sont présentées par MM. Bonnat, Flameng, Munkacsy, Mengin, Louis Muraton, Sprague Pearce, Thorne, Desvallières, Saint-Pierre, Verwonner, Smith-Lévis, etc. Dans la toile de M. Bonnat, *Madame A. C..*, très brune, aux chairs mates, décolletée, les bras nus, en robe de satin blanc, avec une sortie de bal d'étoffe pareille à revers jaunes, se modèle en saillie puissante sur le fond indécis et sombre, comme une statue magnifiquement taillée. Cette façon énergique d'accentuer les contours et les reliefs ne saurait convenir à tous les genres de beauté; il est clair qu'une beauté trop fraîche ou trop affinée, une beauté de Parisienne chiffonnée et délicate ne saurait s'en accommoder; mais une beauté très caractérisée, comme était celle de Mme Pasca, comme est celle de Madame A. C.., y prend un éclat plastique surprenant. Il y aurait bien des observations à faire sur tous ces portraits en pied dont nous regrettons de pouvoir seulement donner la liste, et il faudrait étendre ces observations aux portraits, plus nombreux encore, soit à mi-corps, soit en buste qui les avoisinent et parmi lesquels une cinquantaine au moins sont remarquables à divers titres, soit par l'éclat et le charme, comme le superbe portrait de Mme Benjamin-Constant par son mari, soit par la gravité et la fermeté, comme ceux de MM. Buland, Wencker, Moreau de Tours, Édouard Fournier, soit par la délicatesse, la sensibilité ou la grâce, comme ceux de MM. Louis Doucet, Renard, Paul Leroy, L. Simon, etc. La remarque que nous avions faite les années précédentes à propos de l'importance croissante que prennent les femmes dans l'art du portrait est de plus en plus justifiée; on s'en convaincra en regardant les œuvres de Mmes ou Mlles Fontaine, Besson, Perrier, Carpentier, Philippar, Jeanne et Maximilienne Guyon, etc. On trouve aussi quelques charmans portraits de petite dimension, figures en pied ou jusqu'aux genoux, dans des intérieurs; quelques-uns, ceux de MM. Laurens fils, Vollon fils, Chartran, Rachou, sont particulièrement distingués.

Il nous resterait, pour être complets, à examiner où en est l'art du paysage. Ses manifestations, fort nombreuses, sont le plus souvent intéressantes. On voit toujours, en haut des murailles et même en bas, une quantité d'études d'après nature, brossées avec conscience, beaucoup trop grandes pour ce qu'elles contiennent. C'est en vain que les hommes d'expérience, MM. Français, Harpignies, Busson, Bernier, Lansyer, dont les tableaux exposés, cette année, sont excellens, continuent à montrer qu'on peut fort bien, dans des cadres moyens, enfermer une somme considérable

de sensations. Leur exemple n'est pas toujours suivi. De très remarquables études, *le Pont de Brooklyn,* par M. Renouf, *la Meuse à Verdun*, de M. Petitjean, *la Neige sur les buttes Montmartre*, de M. Cagniart, *l'Hiver dans la forêt de Fontainebleau*, et *Après la moisson*, de M. Rigolot, *les Regains*, de M. Quignon, *Sous les pins en Provence*, de M. Paulin Bertrand, *le Plein midi en Auvergne,* de M. Gagliardini, *la Prairie au soleil levant*, de M. Le Liepvre, *la Plaine de la Demoiselle*, par M. Desbrosses, toutes peintures d'un bel effet, et d'une science sérieuse, n'auraient point perdu à se condenser. Il y a un plus juste sentiment de la proportion à établir entre la grandeur du cadre et l'impression à y fixer chez MM. Demont (*les Marguerites*), Pierre Brandt (*l'Hiver à Villeneuve-la-Garenne*), Martin (*la Moisson en Provence*), Lopisgich (*Valvins, près Fontainebleau*), Camille Dufour (*le Pont Saint-Bénézet* et *le Palais des papes à Avignon*), Mlle Bill (*le Village de Gruissan*), M. Nardi (*un Quai au soleil couchant*). Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur la plupart de ces bons paysagistes en les comparant avec leurs émules du Champ de Mars.

Si l'on termine sa promenade au Salon par l'examen des bonnes peintures d'animaux et de nature morte qu'on y rencontre, *le Taureau normand* et *la Ferme en Hollande*, de M. Howe, *les Bœufs sur la rive*, de M. Bisbing, les bestiaux de MM. Vayson, Pezant, C. Paris, Julien Dupré, Barillot, Vuillefroy, les chevaux de MM. Frère, Quinton, Claude, Veyrassat, *les Œufs sur le plat* de M. Joseph Bail, *le Déjeuner de chasseurs*, de M. Fouace, *l'Argenterie*, de M. Vollon, et les *Objets d'art*, de M. Blaise Desgoffe, on sera convaincu que, dans tous les genres, à tous les degrés de l'art, le Palais des Champs-Élysées, malgré l'abandon d'un certain nombre de sociétaires distingués, réunit encore la plupart des maîtres en activité, et l'on admirera la variété des manifestations par laquelle professeurs et élèves y affirment à la fois l'étendue de leurs études et l'indépendance de leurs talens. La Société des artistes français n'impose évidemment aucune doctrine à ses exposans; elle semble très résolue à accueillir tous les mérites, à quelque école qu'ils se rattachent, sans demander de professions de foi; elle reste en cela fidèle à l'esprit de son institution. L'État, en effet, lorsqu'il l'a constituée, lui a confié à la fois une mission d'enseignement public et d'encouragement impartial. La Société remplira d'autant mieux cette double mission qu'elle se montrera plus sévère pour les médiocrités inutiles et pour les charlatanismes dangereux.

GEORGE LAFENESTRE.

M. LE DOCTEUR CARL PETERS

Un Allemand me disait : « Nous sommes fiers de notre Wissmann; nous le sommes moins de notre Peters, et pourtant de ces deux Africains, celui dont nous faisons le moins de cas est peut-être le plus original et le plus remarquable. » Il y a plusieurs sortes de voyageurs et d'Allemands, et M. de Wissmann n'a guère de commun avec le docteur Peters que le courage intrépide et l'esprit d'entreprise. L'un est un soldat qui se laisse encadrer et employer; l'autre est un irrégulier qui n'en fait qu'à sa tête, un imaginatif qui n'est bon que pour les tâches qu'il s'impose à lui-même.

Les irréguliers ont beaucoup d'ennemis; mais quand ils savent narrer leurs aventures, on les écoute avec plaisir. En même temps que le major de Wissmann racontait son second voyage à travers l'Afrique équatoriale, le docteur Peters publiait dans un gros et beau volume le récit détaillé de l'expédition qu'il entreprit en 1889 pour porter secours à Emin-Pacha. Le major a le style net, concis, court, rapide, d'un vrai militaire ; le docteur a beaucoup de verve, de naturel, de chaleur et le don de l'émotion communicative ; son livre est assurément l'un des récits de voyages les plus curieux et les plus captivans qu'ait inspirés le continent noir. A deux reprises, le bruit courut en Europe qu'il avait péri en route avec tout son monde, et il y eut des Allemands que cette nouvelle n'attrista point. Heureusement elle était fausse. Après de nombreux hasards, le docteur avait atteint l'Uganda; de Mengo il se rabattit sur le sud pour gagner Bagamoyo, qu'il atteignit au mois de juillet 1890. Comme il traversait le lac Victoria, il se croisa avec une embarcation qui conduisait des missionnaires français à l'île Sesse.

Les bateaux s'accostèrent, le docteur se nomma. — « Quoi donc! le docteur Peters en personne ! s'écria l'un des missionnaires. Vous n'êtes donc pas mort? — Non, messieurs, je ne suis pas mort du tout. » Il l'a bien prouvé en écrivant son livre; rarement plume de Saxon fut plus vivante (1).

Si l'on ne regarde qu'au résultat, on peut dire que son expédition, faite aux frais d'un comité allemand, fut une entreprise tout à fait manquée. On l'avait chargé de se rendre dans le Wadelaï pour y prêter main-forte à Émin-Pacha, qu'on croyait sur le point d'être écrasé par le mahdi. Comme il se flattait déjà de toucher au terme de son laborieux voyage, il eut le chagrin d'apprendre que depuis longtemps la cage était vide, qu'Émin avait été délivré ou enlevé par Stanley et, de gré ou de force, emmené par lui à la côte. Pour se consoler de son mécompte et faire œuvre utile, M. Peters obtint que le sultan du riche pays d'Uganda s'engageât à abolir l'esclavage dans ses états et conclût un traité d'amitié avec l'empereur d'Allemagne. La première chose qu'il apprit en arrivant à Bagamoyo fut qu'en vertu de la convention signée entre l'Angleterre et l'Allemagne, l'Uganda revenait à la première de ces puissances et qu'il avait travaillé pour la reine Victoria. A travers mille dangers et au prix des plus grands efforts, il n'était allé chercher en Afrique que deux grandes déconvenues.

Ce voyage improductif a eu du moins l'utilité de montrer tout ce que peut faire d'étonnant un docteur saxon, au visage taillé en couteau, à l'œil impérieux et plein de mystère, essayant sur les choses comme sur les hommes la puissance magnétique de son regard, type étrange de casse-cou philosophe qui, en courant les aventures, aime à se répéter avec Horace : *Æquam memento*,.. ou avec Schiller : « C'est dans ton cœur que luit l'étoile de ton destin, » ou avec Goethe : « Dieu ne fait pas la paie à la fin de chaque semaine. » Mais les épigraphes qu'il a placées en tête des chapitres de son livre en apprennent moins sur lui que ce passage d'une lettre qu'il écrivait le 24 août 1889 : « J'ai eu l'art de me rendre désagréable à une foule de gens. Selon sa coutume, l'Allemagne, pour qui je travaille, sera furieuse contre moi. Je n'ai rien à attendre de personne, mais rien ne me fera reculer. La faim, la canaille noire, la pluie, le vent, la maladie, tout obstacle qui se croirait de force à m'arrêter me paraît absolument risible... Si je succombe, ce sera en combattant et après avoir prouvé que je suis un homme. »

Au début, il avait tout contre lui, M. de Bismarck qui le goûtait peu et dont il ne pouvait attendre ni aide ni protection, et l'Angleterre qui

(1) *Die deutsche Emin-Pascha-Expedition*, von Dr Carl Peters. München und Leipzig, 1891.

voyait de mauvais œil un Allemand se portant au secours d'un autre Allemand dont elle aspirait à se débarrasser. Il avait résolu de remonter le Tana. Ce fleuve de l'Afrique orientale reçoit ses premiers affluens des mêmes plateaux qui alimentent le Nil, et après avoir, comme le Nil, traversé dans son cours moyen des steppes où il forme de nombreux rapides et créé dans son cours inférieur de riches terrains d'alluvion, il se jette dans l'Océan-Indien au sud du royaume de Witu. Avant que M. Peters pût atteindre Witu, les Anglais lui avaient donné mille ennuis et s'étaient permis de lui confisquer une partie de ses armes et de ses marchandises d'échange. Il se proposait d'emmener 100 soldats et 600 porteurs. Il dut en rabattre et réduire sa caravane à 16 chameaux, 8 ânes, 1 cheval, 2 chiens, 80 porteurs, 13 porteuses, 25 soldats somalis, 4 chameliers, 8 domestiques, cuisiniers et marmitons.

Plus tard, son arrière-garde tardant à le rejoindre, il se lancera avec 60 hommes en tout dans des régions inconnues et souvent mal habitées. Il s'était dit qu'une petite troupe accoutumée à une exacte et sévère discipline en vaut une grande, qu'un chef qui tient en main ses hommes peut s'en promettre des merveilles, qu'il se forme entre eux et lui ce qu'il appelait « un lien démoniaque, *ein fast dæmonisches Band.* » Il ne négligea rien pour dresser son monde; toute peccadille était rigoureusement châtiée, et il ne levait jamais une punition. Il n'avait d'indulgence que pour ses chameaux, que, par le conseil de ses chameliers, il entretenait en santé en leur administrant du bouillon de mouton et qu'il finit par décharger de tout fardeau, les laissant cheminer à leur aise, « comme de vrais *gentlemen,* » ce qui ne les empêcha pas de mourir l'un après l'autre.

Le second principe du docteur Peters, qui en a beaucoup, est qu'en Afrique, lorsqu'on ne dispose pas de moyens suffisans, il faut y suppléer non-seulement par la discipline, mais par une absence complète de scrupules dans la façon de traiter les indigènes, que, s'ils refusent de se laisser réquisitionner contre paiement, il faut leur prendre de force tout ce dont on a besoin, que le droit de vivre prime tous les autres. Dans le Murdoï, un jour que sa troupe avait faim, il reconnut à des traces de pas que des femmes étaient venues puiser de l'eau dans le Tana, et il fit mettre quelques-uns de ses hommes en embuscade. Au bout d'une demi-heure, onze jeunes filles, appartenant à la tribu des Wandorobbos, apparurent, leur cruche sur la tête. Grande fut leur surprise en se voyant cernées. « Elles nous regardaient avec beaucoup plus d'étonnement et de curiosité que de crainte, et ne résistèrent point quand je leur enjoignis de me suivre dans notre camp; c'est le droit de la guerre dans ces pays, et les femmes savent qu'en pareil cas, ce n'est pas leur vie qui est en jeu. »

M. Peters leur déclara qu'il les mettrait en liberté dès que leur tribu aurait consenti à lui fournir de la viande et des guides. Les Wandorobbos n'entendirent pas raison ; ils attaquèrent le camp, on les dispersa à coups de fusil, un d'eux resta sur le carreau. « La question Wandorobbo devenait brûlante. J'étais parti en chasse et n'avais rapporté que deux maigres ramiers. Enfin, vers quatre heures, les Wandorobbos m'amenèrent cinq moutons. Nous nous crachâmes à plusieurs reprises sur les mains et au visage pour nous donner un gage de nos bonnes intentions réciproques, et nous commençâmes à négocier. Ils durent me regarder comme un piètre homme d'affaires, car je leur vendis pour cinq moutons toutes leurs femmes, et dans ce pays une femme vaut jusqu'à cinquante moutons. »

Le docteur avait cru que les Wandorobbos seraient touchés jusqu'aux larmes de son généreux procédé. Ils n'ont pas le cœur sensible, ils refusèrent de passer de nouveaux marchés. Leur sultan étant venu voir M. Peters, il s'empara de lui et le retint prisonnier. Le sultan poussa tout à coup son cri de guerre, semblable au hurlement d'un chacal, et son escorte fit pleuvoir les flèches empoisonnées sur la caravane. M. Peters le mit aussitôt aux fers et le plaça devant lui, pour qu'il lui servît de bouclier. Les Wandorobbos, n'osant plus tirer, recommencèrent à négocier, et de nouveau on se cracha dans les mains et au visage. Ils avaient promis dix moutons, qui tardèrent à venir ; on leur en prit deux cent cinquante, et cette fois on eut le cœur en joie, on se reput, on fit bombance, on chanta, on dansa ; on était sorti du noir pays de misère. Les Wandorobbos ne reparurent plus. Le docteur, en négociant avec eux, avait eu soin de mettre ses lunettes noires, qui leur firent une vive impression. Ils avaient fini par se persuader que le diable était venu leur rendre visite en personne et en grand appareil, et sans demander leur reste, ils déguerpirent. Dans plusieurs endroits de son livre, le docteur se plaint que les voyageurs ne s'attachent pas assez à donner aux Africains une haute idée de la civilisation européenne. Ce fut ainsi que pour sa part, aidé de ses lunettes noires, il s'appliqua à civiliser les Wandorobbos.

Sans compter les combats plus ou moins meurtriers qu'il eut à livrer en revenant à la côte, le docteur Peters s'est battu successivement avec les Wagallas, les Wadsaggas, les Wakikujus, les Wakamasias, les Wa-Elgejos, les Mangatis. Mais, de toutes les affaires qu'il a cherchées et facilement trouvées, la plus chaude, assurément, la plus disputée, la plus dangereuse fut celle qu'il eut avec les Massaïs, sur le haut plateau de Leikipia, qui s'étend à l'est du lac Baringo. C'est, selon lui, un des morceaux de la croûte terrestre qui ont vu les premiers la lumière du soleil. Il le compare, dans sa langue imagée, « à une femme ridée et décrépite, sèche comme un vieux parchemin et lasse de la vie, dési-

reuse de se replonger, aujourd'hui plutôt que demain, dans l'abîme rafraîchissant du non-être. » Ce triste pays, qui a des airs de mort et des apparences spectrales, est dominé à l'est par le formidable Kenia, haut de 23,000 pieds, que défendent contre toute approche sa triple ceinture de forêts vierges, ses éboulemens désordonnés, ses moraines et ses glaces éternelles. « Le Kenia porte sur son front une couronne royale, aussi étincelante que le plus pur diamant, et il sert de résidence aux sombres génies du monde primitif, qui, de toute éternité, y tiennent leur sabbat. »

Le plateau Leikipia, où la caravane arriva le 18 décembre 1889, est habité par des tribus de Massaïs, race guerrière très redoutée de ses voisins et originaire, pense-t-on, des pays du Haut-Nil. Le docteur Peters explique leur naturel farouche, indomptable, par les mœurs d'un peuple pasteur, qui tue lui-même, pour les manger, les animaux qu'il élève. Dans l'Arcadie des poètes, nous dit-il, les bergers avaient le cœur tendre, parce qu'ils n'étaient pas bouchers; mais partout où le berger, depuis des centaines de générations, est tueur de moutons et d'agneaux, comme c'était le cas chez les Mongols et les Huns, son âme s'endurcit; c'est cette loi naturelle qui a fait les Attila et les Gengis-Khan. Ajoutez que ces bergers-bouchers sont des nomades, changeant sans cesse de pâturages, et que leur cœur, devenu aussi errant que les troupeaux qu'ils conduisent, ne connaît plus la douceur des possessions fixes et des longs attachemens. Pour aimer l'homme, il faut commencer par aimer la terre.

Ajoutez encore qu'établis sur de hauts plateaux, où l'hiver et l'été ne se succèdent pas dans l'espace de douze mois, mais toutes les douze heures, l'un régnant du soir au matin, l'autre du matin au soir, les Massaïs sont insensibles à toutes les inégalités de température et que, maîtres de leurs nerfs, il n'est plus d'archet capable de pincer les cordes de leur violon. Le moindre d'entre eux sent tout ce qu'il vaut. Orgueilleux, pleins d'eux-mêmes, leur religion leur enseigne qu'eux seuls sont d'origine divine et que, par une grâce d'en haut, ils ont un droit de propriété sur tous les troupeaux de l'univers; quiconque se permet de n'être pas Massaï et de posséder du bétail est un voleur qui mérite la mort. Se considérant comme une sorte d'aristocratie noire, ils abandonnent aux races inférieures le commerce et ses caravanes, les industries, les métiers manuels, et ils ont des serfs pour soigner leurs troupeaux, dont ils ne se réservent que la garde. Le docteur tient effectivement les Massaïs pour une race de gentilshommes, ennoblie par l'instinct et l'habitude héréditaire de la domination. Comme on voit, il a beaucoup de sympathie pour eux; il en a tué un bon nombre, il n'a garde de leur en vouloir : les petits massacres entretiennent l'amitié.

Les villages ou kraals des Massaïs se composent de huttes de terre, de forme arrondie, attenantes les unes aux autres, enfermées dans une enceinte de broussailles et d'épines qui atteint jusqu'à trois ou quatre mètres de hauteur et dans laquelle ils percent quelques portes. Ce rempart est aussi difficile à forcer que les haies de cactus dont s'entourent les villages arabes de l'Afrique du nord. Ainsi que tous les peuples pasteurs, les Massaïs vivent sous le régime patriarcal, et ce sont leurs anciens qui les gouvernent. Mais ce qui les distingue de toute autre peuplade, c'est le célibat qu'ils imposent à leurs guerriers, nommés Elmoran, lesquels forment une classe spéciale et privilégiée, comme dans la république de Platon. Toujours sous les armes, préposés à la garde de la tribu et de ses troupeaux, ils sont entretenus à ses frais et ils sont la gloire de la cité. Ainsi que les femmes, les hommes mariés, qui ne servent qu'à propager l'espèce, sont libres de manger ce qui leur plaît. Tout aliment végétal est interdit aux Elmoran, comme indigne d'eux; ils doivent se nourrir exclusivement de lait et de viande, et avant de passer de la viande au lait, ils prennent un vomitif pour qu'il ne se fasse pas de mélange incongru dans leur noble estomac.

Les Elmoran habitent des kraals réservés à eux seuls; ils n'y sont pas malheureux, les unions libres embellissent leur vie. Les jeunes filles de la tribu ont le droit de se choisir parmi eux un amant, et le plus recherché est celui qui a tué le plus d'ennemis ou s'est le plus signalé dans les razzias. Ces Elmoran sont de vrais chevaliers. Quand ils partent pour une expédition, leur longue lance à la main droite, portant au bras gauche leur bouclier peint de signes héraldiques, nus comme des singes ou laissant flotter sur leur épaule une fourrure très courte brodée de perles, leur principal souci est d'honorer par leurs prouesses la dame de leurs pensées, dont ils sont jaloux comme des tigres et qu'ils obligent à se vêtir jusqu'à la gorge. Comme le remarque M. Peters, tandis que, au nord-est du Victoria-Nyanza, les tribus efféminées des Bantus laissent aller leurs femmes toutes nues, les Somalis, les Gallas, les Massaïs entendent garder pour eux et protéger contre toute curiosité indiscrète les charmes qui leur ont pris le cœur. A la vérité, si l'Elmoran surveille attentivement sa maîtresse, le Massaï qui épouse n'y regarde pas de si près et laisse ses femmes légitimes sur leur bonne foi; mari commode, il n'est jaloux que de ses vaches et de ses brebis.

Si farouches que soient les Massaïs, il y a pourtant manière de les prendre. Un Anglais, M. Thomson, avait traversé naguère leur pays sans avoir d'affaire sérieuse avec eux. Il en fut quitte pour souffrir quelques petites avanies, quelques familiarités déplaisantes; il les laissa jouer avec lui comme le chat avec la souris et ne s'offusqua de

rien. Il finit par les amuser et leur imposer à la fois en exécutant devant eux des tours de gobelet et de magie blanche; mais ce qui excita surtout leur admiration, ce fut de le voir ôter et remettre à volonté son faux râtelier. Un jour, l'un d'eux le secoua vigoureusement par le nez pour s'assurer s'il était aussi facile à enlever que ses dents. M. Thomson ne se fâcha point, et quand les Elmoran lui dirent : — « Tu es un peu sorcier; crache sur nous pour nous prouver que tu ne nous en veux pas! » — Il s'exécuta bien vite, et il est à croire que de toutes les complaisances qu'il pouvait avoir pour eux, ce fut celle qui lui coûta le moins.

Si quelque Elmoran à l'âme candide et connaissant peu son monde s'était avisé de toucher au nez du docteur Peters, et que tout le plateau de Leikipia eût été mis à feu et à sang, je n'y trouverais rien à redire. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agissait. De temps immémorial, les Massaïs se sont arrogé le droit de lever un tribut sur toute caravane qui emprunte leur territoire, et le docteur Peters avait juré sur son honneur de Saxon, de *civis romanus*, qu'il ne se laisserait jamais mettre à contribution. Comme nous l'avons vu, son opinion très arrêtée était qu'un voyageur européen ne doit jamais se plier aux usages africains, qu'on se dégrade en se laissant molester, que la patience est la plus sotte des vertus, que les débonnaires, les bons enfans, *buana wasuri*, hériteront peut-être du royaume des cieux, mais qu'ils n'entendent rien aux affaires d'ici-bas. — « Le grand principe, nous dit-il, qui règne dans tout l'univers, même dans la nature inorganique, est le principe de la justice inconditionnelle. » — Je doute qu'un Saxon se conforme aux prescriptions de la justice inconditionnelle quand il enlève des jeunes filles pour les échanger contre des moutons, et je ne crois pas qu'en Europe, un homme qui passe d'un pays à l'autre se dégrade en acquittant les droits de douane. Mais le docteur Peters est un entêté qui ne démord jamais, et jamais, fausse ou vraie, il n'est revenu d'une seule de ses idées : une fois le clou planté, on peut y pendre tout ce qu'on voudra, et en voilà pour la vie. Il reproche à Stanley d'avoir eu, à plusieurs reprises, la déplorable condescendance de payer le tribut; et il est le premier, je pense, qui ait accusé Stanley de pécher par un excès de débonnaireté. Allons au fond des choses, le docteur estime qu'un civilisé, qui porte en bandoulière un bon fusil, se déshonore en concédant la moindre bagatelle à un sauvage tout nu, armé d'une lance ou d'un arc. Ce qu'il a voulu sauver, ce n'est pas la justice inconditionnelle ni la gloire de l'empire allemand, c'est l'honneur du fusil à répétition.

Il avait mal débuté chez les Massaïs. Pour leur donner de prime abord une haute idée de son fusil, il tira deux fois sur un vautour et deux fois il le manqua, sur quoi les femmes qui se trouvaient là écla-

tèrent de rire, en jetant sur leurs fils un regard d'orgueilleuse complaisance : ces guenons, nous dit-il, adorent leurs petits. Piqué au vif, il se promit de le prendre de haut, et à peine fut-il arrivé au grand kraal d'Elbejet, il tint aux anciens ce discours : « Vous devez savoir que les blancs comme les noirs se divisent en races très diverses. Il y a cinq ans, un Européen a séjourné chez vous ; mais il appartient à une espèce aussi différente de la nôtre qu'un Wakikuju peut différer d'un Massaï. Ce blanc était un Anglais, et vous l'avez traité sous jambe. Moi qui vous parle, j'appartiens à la race des Allemands, des Badutschi, et sachez bien qu'un Allemand meurt plutôt que de souffrir qu'on se moque de lui. Si vous ne voulez pas accepter mes propositions pacifiques, me fournir des guides pour aller au lac Baringo et me vendre quelques ânes, vous n'avez qu'à le dire et vous aurez la guerre. Quant au tribut, je ne le paierai jamais. »

Le docteur Peters a encore pour principe, — comme on sait, il en a beaucoup, — qu'à la guerre il faut toujours prendre l'offensive. Il se procura facilement un *casus belli*, et dans la nuit, accompagné de trente-cinq de ses hommes, il surprit Elbejet, où tout dormait. Après une courte résistance, hommes, femmes, vieillards, enfans s'enfuirent en désordre, laissant sept morts sur le terrain. Le docteur se trouvait maître d'Elbejet, qui commande tout le pays, et il s'était emparé d'un troupeau de plus de deux mille têtes. Il retourna aussitôt à son camp, et donna à sa colonne l'ordre de se mettre en marche. On avait une forêt à traverser ; on s'y heurta contre les fiers Elmoran, accourus comme une troupe de loups pour venger leur affront. L'affaire fut très chaude ; mais une fois de plus le fusil à répétition triompha des lances empoisonnées, et le vainqueur mit le feu aux quatre coins d'Elbejet : « Au moment où en Allemagne toutes les cloches de l'Avent appelaient les fidèles dans les églises, nous entendions le crépitement sauvage des flammes qui s'élevaient de toutes parts au-dessus du grand kraal. » Dans ce second combat, près de 120 Massaïs avaient succombé, tous frappés par devant ; on coupa la tête aux cadavres, on fit rouler ces têtes du haut de la colline en bas, et le docteur croyait toujours entendre le tintement lointain des cloches de l'Avent, qui murmuraient : « Paix au ciel et sur la terre ! » S'il aime passionnément les batailles, il n'aime pas moins les ironiques contrastes qui parlent à l'imagination.

Son triomphe lui coûtait cher : il avait perdu sept hommes, et ce qui était plus grave, ses Somalis avaient brûlé 900 cartouches, il n'en restait que 600. Il s'écriait avec Pyrrhus : « Encore une victoire, et c'en est fait de nous ! » On continua d'avancer, sans guide, presque au hasard ; la marche était pénible ; on avait soif, on ne trouvait point d'eau. On incendia d'autres kraals, mais les vengeances ne désaltèrent point.

On était suivi à la piste par les Massaïs, hurlant comme des hyènes. Le docteur se consolait en pensant que ses ennemis n'auraient pas sa vie, que la dernière balle de son revolver lui servirait à se brûler la cervelle. On atteignit le bord d'une rivière, on passa un gué, on gravit une colline, et pendant quelques heures on se flatta que les hyènes avaient renoncé à leur poursuite et regagné leur tanière. A la première halte, M. Peters se sentit l'esprit assez libre pour jouer à l'écarté avec son lieutenant, M. de Tiedemann. Mais on entendit crier : « *Massai wanakuja*! les Massaïs arrivent! » Il semblait prouvé cette fois qu'ils arrivaient déterminés à tuer ou à mourir, qu'ils feraient un effort désespéré pour anéantir la colonne, qu'il faudrait se battre corps à corps, qu'on succomberait sous le nombre, qu'on était perdu.

Tout à coup, vers cinq heures, le soleil commença à s'obscurcir. Une grande ombre mystérieuse envahit tout le plateau ; elle allait s'épaississant de minute en minute; le Kenia n'apparaissait plus à l'horizon que comme un vague fantôme; le monde semblait prêt à rentrer dans la nuit éternelle. Ce phénomène imprévu frappa d'épouvante les Massaïs; ils l'attribuèrent aux redoutables enchantemens de l'homme aux lunettes noires; et quand la lumière reparut, on les vit au loin se retirant par petits groupes détachés, tristes et honteux comme des fauves qui ont flairé le sang et n'ont pas bu. Le docteur ne pensait plus aux cloches de l'Avent; il se disait que nous sommes en vérité d'étranges créatures, que chacun de nous se croit le centre de l'univers, le nombril de ce vaste monde, que nos obscures destinées n'intéressent pourtant que nous-mêmes, que jamais ni le Kenia ni les astres ne se sont dérangés pour arracher un docteur allemand aux vilaines griffes d'une tribu sauvage.

L'homme aux lunettes noires avait été sauvé par une éclipse totale de soleil; c'était jouer de bonheur, on n'en a pas toujours à sa disposition. Il parvint à sortir vivant du pays des Massaïs, lui et sa troupe; il atteignit le lac Baringo, et après avoir franchi un autre plateau, il descendit dans le bassin du Nil, sur la rive nord du Victoria-Nyanza. M. de Wissmann avait déclaré dans le temps qu'essayer de s'ouvrir un passage à travers le territoire des Massaïs, c'était tenter l'impossible. Le docteur Peters se donna, chemin faisant, le malin plaisir de baptiser du nom de collines Wissmann les hauteurs qui forment la limite orientale de l'Usoga et qui de loin paraissent infranchissables, quoique dans le fait l'ascension en soit aisée. Dans toutes les tribus qu'il traversait, on célébrait sa gloire ; on disait : « Voilà celui qui a battu les Elmoran ! » Mais si ses hommes admiraient son courage, ils admiraient un peu moins son bon sens, et pour tout dire, ils le trouvaient encore plus étonnant qu'admirable. Ils l'avaient surnommé Kupanda Scharo, l'escaladeur de fortifications. Était-il sûr que Kupanda Scharo

eût la tête bien saine? Quand ils apprirent qu'il se disposait à les emmener dans le Soudan égyptien, ils lui députèrent le chef des Somalis, Hussein, qui lui dit : « Décidément tu es trop bouillant, c'est le cri universel, et qui t'accompagne court à sa perdition. » Il se mit en frais d'éloquence, les ramena, les persuada, s'en fit suivre ; mais chaque jour un de ses porteurs désertait. On peut croire, sans lui faire tort, que s'il avait poussé jusque dans le Wadelaï, il y serait arrivé seul, si par miracle il y était arrivé.

Quand il apprit que l'homme qu'il était venu chercher n'y était plus, il eut un accès de désespoir. Eh ! quoi, tant de peines perdues ! tant de souffrances inutilement endurées ! tant de Massaïs massacrés pour rien ! « Ce soir-là, je restai plus longtemps que d'habitude assis devant ma tente, occupé à m'entretenir mélancoliquement avec M. de Tiedemann. Le bois de bananiers, éclairé d'une lueur vague, incertaine, esquissait devant mes yeux des figures grotesques. Dans le lointain, retentissaient les tambours et les chants des Wasogas. Quand je me fus mis au lit, un sentiment infini d'abandon et une profonde pitié pour moi-même envahirent mon cœur. Je pensais à ma patrie, qui avait souffert qu'une puissance étrangère me privât des moyens d'arriver en temps utile pour remplir ma mission. Je me faisais l'effet d'un enfant rejeté par sa mère. Le violent chagrin qui me rongeait ne tarda pas à se résoudre dans un sanglot convulsif. La brise de la nuit glissait à travers les feuilles frémissantes des bananiers ; les cimes du haut figuier sous lequel ma tente était dressée s'inclinaient par intervalles, en murmurant d'étranges mélodies. Bercée par cette musique, mon âme finit par se calmer, par se résigner, et comme les arbres se courbent sous le vent, je me courbai, moi aussi, sous les éternels et insondables arrêts de la destinée. »

Si nous sommes tous malheureux de ne pouvoir faire notre volonté, personne ne sent ce chagrin aussi vivement que le docteur Peters. Il ne s'est jamais trouvé dans l'impuissance d'agir sans en éprouver une douleur cuisante, aiguë, et ce sont les seules occasions où il s'attendrisse. Un crocodile mangea l'un de ses hommes qui se baignait dans le lac Victoria ; ce qui l'affligea surtout, c'est qu'il ne put tuer le crocodile. Chose curieuse, ce grand volontaire, cet homme pour lequel dire : « Je veux ! » est la joie suprême, la seule qui donne du prix et du sel à l'existence, est en même temps un grand fataliste. Il aime à se persuader que tous les incidens de notre destinée ont été réglés d'avance, qu'un décret souverain pèse sur nous et décide de l'heur et du malheur de nos actions. Il incline même à penser que les puissances mystérieuses qui nous gouvernent nous donnent des avertissemens secrets, dont nous aurions tort de ne pas tenir compte. Il prend ses rêves au sérieux ; il nous rapporte tout au long celui qu'il fit à Angata et comme

quoi il crut en dormant entrer dans une maison où des inconnus lui dirent : — « Pourquoi cherchez-vous Émin dans l'Afrique centrale? Il est à Berlin. » — Au même instant, il entendit comme un grondement surnaturel, comme un bourdonnement de fantômes. Il croit aux signes, aux oracles. Dans un moment où il hésitait encore s'il attendrait son arrière-garde ou partirait sans elle, il éprouva le besoin de recourir aux sorts. Il avait une boîte à musique ; il en changea le rouleau dans l'obscurité, à l'aveuglette, en se promettant de tenir pour un présage l'air de musique qu'il allait entendre. La boîte joua la marche de *Carmen*, et il ne balança plus à se mettre en route. C'est ainsi que les hommes les plus audacieux, les plus résolus, tremblent quelquefois de demeurer tête à tête avec leur volonté et prient le hasard de se mettre en tiers entre leurs deux moi.

Si instructif que soit le livre du docteur Peters, ce qu'on y trouve de plus intéressant, c'est bien le docteur lui-même, qui s'y montre à visage découvert, avec sa nature complexe, riche en contrastes. Quoique le repos soit à son sens l'état d'âme auquel il est le plus difficile de s'accoutumer, cet homme d'esprit se demande par intervalles s'il était né pour agir ou pour rêver, pour casser des têtes ou pour approfondir les grands problèmes de l'univers. Il y a dans sa vie des heures de détente, d'apaisement, où sa volonté le laisse tranquille et où son âme devient « l'œil contemplatif des mondes, » selon l'expression de son cher Schopenhauer, qu'il avait emporté en Afrique. Un jour, chez les Massaïs, comme la caravane à demi morte de soif venait enfin de trouver de l'eau, il exposa à M. de Tiedemann la théorie de la négativité dans la sensation du plaisir. Un autre jour, en relisant les *Parerga*, il médita longtemps sur tout ce qu'il y a d'intentionnel dans notre destinée et de vain dans nos projets, et il pensait au mot de Goethe : « N'aime pas trop le soleil et les étoiles, et tiens-toi prêt à me suivre dans le sombre royaume. » Mais s'il goûte beaucoup la métaphysique de Schopenhauer, il goûte moins sa morale, et la pitié n'est pas pour lui la première des vertus. Après tout, l'existence étant un mal ou une erreur, n'est-ce pas rendre service à un Elmoran que de lui procurer à la fois la joie de ne plus être, et la gloire d'être mort de la main d'un docteur allemand ? Il y a des idéalistes au cœur doux et débonnaire ; l'idéalisme du docteur Peters est un peu brutal ; c'est la métaphysique des durs à cuire, assez semblable à la philosophie de certains califes pour qui tous les hommes étaient des insectes, ou à celle de certains fauves, qui mangent les moutons à la seule fin de leur démontrer que la vie est une illusion.

Cependant il a l'esprit trop généreux pour ne pas apprécier chez les autres les qualités qu'il n'a pas. Comme M. de Wissmann, il a rendu un chaleureux hommage à nos Pères blancs, dont les bons offices lui

ont été souvent précieux. Il loue l'organisation de leur ordre, qui fait grand honneur au génie tout pratique de leur éminent directeur, le cardinal Lavigerie. Il loue l'élégance austère qui règne dans leurs installations. Il admire les procédés par lesquels ils enseignent aux indigènes toutes les industries et en font des agriculteurs, des charpentiers, des maçons, des charrons, des armuriers. Il admire surtout leur entier dévoûment à leur œuvre : ils ont épousé l'Afrique, et ils ne divorceront jamais. Il leur demandait s'ils ne retourneraient pas quelque jour en Europe. Ils répondirent : « Tant que nous nous porterons bien, nous ne voudrons pas y retourner, et quand nous serons malades, nous ne pourrons plus. » — « Nous autres voyageurs, dit-il au père Lourdel, nous faisons beaucoup parler de nous; dans le fond, vos aventures sont bien plus héroïques que les nôtres; vous vous sacrifiez à une idée, sans aucune vue d'ambition personnelle, et vos noms sont à peine connus. »

Les Massaïs ont joué de malheur; la philosophie de Schopenhauer s'est présentée chez eux pour la première fois sous la figure remarquable, mais peu avenante du docteur Peters, et ils ont fait là une fâcheuse connaissance. Ils se seraient mieux trouvés d'avoir affaire à un autre docteur, M. Édouard Schnitzer, devenu fameux sous le nom d'Émin-Pacha. Il venait d'entrer au service de l'Allemagne et il remontait vers le nord quand l'homme aux lunettes noires le rencontra à Mpuapua et lui fit le grand plaisir de lui céder les *Parerga* et d'autres volumes du célèbre philosophe. Émin-Pacha paraît, lui aussi, goûter beaucoup Schopenhauer, ce qui ne l'empêche pas d'être à la fois un homme fort distingué et aussi doux, aussi humain, dit-on, que savant. Il en est de la philosophie comme du christianisme, comme de toute religion; les mêmes dogmes et les mêmes idées produisent tour à tour des fruits d'une exquise douceur ou amers comme l'absinthe, selon le caractère, le tempérament de ceux qui les professent et qui leur donnent la couleur de leur âme. Comment se fait cette mixture d'une âme et d'un dogme? C'est un grand mystère. « Si un homme, a dit Voltaire, à qui on sert un plat d'écrevisses qui étaient toutes grises avant la cuisson, et qui sont devenues toutes rouges dans la chaudière, croyait n'en devoir manger que lorsqu'il saurait précisément comment elles sont devenues rouges, il ne mangerait d'écrevisses de sa vie. » Si rouges que fussent les écrevisses, il était écrit que les Massaïs les mangeraient.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LE ROMAN DE L'AVENIR.

Ce que ces « enquêtes littéraires, » qui remplissent depuis quelques mois nos journaux du matin, ont de bon pour les journalistes, c'est qu'elles simplifient considérablement leur besogne : il leur suffit de savoir écouter. Ce qu'elles ont d'instructif, et de divertissant aussi pour la critique, c'est qu'elle y trouve la justification de ses pires sévérités : quel critique a jamais parlé des romanciers ou des poètes comme l'on voit qu'ils se traitent entre eux? Mais ce qu'elles ont, en revanche, de fâcheux pour tout le monde, c'est que, ce qui était assez clair, elles l'embrouillent; ce qui était obscur, elles l'obscurcissent encore davantage; et la confusion des idées, qui déjà n'était pas petite, elles l'accroîtraient, si c'était possible.

Voici, par exemple, un jeune romancier, pressé de parvenir, M. Marcel Prévost, qui se rend à lui-même le service de nous dire ce qu'il nous faut penser de son dernier roman : *la Confession d'un amant*. Les qualités qu'il y a mises, ou les intentions qu'il y a voulu mettre, il croit, — et il le déclare, — qu'elles seront celles du roman de l'avenir. « La jeunesse contemporaine demande à l'avenir, nous dit-il, en même temps qu'une philosophie mieux informée de ses aspirations, une littérature moins dédaigneuse de les refléter. » Il ajoute et il précise : « Le besoin d'une expression romanesque de la vie est une des catégories de la conscience et de l'esprit humains; il subsiste tant que

subsiste l'humanité, avec ses rêves, ses émotions passionnelles, ses espérances indéterminées. » Et cela, me semble-t-il, pourrait être mieux dit; mais cela se comprend, cela est clair, cela est un programme, — sinon une doctrine; — cela s'entend de soi, presque sans qu'on y réfléchisse, et pour peu qu'on ait lu les romans de M. Lucien Descaves, ou ceux de M. Henry Fèvre, ou ceux de M. Jean Ajalbert : *Sous-Offs*, *l'Honneur*, *En Amour*, etc.

Cependant, consultés là-dessus par un reporter du *Gaulois*, les confrères de M. Prévost s'indignent ou se moquent. « Le roman romanesque! est-ce que tous les romans ne sont pas romanesques! » Ainsi s'écrie l'un d'eux, qui croit peut-être que les siens le sont. Mais quoi! toutes les comédies sont-elles donc si comiques? n'en avons-nous pas connu de sentimentales ou de larmoyantes? et depuis tantôt vingt ans les naturalistes n'ont-ils voulu rien dire quand ils ont demandé que l'on expulsât le romanesque du roman? D'autres ont affecté de croire que le romanesque, c'était « la chaise de poste, » « l'échelle de cordes; » les romans de M. Richebourg ou ceux de M. du Boisgobey : *la Main coupée*, *le Crime de l'Opéra*, *Cornaline la dompteuse;* et pourquoi pas aussi ceux de M. de Montépin ou de feu Ponson du Terrail?.. Mais, tous ou presque tous, ce qui les a surtout blessés, — dirai-je dans le « manifeste, » ou dans la « réclame » de M. Marcel Prévost? — c'est que ce jeune homme ait osé dire publiquement de son roman, à lui, ce qu'ils pensent intérieurement des leurs; et rien, à cet égard, n'est plus amusant que de voir dans leurs *interviews* le regret ou le dépit percer sous leur indignation. Ah! s'ils avaient su!.. Mais ils n'ont pas su; ou ils n'ont pas pu; ou ils n'ont pas réussi. Et, en attendant, ce que chacun d'eux a le plus soigneusement évité, ç'a été de s'expliquer sur la question qu'on lui posait. Ou plutôt, à l'exception d'un ou deux, ils se sont tous entendus sur un point, et ce point, c'est que la question n'existant pas, il n'y a pas lieu de s'occuper plus longtemps du roman romanesque, de *la Confession d'un amant*, et de M. Marcel Prévost.

J'ose ne point partager cet avis.

M. Marcel Prévost ne manque ni de talent, ni surtout d'adresse: à quoi, si j'ajoutais qu'il ne manque pas d'ambition, ce ne serait pas pour le lui reprocher. Il veut réussir; c'est son droit; et ce l'est même encore d'en prendre les moyens qui sont ceux de son temps. Pour un article qu'il a mis dans *le Figaro* sur *le Roman romanesque moderne*, combien M. Zola, jadis, en a-t-il mis, où il composait sa réclame de tout ce qu'il disait d'injurieux à ses rivaux de popularité? Personne, d'ailleurs, ne regrettera d'avoir lu *la Confession d'un amant*, et M. Marcel Prévost, dans un prochain roman, n'aura qu'à ne pas tomber au-dessous de lui-même. Dût-il y tomber, qu'est-ce que cela ferait à la vérité des idées qu'il exprime? et, — je vais plus loin, — sa *Confession*

d'un amant fût-elle illisible, qu'en serait-il de plus ou de moins du roman romanesque, et de l'avenir du roman? Il faudrait faire attention qu'en perdant le goût des idées générales, c'est aussi celui de ce qu'il y a dans l'œuvre littéraire de plus intime et de plus profond, de plus durable et de plus permanent, qu'on finira par perdre; — si la plupart de nos romanciers ne l'ont déjà perdu.

C'est ce qui résulte au moins de leurs déclarations, qui ne leur font guère d'honneur, s'il faut qu'elles soient sincères. On dirait, en vérité, qu'aucun d'eux n'a jamais réfléchi sur son art, ni, — ce qui est plus grave, — ne s'est jamais interrogé sur les raisons qu'on peut avoir d'écrire. Il est surtout une phrase qui leur échappe à tous, et dont je ne puis croire qu'ils aient mesuré la portée. « Pas d'étiquettes, s'écrient-ils, pas d'écoles; on fait ce qu'on peut, comme on le peut; et tout est bien qui réussit. » C'est comme s'ils disaient qu'il importe peu comment on fait sa fortune, pourvu que l'on la fasse. Quand ils nient ainsi le pouvoir de la volonté ou de l'idée dans l'art, c'est la notion même de l'art qu'ils expulsent de l'art. Et, pour les « écoles, » ou pour les « étiquettes, » — qui ne sont que les noms dont on nomme les écoles, — quand ils déclarent qu'il n'en faut plus, je suis comme effrayé du nombre de banalités qu'ils ignorent ou de vérités qu'ils nient sans le savoir.

O reporters, s'il m'est permis de vous donner un bon conseil, n'interrogez jamais les poètes sur les poètes, les romanciers sur les romanciers, les auteurs dramatiques sur les auteurs dramatiques! S'ils n'ont pas de talent, votre opinion vaut la leur. Elle vaut même davantage, étant toujours plus désintéressée. Mais s'ils ont du talent, comme ce talent consiste en une manière de voir, de concevoir, de rendre la nature et la vie qui leur est personnelle ou exclusive à chacun, oh! alors, rappelez-vous qu'aussitôt qu'ils essaient de sortir d'eux-mêmes, leur incompétence devient indiscutable! L'auteur de *Madame Bovary* ne serait pas celui de *l'Éducation sentimentale,* s'il eût pu rendre justice à l'auteur de *Monsieur de Camors* ou comprendre seulement l'*Histoire de Sybille*... Mais n'interrogez pas les critiques non plus. Car, pour ceux-ci, supposé qu'ils aient quelque chose qu'ils croient intéressant à dire, ils voudront le dire eux-mêmes, trop honorés d'ailleurs de vos visites, et aussi trop polis pour abuser de votre complaisance.

Je sais bien pourquoi nos poètes et nos romanciers ne veulent plus aujourd'hui d'écoles : c'est que, pour former une école, il faut être au moins deux, un maître et un disciple; et personne aujourd'hui ne veut être « disciple, » mais chacun a la prétention de ne ressembler qu'à lui-même. Voilà une étrange prétention! Car, comme le disait en son jargon, — où je me rappelle avoir signalé d'excellentes choses mê-

lées, — ce pauvre Émile Hennequin, l'auteur de la *Critique scientifique :* « à la base de toutes les formes et de toutes les doctrines d'art, il y a des faits psychologiques généraux. » N'est-ce pas exactement ce que veut dire M. Marcel Prévost, quand il dit à son tour « que le romanesque est une catégorie de la conscience et de l'esprit humains? » Et, pas un collégien ne l'ignore aujourd'hui, s'il y a quelque chose de certain et de prouvé, c'est cela. Un grand peintre ou un grand romancier, un grand poète ou un grand musicien peuvent être et sont habituellement quelque chose de plus; mais ce qu'ils sont avant tout, ce sont des *exécutans;* ou, si l'on veut encore, ce sont les traducteurs pittoresques ou musicaux des sensations, du rêve, de l'idéal sonore ou coloré de ceux qui les admirent. Ils expriment pour nous ce que nous pensons comme eux. Ni les uns ni les autres ils n'auraient d'admirateurs, s'ils n'avaient pas de semblables. Et parce qu'ils en ont en tout temps, c'est ce qui donne aux grandes œuvres de la littérature ou de l'art leur caractère d'éternité...

Là est l'un des premiers principes des classifications, et par conséquent des jugemens de la critique. Là aussi est la raison d'être des écoles, et pour laquelle il y en aura toujours.

Aussi remarquera-t-on qu'il y en a plus aujourd'hui que jamais. C'est vainement qu'on se débat et qu'on essaie de se distinguer : les procédés sont les mêmes partout. Rien ne ressemble plus à un roman naturaliste qu'un autre roman naturaliste : *la Gamelle*, par exemple, de M. Jean Reibrach, à l'*Argent* ou au *Germinal* de M. Zola. Si l'on ne changeait pas de volume, on ne croirait pas avoir changé d'auteur en passant des *Poèmes romanesques* de M. de Régnier, aux *Cygnes* ou à l'*Ancæus* de M. Francis Vielé-Griffin. Et j'en appelle aux spectateurs ordinaires du Théâtre-Libre : l'*Honneur* de M. Henry Fèvre, ou l'*École des veufs*, de M. George Ancey, qu'y a-t-il de plus facile à définir par les mêmes traits, qui se ramène ou qui se réduise plus aisément à une même conception de l'art ou de la vie, pessimiste, courte, brutale, et surtout puérile? Mais, comme en étant d'une école, on voudrait bien ne pas en être, on affecte de n'en être pas, et, en vérité, je crois qu'on finit par croire que l'on n'en est plus. On perd du même coup le bénéfice d'en être, et personne n'y gagne.

S'ils ne veulent plus d'étiquettes ni d'écoles, ni surtout de classifications, — car c'est là le grand point, — ils ne veulent pas aussi de « théories » ni de « principes; » et c'est pour les mêmes raisons. L'art est indépendant, disent-ils, et surtout capricieux. Par où, s'ils entendent qu'on ne connaît point de recette pour faire des chefs-d'œuvre, ils ont sans doute raison, comme encore s'ils prétendent que le propre du véritable artiste est de ne jamais égaler ni réaliser son idée tout entière. Mais veulent-ils dire qu'il importe peu qu'on se propose, par

exemple, d'imiter la nature, ou au contraire de la corriger, d'en retrancher ou d'y ajouter? Je le crains, si je les entends.

« Que chaque écrivain, nous dit l'un d'eux, — et non pas l'un des moindres, — écrive selon son tempérament, sans se soucier dans quel genre il écrit ou il doit écrire; » et un autre ajoute : « Les systèmes sont d'enfantines manières de se donner l'illusion d'une liberté intellectuelle que nul ne peut avoir. »

On ne saurait dire plus nettement que la volonté ne peut rien dans l'art, ce que dément toute la suite de l'histoire de l'art, et ce qui est d'ailleurs la négation de l'art même. Si nous ne pouvons pas tout ce que nous voudrions, dans l'art non plus que dans la vie, il est, hélas! au moins aussi fréquent de ne pas vouloir ce que nous pourrions. Maîtres de nos actions, ou supposés tels, ce qui est tout un dans l'usage de la vie, nous le sommes bien plus encore de nos pensées, dès que nous les exprimons, et surtout quand nous les imprimons. Il y a donc lieu de poser des « principes, » d'édifier des « théories; » et, en littérature comme ailleurs, si quelqu'une de ces « théories » est plus large ou plus élevée que d'autres; si quelques-uns de ces « principes » sont plus conformes à l'objet même de l'art; cela suffit pour qu'on les préfère, pour qu'on les enseigne, et pour qu'on essaie de les appliquer.

Quant à savoir maintenant ce que sera le roman de demain, *naturaliste*, ou *romanesque*, ou *symbolique*, c'est assurément ce qu'on n'oserait prédire avec une assurance entière, mais c'est cependant ce qu'on peut essayer d'indiquer.

Il ne sera pas *naturaliste*, si du moins on prend ce mot comme synonyme de ceux de pessimisme, ou plutôt de morosité cynique, de bassesse et de vulgarité. *L'Assommoir* et *Pot-Bouille* sont faits : le roman de demain ne les recommencera pas. Mais le *naturalisme* ne périra pas pour cela tout entier. Les morceaux en seront bons, si j'ose user ici de cette locution familière; et, non-seulement ses procédés ou ses moyens lui survivront, — cette probité d'observation, qu'il a d'ailleurs beaucoup plus célébrée qu'il ne l'a pratiquée; l'obligation pour le romancier de situer ses personnages dans un *milieu* qui les explique en partie; celle de ne laisser passer de sa personne dans son œuvre que le moins qu'il pourra; — mais encore, deux ou trois choses qu'il a voulues sans les faire, parce que les temps n'en étaient pas venus, le roman de demain les fera.

Il étudiera de plus près dans les hommes « ces combinaisons infinies de la puissance,.. de la richesse, des dignités, de la force, de l'industrie, de la capacité, de la vertu, du vice, de la faiblesse, de la stupidité, de la pauvreté, de l'impuissance, de la roture et de la bassesse... » Ainsi s'exprimait La Bruyère, il y a déjà deux siècles, en son chapitre de

l'Homme, et il continuait en ces termes : « Ce sont ces choses qui, mêlées ensemble en mille manières différentes, et compensées l'une par l'autre en divers sujets, forment aussi les divers états et les différentes conditions. » Il dit encore ailleurs : « Celui qui n'a vu que des hommes polis et raisonnables, ou ne connaît pas l'homme, ou ne le connaît qu'à demi. Celui, au contraire, *qui se jette dans le peuple ou dans la province, y fait bientôt, s'il a des yeux, d'étranges découvertes*, y voit des choses qui lui sont nouvelles, dont il ne se doutait pas, dont il ne pouvait pas avoir le moindre soupçon; *il avance par des expériences continuelles dans la connaissance de l'humanité.* » C'est la partie de sa tâche que le roman naturaliste a trop négligée depuis vingt-cinq ans; c'est ce qu'il a quelquefois essayé d'en remplir qui a fait son succès, — mœurs de province dans *Madame Bovary*, mœurs populaires dans *Germinie Lacerteux*, mœurs parisiennes dans *Jack* et dans *le Nabab;* — et c'est ce qu'en reprendra le roman de demain.

L'homme, en effet, sera toujours ce qu'il y a de plus curieux au monde pour l'homme, et surtout dans une civilisation comme la nôtre, où la diversité croissante des « états, » et la différence des « conditions, » s'aggravant de celle de la manière de vivre, déforment ou transforment incessamment les âmes encore plus que les corps. Qui sont ces gens qui remplissent les cafés du boulevard? Où logent-ils? Dans quels meubles? Que font-ils? Quels sont leurs plaisirs et leurs peines? Où vont ceux-ci, qu'on voit juchés sur l'impériale des omnibus? A quelles affaires? Et ceux-là, qui marchent d'un pas si pressé, quel souci les talonne? Que signifient ces plis sur leur visage? A quoi sourient-ils en passant? D'où viennent-ils? Où seront-ils demain? Que pensent-ils de tant de choses qui nous intéressent? Et nous, que connaissons-nous de tant d'autres choses qui remplissent peut-être leur vie? Voilà cent cinquante ans que l'auteur de *Gil Blas* a commencé l'enquête, et celui de *la Comédie humaine* l'a continuée parmi nous. Elle ne s'achèvera jamais; on la recommencera toujours; et l'obligation de la poursuivre sera certainement l'une de celles du roman de demain, étant, comme en tout temps, l'une des raisons d'être, ou même une des parties de la définition du roman.

Par le même chemin, il faudra qu'il nous fasse avancer dans la connaissance de l'humanité. Notre psychologie la plus fine est si grossière encore! Elle est si courte, par tant de côtés! Elle est si superficielle! Que de nuances qui nous échappent! Que de passages! Que de relations! Voyez-le plutôt dans l'histoire, où tant de documens, et leur vie connue jour par jour ne nous ont pas encore permis de pénétrer dans les âmes, cependant assez simples, d'un Saint-Just ou d'une Charlotte Corday. On parle beaucoup d'états d'âme. Mais combien en connaissons-nous? combien en confondons-nous, sous l'unité d'un

même nom, de différens ou de contraires peut-être? Si nos naturalistes ont oublié de les distinguer, s'ils n'en ont décrit, analysé ou traduit que les plus apparens, c'est par là surtout qu'ils ont manqué aux promesses de leur nom, en n'étudiant de la nature que ce qu'il faut bien qu'on en voie, si l'on a des yeux.

Mais c'est tout ce que l'on conservera de l'héritage du naturalisme, et c'est comme si l'on disait que, pour le conserver, on commencera par le dénaturer. Le roman de demain tournera-t-il d'ailleurs au *romanesque;* et, pour bien préciser le sens de ce mot, refera-t-on *le Roman d'un jeune homme pauvre*, ou *Mademoiselle de la Seiglière*, ou *Valentine* et *Indiana?* Je ne le crois pas. Je craindrais plutôt qu'on n'essayât d'un sentimentalisme à la Dickens ou à la Dostoïevsky. Mais je crains surtout que l'on ne donne dans un certain mysticisme dont j'essaierai prochainement de définir la nature. Moins artificiel qu'on ne le veut bien dire, peut-être verra-t-on quelle en est la valeur, et ce qu'il enferme en lui d'espérances ou de promesses. Cependant les romanciers auraient tort de s'en inspirer. Les exigences, quelles qu'elles soient, en sont trop contradictoires à celles que nous venons de dire. Si l'on ne voit pas d'ailleurs les raisons que le roman pourrait bien avoir d'être symboliste, on voit encore moins les moyens qu'il en aurait. En revanche, il ne faut pas douter qu'il ne fasse aux idées leur part dans la représentation ou dans l'interprétation de la vie humaine; et ce sera bien quelque chose; et, à cet égard, depuis quelques années, il semble que le chemin soit plus d'à moitié fait.

La littérature ne saurait se contenter d'être un divertissement de mandarins, et le roman moins que tout autre genre, si c'est l'imitation de la vie dans sa complexité qu'il a pour premier et pour dernier objet. La vie même est l'école de la vie; et exclure de la représentation ou de l'interprétation qu'on en donne les leçons qu'elle contient, c'est la fausser ou la mutiler. Il ne s'agit point ici de leçons de morale, et nous ne demandons pas que le roman de l'avenir retourne au roman de George Sand, d'Eugène Süe, de Victor Hugo, au *Meunier d'Angibault,* aux *Mystères de Paris*, aux *Misérables*. Mais les problèmes de toute sorte qui sont comme engagés dans la vie même; tant de questions que nous résolvons, que nous tranchons du moins, dès que nous agissons, et rien qu'en agissant; toutes ces difficultés qui nous font hésiter tous les jours sur la valeur de nos actes, voilà les sujets que traitera le roman de demain, ce qui le différenciera du roman naturaliste, et ce qui le renouvellera.

On a fait trop longtemps le contraire. Encore que Rousseau, dans son *Émile* et dans sa *Nouvelle Héloïse*, depuis plus de cent ans, ait rendu le roman capable, si je puis ainsi dire, de porter la pensée, la plupart de nos romanciers, pour éviter, je pense, le reproche de pé-

dantisme, ont semblé se réduire au rôle d'amuseurs publics. Le roman de l'avenir aura de plus hautes ambitions, et je dis qu'elles seront légitimes. Car comment apercevons-nous, — dans la vie même et dans la réalité de chaque jour, — les inconvéniens ou les dangers d'une loi, d'une coutume, ou d'un préjugé social? Est-ce un effet d'une révélation, d'une illumination soudaine? ou celui d'une méditation de cabinet? Non pas; mais c'est que dans la vie réelle, nous-mêmes ou ceux qui nous entourent, des êtres vivans, faits de chair et de sang, nous avons éprouvé l'absurdité du préjugé, l'injustice de la coutume, ou la cruauté de la loi. A nous-mêmes ou à d'autres, quand nous y pensions le moins, quelque chose est arrivé, d'heureux ou de malheureux, il n'importe, mais d'inattendu, qui nous a obligés de réfléchir aux principes de notre conduite et d'en examiner le titre. L'imitation de la vie n'est donc vraiment complète qu'autant que, comme la vie même, elle enveloppe un jugement sur la vie.

Sans sortir pour cela des bornes de l'observation, mais au contraire en s'y renfermant, le roman de l'avenir voudra faire servir son pouvoir à des fins plus générales et plus hautes que la reproduction de la figure passagère des choses. Il comprendra que la nature toute seule peut bien faire des peintres ou des poètes, mais que c'est la société qui fait les auteurs dramatiques et les romanciers. Et je ne sais si l'on dira que ce soit là du roman *romanesque,* mais ce sera du roman vécu, comme l'on dit, et ce sera certainement autre chose que ce que l'on nous donne.

L'une des plus graves erreurs que l'on doive, en effet, reprocher à nos naturalistes, c'est d'avoir confondu les moyens du roman avec son objet ou, si l'on veut encore, de n'avoir pas compris qu'en tout art l'art commence au point précis où l'imitation se termine. On n'imite pas pour imiter, mais pour acquérir une connaissance ou une science de l'objet qu'on imite, qui nous aide à en comprendre le sens et à en saisir la nature.

Sur quoi, je ne demanderai sans doute pas ce que prouvent les *Assommoir*, les *Éducation sentimentale* ou les *Germinie Lacerteux,* mais qui niera pourtant que ce soit leur faible que de ne rien prouver? je veux dire de ne nous pas faire avancer d'un pas dans la connaissance de nous-mêmes et de l'humanité. Que nous font ces histoires? Quelles raisons avons-nous de nous intéresser à Mlle de Varandeuil ou à Mme Arnoux? Pas même celles que nous avons de nous intéresser aux « faits-divers » ou aux affaires d'assises dont le compte-rendu remplit nos journaux. Ce sont des *études*, mais non pas des *romans*. J'entends par là qu'elles n'ont ni ce degré de généralité, ni cet air de nécessité qui sont, quand on y réfléchit, les raisons mêmes de l'art d'écrire.

C'est ce que savent bien les jeunes romanciers, et ce qui leur déplaît du naturalisme, bien plus encore que la grossièreté de ses moyens ou la bassesse de ses sujets, c'est l'inutilité de son effort et la vanité de son œuvre.

De ce retour à l'idéalisme, il résultera plusieurs conséquences, et tout d'abord celle-ci, que la composition redeviendra, comme il convient, l'une des parties essentielles du roman. Au lieu d'être notés pour eux-mêmes, avec l'intention de n'en rien omettre, les détails le seront par rapport à l'ensemble; et on en sacrifiera précisément ce qu'il faudra pour les faire servir à la mise en valeur de l'idée. N'est-ce pas là proprement la définition d'un art idéaliste? A moins que les langues ne soient si mal faites qu'entre deux mots de même racine il n'y ait rien de commun! Dans le roman comme ailleurs, être idéaliste, c'est d'abord avoir des idées; — n'importe qu'elles soient justes ou fausses, bonnes ou mauvaises, heureuses ou saugrenues, n'importe même qu'on les accepte ou qu'on les repousse; — et ensuite c'est faire servir les moyens de l'art à l'expression et à la communication de ces idées.

En ce sens, le roman de demain sera sans doute idéaliste. On voudra qu'il soit œuvre d'art autant ou plus que d'observation; et le premier caractère de l'œuvre d'art, c'est de se distinguer de la nature par la précision de son contour, l'équilibre de ses parties, la logique intérieure de son développement. Il se permettra donc de « corriger, » de « rectifier, » et — pourquoi reculerais-je devant le mot? — il se permettra « d'embellir » la nature.

Ce qui est plus obscur, c'est de savoir comment on l'écrira, de quel style, si la forme en sera plus simple, plus limpide et plus rapide, ou au contraire, pourvu qu'il fasse vivant, s'il se souciera peu de la gloire d'être « bien écrit. »

A la vérité, la question est de peu d'importance. Qui donc l'a dit, et avec raison, dans cette enquête sur le roman de l'avenir, — en songeant au petit nombre des romans d'autrefois qui survivent, depuis *Manon Lescaut* jusqu'à *Madame Bovary*, — que le style, de la manière étroite qu'on l'entend trop souvent, n'avait peut-être pas la vertu de conservation qu'on lui attribue quelquefois? Mais M. Alexandre Dumas l'avait dit avant lui, « qu'il y a jusqu'à des incorrections qui donnent quelquefois la vie à l'ensemble, comme des petits yeux, un gros nez, une grande bouche et des cheveux ébouriffés donnent souvent plus de grâce, de physionomie, de passion et d'accent à une tête que la régularité grecque. » Et à cet égard, il paraîtra curieux qu'y ayant dans notre langue trois écrivains entre tous à qui ce don d'animer et de faire vivre tout ce qu'ils touchent a été le plus largement départi, — Molière au XVIIe siècle, Saint-Simon au XVIIIe, et Balzac de notre temps, — ce

soient ceux en même temps dont on a presque le plus, et le plus justement, critiqué le style.

Est-ce que, peut-être, comme en peinture et comme en sculpture, où la beauté ne s'atteint trop souvent qu'au détriment du caractère, ainsi, dans le roman et au théâtre, la pureté du style ne s'obtiendrait qu'aux dépens de la complexité de la vie? Je serais parfois tenté de le croire. Mais quand je le croirais plus fermement encore, je ne sais si j'oserais le dire. Pour détourner nos romanciers de cette soi-disant « écriture artiste, » qui, naguère encore, pour quelques-uns de leurs prédécesseurs, était l'art à peu près tout entier, je ne voudrais pas qu'on m'accusât d'encourager personne à mal écrire, ni surtout à chercher l'originalité dans le barbarisme.

Je me contenterai donc, sur ce sujet, de répéter à peu près ce qu'ici même, tout récemment, j'avais l'occasion de dire, en parlant des symbolistes et du *symbolisme*.

Sous l'influence de beaucoup de causes, assez difficiles à démêler, nous voyons bien qu'il s'opère dans la langue, obscurément et sourdement, depuis quelques années, une révolution ou une transformation nouvelle; mais ni le sens n'en est assez clair, ni, à plus forte raison, l'objet assez distinct et assez précis pour qu'on puisse essayer seulement de les définir. Il semble qu'avec un vocabulaire plus étendu, des combinaisons de mots plus savantes, plus rares, et une plus grande liberté de tours, on s'efforce d'exprimer des choses plus intimes, des « correspondances » ou des affinités plus secrètes. Mais ce n'est peut-être là qu'une apparence ou une illusion, la désorganisation même de la langue que l'on prendrait pour son contraire, et les symptômes d'une anarchie croissante que l'on confondrait avec une promesse prochaine de renouvellement. Il n'y a rien, depuis un demi-siècle, dont on ait plus raisonné que de l'évolution des langues, ni plus déraisonné, ni qui nous soit moins connu.

Si cependant c'est en pareil sujet, où il y va de l'avenir d'une langue, d'une littérature et du génie même d'un grand peuple, qu'il convient d'espérer contre l'espérance, nous ferons observer qu'il n'est pas sans exemple qu'une langue se soit dégagée plus claire et plus limpide, plus vigoureuse et plus saine, par une espèce de chimie mystérieuse, du milieu même de la corruption qui semblait l'envahir. Qui se serait attendu, voilà tantôt trois cents ans, que de la langue de Ronsard lui-même, de Desportes ou de Du Bartas, disons encore, si l'on veut, de celle d'un Théophile ou d'un Scudéri, ce fût la langue de Malherbe, celle de Corneille et de Molière, de La Fontaine et de Racine qui dût sortir un jour? La langue de Pascal et de Bossuet, aussi riche et aussi souple, n'est-elle pas plus claire, moins gauloise, mais plus universelle que celle de Montaigne et de Rabelais?

On ne peut donc rien dire de ce que sera le style de nos romanciers à venir, et le caractère en dépendra de causes plus générales que les exigences de leur art, sans compter, s'ils ont quelque talent, ce qu'ils y mettront d'eux-mêmes. J'incline seulement à penser qu'en étant plus complexe peut-être que celui de nos naturalistes, il sera cependant plus *cursif*, si je puis ainsi dire, et non pas moins net, mais pourtant plus aisé, plus libre en son contour, et plus voisin du style de la conversation.

Mais j'ose bien affirmer que rien de tout cela n'aura lieu si la volonté ne s'en mêle. Comme autrefois les naturalistes, et avant eux les parnassiens, et avant les parnassiens nos romantiques, il faudra que nos romanciers conviennent entre eux de quelques principes communs et s'efforcent de les faire triompher. Au nom de ces principes, il faudra que, comme nos peintres ou nos musiciens, ils réforment et ils transforment en quelque manière l'éducation de leur public. Car il est bien vrai que le public ne demande, quant à lui, ni romans « romanesques » ni romans « naturalistes, » mais des romans qui l'amusent, qui l'intéressent, qui le passionnent ; — et je consens qu'il ait raison. Je dis seulement qu'étant capable de s'intéresser à plus de choses que l'on ne le croit, c'est le privilège du talent, si même ce n'est l'une aussi de ses obligations, de faire que le public s'intéresse à des choses qui ne l'intéressaient point. Ajouterai-je qu'on le peut quand on le veut? En tout cas, il n'est pas mauvais, pour le pouvoir, de commencer par le vouloir.

S'il ne s'agissait pas ici d'une question très particulière, que je ne voudrais pas avoir l'air d'escamoter en la transformant, je montrerais sans peine que les Hollandais, par exemple, quand ils ont substitué de nouveaux principes à ceux de l'art italien, et, plus près de nous, que nos romantiques, lorsqu'ils écrivaient celui-ci son *Cromwell* et celui-là son *Henri III*, ont parfaitement su ce qu'ils faisaient, — et ne l'ont fait que parce qu'ils le voulaient.

Mais, sans sortir de l'histoire du roman et du roman contemporain, qui niera que l'esthétique de *Han d'Islande* et de *Notre-Dame de Paris* soit antérieure à la composition de l'un et l'autre roman ? ou qui ne sait ce que l'auteur de *la Comédie humaine* a mis dans son œuvre de conforme au plan presque scientifique qu'il s'était imposé ? ou qui doute enfin que si celui des *Rougon-Macquart* n'a pas rempli le sien, cependant ce sont ses idées, c'est sa doctrine, c'est son *naturalisme* qu'on aime ou qu'on n'aime pas dans son œuvre ? En revanche, il est vrai que les Charles de Bernard, les Aloysius Bertrand, et les Augustus Mac-Keat n'ont eu ni « systèmes, » ni « théories, » ni « principes. » Je laisse à juger au lecteur s'ils en sont plus grands pour n'en avoir pas eu, si l'on croit que leur œuvre en soit plus durable, et s'ils n'eussent pas bien fait

de « se soucier un peu dans quel genre ils écrivaient. » Y eussent-ils gagné? J'avoue que je l'ignore, mais, à coup sûr, ils n'y eussent point perdu.

C'est qu'à vrai dire, quand on n'apporte en art ni « théories, » ni « principes, » on ne suit point du tout son tempérament, comme l'on croit; on suit la mode. Mais, dans la réalité, on n'écrit qu'à la condition d'avoir une certaine idée du style, de ce qu'il doit être, de ce qu'il faut qu'il soit. On ne compose qu'à la condition d'avoir une certaine idée de l'œuvre d'art, et de tendre à la réaliser. Voyez plutôt *la Correspondance*, récemment publiée, de Flaubert. Et on ne se détermine enfin dans le choix d'un sujet, ou des moyens de le traiter, qu'en vertu de la conception qu'on se fait de l'objet de l'art et de celui de la vie. « Rappelons-nous toujours que l'impersonnalité est le signe de la force; absorbons l'objectif et qu'il circule en nous; qu'il se reproduise au dehors sans qu'on puisse rien comprendre à cette chimie merveilleuse. Notre cœur ne doit être bon qu'à sentir celui des autres. Soyons des miroirs grossissans de la vérité externe. » Si ce ne sont pas là des « principes » et des « théories, » qu'on nous dise alors ce que les mots veulent dire. Mais si ce sont des « théories » et si ce sont des « principes; » si *Madame Bovary*, *Salammbô* même et *l'Éducation sentimentale* n'en sont que des effets; si l'histoire littéraire de Flaubert, ce lyrique, n'est faite que des victoires de sa volonté sur son tempérament; qu'on ne nous parle plus de l'inutilité des « systèmes. » Pas plus qu'il n'y a de recettes pour faire des chefs-d'œuvre, je n'ai ouï dire qu'il y en eût pour gagner des batailles, des Austerlitz ou des Friedland. Mais où est le général qui soutiendra pour cela qu'il n'y ait pas d'art de la guerre? et qui n'en fera pas sa perpétuelle étude? On le prendrait pour un caporal.

Que, d'ailleurs, nos romanciers ne le veuillent pas voir, et qu'ils persistent chacun dans la superstition de son Moi, on ne cessera pas d'écrire pour cela des romans. N'y eût-il plus de journalistes, tout le monde sait bien qu'il y aurait encore des journaux; et s'il n'y avait plus d'auteurs dramatiques, il y aurait encore des théâtres, et surtout des spectacles. Je veux dire que la littérature n'est souvent qu'une industrie, comme la filature, et que longtemps encore, — aussi longtemps qu'un honnête homme en pourra vivre, — on fera des romans. Et on en pourra vivre aussi longtemps qu'on en lira, c'est-à-dire aussi longtemps que l'homme aimera les histoires. Mais ces romans, on l'entend bien, ne seront eux-mêmes qu'une copie, à peine déguisée, qu'une épreuve affaiblie, qu'une reproduction pour modistes et couturières, de ceux qui les auront précédés. Ils n'appartiendront pas à l'histoire de la littérature, mais à la statistique de la librairie, comme tant d'autres qui dorment aujourd'hui sur les rayons des bibliothèques. Et le genre lui-même, après

avoir eu tant de peine à conquérir son droit de cité, le perdra tôt ou tard, mais immanquablement.

Car, à défaut du génie, qui est toujours rare, et du talent, qui n'est pas si commun, ce sont uniquement les « principes » et les « théories » qui maintiennent leur caractère esthétique aux œuvres de la littérature et de l'art. Il n'est pas nécessaire qu'un roman soit littéraire, non plus qu'un drame. S'ils le sont, c'est presque de surcroît. Et quand ils ne le sont pas, nous voyons tous les jours qu'ils n'en sont ni moins bien accueillis, ni moins vigoureusement applaudis. C'est ce que n'ignorent pas les fournisseurs ordinaires de l'Ambigu-Comique et les auteurs de romans feuilletons. Mais si le roman n'est littéraire qu'autant qu'on y respecte certaines conditions dont la première n'est pas du tout d'être ce que l'on appelle intéressant, qui ne voit l'importance de connaître ces conditions? de les observer? et, quand on les viole, de savoir en quoi, comment, et pourquoi on les viole? C'est, en vérité, ce qu'ont l'air aujourd'hui de ne pas savoir la plupart de nos romanciers, et c'est ce qu'il est bon de leur apprendre, — ou de leur rappeler.

Qui nous donnera cependant ce roman de demain? Sera-ce M. Marcel Prévost lui-même? ou M. Paul Margueritte? ou M. J.-H. Rosny? puisque ce sont les trois noms que cette enquête aura mis en lumière; et qu'en dépit de bien des différences, il y a certainement, au fond, plus d'un trait commun entre *la Confession d'un amant*, *la Force des choses* et *Daniel Valgraive*.

Il y a plus d'habileté, plus d'adresse, un désir plus évident de plaire, plus de concessions aussi, pour ainsi dire, dans *la Confession d'un amant;* il y a plus d'art, avec plus de réalité, et cependant plus de « romanesque » dans *la Force des choses*, plus d'émotion, plus de discrétion, plus de tendresse aussi; et il y a enfin dans *Daniel Valgraive* plus de maturité, plus de volonté, plus de noblesse, il y a plus de profondeur et d'élévation à la fois. Mais ce qu'ils ont de commun, c'est de raffiner tous les trois sur l'amour et de tendre à en mettre la perfection dans le sacrifice; — en quoi sans doute on conviendra qu'ils ne sont guère *naturalistes*. C'est encore de donner moins de place à l'aventure, ou même à l'imitation qu'à l'analyse des sentimens; — et tous les trois, à cet égard, on peut les dire *psychologiques*. C'est enfin tous les trois de poser des questions, ou, comme on eût dit jadis, d'être plus ou moins des thèses, dont le choix même des situations, celui des caractères ou des types a pour objet de montrer la justesse; — et en ce sens il faut les appeler *idéalistes*. Si d'ailleurs le style de M. J.-H. Rosny n'était hérissé de barbarismes inutiles et de termes plus affectés que vraiment scientifiques, il est souvent neuf, toujours personnel et original, jusqu'à en être exaspérant. Celui de M. Paul Mar-

gueritte, plus facile et plus faible, n'a pas encore le degré de consistance que l'on voudrait : il est disparate et un peu décousu. Mais pour celui de M. Prévost, qui est sans doute le plus « coulant », il est aussi, comme ce mot même l'indique, de beaucoup le moins personnel...

J'insisterais, s'il s'agissait ici de parler de M. Prévost, de M. Paul Margueritte, et de M. J.-H. Rosny, mais je n'ai voulu que montrer dans *la Confession d'un amant*, *la Force des choses* et *Daniel Valgraive* les tendances du roman de demain, et je répète que quand « l'enquête » n'aurait eu d'autre utilité que de signaler ces trois livres et ces trois noms à l'attention publique, elle n'aurait pas été tout à fait vaine.

C'est par où je terminerais, si je n'avais un dernier mot à dire de l'intérêt de ce genre de discussions, qu'on traite en vérité trop volontiers de byzantines.

Il ne faut pas assurément s'exagérer l'importance des discussions littéraires, mais il ne faut pas non plus la diminuer, et on aurait grand tort de croire qu'il n'y en ait pas de plus vitales, mais on se tromperait également de les trop dédaigner. Est-il bien vrai, d'ailleurs, que le public y soit indifférent ? Oui et non. Oui, si l'on ne sait pas s'y prendre, et qu'on les rabaisse à des discussions de personnes ou de boutique. Mais non, si l'on peut lui montrer l'intérêt très réel qu'il a dans ces sortes de questions, et que cet intérêt même est moral ou social autant que littéraire. Tant pis alors pour ceux qui ne le comprennent pas ! Fussent-ils d'ailleurs plus nombreux encore, il y a toujours un point qu'il faudrait maintenir. C'est qu'on doit faire ce que l'on fait, le faire de son mieux, s'y mettre tout entier, sans se soucier des mauvais plaisans ; et que, sous ce rapport, pas plus qu'il n'est permis à un militaire de taxer d'oiseuses les questions de tactique et de stratégie, ou à un homme d'état les questions de politique et d'économie, il ne l'est à un homme de lettres de se piquer d'être supérieur aux questions d'art et de littérature.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre-Français : *Griselidis*, mystère en 3 actes et un prologue, en vers libres, de MM. Armand Silvestre et Eugène Morand.

Il y avait une fois un jeune homme, de la maison des marquis de Saluces, qui s'appelait Gaultier. Longtemps il était demeuré sans prendre femme; mais ses amis, par leurs conseils, et ses vassaux, par leurs prières, le décidèrent enfin au mariage. Or, le marquis ayant aperçu dans une ferme voisine de son château une paysanne de grande beauté, résolut de l'épouser. Il fit préparer les noces, auxquelles il invita tout le pays, et quand le jour fut venu, montant à cheval avec ses gentilshommes, il se rendit à la ferme où il avait vu la jeune fille. Elle revenait de la fontaine; il l'appela et lui dit : « Griselidis, me veux-tu pour époux? » — Elle répondit : « Oui, monseigneur, » et le suivit. Bientôt elle lui donna une fille, puis un fils. Alors s'empara de l'âme de Gaultier une bizarre et cruelle folie. Pour éprouver l'obéissance de sa femme, il imagina les plus atroces épreuves. D'abord il lui prit ses deux enfans, soi-disant pour les faire mourir, et la pauvre mère les donna sans résistance. Le père, cependant, envoya l'un et l'autre dans un pays éloigné, où il commanda qu'on prît soin d'eux. Quelques années plus tard, Gaultier annonça à sa femme qu'il avait l'intention de la répudier pour en épouser une autre; elle ne fit d'autre réponse que celle-ci : « Monseigneur, j'ai toujours pensé que ma basse condition ne convenait pas à votre haute naissance, et ce que je vous dois ainsi qu'à Dieu, ne l'ai jamais regardé comme don, mais comme prêt. Il vous

plaît de me le retirer; il me plaît de vous le rendre. Quant à ma dot, il ne faudra, pour la remporter, ni besace ni bête de somme. Je n'ai point oublié que vous m'avez prise nue, et s'il vous semble honnête que ce corps, qui a porté vos deux enfans, soit exposé à tous les regards, nue aussi je m'en retournerai. Mais, si vous daignez accorder quelque prix à ma virginité, que je vous apportai jadis et que je ne remporterai pas, permettez au moins que je sois couverte d'une chemise. »

Et le marquis le permit. Il exigea seulement que pour quelques jours elle revînt, non plus comme femme, mais comme servante. Et l'épouse d'hier obéit à l'épouse de demain et prépara les noces adultères. Enfin le marquis jugeant l'épreuve décisive : « Cette toute jeune fille, dit-il à Griselidis, que tu crois ma fiancée, et celui-ci, qui est son frère, ce sont nos deux enfans que je t'ai pris et que je te rends. Et moi, je suis ton mari, plus qu'aucun autre content de sa femme. » Alors, il l'embrassa tendrement, l'honora désormais le plus qu'il fut en son pouvoir, et longtemps il vécut avec elle heureuse et consolée.

Voilà le récit de Boccace, que MM. Silvestre et Morand ont transporté, en le transformant, à la Comédie-Française. A cette apologie touchante d'une obéissance conjugale d'ailleurs excessive, ils ont ajouté l'apologie de la fidélité. De plus, au récit tout humain du conteur de Florence, ils ont mêlé une part de merveilleux: le diable et les saints, de rigueur dans tout mystère. Ce n'est plus de son mari, mais de Satan, que viennent à Griselidis les tentations et les épreuves. Oyez d'ailleurs le joli conte gothique, tel que l'autre soir il nous fut conté.

Le marquis de Saluces va partir pour la croisade. Sachant sa femme obéissante et fidèle, il la quitte à regret, mais sans peur. Il répond de Griselidis devant Dieu, devant sainte Agnès, dont la statue est là derrière un volet d'autel ; il en répondrait, dit-il, devant le diable, et voici que le diable, à peine bravé, paraît et tient la gageure.

Pour la gagner, aidé d'une diablesse, sa femme, il use de maint stratagème. Déguisé d'abord en marchand d'esclaves, il feint d'avoir rencontré le marquis en Terre-Sainte, de lui avoir vendu une belle fille de Perse, que Saluces envoie prendre la place de Griselidis. Sans murmurer, la pauvre se soumet et détache de son col et de son front rang de perles et couronne. Le diable a perdu la première manche. A la seconde, maintenant. — Il ménage une rencontre entre Griselidis et le poète Alain qui l'aima jadis et l'aime encore. La jeune femme est près de succomber, mais son petit enfant accourt inopinément et la sauve. Pour se venger de ce second échec, Satan enlève l'enfant sauveur et le porte sur le vaisseau d'un corsaire. Loys ne sera rendu à sa mère qu'à certaines conditions. Hardiment, Griselidis va réclamer son fils; elle arrive trop tard : le navire est parti. Le marquis cepen-

dant est revenu ; il retrouve sa femme obéissante et fidèle, mais auprès du berceau vide. Tous deux alors s'agenouillent ; contre le démon imprudemment défié, ils invoquent Dieu et sainte Agnès. La croix de l'autel resplendit et le triptyque s'ouvre, laissant voir aux pieds de la sainte le petit enfant endormi.

Voilà le fond un peu pâle sans doute, un peu monotone et immobile au point de vue dramatique, d'une œuvre dont la forme est belle ; œuvre de théâtre, non pas, mais œuvre d'art et de poésie, de poésie lyrique surtout, d'où s'envolent les strophes exquises ou puissantes ; légende de foi et d'amour, pure, pieuse et douce comme une relique du moyen âge, vitrail d'église ou feuillet de missel. *Griselidis*, après le *Noël* de Maurice Bouchor, c'est encore un heureux écart du chemin, trop souvent boueux, où nous marchons ; sous quelques fleurs de la rive, c'est une anse retirée à l'abri du courant et des impuretés qu'il roule. Il fait bon d'y boire en passant. Bénis soient les rêveurs qui regardent encore en arrière, fût-ce dans le vague, et que lassent à la longue deux mots et deux choses dont on abuse étrangement : réalisme et modernité. Un mystère, ce titre seul aujourd'hui délasse et console et c'est une rare jouissance d'entendre parler des choses merveilleuses, des choses pas vraies, les plus belles parfois ; des choses qu'on ne sait et ne démontre pas, mais qu'on sent, qu'on croit et qu'on aime.

Deux personnages malheureusement gâtent le charme de *Griselidis :* le diable et surtout sa femme. Je sais bien que dans un mystère le diable est pour ainsi dire de style ; il est tout à fait moyen âge, à sa place ici avec ses cornes et ses griffes comme sous un porche de cathédrale. Mais j'aurais voulu un autre diable : sinon pareil au Satan de Milton, du moins tragique et douloureux comme le Lucifer d'*Eloa ;* ou bien, dans un genre opposé et plus conforme peut-être aux idées du temps, le véritable Malin, grimaçant et gouailleur, un Méphistophélès, avec moins de philosophie que dans *Faust* et plus d'amertume encore, le diable enfin avec l'esprit de Voltaire, l'homme qui peut-être lui a le plus ressemblé. Au lieu de cela, MM. Silvestre et Morand nous ont donné un diable de mauvais goût et de mauvais ton, fantoche d'opérette ou de mascarade, compère de revue, quelque chose comme le Pluton d'*Orphée aux enfers* égaré dans un tableau de Memling. Et pour comble de malheur, ils ont marié cet insipide démon avec une Mme le diable (un rôle pour Mlle Desclauzas), maîtresse femme et bonne enfant, plus vulgaire encore que son époux, qui le mène, le malmène et le trompe. Et vous devinez alors à quel comique glacial, à quelles plaisanteries usées peuvent prêter les querelles et les adultères du ménage infernal.

Une fois pourtant, une seule, le personnage s'ennoblit et le diable

de MM. Silvestre et Morand égale presque ses illustres aînés. C'est au second acte, lorsque, vaincu par l'obéissance de Griselidis, il va s'attaquer à sa fidélité. Contre la vertu de la jeune femme il appelle à lui toutes les puissances de la nuit : les souffles, les parfums, les ombres, les étoiles, tous les conseillers d'amour, tous les complices des baisers. L'évocation entière est d'un lyrisme magnifique. Que le sentiment n'en soit pas très moyen âge, ni très nouveau non plus, qu'importe? On est heureux de retrouver ici du moins un Satan grandiose, bien que déjà connu, celui de Vigny, de Berlioz et même de Gounod. « O nuit, étends sur eux ton ombre, » chante le diable à l'Opéra et vous vous rappelez en quels accords épanchés se répand la nuit, comme les fleurs s'ouvrent, comme l'âme inquiète et flottante des choses s'exhale et monte vers l'enfant tentée d'amour. Ici, la poésie correspond à la musique et l'égale. De l'un et de l'autre morceau le même sentiment se dégage, je dirais volontiers la même atmosphère de vie universelle, de panthéisme vague, mais enveloppant.

Toi qui mets un frisson dans tout ce qui respire,
Toi qui fais la nuit douce et perverse à la fois,
Toi par qui j'aurais fait du monde mon empire,
Ame des voluptés, obéis à ma voix!

Verse aux sens éperdus les mortelles rosées
Qui penchent vers le sol le front des lis voilés!
Mets l'ivresse adultère au cœur des épousées
Et gonfle de désirs les seins immaculés!

A la bonne heure, voilà un diable grandiose. Ce n'est plus le piètre farceur apparu d'abord, marié, battu et content. Ce n'est même plus le diable gothique avec ses cornes et ses griffes, le diable du moyen âge et de la théologie, diable personnel et concret, ou plutôt c'est celui-là encore, mais c'en est un autre aussi, auquel croit chacun de nous pour l'avoir entendu parler à son oreille : c'est l'éternel désir de l'homme et l'éternelle faiblesse de la femme; c'est la tentation, le trouble et la fièvre, c'est l'esprit du mal épars dans l'azur des nuits d'été.

Cette belle nuit de Provence, où se déroule le second acte de *Griselidis*, a été particulièrement propice aux poètes. Douce est la voix d'Alain, le jeune rimeur pâle, modulant au clair de lune la plainte harmonieuse de ses dolentes amours :

Roses, dépouillez les couleurs
Qui vous faisaient ses sœurs vermeilles!
Vos grâces aux siennes pareilles
N'ont plus rien qui me charme, ô fleurs,
D'où s'est enfui le vol en pleurs
Des papillons et des abeilles!

Griselidis, à son tour, mystérieusement troublée, descend les degrés du château. Elle entend soupirer, s'approche et reconnaît l'ami d'autrefois, le compagnon de ses jeunes années, celui qui dérobait pour elle les fraises aux buissons ; aux arbres, les nids. Pourquoi, demande-t-elle, ingénue, pourquoi m'avoir quittée ? et les yeux lentement levés du jeune homme lui répondent. Alors elle comprend et veut fuir ; il la retient, plus tremblante toujours entre ses bras toujours plus étroitement noués. Elle se trouble, elle a peur : « Seigneur, s'écrie-t-elle, Seigneur, contre l'amour, ayez pitié de moi ! » Et voilà le seul ressort dramatique, la seule péripétie morale de l'œuvre. Mais elle suffit pour que le mystère s'anime et s'humanise, pour que la sainte devienne femme et sente battre son cœur sous les plis amollis de son étole blanche. Son enfant tout à l'heure la sauvera, Griselidis ne sera pas flétrie ; mais un instant, comme ses frères les lis, elle se sera penchée. Le passage sur ses lèvres d'un souffle brûlant, la révélation à son âme immaculée des souillures entrevues, l'interdit, l'épouvante et c'en est fait pour elle de l'ignorance et de la paix. Son fils même, qui va la garder du péché, ne la gardera plus de la tristesse. Charmante est l'arrivée du petit Loys, tenant un oiseau blessé, qu'il apporte à sa mère, frêle créature, elle aussi blessée. Celle-ci alors, soucieuse d'épargner à son enfant la vue seule de la souffrance, elle qui vient de souffrir, lui reprend le pauvre oiselet, et rien n'est plus attendrissant que ce tableau, dans lequel sont rassemblées tant de grâces mélancoliques : l'innocence d'un enfant, la détresse d'une femme et l'agonie d'un passereau.

Que pourrions-nous ajouter ? Subtiles et fuyantes sont les beautés d'une œuvre pareille. Elle a des grâces presque musicales, et de la musique des vers comme de l'autre, s'il est barbare de ne pas sentir le charme, il est difficile de l'expliquer. De ce joli rêve d'artiste et de poète nos yeux demeurent longtemps ravis, notre oreille caressée ; plus d'une strophe chante à notre mémoire : c'est tantôt l'amoureuse et triste ballade dont le refrain n'est fait que de ce nom mélodieux : *Griselidis ! Griselidis !* ou le grand duo d'amour entre Griselidis et Alain, ou les adorables adieux du marquis à son petit enfant. Tout cela est beau, tout cela est pur ; j'ajoute : tout cela est vrai, non pas selon les vues grossières du réalisme, mais selon les visions idéales de la vérité.

Et maintenant, plaise à M. Armand Silvestre de rester dans cette voie, qui fut la sienne d'abord, et qu'il a quittée depuis pour d'assez malpropres chemins. Souhaitons que le chroniqueur par trop gaulois du *Gil Blas* ou de *l'Écho de Paris* redevienne ainsi plus souvent le poète des *Sonnets païens* et des *Ailes d'or*. Ses ailes d'or ! Vous savez où parfois il les laisse traîner. Étrange contradiction ! *Griselidis* et les *Contes grassouillets !* Choisir aujourd'hui Mlle Bartet pour interprète et pour héroïnes

demain de grosses femmes aux noms rebondis et retentissans, dont j'oserais à peine rappeler la trop suggestive euphonie. On pourrait longtemps raisonner sur les deux manières de M. Silvestre : la manière antérieure, et l'autre. Incompatibles en apparence, il se flatte de les concilier. Il s'est même expliqué à ce sujet, nous priant de le croire dans l'une et dans l'autre de la meilleure foi du monde. De bonne foi, très volontiers; de bonne compagnie, c'est différent. Enfin, il se peut, après tout, et on l'a dit, que l'œuvre à double face de M. Silvestre, sa poésie de troubadour et sa prose d'apothicaire soient le commentaire du mot célèbre de Pascal sur l'homme ange et bête. Une fois de plus, M. Silvestre vient de faire l'ange ; il convient de l'en féliciter.

La représentation de *Griselidis* à la Comédie-Française est presque parfaite pour les oreilles et pour les yeux. Je dis : presque seulement, car M. Coquelin cadet se démène dans le rôle fâcheux du diable, sans en alléger la lourde gaîté, et pour dire les beaux vers de l'évocation, la voix et le style lui manquent également. Mlle Bartet possède l'une et l'autre, avec l'aspect d'une vierge en argent fin et cette délicieuse faiblesse qu'eut jadis, aux jours de son talent, Sarah la voyageuse. Il faut louer aussi M. Silvain pour l'émotion qu'il mêle à sa gravité, et M. Albert Lambert fils pour son amoureuse mélancolie.

Dans la très artistique mise en scène, une toute petite tache seulement : la fresque de l'oratoire (Adam et Ève devant le Seigneur) a le tort de rappeler Michel-Ange, ou de l'annoncer; c'est deux ou trois cents ans trop tôt. Mais avec ses orangers invraisemblables, dont les fruits et les feuillages d'or s'irisent au clair de lune, avec ses cyprès étoilés de fleurs rouges et bleues, le paysage du second acte est plus primitif et plus moderne en même temps, plus étrange et plus beau qu'un Puvis de Chavannes et un Besnard réunis.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

Voyager avec les fanfares et les cortèges officiels, aller de ville en ville recevoir des hommages, passer à travers les ovations et les manifestations, en écoutant ou en prononçant des discours, c'est le privilège des princes et des chefs d'État, même quelquefois des simples ministres. La tradition n'est pas perdue, l'usage est invariable, sous la république comme sous toutes les monarchies. C'est une diversion dans la monotonie de la vie ordinaire. C'est aussi un moyen presque assuré de plaire à des populations toujours sensibles aux témoignages d'intérêt de ceux qui les gouvernent, aux frais qu'on fait pour elles, et charmées d'avoir une représentation extraordinaire sans trop se déranger. Il est certain que, si M. le président de la république voulait répondre aux vœux de tous ceux qui viennent lui demander une visite pour leur province, une occasion de gala dans leur ville, il n'y suffirait pas; il serait plus souvent sur les routes qu'à l'Élysée. Il est obligé de mettre un peu d'ordre et d'art dans ses itinéraires. Il a, de plus, besoin, en vérité, de faire une ample provision de patience, de sang-froid et de complimens pour ces excursions en province, où il va périodiquement porter la bonne parole au nom de l'État, dont il est l'honnête et bienveillante personnification.

Cette fois, la fortune des voyages a conduit M. le président de la république dans une partie de la France qu'il connaissait peu, dans des régions du moins qu'il n'avait pas encore visitées. Il n'a point, certes, perdu son temps; en quelques jours de cet ingrat mois de mai, il a fait du chemin, escorté de M. le ministre de l'intérieur, de M. le ministre de l'instruction publique, de sa maison militaire, de tous les historiographes des voyages officiels. Il a parcouru les provinces du centre, en s'arrêtant un jour à Limoges, sa ville natale. Il est allé à Toulouse, qui lui préparait une somptueuse et cordiale hospitalité, qui,

en vraie capitale du Midi, s'est piquée de lui offrir tous les attraits, tous les spectacles, même des arcs de triomphe auxquels il ne s'attendait peut-être pas! Il a couru à travers ces belles contrées pyrénéennes, visitant tour à tour et Tarbes, et Pau, et Bayonne, et les Landes, où il a été mis en réquisition pour inaugurer la statue de Borda.

Le Midi est toujours expansif. Les ovations n'ont pas été ménagées à M. Carnot, pas plus que les discours quelquefois un peu prolixes, auxquels il a été obligé de répondre. Peu d'excursions sont assurément mieux faites pour flatter l'orgueil d'un homme. M. le président de la république n'a rencontré partout qu'un accueil cordial et empressé. Il a pu voir accourir sur son passage, des départemens qu'il traversait et des départemens voisins, toutes sortes de députations, parfois assez originales. Il a vu se presser autour de lui toutes les autorités, cela va sans dire, les chefs du clergé, les chefs de l'armée, et même, sur bien des points, les représentans conservateurs des conseils-généraux. Rien n'a manqué aux fêtes du voyage présidentiel. Qu'en faut-il conclure? que signifie cet empressement après tout assez spontané, autour du chef de l'État? il a en vérité un sens bien simple. Il signifie qu'en dehors des agitations factices que l'esprit de faction entretient dans la masse vivante, régulière et laborieuse de ce pays éprouvé, il y a un immense désir de paix intérieure, de conciliation. Il signifie que ces populations, étrangères aux subtilités ou aux ressentimens des partis, éprouvent le besoin, toutes les fois qu'elles en ont l'occasion, d'aller droit à celui en qui elles croient retrouver la direction et la protection. Prince couronné ou magistrat temporaire, elles ne distinguent pas, elles voient en lui le premier représentant de la France, l'autorité souveraine. Elles lui demandent à leur façon l'ordre et la sécurité dont elles ont besoin dans leur travail. C'est la réalité qui est au fond de ces manifestations, de cet accueil fait au chef de l'État.

Que tout ne se soit pas passé sans incidens au cours de cette promenade à travers le Midi, qu'il y ait eu quelque dissonance qui a disparu dans le bruit des fêtes et des discours, cela se peut, on l'a dit. On a prétendu que pendant son séjour à Toulouse, recevant des maires d'un département voisin qui lui portaient l'invitation de passer sur leur territoire, M. Carnot aurait répondu qu'il irait les visiter quand ils auraient conquis leur pays à la république. Ce langage a été nécessairement dénaturé, ou infidèlement reproduit pour plus d'une raison. D'abord M. le président de la république est un homme bien élevé et mesuré, qui sait ce qu'il dit, qui ne répond pas à une politesse par une boutade de mauvaise humeur et qui ne subordonne pas ses visites à des calculs électoraux. Puis, le procédé ne serait peut-être pas sûr

et pourrait aller contre le but qu'on se propose; il risquerait plutôt d'être exploité par les adversaires de la république dans une région où M. Carnot aurait été sûrement reçu comme il l'a été partout. Le langage qu'on a prêté à M. le président de la république serait de plus en contradiction avec tout ce qu'il a dit pendant sa récente et brillante excursion, avec tout ce qui se dégage de cette promenade à travers nos provinces. Car enfin de quoi est-il sans cesse question dans ce voyage du Midi? On parle toujours de l'apaisement, de l'union, du rapprochement de tous les Français sous le drapeau national. Les chefs du clergé, sans déserter bien entendu les intérêts qu'ils ont à défendre, sont les premiers à attester leur « soumission aux pouvoirs établis. » Que dit de son côté M. Carnot au président du conseil-général à Tarbes? « Quelles que soient vos opinions, je vous accueille avec les mêmes sympathies, car je représente ici la France entière. » Que dit-il à Pau? « Je suis heureux de trouver dans ce beau département cet esprit de tolérance et de libéralisme qui laisse les opinions vivre côte à côte sans se froisser et qui permettra de concentrer les efforts de tous vers un but commun : la prospérité de la France et de la république... »

C'est le langage d'un chef d'état! Et si on parle tant d'apaisement, c'est qu'on sent apparemment qu'il n'existe pas encore, qu'il est cependant une nécessité, qu'il répond au vœu intime des populations. Où donc est l'obstacle, l'unique et sérieux obstacle? Il n'est sûrement pas dans les intentions de M. le président de la république, il est encore moins dans le pays. Il n'est et ne peut être que chez les républicains à l'esprit étroit qui subordonnent l'intérêt à leurs passions de parti, qui s'obstinent à faire de la république un régime de coterie et de secte, qui répondent par des suspicions et des exclusions aux paroles de paix. M. le président de la république n'aurait pas perdu son temps si par son voyage il avait contribué à donner plus de force à cette politique de modération et d'apaisement, qui est dans tous les esprits sensés, qui ne cesse pas d'être un des premiers intérêts moraux du pays.

Tandis que M. Carnot parcourait une partie de la France, fêté partout et semant les bonnes paroles, cependant le parlement restait ici tout entier à des questions qui sont d'un autre ordre, sans doute, mais qui n'ont pas moins d'importance et pour la fortune matérielle et même pour les relations politiques de notre nation. Depuis plus d'un mois, en effet, se déroule au Palais-Bourbon cette longue discussion qui va décider du régime douanier de la France. Elle a été certes aussi brillante que sérieuse, cette discussion, qui n'a peut-être rien de bien nouveau par elle-même, puisqu'elle s'est reproduite plus d'une fois dans notre parlement, qui a du moins été pour ainsi dire renouvelée par l'habileté et l'art des combattans. La bataille a été vive,

intéressante, sans être, à ce qu'il semble, bien décisive. D'un côté, et M. Léon Say avec ses spirituelles et fortes démonstrations, et M. Aynard avec son intelligence supérieure des affaires, et M. Charles Roux avec ses ingénieuses peintures, et M. Raynal avec sa parole hardie, ont défendu la liberté du commerce; d'un autre côté, le chef du protectionnisme, M. Méline, M. Viger, M. Jamais, ont défendu l'œuvre de la commission des douanes. Entre les deux camps, un jeune talent, M. Paul Deschanel, a fait spirituellement le procès du libre échange, qui n'était pas en question, et il a fait aussi le procès d'une protection exagérée, pour finir par proposer comme un traité de paix. M. le ministre du commerce, M. le ministre des affaires étrangères lui-même, sont intervenus à leur tour, sans trop donner raison à la commission, sans trop lui donner tort. Pendant un mois on a tout dit et sur le progrès ou la décadence de la production nationale et sur le mouvement des exportations, et sur la valeur ou le danger des traités de commerce et sur le jeu du tarif minimum et du tarif maximum. On a mis en ligne, on a fait manœuvrer, comme dans une petite guerre, des multitudes de chiffres, ces malheureux chiffres avec lesquels on prouve tout et on finit par ne rien prouver. Au fond, de quelque façon qu'on groupe les chiffres, quels que soient les entraînemens ou les illusions d'une majorité évidemment protectionniste, tout se réduit à ceci : il s'agit de savoir si la commission des douanes, sous prétexte de remédier à une crise agricole, industrielle, qui s'explique par toute sorte de causes, ne risque pas de surcharger la vie intérieure par une élévation démesurée de droits, d'isoler la France à l'extérieur par l'interdiction systématique des traités de commerce, en commençant par toucher au droit constitutionnel du pouvoir exécutif par ce cadre inflexible du tarif minimum et du tarif maximum.

Voilà toute la question! Que dans l'industrie, dans l'agriculture, dans le commerce, il y ait des malaises, des embarras toujours pénibles, ce n'est pas ce qui est contesté; mais ce serait une évidente exagération de voir une stagnation définitive, presque un déclin, dans ce qui n'est qu'une crise peut-être inévitable dans l'état du monde, et il serait encore moins vrai d'attribuer ces phénomènes aux traités de 1860. Il y a quelque chose de plus éloquent que toutes les prestidigitations où se jouait autrefois la prodigieuse verve de M. Pouyer-Quertier : c'est le fait visible, universel. On dirait, à entendre les pessimistes du protectionnisme, que depuis trente ans la production nationale a été fatalement paralysée, que tout décroît et dépérit. S'il y a cependant un fait avéré, éclatant, c'est que dans ces trente années tout a marché, qu'il y a eu d'immenses développemens d'industrie, des améliorations manifestes dans les conditions du travail, des progrès sensibles de bien-être, une extension croissante des affaires.

Lorsque la France, accablée par la mauvaise fortune, a pu porter sans fléchir le poids de ses colossales rançons, ce n'était point apparemment le signe d'une ruine prochaine. Lorsque l'Exposition universelle de 1889 s'est ouverte, la France, que nous sachions, n'a pas été éclipsée par les autres nations : elle est restée au premier rang par l'éclat et la puissance de son génie! S'il y a encore des malaises dans ses industries et dans son commerce, on n'y remédiera sûrement pas en le hérissant de tarifs, en poussant à bout une révolution économique faite pour peser sur la consommation intérieure aussi bien que pour compromettre les relations extérieures de la France. Et quel moment choisit-on pour lever le drapeau d'un protectionnisme exclusif, pour se dégager de tout ce qui peut mettre quelque fixité dans les relations de notre pays? On choisit tout juste le moment où une réaction se manifeste en Europe et au-delà des mers en faveur des traités de commerce. Les États-Unis signent de toutes parts des traités de commerce. En Europe, l'Allemagne et l'Autriche ont leur traité de commerce et en sont à négocier avec la Belgique, avec la Suisse, avec l'Italie. Avant peu, la France est exposée à rester seule, cernée par des puissances liées entre elles. Le monde va en avant vers une certaine liberté commerciale réglée par les traités; notre commission des douanes va en arrière : elle revient vers le protectionnisme outré, et pour mieux assurer son œuvre, pour exclure d'avance jusqu'à la possibilité de nouveaux traités, elle a son tarif minimum au-dessous duquel il ne serait plus même permis de négocier.

Soit, on s'enfermera dans la citadelle protectionniste! Mais la commission des douanes n'a pas vu qu'avec son tarif minimum invariable, elle faisait bon marché, non-seulement de la liberté commerciale, mais encore de la constitution elle-même. La constitution, en effet, donne au pouvoir exécutif le droit de négocier et de signer les traités. Si le gouvernement est lié par le tarif minimum, il n'a plus qu'un droit illusoire et ne peut pas même ouvrir une négociation, qui ne serait plus sérieuse avec des conditions connues et fixées d'avance; s'il reste libre de négocier, le jour où il verrait un intérêt national engagé, sans tenir compte du tarif minimum, ce tarif n'est plus qu'une simple indication arbitraire et inutile. Comment sortir de là? On n'en est pas sorti du tout, et le débat qui s'est ouvert ces jours derniers pour tâcher de concilier l'invariabilité du tarif minimum et le droit constitutionnel du gouvernement n'a été qu'une confusion de plus. C'est une preuve nouvelle de l'incohérence des projets de la commission des douanes, et ce qui, en fin de compte, se dégage le plus clairement de cette longue discussion, c'est que tout serait encore à revoir dans cette œuvre, qui compromet à la fois la constitution, le travail intérieur, les relations et l'autorité de la France dans le monde.

C'est un fait évident que dans l'Europe entière, dans cette Europe mal équilibrée, sourdement agitée, qui vit toujours dans l'attente ou la crainte du lendemain, les questions sociales prennent par degrés plus d'importance que les questions de diplomatie ordinaire. Ces questions sociales, elles ne sont pas tout, sans doute; elles se mêlent néanmoins de toutes parts à la politique. Elles occupent tous les parlemens, elles sont l'objet des discours des princes et même de M. le président de la République dans ses voyages. Elles se retrouvent jusque dans l'encyclique si souvent annoncée que le pape vient de publier, et où le saint-père, avec sa foi religieuse, aborde ce redoutable problème de la condition des prolétaires. Elles ont été la raison ou le prétexte de ce mouvement étrange qui à jour fixe a remué l'Europe au commencement du mois et qui n'a pas tardé à s'apaiser dans la plupart des pays. Tout le feu du 1er mai s'est à peu près éteint à la surface de l'Europe. Il n'y a guère que la Belgique qui ait continué à s'agiter, livrée à tout ce mouvement de grèves, de manifestations, de tumultes persistans dans les bassins de Liège, de Mons, de Charleroi. Les grèves avaient commencé avant le 1er mai, elles ont persisté après, au milieu des incidens, des désordres inévitables et des violences. La Belgique a passé plus d'un mois sous le coup de la menace d'une suspension générale du travail, et, en attendant, troublée par des chômages partiels, par les échauffourées ouvrières qui ont nécessairement appelé les répressions. Le gouvernement a fait ce qu'il a pu pour maintenir l'ordre partout, et en Belgique même aujourd'hui le mouvement tend à s'apaiser. Seulement ici, ce n'est plus exclusivement une campagne de revendication ouvrière ou sociale. Agitation et apaisement sont dus à une circonstance particulière. La grève n'est qu'une pression organisée dans un intérêt politique, pour conquérir la revision de la constitution et le suffrage universel.

Par le fait, dans cette lutte, où la grève est peut-être pour la première fois employée comme un moyen politique, ce sont les meneurs de l'agitation belge qui ont au moins l'apparence du succès, et s'ils ont donné le signal du désarmement, c'est qu'on a désarmé avant eux. Après bien des discussions, des délibérations et des tergiversations, la section centrale du parlement de Bruxelles s'est décidée à se prononcer pour la revision constitutionnelle. Bien des questions restent sans doute encore en suspens; il n'y a rien de fixé pour les conditions nouvelles de l'électorat. Le principe du moins est admis; on peut dire dès ce moment que la question de l'extension du suffrage universel est tranchée en Belgique, et ce vote du 20 mai a été célébré partout, à Bruxelles, dans les centres de l'agitation ouvrière comme une victoire. Le conseil-général du parti ouvrier, qui avait suivi le mouvement bien plus qu'il ne l'avait conduit, a profité de l'occasion pour ressaisir la

direction. Il s'est réuni, il s'est hâté d'engager les ouvriers à cesser les chômages, à reprendre le travail; on peut croire que le mot d'ordre sera suivi par l'immense majorité des populations ouvrières qui ne demandent peut-être pas mieux, d'ailleurs, que de travailler. C'est fort bien ! c'est heureux pour la paix publique. Ce résultat a surtout cela de bienfaisant qu'il écarte ces complications extérieures, ces menaces d'intervention que les pessimistes se plaisaient déjà à entrevoir dans le cas où l'agitation belge se serait prolongée et aggravée. Il ne reste pas moins toujours un fait des plus sérieux : c'est qu'après tout les pouvoirs publics ont cédé une première fois à une pression organisée par des agitateurs qui ne cachent pas leur dessein de recourir aux mêmes moyens pour conquérir le suffrage universel. Ce sera une conquête si l'on veut, si la pression réussit jusqu'au bout; mais cette conquête pourrait créer plus d'un danger pour la liberté et l'indépendance de la Belgique.

A travers ce mouvement qui emporte les nations, qui affecte tous les caractères et prend toutes les formes, il est un petit pays qui, dans son éloignement, à l'extrémité de l'Europe, n'est point sans avoir lui-même ses agitations souvent assez obscures. Crise politique, crise des finances et du crédit, crise diplomatique, crises de pouvoir, rien n'est épargné à ce petit et intéressant Portugal, assailli depuis quelque temps de difficultés que les partis révolutionnaires se hâtent d'aggraver en les exploitant. Il a la fortune contraire, et ce qu'il fait de mieux ne lui réussit qu'à demi. Évidemment, une des premières causes, sinon la cause unique des embarras portugais, c'est ce triste conflit suscité par l'Angleterre au sujet du partage des territoires africains. Depuis le jour où le cabinet de Londres, s'attribuant la part du lion, a placé, il y a bientôt un an, le gouvernement de Lisbonne sous le coup d'un ultimatum impérieux, tout s'en est ressenti dans le petit royaume lusitanien. Le sentiment national s'est révolté contre une injuste humiliation, le gouvernement du roi dom Carlos s'est trouvé dans la cruelle alternative de céder à la force, de livrer les droits traditionnels du Portugal en Afrique, ou de se jeter avec une périlleuse témérité dans une lutte inégale. Le pouvoir est devenu difficile pour tous les ministères. Les républicains, peu nombreux, mais excités par le succès de la révolution du Brésil, ont saisi l'occasion de reprendre leurs propagandes, d'agiter le pays, et ils se sont bientôt enhardis jusqu'à tenter la dernière insurrection de Porto. Au demeurant, toutefois, on s'en est tiré à demi jusqu'ici. Les ministres du roi dom Carlos, en tenant tête aux mouvemens républicains, en sauvegardant l'ordre dans le royaume, ont mis tout leur zèle à reprendre des négociations avec l'Angleterre, à échapper à une exécution. Lord Salisbury lui-même a senti le danger de pousser à bout un petit pays justement fier, et de là est sorti, il y a quelques jours

à peine, un arrangement nouveau qui, sans reconnaître les droits traditionnels du Portugal, sans lui laisser surtout la contiguïté des possessions entre les deux océans, lui attribue encore cependant des territoires assez étendus. C'est, si l'on veut, un demi-succès, une apparence de concession obtenue par le gouvernement portugais. La situation ne reste pas moins critique, et tout dépend de la ratification du parlement de Lisbonne.

S'il n'y avait que le conflit africain, ce serait toujours beaucoup sans doute : la dernière convention pourrait néanmoins encore passer pour une demi-satisfaction. Malheureusement, à la crise diplomatique vient se joindre une crise d'un autre genre, financière, monétaire, industrielle, que le différend avec l'Angleterre a certainement contribué à aggraver en mettant le trouble et la ruine dans toutes les affaires. La vérité est que ce petit pays en est à se débattre dans une situation inextricable qu'un écrivain portugais résumait récemment en disant : « Nous avons un déficit colossal, des emprunts ruineux contractés dans des conditions humiliantes, et nous nous trouvons à présent en face d'une crise industrielle, monétaire, agricole, ouvrière, redoutable. » Interruption de toutes les entreprises, panique dans les affaires, raréfaction du numéraire, suspension forcée des échéances, tout se mêle. C'est sous le poids de ces difficultés que le ministère de bonne volonté et de conciliation formé il y a quelques mois par le vieux général Abreu e Souza a récemment succombé. La difficulté était justement de reconstituer un ministère dans des conditions si troublées. Le roi dom Carlos s'est adressé aux représentans des divers partis, progressistes et conservateurs, notamment au chef d'un précédent cabinet, M. Serpa Pimentel. Toutes les combinaisons ont échoué, et le roi s'est alors décidé à rappeler au pouvoir M. Abreu e Souza, qui a reconstitué son ministère avec un habile financier, M. Mariano Carvalho, avec un ancien ambassadeur à Paris, le comte de Valbom. Ce cabinet renouvelé sera-t-il plus heureux que tous les autres? Il n'a pas seulement à soumettre au parlement de Lisbonne le traité qui a été signé avec l'Angleterre et qui doit être ratifié dans un délai de trente jours; il a en même temps à raffermir toute une situation, la situation politique, financière du Portugal, à décourager par ses actes ceux qui se flattent encore de renouveler à Lisbonne la révolution de Rio-de-Janeiro.

On ne sait jamais ce qui peut venir du côté des Balkans, de ces petits états danubiens naguère détachés de l'empire ottoman, aujourd'hui livrés à eux-mêmes, à leurs passions, à toutes les fluctuations d'une vie agitée et précaire. Il peut toujours venir des orages, des surprises, des complications que la diplomatie s'efforce de détourner ou de contenir, qui peuvent néanmoins éclater à l'improviste, réveillant d'un seul coup le vieux problème oriental, éternelle obsession de l'Europe.

Pour le moment, il ne vient que des incidens, des imbroglios, des bruits de conspirations ou de scènes intérieures qui ne laissent pas d'avoir parfois un certain caractère de violence et une originalité locale.

De ces jeunes états du Danube ou des Balkans, le moins agité est encore peut-être la Roumanie, et la Roumanie elle-même, quoique mieux fixée, mieux garantie, n'est pas à l'abri des violentes oscillations des partis, des incohérences intérieures. Elle se ressent encore des dominations qu'elle a subies, des révolutions qu'elle a traversées, et même des crises plus récentes où elle a définitivement conquis son titre de principauté indépendante, sa place parmi les royaumes. Dans cette dernière phase de son existence tourmentée, elle avait été surtout représentée et dirigée par un homme qui vient de mourir à Bucharest, qui avait passé sa vie dans les agitations révolutionnaires et les conspirations avant de devenir le promoteur de la royauté nouvelle et un chef de ministère, qui était arrivé un instant à exercer une véritable omnipotence dans son pays, M. Jean Bratiano. Pendant son ministère de douze ans, — 1876-1888, — qui coïncidait avec la guerre de la Russie contre les Turcs, M. Jean Bratiano s'était fait une sorte de dictature. C'est lui qui, à l'ouverture des hostilités, décidait l'alliance de la Roumanie avec les Russes et ménageait à la jeune armée roumaine l'occasion d'aller gagner devant Plewna la couronne royale pour son prince. C'est lui qui, après la guerre, par une évolution savamment calculée, pour se dérober à la tutelle russe, allait chercher un appui en Autriche, en Allemagne, et faisait de son pays une sorte d'annexe de la triple alliance. Il ne manquait pas de hardiesse et de désinvolture dans la diplomatie. Il passait d'une alliance à l'autre, il s'était fait tout Allemand dans sa politique extérieure. Il y joignait malheureusement une absence totale de scrupules dans sa politique intérieure, un goût de l'arbitraire et de la force, des habitudes de corruption administrative qui ne sont pas rares chez un ancien révolutionnaire. Il faisait si bien qu'après avoir été le dictateur de la Roumanie, après avoir abusé de tout et tout épuisé, il finissait par tomber sous le poids d'une immense impopularité, désavoué par l'opinion, par les libéraux roumains. C'est tout au plus s'il échappait à une mise en accusation. C'était assurément un homme d'une vigoureuse trempe, qui avait peut-être été un peu grisé par l'ambition d'être un Bismarck du Danube. Il est mort sans avoir eu l'occasion ou le temps d'essayer de se relever devant l'opinion. M. Jean Bratiano avait, dans tous les cas, laissé à ses successeurs et à son pays une situation hérissée d'embarras, une crise qui dure encore, qui n'a sans doute rien d'irréparable pour le jeune royaume, mais qui lui crée des conditions singulièrement épineuses, à commencer par la difficulté de faire un ministère qui dure.

Sortie des mêmes crises de 1877-1878, la Bulgarie indépendante est

bien moins avancée encore. Si elle a quelque ressemblance avec la Roumanie, c'est par son premier ministre, M. Stamboulof, qui est le Bratiano de Sofia et qui jusqu'ici, avec la même âpreté du pouvoir, avec la même absence de scrupules, n'a réussi qu'à se créer une façon de dictature prolongée. Par le fait, la Bulgarie ne cesse de se débattre depuis quelques années dans d'obscures agitations sans pouvoir arriver à se fixer. Elle vit en dehors des traités, avec un prince qui n'est pas reconnu, avec un régime indéfinissable d'arbitraire tempéré par l'anarchie et une paix publique toujours menacée. Parfois, dans cette obscurité, éclatent comme des lueurs sinistres, des incidens tels que le récent assassinat du ministre des finances, M. Beltchef, en pleine rue de Sofia, aux côtés de M. Stamboulof. Naturellement ce meurtre, dont les auteurs jusqu'ici inconnus visaient sans doute le premier ministre bien plutôt que l'inoffensif M. Beltchef, cet attentat n'a fait qu'exciter le gouvernement à redoubler les rigueurs, à multiplier les arrestations et les répressions. Depuis quelques semaines, on vit à Sofia dans une espèce de terreur, comme si on s'attendait à des explosions révolutionnaires, à de nouvelles conspirations. On a mis la main sur des centaines de suspects, sur d'anciens ministres, même sur un agent diplomatique qu'on a fait venir tout exprès de Bucharest pour l'arrêter. M. Stamboulof est bien homme à grossir le danger pour justifier l'excès de ses répressions. Ce n'est pas moins, à ce qu'il semble, une situation peu rassurante, et il est bien clair que la Bulgarie reste plus que jamais dans les Balkans un de ces foyers où peut toujours s'allumer l'incendie; mais de ces petits états orientaux, celui qui offre pour le moment le spectacle le plus étrange, c'est peut-être la Serbie, et ici la politique devient en vérité presque un roman. Elle se complique des querelles conjugales du roi Milan et de la reine Nathalie, des embarras de la régence pour se délivrer de l'un et de l'autre, sans parler des scènes sanglantes qui viennent de tout aggraver à Belgrade.

Depuis que le roi Milan a eu la fantaisie de divorcer avec la reine Nathalie et de se donner de la liberté par une abdication en laissant la couronne à un enfant, au jeune roi Alexandre, la Serbie n'est pas délivrée de ces époux mal assortis, de ces personnages royaux ; bien au contraire, elle ne cesse d'être troublée par les querelles de l'étrange ménage royal. Le roi Milan a fait ses conditions en abdiquant, il n'a d'autre souci que d'évincer de ses droits ou de ses prétentions l'ancienne souveraine, l'épouse divorcée. La reine Nathalie, qui paraît une personne d'humeur peu commode, n'a visiblement d'autre préoccupation que de garder une influence sur son fils, le jeune roi Alexandre, et peut-être de ressaisir un rôle politique. Roi et reine se sont récemment retrouvés à Belgrade, presque face à face, et la guerre s'est plus

que jamais rallumée! L'embarras a été pour les pouvoirs serbes, régence et parlement, également impatiens de mettre un terme à une situation périlleuse, à un conflit qui pouvait devenir funeste pour la paix publique. On s'est décidé à en finir, à hâter, à exiger au besoin le départ des deux encombrans personnages. Restait l'exécution! avec le roi Milan on s'est arrangé sans trop de peine; on a obtenu son départ avec un supplément de dotation et toujours sous la condition que la reine partirait de son côté. Avec la mère du jeune roi, les difficultés ont été plus sérieuses. La reine Nathalie, froissée dans son orgueil, excitée par ses amis, a résisté à toutes les sollicitations, elle a déclaré qu'elle ne cèderait qu'à la force. Malgré tout, le chef de la régence, M. Ristitch, a persisté à faire partir la souveraine, et c'est ici que tout s'est aggravé par l'intervention du sentiment populaire qui s'est ému pour cette princesse maltraitée par son mari, frappée d'une expulsion sommaire. A peine, en effet, la reine a-t-elle été mise en voiture et engagée dans la rue, sous la garde du préfet de police et de la force publique, les manifestations ont commencé, la foule s'est ameutée pour s'opposer au départ. Vainement les troupes ont essayé de protéger le cortège et ont fait feu sur les manifestans, qui ont eu des morts et des blessés : la foule a réussi à dételer la voiture et à ramener une première fois l'expulsée dans sa maison. Ce n'est que la nuit suivante, à quatre heures du matin, que, par ordre de M. Ristitch, la reine a pu être pour ainsi dire enlevée et mise en route pour Semlin. La situation n'est pas moins restée des plus graves à Belgrade, d'autant plus qu'on était sous l'impression du sang versé, que les divisions se sont manifestées dans le gouvernement, qu'une partie du ministère a donné sa démission et que l'animosité publique a éclaté contre la régence.

Qu'arrivera-t-il maintenant de tout ceci? Il est certain que, si la régence n'a fait que ce qu'elle devait faire, ce qu'elle ne pouvait éviter sous peine de voir le roi Milan revenir de son côté à Belgrade, elle a mis quelque brutalité dans l'expulsion de la reine. Il est possible qu'après l'émotion du premier moment, l'opinion s'apaise et finisse par reconnaître que la paix intérieure de la Serbie ne pouvait être indéfiniment sacrifiée aux querelles conjugales du roi Milan et de la reine Nathalie. Il se peut aussi que les choses s'aggravent à Belgrade, que la régence ait perdu son crédit, et que de ces incidens naisse une situation inquiétante pour l'Autriche, faite pour attirer l'attention de l'Europe. C'est là toujours justement le péril des affaires de ces petits états de l'Orient!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le mois s'achève en pleine reprise. Les seules valeurs sur lesquelles pèse encore l'effet de la débâcle de la première quinzaine sont celles dont la chute a été la cause directe et originelle du mouvement, les fonds portugais et les titres de la compagnie des Chemins de fer portugais. L'Extérieure s'est déjà partiellement relevée, ainsi que l'Italien. Le Hongrois a repris son niveau précédent. Les fonds russes sont d'une fraction insignifiante au-dessous du prix où les tenait, il y a un mois, l'attente d'une grande opération financière de la Russie.

Avec la détresse du Portugal, les deux principales causes de baisse étaient, il y a trois semaines, la crise monétaire à Londres et l'appréhension de la grève générale en Belgique. Dans l'effarement de la déroute des cours, une partie du monde financier voyait les trônes ébranlés à Bruxelles et à Lisbonne, les mouvemens révolutionnaires appelant les interventions étrangères, l'Allemagne entrant en Belgique et les Espagnols en Portugal.

Cette émotion s'est calmée sans peine, et les ventes de rente portugaise se sont enfin arrêtées aux environs de 40 fr. D'autre part, la section centrale de la chambre, à Bruxelles, a promis la revision constitutionnelle dans le sens d'une extension de suffrage, et aussitôt la plupart des grèves ont cessé. Il ne reste aujourd'hui que quelques chômages partiels, et l'affaire a perdu toute importance politique.

A Londres, des arrivages d'or considérables (près de 30 millions de dollars ou 150 millions de francs depuis le 1er mai, répartis entre Londres, Paris et Berlin) ont permis à la Banque d'Angleterre de ne pas porter le taux de l'escompte au-dessus de 5 pour 100. L'encaisse métallique or des grandes Banques occidentales de l'Europe s'est ainsi fortifiée aux dépens du marché de New-York, où l'argent prend de plus en plus la place de l'or. Il est vrai que dans quelques mois, très probablement, l'Europe aura à renvoyer en Amérique tout l'or qu'elle vient de recevoir et plus encore peut-être, en paiement des céréales qu'il lui faudra acheter aux Américains.

Les récoltes sont mauvaises, en effet, dans l'ancien monde et excel-

lentes dans le nouveau : fait que le public spéculateur fera sagement de ne pas omettre dans ses calculs pour cet automne.

Grâce à cet afflux d'or, le marché de Londres s'est remis de la secousse violente des premiers jours de mai, et la liquidation vient de s'y effectuer dans des conditions favorables. Sur la place de Paris, le signal de la reprise a été donné par nos rentes françaises, placement vers lequel l'épargne est incitée à se porter par les troubles mêmes auxquels sont exposés, ainsi qu'on vient d'en faire une nouvelle épreuve, les placemens moins sûrs.

Le 3 pour 100 a été porté en baisse jusqu'à 92.25. En réalité, ce cours n'a fait sur la cote qu'une très brève apparition. Inscrit à la fin d'une Bourse où la réaction avait été de 65 centimes, il faisait place le lendemain, à la même heure, à un cours de 65 centimes plus élevé. D'assez nombreuses transactions ont eu lieu entre 92.75 et 93 francs. C'est sur ce niveau qu'un mouvement d'amélioration s'est produit, et déjà la rente était à 94.40 à la fin de la Bourse du 29. Elle n'était plus séparée que par 25 centimes du cours de compensation du 1er mai.

Quant au principal moteur de ce mouvement, il faut le chercher, aujourd'hui comme auparavant, dans la persistance régulière des achats de rente effectués au comptant par la Caisse des dépôts et consignations pour les caisses d'épargne ordinaires et pour la Caisse d'épargne postale. Il n'y a point de considération qui vaille contre la toute-puissance de ce fait brutal. Il convient seulement de ne pas oublier que l'épargne n'achète pas directement, que ce qu'elle confie au gouvernement par l'intermédiaire des caisses instituées à cet effet, c'est de l'argent liquide, et que ce que le gouvernement, ou la Caisse des dépôts et consignations, représentant en cette affaire le gouvernement, aurait à rendre aux millions de déposans, en cas de crise, c'est de l'argent liquide, et non des titres de rentes.

La rente nouvelle, libérée de 45 francs, était à 91.52 le 15 courant, soit une unité au-dessous du prix où elle avait été émise; elle s'est relevée à 92.75. La reprise atteint près de 1.50 sur l'amortissable à 93.70, et 0 fr. 30 sur le 4 1/2 à 104.30.

L'Italien a été porté de 91.77 à 92.50. Ce fonds a été lourd les derniers jours et se trouve ramené à 92.27. On a attribué, non sans vraisemblance, ce brusque arrêt de progression à la nécessité qui se serait imposée au ministre des finances d'Italie d'aliéner une partie du stock de rentes qu'il tient en réserve; il s'agissait de préparer les ressources nécessaires au paiement du coupon semestriel échéant en juillet.

Le Portugais avait été relevé d'un seul coup de 37, cours coté au moment aigu de la crise, à 42; il a subi ensuite de nombreuses et fortes oscillations entre 40 et 44 et reste à ce dernier prix. Une crise ministérielle a éclaté au milieu du mois; un cabinet libéral, après

plusieurs jours de négociations, s'est chargé de la succession très embrouillée que lui léguait la précédente administration. Les nouveaux gouvernans vont avoir, pour première tâche, de faire agréer aux chambres l'arrangement conclu à Londres le 14 mai pour une nouvelle délimitation des possessions anglaises et portugaises dans le sud de l'Afrique. Un fâcheux incident s'est encore produit dans le Manicaland; mais il est admis de part et d'autre qu'il résulte d'un simple malentendu; il n'arrêtera donc pas la prompte ratification de l'arrangement.

Le conflit une fois réglé avec l'Angleterre, le cabinet devra aborder l'œuvre, beaucoup plus difficile, du relèvement du crédit, très ébranlé, du Portugal. Le ministère était à peine formé que le nouveau ministre des finances, M. Mariano Carvalho, est venu à Paris pour aplanir des dissentimens qui ont surgi entre le gouvernement portugais et le syndicat à propos de l'émission récente de l'emprunt des Tabacs, et aussi pour trouver les fonds nécessaires au paiement du coupon de la dette en juillet. La tenue de la rente du Portugal depuis l'arrivée de M. Carvalho donne à espérer qu'il mènera à bonne fin sa double mission.

L'Extérieure était tombée de 75 à 70; elle est maintenant à 72 1/2. Les Cortès discutent à Madrid les projets présentés par le ministre des finances, M. Cos-Guyon, pour l'extension à donner à la circulation fiduciaire de l'Espagne. Il était question d'abord d'une extension illimitée. Ce projet a rencontré dans tous les cercles financiers et dans les chambres de commerce une si vive opposition que M. Canovas a dû céder aux remontrances qui surgissaient de toutes parts. Le projet modifié comporte une élévation à 1,500 millions de pesetas du maximum d'émission des billets de banque. C'est déjà un très gros chiffre relativement à la rareté croissante du numéraire or en Espagne.

Les affaires vont infiniment mieux au point de vue financier dans le centre et dans l'est de l'Europe qu'au sud et au sud-ouest. La situation budgétaire de la Hongrie reste excellente, et il en est de même de celle du royaume cisleithan. Dans les deux pays le déficit a disparu, et des excédens de recettes commencent à se produire. Aussi les projets de régularisation de la *valuta* sont-ils de nouveau discutés; la Hongrie est prête dès maintenant, l'Autriche le sera bientôt. Reprise d'une unité pleine sur le 4 pour 100 hongrois à 91 1/2.

Le gouvernement russe a renoncé à toute nouvelle opération de conversion en 1891. Son activité va se porter sur la mise en train d'une entreprise gigantesque, la construction du chemin de fer transsibérien qui doit relier le réseau russe par-dessus l'Oural, à Vladivostock sur l'Océan-Pacifique, par les villes d'Omsk, Tomsk, Irkoutsk et le lac Baïkal. La construction durera dix ou douze années; les chantiers vont être ouverts cette année même, aux deux extrémités.

Le 1 pour 100 turc s'est relevé de 17.95 à 18.15, et l'obligation Douane de 445 à 450. La Banque ottomane et les Tabacs ottomans ont remonté de 10 francs à 581.25 et 345. L'Obligation privilégiée est restée à peu près immobile à 411.25.

Le 5 pour 100 hellénique s'est avancé de 435 à 442.50.

L'Unifiée est à peu près immobile entre 480 et 485. Le gouvernement anglais vient de publier le rapport de sir Evelyn Baring sur les finances d'Égypte au cours du dernier exercice. Le revenu a été, en 1890, de 10,237,000 livres égyptiennes, le chiffre le plus élevé qui ait jamais été atteint, et le surplus des recettes sur les dépenses est de 599,000 livres malgré des dégrèvemens effectués jusqu'à concurrence de 175,000 livres.

Le fonds de réserve constitué pour parer à d'éventuelles insuffisances de revenu ou faire face à des travaux exceptionnels d'utilité publique s'est accru, en 1890, de l'excédent des recettes et s'élève aujourd'hui à 1,745,000 livres, dont 1,400,000 sont entre les mains de la commission de la Dette publique et ne peuvent être affectées à aucun emploi sans le consentement de toutes les puissances représentées dans la commission.

Les fonds brésiliens se sont raffermis sur notre marché et à Londres depuis le milieu du mois. Le 4 pour 100 est demandé à 69. Aucune amélioration, au contraire, ne se produit encore du côté de la République argentine. D'après les dernières nouvelles, le gouvernement a présenté au congrès son projet de création d'une « Banque de la République, » au capital de 50 millions, moitié or, moitié papier. Cet établissement, dont le gouverneur serait nommé par l'État et dont le conseil de direction, élu par les actionnaires, devrait être composé en majorité d'Argentins, liquiderait la Banque nationale et substituerait à la circulation fiduciaire actuelle ses émissions de billets, fondées sur le double étalon monétaire. Tout cela est encore en projet, et le 5 pour 100 1886, le seul des emprunts argentins dont le service d'intérêt ne soit pas interrompu, se tient, non sans peine, à 335 francs par obligation de 500 francs, soit 67 pour 100. Ce taux correspond à du 3 pour 100 à 40.20.

Le projet de conversion d'une partie des emprunts de la ville de Paris n'a pas vécu longtemps. Ses auteurs l'ont retiré après un court débat devant le conseil municipal. On s'est assez promptement aperçu qu'il exigeait une énorme opération financière pour l'obtention d'un très chétif résultat.

Les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer ont été très fermes pendant la crise. Les actions avaient eu quelques offres, elles ont repris, depuis, leurs plus hauts cours. Le Lyon gagne 5 francs à 1,488.75, le Midi 15 à 1,325, l'Orléans 20 à 1,525 et le Nord 25 à 1,887.50. Les obligations sont presque toutes maintenant au même

cours ; celles dont le coupon est à échéance du 1er juillet valent de 445 à 447.

Les plus récentes émissions du Crédit foncier se rapprochent, par un mouvement très lent, des prix où se tiennent depuis longtemps les plus anciennes.

Une panique s'est déclarée sur les obligations Cacérès et des Chemins de fer portugais, le bruit ayant circulé que le paiement des coupons était interrompu. C'était exact, mais il s'agissait d'un malentendu portant sur une somme insignifiante, et le service a été rétabli. Mais ces titres devaient de toute façon subir le contre-coup de la chute des actions de la Compagnie royale des chemins de fer portugais. Le 15 du mois, ces actions valaient encore 390 ; elles ont été précipitées à 260 et se tiennent à 300. La compagnie fléchit sous le poids de ses charges, et l'édifice apparent de sa prospérité s'écroule. La combinaison du Grand Central qu'elle avait imaginée pour se dégager est en ruine, la compagnie négocie en ce moment pour le transfert au Nord de l'Espagne des lignes de Cacérès et de l'Ouest de l'Espagne. Elle ne peut plus songer, de quelque temps au moins, à répartir un dividende à ses actionnaires, et tous ses efforts ont pour objet d'assurer le service de ses obligations. Celles-ci ont reculé de 291 à 268 et celles de 282 à 265. Le plus bas cours sur les premières a été 255. Les cours actuels sont susceptibles d'amélioration.

Les Chemins lombards, dont le dividende pour 1890 a été fixé à 4 francs, ont reculé lourdement de 260 à 230, les Autrichiens au contraire sont en hausse de 15 francs à 600 francs, prix très élevé pour le dividende fixé à 20 francs.

Une grève de deux jours a fait baisser l'action des Omnibus de 1,220 à 1,050 ; elle s'est relevée à 1,100. Le mouvement de hausse du Suez s'est arrêté ; l'avance pour la quinzaine, à 2,641.25, n'est que de 8.75. La Compagnie transatlantique, moins agitée qu'au début du mois, est à 527.50.

La Banque de France a été immobile à 4,430 environ. La discussion du projet de renouvellement du privilège ne pourra être maintenant abordée que lorsque la chambre en aura fini avec le tarif douanier.

Le Crédit foncier est en hausse de 11.25 à 1,261.25 ; la Banque de Paris, malgré les communications favorables faites à l'assemblée générale des actionnaires, n'a repris encore que 2.50 à 787.50.

Le Crédit lyonnais a été très calme à 775. La Banque d'escompte est en baisse de 40 francs et reste très discutée à 450. Le Comptoir national d'escompte ne s'est pas relevé et finit à 775. Une première répartition de 100 francs a été annoncée, pour le 15 juin, sur l'ancien Comptoir, tenu sans variation à 355.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

MODERNE

DERNIÈRE PARTIE (1)

X.

Une certaine contrainte n'avait pas laissé de régner, au dîner, sur ceux des convives qui avaient eu un rôle dans l'impromptu imaginé par Mme de Lozanges. Mais la jeune veuve, à qui la présence d'esprit faisait moins défaut que la logique des sentimens, sut conseiller à la mère de Marie-Ève, avec beaucoup d'à-propos, une invitation qui ne pouvait manquer de cimenter les nouveaux rapports inaugurés par ses soins entre les deux jeunes gens; et Fred, conséquemment, fut prié de convertir en séjour les allées et venues qu'il ne paraissait pas devoir interrompre de sitôt.

A vrai dire, le nuage, le très léger nuage, — léger comme un brouillard flottant, — qui s'était interposé d'abord entre les fiancés improvisés, par suite de la gêne mutuelle que leur causait le souvenir de leurs petites incorrections de conduite, ce nuage persista quelque peu. Et le phénomène n'avait rien d'inexplicable. Car le mariage, étant la clef de voûte des conventions sociales, doit nécessairement paraître presque aussi menaçant que solennel à quiconque s'en approche pour y toucher : on a peur, surtout quand

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

on ne s'est pas préparé à y porter la main en se conformant à tous les rites, que l'édifice entier ne vous croule sur la tête. Et eux, les nouveaux accordés, ils s'étaient aventurés dans ces parages redoutables un peu à la bonne franquette. — Incorrecte, très incorrecte, la conduite de la fiancée, qui s'était jetée à la tête du fiancé. Non moins incorrecte la conduite de celui-ci, qui n'avait pas craint de se déjuger deux fois : d'abord, en changeant de culte; ensuite par ce fait qu'il acceptait, à tout prendre, une situation qu'il avait, imprudemment, mais formellement, déclarée incompatible avec ses principes ou ses idées.

Mais, si le mariage est rigoriste, l'amour ne l'est guère. Or, dans un mariage d'amour, l'amour vient avant le mariage, sauf à s'en aller après.

Voilà pourquoi le petit nuage fit comme tous les petits nuages, dont le rôle éternel est de se dissiper, — à moins qu'ils n'aient l'esprit d'association. — Et, quand il n'y eut plus rien entre les deux fiancés, rien non plus entre eux et le soleil de l'amour, ce furent de jolies fiançailles que les leurs.

Avec la gêne et la contrainte réciproques, les scrupules de l'un et la jalousie ou l'inquiétude de l'autre s'étaient évanouis. — Certes, Sancigny avait le cœur un peu léger et ballottable. Mais, outre que les traitemens infligés, par deux fois, à ce cœur d'ailleurs sensible, étaient bien une excuse à son revirement, quel homme, après avoir été candidat au mariage, à l'amour légalisé, oserait affirmer sérieusement qu'il n'eût pas épousé Blanche à défaut de Marguerite, ou Geneviève ou Alice à défaut de Juliette? Ce faisant, il prêterait à rire presque autant que ces avocats qui prétendent qu'ils n'auraient jamais consenti à plaider pour le client de leur adversaire.

Le parc des Charmes, par un été devenu radieux, réalisait à souhait le cadre que rêvent tous les chastes amans d'un certain rang pour y loger provisoirement leur tendresse ; c'était un parc discret, mais riant, élégant, distingué : quelque chose comme un décor à proverbes ou à comédies de société.

A de certains tournans d'allées, sous la retombée des feuillages épais ou sous le poétique échevèlement des saules, des bancs confortables semblaient indiquer les stations du doux chemin de croix, où il convient de s'arrêter pour accentuer sa prière.

Et que dire, une fois sur ces bancs, qui ne soit l'éternel rabâchage des dévots en oraison, les répons invariables d'un office sacré ? — Il y a pourtant quelques légères variantes pouvant résulter des cas particuliers.

— Qu'avez-vous pensé de moi lorsque, pour la première fois, vous m'avez vue? Rien de trop flatteur, j'en suis sûre... Moi, je

me suis dit tout de suite, non pas que vous deviendriez mon mari, mais que mon mari vous ressemblerait... Ça vient si drôlement, l'amour! On a bien raison de dire qu'on ne sait pas pourquoi...

— Mille grâces!.. Grand merci du compliment!

— Oh! on le sait après, plus tard, par réflexion.

— Faites-moi part, au moins, de vos réflexions.

— C'est à vous de me donner l'exemple. Pourquoi m'avez-vous aimée?

— Parce que je n'ai pas pu faire autrement. J'ai senti que vous me preniez le cœur...

Tout cela, c'était de style : des gentillesses empruntées au formulaire. Mais voici où commençaient les variantes, les propos originaux :

— Je vous prenais le cœur... sans violence, hein?

— Tout doucement, mais si bien!

— Un peu trop doucement, dites donc, il me semble...

— Non, pardon, le cœur se prend toujours doucement. Ce qui est rapide, instantané, c'est... c'est l'admiration.

— Ah! l'admiration, du moins, a été... instantanée?

— Oh! ça, oui!

— Seulement, vous l'avez contenue?

— J'avais mes raisons.

— Et... quand ont-elles perdu leur pouvoir, vos raisons?

— Quand j'ai perdu la faculté de raisonner.

— Eh bien! moi, je ne l'ai jamais perdue, cette faculté-là. Du jour où j'ai commencé à me demander pourquoi je vous aimais, je l'ai su. Et je l'ai su de mieux en mieux à mesure que je vous connaissais davantage... Néanmoins, il y a un point qui est demeuré obscur... Voulez-vous faire les frais de l'éclairage?

— Très volontiers.

— Comment donc avez-vous pu vous méprendre sur Mme de Lozanges, qui n'a jamais caché son jeu... lequel est précisément celui que vous n'aimez pas : le nouveau jeu?

— Mon Dieu, le nouveau jeu n'est pas toujours si terrible qu'il en a l'air. Exemple...

— Oui, vous avez pu croire que, comme moi, Mme de Lozanges n'était pas tout à fait ce qu'elle paraissait être... Mais alors, il faut que vous ayez acquis la certitude absolue de vous être mépris sur son compte...

— Dame! étant donné le soin qu'elle a eu de me détromper elle-même... Et puis, y avait-il bien nécessité qu'elle me détrompât complètement sur son compte, quand vous m'aviez déjà détrompé sur le vôtre?

— Ah! mais, c'est que voilà!.. Il ne faudrait pas que vous eussiez à compléter votre jugement et vos appréciations sur elle... après que nous serons mariés.

— Pouvez-vous penser... pouvez-vous croire!..

— Je crois, et absolument, à votre bonne foi... Mais la bonne foi se laisse souvent surprendre... si l'on s'en rapporte, du moins, à ce que disent les journaux, dont c'est un des clichés favoris. Or, il me serait infiniment... désagréable que, faute d'avoir connu à temps le fonds et le tréfonds de l'âme de mon ex-rivale...

— Pensez-vous, s'écria Fred, que je me fusse enhardi jusqu'à confesser mon erreur, si...

— Oh! interrompit Marie-Ève avec conviction, vous n'avez pas eu besoin de tant de hardiesse que cela!

— Mais si, je vous assure... D'ailleurs, il faut toujours beaucoup de courage à un homme pour s'avancer, si peu que ce soit, parce qu'il ne peut le faire utilement sans brûler ses vaisseaux... tandis que vous autres, femmes, vous avez mille moyens de sonder un cœur sans renoncer aux faux-fuyans...

— Alors, selon vous, ce sont les femmes qui devraient prendre l'initiative?.. Eh bien! vous n'avez pas lieu d'être trop mécontent de moi, il me semble...

Par une pente insensible, ils revenaient toujours au point de départ de leur amour, comme pour se prouver que leur façon d'agir avait été la meilleure. — Il suffisait pourtant qu'elle n'eût pas été plus mauvaise qu'une autre.

Puis venaient les projets, les doux projets, qu'on ne réalise jamais.

— Si vous m'en croyez, nous n'habiterons pas Paris.

— Je n'aurais pas osé vous demander ce sacrifice.

— Vous connaissez mes idées, cependant? Je trouve que l'on ne doit point exhiber son amour. S'aimer, en somme, c'est une chose exceptionnelle.

— Croyez-vous?

— Je sais ce que je dis, monsieur. Et nous avons là-dessus, nous, jeunes filles, tout autant d'expérience que vous en pouvez avoir. Ne sommes-nous pas les confidentes obligées de nos amies, lorsqu'elles songent à se marier? Eh bien! puisqu'il nous est donné de constater que les passions sont rares même avant l'acte... avant l'acte de mariage, nous ne pouvons pas ignorer que l'amour est une denrée assez peu commune, au moins en ménage. Car l'amour se déclarant après l'événement, ce ne serait guère plus ordinaire, je pense, qu'un incendie allumé dans un monument par le pompier de service... Je crois que je viens de dire une bêtise... C'est un

des inconvéniens de mon éducation. Mais j'en dirai de moins en moins, au lieu que, si j'avais été élevée autrement, ce serait tout le contraire : j'en dirais de plus en plus... et peut-être bien en ferais-je quelques-unes, par-dessus le marché.

— Donc, vous disiez que, l'amour étant chose exceptionnelle...

— On passe à l'état de bêtes curieuses, quand on s'aime dans le monde... et de bêtes curieuses peu sympathiques, parce que le fait seul de s'aimer vous retranche toutes sortes de facultés aimables et, en première ligne, celle d'aimer les gens qui vous entourent.

— Absolument de votre avis... Que diriez-vous d'un partage de notre temps entre le Midi et les environs de Paris?

— Cet endroit-ci, par exemple?

— Certes! de préférence même à tout autre. N'est-ce point ici que nous nous sommes connus, vraiment connus?.. Et nous y sommes si bien!

— Oh! oui!.. ça, oui!

— Ça, oui! répéta Fred en écho.

— Mais, dit Marie-Ève avec une moue subite, c'est un peu près, tout de même, de Saint-Germain. Et, si notre amie y doit revenir l'été prochain, plusieurs étés de suite...

— Bah!.. Alors, jalouse, décidément? Bravo!

— Oh! bravo!.. pas tant que cela! Ma jalousie ne vous donnerait pas beaucoup de fil à retordre, mais pas beaucoup d'agrément non plus... C'est rococo, la jalousie, c'est bête et ridicule, je le sais. Mais aussi, je n'en ferais pas parade, allez! Je vous planterais là, et joliment!

— Quoi! s'écria en riant Sancigny. Sans rien entendre?

— Oh! rien du tout. J'aurais la preuve que vous vous occupez d'une autre femme, cric, crac!

— Comment! Cric, crac!.. Le contrat?

— Oh! pas à coups de canif... Le canif, je vous le laisserais... Je veux dire que je prendrais le contrat comme ça, tenez, entre le pouce et l'index... et que, cric, crac! des blanches mains que voici, je l'anéantirais.

— Et vous iriez?..

— Partout où vous ne seriez pas... Oui, voilà comment j'entends les choses. Je prends, dans le moderne, ce qu'il y a de bon : la franchise, l'égalité... Le reste, je n'y tiens pas : se crotte qui voudra... Et, d'ailleurs, on s'est crotté à toutes les époques.

— A la bonne heure! fit Sancigny avec la mine d'un homme qui respire. Mais pourquoi, à quel propos, s'il vous plaît, cette petite sortie?

— Je vous ai prévenu, voilà tout. C'était d'autant plus nécessaire que je vous ai montré un faible... Et maintenant, revenons à nos moutons. Nous disions donc que nous habiterions volontiers la campagne et plus volontiers ici qu'ailleurs, puisque nous nous y trouvons bien... Et puis, c'est si près de Paris!

— Question d'importance secondaire...

— D'une importance secondaire, si vous voulez, mais non négligeable tout de même, avouez-le...

— C'est une chose merveilleuse que de s'entendre à ce point-là!

Ils s'entendaient si bien qu'il n'y avait plus qu'à les marier. Mais la saison s'y prêtait mal. Et l'on résolut d'attendre l'époque de la rentrée ; un mariage champêtre, outre les difficultés pratiques à surmonter, eût eu l'inconvénient grave, pour de si notables citadins, sans attaches familiales avec leur résidence d'été, de ressembler trop à un mariage honteux ou nécessaire, — ce qui revient au même.

XI.

A dater de sa visite aux Charmes, Antoinette fut plus que jamais la proie des hommes du jour, une proie complaisante, qui tenait table ouverte et paraissait solliciter l'indiscrétion. Ce n'était que matinées et soirées dramatiques ou musicales, précédées ou suivies de bruyantes agapes, le tout fort amusant, en général, mais un peu discordant quelquefois, et tournant par-ci par-là à la franche cacophonie. Le personnel de ces réunions manquait un peu trop d'homogénéité ; et, comme il se familiarisait de plus en plus avec l'aimable hôtesse, on parlait si haut chez elle qu'elle avait peine, assez souvent, à s'y faire entendre. — Un autre inconvénient de cette émancipation croissante, c'était de livrer la personne et la vie de la jeune femme, non-seulement à la malignité jalouse ou rancunière de ses pairs, tenus à distance, mais à la libre critique de ses hôtes mêmes.

Ceux-ci, à l'origine, flattés et charmés de son accueil, n'avaient songé qu'à faire son éloge ; mais, petit à petit, une fois installés dans son intimité, ils se mirent en tête de juger ou de jauger ce cœur de femme, qui pouvait être, à défaut d'autre chose, un sujet d'étude intéressant pour quelques-uns d'entre eux. Il y en eut même deux ou trois qui s'aventurèrent dans les avenues réservées, dont il fallut leur faire nettement comprendre que l'accès était interdit. D'où mécontentement, recherches, suppositions et calomnies.

Certain après-midi, il y avait foule au Pavillon de la Forêt : on

devait entendre une grande composition de Max Netter, une saynète psychologique de Raymond Boys, une conférence mystique d'Abel Marge, et des vers, des vers à n'en plus finir. En attendant, on causait, dans le salon tendu d'étoffe claire, dans une serre attenante, dans la salle à manger, dans le jardin surtout, dont les arbres les plus lointains mêlaient leurs branches à celles des arbres de la forêt.

— Un peu chargé, le programme du jour...

— Bah! ça ne gêne personne; c'est comme la carte des plats, au restaurant : chacun prend ce qu'il veut.

— Eh bien! il n'y a rien pour moi aujourd'hui... à moins que la maîtresse de la maison ne m'honore d'un bout de causerie avec sourires à l'appui... C'est étonnant comme elle sourit bien, cette femme-là!

— Oui, mais à tout le monde.

— Oh! à tout le monde!.. Pas de la même façon. Il y a bien un ou deux préférés... Si ce qu'on dit est vrai, il y en avait un surtout.

— Le marquis de Sancigny?

— Tout juste.

— Mais il va se marier, paraît-il. Et Mme de Lozanges sourit toujours.

— D'abord, je trouve qu'elle rit maintenant plus qu'elle ne sourit, et un peu nerveusement.

— Vous croyez qu'elle regrette son Sancigny?

— Ça ne m'étonnerait pas. Non-seulement c'est un beau garçon, mais c'est un monsieur dont le nom et le blason sonnent bien. Un beau garçon, ça se retrouve, mais le reste...

— Alors, selon vous, elle a été... refaite?

— Je me le figure. Elle comptait sur le marquisat, mais il y a eu surenchère, et l'adjudication a été prononcée au profit d'une autre... N'est-il pas vrai, de Rabb?

Le journaliste, qui passait à portée de la voix des causeurs, s'était arrêté.

— Il faudrait, dit-il, ne pas connaître Mme de Lozanges pour admettre ce que vous supposez. Elle fait fi de l'amour, ouvertement, et, à plus forte raison, du mariage.

— Que supposez-vous donc, vous, malin?

— Moi, messieurs, je me ferais scrupule de supposer quelque chose. Je suis ici pour mon plaisir, et je ne m'y ennuie pas : pourquoi voulez-vous que je me pose des devinettes?

Et il alla ailleurs. Mais il dut, bon gré mal gré, cueillir au passage cet aphorisme, qui, de nouveau, l'arrêta :

— Les femmes qui font l'amour par dilettantisme ont toujours

sous la main, tout prêt et en réserve, un galant qui n'attend qu'un signe d'elles pour venir occuper la place que l'amant démissionnaire ou cassé aux gages aura laissée vacante.

— Est-ce de l'art pour l'art, ami Raymond Boys? demanda Hubert de Rabb. Ou bien faut-il chercher une application?

— Inutile de la chercher : vous l'avez trouvée.

— Ici? ma foi! non. Il n'y a, pour ainsi dire, pas de femmes... On peut même dire que ça en manque totalement.

— Il y en a toujours une, au moins.

— La maîtresse du logis? Ah! non, aimable psychologue. Celle-là ne fait pas l'amour par dilettantisme, puisque son dilettantisme consiste précisément à ne pas le faire... Voulez-vous que je vous dise? Vous autres analystes, anatomistes et vivisectionnistes du cœur humain, vous êtes comme ces montreurs de lanterne magique, qui, n'ayant pas un grand choix de sujets, font passer à la file dans leur appareil plusieurs verres où sont figurées de simples variantes d'une unique scène ou d'un unique paysage : « Le même avec un effet de nuit! » Puis « le même avec un effet de neige! » Eh bien! il n'y a même pas toujours d'effet de nuit... Et, dans l'espèce, il n'y a qu'un effet de neige.

— Bah, bah! fit Raymond Boys vexé. Vous êtes dupe, mon cher. La dame du lieu ne tient plus au mariage; mais elle tient encore à l'amour, comme toutes les femmes y tiennent, sous peine de ne plus tenir à rien. Elle avait un amant...

— Voilà un gros mot, interrompit le journaliste d'un ton plus mécontent que scandalisé.

— Elle avait un amant, reprit l'autre avec une insistance quelque peu âpre et rageuse.

Il paraissait avoir une rancune à satisfaire. Et, en effet, il avait à se plaindre d'Antoinette, étant de ceux qu'elle avait dû remettre à leur place.

— Vous croyez?..

— J'en suis sûr. D'ailleurs, tout le monde sait ça.

— J'étais donc seul à l'ignorer.

— Positivement... Donc, son amant l'a quittée. Eh bien! je dis qu'elle en a un autre en réserve. Voilà tout.

— Et c'est bien simple, en vérité!.. Mais qui?

— Qui? Peut-être George Vivian. Il a toujours été en bons termes avec elle, et je le crois amoureux... si j'en juge par l'aimantation de son regard: toujours au pôle.

— Soit. Mais pas facile à échauffer, le pôle Nord!.. Enfin, je reconnais que, de ce chef, vous n'avez pas tout à fait tort... de ce chef seulement. Mais voulez-vous un pronostic, aimable vivisectionniste, et me permettez-vous d'opposer ma psychologie, mon

humble psychologie à la vôtre? Après tout, j'ai mon cœur humain aussi, moi, comme disait l'autre. Et, ayant un cœur à moi, j'ai bien le droit d'avoir une psychologie sans vous emprunter la vôtre... d'autant plus, soit dit entre parenthèse, que la vôtre m'est particulièrement suspecte, un écrivain, connu comme tel, n'ayant jamais devant lui que des comédiennes, et des poseuses. Pour parler des femmes en connaissance de cause, il faudrait les avoir étudiées avant d'avoir publié quoi que ce soit sur leur compte. Et puis, croyez bien que l'on n'emprunte pas plus la psychologie d'autrui que l'on n'emprunte ses yeux ou sa conscience... Eh bien! pour moi, Mme de Lozanges peut être dupe des mots, dupe d'un idéal « dernier cri, » dupe d'une pose, dupe d'elle-même; mais c'est une fort honnête femme, qui, trop jeune pour pouvoir se soustraire définitivement à l'amour, trop entichée d'indépendance et d'originalité pour aimer comme le commun des femmes, a pris le plus long, mais arrivera tout de même au mariage... avec George Vivian, c'est possible ; je le crois, même.

— Il faudrait qu'elle n'eût pas eu d'amant, au vu et au su de tout le monde.

— Je suis parfaitement certain qu'elle n'en a pas eu. Qu'est-ce que votre « tout le monde? » Tout le monde, en pareil cas, c'est généralement une seule personne, deux ou trois au plus, comme « l'opinion publique » pour les journalistes et les députés désireux de faire un sort à leurs idées.

— Laissez donc! vous faites le chevalier pour le plaisir de rompre des lances...

— Ça vaut mieux que de faire l'âne pour le plaisir de détacher le coup de pied... Mais, pour en revenir à mon pronostic ou, si vous voulez, à ma gageure, je vous prédis et vous parie que la comtesse de Lozanges se mariera le plus catholiquement du monde...

— Alors, c'est qu'elle se sera repentie et aura trouvé un rédempteur.

— Quand on se repent, on ne se marie pas, docteur. Sainte Madeleine n'a épousé personne... ni le bon larron non plus...

— Oh! celui-là n'a pas eu le temps... Tenez, c'est à peu près ce que je disais...

Hubert de Rabb s'empressa de quitter son interlocuteur, flairant une réédition de quelque autre bon mot ou de quelque autre aperçu profond de Raymond Boys, qui avait de l'esprit, de loin en loin, mais qui malheureusement s'en souvenait, — le reste du temps. — Et le journaliste pensait que, si l'on a le droit de reproduire ses propres traits d'esprit, c'est à condition de ne pas avoir l'air de les reconnaître. En outre, il en voulait à ce carabin des cœurs de

femmes, qui les disséquait avec des précautions attendries dans ses livres, pour ménager la clientèle, mais qui les traitait, dans la vie, comme de simples pièces anatomiques hors d'usage, quand il s'en était servi, et surtout quand il n'avait pu s'en servir à son gré.

On allait commencer la séance par une première audition de grand intérêt : *Ahasvérus*, légende symphonique de Max Netter.

La maîtresse de la maison, très empressée auprès du jeune *maestro*, — s'il est permis d'employer ce vocable italien pour désigner un fervent du *leitmotive*, — se donnait aussi beaucoup de mal à caser tout son monde et à recommander le silence. Elle affichait un grand respect de la musique, de la musique sérieuse, bien entendu, et même abstruse, — la seule que l'on se flatte de comprendre aujourd'hui... Et il y a de quoi se flatter quand on y réussit. — Mais, en sa qualité de Française, elle n'y réussissait pas toujours, malgré qu'elle en eût. Et c'était une raison de plus pour montrer une grande dévotion.

— Charmante femme! dit quelqu'un. Mais remarquez ce contraste entre son air grave et recueilli lorsqu'elle parle au compositeur ou aux exécutans de la machine symphonique et son air si naturellement aimable et souriant dès qu'elle rentre dans le simple exercice de ses attributions de maîtresse de maison... Elle a raison d'être veuve, et elle aurait tort de ne pas le rester. La vocation d'une femme comme celle-là, ce n'est pas de faire le bonheur d'un homme, mais de faire le bonheur d'un grand nombre d'hommes.

— Comment l'entendez-vous?

— Oh! de la façon la plus... enfin, comme il faut. Car je veux dire que ce n'est pas une femme à se donner. Non, elle ne se donne pas : elle se détaille.

— La Fée aux miettes, alors?.. Bah! les morceaux en sont bons.

Dix pas plus loin, dans le jardin, deux jeunes savans (Antoinette avait renforcé d'un petit contingent de recrues scientifiques ses effectifs déjà si nombreux) s'entretenaient de leurs travaux. Dédaigneux ou indifférens à l'endroit de la musique, même savante, ils devisaient posément, ainsi qu'il sied à des personnages qui s'apprêtent à changer les assises du monde, si ce n'est à le prendre sur leurs épaules, — piliers ou cariatides de bonne volonté. — Et, certes, Hubert de Rabb ne s'attendait guère à entendre, de leur côté, quelque chose qui, ayant trait encore à Antoinette, — qu'il aimait d'une véritable amitié, aiguisée par une intelligente curiosité... et peut-être par quelque chose de plus, — l'intéressât et le vexât comme ce qu'il venait d'entendre çà et là.

Cependant, connaissant un peu les deux jeunes bonzes, — mais qui ne connaissait-il pas? — il s'arrêta pour leur serrer la main,

machinalement, en homme dont c'est le métier de serrer toutes les mains au passage.

— Que je ne vous interrompe pas, messieurs, leur dit-il. Je sais tout entendre et tout vulgariser, au besoin, même ce que je ne comprends pas. Y a-t-il un nouveau microbe qui demande à naître, ou qui, déjà né, réclame une place au soleil... de la publicité? Ne vous gênez point.

— Justement, lui fut-il répondu d'un ton de plaisanterie, nous parlions du *micrococcus bacteridia.*

— Vous dites?

— *Micrococcus bacteridia*, c'est son nom.

— Et... son petit nom? fit de Rabb en se penchant avec intérêt.

— Nous n'en sommes pas encore avec lui à la familiarité, quoique celui-là ne soit pas tout à fait un nouveau-venu... Mais voici qui vous intéressera davantage : il nous conduisait à parler d'autres microbes, et d'un tout autre genre. Nous nous demandions, en effet, s'il n'y aurait pas aussi des microbes cérébraux, intellectuels si vous voulez, exerçant leurs ravages sous le couvert de l'originalité du caractère, congénitale ou acquise. Ainsi, une femme est jeune, belle, riche, spirituelle, bref... charmante et préparée à souhait pour une existence heureuse ou facile. Mais elle est ou veut être originale et moderne. Et voilà que, sous prétexte de sortir de l'ornière, elle sort du chemin, se lance à travers champs, à travers prés, s'embourbe ou patauge, et, après avoir erré de droite et de gauche, toujours sous couleur de marcher à l'aventure ou à la découverte, finira par venir s'échouer en des parages douteux, en des milieux équivoques, où on lui manquera de respect, où on l'insultera plus ou moins, où on la compromettra surtout, au point de lui rendre difficile, sinon impossible, toute reprise de la vie correcte et régulière, qui était bien pour elle la vie normale...

— De qui, diantre! parlez-vous?

— Vous le devinez de reste.

— Et le microbe, où est-il dans tout cela?

— Il est dans la tête de la pauvre femme, parbleu! C'est lui qui l'affole hypocritement sans l'avoir affectée, tout d'abord, de désordres apparens, sans avoir trahi sa présence par des troubles violens... sauf à provoquer ensuite des crises, des paroxysmes, la démence et l'écroulement final du cerveau. Autrefois, on aurait appelé ça : être piquée de la tarentule. Aujourd'hui, nous nous devons à nous-mêmes de faire intervenir la grande doctrine du siècle... quittes à ne pas nous prononcer sur l'identité de l'agent morbide.

— Mais qu'est-ce donc qui vous fait dire ces jolies choses-là? demanda Hubert de Rabb ahuri.

— Ce que nous voyons ici : une femme... charmante, je l'ai dit, laquelle sert bénévolement de cible publique à la malveillance, pour le plaisir de réunir chez elle des gens qui travailleront à ruiner sa réputation bien plus efficacement qu'elle ne pourra jamais travailler à asseoir ou à couronner la leur... *Exceptis excipiendis*, c'est-à-dire excepté vous et nous, bien entendu.

— Enfin, que dit-on d'elle?

— Vous le savez bien. Quant au microbe... *Microbius excentricus novissimus*, monsieur de Rabb, vous pouvez signaler ce malfaiteur à l'animadversion de vos lecteurs... en assumant la responsabilité de l'appellation latine... Et tenez, pour plus ample informé, adressez-vous à Abel Marge, dont le nom pourrait se prononcer sans *r*, car c'est un sage et un respectueux, mais qui, lui aussi, et tout comme nous, cherche volontiers la petite bête. Le voici.

Agacé, de Rabb les quitta en murmurant :

— Au diable les microbes et les microbiens!

Puis, tout de suite, abordant le jeune philosophe et faisant le geste de se prendre la tête dans les mains :

— Mon cher, les oreilles me tintent!

— Attendez un peu, que diable! Vous criez avant que l'on ne vous écorche : la symphonie n'est pas encore commencée.

— Bon camarade, va! Mais ce n'est pas de ça qu'il s'agit, ce n'est pas de musique qu'il est question... pas de musique symphonique, du moins. Car c'est bien une espèce de musique, mais concertante, où chacun fait entendre sa partie, à tour de rôle...

— Un concert de bavardages, peut-être?

— Dites : de médisances.

Et, passant son bras sous celui d'Abel Marge :

— Voyons, lui dit-il en baissant le ton, vous êtes, vous, un homme de bonne foi...

— Et même un homme de foi, interrompit l'autre avec conviction.

— Soit. Vous ne savez pas ce qu'il faut croire, mais vous le cherchez... Eh bien! aidez-moi à me faire une croyance sur le compte de notre divine hôtesse.

— Intacte et imprenable, mon bon ami. Ne vous dérangez pas.

— Ah! enfin! ça me repose, de vous entendre parler de la sorte!

— J'ai l'air d'un fat en vous disant cela, car je vous donne à penser que je me suis dérangé, moi, pour reconnaître la place, sinon pour l'assiéger, et que, n'ayant pas réussi, je considère comme vaine toute tentative du genre de la mienne...

— Mais non, mais non... Vous connaissez les femmes. Vous êtes même un des seuls hommes qui les connaissent, parce que vous faites de la métaphysique avec elles... dans les petits coins, comme un confesseur laïque.

Abel Marge se rengorgea, peu habitué à être pris au sérieux par les hommes, et surtout par Hubert de Rabb, qui ne l'avait jamais gâté.

— Or, continua le journaliste, je voudrais savoir ce que vous pensez de notre amie commune.

— De sa conduite? Je viens de vous le dire.

— Mais... de sa réputation?

— La réputation est sacrifiée, mon bon. Que voulez-vous qu'on dise et qu'on croie d'une femme qui, jeune et libre, reçoit beaucoup d'hommes, ne reçoit même, pour ainsi dire, que des hommes, et ne paraît se soucier de convoler avec aucun d'eux? On dit et on croit qu'elle a un ou plusieurs amans, ou que, si elle n'en a pas, elle en aura. Et, de bon compte, on ne peut dire et croire que cela.

— Mais ne pourrait-on donc admettre, comme certains naïfs, qu'elle avait le désir secret de se marier avec un homme de son monde qui n'a pas voulu d'elle ou l'a plantée là?

— Le marquis de Sancigny? Pour l'admettre, mon bon ami, il faudrait oublier que Mme de Lozanges n'a jamais rien fait en vue d'engager le marquis ni personne à l'épouser. J'ignore ce qui s'est passé entre eux et ce qu'ils se sont dit; mais je sais bien qu'une femme du monde qui aurait eu dans l'idée de rester femme du monde et d'épouser un homme du monde n'aurait eu garde d'adopter le genre de vie que celle-ci a adopté, d'afficher les goûts qu'elle affiche... Non, non; à la rigueur, elle aurait pu être la maîtresse de Sancigny : elle n'a jamais tenu à devenir sa femme. Et la preuve, c'est qu'elle ne l'est pas devenue, puisqu'il va en épouser une autre, à ce qu'on raconte, et que lui, très probablement, n'eût pas demandé mieux, car il n'avait pas l'air de la dédaigner tant que cela. Maîtresse agréable, d'ailleurs, qui serait une épouse impossible.

— Et moi qui croyais que vous respecticz les femmes, doux mystique!

— Je les aime : on ne peut pas tout faire.

— Un dernier mot. Ce que vous pensez, le pense-t-on généralement ici, ou du moins autour de vous, parmi vos relations?

— Oh! que non pas! On est bien plus sévère et bien plus injuste, je crois, car on dit sans ambages que Mme de Lozanges était la maîtresse de Sancigny. Les uns ajoutent que la rupture a eu lieu par le fait seul de l'amant, qui a lâché pour se marier selon

son intérêt et profiter d'une bonne occasion ; les autres paraissent admettre qu'il y a eu divorce par consentement mutuel : telles sont, à peu près, les seules divergences d'opinion sur la matière... Cependant, il y en a qui vont plus loin et qui proclament que la liaison reprendra après le mariage : ceux-là, ce sont les cyniques.

— Et voilà, fit de Rabb avec son sourire le plus méprisant, ce qu'on trouve pour payer l'hospitalité d'une femme qui n'a de coquetterie que ce qu'il en faut pour orner sa vertu ou son insensibilité !

— Mon cher, dit le jeune philosophe en haussant les épaules, les Français sont d'incurables routiniers, même ceux qui se piquent d'innover ou de rénover : ils ne respectent que ce qui les ennuie... A ce point de vue, permettez-moi de vous recommander ma conférence.

L'orchestre préludait depuis quelques instans. Max Netter leva son bâton, pour conduire sa « machine. »

— Décidément, se dit le chroniqueur, il faudra que je trouve un moyen honnête d'avertir encore cette charmante femme... au risque de passer à l'état de Cassandre.

Il écouta distraitement les trois parties de la légende symphonique, à distance respectueuse, sur le perron de l'habitation. Pendant l'entr'acte qui suivit, il y eut un grand remue-ménage. Et Raymond Boys, en passant à côté du journaliste, lui coula ces mots dans l'oreille :

— Mon cher maître, je vous recommande ma petite élucubration : c'est assez nouveau, vous allez voir... Un rien, mais qui peut devenir le principe d'une véritable transformation de l'art dramatique.

— Comptez sur moi, répondit de Rabb. Je taille ma plume.

— Pas trop en pointe, s'il vous plaît, mon cher maître !

— Oui, oui, murmura le journaliste, quand on a besoin du loup, on l'appelle monsieur...

A quoi il ajouta, en manière d'aparté, tandis que le romancier était entraîné dans un remous dû au conflit des entrans et des sortans :

— Si tu crois me flatter, mon bonhomme, avec cette stupide appellation !.. Mon cher maître ! Est-il assez inepte, ce titre que l'on donne à tout le monde ! On est toujours le cher maître de quelqu'un. L'autre jour, j'ai bien entendu un petit reporter qui disait à un plus grand : mon cher maître !.. Trop de maîtrise... Hélas ! que j'aimerais donc mieux quelques bons élèves !.. En attendant, au premier prétexte, je m'en vais joliment vous arranger, vous tous, tant que vous êtes, les jeunes chers maîtres !.. Tiens ! une idée ! Si j'éreintais, en termes généraux, les cénacles comme celui-ci ?

Je ferais part de mon intention à la comtesse, en lui disant que la plume me démange, que je n'y tiens plus, que j'aime mieux risquer de me brouiller avec elle que de paraître gober tous ces oisons qui jargonnent autour d'elle, et souvent contre elle... Ce serait une entrée en matière.

Comme pour lui donner raison, pavés d'amis et projectiles d'ennemis ne tardèrent pas à se croiser dans l'air, à la faveur d'un nouvel entr'acte qui suivait la saynète de Raymond Boys. C'était un feu roulant de critiques et d'éloges, également hyperboliques; mais tandis que les éloges s'arrêtaient ordinairement à celui qu'ils visaient, les critiques passaient quelquefois par-dessus sa tête, pour aller atteindre l'organisatrice de cette « fête de l'intelligence. » Du reste, pavés et projectiles laissaient l'œuvre parfaitement intacte, selon l'usage, car une œuvre n'est pas à la merci de jugemens hâtifs, toujours intéressés, à un point de vue quelconque, personnel ou doctrinal : il n'y a que l'auteur qui puisse *écoper,* comme disait Hubert de Rabb, grâce aux intentions homicides ou trop amicales de ses premiers juges.

— Eh bien! êtes-vous content? Mettre simplement une âme à la scène, c'est un progrès, j'espère!

— Il n'y a pas de progrès dans l'art, madame, au contraire : les genres s'usent et ne se renouvellent point.

— Soit. Mais vous m'accorderez bien que l'humanité vieillit, elle aussi, et que, vieille, elle ne peut plus s'intéresser aux contes bleus qui ont bercé son enfance... Une âme qui se montre à nu et s'explique elle-même, à la bonne heure! C'est la simple et féconde vérité.

— Elle s'explique avec des gestes, cette âme. Or, les âmes ne font pas de gestes. Donc, ce n'est pas la vérité... Mais ce sont des questions trop hautes et trop ardues pour qu'on les discute ainsi, au pied levé, entre deux portes. J'aurai l'honneur, madame, de vous apporter, ces jours-ci, ma solution... avec quelques autres, que vous avez bien voulu me demander jadis, que je vous ai promises et que je ne vous ai jamais données.

XII.

Au milieu des agitations factices et croissantes de sa vie, Antoinette commençait à s'ennuyer. Il lui manquait quelque chose. Mais quoi? Elle n'avait jamais aimé sérieusement M. de Sancigny. Elle n'était pas assez vaniteuse pour souffrir tout de bon d'une petite blessure faite à son amour-propre de femme. Et cependant, c'était Sancigny et sa chanson qu'elle regrettait. A la pensée qu'elle n'entendrait plus ces accens chaleureux et doux qui l'avaient émue

jusqu'à lui donner, un moment, l'illusion de l'amour, son cœur se serrait, comme se serre toujours le cœur lorsqu'il se sent privé de ce qui pourrait l'échauffer et le faire battre. On éprouve ainsi de grandes tristesses qui vous sont infligées par de bien moindres événemens : il suffit quelquefois de la disparition d'un joueur d'orgue, que l'on avait accoutumé d'entendre à heure fixe, pour vous plonger dans une mélancolie noire. — Sancigny, en emportant son orgue, avait fait un grand silence autour d'Antoinette, quel que fût le bruit dont elle prenait à tâche de s'environner.

George Vivian venait souvent; mais il ne parlait pas, il n'osait pas encore parler. Pour un peu, on lui eût rendu la parole. Les autres visiteurs mondains étaient rares, de plus en plus rares; les relations avec les Charmes, presque nulles désormais, — à cause de l'embarras, sinon de la fausseté des situations.

Quant aux visites de ses grands hommes, Mme de Lozanges en était presque lasse : elle avait la nostalgie secrète de son milieu, comme elle avait la nostalgie de l'amour ou du *flirt*, des choses qu'elle avait le plus dédaignées.

Le petit du Heaume, fréquemment, s'arrêtait au pavillon, comme en passant; mais il n'était jamais pressé de passer. Les prétextes ne lui manquaient pas : sa famille, les Mérigny, d'autres relations de tous les genres étaient cantonnées, disait-il, dans ce coin de banlieue, où l'on se dispute les émanations de la Seine augmentée du grand collecteur. Mais, sous les prétextes ou à côté, il n'était pas malaisé d'apercevoir une belle et bonne raison, qui n'était autre que l'envie démesurée d'avoir une maîtresse telle qu'il n'en avait jamais eu.

Jeune et maladroit, malgré son aplomb, — peut-être même à cause de son aplomb, — il laissait deviner une espèce de confiance, d'espoir, tout à fait inexplicable aux yeux d'Antoinette, qui traitait le futur brasseur d'affaires comme un gamin qu'il était. D'abord, elle n'avait pas paru remarquer ce que l'assiduité et les allusions du jeune homme révélaient de caractéristique et de blessant, — ou de comique. — Cependant, certaines de ces allusions l'étonnèrent, puis l'intriguèrent, et elle eut bientôt le désir assez naturel d'aller au fond ou de remonter à l'origine d'une si audacieuse convoitise.

Elle connaissait le petit du Heaume et sa famille depuis longtemps; elle connaissait aussi la plupart de ses relations. Il lui fut donc facile, en le faisant causer, en lui montrant quelque complaisance, quelque bonne volonté apparente, de lui arracher le secret de cette confiante audace. Elle sut par lui une partie des commentaires peu bienveillans auxquels sa bruyante solitude et la nouvelle du mariage de Sancigny avaient donné lieu. Elle comprit que

les médisances et les calomnies du gros Outreau avaient trouvé, dans l'opinion que l'on avait d'elle, un terrain merveilleusement préparé pour germer et s'épanouir. Elle apprit même que le rancunier personnage n'avait pas craint de répandre le bruit que, si Fred épousait Marie-Ève, c'est que sa maîtresse s'était débarrassée de lui, pour ne pas avoir elle-même à l'épouser, et ce en lui ménageant les moyens de compromettre la jeune fille, qui ne demandait pas mieux. L'escapade de Mlle de Mérigny, dûment amplifiée, l'histoire de son tête-à-tête avec le souffleur de *l'Amour aux champs*, dans la chambre même de Mme de Lozanges, pendant la représentation de cette pièce inconvenante, ce petit fait, habilement grossi, perfidement interprété, sournoisement agrémenté de détails imaginaires, était cité à l'appui de la version d'après laquelle les deux amans avaient trouvé leur compte à la rupture : la riche et indépendante veuve en sauvegardant sa liberté et ses écus ; le gentilhomme à la côte en redorant quand même, et plus avantageusement, la croix de son illustre blason : *de sable à la croix d'or*. Il y avait de quoi, ajoutait-on, rajeunir la fameuse devise : *J'ay mis la croix sur ma tristesse*.

Comme de raison, Antoinette n'obtint pas d'emblée ces intéressantes révélations. Elle les arracha, morceau par morceau, brin par brin, à son béjaune d'adorateur. Mais l'entreprise n'était pas au-dessus des forces d'une femme qui veut savoir à quoi s'en tenir sur une chose qui l'intéresse et la concerne personnellement : il n'y fallait que de la patience, avec une certaine maîtrise de soi, pour ne pas s'indigner mal à propos, et surtout pour ne pas faire jeter à la porte l'auteur des révélations. La jeune veuve obtint donc tous les renseignemens désirés : ce fut pour elle comme un écho tardif, mais fidèle et précis, des conversations du monde à son sujet. — Il ne lui restait plus qu'à entendre l'écho des jugemens de ses familiers.

Justement, le jour où elle achevait de s'éclairer par le ministère de son nouveau et singulier sigisbée, Hubert de Rabb vint lui faire une visite d'après-midi. — Le petit du Heaume était encore là. On le lui présenta. Mais le pratique jeune homme ayant estimé, sans doute, en sa sagesse précoce, que la présence d'un tiers enlevait à sa visite toute chance sérieuse d'aboutir à un résultat satisfaisant, se hâta de regagner la jolie voiture qui l'attendait et devait le ramener vers les lares paternels.

Il avait eu le temps, néanmoins, de donner un aperçu de son caractère et de son éducation.

— Drôle de petit bonhomme ! fit de Rabb. Pas bête, si l'on veut, mais à jeter par la fenêtre,.. même quand la porte est ouverte.

Tout ce qu'il y a de plus nouvelle couche! Ça ne dit jamais : Une personne, ou : Un individu ; mais : Un type ; je connais un type... Ce sont eux qui nous en font connaître, des types! Malheureusement, c'est toujours le même... Dites-moi, est-ce que c'est le fils du richissime du Heaume, l'ancien administrateur de la Grande compagnie industrielle des bassins houillers des deux mondes?

— Précisément.

— Un pouf colossal! Il a eu de la chance, celui-là, qu'on l'ait proclamé irresponsable!.. Mais c'est un monsieur qui doit connaître le truc,.. comme dirait son fils. Et je parierais mon honneur contre le sien, autrement dit cent mille francs contre un liard, qu'il était parfaitement au courant de tout, c'est-à-dire du néant de l'entreprise.

— Il n'y avait donc pas de houille dans les bassins houillers des deux mondes? demanda Antoinette.

— Pas de houille dans les bassins houillers des deux mondes! Oh! que si!.. Il y en avait même trop : on ne savait par où commencer l'extraction. Si bien que, embarrassés pour le forage des puits, les fondateurs ont trouvé plus simple de... faire un trou dans la lune.

— Et le fils qui déclare à qui veut l'entendre qu'il marchera sur les traces paternelles!.. Un trou dans la lune, peste!

— Eh bien! fit de Rabb avec un beau geste vers le ciel. Où le père a passé passera bien l'enfant!

— C'est à peu près ce qu'il dit, l'enfant... Mais nous avons assez parlé de lui. Il m'a déjà pris la moitié de ma journée. Croiriez-vous que ce blanc-bec mal élevé se mêle de me faire la cour!.. Et si je vous disais quelles sont ses visées et ses espérances, trop peu secrètes!

— Il veut déjà se marier? Il aspire à vous épouser?

— Oh! il n'a pas tant d'ambition.

— Un petit drôle, décidément! Mais, que voulez-vous? ces moutards qui ont pris leurs premiers ébats sur des sacs de louis et qui ont appris à faire des cocottes avec des billets de banque,.. ce qui est un jeu symbolique, du reste,.. ces moutards, nés financiers, sont déjà insolens comme des millions.

— Ce ne sont pas seulement les millions et les moutards millionnaires qui sont insolens, dit Antoinette avec une involontaire mélancolie.

Elle paraissait rêveuse et préoccupée. De Rabb, un moment, respecta ce silence attristé. Puis :

— Oui, dit-il, c'est vrai, il y a beaucoup d'insolens, et ils ne sont pas tous dans la finance...

— Il n'en manque pas parmi les gens du monde, fit la jeune femme avec amertume.

— Et parmi les gens de lettres, donc! Et parmi les artistes!

— Oh! cependant, vous aurez beau dire, c'est encore là que l'on trouve le plus de générosité, de largeur d'esprit...

— Quelle erreur, chère madame!

— Pourquoi êtes-vous si dur, si injuste pour vos pairs, que vous devriez défendre, sinon glorifier?

— C'est que je les connais, chère madame. Pour connaître les gens, voyez-vous, il faut avoir mangé à la même gamelle qu'eux. Eh bien! j'affirme que, nulle part, on ne voit plus de mesquinerie, d'étroitesse d'idées, de jalousie, d'envie, de sottise...

— Oh! de sottise! Voilà un paradoxe d'une belle envergure.

— C'est mon dada favori; vous me l'amenez : je l'enfourche... Oui, madame, ces gens-là... J'en suis, du reste,.. ces gens-là sont très souvent bêtes avec tout leur talent... quand ils en ont; et ils pourraient être bêtes avec leur génie, s'ils en avaient. Et, vous savez, quand on est bête avec du génie, c'est terrible : parce qu'on parle toujours dans un porte-voix... Oui, madame : emboucher un porte-voix pour dire des niaiseries, c'est souvent le fait du génie... Mais, pour en revenir aux simples « hommes éminens, » croyez-vous que l'on soit nécessairement une intelligence d'élite parce que l'on est organisé pour la peinture ou la musique? On peut être un grand peintre et faire déboulonner la colonne Vendôme : ça s'est vu, et j'ai peur que ça ne se revoie, ou quelque chose d'équivalent. On peut même être un grand poète et raisonner comme un mirliton. Quant aux romanciers, aux auteurs dramatiques et aux journalistes, ils ne font nécessairement œuvre intelligente que quand ils remuent des idées, ce qui ne leur arrive pas tous les jours. Le reste du temps, ils tournent des bâtons de chaise, c'est-à-dire qu'ils font un métier qu'ils savent faire... plus ou moins. Or, on n'est pas un homme intelligent parce qu'on excelle à tourner des bâtons de chaise.

— Enfin, ils ont généralement plus de cœur que les autres.

— C'est-à-dire qu'ils vibrent plus facilement, parce qu'ils ont des organismes plus vibrans que le commun des hommes. Mais ils vibrent, les trois quarts du temps, comme des tambours : à la surface. Ou, si vous préférez une comparaison plus noble : ils ont une lyre dans la poitrine, en guise de cœur.

— Mon Dieu! que vous êtes sévère!

— J'ai mes raisons.

— Personnelles?

— Quelques-unes.

Il était maître de la conversation, qu'il conduisait, avec sûreté, au but qu'il lui avait assigné par avance. Mais il ne voulait pas y arriver trop vite.

— Oui, reprit-il, j'ai des raisons personnelles et générales de juger sévèrement et les financiers et les gens de lettres ou autres artistes... et les Français, mes compatriotes. Les financiers m'ont pris, deux ou trois fois, mon argent,.. des financiers dans le genre du père de votre petit jeune homme. Vous me direz que c'était ma faute. D'accord. L'individu qui confie son portefeuille au premier venu est assurément un imbécile; mais enfin, celui qui accepte le dépôt et se sauve avec est tout de même un voleur. Voilà pour les financiers. J'en ai assez dit pour démontrer que je ne suis pas tenu de les bénir; et d'ailleurs, s'ils n'ont désormais, pour rembourrer les coussins de leurs voitures, que la laine qu'ils me tondront sur le dos... Quant aux gens de lettres et aux artistes, ils m'ont fait avaler aussi bien des couleuvres. Ce sont des ingrats, qui ne me savent même pas gré d'avoir abaissé, plus d'une fois, pour leur plaire, ma critique au rang subalterne où toute critique est aujourd'hui tombée. Et cependant, il m'est arrivé, plus souvent qu'à mon tour, de faire sortir de leurs œuvres... ce qu'ils avaient oublié d'y mettre, et cela sans même attendre qu'ils fussent morts. Aussi, je les vois bien, à présent, comme ils sont : des gens qui possèdent des moyens d'expression n'appartenant pas au commun des mortels, mais qui ne ressentent ce qu'ils expriment ni plus ni mieux que le profane vulgaire, et qui n'ont pas des sentimens plus nobles, plus délicats que le reste du bétail humain. Au contraire!

— Je proteste! s'écria Antoinette rieuse et amusée maintenant. J'ai des amis, sans vous compter, des amis parmi eux...

— Oui-da! fit le journaliste qui voyait le but se rapprocher. Et quelle idée vous en faites-vous, de ces amis-là?

— Mais... une idée fort avantageuse.

— Pour eux, je n'en doute pas. Seulement, quand on veut apprécier utilement la valeur de ses amis, il faut se demander d'abord quelle idée ils ont de vous, plutôt que de se faire une opinion désintéressée sur leur compte.

— Eh bien! quelle idée désobligeante peuvent-ils avoir de moi?.. Il y en a trois ou quatre, tout au plus, qui m'ont un peu... gênée en me faisant la cour. Les autres, dont vous êtes, ne m'ont même pas inquiétée.

— Mais moi, madame, je ne vous ai pas fait la cour, parce que je vous respecte.

— Et probablement parce que vous n'en avez jamais eu grande envie.

— C'est ce qui vous trompe, dit sérieusement de Rabb. J'en ai eu la plus grande envie; et je ne l'ai pas fait, parce que, ne pouvant prétendre à vous épouser, c'eût été mal reconnaître votre accueil et mal connaître votre caractère que d'y songer.

— Tandis que les autres... abstentionnistes?

— Se sont abstenus, parce qu'ils ont cru la place prise.

La jeune veuve eut une moue chagrine, à laquelle succéda sur ses traits l'expression d'une contrariété très vive.

— Alors, tout le monde? fit-elle avec un geste de dépit et presque de colère. Tout le monde me juge ainsi,.. excepté vous?

— J'en ai peur, répondit timidement de Rabb.

— Mais vous n'en êtes pas sûr?

Il n'hésita qu'une seconde. Puis, avec un signe de tête affirmatif:

— Pardon. J'en suis sûr.

— Vous vous en êtes donc informé?

— Je m'en suis informé.

— Et qu'allez-vous me demander pour votre salaire? dit ironiquement la jeune femme. Car vous avez droit à une récompense... et même à deux, puisque, non content de me prouver votre respect, vous m'avez prouvé que les autres ne me respectent point.

— Je ne vous demande rien, madame, que la permission de vous donner un conseil.

— Allez.

— Laissez là, croyez-moi, ce rôle ingrat d'Égérie moderne de tant de petits Numas qui n'ont pas Rome à policer, mais seulement Paris à conquérir. Vous ne leur donnerez pas Paris, et ils vous prendront le meilleur de vous-même... Oui, dussiez-vous me mettre à la porte en même temps qu'eux, ce qui serait parfaitement logique, d'ailleurs, j'oserai vous recommander de vivre moins pour l'avenir de l'humanité et plus pour votre repos présent,.. ce qui est bien une manière aussi d'être moderne, et non la plus mauvaise. La France, avec ses prétentions au titre et au rang de pionnier des nations... Tiens! je vous avais annoncé une petite diatribe contre les Français, en général: la voici. La France est le dernier des pays où l'on puisse, sans déchirement ni duperie, s'affranchir de la convention moutonnière; on y est considéré, dès qu'on s'écarte du troupeau, comme une brebis galeuse. Les Français se croient de grands initiateurs, parce qu'ils perfectionnent assez bien ce qu'on leur apporte du dehors; mais tout leur vient du dehors: leurs idées, leurs inventions, leurs modes même,.. y compris celle de se laver, car la propreté n'a pris racine en France qu'avec l'anglomanie. Et ils n'ont pas plus inventé ça que les timbres-poste ou les révolutions. Ce sont des arrangeurs qui ne manquent pas d'in-

géniosité ; ce ne sont point des créateurs. Ils ont trouvé la guillotine ; mais on savait couper le cou aux rois, en Angleterre, cent cinquante ans avant qu'ils se fussent seulement avisés de cette solution politique, et leur première charte retarde de plusieurs siècles sur la première charte anglaise... Eh bien ! comment voulez-vous que, dans un pays pareil, on reconnaisse à une femme le droit de faire autre chose que ce que font encore les femmes dans la plupart des pays civilisés? Ils admireront l'indépendance de votre sexe quand le modèle leur en sera venu de l'étranger, quand ils en auront reçu le patron d'Angleterre ou d'ailleurs. Et alors, ils croiront fermement l'avoir intronisée dans le monde, parce qu'ils ont une vanité nationale qui se confond avec leur patriotisme et pourra même y survivre, tout comme la jalousie peut survivre à l'amour... En attendant, les Françaises devront se résigner à ne pas être plus libres que par le passé, ou feront sagement de ne pas le paraître, tant que la liberté des femmes n'aura pas été importée en France par des étrangers quelconques. Jusque-là, il faut qu'elles se résignent à être esclaves... nominalement : esclaves des usages et des conventions, mais non pas toujours et nécessairement d'un mari.

— Vous êtes bien bon, dit Antoinette, de nous dispenser du mari !

— Eh, eh ! répliqua de Rabb en se levant, je n'oserais même pas vous en dispenser formellement. Je vous dispense de ployer sous le joug marital... parce que je sais que vous avez l'encolure assez souple pour le porter sans en souffrir. Mais le mari est utile tout de même.

— Et quand il est mort?

— Il ne sert plus à rien... Il est même compromettant : il a occupé, plus ou moins longtemps, un siège à côté de vous, et il l'a laissé vacant, ce qui invite les hommes à s'y asseoir.

— Merci, dit Antoinette, de ne vous y être assis que pour me donner de bons conseils.

Elle tendit au journaliste sa main, qu'il baisa en disant :

— Tant pis ! Je vous donne l'exemple : je reviens au vieux jeu.

— Mais vous ne m'avez pas dit tout ce que vous m'aviez promis de me dire.

— J'ai dit l'essentiel.

Restée seule, elle pensa tout haut :

— Au fond, je ne demanderais peut-être pas mieux que de revenir un peu, moi aussi, au vieux jeu... sur un point tout au moins, si j'avais seulement, en face de moi, quelqu'un pour faire ma partie.

Puis elle sonna pour défendre sa porte. Mais le domestique lui

annonça que, précisément, M. le vicomte Vivian descendait de voiture.

— Je le recevrai, déclara-t-elle sans humeur apparente.

XIII.

George Vivian avait continué de venir avec une régularité touchante, et d'autant plus touchante qu'il n'avait reçu ni encouragemens ni rebuffades, — ce qui laissait entière la question de ses chances nouvelles. — Il continuait donc sa muette et discrète poursuite, rongé d'amour, mais impassible, dominé par la crainte de se faire mettre à la porte. Ses regards étaient seuls à le trahir. Encore s'étaient-ils voilés d'une teinte de désespérance depuis que, ayant appris le prochain mariage de son rival, il avait pu constater qu'aucun changement appréciable dans les allures d'Antoinette ne paraissait devoir en résulter. Pas une allusion, d'ailleurs.

Au fond, Antoinette avait de l'admiration pour ce stoïcien nouveau modèle — ou nouveau jeu, — qu'elle avait toujours sympathiquement jugé, mais auquel l'intrusion de Sancigny dans ses pensées et ses préoccupations de jeune veuve n'avait pas été sans causer quelque tort. Elle lui avait voué, en outre, depuis peu, une vague gratitude pour sa discrétion, — dont l'indiscrétion de certains autres de ses adorateurs lui avait révélé le prix. — Et les regards qui l'avaient autrefois tant agacée, par leur ardente fixité, ne lui semblaient plus aussi insoutenables.

Elle regretta même, en voyant entrer Vivian, de les trouver décidément un peu ternis, ces regards où s'étaient réfugiées jadis toute l'éloquence et toute la passion du jeune homme.

— Vous avez l'air, lui dit-elle avec un sourire quelque peu sournois et embarrassé, comme tous ceux qui préludent aux changemens de front, vous avez l'air d'une personne convoquée à une cérémonie mortuaire.

— Vous ne m'avez cependant pas convoqué, que je sache, répondit George en dressant l'oreille.

— N'empêche que vous avez vraiment l'air de pénétrer dans un salon où se trouverait réunie la famille d'un défunt quelconque.

— Mais non, je vous assure, j'ai mon air de tous les jours.

— Eh bien ! prenez celui des dimanches, alors. Du reste, je vais faire quelque chose pour vous ou pour votre humeur... Mais, au fait, vous souvenez-vous seulement de m'avoir aimée avec passion, avec délire... avec un délire relatif ?

George Vivian eut un regard d'étonnement et de reproche, mais se tut.

— Allons! vous pouvez parler: je lève la consigne, et définitivement, cette fois.

— Sérieusement? demanda avec vivacité le jeune homme qui avait sursauté.

Et sa physionomie, à dessein fermée, presque renfrognée, s'éclaira soudain.

— Non; pour rire, au contraire!

— Oh! fit-il en se rembrunissant tout de suite avec une nuance même un peu farouche. A quoi bon ça?

— Vous allez le comprendre. Il me manque quelque chose depuis que...

— Depuis que?

— Depuis que personne ne me fait plus la cour.

— On vous la faisait donc? Qui ça?

— Mais... votre ami Sancigny, par exemple.

— Oh! mon ami!.. Le vôtre plutôt.

— Disons: notre ami, si vous voulez... Et accordons-lui sur l'heure l'honorariat. Donc, notre ancien ami Sancigny me faisait la cour, comme vous savez; or, depuis qu'il ne me la fait plus...

— C'est ça qui vous manque? interrompit Vivian avec une grimace significative.

Antoinette, là-dessus, rougit comme il ne l'avait jamais vue rougir.

— Mais non, protesta-t-elle, si c'était cela, je ne vous le dirais pas... Ce qui me manque, c'est... c'est le côté comique de la chose.

— Vous vous moquiez de lui? et vous voudriez bien vous moquer de moi, à présent?

— Je me moquais de l'amour avec lui.

— Il avait donc le droit de vous en parler, lui?

— Pour en rire.

— Et il avait accepté ce rôle de pitre?

— Je vous assure que le rôle n'est pas si mauvais que vous croyez... D'abord, quand on rit, on est désarmé, vous savez. Et, dame! je ne serais pas fâchée de désarmer un peu. Voilà des mois que je suis avec vous sur la défensive, me défiant de vous, vous guettant, flairant vos embûches... Vous aviez mieux commencé... Bref, j'aimerais assez à me détendre dans une atmosphère de gaîté.

— Enfin, puis-je vous dire, oui ou non, que je vous aime?

— Oui... Seulement, forcez la note. Ne craignez pas de tomber dans les sénilités du langage: ce sera plus amusant.

Vivian déposa son chapeau sur le parquet et s'agenouilla près

du fauteuil de la jeune femme, sans aucune désinvolture conquérante, et même d'un air assez gauche; il était évidemment aussi ému que surpris.

— C'est cela, reprit Mme de Lozanges. Une vraie posture d'amoureux... ou de mendiant, avec le chapeau à côté, bien en vue...

— Et vous ne pouvez pas vous débarrasser de moi en me disant : Mon brave homme, on vous a déjà donné...

— C'est vrai, tout de même! Je ne vous ai jamais rien donné.

— Jetez-moi enfin quelque chose...

— Dans le chapeau?

— Non. Je parle sérieusement.

De vrai, il avait la mine implorante et grave.

— Eh! fit Antoinette, voilà bien le malheur! Vous tenez votre sérieux, maintenant, sans désemparer, et vous tenez au mien... Que voulez-vous que je vous donne? Je n'ai rien sous la main... ni dedans.

— Je me contenterai de la main toute seule.

— Rien que cela!.. Enfin, à titre de prêt, je veux bien.

Elle lui tendit une main dont il prit possession avec autant de gaucherie que d'élan, et sur laquelle, non sans avoir comme hésité quant à l'usage qu'il en devait faire, il finit par appuyer timidement ses lèvres.

— Est-ce tout? reprit-elle après un moment d'attente.

Mais lui, ahuri, désorienté par le caractère ambigu de la situation, ne put que balbutier :

— Vous savez bien, Antoinette, que je vous aime depuis très longtemps.

— Mon pauvre Vivian, lui répliqua la jeune femme, vous n'êtes pas suffisamment hyperbolique. Votre amour manque d'ardeur et de saveur : c'est comme une tisane tiède... Vous me direz qu'il a eu le temps de refroidir.

— Vous riez! s'exclama l'amoureux sur un ton consterné à travers lequel perçait une indignation naissante ou renaissante.

— Pas assez. Je voudrais rire, et vous me donneriez plutôt envie de pleurer.

Le fait est qu'il avait eu, jusque-là, un air piteux et souvent lamentable, semblant constamment partagé entre un désespoir sincère et une gaîté de commande, ne pouvant croire que son heure eût tout de bon sonné et s'efforçant de ne pas la reculer encore. — Mais, quand il eut contemplé la jeune veuve, dont l'œil d'un brun clair, toujours errant et distrait, ne révélait aucun attendrissement, dont la physionomie gracieuse et vague ne trahissait aucun prodrome de trouble ni d'émotion, rageur tout à coup, il se releva,

ramassa son chapeau et fit mine de tourner brusquement les talons.

— Voyons, lui dit alors Antoinette en le retenant avec un sourire à la fois malicieux et bienveillant. Qu'est-ce qui vous prend?

— Vous êtes de bois, décidément!

— Hein!.. Ah! mais, vous n'êtes pas poli, mon cher!.. Vous auriez pu, au moins, m'octroyer le marbre.

— Eh bien! vous êtes de marbre. Mais odieuse, agaçante... à tuer ou à briser...

— Ah! vous voilà hors de vos gonds! Et je ne suis pas fâchée de voir ça... Car enfin, quand on veut convertir les gens, c'est bien le moins que l'on s'échauffe un peu dans son harnais.

En réalité, il apparaissait, en sa brusque métamorphose, comme plus résolu encore qu'irrité. Et, certainement, il venait de prendre un parti.

— Vous n'avez pas de cœur, dit-il, pas de sensibilité...

— Mais c'est le vieux jeu, ça, mon cher!

— Je m'en moque pas mal!.. J'ai la bêtise de vous aimer, de vous le laisser voir... de me plier, par-dessus le marché, à votre caprice, qui est de m'empêcher de vous le dire. Je me ronge, je me dessèche à ce jeu... vieux ou neuf, je n'en sais rien, mais idiot, c'est sûr... Et, quand, par un nouveau caprice, vous me rendez la parole, c'est pour me prescrire de vous amuser à l'aide de roucoulemens grotesques! Voilà ce que vous attendiez de moi!

— Cela... ou davantage. C'était votre affaire... Il vous appartenait peut-être, sous le couvert de la dérision, masque commode, de trouver l'argument décisif. Tout dépendait de vous.

George Vivian, à ces mots, se rapprocha. Et, ayant, encore une fois, regardé son inhumaine dans les yeux, il s'écria, sur un ton d'ironie concentrée, sinon féroce :

— Vous avez raison : c'est ma faute!

Puis, crânement, presque violemment, comme en un paroxysme de hardiesse, il lui saisit les deux mains, l'attira, l'enlaça et appliqua sa bouche sur celle de la jeune femme, qu'il retint le plus longtemps possible contre lui.

Après quoi, rasséréné, visiblement plein d'une confiance ingénue en la puissance, si souvent proclamée, d'une pareille étreinte, — qui, à entendre les hommes, est l'*ultima ratio* des amans molestés, — il attendit l'effet de sa démonstration finale et désespérée.

Mais, si l'attaque avait été brusque et ferme et irrésistible au point qu'Antoinette n'avait pu se soustraire à aucune de ses conséquences : ni à l'enlacement brutal, ni au baiser fou, ni au contact prolongé, le résultat ne s'affirmait pas comme absolument triom-

phal. — Mme de Lozanges, en effet, quoique vacillante et étourdie, avait montré la porte à son agresseur presque aussitôt qu'elle était parvenue à se dégager et sans même se mettre en peine de chercher des mots pour le flétrir.

Le vainqueur, lorsqu'il se retira, n'était donc rien moins qu'assuré de sa victoire.

Et pourtant, outre l'étourdissement physique, Antoinette avait éprouvé une sensation bizarre de faiblesse et d'impuissance morales. C'était comme la conscience d'une défaite inévitable et prochaine, l'impression que quelque chose d'éternel et de fatal, qu'elle haïssait ou méprisait, mais qui était plus fort qu'elle, la plierait tôt ou tard, bientôt, à la loi commune et détestée.

Dès qu'elle fut seule néanmoins, elle se rassit. Et, rêvant tout haut :

— Se peut-il que ce soit là l'argument suprême?.. Ce serait une honte véritable!.. Ce qu'il y a de sûr, par exemple, c'est qu'il est plus impressionnant que les autres, cet argument-là, et que, au moins, il ne prête pas à rire!.. En tout cas, M. de Lozanges ne m'en avait point appris la valeur vraie... Oh! non, tant s'en faut!.. Mais, c'est égal, céder à cette chose brutale et bête,.. avoir l'air d'y céder surtout, jamais!.. Ah! pourquoi les hommes n'ont-ils pas plus de tact, plus de flair? pourquoi nous traitent-ils comme les médecins de village traitent leurs malades : d'après une méthode toute faite? Ne savent-ils point qu'il y a autant de maladies que de malades?.. Mais non, ces Diafoirus sont persuadés qu'il faut invariablement commencer par le sentiment, pour finir par les sens!.. Les émolliens, d'abord; et puis, si cette première médication manque son effet, en avant les révulsifs!.. Ils n'ont pas tout à fait tort, d'ailleurs... Seulement, ils devraient bien comprendre qu'il y a des traitemens auxquels répugne l'instinct ou la pudeur ou les habitudes du malade. Ils n'auraient qu'à déguiser leurs remèdes, à parer un peu leur marchandise... Ah çà! qu'est-ce que je suis en train de me raconter à moi-même?.. Non, non, même déguisé, même paré, pas de ce remède-là! Pas d'amour, pas de mariage!.. pas sous de pareils auspices surtout!

XIV.

Cependant, les champêtres fiançailles suivaient, aux Charmes, leur cours paisible et doux, — ce qui avait fait dire à Marie-Ève :

— Il y a décidément plus d'une façon de voir *l'Amour aux champs*.

— Il y en a plus d'une aussi de le mettre aux champs, avait répondu Fred en jouant sur les mots.

Il ne pensait pas dire si vrai. — Il avait voulu simplement faire allusion aux mille petits soucis dont se complique la vie des amoureux les plus favorisés.

Or, le hasard voulut qu'il rencontrât, un matin, Vivian en une de ces zones macadamisées où passent et se rencontrent forcément tous les gens qui ont des courses à faire dans Paris, — ce qui était son cas.

Les deux anciens rivaux se regardèrent, indécis; puis, par une sorte d'impulsion réciproque et machinale, ils se tendirent la main.

— Vous êtes rayonnant, mon cher, dit George d'une voix involontairement dolente. Vous semblez une réclame ambulante en l'honneur du mariage.

— Je regrette, mon bon, de ne pouvoir vous retourner votre compliment.

— Oh! vous regrettez!

— Mais oui, je regrette que vous ayez un air si peu réjoui... Voyons, ça ne va donc pas?

Vivian haussa les épaules en faisant mine de ne pas daigner répondre. Puis, avec franchise :

— Oh! pas du tout, fit-il.

Fred lui prit le bras et lui dit d'un ton de bonhomie sincère :

— Eh bien! je le déplore. Vrai, je le déplore. Je ne suis pas égoïste, moi, que diable! Et je voudrais voir tout le monde heureux... quand je le suis.

— Merci. Mais vous n'y pouvez rien.

— Ça, je le pense bien.

— Ce n'est pas votre faute, d'ailleurs, si je ne suis pas heureux.

Vivian avait prononcé sa phrase avec une intention marquée. Or, le brave Sancigny était un excellent garçon, mais c'était un homme néanmoins, un homme qui avait eu des succès; et, comme tel, il n'aimait pas beaucoup qu'on lui rappelât un échec.

— Évidemment, riposta-t-il, ce n'est pas ma faute si vous ne triomphez point, même lorsque vous n'avez plus personne à vaincre.

— Je ne triomphe pas, parce qu'il n'y a pas moyen de triompher. Vous le savez mieux que personne.

— Eh bien! mon cher, entre nous, je crois qu'il y a moyen tout de même... Moi qui vous parle, j'ai failli... oui, ma foi! j'ai failli réussir.

— Oh! je sais... Mais ça se passait en paroles. Du reste, pour l'importance qu'elle y attachait, à vos paroles, Mme de Lozanges aurait mieux fait de ne pas les écouter du tout. Ça n'a servi qu'à donner créance à des bruits dont sa réputation aurait fort bien pu se passer.

— A quels bruits, s'il vous plaît?

— Dame! les uns ont dit, sinon cru, qu'elle vous aurait volontiers épousé si vous ne l'aviez pas plantée là pour vous tourner vers un plus beau parti; les autres croient ou font semblant de croire qu'elle a été votre maîtresse... et pourra l'être encore.

— C'est plus bête que lâche, ce propos-là! fit Sancigny en se récriant.

— Malheureusement, répliqua Vivian, tout ce qui est bête n'est pas invraisemblable.

— Mais qui dit, qui peut dire de pareilles choses?

— Eh! mon cher, tout le monde et personne. Vous n'attendez pas que je vous cite des noms.

— Mais... Mme de Lozanges?.. sait-elle?..

— Oh! c'est probable. Il y a quelqu'un que je soupçonne de faire en sorte qu'elle n'ignore rien de ce qui peut lui être désagréable.

— Doublement fâcheux alors qu'elle ne coupe pas court à tout ça en vous épousant!

— C'est mon avis, dit George Vivian.

Et il ajouta, avec un sourire en grimace :

— Essayez donc de le lui persuader. C'est de votre intérêt, après tout, car on ne se fait pas faute de laisser entendre qu'elle a été dupée par vous.

A la suite de cette conversation, le bon Sancigny resta préoccupé. Il était infiniment contrarié que tant de méchancetés courussent sur le compte d'Antoinette; il était curieux aussi de savoir si, vraiment, la jeune femme n'avait pas de regrets. Qu'elle ne l'eût pas beaucoup et sérieusement aimé, c'était certain; mais pas même un peu, pas du tout...

Si bien que, un beau jour, sans rien dire, et profitant de ce que sa fiancée était occupée à courir les magasins, il se rendit à Saint-Germain. — La visite n'avait rien, au reste, que d'honnête et de naturel : c'était la première depuis le grand événement.

Antoinette ne manifesta ni surprise ni malaise jusqu'au moment où son visiteur lui dit :

— A propos, j'ai rencontré Vivian. Triste mine!

— Bah! fit la jolie veuve en rougissant.

— Il avait l'air désespéré, ni plus ni moins.

— L'imbécile! murmura Antoinette avec un adorable sourire de raillerie ou confuse ou dépitée.

— Vous le traitez bien!

— Comme il le mérite.

— Il sèche sur pied, le pauvre garçon! Il se morfond à votre porte.

— Croyez-vous?

— Dame! il me paraît bien persuadé que la parole évangélique : *Frappez et l'on vous ouvrira*, n'a pas grand'chance de se réaliser chez vous.

— L'Évangile recommande de frapper, et non d'essayer d'enfoncer la porte.

— Quoi! Il aurait...

Stéphen du Heaume, en survenant, mit fin à l'entretien.

Il était arrivé mal à propos, non pas seulement parce qu'il avait interrompu la conversation au moment où elle devenait intéressante, mais parce qu'il devait profiter de la circonstance pour commettre une balourdise méchante, et avec d'autant plus d'empressement qu'il avait été plus mal reçu.

En effet, le soir même, il se rendit aux Charmes, en voisin; et, avant que Fred eût pu prévenir la mauvaise impression qui devait résulter de cette révélation, il trouva moyen de raconter à Marie-Ève qu'il avait rencontré son fiancé chez Antoinette. — D'où grand trouble dans l'âme loyale, mais peu naïve, de la fiancée.

Si encore le jeune fâcheux se fût contenté de dire ce qu'il avait vu, il n'y eût eu que demi-mal; mais il ne se priva pas d'aggraver cette narration, trop brève et trop insignifiante à son gré, d'une quantité disproportionnée de commentaires.

Et voilà des nuages, — de vrais nuages, cette fois, — amoncelés à l'horizon naguère si serein des futurs époux.

— Vous rappelez-vous ma petite profession de foi? — demandait la jeune fille, une heure plus tard, à son fiancé.

— Je devine, Marie-Ève, à vous regarder, que vous êtes mécontente de moi. Mais laissez-moi...

— Je vous demande, interrompit-elle, si vous vous rappelez ce que je vous ai dit au sujet des engagemens réciproques que comporte le mariage...

— Parfaitement, mais...

— Eh bien! vous devez comprendre qu'il est encore plus facile de déchirer un simple projet de contrat que d'anéantir un contrat passé en force de chose jugée.

— De grâce, laissez-moi vous expliquer...

Ça n'alla pas tout seul, ni séance tenante. Et même, le lendemain, tout juste parvint-il à se faire entendre et à se blanchir ou à se débarbouiller un peu.

Quand il eut enfin, après un grand nombre d'audiences orageuses, éclairci son cas, Marie-Ève lui dit, encore sévère, mais apaisée :

— Soit. Mais rien ne vaudra jamais, comme dénoûment et conclusion, le mariage de Mme de Lozanges... Je viens d'y réfléchir profondément. Et il résulte de mes réflexions que ce dénoûment-là n'est pas improbable le moins du monde... surtout si vous y travaillez.

— Moi!

— Vous. Pourquoi pas? Vous me le devez bien.

— Mais comment?

— Vous avez cru, pendant un bon moment, avoir touché ce cœur insaisissable. Par quel procédé, je vous prie? On vous l'a dit ici même, et il n'y a pas à en douter : par vos romances, plus ou moins savamment chantées, sur un mode plus ou moins ironique ou travesti ou détourné... Eh bien! il est évident que, si votre ex-ami Vivian, qui n'est pas antipathique non plus, sachez le reconnaître, n'a pas réussi, c'est qu'il ne sait pas s'y prendre. Repassez-lui votre méthode.

— Diable! c'est délicat,.. c'est difficile...

— En quoi? Puisqu'elle ne doit plus vous servir... Et notez qu'il n'y a pas de meilleur moyen de me le prouver.

— Vous voulez que j'aille...

— Non; n'allez plus nulle part. Écrivez.

— Quoi?

— Ceci, par exemple : Mon cher... Ce qu'il y aura de plus difficile à trouver, ce sera la qualification... Mais enfin, ça vous regarde. Donc : Mon cher... n'importe quoi, laissez-moi vous dire que vous faites fausse route. Il ne faut ni se taire ni agir : il faut parler, chanter, au besoin, enfin roucouler, fût-ce en riant ou en ayant l'air de rire. Entre nous, c'est à cela que j'ai dû mon triomphe éphémère. Il aurait peut-être été durable, d'ailleurs, ce triomphe, sans une circonstance particulière contre laquelle vous n'aurez pas à lutter... Vous voyez, je ménage votre amour-propre. Et maintenant, allez écrire.

— Vous l'exigez?

— Certes, oui, je l'exige! Sans cela, où seraient mes garanties?.. Et puis, ce sera vraiment original et moderne, ça!

XV.

— On peut entrer?

— Dame! puisque la porte est ouverte...

— Même pour moi?

— Pourquoi pas?

— C'est que... l'autre jour, j'ai été un peu... Enfin, je ne sais pas trop, mais je crois bien que mon mutisme prolongé m'avait monté à la tête.

— Et, aujourd'hui?

— Dégrisé, repentant, je viens vous prier... d'oublier un moment d'oubli.

— Accordé.

— Nous reprendrons donc les choses, si vous le permettez, au point où je les ai maladroitement laissées pour courir la pretentaine; c'est-à-dire que nous reviendrons en-deçà de la bifurcation... Vous vous souvenez que vous veniez de me rendre l'usage de la parole?

— Oui, mais je me souviens aussi que vous n'avez guère su vous en servir.

— Vous comprenez, quand on a eu la langue longtemps nouée... Mais, à présent, vous pouvez être tranquille; j'ai reçu une bonne leçon : elle me profitera.

Il ne jugeait pas utile de parler du professeur, du vrai, qui n'était autre que Sancigny, dont il avait reçu, la veille, un billet fort agréablement tourné sous l'inspiration de Marie-Eve.

— Ce n'est, du reste, pas bien difficile, répliqua Antoinette, d'être amusant dans un rôle d'amoureux où il n'y a pas l'ombre d'un prétexte à tragédie.

— J'essaierai donc de l'être... Vous me permettez de tout dire, pourvu que je le dise en riant et surtout en vous faisant rire?

— Oui. Mais voilà. A vous en croire, vous autres, on s'imaginerait qu'il suffit de vous donner la parole pour ouïr des merveilles. Et, en fin de compte, c'est toujours la même chose qu'on entend : Que je vous aime! Mon Dieu, que je vous aime donc! Il y a si longtemps que je vous aime! Si vous saviez... Et ainsi de suite. Ça ne peut même plus être drôle.

— Tout dépend des intonations et de la posture... Certainement, quand, au lieu de se précipiter à genoux, une main sur le cœur et en roulant des yeux de ténor, on se contente d'une demi-génuflexion... Un seul genou à terre... Tenez, comme ceci, par exemple... ce qui permet de conserver, dans l'agenouillement, une attitude encore mâle, presque militaire... Quand, au lieu de recourir à des baisers brûlans, on se contente de discrets serremens de main... Tenez, comme ça... Le tout sans accompagnement d'œillades, mais avec un regard simplement extatique... Oh! alors, je reconnais que ce n'est pas d'un comique exhilarant. Mais, que cet homme modéré dans ses gestes, sobre de démonstrations... comme moi en ce moment... que cet homme-là s'avise de parler, ah! par exemple, du coup ça devient grotesque!.. Car, que peut-il dire? Il aura beau recourir à des phrases courtes et chaleureuses, débitées sur un ton convaincu, exempt d'enflure et d'outrance, il aboutira toujours à quelque chose dans ce goût-ci : Vivre de la sorte! Vous adorer ainsi, à jamais! sans avilissement, sans duperie, sans folie, parce que, pour quiconque vous connaît ou vous devine, pour quiconque sait voir la réalité à travers les apparences, vous êtes vraiment digne d'être adorée, et qu'il n'y a rien de plus doux que de se

prosterner par conviction !.. Oh ! vous pouvez demeurer impassible d'aspect : les divinités ne frémissent ni ne s'agitent, non plus que les idoles. Mais les idoles seules, vains simulacres, restent insensibles. Il y a, dans la prière du croyant, une vertu secrète qui la fait monter plus haut que les fumées de l'encens et les éclats retentissans des hymnes, si haut qu'une divinité qui n'en serait point touchée ne pourrait être qu'une fausse divinité : une simple idole...

— Vous savez que c'est à peine ridicule, ce que vous dites là? interrompit Antoinette avec un sourire indulgent, presque charmé.

— Alors, je continue?

Elle se leva en disant :

— Non ; c'est inutile : je vous vois venir. Vous allez faire comme Sancigny, qui, lui aussi, avait sauté, et avec un geste digne d'Archimède, sur l'idée de me parler d'amour en riant, mais qui n'y a pas réussi. Pourquoi vouloir l'imiter dans ce rôle-là ?

— Parce que je m'imagine que j'en saurais tirer parti.

— Lui aussi s'était imaginé cela.

— Eh bien ?

— Eh bien ! la vérité est qu'il n'en a pas tiré grand'chose... Cependant, je dois dire qu'il a fini par en tirer, comme vous, quelque chose... à partir du moment où il a renoncé à la forme sarcastique, pour s'en tenir à la forme impersonnelle...

— Oui, quelque déclaration à la cantonade, sans doute...

— A la cantonade, si vous voulez, mais émouvante tout de même...

— Et qui néanmoins ne vous a pas considérablement émue?

— Considérablement?.. Non. Mais enfin, un peu... Comme tout à l'heure.

— Et c'est cette émotion légère, à fleur de peau, cette espèce de chatouillement de l'oreille que vous recherchez?

— Eh ! mon cher ami, l'oreille n'est-elle pas le plus sûr chemin pour arriver au cœur d'une femme?

— J'ai donc été un sot de me le laisser barrer?

— Entre nous, je le crains.

— Tandis que ce malin de Sancigny...

— Bah ! fit Antoinette en riant, ne regrettez rien. S'il ne m'avait jamais parlé d'amour, il ne serait pas en train de se marier avec une autre... Et puis, il nous a montré la route à tous les deux.

C'était plus vrai encore qu'elle ne le croyait, en un sens, mais moins vrai qu'elle ne le disait, à un autre point de vue. — Car l'ami George avait bien fini par trouver tout seul un chemin.

XVI.

« Madame et bien chère amie, nous allons rentrer à Paris dare-dare, pour bâcler les préparatifs. Il paraît que ces fiançailles, qui se prolongent, sont horripilantes. Je ne trouve pas. Mon oncle a même l'air de les estimer dangereuses ; car, l'autre jour, me croyant loin, il a dit : « Il faut si peu de temps pour se mal conduire... quand on est jeune ! » Je ne vois pas pourquoi il faut plus de temps quand on est vieux. J'ai demandé là-dessus une explication que l'on ne m'a pas donnée, non plus que celle que je sollicitais sur les inconvéniens des fiançailles prolongées. On m'aurait volontiers répondu, comme quand j'étais petite fille : « Tu sauras cela plus tard. » Bientôt, alors !

« Je voudrais bien vous voir plus souvent, chère grande amie. Si je vous voyais, je vous raconterais peut-être une foule de choses que je ne sais pas écrire. Il y a des gens qui écrivent plus facilement ou plus volontiers qu'ils ne parlent. Moi pas. D'ailleurs, je crois que ce sont les hommes, plutôt que les femmes, qui ont cette faculté de ne jamais rougir devant leur encrier. Après tout, je n'en sais rien, n'ayant pas encore « l'autorité de l'âge, » comme on dit à la maison... C'est papa qui dit cela ; c'est même une des rares choses qu'il dise. Mais mon oncle lui répond que l'autorité de l'âge résulte seulement du fait d'être bête depuis plus longtemps que ceux à qui l'on s'adresse. Et alors, je ne me sens pas « courbée par le grand frisson du respect, » quand les personnes mûres me font des objections que je n'ai pas envie d'admettre.

« Pourquoi donc ai-je pris la plume ? Probablement pour vous dire que je suis heureuse et que je vous ai de la reconnaissance. Il paraît qu'on a beaucoup jasé sur moi, sur Fred, sur vous. Ça vous est égal, n'est-ce pas ? Soyons modernes ! Du reste, je ne sais rien que par ce bêta de Stéphen du Heaume. C'est certainement un nigaud ; mais il a parfois de l'esprit, ce dont j'enrage. Car il me semble qu'un sot qui, par hasard, se montre spirituel, déshonore l'esprit. Quant aux simples petites méchancetés courantes, comme celle qui consiste à dire que Fred épouse ma fortune, vous pensez bien que je ne m'en occupe même pas. Je m'en occupe d'autant moins que ma dot n'a rien de pharamineux : pas même de quoi vivre à Paris ; et que, dans l'avenir, mon mari aura un très honnête apanage. Il est vrai que je serai, dit-on, beaucoup plus riche que lui. Mais qu'en sait-on, par le temps qui court ? qu'en sait-il lui-même ? Et alors, qu'est-ce que ça prouve ?

« Voilà donc pourquoi je vous écris : pour vous dire que mon

bonheur serait sans nuage, si je pouvais vous y associer de vive voix et vous embrasser sur les deux joues.

« MARIE-ÈVE.

« *P.-S.* — Eh bien! non, ce n'est pas tout à fait pour cela que je me suis mis la plume en main, à votre intention. Mais approchez plutôt votre oreille : j'aime décidément mieux vous le dire tout bas, et à la bonne franquette, que de vous le tartiner par écrit. On a été très méchant pour vous. On l'est encore. On le sera tant que vous ne serez pas mariée. Car il paraît que le mariage est l'antidote de la médisance... dans certains cas. Avouez que, dès lors, nous aurions le plus grand tort de négliger ce contrepoison, quand il est à notre portée. Tenez, voici, par exemple, Stéphen du Heaume, qui, bien accueilli chez vous pour commencer, puis moins bien reçu, y trouve deux ou trois fois de suite M. George Vivian. « Sancigny est remplacé par Vivian! » Vous entendez cela d'ici, ou plutôt d'où vous êtes? Du reste, on l'entend de partout, et c'est ennuyeux : ennuyeux pour vous, pour moi aussi qui vous aime et qui entends ou devine le nom de mon mari (je puis bien l'appeler ainsi) accolé au vôtre dans une calomnie rétrospective. Or, supposez (je parle tout contre votre oreille) que M. George Vivian ne vous déplaise pas : vous l'épousez, et nous faisons partie carrée, à la barbe des médisans. Entre nous, c'est tout ce que je désire maintenant; et, faute de cette petite formalité, cela ne nous serait jamais possible... D'abord (ma bouche est de plus en plus près de votre oreille), j'aurais peur de vous si vous n'étiez pas mariée; et puis, il manquerait un côté du carré. Et ne craignez pas que le mariage vous rende nécessairement fossile : Fred m'a promis de me laisser être moderne tout à ma guise. Nous le serons ensemble. Quant à l'amour, c'est de tous les temps.

« M.-E. »

Pour répondre à son nouveau mari, qui, le soir du mariage, sur le seuil même de la chambre nuptiale, lui disait en souriant avec une timidité feinte, et comme pris d'un scrupule tardif :

— Ce n'est peut-être pas bien moderne, tout de même, ce que nous allons faire?..

Antoinette n'eut qu'à se souvenir du *post-scriptum* de Marie-Ève.

— Bah! fit-elle. Décidément, c'est de tous les temps.

HENRY RABUSSON.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Nous croyons être chrétiens. Ceux mêmes d'entre nous qui se sont détachés du dogme s'imaginent qu'ils vivent sous la domination de l'Évangile, puisque les idées morales et sociales que l'Évangile apportait au monde ont passé dans nos mœurs, nos institutions et jusque dans nos préjugés. On oublie de se demander si la sagesse mondaine n'a pas modifié profondément la doctrine primitive, et ce qu'il reste encore de cette « triomphante folie, » comme l'appelait Bossuet, depuis tant de siècles que de fort honnêtes gens travaillent à expliquer les textes d'une manière rassurante, adoucissant ici une idée trop sauvage, interprétant plus loin dans le sens de notre égoïsme et de nos passions un précepte décidément impraticable. On n'ignore pas tout à fait qu'il y a certaines choses qui ne se comprennent plus comme il y a dix-neuf siècles, et qu'il a fallu civiliser, pour ainsi dire, des paroles qui s'adressaient aux petites gens d'un pays à demi barbare; mais peu de personnes se rendent compte du chemin parcouru, d'étapes en étapes, depuis le point de départ.

Il est bon, cependant, de rechercher de temps en temps où nous en sommes, ne serait-ce que pour ne pas se payer d'illusions ridicules. Rien n'y aide autant que de considérer les hommes qui se sont efforcés, à diverses époques et dans différens pays, de ramener le monde à l'Évangile vrai, à l'Évangile tout cru; nous pouvons juger, par l'impression qu'ils nous laissent, de ce qu'est devenue entre nos mains la loi à laquelle nous nous figurons être toujours soumis. De tous ces exaltés, il n'en est pas avec qui l'épreuve soit aussi décisive qu'avec saint François d'Assise, parce qu'aucun n'a été plus net de compromis humains. Il n'a rien

donné à nos prudences ni à nos faiblesses. Il a remis sous les yeux des chrétiens la pensée de Jésus dans sa nudité et a soutenu avec un doux entêtement que ses exigences ne sont pas au-dessus de nos forces. Nous allons essayer, après beaucoup d'autres (1), de raconter sa vie et son œuvre. C'est une histoire connue, mais si belle qu'on ne s'en lasse point, et on n'y a peut-être jamais cherché la leçon que nous venons d'indiquer. Selon que les idées de saint François d'Assise sembleront au lecteur d'un grand sage, ou seulement d'un grand saint, trop élevé au-dessus des choses de la terre pour en raisonner avec beaucoup de sens, il saura jusqu'à quel point il est encore dans la pure tradition évangélique.

I.

Lorsqu'on descend de Florence sur Rome par les vallées ombriennes, on aperçoit les villes dans les airs, posées sur des cimes abruptes dont elles suivent les contours déchiquetés. Beaucoup ont conservé les hautes murailles crénelées du moyen âge, qui serpentent au flanc de la montagne en formant des dessins bizarres. La montée jusqu'aux portes est longue et rude, l'intérieur de la ville accidenté. Les maisons sont tassées le long de petites rues tortueuses et escarpées, faciles à fermer et à défendre. Les vieux palais noircis ont des airs de forteresses. Tout parle aux yeux d'un passé d'insécurité, d'invasions étrangères et de troubles civils. Tout parle aussi de la vénérable antiquité de ces retraites inaccessibles, où les débris du moyen âge recouvrent des murailles romaines, posées sur des fondemens étrusques.

Les cités de l'Ombrie ont eu leurs jours de puissance et d'éclat. Leurs cathédrales, leurs hôtels de ville, les restes de leurs citadelles et de leurs palais témoignent de ce qu'elles furent du XIIe au XVe siècle, alors que Cortone, Pérouse, Assise, Foligno, Spolète, Orvieto levaient des armées et formaient des alliances. Leurs libertés avaient grandi, comme dans l'Italie du nord, pendant la longue querelle des papes et des empereurs. Tandis qu'on se dis-

(1) Nous mentionnerons en première ligne *l'Histoire de saint François d'Assise*, de M. l'abbé Léon Le Monnier (Paris, 2 vol. in-8°, 1889; Victor Lecoffre), ouvrage remarquable par l'érudition, la largeur d'esprit et la sincérité. Puis les délicieuses biographies de Thomas Celano et des Trois Compagnons, tous quatre disciples de saint François; la *Vita*, etc., de saint Bonaventure (1263); *les Fioretti* (XIVe siècle); *le Saint François* de Frédéric Morin (1853), et celui du docteur Karl Hase (Leipzig, 1856); *Poètes franciscains*, d'Ozanam (1859); *Nouvelles Études d'histoire religieuse*, par M. Renan; *des Hallucinations du mysticisme chrétien*, par A. Maury (*Revue* du 1er novembre 1854); *l'Italie mystique*, par Émile Gebhart (1890), etc.

putait leur possession, les fortes villes qui dominent le haut Tibre et ses affluens s'étaient transformées peu à peu, elles aussi, en républiques. L'autorité y avait passé aux mains de la bourgeoisie et du peuple, et il en était résulté un épanouissement qui a été éphémère, parce que les jeunes souveraines se mirent aussitôt à se jalouser. Leurs luttes acharnées eurent vite fait de les jeter dans une décadence qui a été sans remède. Aujourd'hui, elles sont mortes. Leurs rues désertes n'ont plus que des boutiques de village, leurs maisons silencieuses ont l'aspect lépreux que donnent aux murailles les longs abandons. Ce sont d'adorables nécropoles, toutes hérissées de monumens exquis, tout égayées de vues incomparables sur les Apennins et leurs vallées profondes. Nulle activité humaine n'y trouble les visions du passé. On chercherait en vain des asiles plus à souhait pour les mystiques légendes du moyen âge.

C'est dans une de ces villes aériennes, à Assise, que naquit, en 1182 (1), l'enfant destiné à remuer profondément la chrétienté. Son père, Pierre Bernadone, était un gros marchand d'étoffes qui s'en allait trafiquer au loin, selon l'usage du temps. On était encore à l'âge héroïque du commerce, et les expéditions de ces marchands en armes, escortant leurs ballots sur les champs de foire de l'Europe, avaient une physionomie militaire et aventureuse que nous ne sommes plus accoutumés à associer aux opérations de cette nature. Les Italiens avaient commencé, dès la fin du XIe siècle, à passer les Alpes pour venir vendre leurs produits dans le midi de la France, et nous savons par les contemporains qu'au XIIIe siècle on les rencontrait partout, aux fameuses foires de Champagne aussi bien qu'en Provence ou en Languedoc. Ils nous apportaient les cotonnades et les mousselines dont l'Orient avait eu longtemps le monopole, les taffetas, brocarts, velours, pour lesquels leurs artisans étaient alors sans rivaux. Pierre Bernadone faisait des courses fréquentes dans notre pays, et la tradition veut qu'il s'y soit marié, pendant un de ses voyages, avec une fille noble de souche provençale. Ainsi s'expliquerait que son fils François ait eu dès l'enfance la tête pleine de chansons et de contes provençaux.

Sa femme, qui se nommait Pica, n'est pour nous qu'une silhouette indécise. Les vieux biographes de saint François, ceux qui avaient connu sa ville et sa famille, parlent à peine de sa mère. Ils nous disent qu'elle était simple et indulgente, la font apparaître deux ou trois fois à l'arrière-plan et semblent ensuite l'oublier. Son nom n'est plus prononcé. Nous ignorons jusqu'à la date de sa mort et si elle put jouir de la gloire de son enfant. Pierre Bernadone dis-

(1) Selon d'autres, en 1181.

paraît de même après la conversion de saint François, mais on nous l'avait du moins bien fait connaître auparavant, et c'est une physionomie curieuse; elle nous laisse entrevoir ce qu'était cette bourgeoisie naissante, déjà riche et encore grossière, dont l'avènement au pouvoir était en train de changer la face de l'Italie.

Pierre Bernadone avait conservé les rudes qualités du plébéien à travers les défauts du parvenu. L'époux de la tranquille et modeste Pica adorait le faste. Il était âpre au gain, point courtois, et il avait des colères brutales. Pas aimable, en résumé, mais actif, énergique, appliqué à ses affaires et comprenant les devoirs de sa classe d'une façon assez fière. Dans les démêlés qu'il eut plus tard avec son fils aîné, qui ne tournait pas comme il l'aurait désiré, on ne vit jamais Pierre Bernadone s'opposer à ce que François allât se battre. Il tâcha de l'empêcher de verser dans le mysticisme et de devenir un saint, c'est-à-dire un bon à rien dans ses idées de négociant; il le laissa courir au danger toutes les fois que son fils en eut envie, même lorsqu'il ne s'agissait point de défendre Assise; ce marchand, qu'on nous représente intéressé et d'âme basse, admettait fort bien que son enfant gâté, son meilleur aide au comptoir, laissât là les cliens et risquât de se faire tuer sans aucune nécessité, uniquement pour l'amour de la gloire.

En revanche, Pierre Bernadone ne peut échapper au reproche d'avoir mal élevé ses fils. Les vieux biographes assurent que c'était alors l'usage. On ne voyait pas d'inconvénient à ce que les garçons se conduisissent en chevaux échappés, et François Bernadone ne s'en fit pas faute. Il était très ardent et il avait beaucoup d'argent; il devint le boute-en-train de la jeunesse dorée d'Assise, l'instigateur de toutes les sottises, et les sottises n'étaient rien moins que raffinées aux environs de l'an 1200. L'un des plus grands plaisirs des fils de bourgeois était de se griser de compagnie et d'aller ensuite faire du tapage dans les rues. Assise retentissait jour et nuit des chants et des cris de ces jeunes fous, en tête desquels marchait le fils du riche Bernadone, l'air important, car il s'imaginait être un personnage et jouer un rôle digne d'admiration. Son excuse est que la ville entière l'admirait effectivement, et de tout son cœur, parce qu'il restait élégant et doux au milieu des excès. Jamais brutal, jamais un mot grossier. « Il n'avait pas l'air d'être de sa famille, » dit un contemporain qui avait connu le père et les frères. Il n'avait pas non plus l'air d'être de sa classe, tant il y avait de noblesse dans toute sa personne.

Ses études furent sommaires. Il était mauvais écolier et il resta peu de temps sur les bancs. Son père l'en retira de bonne heure pour le mettre à auner du drap, sans s'inquiéter de l'état de ses

études. Il ne venait à l'esprit de personne, au XIIe siècle, qu'un marchand eût besoin d'en savoir si long. Quelques panégyristes se sont efforcés, dans une bonne intention, de démontrer que saint François était plus instruit qu'on ne le croit généralement. La question est bien secondaire. S'il est au monde une chose indifférente, c'est qu'un homme qui s'était donné pour tâche de renouveler notre conception de la vie, et qui y a réussi dans une certaine mesure, ait su plus ou moins de latin, surtout quand cet homme n'a pas cessé de répéter qu'il n'était qu'un simple et un ignorant, mais que la simplicité est une force, parce qu'elle « choisit d'agir, plutôt que d'apprendre ou d'enseigner (1). »

Il y a d'ailleurs plusieurs façons d'être ignorant. François Bernadone l'était en poète; c'est dire qu'il savait une foule de choses dont ne se doutèrent jamais les bons prêtres de l'école Saint-George, où il avait fait ses classes. Les vers des troubadours provençaux bourdonnaient dans sa tête en essaims sonores. Il les entendait réciter aux jongleurs, sur les places publiques ou dans les tournois et carrousels, et il en possédait probablement des copies. Son esprit en reçut une empreinte que rien n'effaça jamais. Le sens ridicule attaché de nos jours au mot de troubadour ne doit pas nous faire oublier ce qu'était cette poésie de poètes-chevaliers, où bruit et s'agite la vie guerrière du moyen âge. Les fadeurs amoureuses n'y tiennent pas toute la place. La guerre y est célébrée avec un emportement sauvage. « Je vous le dis, s'écrie Bertram de Born, le manger, le boire, le dormir n'ont pas pour moi tant de saveur que d'entendre crier des deux côtés : A eux! et d'entendre hennir chevaux à vide sous le bois, et d'entendre crier : A l'aide! à l'aide! et de voir tomber petits et grands dans les fossés, sur l'herbage, et de voir les morts qui ont les flancs traversés par des tronçons d'armes. » Il passe dans les pièces belliqueuses un souffle d'héroïsme, un mépris pour le soldat hésitant, bien faits pour préparer une âme généreuse aux grandes actions. Un marquis de Montferrat s'était croisé et n'était pas parti. « Marquis, lui crie un troubadour, je veux que les moines de Cluny fassent de vous leur capitaine, ou que vous soyez abbé de Cîteaux, puisque vous avez le cœur assez bas pour aimer mieux deux bœufs et une charrue à Montferrat qu'ailleurs être empereur. On dit bien que jamais petit de léopard ne se mit au terrier, comme fait le renard... Vos ancêtres, je l'entends raconter, furent tous des preux; mais il ne vous en souvient guère (2). » Les troubadours ont eu sur saint François une influence analogue à celle que les

(1) *Deuxième Vie* de Thomas Celano.
(2) Traduit par Villemain.

romans de chevalerie espagnols exercèrent, à trois siècles de distance, sur sainte Thérèse. Ils le familiarisèrent de même avec les pensées et les sentimens héroïques.

Le fils du drapier d'Assise eut un autre maître bienfaisant, la Nature, qu'il aima jusqu'à la mort d'un amour invariable. Les gens qui savaient la regarder n'étaient pas aussi rares que le feraient supposer les mosaïques et les sculptures de l'époque. On raconte que Joachim de Flore, l'un des précurseurs de saint François, s'interrompit un jour de prêcher en voyant le temps s'éclairer subitement, et sortit de l'église avec ses auditeurs pour leur faire admirer la campagne mouillée et ensoleillée. Cet exemple, et quelques autres du même genre, n'empêchent pourtant point que saint François ait été unique dans tout le moyen âge par un sentiment de la nature dont l'intensité n'a jamais été surpassée. Il y entrait un mélange d'admiration pour « tout ce qui était beau à voir (1), » et de tendresse pour la vie universelle qui enfante également le brin d'herbe et l'humanité. Il restait en contemplation devant une fleur, devant les souples ondulations d'une vigne grimpée dans un arbre, à la mode italienne, devant un insecte ou un oiseau, et il ne les regardait pas avec le plaisir égoïste du dilettante; il s'intéressait à ce que la plante eût son soleil, l'oiseau son nid, à ce que la plus humble des manifestations de la force créatrice eût la part de bonheur inconscient à laquelle elle peut aspirer.

Le sort l'avait fait naître dans un pays qui, par une rare rencontre, est tout ensemble grandiose et riant. Il passa sa jeunesse à boire par les yeux l'Ombrie et sa divine lumière, les lignes exquises de ses puissantes montagnes, la sauvagerie mêlée de douceur qui lui donne une physionomie inoubliable. Promeneur acharné, il courait les pics et les vallées, les champs cultivés et les bois déserts, s'absorbant dans l'admiration devant un humble ruisseau comme devant un site imposant. Rentré dans Assise, il y plongeait de toutes parts sur de vastes horizons. La ville est suspendue, en plein midi éblouissant, au flanc du mont Subasio. A ses pieds, une large vallée où le Chioggio coule parmi les oliviers. En face, une montagne robuste et sombre, aux verts vigoureux. A droite et à gauche, la vallée fuit entre des chaînes bleuâtres qui vont pâlissant, et deviennent peu à peu d'un azur si doux, que le regard ne peut s'en rassasier. Assise plane sur ces paysages merveilleux, et l'on y est sans cesse surpris, malgré la hauteur des maisons, par des éclairs de campagne. C'est à un tournant de rue, c'est par-dessus un mur de terrasse ou à travers des fenêtres ouvertes. Les Bernadone habitaient dans

(1) Celano.

le haut de la ville. Ils ne pouvaient sortir de chez eux sans voir au-delà des remparts, et lorsque le printemps italien jetait sa royale parure sur les monts et les plaines, la vie du jeune François devenait un enchantement.

La poésie provençale et la nature furent ses deux grands précepteurs. Les leçons qu'il reçut des événemens publics complétèrent son éducation. Son adolescence assista aux efforts d'Assise pour se débarrasser du duc allemand imposé par l'empereur. Il avait seize ans et demi quand le peuple, profitant d'une absence de Conrad von Lutzen, se leva en masse et monta assiéger la citadelle dont on voit encore plusieurs tours carrées et quelques murs énormes. Le redoutable Rocher-Rouge, asile séculaire des oppresseurs étrangers, fut pris et incontinent démantelé. La population courut ensuite réparer les murailles de la ville. Il ne restait qu'à nettoyer Assise des ennemis intérieurs, ces nobles durs et rapaces qui tenaient garnison dans leurs palais fortifiés et y vivaient comme en terre conquise. Ceux d'entre eux qui acceptèrent le régime nouveau obtinrent des conditions honorables; on convint de leur réserver une partie des dignités républicaines. Une série d'assauts et d'incendies eurent raison des autres, et l'Ombrie compta une cité libre de plus.

François Bernadone était du parti du peuple et hardi compagnon. Il est très douteux (1) qu'il ait assisté les bras croisés à ces luttes généreuses en faveur de l'indépendance. Cela ressemblerait trop peu à tout ce que l'on sait de lui. L'esprit ne soufflait pas encore sur cette jeune tête, bouillonnante d'énergies ignorées d'elle et des autres. Le futur paladin de l'Évangile, destiné aux victoires pacifiques, se contentait pour l'instant d'être un jouvenceau d'humeur belliqueuse, qui rêvait aventures, conquêtes, chevalerie, gloire, et qu'on trouvait toujours empressé à décrocher son bouclier.

Au surplus, très gai et passablement frivole. Il n'était que rire et chansons, prenait au sérieux le menu d'un repas ou la coupe d'un habit, et jetait à pleines mains les écus paternels, à moins cependant qu'il ne s'abîmât dans une méditation solitaire, entre deux parties de plaisir, ou qu'il ne se perdît derrière son comptoir dans de vagues projets romanesques. Ses pieux disciples soupiraient plus tard en se rappelant les contrastes de sa nature. Il restait petit-maître jusqu'au bout des ongles en attendant d'être un héros, et en sentant qu'il le serait, bien qu'il fût loin de prévoir comment. Ceux qui le connaissaient le sentaient aussi, malgré toutes les apparences. Il poussait la recherche jusqu'à l'enfantillage, se composait des costumes extravagans, faisait à table le délicat et le dégoûté, se bou-

(1) Voir Cristofani, *Storie d'Assisi.*

chait le nez de peur d'une mauvaise odeur, et laissait pourtant le public dans l'attente de grandes choses. Quelques amis de son père hochaient leurs têtes de bourgeois économes en considérant son luxe de grand seigneur. Le peuple en jugeait mieux, et quand il le voyait passer avec ses airs de prince, superbement drapé dans de riches vêtemens, le peuple le regardait d'un œil indulgent et lui pardonnait tout, par un pressentiment obscur de l'avenir.

Il est plus facile de constater que d'expliquer l'étrange pouvoir de séduction qui fut l'une de ses grandes forces. Ses contemporains ont sans cesse le même mot à la bouche en parlant de lui. Qu'ils l'aient connu jeune ou vieux, roi de la jeunesse d'Assise ou moine ascétique, ils disent toujours : — Il était « si aimable. » On ne saurait prétendre qu'il fût beau, surtout pour un temps où l'air de vigueur comptait pour beaucoup. Sa personne était petite et frêle, son teint pâle et délicat. Il avait la figure allongée, les traits fins, le cou fluet, de petites oreilles, de petites mains, de petits pieds, rien de très frappant, en somme, si ce n'est le beau regard franc de ses yeux noirs et le charme inexprimable de sa physionomie, tout aimable comme son âme. La grâce souriante qui a constamment marqué ses actions, y compris les plus hautes et les plus austères, rayonnait sur son visage et disposait les cœurs pour lui. Sa voix musicale et caressante achevait de les lui soumettre. Le monde tendait le cou à son joug avant de savoir ce qu'il serait.

Cependant son père l'avait associé à son commerce et se réjouissait d'avoir un fils aussi avisé en affaires. Saint François, — dernier trait imprévu, — fut, avant sa conversion, un négociant habile, très attentif à accroître son gain. Il se tenait dans la boutique et servait les pratiques, qui l'aimaient à cause de sa politesse.

II.

Les premiers signes d'un changement intérieur se manifestèrent aux approches de la vingtième année. L'enfant gâté, qui avait toujours marché dans la vie comme dans une fête, commençait à ouvrir l'oreille aux bruits du monde, et il entendait monter vers lui, de toute la terre italienne, un gémissement douloureux qui l'étonnait. Il commençait à regarder autour de lui, et il était embarrassé de ce qu'il apercevait de visages abattus et d'yeux en larmes. Son attention s'arrêta tout d'abord sur les pauvres. Un incident, très vulgaire en soi, lui fit remarquer pour la première fois la sécheresse de leurs rapports avec les riches, et il fut froissé de sa découverte.

Un mendiant était venu lui demander l'aumône dans un moment

où sa boutique était pleine d'acheteurs et lui-même très affairé. Il rudoya ce pauvre homme et le chassa. Rien de plus naturel, n'est-ce pas? On ne se gêne pas avec un mendiant, rebut du monde, habitué à être malmené. Cependant, les cliens partis, l'image du pauvre lui revint à l'esprit. Il se prit à songer à ce qu'il aurait fait si ce passant, au lieu d'être un mendiant quelconque, l'avait sollicité « au nom d'un grand comte ou d'un baron, » et il tomba d'accord avec lui-même qu'il lui aurait donné ce qu'il demandait. Parce qu'il n'était qu'un mendiant quelconque, François Bernadone, renommé dans Assise pour sa courtoisie, avait été d'une grande grossièreté, *magnæ rusticitatis* (1), lui chrétien, lui membre d'une religion qui nous enseigne à considérer les pauvres comme les ambassadeurs du Roi des rois, afin qu'il y ait paix et bonne volonté entre tous les hommes. Il se promit de ne jamais recommencer et se tint parole; de ce jour date l'empressement, accompagné d'égards charmans, qu'il ne cessa plus de témoigner aux humbles, d'autant plus tendre pour eux qu'ils étaient plus enfoncés dans l'irréparable ignominie de la misère.

Ce n'est pas tout. L'incident eut d'autres suites plus importantes. François Bernadone en garda au cœur une inquiétude qui ne devait pas tarder à se changer en angoisse. Vaguement, mais tenacement, il entrevit les causes profondes de l'immense douleur du monde chrétien. Ces foules inconsolables, dont la plainte désolée le troublait maintenant au milieu de ses plaisirs, pleuraient la parole miséricordieuse de Jésus, impudemment faussée par des âges violens qui avaient intérêt à travestir l'Évangile pour échapper à ses contraintes. Le doux ami des misérables, le Dieu pauvre qui n'avait où reposer sa tête, avait cédé la place à une figure sévère et pompeuse, couronnée d'or, prompte à lever la main pour maudire, et qui parlait aux peuples par la bouche d'évêques puissans et impérieux. Le christianisme primitif était tombé dans le même discrédit où nous le voyons aujourd'hui, bien que par des causes différentes, et le christianisme hautain qui l'avait remplacé ne pouvait rien pour consoler les âmes. La minute où saint François eut l'intuition de ces choses décida de sa vie.

Il n'était pas le premier à soupçonner la source du mal. Depuis deux cents ans et davantage, des voix irritées sortaient des bouges des gueux et des monastères, à moins qu'elles ne tombassent du haut de quelque chaire audacieuse, dénonçant la religion officielle, insolente caricature de l'Évangile, et les comtes ou barons mitrés et crossés qui régnaient avec leurs soudards dans les palais épiscopaux. Le peuple n'avait pas pu prendre son parti de l'entrée de l'Église dans

(1) *La Vie des trois compagnons.*

le régime féodal et de la métamorphose de ses pasteurs en loups dévorans qui n'épargnaient pas leurs propres troupeaux. Dans le clergé lui-même, il y avait toujours eu des moines et des prêtres dont l'âme se remplissait de honte et de dégoût en voyant leur abbé vivre en bandit, leur évêque en joyeux batailleur. Leur colère à tous s'exaspérait à mesure qu'ils remontaient par la pensée la hiérarchie romaine, au sommet de laquelle la papauté, sauf de glorieuses exceptions, donnait l'exemple de la violence et de l'iniquité. La conscience populaire se révoltait, et il n'était pas besoin de grande attention pour distinguer un chœur assourdi de malédictions, qui n'attendait qu'une occasion pour éclater en accens formidables, ceux qui firent plus tard la Réforme.

Les maux dont ils s'indignaient étaient lamentables, mais on ne voit pas comment ils auraient pu être évités, comment les papes auraient pu rester fidèles à la tradition primitive et conserver innocemment les vertus évangéliques dans les siècles qui suivirent les invasions des barbares, alors que le chef de la chrétienté était exposé tout comme un autre à être enlevé par les brigands ou massacré par un rival. Il n'y avait pas alors dans tout l'Occident de lieu plus infesté de barons pillards que Rome, de population plus sauvage que les Romains. La ville sainte aurait été, même sans le pape, un des grands coupe-gorge de l'Europe. La présence du successeur de saint Pierre y doublait le désordre. Elle en faisait le rendez-vous des conquérans étrangers et des aventuriers heureux, dont l'un prétendait être couronné, comme Charlemagne, dans l'antique basilique de Saint-Pierre, dont l'autre voulait prendre la tiare pour la donner à un client. Le saint-père vivait au milieu des bagarres et ne pouvait pas dire sa messe en sécurité. Il n'est pas surprenant qu'il ait aspiré à la grandeur temporelle autant et plus qu'aux sept béatitudes.

Il faut regarder d'un peu près ce spectacle extraordinaire pour se rendre compte de ce qui était alors possible et impossible. De 897 à 985, moins d'un siècle, il y eut un pape empoisonné, deux étranglés, quatre morts en prison d'une manière suspecte. Vers la fin du XIe siècle, le grand Grégoire VII, pour avoir osé s'attaquer aux simoniaques, fut enlevé une nuit de Noël dans Sainte-Marie-Majeure. En 1118, Gélase II fut attaqué à coups de pierres et de flèches pendant qu'il officiait à Sainte-Praxède. Cela ne pouvait pas durer. Il fallait au saint-siège des soldats et des forteresses, dans l'intérêt même de la religion, sans cesse outragée et bafouée dans la personne de son chef. C'est ainsi qu'il fut amené à fermer l'Évangile et à aimer l'argent, avec lequel on achète des armées.

Il rouvrit la porte du temple aux marchands, se fit marchand lui-même et vendit tout ce qu'on voulut bien lui acheter : di-

gnités ecclésiastiques, biens spirituels, couronnes temporelles, le sacré et le profane, la terre et le ciel, sans s'inquiéter de ce qu'était l'acheteur, pourvu qu'il eût bon crédit. L'inévitable arriva. Les seigneurs achetèrent des évêchés pour leurs bâtards, et ceux-ci dotèrent leurs filles avec des abbayes. Les familles nobles se concertèrent pour s'assurer la poule aux œufs d'or en mettant un des leurs sur le trône pontifical. On vit alors l'épiscopat encombré de ces malandrins qui provoquaient les invectives d'un Pierre Damien ou de tel mystique en guenilles dont le nom est resté ignoré dans l'histoire. « Il aurait mieux valu pour lui être porcher ou avoir la lèpre que de *faire l'évêque*, » écrivait fra Salimbene de l'un d'entre eux.

Le pis est que ces prélats indignes prêchaient une religion à leur image et selon leur intérêt, une religion de terreur où l'enfer engloutissait quiconque ne payait pas régulièrement la dîme. Par un blasphème effronté, Jésus, devenu dur, maudissait au lieu de consoler. Sa sécheresse avait gagné les cœurs des hommes, et l'on peut dire qu'il y a rarement eu aussi peu de bonté sur la terre que dans les siècles qui ont précédé la naissance de saint François d'Assise. Les faibles n'avaient pas de pitié à attendre, les humbles pas de sympathie. Dans l'excès de leur souffrance, ils en appelèrent de l'Église à Dieu, et ce fut l'origine de la puissante vague d'hérésie qui partit au XIe siècle des pays slaves et submergea une grande partie de l'occident. Les sectes se multiplièrent, unies au fond dans une idée commune. *Cathares* ou *patarins*, *poblicans* ou *albigeois*, *amis de Dieu* ou *bonshommes*, *pauvres* ou *humiliés*, de quelque nom enfin qu'on les nomme et de quelques dogmes ou rites qu'ils s'avisassent, tous ces révoltés, sans exception aucune, étaient pénétrés d'un âpre désir de revenir à l'idéal de l'Évangile et convaincus qu'on n'y parviendrait qu'en abattant l'Église féodale et mondaine et en rebâtissant sur ses ruines. Il leur paraissait impossible que le clergé romain s'amendât, au degré de pourriture où il en était; qu'il consentît à redevenir pauvre, à prêcher le pardon des offenses et l'amour des humbles, à se faire le défenseur des aspirations politiques et sociales qui agitaient les classes inférieures, impatientes de compter dans la balance et de pouvoir s'estimer elles-mêmes.

L'originalité de saint François fut de croire le contraire. Il fut frappé, autant et plus que n'importe quel hérétique, de l'acuité du mal et de l'urgence d'y apporter remède : il ne lui vint même pas à l'esprit de tenter une réforme en dehors de l'Église, à plus forte raison contre elle. Il ne douta pas d'elle un seul instant, en quoi il montra une grande intelligence de cette merveilleuse organisation qui s'adapte infatigablement, depuis tantôt dix-neuf siè-

cles, aux temps et aux états d'esprits les plus divers, et dont la souplesse n'a encore été en défaut qu'une seule fois, le jour où Léon X fit brûler les écrits de Luther. L'Église s'était attardée dans les erremens d'un autre âge. Son fils d'Assise se borna à lui remettre sous les yeux, discrètement et avec un profond respect, le christianisme du discours sur la montagne, et à lui faire signe qu'il était temps d'avancer. Elle tint compte de l'avertissement et fut reconnaissante de la façon dont il était donné.

Nous avons dû marquer le point de départ de l'apostolat de saint François et la pensée qui présida à sa carrière active avec beaucoup plus de netteté que l'un et l'autre n'en avaient dans son esprit, à la date où nous sommes arrivés. La grande crise morale, dont l'anecdote du pauvre est un premier indice, avait été déterminée chez lui par des impressions auxquelles se mêlait encore peu de raisonnement. C'est pourquoi elle eut d'abord des allures capricieuses. Le jeune Bernadone demeurait flottant, plus agité que persuadé et ne distinguant pas sa voie. Il voyait si peu clair dans ce qui se passait en lui, qu'il attribuait son malaise au besoin d'aventures et de combats. Une guerre ayant éclaté entre Assise et Pérouse, il partit avec les milices d'Assise, fut pris dans une déroute et arriva néanmoins dans son cachot avec une telle provision de bonne humeur et d'heureux souvenirs, qu'il scandalisait ses compagnons. Rentré chez soi à la paix, en 1203, il ne demandait qu'à recommencer. Son rêve était de devenir chevalier en dépit de sa naissance bourgeoise.

Une maladie arrêta son élan. Ce fut pendant sa convalescence, en revoyant pour la première fois la campagne, qu'il s'aperçut tout à coup qu'il était devenu un autre homme. Les mêmes paysages, regardés avec les mêmes yeux, lui disaient tout autre chose que par le passé, des choses beaucoup plus sérieuses. Il s'étonna d'abord de son changement, s'y habitua et n'y pensa plus. Son imagination s'envola de nouveau dans le monde poétique où le bon Roland et le géant Loquifer accomplissent leurs exploits. Il brûlait de les égaler. Sur ces entrefaites, un seigneur d'Assise annonça son prochain départ pour une expédition lointaine où il se proposait, suivant les idées d'alors sur la guerre, « de gagner de l'argent ou de la gloire. » Le jeune Bernadone obtint de le suivre et pressa aussitôt ses préparatifs. Il songea tout d'abord à sa toilette, étant beaucoup trop romantique pour s'imaginer qu'on fait des actions héroïques avec un costume quelconque, et se composa un habit merveilleux, plus riche que celui de son chef. Cette importante affaire terminée, il n'eut plus de repos en attendant le départ. Il n'en dormait plus, ou, s'il dormait, il voyait en songe des trophées d'armes à la place des piles de drap qui emplissaient

le logis paternel. Il annonçait avec confiance au public qu'il allait devenir un grand prince; qu'il « le savait. »

Le grand jour vint enfin, et des surprises avec lui. La première fut qu'en se pavanant dans les rues, le futur monarque rencontra un chevalier pauvre, en piteux équipage, et qu'il ôta son beau costume pour le lui donner, de sorte qu'il sortit d'Assise moins brillant qu'il ne s'y était attendu. La seconde fut que la fièvre le prit à la première couchée, à Spolète; qu'étant au lit et dans un demi-sommeil, il crut entendre une voix l'avertir qu'il faisait fausse route et lui ordonner de rentrer à Assise; qu'il obéit avec sa spontanéité ordinaire et se retrouva le lendemain à vendre du drap à ses pratiques étonnées, qui le croyaient en route pour son royaume. La troisième surprise fut qu'ayant donné un magnifique repas à ses camarades pour célébrer son retour, son esprit demeura obstinément ailleurs. On chantait, il se taisait; on lui parlait, il n'entendait pas; on se promenait, il demeurait en arrière. Ses hôtes se moquaient de ses distractions et de ses airs absorbés; mais peu lui importait; il n'avait jamais été aussi heureux. Le trouble qui l'oppressait venait de se résoudre subitement en une immense espérance. Un jour nouveau éclairait l'avenir et lui montrait dans le lointain une existence qu'il n'aurait pu définir, mais dont il savait déjà qu'elle était plus belle que toutes celles qu'il avait jamais vues autour de lui. Au milieu des bouteilles et des propos de table, il se découvrait lui-même, et c'était un bonheur intense.

Les mois qui suivirent furent remplis par la lutte qu'on observe souvent chez les mystiques au début de leur vocation. Ils se débattent contre la fascination qui les entraîne hors du monde réel, dans la région inquiétante du surnaturel. Leurs premières extases leur causent des ravissemens très mélangés de terreurs, et ils n'en goûtent pleinement les mystérieuses délices, inaccessibles au reste des hommes, qu'après s'être accoutumés à vivre dans l'impossible et l'irréel. Assise soucieuse vit le jeune Bernadone, en proie au délire sacré, errer en larmes par les chemins et remplir l'air de lamentations, parce que l'invisible s'était manifesté à lui et qu'il avait entendu les voix de la solitude. Il s'exaltait dans de longues prières, et les crucifix lui adressaient la parole, l'espace se peuplait de visions. Ces crises le laissaient tremblant et angoissé, parce qu'il ne discernait pas encore sa tâche.

Il comprenait seulement qu'il s'agissait des pauvres, et de réhabiliter la pauvreté, afin qu'elle cessât au moins d'être une honte, si elle ne pouvait cesser d'être un malheur. Son existence passée l'avait mal préparé à prêcher d'exemple. Avec le sens pratique qui ne l'a jamais abandonné, il mesura ses forces au moyen d'expériences. Il avait besoin de connaître les sensations

d'un honnête homme réduit à la mendicité, avant de déclarer à l'univers que la pauvreté est la grande libératrice, qui nous affranchit de tous nos soucis, à la seule condition de l'aimer. Il s'en fut à Rome, où personne ne le connaissait, emprunta les haillons d'un mendiant, tendit la main à la porte d'une église et alla manger avec ses nouveaux confrères. L'épreuve fut satisfaisante; il se sentait capable de demander l'aumône à la face de son père, et c'était tout dire. Quelque temps après, se promenant à cheval dans la vallée d'Assise, il aperçut l'objet de toute son horreur : un lépreux. Il s'imposa d'en approcher, de lui donner une aumône et de lui baiser la main, et il le fit; mais l'effort lui avait tant coûté, que c'était à peine une victoire. Un apprentissage était ici nécessaire. François Bernadone, le mondain raffiné, se rendit à une léproserie et embrassa ses habitans sur la bouche. Maintenant, il était prêt. Dégoût moral et dégoût physique, il pouvait tout affronter. Sans tarder davantage, il se lança à corps perdu dans la bataille pour le Dieu des va-nu-pieds, qui lui paraissait le Dieu de la paix et de la concorde dans une société où l'inégalité est la règle.

Il fallait avant tout s'arracher à sa famille. La lutte qu'il eut à soutenir a été durement reprochée à son père. C'est injuste. Nous devons entrer dans les sentimens qu'éprouve un bourgeois respectable en découvrant que son fils a l'intention de se faire mendiant de profession. Pierre Bernadone avait péché jusqu'ici par excès d'indulgence. Il avait fermé les yeux, et laissé vider ses coffres, avec une égale complaisance, au profit des tailleurs, des brodeuses, des cabaretiers, des jongleurs, des mendians, des églises, des lépreux, selon que le vent tournait et qu'il plaisait à son enfant. Un soir, celui-ci ne rentra pas. Il était allé vendre des pièces d'étoffes à Foligno et n'avait pas reparu. Ses parens s'inquiètent, le cherchent, apprennent au bout de plusieurs jours qu'il s'est établi chez le prêtre d'une église appelée Saint-Damien, au-dessous d'Assise. Le père part avec des amis pour le ramener, mais François les entend venir et le cœur lui manque; il s'enfuit dans la montagne, se cache dans une grotte et supplie Dieu, avec des torrens de larmes, de lui donner la force d'obéir à ses appels. Un mois se passe. Pierre Bernadone, assis dans sa boutique, entend une rumeur s'élever des rues et des places d'Assise. Il distingue son nom, se lève en hâte, sort et pousse un cri de douleur : la foule poursuivait un fou avec des pierres et de la boue, et ce fou aux yeux rougis, au visage défait, aux vêtemens en désordre, c'était son fils, son orgueil, son François, qui venait, « ivre de l'esprit, » proclamer la victoire du Christ sur les liens terrestres.

Il fondit sur lui, le poussa dans sa maison, l'attacha, l'enferma,

le battit, l'injuria, et n'en put tirer que l'assurance réitérée que Dieu serait obéi. Sa femme prit sur elle de délivrer le prisonnier et de le laisser aller. Pierre Bernadone la malmena rudement, courut après son fils à Saint-Damien et vit que tout était inutile. Il n'avait pas affaire à un fou, mais à un glorieux entêté. Exaspéré, il porta plainte contre François, qu'il accusait de lui avoir volé l'argent des marchandises vendues à Foligno. Ils comparurent ensemble devant l'évêque d'Assise.

La scène a été maintes fois reproduite par la peinture. L'évêque d'Assise engagea paternellement le jeune Bernadone à rendre à son père ce qui lui appartenait. La réponse ne se fit pas attendre. En un clin d'œil, François fut tout nu, ses habits en tas devant l'évêque, et l'argent dessus : — « Écoutez tous et comprenez. Jusqu'ici, j'ai appelé Pierre Bernadone mon père. Je lui rends son argent et tous les vêtemens que je tiens de lui, et je dirai désormais : Notre Père qui êtes aux cieux. » — La soudaineté de cette action, son étrangeté remuèrent profondément l'assistance. Des hommes pleuraient. L'évêque embrassait le jeune enthousiaste et le couvrait de son manteau. Le vieux Bernadone comprenait qu'il perdait son fils et restait partagé entre le chagrin et la colère. Il mit fin à la scène en ramassant la bourse et les habits et en se retirant. La foule s'indigna contre le père en voyant qu'il emportait tout et l'accompagna de ses murmures.

Quelques heures plus tard, des voleurs en embuscade dans une forêt, aux environs d'Assise, entendirent une voix jeune et chaude chanter à pleine gorge dans une langue étrangère. Ils s'approchèrent et virent un homme demi-nu qui répondit à leurs questions : — « Je suis le héraut du grand roi. » — Les voleurs jetèrent l'insensé dans une gorge remplie de neige et s'éloignèrent. A peine sorti de son trou, l'homme entonna de plus belle son chant d'allégresse. Cet heureux déguenillé était le fils du riche Bernadone. Vêtu d'une loque donnée par l'évêque, il célébrait en provençal son entrée au service de Dieu et sa délivrance des servitudes du monde. La montagne retentissait au loin de ses triomphantes actions de grâces. François Bernadone avait vécu, saint François était né. On était au printemps de 1207, et des fleurs paraissaient au rebord des fossés.

III.

Assise crut d'abord n'avoir qu'un vagabond de plus. Son enfant de prédilection lui était revenu bizarrement accoutré en ermite, après avoir été marmiton dans un monastère et infirmier chez des lépreux. Maintenant, il mendiait de porte en porte du pain et des restes, maudit par son père quand il le rencontrait, moqué de son

frère et du peuple. Ou bien il se tenait debout sur les places de la ville et chantait. La foule faisait cercle avec curiosité. Il lui demandait des pierres pour réparer Saint-Damien ou une autre église et les emportait sur son dos. Bientôt il se mit à prêcher et parut encore plus singulier. Il ne se souciait point d'une chaire ni d'un lieu clos, pas davantage d'ordonner son discours ou de mesurer ses gestes. Quant à parler latin, comme le faisaient encore à cette époque les prédicateurs officiels, le nouvel apôtre en eût été bien empêché.

Il s'exprimait en langue vulgaire, et jamais il n'y eut sermon plus libre et plus impétueux. Pas de périodes savantes ni de divisions ; à peine de suite. Des phrases sans apprêt, mais si tendres que les yeux se mouillaient en les écoutant, si enflammées que les cœurs bondissaient dans les poitrines. Des idées au hasard, telles qu'elles jaillissaient d'une grande âme sincère. Plus de gestes que de mots : un homme qui prêchait de toute sa personne, qui était sans cesse en mouvement, coupant son discours de « gestes de feu et de signes de tête (1), » pleurant, riant, mimant sa pensée quand l'expression ne venait pas. Une physionomie mobile et expressive, qui se transfigurait sous le coup de l'émotion intérieure. « Il paraissait tout autre, » dit un témoin oculaire (2). Ce spectacle extraordinaire était offert aux passans dans la rue, sur les grandes routes, en quelque lieu qu'il se trouvât des gens de bonne volonté pour écouter le pâle petit ermite aux yeux brillans.

On haussait les épaules et l'on plaignait sa famille, mais on venait l'écouter. Insensiblement, on eut conscience de quelque chose de changé dans la province. La guerre était toujours aux portes, l'Ombrie toujours écrasée entre le pape et l'empereur, le vasselage toujours pesant et l'Église toujours féodale. Pourtant les âmes étaient moins oppressées. Une impression de soulagement se répandait dans le pays, et l'on finit par comprendre d'où chacun la rapportait à son foyer. Aussitôt on accourut de tous les points de l'horizon vers celui qui savait les paroles qui relèvent. Les auditoires du déguenillé se firent multitude. Thomas Celano, qui avait assisté des centaines de fois aux improvisations de saint François, a décrit dans son style imagé leur prodigieux effet sur les foules : « Les hommes accouraient, les femmes accouraient, les clercs se hâtaient, les religieux faisaient diligence, afin de voir et d'entendre le saint de Dieu, qui leur paraissait à tous un homme d'un autre siècle... Il semblait vraiment qu'en ce temps-là, dès qu'on se trouvait en présence de saint François ou qu'on parlait de lui, le ciel

(1) Celano.
(2) *Ibid.*

versât sur la terre une lumière nouvelle... Il rayonnait comme l'étoile brille dans l'obscurité de la nuit, et comme le matin se déploie au-dessus des ténèbres. »

Il était, en effet, « un homme d'un autre siècle. » Nous ne possédons pas de sermon de saint François, mais nous connaissons les idées qui faisaient le fond de sa prédication, et il est certain que les chrétiens n'avaient rien entendu de pareil depuis l'âge apostolique. Traduit en langage moderne, son enseignement signifiait à peu près ceci.

La tristesse qui pesait sur le monde chrétien provenait de deux graves malentendus, l'un avec la vie, l'autre avec le ciel. Le malentendu avec la vie consistait à s'être rendu esclave de ses faux biens : richesses, honneurs, vanités et superfluités de toute sorte, au lieu de se jeter sur le trésor sans prix qu'elle offre à tout venant : la liberté. Il dépendait des auditeurs de saint François de secouer à l'instant même, et à jamais, les soucis qui leur rendaient l'existence semblable à une chaîne, et d'être aussi libres, aussi joyeux que l'oiseau sur la branche. Le remède était à leur portée; ils n'avaient qu'à étendre la main, qu'à vouloir : ils n'avaient qu'à épouser la Pauvreté. Aussitôt, quel changement! Quelle guérison délicieuse des rongemens d'esprit de ceux qui possèdent et qui craignent de perdre ou de ne pas acquérir davantage! L'homme qui ne possède rien et qui a la volonté de se passer de tout, jouit en paix de ce que personne ne peut ôter à personne : la sainte joie de vivre, la fraîcheur des champs et le parfum des fleurs, l'attente du royaume de Dieu. Loin d'avoir fait un sacrifice, son gain est inestimable. L'amour de la pauvreté est la grande leçon de l'Évangile; mais les hommes ont cru savoir mieux que Jésus ce qui leur convenait, et de là est né le second malentendu, avec le ciel.

C'est ici que saint François se séparait des patarins et autres hérétiques, qui rejetaient toute la faute sur l'Église et lui reprochaient d'avoir substitué un Dieu à son image, impérieux et menaçant, au Dieu d'amour et de miséricorde de l'Évangile. Il n'a jamais eu une parole de blâme pour l'Église ni pour ses représentans, quels qu'ils fussent. Il a toujours enseigné que le mal venait de ce que la foule des chrétiens avait brisé le pacte évangélique pour le remplacer par une religion plus respectueuse des règles de la prudence humaine, ce qui était une bien grande erreur. « Toute la sagesse du monde n'est que folie, » disait-il, et on l'avait bien vu. Tandis que le Dieu des pauvres, celui qui s'est ému d'une divine pitié pour les souffrances de l'humanité, tombait dans l'oubli et s'endormait d'un sommeil qui devait durer onze siècles, la pitié et la tendresse remontaient au ciel avec lui et s'endormaient à ses pieds. C'est à les réveiller tous trois que s'attachait désespérément

l'ardent prédicateur d'Assise. Il les appelait à grands cris et avec larmes, sachant bien que c'était ce qu'il fallait à ce pauvre monde aigri par la souffrance. Pourvu qu'ils comprissent tous que la folie de l'Évangile est la vraie sagesse!

Les premiers qui le comprirent tout à fait furent deux citoyens d'Assise, Bernard de Quintavalle, homme riche et considérable, et un chanoine nommé Pierre. Quand Bernard déclara son intention de distribuer ses biens aux pauvres et d'aller vivre avec saint François, celui-ci eut un scrupule. Il n'était pas grand clerc et ne savait pas exactement, après tout, ce que Jésus avait dit sur le renoncement aux richesses. Il donna rendez-vous à Bernard et à Pierre dans une église d'Assise, et tous trois se mirent en devoir de consulter l'Évangile. Ils lurent : « Si tu veux être parfait, vends ce que tu as et le donne aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; après cela, viens et suis-moi. » Rien de plus clair. Les deux disciples allèrent aussitôt vendre ce qu'ils avaient, et l'on put contempler sur la grande place d'Assise une scène apostolique. Le riche Bernard de Quintavalle tenait sa fortune dans un pan de sa robe et la semait dans les mains tendues vers lui. Debout à ses côtés, le jeune Bernadone avait l'air de trouver cela très naturel. Un vieux prêtre ayant choisi ce moment pour réclamer de l'argent qui lui était dû, disait-il, pour les réparations de Saint-Damien, François plongea sa main dans la robe de Bernard, jeta une poignée d'écus au bonhomme et allait lui en envoyer une seconde, d'un geste empreint d'un magnifique mépris pour « cette poussière, » si le prêtre, un peu honteux, ne s'était retiré en murmurant qu'il était assez payé.

Huit jours après, troisième recrue. Puis il en vint un quatrième, un cinquième, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'ils fussent douze.

Ni le maître ni les disciples ne songeaient à fonder un ordre. Ce serait mal connaître saint François que de lui attribuer des plans longuement préparés. En 1209, année des premières conversions, il n'avait pas d'autre projet que de vivre selon ce qu'il croyait. Ses compagnons l'entendaient de même. Aucun d'eux ne se doutait qu'il était en train d'inventer les franciscains. L'un des ordres religieux les plus puissans qui aient existé a été fondé, pour ainsi dire, sans y penser.

La petite communauté s'était établie dans une cabane qu'elle s'était construite dans la vallée, au-dessous d'Assise, près d'une chapelle abandonnée qu'on nommait Sainte-Marie de la Portioncule. Elle avait revêtu la tunique grise et la ceinture de corde adoptées par le maître, qui avait abandonné le costume d'ermite à cause des chaussures et de la ceinture de cuir, qu'il trouvait un luxe superflu. Elle priait beaucoup, travaillait de ses mains et allait

mendier aux portes, saint François en tête pour donner l'exemple, car c'est ici qu'il rencontrait des résistances, au dehors et au dedans. L'idée que l'honneur et la dignité d'un honnête homme sont au-dessus des circonstances et des événemens a toujours été difficile à faire accepter. Elle était le bienfait suprême dans un âge de violence où le faible était sans cesse outragé par le fort. Aussi saint François y tenait-il infiniment. « Le Fils de Dieu, disait-il à ses compagnons, était bien plus noble que nous, lui qui pour nous s'est fait pauvre dans ce monde. Nous avons choisi la pauvreté pour l'amour de lui : nous ne devons pas rougir d'aller demander l'aumône (1). » Quelques-uns avaient cependant de la peine à se résoudre à tendre la main, d'autant que le public les blâmait, que leurs familles se plaignaient d'une ignominie qui rejaillissait sur elles et que l'évêque d'Assise, qui protégeait la Portioncule, ne cachait pas que la mendicité lui paraissait une exagération. Il l'avait même fait entendre à saint François, dont la réponse doit être citée, car elle précise la portée sociale que son œuvre avait dès lors dans son esprit : « Seigneur, si nous possédions n'importe quoi, il nous faudrait des armes pour nous protéger. Car c'est de là que naissent les procès et les différends; c'est là que l'amour de Dieu et du prochain rencontre mille obstacles; et, par conséquent, nous ne voulons pas avoir de temporel en ce monde. » « L'argument plut beaucoup à l'évêque, » ajoute la chronique. La mendicité demeura donc la règle, mais on n'acceptait point d'argent; il n'y avait pas une seule pièce de monnaie à la Portioncule.

Le travail était une autre règle de la maison. Jamais une minute d'oisiveté. L'un cuisinait, l'autre jardinait, un troisième allait puiser de l'eau ou ramasser du bois. Ceux qui avaient des talens particuliers travaillaient « à ce qu'ils savaient » et échangeaient leurs produits contre les objets nécessaires à la communauté. Le public se rendit à l'évidence; ce n'était point par paresse qu'on mendiait à la Portioncule. Dante a exprimé le sentiment populaire dans les vers du *Paradis* sur saint François d'Assise : « Veuve de son premier Époux, la Pauvreté, à qui, comme à la Mort, nul n'ouvre volontiers sa porte, était restée onze cents ans, et plus, méprisée, oubliée, sans prétendant, quand celui-ci la prit pour épouse devant le Père et sa cour spirituelle, et l'aima davantage de jour en jour. »

Quelquefois, ils allaient au loin répandre la bonne parole. Ils partaient deux à deux et annonçaient la paix, et la rémission des péchés par la pénitence. On les regardait avec éton-

(1) Celano, *Deuxième Vie.*

nement, « car ils étaient habillés et vivaient comme personne, et ils avaient presque l'air d'hommes des bois (1). » Les injures et les projectiles pleuvaient sur ces vagabonds suspects. Les gamins se suspendaient à leurs capuchons, les femmes s'enfuyaient. Eux s'obstinaient, avec une patience invincible, à répéter qu'ils apportaient la paix. Ils entraient dans les maisons pour obliger les gens à les écouter. Ils arrêtaient les passans dans les rues ou sur les chemins. Les yeux s'accoutumaient par force à leurs figures étranges, et les oreilles se dressaient à ce mot plus étrange que tout : la paix.

Heureux le disciple qui avait le maître pour compagnon. Saint François n'était pas poète pour rien. Il découvrait tout le long de la route des bonheurs dont son associé ne se serait pas douté, et il les lui vantait avec tant de feu, que l'autre se laissait persuader qu'il était en effet ravi de dîner avec des croûtes de pain, pourvu que les arbres fussent beaux et l'herbe fraîche. La gaîté de saint François doublait encore l'agrément du voyage. Elle était invariable, naturellement, et aussi par parti-pris. C'était chez lui une idée arrêtée que le diable perd sa peine avec les gens gais, tandis que l'homme « qui geint, qui est amer et triste, » court grand risque d'être un gibier d'enfer. Sa physionomie parlante et souriante reflétait ses dispositions intérieures et apportait la joie avec elle. Les visages s'éclairaient avant qu'il eût ouvert la bouche, par la seule vertu de l'héritage de grâce et de séduction que François Bernadone avait transmis intact à saint François. Il avait beau être poudreux, rapiécé, brûlé par le soleil, il était toujours le « si aimable. » Ses harangues achevaient la victoire. Personne ne résistait à la flamme avec laquelle il prodiguait sans compter, pour trois ou quatre manans aussi bien que pour une assemblée de nobles, les trésors de foi et de bonté dont son cœur était plein. Sa parole ardente et naïve rouvrait la source des sentimens tendres dans ces âmes desséchées par la continuité du malheur ; il avait le secret des mots qui rendent meilleur.

Quelques mois se passèrent ainsi, dans une obscurité paisible. La nécessité d'une discipline commune contraignit enfin saint François au pas décisif qui le mit tout d'un coup en pleine lumière.

Il avait écrit une règle, la plus simple du monde, qui se réduisait presque à la défense de rien posséder. Il voulut la soumettre au pape, partit pour Rome avec ses onze disciples et s'émerveilla d'abord de la facilité avec laquelle les choses s'arrangeaient. Le hasard leur fit rencontrer l'évêque d'Assise, qui les patronna, et ils obtinrent une audience du souverain pontife, auquel saint

(1) *Les Trois compagnons.*

François exposa son projet avec sa liberté et sa chaleur accoutumées. Mais le pape était Innocent III. Il répliqua qu'il avait besoin de réfléchir et de consulter ses cardinaux.

Innocent III était un trop grand esprit pour ne pas voir du premier coup d'œil l'importance que pouvait prendre en ce temps-là un ordre mendiant. C'était rendre aux fidèles l'Église pauvre, l'Église primitive réclamée d'un ton menaçant par les Arnauld de Brescia, les hérétiques et le menu peuple. C'était peut-être, entre des mains malveillantes, un danger pour l'Église temporelle, engraissée de terres et d'écus. C'était certainement le plus précieux des auxiliaires, si l'ordre naissant venait à l'Église dans un esprit d'obéissance qui permît de se servir de lui et de n'en rien craindre. Rome s'informa. Elle sut que la Portioncule lui était soumise du fond du cœur et enveloppait le clergé tout entier dans une égale vénération, sans se permettre les jugemens et les distinctions. Le pape mit aussitôt la main sur l'instrument qui s'offrait à lui. Il embrassa publiquement saint François. Un cardinal se chargea d'organiser ces novices, et ils repartirent pour leur vallée d'Assise tonsurés, moines, mendians à perpétuité et convaincus que l'avenir était à eux : le maître l'avait vu en rêve. Leur confiance et leur allégresse se communiquaient aux nouveaux frères attirés par la renommée croissante du fondateur, et le jeune couvent eut un âge d'or avant de connaître les embarras du succès. L'idylle de la Portioncule est l'une des pages les plus exquises de l'histoire de l'humanité.

La Pauvreté avait tenu les promesses faites en son nom. Elle avait apporté avec elle les délices de la sécurité et de l'insouciance. N'ayant rien, on ne craignait pas de rien perdre. Plus d'inquiétude pour quoi que ce soit. C'était une telle détente, après l'existence tracassée qu'on avait eue dans le monde, que les âmes s'épanouissaient. Elles se baignaient avec ravissement dans cette paix extraordinaire qui les laissait en tête à tête avec leur Dieu, et l'on ne voyait à la Portioncule que des visages heureux, l'on n'y entendait que des paroles joyeuses. On y était aimable et indulgent les uns pour les autres.On n'y connaissait ni l'envie ni la médisance. Au milieu des plus effroyables privations, on remerciait Dieu avec ferveur d'avoir été choisis pour donner l'exemple du bonheur parfait.

Ils possédaient un directeur incomparable. Saint François passait son temps à les guetter et à les deviner. Il savait avant eux qu'ils allaient avoir une hésitation, l'ombre d'un regret, et il les relevait d'un mot, ou bien il avait de ces adorables câlineries qui vous feraient descendre gaîment dans la fosse aux lions. Un jour, il lut dans les yeux d'un de ses moines qu'il avait grande envie de

manger du raisin. Il l'emmena dans une vigne, s'assit avec lui sous un cep et lui donna l'exemple. Une autre fois, il entendit au milieu de la nuit un frère se plaindre de mourir de faim. Il se leva, fit lever le couvent et l'invita à un souper où il s'assit le premier. Y avait-il des malades dans la maison, saint François allait leur mendier de la viande et des friandises.

Il admettait moins que jamais qu'on fût triste. Personne, à la Portioncule, n'aurait osé l'être pour cause d'austérités ou de macérations ; on aurait eu trop grand'honte ; mais quelques-uns croyaient bien faire de pleurer publiquement leurs péchés. L'un d'eux ayant été aperçu du maître : « Pense à tes fautes dans ta cellule, lui dit celui-ci. Pleure, gémis devant ton Dieu. Devant les autres, sois gai et n'aie l'air de rien. »

Moins que jamais, il souffrait l'oisiveté. Certain moine paresseux et gourmand était « zéro à la quête, plusieurs à table. » — Il s'attira cette apostrophe : « Tu es comme le frelon, qui ne travaille pas et veut manger le miel des abeilles. Va-t'en, frère mouche. » Et « frère mouche » s'en alla, car on savait saint François inflexible sur la question du travail.

Il l'était aussi sur la question de la pauvreté. La maison n'était jamais assez dénuée à son gré. Lorsqu'on croyait de bonne foi manquer de tout, il découvrait qu'on pouvait se passer de ceci ou de cela, de ce petit pot, de cette table, et il fallait les supprimer. Le couvent vide enfin, un pauvre survenait, et l'on ne refuse pas un pauvre. On lui donnait son morceau de pain, son manteau, ses culottes, faute de mieux une manche de sa robe. Il venait un autre pauvre : on volait pour lui la chapelle. « Dieu, disait saint François, aime mieux voir un autel nu et l'un de ses enfans vêtu. Va, mon frère, dépouille l'autel de la Vierge. » Le frère répondit un jour : « Il ne reste plus rien. Nous possédons en tout et pour tout un Nouveau-Testament dans lequel nous lisons à matines, puisque nous n'avons pas de bréviaires. — Donne le Nouveau-Testament. Cela fera plus de plaisir à Dieu que nos lectures. »

On doit des compensations aux hommes de qui l'on exige un renoncement aussi absolu. Saint François ne les ménageait pas, et ses compensations étaient belles. Ses entretiens étaient des leçons de poésie. Il faisait découvrir la nature à ses moines et ouvrait leur esprit à ses merveilles. Il réservait une portion du jardin aux fleurs, pour que leurs yeux reposassent toujours sur de la beauté. Il leur montrait la nuit étoilée, les champs fumeux sous le soleil, les bois qui respirent, les oiseaux sur leur couvée, la splendeur de la création et l'ivresse de la vie universelle, et il les rassurait, de peur qu'eux aussi, avec tout leur siècle, ne vissent Satan au

fond des calices odorans et dans les nids aux amours innocentes. Il leur apprenait à adorer Dieu dans son œuvre, à aimer la nature au lieu de s'en défier, et à respecter sa fécondité divine. Les frères devaient prendre garde, en coupant du bois, de ne point blesser la souche, « afin de lui laisser l'espoir de pulluler de nouveau (1). » Un jour que saint François s'était fait donner des tourterelles qu'un garçon portait au marché, il se mit à dire tendrement : « O mes tourterelles ! simples, innocentes et chastes, pourquoi vous laissez-vous prendre ? Maintenant je veux vous sauver de la mort et vous faire des nids, afin que vous fassiez des petits et que vous multipliiez, selon les commandemens de notre créateur (2). » Il leur fit des nids de ses mains et les tourterelles nichèrent autour du couvent. Saint François reprenait la nature au diable et la rendait à Dieu. Ce n'était pas une petite hardiesse vers l'an 1200.

C'était une hardiesse non moins grande que d'arracher notre espèce à l'isolement orgueilleux où l'avait confinée le spiritualisme chrétien. Le moyen âge voyait un abîme sans fond entre l'homme et la brute. Saint François nia l'abîme. Toutes les créatures étaient « ses frères » et « ses sœurs. » Il va sans dire que l'homme était le chef de la confraternité ; mais de quel droit mépriser les membres plus humbles, les « frères » à plumes, à quatre pattes, à écailles, à ailes de gaze ? si nous ne nous comprenons plus, eux et nous, c'est notre faute. L'homme s'est fermé le monde animal par sa cruauté et son indifférence. Il ne tiendrait qu'à lui de rétablir les rapports confians institués à l'origine par le Créateur entre nous et les autres créatures. Saint François en avait été frappé certain jour que, passant près d'un champ rempli d'oiseaux, il s'était avisé d'y entrer et de prêcher ses sœurs les corneilles et ses sœurs les colombes. Les oiseaux avaient deviné un ami et, au lieu de s'envoler, comme ils font d'ordinaire à l'approche de l'homme, ils s'étaient laissé approcher « à être frôlés par sa tunique. » Ils avaient eu l'air d'écouter son discours, si bien que saint François s'était senti coupable envers les animaux, et s'était promis de leur parler dorénavant comme aux hommes. Il prêchait même les serpens, raconte un de ses disciples.

Il avait l'esprit trop sain pour se figurer qu'une hirondelle ou un agneau comprenaient ses sermons à notre manière ; mais pourquoi ne les auraient-ils pas entendus à leur manière de bêtes ? pourquoi n'auraient-ils pas été sensibles à la caresse de la voix et à la douceur rassurante du geste ? Les animaux lui donnaient raison. Saint François ne leur faisait pas peur. Ils venaient se faire

(1) Celano.
(2) *Fioretti*, traduction d'Ozanam.

prendre par lui. Ils le suivaient. Leur familiarité et leurs petites effronteries récréaient l'heureuse Portioncule, qui recommençait le paradis terrestre avant de recommencer la Galilée.

La grande source de ce bonheur surhumain était une piété que l'exemple de saint François soulevait au-dessus des limites ordinaires de nos forces. Sa foi était un tourbillon qui emportait les âmes. Il aimait Dieu d'un amour chevaleresque par lequel les plus vulgaires étaient gagnés, bon gré mal gré, à l'héroïsme. Ses visions et ses rêves prophétiques versaient sur le couvent des torrens de joies mystiques; il semblait aux siens qu'ils quittaient terre avec lui et qu'ils étaient déjà, en la personne du maître, à moitié chemin du ciel.

IV.

Cependant, saint François n'avait pas destiné son ordre à vivre dans la paix et dans la solitude, en cultivant des fleurs et en apprivoisant des oiseaux. Il l'avait créé pour être une milice active, qui porterait ses pieds nus sur toutes les routes de l'Europe et des pays infidèles, et il lui avait donné un nom qui précisait sa mission. Il avait appelé ses moines les mineurs, du mot par lequel on désignait en Italie les petites gens. C'était leur dire clairement qu'ils étaient la chose du peuple, son âme et sa voix. Ils le comprirent ainsi et quand le maître, environ trois ans après son retour de Rome, leur dit en ceignant ses reins : « — Allons; allons au nom du Seigneur, » ils allèrent sans hésiter vers ceux dont ils avaient pris le nom, et le peuple sentit à l'instant que ces hommes gris étaient pour lui. Leurs instructions étaient de ne jamais juger ni blâmer; d'être abîmés dans le respect devant tous les membres du clergé, « riches ou pauvres, bons ou mauvais,.. jusqu'à baiser les pieds de leurs chevaux; » de ne pas avoir une seule parole contre les classes riches ni contre le luxe; de prêcher partout la concorde et l'amour de Dieu et du prochain. Ils restèrent à peu près fidèles à leurs instructions dans les premiers temps et, néanmoins, personne ne s'y trompa. Ils reconnaissaient les droits du peuple, puisqu'ils ne les niaient point comme tous les autres ! Ils n'étaient pas pour les nobles et les prélats, puisqu'ils ne défendaient jamais leurs intérêts !

Que l'on se représente maintenant la Portioncule versant ses missionnaires sur l'Occident, sans interruption. Ceux qui partaient étaient remplacés par des néophytes, qui essaimaient à leur tour. Ceux qui revenaient laissaient derrière eux de nouveaux couvens, fruits de leurs prédications. Les centres d'action se multipliaient, et les langues se déliaient à mesure qu'on était plus loin du maître.

Il y eut bientôt des milliers de mineurs qui n'avaient jamais vu saint François et n'avaient pas appris à son école combien les forts peuvent être doux sans perdre de leur ascendant. Antoine de Padoue l'avait vu et entendu, et il s'écriait pourtant du haut de la chaire : « L'évêque de ce temps-ci est semblable à Balaam assis sur son ânesse, et qui ne voyait pas l'ange qu'apercevait cet animal. Qu'est-ce à dire ? Balaam représente celui qui rompt les liens de la fraternité, qui trouble les peuples, qui opprime et dévore les petits. C'est ce que fait l'évêque sans sagesse, lorsque, par sa folie, il jette le trouble parmi les nations, et que, par son avarice, il dévore leur substance. Il ne voit pas, celui-là, l'ange de Dieu (1). » C'était clair, cela. L'Italie frémit une fois de plus de l'éternelle illusion de l'humanité et se reprit à attendre le règne de la justice.

Les mineurs la couvraient à présent d'un fourmillement. Saint François était presque inquiet de leur nombre. Il disait à ses confidens : « — Il y a trop de mineurs. On en rencontre trop. » — On en rencontrait, en effet, partout, cheminant deux à deux sous la pluie et le soleil, haranguant les auditeurs de bonne volonté, et tribuns autant que prédicateurs. A l'exemple du maître, ils laissaient les sermons en latin au clergé et se servaient de la langue vulgaire, car ils tenaient à être compris et, si le peuple italien du XIIIe siècle entendait encore le latin (2), il entendait infiniment mieux son propre patois. Les mineurs lui parlaient, comme de choses possibles, de paix et de fraternité, de justice et de liberté ; comme de choses réelles, des droits des peuples et de la dignité humaine. On les écoutait avidement, et il restait de leur passage l'impression que tout n'était pas fini, ainsi qu'on l'avait cru avec désespoir, et que la détresse des humbles n'était pas irrévocable. Autre nouveauté consolante : Dieu paraissait beaucoup moins loin depuis que les fils de saint François le vantaient familièrement à tout venant ; on recommençait à croire qu'il s'intéressait à l'homme autrement que pour le punir.

L'accueil des palais et des châteaux était plus hésitant. Les succès des mineurs auprès du peuple ne laissaient pas d'être compromettans, et le rapide développement de l'ordre n'était pas pour rassurer les nobles et les prélats, qui ne s'y trompaient pas, eux non plus, et voyaient à merveille où voulaient en venir ces mendians, qui les saluaient jusqu'à terre et allaient ensuite prêcher à leurs sujets le vrai Évangile, socialiste et révolutionnaire. A Rome même, une partie des cardinaux signalaient le danger au pape.

(1) Traduction de Frédéric Morin.
(2) Voir Ozanam, *les Poètes franciscains*.

L'ère des difficultés sérieuses s'ouvrait. Saint François fit face au danger avec une prudence et une habileté remarquables.

Il s'attacha à faire entrer dans tous les esprits, à commencer par ceux de ses moines, que les mineurs étaient les serviteurs obéissans du saint-siège et ne seraient jamais autre chose. Leur renoncement aux biens terrestres n'était pas un blâme déguisé, une protestation tacite contre les splendeurs mondaines de l'église; c'était une façon de la compléter en y introduisant l'élément qui lui manquait : la pauvreté tant aimée par Jésus (1). Les nobles n'avaient rien à craindre non plus. Les mineurs étaient instruits à les honorer, et le maître y veillait; de peur que les siens ne commissent des imprudences de langage, il les réunissait à la Portioncule, en chapitres généraux, et les exhortait à respecter « les prélats, les prêtres, les nobles et les riches. »

Mais saint François avait beau faire, les défiances grandissaient avec le succès, et l'ordre des mineurs n'aurait peut-être pas vécu sans un protecteur puissant, qui admirait leur fondateur et approuvait hautement son enseignement. Le cardinal Hugolin, pape depuis sous le nom de Grégoire IX, s'était intéressé de bonne heure à la Portioncule et à ses idées, et il s'était institué le conseil et l'appui des mendians. A dater de 1216, il est intimement mêlé à l'histoire de l'ordre. Il le protège à Rome, le dirige dans les questions d'affaires, le renseigne, modère ou excite son ardeur, selon les circonstances, et fait au besoin prévaloir ses avis d'habile politique sur les impulsions de saint François. Le temps et le crédit du vieux cardinal sont à la disposition des mineurs, les services qu'il leur rend ne se comptent bientôt plus. Les plus signalés furent l'organisation des missions à l'étranger et celle du tiers-ordre.

Les premières missions à l'étranger avaient échoué. Parties à la grâce de Dieu pour des pays dont elles ne savaient pas la langue et où leur costume n'était pas connu, elles avaient été mal reçues presque partout, très insultées, très battues et étaient revenues découragées. — « On ne nous connaît pas, disaient les frères, et on ne nous comprend pas. Nous sommes maltraités par le clergé comme par les laïques. » — Le cardinal Hugolin leur donna quelques leçons de sagesse mondaine. Il leur apprit à préparer les voies et les fit recommander par Rome aux clergés étrangers. Lui-même ne laissa pas ignorer la sollicitude que lui inspiraient ces moines déguenillés. La scène changea aussitôt. Évêques et abbés firent aux missionnaires l'accueil dû à des gens aussi bien en cour. Les couvens sortirent de terre sur leurs pas, et le réseau franciscain s'étendit

(1) Voir *Franz von Assisi*, par le docteur Karl Hase (Leipzig, 1856).

sur tout l'univers catholique. Il enveloppait les femmes avec les hommes depuis qu'une jeune fille d'Assise, sainte Claire, avait fondé sous la direction de saint François les *Pauvres dames* ou *Clarisses*.

La création du tiers-ordre le compléta. Saint François en avait eu l'idée devant les foules en délire qui se précipitaient maintenant à sa rencontre dans ses tournées de prédication. Le bruit qu'Assise possédait un « saint de Dieu » s'était répandu à travers les provinces, et les campagnes se levaient, les villes sortaient en masse pour fêter celui qui parlait face à face à l'Éternel. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfans l'escortaient avec des branches vertes. Les cloches sonnaient, la multitude entonnait des cantiques, des rumeurs d'allégresse emplissaient les airs et toute une population oubliait pendant quelques heures les maux de la veille et les maux du lendemain. On n'avait plus qu'un souci : s'assurer une place pour entendre ce que l'homme de Dieu allait dire. Il parlait et les assistans sentaient passer sur leur tête le souffle de l'Esprit. — « Son vêtement était sale et en lambeaux, dit un témoin oculaire, sa personne chétive, son visage pâle; mais Dieu donnait une puissance inouie à ses paroles. » — Il prêchait la fin des haines, et les villes faisaient la paix, les ennemis se réconciliaient. On vit des nobles se repentir en l'écoutant et renoncer à leurs cruautés. Les auditeurs s'agenouillaient en grandes troupes devant saint François pour qu'il les reçût parmi ses enfans. Il était obligé de les repousser; le nombre des mineurs devenait ridicule. Un jour qu'il prêchait à Cannara, à deux lieues d'Assise, le village se jeta en pleurant à ses pieds; hommes et femmes, jeunes et vieux, voulaient entrer dans l'ordre. Saint François leur promit de chercher quelque chose pour eux. Ce quelque chose fut le tiers-ordre, un des grands événemens du moyen âge.

Rien de plus inoffensif au premier abord. Le tiers-ordre était une confrérie religieuse, ouverte aux fidèles des deux sexes qui désiraient mener une vie pieuse et réglée, sans sortir du monde ni prononcer des vœux. Deux ou trois articles du règlement, inspirés par le cardinal Hugolin, transformèrent l'innocente communauté en une machine de guerre formidable, qui contribua autant et plus que les mineurs à battre en brèche le système féodal. Le chapitre VII défendait aux tertiaires de porter des « armes offensives, si ce n'est pour la défense de l'Église et de la foi de Jésus-Christ ou pour la défense de leur pays, ou avec la permission de leurs supérieurs. » — Au nom du chapitre VII, les vassaux refusèrent le service militaire à leurs suzerains. Quand ceux-ci voulurent les contraindre, ils trouvèrent en face d'eux le pape, poussé par le cardinal Hugolin et prêt à les excommunier s'ils moles-

taient des « religieux. » — Le chapitre XII interdisait les « sermens solennels, » sauf dans certains cas. Les tertiaires s'en autorisèrent pour refuser de se lier par serment à un seigneur, une famille, une faction. — Le chapitre XIII instituait une cotisation, destinée à former une caisse commune. En donnant « un denier, » l'artisan et le laboureur avaient un capital à leur service pour créer une industrie ou pour acheter les terres d'un noble ruiné. Le prolétaire sortait de son isolement, et les grands allaient apprendre à leurs dépens la puissance de l'association.

Le peuple se rua dans le tiers-ordre. Le royaume de Dieu promis par les moines mendians s'annonçait par des réalités. Des millions de bras se tendirent vers la perche de salut, et l'on compta, en Italie, ceux qui n'étaient pas affiliés à la confrérie libératrice. Saint François avait enrôlé les premiers tertiaires en 1221, dans une vallée écartée de la Toscane. Six ans plus tard, à l'avènement de Grégoire IX au trône pontifical, la lutte du tiers-ordre contre la féodalité italienne était générale. Les évêques (1), n'espérant plus de secours du côté de Rome, écrivaient à l'empereur Frédéric II : « Les frères mineurs... se sont élevés contre nous ; ils ont condamné publiquement et notre vie et nos principes ; ils ont brisé nos droits et nous ont conduits au néant. Et maintenant, pour avoir plus de facilité à énerver notre empire et pour éloigner de nous le dévoûment de chacun, ils ont créé de nouvelles communautés qui embrassent universellement les hommes et les femmes. Tous y accourent, et à peine trouverait-on une personne dont le nom ne soit inscrit sur leurs listes. » La démocratie italienne est sortie du petit cahier où saint François d'Assise avait tracé sous les yeux d'un politique de génie les règles d'une pacifique société pour prier et jeûner.

Il acceptait modestement la direction du cardinal Hugolin, qui travaillait avec une adresse n'excluant point la sincérité à exécuter ce que le plus poète des saints avait rêvé. Les mineurs qui se mêlaient de lui donner des avis le trouvaient moins docile. Le succès avait tourné la tête à quelques frères, qui reprochaient à leur chef de ne pas tirer parti de la victoire. Il dépendait d'eux d'égaler la fortune des bénédictins, de posséder des Cluny et des Mont-Cassin, de savans docteurs, des dignitaires marchant avec des cortèges de rois, et leur fondateur les condamnait à croupir dans la misère et l'ignorance. Le vicaire-général de l'ordre, Élie de Cortone, excitait les mécon-

(1) Cette lettre se trouve dans le recueil des lettres du chancelier Pierre de la Vigne. M. l'abbé Le Monnier croit pouvoir la reporter à l'épiscopat italien, et ses raisons paraissent très plausibles.

tens, et l'on commençait à se répéter tout bas que saint François était assurément un grand saint, mais un cerveau chimérique, un enfant naïf, et qu'il était du devoir des siens de le ramener des nuages sur la terre. On essayait, et l'on trouvait en face de soi le plus fin et le plus résolu des hommes, indomptable dès qu'on faisait mine de toucher à une œuvre accomplie en collaboration avec les voix et les visions célestes.

Jamais on ne parvint à le rendre plus traitable sur l'article de la pauvreté. Il l'exigeait absolue, impitoyable. C'était le principe même de l'ordre, et il combattit pour elle jusqu'à son dernier soupir. Combat sans cesse renaissant depuis que la poignée de héros de la Portioncule avait enfanté des armées, mêlées comme elles le sont toutes. L'un se hasardait à boire dans un verre. Un vieillard avait une robe plus chaude. Un couvent acceptait un peu d'argent pour ses malades. Rien n'échappait à saint François, qui savait le danger d'un premier relâchement. Son front se rembrunissait, sa bouche laissait tomber des paroles qu'on n'oubliait plus. Un jour qu'il passait par Bologne, il apprit en approchant de la ville que le couvent des mineurs avait beaucoup bâti, et bien bâti. Il refusa d'y entrer et envoya dire aux moines d'en sortir sur l'heure, jusqu'au dernier. « Celui qui raconte cette histoire, dit Thomas de Celano, y était. Il était malade et fut jeté hors de la maison avec les autres. » Ils auraient tous couché dans la rue, les malades avec les valides, sans l'intervention du cardinal Hugolin, qui était par hasard à Bologne et obtint leur grâce, non sans peine.

Ce fut bien pis quand la ville d'Assise profita d'une absence du maître pour remplacer les cabanes de boue de la Portioncule par un bâtiment couvert en tuiles. Saint François ressentit une amère douleur lorsqu'il aperçut de loin les grands toits rouges parmi les arbres familiers. On lui avait détruit son asile chéri, le palais de sa fiancée mystique, la Pauvreté. Où donc, sous ces hauts plafonds, serait-il à l'aise pour répéter sa prière favorite : « Seigneur, aie pitié de moi et de madame la Pauvreté. La reine de toutes les vertus est assise dans la tristesse, repoussée de tous, semblable à une veuve, honnie et méprisée. Et voici qu'assise sur le fumier elle se plaint, parce que tous ses amis l'ont dédaignée et sont devenus ses ennemis... — Donne-moi ce trésor, Seigneur, pour moi et les miens (1). » — On insultait sa dame ; à lui de la venger. Il monta sur le toit, et les tuiles de voler. Il criait aux moines de venir l'aider, et il aurait démoli le couvent si des soldats, qui le regardaient faire, ne lui eussent représenté que les bâtimens appartenaient à la commune. Saint François a toujours respecté la léga-

(1) *Francisci Assisiatis Opera omnia.*

lité. Il se soumit tristement. Un grand lambeau d'illusion s'en était allé avec la Portioncule primitive. Il voyait que les frères, dans le fond de leur cœur, étaient enchantés de leur nouveau logis, et qu'il avait trop demandé à la nature humaine.

Une autre scène laissa une profonde impression à ceux qui en furent les témoins. Il était défendu aux mineurs de toucher à de l'argent, fût-ce du bout du doigt. L'un d'eux avait trouvé dans la chapelle de la Portioncule une offrande en argent, déposée par un fidèle. Il s'avisa de la prendre pour la mettre ailleurs. Saint François le fit comparaître devant la communauté assemblée et lui parla si durement, que l'effroi s'empara des assistans. Le coupable éperdu « se prosternait à terre en s'offrant aux coups, » et fut presque soulagé par sa sentence. Saint François le condamna à reprendre l'argent « avec sa bouche » et à aller le déposer « avec sa bouche » sur les premiers crottins d'âne qu'il rencontrerait sur la route, afin, dit le biographe, qu'ils « méprisassent tous par-dessus tout ce qui était ainsi comparé à du fumier (1). » Ce fut au milieu de visages atterrés que le moine s'acquitta de sa pénitence. Aucun d'eux n'aurait cru que le maître pût se montrer aussi terrible.

Il y eut pourtant une question dans laquelle le parti d'Élie de Cortone finit par l'emporter. Les premiers mineurs ne recevaient aucune instruction. A l'imitation des apôtres, ils s'en remettaient à l'inspiration pour prêcher et ne s'en trouvaient pas mal. La théologie cédait la place à des sujets moins abstraits, et les mendians devaient à leur ignorance une prédication originale, très vivante, méconnue seulement des ambitieux de l'ordre, qu'humiliait la comparaison avec les sermons oratoires et savans de leurs contemporains et rivaux, les dominicains. Élie et ses partisans s'étaient mis en tête de fonder des écoles, où passerait l'élite des mineurs.

Saint François n'était pas ennemi des lettres. Il témoignait au papier écrit un respect dont ses moines s'étonnaient, et l'un de ses historiens n'est pas éloigné de croire qu'il faisait lire les maîtres de sa jeunesse, les troubadours, à ceux de ses disciples qu'il en jugeait dignes. Dans cette imagination d'artiste, un mineur avait le droit et le devoir d'être poète. Mais il lui était interdit d'être savant. Un mineur ne devait pas avoir besoin, pour persuader, de raisons apprises dans les livres. Il prêchait avec son cœur et par l'exemple de sa vie; le Saint-Esprit, qui descend volontiers sur les purs et les simples, faisait le reste. Un néophyte avait-il acquis de la science dans le monde, avant sa conversion, saint François l'en-

(1) Thomas Celano.

gageait à tout désapprendre en entrant dans l'ordre. Il l'y aidait en ne tolérant pas de livres inutiles dans ses couvens, et quels livres n'étaient pas inutiles à ses yeux? Un frère demandait un psautier; il lui envoya de la cendre. Un couvent où il s'était arrêté pendant un voyage n'avait pas de livres pour dire les offices; il n'y vit aucun inconvénient et remplaça l'office par une conversation édifiante. Sa religion toute d'effusion n'avait pas plus besoin de pratiques que de raisonnemens.

Les premiers qui lui parlèrent d'écoles furent donc mal reçus. Ils revinrent à la charge, et l'on ne peut leur donner tort; les natures nobles sont rares, et il n'y a qu'elles pour bien porter l'ignorance. Saint François céda sans être convaincu. Ses mineurs étudièrent, et il eut, comme saint Dominique, des orateurs habiles, bien armés d'argumens théologiques. Il persista à leur préférer les illettrés et les poètes, son cher frère Léon, âme d'enfant dans un corps de rustre, ou frère Pacifique, jadis poète de profession et surnommé dans le monde « le roi des vers. » Il disait aux savans : — « Vous vous flattez de convertir les hommes? Vous vous trompez. Ce sont mes frères simples qui les convertissent. » — Dans la règle définitive qu'il écrivit trois ans avant sa mort, il mit la recommandation suivante : — « Et que ceux qui ne savent pas les lettres ne se mettent point en peine de les apprendre. » — Ce ne fut pas sa faute si les franciscains dégénérèrent, et de son vivant même; il avait l'esprit net et voulait bien ce qu'il voulait.

V.

Pour lui, tel il était au lendemain de sa conversion, tel on le retrouve à la fin de sa carrière, ardent, chevaleresque, éternellement jeune de cœur et éternellement enthousiaste. Le grand air l'a bruni, les abstinences ont réduit son corps à rien; mais les yeux et le sourire ont gardé leur éloquence, les manières leur grâce exquise. Le saint de Dieu est toujours le « si aimable, » à qui personne n'aurait le courage de faire du mal. Tellement qu'il essaie inutilement d'être martyr. L'histoire de son expédition chez les infidèles, qui refusèrent de le tuer, est un bijou de naïveté.

Il s'était rendu tout exprès en Égypte (1219), où l'armée de la 5e croisade assiégeait Damiette. Le camp chrétien ne lui résista pas. — « Il est si aimable, » écrivait un croisé. Ce fut aussi l'avis du Soudan d'Égypte, quand cet être charmant se présenta devant lui, résolu à le convertir ou à être martyrisé.

Saint François était accompagné d'un de ses moines. Ils saluèrent ce prince farouche, qui mettait à prix la tête des chrétiens. — « Et il les salua aussi, pui lor demanda s'il voloient estre Sarrazins,

ou s'il venoient en message. Ils respondirent que Sarrazins ne seroient-ils ja, ains estoient venu en message de par Dieu... Li Soudan dist qu'il avoit arcevesque et evesque de sa loi, mult bons clers, ne sans eus porroit-il oir ce qu'il diroient. » — Alors le Soudan « manda querre » ses docteurs musulmans, qui lui dirent pour entrer en matière : — « Nous te commandons de par Mahomet que tu lor face lor teste couper (1). »

Au lieu de faire couper la tête à saint François, le Soudan causait avec lui et y prenait tant de plaisir, qu'il lui offrit « des possessions » à condition de rester à sa cour. L'apôtre ingénu, absorbé dans son idée, lui dit enfin : — « Faites allumer un grand feu. J'entrerai dedans avec vos prêtres et vous connaîtrez quelle est la vraie religion. » — A cette proposition, l'un des docteurs musulmans se hâta de disparaître. Le Soudan, qui l'avait vu, répondit avec bonhomie à saint François : — « Je ne crois pas qu'aucun de mes prêtres ait envie d'entrer dans le feu pour sa religion (2). » — Les deux moines perdaient décidément leur temps. Ils retournèrent au camp chrétien et de là en Italie. Le Soudan voulait leur faire emporter des présens magnifiques; ce fut leur seule persécution chez les infidèles.

De même que sa vaillance, saint François avait conservé sa simplicité, et c'est à quoi il eut le plus de mérite. Ses disciples, Assise, l'Italie entière, conspiraient à lui donner de l'orgueil, s'il avait pu en avoir. Des gerbes de légendes surnaturelles s'épanouissaient sous ses pas. Les yeux de la foi, ces beaux yeux consolateurs, voyaient les paralytiques marcher, les lépreux être nettoyés, l'eau et le feu obéir à un signe, la mort reculer, et, avec elle, l'affreuse notion de l'irréparable, et la foule reconnaissante rendait à l'auteur de cette moisson de miracles des hommages qui ressemblaient à un culte. Il s'y dérobait de son mieux, aussi modeste qu'au temps où les gamins lui jetaient des pierres, infiniment plus préoccupé d'épargner de la souffrance à ses humbles amis les animaux que de briller parmi les hommes. Tandis que les peuples l'attendaient à genoux, sa tendresse s'épanchait en flots purs sur la nature innocente, la nourrice et l'amie. Il s'arrêtait pour porter hors du chemin un ver en danger d'être écrasé. Il donnait son manteau pour sauver un agneau de la boucherie et mendiait du miel pour les abeilles dépourvues. Il croyait avoir bien employé sa journée quand il avait rassuré quelque pauvre bête poursuivie et qu'il la relâchait rendue à son heureuse imprévoyance. Ses nombreuses amitiés dans le monde animal lui en avaient donné l'intelligence. Il entrait dans

(1) *Continuateur de Guillaume de Tyr.*
(2) *Vita*, etc., de saint Bonaventure.

les petites idées des bêtes; celles-ci le payaient en confiance, et il en avait toujours dans les bras ou sur les talons. Il arriva un jour chez l'évêque d'Osimo suivi d'une petite brebis qu'il avait rachetée avec l'argent d'un passant. L'évêque fut étonné de voir un mouton dans son palais; cependant il n'osait rien dire à un saint aussi célèbre. Saint François devina ses pensées. Avec sa déférence accoutumée, il emmena sa brebis chez des religieuses qui la rendirent la plus heureuse du monde; mais ce fut pure déférence.

L'imagination populaire a brodé cent légendes sur les relations de saint François avec les bêtes. On raconte encore à Gubbio l'histoire d'un loup monstrueux qui ravageait le pays et mangeait les hommes aussi bien que les moutons; saint François alla trouver le loup et lui proposa un marché : — « Je te promets que je te ferai défrayer de tout. Ainsi tu ne pâtiras plus de la faim, car je sais bien que la faim t'a fait faire tout ce mal. Mais puisque je t'obtiens cette grâce, je veux, loup, que tu me promettes de n'attaquer jamais aucune personne humaine, ni aucun animal. Me promets-tu ceci? » Le loup leva sa patte droite et la mit dans la main de saint François, qui revint avec lui à Gubbio. Le peuple, « tout d'une voix, promit de le nourrir jusqu'à la fin de ses jours, » et ainsi fut fait. Le loup vécut en liberté dans la ville. Il y est mort de vieillesse, regretté des habitans, auxquels il rappelait l'homme de Dieu (1).

Je doute qu'il y ait eu un autre saint ayant autant joui de la création que saint François. Il se hâtait d'échapper aux affaires pour aller rêver dans la campagne en écoutant vivre la prairie et la forêt : — « Ils ont le même principe que nous, » disait-il de tout ce qui naît et meurt, bête ou plante, herbe ou insecte. La contemplation de la nature lui versait l'apaisement. Son cœur se fondait de reconnaissance devant un beau paysage. Après la Portioncule, il aima entre tous les couvens celui de l'Alverne, à cause de sa situation incomparable au sommet d'un mont escarpé. La cellule du saint y existe encore dans une fente du rocher à pic qui forme au monastère un piédestal gigantesque. Cette cellule est une caverne naturelle où l'on accède à travers un chaos grandiose de blocs de grès. Il semble que la cime de la montagne ait éclaté sous l'effort d'un cataclysme qui l'a laissée dans un désordre sauvage. C'est tantôt une déchirure profonde, remplie d'une végétation luxuriante; tantôt un entassement de rocs gris, sans un brin d'herbe. Plus loin, des masses pendantes et moussues laissent entre elles un étroit couloir qui sent l'humidité. On touche à chaque pas le bord de l'abîme extérieur, et c'est alors un éblouissement. Le regard domine un horizon de crêtes bleues, qui se pressent les unes derrière les autres aussi loin

(1) *Fioretti*, traduction d'Ozanam.

que la vue peut s'étendre. Au premier plan, au pied du rocher qui porte le couvent, une vaste région nue et solitaire. Derrière soi, sur l'autre versant de la montagne, un enchevêtrement de vallons et de replis pittoresques, superbement vêtus d'un bois de vieux hêtres. Une lumière exquise, à la fois étincelante et douce, anime le paysage de ses jeux. Il suffit de regarder autour de soi pour s'expliquer la prédilection de saint François pour l'Alverne. On y vit en communion perpétuelle avec l'éternelle Beauté.

C'est après un séjour dans ce lieu unique qu'il improvisa *le Cantique des créatures*, nommé vulgairement *Cantique du soleil*, l'un des plus beaux chants qu'ait jamais inspirés à l'homme la splendeur de l'Univers :

« — ... Loué soit Dieu, mon Seigneur, à cause de toutes les créatures, et singulièrement pour notre frère messire le soleil, qui nous donne le jour et la lumière ! Il est beau et rayonnant d'une grande splendeur, et il rend témoignage de vous, ô mon Dieu!

« Loué soyez-vous, mon Seigneur, pour notre sœur la lune et pour les étoiles! Vous les avez formées dans les cieux, claires et belles.

« Loué soyez-vous, mon Seigneur, pour mon frère le vent, pour l'air et le nuage, et la sérénité et tous les temps, quels qu'ils soient! car c'est par eux que vous soutenez toutes les créatures!

« Loué soyez-vous, mon Seigneur, pour notre sœur l'eau, qui est très utile, humble, précieuse et chaste!

« Loué soyez-vous, mon Seigneur, pour notre frère le feu! Par lui vous illuminez la nuit ; il est beau et agréable à voir, indomptable et fort!

« Loué soit mon Seigneur pour notre mère la terre, qui nous soutient, nous nourrit et qui produit toute sorte de fruits, les fleurs diaprées et les herbes (1)!.. »

C'est sur l'Alverne qu'il se retira aux approches de la mort, « pour vaquer à Dieu dans le secret de la solitude et secouer la poussière qui avait pu s'attacher à lui dans le commerce des hommes (2). » Et c'est là, durant ce dernier séjour de 1224, que les écrivains catholiques placent le miracle fameux des stigmates, qu'on a appelé « le grand miracle du moyen âge, » et qui mérite en effet ce nom, tant par l'émotion qu'il souleva dans l'univers chrétien que par les controverses auxquelles il donna lieu dans le XIIIe siècle. Une portion du clergé refusait de l'accepter et ne céda qu'aux ordres réitérés des papes Grégoire IX et Alexandre IV. Au-

(1) Traduction d'Ozanam.
(2) Celano.

jourd'hui, l'Église entière le reconnaît. Voici comment elle le présente.

A son arrivée sur l'Alverne, saint François s'imposa un jeûne rigoureux de quarante jours. Il se privait aussi de sommeil et priait presque continûment. Bientôt les extases se multiplièrent. Un jour qu'il avait longuement médité les scènes de la Passion, il eut la vision de Jésus crucifié, placé entre les ailes d'un séraphin. Presque aussitôt, ses pieds et ses mains « furent percés... de clous semblables à ceux qu'il venait d'apercevoir dans l'image du Rédempteur (1). » En même temps, son côté droit était marqué d'une cicatrice rouge, « comme s'il eût été percé d'une lance. » Saint François cacha ses plaies avec soin, par humilité, et très peu les aperçurent de son vivant; mais son corps fut exposé après sa mort, et des centaines de personnes constatèrent l'existence des stigmates.

Telle est, je le répète, la version consacrée par l'autorité de l'Église. Le croyant n'a qu'à s'incliner.

Les adversaires du miracle font remarquer que les témoignages ne deviennent précis et concordans qu'à partir de l'exposition du cadavre. Jusque-là, il subsiste bien des incertitudes et des contradictions dans les récits des contemporains. Pour en donner un seul exemple, Élie de Cortone, dans une lettre officielle, place l'apparition des stigmates « peu de temps » avant la mort, et un chroniqueur bénédictin (2) « le quinzième jour, » tandis que les disciples et biographes de saint François la font remonter deux ans plus haut, au séjour sur l'Alverne, ainsi qu'on l'a vu tout à l'heure et ainsi que l'Église en a décidé. On fait encore remarquer que saint François est mort entre les bras d'Élie de Cortone, vilain personnage à tous égards, qui ignora toujours les scrupules et qui tâchait d'augmenter par tous les moyens une renommée qu'il comptait exploiter. On en conclut que c'est lui, le futur apostat, le futur excommunié, jugé très sévèrement par les écrivains ecclésiastiques, qui a imprimé les stigmates sur le cadavre, « pour la plus grande gloire de l'ordre et de son fondateur (3). »

La science moderne a apporté une troisième explication, qui exclut tout ensemble la supercherie et le surnaturel. Le phénomène des stigmates est à présent bien connu et bien étudié, car il s'est reproduit un grand nombre de fois depuis saint François et toujours dans des conditions analogues. Il se présente invariable-

(1) Le Monnier.
(2) Matthieu Paris.
(3) Karl Hase.

ment chez des mystiques, hommes ou femmes, exténués par la privation de nourriture et de sommeil et sujets aux extases. Quand leur imagination demeure tendue sur les scènes tragiques de la Passion, quand ils les évoquent jusqu'à en être obsédés, leur corps se couvre spontanément d'empreintes et de plaies. Ils portent, comme saint François, leur précurseur et leur modèle, la marque saignante des clous et de la lance, et y joignent parfois d'autres stigmates que saint François n'avait pas. L'un offre les traces de la flagellation, l'autre celles de la couronne d'épines. Sainte Claire de Montefalco portait sur la poitrine, à l'endroit du cœur, l'image de tous les instrumens de la Passion. Le seul Tyrol a possédé trois stigmatisées dans la première moitié de notre siècle (1). Les incroyans n'ont plus besoin de recourir à une déplaisante profanation de cadavre pour s'expliquer les stigmates de l'Alverne; ils sont en face d'un phénomène parfaitement naturel et assez fréquent.

Nous nous bornerons à ajouter que, pour les croyans eux-mêmes, la répétition indéfinie du miracle lui a ôté de son importance religieuse. Saint François n'a plus été que le chef d'une lignée, au lieu de rester dans la mémoire des générations comme le favori du ciel, choisi pour donner à la terre un spectacle à jamais unique. C'est une différence dont les écrivains catholiques ne se rendent pas assez compte, lorsqu'ils célèbrent indiscrètement d'autres cas de stigmates. Chaque nouvel exemple rapetisse la scène de l'Alverne. Elle formait jadis le chapitre capital d'une biographie de saint François. Elle n'en est plus maintenant qu'un épisode. Un peu plus, on la passerait, de peur que quelque lecteur malveillant ne soit tenté de confondre cet homme admirable, aussi sain d'esprit que grand de cœur, avec la foule équivoque des hallucinés et des hystériques.

Il redescendit de l'Alverne entièrement épuisé et ne fit plus que languir et souffrir. Le corps était usé, l'âme oppressée. Ce triomphateur, au jugement du monde, se préparait à descendre au tombeau en vaincu. Que lui importaient les acclamations et les foules prosternées? Il n'était pas venu pour récolter des applaudissemens; il était venu pour rouvrir l'Évangile et crier à tous ces affamés de justice et de bonté : « On vous trompait! Écoutez la vraie parole et soyez enfin chrétiens. Ne croyez pas que cela soit trop difficile : regardez mes moines. » Les peuples étaient accourus, et voici que ses moines avaient trouvé cela trop difficile. Aussi long-

(1) *Des Hallucinations du mysticisme chrétien*, par A. Maury (*Revue* du 1er novembre 1854). Les travaux sur la suggestion hypnotique ont achevé d'élucider la question. On a provoqué les stigmates et la sueur de sang, par suggestion, sur différentes personnes. (Voir *le Somnambulisme provoqué*, par Beaunis; *les Mémoires de la Société de biologie* (1885); *la Revue de l'hypnotisme*, t. IV, etc.)

temps qu'il avait pu croire à des exceptions, à des gourmands ou des vaniteux isolés, il n'avait point perdu courage; mais quand il avait vu des couvens entiers tomber dans le relâchement, il avait compris que la pure doctrine évangélique, sans atténuations ni faux-fuyans, n'était à la portée que d'une élite entre les élites. L'expérience avait été faite deux fois, et deux fois elle avait échoué; pas plus que Jésus, son maître, François Bernadone n'avait pu transformer l'humanité et faire que les hommes ne fussent plus tout à fait des hommes. Quelques disciples lui parlaient de lutter, de sévir. « Non, répliqua-t-il tristement; qu'ils vivent comme ils voudront. » Il cessa de s'informer de ce qui se passait dans l'ordre et pleura silencieusement son beau rêve. Les moines qui le veillaient connurent seuls ses angoisses.

Personne, depuis lui, n'a renouvelé sa tentative, et ceux qui se disent chrétiens, s'enfonçant chaque jour davantage dans les compromis et les sophismes, s'éloignent de plus en plus des préceptes de Jésus, si clairs pourtant et si catégoriques.

On l'avait transporté à Sienne, pour y être soigné par un médecin en réputation. Au printemps de 1226, on le ramena à Cortone, puis à Assise, non sans peine, car le bruit de sa fin prochaine s'était répandu dans l'Ombrie, et les villes étaient prêtes à se faire la guerre pour s'assurer son corps. Cortone refusait de le laisser sortir. Assise envoyait des troupes protéger son bien. Pérouse préparait un coup de main pour l'enlever au passage. Assise l'emporta, et ce fut un spectacle barbare et saisissant, bien digne du moyen âge, que l'arrivée de ce moribond, entouré de soldats et reçu par une ville en liesse, qui remerciait Dieu de lui préparer des reliques. « Tout le peuple, ajoute le vieux biographe, espérait que le saint de Dieu allait bientôt mourir, et c'était la cause d'une si grande jubilation. »

La Portioncule eut ses derniers momens. Il souffrait cruellement et supportait son mal avec infiniment de douceur et de patience. Ses adieux à ses frères furent affectueux et simples. Il leur recommanda une dernière fois la pauvreté, les bénit et attendit en paix l'au-delà. Le 3 octobre 1226, se sentant mourir, il se fit chanter le *Cantique des créatures*. C'étaient ses adieux à la vie, parure et bénédiction du monde. Il expira le même jour, à l'heure du crépuscule. Un vol d'oiseaux, en quête d'un gîte pour la nuit, tourbillonnait et gazouillait au-dessus du couvent. Les frères ne doutèrent point que les alouettes ne fussent venues chanter un hymne en l'honneur du doux ami des bêtes.

La nouvelle de la mort fut portée à Assise, qui se chargea de l'apprendre à toute la vallée et aux villages posés au flanc des

montagnes. Les paysans des environs, debout sur leur seuil, virent la ville aérienne resplendir de lumières et ils entendirent passer au-dessus de leur tête des chants d'allégresse. C'était les Assisiens qui consumaient la nuit en réjouissances. « Nous aurons ses reliques! » criait la foule en descendant vers la Portioncule pour contempler son trésor. Cependant, une inquiétude leur restait. Si Pérouse ou Foligno faisaient enlever le cadavre par leurs partisans? Il fallait se hâter de mettre en sûreté le cercueil destiné à accomplir des miracles et à « exaucer ceux que Dieu lui-même n'écoute pas. » Dès que l'aube blanchit l'horizon, les habitans transportèrent le mort à Assise, au milieu d'un océan mouvant de rameaux verts et avec un grand fracas de trompettes et de chants de triomphe. Les moines entouraient la bière, des torches à la main. Le clergé de la ville suivait. On déposa saint François dans la petite église de Saint-George, en attendant qu'on lui eût élevé un tombeau.

La translation à San-Francesco eut lieu environ quatre ans plus tard, en 1230. Elle fournit l'épilogue le plus inattendu à l'histoire du « saint de Dieu. » La procession qui accompagnait le corps fut attaquée dans la rue par des archers. Le cercueil disparut pendant le tumulte. On sut qu'il avait été porté précipitamment à San-Francesco et enseveli sans témoins, les portes fermées, dans un lieu secret, préparé à l'avance. On sut aussi qu'Élie de Cortone avait tout fait. Le reste n'a jamais été éclairci. L'objet que se proposait Élie est resté un mystère, et l'on ignora même l'endroit où reposait le corps. Des fouilles exécutées dans notre siècle (1818) ont mis au jour un squelette que l'on a supposé être celui du saint. D'après une poétique légende, il y a une troisième et vaste église sous l'église basse d'Assise, et saint François est là, non pas couché, non pas réduit en poussière, mais debout, vivant, les cinq plaies saignantes, les mains jointes et les yeux au ciel. Il a été vu une nuit par trois moines, devant qui la voûte de pierre s'est entr'ouverte, et, une autre nuit, par le pape Nicolas V, accompagné du cardinal Eustorgius, qui l'a raconté à son lit de mort.

Qu'il dorme ou qu'il veille, son œuvre s'est accomplie, non pas celle qu'il avait rêvée, mais une œuvre plus humaine, et encore bien belle. Il n'est presque pas une forme de la pensée du moyen âge italien qu'il n'ait renouvelée. Le *Cantique des créatures* a enfanté la poésie nationale. Jusqu'à saint François, de même qu'on prêchait le peuple en latin, de même on lui composait ses chansons en latin. Le maître fit le *Cantique des créatures* en vers italiens; les mineurs suivirent son exemple et écrivirent leurs poésies religieuses dans les dialectes de leurs provinces. Dante se laissa entraîner à

son tour, après avoir hésité et commencé la *Divine comédie* en latin, et la littérature italienne fut fondée.

Pour être moins directe, son influence sur la peinture n'a été ni moins profonde, ni moins heureuse. Il avait réhabilité la nature et montré que l'amour du beau pouvait se concilier avec la piété. Les conséquences d'idées aussi nouvelles éclatèrent dans l'œuvre de Giotto, qu'on peut appeler son élève, tant il est imprégné de son esprit. Il n'y a plus rien de commun entre la maigre vierge byzantine, impassible dans sa pose rigide, et les nobles créatures, gracieuses ou pathétiques, que Giotto a peintes sur les murs des églises d'Assise et de Padoue, ou à San-Croce, à Florence. Un autre art est né, dans lequel rayonnent la liberté d'esprit et la sincérité du père des franciscains.

Il n'est pas jusqu'à la science qui n'ait profité des vues fécondes de cet ignorant, qui voulait jeter les livres de ses moines par les fenêtres. « Cet instinct profond de l'harmonie universelle, qui se décelait chez saint François par mille effusions de tendresse tout ensemble singulières et charmantes, modifia d'abord la théologie avec Alexandre de Hales et saint Bonaventure, poussa Roger Bacon aux plus curieuses recherches et contraignit enfin Duns Scot, le rival heureux de saint Thomas dans l'université de Paris, à commencer une révolution dans la métaphysique, et par là même à en préparer une autre dans les sciences (1). »

Il a fait plus encore que tout cela réuni. Il avait trouvé le monde triste, et il l'a laissé moins triste. Les moralistes amers qui disent tant de mal de l'humanité n'ont certainement jamais mesuré ce qu'un homme peut faire de bien dans son passage sur la terre. Ils n'ont jamais songé, dans leur ingratitude, à ces êtres qui sont, comme nous, les fils de la femme, et qui ont su relever des millions de cœurs accablés. La poétique Ombrie a résumé la vie du plus grand de ses fils dans un de ces symboles profonds que le peuple seul sait trouver. La légende rapporte qu'en une nuit de janvier, saint François sortit dans le jardin de la Portioncule, ôta ses vêtemens et se roula sur un buisson d'épines, « pour connaître quelque chose des souffrances de son maître. » Mais les épines se transformèrent en roses qui n'avaient point de piquans. Ces trois lignes racontent la gloire de saint François d'Assise mieux que ne le sauraient faire des volumes : il a changé en roses, du moins pour un temps, quelques-unes des épines de l'humanité.

ARVÈDE BARINE.

(1) Frédéric Morin.

MIRABEAU

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

DERNIÈRE PARTIE (1)

I. *Les Mirabeau,* par Louis de Loménie, deuxième partie continuée par son fils, t. IV et V. Paris, 1891; E. Dentu. — II. *Das Leben Mirabeau's,* par Alfred Stern. Berlin, 1889; Siegfried Cronbach. — III. *Mirabeau et la Provence,* par George Guibal. Paris, 1891; Ernest Thorin.

V.

Nous avons laissé Mirabeau, après les journées révolutionnaires des 5 et 6 octobre 1789, inquiet des événemens auxquels on le soupçonnait de n'avoir pas été étranger, plus que jamais désireux de donner des conseils à la cour, convaincu qu'il était seul en état de sauver la royauté et se proposant de faire payer le plus cher possible des services qu'il mesurait aux dangers de la situation. Comme il avait contribué à créer le péril, il en connaissait mieux que personne l'étendue et les remèdes. A force d'insister auprès du comte de La Marck pour que la cour fût informée de ses dispositions, il obtint que son ami fît une démarche, non pas auprès du roi, mais auprès du comte de Provence. La Marck a raconté lui-même ce premier essai de négociation. Après avoir fait demander au prince une entrevue secrète, il fut introduit chez lui dans la nuit du 15 octobre et lui remit un mémoire de Mirabeau. Ce mé-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

moire révèle toute la sagacité de son auteur. D'où vient la menace prochaine, le danger immédiat qui peut emporter la royauté? De ce foyer d'excitations et d'insurrections qui s'appelle Paris. Tout pouvoir qui restera à la merci de la populace parisienne est un pouvoir perdu. Mais qu'on ne s'avise pas non plus de se retirer sur la frontière, à Metz, par exemple, comme le proposent des conseillers imprudens. Ce serait s'exposer à un autre péril. On blesserait le sentiment national en ayant l'air de se placer sous la protection de l'étranger. Mirabeau conseille au roi de se retirer à Rouen, d'y rassembler les gardes nationales fidèles, d'y déclarer publiquement qu'il accepte les bases de la constitution, d'y appeler l'assemblée, et, si celle-ci répond par un refus, d'y convoquer une autre législature.

Le comte de Provence lut rapidement le mémoire, présenta quelques objections de détail et y donna dans l'ensemble son approbation. Mais rien n'était possible que si le souverain prenait lui-même, avec une volonté énergique, la responsabilité de ce plan. Il fallait vouloir et se faire obéir. Cette résolution, si nécessaire dans un pareil moment, était précisément ce qui manquait le plus à Louis XVI. Le comte de Provence, qui avait bien étudié la situation, avec le secret espoir d'en tirer parti pour lui-même, dont les visées personnelles, quoique moins apparentes, n'étaient pas moins certaines que celles du duc d'Orléans, ne cacha pas à son interlocuteur le peu de confiance que lui inspirait le caractère du roi. « La faiblesse et l'indécision du roi, dit-il en propres termes, sont au-delà de tout ce qu'on peut dire. Pour vous faire une idée de son caractère, imaginez des boules d'ivoire huilées que vous vous efforceriez vainement de retenir ensemble. »

Où trouver alors un point d'appui? Mirabeau le chercha naturellement dans l'assemblée, lorsqu'il crut s'apercevoir qu'à force de persévérance et de talent, il avait triomphé des préventions qu'inspiraient sa réputation et son caractère. Longtemps il avait parlé, il avait lutté sans acquérir sur ses collègues l'ascendant que méritait sa supériorité. Il n'eut vraiment le sentiment de sa puissance que le jour où il prononça son fameux discours sur la banqueroute. L'impression qu'il produisit fut si forte et si générale qu'il put se croire le chef désormais reconnu de la majorité. Cela ne suffisait pas à son ambition. Il ne désirait être influent dans l'assemblée que pour arriver jusqu'aux conseils du roi. C'est là son idée dominante, celle dont il entretient sans cesse ses amis, et particulièrement M. de La Marck. Il sert ainsi, bien entendu, son intérêt personnel, mais il croit servir en même temps l'intérêt public. Rien de plus nécessaire, suivant lui, que de maintenir l'harmonie entre la nation et le roi. Mais on n'y arrivera qu'à la condition de lui confier le

pouvoir. Lui seul est de force à entreprendre, à accomplir cette tâche redoutable.

Si le roi ne veut pas se laisser convaincre, pourquoi l'assemblée n'imposerait-elle pas moralement à Louis XVI le choix de ses ministres, ne lui désignerait-elle pas elle-même comme les conseillers naturels de la royauté ceux qu'elle honore de sa confiance? Une fois sur cette piste, on suit facilement le travail qui se fait dans l'esprit de Mirabeau. Il a commencé, en haine de Necker, par protester contre toute intervention des ministres dans les débats de l'assemblée. Il finit par souhaiter, au contraire, la constitution d'un ministère qui serait pris dans le parlement, où il aurait lui-même sa place et dont il inspirerait bientôt les résolutions. Comme dans presque tous les projets politiques de Mirabeau, il y a là un point de vue personnel, mais il y a aussi une conception d'homme d'État. Il comprenait à coup sûr, mieux qu'aucun de ses contemporains, les conditions du régime parlementaire lorsque, se rappelant l'exemple et les traditions de la Grande-Bretagne, il demandait que les ministres, au lieu d'être de simples commis alternativement mandés ou écartés par l'assemblée et par ses comités, fussent les représentans naturels de la majorité, accrédités par elle auprès du roi.

Ce mécanisme, qui nous est aujourd'hui connu, qui fonctionne sans trop de difficulté dans tous les pays constitutionnels, étonnait alors beaucoup d'esprits. Les députés du côté droit, qui auraient voulu conserver à la monarchie ses anciennes prérogatives, considéraient toute imitation du gouvernement représentatif comme une usurpation sur les droits de la couronne. L'origine parlementaire des conseillers du roi les inquiétait; ils y voyaient la preuve que le roi subirait l'influence de l'assemblée et ne réussirait jamais à gouverner lui-même, comme le voulaient les traditions. Du côté gauche, on faisait d'autres objections. Si les ministres siégeaient dans l'assemblée, n'en gêneraient-ils pas la liberté? Ne tireraient-ils pas de leurs fonctions mêmes des moyens puissans d'intrigue ou de corruption pour séduire leurs collègues? C'était, en tout cas, une nouveauté qui inspirait à l'ensemble des représentans de la nation plus d'ombrages que de confiance.

Mirabeau trouvait cependant des dispositions favorables à son projet chez les membres les plus instruits et les plus éclairés du côté gauche. Les Lameth, Duport, Barnave, reconnaissaient comme lui la nécessité de former un nouveau ministère et de le composer avec des membres de la majorité. On avait compté un instant, pour cette combinaison, sur le concours du duc d'Orléans. Le séjour du prince en Angleterre ayant fait évanouir les espérances de ses amis,

il fallut chercher un autre allié. On pensa naturellement à La Fayette, alors dans tout l'éclat de sa popularité. Si La Fayette voulait bien s'entendre avec Mirabeau, qui jusque-là ne l'avait pas ménagé, peut-être serait-il possible de faire revenir l'assemblée de ses préventions. Pour les hommes politiques clairvoyans, il s'agissait d'une question capitale, d'un intérêt public assez grand pour qu'on y fît de part et d'autre des sacrifices personnels. Ceux qui provoquaient un rapprochement entre Mirabeau et La Fayette étaient sincèrement convaincus qu'ils travaillaient au salut de la France. La première entrevue eut lieu à Passy, chez la marquise d'Aragon, nièce de Mirabeau. Dès cette première rencontre, quoiqu'on fût tombé d'accord sur des points communs, l'opposition des deux natures en présence se révéla tout de suite. Mirabeau effraya et déconcerta son interlocuteur par des fanfaronnades d'immoralité, et La Fayette ne put cacher l'impression pénible que lui causait un tel langage.

Le général analyse lui-même ces deux états d'esprit dans ses *Mémoires*. L'immoralité de Mirabeau le choquait, nous dit-il; quelque plaisir qu'il trouvât à sa conversation et malgré son admiration pour « de sublimes talens, » il ne pouvait s'empêcher de lui témoigner une mésestime qui blessait Mirabeau. Celui-ci, néanmoins, tout en se sentant sévèrement jugé, dut se résigner à des concessions et même à des avances. Il lui en coûta d'autant plus que la sentimentalité et l'optimisme permanent de La Fayette l'irritaient de longue date. Au fond, il ne pardonnait pas à un homme dont les talens lui paraissaient médiocres, fort au-dessous des siens propres, d'avoir conquis si facilement et de conserver une popularité incontestée.

Il fallut malgré tout s'exécuter. Prenant le contre-pied de quelques-uns de ses discours antérieurs, Mirabeau le fit résolument en demandant à l'assemblée le 19 octobre 1789 de voter des remercîmens au commandant général des gardes nationales. Le même jour, il s'engageait davantage encore, il écrivait affectueusement à La Fayette : « Quoi qu'il arrive, je serai vôtre jusqu'à la fin, parce que vos grandes qualités m'ont fortement attiré, et qu'il m'est impossible de cesser de prendre un intérêt très vif à une destinée si belle et si étroitement liée à la révolution qui a conduit la France à la liberté. » La Fayette répondait : « Confiance réciproque et amitié, voilà ce que je donne et espère. »

Entre deux hommes si différens, l'accord ne fut ni complet ni durable. Mirabeau reprocha bientôt à La Fayette de défendre mollement ses intérêts à la cour et de n'obtenir pour lui qu'une indemnité insignifiante, quoiqu'on lui eût promis 50,000 francs par mois.

Il l'accusa plus vivement encore de n'avoir su ni prendre parti contre les ministres en exercice, ni prévenir le vote d'une proposition qui coupait court à toutes les ambitions parlementaires en interdisant aux membres de l'assemblée l'accès du ministère. Battu de ce côté, Mirabeau se retourna vers le comte de Provence, qui, sans accueillir ses premières ouvertures, ne les avait pas non plus tout à fait découragées. Là encore, il rencontra de nouvelles déceptions. Monsieur se servit de lui pour sortir sans trop de dommage du procès Favras, mais ne put lui prêter auprès du roi aucun appui efficace. Le prince n'était pas non plus en mesure de jouer le rôle que Mirabeau avait peut-être un instant destiné au duc d'Orléans, pour lequel il cherchait maintenant un membre de la famille royale, moins compromis et plus résolu. Il s'agissait de tenir tête enfin à l'anarchie dans laquelle s'abîmait le royaume, de constituer un pouvoir fort, et tout en conservant la personne inviolable du roi, d'obtenir que le souverain laissât passer l'autorité entre des mains plus fermes que les siennes. Si le comte de Provence, mis en avant par une partie de l'assemblée, devenait le chef d'un ministère puissant, ou peut-être même lieutenant-général du royaume, Mirabeau espérait bien gouverner sous son nom. Monsieur avait assurément beaucoup d'esprit et au moins autant d'ambition, il ménageait habilement les différens partis avec l'espoir de se servir de tous; mais il n'avait pas encore acquis les grandes qualités que devaient développer chez lui le malheur et l'exil, il craignait les responsabilités, il hésitait devant les résolutions à prendre et laissait passer les jours sans se décider.

Mirabeau s'impatientait et s'irritait de tant de délais. « Monsieur, écrit-il, a la pureté d'un enfant, mais il en a la faiblesse... La reine le cajole et le déjoue : le roi niaise et s'abstient... La reine le traite comme un petit poulet qu'on aime bien à caresser à travers les barreaux d'une mue, mais que l'on se garde bien d'en laisser sortir, et lui se laisse traiter ainsi. » L'embarras et les appréhensions du prince ne l'empêchaient pas à certaines heures de tenter la fortune. Stimulé par Mirabeau, il s'armait de courage et frappait à la porte de Louis XVI. Une fois même, il osa demander dans un mémoire à être « le pilote nominal d'un nouvel équipage sans lequel le vaisseau ne pouvait plus marcher. » Des trois candidats qui avaient aspiré un instant au poste de lieutenant-général, le comte d'Artois porté par les partisans de l'ancien régime, le duc d'Orléans porté par les révolutionnaires, le comte de Provence, malgré ses incertitudes, était encore celui qui témoignait le plus de hardiesse. Il osait proposer directement au roi d'être son conseil, le chef de ses amis, de subjuguer l'opinion et de dompter

les factieux en son nom. Il se présentait comme le seul prince de la maison de Bourbon qu'on n'accusât pas d'être l'ennemi de la nation. Le choix de sa personne, disait-il cavalièrement, était indiqué non-seulement par la nature, mais par la nécessité des choses. Ces velléités d'audace durèrent, sans doute, fort peu et ne furent suivies d'aucun résultat. En tout cas, dès le 27 janvier 1790, Mirabeau est revenu de ses illusions et dégoûté de son candidat. « Du côté de la cour, écrit-il à La Marck, quelles balles de coton ! quels tâtonnemens ! quelle pusillanimité ! quelle insouciance ! quel assemblage grotesque de vieilles idées et de nouveaux projets, de petites répugnances et de désirs d'enfans, de volontés et de nolontés, d'amours et de haines avortés ! Ce qui est au-dessous de tout, c'est Monsieur. Imaginez qu'on avait été jusqu'à lui donner de tels moyens d'argent que si votre valet de chambre avait à les offrir, il entrerait au conseil pour peu qu'il le voulût, et Monsieur n'y entrera probablement pas. »

VI.

Comme le disait Mirabeau, il n'y avait dans l'entourage du roi qu'un homme, la reine. Ce fut elle, en effet, qui au commencement de l'année 1790 décida Louis XVI à accepter enfin des conseils offerts depuis 1788, si souvent et si maladroitement écartés. Que d'épreuves avait dû traverser la malheureuse femme pour en arriver à une extrémité qui, moins d'un an auparavant, lui eût fait horreur ! Longtemps frivole et inconsidérée, Marie-Antoinette ne retrouva quelque chose du caractère énergique de sa mère que sous l'influence du malheur. Les journées des 5 et 6 octobre produisirent dans son esprit une révolution. Elle s'y montra pleine de dignité et de courage. Le roi, jusqu'alors défiant, comprit tout ce qu'il pouvait attendre d'une telle alliée, et autant que le permettait l'inertie de sa nature, chercha auprès d'elle un appui moral dont il n'avait jamais eu un plus grand besoin.

Plus intelligente que son mari, plus effrayée aussi de la situation, la reine voyait, avec une inquiétude croissante, s'évanouir chaque jour une des prérogatives de la royauté, l'anarchie s'accroître et les violences populaires se renouveler. Plusieurs fois, elle avait repoussé les propositions du comte de La Marck ; au mois de septembre 1789, elle lui écrivait encore : « Nous ne serons jamais assez malheureux, je pense, pour en être réduits à la pénible extrémité de recourir à Mirabeau. » Quelques mois plus tard, elle n'avait pas changé d'avis sur le compte du personnage. Elle n'oubliait pas que, le 5 octobre, Mirabeau, en la dénonçant à la

colère du peuple, avait failli la faire massacrer dans une insurrection dont elle le considérait comme un des principaux auteurs. Mais le danger que courait la monarchie paraissait si redoutable et si prochain qu'on n'avait plus ni le droit ni le temps de se montrer difficile sur le choix des moyens. Puisque Mirabeau offrait ses services avec tant d'insistance, puisque des amis fidèles conseillaient de les accepter, pourquoi ne pas composer au profit de la royauté avec le plus puissant orateur de l'assemblée, avec le chef le plus écouté du parti populaire? Si ce n'était qu'une question d'argent, il fallait savoir y mettre le prix et surmonter d'anciennes répugnances pour tenter au moins l'aventure.

Dès que cette résolution fut arrêtée dans l'esprit du roi et de la reine, on s'ouvrit à M. de La Marck en lui recommandant le plus grand secret, en insistant surtout pour que les ministres ne fussent pas informés. Au moment où Mirabeau reçut les premières ouvertures de la cour, il était plus que jamais traqué par ses créanciers, livré à de cruels embarras. Son association avec le ménage du libraire Le Jay, si peu honorable pour lui, avait fini par un désastre. Il avouait lui-même que la mort du libraire lui faisait perdre 113,000 livres. Était-ce la continuité de ses embarras ou le trouble d'une santé déjà atteinte qui agissait sur son humeur? Des symptômes de découragement commençaient à percer dans sa conduite. Il semblait par momens se détacher des travaux d'une assemblée où il avait joué un si grand rôle, il parlait moins souvent et moins longtemps. Sa puissance oratoire restait la même; chaque fois qu'il prenait encore la parole, il le faisait avec une éclatante supériorité; il paraissait seulement beaucoup moins tenté qu'autrefois de s'en servir.

Les ouvertures de la cour ranimèrent son courage; peu de jours auparavant, il songeait à quitter la France pour échapper à ses soucis; il entrevoyait dans l'ambassade de Constantinople, en même temps qu'une occupation honorable, un moyen d'arranger ses affaires. Mais il retrouve son ancienne ardeur lorsqu'il apprend ce qu'on lui propose. La cour paiera immédiatement 208,000 francs de dettes d'après l'état, fort incomplet du reste, qu'il en a dressé lui-même. Il recevra 6,000 livres par mois jusqu'à la fin de la session de l'assemblée, et, à cette date, la somme de 1 million dont le montant, en quatre billets de la main du roi, avait été remis à M. de La Marck.

Depuis sa jeunesse, Mirabeau avait été trop souvent aux prises avec des embarras d'argent et trop peu scrupuleux sur les moyens de se procurer des ressources pour que ce nouvel acte de vénalité étonne ses biographes. Il avait vécu aux dépens de Mme de

Monnier, il s'était fait payer par des ministres, par des banquiers, par des libraires; cette fois, il se faisait payer par le roi, non pas comme il l'avait fait jadis pour servir des intérêts suspects ou pour écrire des œuvres diffamatoires, mais pour exprimer son opinion personnelle sur les affaires publiques. De tous les marchés qu'il avait conclus, c'est encore le plus honnête. Il croyait sincèrement à l'efficacité des conseils qu'il allait donner, et, dans ses communications avec la cour, il ne devait rien dire qui ne fût conforme à des opinions déjà anciennes et en partie arrêtées chez lui. Deux périls l'effrayaient également, au dehors, les tentatives de contre-révolution que méditaient les premiers émigrés avec le concours de l'étranger; au dedans, la désorganisation des pouvoirs publics et les progrès de l'anarchie.

De ce côté surtout, le mal était flagrant. Par une série de mesures qu'inspirait la crainte d'un retour offensif de la royauté, l'assemblée avait peu à peu détruit le mécanisme de l'ancienne administration. Elle ne laissait au roi aucun moyen d'action sur les provinces. Dès le commencement de 1790, les intendans ou leurs agens avaient en général disparu; le petit nombre de ceux qui restaient était réduit à une complète impuissance. La rentrée des anciennes cours souveraines, la réunion des États provinciaux avaient été suspendues. Le pouvoir n'était plus représenté par des administrateurs qu'il eût le droit de choisir ou de révoquer. L'assemblée, issue de l'élection, ne reconnaissait que des autorités élues et collectives comme elle-même. Sur tous les points du territoire, elle imposait au gouvernement pour organes et pour instrumens des corps élus qu'il ne dépendait pas de lui de désigner ou de maintenir en fonctions, qui échappaient même par leur forme élective à toute responsabilité directe. On croyait avoir sauvé le principe de l'autorité en proclamant que tous les pouvoirs locaux obéiriaent au pouvoir central. En réalité, on destituait, on annulait celui-ci : — « Je vois bien, disait Malouet, que les officiers municipaux devront arrêter les efforts des brigands, mais je ne vois pas la place que l'ordonnateur suprême devra tenir entre les officiers municipaux et les brigands. » — « Le législateur, disait Necker, aurait une fonction trop aisée, si, pour opérer cette grande œuvre politique, la soumission d'un grand nombre à la volonté de quelques-uns, il lui suffisait de conjuguer le verbe commander et de dire comme au collège : je commanderai, nous commanderons. L'assemblée nationale n'a pas indiqué par quels moyens elle entendait que le roi se fît obéir. Celui de la force armée n'existe pas, puisque cette force ne doit être mue que par les administrations des départemens, des districts et des municipalités. Celui des me-

naces et des promesses est nul également entre les mains du monarque, puisqu'il ne peut plus faire ni bien ni mal à personne. »

Mirabeau n'avait pas pressenti tous ces inconvéniens lorsque l'assemblée délibérait. Par un reste d'habitude révolutionnaire, il s'associa même à plus d'une mesure qui affaiblissait le pouvoir royal. Mais dès qu'il se fut mis en tête de sauver la monarchie, comme il le promettait à la reine dans l'unique entrevue qu'il eut avec elle, il reconnut la nécessité de reconstituer d'abord l'administration, de rétablir un pouvoir fort. C'est là une des idées qui reviennent le plus souvent dans les merveilleux mémoires qu'il adresse à la cour. On dit que ces mémoires étaient une des lectures favorites de Gambetta. Cela se comprend. Gambetta, qui était un homme d'autorité, avait vu les ressorts du gouvernement détendus par la guerre et par la Commune, il cherchait dans Mirabeau des argumens et des moyens pour leur rendre toute leur force.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de traiter une question qui a été soulevée récemment. La correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck, publiée en 1851 par M. de Bacourt, est-elle complète? Possédons-nous les documens essentiels que Mirabeau mourant avait confiés au comte de La Marck, en lui recommandant de les publier pour venger et justifier sa mémoire? M. Aulard, professeur d'histoire de la révolution à la faculté des lettres de Paris, en général très bien informé, le conteste absolument. Il rappelle qu'après la mort de Mirabeau, La Marck et Pellenc commencèrent par brûler une partie de ses papiers, parmi lesquels il y en avait beaucoup d'importans. Les choses ne se sont pas passées aussi simplement que le ferait croire le récit un peu sommaire de M. Aulard. M. Charles de Loménie recompose la scène tout entière, avec une scrupuleuse exactitude. Quand un homme public meurt, le gouvernement retire en général de sa succession les papiers d'état qu'il ne veut pas livrer à la publicité et dont la divulgation lui paraîtrait dangereuse. La cour se garda bien de négliger une précaution si nécessaire. Aussitôt que la mort de Mirabeau fut connue, l'intendant de la liste civile, La Porte, fut chargé de s'assurer, avant l'intervention des gens de justice, qu'aucune pièce compromettante pour la cour ne restait parmi les papiers du mort. La Marck, ami de la reine autant que de Mirabeau, chercha évidemment, dans cette circonstance tragique, à concilier des devoirs en apparence contradictoires. Pellenc lui-même, simple secrétaire de Mirabeau, traité souvent par lui en subalterne, mais ayant le sens de la diplomatie, eut des scrupules rétrospectifs. Il raconte dans une note inédite qu'ayant obtenu

l'autorisation de conserver une pièce importante qui sortait d'un tiroir, il la trouva dangereuse après l'avoir relue et la remit directement à M. de La Porte. Ainsi s'explique la disparition presque inévitable de beaucoup de papiers. La question n'est pas de savoir si le comte de La Marck était tenu de tout publier. Nous n'avons pas le droit de lui imposer à distance, au nom de notre curiosité et de nos habitudes documentaires, un devoir unique d'éditeur. Il était meilleur juge que nous de ce qu'il devait d'une part à la mémoire de son ami, d'autre part à la cour. L'important est de savoir s'il a répondu à la pensée de Mirabeau, s'il a bien servi la gloire du grand orateur, en autorisant M. de Bacourt à publier la correspondance. Sur ce point, aucune hésitation n'est possible. Nulle part le génie politique de Mirabeau ne se révèle avec plus de puissance, plus d'ampleur et d'audace que dans cette publication. Sans ces documens de premier ordre on ne saurait qu'à demi combien il était fait pour gouverner les hommes, avec quelle absence de scrupules, avec quel mélange de fermeté et de raison il aurait dirigé, s'il l'avait pu, les destinées de la France. Son caractère même n'y a rien perdu. Ce n'est pas la correspondance qui nous révèle sa vénalité (1). Elle éclate dans toutes les parties de sa vie. Lui-même ne s'appliquait pas à sauver les apparences. A peine eut-il reçu l'argent de la cour, qu'il augmenta effrontément son train de maison. Tout le monde savait qu'il était réduit auparavant aux derniers expédiens. Il n'en prit pas moins un hôtel dans la Chaussée-d'Antin, un valet de chambre, un cuisinier, un cocher, des chevaux, sans se soucier des commentaires que ce changement de vie allait provoquer.

Ne reprochons donc rien au comte de La Marck, encore moins à M. de Bacourt. Nous en prenons bien à notre aise lorsque nous comparons les devoirs d'un homme du monde chargé par une famille, dans des conditions déterminées, d'une mission spéciale d'éditeur, avec les devoirs d'un historien de profession qui découvre dans une bibliothèque des documens destinés au domaine public. Ces derniers documens nous appartiennent, ils sont la propriété de tout le monde, ils doivent être publiés dans leur intégrité. Mais celui auquel on confie des manuscrits en le chargeant de les publier est responsable de cette publication envers ceux qui les lui confient. Nous n'avons pas qualité pour juger les confidences qu'il reçoit, les recommandations qui lui sont faites. Si

(1) Cette vénalité était publique. Un voyageur étranger, Halem, raconte qu'un jour pendant une des séances de l'assemblée nationale à laquelle il assistait, son voisin lui dit à l'oreille : Point d'argent, point de Mirabeau. »

par hasard on lui signale des omissions utiles, des retranchemens à faire, avons-nous le droit de lui en demander compte? C'est affaire entre lui et les personnes dont il tient son mandat. Tous ceux qui ont connu personnellement M. de Bacourt, et je suis du nombre, savent qu'il était incapable d'altérer un texte. Il n'y a jamais eu plus galant homme. On peut répondre avec lui que l'imprimé est la reproduction fidèle du manuscrit. S'il ne nous donne pas tout, comme l'en accusent Stædtler (1) et après lui M. Aulard, comme il en convient lui-même plusieurs fois, c'est peut-être qu'il n'était pas autorisé à tout publier. Avant de le condamner, il faudrait d'abord savoir quelles étaient les instructions du comte de La Marck.

N'oublions pas d'ailleurs qu'au commencement de ce siècle, suivant la tradition grecque et latine, on considérait l'histoire comme une œuvre d'art au moins autant que comme une œuvre de science. Aujourd'hui nous voulons tout connaître, les rognures, les redites, les détails en apparence les plus infimes, aussi bien que les documens les plus importans. Nous ne savons pas quel parti l'historien de l'avenir pourra tirer du renseignement le plus insignifiant. Au temps de MM. de La Marck et de Bacourt, on avait un autre genre de scrupule, on se croyait tenu au discernement et au choix. On ne se faisait pas faute d'élaguer ce qui paraissait inutile ou hors de propos. En admettant que M. de Bacourt ait fait ainsi quelquefois de lui-même, sans instructions précises de M. de La Marck, uniquement par amour de l'art, — ce qui resterait à prouver, — il serait bien étonnant qu'un homme si scrupuleux eût omis un seul document de quelque importance. S'il avait trié les papiers comme on l'en accuse, et fait un choix des documens à publier, il pouvait avoir pour cela des motifs ou des informations dont nous ne sommes pas les juges. Parmi les liasses de manuscrits trouvés dans l'hôtel de Mirabeau au moment de sa mort, combien y en avait-il qui n'étaient pas de lui, auxquels il n'avait jamais mis la main, qui lui servaient simplement de materiaux pour ses recherches, ses mémoires ou ses discours! On en jugera par l'énorme quantité de morceaux étrangers que renferment

(1) J.-Ph. Stædtler, un des anciens secrétaires du comte de La Marck, traduisit en allemand la publication de M. de Bacourt en la complétant par des éclaircissemens et par des additions. Il nous renseigne sur quelques-unes des suppressions que M. de Bacourt a faites sans les dissimuler, mais il ne nous donne pas un détail nouveau sur la physionomie de Mirabeau. M. Alfred Stern, qui a fait de son travail une étude très consciencieuse, n'a pu en tirer ni un détail de mœurs ni un trait de caractère. Il a trouvé des renseignemens bien plus précieux dans les récits de Halem, d'Œlsner et de Gorani. Tous trois avaient connu et entendu Mirabeau. Leurs témoignages étaient à peu près oubliés. M. Alfred Stern a bien fait de les exhumer.

presque tous les volumes publiés sous le nom de Mirabeau. Ses procédés de composition et de travail exigeaient un groupe de collaborateurs. Duroveray, Dumont de Genève, Clavière, Pellenc, Reybaz, d'autres encore, formaient auprès de lui un véritable atelier auquel il faisait de continuels emprunts. Cela lui coûtait fort cher, mais lui permettait de se tenir prêt sur toutes les questions. C'est grâce à ce formidable instrument de travail qu'il put prendre la parole sur les sujets les plus divers, s'imposer à une assemblée d'abord hostile et y asseoir son autorité. Plus d'un discours dont la forme et le mouvement oratoire entraînaient les esprits, ne renfermait que des idées qui lui avaient été fournies par d'autres. Le comte de La Marck connaissait cette manière de travailler et l'avait fait connaître à M. de Bacourt. Pourquoi celui-ci, ayant à publier une correspondance qui portait le nom de Mirabeau, n'aurait-il pas considéré comme un devoir d'éliminer des lettres et des notes personnelles tout ce qui n'était pas de Mirabeau lui-même, ou tout au moins de Pellenc, étroitement associé à ses pensées, tout ce qui pouvait porter par exemple la marque de fabrique d'un collaborateur de troisième ordre? C'est là un genre de scrupule qui a bien aussi son prix, qu'un honnête homme peut éprouver, auquel nous n'avons pas le droit de substituer comme une règle nos habitudes modernes d'information et de publication à outrance.

Soyons reconnaissans à M. de Bacourt de ce qu'il nous a donné, sans lui faire un grief de ce qu'il ne nous donne pas. Il a plus fait que personne pour la gloire de Mirabeau. C'est dans la correspondance publiée par lui que nous trouvons les meilleurs motifs d'admirer la vigueur et la variété des pensées politiques de l'orateur. Les discours de Mirabeau nous font connaître son génie oratoire; l'homme d'État ne se montre chez lui tout entier que dans les mémoires ou notes qu'il adressait à la cour. Depuis le mois de juin 1790 jusqu'au mois de mars 1791, il a dû en adresser en moyenne deux par semaine. Tous ces documens ne nous sont pas parvenus, mais il nous en reste cinquante qui suffisent à nous faire connaître le fond de la pensée de Mirabeau, comment il jugeait les événemens, quel parti il proposait d'en tirer pour sauver la monarchie. La morale n'a, bien entendu, rien à voir dans cette œuvre de pure politique. C'était, nous le savons, un des moindres soucis de Mirabeau. Il n'y faut pas chercher non plus une suite trop étroite dans les idées. Il ne s'agit pas de composer en toute liberté dans le domaine de l'abstraction une théorie de gouvernement. Il faut compter avec les faits, avec les hommes, avec une situation qui se modifie. La mobilité des événemens entraîne néces-

sairement celle des projets. Les solutions ne sont pas toujours simples, elles peuvent être diverses suivant le cours que prendront les choses. Il est même bon d'en préparer plusieurs afin de ne pas se laisser surprendre par des reviremens inattendus.

A travers des hésitations et des tâtonnemens de conduite, il y a cependant un point de doctrine sur lequel Mirabeau ne varie jamais. S'il reconnaît les vices de la constitution votée par l'Assemblée, s'il lui reproche notamment d'avoir désarmé et annulé le pouvoir central, il déclare en toutes circonstances qu'on ne pourra plus toucher aux bases mêmes de cette constitution, que l'œuvre de 1789 est indestructible, qu'il y a là des conquêtes et des progrès que la royauté doit accepter sans arrière-pensée, comme la conséquence définitive de la Révolution. Jamais la nation ne retournera en arrière, jamais elle ne rétablira la distinction des ordres et les droits féodaux.

Eût-on le moyen de conquérir le royaume à main armée, il serait impossible de ressusciter l'ancien ordre de choses. Le vainqueur serait obligé de composer avec l'opinion publique et de se résigner aux destructions accomplies. Le roi ne pourra recouvrer l'autorité dont il a besoin qu'à la condition de n'être jamais soupçonné de contre-révolution.

Mais, ce point accordé, comment, par quels moyens rendra-t-on quelque force et quelque indépendance au pouvoir central? Comment remédiera-t-on aux conséquences désastreuses des mesures prises par l'assemblée, à la désorganisation et à l'anarchie qui ruinent le royaume? C'est la question capitale du moment, c'est surtout pour la résoudre que la cour demande des conseils et un appui. Mirabeau pourrait répondre qu'il est bien tard, qu'on a laissé se commettre et s'aggraver le mal, qu'il a lui-même proposé un plan dès 1788, qu'il n'a cessé depuis lors de renouveler ses offres et qu'on n'a jamais consenti à l'écouter. Mais il est fier de la confiance tardive qu'on lui témoigne, enchanté des subsides qu'il reçoit, et se garde bien de récriminer. Il cherche de bonne foi, tout au moins au début, loyalement et courageusement, la solution. Plusieurs partis sont à prendre; il les examinera ou les proposera successivement.

VII.

Le premier moyen d'action qui permettrait peut-être de reconstituer dans l'assemblée une majorité forte serait de s'entendre avec La Fayette. Le roi et la reine désiraient un rapprochement entre les deux hommes les plus populaires du royaume. Il leur

semblait que, si ces deux forces s'unissaient pour sauver la monarchie, la monarchie serait sauvée. Mirabeau n'y faisait pas d'objections absolues, quoiqu'il fût très défiant, nous l'avons vu, à l'égard de La Fayette; mais il entendait prendre ses précautions. La lettre qu'il écrit au général le 1er juin 1790 et la note qu'il fait remettre au roi le même jour nous font connaître son état d'esprit. M. Charles de Loménie l'accuse de jouer en cette circonstance un double jeu, de flatter La Fayette pendant qu'il le dénonce à la cour. Cette duplicité était bien dans les habitudes de Mirabeau, il s'en rendit souvent coupable; toutefois en rapprochant l'un de l'autre les deux documens publiés par M. de Bacourt, je n'y trouve pour ma part aucune trace de perfidie. J'y vois simplement la perspicacité de l'homme d'État. Mirabeau offre bien à La Fayette de signer un traité de paix, de servir à côté de lui, comme le père Joseph sous Richelieu, mais les termes de sa lettre sont plus sévères qu'aimables. Il reconnaît que le général est puissant, mais il lui reproche de faire un mauvais usage de sa puissance, de ne rechercher que les amitiés et les concours subalternes. Il tient surtout à montrer qu'il ne se paie pas d'apparences, qu'il se sait méconnu, sacrifié à des rivaux obscurs, séparé du général par des intrigues de bas étage. « Vous en croyez de petits hommes, dit-il en finissant, de petits hommes qui, pour de petites considérations, par de petites manœuvres et dans de petites vues, veulent nous rendres inutiles l'un à l'autre. »

Celui qui écrit cette phrase a bien le droit de se retourner le même jour vers le roi et de lui dire en toute liberté ce qu'il pense de La Fayette. Il n'en pense rien de bon. Il croit le général hors d'état de résister aux passions populaires. Comment celui qui doit tout aux Parisiens et aux gardes nationales pourrait-il leur opposer une barrière? Le politique qui n'a acquis son influence qu'en se mettant au ton de Paris sera toujours forcé pour la conserver de suivre le torrent. Si ses principes n'étaient pas ceux de son armée, ne serait-il pas bientôt sans soldats et sans pouvoir? Composer un ministère dont La Fayette serait le chef, ce serait livrer le royaume à Paris, tandis qu'on ne peut se sauver qu'en ramenant Paris par le royaume. Mirabeau a ses raisons pour insister sur ce point. Il craint que la cour ne penche du côté de son rival. Il veut bien travailler avec La Fayette au salut de la monarchie, mais à la condition de le surveiller et de le contenir. Il ne sera l'Éminence grise de ce Richelieu que si l'Éminence grise tient en mains tous les ressorts du pouvoir.

C'est ce qu'il explique le 20 juin 1790 dans une nouvelle note adressée à la cour. Il voudrait que la reine fît venir La Fayette

devant le roi et lui demandât nettement d'accepter la collaboration de M. de Mirabeau. Cette collaboration, il la réclame entière, journalière, ostensible. Il entend donner son avis dans toutes les affaires. Il faut que la cour puisse dire : ces deux hommes-là ne font qu'un, il faut que le public le sache et le croie. Que ce rapprochement ne soit pas un rapprochement d'amitié, qu'il soit purement politique, peu importe. Mirabeau n'a pas besoin de l'amitié de La Fayette, mais il a besoin de tout savoir, d'entrer dans le secret de tout. On voit bien ce que Mirabeau aurait gagné à ce pacte. Il ne dissimule pas son intention d'agir sur les provinces, de nouer des intelligences avec les gardes nationales. Il se réserve la direction des brochures, des journaux, de la correspondance, la haute main sur le choix du personnel. Dans le tête-à-tête qu'il entrevoit avec son futur collaborateur il espère bien, tout en s'abritant derrière un nom qui a conservé tout son prestige, qu'aucun soupçon n'effleure, retenir et exercer le pouvoir. La Fayette sera l'honneur et la décoration du nouveau gouvernement, Mirabeau en sera l'âme. Le plan échoua, non par la faute de la cour, qui fut certainement tentée de l'appliquer, mais par la résistance de La Fayette. Celui-ci se cabra aux premières ouvertures qui lui furent faites. Le nom de Mirabeau lui fit soupçonner un marché ou une intrigue, il flaira un piège et resta sur la défensive. Son attitude fut si décourageante qu'on n'osa pas renouveler la tentative. Une lettre que le roi devait lui adresser, que Mirabeau avait sans doute inspirée, resta dans l'armoire de fer où on la retrouva plus tard. Mirabeau le sut et s'en souvint. Les notes qu'il adresse à la cour sont remplies des jugemens les plus sévères et souvent les plus justifiés sur la conduite de La Fayette. Il le prend constamment corps à corps comme l'adversaire le plus insidieux et le plus dangereux de la royauté.

Si on ne peut faire aucun fonds sur La Fayette, si on ne peut compter ni sur sa pénétration ni sur sa fermeté, s'il est condamné à rester dans la dépendance de ceux dont il a l'air d'être le chef, ne pourrait-on sans lui agir sur l'assemblée, ne pourrait-on, tout en maintenant les principes constitutionnels, y obtenir une revision des parties défectueuses de la constitution? Dès qu'il s'agit de régler les rapports de la cour et de l'assemblée, Mirabeau revient sur une idée profondément juste, qu'il a essayé l'année précédente de faire prévaloir, qui n'a échoué que par une coalition inattendue de la droite et d'une partie de la gauche. Il rappelle l'avantage qu'il y aurait à choisir les ministres parmi les membres de l'assemblée. On rétablirait la cordialité et la confiance entre la majorité et la cour, l'unité d'action dans le gouvernement, l'intégrité du pouvoir royal, qui ne peut être garantie que par la responsabi-

lité ministérielle. Il presse la cour de faire attaquer la résolution impolitique qui exclut les députés du ministère, et il s'offre lui-même à porter les premiers coups. S'il était élu président de l'assemblée, peut-être pourrait-il la faire revenir sur ses décisions antérieures. Mais, là encore, il rencontre l'opposition de La Fayette, de plus en plus défiant. Pendant que la cour hésite entre les deux adversaires qu'elle a vainement essayé de rapprocher, tous deux consument leurs forces dans la plus stérile des luttes.

Mirabeau n'en continue pas moins à chercher et à proposer des moyens d'action. Son imagination infatigable lui en fournit sans cesse de nouveaux. Un jour il reprend une de ses thèses favorites, il rappelle la nécessité de soustraire le roi aux agitations et aux influences de Paris. Il conseille à la cour de se rendre à Fontainebleau, où le roi demandera une escorte des gardes nationales. Cela lui permettra en même temps de se faire garder par des troupes de ligne. On n'osera pas les lui refuser dans la crainte de mécontenter toute l'armée. Mirabeau va jusqu'à désigner les régimens et les colonels sur lesquels on peut compter (1). On organisera ainsi une force armée qui, en assurant la sécurité du souverain, pourra devenir un foyer de résistance. L'anarchie fait tant de progrès qu'il faut se préparer à la lutte et qu'on aura besoin de soldats fidèles. Les régimens suisses sont très sûrs. On pourrait les échelonner sur la frontière depuis la Manche jusqu'à Landau et jusqu'à Besançon. L'important serait de relier entre eux les différens corps de troupes en les plaçant sous le commandement supérieur d'un inspecteur-général. Le comte de La Marck est tout désigné pour cet emploi. L'infanterie allemande pourrait aussi être pourvue d'un chef. Mais ce que Mirabeau désire par-dessus tout, c'est qu'on prépare une organisation et un plan d'ensemble. Autrement, l'armée, dépourvue d'unité et de cohésion, périra, comme la nation, par l'anarchie.

Un autre jour, Mirabeau insiste pour qu'on agisse sur l'opinion. Elle a tout détruit, elle peut tout rétablir. On devrait consulter les hommes les plus influens dans chaque département, mettre à leur disposition des lieutenans dévoués, choisis, non pas des créatures désignées par les ministres, mais les talens les plus en vue, les caractères les plus fermes et leur confier le soin de travailler les provinces. Un millier de sentinelles qui veilleraient sur les principes, un millier d'auxiliaires distribués avec art sur l'ensemble du

(1) Quoique Mirabeau désigne Bouillé comme le général sur lequel il y aurait le plus de fonds à faire, son plan n'a pas de rapport avec la fuite de Varennes. Il ne conseille ni d'aller à la frontière, ni de chercher un appui au dehors. Il compte pour réussir sur les assemblées départementales autant que sur l'armée, et il engage le roi à rester au cœur du royaume en relations étroites avec elles.

territoire exerceraient une influence décisive si on avait le talent de les bien choisir. Par une vue de génie, Mirabeau, qui s'est si souvent servi à son profit de la publicité, devine tout le parti qu'on pourrait tirer de la presse. Les longs ouvrages ne sont lus que par un petit nombre de personnes. Ce qui réussirait le mieux, ce qui donnerait le plus d'ampleur à la propagande constitutionnelle et monarchique serait un journal vendu à très bas prix. Mirabeau expose alors les idées qu'il serait utile de répandre : respect de la constitution dans ses principes essentiels, nécessité de certaines réformes, « prouver surtout qu'il ne peut y avoir de liberté sans obéissance à la loi, de loi sans force publique, et de force publique sans confiance dans le pouvoir exécutif. » Nulle part on n'a déterminé en moins de mots, avec plus de précision et de vigueur, les conditions d'un gouvernement libre.

Suivant lui, le salut viendra des provinces. Il serait bon de favoriser la coalition que les départemens projettent, d'écouter leurs réclamations sur l'inutilité des districts et sur le trop grand pouvoir des municipalités, de faire sentir aux peuples qu'une administration centrale serait tout à la fois plus économique et plus forte. De telles mesures ne présenteraient aucun danger et n'exigeraient même pas de grands efforts. Elles coûteront seulement beaucoup d'argent. Il faudra savoir en dépenser. Mirabeau, qui s'y connaît, conseille de ne faire aucune économie sur ce chapitre. Il demande même au roi de supprimer toutes les pensions qui se paient sur sa cassette. Pas de fausse sensibilité. Le salut de l'État avant tout. Les mendians auront leur tour dans des temps plus prospères.

La lutte que Mirabeau entrevoit entre les départemens et Paris, qu'il appelle même de tous ses vœux, le conduit à envisager l'éventualité de la guerre civile. Il le fait avec une tranquillité effrayante. Le déchirement de la patrie, le sang français versé par des mains françaises, rien ne l'arrête. « La guerre civile, dit-il simplement, laisse encore de grandes ressources à la liberté publique, à la constitution, à l'autorité royale. » Il voit déjà en imagination la reine et le dauphin à cheval. Quel contraste entre l'audace de ces conseils et l'impuissance de ceux à qui on les donne! Marie-Antoinette toute seule, en vraie fille de Marie-Thérèse, eût peut-être essayé de reconquérir son royaume l'épée à la main, comme Henri IV. Mais que faire de l'être inerte, du roi sans volonté auquel elle était associée? Le courage de bien mourir était le seul dont Louis XVI fut capable. Malgré sa vaillance, la reine frissonna en lisant la huitième note adressée par Mirabeau à la cour. Elle n'était pas au bout des surprises que lui réservait ce terrible homme. Dans sa trentième note, une des plus belles qu'il ait

écrites, Mirabeau, après avoir admirablement déterminé ce qu'il y a d'immortel et ce qu'il y a de fragile dans une constitution votée au milieu de la tempête, à travers la résistance des ordres privilégiés, sous la pression de la multitude, sous l'influence de la crainte et de la haine, définit le parti populaire. « Le parti véritablement populaire est celui qui veut maintenir la constitution contre les mécontens. La cour sera de ce parti si elle ne leur donne aucun espoir; si, abandonnant sans retour l'ancienne magistrature, la noblesse et le clergé, elle paraît soutenir de toute son influence la majorité actuelle de l'assemblée; car, se réunir à elle, c'est acquérir le droit et le moyen de la diriger, et diriger c'est gouverner. Là est la véritable puissance. » Allant jusqu'au bout de sa pensée, Mirabeau, qui ne veut ni conserver les ministres en fonctions ni subir un ministère composé de créatures de La Fayette, ne recule pas devant un ministère jacobin. Les raisons qu'il en donne sont célèbres. « Des jacobins ministres ne seraient pas des ministres jacobins. Pour un homme, quel qu'il soit, une grande élévation est une crise qui guérit les maux qu'il a, et lui donne ceux qu'il n'a point. Placé au timon des affaires, le démagogue le plus enragé, voyant de plus près les maux du royaume, reconnaîtrait l'insuffisance du pouvoir royal. » Si cette idée fait peur, pourquoi ne pas s'arrêter à un moyen terme? Qui empêcherait de réunir dans le même ministère avec des jacobins plusieurs membres d'une autre section du parti populaire? Ils se corrigeraient les uns par les autres et formeraient une opinion moyenne de nature à décourager les démagogues, à ranimer au contraire les espérances des honnêtes gens.

Quelques jours après, Mirabeau va plus loin encore. Dans le cas où le décret qui interdit aux députés l'accès du ministère serait rapporté par l'assemblée, il conseille de nommer ministres les chefs des jacobins. « Tous! tous (cela fait horreur, mais cela est profondément habile) qu'on les nomme; car s'ils tiennent, tant mieux, ils seront forcés de composer, et s'ils ne tiennent pas, ils sont perdus, eux et leur parti. » Mirabeau ne se trompait pas sur le parti qu'un gouvernement résolu pouvait tirer des jacobins. Un homme de sa trempe les aurait disciplinés; avant Bonaparte, il en aurait fait des ministres, des chambellans, des administrateurs, des pourvoyeurs de sa police. Mais il lui manque le moyen de mettre à l'épreuve ces ambitions, ces appétits qu'il devine sous les déclamations des tribuns. Il ne gouverne pas, il ne dispose ni des places, ni des honneurs, ni de l'argent. Il n'est qu'un donneur de conseils dont la voix se perd dans le vide, le conseiller énergique, mais peu écouté, du plus indécis, du plus débile des gouvernemens.

Il y a des momens où il se rend compte de l'inutilité de ses

efforts, où il comprend qu'il ne parviendra jamais à faire passer son énergie dans des âmes timides. Il se lasse alors de son rôle de subalterne, il fait dans l'assemblée des rentrées éclatantes, comme pour montrer à la cour la force qu'on inutilise, ce dont il serait capable si on lui confiait une fois la direction des affaires. Un jour, il s'attaque à Necker, auquel il n'a jamais pardonné d'avoir méconnu son génie, il le précipite du pouvoir en lui portant les derniers coups. Le lendemain, il s'étonne que les ministres ne proposent aucune résolution à propos des troubles de Brest. Pendant que le côté droit de l'assemblée défend le drapeau blanc, il s'élance à la tribune, et, dans une de ses improvisations les plus véhémentes, il rappelle que les trois couleurs ont été données aux troupes comme le signe de ralliement des amis de la liberté, et portées par le roi lui-même.

Ce n'est pas là le langage d'un tribun, comme le croit M. Charles de Loménie. Il y a des questions sur lesquelles Mirabeau ne peut pas transiger. Tout retour en arrière, toute résurrection de l'ancien régime, répugnent à sa conscience comme à sa raison. Il a vu, dès le début de la révolution, le mal que les regrets, les hésitations et les fautes des ordres privilégiés ont causé à la monarchie. A aucun prix il ne se fera le complice de nouvelles erreurs de ce genre. Puisque la cour veut bien le consulter, il conseillera toujours de se rapprocher du parti populaire, jamais de la droite. Quand on s'est adressé à lui, on connaissait son passé, ses opinions, ses engagemens. Il n'en changera pas. Il cherchera, au contraire, à détruire dans l'esprit du roi et de la reine tout ce qui pourrait leur rester de confiance dans les représentans de l'ancien ordre de choses.

D'ailleurs, il ne peut servir utilement la cour qu'à la condition de rester lui-même en pleine possession de son influence et de sa popularité. C'est sans doute pour les rajeunir, — et ici nous sommes tout à fait d'accord avec M. Charles de Loménie, — qu'il prononce, dans la séance du 13 novembre 1790, un discours très violent. Ce jour-là, Mirabeau a certainement tenu un langage révolutionnaire assez peu compatible avec les sentimens qu'il témoignait dans ses notes à la cour. Mais il serait injuste d'isoler ce discours des circonstances au milieu desquelles il a été prononcé. Mirabeau était mécontent que la cour, tout en lui demandant des conseils, ne voulût en suivre aucun et se fût obstinée à conserver des ministres dont il demandait le renvoi depuis plusieurs mois, dans l'intérêt même de la royauté. Le maintien du ministère et l'irritation qu'en éprouvaient beaucoup de députés avaient amené dans l'assemblée même des scènes scandaleuses. La droite, qui compromettait les ministres en les défendant, avait interrompu par

des murmures et par des cris le discours où Mirabeau demandait que, malgré l'indifférence et l'inaction du ministère, les couleurs nationales fussent portées par la marine aussi bien que par l'armée. Au moment où l'orateur cessait de parler, on avait prononcé les mots de scélérat et d'assassin. Quelques jours plus tard, à l'occasion d'un débat sur l'île de Corse, plusieurs collègues de Mirabeau avaient levé leur canne pour le frapper; l'un d'eux l'avait même menacé d'un stylet.

Ces violences avaient échauffé les esprits dans l'assemblée et au dehors. Des provocations s'échangeaient, Charles de Lameth se battait en duel avec le duc de Castries et recevait au bras une blessure profonde. Le peuple de Paris crut que la droite voulait se débarrasser du parti populaire par une série de duels. On prit parti avec passion pour Charles de Lameth, la foule envahit l'hôtel de Castries et le mit à sac. Le même jour, le bataillon du district de Bonne-Nouvelle se présenta à l'assemblée pour demander vengeance « contre l'homme audacieux qui a osé provoquer Lameth. » La droite proteste, la gauche applaudit, et, au milieu du tumulte, le député Roy s'écrie : « Il n'y a que les scélérats qui puissent applaudir. » Menacé d'arrestation, l'interrupteur est défendu d'abord par M. de Virieu, puis par M. de Foucauld, qui, dans une des séances précédentes, avait apostrophé Mirabeau avec une extrême violence. M. de Foucauld ayant terminé son discours en disant que, s'il s'agissait de lui-même, si on ordonnait son arrestation, il n'obéirait pas, Mirabeau demanda à Malouet de lui céder son tour de parole et releva la provocation dans les termes les plus vifs. Rappelé à l'ordre par le président, menacé et injurié par la droite, il céda sans doute à un mouvement de colère auquel le souci de sa popularité n'était pas étranger, et il fit l'apologie des patriotes qui avaient saccagé l'hôtel de Castries, mais sans y dérober un seul objet, en s'inclinant même devant Mme de Castries et en respectant religieusement le portrait du roi. « Voilà, disait-il, quel est le peuple, violent, mais exorable; excessif, mais généreux; voilà le peuple, même en insurrection, lorsqu'une constitution libre l'a rendu à sa dignité naturelle et qu'il croit sa liberté blessée. Ceux qui le jugent autrement le méconnaissent et le calomnient. »

La cour fut justement étonnée et inquiète d'un tel langage. Le comte de La Marck en témoigna sa surprise et l'archevêque de Toulouse, qui remettait à la reine les notes de Mirabeau, ne put s'empêcher de dire qu'après de pareils écarts la confiance devenait difficile. Au fond, Mirabeau ne regretta et ne retira rien de ce qu'il avait dit. Il s'en explique sans le moindre embarras dans sa quarante-deuxième note à la cour. Il y mettait en quelque sorte le marché à la main. Il fallait l'accepter tel qu'il était, comme un ami et un

défenseur du peuple. Il ne pouvait défendre les véritables intérêts du trône que si le peuple était accoutumé à l'écouter sans défiance. Sa popularité était une ressource qu'on ne devait laisser affaiblir par aucun soupçon.

En même temps, il savourait le plaisir d'être redevenu l'idole des Parisiens, de ne plus entendre opposer aux calculs ambitieux dont on le soupçonnait quelquefois la pureté du civisme de La Fayette. En quelques jours, à la suite de deux discours énergiques et hardis, il avait reconquis toute sa popularité. Les bons patriotes étaient invités à souscrire pour faire reproduire par la gravure son portrait peint en pied. A la Comédie-Française, où l'on venait de reprendre la tragédie de *Brutus*, Mirabeau était reconnu dans sa loge, acclamé par le public et invité à s'asseoir à une place d'honneur. Symptôme plus significatif encore! Le 30 novembre 1790, il est élu président de la Société des jacobins, dont il faisait partie depuis la fin de 1789, mais où il ne se montrait assidu que depuis deux mois. La société est en pleine prospérité, elle compte à Paris plus de mille adhérens; cent cinquante sociétés de province y sont affiliées. Mirabeau croit y trouver un puissant moyen d'action, en même temps qu'il y apporte le prestige de sa renommée et l'autorité de sa parole. Il y impose silence à Robespierre, dont il avait deviné « l'incalculable ambition, » mais qu'il écrase de sa supériorité et dont il disait avec hauteur : « Je défie Robespierre de me dépopulariser. »

Dans la pensée de Mirabeau, la présidence de la Société des jacobins devait le conduire à la présidence de l'assemblée, qu'il ambitionnait depuis longtemps et dont La Fayette avait contribué à l'écarter. Cette fois encore, il éprouve une nouvelle déception. M. d'André est élu à sa place. Il en ressent un dépit assez violent pour vouloir aller prendre sa revanche en Provence et y combattre les partisans de M. d'André. Il revient cependant sur ce mouvement de mauvaise humeur, en recevant des témoignages de sympathie qui le flattent et le désarment. « Un homme aussi utile à la chose publique, écrit la *Chronique de Paris*, ne commet-il pas une imprudence lorsqu'il s'éloigne du temple de la loi?.. M. de Mirabeau est nécessaire à l'assemblée nationale comme un roi à un gouvernement monarchique. » Quelques sections de Paris lui envoient des députations pour le prier de ne pas s'éloigner; la Société des jacobins, après un discours éloquent de Barnave, vota une résolution dans le même sens (1).

(1) La bonne intelligence entre Mirabeau et les Jacobins n'a pas duré sans nuages jusqu'au bout. Le 28 février 1791, peu de semaines avant sa mort, il y fut attaqué violemment par Duport et Alexandre de Lameth pour avoir combattu le jour même

Pendant que Mirabeau retrouvait sa popularité un instant menacée, il rétablissait ses relations avec la cour dans des conditions nouvelles. Les ministres, qu'il avait si longtemps attaqués sans réussir à les renverser, venaient enfin de succomber. Il n'avait pu empêcher qu'on les remplaçât par des amis de La Fayette. Mais un membre de l'ancien ministère, homme de cœur, personnellement dévoué à la cour et prévenu depuis peu contre le commandant des gardes nationales, M. de Montmorin, était resté en fonctions. Quoique Mirabeau, qui avait été son protégé, son émissaire en Prusse, auquel il avait rendu des services d'argent, eût eu de grands torts envers lui et eût manqué à tous les devoirs de la correction diplomatique en publiant *l'Histoire secrète de la cour de Berlin*, un même sentiment les rapprochait : le désir de sauver la monarchie. Sans qu'on sache bien exactement lequel des deux fit des ouvertures à l'autre, il semble que la cour ait souhaité et favorisé leur rapprochement. On n'avait plus guère le choix ni des auxiliaires, ni des moyens. Si l'on voulait se sauver, il fallait se servir des dernières ressources qui restaient.

Ressources bien incertaines, bien précaires en vérité, à en juger par la quarante-sixième et la quarante-septième notes adressées à la cour après une entente avec M. de Montmorin! Comme toujours, Mirabeau est tout à fait supérieur dans la partie critique. Il peint les difficultés de la situation avec une vérité et une précision effrayantes. — « Il est évident que nous périssons, nous, la royauté, l'autorité, la nation entière; l'assemblée se tue et nous tue. » — Paris surtout, comme il l'a déjà souvent dit, l'inquiète au plus haut degré. — « Cette ville connaît toute sa force; elle l'a exercée tour à tour sur l'armée, sur le roi, sur les ministres, sur l'assemblée; elle l'exerce sur chaque député individuellement, elle ôte aux uns le pouvoir d'agir, aux autres le courage de se rétracter, et une foule de décrets n'ont été que le fruit de son influence. » — Comment, d'ailleurs, rétablir l'autorité dans une ville qui appartient à la garde nationale? La garde nationale est-elle autre chose qu'un instrument entre les mains des factieux? L'assemblée aussi est un obstacle, peut-être le plus grand de tous. Personne aujourd'hui n'a plus d'ascendant sur elle. Elle échappe à toute influence; comme le peuple

à l'assemblée un projet de loi contre les émigrans. Le récit de cette séance fait par l'Allemand Œlsner, publié en 1794, a été retrouvé par M. Alfred Stern, qui en tire de curieux détails. Camille Desmoulins et Dubois-Crancé, qui la racontent également, insistent surtout sur l'embarras de Mirabeau « qui suait à grosses gouttes. » Œlsner fut frappé, au contraire, du sang-froid de l'orateur. On cherchait évidemment à l'exaspérer et à le faire sortir des gonds pour amener une rupture violente entre lui et les Jacobins. Il évita le piège en restant maître de lui-même, il répondit deux fois à ses adversaires et finit par enlever les applaudissemens de ceux-là mêmes qu'il ne pouvait convaincre.

qu'elle représente et auquel elle ressemble, elle n'agit plus que par des mouvemens brusques, passionnés, précipités. Quant au roi, quelle influence lui reste-t-il? Il n'a plus ni places à distribuer, ni récompenses à donner. Le pouvoir exécutif n'existe plus, puisqu'il n'a plus ni agens, ni organes.

Voilà les difficultés. Quels sont maintenant les remèdes? Est-ce la fatalité d'une situation sans issue? Quelles que soient la fertilité d'invention de Mirabeau, son audace et son absence de scrupules, il ne paraît avoir trouvé aucun moyen décisif de rétablir l'intégrité du pouvoir en conservant la liberté. J'entends bien qu'il propose de tendre des pièges à l'assemblée, d'embarrasser sa marche et de la pousser vers une tyrannie qui la rendrait odieuse au pays. Est-on sûr qu'elle se prête à ces combinaisons machiavéliques? est-on même sûr que ces combinaisons réussiraient? Combien de fois a-t-on réussi dans l'histoire à faire sortir le bien de l'excès du mal? Quand on en est réduit à cette extrémité, on risque fort de précipiter le mal sans obtenir en échange la compensation qu'on espère. Pousser l'assemblée à retenir ou à usurper tous les pouvoirs, désorganiser le royaume, multiplier l'anarchie, préparer une crise aiguë, est-ce bien frayer les voies à une monarchie constitutionnelle? On prépare ainsi la Terreur et l'Empire, Robespierre et Bonaparte. On ne laisse aucune chance à la liberté. Et cependant Mirabeau ne veut instituer qu'un gouvernement libre; il a toujours combattu, il combat encore le despotisme.

Mais en le combattant il ne s'aperçoit pas qu'il le crée. Au pouvoir absolu qu'il reproche à l'assemblée d'accaparer, il substitue un gouvernement occulte concentré en quelques mains, une coalition mystérieuse, dont les membres seront associés sans le savoir, sous la direction de Montmorin et sous la sienne. Il organise le nouveau parti constitutionnel comme une vaste conjuration qui partirait de la cour pour embrasser tout le royaume. Trois moyens d'action seraient à la disposition des conjurés, l'argent, la publicité, l'espionnage. L'enjeu est si gros qu'il faut se résigner à d'énormes dépenses. On n'aura des hommes sûrs et dévoués qu'en les payant. Mirabeau sait mieux que personne à quel prix s'achète une conscience. Un atelier de publications sera établi à Paris d'où il rayonnera sur les provinces. Cet ensemble de mesures sera complété par un atelier de police dont Mirabeau détermine les attributions avec une précision minutieuse. Chaque jour les deux chefs du complot, Montmorin et lui, doivent savoir ce qui se passe à l'assemblée, aux Jacobins, au club monarchique, dans les lieux publics, dans les cafés, aux théâtres, dans les clubs, sur les promenades, chez M. de La Fayette, parmi les ouvriers, les

membres du clergé, les journalistes, aux ministères, chez le roi et chez la reine, dans les départemens, dans les tribunaux, dans le corps électoral.

Il est difficile d'imaginer un plus formidable instrument de despotisme. Le comité de Salut public et la police de Fouché n'iront pas au-delà. Si on eût fait cette observation à Mirabeau, il aurait répondu qu'on périssait par la liberté, qu'il fallait d'abord sauver le pouvoir exécutif, qu'on s'occuperait du reste ensuite. Qu'un esprit si libre, si sincèrement attaché au gouvernement représentatif, en fût arrivé là, cela indiquait clairement que l'anarchie ramenait la France au pouvoir absolu. Puisque cette extrémité ne pouvait guère être évitée, il faut regretter peut-être qu'au lieu de jouer le rôle ingrat d'un conseiller mal écouté, Mirabeau n'ait pas été chargé d'exécuter lui-même son plan. Dans tout ce qu'il écrit à cette époque, dans tous les détails de sa correspondance, on sent le frémissement intérieur d'un homme qui aspire à gouverner, dont l'esprit est assiégé par l'image d'un gouvernement fort et qui s'épuise en objurgations désespérées pour faire passer quelque chose de son énergie dans des âmes inertes.

La Marck l'accuse quelquefois de ménager sa popularité, de ne pas savoir prendre un parti entre les Jacobins et la cour, de se réserver avec intention, afin de se trouver au dernier moment du côté du plus fort. Mais ceux au nom desquels on lui adresse ce reproche méritaient-ils qu'il se sacrifiât pour eux? On lui demandait des conseils sans les suivre; en réalité on ne lui témoignait qu'une confiance apparente. Comme l'indiquent une lettre de Marie-Antoinette au comte de Mercy et une lettre du roi au marquis de Bouillé, la cour cherchait surtout à le neutraliser, à ne pas l'avoir contre elle : — « Écoutez le projet de Mirabeau, écrivait le roi, mais sans trop vous y livrer. » — Il ne semble pas qu'on ait eu une seule fois l'intention arrêtée de mettre entre ses mains les destinées de la monarchie. Lui-même le sentait parfaitement, il ne se trouvait ni assez secondé, ni assez soutenu. Bien souvent, il aurait voulu compléter ses notes manuscrites par des explications verbales qui lui auraient permis de mieux préciser certains détails, de faire plus facilement passer sa conviction dans les esprits. On s'y refusait toujours. La reine ne daigna le recevoir qu'une seule fois, et, malgré de fréquentes instances, ne consentit jamais à lui accorder une nouvelle entrevue.

D'ailleurs, qu'espérer d'un prince dont rien ne parvenait à secouer l'inertie? — « Le roi, écrivait La Marck au comte de Mercy, est sans la moindre énergie. M. de Montmorin me disait l'autre jour tristement que, lorsqu'il lui parlait de ses affaires et de sa position, il semblait qu'on lui parlât de choses relatives à l'empereur de la

Chine... La reine est attachée à un être inerte. » — Dans la campagne qu'il entreprenait avec de si pauvres alliés, Mirabeau donnait encore plus qu'il ne recevait. Les derniers efforts qu'il fit à l'assemblée témoignent d'un courage très supérieur à celui de la cour. Au milieu de l'émotion causée par le départ de Mesdames tantes du roi, il osa réclamer pour elles le droit de quitter le royaume. Il exposa cette popularité à laquelle on l'accusait d'être si attaché, en combattant la loi sur les émigrans, en annonçant même que, si on la votait, il n'y obéirait pas. Ce fut lui aussi qui, en face de l'émeute, rédigea au nom du Directoire dont il avait été élu membre et fit afficher sur les murs de Paris une proclamation énergique : — « Les auteurs des troubles, y disait-il courageusement, déshonorent souvent la liberté, car la liberté ne consiste point à ne reconnaître aucune autorité ; elle consiste à n'obéir qu'à la loi constitutionnellement faite... On reconnaît un peuple, qui, l'ayant conquise, est digne de la conserver à la tranquillité intérieure, à la confiance qu'il a dans ses chefs, à la sécurité avec laquelle chacun se livre à son industrie, enfin à la prospérité générale qui est toujours l'ouvrage des bonnes lois. » — Enfin, il faut citer, parmi les dernières paroles que Mirabeau prononça, une déclaration formelle d'attachement à la monarchie. Un mois avant sa mort, il disait résolument en pleine assemblée : — « Notre serment de fidélité au roi est dans la constitution, il est constitutionnel... Je dis qu'il est profondément injurieux de mettre en doute notre respect pour ce serment. »

VIII.

En admettant qu'il eût obtenu de la cour un appui plus énergique, aurait-il réussi à sauver la monarchie et la liberté ? Nous aurait-il préservés de cette succession de dictatures sanglantes et de gouvernemens sans caractère qui, en fatiguant le pays, l'ont jeté, pour notre malheur, entre les bras d'un général victorieux ? Nul ne le sait. Quel dommage que la mort ait détruit sitôt, si brusquement, une organisation si puissante ! Assurément, il est difficile de supposer qu'un homme tout seul aurait changé le cours de la révolution. Mais quel homme que celui-là, combien supérieur à tous les autres ! Comme il domine de haut ceux qui lui ont succédé ! Pour trouver son égal, il faut aller jusqu'à Bonaparte. S'ils s'étaient rencontrés, lequel des deux aurait supprimé l'autre ? Dans quel duel terrible se seraient engagés ces deux représentans des races du Midi, tous deux si dépourvus de moralité, si indifférens au bien et au mal, si rapprochés par leur origine commune des enseignemens de Machiavel !

Comparé à Mirabeau, Bonaparte a un immense avantage, la su-

périorité de l'action sur la parole. « Les actes sont des mâles, dit le proverbe espagnol, les paroles sont des femelles. » Né pour gouverner, admirablement propre à conduire et à dominer les hommes, Mirabeau n'a jamais eu entre les mains une parcelle de gouvernement ! Cela seul lui a manqué, mais cela seul est capital. Pour tout le reste il n'a pas de rival, ni parmi les orateurs ni parmi les théoriciens politiques de la révolution. Lorsqu'on repasse par la pensée cette vie si courte de quarante-deux ans, on est effrayé de tout ce qu'elle contient d'activité et d'idées. Si la nature y est pour beaucoup, l'éducation y est aussi pour quelque chose. La forte intelligence de l'*ami des hommes* a marqué de son empreinte ce jeune cerveau. Mirabeau, qui s'est tant plaint de son père, qui l'a si souvent accusé, lui doit le meilleur instrument de sa vigueur intellectuelle, l'habitude du travail. Formé à cette rude école, il ne laisse échapper aucune occasion de s'instruire, il emmagasine dans sa mémoire des provisions solides qui y reposent en sûreté, qui reparaîtront plus tard au premier appel de sa volonté.

Non-seulement il a lu tout ce qui est écrit, il a dévoré plusieurs bibliothèques dans ses études de jeunesse et dans ses longues heures d'emprisonnement, mais il connaît les hommes aussi bien que les livres, toutes les classes d'hommes, depuis les plus grands jusqu'aux plus humbles. Sa naissance et sa vie d'aventures l'ont mêlé aux mondes les plus différens. C'est un aventurier, mais un aventurier de race. Il a été capitaine de dragons, il a frayé à Versailles avec les plus grands seigneurs de France, parmi lesquels il retrouvait des parens ou des alliés, il a causé avec Frédéric II, il a été présenté à l'élite de la société anglaise ; avant même qu'il fût élu aux états-généraux, des ministres ont compté avec lui, redouté l'influence de sa parole et de sa plume. Pendant que sa qualité de gentilhomme et son génie le mettaient de pair avec les personnages les plus considérables, ses désordres et ses dettes le rabaissaient au niveau des plus petits. Les usuriers, les prêteurs sur gages, les limiers de police, les déclassés, les besogneux, les imprimeurs clandestins, les auteurs d'écrits anonymes, les pamphlétaires masqués l'ont eu pour victime, pour collaborateur ou pour complice. Ballotté du sommet aux bas-fonds de la société, il a enfin connu le peuple, le vrai peuple, au moment de ses premiers succès oratoires devant le parlement d'Aix. Depuis lors, il a savouré toutes les ivresses de la popularité. Ce prisonnier des châteaux d'If, de Joux, de Vincennes, cet ancien condamné à mort, a été porté en triomphe dans les villes de Provence. Ce nom de ses ancêtres qu'on l'accusait d'avoir flétri, il l'a couvert de gloire et inscrit parmi les plus grands. Sa renommée a pénétré dans les plus petits hameaux de France, dans tous les pays étrangers. Partout où

on parle de la révolution, on parle de lui; pour beaucoup même il en est l'unique représentant, il la résume et il la personnifie. Entré dans l'assemblée en suspect, accueilli par des murmures, il l'a dominée par son éloquence, il a fini par en devenir le président, et, après avoir forcé tous les partis à s'incliner devant son génie, il y est mort en triomphateur. Dans cette ville de Paris où, deux ans auparavant, un de ses livres était brûlé par la main du bourreau, il a vu se préparer, avant qu'il eût rendu le dernier soupir, l'apothéose qui l'attendait; le bruit de la foule anxieuse qui se pressait autour de son hôtel dans la rue de la Chaussée-d'Antin est arrivé jusqu'à son lit de mort; il a su que les députations se succédaient à sa porte et que déjà les théâtres se fermaient en signe de deuil, comme pour lui donner un dernier témoignage de la sympathie publique. Le lendemain, la population tout entière lui faisait des funérailles splendides; avec une pompe extraordinaire, aux sons d'une musique funèbre, par de longs détours à travers les rues populeuses, on transportait solennellement ses restes à l'église Sainte-Geneviève, qu'une loi spéciale affectait désormais à la sépulture des grands hommes. L'émotion et l'admiration universelles étouffaient jusqu'au souvenir des anciennes discordes, des rancunes d'autrefois. Royalistes et révolutionnaires obéissaient au même sentiment, éprouvaient et exprimaient la même douleur. Presque tous étaient d'accord pour comprendre et pour regretter ce que la France perdait à la mort d'un tel homme.

Je connais bien le revers de la médaille, je sais bien tout ce qu'on peut dire, j'ai dit moi-même sans ménagement ce que je pensais du caractère de l'homme, je n'ai dissimulé ni son immoralité, ni sa vénalité, ni sa duplicité. Vivre aux dépens d'une femme, d'un banquier, d'un ministre, écrire des libelles contre son père au profit d'une mère dont il connaît les torts et la honte, présider la Société des jacobins, y couvrir de fleurs les Lameth, et en même temps les dénoncer à la cour, être à la fois le chef le plus ardent du parti populaire et le conseiller salarié de la reine (1),

(1) Un des hommes qui l'ont le mieux connu et qui ont eu longtemps pour lui le plus de sympathie, Camille Desmoulins, fait de lui ce portrait charmant et vrai. « Tout observateur attentif, en considérant les intelligences que Mirabeau avait dans tous les partis, et les espérances que fondaient sur lui tant de gens marchant en sens contraire, ne pourra comparer Mirabeau qu'à cette joyeuse coquette dont j'ai vu quelque part le portrait : attentive à la fois à tenir son jeu et à occuper ses amans, elle a ses deux pieds sous la table posés sur ceux de ses deux voisins et tourne ses regards languissamment vers le troisième, en sorte que tous jouissent d'une préférence qu'ils regardent comme unique. Chacun des trois rit des deux autres et les prend pour dupes; ce qui n'empêche pas la belle de prendre du tabac d'un quatrième près

voilà des actes qui ne lui coûtent à accomplir ni un scrupule ni un remords. Machiavel aurait reconnu en lui une âme italienne avec des profondeurs insondables de corruption et d'astuce. Mais dans cette dépravation quelle part ne faut-il pas faire au siècle, à la race, à la famille! Regardons autour de Mirabeau et voyons ce que vaut la moralité de ses contemporains les plus célèbres. Croit-on, par hasard, que les âmes de Camille Desmoulins, de Danton, de Sieyès, de Talleyrand, fussent plus pures que la sienne? Quels exemples, d'autre part, n'a-t-il pas reçus dans sa famille? Il a vu son père vivre avec une concubine, sa mère publier ses adultères et les attester par écrit, une de ses sœurs courir les grands chemins avec un chevalier d'industrie. Quelle discipline morale, quel frein lui a-t-on imposé? Et cependant l'hérédité qui le déprave par certains côtés le relève par d'autres. Son père a déposé en lui, avec la passion du travail, le germe des sentimens les plus nobles, l'amour de l'humanité, la passion de la justice, une pitié profonde pour ceux qui souffrent, un désir ardent de soulager leurs souffrances. Personne n'a été plus pénétré que Mirabeau de l'esprit de la révolution, personne n'a applaudi de meilleur cœur à l'abolition des privilèges, à l'établissement de la liberté civile et religieuse, au triomphe de l'égalité. Sur ces points décisifs, sur ces victoires qu'il considère comme définitives, on ne trouve chez lui ni une hésitation ni une dissonance. Il le répète à satiété dans les mémoires qu'il adresse à la cour. Il tient à ne laisser aucune illusion aux esprits que pourrait hanter le regret de l'ancien régime, de cet ancien régime qu'il a vu de près, dont il a connu les iniquités! On ne reviendra pas à la féodalité, aux exemptions pécuniaires, aux droits particuliers des possesseurs de fiefs, à la distinction des ordres. Toutes les inégalités qu'il a si souvent dénoncées et maudites sont emportées désormais dans le torrent révolutionnaire. Aucune puissance humaine ne les ramènera. On rencontre ici la limite certaine de la vénalité de Mirabeau. Il aimait l'argent, il en avait besoin; mais il n'aurait jamais consenti, pour en recevoir, à abandonner les principes, ce qu'il appelle lui-même les bienfaits de la révolution. La Fayette, qui le jugeait sévèrement, lui rend à cet égard un témoignage formel. « Mirabeau, dit-il dans ses *Mémoires*, n'était pas inaccessible à l'argent, mais pour aucune somme il n'aurait soutenu une opinion qui eût détruit la liberté et déshonoré son esprit. »

La générosité des sentimens de Mirabeau n'avait pas seulement

d'elle, d'appuyer ses doigts dans sa tabatière incessamment et longtemps, et de serrer la main d'un cinquième sous prétexte de voir sa manchette de point. »

un caractère général et philosophique, elle ne s'appliquait pas uniquement à l'ensemble de l'humanité. Il était capable d'aimer, de donner à ceux qui l'aimaient des preuves d'attachement et de dévoûment. Malgré la fougue et la mobilité de sa nature, il avait le cœur bon. On ne faisait pas inutilement appel à sa sensibilité. Embarrassé de tout temps dans ses affaires, il augmenta souvent ses embarras pour obliger les autres. Quoiqu'il ne fût pas toujours exempt de torts à leur égard, il mérita d'avoir, et il eut des amis admirables. L'affection qu'il sut inspirer à Mme de Nehra, au comte de La Marck, à Cabanis, à Frochot, défendent sa mémoire. Dans sa jeunesse, avec sa tête énorme et sa figure couturée par la petite vérole, il n'en fut pas moins un charmeur. Il le demeura jusqu'au bout. Ceux qui vivaient auprès de lui reconnaissent tous l'agrément de son commerce, la grâce et la séduction de ses manières, tous l'aimaient, tous le pleurèrent; l'un d'eux, le jeune de Comps, voulut se tuer sur son corps.

Ces traits de caractère ont leur prix. Mais ce qui intéresse la postérité, c'est surtout la valeur des œuvres. Que reste-t-il de cette merveilleuse éloquence? Après qu'un siècle a passé sur les discours de Mirabeau, maintenant qu'on n'entend plus son organe sonore, sa voix forte et nuancée, ses accens profonds; qu'on n'a plus sous les yeux ce corps immobile (1), ce geste rare, mais superbe, ce masque tourmenté et imposant où se concentrait la vie, où se succédait avec une vivacité méridionale l'expression des passions les plus diverses, que personne même ne peut plus nous en rendre à distance le prodigieux effet, les paroles qui ont si souvent passionné l'assemblée constituante nous émeuvent-elles encore, quoique refroidies pour toujours et fixées sur le papier? Il serait exagéré de dire qu'elles n'ont rien perdu, que le temps ne leur a rien enlevé. Quelquefois le ton déclamatoire a vieilli, l'emphase méridionale nous donne le sentiment du vide; les expressions paraissent plus fortes ou plus pompeuses que ne le comporterait la simplicité du sujet. Mais l'ensemble demeure intact; la belle ordonnance de la composition, la proportion des parties, la gradation des mouvemens oratoires, la chaleur répandue partout, l'émotion grandissante, échauffent le lecteur comme elles entraînaient autrefois les applaudissemens des auditeurs. On subit la contagion de l'éloquence, on repasse par les impressions qu'éprouvait dans l'assemblée le public des tribunes; comme lui, on serait tenté d'acclamer et d'applaudir encore l'orateur. A d'autres momens, les

(1) Mirabeau ne faisait pas beaucoup de gestes à la tribune; il agissait surtout par l'expression des regards et par les mouvemens de la tête. « Au milieu de l'effroyable désordre d'une séance, je l'ai vu, dit Chateaubriand, sombre, laid et immobile; il rappelait le chaos de Milton. »

discours de Mirabeau produisent une impression différente, moins oratoire, plus calme et plus profonde. Nous sommes tout à coup frappés par l'abondance des vues, par la vigueur extraordinaire et le relief de la pensée. Nous admirions un merveilleux artiste; c'est maintenant le penseur, le philosophe, le politique qui nous force à rentrer en nous-mêmes, à considérer les événemens comme faisant partie de la chaîne de l'histoire, avec les signes précurseurs qui les annoncent et les conséquences inévitables qui en sortent.

Tout cela est dit en général dans une langue très supérieure à la langue parlementaire. Mirabeau, qui a écrit ses plaidoiries d'Aix et tous ses premiers discours, garda jusqu'au bout, même dans ses improvisations les plus véhémentes, le souci de la forme. Les leçons de son précepteur Poisson, bon humaniste, et la lecture des auteurs anciens avaient laissé dans son esprit des traces profondes. Toutes ses œuvres portent l'empreinte de la culture classique; même lorsqu'il se sert, comme cela lui arrive si souvent, de travaux écrits par d'autres, il y met la marque de son esprit, il y donne un tour élégant et littéraire par le choix, par la propriété des expressions. Ses manuscrits surchargés de ratures indiquent qu'il ne se contente pas du premier jet, qu'il a la volonté et l'espoir d'atteindre la perfection. Il conduit sa phrase à la façon des Latins, tantôt avec une ampleur soutenue, tantôt avec une brièveté et une concision énergiques. Ces procédés de style, déjà sensibles dans les discours écrits, s'accusent davantage encore dans la dernière de ses œuvres, dans les mémoires adressés à la cour. Depuis Montesquieu et depuis Rousseau, personne n'a parlé la langue de la politique avec autant de fermeté. Un certain nombre de pensées y sont frappées avec la netteté de contours d'une médaille romaine. On dirait du César ou du Salluste. On peut contester çà et là les idées et les conclusions de l'auteur; personne ne méconnaîtra ni la vigueur de son intelligence, ni la mâle beauté de son langage. Lorsque Mirabeau, qui prenait encore la parole dans l'assemblée le 27 mars, fut foudroyé le 2 avril 1791, la France perdait non-seulement son plus grand orateur, mais un de ses écrivains les plus hardis et les plus puissans. Il mourait en pleine possession de toutes ses facultés, en plein progrès sur lui-même, de plus en plus sévère dans le choix de ses pensées et de ses expressions, comme s'il voulait laisser à la postérité dans son dernier écrit l'image la plus fidèle et la plus achevée de son brillant génie.

A. Mézières.

CURIOSITÉS

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

LA DUCHESSE ET LE DUC DE NEWCASTLE.

III[1].

LES ÉCRITS DE LA DUCHESSE.

La vie de Newcastle et l'esquisse autobiographique sont les œuvres réellement sérieuses de la duchesse, celles par lesquelles elle doit être jugée, et qui lui assurent auprès de la postérité studieuse mieux que l'ombre d'un nom ; le reste est affaire de curiosité pure ou de dilettantisme capricieux. Cependant les pages que nous lui avons consacrées resteraient incomplètes si nous ne disions pas quelques mots de ses talens de poète et de moraliste tels que nous les laisse apercevoir le choix fait par M. Jenkins. Ils ne sont nullement à dédaigner, et l'examen sommaire que nous en

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 15 juillet 1890.

voulons faire nous permettra de fixer avec précision certains détails du XVIIe siècle anglais, qui ne sont pas sans intérêt.

Nous avons vu que les contemporains de la restauration considéraient la duchesse vieillissante comme une caricature de l'époque précédente. Ses goûts intellectuels étaient, en effet, à l'avenant de ses costumes, et l'on peut dire, si l'on veut, que sa culture littéraire avait un caractère rétrospectif. En s'inspirant des formes littéraires chères aux générations précédentes, et en restant dans l'ignorance ou le mépris de celles que la restauration mit à la mode, était-elle cependant si loin de son époque qu'il le semble au premier abord? Par sa tournure de pensée, par sa manière d'écrire tant en prose qu'en vers, elle se rattache directement à la période dite *Elizabethan era;* mais cette période était-elle sérieusement close à l'époque où elle écrivit? Un des grands sujets d'étonnement de ceux qui commencent l'étude de la littérature anglaise, c'est de voir l'extension que donnent à l'*Elizabethan era* les critiques les plus éminens de la première partie de notre siècle : Coleridge, Southey, Hazlitt, Leigh Hunt. Non-seulement ils y englobent tous les successeurs immédiats de Shakspeare, mais ils y rattachent des écrivains, comme l'évêque Jérémie Taylor, qui mourut dans les premières années de la restauration, et comme sir Thomas Browne, dont la vie se prolongea jusqu'au dernier quart du XVIIe siècle. C'est qu'en effet, de cette période littéraire très inexactement nommée et sans grand souci des dates, le règne d'Elisabeth n'a vu que l'aurore. Elle s'ouvre vers 1588 environ, c'est-à-dire dans les quinze dernières années de la grande reine, et se prolonge, avec des fortunes diverses, jusqu'après la restauration, en sorte que cette ère prétendue d'Elisabeth est bien plutôt, en réalité, celle des deux règnes de Jacques Ier et de Charles Ier. C'est que, malgré l'éclatante exception de Thomas Morus, l'Angleterre n'a eu sa vraie renaissance que longtemps après les nations du continent, que cent ans séparent Arioste de Spenser, et que par conséquent son XVIe siècle s'est trouvé en grande partie transporté au XVIIe. A la vérité, on peut dire que dès le commencement du règne de Jacques Ier il se produisit dans la poésie anglaise une bifurcation curieuse d'où sortit un courant nouveau, très distinct du précédent. Tandis que la grande poésie épique et dramatique restait fidèle à l'esprit de l'*Elizabethan era* et se prolongeait, avec Milton, jusqu'après la restauration, la poésie lyrique pure s'émancipait, et sous une double forme, amoureuse et religieuse, inaugurait un style particulier, très affecté, très tourmenté, très artificiel, original cependant malgré ses nombreux défauts, qui, de 1610 environ jusque vers 1670, resta en pleine faveur et sévit sur tous les beaux esprits qui se succédèrent entre

Ben Jonson et Dryden. Si l'on tient, d'une part, que Ben Jonson, Fletcher, Massinger, Milton et autres appartiennent en réalité à l'*Elizabethan era,* et, d'autre part, que le classicisme de la restauration s'est présenté trop tardivement pour qu'on puisse le considérer comme la représentation de l'esprit anglais au XVIIe siècle, on ne trouvera rien qui appartienne plus en propre à ce siècle, qui le caractérise plus particulièrement que cette poésie dont les noms de Donne, de Crashaw, de George Herbert, de Wither, de Lovelace, de Waller, de Cowley, disent à la fois les mérites et les faiblesses. Eh bien! c'est encore une illusion. Cette poésie lyrique se rapporte moins directement, mais aussi sûrement que la poésie dramatique, à l'*Elizabethan era,* car elle dérive de John Lilly et de son *Euphues*. C'est l'*euphuisme* qui, longtemps contenu par les barrières robustes que lui opposait la vogue persistante du plus vigoureux des genres littéraires, le drame, a fini par trouver sa pleine liberté avec les genres plus fluides de poésie que réclament les rêveries érotiques et les divagations religieuses. De quelque côté qu'on regarde, on ne trouvera donc, dans l'Angleterre du XVIIe siècle, qu'un prolongement de l'*Elizabethan era,* en sorte que cette appellation de *surannée*, dont les contemporains de la duchesse la gratifièrent, put bien s'appliquer justement à ses costumes et à ses manières, mais serait aussi injuste que légère appliquée à sa manière de penser et de parler, qui fut celle de tous ses contemporains, sauf ceux de la dernière heure.

Puisque par sa culture littéraire elle se rapporte au courant de l'*Elizabethan era,* est-il possible de surprendre chez elle quelques préférences pour tel ou tel des écrivains de cette période? Oui, cela est possible au moins pour le plus grand de tous, quoiqu'elle ne l'ait jamais nommé. La prose de la duchesse, aux bons endroits, porte la marque irrécusable de l'influence de Shakspeare et pourrait être parlée sans désavantage par les amoureuses et les philosophes de ses drames. Quelques exemples, mieux que toutes les paroles, feront ressortir ces ressemblances. Il s'agit de la mort de sa mère, qui resta belle jusqu'à la fin. « Et quand vint sa dernière heure, on aurait pu croire que le trépas s'était énamouré d'elle, car il l'embrassa dans son sommeil, et tout doucement, comme s'il eût eu peur de la blesser. » Parlant de l'éducation des pensionnats de demoiselles, pour laquelle sa libre éducation lui avait donné une aversion qu'elle explique avec beaucoup de sens, elle dira : « Toutes les demoiselles élevées dans les écoles sont comme ces plats préparés dans la boutique d'un cuisinier, lesquels ont toujours goût de la casserole et de la fumée. » Elle explique qu'elle vit dans la solitude parce que le monde lui est odieux par

ses commérages, qui n'épargnent rien ni personne. « Quelqu'un est-il richement vêtu, il est envié; porte-t-il de simples, d'humbles vêtemens, il est méprisé; une femme est-elle d'une beauté qui passe l'ordinaire, elle peut se tenir pour sûre des dépréciations et des médisances de tout son sexe; une autre est-elle laide, on lui fait un reproche de sa laideur, quoique ce soit la faute de la nature, non la sienne. Cette autre est-elle simplement de visage passable, on la traite de personne négligeable; s'il en est de vieilles, on dira qu'elles sont mieux faites pour la tombe que pour le monde; de jeunes, on dira qu'elles sont mieux faites pour l'école que pour la conversation. En est-il d'âge moyen, toutes les langues de ces dames vont annoncer d'avance sa prochaine décrépitude; est-elle riche et sans titre, on dira : elle est comme la viande, tout graisse et pas de sang; a-t-elle de grands titres et peu d'argent, on dira : c'est un pudding sans sauce... » Et cette sorte de lamentation funèbre que nous nous étions réservé de citer sur la mort de son beau-frère, sir Charles Cavendish : « Je construirai son monument de vérité, puisque je ne le puis de marbre, et je suspendrai mes larmes sur sa tombe en guise d'écussons. Il était noblement généreux, sagement vaillant, naturellement poli, sincèrement bon, loyalement aimant, vertueusement modéré; ses promesses étaient comme un décret irrévocable, sa parole comme la destinée; sa vie était sainte, son naturel doux, sa conduite courtoise, sa conversation pleine de charmes; il avait un esprit prompt, une science vaste, un jugement net, une intelligence claire, une pénétration sensée; quoique sa bouche ne prêchât pas la philosophie morale, sa vie l'enseignait, et il était tel enfin qu'il aurait pu servir de modèle à tout le genre humain. » L'imprévu des images, l'outrance des métaphores, les énumérations prolongées et antithétiques de Shakspeare sont assez reconnaissables dans ces extraits pour qu'il soit utile d'insister.

La même influence se fait également sentir dans les poésies de la duchesse, mais avec cette nuance que c'est moins sur le style que sur la fantaisie de l'auteur et le choix de ses sujets qu'elle a eu action cette fois. Croiriez-vous, par exemple, que c'est par ses poésies que les fées ont fait figure pour la dernière fois dans la poésie anglaise? Vous connaissez le grand rôle qu'elles ont joué, chez les poètes de l'époque d'Elisabeth et de Jacques, chez Spenser, Shakspeare, Ben Jonson, Drayton, et aussi, sous des noms plus classiques, dans les poèmes de la jeunesse de Milton. Mais à mesure que le siècle a marché, elles se sont éloignées et rapetissées toujours davantage, si bien qu'à la fin on ne les trouve plus qu'à l'état d'ombres phosphorescentes et d'atomes miroitans comme

de la poussière de mica, chez Robert Herrick, qui meurt justement en 1674, la même année que la duchesse. Robert Herrick a été certainement au nombre des auteurs favoris des deux nobles époux, et il y avait de bonnes raisons pour cela. Il avait été royaliste ardent autant que *clergyman* anglican le fut jamais, — ainsi qu'en témoignent les pièces nombreuses adressées à Charles Ier, qu'il appelle *le brave prince des cavaliers*, à ses fils et à nombre de notoriétés du parti monarchique, — avait quelque peu souffert pour ses opinions après la chute de la royauté, et enfin avait exercé toute sa vie ses fonctions ecclésiastiques dans un coin de ce Devonshire où dominaient les Cavendish, cousins du duc. Nous venons de relire une bonne partie des *Hespérides*, le recueil de ses poésies, et il nous semble que les deux époux lui doivent beaucoup. Il y a telle pièce de Newcastle où il écrème la voie lactée pour faire des petits pots de *custard* à la bien-aimée et les neiges les plus blanches pour lui préparer des sorbets, qui rappelle les salades de roses, de lis et d'œillets qu'Herrick assaisonne, avec toutes les essences de la création, en l'honneur de ses amies vraies ou imaginaires. La dette de la duchesse est plus forte et de meilleur aloi. C'est à Shakspeare et à Ben Jonson qu'elle doit d'aimer les fées, mais c'est en toute évidence d'Herrick plus que d'aucun autre poète qu'elle a tiré sa manière de les peindre. Comme les meilleurs spécimens que je puisse donner des talens poétiques de la duchesse se rapportent aux fées, je placerai, malgré sa longueur, la description minutieuse des magnificences de la cour de ces capricieuses lilliputiennes sous les yeux de nos lecteurs, en engageant ceux d'entre eux qui sont familiers avec la langue anglaise à chercher, dans *les Hespérides* d'Herrick, les petites pièces intitulées *la Chapelle d'Obéron*, *le Palais d'Obéron*, *la Fête d'Obéron*, *la Requête du mendiant à la reine Mab*, — cette dernière un petit chef-d'œuvre.

LES PASSE-TEMPS DE LA COUR DES FÉES.

La reine Mab et tout son petit peuple dansent sur une gentille taupinière : de beaux chalumeaux de paille elles tirent une douce musique, en observant avec justesse le temps et la mesure. Toutes, la main dans la main, en rond, en rond, elles dansent sur leur féerique domaine. Lorsqu'elle quitte sa salle de danse, la reine appelle ses suivantes pour l'accompagner à un bosquet où elle s'assied sous une fleur pour se mettre à l'ombre du clair de lune au trop vif éclat, et des moucherons chantent pour l'amuser. Pendant ce temps la chauve-souris vole d'ici et de là pour maintenir en ordre toute la bande. La reine se

baigne sur une feuille trempée de rosée; et lorsqu'elle s'y assied, elle imprime à la feuille un petit balancement, et découvre la beauté de son corps blanc pareil à un flocon de neige nouvellement tombé. Les suivantes lui passent ensuite ses beaux vêtemens faits de la pure lumière du soleil devant lesquels s'effacent les couleurs de tous les objets dont elle s'approche, puis elle se dirige vers son dîner où l'attendent en bon ordre tous ses laquais nains. La table est un champignon, la nappe une belle toile d'araignée, son siège la fleur duvetée d'un chardon, son gobelet une coupe de gland que l'on remplit d'un nectar capiteux distillé des plus douces fleurs. En guise de bécasses, de cailles et de perdrix, on lui sert des mouches de toutes variétés, grasses et de choix. Viennent ensuite des omelettes d'œufs de fourmis frais, mais de ces mets de haute saveur elle mange sobrement. La mamelle du loir lui fournit son lait dont on fait ses fromages, sa crème et son beurre. Lorsqu'on l'a mêlé avec une foule d'ingrédiens et qu'on y a cassé des œufs frais de fourmis, son habile cuisinière sait bien comment on en compose pudding, crème ou gâteaux de grain. Pour adoucir ces friandises, l'abeille apporte un miel pur ramassé par son aiguillon. Mais la nourriture des gens de service est plus grossière, elle se compose de viande de loir engraissé à l'étable. Lorsqu'elle a dîné, pour prendre l'air, elle commande son carrosse, qui est une belle coquille de noix, délicatement bordée et richement doublée à l'intérieur d'une peau brillante de couleuvre. Six cricris la voiturent en toute vitesse, lorsqu'elle doit faire un voyage pressé, mais deux suffisent lorsqu'elle veut faire au pas un tour de promenade et flâner à travers le pays des fées. Elle prend quelquefois plaisir à la chasse : si c'est à voler, son oiseau est un frelon au vol agile dont les cornes lui servent de serres vigoureuses pour retenir la mouche-perdrix; si c'est à courre, le lézard lui tient lieu de daim, il fuit si vite, si rapide, que le trop lourd carrosse ne peut le suivre : alors elle saute en selle sur la sauterelle et galope à travers la vaste forêt. Pour viser le lézard à la hanche, elle porte un arc fait d'une branche de saule dont la flèche aiguë, presque comme une lance, est d'une feuille de romarin. Le signal du retour au logis lui est donné par le coq dont le chant lui sonne l'heure, et lorsque la lune se cache, sa journée est finie, et elle va se coucher. Des météores, lorsqu'il y en a, l'éclairent comme font les torches; pour lumières, pendant qu'elle soupe, on pose sur la table des vers luisans. Mais les femmes, race inconstante, ne savent jamais se tenir longtemps en paix à la même place; impatiente d'un trop long retard, elle appelle son char, et, en route pour la terre supérieure !

Le magnifique palais qu'habite la reine est un édifice construit de coquilles de crabe. Les portières à l'intérieur en sont d'un fin arc-en-ciel d'un effet merveilleux qui vous saisit dès l'entrée; les apparte-

mens en sont d'un ambre transparent d'où s'exhale un doux parfum lorsque le feu est allumé : son lit est d'un noyau de cerise creusé et sculpté dans toute son étendue, les rideaux en sont d'une aile brillante de papillon, les draps en sont de paupières de tourterelles, et l'oreiller en est un bouton de violette. Les murs de la chambre sont en verre transparent afin que la reine puisse être vue lorsqu'elle passe à l'intérieur ; les portes sont hermétiquement verrouillées avec des épingles d'argent. La reine est endormie, et maintenant le jour de l'homme commence.

Il n'est aucun de nos lecteurs qui, en lisant ce joli morceau, ne se rappellera les passages du *Songe d'une nuit d'été* où figurent Obéron et Titania, et la description de la reine Mab par Mercutio dans *Roméo et Juliette*, et ne se dira qu'il en sort directement. Eh bien, cette opinion ne sera qu'à demi vraie. Eh oui, la conception première en est de Shakspeare, mais la facture en est d'Herrick (1). Des deux côtés, c'est le même prolongement minutieux, la même délicatesse entomologique, le même miroitement d'atomes. Par ce tout petit exemple on peut juger des inexactitudes de jugement auxquelles s'expose le critique, lorsqu'il s'en tient pour les individus à des ressemblances trop générales. La vérité est dans la nuance, dit quelque part M. Renan ; pour les ensembles, je n'en sais trop rien, et j'y serais plus volontiers partisan des couleurs tranchées, mais pour tout ce qui est des genres, des familles et des individus. certainement.

Voici un autre tableau du pays des fées, celui-là d'une touche plus large, et rappelant plus directement les maîtres du genre, Milton, Ben Jonson, Spenser. Je n'ose dire qu'il ne serait indigne d'aucun, mais rappelez-vous que Henri Heine a fait une peinture toute semblable, celle de sa *Loreley* peignant ses cheveux d'or aux bords du Rhin, et voyez si celle de la duchesse ne soutiendra pas la comparaison.

Mes coffrets sont des coquilles d'huîtres où je garde mes perles d'Orient, et je porte un modeste corail qui rougit dès qu'il touche l'air.

Sur les vagues d'argent je m'assieds et je chante, et alors les poissons immobiles m'écoutent; puis, je me repose sur un rocher et j'y peigne ma chevelure avec une arête de poisson.

Pendant qu'Apollon avec ses rayons sèche ma chevelure de l'eau

(1) Tellement d'Herrick que la duchesse a transporté dans sa pièce, sans y prendre garde, un vers de *la Fête d'Obéron* presque textuellement, celui qui fait mention de la table-champignon de la reine. De son côté, M. Jenkins a noté une ressemblance moins étroite qui se rapporte à l'office des moucherons à la cour des fées. Il est vrai

dont elle est trempée, sa lumière lustre la surface de l'onde et fait de la mer mon miroir.

En sorte que lorsque je nage sur les hautes vagues, je me vois à mesure que je glisse, mais lorsque le soleil commence à brûler, vite je rentre sous mes flots,

Et je plonge jusqu'au fond ; alors sur ma tête coulent les eaux en vagues bouclées, en cercles tout ronds, et je suis ainsi couronnée de marées.

Le trait peut-être le plus caractéristique de l'esprit de la duchesse, c'est sa préférence marquée pour l'allégorie. Elle a fait de cette forme littéraire un usage vraiment prodigue. Il y en a chez elle de toutes les variétés, de métaphysiques, de morales, de religieuses, de psychologiques, voire d'astronomiques ; il y en a aussi de toutes les humeurs, de gaies et de tristes, de misanthropiques et de confiantes, de sceptiques et de croyantes. On peut dire que chez elle l'allégorie revêt tour à tour toutes les robes, celle du prédicateur, celle du professeur, celle du magistrat, celle du conseiller politique. Sans doute, cet engouement a quelque bizarrerie, faut-il le prendre cependant comme la preuve d'un goût suranné ? Eh non, car s'il y a une forme qui soit naturelle à l'esprit anglais, c'est bien celle-là. Geoffroy Chaucer l'importa autrefois de France avec le *Roman de la rose*, et l'importation se trouva si conforme aux besoins du génie national qu'elle y fit sur-le-champ une fortune prodigieuse qui ne dura pas moins de deux siècles. De Chaucer aux approches de l'*Elizabethan era* y a-t-il autre chose dans la littérature anglaise que des allégories? Elles sont fort ennuyeuses d'ordinaire, ces vieilles allégories, et elles sont aujourd'hui justement oubliées, mais pendant cette longue période d'acclimatation triomphante, cette forme a lentement enfoncé son empreinte dans le génie anglais, l'a façonné à son moule, si bien qu'au terme de cette longue faveur, lorsque ce génie veut se communiquer au monde, il ne trouve pas, pour le faire, d'autre moyen d'expansion, et qu'il l'emploie comme fatalement. Et ce moyen d'expansion est tellement le sien propre qu'il se généralise aussitôt, et devient l'organe de toutes les écoles, de toutes les doctrines, de toutes les sectes. L'allégorie enseigne la politesse et le bel esprit, défend les vieilles doctrines et pousse les nouvelles. Est-il besoin de rappeler les noms de John Lilly et de Spenser, de Ben Jonson et de Milton, et à quelle fortune

d'ajouter qu'Herrick, à son tour, était redevable de nombre de traits de sa description à Drayton, qui dans sa *Nymphidia* a raconté la querelle d'Obéron et de Titania, et comme ce dernier avait emprunté ce sujet à Shakspeare, c'est toujours au grand poète qu'il faut en revenir.

populaire elle va s'élever tout à l'heure avec John Bunyan? Aucune révolution du goût ne parviendra à la supplanter, et elle bénéficiera de toutes les vogues et de toutes les modes. Un instant, précisément pendant ces dernières années de la duchesse, le courant classique sembla devoir la rejeter parmi les formes surannées, mais dès que cet esprit nouveau se trouva aux prises avec les difficultés sérieuses de la controverse, elle ressuscita soudainement et reprit possession de son ancienne faveur, ainsi que cela se vit par Dryden. Cela se vit bien mieux encore pendant tout le cours du XVIIIe siècle. On sait le parti puissant que Swift sut en tirer au profit des intérêts anglicans, et qu'Addison et Johnson n'eurent pas d'autre moyen d'influer sur les esprits de leurs contemporains, ainsi qu'en témoignent ces vastes répertoires d'allégories, le *Tattler* et le *Spectator*, l'*Idler* et le *Rambler*. Victorieuse de l'esprit classique en dépit de tous les obstacles, elle arrive enfin au plus splendide épanouissement avec le génie romantique auquel elle s'associe si naturellement et si harmonieusement qu'on ne peut la distinguer de ce génie même. Que sont les poèmes de Keats, sinon des allégories esthétiques? et ceux de Shelley peuvent-ils, du premier au dernier, porter d'autres noms que ceux d'allégories morales, métaphysiques ou prophétiques?

La duchesse était donc excusable d'user et d'abuser de cette forme littéraire à laquelle la faveur constante du génie de sa nation a fait une éternelle jeunesse. De quels livres, en effet, pouvait bien se composer la bibliothèque de famille où elle avait puisé sa première culture, si ce n'est pour les trois quarts d'allégories? et quelles idées, pendant tout le cours de sa vie, avait-elle rencontrées qui fussent exemptes de ce travestissement? Aussi ses allégories ne sont-elles pas de simples artifices de rhétorique ou de pédantesques conventions. Par la longue habitude qu'elle en a, ses pensées prennent naturellement cette forme, d'autant plus naturellement que, d'ordinaire, elles sont plus d'imagination que de raison et de tempérament que de réflexion. Elle en a dont la moralité est peu commune, ou du moins n'a pas encore assez servi pour être arrivée à l'état de lieu-commun, comme sa fable de *la Fourmi et de l'Abeille* où elle prouve cette thèse de morale altruiste qu'il ne faut pas toujours défendre notre propre prospérité. Elle en a de très poétiques et qui témoignent d'un emportement passablement audacieux dans la rêverie, comme celle que voici, si bien faite pour enchanter son admirateur Charles Lamb, qui dans son *Ange enfant* a écrit une fantaisie de même famille. Deux amans séparés sur la terre par la dureté de leurs parens se rencontrent sur les bords du Styx à l'état d'âmes; comme la séparation a

été le grand malheur de leur vie, elles consentent à renoncer à toute individualité psychique, et, pour rester plus sûrement unies, à rentrer l'une dans l'autre de manière à ne former qu'une seule âme, ce qui signifiera si l'on veut que notre félicité éternelle se composera de la chose que la vie nous aura cruellement refusée. On voit que la duchesse a découvert, à son insu, cette béatitude par *pénétrabilité* que certains mystiques n'ont pas hésité à promettre aux âmes insatiables d'aimer, béatitude à la fois redoutable et désirable, et dont la figure par anticipation nous est présentée sous forme païenne par la vieille fable d'Alphée et d'Aréthuse. Mais qu'elles soient poétiques ou quintessenciées, naturelles ou abstraites, les allégories de la duchesse ont toutes ce caractère commun qu'elles sont merveilleusement parées. Prenez ce mot dans le sens que lui donnent les arts du tailleur, de la modiste, du *costumier*. Elle met un soin extrême à composer à ses fantômes métaphysiques des toilettes assorties à leur signification, ce qui les fait parfois ressembler aux *universaux* des écoles du moyen âge qui seraient habillés comme des princes de féeries. A vrai dire, l'habitude était ancienne, les faiseurs de moralités, masques et *pageans* l'ayant pratiquée nécessairement pendant trois siècles; ce qui est nouveau, c'est le procédé qu'elle emploie pour ces toilettes difficiles à combiner avec harmonie, et qui lorsqu'elles ne sont pas platement banales sont aisément extravagantes. Ce sont ces dernières que préfère la duchesse. Et elle y réussit sans peine par l'emploi qu'elle fait de ces rapprochemens forcés et contre tout bon sens entre les choses les plus éloignées, que les poètes lyriques du XVIIe siècle, Donne et Cowley en tête, se rappelant, sans en trop rien dire, les vieilles leçons de l'*Euphues*, avaient mis à la mode. Un court exemple suffira pour donner une idée de ce parfait mauvais goût et de cette puérilité parfois amusante. Voici la toilette de la nature, on ne saurait dire qu'elle ne lui convient pas, mais ne vous semblera-t-il pas en la lisant que sa riche bizarrerie conviendrait à quelque colossale idole des temples d'Orient?

Le soleil couronne la tête de la nature de barres resplendissantes, et dans sa chevelure les étoiles pendent en guise de joyaux. Les vêtemens sont faits de cieux du plus pur et brillant azur, le zodiaque attache ses robes autour de ses flancs, les cercles polaires font des bracelets pour ses poignets; les planètes se déroulent en collier autour de son cou, les mines d'or et d'argent sont les chaussures de ses pieds, elle a pour ses jarretières de douces et suaves fleurs, ses bas sont de gazon frais et vert, ses rubans sont d'arc-en-ciel aux multiples couleurs. La poudre de sa chevelure est de neige blanche comme lait, et les vents soufflent lorsqu'elle la peigne. La lumière est le voile

mince qu'elle étend sur son visage, et à travers lequel elle voit ses créatures en tous lieux.

La duchesse n'atteint presque jamais que le bizarre; mais il y a cette circonstance atténuante en sa faveur que ce n'est pas par amour du bizarre, comme cela s'est vu de son temps pour nombre de marinistes et de gongoristes, mais par le désir plus louable de ne ressembler à personne. Elle veut des formes et des images à l'instar de ses toilettes, c'est-à-dire qui ne soient qu'à elle. Elle a donc la bonne volonté d'être originale, et elle croit l'être en toute naïveté lorsqu'elle n'est que singulière et quintessenciée. Mais si elle se trompe, ce n'est que sur les moyens d'atteindre son idéal, non sur cet idéal même, car elle a de la nature de l'originalité, de ce qui la constitue essentiellement, un sentiment très fort, bien qu'inexact sur quelques points. Elle plaçait l'originalité dans la conception et non dans la forme, dans l'invention plutôt que dans la composition. Elle détestait les imitateurs, dédaignait les *stylistes*, et n'accordait qu'une estime assez froide à tout ce qui n'était que critique ou érudition. Elle a sur ces sujets des paroles excellentes et parfois d'assez grande portée. « Les imitations sont comme un vol d'oies sauvages qui se suivent à la queue l'une de l'autre, tandis que l'originalité est comme le phénix, qui n'a ni compagnon, ni compétiteur, et qui, pour être solitaire, n'en est que plus admiré. » — « Traduire est un bon ouvrage; cependant les traducteurs ressemblent aux gens qui montrent les tombes à Westminster, ou les lions à la Tour dont ils sont les *informateurs* et non les propriétaires. » — « Le fou érudit admire et tombe amoureux de tous les langages, sauf du sien propre; car, s'il parlait de naissance le grec ou l'hébreu, qui sont tenus pour les plus significatifs, il préférerait le bas-allemand, qui est le moins étendu. Il est fier d'être familier avec nombre d'auteurs, quoique cette familiarité opprime sa mémoire, étouffe son jugement par la multitude des opinions, tue sa santé par l'étude, détruise son esprit naturel par les transplantations et les greffes de ses lectures. Enfin, il est tellement asservi aux règles, qu'il ne s'accorde aucune liberté raisonnable. » Une courte pièce, où elle célèbre la gloire des initiateurs et revendique pour eux la première place, est une de ses meilleures et mérite d'être citée. Elle est en tercets et semble avoir été écrite avec un souvenir de Dante; se rappeler les discours d'Oderisi, d'Arnaud Daniel ou de tel autre artiste ou poète de la *Divine Comédie*.

Comme au printemps, les oiseaux arrivent, pour couver leurs petits,

ainsi les siècles apportent leurs couvées de poètes qui chantent pour le monde la mélodie de leurs vers.

C'est la grande nature qui donne les règles de la musique, et ce n'est pas l'art qui les enseigne; car les fantaisies que la nature façonne dans le cerveau du poète sont les meilleures; celles que crée l'imitation sont néant.

Car les imitateurs ont beau chanter avec toute la perfection possible et composer leur musique avec ce qu'ils ont appris avec le plus d'amour, c'est celui qui enseigne, qui garde toujours la maîtrise, c'est celui-là qui doit avoir la couronne de louange et de renommée et qui mérite d'écrire son nom dans le long rouleau des temps; et ceux qui le dérobent ne doivent gagner que le blâme. Dans la haute cour de la renommée, il ne doit y avoir de places que pour ceux qui, les premiers, ont enlevé la citadelle de l'invention, mais les messagers qui ne font que rapporter n'y ont pas droit.

Aux messagers est due la récompense des remercîmens pour les grandes peines qu'ils ont prises, afin d'apporter fidèlement leur message, mais non les honneurs réservés à l'invention originale.

Qu'il y en a qui se composent des costumes de pièces diverses volées ici et là, afin qu'ils puissent faire galante figure devant le monde!

Et le pauvre vulgaire, qui n'en sait jamais bien long, respecte tout ce qui porte une brillante apparence sans examiner comment cet éclat est venu à qui le montre.

Le danger ordinaire des écrits enfantés comme ceux de la duchesse par fermentation solitaire ou par l'arbitraire d'une volonté sans raisons impérieuses d'énergie, c'est de tomber dans la convention et de payer tribut à la rhétorique avec une extrême facilité. Je n'hésite pas à dire que la duchesse est entièrement exempte de ce défaut, ce qui est la meilleure preuve de la sincérité de sa nature. Elle est quintessenciée, elle n'est pas affectée ni précieuse; elle est pompeuse, parce qu'elle croit que la pompe des mots sied aux sentimens nobles, elle n'est pas emphatique; elle a de la grandiloquence, non de la déclamation. Ses défauts plaident en faveur de sa sincérité. Elle n'a de souplesse ni d'adresse d'aucune sorte; son mauvais goût fréquent vient surtout de ce qu'elle est sans artifices. En outre de ce mérite de sincérité, il y a dans ses écrits quelque chose d'assez difficile à définir et que j'appellerai, faute d'un meilleur mot, une certaine touche de vie qui les sauve d'être de simples élucubrations philosophiques. Cela vient en partie de ce que, comme toutes les femmes, elle exprime des sentimens alors qu'elle croit exprimer des pensées, en partie de ce que ses jugemens

sur les choses du monde sortent des impressions que lui ont laissées les événemens de sa vie et non de raisonnemens. Il est évident, par exemple, que le souvenir de la guerre civile lui est toujours présent et qu'il se glisse, souvent à son insu, dans tout ce qu'elle écrit. L'idée de faction, d'intrigue malfaisante, d'ambition effrontée, hante son esprit comme une obsession. Ce silence dont l'esprit de parti enveloppe d'ordinaire la vérité, et cette duplicité générale qui en devient la conséquence dans les temps d'anarchie, l'avaient beaucoup frappée. Elle en a décrit les effets dans une de ses allégories en vers qui s'appelle *les Funérailles de la vérité*. La vérité est morte, mais que de choses vont être enterrées avec elle : les sentimens naturels, car sans vérité ils ne sont plus; l'honneur, car il n'est estimé que lorsque la vérité domine; la morale enfin, car elle n'est pour ainsi dire que le corps de la vérité. Le monde entier va maintenant aller à Fausseté. « Faction viendra, et gouvernera de haute main, et la concussion trahira l'innocent. Des controverses s'élèveront dans l'église, et l'hérésie emportera la palme. Au lieu de prêcher la paix, les prêtres prêcheront la discorde et enseigneront dans leurs doctrines la haute rébellion. Alors tous les hommes apprendront à expliquer les statuts, science qui ne servira qu'à enrichir les gens de loi... » Et voici, décrite avec tout son luxe habituel de métaphores allégoriques, l'image du monde telle que l'ont imprimée dans son esprit les spectacles de son temps. « Le monde est une grande cité où il y a un grand commerce et que traverse une grande et navigable rivière d'ambition dont le flux et le reflux sont le doute et l'espérance. Sur cette rivière flottent des barques de présomptueux amour-propre remplies d'orgueil et de mépris, et des marchands de faction y lancent des vaisseaux de trouble pour importer pouvoir et autorité. Et ces vaisseaux font souvent naufrage par suite des tempêtes de la guerre, et alors paix et bonheur sont noyés dans les vagues de la misère et du mécontentement... *dureté des cœurs, effronterie des faces, tares des consciences, témérité des actions, voilà le fer et l'airain dont sont faits les instrumens à la fois de la protection et de l'offense.* » Le style est baroque à l'excès, mais quiconque est tant soit peu familier avec l'histoire reconnaîtra dans les lignes soulignées une image très expressément fidèle de la nature humaine en temps d'anarchie. Elle a sur l'éloquence une lettre superbe qu'elle n'aurait probablement jamais écrite, si les orages parlementaires et les harangues militaires multipliées ne lui avaient donné l'expérience la plus intime des effets merveilleux du pouvoir de la parole pour le bien et pour le mal. « Réfléchissez-y bien, et vous ne pourrez assez vous étonner du pouvoir

de l'éloquence, car il y a en elle un mystère étrange et caché, et elle exerce une influence magique sur le genre humain. Elle est d'une telle puissance dominatrice, qu'elle force la volonté à régler les actions du corps, et l'âme à agir et à souffrir au-delà de sa capacité naturelle ; elle fait des âmes les esclaves de la langue. Tel est le pouvoir d'un éloquent discours, qu'il enchaîne le jugement, aveugle l'entendement et trompe la raison. Il attendrit les cœurs inexorables, force les yeux secs à pleurer et sèche les larmes dans les yeux humides... et, d'un autre côté, l'éloquence peut exaspérer les pensées jusqu'à la folie et pousser l'âme au désespoir. La vérité, c'est qu'elle peut faire les hommes semblables à des dieux ou à des diables, ayant un pouvoir supérieur à la nature, à la coutume et à la force, car souvent la langue a été trop forte pour l'épée et a remporté la victoire. Elle a été souvent trop subtile pour les lois, jusqu'à en être capable de bannir le droit et de condamner la vérité... »

Presque à l'égal des souvenirs de la guerre civile, la duchesse exécrait les mœurs nouvelles de la cour de Charles II. A cet égard, bien qu'il n'y eût en elle aucune tendresse pour le puritanisme, elle rejoignait presque les sentimens des puritains les plus hostiles. Sans doute, elle n'invectivait pas comme eux ses contemporains et contemporaines en termes bibliques, mais on voit, par ses lettres, qu'elle ne manquait guère une occasion d'en assurer bon nombre de son plus parfait mépris. Si ce mépris était de solide qualité, et si elle se gênait beaucoup pour faire remonter à qui de droit la responsabilité des scandales du temps, cet extrait d'une de ses lettres suffira pour en faire juger. « Assurément le monde n'a jamais été rempli d'autant de fous qu'il y en a dans ce siècle, et il n'y a jamais eu de plus grandes erreurs et de plus grosses folies que celles que ce siècle a connues. Ce n'est pas un siècle comme celui d'Auguste César *où la sagesse régnait et où l'esprit florissait*. Mais dans ce siècle la débauche est prise pour l'esprit, l'intrigue factieuse pour la sagesse, la trahison pour la politique et les querelles d'ivrognes pour la valeur. En vérité, le monde est si follement pervers et si bassement fou, que ceux-là sont les plus heureux qui peuvent s'en éloigner le plus possible. Mais, dites-vous, chacun se plaint du monde, comme je le fais dans cette lettre, cependant personne n'aide à l'amender. Laissez-moi vous dire, madame, que cela n'est au pouvoir d'aucun particulier, ni au pouvoir d'un nombre quelconque d'individus ; ce sont les *plus grandes personnes qui doivent corriger le monde, c'est-à-dire celles-là même qui gouvernent le monde,* sans cela le monde risque fort de tomber en piètre condition. Mais il y a des siècles où le monde est plus

misérable et plus en haillons que dans d'autres; et il y a aussi certains siècles où le monde est rapiécé et reprisé, mais rarement avec ce qui est nouveau et convenable, et il est plus souvent habillé dans un habit de bouffon que dans une grave soutane. » Les phrases soulignées ci-dessus désignent assez clairement, ce nous semble, Charles II et les principaux de sa cour, sinon comme les auteurs, au moins comme les fauteurs de tous les scandales régnans. Elle avait en aversion ce cailletage impur et médisant mis en vogue par le beau monde de la restauration, dont Wycherley nous a transmis l'expression la plus effrontée, mais la plus mâle, et Congrève l'expression la plus lascive et la plus élégante, et elle le regardait, avec raison, comme l'agent propagateur par excellence du vice et de la corruption. « En vérité, on peut dire que dans ce siècle il y a une maligne contagion de babillage, car non-seulement une femme en infecte une autre, mais les femmes en infectent les hommes, et les hommes à leur tour s'infectent mutuellement; cela s'étend si loin que les jeunes enfans en sont eux-mêmes attaqués, tant cette infection est forte et maligne. » Comme elle a sans doute entendu chuchoter à ses oreilles qu'elle n'était pas à la mode, elle se demande ce que signifie ce mot et la tyrannie de nouvelle espèce qu'il vient de porter dans le monde, et loin d'essayer de se justifier de ce reproche, elle s'en empare pour s'en faire gloire, et en flétrit en termes éloquens l'ineptie et le ridicule. Elle montre avec beaucoup de sens ce qu'il y a d'artificiel dans cette domination de la mode, par la facilité avec laquelle la plupart de ses suivans lui soumettent non-seulement ce qui est transitoire et extérieur comme les manières et les formes des vêtemens, mais ce qu'il y a de plus essentiel dans notre nature. « Ce qui est étrange, c'est qu'ils arrivent à avoir *des esprits selon la mode*. Ils donnent leurs opinions et leurs jugemens selon la mode, ils aiment et haïssent selon la mode, ils sont courageux ou lâches selon la mode, ils approuvent ou désapprouvent selon la mode. » Elle se demande ce que cela peut signifier que telle chose soit à la mode, si elle n'est pas vraie, ou qu'elle ne soit pas à la mode si elle est vraie. « Les gens justes et sages n'aiment et ne haïssent, n'approuvent ou ne désapprouvent selon la mode; mais ils haïssent ce qui est réellement bas, mauvais et pervers, et ils aiment ce qui est réellement bon, vertueux et digne, non à cause de l'opinion générale, mais pour la vérité... Ils parlent non avec des phrases à la mode, mais avec les mots les plus clairs et qui peuvent le mieux les faire comprendre, et leurs manières sont de celles qui sont *humaines* et non pas *simiesques*, fantasques ou contrefaites. Leurs habits sont taillés de manière à être surtout utiles, aisés et convenans. Leurs appétits ne raffolent pas des mets ou des sauces en vogue,

parce qu'ils ont le *haut goût* de la mode, mais ils préfèrent ce qui est le plus agréable ou le plus savoureux à leur goût. Ils ne suivent pas les vices ou les vanités-modes, ni ne s'adonnent aux exercices à la mode, mais à ceux qu'ils aiment le mieux. Si c'est la mode de jouer au *tennis* ou au *paille-maille*, et qu'ils aiment mieux monter à cheval ou faire des armes, ils laissent là les exercices à la mode et continuent les leurs. De même si c'est la mode de jouer aux cartes ou aux dés, et qu'ils aiment mieux écrire et lire. De même si c'est la mode de dîner et de souper en compagnie dans les tables d'hôte et les tavernes, et qu'ils aiment mieux dîner et souper seuls chez eux. » C'est un plaidoyer très direct *pro domo suâ* que ces dernières phrases où la duchesse multiplie les allusions à ses goûts littéraires, aux goûts d'escrime et d'équitation de son mari, et à la sobriété dans les choses de la table qui leur était commune à tous deux.

M. Jenkins loue à plusieurs reprises la grande piété de la duchesse; mais, après lecture répétée de tous les fragmens, tant en prose qu'en vers, qu'il nous présente de ses écrits, cette qualité ne nous frappe en elle que très modérément, et nous aurions plutôt envie de nous demander quelle était réellement l'étendue et la nature de sa foi, et dans quelle mesure on peut dire qu'elle était religieuse. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que cette piété, trop peu dévotieuse pour les catholiques, trop peu intérieure pour les protestans, n'était pour plaire à aucune des deux grandes communions entre lesquelles la duchesse se trouvait placée. Quand elle parle de religion, c'est noblement, mais sèchement, sans aucune tendresse de langage ni aucune humilité de raison. On ne surprend pas en elle la plus petite préférence pour une cérémonie, un rite ou une pratique pieuse quelconque, et il semble vraiment qu'elle n'ait attaché aucune importance à tout ce qui était du culte extérieur, bien qu'elle appartînt à cette église anglicane où les controverses liturgiques ont toujours tenu une si grande place. Son esprit est si peu porté au mysticisme, que le plus naturel des actes religieux de l'âme, la prière, lui est presque antipathique. Elle voulait les prières courtes et rares, estimant que les prières longues et répétées étaient irrévérencieuses et presque impies, opinion qui peut nous paraître aujourd'hui fort inoffensive, mais qui l'était peut-être beaucoup moins dans un temps où les puritains avaient poussé l'ardeur de la prière plus loin encore que les catholiques, ce qui prouve que, pour juger de l'importance du plus petit détail, il faut le voir dans son vrai milieu (1). Elle allait beaucoup plus loin

(1) Pendant le siège de La Rochelle par Richelieu, un des ministres presbytériens qui furent envoyés d'Angleterre pour soutenir le zèle des réformés priait quinze heures

encore, estimant les bonnes œuvres supérieures à la prière, sans aucun souci de savoir si cette préférence n'était pas quelque peu téméraire, et n'était pas en contradiction avec cette croyance à la justification par la foi qui est commune à toutes les églises réformées. Elle était d'un tel latitudinarisme sur cette question de la supériorité des bonnes œuvres, qu'elle considérait comme acte de dévotion de travailler à s'enrichir pour avoir moyen de faire la charité avec plus d'abondance. Ses paroles à cet égard sont curieuses à recueillir et à citer. « Une vie chaste, honnête, juste, charitable, tempérante, est une vie dévote, et dévot aussi est le travail temporel, comme d'être *honnêtement industrieux pour acquérir et prudent pour conserver*, afin qu'on puisse avoir davantage à donner. Il n'y a pas de pauvre mendiant qui ne préfère un *penny* à une bénédiction, car il vous dira qu'il mourra de faim avec un *Dieu vous assiste*, mais qu'un denier lui donnera de quoi manger... Soutenir un ami dans la détresse vaut mieux et est plus recommandable que de prier pour lui, secourir un mendiant dans la détresse vaut mieux que de prier pour lui, soigner les malades est meilleur que de prier pour les malades. » Plusieurs fois, dans le cours de cette étude, nous avons eu l'occasion de faire remarquer l'esprit calculateur et pratique de la duchesse, mais cette manière de considérer les bonnes œuvres en est assurément le témoignage le plus original et le plus piquant.

Ces petites hardiesses n'étaient point de simples boutades d'un esprit fantasque en quête d'indépendance, car la duchesse ne se piquait d'incrédulité à aucun degré, et le titre d'esprit fort ne lui eût certainement pas apparu comme une distinction enviable et flatteuse. Mais elle avait trop vécu et conversé avec les philosophes et les hommes politiques du parti des Cavaliers pour ne pas se ressentir beaucoup de leur influence et ne pas avoir appris à leur école à simplifier la théologie. Elle l'avait tellement réduite que, si l'on n'était averti, on ne verrait pas ce qui sépare la sienne des purs déistes et théistes, Dieu, l'immortalité, la providence, en restant les seuls fondemens essentiels. Quant au diable, elle avait sur lui une opinion assez originale. Elle lui niait tout pouvoir temporel et lui reconnaissait une puissance spirituelle de bas aloi. Impuissant à infliger le mal physique, il était cependant tout-puissant pour conseiller le mal moral, et elle s'étonnait en conséquence que ce personnage, qui ne pouvait blesser les corps, eût autant d'empire sur les âmes, qu'il n'avait pour séduire que ses imbécillités et ses mensonges.

par jour. Ce ministre était un des ancêtres directs de mistress Carlyle, et c'est de Carlyle lui-même que je tiens ce détail.

Comme son mari, elle avait en horreur les controverses religieuses, leur attribuant beaucoup plus d'empire pour l'erreur que pour la vérité, et les considérant en général comme le fait de gens qui tenaient avant tout à faire étalage de leur esprit et de leur savoir, ce qui implique qu'elle était médiocrement disposée à accorder sa confiance à une autorité ecclésiastique quelconque. Elle dut en effet sentir assez rarement le besoin d'avoir recours aux lumières sacerdotales, ayant de longue date appuyé sa croyance sur un argument qui rend vaine d'avance toute discussion. On ne doit pas raisonner sur les objets de la religion, dit-elle, parce que, si ces objets pouvaient être atteints par l'exercice de la raison, la religion serait absolument inutile, et nous voyons qu'elle est nécessaire. Elle s'est exprimée très nettement sur ce sujet dans une courte lettre où elle ne manque ni de logique ni de vigueur.

Vous me dites, madame, dans votre dernière lettre, qu'il y a eu une grande et chaude dispute entre O... G... et C... O... touchant diverses choses qu'il est plus aisé de croire que de prouver, car si la preuve fait la science, la croyance ne fait pas la preuve. Quand bien même des milliers d'hommes auraient cru telle chose ou telle autre pendant des milliers d'années, ni le nombre des hommes, ni celui des années ne prouve que cette chose soit vraie. Cela prouve simplement que tel nombre d'hommes a cru cela pendant tel nombre d'années. La divinité est au-dessus de tout sens, de toute raison, et aussi de toute démonstration. Par conséquent, la foi est requise dans toutes les religions, car ce qui ne peut être conçu ou saisi doit être cru. Maintenant, si le pilier principal de la religion est la foi, il s'ensuit que les hommes devraient croire davantage et disputer moins, car les disputes prouvent la faiblesse de la foi, bien plus elles rendent faible une foi qui est forte. Les hommes dépensent plus de temps à disputer qu'à prier, et s'efforcent de montrer leur esprit plutôt que d'accroître leurs connaissances... Les professeurs aiment mieux enseigner les contradictions que la vérité, et les ecclésiastiques la division que l'union.

L'argument n'est pas précisément de l'invention de la duchesse, mais elle a trouvé moyen de l'accentuer d'une manière assez originale. Il est de sérieuse valeur, toutefois il faut dire qu'il est de ceux que les théologiens prudens ont toujours hésité à accepter, ou qu'ils n'ont jamais accepté qu'avec réserve. Cette façon d'avaler la religion *en bloc* (pour employer un mot à la mode depuis quelques mois) a le grand désavantage, en effet, de rejoindre trop facilement les principes sur lesquels s'est appuyé le scepticisme

avisé des XVIe et XVIIe siècles. Cette manière de raisonner est-elle si différente de celle de Montaigne, et, parmi les contemporains de la duchesse, Saint-Evremond et La Motte Le Vayer, ce dernier surtout, auraient-ils beaucoup rechigné à l'admettre, et n'y auraient-ils pas reconnu le voile le plus commode à cacher discrètement les hardiesses du doute?

La duchesse avait beaucoup trop vécu solitaire pour que ses écrits renferment de bien nombreuses peintures des mœurs de son temps, toutefois il convient de faire une exception pour le monde religieux dont elle a tracé à diverses reprises des croquis amusans, gais, avec une pointe d'amertume. Seriez-vous curieux, par exemple, de savoir ce qu'était une dame du haut monde puritain entre les années 1665 et 1670, aux alentours de l'acte du *Test*, vous jugerez peut-être que le portrait suivant n'est pas indigne de vous être présenté. Plus d'un trait qui, par atavisme, s'est transmis de l'aïeule aux descendantes vous assurera de la ressemblance du modèle et de la véracité du peintre.

Hier, Mme P... I... est venue me faire visite, et m'a prié de vous présenter ses humbles services, mais depuis que vous ne l'avez vue, elle a bien changé, car c'est maintenant une âme sanctifiée, une sœur spirituelle. Elle a renoncé à boucler ses cheveux, les mouches lui sont en abomination, souliers à dentelles et galoches sont autant de pas vers l'orgueil, se décolleter est pour elle pire que l'adultère; éventails, rubans, boucles d'oreilles, colliers et le reste sont les tentations de Satan et les signes de la damnation. Ce n'est pas à la seule toilette que s'est arrêté le changement; manières, conversations, sujets de discours, tout en elle est transformé, si bien qu'à moins d'être avertie d'avance vous ne la reconnaîtriez pas, si vous la rencontriez. Elle ne parle plus que de ciel et de mortifications: au bout de deux ou trois paroles, elle m'a demandé de quelle posture je jugeais qu'il était plus convenable de se servir pour la prière; je lui ai répondu que je n'en connaissais aucune de plus convenable et qui s'accordât mieux avec la dévotion que l'agenouillement, puisque cette posture disait en quelque sorte d'où nous sommes venus et où nous irons, car l'Écriture ne dit-elle pas que de la terre nous venons et qu'à la terre nous retournerons? Alors elle se mit à parler prières; elle est pour les prières spontanées, et je lui dis que plus nous y employons de mots, et moins elles avaient chance d'être acceptées, car je pensais qu'une adoration silencieuse était mieux faite pour plaire à Dieu qu'un vaniteux babillage. Ensuite elle me demanda si on ne pourrait pas se spiritualiser en modérant ses passions et ses appétits, et en en chassant les pires de son corps et de son âme, de manière à devenir une façon de divinité, ou à s'approcher

tellement du divin qu'on s'élèverait au-dessus de la nature humaine. Je lui répondis non, car à supposer que les hommes pussent changer le cuivre, le fer ou les autres vils métaux en or, et raffiner ensuite cet or jusqu'à son plus extrême degré de pureté, ce ne serait encore qu'un métal; de même l'homme le plus purifié ne serait encore qu'un homme. Prenez d'ailleurs les plus parfaits des hommes, ceux qui par la grâce, la prière, le jeûne, se sont élevés jusqu'au degré de saints, ils n'ont été encore que des hommes tant que fut conservée l'union de leur âme et de leur corps; mais lorsque la séparation se fait, ce que devient l'âme, et si elle est un Dieu, un diable, un esprit, ou rien du tout, je n'en ai aucune connaissance. Là-dessus elle leva les yeux au ciel et me quitta, convaincue que j'étais du nombre des mauvais et des réprouvés, incapable de grâce efficace, en sorte que je crois qu'elle ne m'approchera plus, de crainte de souiller sa pureté en ma compagnie. La première fois que nous entendrons parler d'elle, vous verrez qu'elle sera devenue sœur prêcheuse.

La dame devint, en effet, sœur prêcheuse, mais paraît n'avoir obtenu dans ce rôle qu'un médiocre succès. Une seconde lettre de la duchesse nous fait assister au spectacle amusant d'un *conventicule*, et, malgré la longueur relative de cette scène, nous voulons la rapporter, parce qu'elle nous permet de surprendre sur le fait les deux opinions qui rendirent si longtemps les puritains antipathiques au gros de la nation et haïssables au parti des Cavaliers. La première, c'est qu'ils ne craignaient pas de se séparer ouvertement de la masse de leurs concitoyens, considérant qu'ils étaient, au milieu d'eux, comme un nouveau peuple d'Israël au milieu des idolâtres, et s'attribuant par suite sur eux tous les droits qu'une telle *sélection* divine pouvait justifier. La seconde, c'est que le salut de l'âme individuelle devait passer avant tout autre souci, qu'il n'y avait pas de devoir politique ou social qui ne dût céder à celui-là, fallût-il pour cela entrer en lutte contre l'État ou faire abandon des intérêts nationaux. C'est cette séparation entre le chrétien et le citoyen que combattit toujours l'église anglicane, dont l'effort principal, soutenu, traditionnel, consista, dès l'origine, à maintenir l'alliance entre ces deux hommes et à démontrer que les devoirs du sujet étaient identiques aux devoirs du chrétien. Si vous cherchez la différence entre l'église anglicane et les autres églises protestantes, vous n'en trouverez pas de plus essentielle que celle-là. Elle est tellement caractéristique, cette différence, qu'elle s'est fait sentir encore de nos jours, et qu'un des plus nobles et des plus libéraux défenseurs que l'église anglicane ait eus dans notre siècle, Charles Kingsley, n'a pas hésité à en faire l'objet de

ses anathèmes rétrospectifs dans son beau roman historique intitulé : *Westward ho!*

Depuis ma dernière lettre, je suis allée entendre prêcher mistress P... I.., car elle est maintenant ce que j'étais bien convaincue qu'elle deviendrait, une sœur prêcheuse. Nous nous trouvâmes dans une grande réunion de saintes sœurs et de saints frères, dont bon nombre prêchaient à tour de rôle, car comme ils sont pour la liberté de conscience, ils sont aussi pour la liberté de prêcher. Mais il y eut en tout cela plus de sermons que de science et plus de mots que de raisons. Mistress P... I... commença, mais je ne me rappelle pas bien son sermon; seulement, lorsqu'elle eut bien soupiré et gémi sa dévotion, un saint frère se leva et fit un sermon dont voici le bref résumé :

« Frères et sœurs bien-aimés, nous sommes ici réunis en Dieu pour prêcher sa parole parmi nous en toute pureté d'esprit. Nous sommes les enfans chéris et élus du Seigneur, qui nous fait des esprits glorifiés et des âmes sanctifiées. Nous avons en nous l'esprit de Dieu qui nous inspire de prier, de prêcher, d'invoquer son nom, et aussi de lui rappeler la promesse qu'il nous a faite de nous rassembler et de nous unir dans sa nouvelle Jérusalem, afin de nous séparer des réprouvés et pour que nous ne soyons pas souillés par leur présence; car vous savez par l'esprit, chers frères, qu'ils ne sont pas les enfans du Seigneur, mais les enfans de Satan. Ils sont les enfans des ténèbres et nous les enfans de la lumière. Nous sommes glorifiés et sanctifiés par la grâce surnaturelle; nous sommes un peuple particulier, nous sommes les prophètes du Seigneur, institués pour prévoir, prédire et déclarer sa volonté et son plaisir; nous sommes institués pour encourager les saints dans l'affliction, nous réjouir avec eux dans la consolation et les aider à présenter au Seigneur leurs soupirs, larmes et gémissemens; mais voilà que l'esprit m'inspire à cette minute de prier et de cesser de prêcher; prions donc. »

Après que le saint frère eut achevé sa prière, M. M... R.., qui était avec nous, enleva sa perruque et se coiffa d'un bonnet de nuit qui lui donna tellement l'apparence d'un saint frère, qu'ils le prirent pour un des leurs, et, ainsi transformé, il prêcha le discours suivant :

« Chers frères bien-aimés, nous sommes ici réunis en congrégation, quelques-uns pour enseigner, d'autres pour apprendre; mais ni l'enseignement ni l'instruction ne peuvent être donnés et reçus autrement que par des voies naturelles et conformes à l'humaine capacité, car nous ne pouvons être célestes tant que nous sommes terrestres, ni glorifiés tant que nous sommes mortels, et nous ne pouvons pas arriver à la pureté des saints et des anges tant que nous sommes soumis aux imperfections naturelles du corps et de l'esprit. Cepen-

dant, il y a certains hommes qui croient être, ou au moins pouvoir être si purs d'esprit par le secours de la grâce qu'ils en sont sanctifiés; qui croient être tellement pleins du Saint-Esprit qu'ils en ont des visions spirituelles et des conversations familières avec Dieu, dont leurs folles imaginations font un camarade de fréquentation commune. Mais croire qu'ils sont des compagnons convenables pour Dieu lui-même; croire que, eux exceptés, aucune des créatures de Dieu n'est ou ne fut digne de la faveur divine; croire, comme ils se l'imaginent, qu'ils font partie du conseil privé de Dieu, de manière à connaître son plaisir et sa volonté, ses décrets et ses arrêts, toutes choses qui ne peuvent être connues, — car le Créateur est trop puissant pour qu'aucune créature puisse le comprendre, — c'est là une opinion qui dérive simplement d'un amour de soi, d'un orgueil de soi et d'une ambition personnelle extraordinaires. Par conséquent, prions humblement l'être que nous sommes impuissans à concevoir. »

Mais avant qu'il eût achevé son sermon, le saint troupeau avait commencé à s'agiter, et à la fin vida si bien la salle que notre ami aurait prié tout seul si moi et deux ou trois dames qui étaient en ma compagnie n'étions restées. Lorsqu'il eut achevé une courte prière, il nous dit qu'il venait de faire ce que le grand conseil d'État ne pourrait pas accomplir, c'est-à-dire disperser au moyen d'un tout petit discours, sans bruit ni trouble, une compagnie de sectaires.

Une dernière et courte citation pour épuiser complètement ce que les écrits de la duchesse peuvent contenir de renseignemens sur les mœurs du temps. Nous avons passé naguère en revue avec Aubrey les grands courans de la superstition au XVIIe siècle; le petit portrait que voici peut nous apprendre de son côté ce qu'était la superstition commune et familière et pour ainsi dire le pain quotidien du superstitieux Anglais sous la Restauration.

Le sot superstitieux est observateur attentif des temps, des situations, des figures, des bruits, des accidens et des rêves. Ainsi, pour le temps, il ne commencera un voyage, ne se mariera, n'achètera de la terre, ne bâtira, ne commencera un travail quelconque que les jours heureux. Chapitre des rêves : s'il rêve que ses dents tombent, ou de fleurs, ou de jardins, ou de quelque chose de vert, ou qu'il voit sa figure dans un miroir, ou qu'il tombe dans un précipice, ou qu'il assiste à un mariage, il estime que cela est fatal. Chapitre des bruits : l'aboiement des chiens, le croassement des corbeaux, le chant des *cri-cris*, le hululement des hiboux. Chapitre des accidens : le saignement de nez, la démangeaison à l'œil droit, la salière renversée. Chapitre des hasards

et figures : un lièvre qui traverse le chemin devant lui, trébucher au seuil d'une porte. En sorte qu'il ne jouit jamais d'aucun plaisir présent de crainte d'un fâcheux accident.

Nous voici arrivé au terme de cette longue étude, et maintenant il faut conclure. Eh bien! la duchesse de Newcastle a-t-elle droit à une attention moins frivole que celle du curieux et du *dilettante*, et mérite-t-elle de rester dans l'histoire littéraire à un meilleur titre que celui d'intéressante excentricité? Oui, à notre avis, elle le mérite, et cela pour trois qualités par lesquelles elle a été comme tirée, en dépit d'elle et à son insu, hors de sa situation solitaire, et qui la rattachent au mouvement général de son pays et de son temps. Elle est Anglaise, rien qu'Anglaise, et n'a jamais songé qu'elle pût être autre chose. Elle a cependant longuement vécu à l'étranger, tant en France que dans les Pays-Bas espagnols, et c'est l'époque où les influences de l'Espagne d'abord, et de la France ensuite, modifient si profondément la littérature anglaise que les caractères les plus constans de cette littérature semblent en être effacés pour jamais ; mais de tout cela la duchesse n'a pas subi la moindre atteinte. Elle reste fidèle à la culture anglaise de sa jeunesse et la prolonge. Les romans de La Calprenède et de Mlle de Scudéry, non plus que les tragédies de Corneille, n'ont pas eu empire sur son esprit, et, si on veut à toute force qu'elle ait été précieuse, c'est à une école anglaise qu'elle a appris à l'être ; mais l'hôtel de Rambouillet n'y est entré pour rien. En second lieu, quelle que soit la valeur de ses écrits, son nom est assuré de ne pas être effacé de la littérature anglaise, car il est le premier qu'il faudra écrire toutes les fois qu'il s'agira de dresser la liste de ces *bas-bleus* qui ont servi si diversement et si puissamment la cause des sentimens anglais et des idées anglaises. C'est elle qui inaugure réellement la tribu des femmes de lettres anglaises, et elle l'inaugure avec une décence supérieure, une innocence pédantesque, mais naïve, un effort vers tout ce qui est élevé et noble qui, pour être souvent impuissant, n'en reste pas moins toujours respectable. Quelle distance il y a, sous ce rapport, entre elle et telle des contemporaines qui vont suivre, cette Aphra Ben, par exemple, qui ne craignit pas de lutter de licence avec les Etheredge, les Wycherley et les Congreve? Laissons enfin Antoine Hamilton nous révéler le troisième mérite de la duchesse par une anecdote de ses piquans *Mémoires de Grammont*. Vous rappelez-vous l'entrée du chevalier au bal masqué de la cour, et comment, au milieu des rires, il raconte à Charles II qu'il a été arrêté et retardé par un grand diable de fantôme vêtu de voiles orientaux? « Ah! s'écrie Charles II, ce doit être la du-

chesse de Newcastle. » Eh! non, ce n'était que la peu morale Muskerry déguisée en Babylonienne. Par cette moquerie, qui résume bien ce que les contemporains reprochaient à la duchesse, Charles II exprimait en même temps ce qui manquait trop à sa cour et faisait involontairement la satire de son règne. Au milieu du monde corrompu de la restauration, la duchesse fut à peu près seule à représenter la vertu. Oh! une vertu qui n'était ni bien stoïque, ni bien mystique, une vertu très *laïque*, très accessible, mais qui, par cela même, eût été digne de plus d'imitation qu'elle n'en rencontra, et s'il en eût été ainsi, qui sait jusqu'où cette imitation facile n'aurait pas poussé ses bienfaits? Il faut souvent aussi peu de chose pour sauver sociétés et états que pour les perdre, et on peut sérieusement se demander si, pour sauver le trône des Stuarts, il n'aurait pas suffi de tenir plus de compte qu'il n'en fut fait des qualités que nous observons chez cette duchesse si ridiculisée, si raillée, si délaissée des contemporains. Deux choses ont perdu la monarchie des Stuarts : le spectacle des mœurs de la cour, qui finit par amener la nation à l'opinion des puritains, et l'intransigeance religieuse, qui finit par arracher à la royauté ses meilleurs et ses plus constans défenseurs, double danger qui aurait pu être évité, ce semble, sans trop d'austérité ni trop de concessions douloureuses à la conscience. Supposez chez Charles II un peu de cette décence de mœurs si chère à la duchesse, et dites si l'opposition des puritains ne fût pas restée sans écho, restant en partie sans objet? Et, d'autre part, qu'aurait-il fallu à Jacques II pour qu'il évitât sa perte? tout simplement qu'il portât dans les choses de la religion le même esprit respectueux, mais circonspect, qu'elle y portait. Pour maintenir les Stuarts, la nation anglaise ne leur demandait que des *à-peu-près*, et c'étaient précisément ces mêmes *à-peu-près* salutaires que nous rencontrons dans les écrits de la duchesse de Newcastle.

ÉMILE MONTÉGUT.

L'IDÉE DE CULPABILITÉ

I.

Tous les trois mois devant nos cours d'assises, et tous les jours dans la conscience des médecins-experts, des magistrats, des philosophes, se pose le problème de la responsabilité morale des malfaiteurs. Il n'a jamais été plus ardu ni plus hardiment discuté. Y a-t-il vraiment des coupables ou ne faut-il voir dans nos condamnés que des malheureux ou des malades, des damnés par prédestination héréditaire et anatomique, sinon des hypnotisés parfois? L'hypnotisme, il est vrai, dans une affaire récente, est intervenu sans succès; mais il est loin d'avoir dit son dernier mot. D'ailleurs, si la suggestion criminelle est tout au plus une simple possibilité difficilement réalisable en pratique, l'hérédité des aptitudes, bonnes ou mauvaises, n'est pas un vain mot; le lien étroit du physique et du moral, toujours serré de plus près par nos physiologistes et nos psychologues, n'est pas une chimère. Il s'agit de savoir si, à la lumière de ces vérités, la notion de culpabilité doit disparaître, ainsi que le veulent de savans criminalistes d'Italie et d'ailleurs, et comment elle pourrait être remplacée, ou bien si elle peut être renouvelée et conciliée avec des idées en apparence hostiles, ou enfin si, par un volontaire aveuglement, elle doit être maintenue de force, imposée comme un dogme socialement nécessaire, quoique scientifiquement insoutenable?

Qu'on ne s'étonne pas trop de me voir accueillir cette troisième et dernière solution, à la vérité révoltante, celle de la foi sans

bonne foi, parmi les hypothèses qui méritent examen. De tout temps les peuples ont couru non-seulement à la « servitude volontaire, » mais à l'erreur volontaire et à demi consciente, quand servitude ou erreur ont paru salutaires. Si l'on comptait tous les illustres et parfois généreux imposteurs, hommes d'État, oracles, thaumaturges, historiens, penseurs même, si l'on passait en revue toutes les générations ou toutes les classes qui ont plus ou moins menti paternellement, afin que les générations suivantes ou les classes inférieures fussent sincèrement abusées, on serait effrayé de la grandeur du rôle social dévolu au mensonge, père de l'illusion. Y a-t-il un seul gouvernement qui soit parvenu à s'établir sans légendes accréditées par des impostures historiques sur ses origines? Même de nos jours, nos bulletins de guerre mentent, nos programmes électoraux mentent, nos journaux mentent, le tout dans un intérêt patriotique ou politique, après tout, secondaire. Comment se ferait-on scrupule de mentir dans un intérêt humain de premier ordre, s'il était démontré que cela fût indispensable, c'est-à-dire que, sans la croyance au libre arbitre, affirmée en dépit de tout argument, la société ne saurait subsister? N'en doutons pas, pour un professeur qui crierait tout haut : périssent les colonies plutôt qu'un principe! il se trouverait mille gens *raisonnables* qui se diraient tout bas : périssent tous les principes plutôt qu'une colonie! Ce serait le cas, pour les cœurs les plus droits, de se demander si, en somme, vérité signifiant accord possible ou actuel des esprits, société par suite, et non pas seulement accord d'un esprit avec lui-même, une notion antisociale peut être vraie, à proprement parler. Quelque doute de ce genre n'explique-t-il pas peut-être la propagation des doctrines de M. Renouvier sur la liberté personnelle dans le monde pensant de notre époque contemporaine?

Il importe donc au plus haut point de décider si nous allons être acculés à cette nécessité déplorable : nous aveugler, nous tromper nous-mêmes; s'il n'y a pas d'autre issue pour nous que cette impasse. Suivant M. Fouillée, déterministe pourtant, le sentiment trompeur de notre liberté est une illusion de naissance, comme les catégories de l'espace et du temps, et elle nous est donnée pour notre bien, fantôme idéal qui nous mène, dit-il, à sa propre réalisation dans l'infini. Mais, à la différence des deux autres grandes formes de notre sensibilité, auxquelles il la compare, celle-là n'est pas invincible : ils sont rares, extrêmement rares, les sceptiques qui parviennent à se réveiller « du sommeil dogmatique, » en ce qui concerne l'étendue et la durée, et à se persuader que nous attribuons faussement aux objets ces qualités illu-

soires, comme nos sensations de lumière et de couleur. Nombreux, au contraire, et en nombre toujours croissant, sont les esprits désabusés du libre arbitre; nombreuses sont les volontés qui, en agissant, prennent conscience des mobiles et des motifs, des majeures et des mineures de ces syllogismes intimes dont leur décision est la conclusion. Or, autrefois, les réveils de ce genre étaient clairsemés, un ou deux par siècle; à présent, dans certains milieux, précisément les plus savans et les plus influens sur l'esprit public, ils s'opèrent en masse. Est-ce là un danger social?

Non. Le danger social, c'est de perpétuer une équivoque, une association d'idées qui a fait son temps. Si l'on s'obstine à définir la culpabilité de telle manière qu'elle implique la liberté d'indifférence, le miracle psychologique, il est clair que, le libre arbitre ôté, la culpabilité s'évanouit, et il ne reste plus qu'à asseoir la pénalité sur l'utilité générale. L'égoïsme collectif de la société, car c'est là le vrai nom de l'utilitarisme, a beau n'être pas plus respectable aux yeux de l'individu que ne l'est l'égoïsme privé, c'est-à-dire l'utilitarisme individuel, au regard de la société, n'importe, il faut en venir là et travailler à reconstruire le droit pénal, ou plutôt la thérapeutique criminelle, sur cet unique fondement. Il faut concéder à M. Enrico Ferri, le brillant champion de l'école positiviste au parlement italien, qu'il est logique en niant absolument l'imputabilité morale, en refusant de voir dans le délit autre chose qu'un préjudice et une alarme. Les spiritualistes se récrient quand de telles propositions sont énoncées, et d'autres semblables; mais ils oublient que leurs anathèmes retombent en partie sur eux, qu'ils ont leur bonne part dans ces erreurs, que c'est leur faute si leurs adversaires se sont vus ou crus conduits à ces extrémités par le préjugé spiritualiste, écho d'un principe théologique, relatif aux liens indissolubles des notions de liberté et de responsabilité. Plus on accréditera ce faux dogme, et plus, sans le vouloir, on favorisera les progrès de l'école qu'on croit combattre, et qui s'offrira inévitablement comme le seul refuge ouvert aux défenseurs éclairés de l'ordre social. On a assis la morale tout entière sur le libre arbitre : droit et devoir, justice et injustice, bien et mal, tout est censé reposer là-dessus; on nous l'a dit et redit cent fois. Aussi, qu'arrive-t-il? Dès qu'un jeune homme, au sortir du collège, s'avise de raisonner sur le principe de causalité, sur l'axiome, — assez mal compris, — de la conservation de l'énergie, et sur la doctrine de l'évolution, il se reconnaît déterministe; et aussitôt, avec une horreur sacrée, avec une épouvante d'abord douloureuse, il croit voir s'écrouler en son cœur toute la dignité de la vie humaine, il se croit forcé de tomber dans le nihilisme moral. Plus

d'un pourrait décrire cette angoisse mentale, si le philosophe avait, comme le poète, le droit de dire *je;* mais il ne l'a pas, car le *moi* des poètes est un *nous*, non le sien. Plus tard seulement, habitué au séjour de son abîme imaginaire, et pareil au *Jacques le fataliste* de Diderot, « qui ne connaissait ni le nom de vice, ni celui de vertu, » il « haussera les épaules » avec une certaine gaîté « quand il entendra prononcer les mots *récompense* ou *châtiment.* » Il en est des femmes comme des jeunes gens. Discutez devant elles le libre arbitre; il y a fort à parier que la plus intelligente vous objectera : « Mais alors, si je suis née vicieuse, pourquoi me blâmer? Est-ce moi qui me suis faite ainsi? » Elle n'en prétend pas moins, du reste, avoir droit à de l'admiration pour sa beauté, qui n'est pas non plus son œuvre, aux artifices près. Avec la même précipitation outrancière de jugement, familière à l'esprit juvénile et à l'esprit féminin, l'esprit italien, — qui joue effectivement, dans le grand salon de l'Europe, le rôle de la « femme supérieure, » enthousiaste, agitatrice, très radicale d'allures, très diplomate au fond, un peu prompte à exagérer la nouveauté à la mode pour se l'approprier, — se jette, à peine éveillé au darwinisme, dans la négation de toute notion éthique. Combien faut-il que cette influence du génie national, j'allais dire du sexe national, soit puissante pour avoir entraîné M. Ferri lui-même, esprit d'ailleurs des plus virils, aussi pondéré et compréhensif que brillant; sans compter M. Garofalo, l'éminent magistrat! Mais en France, pareillement, et partout où le déterminisme, sous sa dernière forme, l'évolutionisme, a pénétré, il a fait les mêmes ravages moraux, malgré de moindres écarts de langage. Or, encore une fois, je comprends le scandale soulevé par les hardiesses que je signale. Mais à qui la faute? A ceux qui ont donné pour tout soutien au temple de l'éthique une colonne vermoulue.

La liaison étroite des deux idées de culpabilité et de liberté a sa raison d'être chez les théologiens; sous la plume d'un moraliste et d'un sociologue, elle ne se comprend pas. Tâchons de nous représenter l'émotion attachée à l'idée du *péché* dans l'âme d'un puritain écossais, d'un janséniste et même d'un de ces grands stoïciens, si religieux, qui étaient les casuistes de l'antiquité; tous, cependant, plus ou moins teintés de nécessitarisme, soit dit en passant. Ce sont eux qui auraient eu le droit d'invoquer le postulat du libre arbitre, et s'ils ne l'ont pas fait, je m'explique bien que d'autres, pénétrés de la même impression profonde en face du crime, aient requis ce principe. Quand, par ce mot *coupable*, on entend *infiniment haïssable*, *damnable éternellement,* il va de soi que la culpabilité absolue ainsi entendue suppose une causalité

absolue elle-même, c'est-à-dire l'action d'une cause première, d'une spontanéité créatrice, née *ex abrupto* et *ex nihilo* : ou le libre arbitre ne veut rien dire, ou il signifie cela. J'admets encore que, pour motiver les atroces pénalités de nos aïeux, réalisation terrestre de l'enfer dantesque, où se révélait une horreur du crime, une profondeur de vertueuse haine contre le criminel, étrangère aux honnêtes gens d'aujourd'hui, l'hypothèse du libre arbitre était indispensable. Le problème de la culpabilité, en effet, se lie à celui de la causalité ; l'une doit se proportionner à l'autre et se modeler sur l'autre. Pour satisfaire donc aux exigences d'une conscience qui affirme la possibilité d'une criminalité infinie, d'une faute non pas relative aux temps et aux lieux, à telle ou telle fraction de l'humanité, voire à l'humanité tout entière, mais d'une faute *en soi* pour ainsi dire, éternelle et ineffaçable, noircissant l'âme à fond et à jamais, il a bien fallu doter l'âme d'un pouvoir à la hauteur d'une telle chute. Au surplus, expliquer comment ce pouvoir d'option vraie, de « premier commencement, » comme dit excellemment M. Renouvier, c'est-à-dire de création, en désobéissant au Dieu créateur, peut ne lui pas faire échec, ce n'est pas là mon affaire. Quoi qu'il en soit, est-ce bien une culpabilité pareille que nous avons à justifier maintenant? Non, la transformation profonde des peines et leur extrême adoucissement expriment assez le changement qui s'est opéré dans les consciences et qui tend même, en s'accentuant, à un singulier excès. Si le champ de nos indignations, pour ainsi parler, s'est fort étendu, embrassant à présent, grâce à la presse, les crimes et les criminels du monde entier, au lieu de se cantonner dans ceux d'une petite région, l'intensité de nos indignations, en revanche, a prodigieusement décru, à part le cas de mutuelle surexcitation dans les foules exaspérées et en train de *lyncher*. Aussi, de nos jours, être coupable, être responsable moralement, c'est simplement être blâmable jusqu'à un certain point et, comme tel, punissable, par un groupe plus ou moins étendu de personnes, par toute l'humanité, si l'on veut, mais à des degrés divers ; c'est être propre à susciter dans ce groupe une certaine indignation, du mépris, ou tout au moins une pitié toujours à un certain degré flétrissante, et, par choc en retour, à ressentir parfois dans son propre cœur le sentiment du remords avec une force variable. Est-il donc nécessaire, pour trouver juste l'idée d'une culpabilité limitée et relative ainsi définie, d'attribuer à la volonté de l'homme autre chose qu'une efficacité elle-même limitée et relative? En deux mots, pour juger quelqu'un coupable, en ce sens très clair et très usité, avons-nous besoin d'imaginer qu'il a exercé une causalité libre, et ne nous suffit-il pas qu'il ait mis

en jeu sa causalité *propre?* Son acte ne lui est-il pas suffisamment imputable dès qu'il apparaît que son acte est *sien?*

Dût-il être maintenu pour les usages de la vie courante, de la petite morale habituelle, je crois que le libre arbitre, tel qu'il est conçu de nos jours dans les écoles, devrait être tenu à l'écart de la question pénale. Ce n'est plus là le libre arbitre vigoureux et tout-puissant de nos pères, réputé capable de résister aux plus forts ouragans du cœur. De capitulation en capitulation, délogé d'un peu partout, il s'est vu réduit à s'atténuer, à se raffiner tellement pour se faire accepter encore, que de tout son ancien domaine il ne lui reste presque rien. Il n'apparaît plus, nous dit-on, que dans le moment de la *délibération* intérieure. Pour M. Delbœuf, l'un de ses plus ingénieux défenseurs, il n'est qu'une faculté dilatoire, un *veto suspensif.* Presque personne n'ose plus tirer argument en sa faveur du sentiment énigmatique et illusoire qu'on dit en avoir. Qu'on lise *Liberté et Déterminisme* de M. Fouillée, un livre qui épuise son sujet, et l'on verra le libre arbitre se retrancher dans le cas d'une alternative réfléchie et paisible, d'une indécision de la volonté ou même du jugement, et se présenter là comme un poids additionnel jeté on ne sait d'où dans la balance des mobiles et des motifs (1). Ces mobiles et ces motifs étant toujours supposés ou très faibles ou très peu inégaux, le poids additionnel n'a besoin que d'être très léger pour être prépondérant.

Mais est-ce bien là l'hypothèse où nous place l'âme criminelle dans le moment immédiatement antérieur au crime ou à sa résolution? Ici les plus tragiques passions entrent en scène, lors même que le malfaiteur a fait preuve d'une cruauté froide au service d'une âpre cupidité. Quand une fièvre de jalousie exalte un amant, quand le ressentiment poignant d'une injure fait prendre à un Corse son fusil, quand l'ambition politique arme des conspirateurs, ou même, à l'autre extrémité de l'échelle des délits, quand une femme est tentée de voler dans un grand magasin un objet de toilette dont elle s'éprend, je vois bien là des combats intérieurs qui s'engagent, lutte très inégale toujours, entre des appétits violens et des scrupules débiles ; mais des délibérations, une chambre du conseil intime où l'on discuterait poliment, posément, où l'on s'ajournerait pour délibérer de nouveau plus tard, en vérité je n'en vois pas l'ombre ; et le *veto* suspensif ni le poids additionnel n'ont rien à faire là. Nous sommes à mille lieues des conditions exigées pour

(1) J'indique simplement pour mémoire une tentative ingénieuse et désespérée de sauvetage du libre arbitre, imaginée par M. Bergson dans ses *Données immédiates de la conscience,* livre d'une analyse psychologique très délicate.

le fonctionnement du libre arbitre nouveau, simple instrument de laboratoire, pour ainsi dire. Si donc on veut faire, bon gré mal gré, reposer sur lui la responsabilité morale, on doit, quelque partisan qu'on soit de cette idée scolastique, acquitter la plupart des malfaiteurs, — à moins qu'on ne leur applique les idées de MM. Lombroso, Ferri et autres, qu'on est mal venu dès lors à critiquer.

II.

Voilà pourquoi je me suis permis de chercher si la responsabilité morale, définie comme il a été dit plus haut, n'avait pas quelque autre appui possible que son fondement traditionnel ou conventionnel, assez peu antique à vrai dire. Et je suis heureux d'avoir été approuvé dans cette recherche par M. Brunetière, notamment, dont les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié l'avis autorisé à cet égard (1). La condition essentielle et suffisante, selon nous, de la culpabilité, c'est que l'acte reproché émane de la personne même, volontaire et consciente, non malade, non *aliénée*, cause causée, soit, mais cause pourtant, saillante et irréductible, et que cette personne soit restée, jusqu'à un certain point, la même depuis le délit. Il faut, en outre, que l'auteur de l'acte soit et se reconnaisse plus ou moins le compatriote social de sa victime et de ceux qui l'accusent. Ainsi, il y a en réalité deux conditions : à savoir, un certain degré d'*identité personnelle* persistante chez le malfaiteur dans l'intervalle de l'acte à l'accusation, et un certain degré de *similitude sociale* sentie ou reconnue entre sa victime et lui, entre lui et ses accusateurs. — Faisons remarquer que ces conditions de la culpabilité de l'agent ne doivent pas être confondues avec celles de la criminalité de l'acte. Bien entendu, il est nécessaire, avant tout, que celles-ci se rencontrent dans le fait incriminé, c'est-à-dire qu'il soit qualifié et réputé délictueux. Quant à l'explication de ce dernier caractère, nous n'avons pas à la donner ici. Mais on se tromperait en pensant qu'elle est exclusivement ou même toujours principalement utilitaire. On en aura la preuve en parcourant la liste des actions regardées et punies comme les plus criminelles dans la suite des temps et la diversité des nations. Ce ne sont presque jamais les plus nuisibles à l'intérêt général, mais bien les plus

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er juillet 1890, article intitulé : *une Nouvelle théorie de la responsabilité* à propos de notre *Philosophie pénale*.

contraires à la volonté générale, expression complexe non des intérêts seulement ni surtout, mais aussi, et en premier lieu, des croyances religieuses ou philosophiques. Si le grand crime, chez les anciens Persans, était d'ensevelir les morts, et, chez les Grecs, de ne pas les ensevelir, ce n'est pas que le plus grand intérêt pratique de ces peuples fût relatif aux usages funèbres; mais leur religion attachait le plus grand déshonneur des vivans à l'inobservation des coutumes concernant les morts. Le plus grand crime, au moyen âge, était la sodomie; le brigandage n'était rien auprès de cet acte honteux, à coup sûr moins préjudiciable à autrui, mais des plus opposés à l'esprit chrétien et à son apothéose de la chasteté. La criminalité d'un acte ne se proportionne donc pas, dans un lieu et un temps donnés, au préjudice social qui s'ensuit, pas même au préjudice supposé et imaginaire, comme dans le cas de la sorcellerie; car les sociétés, comme les individus, se font honneur de s'interdire des actes qu'elles jugent déshonorans, tout en reconnaissant leur innocuité. Cette importance des considérations esthétiques, appliquées à la conduite humaine, est-elle destinée à s'amoindrir de plus en plus, et celle des considérations utilitaires à grandir? Il n'y a nulle raison historique ni philosophique de le penser. Avec le progrès de la civilisation, ce n'est pas l'intérêt collectif seulement, c'est l'idéal collectif, politique ou religieux, national ou social, qui s'accentue et prend conscience de lui-même. Et la chaîne des utilités, en fin de compte, est suspendue à l'attrait du but final, du beau spécial, qui détermine son déroulement.

Mais revenons aux conditions de la culpabilité. Occupons-nous de l'identité personnelle d'abord. Cette exigence en suppose deux : que l'acte ait pour cause saisissable une *personne*, c'est-à-dire qu'il ait été voulu, et que cette personne n'ait point subi d'altération trop profonde, au point de vue de ses rapports avec ses semblables, pour être demeurée *la même* dans le sens social du mot.

La personne, le moi, est. Si « je suis libre » est contestable et contesté, « je suis » est indiscutable et à peu près indiscuté. Quelques nihilistes de la philosophie peuvent bien nier de bouche leur propre existence, leur propre différence individuelle, mais ils se contredisent en parlant, ils témoignent contre eux-mêmes par l'étrangeté même de leur prétention. En tout cas, c'est leur matérialisme ici, ou l'espèce très singulière de leur matérialisme, qu'il faut accuser, ce n'est point leur déterminisme. Il y a un déterminisme des faits de conscience, comme il y a un déterminisme des

mouvemens extérieurs auxquels ils sont liés; la discussion qui porte sur la nature de ce lien et sur la valeur relative de ses deux termes est étrangère au débat sur l'universelle détermination. On peut, sans cesser d'être déterministe, préférer la doctrine des *idées-forces* à celle des *idées-reflets* (1), refuser de voir, dans une conscience qui s'allume un jour parmi des mouvemens nerveux, un simple *épiphénomène*, inutile et inefficace, autant qu'inexplicable, dont l'absence n'eût rien changé au cours de l'évolution phénoménale (2). On peut, sans croire le moins du monde au libre arbitre, et en se pénétrant au contraire de l'idée d'une nécessité universelle, d'une nécessité vivante et finale jointe à une nécessité physique et causale, repousser une conception qui supprime à la conscience toute raison d'être et fait de la réalité par excellence une vaine superfluité. Or, si l'on n'envisage l'agent d'un crime que comme un petit tourbillon de mouvemens cérébraux, compris et noyé dans le grand tourbillon cosmique, je comprends qu'on refuse à cet être, qui n'en est pas un, à ce point d'intersection de facteurs physiques, non-seulement toute liberté, mais toute individualité. Dès lors, quelle absurdité de le juger coupable, de le vouer à la réprobation? On ne blâme ni n'approuve, on n'aime ni ne hait, un mécanisme simplement physique. Il n'en est pas de même des mécanismes « à ressort mental, » pour employer l'expression de M. Fouillée. Est-ce que des mécanismes animés, dans leurs relations mentales et sociales, ne peuvent pas, ou plutôt peuvent ne pas se haïr ou s'aimer, se blâmer ou s'approuver, puisque la haine ou l'amour, l'approbation ou le blâme, sont l'expression spéciale de leurs accords ou de leurs conflits de volontés, comme la joie et la douleur expriment leurs accords ou leurs conflits avec les choses? Ni la nécessité, ni la continuité même des phénomènes solidaires de l'univers, ne signifient la confusion universelle. Tout enchaîner, ce n'est pas tout brouiller.

Au demeurant, nous n'oublions pas que nécessité et liberté, — ce dernier terme pris dans une acception toute métaphysique, étrangère au sens des moralistes, — sont deux idées corrélatives. Ces lois, en effet, auxquelles on dit que tout obéit, sont-elles donc des ordres? Si elles ne sont pas des ordres d'un législateur divin, que peuvent-elles être, sinon des habitudes que se sont for-

(1) Voir l'*Évolutionnisme des idées-forces*, par M. Fouillée (Paris, 1890).

(2) *Épiphénomène* est un néologisme commode et qui a eu du succès. Tout ce que nos savans ne peuvent expliquer, ils le relèguent dans cette nouvelle catégorie des faits, inventée à leur usage. Je lisais dernièrement ces lignes d'un anthropologiste embarrassé pour donner une explication biologique du crime : « En un mot, le crime est là comme toujours un épiphénomène, un accident dans la vie de certains sujets. »

mées à la longue les réalités, les originalités élémentaires? Dans cette dernière hypothèse, elles impliqueraient donc des initiatives cachées dont elles seraient les moyens d'action plutôt que la raison d'être; et, sous la nécessité des phénomènes, il y aurait nécessairement les libertés primitives des élémens, dissimulées par leur multitude même. Qui sait, en outre, si le *moi*, en ce qu'il a de singulier, de *sui generis*, ne serait pas le reflet et l'expression supérieure de ce fond des choses? Qui sait si, en vertu de cette similitude symétrique des extrêmes, mystérieux besoin de la nature, ce qu'il y a de plus élevé et de plus lumineux dans les phénomènes ne nous révèlerait pas ce qu'il y a en eux de plus obscur et de plus profond? C'est possible, mais c'est là une simple conjecture métaphysique, et, sur une base si fragile, bâtir la morale, quand nous avons à côté un terrain si solide, ne serait-ce pas courir le plus inutile et le plus redoutable des dangers?

Même à supposer que le *moi* n'implique absolument rien de simple et d'élémentaire, qu'il soit en entier un composé, le moi est, donc il agit; l'un implique l'autre. Je comprends qu'on le nie, je ne comprends pas que, l'affirmant, on le dise inerte. Sa force, cependant, me demandera-t-on, d'où lui vient-elle? Elle lui vient de mouvemens qui lui sont liés, qui sont peut-être lui-même sous une autre face, qui ne seraient pas s'il n'était pas, de mouvemens où s'enregistrent et se conservent toutes les forces extérieures qu'il s'est appropriées, qu'il a faites siennes (1), le soleil, les alimens, les aptitudes héréditaires, les influences sociales de tout genre, religieuses, professionnelles, domestiques, politiques, courans innombrables de traditions ou de modes entre lesquels il s'est décidé conformément à son caractère peu à peu déformé ou réformé. Ce domaine, en partie son œuvre, comment l'a-t-il acquis? Pourquoi le grand Tout est-il morcelé, pulvérisé en atomes ou en monades, et comment se peut-il faire que, du simple contact de ces termes, un terme supérieur ait pu jaillir, plus réel qu'eux-mêmes, unité née d'une somme, petit monde croissant et grandissant dans le grand monde? Peu importe, après tout. Ce morcellement et ces accroissemens, cette existence d'êtres composés, qui

(1) Autre chose, remarquons-le, est la *prédestination* des âmes par une volonté divine qui aurait d'avance voulu leur vouloir, autre chose leur *prédétermination* (ce qui ne veut pas dire leur prévision, *ni même leur prévisibilité*) par le jeu de lois et de forces qui, sans le vouloir et sans le savoir, les auraient suscitées. Dans le premier cas, on peut prétendre que mes actes, même volontaires, ne m'appartiennent pas, qu'ils appartiennent au premier voulant, à Dieu. Mais, dans le second cas, mon vouloir est mien, car, avant d'être, nouveauté inattendue, il n'avait jamais été. Il est ma *création*, dans le sens comédien du mot, qui ne manque pas de vérité.

existent puisqu'ils acquièrent, sont un fait, au même titre que le rapport de cause à effet, beaucoup plus mystérieux.

« J'ai, donc je suis, » aurait dû dire Descartes. Il y a trois verbes fondamentaux et irréductibles, être, avoir et faire. Le malheur des philosophes est d'avoir trop spéculé sur le premier et sur le troisième, sur la substance et sur la causalité, pas assez ou point du tout sur le second (1). La fécondité des sciences proprement dites tient à ce qu'elles ont mis au premier rang de leurs préoccupations les *propriétés* des choses. Rien de plus clair que ces mots, avoir ou ne pas avoir, acquérir ou perdre. Rien de plus obscur que ces autres mots, cause et effet, actif et passif; et rien de plus ambigu. On peut, avec une égale apparence de raison, dire « que le déterminisme universel abaisse tous les êtres au rang d'effet (2), » et dire qu'il élève tous les êtres au rang de cause. Mais ce qui est certain, c'est que le *mien* et le *non mien* font deux. Or, fondée sur l'identité personnelle, la responsabilité soulève simplement la question de savoir où s'arrête le *domaine* du moi; fondée sur la liberté, celle de savoir où finit son pouvoir, chose infiniment plus obscure.

Que puis-je? que ne puis-je pas? Je l'ignore. Pourrais-je, ne pourrais-je pas résister à des tortures comme celles qu'ont subies les templiers; et, si j'avais été à la place de Jacques de Molay, aurais-je ou n'aurais-je pas pu m'empêcher d'avouer des crimes imaginaires, de dénoncer d'imaginaires complices? Je n'en sais rien, le témoignage de ma conscience ne peut m'éclairer en rien à ce sujet. Je peux bien savoir, d'après l'expérience des limites de mon courage, ce que j'aurais pu si j'avais voulu; j'ignore si j'aurais voulu et pu vouloir. Mais je sais bien que la contrainte exercée sur ma volonté par ces atroces souffrances aurait eu une origine étrangère, extérieure à mon être. Je sais, au contraire, que mes désirs d'habitude sont bien à moi, d'autant plus à moi qu'ils sont plus enracinés, plus habituels, plus irrésistibles; et, quand je cède à l'une de ces contraintes intérieures, non moins puissantes parfois que la précédente, je sens que ma décision forcée est tout à fait mienne, d'autant plus mienne qu'elle a été plus forcée. C'est le cas du criminel de race et de profession. Si la responsabilité est fondée sur le libre arbitre, il n'y a plus lieu de faire cette distinc-

(1) M. Herbert Spencer a fait exception, au moins dans sa magistrale formule, où il réduit toute évolution à des acquisitions de matière compensées par des pertes de mouvement. La clarté d'une telle conception, aussi nette que le *doit* et l'*avoir* des compatriotes commerçans de l'illustre sociologue, en explique peut-être en partie le prodigieux succès.

(2) Le mot est de Guyau, déterministe pourtant.

tion; interne ou externe, la force déterminante a entraîné irrésistiblement la volonté; il n'en faut pas davantage pour disculper moralement les plus dangereux et les plus féroces malfaiteurs. On voit déjà, par ce contraste des deux solutions, que la substitution de l'identité à la liberté comme fondement de la morale n'est pas une simple question de mot, une transposition insignifiante. On gagne à ce changement un accroissement de clarté, de précision, de solidité, de justice.

Le plus haut point de la *responsabilité-liberté* semble attaché à l'état d'une personne qui n'est pas faite encore, mais qui se fait, dont tous les élémens, désirs et croyances, en voie de formation et d'agrégation, en état d'équilibre instable, non rattachés entre eux, non enchaînés dans un système de coopération et de mutuelle assistance, laissent à l'hypothèse du *fiat* créateur un champ d'opération apparente d'autant plus vaste. Les criminels les plus coupables, ce seraient les adolescens; les moins coupables, ce seraient les récidivistes, les grognards du crime ou du délit. Mais le zénith, l'apogée de la *responsabilité-identité,* c'est au contraire l'âge où se réalise la perfection du système intérieur, la stabilité de son équilibre par la prépondérance définitive d'une idée ou d'une passion autour de laquelle tout gravite dans l'âme et qui trouve, hors de l'âme, dans un milieu social conforme ou conformé à ses fins, une occasion de se déployer. On est d'autant plus coupable, à ce point de vue, qu'on est plus adapté à soi-même et à son milieu (ce second côté de la question sera examiné tout à l'heure), c'est-à-dire qu'on est plus mûr et plus vraiment soi. On l'est d'autant moins qu'on est moins formé à raison de sa jeunesse, ou plus déformé et plus déséquilibré à raison de son aliénation mentale. Entre les deux extrêmes de l'équilibre complet et de la complète déséquilibration, s'interpose une échelle immense de degrés traversés par chacun de nous dans sa longue période de croissance et de décroissance. Notre personne, en effet, est une harmonie qui se fait ou se défait sans cesse par une suite continuelle de duels intérieurs entre des opinions contradictoires ou des penchans incompatibles. Elle se fait par ces conflits, quand ils se terminent par la victoire de l'opinion ou de la tendance la plus propre à fortifier notre accord avec nous-mêmes et avec notre milieu; elle se défait par ces mêmes luttes, quand l'issue en est inverse. Mais, dans les deux cas, si les deux adversaires à la fois sont nôtres, quoique inégalement nôtres, il y a lieu de porter sur notre décision, — fatale, n'importe, — un jugement de réprobation ou d'approbation morale. Un jeune voleur, surpris la nuit en flagrant délit par un témoin, hésite à le tuer, combattu entre le désir d'éviter le châtiment,

d'emporter son butin, et sa répugnance à verser le sang. Quel que soit son choix, sa détermination sera bien à lui, et, comme telle, très coupable dans un cas, quelque peu méritoire dans l'autre.

C'est une erreur de regarder la personne comme simplement spectatrice des combats qui se livrent en elle et qui sont elle; le déterminisme ne dit point cela, on le lui fait dire à tort; il permet de penser, on vient de le voir, qu'elle est actrice dans ses guerres civiles ou ses discussions intestines, animant les deux parties ensemble à poursuivre le rétablissement et la consolidation de son équilibre rompu. Mais, quand un despote ou un bourreau violente ma volonté, c'est alors une guerre extérieure qui s'engage entre lui et moi; si je lui résiste, ma décision est mienne; elle ne l'est pas si je lui cède de force, elle appartient à ce tortionnaire comme l'acte de la somnambule à son hypnotiseur. Ici, s'élève, à la vérité, la question de savoir *si j'ai pu* résister, mais cela ne veut pas dire *si j'ai été libre*. Cela veut dire si mon énergie disponible de volonté, au cas où il m'aurait plu de faire donner pour ainsi dire ma vieille garde de courage, était ou non à la hauteur des circonstances. C'est là une question de fait, difficile d'ailleurs à trancher; mais, s'il est prouvé que j'étais plus courageux par nature qu'il n'eût fallu l'être pour faire front à la coercition du dehors, je dois être jugé coupable d'avoir cédé, car je donne lieu de penser que j'ai pactisé avec mon ennemi, que j'ai été bien aise d'être contraint, pareil à ces dames du temps de Brantôme qui, dans une ville prise d'assaut, se réjouissaient intérieurement d'être violées. Jusqu'à quel point étaient-elles coupables d'être « victimes » de pareils viols? Elles l'étaient, évidemment, d'autant plus que la violence était moindre et leur courage naturel plus grand. Leur degré de liberté supposée n'entre pour rien dans cette appréciation.

A ce point de vue, s'évanouissent mille difficultés qui ont paru presque insolubles aux théoriciens du libre arbitre, celles que présente, par exemple, la responsabilité des hypnotisés. L'âme de ces rêveurs est comme un champ de bataille où la lutte a brusquement cessé par le sommeil de tous les combattans, à l'exception d'un seul, au gré de l'hypnotiseur qui dispose ainsi de la victoire. L'âme mutilée à ce point, dépouillée de son domaine presque tout entier, n'est plus elle-même, et ses actes, si libre qu'elle se *sente*, — car elle se sent libre, exactement comme nous, — sont les actes de l'hypnotiseur. Encore faut-il remarquer que, même dans l'assoupissement le plus profond de nos autres facultés, notre caractère moral, ce que nous avons de plus intime en nous, veille encore d'ordinaire; et il est fort rare qu'un acte immoral, commandé à une somnambule honnête, soit accompli. Si cependant, par exception,

— chose admissible en théorie, non encore démontrée en fait d'une manière indiscutable, — un crime était commis par suite d'une suggestion hypnotique, il y aurait lieu à l'acquittement de l'agent, à la condamnation de l'inspirateur. M'objectera-t-on que, s'il en est ainsi, et si, au fond, tous les mobiles auxquels nous cédons dans notre vie normale sont le résumé d'influences multiples reçues de divers côtés dans notre passé, et condensées en nous, sortes de suggestions enchevêtrées, nous ne sommes dès lors jamais responsables? Mais ce serait oublier la capitale distinction du *mien* et du *non mien*. Dans l'âme passive et crédule de l'enfant, de l'adolescent un peu moins, du jeune homme moins encore, toute parole paternelle ou magistrale, tout exemple du dehors, a quelque chose de suggestif, je le veux; mais si, à sa première apparition, chaque besoin nouvellement importé y a eu l'air exotique et dépaysé parmi les autres, il acquérait, à mesure qu'il s'y acclimatait avec les autres et s'y naturalisait, des droits à en être réputé partie intégrante. Suggéré d'abord, puis identifié de mieux en mieux au *moi*, il est entré ainsi dans le cercle ou plutôt dans les cercles concentriques de la personne, et a, par suite, de plus en plus engagé la responsabilité de celle-ci.

On peut me faire d'autres objections. On peut me dire : si nous devons être jugés coupables de certains de nos désirs, traduits en actes, par cela seul qu'ils nous sont propres, et d'autant plus coupables que ces désirs nous sont plus profondément, plus anciennement inhérens, pourquoi ne serions-nous pas jugés coupables aussi de nos croyances personnelles, traduites en discours, et d'autant plus qu'il s'agirait de convictions plus anciennes et plus fortes? L'objection n'est pas seulement spécieuse, elle est sérieuse à quelques égards. Mais, avant toute réponse, les doctrinaires du libre arbitre devront se garder d'en triompher, s'ils veulent bien se souvenir que les délits et les crimes d'opinion sont vieux comme le monde, que la ciguë chez les Grecs, les bûchers au moyen âge, les massacres en masse au XVIe siècle, les septembrisades ou l'échafaud il y a cent ans, en tout temps les spoliations, les destitutions et les calomnies, ont été les pénalités réservées à ce forfait inexpiable d'avoir un *crédo* à soi, contraire au *crédo* général. Une telle unanimité séculaire à proclamer coupables tous ces hérétiques politiques ou religieux, qu'on avouait pourtant n'avoir pas été libres d'ordinaire d'adopter d'autres croyances, n'est-elle pas la preuve manifeste que l'idée de la responsabilité-liberté est une notion d'école, étrangère au sentiment instinctif du genre humain? En revanche, nous avons le droit d'invoquer ici à notre point de vue ce fait certain que, lorsque l'*hétérodoxie* dont il s'agit a paru être l'effet

momentané d'un accès d'ivresse ou de folie, d'un *démon tentateur*, en un mot, d'une cause extérieure à la personne, jamais elle n'a été sérieusement incriminée. — Il n'en est pas moins vrai que l'incrimination de croyances sincères et de leur expression précise est une aberration ; mais pourquoi? Pourquoi est-il seulement permis tout au plus à une société de bannir parfois, à raison du trouble qu'ils lui causent, les apôtres de certaines idées dissolvantes ou dissonantes, mais jamais de les flétrir, ni même de les blâmer? Pourquoi serait-ce une criante injustice de réprimer par les mêmes procédés l'expression d'une foi dangereuse et la réalisation d'un désir mauvais, alors même que l'une serait aussi préjudiciable que l'autre à l'intérêt général? Ce n'est pas à la doctrine du libre arbitre qu'il faut demander de répondre, car elle convient que les désirs ne sont pas moins nécessités que les croyances. Ce n'est pas à la doctrine utilitaire non plus ; car des actes également nuisibles sont pareillement répressibles à ses yeux. Mais, à nos yeux, cette distinction se justifie par plusieurs motifs. D'abord, nos opinions sont la surface mouvante, nos passions le fond stable de notre être ; celles-ci nous caractérisent bien plus essentiellement que celles-là; aussi l'ensemble de nos penchans a-t-il été fort bien nommé « notre caractère. » On appelle erreur, dans un milieu donné, le non-conformisme des opinions ; perversité, le non-conformisme des passions. Or, l'erreur et la perversité ont beau être nécessitées l'une et l'autre, il y a cette différence entre les deux, que la seconde, corruption de la volonté, nous est inhérente à fond, et que la première, viciation de l'intelligence, tient surtout à des influences extérieures.

Mais, en second lieu, il est bon de se souvenir que la responsabilité morale, dans notre manière de voir, suppose, avec la personne identique à soi-même, la personne semblable à son milieu, dans une mesure plus ou moins large. C'est une condition secondaire, mais nécessaire et dont nous parlerons bientôt. Le concours des deux est exigé ; ainsi nous replaçons le problème dans la complexité du réel, et, au lieu d'envisager scolastiquement l'acte en lui-même, abstrait de l'agent et du milieu, nous nous efforçons de rattacher intimement l'acte à l'agent, l'agent à son milieu, inséparables dans une théorie vraie, puisqu'ils le sont en fait. Eh bien, à cet égard, il faut remarquer que l'assimilation imitative, contagieuse d'homme à homme, dans une société, envahit souvent l'esprit avant d'avoir pénétré au cœur. Le malfaiteur et l'homme vicieux ont opposé une résistance invincible à la contagion de l'honnêteté relative qui les entoure, mais ils n'en partagent pas moins les idées régnantes, et, en particulier, les jugemens ambians

sur la moralité ou l'immoralité des actions. En faisant le mal, donc, ils sont forcés de se condamner eux-mêmes, ou bien ils ont commencé par là avant qu'une longue accoutumance du crime ou du vice ait étouffé en eux tout sens moral. Rien de semblable chez les dissidens intellectuels ; ceux-ci jugent vrai ce qu'ils croient, tandis que les autres jugent mauvais ce qu'ils font. Il n'y a donc pas à les confondre. Je conviens qu'il est irrationnel de s'indigner contre un sectaire, contre un délinquant politique, qui commet de bonne foi, en croyant faire une action louable, un acte qualifié crime par la loi, comme il est irrationnel de s'irriter contre quelqu'un qui se trompe de bonne foi. Mais il est rationnel de s'indigner contre un malfaiteur comme de s'irriter contre un menteur, soit qu'il mente à autrui ou qu'il se mente à lui-même en se faisant suggérer par son propre cœur des croyances de complaisance adaptées à sa justification. Dans une certaine mesure, en effet, — comme les théologiens n'ont pas manqué d'en faire la remarque, — on croit parce qu'on veut croire ; et, dans cette même mesure, on peut être réputé blâmable de ses erreurs intéressées.

Ainsi entendue, la question de la responsabilité morale, ce nous semble, s'élucide et se complique à la fois. Elle est plus claire, parce que les notions qui lui servent de fondement le sont aussi. Elle est plus complexe, puisqu'elle a trait non à une abstraction, à un acte pris à part, soustrait à toute son atmosphère intérieure ou externe, mais à une réalité concrète et vivante. Il s'agit d'une responsabilité relative et variable qui ne méconnaît pas la solidarité de toute une existence dans le crime d'un instant, ni la demi-complicité de tous dans le crime d'un seul. Étant réelle, elle comporte des degrés sans nombre. La responsabilité fondée sur le libre arbitre, au contraire, si l'on veut être logique, n'en comporte pas. On est bien, il est vrai, plus ou moins fort ; mais la force qu'on a ne peut pas être plus ou moins non déterminée en agissant. Elle l'est ou elle ne l'est pas ; il n'y a pas de milieu. Si l'on peut être dit plus ou moins libre en un sens, cela signifie que le champ de manœuvre de l'indétermination, le nombre d'actes où elle peut s'exercer, s'élargit ou se resserre ; mais, relativement à un acte donné, elle est tout entière ou elle n'est point. Ce n'est point là le caractère d'une réalité vraie.

Mais revenons à la notion de l'identité personnelle. En résumé, pour que mon acte me soit imputable, la première condition est qu'il appartienne à ma propre personne ; ce n'est pas le cas des actes produits sous le coup de ces « maladies de la volonté et de la personnalité » si bien étudiées par M. Ribot, quand une sorte d'âme parasite, qui traverse et trouble comme une comète mon

ciel intérieur, périodique et réglé, vient rompre l'unité de son système (1). Mais il ne suffit pas que mon acte émane de ma personne *même*, il faut aussi qu'il émane de ma personne *restée la même* au fond, depuis l'heure de son accomplissement. Car si ma personne avait changé, soit par le réveil d'un accès d'alcoolisme, soit par la guérison ou l'évolution même de ma folie, *aliénation* en voie d'*altération* continuelle, soit enfin par ma conversion morale, souvent possible en dépit de Schopenhauer et de nos naturalistes, je ne pourrais plus être réputé coupable de ce qui aurait cessé de m'appartenir. La persistance du souvenir de l'acte chez son auteur importe, mais importe moins que la persistance du caractère de l'agent. Je puis attribuer à mon passé une faute dont je me souviens, mais non à mon présent, si je ne suis plus capable de la commettre. Inversement, supposons un homme, qui, immédiatement après avoir commis un crime de sang-froid et sans nulle impulsion morbide, en aurait perdu tout souvenir. A supposer que cette amnésie totale fût possible et pût être démontrée, serait-il à bon droit jugé coupable de ce meurtre ou de ce viol dont il semble qu'il se soit dessaisi en quelque sorte par le bénéfice de son oubli? Oui, sans nul doute, et je verrais même dans la profondeur de cet oubli l'indice d'une nature foncièrement criminelle, trop habituée à faire le mal pour y prendre garde.

Il est vrai que, comme la liberté, l'identité personnelle a trouvé des contradicteurs, mais infiniment moins nombreux et moins sérieux. Elle n'en eût jamais compté un seul, si ces deux idées n'avaient paru à plusieurs liées ensemble. Le discrédit de l'une a quelque peu rejailli sur l'autre. Elles n'en sont pas moins absolument distinctes, et leur liaison tient simplement à ce que l'identité est la réalité intime dont le sentiment nous suggère l'illusion de la liberté. Le moi, en effet, est porté à se sentir plus immuable qu'il ne l'est réellement. Identité, après tout, signifie toujours changement, mais changement négligeable, comme repos veut dire, en mécanique, mouvement négligeable, à raison de sa lenteur ou de sa nature étrangère au problème. Le moi ne fait pas assez cette

(1) Les naturalistes, trop préoccupés des caractères anatomiques et physiologiques, pas assez des caractères psychologiques, se refusent à croire que la personne puisse changer. Le sujet n'a-t-il pas conservé les mêmes traits, le même corps? Mais les moindres nuances psychologiques, pour peu qu'elles se répètent et se fortifient, ont plus d'importance véritable que les différences les plus saillantes des organismes vivans. Il y a des transformismes moraux plus certains que la transformation des espèces; et il y a plus loin souvent d'une personne à soi-même, après une lésion ou une maladie cérébrale, ou après une *conversion*, qu'il n'y a loin d'une espèce à une autre espèce vivante.

distinction. Il n'a pas conscience d'avoir changé moralement, il ne prévoit pas devoir moralement changer (1), il croit en général avoir toujours été et devoir toujours demeurer, comme caractère, identiquement ce qu'il est ; et comme il s'étonne, malgré cette identité absolue, d'avoir dans de nombreuses occasions agi autrement qu'il n'agirait dans le présent, il en conclut que, à côté de ses décisions passées, seules effectuées, coexistaient ses décisions actuelles à l'état virtuel. La contre-épreuve de cette explication nous est fournie par le contraste de notre conscience intellectuelle avec notre conscience morale, à cet égard. Quand nous nous rappelons nos opinions passées, même contraires à nos opinions présentes, nous n'avons jamais l'illusion de croire que nous aurions pu librement avoir des opinions différentes. Nous ne nous croyons pas assurés non plus d'affirmer toujours ce que nous affirmons aujourd'hui. Pourquoi? Parce que nous avons conscience de nos changemens intellectuels, surface de notre esprit, bien plus que de nos changemens moraux, fond de notre être. Voilà pourquoi nous avons l'idée de notre libre arbitre moral, non de notre libre arbitre intellectuel ; étrangeté frappante qui me paraît valoir la peine d'être remarquée. L'un pourtant n'est ni plus ni moins soutenable que l'autre, et, de fait, la logique a conduit M. Renouvier et ses disciples à admettre que le jugement lui-même, « la certitude, » est « un état psychique résultat d'un acte libre. »

Un sentiment qui ne nous trompe pas, qui nous traduit exactement notre permanence à la fois et notre transformation commencée, hâtée par lui, c'est le sentiment de la honte et du remords au souvenir de nos actes mauvais. Et si la honte et le remords, qui sont le blâme et l'indignation dirigés contre soi-même, sont justifiés, le blâme et l'indignation, honte et remords extérieurs exprimés par le

(1) Nos amis et nos connaissances s'aperçoivent bien mieux que nous de ces changemens, qu'ils reconnaissent à des signes certains. Le déchiffrement de ces signes et leur lecture aisée sont l'art de l'aliéniste. C'est à lui qu'il conviendrait de demander la solution du problème relatif à l'identité personnelle de l'accusé et à son degré, au lieu de lui demander si et jusqu'à quel point l'accusé a été libre ; car c'est cela qu'on entend à présent encore en lui demandant si et jusqu'à quel point l'accusé est responsable moralement. Chose remarquable, à cette question de responsabilité ainsi posée et comprise, l'expert judiciaire, tout déterministe qu'il est le plus souvent, répond toujours ; et comme on ne peut avoir l'irrévérence de penser qu'il parle pour ne rien dire, il faut bien admettre qu'il fait reposer sciemment ou à son insu la responsabilité morale sur une autre considération que celle du libre arbitre auquel il ne croit point. Ne serait-ce point la considération de l'identité? — Je ne me fais pas illusion, d'ailleurs, sur les difficultés inhérentes, dans bien des cas, à l'appréciation de l'identité personnelle. Mais l'identité corporelle même est-elle toujours facile à constater? Était-il aisé d'identifier les restes mutilés de Gouffé, comme est parvenu à le faire le docteur Lacassagne?

châtiment, seront rendus aussi légitimes. La peine alors pourra être considérée comme l'équivalent du repentir. Le repentir est la peine intérieure du coupable qui se condamne lui-même; la peine est le remords imposé du dehors au coupable condamné par autrui. L'un est requis à défaut de l'autre. Quand il se trouve un criminel qui se repent à fond, qui souffre intérieurement et est bien aise de souffrir ainsi à cause de sa faute, on devrait ne pas le punir si l'abus d'un tel précédent n'était à craindre. Or, qu'est-ce que le remords? C'est la douleur *sui generis* que j'éprouve à reconnaître, en songeant à une faute de mon passé, que mon moi actuel est la continuation de mon moi antérieur, malgré la différence sentie des deux. Cette souffrance m'atteste en même temps que ces deux personnes sont la même personne et qu'elles sont différentes; ce qui est le mystère habituel et courant des choses. Elle accompagne l'effort par lequel j'expulse ou je tâche d'expulser de mon domaine actuel, de mon *mien* présent, ce souvenir poignant, pour éviter toute rechute ultérieure. Mais en quoi ce désir d'expulsion, d'épuration personnelle, pourrait-il être supprimé ou même diminué par la croyance au déterminisme intérieur? Loin de là, je rougis d'autant plus de mon acte passé, que je me crois plus sûr, si une tentative pareille se présente, de n'y pas retomber, conviction qui est la négation de ma liberté dans l'avenir. De même, plus nous sommes convaincus qu'un de nos ennemis, à raison de sa haine et de sa méchanceté, n'a pas pu ne pas nous faire volontairement le mal qu'il nous a fait, et plus nous nous sentons justement indignés contre lui. Au surplus, les positivistes italiens qui, sous prétexte qu'ils sont déterministes, nient le devoir et la culpabilité, contestent le droit à l'indignation et à la réprobation, de quel droit admettent-ils la légitimité de la reconnaissance et recommandent-ils la pitié? Si le soulèvement des cœurs contre un assassin est irrationnel, pourquoi l'explosion de la reconnaissance publique envers un grand bienfaiteur, ou de l'admiration générale pour un homme de génie, le serait-elle moins? Qu'est-ce que ce scrupule de flétrir un voleur ou un meurtrier et à plus forte raison de prononcer le mot rebattu de *vindicte publique*, chez certains publicistes qui, dans leurs polémiques, dans leurs *vendettas* de plumes acharnées, s'échauffent si fort? Ne serait-il licite de s'indigner que contre les honnêtes gens?

III.

Une autre condition, ai-je dit plus haut, est exigée pour que l'indignation dont il s'agit soit naturelle et justifie la pénalité où

elle s'exprime : il faut que l'auteur de l'acte volontairement nuisible à autrui ait en commun avec sa victime et ses accusateurs des traits de ressemblance sociale assez nombreux et assez frappans pour créer entre eux et lui et leur faire sentir une sorte de consanguinité sociale plus ou moins étroite. Plus elle sera étroite et sentie comme telle (deux choses distinctes, mais équivalentes), et plus, son acte restant le même, sa culpabilité croîtra. Au point d'assimilation fraternelle où les peuples éclairés de la terre sont parvenus de nos jours, grâce à l'héritage d'une même civilisation romano-chrétienne, grâce à l'échange belliqueux ou pacifique des idées, des mœurs, des industries, des arts, à l'agrandissement des états et à leurs relations multipliées, l'horizon moral des meilleurs d'entre nous et des plus cultivés s'est prodigieusement élargi. Nous avons peine à nous persuader qu'il fut des temps où le plus honnête homme regardait le meurtre et le pillage de l'étranger comme un acte de chasse. Nous sommes enclins à juger inné notre cosmopolitisme de conscience parce que nous oublions les étapes séculaires de sa formation, l'un des progrès historiques les plus réguliers et les plus remarquables. Pourtant, même aujourd'hui, un Anglais instruit qui a tué un nègre africain pour se donner le plaisir de photographier une scène de cannibalisme, se sent-il coupable et doit-il être jugé coupable au même degré que s'il avait traité de la sorte un de ses compatriotes? Non, assurément. Les plus honnêtes Chinois croient licites contre un Français, et les plus honnêtes Français contre un Chinois, bien des choses qu'ils se reprocheraient de tenter contre un des leurs. Mais cette inégalité de culpabilité sentie et réelle qui tient à la différence des civilisations diminue à mesure que l'une de ces civilisations emprunte davantage à l'autre, ou, ce qui revient au même, à mesure que ces deux peuples, se connaissant mieux, apprennent à sentir mieux leurs ressemblances préexistantes sous mille rapports. Contre les indigènes d'une île nouvellement découverte (1), il n'est pas de traitement barbare que les voyageurs ne se soient permis sans scrupule et réciproquement; jusqu'au moment où ils se sont reconnus jusqu'à un certain point semblables, socialement semblables, et, comme tels, frères en humanité. Quels sont ceux parmi nous dont la responsabilité morale s'étend à l'humanité tout entière, et embrasse parfois l'animalité dans son large cercle? quels sont ceux qui s'infligent à eux-mêmes ou méritent de la part d'autrui un blâme sévère quand ils font souffrir sans nécessité un animal, domestique ou même sauvage? Ce sont les savans qui ont poussé

(1) Ou d'une portion de l'Afrique tout récemment explorée.

l'étude des êtres vivans assez loin pour sentir la profondeur de leurs similitudes, et non-seulement de leur parenté, mais de leur solidarité presque sociale dans cette grande fédération qu'on appelle la faune terrestre (1).

Que de guerres, de conquêtes, d'annexions violentes et assimilatrices, il a fallu pour en venir là! Mais surtout quelle action lente et ininterrompue de l'imitation internationale ou intra-nationale, sous tous les rapports! Plus haut nous remontons dans le passé et plus nous voyons se rétrécir le champ moral de nos pères, la limite au-delà de laquelle ils ne reconnaissaient en fait ni devoirs ni droits, quelles que fussent leurs maximes verbales. Au moyen âge, cette extrême limite n'excédait guère la chrétienté, immense domaine déjà; sous les empereurs romains, la *romanité* (*romanitas* de Tertullien), territoire un peu plus restreint; au siècle d'Alexandre, la Grèce et une faible partie de l'Asie par lui conquise; au temps d'Épaminondas, le petit monde hellénique; avant lui, la petite sphère athénienne pour l'un, spartiate pour l'autre, béotienne pour un troisième. Et auparavant, en un temps dont parle Thucydide, époque de brigandage reciproque entre cités voisines et entre bourgs voisins, de piraterie réciproque entre îles rapprochées, chacun blottissait pour ainsi dire sa conscience et son cœur dans son petit endroit, limitant toute l'humanité reconnue par lui aux remparts de son nid d'aigle, à la palissade de sa tribu ou de sa famille. En outre, et en même temps que s'accomplissait, de la famille primitive à nous, le développement graduel et extraordinaire de la responsabilité morale en surface, elle se développait en profondeur, supprimant les barrières des classes, des professions, des sexes, ajoutant par exemple, au champ de la conscience grecque, l'esclave ou la femme hellènes après le barbare asiatique. Il est clair, d'ailleurs, que, appliquée à ces groupes d'hommes de plus en plus nombreux et divers, elle devait se compliquer pour s'adapter à des relations humaines plus diversifiées. En s'élargissant donc, la morale s'enrichissait par force comme la législation (2).

(1) Mais le lama hindou qui tue une fourmi est plus coupable encore, car il croit frapper en elle une âme humaine et indienne transmigrée.

(2) Remarquons que deux transformations inverses, dont l'idée de culpabilité à chaque moment est la résultante, s'opèrent à la fois : pendant que la similitude sociale *sentie* va s'élargissant sans cesse, au point d'embrasser déjà l'humanité tout entière et même l'animalité domestique et supérieure, l'autre condition de la responsabilité, l'identité personnelle, va se resserrant, grâce aux découvertes de la médecine mentale. Supposez ces deux changemens parallèles poussés à bout : le champ de la culpabilité se sera singulièrement agrandi d'un côté, rétréci de l'autre; nous serons jugés irresponsables (comme plus ou moins aliénés ou déséquilibrés, ou dégénérés

C'est pour n'avoir pas eu égard à cette marche envahissante de l'imitation, et à cette extension parallèle du sentiment de la fraternité sociale et morale, que les criminalistes des écoles nouvelles ont trop exclusivement fait dériver la pénalité de la vengeance. La justice pénale se rattache en partie aux vendettas des primitifs, c'est certain, et elle retient certaines traces de cette origine; mais elle a aussi une autre source plus profonde et plus pure, que les considérations précédentes nous font toucher du doigt. Il en résulte, en effet, que, si l'évolution historique a étendu et ne cesse d'étendre le domaine où s'exercent le remords et la réprobation, elle n'a pas créé ces sentimens. Avant qu'elle les eût pour ainsi dire délayés sur le monde entier, ils se concentraient avec intensité dans leur berceau familial; ils se resserraient et se cachaient là, où nos yeux, à une telle distance de nous, ne peuvent plus malheureusement les bien distinguer, si ce n'est par induction, quand un voyageur, par hasard, plus observateur et plus sagace que les autres, après un long séjour dans une tribu de sauvages réputés féroces, s'étonne d'y découvrir, dans les bornes étroites de leurs rapports mutuels, des notions et des émotions morales d'une énergie non soupçonnée. Pourquoi nous étonner, du reste, quand l'observation nous montre que les élémens dont ces idées et ces sentimens sont la combinaison, c'est-à-dire la bonté naturelle, l'attachement affectueux aux siens, le chagrin après leur avoir fait du mal, se montrent même dans les espèces (1) animales tant soit peu sociables? Or, s'il en est ainsi, est-ce que primitivement, lorsqu'on était victime d'une offense ou d'un préjudice volontaire causés par autrui, on a dû et pu réagir de la même manière,

héréditaires, etc.) de beaucoup de crimes, parricides même et fratricides, dont nous aurions été jugés coupables jadis; mais nous serons jugés coupables d'une foule de crimes qui, commis au préjudice d'étrangers, nous auraient mérité l'absolution de nos pères ou de nos lointains aïeux. — Est-ce à dire pourtant qu'il viendra un moment où, par le fait même que la similitude sociale sera universellement sentie, la considération de cette seconde condition de la responsabilité cessera de jouer un rôle quelconque dans le jugement moral? Non, car toujours on sera tenu envers son *prochain*, envers son compatriote le plus rapproché, à des égards et à des devoirs spéciaux. Une théorie complète de la responsabilité morale exige donc et exigera toujours la synthèse des deux conditions indiquées.

(1) Voir Espinas, *Sociétés animales*, passim. — Voir aussi la *Politique positiviste* d'Auguste Comte. Darwin, dans sa *Descendance de l'homme* (t. I, p. 78 et suiv.), cite aussi beaucoup de traits qui prouvent les sentimens affectueux des animaux sociables les uns pour les autres. Mais il fait de vains efforts pour expliquer par la concurrence vitale et la sélection naturelle l'apparition de ces sentimens. La sélection n'a pu fonctionner, en tout cas, qu'à partir du moment où, au milieu d'une espèce composée, par hypothèse, d'individus absolument égoïstes jusque-là, aurait apparu cette bien étrange variation individuelle, un individu prenant plaisir au plaisir d'un autre. Et

soit que l'auteur appartînt, soit qu'il fût étranger à la tribu dont on était membre? Évidemment non. La différence, alors radicale, des deux cas devait être nécessairement marquée dans la nature de la réaction consécutive. Quand on avait à sévir contre un agresseur étranger pour empêcher le retour de son agression, on exerçait une vengeance pure et simple. Il y avait alors colère, irritation, alarmes d'amours-propres et d'intérêts, mais indignation, non. C'est seulement à l'occasion des délits commis dans l'intérieur de la tribu, des fratricides, des querelles intestines, que le sentiment du repentir d'une part, de la réprobation indignée de l'autre, avait lieu d'éclater; et l'autorité du père justicier ou du prêtre sacrificateur intervenait toujours pour arrêter les représailles en leur substituant une peine proprement dite, infamante ou expiatoire, signe public de l'indignation publique ou purification de la souillure spirituelle. Car la distinction du pur et de l'impur appliquée à l'âme est très énergique chez les primitifs autant que la même distinction entendue au sens corporel l'est peu, ce qui serait inexplicable dans l'hypothèse de leur immoralité prétendue; et l'impureté du cœur, mal comprise je le veux, mais vigoureusement sentie, expression figurée de leur contrition, leur répugne aussi fort que la saleté physique leur est indifférente. L'inverse se remarque chez beaucoup de civilisés. Pour expliquer les trésors du temple de Delphes, on disait en Grèce, dès la plus haute antiquité, que les loups y avaient apporté l'or, « car on comprenait sous ce nom, nous dit Curtius (1), les hommes inquiets, errans, souillés de meurtres, qui, par l'entremise des prêtres, avaient *recouvré la paix de l'âme* et le droit de vivre avec leurs *semblables*, » c'est-à-dire avec le groupe étroit de leurs concitoyens. Cette préoccupation pénitentiaire est si grande parmi les populations sauvages que, chez elles, toute souffrance, toute maladie, toute infortune est souvent considérée comme le châtiment d'une faute inconnue commise depuis la naissance ou dans une vie antérieure.

Mais je m'aperçois que je me heurte ici à une erreur des plus accréditées et qui m'oblige à quelques mots d'explication. On lit partout, partout on répète, même en dehors de l'école d'anthropologie criminelle, que la vengeance et le talion sont la source primitive, unique, de la justice pénale, qu'à l'origine, crime signifiait préjudice matériel purement et simplement, que châtiment

je me demande en quoi cette étrangeté lui aura servi personnellement. Il me semble plutôt que, par la sélection naturelle, on rend compte des exceptions si nombreuses à l'instinct de sympathie, telles que celles qui sont relatées p. 80 du même volume.

(1) *Histoire de la Grèce*, t. II.

voulait dire coup rendu, et qu'il n'y avait nulle trace d'un sentiment moral en tout cela. A première vue, cette thèse s'appuie sur les documens, les observations, les inductions les plus multiples; un coup d'œil jeté sur l'*Évolution juridique* de M. Letourneau, par exemple, pourra suffire à s'en rendre compte. Mais, si l'on y regarde de près, on s'aperçoit de la profonde méprise où l'on est tombé ici, par suite d'un étrange oubli. On n'a pas pris garde que tous les crimes dont s'occupent les législations anciennes ou les coutumes juridiques des barbares sont des crimes commis de tribu à tribu, de clan à clan, de famille à famille, c'est-à-dire contre une personne étrangère au groupe social du malfaiteur. Si les lois primitives ne traitent pas des crimes intérieures de la tribu, du clan, de la famille, c'est que ceux-ci étaient souverainement frappés par le chef de ce petit État, aussi clos alors et impénétrable en soi que les monades de Leibniz. Nous savons cependant, à n'en pas douter, qu'il existait, dans chacun de ces groupes fermés, un tribunal domestique, comme il en existe encore chez les Ossètes du Caucase, cette peuplade où le droit primitif semble s'être perpétué au cœur des montagnes pour le bonheur des juristes archéologues. Des tribunaux pareils, des cours d'assises familiales, existent aussi en Chine, ce pays des séculaires survivances; et on les découvre en tout pays inculte où l'on prend la peine de les rechercher.

Or, M. Dareste, dans son magistral ouvrage, récemment paru, sur l'*Histoire du Droit*, observe avec raison que l'existence de cette justice paternelle a été trop souvent, trop complètement, passée sous silence, et que cette omission a eu des conséquences fâcheuses, par exemple celle de rendre inexplicable la prétendue impunité du parricide au temps de Dracon. Si le sévère législateur athénien n'a rien dit de ce crime, est-ce, comme on l'a naïvement pensé, parce qu'il n'admettait pas sa possibilité? Non, c'est que « le parricide était un crime commis dans l'intérieur de la famille et qui, *par conséquent*, ne pouvait donner ouverture à la vengeance. La seule peine possible était l'excommunication et l'exil. La plupart des lois barbares gardent le même silence que la loi athénienne, et apparemment par la même raison (1). » Ainsi, point de vengeance, point de talion en ce qui concerne les délits *intra-*

(1) Il me sera permis d'exprimer le plaisir que j'ai eu à voir une autorité telle que celle de M. Dareste prendre en passant cette idée sous son patronage. Je l'avais indiquée aussi dans les *Archives d'anthropologie criminelle* de M. Lacassagne, n° du 15 mai 1889. J'y faisais remarquer que, chez les primitifs, il y a deux peines toujours, comme il y a toujours deux prix des mêmes articles, l'un pour le compatriote, l'autre (excessif et arbitraire) pour l'étranger.

familiaux; en revanche, une peine flétrissante, déshonorante; caractère que n'a pas le talion vindicatif à la suite des crimes extérieurs. Le meurtrier tué par *vendetta* de la tribu offensée n'est pas déshonoré par cette exécution; jamais ses fils n'en ont rougi, comme, parmi nous, les fils d'un guillotiné. — Mais je ne veux pas insister sur ces considérations, qui demanderaient à être développées si elles ne nous éloignaient de notre sujet. Un dernier mot cependant. Par un côté essentiel, la criminalité *externe*, même aux temps les plus primitifs, ressemble à la criminalité *interne*. Dans l'une comme dans l'autre, le crime est une brouille, soit entre deux familles, soit entre deux parens d'une même famille; et la peine, vengeance dans un cas, châtiment flétrissant dans l'autre, a toujours pour but d'aboutir à la réconciliation soit des deux familles (ou des deux clans, ou des deux tribus), soit des deux parens. Je vous ai tué un parent, vous m'en avez tué un; je vous ai volé un bœuf, vous m'avez volé une vache; nous sommes quittes. Cela est si vrai que le couronnement d'une procédure criminelle, chez les Ossètes, c'est *un festin de réconciliation*, cérémonie pénale très singulière à nos yeux sans doute, mais qui n'en est pas moins pratiqué chez beaucoup d'autres peuples non civilisés. Il s'agit là de deux familles qui se réconcilient. Mais, à plus forte raison, nous devons être certains que, lorsqu'un membre de la famille avait subi la peine infligée par le père, — excommunication temporaire, coups de bambou comme en Chine, etc., — il y avait un festin de réconciliation aussi. La différence était que, dans le premier cas, le repas solennel était une sorte de dîner de gala diplomatique, qui met fin à la rupture de relations officielles entre deux États, tandis que dans le second cas, la *Cène* devait avoir un tout autre caractère, et bien plus touchant; et, si les documens législatifs ne nous disent rien à cet égard, c'est que, précisément à cause de leur nature intime, de tels spectacles sont interdits au regard de l'observateur étranger. — Le malheur de notre pénalité, à nous, est que jamais il ne vient un moment où le condamné, ayant subi sa peine, est reçu dans les bras de la société qu'il a offensée, et s'entend dire solennellement : Ta faute est effacée, reviens parmi nous! Nous avons bien une procédure de réhabilitation, mais combien froide et paperassière! Il faut avoir été membre d'un Parquet pour le savoir. Quel est parmi nous le pendant du festin de réconciliation usité chez les pauvres montagnards du Caucase? Serions-nous plus barbares que ces barbares? Et nous nous persuaderions, après cela, que c'est nous qui avons inventé le sentiment moral, le repentir et le pardon!

Le remords et la reprobation, donc, en ce qui concerne les atten-

tats intérieurs de la tribu ou de la cité, — l'acte de vengeance en ce qui concerne les attaques de tribu à tribu, ont été le point de départ de deux évolutions qui se sont côtoyées assez longtemps et ont influé l'une sur l'autre, mais qui ont fini par diverger complètement. De l'un de ces termes provient notre justice pénale, de l'autre, nos institutions militaires. La guerre, fille de la vengeance, en est l'organisation, vendetta collective, régularisée et systématisée. On parle toujours de *revanche* ou de représailles militaires, sans que personne se récrie, pas même ceux qui ne peuvent supporter, et avec raison, l'expression démodée et en tout temps inexacte de *vindicte publique*. Mais la pénalité est pour ainsi dire l'organisation de la pénitence et de l'indignation, devenue peu à peu de la compassion méprisante. Rattachée à ces sentimens plutôt qu'au sentiment de la vengeance, auquel cependant elle a emprunté quelque chose, et même beaucoup trop, aux âges de barbarie, en lui prêtant en retour quelque vague caractère de justice, elle se comprend mieux, ce me semble, et, à coup sûr, tout autrement. La vengeance ne distingue pas entre l'ennemi et son frère, elle tue celui-ci pour la faute de celui-là, ils font partie de la même tribu, de la même horde, de la même armée; cette identité non pas personnelle, mais familiale ou nationale, suffit à ses yeux pour légitimer ses coups (1). En tant que vindicative, la justice pénale, elle aussi, a souvent dédaigné de s'attacher à l'identité individuelle et a admis une sorte de culpabilité collective, inhérente aux membres de toute une famille, par exemple à celle des Alcméonides à Athènes pour la faute d'un seul qui avait violé le droit d'asile de Pallas. Après la mort de Crésus, on expliqua son désastre par le crime de son aïeul Gygès qui avait conquis le trône en commettant un meurtre. Mais, à part ces exceptions, bonnes, du reste, à jeter du jour sur l'importance de la notion d'identité, bien ou mal comprise, et à montrer son lien indissoluble avec celle de culpabilité, le justicier a de tout temps cherché à frapper l'auteur individuel d'un crime et l'a déclaré seul coupable, quoiqu'il ait fait ou laissé retomber sur ses parens, par la confiscation notamment, les conséquences déplorables de sa culpabilité. La peine, si elle est le corrélatif et le substitut extérieur du remords intérieur, le remords de ceux qui

(1) Napoléon, en bon Corse qu'il était, sentait ainsi : « Un prince de la maison de Bourbon a été pour quelque chose dans la conspiration de Cadoudal, donc j'ai le droit de faire tuer un prince quelconque de cette famille. » Tel a été son raisonnement en faisant assassiner le duc d'Enghien, et son acte a été si conforme au sentiment corse de la responsabilité familiale, qu'il n'a jamais pu concevoir l'émotion suscitée par cette mort tragique. (Voir *les Souvenirs de M. de Barante* à ce sujet.)

n'en ont d'autre, est, comme la vengeance, une souffrance infligée, mais une souffrance voulue moins par un calcul d'utilité sociale, que par le besoin d'exprimer la honte d'avoir un frère qui nous déshonore. Si nous nous refusons à concevoir une pénalité autrement que comme douloureuse, tandis que nous admettons très bien la possibilité d'une médication agréable, c'est que le repentir ne saurait être que douloureux. Il me semble que les phases successives de la pénalité s'accordent avec ce point de vue. L'adoucissement et surtout la transformation séculaire des peines qui, toutes physiques et positives au début, se sont spiritualisées à la longue et sont devenues simplement privatives, ne correspondent-ils pas aux changemens opérés dans l'expression du repentir aux divers âges des peuples, depuis le repentir des sauvages et des barbares exprimé par des coups, des mutilations, des blessures volontaires (1), jusqu'au repentir civilisé qui a pour signe unique la tristesse d'une attitude humiliée? Le sauvage contrit se déchire le corps, verse son propre sang; le civilisé repentant peut bien se tuer, car il y a des suicides par remords, mais sans se faire mal ou en se faisant le moins de mal possible. Il n'y a pas de milieu pour ce dernier entre le repentir qui est une souffrance morale, non physique, et le repentir qui le condamne à mourir. De même dans nos pénalités modernes, il n'y a presque plus de châtimens corporels, de flagellations, de bastonnades, de tortures; il n'y a pas de milieu entre la prison assez confortable, seulement déshonorante, et la peine de mort réduite au minimum de douleur.

Telle est, brièvement résumée et incomplètement, une notion de la culpabilité qui, tout étrangère qu'elle est à l'idée du libre arbitre, me paraît donner pleine satisfaction à la conscience, s'accorder avec l'état des sciences et trouver sa confirmation historique dans l'évolution des sentimens moraux aussi bien que des institutions pénales. Pratiquement, elle a, ce me semble, l'immense avantage de rompre un lien factice, mais des plus périlleux, entre une hypothèse métaphysique plus ou moins plausible, mais de plus en plus combattue, et une idée morale nécessaire qui, malheureusement, devient inefficace dès le moment où elle cesse d'être certaine et incontestable. Les deux fondemens que nous avons cru pouvoir lui donner sont à l'abri de toute sérieuse attaque. L'identité personnelle est un fait, la similitude sociale aussi. Avec ce fil conducteur, il est aisé de se retrouver dans le dédale des difficultés offertes par les perturbations mentales de la folie, de l'hypnotisme,

(1) Les anciens Aztèques se saignaient cruellement eux-mêmes pour les moindres peccadilles.

de l'alcoolisme, de la sénilité, etc. A première vue, on pourrait croire que les deux conditions indiquées se développent en raison inverse l'une de l'autre, que plus on s'identifie à soi-même par la cohésion croissante de la conduite, et plus on devient dissemblable à son milieu social. Mais il n'en est rien; l'homme est devenu un animal si essentiellement sociable que sa personnalité se trouble en s'isolant, s'accentue en s'ouvrant largement aux influences, aux sympathies, aux exemples du dehors. Son originalité se nourrit de son impressionnabilité. C'est par l'étude prolongée des modèles, œuvres magistrales ou créatures vivantes, que le peintre se fait son style. Aussi, toutes les causes qui diminuent, resserrent et mutilent, ou paralysent entièrement notre faculté d'assimilation sympathique avec autrui, ont-elles pour effet parallèle d'entraver notre identification avec nous-mêmes. La folie qui nous aliène, nous désassimile aussi bien, et sa plus ordinaire manifestation est un égoïsme extravagant. Peut-être m'objectera-t-on que, s'il en est ainsi, la culpabilité des malfaiteurs doit être en général bien faible, puisque, donnant la preuve de leur insociabilité, de leur défaut de sympathie, de leur dissemblance avec la société honnête, ils doivent être réputés dépourvus d'équilibre mental, de stabilité personnelle. Mais je ne recule pas devant cette conséquence, en ce qui concerne un certain nombre de malfaiteurs, déséquilibrés ou demi-fous plus dignes du cabanon que de la cellule. Quant à la plupart des délinquans, c'est une erreur de se les représenter comme des êtres à part sans nulle similitude avec nous. Sous bien des rapports, très nombreux même, ils nous imitent, ils nous empruntent nos mœurs, nos vices surtout, nos vanités, nos cupidités, nos erreurs, le plus souvent aussi nos jugemens moraux par lesquels ils se voient forcés de se condamner eux-mêmes. Ils sympathisent donc avec nous plus qu'ils ne pensent et que nous ne pensons. Car il y a toujours quelque amour ou quelque respect, conscient ou inconscient, au fond de l'imitation, comme il y a toujours de l'imitation ou une tendance imitative au fond du respect ou de l'amour (1). Ces êtres dégradés font donc partie, malgré tout, de notre société qu'ils exploitent, et dont l'exploitation est la carrière

(1) C'est la raison pour laquelle j'ai toujours attaché une importance si grande à l'imitation et à la similitude sociale, son effet. Ce n'est pas en tant que les hommes *s'utilisent réciproquement*, comme les économistes sont trop enclins à le penser, que les hommes font partie de la même société; pour se rendre les plus grands services, ils sont souvent forcés de se différencier les uns des autres si profondément, par le régime des castes ou par la division du travail poussé à l'excès, qu'ils cessent de se traiter en compatriotes sociaux; et ils ne se sont jamais peut-être tant entre-servis que lorsqu'ils ont divorcé socialement. Non, c'est en sympathisant réciproquement, et, par suite, en s'imitant les uns les autres, qu'ils sont vraiment co-sociétaires.

où ils déploient leur individualité. Il est donc juste et logique de voir dans la majorité des malfaiteurs, non pas des malades ou des infirmes, mais des coupables, et de les punir comme tels, d'après le degré variable, nullement chimérique, de leur culpabilité. — Cela dit à l'adresse des spiritualistes d'une part, des positivistes de l'autre, je ne vois pas en quoi cette solution d'un problème épineux pourrait offenser les premiers ou mériter le reproche d'éclectisme que lui ont adressé çà et là les seconds. Cet effort pour sauver l'idée de culpabilité trahirait-il, comme l'ont insinué ces derniers, un reste de spiritualisme ou de christianisme inconscient et se survivant au cœur, chose grave à leurs yeux? Je croirais plutôt que dans leur obstination à vouloir détruire cette notion vieille comme le monde, antérieure à toutes les philosophies et peut-être à toutes les religions, il y a l'action d'un préjugé inspiré par une conception toute théologique de la *coulpe* et du péché. Seulement, comme je l'ai montré, les théologiens avaient de puissans motifs pour appuyer la responsabilité morale sur le libre arbitre, et les positivistes n'en ont aucun en supposant comme eux, et d'après eux, que, le libre arbitre supprimé, la responsabilité morale s'évanouit. Revenons au sens humain des choses, à leur sens antique ressaisi et précisé; voyons des coupables là où cette épithète est le mot propre, clair et net; cela ne peut gêner en rien les anthropologistes dans l'examen anatomique et physiologique des criminels, ni les statisticiens dans l'étude numérique des crimes; mais cela ôtera tout prétexte aux attaques passionnées ou aux plaisanteries plus ou moins spirituelles dont ils sont parfois l'objet, et cela ouvrira à leurs instructives recherches, fécondes en documens intéressans, l'accès de beaucoup d'esprits distingués dont l'entrée leur est barrée et le sera toujours, non sans quelque apparence de raison, s'ils s'obstinent à nier l'idée morale. Ce dont il y a lieu d'être frappé, c'est que, en dépit de ce paradoxe, les doctrines des nouveaux criminalistes se soient propagées dans le monde entier, en France même (1), avec une rapidité si grande et toujours croissante. Rien ne montre mieux l'opportunité de leur apparition, l'universalité du besoin auquel elles répondent, leur vérité sous certains rapports essentiels, et la vanité des traits légers décochés contre elles par leurs adversaires.

G. TARDE.

(1) Il est à remarquer, d'ailleurs, que l'école française, fondée à Lyon par le docteur Lacassagne, se distingue nettement par sa sagesse, par son caractère pratique et solide, de l'école italienne.

LES

CLASSES PAUVRES

EN ANGLETERRE

L'ENFANCE, SES ENNEMIS ET SES PROTECTEURS.

C'est un fait tout à l'honneur de l'Angleterre qu'en aucun temps les misères humaines n'y ont excité plus de commisération et apitoyé plus de cœurs. Pendant que se multiplient les congrès où l'avenir des classes laborieuses et les inégalités dont elles se plaignent sont l'objet de discussions passionnées, une école humanitaire très pratique, soucieuse d'obtenir avant tout des résultats, s'empare peu à peu de l'esprit public qu'elle façonne et attendrit à sa guise. Les plus charitables initiatives se développent et s'exercent aux applaudissemens de spectateurs gagnés d'avance. L'ingéniosité des philanthropes ne recule devant aucune hardiesse, et c'est plaisir de voir les conférenciers, la presse, les représentans de l'Église nationale ou des sectes dissidentes s'unir et se confondre dans un même élan de fraternité. Les partis politiques eux-mêmes font trêve; il semble qu'un immense besoin de générosité et de dévoûment dévore l'âme du pays et qu'il n'existe plus rien en dehors de cette nécessité impérieuse: améliorer la condition des

misérables, protéger l'enfance, surtout l'enfance, contre les forfaits dont elle est journellement la victime.

C'est qu'ils ont de redoutables plaies à guérir, nos voisins britanniques. En France, où la richesse publique est si heureusement répartie, nous ne connaissons guère ces detresses, ces dénûmens effroyables que l'habitant des cités anglaises coudoie, pour ainsi dire, à chaque pas. Qui de nous ne s'est étonné, scandalisé à la vue de la population sordide qui se répand dans les principales rues des grandes villes à l'heure où tout un monde de négocians et de gens d'affaires regagne, après une longue journée de travail, le quartier riche et la villa brillamment éclairée? Une foule déguenillée, véritable cour des miracles, arrête le passant et l'assiège. La pluie tombe, un brouillard épais et sale vous pénètre et vous glace; pressé de rentrer, de retrouver à la maison la lumière, la chaleur, l'accueil tendre et souriant des vôtres, vous résistez aux sollicitations, vous ne jetez même plus une aumône à ces enfans aux pieds nus, vendeurs d'allumettes et crieurs de journaux du soir dont les loques souillées et l'aspect maladif vous impressionnaient si vivement au début. L'étranger se familiarise avec le spectacle de ces malheureux. Il y en a trop, qu'importe un *copper* de plus ou de moins dans leur poche? D'ailleurs, l'argent qu'il donnerait volontiers, irait tomber immédiatement dans le tiroir d'un débitant de bière ou de gin.

Si nous nous habituons vite à frôler plusieurs fois par jour ces légions de misérables, l'Anglais qui les connaît depuis sa naissance s'affecte encore moins de les rencontrer. Il passe, droit et roide, sans détourner la tête ou ralentir sa marche allongée. Il ne fait pas la charité dans la rue, il est membre de trois ou quatre institutions de bienfaisance, donne libéralement et ne refuse pas d'augmenter sa cotisation annuelle si l'hiver est très rigoureux ou si le bureau des sociétés dont il fait partie signale un accroissement inquiétant des pauvres. Il consacre le temps et l'argent nécessaires aux œuvres dont ses amis ou le pasteur de sa paroisse lui indiquent l'urgence et l'utilité. De leur côté, les municipalités ne restent pas inactives, elles provoquent la générosité des citoyens, encouragent les fondations, concèdent gratuitement des terrains. On apprend un matin que des milliers de livres sterling ont été souscrites pour la création d'un hôpital ou d'un asile. Les noms les plus en vue figurent en tête des listes, et il arrive qu'un prince du sang daigne présider, la truelle d'argent à la main, à quelque inauguration solennelle. Le lendemain, la presse publie un compte-rendu détaillé de la cérémonie, tout rempli des titres et qualités des grands propriétaires ou des lords qui y ont assisté; puis le silence se fait, la charité

officielle disparaît momentanément de la scène ; des semaines, des mois s'écoulent et la jeunesse en haillons n'est ni plus rare ni moins épouvantable que par le passé. On la retrouve invariablement au coin des rues où elle s'attarde en de mortelles stations, moins redoutables cependant que les dangers d'un autre ordre qui l'attendent au logis. Nous verrons plus loin à quelle sorte d'embûches elle est exposée ; l'Angleterre est en présence d'un problème dont la solution s'impose à elle avec force et prend une place de plus en plus grande dans les préoccupations du pays.

I.

Il semble que dans une étude de ce genre il ne soit pas sans intérêt de marquer d'abord d'un trait rapide la condition présente des classes pauvres. Nous rendrons peut-être plus saisissant le tableau des périls qui menacent l'enfance si nous indiquons au lecteur l'ensemble des causes qui les ont fait naître. De la misère des pères à celle des fils, la transition n'est que trop facile. Quelle est donc l'étendue du mal et combien existe-t-il d'Anglais qui pourraient envier le sort du cheval de fiacre, de ce travailleur à quatre pieds dont Thomas Carlyle disait qu'il jouit de tout le nécessaire qui manque à l'homme? Les relevés et les récits que renferme le livre de M. William Booth fournissent à cet égard des indications très complètes. Prenons le district le plus éprouvé de Londres, c'est-à-dire le quartier est avec Tower Hamlets, Shoreditch, Bethnal Green et Hackney, soit 908,000 âmes, moins d'un quart de la population totale de la ville. Il s'y trouve 331,000 habitans dont la condition sociale est la suivante : 17,000 pensionnaires des *workhouses*, des asiles et des hôpitaux, 11,000 fainéans ou récidivistes endurcis, sans domicile ; 100,000 besogneux ne connaissant de la vie que les privations, mais gagnant bon an, mal an, dix-huit schellings par semaine ; 74,000 familles très pauvres, vivant d'un salaire hebdomadaire de dix-huit à vingt et un schellings, la plupart du temps irrégulier ; 129,000 dont les rentrées d'égale somme présentent quelque fixité. Afin d'obtenir une évaluation approximative du reste des malheureux que renferme la métropole anglaise, il faudrait multiplier par quatre les chiffres qui précèdent, l'*east end* représentant à peu près, nous l'avons dit, la quatrième partie de l'agglomération londonienne ; mais l'arrondissement qui nous sert de point de départ étant le moins riche de tous, nous n'attribuerons à chacun des trois autres, conformément à une statistique très récente, que 220,000 pauvres au lieu de

331,000, soit un tiers de moins; au total, 660,000 et par conséquent, pour la ville entière, 991,000 créatures humaines dont l'existence est un problème. Restent les comtés, peuplés, l'Irlande à part, de 30 millions de sujets. Si la misère y était proportionnellement aussi terrible que dans l'est de Londres, on arriverait au chiffre fantastique et inadmissible de 10 millions de gens sans pain et sans asile. Gardons-nous de toute exagération. Nous ne réclamerons à la province, sur la foi de nos documens, que deux millions de misérables avérés. Il y aurait donc actuellement en Angleterre, nous ne croyons pas qu'on l'ait contesté, environ trois millions d'hommes manquant de tout, ou à peu près.

Trois classifications distinctes : les affamés sans feu ni lieu, dénués de tout, mais honnêtes; ils composent la majorité. Puis ceux que le vice, cette industrie, alimente et fait vivre, enfin l'armée du crime; tous sont ravagés par la boisson. A l'heure où tout se tait dans l'énorme ville, réfugiés dans cette partie de l'*embankment* située entre le Temple et Blackfriars, ils sont là tassés par douzaines, les vagabonds en quête d'un abri, et pas un des coins qu'offrent les angles rentrans de la maçonnerie n'est occupé par moins de six d'entre eux. Serrés les uns contre les autres pour avoir chaud, ils dorment dans des positions de gens écrasés. Quelques-uns s'enveloppent de vieux journaux ou en entourent soigneusement leurs pieds glacés par l'humidité de la pierre. La plupart, harassés, répugnent à tout mouvement, résignés à l'inévitable. Ils ont passé la journée à errer dans les rues, à la recherche, non d'un métier, mais d'une occupation quelconque qui leur rapporte quelques *pence*. Les plus heureux sont ceux qui ont gagné un peu d'argent à ouvrir des portières, à tenir un cheval par la bride, à veiller, en l'absence du propriétaire, sur la caisse et les brosses du cireur en plein vent. Un relevé qu'il y a tout lieu de croire exact constatait récemment que 368 personnes n'avaient d'autre domicile que les quais de la Tamise entre Blackfriars et Westminster, pour ne citer qu'un quartier de Londres. Cependant au moment où ces chiffres étaient établis, la capitale ne traversait aucune période de crise industrielle ou commerciale, les affaires étaient en pleine activité, comme l'attestait surabondamment l'augmentation croissante de la vente des liquides, baromètre infaillible de l'allégresse générale (1). Il est moins rare qu'on ne pourrait le supposer que des individus à bout de ressources, après avoir inutilement frappé à toutes les portes pour obtenir du travail, s'affaissent et meurent de

(1) L'excédent du dernier budget anglais est dû, en grande partie, à une augmentation de 9 pour 100 dans la consommation de l'alcool.

faim dans quelque coin de la grande cité. L'année dernière, des *policemen* croisaient dans le parc de Saint-James un inconnu qu'à sa marche trébuchante et incertaine ils prirent d'abord pour un ivrogne. Tout à coup, l'homme s'évanouit : on le transporte à l'hôpital Saint-George, où il ne tarde pas à expirer; il avait eu le temps de raconter au médecin qui le soignait qu'il avait fait à pied le trajet de Liverpool à Londres, environ 320 kilomètres, et n'avait pas mangé depuis cinq jours. Le jury appelé, conformément à la loi anglaise, à rendre son verdict sur les causes du décès, se prononça dans le sens des révélations de l'infortuné, bientôt confirmées, d'ailleurs, par une analyse médicale; il fut parfaitement établi que la mort provenait du manque absolu de nourriture.

Passons maintenant aux docks de Londres; il est sept heures du matin, les trois immenses barrières de bois sont closes. Deux ou trois cents ouvriers rôdent aux alentours, attendant l'ouverture. En face, le *public house* regorgeant de clientèle; peu à peu, le fleuve humain augmente, grossit et roule; on se presse, on joue des coudes, c'est à qui se rapprochera de l'entrée. « On ouvre, on ouvre! » et à ce cri répété accourent des masses nouvelles. Les portes tournent enfin sur leurs gonds, laissant pénétrer la multitude. Cent mètres de marche et la foule arrive à un étroit passage barré par une chaîne et gardé par la police. Les travailleurs embauchés la veille montrent leur ticket et passent. Ce sont les heureux, et on leur jette des regards d'envie. Cinq ou six cents défilent ainsi, un à un. Quand le dernier élu a mis le pied sur la terre promise, l'impitoyable chaîne, remise en place, sépare ceux qui auront de l'ouvrage et du pain, des autres qui ne mangeront pas de la journée. Pourtant une espérance demeure au cœur des évincés; si le trafic est exceptionnellement actif, si les docks sont encombrés de marchandises, on demandera des auxiliaires, pas beaucoup, les besoins du jour ayant été prévus et presque infailliblement calculés. On attend anxieusement le retour possible du contremaître, et s'il paraît, ce sont des assauts désespérés pour arriver jusqu'à lui, surprendre un coup d'œil, guetter un geste. La même scène se renouvelle deux ou trois fois jusqu'à huit heures du matin; alors, il n'y a plus d'espoir, tout est fini, et dans la rue où ils se retrouvent, des hommes, dont quelques-uns sont des colosses, s'abattent en éclatant en sanglots. Hélas! ils pensent au logis, à l'apparence de confort dont ils jouissent encore et que, si l'argent manque, ils seront, du jour au lendemain, expulsés par un propriétaire sans entrailles. Un *home* est un *home*, si triste, si délabré qu'il soit, et l'amour profond que les Anglais ressentent pour le foyer en met l'abandon et la perte au rang des plus lamen-

tables calamités. Il existe à Londres, aussi bien du reste qu'en province, des antres fétides, nauséabonds, nids de vermine et de fièvre, inhabitables en été, glacés en hiver, et qui n'en sont pas moins considérés par ceux qui y vivent, comme des oasis bénies, des lieux de repos dignes d'envie. Une chaise boiteuse et un matelas constituent l'ameublement ordinaire de ces taudis. On dort, on mange, on boit, on meurt aussi dans la même pièce. Et que d'efforts pour acquitter le loyer d'un schelling et demi ou de deux schellings à la semaine ! Payer ou s'en aller, voilà l'alternative; s'il faut partir, perdre pied, adieu la vie de famille, le courage qu'on avait déployé jusque-là, adieu aussi l'espoir d'un sort meilleur. Catastrophes si fréquentes, ayant une origine et des conséquences d'une si douloureuse uniformité qu'il suffit, pour les connaître toutes, d'en prendre et d'en citer une au hasard. T... est un bon ouvrier cordonnier de Bethnal Green, qui gagne environ quatre schellings par jour. Il est gai et satisfait de sa condition, qui n'est pas mauvaise, en effet. Malheureusement, à Noël, il tombe malade et on l'emporte à l'hôpital, où il reste trois mois en traitement; huit jours après son départ, sa femme, terrassée par une attaque de sciatique, est, à son tour, conduite à l'infirmerie du quartier. Voilà les enfans à la rue, le mobilier saisi, vendu aux enchères. A la fin, le père et la mère entrent en convalescence, réussissent à se faire admettre, sans payer d'avance, dans une chambre meublée; à eux deux, ils possèdent huit pence, quatre-vingts centimes. L'ouvrage manque, du reste ils sont trop faibles encore pour reprendre leurs occupations. Ils commencent par porter au mont-de-piété une chemise et un tablier et on leur prête un schelling sur ces misérables gages. L'angoisse redouble, le mari se défait de ses outils, c'est-à-dire de son gagne-pain : trois nouveaux schellings les aident à subsister pendant quelques jours. Rapidement, les dernières ressources disparaissent. Un matin, il ne leur reste plus que deux *pence* avec lesquels ils se procurent du thé. Pendant quarante-huit heures ils n'ont pas d'autre aliment; on les trouve mourant littéralement d'épuisement et de faim. Que faisaient donc la charité privée et la commission des secours à domicile?

Neuf fois sur dix, malheureusement, la souillure physique et morale, la misère et le crime ont l'alcool pour origine. L'intempérance est la cause reconnue, publiquement avouée, de presque tous les maux dont souffre l'Angleterre. D'autre part, les conférences, les exhortations privées ou publiques, les sermons, de quelque bouche qu'ils tombent, ont incontestablement fait leur temps et l'inefficacité de ces moyens persuasifs est absolument

démontrée; il faut découvrir autre chose si on veut arracher les pauvres aux séductions de l'assommoir. Dans bien des cas, en effet, ce n'est pas seulement l'attrait irrésistible de la bière ou du gin qui les amène au comptoir de zinc. La lumière, la chaleur, la société des camarades, le bien-être qu'éprouvent les deshérités à se trouver momentanément à l'abri de la pluie et du froid, toutes ces raisons suffisent à emplir de consommateurs les salles enfumées des cabarets de la Grande-Bretagne. Il en est d'autres, plus décisives encore. Le *wiskey* impose silence aux révoltes de l'estomac vide et verse largement à ses adorateurs l'oubli et l'anéantissement de la pensée. Peu à peu, l'habitude est la plus forte, et il semble aussi intolérable d'être privé d'eau-de-vie que de nourriture. Sans doute la plus lourde responsabilité des conséquences que le penchant à boire entraîne avec soi retombe sur l'individu, mais il ne manque pas, en Angleterre, de philanthropes, de moralistes, d'apôtres de la tempérance pour affirmer hardiment que la société a en quelque sorte savonné elle-même la pente glissante où tant de malheureux glissent à la ruine et à la mort. Londres renferme 14,000 débits de boissons, le royaume-uni, 190,000. Il y a 30,000 arrestations par an pour ivrognerie dans la capitale, il y en a 16,000 à Liverpool, qui ne compte pourtant que 600,000 habitans. Encore faut-il se garder de prendre ces chiffres à la lettre; ils ne constituent qu'un minimum dérisoire, une simple statistique officielle des gens que la police a pris au collet. Pour une personne conduite au poste, il y en a dix, sinon vingt, qui reviennent le soir au logis plus ou moins avinées. Ce sont de véritables malades que la passion de l'alcool domine au point de les laisser sans forces contre la tentation. Un spécialiste en ces matières, M. Isaac Hoyle, membre du parlement britannique, estime qu'il existe en Angleterre, parmi la population adulte, un ivrogne sur douze citoyens.

Et comment en serait-il autrement quand on constate à quel degré d'influence et de force en sont arrivés les débitans? Dans une étude publiée ici même (1), nous avons parlé de la puissance des *licensed victuallers associations*, de l'appui mutuel que se prêtent ces sociétés sur toute l'étendue du territoire britannique. Les débats qui viennent d'avoir lieu à la chambre des communes à propos des industriels en question, loin de porter atteinte à leur situation, n'ont fait qu'en accroître l'importance. Le parlement avait été invité en 1890 à voter un *bill* en vertu duquel une indemnité pécuniaire serait accordée aux propriétaires des maisons à qui la patente serait retirée. Le parti libéral s'est ému; il a mené vigou-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1890.

reusement campagne contre une loi dont il prévoyait les funestes effets au point de vue de la moralité publique. Il a demandé, dès l'année dernière, le maintien de l'ancienne législation, c'est-à-dire le droit de retrait pur et simple de la licence, sans compensation. L'opposition a été si vive que le cabinet n'a pas cru devoir s'engager à fond, même sur un intérêt devenu aujourd'hui politique et électoral au premier chef. La proposition a été retirée, mais elle est revenue en discussion il y a quelques jours et on a fini, incidemment, par voter le principe de l'indemnité. Le gouvernement n'est en possession du droit de réduire le nombre des cabarets qu'à la condition d'en désintéresser les propriétaires. Peut-être, en même temps, accordera-t-on aux autorités locales des prérogatives au moins égales à celles des *licensing benches*, sortes de comités judiciaires investis du pouvoir de delivrer ou de retirer les patentes et qui font ordinairement preuve de la plus large indulgence à l'égard des *public houses*. A Liverpool, par exemple, où on ne compte pas moins de 2,500 cabarets, cette magistrature spéciale, saisie récemment d'une requête tendant à la fermeture d'un établissement où la police découvrait jusqu'à 75 femmes à la fois, a refusé de faire droit à la demande des pétitionnaires. La preuve n'avait pas été faite, paraît-il, que les personnes dont il s'agit s'y fussent attablées plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour absorber un « rafraîchissement. » L'arrêt ajoutait qu'au surplus le patron ne pouvait choisir ses consommateurs et refuser toute une catégorie spéciale d'habituées. On ne viendra pas aisément à bout des résistances que les tout-puissans commanditaires des débits de boissons opposeront à leurs adversaires. Le péril est cependant grave et pressant. Dans certaines villes, la vente des liquides ne suffirait pas à couvrir les frais d'exploitation, si la plupart des industriels, loin de repousser la clientèle féminine, ne la recherchaient, au contraire, soigneusement, dans un dessein plus intéressé qu'avouable.

Si les chiffres que les institutions pénitentiaires ont livrés, en 1889, à la publicité sont exacts, 90,000 personnes reçoivent, en Angleterre, l'hospitalité forcée de l'État. Les établissemens affectés aux forçats sont peuplés de 11,660 individus. Les prisons locales en abritent 20,800 ; 1,270 enfans convaincus de crimes sont internés dans les maisons de correction ; 21,400 jeunes vagabonds incorrigibles apprennent un métier sur les bancs d'écoles industrielles où ils sont soumis à un régime des plus sévères. On compte encore 910 maniaques dangereux, 14,700 voleurs, 1,100 receleurs, et 17,000 accusés, placés sous arrêt préventif en attendant le jugement qui décidera de leur sort. Mais ces relevés ne représentent que la population sous les verrous évaluée à un moment

donné, en un jour pris au hasard. Le nombre total des malfaiteurs de toute espèce, ayant passé, dans l'année, par les mains des geôliers, s'élève à 153,000, dont 25,000 subissant une première condamnation et 76,300 récidivistes, repris et incarcérés pour la dixième fois au moins. La somme que coûtent à l'état les frais de poursuite et d'entretien de tout ce monde dépasse largement 4 millions de livres, 100 millions de francs. Encore cette dépense est-elle relativement insignifiante si on la compare, d'abord à la déperdition de forces résultant de l'oisiveté obligée de 65,000 adultes, ensuite et surtout au montant des secours que la communauté est tenue d'accorder aux femmes et aux enfans ainsi privés de leur soutien naturel. On peut évaluer à 200,000 personnes le nombre approximatif des condamnés et de leurs familles, qui retombent à la charge du gouvernement et de la charité privée. Cet immense troupeau vit de la prison comme d'autres vivent de l'armée, du barreau ou de l'église. Le froid, la pluie, l'humidité, le frisson de fièvre sous les haillons à jour, plus encore le ventre creux, voilà des raisons suffisantes pour expliquer la fréquence et la répétition des délits. La cellule est un asile comme un autre, on y est mal nourri, mais on n'y meurt pas de faim, pourquoi n'y peut-on pas rester plus longtemps? Un matin, la peine est finie, la porte s'ouvre, le libéré est dans la rue d'où il vient, où on l'avait ramassé. Les affectueuses paroles du chapelain résonnent encore à ses oreilles : qu'il se défie des dangers qui l'attendent, qu'il prenne soin de les éviter! « Ne revenez jamais ici, mon ami, » a murmuré l'ecclésiastique, dans une dernière exhortation. Ces conseils, il est résolu à les suivre, le pourra-t-il? Il cherche de l'ouvrage, mais alors ce sont des questions embarrassantes : « D'où venez-vous? chez qui avez-vous travaillé, où sont vos certificats ? » Cruelle alternative, faut-il avouer ou se taire? Dans le premier cas, c'est l'accueil injurieux, le doigt menaçant tendu vers la porte. Le silence ou le mensonge sont également inutiles; tôt ou tard, la vérité se découvre et l'homme est chassé. A l'heure actuelle, les prisons sont les véritables écoles du crime; y entrer une fois, c'est être certain d'y revenir. Et que penser de l'intervention si étrange, si inattendue de la loi anglaise dans certains cas? Que ce soit misère, désespoir ou dérangement passager des facultés, un individu essaie d'attenter à sa vie; on l'en empêche, on arrête à temps ses mains égarées, c'est bien, mais que croyez-vous qu'on fasse ensuite? on l'enferme, car il est accusé de tentative de suicide, et si c'est assurément un acte blâmable, il n'est pas moins évident que le meilleur moyen d'amender le coupable n'est pas de le faire passer en jugement et de l'envoyer en prison, en compagnie des criminels.

En Angleterre, l'État assume la charge de nourrir et de loger le malheureux dénué de tout. En fait, il se dérobe, autant que possible, à la responsabilité qui lui incombe en imposant à sa clientèle des conditions si difficiles à remplir que le solliciteur, découragé, s'éloigne de ces établissemens de bienfaisance où, s'il faut s'en rapporter au cri public, il ne rencontrerait que sécheresse et dureté. Aucun Anglais ne peut réclamer une part, si minime qu'elle soit, de ce fonds des indigens que les contribuables britanniques alimentent sans murmurer chaque année, s'il est constaté qu'il a encore quelque chose à lui. Pour avoir droit à l'assistance, il faut qu'il soit établi qu'il ne possède absolument rien. Lorsque la détresse, les privations prolongées l'ont obligé à se défaire pièce à pièce des objets les plus indispensables, lorsque son linge, son matelas, ses ustensiles de ménage ont pris, pour ne plus revenir, la route du mont-de-piété ou de la salle des ventes, quand tous ses efforts pour obtenir un emploi ont échoué devant les prétextes des uns ou l'indifférence des autres, bref, quand la misère l'a si radicalement dépouillé que les habits qu'il porte, — et quels habits! — constituent son unique propriété, alors, mais alors seulement, l'administration daigne lever les yeux sur lui. Elle s'assure que l'homme est bien en règle, qu'il n'a rien gardé, qu'il n'a cédé à aucun sentimentalisme ridicule en conservant en cachette quelque souvenir touchant d'une femme morte ou d'un enfant disparu, et gravement elle lui délivre le secours à domicile dont la valeur, moitié en argent, moitié en nature, dépasse rarement cinq francs par semaine. Mais si la chute est profonde, s'il n'y a pas apparence que le malheureux puisse se relever un jour, c'est le *workhouse* à perpétuité. Autrefois, la majorité des pensionnaires de ce bâtiment se composait d'individus de cette classe. L'asile paroissial abritait indifféremment, derrière la double enceinte de ses hautes murailles, les misérables de toutes catégories, mendians, paresseux invétérés, ouvriers honnêtes vaincus par l'adversité. Aujourd'hui la proportion semble renversée. Peu à peu le service médical des établissemens de ce genre a pris une réelle importance. A Liverpool, le *workhouse* situé à l'entrée des quartiers pauvres compte 3,000 habitans, la population d'une petite ville, dont 2,400 malades. Les frais de médicamens atteignent 100,000 francs par an. Il y a des dortoirs et des salles pour les phtisiques, les blessés de la rue, les aliénés et les ivrognes qui en sont à la période du *delirium tremens*. Quant aux résidens valides, ils ne sont guère plus de 600, vieillards hors d'âge, matrones ou filles plusieurs fois condamnées, fainéans incorrigibles. Le travailleur anglais a l'horreur instinctive de ce lieu funèbre. S'il existe en lui quelque ressort, si sa dignité personnelle n'a pas entière-

ment sombré dans le naufrage de ses espérances et de sa fortune, il hésitera jusqu'au dernier moment à franchir le seuil de la maison redoutée. Plutôt que d'aliéner sa liberté en échange de l'existence matérielle que lui offre l'État, il s'adressera d'abord, s'il est provisoirement sans domicile, à ce qu'on appelle en Angleterre le *casual ward*, refuge essentiellement temporaire, dépendant du *workhouse* et fonctionnant d'après les mêmes principes, mais qui ne retient jamais ses hôtes plus de quelques jours, à la différence de l'asile municipal qui garde éternellement parfois, derrière ses portes massives, ceux qui ont eu le malheur d'y frapper. Il entre, le voici à l'intérieur du *ward*, soumis, dès les premiers pas, à la sévérité des règlemens. Peut-être, après un repos d'une nuit, compte-t-il reprendre, dès le lendemain, sa vie ordinaire et ses démarches pour trouver de l'ouvrage. Il a oublié qu'on ne lui donne sa nourriture et son lit qu'à la condition d'accomplir une tâche trop souvent au-dessus de ses forces. Il est venu implorer du secours, il s'est placé sous la protection du gouvernement, soit, il est admis, il ne couchera pas à la belle étoile, mais ses étranges bienfaiteurs lui feront payer l'hospitalité qu'il reçoit d'eux en l'occupant aux travaux les plus pénibles. Cet homme libre, qui n'a commis aucun délit, est traité comme un prisonnier. Pendant son séjour au *ward*, on l'assujettit à deux besognes, dont il serait malaisé de dire quelle est la plus ingrate. On l'oblige à casser et à réduire à des dimensions déterminées une demi-tonne de pierre dure, puis on pose devant cet être insuffisamment restauré, épuisé déjà par l'opération précédente, deux kilogrammes de câble hors d'usage qu'il devra détordre et transformer en fils d'étoupe. Cela se nomme le *oakum picking*. Rien n'est plus difficile et plus rebutant. Les doigts du manipulateur s'écorchent et se meurtrissent, la peau s'en va, la chair est à nu, la douleur insupportable. Nul n'est exempté de ce supplice. Autrefois, on n'exigeait des assistés que le quart de ce singulier travail, mais la clientèle affluait, devenait onéreuse, à la fin; le *local government board* est intervenu et a quadruplé la dose. On garde l'homme jusqu'à ce qu'il ait achevé; s'il tarde ou s'il murmure, c'est la comparution devant le juge et la prison. Enfermé dans une pièce attenante à la cellule qu'il occupe, les heures qu'il passe dans l'exercice de ce métier de galérien ne sont interrompues que par l'arrivée de sa maigre pitance. Une pinte de soupe au gruau et 120 grammes de pain, soir et matin, voilà en quoi consiste la munificence officielle. L'ordinaire est amélioré si la paroisse est riche et si les pauvres y sont rares. Mais la chère est d'autant moins abondante que le quartier, plus misérable, fournit moins de gros imposés et amène aux guichets d'entrée un plus grand nombre d'affamés. Les femmes sont

soumises à un régime semblable ; la charité qu'elles viennent demander au *ward* ne leur est, en aucun cas, gratuitement accordée. Elles aussi ont à accomplir une somme de travail moindre que celle qu'on exige des hommes, encore pénible cependant, deux livres d'étoupe à fabriquer et d'interminables lavages à la fontaine. La direction conserve deux nuits et un jour ses pensionnaires des deux sexes et les rend ensuite à la liberté. A la sortie, ils sont prévenus qu'ils ne peuvent se présenter deux fois dans le même mois à l'asile. Mais la faim est mauvaise conseillère et quelques effrontés seraient capables de braver, pour avoir du pain, l'interdiction administrative. Trois jours de détention, avec tâches supplémentaires, apprendraient à ces audacieux ce qu'il en coûte de tromper la surveillance des gardiens. En somme, ces méthodes n'ont pas été adoptées à la légère. L'État, qui les prescrit et tient la main à ce qu'elles soient rigoureusement appliquées, a voulu diminuer autant que possible le nombre des gens sans aveu, moitié mendians, moitié voleurs selon lui, qui sollicitent l'hospitalité des *casual wards*. Il y a réussi et c'est ainsi que dans toute la ville de Londres on ne compterait pas, dans ces établissemens, plus de 1,200 personnes à la fois. Si peu accueillans y sont les visages, si rébarbatif est l'appareil de la charité officielle, que le sommeil en plein air, sur le banc d'un parc ou sous l'arche d'un pont, paraît infiniment préférable à la majorité des vagabonds. Malheureusement, là comme ailleurs, l'innocent paie quelquefois pour le coupable, et il arrive que l'ouvrier honnête ou le paysan qui émigre à la ville s'éloigne, la haine au cœur et la faim grondante aux entrailles, de ces maisons où il n'a rien trouvé de ce qu'il y cherchait, ni l'aide matérielle, ni, ce qui est plus nécessaire peut-être, la parole affectueuse qui réconforte et console.

C'est un fait profondément regrettable que la désertion des campagnes anglaises tende d'année en année à s'accentuer au profit, — peut-on bien dire au profit? — des centres commerciaux et manufacturiers déjà si encombrés. Les districts ruraux de certains comtés, le Norfolk, le South Lincolnshire, par exemple, se dépeuplent de plus en plus, et on croit que le recensement de 1891 mettra vivement en lumière cette émigration des ouvriers de l'agriculture. Tandis que la vie des champs récompense par la santé et la force ceux qui ont la sagesse de s'y consacrer, l'afflux incessant des désœuvrés à la ville contribue à la démoralisation de la jeunesse. Le fils de fermier né et élevé au village jouit de tous les biens qui manquent à son camarade des rues. Il a l'air pur, les arbres, le ciel bleu, l'exercice et la fatigue salutaires ; il grandit loin des mauvaises pensées et des tentations malsaines, pousse et

se développe avec la grâce robuste d'un chêne. L'autre, chétif, venu au monde dans les quartiers pauvres des cités, ne possède aucun de ces avantages. Il est pâle, étiolé, et sa jeune constitution s'atrophie au foyer paternel étroit et sombre, désert d'ailleurs et dont rien ne rappelle à l'enfant la bienfaisante influence. Le mari au chantier ou à l'usine, la femme à l'atelier de couture, rentrent le soir si harassés de leur journée et si brisés de lassitude qu'ils n'ont ni la force ni le loisir de s'occuper de leur monde. L'aîné des garçons est sorti, la fille est dehors. Bah! ils rentreront, pourquoi s'inquiéter? Le plus pressé, c'est d'avaler à la hâte un maigre souper et de gagner le lit pour être debout le lendemain à la première heure et présent à l'appel du contremaître. Manger, dormir, travailler, fonctions machinales absorbantes à côté desquelles il n'y a plus rien! C'en est fait des repas pris en commun, de la vie patriarcale, du temps consacré à un repos nécessaire. Aiguillonné par la concurrence qui le presse, n'ayant de soucis que pour ses intérêts et sa fortune, le patron surmène ses employés, garde jusqu'à la nuit ses hommes épuisés, et tandis qu'aux champs le soir qui tombe et l'obscurité qui couvre la plaine ramènent sous le toit familial le laboureur fatigué, — le gaz, l'électricité, la lumière crue et aveuglante de la manufacture et de la boutique embrasent les villes et retiennent l'ouvrier loin des chers petits délaissés. On imagine aisément à quel abandon lamentable sont exposés les enfans du vagabond, du voleur, ou de la fille, lorsqu'il est si difficile aux travailleurs honnêtes d'exercer sur les leurs la surveillance indispensable. Il est vrai, l'amour maternel fait quelquefois des miracles et illumine de sa piété touchante les âmes des perverses et des corrompues. Entre le mal tentateur et l'être trop jeune pour y résister, la mère se dresse, résignée à sa propre ignominie, mais barrant la route à l'ennemi. Oui, il y a de ces exceptions. Mais à côté de dévoûmens trop rares, c'est par milliers qu'il faut compter les cas où la maternité n'est envisagée que comme une tâche importune. N'est-ce que cela? Non, hélas! Il existe dans les villes anglaises des couples prêts à tout, même à l'assassinat lentement et savamment accompli. Nous placerons sous les yeux du lecteur, en nous appuyant sur des témoignages qu'on n'a pas sérieusement contestés, les mystères du *baby farming* et de l'assurance sur la vie des nouveau-nés. Il n'est pas téméraire d'affirmer que les forfaits dont ces pratiques suggèrent l'idée et favorisent l'exécution seraient plus répandus encore, si la peur du bourreau et de sa corde, entrevus dans le cauchemar des nuits, ne préservait d'une mort violente des centaines de créatures innocentes.

II.

La Société nationale pour la répression des actes de cruauté envers l'enfance, qui s'est fondée à Londres il y a six ans, sous le patronage de la reine, a déclaré une guerre acharnée aux individus de toute espèce et de tout rang qui cherchent dans les deux industries dont nous allons parler leurs moyens d'existence. Le but que cette grande compagnie philanthropique s'est proposé d'atteindre n'est pas de procurer un abri ou du pain aux enfans qui en manquent, les associations privées et la charité officielle suffisant à peu près à cette tâche; elle a entrepris de découvrir d'abord, d'avertir ensuite, finalement de poursuivre et de livrer à la justice les parens coupables de barbarie envers les garçons ou les filles dont ils ont la charge. L'année dernière, elle a fait incarcérer 468 personnes que les tribunaux du pays ont frappées de quatre-vingts ans de prison. Que de souffrances endurées, de hontes bues, de misères de toutes sortes, ne représentait pas ce chiffre élevé d'enquêtes et de procès! la moyenne de l'âge des victimes établissait que les sauvageries du père et de la mère s'exerçaient de préférence sur les tout petits. Les basses classes n'étaient pas les seules qu'une fureur criminelle poussât à maltraiter les enfans. Des artisans de métier, ouvriers habiles, presque bourgeois, s'étaient signalés par une brutalité persistante envers les leurs. On constatait avec humiliation que ni l'éducation, ni le taux élevé des salaires et le bien-être qui en résulte, ni les fréquentations qui moralisent et purifient, n'avaient d'action sur certaines natures portées à la méchanceté comme d'autres le sont à la miséricorde et à la tendresse. Tout en bas, à l'extrémité inférieure de l'échelle sociale, l'oisiveté, la débauche et l'ivrognerie avaient altéré les meilleurs instincts, transformé les êtres en brutes féroces. Tantôt il s'agissait de petites filles en haillons, envoyées à onze heures du soir, par une tempête de neige, chez le marchand de charbon ou de bière. Ici, c'était un jeune aveugle dont le père, pour plaisanter, dirigeait sur un fer rougi les mains tâtonnantes. D'affreux parens étaient convaincus d'avoir infligé à un malheureux de dix ans le supplice d'une nuit passée dans une cave étroite, peuplée de rats. Une mère, ayant brisé d'un coup de balai le bras de sa fille, n'en obligeait pas moins celle-ci à laver le plancher tout en continuant de la battre parce que l'ouvrage n'avançait pas. Et d'autres abominations encore, des infortunés pendus par les mains à un clou du plafond et battus de verges dans cette horrible position, des petits de quatre ans placés, les cuisses nues, sur les plaques brûlantes du foyer,

poussant des cris de douleur et cherchant vainement à échapper à leurs bourreaux prodigieusement amusés. Ce martyrologe est de l'histoire, et l'association qui livre à la publicité de semblables faits pris au hasard dans la nomenclature des affaires dont elle a saisi la police, mérite assurément la reconnaissance de l'humanité tout entière. A mesure que les encouragemens lui arrivent sous forme de donations et de souscriptions, elle étend de plus en plus sa surveillance, mais ce n'est pas sans peine qu'elle est arrivée à se constituer. Visiblement le pays n'est pas encore avec elle, on la redoute, on n'est pas loin de la considérer comme une société d'espionnage s'immisçant, sans droit aucun, dans l'intérieur des familles, désorganisant les ménages, empêchant les pères de distribuer des corrections manuelles à leur progéniture s'ils le jugent à propos. Que veut cette poignée de curieux, d'indiscrets, tranchons le mot, de trouble-fêtes qui ne craint pas de provoquer l'action de la justice et en faveur de qui tout semble depuis quelque temps conspirer?

C'est qu'en effet, avant le vote de la loi du 23 août 1889, qui a modifié si complètement, en Grande-Bretagne, la législation arriérée d'autrefois et imposé des limites à la puissance paternelle, un père n'était pas strictement et légalement tenu de nourrir les siens. Si l'abandon où il les laissait les faisait retomber à la charge de la paroisse, l'administration pouvait le poursuivre et quand elle s'y décidait, ce qui était rare, ce n'était certainement pas dans l'intérêt des abandonnés, mais uniquement dans celui des contribuables. En fait, les « gardiens des pauvres » n'intervenaient presque jamais. Entre le père repu et l'enfant famélique, nul intermédiaire, rien qui protégeât celui-ci contre les sévices, la fainéantise ou simplement l'insouciance de celui-là. La mort d'un enfant survenait-elle, arrivait-on à savoir qu'aucun médecin n'avait été appelé, que le pharmacien du quartier n'avait pas fourni de remèdes, le *coroner* pouvait commencer une instruction. Il ne le faisait pas, presque toujours désintéressé des affaires de ce genre, sans gravité à ses yeux et si fréquentes qu'elles en perdaient toute importance. Bref, il restait chez lui. Tout cela est changé; les parens sont aujourd'hui dans l'obligation absolue de nourrir les êtres dont ils ont la charge, ou gare l'amende et la prison. Il n'est pas nécessaire qu'ils soient mariés; il n'est pas même indispensable qu'ils soient réellement le père et la mère, il suffit que les mineurs vivent sous leur toit. S'ils ne les entourent pas de soins convenables, s'ils les négligent, les délaissent au point de mettre en danger leur santé et leur existence, c'est deux ans de travaux forcés qu'ils risquent, tout simplement. Avis aux mendians, forains, vagabonds,

mères-nourrices sans lait et sans entrailles. Au reste, l'inconséquence était partout. Très sagement la loi n'autorisait pas le travail des enfans au-dessous de dix ans dans les ateliers couverts et chauffés, si à l'abri qu'ils y fussent des intempéries, mais elle restait indifférente au spectacle de ces mêmes êtres envoyés jusqu'à minuit, par tous les temps, en tournée de colportage, et rossés de belle manière s'ils ne rapportaient pas d'argent au logis.

Ce n'est pas tout; à côté des innovations bienfaisantes introduites dans une législation surannée, la comparution des enfans à la barre des cours royales a été l'objet d'heureuses modifications. Avant le mois d'août 1889, si torturés qu'ils eussent été, avec quelque lucidité qu'une intelligence éveillée leur permît de déposer, ils n'étaient pas admis à apporter en personne leur douloureux témoignage s'ils ne pouvaient (on croit à peine à de semblables exigences) fournir au juge une explication raisonnée de ce qu'est le serment prêté en justice, de sa valeur et de sa portée. Au nom de la religion, on refusait de les entendre. Les coups qui laissent des traces violettes et sanguinolentes, les traits pâles et tirés, l'effroi qui agrandit les yeux et les hébète, l'évidence palpable que ces malheureux étaient les victimes d'une brute, tout cela ne comptait pas; c'était inutile, on leur défendait de parler, d'émouvoir l'auditoire au récit touchant de leurs peines, puisqu'ils n'étaient pas théologiens. Le parlement a débarrassé la procédure de ces affligeantes puérilités. Aujourd'hui, les cours sont investies du pouvoir de tout entendre, de recueillir des plus jeunes bouches le triste aveu des cruautés paternelles. C'est en pleine connaissance de cause qu'elles décident si les faits soumis à leur appréciation sont véridiques, exagérés ou inventés. Troisième réforme et qui n'était pas moins nécessaire; il y a deux ans, le père et la mère ne pouvaient être témoins à charge l'un contre l'autre lorsqu'il s'agissait de leur enfant. Or comme les actes répréhensibles commis par l'un des conjoints ne l'avaient été, la plupart du temps, qu'en présence du second et que la victime elle-même n'était pas autorisée à déposer, il résultait de ces dispositions bizarres que l'affaire échappait presque toujours aux tribunaux. Magistrature, police, public réclamant le châtiment des coupables, tout le monde était impuissant. L'enfant qui avait osé confier ses griefs à quelque âme compatissante et en demander le redressement à la couronne, retombait à la discrétion de ses bourreaux qu'aucune mesure protectrice n'avait, d'ailleurs, au cours de l'action judiciaire, dessaisis de sa personne. La loi de 1889 est encore une fois venue au secours des faibles en spécifiant qu'à partir de la minute même où la plainte était portée et jusqu'au jour du jugement, l'enfant pourrait être placé en lieu sûr, à l'abri de l'intimidation et des menaces. On ne s'en est pas tenu là. On a

compris les actes de barbarie au nombre des délits conférant à la police le pouvoir de pénétrer, en vertu d'un mandat, dans une maison habitée. Actuellement, la justice traque les bêtes fauves jusque dans leurs tanières. Accompagné d'un médecin, le magistrat enquêteur requiert, au nom de la loi, l'ouverture des portes, constate les faits que la rumeur publique ou l'indignation des voisins ont portés à sa connaissance, adresse un rapport à l'autorité supérieure. Enfin, et ce n'est pas la moins sérieuse des améliorations apportées à l'ancien état de choses, le droit que possédait seule la cour de Chancery, de déposséder les tuteurs indignes et de leur retirer la gestion des biens des mineurs, a été accordé aux simples tribunaux de police, désormais investis, en faveur du pauvre, de ces utiles attributions. Des parens sont-ils convaincus de corriger d'une main trop lourde l'être jeune qui vit avec eux, celui-ci peut leur être enlevé, confié aux soins d'un ami de la famille qui reçoit, dès lors, du père et de la mère, la somme fixée par le magistrat pour l'entretien et l'éducation de l'enfant. Ce sont là des bienfaits considérables, et on peut affirmer que la loi d'août 1889 a été le point de départ d'une ère nouvelle en ce qui concerne le sort et la condition de l'enfance en Angleterre. L'esprit public (nous ne parlons, bien entendu, que des classes inférieures) ne s'en accommode pas encore. Les jurys auraient besoin d'être instruits et moralisés. Ils hésitent, dans bien des cas, à froisser le sentiment général du district où ils siègent, à aller à l'encontre de cette notion grossière et primitive qu'un homme a le droit de traiter les siens comme il le juge à propos.

Ces précautions, ce souci de défendre l'enfance contre ses ennemis, il était temps que le parlement britannique les prît et s'en inspirât. Si minutieuses que soient les prescriptions de la loi de 1889, elles n'arrêtent pas toujours le bras des pères barbares, loin qu'elles préviennent un mal plus sérieux encore. Il existe en Angleterre des gens dont c'est le métier de trafiquer des jeunes existences. Associés à des individus sans scrupules, paysans nécessiteux ou fermiers ruinés établis à la campagne, ils publient dans les journaux des grandes villes des annonces du genre suivant : un respectable ménage prendrait un enfant à sa charge; jolie maison bien située à proximité d'une des vallées les plus riantes du comté de,.. etc.; suit l'adresse pour le prix et les conditions. La formule varie à l'infini. Tantôt c'est une veuve dont le mari est à l'hôpital et qui cherche, dans la garde d'un nourrisson, un accroissement de ressources. D'autres fois, il s'agit d'un couple désespéré d'une prétendue stérilité et qui adopterait avec joie le dernier-né d'une famille trop nombreuse. Ces avis paraissent un peu partout dans la presse des régions du Nord et du Sud, depuis

Sunderland jusqu'à Eastbourne et sous des noms différens, bien qu'ils émanent souvent de la même personne. Une prime est toujours exigée, 10, 20, 50 livres sterling, suivant le rang et la qualité des parens. On est plus coulant, et pour cause, sur la pension représentant les frais d'entretien et de nourriture. La pourvoyeuse, c'est-à-dire la femme qui a donné son adresse en ville, voit arriver chez elle une clientèle de deux sortes; ou c'est une jeune fille dont la faute a eu des conséquences, mais qui est de bonne foi et que la pensée de se séparer de son *baby* affole et déchire, ou bien c'est la femme décidée à tout pour faire disparaître la trace vivante d'intimités illégitimes. Rien n'égale le flair de la matrone pour deviner du premier coup d'œil à quelle espèce de pecheresse elle a affaire. Dans le premier cas, elle rassure la pauvre mère. Hélas! elle aussi a aimé, il y a longtemps, et de cet amour très ancien, rien malheureusement n'est resté que le souvenir. Elle serait si heureuse d'avoir quelqu'un à choyer; le petit sera bercé, gâté, adoré; on aura pour lui des soins maternels; elle se répand en témoignages de sympathie, en malédictions hypocrites à l'adresse du séducteur assez vil pour abandonner la créature qu'il a mise à mal; bref, la malheureuse est gagnée; on débat le montant de la somme à verser immédiatement, l'enfant passe des bras de celle qui l'a mis au monde entre les mains de la mégère, et la mère s'en va, le mouchoir sur les yeux, retournant vingt fois la tête, étouffant ses sanglots dans l'escalier. A peine est-elle dehors, un télégramme est lancé; le complice, averti, ira chercher le nourrisson à la gare à l'heure désignée et l'emmènera dans quelque affreux galetas où le pauvre être trouvera de la compagnie. Quinze jours, un mois après, une lettre bordée de noir et portant le timbre d'un village éloigné annonce avec force lamentations que l'enfant a succombé à un rhume ou à une méningite. Il est mort de faim tout simplement, mais la prime est encaissée, le tour est joué.

Lorsqu'il s'agit d'une femme dissimulant sa qualité sous le voile épais qui la couvre, mais conservant, malgré ses efforts pour donner le change, l'allure et le maintien d'une personne du monde, la pourvoyeuse renonce à son attitude doucereuse, jette le masque et laisse entendre à son interlocutrice qu'elle a pénétré son incognito, deviné sa situation et les raisons qui l'ont conduite chez elle. Dès lors, plus d'hésitation ni d'embarras; l'entretien se poursuit sur le ton le plus naturel et le plus simple : 25 livres à la livraison, 25 au décès, propose la dame, et l'autre de répondre qu'elle ne peut pas, qu'elle a des offres plus avantageuses; on finit pourtant par se mettre d'accord et le marché se conclut pour 80, 100, 200 livres sterling, suivant le cas; il est entendu que dans un délai de trois mois au plus, le nouveau-né aura cessé de vivre.

Encore une dépêche télégraphique au « receveur. » Brillante affaire, cette fois; on n'en a pas tous les jours de semblables.

Voyons maintenant quel est l'accueil qui attend les infortunés à la campagne. Des commissaires de la Société pour la protection de l'enfance en ont découvert cinq dans une pièce large de deux mètres carrés et située au rez-de-chaussée d'une misérable chaumière. Trois d'entre eux rampaient sur le sol, couverts d'immondices. Un autre, fortement attaché à une chaise, était dans l'impossibilité de se mouvoir. Le cinquième gisait dans une baignoire. La chambre était d'une saleté horrible, et si puante que les témoins de ce spectacle, pris de nausées, reculèrent. Bien qu'ils fussent déjà grands, aucun des enfans ne pouvait marcher, un seul parvenait à se tenir debout, accroché aux meubles. Pas de feu, quoiqu'on fût en mars. Ces petits, nus ou peu s'en faut, étaient jaunes, émaciés, rachitiques, incapables de crier, étant trop faibles. Il fut impossible de découvrir le moindre aliment dans la maison. A côté, un homme et une femme contemplaient d'un œil sec ce tableau navrant, cette décomposition rapide de la jeunesse et de la vie. Oui, c'était là leur commerce, une manière pas fatigante de gagner leur pain; après ces martyrs, il en viendrait de nouveaux, puis d'autres, d'autres encore qui occuperaient les places vides, et, sacrifiés d'avance, disparaîtraient à leur tour dans l'ombre muette du cimetière. On pourrait multiplier à l'infini les descriptions de ce genre; ces prétendues fermes se ressemblent, toutes sont organisées pour rendre impuissantes les résistances de la santé et de la force. Dans un logement également tenu par un ménage et composé d'une chambre unique, on découvrait récemment quatre enfans atteints de maladies graves; sur le plancher, le couple étendu côte à côte; sur le lit, un *baby* mourant, affreux à voir, avec des plaies vives autour des yeux dont on ne s'expliquait pas la provenance, mais que le maître du logis attribua à la présence d'insectes rongeurs dans la pièce. Quand l'enfant pleurait, — et il pleurait, assura depuis un voisin, toute la nuit, — on lui jetait des vêtemens à la tête pour le faire taire.

Tels sont les vertueux habitans des champs à qui la procureuse des villes adresse les êtres qu'elle parvient à obtenir de la faiblesse, de l'ignorance ou de la perversité des parens. Les femmes qui pratiquent ce métier vivent généralement dans le monde des filles. Elles évitent d'écrire, ne communiquent que par le télégraphe avec leurs associés de la campagne. L'une d'elles, dont les manœuvres ont été découvertes dernièrement, envoyait dans la même semaine deux dépêches à Swindon et à Yarmouth pour annoncer aux complices qu'elle avait là-bas l'arrivée de deux enfans, habillés avec une élégance charmante et appartenant évidemment à la classe

aisée. La société veillait, était sur ses traces. Quand on opéra une perquisition à son domicile à Londres, on se trouva en face d'une matrone entre deux âges, propre, très bien mise et qui tira gravement de sa poche un certificat d'honnêteté signé du vicaire de sa paroisse. Il fut constaté que cette créature avait, en moins d'un an, expédié à des paysans de sa connaissance vingt-quatre nourrissons qu'elle s'était engagée à soigner ou à adopter. Le développement de ses affaires l'avait perdue. Elle ne négligeait pourtant aucune des précautions d'usage pour dépister les recherches, disparaissant tout à coup, changeant de quartier à la moindre alerte, cessant de répondre aux propositions de la clientèle ; toujours en règle, d'ailleurs, et conservant avec soin l'acte de naissance de ses victimes qu'il est prudent d'avoir sous la main, pour le remettre, en cas d'enquête, au *coroner*. Rien ne provoque l'ahurissement des familles qui ont cherché, de bonne foi, pour quelque nouveau-né chétif, une résidence à la campagne, comme cet arrêt subit des pourparlers. Elles s'informent, reviennent à la charge, tiennent absolument à savoir ce qu'est devenue leur correspondante. Elle était si convenable, avec des manières si douces et si engageantes ! La prime était peut-être un peu élevée, mais les conditions de la pension, vraiment, elle les avait établies à un prix si modéré ! Pareille aubaine ne se retrouverait pas aisément, pourquoi cette personne distinguée ne donnait-elle plus signe de vie ? Brusquement, un mot, une indication, un hochement de tête de la police ouvraient les yeux aux pauvres gens. Avec quelle tendresse ne serraient-ils pas contre leur cœur le petit qu'ils avaient failli confier à des mains scélérates !

Mais il s'en faut que le mensonge, la ruse ou les fausses déclarations soient indispensables au succès de ces entreprises. Il n'est pas toujours nécessaire d'inventer, et les plans les plus simplement conçus sont quelquefois ceux qui réussissent le mieux. Dans le second des exemples que nous citions plus haut, le ménage n'avait pas eu recours aux services de la pourvoyeuse, il ne s'était pas mis en peine de couvrir d'un prétexte quelconque ses machinations intéressées. Un avis inséré dans deux journaux de Londres avait suffi à lui procurer des pensionnaires. Seule, l'adresse donnée était inexacte. Que ce fût inconscience ou coquinerie, des voisins confortablement installés à quelque distance du couple infanticide avaient consenti à ce que leur propre domicile fût indiqué dans l'annonce. Là-dessus, sans qu'aucune information complémentaire eût été sollicitée, sans que les familles eussent jugé à propos d'interroger, d'écrire, de se renseigner, deux enfans étaient arrivés, précédés de lettres contenant simplement l'indispensable prime,

10 livres sterling pour l'un, 20 pour l'autre. Les mères n'ont jamais revu leur nourrisson et peut-être était-ce bien là ce qu'elles voulaient. Mentionnons encore, avec la société pour la répression des actes de cruauté envers l'enfance, la conduite particulièrement révoltante d'une femme qui s'était débarrassée, moyennant 12 schellings par semaine, de deux nouveau-nés. Elle n'ignorait pas que les individus avec qui elle avait traité laissaient lentement mourir de faim et de froid les misérables créatures. Elle le savait et ne craignait pas de faire au taudis où ils dépérissaient des visites régulières; elle ne cessa d'y venir que lorsque l'un et l'autre eurent succombé. Probablement, dans ce cas, comme dans les cas analogues, on avait eu soin de se préparer, à tout hasard, des témoignages. La police est curieuse et elle pourrait avoir, — qui sait? — la pensée de causer avec les fournisseurs du voisinage, de s'informer auprès du laitier ou du boulanger, par exemple, si les habitans du logis suspect ont fait régulièrement chez eux les provisions nécessaires. Il y a là un danger possible, facile, d'ailleurs, à éviter, grâce à quelques précautions élémentaires. Aussi est-il assez rare que la victime soit, dès le début, soumise au régime des privations. Des individus ont même avoué qu'au lieu d'affamer les enfans, ils aimaient mieux les gorger, l'indigestion chronique étant tout aussi funeste à leur santé que le jeûne. Mais c'est là un système coûteux et la plupart préfèrent s'en tenir aux méthodes usitées. Le gruau, la semoule, le lait, les œufs, tout ce qui sert à l'alimentation du premier âge, est acheté avec ostentation, distribué avec une libéralité hypocrite. Caresses et gâteries, rien ne manque, et ils goûtent ces joies, les innocens, sans doute avec l'illusion qu'elles sont éternelles. Mais la comédie ne dure pas. Peu à peu, le jeune visage perd de sa fraîcheur et de son éclat; le rire s'éteint, la face devient pâle et triste. Le condamné lève sur son entourage de grands yeux surpris; il ne crie pas encore, mais il souffre, et à mesure que diminuent les rations, s'accentue l'affaiblissement. Alors ce sont les remèdes demandés en hâte à la pharmacie pour une maladie que l'enfant n'a pas. Une médication brutale achève de porter le trouble dans un corps frêle et épuisé. Quand la vie ne tient plus qu'à un souffle, une fenêtre ouverte, un courant d'air glacial savamment dirigé précipitent le dénoûment, provoquent les convulsions libératrices. Oui, victime et bourreau, tous deux sont délivrés en effet, mais le plus à plaindre n'est pas celui qui est parti.

En 1889, aux assises du Derbyshire, le juge Wills, parlant des ravages que tant de manœuvres criminelles exercent dans la population infantile, déclarait qu'au cours des procédures entamées il avait constaté que la vie des enfans avait presque toujours été

assurée. C'est là, ajoutait l'honorable magistrat, un fait profondément regrettable. Les sociétés d'assurances inondent le pays de courtiers et d'agens. Ils pénètrent au foyer des familles, réussissent à leur arracher une signature et voilà le nom du nourrisson porté sur une police souscrite, en cas de mort, au profit des parens. Plus la somme à recevoir après le décès est élevée, plus la tentation est redoutable. Sans doute, à l'origine de ces combinaisons malfaisantes, on n'avait en vue que l'épargne, la possibilité de faire face à des dépenses exceptionnelles, en cas d'accident. Il était possible que le père et la mère se fussent tout d'abord laissé guider par des considérations de ce genre. Plus tard, l'expérience professionnelle avait démontré qu'il se livrait dans l'âme des besogneux ou des cupides un combat dont l'instinct paternel ne sortait pas toujours victorieux. Et M. Wills concluait sans ménagemens que ces institutions étaient devenues un danger national, qu'elles mettaient décidément en péril l'existence des nouveau-nés. Il n'était pas le seul à professer ce sentiment. Un an auparavant, M. Day, président des assises du Wiltshire, avait traité ces associations de fléaux, d'écoles d'ignominie et de meurtre. De son côté, le courageux directeur de la Société nationale commençait une campagne vigoureuse. Il accumulait les témoignages, versait au débat l'avis décisif des hommes de loi, des magistrats et des medecins. Les *coroners* du nord-est et de l'ouest de la capitale, celui du district de Kingston en Surrey, puis en province ceux de Birmingham, Coventry, Gloucester, Neath, lui communiquaient leurs révélations et leurs craintes. Selon eux, l'accroissement inquiétant de la mortalité infantile devait être attribué à l'assurance, et la situation resterait la même, aussi longtemps que certains parens auraient un intérêt pécuniaire à ce que leurs enfans disparussent. « Le 23 mars dernier, écrivait le docteur B. de Rotherham, une mère sortait de chez elle par une pluie battante et m'apportait un *baby* de onze mois, à peine vêtu, qui paraissait atteint de pneumonie. Je la renvoyais immédiatement avec des médicamens, non sans l'avoir sévèrement réprimandée d'une imprudence qui devait avoir des suites fatales. Le lendemain, le malade était mort. Lorsque les parens vinrent réclamer chez moi le certificat constatant l'affection à laquelle l'enfant avait succombé, je ne consentis à le leur délivrer qu'après les avoir avertis que je les signalerais à la justice au cas où ils recommenceraient leurs manœuvres. Onze jours après, la même femme amenait à mon cabinet un autre enfant, de trois ans celui-là, presque mourant et dont l'état d'affaiblissement général provenait évidemment d'un manque de soins. Il mourait à son tour dans la même journée. Une inspection à la maison mortuaire ne tarda pas à me convaincre

de la culpabilité de la famille ; je ne conservai plus aucun doute quand on m'informa de l'existence d'un contrat d'assurance, et je dénonçai les coupables à la police, après leur avoir nettement refusé l'attestation qu'ils avaient espéré arracher à ma faiblesse. »

Le rôle du médecin est dans ces sortes d'affaires particulièrement délicat. A vrai dire, c'est de lui que dépendent non-seulement le paiement de la somme assurée, de ces quelques livres sterling dont la possession éventuelle est l'unique raison du crime, mais ce qui est plus sérieux, la liberté ou l'arrestation du couple suspect. Il faut que les apparences soient sauvegardées, et qu'avant que la mort survienne, le nourrisson ait été soumis à une visite médicale au moins. Si elle n'a pas eu lieu, le meurtre, les précautions infinies qu'on a prises pour en dissimuler les traces, tout cela ne sert plus à rien. Le succès n'est acquis, ne devient définitif que lorsque le père et la mère, s'éloignant en toute hâte de la maison du docteur, tiennent et serrent dans leurs mains fébriles l'indispensable déclaration que le décès est dû à des causes naturelles. Alors seulement on respire, tant d'efforts n'ont pas été dépensés en pure perte. Il s'en faut, du reste, que les médecins se montrent toujours aussi rigoureux que celui dont nous rapportions tout à l'heure l'honorable résistance. La plupart hésitent à prendre un parti violent, quelque douteux que soit le cas, si louches que leur paraissent les créatures qui sont devant eux et dont ils devinent l'angoisse intérieure, en dépit de la contenance assurée. S'ils refusent le papier, c'est la misère dans un logis peut-être honnête, c'est à coup sûr la comparution devant le *coroner*, les dépositions à la police, le grand et le petit jury, la cour d'assises. Ce n'est pas sans ennui qu'un praticien occupé songe aux démarches sans nombre, au temps perdu que lui coûtera sa résolution. Il lui vient à la pensée qu'il ne possède, après tout, aucune preuve déterminante, qu'en l'absence de témoignages décisifs, les accusés seront peut-être acquittés. Y a-t-il eu réellement assassinat, ou simplement ignorance et stupidité? Au fond, son opinion est faite, mais il prévoit volontiers les objections, se représente le parti qu'un défenseur habile pourrait tirer d'un procès ainsi engagé. Non, décidément, il n'ira pas jusqu'au bout, il laissera tomber l'affaire. Certes, il répugne à signer le document qu'on lui demande, mais est-ce bien à lui qu'il appartient de livrer les criminelles à la justice? La police existe, c'est à elle de commencer une enquête, si elle le juge à propos. Telles sont les réflexions qui assaillent l'esprit des médecins des petites villes. Ces scrupules, les coupables les pressentent et les exploitent. Ils en tirent une sorte d'indication du point précis où ils peuvent aller sans encourir de risques sérieux. Dans les grands centres, ils ont encore moins

de motifs d'inquiétude, le docteur disposant à peine de quelques minutes pour visiter la clientèle à domicile. L'avis est formulé à la hâte, signé sans difficulté, le temps manque pour s'attarder aux cas suspects, flairer le mensonge et les histoires. D'autre part, la situation des *coroners* n'est pas moins difficile. Eux aussi hésitent à poursuivre d'office en l'absence du principal témoignage. Ils ouvrent la main et voilà les meurtriers au large, riant sous cape, prêts à recommencer avec la quasi-certitude de l'impunité.

Il n'y a peut-être pas, affirme le révérend Benjamin Waugh, de ville d'Angleterre où ne se passent des faits de ce genre. Un médecin de l'une des principales villes de la région du Middland disait récemment qu'il estimait à plusieurs centaines le nombre d'enfans qui disparaissaient de cette manière, rien que dans la cité où il exerçait sa profession. Les *boards of guardians*, les membres du clergé, les hauts dignitaires de l'église anglicane, sont depuis longtemps fixés à cet égard. L'homme dont la passion ou le désespoir ont égaré la raison et qui tue pour obéir à l'instinct féroce du moment, s'écrie l'évêque de Peterborough, est comparativement excusable, digne même de compassion, à côté du coquin ténébreux qui accomplit froidement l'œuvre de mort. La presse ne reste pas en arrière; elle prend une part active à ce grand mouvement de réprobation. La *Saturday review*, les journaux spéciaux comme le *Lancet*, le *British medical journal*, *The Hospital*, et aussi les feuilles de province désapprouvent les procédés des compagnies, déplorent que des tentations pareilles soient, en quelque sorte, semées sous les pas des pauvres. Le *Times* écrit que si, dans la plupart des cas, la preuve absolue de la culpabilité des parens ne peut être faite, il ne se dégage pas moins des débats l'impression morale qu'on est en présence de criminels dont les pratiques coûtent à l'Angleterre des milliers d'existences. Quant à la Société nationale pour la répression des actes de cruauté envers l'enfance, elle n'est pas embarrassée pour mettre sous les yeux du public anglais les plus tristes exemples de perversité. Voici, dit-elle dans un des derniers rapports qu'elle a distribués, voici un individu qui ne travaille que le temps qu'il faut pour subvenir à son entretien et à celui de sa femme. Le ménage est en bons termes. Tous deux ont de l'affection l'un pour l'autre et ne ressentent d'éloignement que pour les êtres issus de leur mariage et qui constituent une charge sérieuse, décidément. Avant leur naissance, les douceurs ne manquaient pas; il y avait toujours de la bière pour remplir les verres, du tabac pour bourrer la pipe. Graduellement, l'instinct paternel a disparu, l'égoïsme est devenu féroce; le couple semble n'avoir d'autre conception de la vie que

celle qui consiste à tout rapporter à soi, à sacrifier à l'intérêt personnel autrui et le reste. L'un des petits a quatre ans, l'autre en a deux; on s'en occupe le moins possible; ils habitent la rue, couverts de crasse, un vêtement troué sur la peau, leurs pauvres figures maigres ravagées par les larmes; les voisins ont pitié d'eux, émus de leurs gestes supplians, de leurs fouilles désespérées dans la boîte aux ordures, à la recherche des restes. La mère, d'ailleurs, les encourage à mendier de porte en porte. Un soir, le père rentre; il a dans sa poche une police d'assurances sur la tête de ses fils, que les camarades l'ont vivement exhorté à signer. A partir de ce moment, la condition des infortunés s'aggrave. Non-seulement ils ne reçoivent plus rien au logis, mais les locataires compatissans qui les nourrissent de temps à autre sont aigrement priés d'avoir à se mêler de leurs affaires. Aucune considération ne les sauvera, ils mourront sous les coups ou périront d'inanition. L'aîné ne prolongea pas la résistance; trois fois par jour on l'expédiait au cabaret pour en rapporter de la bière; un matin, les jambes lui manquèrent, il s'affaissa, rendit le dernier soupir. Le petit cadavre était à peine refroidi, la mère courait chez le médecin, en obtenait, on ne sait comment, un certificat, et le lendemain touchait à la caisse de la compagnie les 70 schellings d'assurance. Le plus jeune luttait encore, ayant la vie dure, ne voulant pas s'en aller. Quand les parens le trouvaient sur leur passage, rampant sur le ventre, d'une maigreur de squelette, ils l'écartaient d'une bourrade, l'envoyaient rouler dans un coin. On finit par empoigner ces brutes. La femme fut arrêtée au retour d'une course à une agence où elle venait d'assurer pour 30 schellings une fille qui lui était née. Le père ne tarda pas à la suivre en prison. L'autorité commença une enquête approfondie; on exhuma la dépouille de l'enfant mort, et le couple, prévenu d'homicide (*manslaughter*), fut traduit en cour d'assises et condamné aux travaux forcés. Quant au martyr qui avait eu la chance inespérée de survivre, on le confia à une société charitable. Il n'était heureusement qu'affamé, pesait huit livres à deux ans et doublait de poids et de volume quinze jours après sa délivrance.

Autre histoire : quatre enfans de deux à sept ans sont enfermés à clé dans une chambre, abandonnés sans nourriture aucune pendant trente-six heures. La mère est ivre, le père, gras et bien portant, passe sa vie au coin des rues. C'est un *loafer* ou un *cornerman*, un de ceux dont la félicité consiste à rester accoudé, toute une journée, à la porte des *public-houses*. C'est le moins mauvais des deux cependant; il lui arrive de penser quelquefois à ses enfans et de leur rapporter des effets qu'il s'est procurés

de droite et de gauche, au hasard de ses flâneries vagabondes. Ceux-ci n'en jouissent pas longtemps. La mère les en dépouille, engage les hardes au mont-de-piété, s'enfonce un peu plus dans l'ivrognerie. Elle quitte le domicile conjugal le samedi, jour de congé et d'allégresse, et ne revient guère au logis que le lundi, dans quel état! Les petits ont hurlé de faim et de froid, affolant le voisinage; on a dû leur passer des vivres par la fenêtre. Le lendemain, le plus jeune était mort, et ce cas de *shocking neglect* parut cette fois si scandaleux que le médecin n'hésita pas à refuser le certificat. La somme assurée échappa à la convoitise du ménage; il n'avait pas compté sur cette déception et moins encore, sans doute, sur les années de prison que les tribunaux lui infligèrent. Ces gens-là n'avaient pas de chance; ils auraient pu, sans injustice, se plaindre de la condamnation qui les frappait, alors qu'à côté d'eux, dans la même rue, des parens non moins coupables réussissaient à narguer la loi. Ces derniers s'étaient engagés, moyennant cinq schellings par semaine, à recevoir et à entretenir un neveu qu'ils assuraient, dès le jour de son arrivée, pour deux livres sterling. Six mois après, le pauvret n'existait plus, et on jugera, par le bulletin médical suivant, de l'état où se trouvait le cadavre et du supplice qu'avait enduré le malheureux pendant ces cent quatre-vingts jours : « Le corps, écrivait le docteur, n'a que les os et la peau, pèse 16 livres quand il devrait en peser 40. Blessures à l'orteil et au genou droit; contusions au péroné et à la jambe gauche. Les poignets sont sillonnés de cicatrices profondes, provenant de ligatures. La bouche garde les traces d'un coup de poing qui a fait sauter deux dents. Plaies aux joues, aux oreilles, au front, etc. » L'affaire était grave, les meurtriers s'en tirèrent cependant. Le témoignage des voisins manqua; il fut impossible de prouver qui avait attaché les cordes, battu et torturé l'enfant. Celui-ci vivant, d'ailleurs, sous le toit de deux personnes non admises à déposer l'une contre l'autre, l'enquête ne put aboutir. Laissé en liberté, le couple se présenta aux guichets de l'agence, qui s'exécuta sans difficultés.

Nous n'en finirions pas si nous voulions rapporter l'un après l'autre les cas que la Société nationale enregistre quotidiennement. Il n'y a que les moyens employés qui diffèrent, le dénoûment est toujours le même. Peut-être objectera-t-on que, dans les bas-fonds où nous avons conduit le lecteur, l'intérêt pécuniaire n'est, après tout, qu'accessoire, et que rien n'y sauverait la jeunesse des brutalités de l'ivrogne ou du fainéant. Cela est possible, mais il n'en est pas moins vrai que le profit éventuel, le gain entrevu, ne constituent pas un encouragement à renoncer aux cruautés

et aux sévices. Le courtier qui sonne à la porte des misérables pour toucher la prime hebdomadaire, quelques *pence*, laisse en même temps au logis le germe des tentations mauvaises, tout un ferment de perversité et de bassesse. L'idée du crime à commettre se lève, grandit lentement, repoussée d'abord, puis tolérée, acceptée enfin, tant elle est tenace et obsédante. « Vous n'avez rien à craindre, murmure la voix intérieure ; affamez vos enfans, maltraitez-les, n'appelez de médecin que lorsqu'il n'y a aucun espoir de les guérir ; faites-les mourir, en un mot, et, au lieu de donner de l'argent, vous en recevrez. Au besoin, hâtez la catastrophe finale par l'introduction dans l'estomac du malade de poudre aux rats (cela s'est vu) ou de sirops empoisonnés. La compagnie paiera, heureuse même d'en tirer réclame et de coucher sur les prospectus qu'elle distribue les noms de ceux qui auront passé à sa caisse. » L'agent d'assurances n'attache, en effet, aucune importance au décès de sa jeune clientèle. Évidemment, si les pratiques dont nous parlons prenaient une extension excessive, les sociétés ne manqueraient pas de s'en alarmer et d'exercer sur les opérations de leurs représentans un contrôle plus rigoureux. Mais nous avons à peine besoin de dire que la majorité des contractans est honnête et que les autres, ceux qui constituent l'exception, ne sont pas assez nombreux pour mettre en péril la prospérité de l'entreprise ; au contraire, ils deviennnent, entre les mains des puffistes, comme une sorte d'appeau à attirer la foule, une preuve vivante que les transactions sont loyalement conduites et que l'argent est réellement compté aux familles, en cas de malheur. « Un enfant mort? disait à M. le révérend Benjamin Waugh un de ces étonnans industriels, il n'y a pas de meilleure amorce à nos lignes de pêche. — Au lendemain des enterremens, affirmait gravement un deuxième, il nous vient plus de monde que jamais. Contesterait-on, par hasard, que nous soyons d'honnêtes gens parce que nous prenons au ralentissement ou à l'activité de nos affaires un intérêt légitime? » Quoi de plus naturel que ce langage, et comme on s'explique que les compagnies n'y regardent pas de trop près! Elles se gardent bien d'élever des difficultés, de chicaner, de reprocher à tel ou tel de leurs mandataires l'acceptation trop facile de cliens suspects. Somme assurée, commission de l'agent, elles paient sans hésitation, les cliens honnêtes et les polices périmées dont les versemens restent acquis formant la contre-partie très rassurante des cas où il y a eu abus de confiance. D'ailleurs, répétons-le bien haut, nous ne parlons ici que d'une minorité, puisque des calculs auxquels s'est livrée la Société nationale, il ne résulte pas que le nombre des victimes dépasse un millier par an. Il est vrai que

ceux-là mêmes qui donnent ce chiffre ne vont pas jusqu'à en certifier l'exactitude. Ils font des réserves; peut-être y aurait-il lieu de l'élever et, contre les évaluations modérées, ils produisent des statistiques qui autorisent le pessimisme. Sur deux cent seize enfans au-dessous de dix ans ayant, en six mois, péri de mort violente, rien que dans le quartier de Whitechapel, il n'y en a pas moins de cent dix-huit au décès desquels les parens avaient à gagner. Ainsi, ce seul coin de Londres fournissait, dans une mesure importante, matière à d'inquiétantes analyses. Il n'est pas rare, en outre, et c'est là une considération qu'on ne peut pas négliger, que le père et la mère dissimulent la vérité. Le mensonge ne coûte guère à qui mène à bien, sans faiblir, les plus sinistres besognes. Ce n'est qu'un jeu de dépister le magistrat enquêteur, de nier hardiment qu'il y ait un contrat enfoui quelque part, à l'abri des perquisitions indiscrètes. D'un autre côté, les relevés du *registrar general* pourraient bien apporter aux alarmistes des argumens redoutables. Pendant longtemps, les comtés du sud de l'Angleterre ont pu montrer avec orgueil leurs tables de mortalité infantile. Elles étaient les plus faibles du royaume, très différentes de celles du nord, où fonctionnait largement le système incriminé. Actuellement, les deux régions marchent de pair, le sud, jusqu'ici vierge, ayant à son tour reçu la visite des agens d'assurances. D'autres exemples, choisis çà et là, ne sont pas pour atténuer l'impression fâcheuse qui se dégage de cet ensemble de faits. Dans une ville du Staffordshire, Leek in the Potteries, une société qui exerçait depuis trente ans l'industrie en question ferme ses portes, renonce aux affaires. Aussitôt la moyenne des décès, qui était de 156 enfans sur 1,000, tombe à 109 pendant l'exercice suivant. Une nouvelle compagnie arrive, s'installe, reprend les opérations abandonnées, et on s'aperçoit, un an après, que la proportion a remonté jusqu'à 170 sur 1,000. Ce chiffre est resté le même pendant sept ans; en 1883, il grossissait encore, la moyenne de 186 était atteinte, alors qu'elle n'est pour toute l'Angleterre que de 147. Nouveaux symptômes : les agences tiennent à la disposition du public un mode d'échelle graduée suivant lequel la somme à payer, faible au début, sinon nulle, grandit avec l'âge même du *baby*. Supposons que celui-ci, assuré dès sa naissance, ne soit admis « à bénéfice » qu'à six mois révolus : on est à peu près certain qu'il franchira sans encombre cette période improductive. Au contraire, on est arrivé à cette constatation douloureuse que la mortalité allait en augmentant, précisément à partir de l'époque où le décès devenait de plus en plus rémunérateur.

A l'heure où nous écrivons, la chambre des lords est saisie des

faits que le courageux directeur de la Société nationale signale au pays avec une infatigable persévérance. Un comité composé des plus grands noms du royaume est chargé de faire une enquête. Elle aboutira, nous n'en doutons pas, à dissiper les ténèbres, à mettre en pleine lumière une situation obscure encore, un mal dont ceux qui en vivent retarderont le plus possible l'apparition au grand jour. Mais voudra-t-on, c'est là le point principal sur lequel insiste le révérend Waugh, voudra-t-on défendre aux compagnies d'assurances de signer des engagemens bilatéraux sur la vie des nouveau-nés, de mettre, en quelque sorte, leur tête à prix? Assurément, l'interdiction pure et simple serait accueillie avec regret par l'immense majorité des contractans de toutes classes, par ceux qui n'ont pas d'arrière-pensée et se défendraient avec énergie d'avoir autre chose au cœur que l'amour de la famille et le souci du bien des leurs. Mais l'école humanitaire dont nous parlions au début de cette étude, sans déclarer le moins du monde qu'elle n'a cure des intérêts individuels, s'efforce, avec une ardeur qui l'honore, de porter la question plus haut, de briser le cercle étroit où ses adversaires voudraient l'enfermer. Elle veut améliorer le sort des pauvres, préparer des générations meilleures. Au lieu de se borner à panser momentanément les plaies, c'est la cause intérieure qu'il faut attaquer. Le traitement passager des infirmités humaines n'est qu'un palliatif insuffisant, un adoucissement, appréciable sans doute, des souffrances de l'heure présente, mais qui disparaît sans laisser de traces, sans déposer au plus profond du malade la semence qui régénère. En somme, c'est le relèvement de la créature qu'il est indispensable d'entreprendre, en lui inculquant le sens de la dignité et de la responsabilité personnelles. Faut-il aller jusqu'à la tutelle? Non, apôtres et philanthropes ne proposent pas d'amoindrir les prérogatives des pères. Que des êtres qui n'ont pas de quoi vivre, dont le dénûment est l'hôte familier, qui ne possèdent, d'ailleurs, aucune des vertus du soutien de famille, que la paresse, l'ivrognerie, toutes les déchéances ont lentement dégradés; — que ces êtres soient investis d'une puissance dangereuse, soit, il faut bien y consentir. Qu'ils continuent donc d'avoir la garde légale de leurs enfans, qu'ils conservent le droit de les nourrir, de les diriger, de les punir à leur guise : assurément, c'est beaucoup, c'est trop peut-être. Mais qu'à côté de ce pouvoir presque illimité se glisse, avec l'approbation de l'État, la tentation d'en abuser; que l'excitation aux pires méfaits se produise à chaque instant sous la forme la plus odieuse, voilà ce qu'il ne paraît plus possible de tolérer. On peut avoir directement intérêt à la mort de son semblable, la société est ainsi faite; mais le devoir

de la législation est de ne laisser aux mains de personne les moyens de la hâter. Grâce pour l'enfant et pitié pour ceux que ni l'éducation, ni le bien-être, ni l'idée morale ne protègent contre les embûches dressées sous leurs pas!

Ainsi s'exprime le sentiment public, ainsi parle la voix charitable qui est au fond de l'âme du peuple. On étale hardiment les misères sociales, on met à nu les plaies, on pose le doigt sur la chair palpitante, au risque de redoubler la souffrance. C'est qu'il faut guérir avant tout; parvenue à un degré supérieur de civilisation et d'influence, l'Angleterre fait à l'armée du vice et du crime une guerre ouverte, elle ne veut plus qu'on l'accuse de dissimulation et d'hypocrisie. Au surplus, elle a besoin de tous les siens, et les jeunes existences lui semblent trop précieuses pour être ainsi fauchées en leur printemps, ravies par des misérables à la nation et à sa fortune. Quoi! mille enfans disparaîtraient tous les ans, et l'opinion indignée ne réussirait pas à endiguer ce fleuve de boue et de sang! Des hommes seraient venus au monde, destinés à développer la richesse du pays, peut-être à l'illustrer de leurs vertus et de leur génie, et il suffirait d'une main coupable pour arrêter la croissance de ces ouvriers, de ces négocians, de ces écrivains, peut-être de ces héros! Sans parler de ce fait humiliant que, sur le territoire britannique, des petits souffrent et gémissent et que la société n'arrive pas à les défendre, il y a le rôle utile qu'ils rempliraient, la force perdue dont il n'est pas admissible qu'on se prive plus longtemps. A ces raisons d'ordre pratique, à cet instinct qui pousse les membres d'une même communauté à conserver leur bien et à l'augmenter, se mêle un sentimentalisme touchant qui se répand et trouve sa voie dans la presse, les conférences et le parlement. Revues, *magazines,* publications périodiques anciennes et nouvelles s'intéressent aux pauvres et aux malheureux, rivalisent de récits pathétiques. Grand et curieux mouvement, où toutes les questions sont menées de front, traitées avec une compétence et une habileté vraiment remarquables. C'est la commission du travail qui appelle dans son sein les conseillers les plus écoutés des classes laborieuses, c'est la chambre qui est saisie à chaque instant de projets philanthropiques destinés à réformer, dans un sens toujours meilleur, la vieille législation du pays. Et les associations privées sont là qui se remuent, fouillent et pénètrent partout, dénonçant aux pouvoirs publics les injustices et les hontes, montrant ainsi ce que peut réaliser de durable et de fort l'initiative de citoyens libres. Mais rien n'est plus humain et plus consolant à la fois que cette marche en avant contre les bourreaux de l'enfance. Jamais elle n'a paru plus sacrée; on écoute en frémissant son cri d'agonie

et de désespoir, on contemple, avec un attendrissement qui va jusqu'aux larmes, la gravure populaire où la petite fille, le *step child*, grelottant sous ses loques, les pieds dans la neige, sanglote silencieusement à la porte de la maison paternelle.

On a bien souvent cité, et nous la rappellerons à notre tour, la célèbre tirade de Robert Browning sur la mère dénaturée. Il semble que l'inspiration du maître ne se soit jamais présentée avec plus de force à la pensée de toutes les familles où il y a du pain, du feu, de la lumière et des oreillers tout blancs où les petits reposeront le soir leurs têtes souriantes. Lorsque Ivan Ivanovitch procède à l'exécution sommaire de la malheureuse qui, pour sauver sa vie, a jeté aux loups qui la poursuivaient l'enfant qu'elle portait dans ses bras, le vieux pope du village ne se contente pas d'applaudir au châtiment, il proclame serviteur de Dieu l'impitoyable justicier :

The mother drops the child! Among what monstrous things
Shall she be classed? Because of motherhood, each male
Yields to his partner place, sinks proudly in the scale :
His strength owned weakness, wit — folly, and courage — fear,
Beside the female proved male's mistress — only here.
The fox-dam, hunger-pined, will slay the felon sire
Who dares assault her whelp : the beaver, stretched on fire,
Will die without a groan : no pang avails to wrest
Her young from where they hide — her sanctuary breast.

« La mère laisse tomber l'enfant! Parmi quels êtres monstrueux — doit-elle être classée? A cause de la maternité, chaque mâle — cède la place à sa compagne, s'efface noblement devant elle : — sa force, il l'avoue faible; son cerveau, impuissant; son courage, tremblant. — Auprès de lui elle se montre, dans ce seul cas, la plus grande des deux. — La femelle du renard, mourant de faim, tuera le père sans entrailles — qui ose assaillir sa progéniture; le castor, entouré de flammes, — mourra sans une plainte; nulles transes ne peuvent arracher — ses petits du sanctuaire où ils s'abritent, le sein maternel. »

Ce sont là des vers admirables et dont aucune traduction ne saurait rendre le souffle et l'allure; avec quelle passion ne se fût-il pas associé au généreux élan de ses compatriotes, le poète qui dort aujourd'hui à Westminster; de quels accens irrités n'eût-il pas flétri les forfaits de créatures sans nom, lui qui s'inclinait si profondément devant l'auguste majesté des mères!

JULIEN DECRAIS.

LA

GUERRE CIVILE AU CHILI

I.

Le Chili, comme on le sait, est un des pays de l'Amérique qui secouèrent, au commencement du siècle, le joug de l'Espagne. Les luttes de l'indépendance passées, le Chili, comme les autres colonies, s'efforça de se donner une constitution politique. Après quelques essais, on arriva en 1833 à la constitution avec laquelle les Chiliens se sont gouvernés jusqu'à présent. D'après cette constitution, modifiée postérieurement, le pouvoir législatif se compose : 1° d'une chambre des députés, elue par le suffrage universel direct et renouvelable intégralement tous les trois ans; et 2° d'un sénat également élu par le suffrage universel direct et renouvelable par moitié aux mêmes périodes que la chambre. Le droit de suffrage appartient à tous les Chiliens âgés de vingt et un ans qui savent lire et écrire. Les membres du parlement n'ont aucune indemnité, et leurs fonctions sont absolument incompatibles avec tout emploi, commission ou marché, rémunéré de l'État. Le vote est secret et *accumulé*, c'est-à-dire qu'on a autant de votes qu'il y a de candidats, et qu'on peut les porter tous sur un seul d'entre eux. Il y a un député pour 40,000 habitans et un sénateur par trois députés.

Le pouvoir exécutif est confié à un président de la république, élu pour cinq ans au suffrage de deux degrés, et ne pouvant être réélu qu'après l'écoulement des cinq années qui suivent l'expiration de ses fonctions.

Quant aux attributions du parlement et du pouvoir exécutif, elles sont à peu près les mêmes qu'en France. Tous les actes du président doivent être accompagnés de la signature d'un des six

ministres d'état, sous peine de nullité. Les ministres sont responsables de l'exercice de leurs fonctions devant les chambres, lesquelles peuvent les questionner, les interpeller et les censurer. En outre, le sénat, sur la proposition de la chambre des députés, peut juger les ministres à raison des crimes de trahison, concussion, détournement des fonds publics, infraction à la Constitution ou violation des lois, et pour avoir compromis gravement la sécurité ou l'honneur de la nation.

Le Chili a une population de 3,200,000 habitans et une superficie égale à une fois et demie celle de la France. Son budget, depuis de longues années, se solde en excédent de recettes, lesquelles atteignent le chiffre de 70 millions de piastres, soit 350 millions de francs. Au commencement de 1889, il y avait au trésor un excédent s'élevant à 150 millions de francs. La dette de l'État, en capital, dépasse à peine le chiffre des recettes annuelles.

Les partis politiques principaux au Chili sont le parti libéral et le parti conservateur. Le parti libéral est au pouvoir depuis quarante ans. La différence capitale de leur *credo* n'est guère, comme dans presque tous les pays qui n'ont pas la question dynastique, que relative à des points se rattachant à la religion : influence plus ou moins grande du clergé et laïcisation des institutions. Le parti libéral soutient le libre examen, la non-immixtion de l'Église dans les affaires politiques, l'enseignement de l'État et le maintien des réformes accomplies sur ces chapitres : abolition des anciens privilèges ecclésiastiques, lois sur les registres de l'état civil, cimetières laïcs communs, etc. Le parti conservateur, au contraire, voudrait voir partout dominer les conseils de la foi religieuse et soutient l'abolition de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur de l'État, aussi bien que des autres réformes indiquées. Pour le reste, pour l'organisation politique, judiciaire et locale, par exemple, les programmes des deux partis ont cessé de se différencier, sauf, naturellement, sur quelques points secondaires. Sur 120 députés, 100 appartiennent aux diverses nuances du parti libéral et 20 au parti conservateur. Sur 40 sénateurs, 35 appartiennent au parti libéral et 5 au parti conservateur.

II.

M. J. Manuel Balmaceda fut élu président pour cinq ans, en septembre 1886. Député depuis de longues années, en dernier lieu sénateur et chef du ministère, M. Balmaceda s'était fait remarquer par son esprit réformiste et libéral, par une éloquence assez brillante, quoique superficielle, et par une tactique habile dans l'art de manier les hommes et les partis. Assez connu par ses doctrines

franchement libérales et par sa haute situation sociale, M. Balmaceda n'eut pas grand'peine à obtenir, en vue des élections présidentielles de 1886, non-seulement les sympathies, mais aussi le ferme appui du président antérieur. Mais si cet appui assura son élection, il fut aussi la cause d'une division profonde du parti libéral. La fraction la plus avancée et la plus indépendante de ce parti n'hésita pas à combattre M. Balmaceda, en raison de l'origine officielle de sa candidature et de son caractère nerveux et variable. Le parti conservateur aussi se montra hostile à M. Balmaceda, mais l'influence officielle l'emporta une fois de plus, et le président actuel montait au pouvoir le 18 septembre 1886.

M. Balmaceda inaugura son gouvernement par une politique habile : il conviait tout le monde à l'apaisement et, au bout de quelques mois, il pouvait s'appuyer sur toutes les nuances du parti libéral. Son gouvernement s'ouvrait ainsi sous les meilleures auspices et rien ne faisait prévoir les orages postérieurs. Les choses marchèrent assez bien jusqu'au commencement de 1889, date à laquelle tout le monde s'apercevait que le ministre de l'industrie et des travaux publics, considéré jusqu'alors comme le membre le plus modeste et, pourrait-on dire, le plus inoffensif du cabinet, prenait toutes les allures d'un *dauphin* ; ses avis étaient toujours prépondérans dans les réunions du conseil des ministres et il jouissait d'une grande faveur dans les entretiens privés du président. A l'occasion d'un voyage dans les départemens, ce ministre prit la parole et développa tout un vaste programme de travaux publics (construction d'écoles primaires et industrielles, chemins de fer, prisons, etc.), programme que ses collègues du ministère accueillirent avec une certaine surprise. Enfin, d'autres faits de moindre importance se produisirent, et le parlement et le pays purent constater que M. Balmaceda ne cachait pas son intention de mettre toute son influence au service de la candidature de son ministre de l'industrie, M. Enrique Sanfuentes, lors des élections présidentielles de 1891.

Un semblable dessein en faveur d'un homme qui pour la première fois arrivait à une fonction publique, et n'était connu jusqu'alors que par son heureuse chance dans les opérations de Bourse, ne pouvait que rencontrer une résistance sérieuse. La fraction du parti libéral qui avait combattu l'élection de M. Balmaceda, grossie de la moitié des anciens partisans de celui-ci, sans se déclarer en hostilité ouverte, essaya de ramener M. Balmaceda dans la bonne voie. A la suite de ces efforts, plusieurs changemens ministériels eurent lieu. L'influence de M. Sanfuentes semblait mise à l'écart, mais en réalité elle ne faisait que sommeiller, prête à se réveiller. Le temps marchait, et M. Balmaceda

et son favori jugèrent le moment arrivé de compter leurs amis et de mettre en mouvement les puissans ressorts de la machine gouvernementale. Profitant de la prorogation des chambres, M. Balmaceda renvoyait le ministère qui, quelques jours auparavant, avait l'appui presque unanime des chambres, et en janvier 1890 en nommait un autre, composé de ses amis personnels et manifestement contraire à l'opinion de la majorité parlementaire.

Pendant plusieurs mois ce ministère gouverna, et sa tâche principale fut de se procurer une majorité à la chambre des députés, ou tout au moins au sénat, en vue des sessions ordinaires du mois de juin 1890. Le président et ses ministres n'y arrivèrent pas, et ceux-ci, n'étant pas disposés à encourir un vote de censure du parlement, se retirèrent à la fin du mois de mai 1890. Mais M. Balmaceda ne tarda pas à les remplacer par six autres de ses amis, qui, bien plus dévoués que leurs prédécesseurs, ne devaient reculer devant aucun obstacle. En effet, ils eurent le courage de se présenter aux deux chambres et de déclarer hautement qu'ils ne s'attendaient pas à avoir l'appui de la majorité parlementaire, mais que, néanmoins, ils étaient résolus à conserver le pouvoir tant qu'ils auraient la confiance du président de la république. Les deux chambres, dans l'intervalle de deux ou trois jours, ripostèrent, par une majorité des trois quarts, en faisant usage pour la première fois, dans une longue vie parlementaire, de leur droit de censure ou de blâme contre le ministère. Le ministère, pourtant, n'en resta pas moins en fonction, et, désertant la salle des séances, il crut pouvoir continuer tranquillement sa besogne administrative et ses efforts en faveur de M. Sanfuentes.

Trois mois se passèrent ainsi, pendant lesquels les chambres discutèrent deux projets de lois organiques d'une grande importance ; l'un sur les élections, l'autre sur l'organisation communale.

Le mois de juillet approchait, et avec lui la date où expirait le budget des recettes de l'année précédente. Une nouvelle loi était indispensable au gouvernement pour continuer à recouvrer les impôts, une disposition constitutionnelle le prescrivant formellement. C'était aussi le moment attendu par les chambres pour faire valoir positivement leur autorité. En effet, par une majorité de plus des trois quarts, les chambres suspendaient l'autorisation de recouvrer les impôts jusqu'au moment où serait constitué un ministère qui aurait l'appui de la majorité des deux chambres. Le ministère, convaincu que les chambres reculeraient devant les conséquences fâcheuses qu'une telle situation infligeait au pays en se prolongeant, essaya de se maintenir quand même au pouvoir. Les citoyens ayant le droit incontestable de refuser le paiement de l'impôt, le gouvernement n'osa pas le recouvrer, et le Chili resta

pendant vingt-cinq jours sous un régime idéal : tous les services publics fonctionnant régulièrement et les citoyens exempts de toute charge : pas de droits de douanes, pas de droits de timbre et d'enregistrement, pas de contributions mobilières, pas même l'obligation d'affranchir les lettres.

La situation s'aggravait chaque jour, et de dangereuses manifestations ne tardèrent pas à éclater. A Iquique, le port du salpêtre, des milliers de mineurs et d'ouvriers de la corporation des chargeurs abandonnèrent leur travail pour se livrer à de bruyantes manifestations. A Valparaiso, le plus grand port du Pacifique, à l'occasion des meetings des deux partis, s'engagea dans les rues une lutte générale que la police fut impuissante à réprimer. Il resta sur le carreau plusieurs morts et plus de quatre cents blessés.

En face d'une telle situation, les hommes les plus considérables de Santiago, par leur position sociale, par leur richesse et par leur qualité de membres de l'Université, du barreau et du corps médical, s'assemblèrent non pour protester et faire acte de partisans, mais pour adresser à M. Balmaceda l'avis des représentans de l'ordre, des sages, des hommes sans passions, sans parti-pris, et pour lui montrer la nécessité de sauver le pays, en faisant appel à son patriotisme. M. Balmaceda reçut froidement la délégation des six citoyens nommés par cette réunion, et sans donner aucune promesse, se contenta de se plaindre de la majorité des chambres en rejetant sur elles la responsabilité de la situation.

Cependant, un peu plus tard, M. Balmaceda revenait sur ses pas et acceptait la médiation de l'archevêque de Santiago. Après plusieurs conférences on arriva au résultat désiré. Un ministère composé d'hommes éloignés depuis quelque temps des luttes des partis, quoique d'un très grand mérite, prendrait le pouvoir, en adoptant comme programme de gouvernement la neutralité et l'abstention la plus absolue de toute influence officielle dans les prochaines luttes électorales. Ce fut ainsi qu'on arriva à la constitution d'un ministère parlementaire, sous la présidence de M. Prats, homme remarquable, ancien président du cabinet pendant la guerre du Pacifique et ancien président de la cour suprême de justice. Le parti conservateur, pour la première fois depuis vingt ans, y était représenté et obtenait un portefeuille. Tout sembla arrangé : les chambres votèrent la loi de finances. Le pays tout entier manifesta sa satisfaction et rentra dans sa tranquillité habituelle. Mais, malheureusement, il ne tarda pas à être de nouveau désabusé : bientôt les nouveaux ministres durent reconnaître qu'ils n'étaient pour rien dans le gouvernement, et que M. Balmaceda, les laissant de côté, s'entendait di-

rectement avec les préfets et faisait préparer la campagne en faveur du candidat officiel. Les six ministres s'adressèrent alors à M. Balmaceda pour lui demander une plus grande liberté d'action et l'autorisation de révoquer quelques préfets ostensiblement partisans de M. Sanfuentes. Sur la réponse négative du président et ne voulant pas prêter la main à une politique à laquelle ils étaient chargés de mettre fin, les ministres se retirèrent le 15 octobre 1890. La loi de finances votée, M. Balmaceda n'avait plus besoin, en effet, d'un ministère parlementaire et, sans le moindre scrupule, il rappela ses anciens amis. Le premier acte de ce nouveau ministère fut la clôture de la session extraordinaire commencée quinze jours auparavant sur la convocation faite par le président de la république sous le ministère précédent. De cette façon on coupait court aux interpellations et aux votes de blâme.

La commission conservatrice, qu'en français il conviendrait mieux d'appeler commission nationale, est une institution reconnue par la constitution chilienne. Elle consiste dans une délégation de sept membres de chaque chambre, dont les attributions principales sont de veiller pendant la prorogation du parlement à l'observation de la constitution et des lois, et d'adresser au chef de l'État les communications afférentes à ses fonctions. En outre, elle peut demander au président de convoquer les chambres en cas de circonstances exceptionnelles. C'est en faisant usage de ce droit que cette commission a joué un rôle considérable dans les événemens dont nous faisons le récit. Aussitôt les chambres congédiées, la commission nationale se réunit et après un débat qui restera célèbre dans l'histoire parlementaire du Chili, elle adressa au président une note lui demandant une convocation immédiate du parlement comme une mesure absolument nécessaire et urgente, la loi annuelle du budget des dépenses et celle qui autorise la permanence de l'armée et de la marine n'ayant pas encore été discutées. M. Balmaceda s'y refusa, et la commission continua en conséquence à se réunir trois fois par semaine. L'élite des deux chambres y étant représentée, la conduite du gouvernement y était le sujet des plus brillans débats. La grande salle du sénat devenait trop étroite pour contenir les assistans, et une foule nombreuse restait aux abords du palais législatif afin d'acclamer les représentans du pays à la sortie des séances. Cette commission fut ainsi le foyer de l'opinion et des protestations contre la conduite de M. Balmaceda. Dans la presse indépendante et dans les meetings, on donnait la dictature comme un fait accompli, tandis que les journaux gouvernementaux soutenaient que l'exécutif pouvait légitimement se passer des lois réclamées.

Enfin, le 1er janvier 1891, date d'expiration du budget des dé-

penses, approchait. La commission nationale renouvela au président ses instances pour la convocation des chambres et lui fit observer que, par le fait de dépenser une somme quelconque sans l'approbation préalable de la loi de finances et par le fait de conserver l'armée et la marine sans l'autorisation d'une loi, il se mettait hors la constitution et la loi. L'article 37 de la Constitution dit, en effet : « En vertu d'une loi seulement on peut : 2° fixer annuellement les dépenses de l'administration publique ; 3° fixer également chaque année les forces de mer et de terre qui doivent être entretenues en temps de paix ou de guerre. »

Mais M. Balmaceda n'avait pas l'intention de céder et, le 1er janvier 1891, il établissait, de sa propre autorité, le budget des dépenses de cette année. L'armée, loin d'être dissoute, aurait désormais une solde de 50 pour 100 plus considérable. Tous les employés non partisans du gouvernement étaient congédiés, l'état de siège était déclaré par décret, en violation du droit exclusif du parlement ; les réunions publiques étaient empêchées par la force, etc. Ce fut le signal de l'insurrection. Les deux branches du congrès, ne pouvant siéger ni dans le palais législatif ni ailleurs en raison des mesures prises par M. Balmaceda, se mirent d'accord pour signer, à une grande majorité, un acte dans lequel, après avoir énuméré les violations commises par le président de la république contre la Constitution et la loi, et invoqué l'art. 27 de celle-ci, qui donne au congrès la faculté de déclarer arrivé le moment où le président ne peut pas exercer ses fonctions, soit en raison de maladie, absence ou autre grave motif, soit par cause de décès, démission ou autre empêchement absolu, on faisait la déclaration suivante : « Le président de la république, don José Manuel Balmaceda, s'est rendu absolument impossible pour continuer l'exercice de sa charge, et en conséquence il doit cesser de la remplir à partir de ce jour. » En même temps des protestations se produisirent dans tout le pays, mais la police et l'armée n'eurent pas grand'peine à les étouffer. Le 6 janvier, la résolution prise par la flotte vint changer la face des choses : celle-ci déclarait, sur l'injonction d'une note signée par le président de la chambre des députés et par le vice-président du sénat, ne plus devoir obéissance au gouvernement, et, après avoir embarqué quelques chefs de l'opposition parlementaire, elle s'éloignait de Valparaiso et allait prendre possession des provinces du nord du Chili. Plus tard, la flotte mit le blocus devant plusieurs ports, tarissant ainsi presque l'unique source du trésor chilien, le produit des douanes.

Tout d'abord, les nouvelles télégraphiques constatèrent le progrès de la révolution, et tout semblait conduire à la solution réclamée par le parlement, la démission de M. Balmaceda ; mais ce résultat

ne devait pas être obtenu aussi facilement. M. Balmaceda avait parfaitement préparé sa résistance : il avait nommé ministre de la guerre un général, et préfets un grand nombre de colonels; il avait congédié tous les officiers douteux ou peu enthousiastes de sa cause et avancé d'un grade à peu près tout le reste; il doublait le traitement des officiers et la solde des troupes; il avait recueilli l'armement et les munitions disséminées dans les départemens; il élevait à 30,000 hommes l'effectif de l'armée active et faisait poursuivre et mettre en prison tout citoyen capable de prendre l'initiative et la direction du mouvement révolutionnaire dans les différentes parties du pays.

En revanche, l'insurrection n'avait que la flotte, puissante il est vrai sur mer, mais qui ne peut rien faire au centre du pays. Son action ne peut produire d'effet qu'à la longue. D'ici à quelques mois, en effet, le gouvernement aura épuisé les 20 millions de piastres de la réserve et les 10 autres millions émis par décret, et, ne pouvant plus tirer de ressources des douanes, il sera bien près d'être vaincu; mais il a encore le temps d'agir. En dehors de la flotte, l'insurrection a des bras nombreux et des bonnes volontés partout, ainsi que l'appui effectif du clergé et des grandes fortunes. Les dernières nouvelles ont annoncé quelques rencontres dans les provinces du nord du Chili, dont une assez sérieuse, où ont été complètement défaites les troupes du gouvernement. Ces provinces n'étant attaquables que par mer, les insurgés sont maîtres du territoire du salpêtre et des trois ports qui produisent les deux tiers des recettes chiliennes. Grâce à cette circonstance, les partisans du congrès ont pu organiser à Iquique un gouvernement ayant à sa tête les présidens des deux chambres, et former une armée en vue d'attaquer le gros des forces de M. Balmaceda, concentrées près de Santiago.

Dans ces conditions, il est très difficile de prévoir quel sera le résultat de la lutte, de dire qui remportera la victoire. En ce moment-ci, tout ce qu'on peut assurer, malheureusement pour le pays, c'est que la lutte semble devoir se prolonger, par suite de la puissance et de l'isolement de chacune des deux forces ennemies, et, en se prolongeant, elle a toute chance de se convertir en une longue et désastreuse guerre civile.

Et maintenant, quel est le but poursuivi par M. Balmaceda et ses amis personnels, d'une part, et par la majorité du parlement et par le peuple, de l'autre? L'objectif de M. Balmaceda reste un mystère : on ne peut pas supposer qu'il sacrifie son pays pour l'unique satisfaction de désigner son successeur; il n'est pas probable non plus qu'il ait songé à rester au pouvoir; ni lui, ni ses amis ne proclament aucun programme, aucune doctrine, aucune réforme pour justifier une politique quelconque. C'est pour cela que

personne n'a pu trouver une explication plausible de la conduite de M. Balmaceda et que la plupart inclinent à croire que M. Balmaceda n'a obéi, d'abord, qu'au désir de faire prévaloir ses vues et de conserver une partie de son influence après l'expiration de ses pouvoirs, et que, plus tard, il s'est laissé emporter par son exorbitant amour-propre, gravement froissé dans une lutte politique trop ardente et dans laquelle le président, oubliant qu'il était chef, est souvent descendu au rang de soldat et a combattu comme tel. Cependant, il faut reconnaître que la longue persistance de M. Balmaceda dans sa politique de discorde et la terrible gravité de la situation provoquée par lui ne sont pas en rapport avec les motifs que nous venons d'indiquer, et qu'il n'est pas impossible qu'il ait visé à conserver le pouvoir après la période quinquennale.

Désormais, si M. Balmaceda ne joue pas sa vie, il risque tout au moins un avenir plus ou moins triste. C'est aussi la principale cause qui le fera rester encore sourd à la voix du patriotisme tant qu'il aura un espoir de triompher. En dehors de l'armée, que la crainte et l'esprit d'obéissance et de discipline maintiennent à ses côtés, M. Balmaceda n'a que très peu d'amis, ceux-ci, d'ailleurs, de beaucoup inférieurs à lui, et dont les meilleurs se laissent emporter par une reconnaissance mal comprise ou par le désir de conserver ou d'acquérir une notoriété qu'ils n'auraient pas atteinte dans des circonstances meilleures. Le reste forme la suite obligée de toute espèce de pouvoir et ne mérite pas qu'on en parle.

Au contraire, le but de ceux qui font la révolution, le but du parlement et de ses partisans, est parfaitement défini : ils ont voulu, d'abord, avoir raison d'une dictature qui a rompu avec cinquante-sept ans de bonnes traditions parlementaires; ils ont voulu ensuite, et avant tout, sauver le pays des dangers d'une dictature établie avec un caractère permanent. Il n'était que trop évident, en effet, que, sans la révolution, M. Balmaceda aurait su se faire un parlement à lui, sous lequel le pays aurait été définitivement asservi. Aujourd'hui, ces motifs se trouvent malheureusement bien renforcés, et le dévoûment des parlementaires à leur cause doit grandir, car le danger est maintenant doublement grave.

En effet, il y a quelque temps, M. Balmaceda et ses amis proclamèrent M. Claudio Vicuña candidat aux élections présidentielles du 1er juin, candidat qui, si M. Balmaceda n'est pas chassé auparavant, aurait la charge de continuer la lutte après le 18 septembre, date d'expiration des pouvoirs du président actuel. Mais d'un autre côté, le 29 mars, sur la convocation faite par un décret qui abroge la loi d'élection, une assemblée constituante vient d'être élue, si

on peut parler d'élections chez un peuple qui est en guerre civile et soumis à l'état de siège le plus rigoureux, qui ne peut pas se réunir, qui n'a pas de journaux, etc. En vue de quelles réformes M. Balmaceda a-t-il réuni cette constituante dans des circonstances si extraordinaires et contrairement à la constitution du pays, qui interdit toute voie d'amendement des lois fondamentales en dehors de la volonté de deux parlemens successifs? Voudra-t-on déclarer la rééligibilité du président de la république, pour ne pas affronter les dangers d'un 2 décembre chilien? Nous ne savons; mais il y a là des périls dont il est très important de sauver un pays digne d'un autre sort!

III.

On pourrait croire que les faits que nous venons de mentionner sommairement ne sont que la manifestation extérieure de causes sociales plus ou moins permanentes, et plus ou moins profondes. Mais, à propos de cette révolution, les tentatives d'explications philosophiques resteraient bien stériles. La lutte des classes n'est connue au Chili que par l'histoire des pays d'Europe; nous n'avons pas, non plus, les questions ouvrières ni le socialisme; les dissentimens religieux sont également inconnus, et le peu de gens qui ne sont pas des fervens catholiques sont des libres penseurs qui ne gênent personne; la richesse de l'état et des individus n'a fait qu'augmenter dans des proportions inouïes depuis 1880; les dernières récoltes ont été excellentes; les salaires ont suivi la progression accoutumée. Bref, au Chili, on ne peut signaler aucun des faits sociaux ou économiques qui le plus souvent sont la cause des crises politiques des peuples, et dont la république voisine du Chili, l'Argentine, nous offre un si frappant exemple, avec la catastrophe économique et financière dont elle est à présent victime.

Les événemens qui se passent au Chili ne sont pas, non plus, la conséquence d'un état chronique d'anarchie politique, de cette espèce de dissolution permanente où en sont presque toutes les républiques hispano-américaines, et dont les mouvemens militaires sont la caractéristique; cinquante-sept ans non interrompus de gouvernement régulier et constitutionnel, un crédit qui permet de voir au pair en Europe les emprunts du 4 1/2 pour 100, mettent le Chili à l'abri d'un pareil soupçon.

Pour prouver que les événemens du Chili ne sont pas la manifestation périodique d'une organisation politique n'ayant pas encore atteint sa maturité, non plus que de mœurs anarchiques et révolu-

tionnaires, nous citerons un fait récent qui, mieux que toute autre chose, donnera une idée exacte des progrès politiques du Chili et du véritable caractère de la révolution qui est en train de s'y opérer. En 1881, le général Baquedano, qui, à la tête de 30,000 Chiliens et après de sanglantes batailles, avait complètement soumis le Pérou et la Bolivie, ayant été proclamé candidat aux élections présidentielles, ce général qui, quelques mois auparavant, à l'occasion de sa rentrée de la campagne du Pacifique, avait traversé les rues de Santiago sous des arcs de triomphe et sous une pluie de fleurs, ce général n'eut pas assez de partisans pour maintenir sa candidature! Au Chili, le principe que le président de la république ne peut pas porter l'épée avait une espèce de force constitutionnelle. Ce même général, avec une armée victorieuse à sa disposition, respecta l'opinion du pays. Nous sommes portés à croire que, pour beaucoup de pays bien plus grands, bien plus civilisés, bien plus vieux que le Chili, il ne serait pas aisé de donner une semblable et si indiscutable preuve de sagesse politique et de foi républicaine.

Cette révolution est avant tout une révolution forcée, une révolution faite à contre-cœur, venant d'en haut, provoquée et même recherchée par celui qui s'en défend.

Il s'agit d'un de ces conflits si fréquens dans le système parlementaire du type anglais, que nous avons imité : le président étant inamovible et irresponsable pendant l'exercice de ses fonctions, une fois qu'il se refuse à nommer un cabinet en conformité de vues avec les vœux de la majorité du parlement, il n'y a plus d'arrangement possible. Les armes puissantes mises aux mains des chambres pour contraindre le président à suivre leur politique deviennent inefficaces pour amener une solution. C'est bien là de l'équilibre et de la séparation des pouvoirs, mais justement sous leur aspect le plus fâcheux. C'est pour cela que la France a si bien fait de ne pas créer un président élu au suffrage direct et sortant de la même source que le parlement, mais de faire nommer le président par le congrès. Au Chili, au contraire, on a porté si loin l'imitation du système anglais que les membres de l'assemblée constituante de 1833 ne reculèrent pas devant l'absurdité d'établir, dans une république, un président qui ne peut pas être jugé pendant l'exercice de ses fonctions, même dans le cas où il se rendrait coupable de trahison ou de crime de lèse-patrie. C'est, ni plus ni moins, la théorie de l'impeccabilité de la reine d'Angleterre, les ministres ou ses conseillers étant considérés comme seuls responsables des résolutions adoptées. Et au Chili le mal se trouve encore aggravé, car les chambres ne peuvent pas être dissoutes par le pré-

sident pour provoquer de nouvelles élections. Il faut observer d'ailleurs que cette faculté entraînerait de graves inconvéniens dans un pays où le chef de l'État fait si lourdement peser son action sur les électeurs. Un conflit dans ces conditions est donc sans issue autre qu'une révolution.

Voilà les seules causes ayant un caractère général que l'on peut assigner aux événemens du Chili. Si ces causes n'ont pas jusqu'ici produit de pareilles situations depuis 1833, et si jamais on n'avait vu rester debout un ministère en opposition avec la majorité des chambres, il faut l'attribuer à la prépondérance énorme du parti libéral qui gouverne depuis quarante ans, à l'esprit calme et froid du peuple chilien, à la supériorité et la sagesse des hommes qui ont été élevés à la présidence. En effet, dans l'histoire politique du Chili, il y a eu deux présidens très autoritaires, mais tous les deux s'arrêtèrent toujours devant la seule menace d'une majorité d'opposition et d'un refus du budget.

Dans l'histoire récente de la France, un exemple est propre à donner une idée plus nette de ce qui se passe au Chili : ce pays est la victime d'un 16 mai poussé beaucoup plus loin que ne le fut le vrai, mais infiniment moins grave par l'étendue de la scène où il se joue. Le glorieux maréchal de Mac-Mahon qui, soutenu par un puissant parti de réaction ne voulait pas céder devant l'opinion du parlement, céda devant la possibilité d'une révolution, tandis que M. Balmaceda, soutenu seulement par quelques politiciens et sans être obligé à sacrifier ni personnes ni principes pour donner satisfaction au parlement, brave la colère d'un peuple qui, par sa race araucano-espagnole, n'a que trop d'énergie.

Quant aux conséquences probables de cette révolution, il faut distinguer les conséquences purement politiques et les conséquences économiques et financières. Les premières varieront selon le résultat de la lutte, mais on peut l'assurer, les institutions du pays finiront par être considérablement et favorablement modifiées peu de temps après l'issue de la lutte : la pression officielle dans les élections deviendra beaucoup moins puissante ; les attributions du président seront réduites, et, probablement, il sera désormais justiciable à toute époque devant le sénat, comme le sont aujourd'hui les ministres sur une accusation de la chambre ; finalement, on arrivera à décentraliser l'administration, jusqu'aujourd'hui restée entièrement dans les mains de l'exécutif. Ce sont là les réformes réclamées depuis longtemps par l'opinion publique du pays.

Les conséquences économiques et financières de la révolution, au contraire, apparaissent sous un jour bien différent, et rien ne sau-

rait écarter les maux qui en résulteront. D'un côté, la mise en circulation de 50 millions de francs en papier-monnaie, réservés jusqu'au 1er janvier dans les caisses de l'État pour être amortis au fur et à mesure, et l'émission par décret de 60 autres millions de papier à cours forcé menacent de produire une grande dépréciation du papier de l'État. Il est très probable en outre que M. Balmaceda, de nouveau, à bout de ressources, aura encore recours aux assignats, ce qui aggraverait singulièrement la situation monétaire. D'un autre côté, les dépenses extraordinaires motivées par la guerre civile, les maux causés à l'agriculture, laissée sans bras par la mobilisation de 40,000 hommes et la suspension presque absolue de tout commerce d'importation et d'exportation, et, par suite, la cessation du travail des principales industries, amèneront inévitablement une crise économique pour le pays et de très graves embarras financiers pour l'État, à moins que M. Balmaceda, en voyant des proportions considérables prises par la révolution, ne se résolve, sans retard, à donner sa démission.

Telle est la révolution chilienne dans ses manifestations extérieures, ses causes et ses conséquences probables. Il faut espérer qu'un peuple aussi avancé que le Chili saura bientôt mettre fin à une situation aussi critique, née des caprices d'un homme qui, oubliant qu'il était le premier serviteur du pays, s'en est cru le maître ; à cette condition seulement le Chili pourra reprendre la voie du progrès et conserver le rang que son développement matériel et intellectuel lui assigne parmi les pays du nouveau monde (1).

* * *

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, la situation réciproque des deux partis ne s'est pas notablement modifiée au Chili. Les seuls faits nouveaux qui méritent une mention spéciale c'est, d'une part, la destruction du cuirassé *Blanco Encalada* par un torpilleur présidentiel et, d'autre part, l'occupation de la province d'Atacama par l'armée du congrès. Les embarras financiers du président Balmaceda et sa situation déjà très critique se sont de plus considérablement aggravés par le séquestre des vaisseaux chiliens construits en France, que vient de décréter provisoirement le tribunal de la Seine. La réponse des capitalistes européens par lui sollicités et la résolution définitive adoptée dans cette affaire des navires ne peuvent manquer d'exercer une sérieuse influence sur la solution du conflit, ou tout au moins sur la durée des malheurs actuels du Chili.

LES

SALONS DE 1891

II[1].

LA SCULPTURE ET L'ARCHITECTURE AU SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES.

L'âme des morts, cette année, plane sur le jardin des sculpteurs. Que de crêpes noirs suspendus aux socles de marbre! que de vaillans ouvriers du ciseau, que de sincères amans de la vie et de la beauté ravis en quelques mois, la plupart avant l'heure, tous pleins encore de projets hardis ou de douces pensées! Et qu'ils étaient bien Français, tous ceux qui viennent de disparaître, Français par la loyauté du génie et par la simplicité du cœur, Français par le courage à la besogne et par la belle humeur affable et tendre, Aimé Millet, le plus ancien, que rendirent célèbres son *Ariane* et son *Vercingétorix*; Charles Gauthier, l'auteur modeste et savant du *Jeune Braconnier,* tous deux professeurs aimés et respectés de plusieurs générations; Gautherin, frappé à quarante ans, si laborieux et si délicat, et mettant toute son âme à représenter les gloires des laborieux et les charmes des délicats, l'auteur du *Travail*, du *Diderot,* de la *Clotilde de Surville* et de tant de bustes d'enfans exquis; Delaplanche, le Parisien spirituel et héroïque, un de ces consciencieux travailleurs qui cachent sous un bon sourire

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

l'énergie de leur vouloir et la fierté de leur pensée, l'auteur de *l'Éducation maternelle* et de *la Musique;* Henri Chapu, enfin, l'un des initiateurs les plus modestes, mais, en réalité, les plus influens de la nouvelle école de sculpture, l'un de ceux qui, le plus résolument, sans parti-pris et sans fracas, par la seule grâce d'un goût particulièrement pur et l'extrême conscience du labeur réfléchi, a rajeuni nos traditions scolaires en prenant désormais conseil un peu moins chez les Romains, beaucoup plus chez les Grecs et chez les Florentins! *La Jeunesse,* pour le tombeau d'Henri Regnault; *la Pensée,* pour celui de Daniel Stern; les *Monumens de la duchesse d'Orléans, de Mgr Dupanloup, de Gustave Flaubert*, pour ne citer que les œuvres fameuses de ce doux et infatigable travailleur, dont l'activité s'étendit sur tous les genres de l'art sculptural, depuis la médaille et la plaquette jusqu'aux grandes compositions monumentales, tiendront un rang glorieux parmi les chefs-d'œuvre qui, depuis l'aurore de la renaissance, depuis Ghiberti, l'un des ancêtres de Chapu, ont su le mieux allier la noblesse du sentiment antique à la vérité du sentiment moderne. Pourquoi faut-il qu'à cette grande perte irréparable, si prématurée et si inattendue, soit venue, dès l'ouverture du Salon, s'en joindre une autre, plus prématurée et plus inattendue encore, celle d'un jeune pensionnaire de la villa Médicis, Antoine-Joseph Gardet, dont le joli *Tireur d'arc* avait été fort remarqué l'année dernière, et qui nous envoyait aujourd'hui un aimable groupe, *le Sommeil de l'Enfant Jésus,* inspiré par les bons maîtres italiens?

Les statues que Chapu et Delaplanche ont caressées, les dernières, de leur ciseau soigneux, et qui les rappellent au Salon, ne compteront pas, sans doute, dans leur œuvre, comme les pièces capitales et résumant le mieux leur haute pensée d'artiste, mais elles y prendront une place honorable et témoigneront de la sûreté de main à laquelle ils étaient arrivés tous deux, au moment même où la mort les surprenait inopinément dans leurs ateliers. *La Princesse de Galles*, assise, en grande toilette, dans un fauteuil de style gothico-romantique, figure aimable et réelle, à laquelle l'artiste était tenu de conserver pourtant toute la dignité officielle, ne rentrait point dans la série des sujets que Chapu avait l'habitude de traiter. Son imagination plastique, dès longtemps accoutumée à un maniement plus libre des formes expressives, a dû faire quelque effort pour s'en tenir à une reproduction si fidèle des détails infinis dont se compose, à l'heure actuelle, la toilette compliquée d'une grande dame. La conscience naïve et scrupuleuse qu'il apportait en toutes ses tâches l'a servi ici comme elle l'avait servi lorsqu'il avait dû représenter, sur une place de Corbeil, les deux

frères Galignani en redingotes et en pantalons, et qu'il avait su faire de ce groupe, par une intelligente soumission à la réalité et un sentiment de bonhomie élevé, une œuvre à la fois familière et puissante. Quelle que soit, dans *la Princesse de Galles,* l'importance des falbalas, jupons, soieries, broderies, dentelles, traitées avec une rare prestesse, le grand esprit de l'artiste s'y manifeste surtout par le naturel de l'attitude, la facilité des arrangemens, l'expression affable et sérieuse du visage. L'effigie de *M. le cardinal de Bonnechose*, destinée à surmonter un tombeau dans la cathédrale de Rouen, laissait plus de liberté à son imagination. Dans cet ordre d'idées, sans modification apparente des attitudes et des gestes traditionnels, cette statue de prélat agenouillé, les mains jointes, traînant derrière lui le long flot de son manteau, est un véritable chef-d'œuvre. C'est un chef-d'œuvre psychologique, si l'on examine la tête ferme, énergique et vive, avec un clignement d'yeux et un plissement de lèvres d'une expression si particulièrement hautaine et fine ; c'est un chef-d'œuvre sculptural, si l'on remarque l'extraordinaire aisance, sans nulle emphase ni redondance, avec laquelle le personnage porte, tout prêt à se mouvoir, la lourde masse de ses vêtemens et l'adresse avec laquelle, sans mesquinerie, toutes ces draperies sont jetées, superposées, froissées, suivant la nature du tissu, si l'on observe aussi avec quel sentiment décoratif sont posés, sous les genoux de l'archevêque, son chapeau de cardinal, et, à son côté, sous un pan d'étoffe, sa longue crosse en argent doré. Il y a là une habileté à manier et faire sentir les diverses matières qui dépasse de beaucoup toutes les habiletés italiennes, parce que c'est une habileté à la fois plus sérieuse et plus discrète et toujours rigoureusement soumise à la préoccupation dominante et supérieure de l'unité sculpturale et de la haute expression morale.

Les sculptures de Delaplanche sont d'une portée un peu moindre. Son *Saint Jean-Baptiste* assis, pour l'hôpital d'Épernay, est une de ces robustes figures, solidement campées et franchement accentuées, dans notre tradition du XVIIe siècle, comme il en avait déjà taillé plus d'une, en maître ouvrier qu'il était, sans y apporter d'innovations très apparentes. En réalité, lui aussi, c'était un amoureux de l'éternel féminin, et c'est par ses évocations aimables ou attendries de la beauté, par son *Message d'amour*, sa *Musique*, sa *Danse*, sa *Vierge au lis*, sa *Sainte Agnès*, que son nom vivra surtout dans nos mémoires. La figure d'Ève, la pécheresse typique, avait souvent hanté son imagination. Au Luxembourg, nous avions *Ève après le péché*, une femme à l'ampleur puissante, la mère vaillante du genre humain. Au Salon, c'est *Ève*

avant le péché, et, plus qu'il ne l'avait fait déjà dans son premier marbre, le sculpteur, en haine des banalités, s'est efforcé de renouveler cette figure, non-seulement par l'expression, mais surtout par la disposition. L'*Ève avant le péché*, assise sur le sol, appuyant, par un mouvement câlin, sa tête souriante sur son genou gauche relevé, la main droite pendante et touchant un de ses pieds, dans l'autre main tenant la pomme, offrait, au point de vue sculptural, par son attitude ramassée et tassée, une série de difficultés que ce praticien expert semble avoir accumulées à plaisir. On croirait d'une gageure dans un atelier, d'un défi accepté de faire entrer une figure dans les huit points d'un dé ou les quatre faces d'un cube. Il reste, au premier abord, quelque chose d'un peu surprenant et d'un peu pénible dans cette attitude, mais il faut reconnaître que le sculpteur a exécuté ce tour de force avec une science et une grâce extraordinaires. Le laisser-aller apparent des gestes et la lente apparition du sourire dans la pénombre sont combinés, pour une séduction prochaine et irrésistible, avec une élégance et une finesse très modernes. La souplesse musculaire, la délicatesse épidermique sont, d'un bout à l'autre de ce marbre délicat, exprimées sans affectation ; c'est encore une de ces belles pièces qui, même brisées et dépecées dans les siècles futurs, y rediraient encore, par leurs fragmens, l'habileté des sculpteurs français, comme le moindre tronçon de statues grecques exhale ce grand amour de la beauté qui les animait et les ennoblissait tout entières.

Parler de la beauté, c'est penser à M. Falguière et aux hymnes éclatans qu'il ne cesse de chanter en son honneur. Aujourd'hui encore, à l'entrée du Salon, c'est une de ses Dianes qui nous salue. Cette fois, disons-le tout de suite, c'est une *Diane* digne de son titre, non plus seulement par la souplesse et la vivacité de son beau corps, mais encore par la fierté pure de son attitude et de son expression. Décidément, nous avions raison de le croire, la première *Diane*, cette tireuse d'arc si alerte et si décidée, cette jolie gaillarde aux formes rebondies, mais à l'air si plébéien, n'était qu'une suivante de la pudique chasseresse. Pour la rencontrer, M. Falguière n'avait eu qu'à chercher dans la banlieue d'Athènes ; c'est dans Athènes même qu'il a trouvé aujourd'hui la déesse. Toute nue, grande, svelte, posée sur la jambe gauche, le pied droit légèrement relevé en arrière, elle vient de tirer sur quelque oiseau, car la tête dressée, les yeux au loin, elle tient encore en l'air, d'une main en avant, son arc détendu et ramène l'autre main, qui vient de lâcher la corde, un peu en arrière, à la hauteur de l'oreille. Ce mouvement en hauteur donne à toute la figure un élan qu'ac-

centue encore le jet de la chevelure libre et agitée par l'air, dont une grande mèche vient battre la joue de la chasseresse. Le torse, les bras, les cuisses, sont modelés avec une verve et une sûreté incomparables; il est impossible de rendre avec plus de vérité et plus de goût à la fois la beauté des formes en mouvement et la souplesse de la chair vivante. Pourquoi M. Falguière n'a-t-il pas conservé partout, à son travail du marbre, la même fermeté franche et vive? Pourquoi ces mollesses, ces effacemens, ces estompages, par exemple, sur le visage même et dans les extrémités, notamment sur les pieds longs et plats, qui ne semblent plus assez nerveux, qui ne sont plus les pieds de ce corps agile? Pourquoi, d'autre part, ces cheveux en plaques, qui se rabattent comme des ailes ou des lambeaux d'étoffes, chargent la figure au lieu de l'alléger? Nous ne signalerions pas, dans un chef-d'œuvre, ces vétilles faciles à corriger, ces apparitions inopportunes des procédés pittoresques à la mode, si les ouvrages de M. Falguière n'étaient pas, à juste titre, considérés comme des exemples et des modèles par toute notre école. Trop de jeunes gens ont aujourd'hui tendance à abuser des procédés sommaires pour donner à leurs figures des apparences de formes et des apparences d'expression ; il ne faudrait pas que l'exemple (même dans les détails) leur parût venir de si haut, alors surtout que le talent de M. Falguière poursuit sa marche ascendante, et que sa manière, déjà si puissante et vivante, s'élargit et s'ennoblit de jour en jour.

Autour de MM. Falguière et Delaplanche, un assez grand nombre d'artistes, appartenant aux générations suivantes, cherchent encore à exprimer, dans des figures isolées, leur manière de comprendre la beauté féminine. M. Carlès, dans son *Éternel poème*, nous montre une grande femme, debout, adossée à un tronc d'arbre qui se divise en fourche à la hauteur de ses épaules. Elle penche en arrière sa tête dans cette fourche, et ce mouvement qui nous dérobe en grande partie la physionomie de la séductrice n'est pas, à vrai dire, ce qu'il y a de plus heureux dans sa pose. Le reste du corps, ample et souple, se développe de face assez franchement, dans un rythme de lignes facile et large, mais qui n'a rien d'inattendu. C'est une beauté d'ailleurs fière et noble. M. Ferrary, dans sa *Phryné* se découvrant devant l'Aréopage, a cherché un type plus sec et plus nerveux. Ce n'est pas la première fois que nous remarquons en M. Ferrary ce goût pour les formes longues et serrées, avec des mouvemens vifs et saccadés, qui donne à ses figures, comme à celles de certains maîtres florentins, un aspect compliqué et anguleux, même lorsque le geste en est juste et bien pondéré. Dans la *Phryné*, qui, une jambe tendue en avant, s'efface brusquement le corps de trois quarts, au moment qu'elle

lève les bras pour rejeter son voile en arrière, on peut trouver que le geste est vraiment trop violent. Ce serait plutôt celui de l'avocat lançant une péroraison pathétique que celui de sa cliente, la courtisane, découvrant à ses juges, pour les éblouir, la tranquille splendeur de sa beauté. Dans la figure de M. Ferrary, cette beauté, au lieu de s'étaler, se dérobe donc de toutes façons, et par l'obliquité fuyante de l'attitude et par la discrétion inopportune des formes fines et sèches, les maigreurs d'une compagne de Diane plutôt que d'une prêtresse de Vénus. Même erreur, ce semble, pour l'expression de la tête, une tête intelligente, fière, individuelle, et, avec ses cheveux courts et durs, virile plus que féminine, ce qui étonne un peu dans l'affaire où l'on attend surtout de la séduction et du charme. Cette physionomie garçonnière, jointe à cette allure de combat, déroute les yeux devant une figure construite et exécutée, avec une conviction évidente et une science réelle, par un artiste distingué et chercheur, qui montre une horreur estimable pour les banalités, mais qui ne paraît pas avoir trouvé cette fois l'accord nécessaire pour les yeux entre la signification de la figure et ses apparences plastiques.

M. Stanislas Lami, sous le titre d'*une Première faute*, a représenté une jeune femme nue, à genoux, se cachant la tête dans ses mains croisées. On remarque dans cet ouvrage un goût juste et délicat et un arrangement expressif. La figure, de pied en cap, est parlante sans affectation, ce qui est un mérite assez rare aujourd'hui; le sentiment de remords qui l'anime se traduit à la fois par l'affaissement du corps sur les jambes repliées et pressées l'une contre l'autre et par l'abaissement de la tête sous l'ombre légère formée par les bras levés et les mains serrées. C'est l'ouvrage d'un artiste qui comprend dans quelle mesure la disposition pittoresque peut venir en aide au rythme plastique et qui semble être à la fois un bon ouvrier et un esprit poétique. Le jury a justement récompensé cette agréable figure. Il a dû de même signaler, mais pour des qualités d'un autre ordre, *la Madeleine au réveil*, de M. Peene. Ici, l'expression morale tient peu de place, et le repentir n'éclate pas d'une façon très sensible dans la manière dont la belle pécheresse, assise aussi sur ses genoux, s'étire les bras pour se bien réveiller. Cette forte fille aux appas robustes n'est pas encore entrée dans la période des pénitences, mais c'est un bon morceau de sculpture, traité avec souplesse et largeur, et qui dénote, chez son auteur, un sentiment décidé de la beauté puissante. *L'Étoile du soir*, de M. Puech, une jeune femme, sortant de ses voiles, s'élançant vers le ciel dans une attitude déjà connue, ne nous a pas donné tout le plaisir que nous en attendions. Il y a là quelque tendance à l'afféterie, à une manière mon-

daine et petite, qui ne doit pas être celle de l'auteur de *la Sirène*. On trouve plus de santé, de franchise dans *l'Écho enchanteur*, de M. Pézieux, une fille de belle humeur qui s'amuse à faire de ses mains un porte-voix. Le sujet, en lui-même, n'est pas un sujet plastique. Traduire un son par des formes, c'est un problème insoluble. Pour être fidèle à son titre, M. Pézieux aurait dû nous faire comprendre, par l'attention avec laquelle sa figure écoute, qu'il y a répercussion des sons qu'elle émet. Cela lui était-il possible? En sculpture, plus encore qu'en peinture, il ne faut pas tant chercher midi à quatorze heures. On doit s'y contenter de la représentation des choses qui peuvent être comprises à première vue et par le sens de la vue. Que la voix lancée par la belle fille de M. Pézieux rencontre, ou non, un écho, cela nous importe peu, en réalité. L'essentiel est que, dans l'action même de lancer sa voix, son attitude soit juste et son geste naturel; cela suffit pour faire une bonne statue. Dans cet ordre d'idées, purement plastiques, on peut signaler encore, comme des études intéressantes et des morceaux soignés, *la Baigneuse*, de M. Louis-Noël, et *la Seine à sa source*, de M. Becquet, toutes deux en marbre, ainsi que les modèles du *Soir*, par M. Ruckstuhl, du *Lever de l'aurore*, par M. Auguste Moreau, de *la Soie*, par M. Devaux, de *la Cigale*, par M. Kossowsky. Pour ces deux dernières figures, il y a quelque inadvertance dans la disposition du sujet même ou de ses accessoires. L'allégorie de *la Soie*, représentée, d'une part, par une femme nue élevant des deux mains, au-dessus de sa tête, une branche de mûrier pliée en cerceau, et, d'autre part, par un enfant à ses pieds jouant avec une navette, est une allégorie peu intelligible et insuffisamment caractérisée. *La Cigale*, de son côté, grelottant, toute nue, sur une pierre, est non-seulement une cigale peu prévoyante, mais une cigale fort distraite, car elle ne remarque pas qu'elle est assise sur une draperie, peut-être insuffisante pour en tirer un vêtement complet, mais dont elle pourrait toujours, en attendant mieux, se couvrir quelques parties du corps. Les deux figures, d'ailleurs, ne sont pas sans mérite; elles n'en auraient pas moins si elles étaient arrangées plus clairement ou moins négligemment.

Les lois de la plastique sont si exigeantes, qu'on ne saurait s'étonner de la peine qu'éprouvent les sculpteurs à trouver des sujets nouveaux qui s'y puissent aisément soumettre, non plus que des incohérences et des subtilités qu'on remarque fréquemment dans les titres de leurs groupes et statues. Ces incohérences et ces subtilités ne tirent pas d'ailleurs à conséquence, lorsque l'artiste est un véritable sculpteur et que le travail accompli dans son imagination a transformé en une vision claire et palpable ce qui a pu n'y appa-

raître d'abord qu'à l'état d'impression littéraire ou de raisonnement analytique. Nous avons vu ce qui s'est passé dans le cerveau de M. Pézieux; il a probablement vu une femme écoutant sa voix répercutée par un écho et s'amusant à faire retentir cet écho. L'attitude de cette femme, la seule chose qui soit plastiquement traduisible, l'a frappé, et il l'a reproduite par les moyens propres à son art, mais, confondant l'occasion de sa création avec la création elle-même, il leur a donné le même nom, *l'Écho enchanteur*.

D'autres fois, c'est par une gestation d'intelligence plus curieuse encore que, d'une analyse compliquée d'un phénomène naturel, peut sortir une conception plastique dont le symbolisme, comme traduction directe du phénomène, reste très confus encore, mais qui devient une allégorie évidente et claire s'appliquant à d'autres phénomènes humains d'ordre passionnel ou moral. Chez les Grecs, durant la grande période, cette puissance d'anthropomorphisme semble avoir été spontanée et générale. Chez les modernes, elle est beaucoup plus rare. Nous la trouvons cette année dans le groupe d'un jeune homme que son arrangement habile et ses qualités expressives désignent tout de suite à l'attention du passant, même le moins cultivé, mais devant lequel se sent inquiet l'homme curieux qui, lisant le titre inscrit sur la plinthe, s'épuise à en saisir la justification dans le détail des figures. Le jeune homme s'appelle M. Larche. Il est déjà l'auteur d'une charmante figure, un jeune *Jésus* dont il nous explique très subtilement encore l'expression intelligente en l'appelant *Jésus parmi les docteurs*, quoique la figure soit isolée. Son joli groupe s'appelle *la Prairie et le Ruisseau*. Comment raconteriez-vous en plâtre ce que dit la prairie au ruisseau? M. Larche s'est fort bien tiré de ce problème. La prairie est une femme, encore jeune, mais d'une physionomie intelligente, affectueuse, un peu triste, qui s'efforce, par un geste de mère ou de grande sœur, de retenir auprès d'elle un jeune garçon, d'allure vive et inquiète, fort désireux de courir et de vagabonder ailleurs. Pourquoi la femme est-elle la prairie? Parce qu'elle a quelques herbes dans les cheveux? Pourquoi le gamin est-il le ruisseau? Parce qu'il a ses pieds trempant dans l'eau et qu'il froisse dans ses poings fermés quelques herbes volées à la prairie? Tout cela est bien puéril et serait enfantin si tout cela ne disparaissait pas dans la clarté expressive de la conception sculpturale. Pour le spectateur, dans le groupe de M. Larche, il n'y a plus ni ruisseau, ni prairie; il ne reste qu'un adolescent, avide de liberté, se dérobant aux baisers d'une amie, douce et sûre, dont l'affection pèse comme une chaîne à son ambition et à sa curiosité, et cette lutte est si bien exprimée par le mouvement et l'expression des

deux figures, dans un langage sculptural, vif et ressenti, que tout le monde croit comprendre, et comprend, en effet, parce que la réalisation se trouve ici plus simple que l'intention, ce qui est le cas des belles œuvres d'art. M. Larche a été, l'an dernier, lauréat d'une bourse de voyage; c'est, évidemment, un esprit ouvert et cultivé, libre et personnel, qui a déjà profité, mais en bon Français, des conseils de l'Italie et de la Grèce.

Les auteurs des autres groupes qui attirent l'attention ne s'embarrassent pas, il faut le dire, en des fantaisies si quintessenciées. Rien de plus facile à saisir que l'allégorie du *Joug*, par M. Pépin. C'est la vieille histoire d'Aristote chevauché par la courtisane, de l'homme fort dompté par la faible femme, le thème favori des imagiers et des conteurs du moyen âge. M. Pépin a voulu donner plus de force à l'éternelle comédie en faisant de l'homme apprivoisé une sorte de géant qui, coiffé, comme Hercule, d'une hure menaçante, s'accroupit sous la dompteuse, longue et mince. Celle-ci, à cheval sur les épaules de l'athlète, le mate et le mène, avec une branchette fleurie pour cravache. Cette grosse pièce est exécutée d'une main sûre par un sculpteur expérimenté et robuste qui semble fait pour s'attaquer aux grandes décorations monumentales. Rien de plus simple encore que les groupes classiques de MM. Mercié, Boutellier, Holweck, d'Houdain, les groupes naturalistes de MM. Sinding, Theunissen, Stigell, etc. M. Mercié s'est reposé de ses puissantes créations en s'amusant à traiter une odelette anacréontique. Il s'agit d'un petit faune, qui a commis quelque polissonnerie et qu'une nymphe met *En pénitence*. La pénitence consiste à le priver de sa syrinx, dont l'enfant à genoux implore la restitution; mais son institutrice s'obstine à ne pas la lui rendre et la cache derrière son dos. Le grand artiste a traité ce badinage avec l'aisance et la souplesse qu'il apporte en tout ce qu'il fait. Lorsque l'exécution du marbre sera achevée, ce sera un très agréable morceau. *La Nymphe victorieuse*, de M. Boutellier, enjambant le cadavre de l'insolent qu'elle a percé de ses traits, *le Repos de Diane*, de M. d'Houdain, la *Vestale allant au supplice* et *le Vin*, de M. Holweck, contiennent d'excellentes parties dans un style large et franc. M. Sinding est un Norvégien qui ne déteste pas Michel-Ange. Il a du goût pour les figures puissantes, assises et ramassées dans des attitudes passionnées, comme les géans qui replient et resserrent leurs membres contractés dans les écoinçons trop étroits pour eux de la Sixtine. Le groupe d'amans enlacés qu'il appelle *un Homme et une Femme*, le groupe de *la Mère captive*, qui, les mains liées derrière le dos, penche son sein sur la bouche haletante de son enfant gisant à terre, le montrent fort habile à

condenser dans une masse un peu lourde un sentiment pathétique et profond. M. Stigell, un Finlandais, dans sa composition du *Naufrage*, réunit, sur les épaves d'une embarcation, un homme debout, portant dans ses bras un petit enfant et criant au secours, tandis qu'une femme désespérée s'accroche à un tronçon de mâture, et qu'un jeune garçon s'affaisse, près d'être saisi par les flots. L'exécution de ce groupe important est inégale et heurtée, mais on y remarque de la vigueur, du mouvement, de l'expression. D'une main plus sûre, avec un accent convaincu et compatissant, un jeune sculpteur français traite un sujet tout moderne : *Pendant la grève*. C'est là encore un de ces thèmes trop particuliers qui ne semblent guère se prêter à un développement sculptural, surtout dans les grandes dimensions, et qui courent grand risque de n'offrir qu'un intérêt anecdotique. Heureusement, M. Theunissen a un tempérament de vrai sculpteur. Par la simplification des figures, par la simplicité des attitudes, par l'intensité des expressions, il a su donner à son groupe un intérêt plus général qui justifie, dans une certaine mesure, sa tentative. Pour cause de grève, ou autre, nous avons donc devant nous une famille de pauvres gens évidemment accablés par la misère et l'inquiétude, une mère tenant un enfant nu sur ses genoux et ne sachant que répondre à sa fillette, qui la regarde et qui la supplie, lui demandant du pain ; un père, en costume de mineur, debout, l'air inoccupé et hébété. Tout cela prêtait beaucoup à la déclamation ; on ne saurait engager les jeunes artistes à s'attaquer souvent à des matières si sentimentales et si périlleuses. Il est juste de reconnaître que M. Theunissen n'a pas trop glissé sur cette pente ; ses figures conservent, dans leur expression douloureuse, la gravité simple qui convient à une œuvre de sculpture.

Rien de plus légitime, rien de plus estimable que toutes ces tentatives faites pour renouveler l'art de la sculpture par l'introduction du sentiment moderne. Chez les sculpteurs de haut vol, comme chez M. Boucher, il arrive d'ailleurs le plus souvent que le sentiment moderne engendre des ouvrages d'un caractère absolument général qui seraient compris à toutes les époques et par toutes les races. Le phénomène, nous l'avons vu, est assez commun et presque fatal ; ce serait prouver même une grande ignorance des phases ordinaires de la gestation imaginative que d'attribuer, chez les artistes supérieurs, cet agrandissement et ce dégagement de l'idée généralisée à des causes purement scolaires et conventionnelles. Cette tendance naturelle des esprits élevés a déjà, de notre temps, abouti, en peinture, aux œuvres supérieures de Millet, Corot, Puvis de Chavannes, et, en sculpture, à celles de Guillaume, Chapu, Paul Dubois, Mercié, etc. *A la Terre*, de M. Boucher, dont

nous avons déjà apprécié le modèle en 1890, n'est que l'image d'un homme qui bêche, mais cette image est si fortement simplifiée et si singulièrement agrandie, à la fois par les dimensions et par l'exécution, que l'artiste a pu, sans qu'on s'en étonne, la considérer comme un hymne en l'honneur du travail. L'effort énergique, patient, continu, auquel se livre ce géant nu pour soulever les grandes mottes de la glèbe est exprimé avec un calme grandiose. L'artiste, de plus, ne s'est pas contenté, pour sa figure, du caractère expressif, il a voulu pousser l'exécution matérielle jusqu'à sa dernière perfection ; s'il y avait même quelque faute à regretter dans ce puissant ouvrage, ce serait l'insistance excessive du ciseau sur quelques détails anatomiques. Les confrères de M. Boucher lui ont décerné la médaille d'honneur; le jugement du public a confirmé le jugement des sculpteurs. On peut signaler la même tendance à la généralisation dans d'autres œuvres distinguées dont le point de départ est aussi l'observation d'une attitude ou d'un mouvement vulgaires, le *Chasseur* de M. Boutry, qui joint à cet envoi un remarquable bas-relief, *l'Amour et la Folie*, le *Retour de la chasse au sanglier*, de M. Larroux, le *Bûcheron* de Mlle Ducrot, le *Pro fide* de M. Anglade; dans toutes ces figures, sauf dans la dernière, l'action ne se prêtait pas à une manifestation bien haute de l'expression morale; elle s'y est seulement dégagée de toutes les particularités pour apparaître avec sa signification universelle. Chez d'autres artistes, l'observation du présent n'aboutit, au contraire, qu'à une traduction littérale, souvent expressive ou spirituelle, mais conservant un caractère plus anecdotique et plus littéraire; nous avons d'agréables spécimens de ce genre dans l'*Idylle* de M. Mombur, le *Chevrier* basque entouré de ses chèvres et la *Graziella* par M. Hector Lemaire, le *Boxeur fatigué* de M. Tilden, l'*Hiver* (deux jeunes garçons engourdis par le froid et étendus l'un contre l'autre) par M. Laporte, *Abandonnées!* par M. Mengue. Cependant, toutes ces œuvres, dans lesquelles domine l'observation ou la sentimentalité, n'auraient guère perdu à être traitées dans des proportions réduites. Le chef-d'œuvre et le type de la sculpture anecdotique reste encore le petit *Mozart accordant son violon*, par M. Barrias, dont nous retrouvons ici une traduction en marbre commandée par M. Jacobsen, de Copenhague, l'admirateur généreux de la sculpture française (c'est à M. Jacobsen qu'appartient aussi la *Princesse de Galles* par Chapu). Cette nouvelle interprétation a été pour l'artiste l'occasion de montrer son habileté à trouver dans le marbre, comme il l'avait déjà trouvé dans le bronze, les qualités particulières qui, dans chaque matière, peuvent le mieux contribuer à l'expression d'une figure.

Les monumens, d'une dimension considérable, inspirés ou com-

mandés par le patriotisme, occupent, comme d'habitude, une assez grande place dans la nef. Le plus volumineux, et qui ne réunit pas moins de sept figures colossales, est le *Monument national de Costa-Rica*, par M. Louis Carrier-Belleuse. On y voit, sur le devant, un cadavre de flibustier déjà puni, puis un autre flibustier qui s'enfuit, et, derrière, debout, la république de Nicaragua, troublée par l'invasion, mais soutenue par sa voisine Costa-Rica. Trois autres républiques centro-américaines, représentées par des indigènes, accourent encore au secours de leurs sœurs. Ce groupe, très mouvementé, est traité avec franchise et vigueur, sans déclamation théâtrale, ce qui est difficile à éviter dans des scènes de ce genre. Les deux statues de héros de l'indépendance américaine, par M. Mac-Monnies, toutes deux destinées à des places de New-York, sont de simples figures de grandeur naturelle, mais exécutées avec une accentuation très simple et très grave du caractère des personnages. Le premier, *Nathan Hale*, exécuté par les Anglais, comme espion, en 1776, est représenté au moment du supplice, debout, les mains liées, lorsqu'il prononce ses dernières paroles : « Je regrette de n'avoir qu'une vie à donner à mon pays. » Le second, *James S.-T. Stranahan*, premier citoyen de Brooklyn-New-York, garde en effet tout l'air, dans son attitude de promeneur, d'un de ces bons et intelligens bourgeois dont Franklin est resté pour nous le type. Un autre Américain, un Canadien, M. Philippe Hébert, Français d'origine, nous offre une bonne effigie de *Frontenac*, gouverneur français du Canada, en 1690. La sculpture de M. Hébert, comme celle de M. Mac-Monnies, a, d'ailleurs, une tournure absolument française.

Les quatre figures de M. Allar, pour la basilique en construction à Domrémy, composent un groupe remarquable. Néanmoins, on ne pourra porter sur l'ensemble un jugement définitif que lorsque ces figures seront en place, et exécutées dans la matière pour laquelle elles ont été préparées. Ces quatre statues, *Jeanne d'Arc entendant les voix, saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite, lui ordonnant de partir au secours de la France*, doivent être disposées sous le porche de l'église. L'artiste s'est donc trouvé, pour les réunir, en présence de difficultés singulières; d'une part, il fallait conserver à Jeanne d'Arc une place digne d'elle, ce qui excluait la possibilité de nous la faire voir de profil et encore moins de dos; d'autre part, il fallait assurer également aux trois saintes la position prépondérante qu'elles doivent tenir dans un édifice qui leur est consacré. M. Allar les a donc tous présentés de face, Jeanne sur le premier plan, en bas, en avant, sa quenouille à la main, un genou en terre, se soulevant au murmure de ces voix

qui l'appellent et vers lesquelles elle ne s'est pas encore retournée; puis, un peu en arrière, sur un assemblage de nuées, au-dessus de sa tête, les trois apparitions, non pas à l'état de vapeurs confuses, mais en chair et en os, saint Michel au milieu, brandissant l'oriflamme, sainte Catherine, à gauche, apportant l'épée, sainte Marguerite, à droite, présentant le heaume. Ces trois figures, noblement et largement sculptées, sont étudiées avec une conscience parfaite. L'artiste, en s'inspirant des maîtres du moyen âge pour leur donner un caractère conforme aux données légendaires, a su pourtant éviter les mesquineries d'un archaïsme prétentieux. Des trois saints personnages, le saint Michel est peut-être celui dont le type est le moins satisfaisant. Un peu plus d'énergie dans son mouvement et de vivacité dans sa physionomie ne messiéraient pas, en une heure si grave, à ce chevalier du ciel, à ce dernier défenseur de la France éplorée. A vrai dire, nous le trouvons un peu joli. Les deux saintes ont le droit d'être plus calmes, et c'est avec une dignité de grandes dames qu'elles offrent des armes à l'humble fille des champs; n'est-ce pas, en effet, sous ces belles apparences qu'elles durent se présenter à son imagination, et comme descendues des verrières brillantes de l'église, où la paysanne avait pu les entrevoir? Quant à Jeanne, elle devait forcément rappeler par son attitude la Jeanne de Chapu, comme celle-ci avait rappelé la Jeanne de Benouville, puisque toutes les trois sont prises dans le même moment; cependant, M. Allar n'a pas plus copié Chapu que Chapu n'avait copié Benouville. Sa Jeanne, forte et belle fille, à la physionomie intelligente et décidée, noblement simple dans son vêtement et sous son bonnet de paysanne, se soulève pour mieux entendre les voix, par un mouvement naturel et nouveau. Tant il est vrai qu'il n'y a rien d'usé pour un véritable artiste. Ce groupe de Domrémy est l'œuvre la plus importante qu'ait entreprise l'auteur d'*Alceste*, depuis plusieurs années; nous sommes heureux d'y retrouver cette noblesse de conception et cette franchise d'exécution qui avaient dès lors classé M. Allar à un rang supérieur parmi les hommes de sa génération.

L'Alsace et la Lorraine se réfugiant au pied de l'autel de la patrie, par M. Bartholdi, forment la partie la plus importante du monument de Gambetta qui doit être élevé à Ville-d'Avray. La disposition en est décorative et architecturale; on dirait une sorte de fronton dont l'autel de la patrie occuperait le centre, tandis que les deux figures assises, l'une à droite, l'autre à gauche, adossées à l'autel, chacune tenant un enfant, en suivraient les plans inclinés. Les deux figures, nettement caractérisées, sans violence, sans emphase, très calmes et dignes dans leurs attitudes pensives et tristes,

sont exécutées, dans un bon style classique, avec une franchise très sculpturale. Il suffirait à l'artiste de pousser un peu plus le travail du marbre, en quelques parties, notamment dans l'enfant nu, debout, près de l'Alsace, pour donner toute sa valeur à cet intéressant morceau. C'est aussi l'Alsace que M. Gustave Michel a évoquée dans *Souviens-toi*, non plus une Alsace allégorique, mais une Alsace vivante et réelle, qui sous les traits d'une grande paysanne, dans son costume national, vient de gravir la cime d'une montagne et, de là, montre du doigt l'horizon à un jeune homme, vêtu aussi d'un costume alsacien, qui l'accompagne en la suivant. Il semblerait, au premier abord, qu'un tel sujet ne comportât guère que les dimensions de la sculpture anecdotique; cependant M. Gustave Michel a osé donner à ses figures des dimensions colossales, et on ne saurait le lui reprocher, car en même temps qu'il les agrandissait matériellement, il les agrandissait moralement par la force simple et puissante de l'émotion dont il les remplissait, par la grandeur qu'il savait mettre dans la fermeté de leurs attitudes, dans la discrétion de leurs gestes, dans le jet de leurs vêtemens. Le *Souviens-toi* est une œuvre profondément sentie qui ne tardera pas à devenir populaire.

Pour en finir avec les gros morceaux de sculpture, il nous reste à signaler, parmi les effigies historiques, la statue équestre du *Général Lassalle*, comte de l'empire, par M. Henri Cordier, ouvrage audacieux et brillant, le groupe de *Danton*, appelant le peuple aux armes, entre un volontaire battant du tambour et un gamin coiffé du bonnet phrygien qui l'acclame, bronze commandé à M. Auguste Paris pour le monument de Danton à Paris, la statue en bronze de *Lazare Carnot*, par M. Delhomme, pour la ville de Carnot, en Algérie. Tous ces ouvrages méritent sans doute l'attention, ainsi qu'un certain nombre d'études mythologiques ou naturalistes qu'il nous est impossible d'examiner en détail, tels que l'*Orphée*, de M. Paul Aubert, *le Martyre*, statue en bois de M. Armand Bloch, l'*Encélade foudroyé* de M. Muhlembeck, le *Génie de la sculpture*, par M. Davis, *le Premier artiste*, par M. Richer, *la Jeunesse et l'Amour*, par M. Chrétien, *la Naïade*, par M. Hercule, l'*Amphitrite*, par M. Ludovic Durand, *la Première révélation*, par M. Foretay, la *Jeune femme jouant sur une tortue*, par M. Seysses, etc.

Nous avons hâte d'inviter nos lecteurs à examiner de plus près deux séries d'objets de dimension moindre, mais dans lesquelles nos artistes déploient un talent de plus en plus remarquable, les bustes et les médailles. Rien de plus ennuyeux que la description d'un buste; rien de plus amusant et de plus instructif à regarder lorsque l'artiste n'est pas seulement un habile pétrisseur de terre,

mais encore un homme qui sait voir l'esprit sous la peau et qui pénètre son modèle jusqu'à l'âme. En choisissant ici une vingtaine de marbres, de bronzes ou de plâtres, qu'on joindrait à une vingtaine de toiles, prises, en haut, parmi les peintures, quelle collection curieuse et parlante de documens humains on pourrait réunir! En première ligne, *M. Paul Dubois,* par M. Falguière, un marbre vivant digne des deux noms qu'il porte; *M. Corbon, sénateur*, une tête très caractérisée et très expressive, par M. Gustave Crauk; en seconde ligne, tous très sincères et très intéressans, les bustes de *M. Jules Roche, ministre du commerce*, par M. Roulleau; de *M. Cavelier, membre de l'Institut,* par M. Fagel; de *M. Patenôtre, ministre plénipotentiaire*, par M. Marqueste; de *M. Francis Chevassu*, par M. Peynot; de *M. le docteur Manouvrier*, par M. Mabille; de *M. A. Debière*, par M. Gauquié; d'un avocat, *M. S..*, et de *M*me *L..*, par M. Allouard; de *M. Péligot, membre de l'Institut*, par M. Forgeot; de *S. E. M. le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie,* par M. Bernstamm; de *M*lle *Alice M..,* par M. Henri Gréber; du *Général D..*, par M. Suchetet.

La section des médailles devient particulièrement riche et précieuse depuis que la plupart de nos bons médailleurs, MM. Chaplain et Roty en tête, se sont mis à y joindre d'autres menus ouvrages de sculpture et de gravure, tels que plaques et plaquettes de bronze, monnaies, jetons, encadremens, bracelets même, glaces et peignes, où ils fixent dans un petit espace, à l'exemple des maîtres de la renaissance, des trésors de science et d'art, souvent de poésie et d'émotion. Qu'on s'arrête devant le cadre de M. Chaplain avec ses images si intelligemment vivantes de *Meissonier, Gounod, Delaunay*, devant celui de M. Roty, avec sa petite, mais si pénétrante effigie de *Sir John Pope Hennessy*, sa médaille de *Mounet-Sully*, sa plaquette du *Club Alpin;* devant celui de M. Bottée, avec son *Encadrement pour un Portrait de Vittoria Colonna* et ses médaillettes d'un dilettantisme si fin, *Diana, Bellona, Cybèle, Amphitrite;* devant ceux de MM. Daniel-Dupuis, Henri Dubois, Lavée, Patey, Maugendre-Villers, Mouchon, Vaudet, etc., et l'on reconnaîtra qu'il y a là tout un art renouvelé qui est en train de devenir un art nouveau, s'adaptant très facilement à nos mœurs, d'une circulation et d'une conservation très faciles, d'un commerce instructif et poétique, et l'on songera qu'il est grand temps, pour les collectionneurs avisés, de mettre la main sur tous ces petits chefs-d'œuvre, qui deviendront dans l'avenir des pièces d'un haut prix. La Société des artistes français a bien fait d'ouvrir cette année les portes plus larges à tous ces arts dérivés de la sculpture, qu'on a trop souvent considérés comme des arts inférieurs,

parce qu'ils s'exercent sur de plus petits objets. Et cependant tous ces arts ne demandent pas, chez ceux qui les exercent, moins de science et d'habileté, et ils exigent même fort souvent plus d'imagination et plus de goût. C'est ce dont on se convaincra si l'on termine sa promenade devant les pierres gravées par MM. Lechevrel et François, et si l'on tourne, avant de sortir, autour du *Vase en bronze doré*, sur les flancs duquel M. Levillain a encadré des épisodes de la vie de Diogène, dans un fourmillement de figures nues et tordues du plus charmant effet décoratif. C'est encore là une œuvre d'art au premier chef.

II.

Par suite de la division en petites galeries du grand salon de sortie, au premier étage, deux salles de la section d'architecture, en communication avec les salles des aquarelles et des pastels, se trouvent désormais sur le passage des visiteurs. Un trop grand nombre de châssis restent encore relégués dans le pourtour de la nef. Néanmoins, cette disposition oblige le public à regarder les envois les plus intéressans, et le plaisir inattendu qu'il y prend l'engage souvent à pousser plus loin sa promenade. Le jury spécial fait preuve d'habileté en ouvrant toutes grandes les portes de sa section à tout ce qui se rattache de près ou de loin à l'architecture ou aux arts qui en dérivent, à tout ce qui peut attirer ou amuser les amateurs et les conduire peu à peu à une étude plus attentive de la construction et de ses lois; c'est ainsi que plus de la moitié des ouvrages exposés par les architectes sont des relevés à l'aquarelle ou au crayon d'après des édifices de tous les pays ou d'après les œuvres décoratives qu'ils contiennent, fresques, verrières, sculptures, boiseries, meubles. Chaque année, le goût pour les études rétrospectives s'accentue d'une façon marquée, et les salles d'architecture deviennent ainsi une collection de documens pour l'histoire générale de l'art fort utile à consulter. Ces salles deviendraient tout à fait instructives, si l'on se décidait, comme on l'a déjà souvent demandé, à établir dans l'une d'elles une table de lecture sur laquelle on pourrait consulter les livres ou documens se rapportant aux principaux projets, relevés ou restaurations suspendus alentour. Quelques exposans ont déjà pris les devans en attachant au-dessous de leurs cadres un livret explicatif; mais il faudrait procéder par une mesure plus générale. Dans toutes les expositions où ce système a été pratiqué, on s'en est fort bien trouvé. Si, de plus, à certains jours, quelques architectes voulaient bien exposer, dans une causerie familière, l'his-

torique et la logique de leurs travaux, on arriverait sans doute, en peu de temps, à familiariser beaucoup plus de gens qu'on ne croit avec ces questions de construction et de décoration, dont la connexité avec tous les autres arts est si importante à constater et à développer.

Cinq grands projets de restaurations, accompagnés de nombreux relevés et études, qui couvrent les parois des deux salles, reportent successivement notre imagination vers les civilisations les plus lointaines et les plus diverses. Le premier est la restitution du *Temple de Baïon, à Angkor*, dans l'Indo-Chine, par M. L. Delaporte et M. Deverin. Déjà, les années précédentes, M. Fournereau, le dernier explorateur de ces ruines gigantesques, nous avait mis sous les yeux les documens les plus curieux à ce sujet. Il était naturel, néanmoins, que celui qui l'a précédé dans ces études, celui qui le premier a signalé et analysé ces admirables monumens d'un art inconnu, celui qui, au prix de tant de fatigues, a rapporté d'Angkor tous ces beaux fragmens de sculpture qui forment le musée Khmer au Trocadéro, le lieutenant de vaisseau Louis Delaporte, résumât aussi, dans un travail d'ensemble, le résultat de ses longues et courageuses recherches. M. Delaporte, pour la mise en œuvre de ses documens, s'est associé un architecte distingué, M. Deverin. Le panorama magique qu'ils déroulent devant nous, en donnant les preuves à l'appui, est bien fait pour ravir nos yeux et troubler nos pensées.

Figurez-vous une esplanade, sur terrasse, carrée, une esplanade énorme, sur laquelle s'étagent, formant, par rangs de tailles, comme un cercle de plus en plus resserré, autour d'une tour centrale, haute de 50 mètres, une trentaine de tours pyramidales, dont la hauteur s'élève à mesure qu'elles s'en rapprochent. Chacune de ces tours-pyramides ou *préasats*, couvrant une cellule dans laquelle est placée une idole, est formée, à l'extérieur, par une superposition de cinq étages au moins, et se termine au sommet par deux couronnes de feuilles surmontées d'un bouton de lotus. Sur chaque face de la tour est plaqué, en relief, un masque gigantesque de Bouddha. Toutes ces tours sont reliées entre-elles par un système général de galeries sur colonnes, qui n'en laissent aucune isolée. Sur la façade, de chaque côté d'un premier *préasat*, sous lequel s'ouvre la porte principale, se déploient deux de ces colonnades, laissant voir, sous leurs ombres, les parois revêtues de bas-reliefs. Toutes ces tours, du haut en bas, tous les entablemens, les siècles, les chapiteaux de ces galeries sont couverts d'une ornementation sculptée presque ininterrompue, aussi variée, aussi fine, que la broderie d'un châle ou d'un coffret des Indes. C'est

au musée du Trocadéro, sur les moulages ou les fragmens originaux, qu'il faut admirer en détail les ressources de cet art souple, délicat et charmant, non-seulement dans ses variations ornementales, mais aussi dans les représentations figurées. Ici nous avons l'effet d'ensemble et cet effet est merveilleux.

D'où vient cet art étrange, cet art d'une civilisation singulièrement puissante et raffinée et qui a disparu cependant sans laisser aucune trace historique? Les monumens d'Angkor semblent avoir été construits du VIIIe au XIIIe siècle de notre ère. D'où venaient les grands architectes et les grands sculpteurs qui y mirent la main? Par suite de quelle filiation mystérieuse trouvons-nous mêlés aux élémens hindous tant d'élémens helléniques? Ce qui frappe, au premier coup, dans ce temple de Baïon, c'est la régularité extraordinaire, la régularité scolaire et classique, d'un plan très net dans ses complications et une symétrie presque inexorable; c'est ensuite la méthode avec laquelle sont échelonnés dans le ciel tous ces cônes gigantesques, l'ordre infini et attentif qui règne dans la disposition du décor dont ils sont chargés et dans lequel l'œil ne perçoit d'abord qu'une accumulation inextricable de broderies. Jamais on ne vit plus de caprices dans l'ornement, mais jamais non plus autant de discipline dans les caprices. Le rythme grec se fait bien sentir dans les proportions des chapiteaux et des fûts, dans la division ternaire des entablemens, dans certaines moulures et certains ornemens courans, mais quelles variations inattendues et luxuriantes autour de cette mélodie trop courte et trop sèche pour l'imagination asiatique! On comprend la séduction que doivent exercer, sur place, dorés par le soleil, mêlés à la végétation prodigieuse et impitoyable qui, depuis plusieurs siècles, les enlace et les désagrège, les vestiges imposans et nombreux encore de ces monumens mystérieux; on s'explique que M. Delaporte les ait fréquentés avec passion jusqu'à ce que la maladie l'en chassât; on est heureux de savoir que M. Fournereau les étudie de nouveau, et qu'il arrachera encore quelques secrets à cet art magnifique d'un grand peuple évanoui sans laisser d'autres traces de sa grandeur.

Au sortir de cet éblouissement colossal, revenir vers l'art grec du Ve siècle, c'est changer trop brusquement d'atmosphère pour n'en être pas surpris. *Le Temple de Métaponte,* restitué par M. Charles Normand, semble, à l'abord, un peu petit, d'un style si net et si raisonnable qu'on est tout près de le trouver pauvre. Mais, si l'on s'y arrête, combien cette clarté logique, cette belle combinaison des formes, cette répartition mesurée du décor, gagnent sûrement l'esprit reposé et calmé! Lorsque le duc de Luynes et M. Debacq firent leurs fouilles à Métaponte en 1828 sur l'emplace-

ment d'une ferme, la Massaria di Sansone, indiquée sur le plan de M. Normand, ce voyage était périlleux, coûteux, difficile. Aujourd'hui, le chemin de fer de Tarente passe à quelques centaines de mètres. Dans son dernier et beau livre, *la Grande-Grèce*, François Lenormant avait décrit le paysage de Métaponte avec tant d'émotion et de si vives couleurs que des artistes devaient vite s'y sentir attirés. Le temple dorique, que M. Charles Normand a tenté de restituer, se trouve à une assez grande distance des lieux explorés par le duc de Luynes, à la *Tavola dei Paladini*. Quinze colonnes encore debout, quelques substructions, des mosaïques conservées au Cabinet des médailles, d'autres fragmens retrouvés dans des fouilles récentes, ont suffi à l'architecte pour reconstituer ce petit édifice dont les traits caractéristiques semblent être l'étroitesse du sanctuaire et la largeur du péristyle ouvert qui l'entoure. C'est de ce péristyle, à l'abri des ardeurs du midi ou des humidités du soir, que les Métapontins, disciples de Pythagore, pouvaient contempler, en rêvant ou discutant, le panorama magnifique qui explique encore la construction de l'édifice sur ce plateau rocheux : — « Ce panorama, dit Lenormant, a toute la grandeur désolée, toute l'imposante majesté de la campagne de Rome. On domine de là le cours tortueux du Bradano et l'ensemble de la plaine vide d'habitans. Par-delà Bernalda, le regard plonge jusqu'au fond des gorges de la Basilicate, qui semblent faites pour servir de retraites à un peuple de brigands, tels qu'étaient les Lucaniens. Et quand on se retourne du côté opposé à celui du cirque gigantesque que dominent les montagnes, la vue se repose à loisir sur l'étendue de la mer. Nul endroit ne pouvait être mieux choisi pour y élever un de ces édifices aux lignes d'une pureté idéale dont les Grecs avaient le secret. » — Ce n'était pas seulement, nous le savons aujourd'hui, par la netteté, la délicatesse, la souplesse, l'harmonie de leurs lignes que les édifices grecs enchantaient les yeux, c'était encore par la richesse des couleurs dont ils étaient revêtus. La polychromie était en usage sous le ciel brillant de la Grande-Grèce comme sous le ciel brûlant de l'Indo-Chine. A Métaponte, comme plus tard à Angkor, c'est par des fonds de pourpre ou d'azur, c'est par des rehauts d'or que s'avivent les sculptures, entrelacs, animaux chimériques ou figures. Dans quelle mesure la restitution peinte du fronton, des métopes, de l'idole, des tapisseries, des parois du temple de Métaponte est-elle conforme aux données de l'archéologie? C'est ce que les érudits spéciaux peuvent décider. En tout cas, il y a, pour le public, un spectacle attrayant, facile à saisir, qui s'adresse vite à son imagination et le dispose à comprendre et à étudier davantage. Si, devant les châssis de M. Charles Normand, on trouvait, sur une

table, l'ouvrage du duc de Luynes et de Debacq, celui de François Lenormant, des photographies et des détails, pense-t-on que le public ne les examinerait pas avec profit et avec reconnaissance?

Depuis que M. Paulin a obtenu un véritable succès avec sa reconstitution animée des Thermes de Dioclétien dont il nous redonne encore cette année un morceau, *une Piscine*, ses successeurs à la villa Médicis accompagnent aussi presque toujours leurs dessins techniques de vues d'ensemble souvent très intéressantes et très suggestives. Ce n'est pas pour cela sans doute qu'on les envoie à Rome et en Grèce, et il ne faudrait pas qu'ils consacrassent tout leur temps à ces exercices de main et d'imagination, néanmoins, il n'y a point de mal à ce qu'ils sachent dire habilement ce qu'eux seuls peuvent bien dire, le charme ou la grandeur de l'architecture en place, de l'architecture expliquée et harmonisée par la lumière et par le milieu pour laquelle elle a dû être faite. Il n'y a pas d'art plus mêlé à la vie des choses et des êtres que l'architecture, mais si on ne la voyait que sur des épures et des plans, on ne s'en douterait guère; c'est peut-être parce que tant de constructions sont uniquement préparées dans l'atelier au lieu d'être conçues en plein air, qu'elles nous apparaissent, sur le terrain, si mortes, si sèches, si froides. Aussi prendrons-nous toujours bonne idée d'un architecte qui est en même temps, devant les édifices même, sous leur ciel, dans leur paysage, je ne dis pas un habile, mais un sincère aquarelliste. C'est la preuve qu'il sait voir, dans les constructions, en même temps que leurs profils, et leurs pleins et leurs vides, le rôle expressif qu'y joue la qualité de la matière dans l'accentuation de ces profils, les clartés, ombres, pénombres, reflets qui animent ces pleins et de ces vides, et le caractère particulier qui résulte pour un monument tant de ses colorations spéciales que du rapport de ces colorations avec le ciel, les verdures, les fabriques environnantes. Parmi un assez grand nombre de feuilles d'aquarelles d'après des édifices de siècles divers, qui montrent bien cette intelligence du milieu architectural, les plus jolies nous paraissent être celles de MM. Ghesquier (*Clochers et beffrois flamands*), Chapelain de Caubeyres (*Relevé et mosaïque du baptistère de Ravenne*), George Pradelle (*Baptistère de Saint-Marc et église basse de Saint-François à Assise*); ce ne sont que des croquis de voyage, comme les croquis au crayon de M. Mayeux sur l'*Architecture bretonne*, mais ce sont des notes vives et sincères qui préparent les yeux à se fixer sur des études plus précises, forcément plus abstraites aussi, des monumens analysés dans leurs détails.

Pour en revenir à nos pensionnaires de Rome, leurs envois, cette

année, sont assez intéressans. Il semble qu'il ait fallu beaucoup d'imagination à M. Pierre André pour reconstituer, avec une pareille magnificence, le *Forum et le théâtre d'Ostie*, car les fouilles ne semblent lui avoir fourni, pour le *Forum* surtout, d'après son relevé de l'état existant, qu'une petite quantité de documens. Cependant sa reconstitution, dans sa hardiesse, est grandiose et brillante, d'une vraisemblance générale et suffisante; on ne saurait blâmer un jeune artiste qui, avant de subir les exigences trop souvent mesquines de la pratique, ose ainsi confier au papier indulgent les grands rêves de sa fantaisie studieuse; le public et le jury ont également pris goût, avec raison, aux envois de M. Pierre André. M. Chedanne a une façon plus timide et plus froide de présenter les choses; ses études sur le *Théâtre de Marcellus* semblent extrêmement consciencieuses, mais on y voudrait un peu plus de force et de chaleur dans l'interprétation d'un art si puissant; il a fait aussi quelques dessins délicats d'après plusieurs tombeaux florentins, notamment celui de notre ami *Fra Filippo Lippi* dans la cathédrale de Spolète. C'est un peu plus d'ardeur également qu'il faudrait à M. Defrasse pour donner à sa restauration de la fameuse *Ca d'oro* à Venise le charme éclatant de cette étrange et romanesque bâtisse; ses dessins d'après un *Autel de Mars et Rhéa* récemment découvert à Ostie sont, il est vrai, poussés avec beaucoup de soin, mais on se demande s'il était bien utile de dépenser tant d'intelligence et de temps pour reproduire et compléter une œuvre de décadence, sans grand intérêt sculptural, dont une simple photographie donne plus fidèlement les détails et le caractère.

Notre moyen âge et notre renaissance, comme toujours, ont fourni une ample moisson. Les monumens principaux de France sont depuis longtemps étudiés sans doute, et il faut bien s'attendre à ce que l'attention des jeunes architectes se porte maintenant soit sur des édifices secondaires, soit sur des objets annexes, tels que décorations, peintures, sculptures, mobiliers; mais là encore n'y a-t-il pas beaucoup de trésors à signaler et à sauver? On ne saurait donc trop encourager ce mouvement, qui non-seulement accoutume les artistes à vivre en contact avec l'art national et à se pénétrer de son esprit, mais qui attire aussi l'attention des particuliers, des autorités, des historiens, de la foule elle-même, sur une quantité d'objets dont la disparition ou l'altération seraient profondément regrettables. Le travail le plus important auquel ait donné lieu l'architecture militaire et civile à la fin du moyen âge est celui de M. Barbaud sur le *Château de Bressuire*, construction plus importante par ses dimensions et par sa position que par son style

même, et qui semble d'ailleurs avoir subi, avant sa ruine, plusieurs remaniemens qui en avaient déjà modifié le caractère. M. Barbaud a étudié son sujet avec une conscience et une patience qui rendent tous ses relevés et ses projets de restauration fort intéressans à étudier. On examinera avec plaisir encore les études de M. Léon Benouville sur le *Château de Vizille*, ceux de M. Dausset sur le *Château de Bournazel*, dont le donjon date seul du moyen âge et dont la partie la plus intéressante est une très belle façade de la renaissance, dans un style solide et large qui sent le voisinage des traditions romanes; celles de M. Paul Gout sur le *Cloître de l'abbaye de Saint-Jean des Vignes, à Soissons;* un *Vitrail de l'abside de Reims*, par M. Margotin.

Deux des envois les plus curieux et les plus habilement exécutés, pour cette période, sont ceux de M. Rouillard et de M. Laffillée. Tous deux ont relevé, pour les Archives des monumens historiques, quelques-unes de ces anciennes peintures murales dont le nombre diminue chaque jour et dont il est si utile de conserver le souvenir pour l'histoire de l'art français comme pour la connaissance de l'iconographie chrétienne. *Les Peintures de l'église de Pontigné* (Maine-et-Loire) (une Vierge avec l'enfant et les animaux symboliques) nous montrent clairement à la fin du moyen âge l'emploi de poncifs traditionnels pour l'exécution des décorations murales et la persistance de procédés empruntés à l'art des verriers. Celles de *la Chapelle de Saint-Antonin*, dans l'ancien couvent des Jacobins, à Toulouse, témoignent d'un art plus personnel et plus avancé et mériteraient une étude particulière. Ce qu'on ne saurait trop louer dans les aquarelles de M. Rouillard, c'est l'exactitude émue, touchante, presque passionnée, avec laquelle il a rendu, non-seulement le caractère naïf et bizarre de ces figures détériorées, mais l'harmonie mélancolique et délicate de ces couleurs usées et de ces nuances évanouies. C'est d'une justesse et d'un charme exquis. On trouve les mêmes qualités d'impression et d'expression chez M. Laffillée, qui, dans les peintures plus rudes et plus sauvages de *l'Église de Poncé* (Sarthe), nous offre des représentations assez singulières de *la Mort du juste*, dont l'âme, sous la forme accoutumée d'un enfant emmailloté, est recueillie par un ange, et de *la Mort de l'impie*, dont l'âme est happée à sa sortie par un diable rouge à tête de coq, superbement crêté et tirant de son bec une collection de langues aiguës à faire frémir les damnés de Dante. M. Laffillée a d'ailleurs acquis, dans ses voyages prolongés dans nos provinces, une expérience spéciale pour ce genre de travail; l'ouvrage important qu'il vient de terminer, en collaboration avec M. Gélis-Didot, sur *la Peinture décorative en*

France depuis le IXe jusqu'au XVIe siècle, lui assure, parmi nos architectes-archéologues, une place des plus distinguées. Pour la Renaissance, les relevés les plus instructifs sont ceux du *Château d'Écouen*, par M. Dutocq, qui nous permettent d'examiner de près le chef-d'œuvre de Bullant et d'en admirer les merveilleux détails; de *l'Hôtel de Moudrainville à Caen*, par M. Malençon, de *la Collégiale d'Oiron*, par M. Libaudière; de la *Porte de Saint-Maclou, à Rouen*, par M. Paulme; de la *Porte Heurtaut, au château d'Amboise*, par M. Gabriel Ruprich-Robert.

Les œuvres originales d'architecture qui attirent l'attention ne sont pas aussi nombreuses que les études rétrospectives. Ce n'est pas qu'on n'y voie, en quantité, des projets d'hôtels de ville, d'écoles, d'universités, de mairies; mais la plupart de ces dessins ne sortent pas de la banalité, et, dans ceux qui essaient d'en sortir, l'influence des expositions dernières joue parfois un rôle néfaste. Il y a, en effet, un style d'exposition, si l'on peut appeler un style le pêle-mêle incohérent de toutes les formes et de toutes les matières appliquées, souvent à titre d'essai, à des édifices d'un caractère provisoire, dont la qualité principale ne peut être que l'apparence légère et le décor amusant. Appliquer cette parure théâtrale à un édifice durable et sérieux, c'est habiller, à la ville, une honnête femme d'oripeaux de carnaval. Nombre d'autres projets ne sont que de lourds entassemens de réminiscences académiques, comme nous en voyons dans les concours d'écoles, indistinctement destinés aux usages les plus divers, banques, théâtres, universités, etc. La plupart des étrangers se distinguent, il faut bien le dire, par ce goût déplorable pour les masses pédantesques et confuses. Nous retrouvons un sentiment plus délicat, une appropriation plus juste et plus simple des traditions aux nécessités modernes, de la netteté dans la conception, de la fermeté dans l'exécution, chez M. Dusart (un *Projet de gare*) et chez M. Antonin Durand (*Caserne des Célestins, — École professionnelle du meuble*). Un *Monument commémoratif de la guerre de 1870-71 au Bourget*, par M. Deslignières, en forme de tombeau, présente aussi une masse, des profils et un décor d'une gravité simple qui contraste heureusement avec les tendances générales aux agitations de lignes et aux surcharges d'ornemens. En attendant qu'on leur offre des occasions de développer leur originalité, nos jeunes architectes ont, en somme, grandement raison de se mettre à l'école des bons maîtres du passé.

GEORGE LAFENESTRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Ce n'est pas tout de vivre, de durer, pour les gouvernemens et les institutions. On a vu de mauvais régimes durer quelquefois uniquement parce qu'ils avaient pour eux une certaine force des choses, la complicité des circonstances, les divisions de leurs adversaires, — parce qu'on ne pouvait les remplacer. Ils ont vécu tant bien que mal, comme des prodigues imprévoyans, en abusant de leur fortune, en épuisant tout, en subordonnant tout à un intérêt de domination vulgaire ou de vaine popularité.

Non, durer ainsi, ce n'est pas tout. L'essentiel serait de mériter de vivre, de commencer par respecter la constitution qu'on a faite, de mettre un peu d'ordre dans ses idées et dans les lois, de ne pas se croire tout permis parce qu'on a une majorité, de ne point renouveler sans cesse l'histoire des satisfaits de tous les temps, qui trouvent que tout va bien pourvu qu'ils règnent. Certes, au premier aspect, on ne peut pas dire qu'aujourd'hui, dans les affaires de la France, il y ait rien d'extraordinaire. La république paraît acceptée, la paix intérieure n'est pas sérieusement menacée. Les pouvoirs publics sont à leurs œuvres de tous les jours; le chef de l'État et les ministres font de temps à autre leurs voyages, assurés de trouver sur leur chemin les ovations de circonstance et les occasions de discours. Le régime dure! C'est vrai, — et cependant il y a un peu, de toutes parts, une secrète et vague incertitude des choses. Vainement les satisfaits du moment se complaisent dans leur infatuation et proclament l'éternité de leur règne : on sent que la corne d'abondance des fautes n'est pas inépuisable et que, si l'on vit, on ne vit pas bien, — ou du moins la difficulté de

vivre s'accroît dans une situation qui ne cesse de se compliquer. Peut-être y a-t-il des causes générales d'inquiétude et de doute pour l'avenir qui ne sont pas particulières à la France. Il y a aussi, s'il faut le dire, une cause plus saisissable, plus immédiate de malaise dans notre pays : c'est qu'en vérité, dans nos affaires, tout va un peu à l'aventure et qu'il n'y a nulle part ni direction, ni autorité, ni même le plus simple esprit politique; c'est qu'au lieu de se fixer dans les conditions d'un régime régulier, on confond tout, on justifie plus que jamais le vieux mot en faisant de l'ordre avec du désordre; c'est qu'enfin il y a un gouvernement qui ne gouverne pas assez et une majorité parlementaire qui, sous prétexte qu'elle est la majorité, s'attaque à tout, touche à tout, contraint le gouvernement à capituler, entraîne le parlement dans toute sorte d'entreprises contre les lois elles-mêmes. De sorte que le pays finit par se demander si c'est ainsi qu'on dure, ce que signifie ce régime où tout se passe en interpellations et en capitulations, où, à la place de la stabilité dont on ne cesse de lui parler, on met tous les caprices d'une omnipotence remuante et imprévoyante.

Voilà le mal qui, loin de diminuer, ne cesse au contraire de s'aggraver, et qui n'a jamais peut-être été plus sensible que depuis quelques jours dans une série de débats improvisés, décousus, pleins de confusion. Il est clair qu'on n'a aucune idée précise ni des droits nécessaires du gouvernement ni de la limite des droits parlementaires. Ce n'est pas que le gouvernement n'ait au fond le sentiment de la situation fausse qui lui est faite, qu'il n'ait parfois quelque velléité de résister, de se garantir un peu des intempérances de l'initiative parlementaire. Il le voudrait peut-être; mais à peine est-il serré de près, il cède, il rend les armes. On l'a vu dernièrement dans cette discussion de la loi de douane qui continue toujours, où l'esprit de modération libérale n'arrache que de bien faibles concessions aux ardeurs protectionnistes. Certes, c'est pour le gouvernement un droit évident, inscrit dans la constitution, de traiter avec l'étranger, et, par suite, de garder sa liberté de négociation. La commission des douanes ne l'a pas entendu ainsi; elle a fait ce qu'elle a pu pour enchaîner le pouvoir exécutif, pour annuler son droit, ce droit que M. Gambetta revendiquait autrefois, et qui n'a été que timidement défendu. Où en est-on aujourd'hui ? La question est restée obscure; le ministère s'est gardé de trop chercher à l'éclaircir, au risque de se désarmer lui-même et de laisser la constitution sans défense. On l'a vu plus récemment encore, ces jours passés, à l'occasion de la loi que la chambre a faite pour régler les conditions d'existence et la composition des syndicats professionnels. Malheureusement cette loi, comme bien d'autres lois d'aujourd'hui, n'est pas claire, elle laisse place aux interprétations des tribunaux, qui ont là une tâche assez ingrate. Quelques syndicats ont été, à ce qu'il paraît, dissous, parce

qu'ils étaient illégalement composés. Aussitôt, ont éclaté les interpellations, les réclamations, ou plutôt les déclamations amères contre l'iniquité des juges. On n'a pas même vu qu'on tombait dans la plus étrange confusion de pouvoirs, qu'on proposait à la chambre d'usurper le droit de la magistrature. Vainement le gouvernement, représenté par M. le ministre de la justice, a essayé de défendre l'autorité des lois, l'indépendance des juridictions; il aurait peut-être été vaincu. Il a été obligé de se résigner, et pour prévenir un excès d'omnipotence révolutionnaire, il n'a eu d'autre ressource que de promettre au plus vite de présenter une loi nouvelle. On ne lui a même pas laissé quelques jours de réflexion : c'est sur-le-champ, au moins dès le lendemain, qu'il a dû proposer la loi. Il s'est exécuté!

Subir à peu près toutes les conditions, livrer l'un après l'autre les droits du pouvoir, suivre d'un pas irrésolu ceux qu'on est censé conduire, c'est ce qu'on appelle rester d'accord avec la majorité. — C'est l'idéal, disent les radicaux triomphans; un gouvernement ne doit avoir d'autre opinion que celle qu'on lui impose. Un radical, homme d'esprit et de fantaisie, a même comparé un ministère à une « cuisinière » qui ne doit servir à son maître que les plats de son goût. A la bonne heure! voilà qui est relever le gouvernement de la république devant les populations françaises! En réalité, pour parler sérieusement, c'est la défaillance érigée en système, l'abdication permanente devant toutes les exigences et les prétentions des partis.

Est-ce donc que cette majorité dont on ménage les faiblesses, qu'on ose à peine contredire, justifie ses prétentions par la netteté des vues, par une certaine aptitude aux affaires, par son esprit politique enfin et par sa consistance? Mais bien au contraire: elle n'existe même peut-être pas ou elle n'existe que dans des votes de parti, par une série de compromis et de concessions, par cette confusion incessante où les plus modérés suivent les plus violens. Le plus souvent elle ne sait pas ce qu'elle veut, ni où elle va, elle ne cesse de s'égarer dans ses interpellations, ses motions et ses ordres du jour. Au fond, si l'on veut, cette chambre n'est ni malintentionnée ni plus mal composée que bien d'autres assemblées. Elle n'est point, on le sent, d'un tempérament violent, et M. le ministre de l'intérieur est toujours sûr d'avoir un succès auprès d'elle quand il défend ses agens de police; elle compte de sérieux talens, des hommes instruits, des orateurs habiles. Son malheur est d'avoir dans son ensemble plus de préjugés et de passions que d'idées, de vouloir tout conduire quand elle aurait elle-même besoin d'être conduite, d'être inexpérimentée et de tout entreprendre à la fois sans rien résoudre, de préférer aux affaires sérieuses les agitations de séance, les diversions.

Assurément, le budget est ou devrait être pour elle une affaire im-

portante, la première des affaires; elle ne l'aborde jamais qu'à la dernière heure. Elle est obligée d'expédier au pas de course un budget de plus de trois milliards en se donnant quelquefois le plaisir de bouleverser par un amendement improvisé toutes les combinaisons. Ces jours passés encore, on se plaignait au Luxembourg de n'avoir qu'à la dernière extrémité des crédits supplémentaires pour plus de 100 millions. On touchait au moment où expire le délai pour l'ordonnancement de ces dépenses, — et ce sont maintenant les créanciers de l'État qui seront obligés d'attendre. Ces crédits avaient été cependant déposés au Palais-Bourbon dès le mois de février: la chambre les a laissés dormir trois mois comme elle laisse dormir bien d'autres lois utiles. En revanche, elle est toujours prête à se jeter dans toute sorte d'entreprises scabreuses, de discussions confuses où elle dépasse à tout instant ses attributions et ses droits. Cette majorité ne craint rien! Tantôt, comme dans la loi des douanes, elle suspend tout simplement la constitution et tente de mettre son omnipotence à la place du jeu régulier des pouvoirs; tantôt, comme dans ce récent débat sur les syndicats professionnels, elle prétend interpréter les lois et se substituer à la magistrature. A chaque instant, par des propositions, par des motions qu'elle vote quelquefois, qu'elle appuie presque toujours, elle essaie d'intervenir soit dans les détails les plus simples de l'administration publique, soit même dans les affaires particulières. Un jour, on s'occupe de donner à l'État le droit de former à son gré les conseils d'administration des chemins de fer, comme si les compagnies de chemins de fer n'étaient pas des sociétés privées, représentant des multitudes d'actionnaires, s'administrant elles-mêmes; un autre jour, on a la prétention de décider ce que la compagnie d'Orléans devra faire pour les ouvriers dont elle n'a plus besoin, ou bien on fait revivre un décret suranné de 1848 sur les heures de travail dans les entreprises de transports, comme si ce décret était sérieusement applicable, comme s'il n'y avait pas dans l'industrie des chemins de fer des nécessités de service public, des conditions particulières de travail. C'est ce qu'on appelle le régime parlementaire!

Ainsi vont les choses. La chambre se croit tout permis. Le gouvernement a parfois la bonne volonté d'arrêter au passage quelques-uns des projets les plus crians, et, récemment encore, M. le ministre des travaux publics s'est lestement révolté contre cette manie d'omnipotence universelle; le plus souvent, on laisse tout passer. Le seul résultat possible est un travail décousu. On improvise des lois, on les modifie, on les corrige; on y ajoute parfois un supplément qui est une obscurité de plus: l'éclaircira qui pourra! Un sénateur, qui n'est pas, que nous sachions, un réactionnaire, a dit ces jours derniers le mot: — « Lorsque l'écheveau législatif est trop embrouillé, on renvoie au

conseil d'Etat le soin de le débrouiller. C'est ce qui est arrivé pour les lois de l'enseignement et la loi militaire notamment. » — Il n'a pas ajouté que c'était tout simplement de l'anarchie!

On le remarquera, c'est surtout à l'occasion des affaires ouvrières, de ce qu'on appelle les questions sociales, que se manifeste cette passion de se mêler de tout. C'est d'une sympathie, sincère nous n'en doutons pas, que se colore cette manie d'intervention à propos des plus simples détails de la vie industrielle. Il y a même une sorte d'émulation dans tous les camps, et les socialistes catholiques, puisqu'il y en a, ne sont pas loin de se faire les auxiliaires des socialistes radicaux dans leurs revendications. C'est l'idée fixe, l'obsession du jour. Qu'on ne cesse de s'occuper de l'organisation du travail, de ses conditions, de ceux qui vivent de leur labeur, soit; c'est évidemment, aujourd'hui, un des plus pressans intérêts. Il ne faudrait pas cependant dépasser toute mesure, confondre tous les rapports des choses, transformer les chefs d'industrie en ennemis qu'on doit réduire à merci, créer aux ouvriers une position privilégiée, engager l'Etat dans une politique de protection universelle sous laquelle il ne tarderait pas à succomber. Que deviendront toutes ces lois, les unes déjà votées, les autres préparées, — et la loi sur les syndicats, et la loi sur les assurances, et la loi que M. le ministre de l'intérieur, à son tour, vient de proposer sur les caisses de retraites? On ne le sait pas encore; on tente, pour sûr, une grave et délicate expérience. En attendant, M. le ministre des travaux publics parlait évidemment avec une prévoyante sagacité lorsqu'il disait, l'autre jour, que c'était « faire tort aux lois dites ouvrières que de les mettre tous les jours en question à propos des plus petits incidens, » qu'on risquait « par là même de provoquer une réaction. » C'est au moins imposer à la république d'étranges responsabilités, — et le sentiment de l'avenir qu'on prépare n'est peut-être point étranger à l'incertitude qui survit jusque dans l'apparente sécurité du moment.

Certes, on ne peut le nier, nous vivons dans un temps de fermentation universelle, d'incessantes transformations en Europe, dans le monde entier. Tout change avec les régimes qui se succèdent, avec la marche des choses, et les mœurs et les idées et les institutions et la vie sociale et les conditions de la puissance des peuples, de l'action morale ou politique des gouvernemens. Tout se modifie par une force secrète qui mène le monde, qui prépare un avenir inconnu, et un des signes les plus curieux de cette métamorphose universelle est certainement le mode d'existence et d'intervention de la papauté dans les affaires du temps. Depuis moins d'un demi-siècle, depuis trente ans à peine, que de changemens se sont accomplis et ont trompé tous les calculs! Ce qui paraissait impossible s'est réalisé, ce qu'on croyait mort

a survécu. Les événemens se sont joué et se jouent encore des prévisions légères ou intéressées.

Il y a trente ans, que n'a-t-on pas dit de cette crise où la papauté s'est trouvée engagée, que les uns redoutaient, que les autres saluaient comme la fin de l'institution pontificale elle-même! La papauté, on n'en doutait pas, allait périr, tout au moins être singulièrement diminuée en perdant son pouvoir temporel! — Eh bien! non, la papauté n'a pas péri. Elle n'est pas sortie, sans doute, de toutes ses crises, — elle les a traversées jusqu'ici sans en être atteinte dans son essence; elle a perdu son petit patrimoine mondain, elle a gardé sa puissance morale dans ce fragment de terre illustre qui s'appelle le Vatican. Les plus grands états l'ont invoquée comme arbitre dans leurs différends et lui ont dû la paix dans leurs relations. Par son action toujours vivante sur les catholiques du monde, elle oblige les gouvernemens à compter avec elle. Plus d'une fois, elle a eu une influence inaperçue dans les négociations les plus délicates. Bref, on a besoin de son concours et on sent encore qu'on ne s'en passerait pas impunément, même dans des questions de diplomatie qui touchent aux plus sérieux intérêts extérieurs de certaines nations. La vitalité du pontificat n'a cessé de s'attester : il est prouvé qu'elle est indépendante des vieilles conditions temporelles. Les prophètes se sont trompés! D'un autre côté, il y a moins de trente ans, la papauté semblait encore figée dans son immutabilité, enchaînée par des traditions surannées, irréconciliable avec les idées modernes, éternellement liée par son *Syllabus :* on le croyait ainsi, on le disait! Eh bien! non, on s'est encore trompé. La papauté n'était pas morte, elle ne veut pas non plus être immobile, et depuis plus de dix ans, avec un pontife à l'esprit aussi mesuré que pénétrant, elle est rentrée dans les affaires du siècle. Léon XIII a tenu à prouver qu'il n'était pas un pape irréconciliable, étranger aux préoccupations du monde, qu'il pouvait, lui aussi, marcher avec son temps. Il a saisi depuis quelques années toutes les occasions d'intervenir, et par sa récente encyclique, il s'est jeté au plus épais de cette bataille engagée aujourd'hui pour les conditions du travail. C'est un signe de plus de ce mouvement auquel n'échappent ni les nations, ni les gouvernemens, ni le pontificat lui-même.

Assurément cette encyclique, jetée dans le grand débat qui occupe le monde, est par elle-même un acte d'une nouveauté singulière et caractéristique, l'acte d'un pape qui ne se désintéresse d'aucun des problèmes humains. Léon XIII, dans son savant exposé de cette épineuse question ouvrière qui touche à tant d'intérêts à la fois, à la propriété et aux conditions du prolétariat, aux devoirs de l'Etat comme aux droits de la liberté, à la vie morale comme à la vie matérielle des hommes, Léon XIII ne néglige rien. Il étudie tout, les relations des

patrons et des ouvriers, les revendications du prolétariat, la condition des femmes et des enfans dans l'industrie, les obligations des gouvernemens, la fixation des salaires, la limitation des heures de travail, l'institution des syndicats, l'organisation de l'arbitrage, les grèves et leurs dangers. Il aborde tour à tour cette multitude de questions qui forment l'éternel et redoutable problème du travail, avec son cortège de crises, de rigueurs inévitables et de misères. Il met tout dans son œuvre, le généreux pontife, et cette étude sur le vif de la société contemporaine, il la poursuit avec une équité supérieure d'intelligence, avec la bonne volonté de faire la part de tous les droits, de concilier tous les intérêts, d'apaiser les antagonismes douloureux. Léon XIII trace à l'autorité publique son rôle, un rôle de protection prévoyante, sans rien exagérer pourtant, sans aller jusqu'à la périlleuse chimère du socialisme d'État, en réservant les droits de la liberté individuelle. Il avertit tout le monde, les gouvernemens, les patrons, les ouvriers, en leur montrant que, par des luttes implacables, ils ne peuvent créer que des dangers pour eux-mêmes, pour la paix publique, pour l'industrie qui est la vie des nations modernes. Au fond, le grand et méditatif solitaire du Vatican a des sympathies visibles pour ceux qui travaillent, pour ceux qui souffrent, et s'il cherche à garantir les ouvriers des influences révolutionnaires qui les perdent, ce n'est pas sans quelque sévérité qu'il parle des patrons, « des hommes peu nombreux, opulens, qui imposent un joug presque servile à la multitude infinie des prolétaires. » Bref, il y a un conseil, un mot pour tout le monde.

C'est fort bien, dira-t-on, c'est un beau morceau d'éloquence; seulement, tout cela est assez vague et n'a rien de nouveau. Le digne conseiller du Vatican ne fait que répéter avec plus d'éclat ce que tant d'autres ont dit avant lui et n'a aucune solution pratique à nous proposer. Ce n'est pas encore cette encyclique du 15 mai qui résoudra ce qu'on appelle la question sociale, qui dénouera ou apaisera par sa parole cette crise du travail où les nations de l'Europe sont engagées. — Eh! sans doute, c'est bien possible. Le pape n'a rien inventé. Il n'a pas entendu vraisemblablement non plus tracer un programme législatif aux parlemens et aux gouvernemens. Il cède peut-être un peu aussi à l'entraînement universel, il suit le courant en s'occupant à son tour du problème ouvrier. C'est possible; mais ceux qui en parlent d'un ton si dégagé mettent-ils tant de nouveauté, tant de fertilité dans leurs polémiques et dans leurs discours? Ont-ils eux-mêmes des solutions pratiques pour toutes ces questions qu'ils soulèvent si souvent à la légère pour se créer une popularité équivoque, pour capter des masses laborieuses toujours accessibles aux illusions? Pas plus que le pape, législateurs et polémistes n'inventent rien; ils n'ont le plus souvent pour toutes solutions que des expédiens plus dangereux qu'efficaces. Le saint-père,

lui, reste dans son rôle en se bornant à témoigner son intérêt, à donner une direction. Ce qu'il faut voir, en effet, dans la dernière encyclique, c'est bien moins un programme, un ensemble de propositions précises qu'une grande manifestation morale, une intervention pacificatrice ou modératrice dans la mêlée des passions et des intérêts.

Parce que Rome a parlé, la cause n'est pas finie, sans doute, dans ces affaires terrestres, et il se peut que l'encyclique n'ait pas une action directe, immédiate, dans les conflits du monde moderne. La parole pontificale n'a pas moins la valeur et l'autorité d'une généreuse consultation tombant de haut pour adoucir, s'il se peut, les âpretés, les irritations de la lutte, — rappelant à tous qu'il y a autre chose qu'une affaire matérielle dans ces cruels problèmes, qu'il y a aussi une part de mal moral qu'on ne guérit pas avec des remèdes empiriques, même avec des lois de circonstance. Elle est surtout le signe de la souplesse habile et prévoyante avec laquelle l'Église, représentée par son chef, se plie à la nécessité des temps, aux évolutions qui s'accomplissent dans les idées, dans la vie publique des peuples. Qui aurait dit, au temps de Pie IX, le naïf irréconciliable, que la papauté, cessant de fulminer contre le siècle, entrerait bientôt dans le mouvement universel? Léon XIII parle aujourd'hui avec une intelligence sympathique, libérale, de tout ce qui préoccupe le monde; il parle en pontife éclairé, négociant avec la puissance des choses, — et puisque récemment encore, au-delà des Alpes, on parlait des conspirations qui s'organiseraient au Vatican, qui pourraient troubler l'Italie, c'est ici une conspiration bien autrement menaçante que toutes celles que peuvent imaginer les hommes d'État en disponibilité, les politiques de fantaisie.

Au fond, l'Italie vraie, réelle, sait bien, ou doit savoir si elle écoute sa raison, qu'elle n'est sérieusement menacée ni au Vatican, ni ailleurs, qu'elle n'a que les ennemis qu'elle voudra se faire. Si elle a des embarras, des difficultés financières, politiques, industrielles, sociales, si elle a des questions épineuses de conduite diplomatique à régler, si avec tout cela elle est exposée à des dangers, à des mécomptes, ce sont ses chefs qui lui créent mécomptes et dangers. Il est certain que pour le moment tout semble assez compliqué et embrouillé au-delà des Alpes, que si le ministère né il y a quelques mois a paru porter au pouvoir un esprit nouveau et détendre à demi la situation, les obscurités, les contradictions, les incertitudes subsistent. Il y a dans ces affaires italiennes du jour ce qu'on pourrait appeler un épisode de fantaisie, un intermède qui serait passé inaperçu si ce n'était le nom de l'homme qui s'y trouve mêlé, et il y a ce qu'on pourrait aussi appeler les choses sérieuses, la suite d'une politique à décider et à régler. L'intermède serait, si l'on veut, cette élucubration que M. Crispi vient de livrer à la curiosité publique un peu endormie à son égard.

Depuis que l'ancien président du conseil du roi Humbert avait dis-

paru du pouvoir, on ne parlait presque plus de lui : il paraissait oublié. Il s'est fatigué sans doute de ce silence pourtant favorable à sa bonne renommée, et imitant M. de Bismarck, toujours impatient dans sa retraite, il a voulu se survivre par ses commentaires, faire encore parler de lui après sa disparition. Il est allé déposer, sous le voile transparent de l'anonyme, dans une revue de Londres, *Contemporary review*, ses vues, ses souvenirs, ses idées, ses impressions sur la politique italienne et même un peu sur la politique de l'Europe. Ce commentaire posthume de quelques années de ministère est bien la chose la plus étrange du monde. Que M. Crispi écrive l'histoire à sa façon, qu'il tienne à démontrer que la France est une ennemie traditionnelle pour l'Italie, qu'elle n'a rien fait pour la résurrection italienne, qu'elle n'est peut-être pas même tout à fait étrangère aux revers de Custozza et de Lissa, il n'y a pas à s'arrêter à ces fantaisies. On dirait que M. Crispi ne peut se consoler de voir la France exercer encore un certain ascendant et jouer un certain rôle dans le monde, que pour lui tout ce qui peut attester, ou relever le prestige de notre nation est un danger permanent pour l'Italie. Soit ! c'est sans doute une manière de justifier cette gallophobie dont il est atteint et dont il n'est visiblement pas guéri dans sa retraite. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'un homme qui a disposé du pouvoir, qui a eu le secret des affaires, se croie permis de mêler à tout cela de pures billevesées:

C'est M. Crispi qui a imaginé cette belle histoire du machiavélique complot organisé, il y a quelques années, au Vatican. Tout y est, même de prétendus télégrammes. Notre ambassadeur, M. Lefebvre de Béhaine, avait été chargé, ni plus ni moins, de décider le pape à quitter subrepticement Rome, à venir en France. Le calcul était des plus simples ! Si le pape se décidait à une évasion si savamment préparée, on en profitait aussitôt pour ressusciter la question romaine devant l'Europe; s'il résistait à ces conseils, s'il refusait de quitter le Vatican, c'est qu'évidemment il n'était plus libre, et, dans tous les cas, on touchait à la crise décisive; la France avait joué à l'Italie le bon tour de la placer en face d'une guerre « dont elle aurait été la cause, où elle n'aurait pu invoquer le *casus fœderis* et se serait trouvée seule contre la France. » Qui était ministre en ce temps-là à Paris? Etait-ce M. Goblet, ou M. Floquet, ou M. Tirard? Les uns ou les autres sont bel et bien convaincus d'avoir voulu déchaîner la guerre en se servant du pape ! C'est tout aussi sérieux que cette autre belle histoire du coup de main que la France avait préparé contre les villes du littoral et qu'elle aurait tenté d'exécuter sans l'arrivée opportune de l'amiral anglais Hewett devant la Spezzia. M. Crispi est-il dupe lui-même de ces facéties qu'il raconte, ou se croit-il de force à les imposer à la crédulité publique? Il faut avoir une singulière opinion de l'Europe pour se per-

mettre de lui conter ces fables, et, de toute façon, on en conviendra, la paix a été bien gardée pendant quelques années, sous la protection ou avec le concours d'un homme capable de faire ainsi de la politique! M. Crispi n'est plus, fort heureusement, au pouvoir pour exercer un si beau talent, et il en est aujourd'hui pour ses révélations saugrenues d'homme d'État en disponibilité. La seule chose sérieuse, c'est cette question des alliances de l'Italie que le nouveau ministère a recueillie en arrivant au pouvoir, et qui paraît s'agiter encore, peut-être même plus que jamais, au-delà des Alpes.

Qu'en faut-il penser réellement? Où en est la négociation qu'on dit engagée pour le renouvellement de la triple alliance, de cette alliance qui n'a fait que se développer et se préciser avec les ministères successifs, avec M. Mancini, avec M. de Robilant, avec M. Crispi? C'eût été évidemment une singulière illusion de croire que le nouveau président du conseil de Rome, M. di Rudini, allait interrompre ou modifier brusquement cette tradition, d'autant que c'est peut-être moins une affaire de politique ministérielle qu'une affaire de politique dynastique. M. di Rudini signera vraisemblablement la prorogation des traités s'il ne l'a déjà signée. Tout se réduit à savoir dans quelle mesure l'alliance sera renouvelée, si elle aura été atténuée dans quelques-unes des obligations qu'elle imposait à l'Italie ou même si elle ne s'étendra pas et ne prendra pas une forme nouvelle. En d'autres termes, il s'agirait de savoir si la triple alliance de l'Europe centrale ne serait pas devenue par hasard, chemin faisant, la quadruple alliance par l'accession directe ou indirecte de l'Angleterre, tout au moins par des arrangemens particuliers du cabinet anglais avec l'Italie. C'est là précisément la question qu'on cherche à éclaircir depuis quelques jours et qu'on n'éclaircit guère même en faisant intervenir des révélations posthumes du prince Napoléon qui aurait reçu, dit-on, des confidences du roi Humbert lui-même; c'est le point qui reste obscur. Le marquis di Rudini a réussi sans peine à éluder tout dernièrement une interpellation en ajournant les interpellateurs après le budget. Le ministère anglais, de son côté, ne paraît pas pressé de s'expliquer sur la nature et la forme de ses engagemens avec l'Italie. Vainement dans la chambre des communes, M. Labouchère l'a pressé récemment de ses questions : le sous-secrétaire d'état au *foreign office*, sir James Fergusson, a lestement renvoyé l'indiscret interpellateur à des explications qu'il a données il y a deux ou trois ans et qui n'expliquaient rien. Une seconde fois, sir James Fergusson a paru ajouter quelques détails de plus, il n'a pas plus que la première fois éclairci le mystère et précisé la politique de l'Angleterre. Le chef du cabinet lui-même, lord Salisbury, a gardé le silence le plus diplomatique sur ses relations avec la triple alliance, avec l'Italie comme avec l'Allemagne, comme avec la Belgique. Il reste

muet et laisse parler sir James Fergusson qui s'échappe par des subterfuges et des réticences.

Au fond, quelque obscurité qu'on s'étudie à prolonger, il paraît désormais avéré qu'il y a des engagemens entre l'Angleterre et l'Italie. On le conteste à peine, on se borne tout au plus à subtiliser. Ces engagemens n'ont pas sans doute la forme d'un traité précis conclu pour des circonstances inconnues ou secrètes : le ministère anglais ne pourrait signer un traité de ce genre qui engagerait l'Angleterre, sans le communiquer au parlement, il se mettrait en dehors de toutes les traditions britanniques; mais il y a eu, ce n'est plus douteux, des dépêches, des notes échangées, des déclarations confidentielles, des promesses de garanties, dont l'objet serait le maintien de l'équilibre des forces actuelles dans la Méditerranée. Jusqu'à quel point vont ces assurances ? On retombe ici dans les conjectures et les contradictions. Il paraît du moins assez clair que l'Italie se croit autorisée, si la guerre éclatait, à compter sur l'appui et la protection des forces britanniques pour la sûreté de ses côtes, en gardant sa liberté pour les mouvemens de ses armées sur le continent. L'Italie s'exagère peut-être la portée des engagemens anglais; elle semble, dans tous les cas, se croire garantie à tout événement. S'il en était ainsi, si elle ne se trompait pas dans ses interprétations, l'Angleterre, sans être directement dans la triple alliance, se trouverait entraînée à être un jour ou l'autre l'auxiliaire d'une coalition. Tout cela, dira-t-on, n'est qu'une simple précaution qui n'a rien de menaçant ni de désobligeant pour la France, puisque la France elle-même ne cesse de déclarer qu'elle ne veut que la paix. Oui, sans doute, c'est entendu, tout est pour la paix, rien ne menace la France. Seulement alors, contre qui prend-on ces précautions? contre qui est dirigé tout ce travail de diplomatie, d'alliances, d'arrangemens plus ou moins dissimulés?

C'est peut-être un jeu périlleux que de pratiquer ainsi la politique de la paix. Quant à la France, qui, effectivement, a prouvé plus d'une fois depuis quinze ans qu'elle ne songe à menacer personne, elle n'a qu'une conduite à tenir : laisser les autres à leurs combinaisons, surveiller les événemens sans esprit d'agression, sans illusion et sans faiblesse. Elle n'a qu'à attendre qu'on se fatigue de toutes les agitations, en faisant pour sa marine ce qu'elle a déjà fait pour son armée, et si, comme on l'a dit, il y a des faiblesses dans l'organisation de nos forces navales, c'est le devoir des chambres d'assurer au gouvernement les moyens de suffire à la protection des intérêts, de la sécurité et de l'honneur du pays.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Un très vif mouvement de hausse s'est dessiné sur le marché de Paris pendant et après la liquidation de fin mai. Les places étrangères, indécises d'abord, ont été bientôt entraînées à leur tour. Le découvert qui s'était formé à l'occasion de la crise du mois dernier sur les rentes françaises, le Portugais, l'Extérieure, les valeurs ottomanes et quelques-uns de nos établissemens de crédit, a été poursuivi avec une telle vigueur que d'importans rachats sont devenus rapidement nécessaires et ont donné à la reprise une allure violente qu'elle ne pourra vraisemblablement pas soutenir.

C'est l'impulsion donnée à notre rente française 3 pour 100 qui a tout entraîné. Un déport de 25 centimes explique la fixation à 95 francs du cours de compensation, alors qu'au milieu du mois la rente avait valu 92.50. Le déport explique également la brusquerie de l'élan qui a suivi; il ne l'explique pas seul toutefois, et il faut encore rappeler que le grand facteur de la hausse de nos fonds publics, et notamment du 3 pour 100 ancien, est la continuité des achats de la Caisse des dépôts et consignations pour le compte des caisses d'épargne, achats qui portent sur un capital de 40 millions en moyenne par mois. La rente a été portée en peu de jours de 95 francs à 95.50, ramenée par quelques réalisations à 95.25 et enlevée ensuite en deux séances à 95.90. Le vendredi 12, elle reste à 95.62, ce qui représente, à 12 centimes près, le cours rond de 95 francs après le détachement du coupon trimestriel de 75 centimes le mardi 16 courant.

En dehors de ces raisons spéciales de hausse pour la rente française, les marchés financiers ont subi l'impression favorable de la détente monétaire à Londres et de l'arrangement des affaires portugaises.

Les États-Unis ayant constamment envoyé de l'or, à raison de 5 à 7 millions de dollars par semaine, les deux Banques de France et d'Angleterre se sont largement approvisionnées en vue des besoins de numéraire que fait trop aisément prévoir, pour la fin de l'année, l'insuffisance des récoltes dans l'Europe occidentale. Les 250 à 300 millions de francs en or, que New-York a expédiés depuis le commencement de l'année, peuvent être considérés pour partie, comme le prix des achats de titres de chemins de fer américains effectués pour le compte des Etats-Unis à la fin de 1890, au cours de la crise Baring. La Banque d'Angleterre a vu sa position suffisamment fortifiée pour abaisser de 5 à 4 pour 100 le taux de son escompte. Son dernier bilan

justifie cette mesure : l'encaisse métallique et la réserve y figurent en effet pour des montans dont l'importance est pleinement rassurante, 27 millions de livres sterling et 18,758,000. La proportion de la réserve aux engagemens atteint 46 pour 100. Des retraits d'or pour la Russie sont prévus à bref délai et atteindront sans doute 3 millions de livres sterling. La Banque y fera face, sans s'affaiblir, grâce à ses ressources actuelles et à d'importantes rentrées d'or qu'elle attend encore en ce moment.

Le ministre des finances du Portugal a réussi à obtenir d'un syndicat de banquiers et d'établissemens de crédit à Paris les sommes nécessaires non-seulement pour le prochain coupon de la dette portugaise, payable en juillet, mais aussi pour les échéances trimestrielles suivantes jusqu'au milieu de 1892. Il a dû pour cela céder une partie des obligations de la Régie des tabacs, non placées lors de la dernière émission, et donner le reste en gage. De retour à Lisbonne, il va inaugurer, si l'on en croit les déclarations faites officieusement en son nom, une politique nouvelle, financière et coloniale, dont les deux termes nécessaires sont : économies rigoureuses et établissement de nouveaux impôts.

La ratification, par les Cortès à Lisbonne, de l'arrangement conclu avec l'Angleterre, il y a un mois, pour la délimitation des frontières du Mozambique et de la Zambézie, a contribué à relever la rente portugaise de 45 à 49. Le retour à 48 laisse encore trois points d'amélioration en dix jours. Quelques dépêches du Portugal signalent la mise en circulation d'une rumeur singulière concernant la possibilité d'une vente des établissemens de Mozambique et de la baie Delagoa à l'Angleterre. Nul doute que celle-ci ne donnât de cette partie du domaine portugais un très bon prix.

L'Extérieure a suivi le Portugais. De 72.50 elle s'est avancée à 74.50. La discussion, aux Cortès, des projets de loi de M. Cosgayon pour l'extension de la circulation fiduciaire de la Banque d'Espagne n'est pas close encore. L'opposition déclare que l'adoption du système ministériel conduira à une crise financière d'une extrême gravité. C'est la thèse soutenue par M. Sagasta, chef du parti libéral, et par M. Moret, ancien ministre des finances. Mais les Cortès voteront les propositions du gouvernement, et celui-ci pourra disposer d'une somme de 150 millions que lui prêtera gratuitement la Banque.

L'Italien est en hausse d'un franc de 92.60 à 93.65. La situation économique du royaume est toujours la même, les impôts ne rentrent que péniblement, avec des moins-values sur les prévisions. M. di Rudini et ses collègues cherchent partout des économies. Il a été question de ramener de douze à dix le nombre des corps d'armée. Le renouvellement de la triple alliance a été présenté depuis le début du mois

comme un fait certain, sinon accompli. Un délégué du Crédit mobilier italien a été, dans le même temps, négocier à Berlin la prise ferme, par un groupe de banquiers, du solde des rentes italiennes provenant du fonds des pensions. Cette négociation financière a réussi, et le Trésor italien se trouve encore pour quelque temps à l'abri d'une extrême détresse.

L'abandon du projet d'emprunt russe 3 pour 100 avait fait reculer, il y a un mois, les 4 pour 100 de Russie de deux unités. Cette réaction est maintenant effacée. Les obligations 1880 et les Consolidés des chemins de fer sont cotés 99, ex-coupon. Le Hongrois a été porté de 91.40 à 93.50. Des déclarations ministérielles, à Pest et à Vienne, annonçant un nouvel ajournement indéfini de la question de la reprise des paiemens en espèces, a fait reperdre le cours de 92. Toutes les valeurs ottomanes se sont remises en hausse. Elles avaient baissé par sympathie avec le reste de la cote et ont remonté de même. Les bruits de conversion des obligations-Douanes, qui ont de nouveau circulé, sont tout au moins prématurés. La Banque ottomane, dont l'assemblée générale se réunit à la fin de juin, a fixé à 17 fr. 50 le dividende de 1890. Ce titre est en reprise de 20 francs.

Les nouvelles de la République Argentine sont toujours défavorables. Les suspensions temporaires de paiement se succèdent, au grand détriment des affaires. La prime de l'or se tient au taux le plus élevé.

La Banque de France est en grande hausse, de 4,425 à 4,535 fr., en prévision d'un dividende semestriel supérieur à celui de fin juin 1890. La Banque de Paris a repris de 20 francs à 810, le Crédit foncier de 10 à 1,270, le Crédit lyonnais de 11.25 à 791.25, le Crédit mobilier de 20 à 395. Le Comptoir national d'escompte a gagné seulement 5 fr. à 580, ainsi que la Société générale à 480. La Banque d'escompte, dont l'assemblée a voté un dividende de 15 fr., est sans changement à 465. La reconstitution de la Société de dépôts se heurte encore à quelques difficultés.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer n'ont pas varié. Parmi les étrangères, celles des Chemins autrichiens ont monté de 26 fr. 25 à 631.25, le rachat des lignes hongroises par l'État hongrois étant maintenant décidé. Les Chemins portugais sont toujours très faibles à 275.

Le Suez est en hausse de 40 fr. à 2,740, le Gaz de 22.50 à 1,412.50, les Omnibus de 40 fr. à 1,110. Le Rio-Tinto a été brusquement porté à 590, puis ramené à 575. Une action judiciaire vient d'être ouverte par le gouvernement contre les anciens administrateurs de la compagnie du Canal de Panama.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT CINQUIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXIe ANNEE.

MAI. — JUIN.

Livraison du 1er Mai.

La Reconstruction de la France en 1800. — L'Église, première partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 5
Constance, dernière partie, par M. Th. BENTZON. 40
Le Théatre indien, par M. Émile SÉNART, de l'Institut de France. 84
La Vie et les Moeurs dans l'Allemagne d'aujourd'hui. — II. — L'Influence de Berlin, par M. T. de WYZEWA. 124
Les Juifs et l'Antisémitisme. — II. — Le Grief national, la Race juive et l'Esprit de tribu, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 157
Le Major de Wissmann et son Second voyage a travers l'Afrique équatoriale, par M. G. VALBERT 202
Revue littéraire. — Sur l'Organisation de l'enseignement secondaire français, par M. F. BRUNETIÈRE. 214
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 226
Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Mai.

La Reconstruction de la France en 1800. — L'Église, deuxième partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 241
Moderne, première partie, par M. Henry RABUSSON. 275
Le Droit des gens et la Loi de lynch aux États-Unis, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Institut de France. 321
La Péninsule d'Apchéron et le Pétrole russe, par M. CALOUSTE S. GULBENKIAN. 356

Mirabeau, d'après un livre récent, première partie, par M. A. MÉZIÈRES, de l'Académie française. 398
Le Physique et le Mental a propos de l'hypnotisme, par M. Alfred FOUILLÉE. 429
Revue dramatique. — Théatre de l'Odéon, *Amoureuse*, par M. Camille BELLAIGUE. 462
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Juin.

La Reconstruction de la France en 1800. — L'Église, dernière partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 481
Moderne, deuxième partie, par M. Henry RABUSSON. 517
La Tradition du latin en France, par M. Michel BRÉAL, de l'Institut de France. 551
Huit Jours dans l'ile de Bali, par M. F. DU BOIS. 571
Une Jeune fille du XVIIIe siècle, d'après une correspondance inédite, par M. Philippe GODET. 602
La Rivalité des industries d'art en Europe, par M. Edmond PLAUCHUT. . . 628
Les Salons de 1891. — I. — La Peinture au Salon des Champs-Élysées, par M. George LAFENESTRE. 645
Un Explorateur allemand en Afrique. — Le Docteur Carl Peters, par M. G. VALBERT. 673
Revue littéraire. — Le Roman de l'avenir, par M. F. BRUNETIÈRE. 685
Revue dramatique. — Théatre-Français, *Griselidis*, par M. Camille BELLAIGUE. 699
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Juin.

Moderne, dernière partie, par M. Henry RABUSSON. 721
Saint François d'Assise, par M. Arvède BARINE. 756
Mirabeau, d'après un livre récent, dernière partie, par M. A. MÉZIÈRES, de l'Académie française. 795
Curiosités historiques et littéraires. — La Duchesse et le Duc de Newcastle. — III. — Les Écrits de la Duchesse, par M. Émile MONTÉGUT. 825
L'Idée de culpabilité, par M. G. TARDE. 849
Les Classes pauvres en Angleterre. — L'Enfance, ses ennemis et ses protecteurs, par M. Julien DECRAIS. 878
La Guerre civile au Chili. 909
Les Salons de 1891. — II. — La Sculpture et l'Architecture au Salon des Champs-Élysées, par M. George LAFENESTRE. 922
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0729